

JOURNAL ASIATIQUE



SIXIÈME SÉRIE

TOME V



JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BELIN, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL
CHERBONNEAU, DEFRÉMERY, DUGAT, DULAURIER, FOUCAUX
GARCIN DE TASSY, STAN. JULIEN
KASEM-BEG, MOHL, MUNK, OPPERT, REGNIER, REINAUD
RENAN, DE ROSNY, DE ROUGÉ, SÉDILLOT
DE SLANE, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME V



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LXV

68974
21470

PJ
4
J5
sér. 6
t.5-6

~~NSP-1~~
~~1.2.1~~

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER-FÉVRIER 1865.

LE LIVRE DES ROUTES ET DES PROVINCES,

PAR IBN-KHORDADBEH,

PUBLIÉ, TRADUIT ET ANNOTÉ

PAR C. BARBIER DE MEYNARD.

INTRODUCTION.

Publier et traduire un des plus anciens documents des archives musulmanes, d'après deux copies mutilées et à peu près illisibles, est une tentative dont je ne me dissimule pas la témérité. Il y a là, en effet, un double écueil. Si l'on se borne à reproduire l'original, par un calque fidèle, qui en conserve toutes les imperfections, on ne livre au public qu'un texte hérissé de difficultés, plein d'incertitudes et d'un usage très-limité. L'édition autographiée du *Livre des Climats*, d'Is-takhri, que bien peu de savants ont le courage de consulter, et la traduction allemande de cet ouvrage, presque aussi délaissée, ne sont-elles pas la preuve des inconvénients que présente ce mode de publication ? Si, d'autre part, pour épargner au lecteur de pénibles recherches, on entreprend de restituer un texte contre lequel les efforts de la critique viennent trop souvent se briser, on risque, ce qui n'est pas un moindre péril, d'effacer le caractère original de l'œuvre, d'en dénaturer le sens et d'y substituer de vaines conjectures.

Je ne dois donc ni m'étonner, ni me plaindre du sentiment de méliance qui accueillit l'annonce de ce travail. Prétendre qu'il est le résultat d'un défi, ce ne serait ni rendre exactement ma pensée, ni dissiper de légitimes appréhensions; mais, il faut bien en convenir, l'attrait d'une sérieuse difficulté à vaincre n'a pu que stimuler mes forces et tenir ma vigilance en haleine. Ai-je toujours su éviter le double péril que je viens de signaler? Ma *traduction* n'est-elle pas devenue çà et là *trahison*? Il y aurait, de ma part, plus que de la présomption à l'affirmer. J'ai cru néanmoins que des difficultés de détail ne sauraient entraver la publication d'un document estimable, dont la science peut faire son profit. Puisse le suffrage du lecteur me prouver que cette conviction est fondée!

Je dois, avant tout, faire connaître les matériaux qui ont été mis à ma disposition.

Il y a quelques années, me trouvant à Oxford, où j'étudiai le texte du grand dictionnaire géographique de Yakout, je cherchai, dans la riche collection de la bibliothèque bodléienne, tout ce qui pouvait m'offrir d'utiles renseignements sur la Perse musulmane. Le traité d'Ibn-Khordadbeh, dont un fragment d'un grand intérêt avait été déjà traduit par M. Reinaud (*Introd. à la géographie des Orientaux*, p. LVIII), fut un des livres que je mis à contribution. Les premières difficultés de lecture surmontées, je fus étonné de l'abondance de détails précieux qui se cachaient sous une rédaction sèche et monotone. Je me proposai d'en prendre une copie, sans toutefois songer encore à en faire l'objet d'une étude particulière; mais, pressé par le temps, je dus partir avant d'avoir mis mon dessein à exécution.

En 1862, un savant hébraïsant, M. A. Neubauer, voulut bien se charger de ce soin, pendant son séjour à Oxford, et il s'acquitta de sa tâche avec tant d'exactitude, que je pus me considérer comme possesseur d'une *photographie* de l'original. La copie d'Oxford, la seule qui ait été signalée, jusqu'à ce jour, dans nos collections d'Europe, est décrite avec

soin dans le Catalogue de la Bodléienne (*Catalogue fonds Uri, n° 433*). C'est un volume in-8° de 64 folios, sur papier de soie, d'une écriture grosse et espacée. Une lacune considérable se remarque vers la fin. On lit sur le dernier feuillet que la copie a été terminée le jeudi 12 redjeb 630 (mai 1232). Ce feuillet et les deux qui précèdent sont d'une écriture différente. La plupart des noms propres sont, ou privés de points diacritiques, ou ponctués au hasard. Quelques leçons, mais en petit nombre, ont été corrigées à la marge; en outre, une main européenne a indiqué certaines corrections sur le texte arabe.

Je me mis aussitôt à l'œuvre, et, comme la Perse m'était mieux connue, c'est par là que je commençai mes essais de déchiffrement. Après quelques jours de travail, je constatai avec une vive satisfaction que la comparaison de plusieurs passages entre eux, et mieux encore la lecture des anciens géographes arabes, me révélaient des leçons certaines, là où je n'avais vu d'abord que des formes énigmatiques et des groupes illisibles. Un secours inespéré redoubla mon ardeur. Un des hommes les plus éclairés de l'empire ottoman, S. Exc. Ahmed Véfyk-Efendi, alors ambassadeur de la Porte à Paris, était sur le point de retourner à Constantinople, quand je lui montrai le premier résultat de mes recherches. Ce savant, qui a pris lui-même une part considérable au développement scientifique de la Turquie, m'apprit qu'une copie d'Ibn-Khordadbeh existait encore au fond d'une des mosquées de la capitale, et voulut bien m'en promettre la communication. Toutes les bibliothèques étant soumises aux règlements qui régissent les *vaqoufs*, aucun livre ne pouvant, par conséquent, être prêté au dehors, l'ambassadeur m'invita à lui adresser le texte que j'avais entre les mains. Dès qu'il l'eut reçu, il chargea trois personnes versées dans la littérature arabe et persane de comparer les deux manuscrits, et, leur examen terminé, de préparer une copie bonne pour l'impression. L'intention d'Ahmed-Véfyk était de publier le texte à l'imprimerie du *Moniteur ottoman*, en me laissant le soin de le traduire et

de le commenter. Mais une objection, facile à prévoir, le força d'y renoncer. La restitution complète du manuscrit fut déclarée impossible, à cause des lacunes et des noms illisibles qui le déparaient. Son Excellence, appelée à Brousse par une mission urgente, m'envoya alors tous les matériaux réunis par ses soins, sans trop espérer, je crois, qu'un meilleur parti pût en être tiré.

Je ne puis, à mon grand regret, donner ici la description du manuscrit dont je dois une reproduction fidèle à la libéralité de ce haut personnage. Depuis son départ, toutes mes démarches, secondées cependant par le zèle de notre collaborateur, M. Belin, n'ont pu me faire obtenir les renseignements dont j'avais tant besoin. Mais une étude minutieuse des deux documents me permet d'affirmer qu'ils proviennent l'un et l'autre d'une source commune, c'est-à-dire d'une rédaction abrégée, la seule, comme je l'établirai bientôt, qui soit parvenue jusqu'à nous. La copie de Constantinople¹ présente malheureusement les mêmes lacunes, le même désordre que celle d'Oxford; elle m'a cependant fourni un assez grand nombre de leçons qui étaient illisibles dans cette dernière. J'ai indiqué les variantes principales dans les renvois placés au-dessous du texte; les autres dans les notes de la traduction. A la copie turque était joint le *corrigé*, résultat de la révision faite à Constantinople, et destiné d'abord aux presses de l'imprimerie officielle. Ce travail, dû en grande partie aux soins d'un Arabe instruit, Abdur-Rahman-Efendi, n'a qu'une importance grammaticale. Les fautes de langage, imputables à la négligence des copistes, y sont corrigées, et quelques termes inusités, expliqués avec justesse; mais à cela se borne la part de collaboration du savant *kiatib*, et lui-même a reconnu avec franchise qu'il ne saurait aller plus loin dans cette tentative de restauration.

Et, en effet, les inappréciables secours que la critique européenne tire de l'examen comparé des textes, de l'étude

¹ Elle est désignée dans les notes par la lettre B, et la copie d'Oxford par la lettre A.

des productions contemporaines, des circonstances particulières et des influences au milieu desquelles l'auteur se trouvait placé; en un mot, tous ces procédés délicats qui rendent la vie à une œuvre morte n'existent pas pour l'érudition musulmane. Elle a fourni ses preuves, cependant, et la sagesse avec laquelle elle a su jadis coordonner ses traditions montre jusqu'où elle aurait pu aller dans cette voie, si les subtilités de la dialectique, le culte exclusif de la forme n'avaient épuisé ses forces et rétréci son horizon. Bornons-nous désormais à lui demander l'accès plus facile de ses trésors littéraires, et la connaissance plus parfaite du langage, sans laquelle la science ne saurait échapper aux conjectures.

Cet historique un peu minutieux des préliminaires de mon travail devait trouver place ici, ne fût-ce que pour en expliquer les imperfections. Je vais essayer maintenant de saisir la physionomie bien effacée d'Ibn-Khordadbeh, d'apprécier le caractère général de son ouvrage et de signaler les emprunts qui lui ont été faits.

Si l'auteur du *Livre des routes*, avait consacré ses veilles à compiler les traditions, ou à discuter quelque problème de droit; s'il avait enrichi la grammaire et la poésie de commentaires volumineux, les détails de sa vie nous auraient sans doute été révélés. Le silence des biographes, tels que Thâlebi, Ibn-Khallikan, etc. est d'autant plus regrettable que le seul de ses écrits respecté par le temps ne peut, en aucune façon, y suppléer. Quelques lignes du consciencieux bibliothécaire qui rédigea le *Fihrist*, et deux ou trois phrases éparses dans les *Prairies d'or*, voilà tout ce que j'ai pu recueillir sur un homme qui, par son caractère politique, son esprit cultivé et sa plume facile, joua un rôle brillant à la cour du khalife Moutamid. Abou'l-Kaçem-Obeïd-Allah, fils d'Abd-Allah, fils de Khordadbeh, descendait d'une famille persane. Son grand-père, dont le nom¹ atteste suffisamment l'origine guèbre, abjura la religion de Zoroastre, pour plaire aux Bar-

¹ Khordadbeh signifie en *parsi* «l'excellent don du soleil;» c'est l'équivalent du grec Héliodore.

mécides, ses protecteurs. L'histoire ne nous dit rien du néo-converti, ni de son fils Abdallah¹; mais il est à présumer que des places et des honneurs furent le prix du sacrifice de leur nationalité. On sait quelle influence les idées persanes exercèrent sur le système gouvernemental des khalifes. Ibn Khaldoun et Mawerdi affirment que la création des *Quatre divans* et leurs attributions diverses furent empruntées à l'ancien mode d'administration, établi par les Sassanides. Les Arabes, méprisant l'idiome des vaincus et fuyant les complications de la carrière administrative, en laissèrent volontiers le soin à des mains étrangères. Si, en Égypte, les Coptes purent rarement prétendre à d'autres emplois que ceux de receveurs et d'agents comptables, au contraire, dans les provinces orientales, les Persans et, après eux, les Turcs, surent atteindre aux premières fonctions de l'État. L'omnipotence de la famille de Barmek, sous Rachid, celle de Fadhl et de Haçan ben Sehl, sous el-Mamoun, agrandirent la sphère d'action de leurs compatriotes. Ibn-Khordadbeh, né dans les premières années du III^e siècle de l'hégire, dut sans doute à son origine persane, plus encore qu'à la faveur du khalife Moutamid (256-272), le grade important de chef des postes dans le Djébal, ou ancienne Médie.

L'organisation des postes était vraisemblablement d'origine romaine. Je pense, avec M. Reinaud, que le mot *berid*, qui désigne, ainsi que *sikkeh*, l'ensemble de ce service, est dérivé de *veredus* ou *veredarius*. Dans Festus (*sub verbo*), *veredus* signifie « un cheval d'allure rapide servant au transport des dépêches². » La poste romaine fonctionnait encore, en

¹ Le père de notre auteur est quelquefois nommé *Ahmed*, notamment dans le *Fihrist*; mais cette variante ne se lit pas dans les deux copies.

² Cependant une autre étymologie est proposée par quelques auteurs arabes. Ils prétendent que *berid* vient du persan *buriden* « couper, » parce que les chevaux de poste avaient ordinairement la queue coupée. Il est surprenant que le savant auteur de *Post- und Reiserouten* ait accepté sans hésiter cette plaisanterie. Autant vaudrait admettre, avec les mêmes auteurs, que *divan* (bureau, cour des comptes) est tiré de *divanè* ou de *div*, parce que, dans le feu du travail, l'employé se démène comme un fou, et que, par ses

Syrie, lorsque Yézid, fils de Moavyah, en fit l'application dans ses États. Selon nos idées modernes, la poste est véritablement un service public, puisque les intérêts des particuliers y marchent de pair avec ceux du gouvernement. Il n'en était pas ainsi, à l'époque des khalifes. Deux fragments du livre du *Kharulj* par Codama, dont le docteur A. Sprenger a déjà signalé l'importance¹, prouvent que la transmission des dépêches n'était pas le seul but de cette institution. « Le chef du *berid*, nous dit l'ancien écrivain arabe, doit avoir un divan particulier où viennent aboutir toutes les lettres dont la transmission est confiée à ses soins. Il veille à ce qu'elles arrivent, en temps voulu, à leur destination. Il dépouille la correspondance de ses agents, groupe leurs informations, et les porte, intégralement ou en extraits, à la connaissance du prince des croyants. Sous ses ordres sont placés les *fervanegui*, les *mouakki'* et les subalternes attachés aux relais; il se charge de les payer, et prend les mesures nécessaires pour que les lettres et valises circulent régulièrement entre tous les grands centres de l'empire. » Ailleurs Codama cite un décret d'investiture, adressé par le khalife au chef des postes, où se lit ce qui suit : « Ordre est donné au fonctionnaire susdit d'inspecter les courriers placés sous ses ordres, de dresser un état contenant leurs noms, le chiffre de leurs appointements, les frais de leur entretien, le nombre des relais et l'évaluation précise des distances, dans toute l'étendue de son ressort. Il est responsable de la prompte expédition des valises dont les courriers sont porteurs. Il veillera à ce que les *mouakki'* observent avec ponctualité les heures de départ et d'arrivée, de sorte qu'il n'y ait jamais de retard dans le service dont ils sont chargés. »

Ce curieux fragment nous révèle l'existence d'une hiéar-

contorsions, il ressemble aux démons de l'enfer. Privés du sentiment philologique, les Orientaux ne demandent à l'étymologie qu'un prétexte à jeux de mots. Accueillons ces prétendues explications comme une preuve de la subtilité de leur esprit, mais gardons-nous de les prendre au sérieux.

¹ Voyez *Post- und Reiserouten*, Vorrede, p. 5.

chie régulièrement établie dans cette partie de l'administration musulmane. Il est facile, en le rapprochant d'autres témoignages, d'en connaître les rouages intérieurs. De dix en dix kilomètres, en Perse, et à une distance double, en Syrie et en Égypte, sont établis des relais (*ribat*, *sikkeh*, *merkez el-berid*, etc.); deux ou trois chambres meublées d'un tapis et une écurie assez vaste, voilà l'aspect ordinaire de ces lieux de halte. Un certain nombre de *mourabbit* « employés subalternes » y veillent nuit et jour, prêts à monter à cheval et à porter au relais voisin, dans le temps rigoureusement fixé, les lettres, groups d'argent et autres objets qui circulent pour le compte du gouvernement. Ces relais, divisés par arrondissements, sont placés sous la surveillance d'un employé (*mouakki*), chargé d'apposer le sceau (*teyki*) de réception sur les dépêches, et de maintenir la régularité et la rapidité des communications postales. Les rapports que cet agent est tenu de rédiger, non point seulement sur son service particulier, mais aussi sur tout événement local de nature à intéresser le gouvernement, sont transmis au *fervanegui*, sorte d'inspecteur divisionnaire, qui les revise, les complète, à l'aide de ses informations personnelles, et les adresse au directeur général de la province. Ce dernier, véritable agent politique, correspond avec le vizir et, au besoin, avec le khalife, sans intermédiaire. Menées politiques et religieuses, état des esprits, relevés commerciaux, poids et mesures, en un mot tout ce qui touche à la sécurité du pouvoir et à l'ordre public doit être mentionné dans ses rapports. Du zèle et de l'intelligence que ce fonctionnaire déployait dans son difficile ministère dépendait, en quelque sorte, le repos de l'État, surtout à une époque où la difficulté des communications, la variété des races soumises à l'Islam, et tant d'autres causes encore, eussent paralysé l'influence de cette centralisation savante, qui est l'œuvre et peut-être le péril de nos sociétés modernes. Un fait, rapporté par Ibn-Khallikan, vient à l'appui de ce que nous apprend Codama du rôle politique du chef des postes. Fadhil ben Yahya, ayant été nommé gouver-

neur général dans le Khorasân, négligea d'abord les affaires, pour s'adonner à la chasse et aux plaisirs. Pendant longtemps Haroun ar-Rachid n'en fut pas instruit; mais un jour qu'il s'entretenait familièrement avec Yahya, père du jeune gouverneur, il reçut un rapport du chef du *berid*, où la conduite frivole de Fadhl et le mécontentement du peuple étaient signalés sans le moindre ménagement. Sur l'ordre de Rachid, Yahya prit connaissance de ce message; puis il écrivit, au verso de la page, quelques lignes de reproches, et renvoya le tout à son fils, par la même voie. Cet avertissement suffit pour rappeler Fadhl au sentiment de ses devoirs.

Telle fut la part que prit sans doute Ibn-Khordadbeh au gouvernement du khalife Moutamid, et c'est en ce sens que le voyageur Mokaddessi, lequel écrivait un siècle plus tard, a pu dire, sans trop d'exagération, que l'auteur du *Livre des routes* fut non-seulement l'ami, mais l'un des vizirs du khalife. Ce titre pouvait, à la rigueur, être donné à un agent qui avait le droit de correspondre directement avec l'émir des croyants, et dont le contrôle s'étendait sur les délégués du pouvoir, à tous les degrés de la hiérarchie administrative.

Mais figura-t-il lui-même au nombre des vizirs en titre, qui se disputèrent le pouvoir, pendant les vingt-trois années de ce règne? Aucun témoignage historique ne le laisse supposer. Maçoudi et Ibn-el-Athir gardent le silence le plus absolu. El-Fakhri, qui consacre pourtant un paragraphe particulier à chaque ministre, ne dit pas un mot d'Ibn Khordadbeh. On sait, d'ailleurs, que le faible Moutamid, plus soucieux de ses plaisirs que des intérêts de son empire, avait laissé toute la responsabilité des affaires à son frère Mouassak. Esprit cultivé et élégant, passionné pour la poésie et la musique, ce khalife aimait à s'entourer d'hommes de lettres et d'artistes, au milieu desquels il s'abandonnait à ses goûts délicats. Je suppose que, dès les premières années de son règne, il rappela l'ancien chef du *berid* et l'admit dans ce cercle de privilégiés. Maçoudi (*Prairies d'or*, ch. cxxii) nous apprend qu'il existait, de son temps, un recueil de séances ou de conférences

(mekamat, muzakerat) composées par le khalife lui-même. L'éloge du vin, un choix de poésies bachiques, des considérations historiques sur l'art du chant, enfin un code de belles manières à l'usage des convives de cour, tels étaient les sujets développés par le royal écrivain. On trouve, dans le même chapitre des *Prairies d'or*, le tableau d'une de ces réunions littéraires, où Ibn-Khordadbeh tint le dé de la conversation, et fit preuve de connaissances sérieuses dans la théorie et l'histoire de l'art musical. Je résume en quelques lignes cette longue dissertation étrangère à l'objet de ce travail, et dont on trouvera d'ailleurs la traduction dans le tome VI de notre édition des *Prairies d'or*.

C'est à la suite d'un gai festin que Moutamid, entouré de ses convives ordinaires, interroge Ibn-Khordadbeh sur l'origine de la musique. Le courtisan érudit, auquel les légendes rabbiniques ne sont pas inconnues, place la naissance de cet art aux premiers âges du monde, sous la tente de l'hébreu Lamed et de ses fils. Il en suit le développement dans les civilisations primitives, définit la part que les Égyptiens, les Grecs et les Indiens prirent à ses progrès, et décrit les instruments inventés ou perfectionnés par ces peuples. Il explique pourquoi l'Arabe pasteur est si heureusement doué pour la poésie et la musique. Il cite, à ce propos, une tradition, rapportée aussi par le *Kitab el-Aghani*, d'après laquelle une circonstance fortuite serait la cause de l'invention de ce chant monotone et doux (*houda*) murmuré par le Bédouin, quand il veut presser le pas de sa monture. Puis, sur les instances du khalife, le brillant causeur passe à la pratique même de l'art. Après avoir défini les qualités nécessaires au chanteur, et montré combien l'étude et le goût développent les dons de la nature, il peint les effets merveilleux produits par la musique, lorsqu'elle demande ses inspirations aux trois grands mouvements de l'âme : l'amour, la douleur et l'enthousiasme. Il arrive, après cela, aux règles de l'exécution (*ika'*), « qui est au chant ce que la prosodie est à la poésie, » et termine par un parallèle entre le rythme et la métrique. La dernière par-

tie de ce morceau est pleine de termes techniques dont il est malaisé de préciser la signification. Maçoudi ajoute que le khalife, enchanté du talent de son interlocuteur, le combla d'éloges, et lui dit, en le revêtant de la robe d'honneur (*khila'*), distinction si enviée des Orientaux : « Abou'l-Kaçem, tu as été l'ornement et l'âme de notre réunion. Ton élocution brillante et souple ressemble à cette étoffe soyeuse dont les reflets changeants sont le charme des yeux ! »

L'hommage rendu ici aux connaissances variées de notre auteur est confirmé par la liste de ses ouvrages, telle qu'elle nous a été conservée par Ibn-en-Nedim, dans le *Fihrist*. On y trouve la trace des recherches sérieuses de l'érudit, à côté des amusements frivoles du courtisan.

A celui-ci sont dus les ouvrages intitulés :

- 1° *Les Beautés des concerts* ;
- 2° *L'Art du cuisinier* ;
- 3° *Le Livre des jeux et divertissements* ;
- 4° *Le Livre du vin* ;
- 5° *Le Manuel des convives et des familiers*.

Au savant et au fonctionnaire appartiennent les trois ouvrages dont le *Fihrist* nous donne ainsi les titres :

6° *Collection complète des généalogies de la Perse et des tribus nomades* ;

7° *Le Livre des routes et des provinces* ;

8° *Le Livre des Anwa* ¹.

¹ Je joins ici le titre arabe de ces livres, qui ne sont pas tous exactement cités par Hadji Khalifa :

ادب السماع ۞ كتاب الطبخ ۞ كتاب اللهو والملاهي ۞ كتاب
الشراب ۞ كتاب الندماء والجلساء ۞ كتاب جمهور انساب الفرس
والنواقل ۞ كتاب المسالك والممالك ۞ كتاب الانوا

Le titre du sixième ouvrage est écrit fautivement النواقل dans l'exemplaire du *Fihrist* de la Bibliothèque impériale, fol. 202. — Sur les *Anwa*, on peut consulter l'*Introduction à la Géographie des Orientaux*, p. CLXXXV.

Je crois, cependant, que cette liste n'est pas complète et que le titre principal d'Ibn-Khordadbeh à l'estime de la postérité ne s'y trouve point mentionné.

Maçoudi, en faisant, dans sa préface, l'énumération des travaux historiques qu'il avait à sa disposition, parle d'une grande chronique par Obeïd Allah, fils de Khordadbeh : « C'est, dit-il, un écrivain distingué et remarquable par la beauté de son style ; aussi a-t-il eu un grand nombre d'imitateurs qui lui ont fait des emprunts, ou suivi la voie qu'il a tracée. On peut s'en convaincre, en examinant son grand ouvrage historique. Ce livre se distingue, entre tous, par le soin et l'ordre de sa méthode, l'abondance de ses renseignements sur l'histoire des peuples et la biographie des rois de la Perse ou d'autre race » (t. I, p. 13). Le succès qui accueillit cette production paraît avoir excité la jalousie d'un écrivain contemporain, élève du célèbre astronome Kendi. Ahmed, fils de Thayib, originaire de Sarakhs, ville du Khoraçân, avait commencé par rédiger un traité des routes et des provinces, qui resta inachevé. Plus tard, il composa pour le khalife Mo'thaded-billah, dont il était le protégé, un recueil d'histoire universelle, moins pour enrichir la science d'aperçus nouveaux, que pour enlever à celui d'Ibn-Khordadbeh la popularité dont il jouissait. Mais il n'eut qu'un médiocre succès, et Maçoudi, à qui j'emprunte ce fait, ajoute : « Sarakhsi est presque toujours en contradiction avec Ibn-Khordadbeh ; aussi suis-je porté à croire que ce livre lui a été faussement attribué, car sa science était bien supérieure à une pareille œuvre. » (*Prairies d'or*, t. II, p. 72.)

Le temps, qui nous a ravi les œuvres les plus considérables d'Ibn-Khordadbeh, n'a pas même laissé intacte celle à laquelle l'auteur attachait sans doute le moindre prix. Et ici, je ne parle pas seulement des mutilations auxquelles tous les vieux documents littéraires sont condamnés en passant par les mains des copistes ; mais il me paraît incontestable aussi qu'une édition écourtée a été mise, de bonne heure, en circulation, par je ne sais quel abrégiateur maladroit, et s'est

propagée au détriment de la rédaction originale. L'existence de cette dernière peut se déduire des raisons suivantes :

1° Au début de son livre, l'auteur emprunte à la Géographie de Ptolémée une remarque qui, dans mes deux copies, se borne à quelques mots; tandis que, dans Hadji Khalfa, elle est beaucoup plus développée et précédée d'une phrase également omise dans les copies ¹.

2° Le début de l'itinéraire d'Afrique est cité par Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte et du Caire*, avec des variantes si considérables, que la source de cet emprunt serait méconnaissable, si Makrizi n'affirmait qu'il en est redevable à notre auteur.

3° Le passage relatif à l'Égypte est reproduit par Ibn-Khaldoun avec des détails qu'on chercherait vainement dans le texte, tel qu'il nous est parvenu. Un autre témoignage prouve aussi que le même fragment était plus circonstancié dans la rédaction primitive. Le voyageur musulman Ibn-Djobeïr (p. 55, édition de M. W. Wright), parlant des ruines qui bordent la rive orientale du Nil, depuis Ikhmîm jusqu'à Syène, ajoute que ce sont les débris de la muraille dite *de la Vieille*, dans le *Livre des routes et des provinces*. Mon texte ne dit pas un mot de cette légende. A la vérité, on pourrait supposer que Ibn-Djobeïr l'avait lue dans un autre ouvrage portant un titre semblable; mais, comme Hamd Allah Mustaufi rapporte précisément le même fait, sur la foi d'Ibn-Khordadbeh, on est en droit de conclure que le voyageur arabe et le géographe persan travaillaient sur un texte identique, et ayant subi moins de mutilations.

¹ Il est inutile d'ajouter que Hadji Khalfa avait sous les yeux un ouvrage différent, où le passage en question est cité. A ce propos, je dois relever deux inexactitudes dans le texte publié par M. Flügel. Le nom de l'auteur y est écrit deux fois *Khordad*, au lieu de *Khordadbeh*; en second lieu, l'expression proverbiale qui termine l'extrait de la préface doit être lue *المؤمر مقذور*, au lieu de *المأمور معذور*. On sait que cette sentence «œuvre commandée est (d'avance) excusée» termine ordinairement les préfaces pompeuses des écrivains musulmans.

En dépit de ses lacunes et malgré le désordre que des copistes négligents y ont introduit, on peut retrouver encore le caractère essentiel de ce livre et les traces d'un plan sagement ordonné. Dans les deux premiers siècles après la mort du Prophète, c'est-à-dire jusqu'à la fin du règne d'el-Mamoun, l'étude des sciences mathématiques et de l'astronomie fit un peu négliger la géographie descriptive. Ni le tableau rétrospectif des mœurs du désert, offert aux Arabes émigrés dans le Khoracân, par Nadhr, fils de Schomayl (vers 740 de J. C.); ni l'essai de géographie et d'histoire naturelle dû à la plume naïve de Djahedh (vers 820), ne pouvaient ajouter grand'chose aux traductions déjà surannées de Ptolémée. Sous les successeurs d'el-Mamoun, et notamment pendant le règne de Moutamid, le besoin de notions plus positives se fit impérieusement sentir. Les Grecs, profitant de l'énervement moral du khalifat, s'avançaient au cœur de l'Asie Mineure. Le malaise général se révélait par des révoltes péniblement étouffées. L'Arménie essayait de secouer le joug de l'islam, tandis que le parti des Alides reprenait ses projets ambitieux. Quelques années plus tard, le fils d'un chaudronnier, Yakoub ben Leïth, enlevait à la dynastie d'Abbas ses provinces orientales, et l'Égypte passait sous les lois d'Ahmed, fils de Touloun. Pour conjurer tant de périls et en prévenir de plus grands, une surveillance incessante n'était pas de trop. Le croisement continu des courriers de cabinet, les mouvements de troupes dans tous les sens exigeaient une connaissance plus exacte des voies de communication. Aussi voyons-nous deux traités spéciaux, portant le même titre, paraître presque simultanément. L'auteur du *Fihrist* assure que le premier *Livre des routes* fut écrit par Djafar, fils d'Ahmed, originaire de Merve, mais qu'il demeura inachevé. Je crois qu'Ibn-Khordadbeh publia le sien entre les années 240 et 260 de l'hégire, lorsqu'il était encore directeur des postes et de la sûreté générale. En effet, il ne peut l'avoir rédigé avant l'an 231, puisque, dans le tableau des redevances du Khoracân, il fait usage d'un document portant cette date

et destiné au chef des Thahérides. Il ne peut non plus s'être mis à l'œuvre plus tard que l'année 260, puisque, en 261, Nasr, fils d'Ahmed le Samanidé, reçut l'investiture de la Transoxiane; or Ibn-Khordadbeh nous apprend que cette province obéissait encore à Nouh, fils d'Açed. Un autre passage moins explicite, il est vrai, vient à l'appui de notre hypothèse. Dans le paragraphe relatif à l'Andalousie, il nous dit que ce royaume a pour souverain un Omejade, fils d'Abd er-Rahman; or, quoiqu'il ne le nomme pas, il est hors de doute qu'il désigne ainsi Mohammed I^{er}, lequel régna de 238 à 273 (850-856 de J. C.).

Les trois ou quatre lignes par lesquelles débute *le Livre des routes* sont tout ce qui reste d'une préface où, suivant l'usage des écrivains arabes, l'auteur faisait connaître le but et le plan de son travail. Cette lacune regrettable n'empêche pas de distinguer dans l'ouvrage, tel qu'il nous est parvenu, quatre divisions principales, ou, tout au moins, quatre classes de renseignements distincts. Voici comment on pourrait les grouper.

§ I. Tableau de l'impôt foncier et des redevances en nature, dans les provinces soumises à l'autorité immédiate ou à la suzeraineté du khalife.

§ II. Évaluation en parasanges ou en milles de toutes les routes qui rayonnent du cœur aux extrémités de l'empire, suivie de renseignements, ordinairement trop concis, sur l'histoire de chaque contrée, ses productions, etc.

§ III. Abrégé de relations de voyage, telles que la description des îles de l'archipel indien, d'après le récit des marins qui, de Siraf et d'Omân, se rendent en Chine; l'intéressant itinéraire des marchands juifs, et d'autres voyages lointains. En outre, un choix de contes et de légendes merveilleuses, provenant soit d'une tradition apocryphe, soit de livres populaires, dans le genre de celui d'el-Djahedh.

§ IV. Description des montagnes, des fleuves, des lacs, etc. analogue sans doute à celle qui forme un des chapitres du livre de Codama (section VI, chapitre iv). Il ne nous

reste que le début de cette description, et j'ajouterai que la perte en est peu regrettable.

Dans cette classification, j'ai négligé quelques morceaux, presque indéchiffrables, que le caprice des copistes a semés au hasard. Par exemple, un tableau inachevé de l'orientation vers la Kaabah; la liste des titres donnés aux rois du monde; enfin un paragraphe emprunté aux vieilles théories grecques sur la constitution physique du globe, paragraphe dont un tronçon est rejeté, on ne sait pourquoi, à la fin du volume.

Heureusement, les portions pour nous les plus importantes, celles qui comprennent les relevés statistiques de l'impôt et les itinéraires, nous ont été transmises avec une exactitude suffisante, et présentent un caractère d'authenticité qui en double le prix. L'auteur s'occupe d'abord de la division territoriale du *Sawad* ou territoire cultivé de la Mésopotamie, sur les bases établies par la monarchie persane et maintenues par les divans arabes. Il donne la liste des districts du Tigre et de l'Euphrate, suivant leur position riveraine; leurs subdivisions en cantons et bourgades; le chiffre des récoltes et celui de la taxe prélevée au profit du Trésor. Il n'indique, il est vrai, ni la provenance, ni la date de ses matériaux; mais aurait-il pu réunir des détails aussi précis, sans avoir accès aux archives de l'État? Si, dans un ou deux passages, il cite un chiffre différent, d'après un certain Ispahani, qu'il ne faut pas confondre avec l'historien Hamza (ce dernier écrivait l'an 350 de l'hégire), il ne signale ces différences qu'à titre de renseignement, et comme terme de comparaison. C'est aussi dans ce but qu'il résume l'historique de l'impôt, sous les Sassanides, et durant le siècle qui suivit la conquête musulmane.

Pour le Khorâân et les provinces orientales, Ibn-Khordadbeh ne pouvait consulter qu'un état d'une date déjà ancienne, puisque, au moment de la rédaction du Livre des routes, la lutte qui éclata entre les descendants de Thaher et la dynastie des Saffarides avait tari cette source importante

du revenu. L'état en question porte la date des années 221 et 222 ; on sait qu'alors Abd Allah, fils de Thaher, déjà indépendant de fait, reconnaissait encore, par une redevance annuelle, la suprématie religieuse des khalifes. Plus loin, dans la description des routes de l'Arabie, l'impôt du Yémen est donné d'après les registres de compte communiqués à l'auteur par le gouverneur de cette province. Un écrivain qui occupait, quelques années plus tard, un rang élevé dans l'administration, Abou Dja'far Codama, rédigea, sous le titre de *Livre de l'impôt et Art du commis-rédacteur*, un ouvrage considérable, dont la dernière moitié seulement nous est connue. M. de Slane a publié, dans ce recueil (cahier d'août 1862), le chapitre qui traite précisément de la division administrative et des revenus de l'empire musulman. Au premier abord, on pourrait croire que ce document a la même origine que le nôtre. Les noms de lieux s'y déroulent à peu près dans le même ordre, et plusieurs relevés partiels y sont identiques. On verra pourtant combien le chiffre total du revenu, d'après Ibn-Khordadbeh, est loin d'atteindre celui qui résulte des tableaux de Codama. En ce qui concerne l'empire musulman proprement dit, cette différence s'explique par la date des comptes que Codama avait sous les yeux, et aussi par la prospérité relative des finances à cette date. En 203 (818-819 de notre ère), un terrible incendie avait détruit les archives de Bagdad. Codama, qui cherchait avant tout des modèles de comptabilité, sans se préoccuper de leur actualité, a cru indifférent de prendre le plus ancien, c'est-à-dire celui de l'année 204. Mais depuis, la décadence du khalifat avait fait des progrès effrayants. Le luxe avait relâché les mœurs, l'abus de la dialectique avait engendré les hérésies, et celles-ci la révolte. Le règne de Motassem et celui de Wathik-Billah furent une ère de persécution religieuse et de désorganisation sociale. Les chiffres d'Ibn-Khordadbeh le disent aussi éloquemment que le récit des historiens, et ils nous prouvent que l'agriculture et le commerce étaient déjà frappés au cœur. On remarquera cependant

combien le numéraire était encore abondant jusque dans les moindres bourgades, et cette considération justifiera sans doute la valeur très-modérée que j'ai attribuée au dinar et au dirhem, ou, en d'autres termes, à la monnaie d'or et d'argent. Un calcul plus rigoureux du *miskal* m'a permis de rétablir, au profit de la monarchie des Perses, un revenu supérieur à celui qui est présenté dans la traduction de *Codama*. De graves inexactitudes déparent les deux ouvrages; mais, grâce à leur origine différente, les erreurs ou les lacunes ne portent pas sur les mêmes points, et j'espère avoir tiré de leur examen attentif des données moins incertaines. Enfin, pour accroître, autant qu'il était en mon pouvoir, ces matériaux de l'histoire économique du khalifat, j'ai puisé dans la curieuse relation de *Mokaddessi*, dont M. le D^r A. Sprenger a bien voulu me communiquer une copie, tous les renseignements que ce voyageur put se procurer sur l'impôt et les tailles, un siècle après la mort d'*Ibn-Khordadbeh*.

Les itinéraires rédigés par mon auteur, soit d'après les archives de Bagdad, soit sur des notes prises dans l'exercice de ses fonctions, sont également coordonnés avec une certaine méthode. Dans le premier paragraphe, il décrit la route qui, de Bagdad, mène dans la direction du nord-est, jusqu'aux extrémités de la Transoxiane; il traverse ensuite le *Kharezm*, et revient par la Perse à son point de départ. Dans le paragraphe suivant, il trace la route que suivent les bâtiments, depuis l'embouchure du Tigre jusqu'à l'Inde et à la Chine. Les faits que les marins lui ont racontés nous représentent, dans leur forme primitive, ces récits, mélange de vérités et de fables puériles, qui, vers la même époque, furent recueillis et publiés, sous le nom du marchand *Suleïman* et d'*Abou-Zeïd*. La traduction et les notes dont M. Reinaud a enrichi le texte de cette relation m'ont été du plus grand secours. Un troisième paragraphe conduit le lecteur de Bagdad en Syrie, en Égypte et dans le Maghreb; il se termine par une notice de l'empire byzantin, où l'on s'étonne de trouver des renseignements plus exacts qu'on ne

pouvait en attendre d'un musulman, sur la hiérarchie militaire et civile du Bas-Empire. L'itinéraire des régions septentrionales est nécessairement moins complet que les précédents; il y est fait mention seulement des voies qui mettent en communication l'Azerbaïdjân, l'Arménie et le Caucase. C'est là que se place la trop fameuse relation de Sallam l'*interprète*, envoyé de Samorra aux rives du Volga. Dictée à l'auteur par Sallam lui-même, d'après le rapport qu'il adressa au khalife Wathik-Billah, cette relation, conservée ici sous sa forme native, a été reproduite par je ne sais combien de compilateurs arabes et persans. Comme la mission de Mohammed, fils de Mouça l'astronome, dont on trouvera aussi le récit original, quoique abrégé, le voyage de Sallam fut provoqué par les scrupules religieux du khalife théologien. Qu'il s'agît des Sept Dormants ou de Gog et Magog, le Coran laissait le champ libre aux interprétations, et ce fut pour couper court aux contes ridicules dont le livre saint était le prétexte, que Wathik-Billah voulut recueillir des informations sur les lieux cités par la tradition. Le voyage de Sallam, selon moi, eut au moins un commencement d'exécution, et les fantaisies qui terminent si étrangement sa relation me paraissent une concession à ce goût du merveilleux que les conquêtes scientifiques d'el-Mamoun n'avaient pas affaibli. Mais, en aucun cas, je ne me déciderai à n'y voir, avec le D^r Sprenger, « qu'une impudente mystification. »

La dernière section de l'itinéraire traite de l'Oman et de la péninsule arabe. Pour ce fragment, j'ai consulté avec fruit le texte arabe de Yacoubi, publié à Leyde en 1860. Cet ouvrage, malheureusement incomplet, n'est pas sans analogie avec le *Livre des routes*, et appartient à la même époque. Moins crédule et plus observateur qu'Ibn-Khordadbeh, l'auteur du *Kitab el-bouldan* offre à l'ethnographie, à l'histoire et à l'archéologie elle-même, des observations pleines d'intérêt, qui tempèrent la sécheresse de ses notes de voyage. En revanche, les itinéraires y sont moins détaillés, et leur évaluation en heures ou en journées de marche serait d'un médiocre

secours pour la construction d'une bonne carte de l'empire musulman au moyen âge. Au reste, comme les deux écrivains ont leur valeur propre et se complètent l'un par l'autre, je n'ai pas négligé de les rapprocher, toutes les fois que j'ai pu le faire sans dépasser les limites de ce travail. Il ne me serait pas difficile de m'étendre sur les emprunts plus ou moins déguisés qui ont été faits, presque jusqu'à nos jours, au *Livre des routes*; mais la plupart étant de seconde main, il serait oiseux d'insister sur ce point. Au rapport de Mokaddeïsi, qui se prépara à ses voyages par de vastes lectures, le vizir el-Djeïhani, écrivain de la première moitié du x^e siècle, s'était approprié les itinéraires d'Ibn-Khordadbeh et les avait fait insérer dans l'ouvrage qui fut rédigé sous sa direction (voyez l'*Introduction à la Géographie des Orientaux*, par M. Reinaud, p. LXIII). Édriïsi les transporta dans sa Géographie, sans y rien changer, et c'est là qu'Ibn-Khaldoun a trouvé quelques-uns des détails topographiques qui se lisent dans le livre premier de ses Prolégomènes. Un courant analogue se remarque chez les Persans. Hamd-Allah-Mustaufi consulte la rédaction originale, et en fait usage dans son *Nouzhet el-Kouloub*. Mirkhônd s'en empare et les résume dans le complément de son Histoire universelle. Khôndémir les trouve au milieu de l'héritage paternel, et leur donne place dans le *Habil-us sier*, non sans les abréger encore. Enfin, Ahmed-Razi, s'autorisant de leur exemple, enrichit de ce butin, de plus en plus léger, ses notices littéraires et descriptives. Cette singulière transmission ne prouve pas seulement le sans-gêne des compilateurs orientaux; elle démontre aussi que Maçoudi n'était pas loin de la vérité, lorsqu'il disait du *Livre des routes*: « C'est une mine de faits que l'on explore « toujours avec fruit » (*Prairies*, t. I^{er}, p. 13). On verra que j'ai partout recherché la trace de ces emprunts, et que la version en apparence la plus détournée m'a quelquefois remis dans le bon chemin.

Je demande grâce pour les notes si nombreuses qui accompagnent cette traduction. Je sais quelle fatigue en résulte

pour le lecteur, sans cesse exposé à laisser échapper le fil conducteur, dans ce labyrinthe de gloses et de citations. Mais, à vrai dire, un texte aussi mutilé, ou aussi concis quand il est complet, exigeait un commentaire perpétuel, et je n'aurais pu me soustraire à cette obligation, si la publication récente des *Post- und Reiserouten des Orients*, par M. A. Sprenger, n'était venue rendre ma tâche moins pénible. On trouve dans le premier fascicule, le seul publié jusqu'à présent, les itinéraires d'Ibn-Khordadbeh, mis en regard de ceux de Codama, d'Isthakhri, de Mokaddessi, etc. Si mes leçons ne s'accordent pas toujours avec celles du docteur Sprenger, il est juste de rappeler que ce savant n'avait à sa disposition que le texte d'Oxford, et que, de son propre aveu, il l'a copié à la hâte. Quoi qu'il en soit, les judicieuses remarques et les seize cartes, d'après Birouni et l'*Atval*, dont son travail est accompagné, m'ont rendu des services que je ne saurais trop reconnaître. Quelque jugement que l'on porte d'ailleurs sur le plan adopté par M. Sprenger, on doit le remercier d'avoir ouvert à la science des trésors jusqu'à présent inexplorés. Ai-je eu moi aussi le bonheur de recueillir une parcelle d'or sous les ruines amoncelées par le temps? Je n'ose l'espérer; mais si, du moins, ce travail, tout incomplet qu'il est, provoque la découverte et la restauration d'autres monuments du même âge, je me féliciterai de l'avoir entrepris et m'estimerai suffisamment récompensé.

كتاب

المسالك والممالك

تأليف

ابن القاسم عبيد الله بن عبد الله بن خردادبه

اللهم صل على محمد وآله

بسم الله الرحمن الرحيم رب يسر بخير

الحمد لله شكراً لنعمته ، واشهد ان لا اله الا الله اقراراً
 بوحدانيته ، والله اكبر خضوعاً لعظمته ، وصلى الله
 على محمد نبيه وخيرته من خلقه وعلى آله وسلم ﴿ هَذَا
 كِتَابٌ فِيهِ صِفَةُ الْأَرْضِ وَبَنِيَّةُ الْخَلْقِ عَلَيْهَا وَقَبْلَةُ أَهْلِ
 كُلِّ بَلَدٍ وَالْمَمَالِكِ وَالْمَسَالِكِ إِلَى نَوَاحِي الْأَرْضِ تَأْلِيفُ ابْنِ
 الْقَاسِمِ عُبَيْدِ اللَّهِ بْنِ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ خَرْدَادِبِهِ ﴿ قَالَ أَبُو
 الْقَاسِمِ صِفَةُ الْأَرْضِ أَنَّهَا مَدَوْرَةٌ كَتَدْوِيرِ الْكُرَّةِ مَوْضُوعَةٌ فِي
 جَوْفِ الْفَلَكَ كَالْحَقَّةِ فِي جَوْفِ الْبَيْضَةِ وَالنَّسِيمُ حَوْلَ الْأَرْضِ
 وَهُوَ جَاذِبٌ لَهَا مِنْ جَمِيعِ نَوَاحِيهَا إِلَى الْفَلَكَ ﴿ وَبَنِيَّةُ
 الْخَلْقِ عَلَى الْأَرْضِ أَنَّ النَّسِيمَ جَاذِبٌ لِمَا فِي أَبْدَانِهِمْ مِنْ
 الْخَقَّةِ وَالْأَرْضُ جَاذِبَةٌ لِمَا فِي أَبْدَانِهِمْ مِنَ الثَّقَلِ إِلَى الْأَرْضِ

بمذلة الحجر الذى يجذب الحديد ، والارض مقسومة
نصفين بينهما خط الاستواء وهو من المشرق الى المغرب
وهذا كور (طول) الارض وهو أكبر خط في كرة الارض كما ان
منطقة البروج أكبر خط في الفلك ۞ وعرض الارض من
القطب الجنوبي الذى يدور حوله سهيل الى القطب
الشمالى الذى يدور حوله بنات نعش ، فاستدارة كرة
الارض في موضع خط الاستواء ثلثمائة وستون درجة
والدرجة خمسة وعشرون فرسخًا والفرسخ اثنا عشر الف
ذراع والذراع اربع وعشرون اصبعًا والاصبع ست حبات
شعير مصفوفة بطون بعضها الى بعض يكون ذلك تسعة
الف فرسخ ۞ ويبين خط الاستواء وكل واحد من القطبين
تسعون درجة واستدارتها عرضًا مثل ذلك الا ان العمارة
في الارض بعد خط الاستواء اربع وعشرين ۞ ثم الماء في
قدر غور البحر الكبير فنحن على الربع الشمالى من الارض ،
والربع الجنوبي خراب لشدة الحر ، والنصف الذى تحتنا
لا ساكن فيه وكل ربع من الشمالى والجنوبى سبعة اقاليم ۞
وذكر بطليموس في كتابه ان مدن الارض على عهدة سبعة
الف مدينة ومائتا مدينة ۞ ذكر القبلة في النواجى ۞
قبلة اهل ارمينية واذربيجان وبغداد والكوفة والمدائن
والبصرة وحلوان والدينور ونهاوند وهمدان واصبهان

والرّي وطبرستان وخراسان كلّها وبلاد الخزر وقسمي الهند الى حائط الكعبة الذي فيه بابها ، والقطب الشمالي عن يساره الى وسط المشرق ، واما التبت وبلاد الترك والصين والمنصورة فخلف وسط المشرق بستة اجزاء تعرف قبلتهم من الحجر الاسود ، واما قبلة اهل اليمن فصلاتهم الى الركن ووجوههم الى وجوه اهل ارمينية اذا صلّوا ، واما قبلة اهل المغرب وافريقية ومصر والشام والجزيرة ووسط المغرب فصلاتهم الى الركن الشامي ووجوههم الى وجوه اهل المنصورة اذا صلّوا ۞

ثم نبدأ بذكر السواد ۞ كانت ملوك الفرس تسميه دل ايران شهر اى قلب العراق ۞ فالسواد اثنتا عشرة كورة وكل كورة استان وطساسيجه ستون طسوجا وترجمة الاستان احازة وترجمة الطسوج ناحية ويقال ان ترجمة الاستان قزار او مستقرة ، وطساسيج السواد ثمانية واربعون طسوجا ۞ كورة استان شاد فيروز ۞ حلوان خمسة طساسيج ، طسوج فيروز قباد طسوج الجبل طسوج تاكوا طسوج اربل وطسوج خانقين ۞ للجانب الشرق من سقى دجلة وتامرا ۞ كورة استان شاد هرمز سبعة طساسيج ، طسوج بزر كسابور طسوج نهر بوق طسوج كلواذا ونهريين طسوج خازر طسوج المدينة العتيقة طسوج

راذان الاعلى طسوج راذان الاسفل ۞ كورة استنان شاد
 قباد ثمانية طساسيج ، طسوج رستقباد طسوج مهروذ
 طسوج سلسل طسوج جلولا وجلولا طسوج الزابين
 طسوج البندنجين طسوج براز الروز طسوج الديسكرة
 والرستاقين ۞ كورة استنان شادا حان خسرو ۞ خمسة
 طساسيج ، طسوج النهروان الاعلى طسوج النهروان الاسفل
 طسوج النهروان الاوسط طسوج بادريا طسوج باكسايا ۞
 سقى دجلة والفرات ۞ كورة استنان سابور وهى كسكر اربعة
 طساسيج ، طسوج الزندورد طسوج البريون طسوج
 الاستناد طسوج الجوازرة ، كورة استنان شاد بهمن ، اربعة
 طساسيج طسوج بهمن اردشير طسوج ميسان طسوج
 دستميسان طسوج ابرقباد ۞ سقى الفرات ودجيل ۞
 كورة استنان العالى اربعة طساسيج ، طسوج مير سابور
 طسوج مسكن طسوج قطربل طسوج بادوريا ۞ كورة استنان
 اردشير بابكان ۞ خمسة طساسيج ، طسوج نهر شير طسوج
 الرومقان طسوج كونا طسوج نهر درقيط طسوج نهر
 جوبرة ۞ كورة استنان ديوماستان وهى الزوابى ۞ ثلاثة
 طساسيج ، طسوج الزاب الاعلى طسوج الزاب الاوسط
 طسوج الزاب الاسفل ۞ كورة بهقباد الاعلى ، ستة
 طساسيج ، طسوج بابل طسوج خطرنية طسوج الفلوجة

العليا طسوج الفلوجة السفلى طسوج النهرين طسوج
 عين التمر ۞ كورة استنان بهقباد الاوسط ، وهى خمسة ،
 طسوج الجنة والبداة طسوج سوراء طسوج بربسيا
 طسوج باروسما طسوج نهر الملك ۞ خراج كور دجلة
 ثمانية الان الف وخمماية الف درهم ۞ كورة استنان
 بهقباد الاسفل خمسة طساسيج ، طسوج فرات بادقلى
 طسوج السيلكون طسوج نستر طسوج رومستان طسوج
 هرمزجرد ويقال ان رومستان وهرمزجرد ضياع متفرقة من
 طساسيج عددة ۞ تقدير السواد للجانب الغربى ۞ سقى
 الفرات والدجلة ، طسوج الانبار وطساسيجه خمسة
 بيادره مائتان وخمسون بيدراً للحنطة الفان وثلثمائة كر
 الشعير الف واربعماية كر الورق مائة وخمسون الف درهم ۞
 قطربد ورساتيغه عشرة بيادره مائتان وعشرون بيدراً
 للحنطة الف كر الشعير الف كر الورق ثلثمائة درهم ۞
 طسوج مسكن ورساتيغه ستة بيادره مائة بيدر وخمسة
 بيادر للحنطة ثلاثة الان كر الشعير الف كر الورق ثلثمائة
 الف درهم ۞ طسوج بادوريا ورساتيغه اربعة عشر، بيادره
 اربعماية وعشرون بيدراً للحنطة ثلاثة الان وخمماية كر
 الشعير الف كر الورق الف الف درهم ۞ طسوج نهر شير

ورساتيقه عشرة بيادرة مائتان¹ واربعون بيدراً للحنطة
 الف وسبعمائة كر الشعير الف وسبعمائة كر الورق.....
 وخمسة الاف درهم ٥ طسوج الرومقان ، ورساتيقه عشرة
 بيادرة مائتان وعشرون بيدراً للحنطة ثلثة الان وثلثمائة
 كر الشعير ثلثة الاف وخمسون كراً الورق ثلثمائة
 وخمسون الف² درهم ٥ طسوج كوثا ، ورساتيقه تسعة
 بيادرة مائتان وعشرون بيدراً للحنطة ثلثة الان كر الشعير
 الفاكر الورق مائة الف وخمسون الف درهم ٥ طسوج
 نهر درقيط ، ورساتيقه تسعة بيادرة مائة وخمسة
 وعشرون بيدراً للحنطة الفاكر الشعير الفاكر الورق مائة
 وخمسون الف درهم ٥ طسوج نهر جوبرة ، ورساتيقه
 عشرة بيادرة مائتان وسبعة وعشرون بيدراً للحنطة الف
 وسبعمائة كر الشعير ستة الاف كر الورق مائة الف
 وخمسون الف درهم ٥ كورة الزواي ٥ ورساتيقه اثنا عشر
 رستقاً بيادرة مائتان واربعة واربعون بيدراً للحنطة الف
 وسبعمائة كر الشعير سبعة الاف ومائتا كر الورق مائتا
 الف وخمسون الف درهم ٥ طسوج بابل وخطرنية ،
 والرساتيق ستة عشر بيادرة ثلثمائة وثمانية وسبعون

¹ B. مائة.

² الف se trouve en B seulement.

بيدرًا الورق ثلثمائة الف وخمسون الف درهم¹ طسوج
 الفلوجة العليا ، ورساتيقة خمسة عشر بيادره مائتان
 واربعون بيدراً للحنطة الف وخمسون ومائة كر الشعير
 خمسمائة كر الورق سبعون الف درهم طسوج الفلوجة
 السفلى ، ورساتيقة ستة بيادره اثنان وسبعون بيدراً
 للحنطة الف كر الشعير ثلاثة الاف كر الورق مائتان وثمانون
 الف درهم طسوج النهريين ، ورساتيقة ثلثة بيادره
 احد وثمانون بيدراً للحنطة ثلثمائة كر الشعير اربعمائة
 كر الورق خمس وسبعون الف درهم طسوج عين القمر ،
 ورساتيقة ثلثة بيادره اربعة عشر بيدراً للحنطة ثلثمائة كر
 الشعير اربعمائة كر الورق احد وخمسون الف درهم
 طسوج الجثة والبداة ، ورساتيقة ثمانية بيادره احد
 وسبعون بيدراً للحنطة الف ومائتا كر الشعير الف وستمائة
 كر الورق مائة الف وخمسون الف درهم طسوج سوراء
 وبربسيا ، ورساتيقة عشر بيادره مائتان وخمسة وستون
 بيدراً للحنطة سبعمائة كر الشعير والارز القان واربعمائة
 كر الورق مائة الف درهم طسوج باروسما ونهر الملك ،
 الرساتيقة عشرة بيادره ستمائة واربعة وستون بيدراً

¹ On lit dans les deux copies, à la suite de ces chiffres : كذا « conforme à l'original. » كان في النسخة

للخنة الف وخمسة كرا الشعير اربعة الاف وخمسة
 كرا الورق مائتان وخمسون الف درهم ۞ السنين والوقوف ،
 ضياع جمعت من طساسيج وتقدير العشر منها من الخنة
 خمسمائة كرا ومن الشعير خمسة الاف وخمسمائة كرا ومن
 الورق مائتان وخمسون الف درهم ۞ طسوج فرات بادقلى ،
 ورسايقه عشر بيادرة مائتان واحد وسبعون بيدراً
 للحنة الفا كرا الشعير والارز الفان وخمسمائة كرا الورق
 تسعمائة الف درهم ۞ طسوج السيلكون ، وفيه الخورنق
 وطيزن اباد ، بيادرة اربعة وثلثون بيدراً للحنة الف كرا
 الشعير الف وخمسمائة كرا الورق مائة الف واربعون الف
 درهم ۞ طسوج رومستان وهرمرجرد ، للحنة خمسمائة
 كرا الشعير خمسمائة كرا الورق عشرة الاف درهم ۞ طسوج
 نستر ۞ ورسايقه سبعة بيادرة مائة وثلثة وستون بيدراً
 للحنة الف ومائتان وخمسون كرا الشعير والارز¹ الفا كرا
 الورق ثلثمائة الف درهم ۞ ابيغار جميعه من عدّة
 طساسيج وتقديره من الورق مائتا الف وثمانمائة واربعون
 درهماً ويجبى² لبيت المال ۞ سقى دجلة والفرات ۞ كورة

¹ Ce mot est omis dans B.

² ويجبى dans la copie B.

كسكرو نهر الصلّة ورقّة والريان ، كان يرتفع من خراجها
وسائر ابواب مالها من الورق سبعون الف الف درهم ومن
الحنطة ثلاثة الاف كر ومن الشعير والارز عشرون الف كر في
الجانب الشرقي ، طسوج بزر كسابور ، رساتيقه تسعة بيادره
مائتا وستون بيدراً للحنطة الفان وخسمائة كر الشعير
الفان ومائتا كر الورق ثلثمائة الف درهم في طسوج
الراذان ، رساتيقه تسعة عشر بيادره ثلثمائة واثنان
بيدراً للحنطة اربعة الاف وثمانمائة كر الورق مائة الف
وعشرون الف درهم في طسوج نهر بوق ، للحنطة مائتا كر
الشعير الف كر الورق مائة الف درهم في طسوج كلواذى
ونهر بين ، رساتيقه ثلاثة بيادره اربعة وثلثون بيدراً
الحنطة الف وستمائة كر الشعير الف وخسمائة كر الورق
ثلثمائة الف وثلثون الف درهم في طسوج جازر والمدينة
العتيقة في رساتيقه سبعة بيادره مائة وستة عشر بيدراً
الحنطة الف كر الشعير الف وسبعمائة كر الورق مائتا
الف وخمسون الف درهم في طسوج جلولاء وجلولاء ،
رساتيقه خمس بيادره ستة وستون بيدراً للحنطة الف
كر الشعير الف كر الورق مائة الف درهم في طسوج
الدهسين ، رساتيقه اربعة بيادره مائتان وثلثون بيدراً

للحنطة سبعمائة كر الشعير الف وثلاثمائة كر الورق اربعون
 الف درهم ۞ طسوج الدسكرة ، رساتيقة سبعة بيادرة
 اربعة واربعون بيدراً للحنطة الف كر الشعير الف كر الورق
 سبعون الف درهم ۞ طسوج براز الروذ ، رساتيقة ستة
 بيادزة ستة وعشرون بيدراً للحنطة ثلاثة الان كر الشعير
 الف الف الف الف وعشرون الف درهم ۞ طسوج
 البندنجين ، رساتيقة خمسة بيادرة اربعة وخمسون بيدراً
 للحنطة ستمائة كر الشعير خمسائة كر الورق مائة الف
 درهم ۞ طسوج النهروانات ، رساتيقة احد وعشرون
 بيادرة ثلاثمائة وثمانون بيدراً ۞ النهروان الاعلى ، مى
 للحنطة الفان وسبعمائة كرومى الشعير الف وثمانمائة كر
ومى الورق ثلاثمائة الف وخمسون الف درهم ، النهروان
 الاوسط ، للحنطة الف كر الشعير خسائة كر الورق مائة
 الف درهم ، النهروان الاسفل ، للحنطة الف كر الشعير
 الف ومائتا كر الورق مائة الف وخمسون الف درهم ۞
 طسوج بادريا وباكسايا ، رساتيقة سبعة للحنطة اربعة الان
 وسبعمائة كر الشعير خسة الان كر الورق ثلاثمائة الف
 وثلثون الف درهم ۞ كورة استان شاد فيروز وهى حلوان
 ووظيفة حلوان مع الكاتاركة والاكراد مى الورق الف الف

وثمانمائة الف درهم ، واما جبائة السواد في القديم فانه
جَبِيّ لقباد الملك ابن فيروز مائة الف وخمسون الف الف
 مثقال ، وامر عمر بن الخطاب رحمه الله ان يمسح السواد وطوله
 من المدينة¹ الى عبادان وذلك مائة وخمسة وعشرون
 فرسخًا وعرضه من عقبة حلوان الى العذيب وذلك خمسة
 وثمانون فرسخًا فبلغت جربانه ستة وثلاثين الف جريب ،
 فوضع على كل جريب حنطة اربعة دراهم وعلى كل جريب
 شعير درهمين وعلى جريب النخل ثمانية دراهم وعلى جريب
 الكروم والرطب ستة دراهم وختم على خمس مائة الف
 انسان للجريبة على الطبقات ، نجبي عمر السواد مائة الف
 الف وعشرين الف الف درهم ، وجبائة الحجاج بن يوسف
 ثمانية عشر الف الف ليس فيها مائة الف الف وذلك
 لعسفه وخرقه وظلمه واسلفهم الف الف فحصل له ستة
 عشر الف الف درهم ومنع اهل السواد من ذبح البقر
 ليكثر للحرت والزراعة فقال الشاعر ،

﴿ شكونا اليه خراب العراق فحرم جهلاً حوم البقر ﴾

وكانت الفرس قسطن على الجبل واذربيجان والرى وهدان
 والماهين وطبرستان ونهاوند وقومس ومانشيدان
 ومهرجانقدق وحلوان ثلاثين الف الف درهم ﴿ والذى

¹ A et B العلت.

وظف على ابي العباس عبد الله بن طاهر بن الحسين رجه
الله من خراج خراسان والاعمال المضمومة اليه سنة
احدى واثننتين عشرة ومائتين السرى عشرة الان الف
درهم قومس الفا الف ومائة الف وسبعون الف درهم
جرجان عشرة الان الف ومائة وسبعون الفا وثمانمائة
درهم كرمان خمسة الان الف درهم ، ولها من المدن بافت
ودهستان وموقان وكرمان مائة وثمانون فرسخا في مثلها ،
وكانت تجبى للاكاسرة سنين الف الف درهم ، سكستان
بعد المنكسر من خراج فراوان والرخج في بلاد الداور
وزابلستان وهي تغور طخارستان ستة الان الف وسبعمائة
الف وستة وسبعون الف درهم ، الطبيين مائة الف وثلاثة
عشر الفا وثمانمائة وثمانون درهماً ، قوهستان سبعمائة
الف وسبعة وثمانون الفا وثمانون درهماً ، نيسابور ولها
قهنندز اربعة الان الف ومائة الف وثمانية الان وسبعمائة
درهم ، طوس سبعمائة الف واربعون الفا وثمانمائة وستون
درهماً ، ابيورد سبعمائة الف درهم ، سرخس ثلثمائة الف
وسبعة الان واربعمائة واربعون درهماً ، مرو الشاهجان
ولها قهنندز الف الف ومائة الف وسبعة واربعون الف
درهم ، مرو الروذ اربعمائة الف وعشرون الفا واربعمائة
درهم ، الطالقان احد وعشرون الفا واربعمائة درهم ،

غرجستان¹ مائة الف درهم ومنى الغنم الفاشاة ، فادغيس
 مائة الف واربعة وعشرون درهم ، هراة واستواة واسفيدنج
 الف الف ومائة الف وتسعة وخمسون الفا ، بوشنك
 خمسمائة الف درهم وتسعة وخمسون الف درهم وثلاثمائة
 وخمسون درهماً ، كورة طخارستان مائة الف وستة الاف
 درهم ، الكوركان مائة الف واربعة وخمسون الف درهم ، حلم
 اثنا عشر الف درهم وثلاثمائة درهم ، الختلان وسعت جرة
 وجبالها مائة الف وثلاثة وتسعون الفاً وثلاثمائة درهم
 فنروغس اربعة الاف درهم ، ترمنا الف درهم ، الدور
 وسنجان اثنا عشر الفاً وستمائة درهم ، انديشاران عشرة
 الاف درهم ، الباميان خمسة الاف درهم ، شرمكان وحومرس
 واسفيجاب مائة الف وستة الاف وخمسمائة درهم ، الترمذ
 سبعة واربعون الفاً ومائة درهم ، السغدان ثلاثة الاف
 وخمسمائة درهم ۱۵ سعيان اربعة الاف درهم ، خان عشرة
 الاف درهم ، الميدجان الف درهم ، احزون عشرة الاف
 درهم ، الطيب عشرون الف درهم ، بهام عشرون الف
 درهم ، الصغانيان ثمانية واربعون الف درهم وخمسمائة
 درهم ، باسارا سبعة الاف وثلاثمائة درهم ، الزاغرسن الف
 درهم ، العدان والرمان اثنا عشر الفاً وثلاث عشرة دابة ،

¹ Les deux copies portent عربستان.

كابل الف وخمس مائة درهم ، ومن الفدية الفار رأس
 قيمته ستمائة الف درهم ، وكابل من ثعور طخارستان ولها
 من المدن واذان وخواش وخشك وخبرين ، وبكابل عود
 ونارجيل وزعفران واهليلج لانها متاخمة للهند ، بُست
 تسعون الف درهم ، كش مائة الف واحد عشر الفاً
 وخمس مائة درهم ، النيم خمسة الان درهم ، البا دكين¹
 سنة الان ومائتا درهم ، رشتان وجاوان تسعة الان درهم ،
الزوبان الفان ومائتان وعشرون درهماً ، اقت ثمانية واربعون
 الف درهم ، خوارزم وكات اربع مائة الف وسبعة وثمانون
 الفاً خوارزمية ، امل مائتا الف وثلاثة وتسعون الفاً
 واربعمائة درهم ، ما وراء النهر ، بخارا ولها قهندز الف
 الف ومائة الف وتسعة² وثمانون الفاً ومائتان طاهرية ،
الصعد وسائر كور عمل نوح بن اسد ثلثمائة الف وستة
 وعشرون الفاً واربع مائة درهم منها على فرغانة مائتان
 وثمانون الفاً مجدية وعلى مدائن الترك ستة واربعون الفاً
 واربع مائة درهم خوارزمية وسيسية من الكرايبس الغلاظ³
 الف ومائة وسبعة وثمانون ثوباً ومن القدوز وصفائح
 الحديد الف وثلثمائة قطعة (نصفيين) فالجميع الف الف

¹ الباك كين A.

² وبسبعة B.

³ A ajoute le mot الكند حدد.

درهم واثنان وسبعون الف درهم مجدية منها على الصغد
 وسمرقند ومعدن الملح (بكسر الميم) وكش ونسف والنيم
 وغيرها من كور الصغد الف الف وتسعة وثمانون الف
 درهم مجدية والغان سيسية¹ وعلى الشاش ومعدن
 الفضة ستمائة الف وسبعة الاف ومائة درهم ، مخندة مائة
 الف درهم سيسية مجمع خراج خراسان وما ضم الى ابي
 العباس عبد الله بن طاهر من الكور والاعمال اربعة واربعون
 الف الف وثمان مائة الف وستة واربعون الف درهم
 ومن الدواب ثلث عشرة..... دابة ومن الغنم الفا شاهة
 ومن السبي الف رأس واثنا عشر رأساً. ومن القدور وصفائح
الحديد الف وثلثمائة نصفين ٥ القاب ملوك خراسان
 والمشرق ملك نيسابور ماهوية ملك سرخس زادوية ملك
 اندخود بهمن ملك نسا ابن ان ملك امل انساب امل
 شاه ملك مرو الروذ كيلان ملك اسغزار مرابيدة ملك
 كابل كابل شاه ملك الترمذ ترمذ شاه ملك الباميان
 سائد باميان ملك الصغد اخشك ملك فرغانة اخشدن²
 ملك الرونساريان الزيرسان ملك الكوركان كوركانان ملك
 خوارزم خوارزم شاه ملك الختل حسين ختلان خداه
 ملك بخارا خداه ملك اشروشنه افشين ملك سمرقند

¹ Ou مسببة , d'après une autre leçon à la marge de A.

² B. اخشدن.

طرخون ملك سكستان رتبيل ملك الرخ والداور والنيم ذو
النعنة ملك وردانه وردان شاه ملك هراة وبوشنك
وبادغيس اران ملك كشد مدون ملك جرجان صول
ملك ما وراء النهر كوسانشاه ، ملوك الترك هبلوب
خاقان جمععه خاقان وسابه خاقان ومانوس خاقان وفيروز
خاقان ، ملوك الترك الصغار طرخان ونيزك وحورتكين
ورمرون وغورك وشهراب

كورة الاهواز ، كورة سوق الاهواز كورة السوس كورة تسنر
كورة جندي سابور كورة رام هرمز وايدج وعسكر مكرم
وكورة نهر تيرى وكورة سرق وكورة منادر الكبرى ومنادر
الصغرى ورستاق سرق وهو دورق وسنبيل ورستاق باسيان
ويقال ان تسنر رستاق من جندي سابور وايدج ليست
بكورة وانما هي من رام هرمز ، وعدد كور الاهواز سبع ،
كورة جندي سابور كورة سوق الاهواز كورة منادر كورة
نهر تيرى كورة رام هرمز كورة سرق كورة السوس ، وكان
خراج الاهواز ثلثين الف درهم وخراج فارس ثلثين
الف الف درهم ، وكانت الفرس تقسط على الاهواز خمسين
الف الف درهم وتقسط على كور فارس اربعين الف الف
مقال ، وكان عمران بن موسى البرمكي ضمن السند على ان
يحمل منها بعد كل نفقة الف الف درهم ، وكان جبي

لكسرى ابرويز من خراج مملكته في سنة ثمان عشرة من ملكه اربعة الاف الف مثقال وعشرون الف الف مثقال يكون ذلك بوزن الدرهم سبع مائة الف الف وخمسة وتسعين الف الف ، ثم بلغت جبائة مملكته ستمائة الف الف مثقال ⑤

كور الجبل ، ماسبذان مهرجانقدق الدينور نهماوند همدان قم ، وخراج الدينور ثلثة الاف الف وثمانمائة الف درهم ، ويقال ان قم من كورة اصبهان وانما افردت ايام هرون وكذلك الكرج ، وكانت الفرس قسطت على الجبل واذربيجان والرى وهدان والماهيم وطبرستان ونهماوند وقومس ومهرجانقدق وحلوان ثلثمائة الف الف درهم ⑤ كور اصبهان وهي ثمانون فرسخًا في ثمانين فرسخًا وهي سبعة عشر رستاقًا في كل رستاق منها ثلثمائة وخمس وستون قرية سوى الحبسة¹ وهي واسعة الارض كثيرة العمارة وخراجها سبعة الاف الف درهم وخراج الرى عشرة الاف الف درهم ويقال ان رستاق اصبهان عشرون سوى رستاق قم فانها كانت من اصبهان

(ملك الارض)

كان افريدون قسم الارض بين بنيه الثلثة فلك سم على

¹ الحبسة B ، الحبسة A

المغرب فملوك الروم والصغد من ولده وملك طوج وهو
طوس على المشرق فملوك الترك والصين من ولده.....¹
وقال شاعرهم

وقهنا ملكننا في دهرنا ۞ قسمة اللحم على ظهر الوصم
فجعلنا الشام والروم الى ۞ مغرب الشمس لغطريف سلم
ولطوج جعل الترك له ۞ ببلاد الشرق يحويها آين عم
ولايران جعلنا عنوة ۞ فارس الملك وفزنا بالنعمر

القاب ملوك الارض ، ملك العراق الذي تسميه العامة
كسرى وهو شاهنشاه ، ملك الروم الذي تسميه العامة
قيصر باسيلي ، ملك الترك والتبت والخزر كلهم اسمه خاقان ،
ملك الصين بعبور² وهاؤلاء ولد افريدون خلا ملك
الخزج خنخويه ، ملك الهند الاكبر بلهرا اى ملك الملوك
ومن ملوك الهند جابة وملك الطافن وملك للجزر وغانة
ورهمى وملك قامرون ، ملك الزاج الفيخت ملك النوبة
كامل ملك للخبشة النجاشى ملك جزائر البحر الشرق
المهراج ملك الصقالبة قباد ۞

الملوك الذين اسماءهم شاهنشاه ، بزرك كوسان شاه
جيلان شاه اردشيران شاه وهى الموصول مسونشاه وهى
ميسان بزرك ايران شاه ، اذربيجان شاه سكستان شاه

¹ Lacune dans les deux copies.

² B présente la forme plus usitée فغفور.

هرو شاه کرمان شاه بدسوارحوا شاه سمداد شاه وهی
 الیمن بارمان شاه کارس شاه فرحان شاه امرکانشاه
 سایبانشاه مسکردان شاه بخراسان.....
 اللان شاه براسکان شاه مکران شاه بالسند ، موردان شاه
 بالترک ، هندوان شاه بالهند ، کابلان شاه بکابل ، شیران
 شاه دعان شاه منعاد شاه بالسند ، بلاسجان شاه.....
 داوران شاه ببلاد الداورلحسان شاه قشمیران شاه
 مکردان شاه کذاب شاه¹ ۱۰

قال ابو القاسم..... ابن خردادبه نبداً بالمشرق وهو ربع
 المملكة ونبداً بذكر خراسان، وكان² تحت يده اصهبدها
 قادوسقان اربعة مزارية الى كل مرزبان ربع خراسان ربع الى
 مرزبان مرو الشاهجان وعمالها وربع الى مرزبان بلخ
 وخراسان وربع الى مرزبان هراة وبوشنك وفادغيس
 وسكستان وربع الى مرزبان ما وراء النهر ۱۰ ذكر الطريق
 من مدينة السلام الى اقصى بلاد خراسان ۱۰ من بغداد
 الى نهر وان اربعة فراعج ثم الى بارما اربعة فراعج الدسكرة
 ثمانية فراعج ثم الى حلوان سبعة فراعج ثم الى خانقين

¹ Tout ce passage est particulièrement altéré dans les deux copies.

² Abréviation pour *حيثين* *alors*; ce mot est omis dans B.

سبعة فراج ثم الى قصر شيرين سنة فراج ، فمن اراد
شهرزور سار من قصر شيرين الى ديركدان في فرسخين ومن
ديركدان الى شهرزور ثمانية عشر فرسخًا ومن قصر شيرين
الى حلوان خمسة فراج ومن حلوان الى ماروستان اربعة
فراج ثم الى مرج القلعة سنة فراج ثم الى قصر يزيد
اربعة فراج ثم الى الزبيدية ستة فراج ثم الى خشكار
ثلاثة فراج ثم الى قصر معرو اربعة فراج ثم الى قرماسين
ثلاثة فراج..... مياسرة وانت تريد طريق خراسان
ثم الى الدكان سبعة فراج فمن اراد نهاوند واصبهان
اخذ من الدكان على اليمين الى مادران ثم الى نهاوند
وهي احد كور الجبل ثم خدار سبعة فراج ومن الدكان
الى قصر اللصوص سبعة فراج ثم الى حداد ستة فراج
ثم الى قرية العسل ثلاثة فراج ثم الى همدان خمسة فراج
ومن همدان الى درنوا خمسة فراج ثم الى بوزجرد خمسة
فراج ثم الى ارزنة اربعة فراج ثم الى هرزة اربعة فراج ثم
الى الاساورة اربعة فراج ثم الى يوسه وروده ثلاثة فراج
ثم الى داود اباد اربعة فراج ثم الى سوسنيز ثلاثة فراج
ثم الى ساوة خمسة فراج ثم الى مسكويه تسعة فراج ثم
الى قسطانة ثمانية فراج ثم الى الري سبعة فراج ومن
الري الى قزوين ذات اليبسار سبعة وعشرون فرسخًا ومن

قروين الى ابهر اثنا عشر فرسخًا ومن ابهر الى زجان خمسة عشر فرسخًا ومن الرى الى مصقل اباد اربعة فرسخًا ثم الى كاست ستة فرسخًا ثم الى فرخدين ثمانية فراسخ ثم الى الخوار سنة فراسخ ثم الى قصر الملح سبعة فراسخ ثم الى رأس الكلب سبعة فراسخ ثم الى سمنان ثمانية فراسخ ثم الى جزين ثم الى قومس ثمانية فراسخ ، من الرى الى قومس سبعون فرسخًا ومن قومس الى الحداذة سبعة فراسخ ثم الى حدس سبعة فراسخ ثم الى ميجل اثنا عشر فرسخًا ثم الى هم كند سبعة فراسخ ثم الى اسد اباد سبعة فراسخ ثم الى بهمن اباد ستة فراسخ ثم الى خسروجرد ستة فراسخ ثم الى نسك¹ دره خمسة فراسخ ثم الى نيسابور خمسة فراسخ ، من بغداد الى نيسابور ثلثمائة وخمسة فراسخ ولها من المدن زام وباخرز وجوين وبيهق ، ثم الى الغيبس اربعة فراسخ ثم الى الجوزق اربعة فراسخ ثم الى طوس خمسة فراسخ ثم الى بيوقان خمسة فراسخ ثم الى مردوزان ستة فراسخ ثم الى اركينه ثمانية فراسخ ثم الى سرخس ستة فراسخ ثم الى قصر التجار ثلثة فراسخ ثم الى استر جمال خمسة فراسخ ثم الى بليستانة ستة فراسخ ثم الى دندانقان ستة فراسخ ثم

¹ Ce mot est répété deux fois dans A, et la seconde fois on lit نسكهندر.

الى نيرجرد خمسة فرسخ ثم الى مرو الشاهجان خمسة فرسخ
ولها قهندز¹ ، فذلك ثلثمائة واحد وسبعون فرسخًا
ومن الحدادة الى سرخس ثلثمائة فرسخ وخمسة واربعون
فرسخًا ، ومن مرو طروقات الى الشاش وبلاد الترك وحوالي
بلخ وطخارستان ، فاما طريق الشاش والترك فن مرو الى
كشماهن خمسة فرسخ ثم الى ديوب سبعة فرسخ ثم الى
المنصو سنة فرسخ ثم الى الاحسا ثمانية فرسخ ثم الى بئر
عمر ثلاثة فرسخ ثم الى امل سنة فرسخ ، فن مرو الى امل
سنة وثلثون فرسخًا ومن امل الى شط نهر بلخ فرسخ ويعبر
الى قرين فرسخ ثم الى حصن جعفر مغارة سنة فرسخ ،
ومن هنا الى بيكند سنة فرسخ ومنها الى رباط بخارا فرسخان
ثم الى ماسلس فرسخ ونصف ثم الى سرع ولها قهندز
اربعة فرسخ ثم الى كورسغن سنة فرسخ ، فن امل الى
بخارا تسعة عشر فرسخًا ، ولبخارا من المدائن كرمينية
وطواويس ووردانة وبيكند مدينة التجار وقرين من بخارا ،
فن بخارا الى سمرقند سبعة وثلثون فرسخًا وما يلي الجنوب
من هذا الموضع جبال الصين ، والى كرمينية اربعة فرسخ
ثم الى الدبوسية خمسة فرسخ ثم الى ارتيخن خمسة
فرسخ ثم الى رزمان خمسة فرسخ ثم الى قصر علقمة خمسة

¹ وبها تنتهى B

فراخ ثم الى سمرقند فرسخان ، ولسمرقند قهندز ولها من المدن الدبوسية وكشانية وارتبخن وهي كاش ونسف وهي نخشب ومجنده من سمرقند فن بخارا الى سمرقند سبعة ¹ وثلاثون فرسخًا ثم الى باركت اربعة فراخ ثم الى جسر بنى مغازة اربعة فراخ ثم من الشاش الى معدن الفضة سبعة فراخ ثم الى ارموزة خمسة فراخ ، فن سمرقند الى الشاش اثنان واربعون فرسخًا وزامين معروف وطريقين الى الشاش والترك والى فرغانة وطريق الشاش وزامين الى خلوم مغازة سبعة فراخ ثم الى نهر ترك الشاش تسعة فراخ ، ويعبر الى نهر ترك اربعة فراخ ثم يعبر الى بومكت ثلثة فراخ ثم الى الشاش فرسخان ثم الى باب الحديد ميلان ثم الى كالف فرسخان ثم الى غرکوی ستة فراخ ثم الى اسفيجاب مغازة اربعة فراخ ، فن الشاش الى اسفيجاب ثلثة عشر فرسخًا ومن اسفيجاب الى ساوات اربعة فراخ ثم الى مدوحكت خمسة فراخ ثم الى سماح اربعة فراخ ثم الى نارجاج اربعة فراخ ثم الى مرلى على النهر ستة فراخ ونارجاج جبل فيقال ان حوله الف عين تجرى الى المشرق يسمى اركوب اى الماء المقلوب ضده ثم يعبر الى

¹ A porte تسعة ; mais la leçon adoptée ici d'après B est confirmée par tous les itinéraires.

خونكت خمسة فراح ثم الى اطران ثلاثة فراح ثم الى
 كونكت¹ سبعة فراح ، من اسفيجاب الى اطران ستة
 وعشرون فرسخًا ومن اسفيجاب الى موضع كيبك مسيرة
 ثمانين فرسخًا ويحمل فيه الطعام ومن اطران الى برسحايا
 السفلى ثلاثة فراح ثم الى قصر بأس وهي حرمية يشتون
 بها الخرجة ثم الى كول سوت اربعة فراح ثم الى جبل
 سوت ثم الى كولا ب قرية غنّاء اربعة فراح ثم الى ابركي
 قرية غنّاء اربعة فراح ثم الى اسيرة اربعة فراح ثم الى
 نونكت قرية عظيمة ثمانية فراح ثم الى اخوجران اربعة
 فراح ثم الى جول اربعة فراح ثم الى منازل سبعة فراح
 ثم الى مدينة خاقان الترك اربعة فراح ثم الى نواكت
 اربعة فراح ثم الى كمارثمانية فراح ثم الى بوشجان
 الاعلى وهو حدّ الصين خمسة عشر فرسخًا ٥ الطريق من
 زامين الى فرغانة من زامين الى ساباط فرسخان ثم الى
 اشروسنة تسعة فراح من سمرقند الى اشروسنة ستة
 وعشرون فرسخًا ومن ساباط الى علوك ستة فراح ثم الى
 خجندة اربعة فراح ثم الى ترمقان سبعة فراح ثم الى
مدينة باب ثلاثة فراح ثم الى فرغانة اربعة فراح ، من
 سمرقند الى فرغانة ثلاثة وخمسون فرسخًا ، وفرغانة بناها

¹ B lit كركت.

انوشروان ونقل اليها من كل بيت قوماً وسمّاها ازهر خانة
اي من كل بيت ، وخبندة من فرغانة ومن فرغانة الى
مدينة قبا عشرة فرائح. ثم الى مدينة اوس¹ عشرة فرائح
ثم الى يوزكند مدينة حورتكين سبعة فرائح ثم الى العقبة
مسيرة يوم ثم الى اطاس مسيرة يوم ثم الى برسخان
مسيرة ستة ايام لا قرى فيها واطاس هذه مدينة مبنية
على عقبة بين التبت وفرغانة والتبت وسط المشرق ومن
برسخان الاعلى الى مدينة خاتان التغرغز مسيرة ثلاثة اشهر
في قرى كبار وحصون واهلها اترك منهم مجوس تحلّ النار
ومنهم زنادقة والملك في مدينة عظيمة لها اثنا عشر باباً
من حديد واهلها زنادقة وعن يسارها كيماك وامامه
الصين على ثلثمائة فرسخ ٥٠ ومَلِك التغرغز له خيمة من
ذهب على اعلى قصره تسع مائة رجل يجلسون فيها تُرى
من خمسة فرائح ، واما ملك كيماك ففي خيام سبع على
الكلاء وبين موضعه وبين اطران مسيرة احد وثمانين
يوماً في مغارة ، وبلاد الاتراك التغرغز اوسع بلاد الترك
حدها الصين والتبت والخزج والكيماك والغز والجغ
والبجناك والتركش وازكش وخفاش وحوجب ونهر مسك
والخزج وهو من جانب هذا النهر واما مسية فارات فان

¹ Cette station n'est indiquée que dans la copie B seulement.

فيها مسلحةً للمسلمين ومسلحةً للترك الخرجية وجميع
مدائن الترك ست عشرة مدينة ^١ الطريق من مرو
الشاهجان الى طخارستان ، من مرو الى قاب ^١ سبعة فراج
ثم الى مهدي اباد ستة فراج ثم الى مجد اباد سبعة
فراج ثم الى القريتين خمسة فراج ثم الى اسد اباد على
النهر ستة فراج ثم الى قصر الاحنف على النهر اربعة
فراج ثم الى مرو (ال) رود خمسة فراج ثم الى برشك على
النهر خمسة فراج ثم الى الاسراب ستة فراج ثم الى
كنجا اباد ستة فراج ثم الى الطالقان ستة فراج ثم الى
كشتجاب خمسة فراج ثم الى ارغين اربعة فراج ثم الى
قصر حوط ^٢ خمسة فراج ثم الى قاريان خمسة فراج ثم الى
القاع من عمل الكوركان تسعة فراج ثم الى سرفان ^٣ من عمل
الكوركان تسعة فراج ثم الى السدرة من بلخ ستة فراج
ثم الى الوشكوك خمسة فراج ثم الى العوز اربعة فراج ثم
الى بلخ ثلاثة فراج ، فذلك من مرو الى بلخ مائة وستة
وعشرون فرسخًا ، ثم من بلخ الى سارخور خمسة فراج ثم
الى شط جيكون سبعة فراج فذات اليمين كورة ختل

^١ En B on trouve قار.

^٢ B. قصر حومد.

^٣ B. سرفان.

ونهر الضرعام وذات اليسار خوارزم ، ومووا اسمها نيد
وهي جانبان على نهر بلخ وامل ووزم وجبال الطالقان
والقريات والنجد والكوركان واقاصى قرى بلخ ونهر بلخ الى
الترمذ والنهر يضرب سورها على حجر ۞ طريق الصغانيان ،
من الترمذ الى صريم خان ستة فراعج ثم الى خان زنجي
ستة فراعج ثم الى برتخت سبعة فراعج ثم الى الصغانيان
خسة فراعج¹ ثم الى بريدنا ثلاثة فراعج ثم الى هداآران
سبعة فراعج وبينهما واد عرضه ثلاثة فراعج او فرسخان اقل
او اكثر ، ومن هداآران الى بار سكون ثمانية فراعج ثم الى
سوامان خسة فراعج ثم الى واشجرد اربعة فراعج ثم الى
الراست اربعة ايام والراست اقصى خراسان على ذلك الوجه
وهي بين جبليين كان منه مدخل الترك للغارة فغلق
الفصل بن يحيى بن خالد بن برمك هناك بابا ۞ الطريق
من بلخ الى طخارستان العليا من بلخ الى ولاى خسة فراعج
ثم الى مدينة خلم خسة فراعج ثم الى مدينة نهار ستة
فراعج ثم الى اركابوك خسة فراعج ثم الى قارصغام سبعة
فراعج وبقرها قرى بسطام بن سورة بن مساور ۞
سكك طريق المشرق ۞

من سرمى رأى الى الدسكرة اثنتا عشرة سكة من بغداد

¹ A omet ici quelques mots; ces deux dernières étapes ne s'y lisent pas.

الى الدسكرة عشر سلك ثم الى مصير اباد تسعة سلك
 ثم الى قرماسين ست سلك ثم الى جندان عشر سلك ثم
 الى همدان ثلث سلك ثم الى مشكويه احدى وعشرون
 سكة ثم الى الري احدى عشرة سكة ثم الى قومس ثلث
 وعشرون سكة ثم الى نيسابور تسع عشرة سكة ١٥

الطريق الى الكور الجبلية والاهواز وفارس،

من حلوان الى شهرزور تسع سلك ومن حلوان الى
 السيروان سبع سلك ومن السيروان الى الصميرة اربع
 سلك ومن همدان الى قم سبع واربعون سكة ومن السورقاء
 الى قم ثلث سلك ومن قم الى اصبهان ست عشرة سكة
 ومن فادران الى نهاوند ثلث سلك ومن مدينة السلام الى
 واسط خمس وعشرون سكة وفيما بين واسط وحدّ الاهواز
 عشرون سكة ثم الى النويندجان تسع عشرة سكة ثم
 الى شيراز اثنتا عشرة سكة ثم الى اصطخر خمس سلك ،
 ووظيفة شهرزور والصامغان ودراباذ الف الف درهم
 وسبعمائة الف وخمسون الف درهم ، وخراج ماسبذان
 ومهرجان نقد ثلثة الاف وخمسمائة الف درهم وخراج
 قم الف الف درهم ١٥ الطريق من سوق الاهواز الى فارس ، من
 سوق الاهواز الى ازم ستة فراعج ومنها الى غبدين خمسة
 فراعج ثم الى الرط ستة فراعج ثم الى محاصة وضيعة

وقنطرة طويلة على وادى الملح ثم الى الدهلزان ستة فراعج
ثم الى الرّاجان خمسة فراعج وفيها قنطرة كسروية طولها
اكثر من ثلثمائة ذراع بالمجارة على وادى الرّاجان ، ومن
الراجان الى دستجرد خمسة فراعج ثم الى سدى ستة
فراعج وفيها عقبة الفيل ثم الى جارخان ستة فراعج ثم
الى الزرجونة اربعة فراعج ثم الى النويندجان خمسة فراعج
ثم الى الكرخان خمسة فراعج فيها شعب بوان فيه شجر
للوز والریتون والفواكه النابتة في العخر ومن الكرخان الى
الحرارة سبعة فراعج وشيراز من كور اردشير خرة ورساتيقها
جور ومبيد وجو والصيكان والبندجان والكرخان والخوار
رستانق وكيز وكروز وابدره وسبدال وتوج وكران وسيدين
وسيلان وكوان والرنجان وكلم فيروز ، ومن سوق الاهواز
في الماء الى دورق ثمانية عشر فرسخًا وعلى الظهر اربعة
وعشرون فرسخًا ؛ كورة سابور مدينتها ورساتيقها
النواندجان والخست والكيمارج وكازرون وجره وغنديوان
ودستبارين والهندكان والدرجريد وسولاف والثوبدان
والميدان وماهان والراسخان والشاهجان ومرزفادين والساورون
ودزلجان والسله مصر¹ وانوران وخاكان السفلى وخاكان
العليا وتبزمردان وكيست ؛ كورة اصطخر مدينتها

¹ Leçon douteuse : B porte مور السله.

ورساتيقها اسم المدينة البيضاء وبهران واسان وايرج
ومانيس وجيرو قبر حلقونة والبركان والمياوان والكلسالسان
والعدار ١٥ ومن شيراز الى مدينة فسا ودراجرد ثلثون
فرسخًا ومن مدينة فسا الى دراجرد ثمانية عشر فرسخًا ،
رساتيقي دراجرد ، دراجرد وكرم وجهرم وسكان والاكرد
والابديان وجويم ومرج وتارم وطبستان ، كورة الرّاجان ،
باس وشهر واسلمان والملجان وبزرك ومن شيراز الى مدينة
جور عشرون فرسخًا ومنها الى البيضاء سبعة فراسخ ومن
النوبندجان الى شيراز ثلثة وعشرون فرسخًا وبين شيراز
وسابور عشرون فرسخًا ومن شيراز الى مدينة اصطخر ثمانية
فراسخ ١٥ رم الاكرد بفارس وتفسير الرموم بحال الاكرد
وهي اربعة رموم منها رم للحسين بن جيلويه ويسمى
المياجان من شيراز على اربعة عشر فرسخًا ، ورم القسم بن
شهريار يسمى الكوريان على خمسين فرسخًا ، ورم اردمراي
حواماة من شيراز على ستة وعشرين فرسخًا ، ورم الحسين
بن صالح يسمى الريزان من شيراز على سبعة فراسخ ، وفارس
مائة وخمسون فرسخًا في مثل ذلك ، وكور فارس خمس كور
كورة اصطخر وسابور وارذشير خرة ودراجرد وفسا
والرّاجان ١٥ الطريق من اصطخر الى السيرجان مدينة
كرمان ، من اصطخر الى خضر سبعة فراسخ ثم الى الكيرة

خمسة فراعخ ثم الى ارسينجان سبعة فراعخ ثم الى الاستف
 اربعة فراعخ ثم الى شاهك الكبرى ستة فراعخ ثم الى قرية
 الملح تسعة فراعخ ثم الى موريانة ثمانية فراعخ ثم الى
 اروان ثلاثة فراعخ ثم (الى) ¹ المرصان وهو اخر عمل فارس
 فمن شيراز الى هذا الموضع احد وسبعون فرسخًا ومن
 المرصان الى الرود ثلاثة فراعخ ثم الى قلمان فرسخان ثم الى
 السيرجان مدينة كرمان ينزلها السلطان احد عشر
 فرسخًا ، فمن اخر عمل فارس الى السيرجان ستة عشر
 فرسخًا ، وكرمان من المدن القفص والمازن والمراح
 والبلوص وجيرفت وهي اعظم مدن كرمان غير ان
 السلطان ينزل بالسيرجان الطريق الى سكستان ، من
 جيرفت الى اليم عشرون فرسخًا ثم الى برماسير سبعة
 فراعخ ثم الى العمل رأس المغازة اربعة فراعخ والمغازة سبعون
 فرسخًا الى سكستان ، ولسكستان من المدن زالق وكركوبه
 وهيسوم وزارنج وبست وماسورد والقريتين وبها مربوط فرس
 رستم والرخ وبلاد الداور ونهرها الهندمند وكان كيقاوس
 في الزمان الاول ملك رستم الشديد على سكستان ، ومن
 العمل الى طابران من عمل كرمان احد واربعون فرسخًا
 ومن الطابران الى باسور مدينة الجرون اربعة عشر فرسخًا

¹ Ce mot est omis dans les deux copies.

ثم الى قرية يحيى بن عمرو عشرة فرائح ثم الى همدان عشرة فرائح ثم الى مدن عشرة فرائح ثم الى موسار تسعة فرائح ثم الى درك مأمونة تسعة فرائح ثم الى كير عشرة فرائح ثم (الى) مقاطعة البلوص عشرون فرسخاً ثم الى الجبل المالح ستة فرائح ثم الى الحبل تسعة فرائح ثم الى قلمان ستة فرائح ثم الى سراى خلف اربعة فرائح ثم الى فيروز ثلاثة فرائح ثم الى الكفسر على طريق قندابيل عشرون فرسخاً مفازةً ثم الى سراى دارا عشرة فرائح ثم الى الحسيبة عشرة فرائح ثم الى قصدان عشرة فرائح ، فمن قصدان الى الجور اربعون فرسخاً ثم الى قرية سليمان بن سميع ثمانية وعشرون فرسخاً وقرية سليمان هي فرضة جانب خراسان لمن يريد السند والهند ، فمن اول جبل كرمان الى المنصورة ثمانون فرسخاً والطريق على بلاد الرط وهم حفاظ الطريق ومن زانج مدينة سكستان الى الملتان مسيرة شهرين وسُميت الملتان فرج بيت الذهب لان محمد بن القاسم عامل الحجج اصاب بها اربعين بهار ذهب والبهار ثلثمائة وثلثة وثلثون مناً والمن رطلان في بيت فسميت فرج بيت الذهب والفرج الثعبر ٥

بلاد السند ، القيرونية ومكران¹ والمنند والقندهار

¹ Les deux copies portent كرمان.

وقصران والنوقان وقنداويل وقنزبون وارماويل وقنبلي
 وسهبان وسدوسان والديبل وراسك والدور ووندان
 والمولتان وسندان والمندل والسلمان وسيرسب والكرج
 ورومله وكولي وقنوج وبروح ۛ بلاد البهلويين ، الرى
 اصبهان همدان الدينور نهاوند ومهرجانقدق وماسبذان
 وقزوين وبينها وبين الرى سبعة وعشرون فرسخًا وهي ثغر
 الديلم وبها مدينة موسى ومدينة المبارك¹ وزنجان
 وبينها وبين ابهر خمسة عشر فرسخًا وقيل ان بين ابهر
 وزنجان اثنا عشر فرسخًا والسن والطيلسان والديلم وخراج
 قزوين وزنجان على التقريب ۛ

الطريق من الاهواز الى اصبهان ، من ايذج الى جوداردان
 ثلاثة فراسخ ثم الى ارستاجرد اربعة فراسخ ثم الى سفيد
 دشت ستة فراسخ ثم الى تومن خمسة فراسخ ثم الى تنوجرد
 ستة فراسخ ثم الى الرباط سبعة فراسخ ثم الى خانذان
 سبعة فراسخ ومن خانذان الى اصبهان سبعة فراسخ ۛ
 الطريق من فارس الى اصبهان ، من فارس الى كام فيروز خمسة
 فراسخ ثم الى كورة خمسة فراسخ ثم الى كاب اربعة فراسخ ثم
 الى سمارز خمسة فراسخ ثم الى شباه خمسة فراسخ ثم الى
 المورداة سبعة فراسخ ثم الى كنز المرجان سبعة فراسخ ثم

¹ Les deux copies portent المنازل.

الى خان الابرار ثم الى اصبهان ۞ الطريق من اصبهان الى
 الرى ، من اليمهودية الى برخوار ثلثة فراح ثم الى رباط در
 سبعة فراح ثم الى انباز خمسة فراح ثم الى اصفار ستة
 فراح ثم الى الدمار اربعة فراح ثم الى اباد خمسة فراح
 ثم الى بروز خمسة فراح ثم الى قم¹ ستة فراح ثم الى
 خواص خمسة فراح ثم الى المقطعة خمسة فراح ثم الى
 قارم تسعة فراح ثم الى الدير سبعة فراح ثم الى دار
 سبعة فراح ثم الى الرى سبعة فراح ۞ الطريق من بغداد
 الى البصرة ، من بغداد الى المدائن ثم الى دير العاقول
 ثم الى جرجرايا ثم الى جبّل ثم الى فم الصلح ثم الى
 واسط ثم الى الفاروث ثم الى دير العمّال ثم الى اللوانيت
 ثم تسير في البطّاح ثم الى نهر ابي الاسد ثم في دجلة
 العوراء ثم في نهر معقل ثم قصر البصرة ۞ الطريق من
 سرّ من رأى الى واسط على البريد ، من سرّ من رأى الى
 عكبرى تسع سكك ومنها الى بغداد ست سكك ومنها الى
 المدائن ثلث سكك ثم الى دير العاقول اربع سكك ثم الى
 جرجرايا ثمانى سكك ثم الى جبّل خمس سكك ثم الى
 واسط ثمانى سكك ۞ الطريق من البصرة الى عمان على
 الساحل ، من البصرة الى عبّادان ثم الى الحذرية ثم الى

¹ A lit واهم.

عرجاء ثم الى الزابونة ثم الى المعز ثم الى عصاء ثم الى
 المغرس ثم الى حليجة ثم الى حسان ثم الى القرى ثم الى
 مسيلحة ثم الى حمض ثم الى حجرثم الى المقعبر ثم الى
 القطن ثم الى السبخة ثم الى عمان وهي صحار¹ والمسافة
 الى المشرق في البحر، من البصرة الى عبّادان اثنا عشر
 فرسخًا ثم الى الخشبات فرسخان ثم تصير في البحر فشطّه
 اليمين للعرب وشمطه اليسر للفرس وعرضه سبعون فرسخًا
 وفيه كسير وعوير جبلان وعمقه سبعون باعًا الى ثمانين
 باعًا ومن الخشبات الى مدينة البحرين في شطّ العرب
 سبعون فرسخًا واهلها لصوص يقطعون على المراكب ولا
 زرع لهم ولهم نخل وابل ومنها الى الدردور مائة وخمسون
 فرسخًا والى عمان خمسون فرسخًا ومن الشحر الى عدن مائة
 فرسخ وهي من المراء العظام ولا زرع ولا ضرع وبها العنبر
 والعود والمسك ومتاع السند والهند والصين والزنج
 والخبشة والبصرة وجدّة والقلزم ، ويخرج من هذا البحر
 الشرق الكلبير العنبر الجيد وفيه سمك طول السمكة مائة
 ذراع ومائتا ذراع يخاف منها على السفن فتتفر وتضرب
 الخشب على الخشب ، وفيه سمكة مقدار الذراع تطير
 وجهها كوجه البوم ، وفيه سمكة طولها عشرون ذراعًا في

¹ A ajoute ici un mot illisible دبا.

جوفها مثلها الى اربع سمكات ، وفيه سلاحف مستديرة
 الواحدة عشرون ذراعًا في بطنها الف بيضة ومن ظهورها
 الذبد للجيد وهي تلد وترضع ، وفيه سمك على خلقة
 للجمال تلد وترضع ، وفيه طير يبيض على وجه الماء ويفرخ
 ولا يخرج الى الارض ٥

الطريق من جانب فارس الى المشرق ، من الابلّة الى جزيرة
 خارك خمسون فرسخًا وهي فرسخ في فرسخ وبها زرع وتخل
 وكرم ومنها الى جزيرة لافت ثمانون فرسخًا وهي فرسخان في
 فرسخين وبها زرع وتخل ثم الى جزيرة اوال سبعة فراسخ
 وهي فرسخ في فرسخ بها زرع وتخل ثم الى جزيرة حين سبعة
 فراسخ وهي نصف فرسخ في مثله لا ساكن فيها ثم الى
 جزيرة كيس سبعة فراسخ وهي اربعة فراسخ في مثلها وفيها
 زرع وتخل وماشية وبها غوص اللؤلؤ الجيد ثم الى جزيرة
 ابن كاوان ثمانية عشر فرسخًا وهي ثلثة فراسخ في مثلها واهلها
 شراة اباضية ، ومن جزيرة كاوان الى ارموز سبعة فراسخ ثم
 الى نارمشيرة سبعة ايام وهي الحد بين فارس والسند ومن
 نارمشيرة الى الديدل ثمانية ايام ومن الديدل الى مهران
 نهر يصب في البحر فرسخان ، ومن السند بجى القسط
 والقنا والخيزران ومن مهران الى نكب¹ وهي اول ارض الهند

¹ Ce nom est illisible dans les deux copies.

مسيرة اربعة ايام وفي هذه الارض ينبت القنا في جبالها
والزرع في اوديتها واهلها عباديد لصوب ومنها على فرسخين
المبد لصوب ومنها الى كول فرسخان ومن كول الى سندان
ثمانية عشر فرسخًا وبها الساج والقنا ومن سندان الى ملي
مسيرة خمسة ايام وبها الفلفل والقنا ، وذكر البكريون ان
على كل عنقود من الفلفل ورقة لكنّه من المطر فاذا انقطع
المطر ارتفعت الورقة عنه واذا عاد عادت الورقة ، ومن ملي
الى بليين مسيرة يومين ثم الى اللجة العظيمة مسيرة
يومين ومن بليين تفرق الطريق في البحر فمن اخذ على
الساحل من ابين الى بانة مسيرة يومين وهي بلاد ارز
ومنها جلوه الى سرنديب ومن بانة الى السنجي وعسكان
مسيرة يومين فيها ارز ومنها الى كورا مصبّ مزيد ثلاثة
فراخج ومنها الى كيلكان واللوار وكنجة مسيرة يومين¹
وفيه حنطة وارز ويحمل اليها العود من مسيرة خمسة
عشر يومًا في ماء عذب من كامول وغيرها ومن سمندر الى
اورتسير اثنا عشر فرسخًا وهي مملكة عظيمة فيها فيل ودواب
وجواميس وامتنعة كثيرة ومن اورتسير الى اينه مسيرة
اربعة ايام وفيها فيلة ايضًا ومن حوبلين الى سرنديب
مسيرة يومين ، وسرنديب ثمانون فرسخًا في مثلها وبها

¹ Il y a ici une lacune de quelques mots.

للجبل الذى هبط عليه آدم عليه السلام وهو جبل ذاهب
 فى السماء يراه من فى المراكب من مسيرة عشرين يوماً اقل
 او أكثر، وذكرت البراهمة وهم عباد الهند ان على هذا
 الجبل اثر قدم آدم عليه السلام وانه خطاء للخطوة
 الاخرى فى الهند وهو منه على مسيرة يومين او ثلاثة وعلى
 هذا الجبل العود والفلفل والعود والافواه وعليه وحواليه
 الباقوت بالوانه كلها والاشباه كلها وفى واديه الماس وفيه
 دابة المسك ويقول اهل الهند ان اثر قدم آدم عليه
 السلام قدم واحدة مغموسة فى الحجر وان على هذا الجبل
 شبيهاً بالبرق ابدأ ودابة الزباد فى هذا الوادى ، وبسرنديب
 الفارجيل وبارضها السنبادج الذى به يعالج الجوهر وفى
 انهارها البلور وحولها فى البحر غوص اللؤلؤ، وبعد
 سرنديب جزيرة الرامى وبها الكركدنّ والبقم وعروقه دواء
 من السم القاتل قد جرّبه الجربون فى لدغة الافعى
 وجواميس لا اذنان لها ، وهذه الجزائر بها ناس عرارة فى
 غياض لا يفهم كلامهم وهو صغير يستوحشون من الناس
 طول الانسان اربعة اشبار للرجل ذكر صغير والمرأة فرج
 صغير شعور رؤسهم زغب احمر يتسلقون على الاشجار
 بايديهم وفى (ساحل) البحر ناس بيض يلحقون المراكب
 سباحةً والمراكب فى سرعة الريح يبيعون العنبر بالحديد

يحملونه بأفواههم ، وجزيرة فيها ناس سود معلقون يأكلون
الناس احياء ليشرحونهم تشریحًا ، وجبل طينه فضة
اذا اصابته النار..... وفي جبال الزنج حيات عظام
تبتلع الرجل والجاموس ومنها ما يبتلع الفيل وفيها شجر
الكافور طول الشجرة قامة انسان¹ اقل او اكثر يتقب اعلى
الشجرة فيسيل منها ماء الكافور ويؤخذ ما جرى ثم يتقب
اسفل من ذلك وسط الشجر فينسب منها قطع ثم تبطل
تلك الشجرة وتجف ، وفي هذه الجزيرة عجائب كثيرة
لا تحصى ، ومن اراد الصدين عدل من بلين وجعل
سرنديب عن يساره ومن جزيرة سرنديب الى جزيرة
ليكبالوس مسيرة عشرة ايام الى خمسة عشر يومًا واهلها
عراة طعامهم الموز والسك الطرى والنارجيل واموالهم
الحديد وهم يجالسون التجار ومن جزيرة ليكبالوس الى
جزيرة كله مسيرة ستة ايام وهي مملكة جابة الهند وفيها
معدن الرصاص القلعى ومنابت الخيزران ، وعن يسارها
جزيرة بالوس على مسيرة يومين واهلها يأكلون الناس وفيها
كافور جيد وموز ونارجيل وقصب سكر ، ومنها الى جزيرة
جابه وشهلاط ومهراج فرسخان وهي عظيمة ومكلها يلبس
حلة ذهب وقلنسوة ذهب ويعبد البودة ، وبها النارجيل

¹ B donne une leçon très-différente وأكثر انسان ويطل مائة انسان ;
elle a été adoptée par Kazwini.

والموز وقصب السكر والصندل والسنبل والقرنفل، وبجانبيها
 جُبيل في دورته نار تتقد مقدار مائة ذراع في مثلها وسكها
 قَيْدٌ رَمَحٌ وهي بالنهار دخان وبالليل نار، ثم على مسيرة
 خمسة عشر يومًا بلاد القطن وبين جابة وشهلاط
 قريب.....¹ وملوك الهند واهلها يجلبون الزنا
 ويحرمون الشراب غير ملك قار فانه يحرم الزنا والشراب
 وملك سرنديب يحمل اليه الخمر من العراق فيشربها،
 وملوك الهند ترغب في شراء الفيلة وتزيد في اثمانها
 الذهب الكثير وارفعها تسع اذرع الافيلة الاغراب فانها
 عشر اذرع واحدى عشرة ذراعًا، واعظم ملوك الهند
 بلهرا وتفسيره ملك الملوك ونقش خاتمه من وَدَّكَ لِأَمْرٍ
 وَلِي مَعَ انْقِضَائِهِ وبعده ملك الطافن وبعده (ملك) جابة
 وبعده ملك الجزر وله الدراهم الطاطرية وبعده عانة وبعده
 رهي وبينه وبين هولاء مسيرة سنة وذكروا ان له خمسين
 الف فيل وله الثياب القطنية والعود الهندى ثم بعده
 ملك تامرون تتصل مملكته بالصين وفي بلده الذهب
 الكثير وبلده الكركدن وهي دابة لها قرن واحد في الجبهة
 طوله ذراع وغلظه قبضتان فيه صورة من اول القرن الى
 آخره فاذا شق رأت الصورة بيضاء في سواد وهي صورة

¹ Le reste de la phrase manque dans l'une et l'autre copie. Au lieu de قطن, B porte العطر.

انسان او دابة او سمكة او طاؤوس او غيره من الطير
 فيتخذة اهل الصين مناطق المنطقة ما بين ثلثائة دينار
 الى ثلاثة الان دينار الى اربعة الاف دينار ، وهؤلاء الملوك
 كلهم مُخَرَّمون الآذان وملك الزاج يسمى المهراج وفي ملكه
 جزيرة يقال لها ذو طایل يُسمع فيها الدن والطبول الليل
 كآه والبحريون يقولون ان في بحرها خيلاً مثل خيلنا لها
 اعران تجرّها على الارض ، وللمهراج جبائة تبلغ كل يوم
 مائتي من ذهب يتخذ منها لبناً يطرح في الماء ويقول هذا
بيت مالى ، وجزيرة فيها قرود مثل الحمير الطريق الى
 الصين ، من مابط ذات اليسار جزيرة قيومة فيها العود
 الهندى والكافور ومنها الى قار مسيرة خمسة ايام وبقمار
 العود الهندى القارى وفيها الارز ومن قار الى الصنف على
 الساحل مسيرة ثلاثة ايام وفيها العود الصنغى وهو افضل
 من القارى لانه يغرق في الماء لجودته ، وفيها بقمر
 وجواميس..... ومن مدن الهند المشهورة سايل ومدرى
 وباروح والقندهار وكشمير..... من الصنف الى الوقين
 وهي اول مرافئ الصين مائة فرسخ في البر والبحر وفيها
 الحديد الصينى الجيد والغضار الصينى وفيها الارز ، ومن
اراد من الوقين وهو المرفئ الاكبر الى خانقوا مسيرة اربعة
 ايام في البحر ومسييرة عشرين يوماً في البر وفيها الفواكه

كلها والبقول والحنطة والشعير والارز وقصب السكر ومن
خانقوا الى جانقوا ثمانية ايام وفيها مثل ما في خانقوا
ومن جانقوا الى فانقوا مسيرة ستة ايام وفيها مثل ذلك
وكلل من مرافق الصين نهر عظيم تدخله السفن ويكون
فيه المد والجزر وقد روى في نهر فانقوا الوزين والبط
والدجاج ، وطول بلاد الصين على البحر من المايد الى
اخرها مسيرة شهرين ، وبالصين ثلثمائة مدينة عامرة
كلها مشهورة وحد الصين من البحر الى التبت والترک ،
وغرباء الهند في مشارق الصين في بلاد الوقواق كثيرة
الذهب حتى ان اهلها يتخذون سلاسل كلابهم واطواق
قرودهم من ذهب فيأتون بالقص المنسوجة بالذهب للبيع ،
وبالوقواق الابنوس الجيد في وسئل عبد الغفار (الشامي)
البحري¹ عن المد والجزر فذكر انه اما يكون في بحر فارس
على مطلع القمر وانه لا يكون في بحر الاعظم الا مرتين في
السنة مرة يمد في شهور الصيف شرقا بالشمال ستة اشهر
فاذا كان ذلك طما الماء في مشارق البحر كالصين وانحسر
عن مغارب البحر ومرة يمد في شهور الشتاء غربا بالجنوب
ستة اشهر فاذا كان ذلك طما الماء في مغارب البحر وليس

¹ On lit dans A وسبيل اسامر البحري. Ce même passage est entièrement illisible en B.

للصين آخر يُعرف وبارآء قانطوا جبال كثيرة وهي بلاد
السيلا بها الذهب الكثير ومن دخلها من المسلمين
استوطنها لطيبها ولا يُعلم ما بعدها ، والذي يجلب منها
العُريب والكمكان والمسك والعود والستور والسروج والغضار
والطيبح والدار الصينى ولخولنجان ، ومن الوقواق الذهب
والابنوس ومن الهند العود والكافور والجوزبوا والقرنفل
والفاغرة والكلبابة والنارجيل والثياب القطنية والمخملة
والفيلة ومن سرنديب الياقوت ألوانه كلها وأشباهه والماس
والدرّ والسنبادج الذى به يعالج الجواهر ومن ملو وسندان
الفلغل والبلور ومن كله الرصاص القلعي ومن ناحية الجنوب
البقم الدارى ومن السند القسط والقنا ولخيزران ، وطول
هذا البحر من القلزم الى الوقواق اربعة الان وخمسائة
فرسخ ، والذي يجئ من اليمن الوشى وسائر ثيابهم والعنبر
والورس وللمرور والهند سبعة اجناس السابكفورية¹
وفيهم اشرافهم وفيهم الملك تسجد لهم الاجناس كلها
ولا يسجدون لاحد ، والبراهمة لا يشربون الخمر والانبيذة ،
والكسرية يشربون ثلاثة اقداح فقط لا تزوجهم البراهمة
ويتزوجون فيهم ، والسودارية وهم اصحاب المزارع ، والميسرة

¹ B. الصابئية. Cette leçon est due, sans aucun doute, à un copiste.

وهم اصحاب الصناعات والمهّن ، والسندالية وهم اصحاب
 المهّن والحقوق وفي نسائهم الجمال ، والزنية وهم اصحاب
 لهو ومعارف ، ومثل الهند اثنتان واربعون ملة منهم من
 يتبّت للخالق عز وجل والرسد عليهم السلام ومنهم النافي
 للرسد ومنهم النافي لكل ذلك ، وفي الهند نوع سخرة تدرك
 بالرق ما ارادت ويشفون به السقيم ولهم الوهم والفكر
 ويحلّون ويعقدون ويبضرون وينفعون ولهم الاظهار
 والتخائيل التي يتكبر منها الريب ويدعون المطر والبرد¹
 وكانت للجوالى

بيعداد مائة الف وثلثين الف درهم وغللات الاسواق ودور

الضرب والارجاء الف الف وخمسمائة الف درهم ﴿

خبر المغرب ، والمغرب ربع المملكة وكان اصهبده على عهد

الفرس يسمى خربران اصهبده ﴿ الطريق من بغداد الى

المغرب ، من بغداد الى السنجلين اربعة فراسخ ثم الى

الانبار ثمانية فراسخ ثم الى الدرب سبعة فراسخ ثم الى هيت

اثنى عشر فرسخًا ثم الى الفاروسية سبعة فراسخ ثم الى

الادوسية سبعة فراسخ ثم الى الدارى ستة فراسخ ثم الى

النجمة ستة فراسخ ثم الى البهية اثنا عشر فرسخًا ثم الى

¹ Il y a ici une grande lacune , et ce n'est que par conjecture que nous avons rétabli ce dernier lambeau de texte jusqu'au paragraphe du Maghreb.

الغرضة في البرّسنة فراح ثم الى وادي السباع ستة فراح
ثم الى خليج (بنى جومة) خمسة فراح ثم الى جبال
قرقيسيا سبعة فراح ثم الى نهر سعيد ثمانية فراح ثم الى
الحرين اربعة عشر فرسخًا ثم الى المنزل احد وعشرون
فرسخًا ثم الى الرقة ثمانية فراح (والرقة بالرومية قالانيقوس)
والرقة وحران والرهاء وسميساط وسروج وحصن كيفا
والارض البيضاء وتلّ موزن والزواي والمازجان والرصافة
والريتنونة، وخراج الجزيرة اربعة الان الف دينار، قال
الاصبهاني عقد ديار مضر¹ مع الاغشار بتسعة الان الف
وخمسمائة الف دينار عند الغرات من قرقيسيا وهي الغرات
والخابور والرحبة والدالية وعانات والحديثة وهيت والانبار
وبيدر وماكسين والسميساط والسكر وعرلمان وطابان وبئر
العليا وبئر السفلى، وتسمى هذه مدن الخابور والمنازل
من الرقة الى دوسر ثم الى بالس وقد عبرت الغرات ثم الى
خسان ثم الى الناعورة ثم الى حلب ثم الى قنسرين،
وكورها معرة مغربين وكورة برجوان وكورة سرمين وجبار
العصب وكورة دلك وكورة رعبان وكورة حلب، والعواصم
كورة قورس كورة الجومة وكورة منج كورة انطاكية كورة
نيربين ولوبنا وبالس ورصافة هشام بن عبد الملك، وخراج

¹ A et B partout مصر ديار.

قنسرين والعواصم اربع مائة الف دينار، ومن قنسرين
الى شيرز ثم الى حماة ثم الى حص ، وهذه اقليم حص
اقليم شيرز اقليم انامية اقليم معرة النعمان اقليم صوران
اقليم الاطمين اقليم تلّ ميسرة اقليم لبنان اقليم السفرة
وخمسة اقليم التمر اقليم الغطاس اقليم النواة اقليم الرسين
اقليم دميين اقليم القسطل اقليم سلمية اقليم اضمونا¹ اقليم
الجوسية اقليم السودانية وتدمر والسواحل كورة كلاتا كورة
جبله كورة بلنياس كورة النظرون كورة مرقبة قاسرة
والسقى وحبية والحولة وعجلون وبارين وافيراما في الطريق
من حص ، من حص الى جوسية عشر فرسخاً ثم الى قارا
ثلثون ميلاً ثم الى النبك اثنا عشر ميلاً ثم الى القطيفة
عشرون ميلاً ثم الى دمشق اربعة وعشرون ميلاً، ودمشق
هي ارم ذات العماد وقالوا كانت قبل نوح عليه السلام ومن
جبل لبنان كان مبدأ سفينة نوح واستوت على الجودي
بقردى ولما كثر ولد نوح تركوا السراذيب للملك نمرود
ابن كوش وهو اول ملك كان في الارض على اليهود وهم
اصحاب التوربة وخراج حص ثلثمائة الف واربعون الف
دينار، قال الاصبهاني ما بلغ خراج حص قط اكثر من

¹ Cette ligne manque dans A, et tout ce qui suit, jusqu'à la fin du paragraphe, est défigurée et à peu près illisible dans les deux copies.

مائة الف وثمانين الف دينار ٥ كورة دمشق واقاليمها
سهل الغوطة اقليم سنير مدينة بعلبك البقاع اقليم لبنان
كورة جونية كورة اطرابلس كورة جبيل بيروت صيدا
البثنية كورة حوران كورة الجولان وظاهر البلقا وحوالي
الغور وكورة ماب وكورة جبال وكورة الشرا وبصرى وعمان
والجابية ٥ الطريق من دمشق ، من دمشق الى كسوة اثنا
عشر ميلاً ثم الى جاسم اربعة وعشرون ميلاً ثم الى فيق
اربعة وعشرون ميلاً ثم الى طبرية مدينة الاردن ستة
اميال ، وخراج دمشق اربعمائة الف دينار ونيف ، قال
الاصبهاني عدلها ابن المدبّر¹ فبلغ خراجها مع الاعشار
والجوالي مائة الف دينار واربعين الف دينار ٥ كورة الاردن ،
كورة طبرية كورة السامرة كورة بيسان كورة فحل كورة
حويم كورة نبلوس كورة جدر كورة ابل كورة سوسية
كورة صفورية كورة عكا كورة القدس كورة صور ٥ الطريق
من طبرية الى الحون عشرون ميلاً ثم الى قيسرية² عشرون
ميلاً ثم الى الرملة مدينة فلسطين اربعة وعشرون ميلاً ،
وخراج الاردن ثلثمائة الف وخمسون الف دينار ، قال لم
يبلغ خراج الاردن قط نصف هذا وكذلك خراج

¹ ابن المدثر . B.

² الى قلنسوة . B.

فلسطين، كورة فلسطين كورة ايليا وهى بيت المقدس
 دار مال داود وسليمان عليهما السلام، ومن بيت المقدس
 الى مسجد ابراهيم عليه السلام وقبره به ثلاثة عشر ميلاً،
 وكورة عمّاس وكورة اللد وكورة رملة وكورة بافا وكورة
 قيسارية وكورة سبسطية وكورة عسقلان وكورة غزة وكورة
 بيت جبرين ١٥ الطريق من رملة الى اردود اثنا عشر ميلاً
 والى غزة عشرون ميلاً ثم الى رفح ستة عشر ميلاً ثم الى
 العريش فى الرمل اربعة وعشرون ميلاً ثم الى الورداء
 ثمانية عشر ميلاً ثم الى الغربية عشرون ميلاً ثم الى الفرما
 اربعة وعشرون ميلاً فى رمل ثم الى جرجير ثلثون ميلاً
 ثم الى القاصرة اربعة وعشرون ميلاً¹ ثم الى مسجد
 قضاة ثمانية عشر ميلاً ثم الى بلبيس احد وعشرون
 ميلاً ثم الى فسطاط مدينة مصر اربعة وعشرون ميلاً،
 وكانت مصر منازل الفراغة وكان اسمها مقدونية والفسطاط
 موضع فسطاط عمرو بن العاص، وخراج فلسطين خمسمائة
 الف دينار ١٦

كور مصر، كورة منف ووسيم كورة دلاص كورة بوصير
 كورة الفيوم كورة اهناس كورة القيس كورة لحا كورة

¹ Le nom et la distance de cette station ne sont indiqués que dans B.

الاشمونيين كورة اسيوط كورة كهفا كورة البهنساء كورة
اجيم والدير كورة ابشايه كورة ارمونت كورة فقط والاقصير
كورة اسنى وراميت كورة اسوان كورة الاسكندرية والقلم
والطور وايلة كورة مصد والمليدس وقرطسا كورة خريتا
كورة سباس كورة سخا كورة نبده كورة الان كورة لوبيا
كورة الاوصية كورة طوه كورة منون السفلى كورة شنطون
كورة منون العليا كورة اتريب كورة عين شمس كورة قرسطا
كورة قمين كورة صان وابليل كورة البجوم كورة مغيرة
كورة احياء و دشنه والحون الغربى والحون الشرقى
والبحيرة اسفل الارض وبطن الريف والشرونة والصعيد
وتنيس ودمياط والغرما ودقهلة وبطيرة ونقيزة وبسيت
والمطرية وترنوط والبحر والبدارية البدقون والشراك
ومريوط وسمريه وبرنيل وانصيا وشطت ودبيق ۞

وطول مصر من الشجرتين والعريش الى اسوان وعرضها من

برقة الى ايلة وهى مسيرة شهر فى شهر ۞

الطريق من مصر الى المغرب ۞ من فسطاط الى ذات
الساحل اربعة وعشرون ميلاً ثم الى ترنوط اثنان وعشرون
ميلاً ثم الى الرافقة مع النيل اربعة وعشرون ميلاً ثم الى
قرسطا اربعة وعشرون ميلاً ثم الى كربون اربعون وعشرون
ميلاً ثم الى الاسكندرية اربعة وعشرون ميلاً ثم الى النوفية

عشرون ميلاً ثم الى ذات الحمام ثمانية عشر ميلاً ثم الى
جنت الروم اربعة وعشرون ميلاً ثم الى الطاحونة ثلثون
ميلاً ثم الى كنائس الحرير اربعة وعشرون ميلاً ثم الى جب
العويج وليس فيه الا ماء السماء ثلثون ميلاً ثم الى سكة
الحمام ثلثون ميلاً ثم الى قصر الشمس خمسة وعشرون
ميلاً ثم الى خربة القوم خمسة عشر ميلاً ثم الى خراب
ابى حلينة خمسة وثلثون ميلاً ثم الى جب عبد الله
ثلثون ميلاً ثم الى جناد الصغير ثلثون ميلاً ثم الى
خسة وثلثون ميلاً ثم الى وادى محيل خمسة وثلثون ميلاً
ثم الى جب حلان خمسة وثلثون ميلاً ثم الى المغار خمسة
وثلثون ميلاً ثم الى تكسنت خمسة وعشرون ميلاً ثم الى
الندامة ستة وعشرون ميلاً ثم الى البرقة ستة اميال ،
وبرقة مدينة في صحراء حراء كانها نَبَقَةٌ حسنة حولها
جبال بين الجبال وبين المدينة مقدار ستة اميال ٥
الطريق من برقة الى المغرب ، من برقة الى مابانة خمسة عشر
ميلاً ثم الى قصر العسل تسعة وعشرون ميلاً ثم الى اويران
اثنان عشر ميلاً ثم الى سلوق ثلثون ميلاً ثم الى برمنست
على الساحل اربعة وعشرون ميلاً ثم الى ماقيه على الساحل
عشرون ميلاً ثم الى اجدايية اربعة وعشرون ميلاً ثم الى
جزيرة عشرون ميلاً ثم الى سبخة منهوسا ثلثون ميلاً

ثم الى قصر العطش اربعة وثلثون ميلاً ثم الى اليهودية
على البحر اربعة وثلثون ميلاً ثم الى قبر العبادى اربعة
وثلثون ميلاً ثم الى سرب اربعة وثلثون ميلاً ثم الى
القريتين ثلاثة عشر ميلاً ثم الى قصور حسان ابن النعمان
الغساني صاحب الوليد بن عبد الملك ثلثون ميلاً ثم الى
المرصف اربعون ميلاً ثم الى تورغة اربعة وعشرون ميلاً
ثم الى رغوغا عشرون ميلاً ثم الى ورداسا ثمانية اميال ،
قال الشاعر

قد لقي البراز يوماً ساسا ۞ وساقه للحين الى ورداسا
ثم الى الحجتي اثنان وعشرون ميلاً ثم الى وادي الرمل
عشرون ميلاً ثم الى طرابلس اربعة وعشرون ميلاً ثم الى
سبرة اربعة وعشرون ميلاً ثم الى بئر الحمالين عشرون
ميلاً ثم الى قصر الرزق ثلثون ميلاً ثم الى نادرخت اربعة
وعشرون ميلاً..... ثم الى القيروان مدينة افريقية
وهي وسط المغرب اربعة وعشرون ميلاً ، والقيروان وسط
المغرب وكان اهل المغرب والقبط في مملكة الروم ۞ فن بغداد
الى مصر خمسمائة وسبعون فرسخاً فتكون الف ميل
وسبعمائة ميل وعشرة اميال ۞

وفي يدي ابن الاغلب القيروان واعلى نيل مصر والحيشة
والنوبة وكان صلح النوبة على اربعمائة رأس في السنة ،

وكان خراج مصر أيام فرعون ستة وتسعين الف الف دينار، وجباها عبد الله بن الحجاب أيام بني أمية الف الف دينار ومائة الف دينار وثلاثة وعشرين الف دينار وثمانمائة وسبعة وثلاثين دينارًا وحمل منها موسى بن عيسى بن علي في دولة بني العباس الف الف دينار ومائة الف دينار وثمانين الف دينار ١٥ ما في يدي ابن الاغلب، تابس وجلولاء وسبيطية مدينة جرجيس الملك وكان روميًا وبينها وبين القيروان سبعون ميلًا ودرأود وغدامس ومرماجانة وقفصة وقصطلية ومدينة الزاب وبنزرت وشلمبان وودان وظهر جبل وعران وتونس وبين افريقية وبينها مرحلتان على البغال واسم مدينة تونس قرطاجنة وهي على ساحل البحر يحيط بسورها احدى وعشرون الف ذراع وبين تونس وبين برّ الاندلس البحر الابيض وهو هناك ستة فراسخ ثم الى قرطبة مدينة الاندلس ستة أيام ١٦ وفي يدي الرستمي وهو ميمون بن عبد الوهاب آبن عبد الرحمن بن رستم الاباضي وهو من الفرس وسلم عليه بالخلافة هررة وشايف ومدينة تاهرت وما والاهاء وبين افريقية وبين تاهرت مسيرة شهر على الابل، ومدينة سبتة الى جانب الخضراء ومالك سبتة البان ١٧ وفي يدي صغير البربري المصمودي حلفاه الى وادي

الرمل ووادي الزيتون وقصر الاسود بن الهيثم الى اطرابلس
وما وراء ذلك الى بحر الاندلس ⑤

وفي يدي الخارج الصغرى مرغة وهي مدينة كبيرة كثيرة
الاهل وفيها معدن فضة مما يلي جنوب بلاد الحبشة
ومدينة تدعى دين ⑤

وفي يدي ابراهيم بن محمد البربري المعتزلي مدينة تدعى
الرزح تلى تاهرت ⑤

وفي يدي ولد ادريس بن ادريس بن عبد الله بن الحسن
الطالبي تلمسين ومن تاهرت اليها مسيرة خمسة وعشرين
يومًا عمران كله وطنجة وفاس وبها منزله ومن تاهرت اليها
مسيرة اربعة وعشرين يومًا وخلفها طنجة وخلف طنجة
السوس الادنى وهي من القيروان على الف ميل وخلف
السوس الادنى السوس الاقصى وبينهما مسيرة نيف وعشرين
يومًا ، وفي يديه ايضًا وليلة ومداكة وزلولة ومدينة
رفون وحجرة وحجيرة والحاجر وما جراجرا وفيكون والخضراء
وهي على البحر وعرض البحر عندها ستة فراسخ واوارس وما
يتصل ببلاد داعي بن داعي والسودان العراة الى ما حاذاه
من نواحي البحر.....¹] وجدت ارض الحبشة والسودان

¹ Tout ce passage entre crochets paraît une digression, ou, ce qui est plus vraisemblable, une note marginale ajoutée après coup dans le texte par un ancien copiste.

مسيرة سبع سنين ، فأرض مصر جزء واحد من ستين
جزءاً من الأرض كلها ووجدت الأرض كلها مسيرة خمسمائة
سنة هذا القول عاى الثلث منها عمران مسكون مأهول
والثلث برارى غير مسكونة والثلث بحور] وليس يسمّى
عليه بالخلافة وانما يقال له السلام عليك يا ابن رسول
الله ﷺ

وفي يدى الاموى وهو من ولد عبد الرحمن بن معوية بن
هشام بن عبد الملك بن مروان ما وراء البحر من بلاد
الاندلس وهي قرطبة وبينها وبين الساحل مسيرة خمسة
ليالٍ وبين ساحل قرطبة الى اربونه وهي آخر الاندلس مما
يلى فرجة الف ميل وطبيلة بها ينزل الملك ومن طبيلة
الى قرطبة عشرون ليلة ولانندلس اربعون مدينة منها
ماردة وسرقتته ولاردة وجربدة والبيضاء ، ويجاور
الاندلس فرجة وما وراءها من بلاد الشرك والاندلس
مسيرة شهر في مثله وهي خصبة كثيرة للخير والفواكه
ومما يلى الشمال والروم وفرجة من جبال الاندلس تلج
وفي آخر الوجه جبل فيه نار يتقد في حجارة وتراب لم
تطفأ قط ، وكان ملك الاندلس حين فتحت يقال له
لودريق من اهل اصبهان وباصبهان يسمّى اهل قرطبة
الاسبان ، ويسمّى على هذا الاموى السلام عليك يا ابن

للخلافة وذلك انهم لا يرون اسم الخلافة الا لمن ملك
الحرمين ١٥

اعراض البربر، هواره وزناته وضريسه ومغيله وورفجمه وهي
 من نفرة واوليطه و مطماطه و سنهاجه و وهرة وكتامه
 ولواته ومزاته ومديونه ومصموده و غارة وقلمه ووارقه
 واسه وبنى سخور واركنه وهي من زناته وبنى كاملان وبنى
 مصدران وبنى وانجن وبنى منهوسا، وكانت دار البربر
 فلسطين ومكلمهم جالوت فلما قتله داود عم جلت البربر
 الى المغرب حتى انتهوا الى لوبية ومراقية فتفرقت هناك
 فنزلت زناته ومغيله وضريسه للجبال ونزلت لواته ارض
 بركة وهي انطابلس وهي بالرومية خمس مدن فنزلت هواره
 مدينة اياس وهي اطرابلس وهي ثلث مدن بلغة الروم
 فجلت الروم الى صقلية جزيرة في البحر ثم انتشرت البربر
 الى السوس الادنى خلف طنجة وهي من مدينة قونية من
 موضع القيروان على الف ميل وخمسين ميلاً ثم رجع
 الافرنج والروم الى مدائنهم على صلح من البربر فكرهت
 نزول المدن فنزلوا للجبال والرمال فعاصت مدائن رومية
 حتى فتحت في الاسلام..... [ورميه¹ مرحاح

¹ Ici commence une nouvelle lacune qui se termine par les mots compris entre crochets; il ne m'a pas été possible de les rétablir, ignorant ce qui les précédait.

والصعالبه والارسما الى الاندلس] والذى يجئ من البحر
الغربي للخدم الصقليون وللخدم السودان والعلمان الروم
والجواري الاندلسيات وجلود البقر¹ والوبر ومن الطيب
المبيعة ومن العلك المصطكى ويخرج من هذا البحر من قعره
بقرب فرجة السيد وهو الذى تسميه العامة المرجان ،
واما البحر الذى خلف الصقالبة وعليه مدينة بوليه
فليس تجرى فيه سفينة ولا قارب ولا يجئ منه شئ² وكذلك
البحر الغربى الذى فيه جزائر السعادة² لا يركب فيه
ولا يجئ منه شئ² ﴿

الطريق من بغداد الى الرقة على الموصل ﴿ من بغداد الى
البردان اربعة فراسخ ثم الى عكبرا خمسة فراسخ ثم الى
باجميرا ثلثة فراسخ ثم الى القادسية سبعة فراسخ ثم الى
سر من رأى ثلثة فراسخ ثم الى الكرخ فرسخان ثم الى حيلنا
تسعة فراسخ ثم الى سوق قادسية خمسة فراسخ ثم الى نارما
خسة فراسخ ثم الى السن ونهر الزاب خمسة فراسخ ثم الى
الحديثة اثنا عشر فرسخا ثم الى بنى طيبان سبعة فراسخ
ثم الى موصل سبعة فراسخ ﴿

كورة الموصل تكريت فبازائها التوبة مدينة الخضز عليه

¹ Dans B, on lit plusieurs fois للخرز, au lieu de البقر que donne l'autre copie.

² A et B portent السفارة.

السلام ثم الطيزر والطيرهان والسّن والحلية ومرج جهينة
ونينوى مدينة يونس عليه السلام وباجلى ومارهدى
وباعذرا وحبتون ومايقلى وحرّة وبانعاس والمعلّة ورامين
والحنّانة وماحوى ومعلبا وتلّ سابور ودقوتا وخانيجار ،
وخراج الموصل اربعة الان الف درهم ، ومن الموصل الى
بلد سبعة فراح ثم الى باعينا سته فراح ثم الى برقيد
سنة فراح ثم الى اذمة سنة فراح ثم الى تلّ فراسة
خسة فراح ثم الى نصيبين اربعة فراح ونصيبين مدينة
ديار ربيعة ٥ كورة ديار ربيعة ، نصيبين ارزن رأس عين
ميفارقين ماردين باعينا بلد سنجار قردى وبازبدي
وطور عبيدين ، وخراج ديار ربيعة سبعة الان الف درهم
وسبعمائة الف درهم ، ومن نصيبين الى دارا خسة فراح
ثم الى كفر توتا سبعة فراح ثم الى رأس عين سبعة فراح
ثم الى الجارود خسة فراح ثم الى حصن مسلمة سنة فراح
ثم الى باجروان سبعة فراح ثم الى الرقة ثلثه فراح ،
الطريق من نصيبين الى ارزن ذات اليمين ، من نصيبين الى
دارا خسة فراح ثم الى كفر توتا سبعة فراح ثم الى قصر
بنى زناع سنة فراح ثم الى آمد وهى على دجلة سبعة
فراح ثم الى ميفارقين خسة فراح ثم الى ارزن سبعة
فراح ٥ الطريق من الرقة ذات اليسار ، من آمد الى

شمشاط سبعة فراح ثم الى تل حزم خمسة فراح ثم الى
جرنان ستة فراح ثم الى بامعدا خمسة فراح ثم الى جلاب
سبعة فراح ثم الى الرها اربعة فراح ثم الى حران اربعة
فراح ثم الى باحرا اربعة فراح ثم الى باجروان سبعة
فراح ثم الى الرقة ثلاثة فراح ⑤

الطريق من بلد الى سنجار ثم الى قرقيسيا ذات اليسار ،
من بلد الى تل اعفر خمسة فراح ثم الى سنجار سبعة
فراح ثم الى عين الجبال خمسة فراح ثم الى سكير العباس
تسعة فراح ثم الى الغدير خمسة فراح ثم الى ماسكين
سنة فراح ثم الى قرقيسيا..... وهذه كلها على للخابور
وعلى الغرات سبعة فراح ¹ ⑤ الطريق من الرقة الى الثغور
الشامية ، سلعوس كيسرم حصن منصور ملطية زبطرة
للحدث مرعش كح ، من الرقة الى عين الرومية سنة
فراح ثم الى تل عبدا سبعة فراح ثم الى سروج سبعة
فراح ثم الى المدينة سنة فراح ثم الى سميساط سبعة
فراح ثم الى حصن منصور سنة فراح ثم الى ملطية
عشرة فراح ثم الى زبطرة خمسة فراح ثم الى للحدث اربعة
فراح ثم الى مرعش خمسة فراح ومن ملطية الى كح اربعة

¹ Les mots سبعة فراح ont sans doute été déplacés par le copiste, car ils semblent indiquer la distance entre Maskin et Kar-kyçyah.

فراخ ثم الى عمق مرعش والعمق كل مرج حوله جبال ⑤
 الطريق من عين النمر الى بصرى ، منها الى الاحديبية ثم
 الى الجسر ثم الى الخليلط ثم الى سرا ثم الى الاجيفر ثم الى
 الغرية ثم الى بصرى ⑤ الطريق من الجزيرة الى الساحل ،
 من الرقة الى دوسر ثم الى راستن ثم الى جسر منج ثم
 الى حلب ثم الى الارباب ثم الى حيرثم الى انطاكية ثم
 الى اللاذقية ثم الى جبلة ثم الى اطرابلس ثم الى بيروت
 وصيدا¹ ثم الى صور ثم الى القدس ثم الى قيسارية ثم
 الى ارسوف ثم الى يافا ثم الى عسقلان ثم الى غزة ⑤
 الطريق من الرقة² على الرصافة ، من الرقة الى الرصافة
 اربعة وعشرون ميلاً ثم الى الزراعة اربعون ميلاً ثم الى
 القسطل ستة وثلاثون ميلاً ثم الى سلمية ثلثون ميلاً ثم
 الى حص اربعة وعشرون ميلاً ثم الى سمكين ثمانية عشر
 ميلاً ثم الى قارة اثنان وعشرون ميلاً ثم الى النيك اثنا
 عشر ميلاً ثم الى القطيعة عشرون ميلاً ثم الى دمشق
 اربعة وعشرون ميلاً ⑤ الطريق من حص الى دمشق على
 بعلبك ، وهو طريق البريد ، من حص الى حوسنة اربعة
 سلك ثم الى بعلبك ست سلك ثم الى دمشق تسع سلك ⑤

¹ Dans A, l'ordre de ces deux villes est interverti.

² Il faut ajouter ici دمشق الى دمشق ، bien que ces mots manquent dans les deux copies.

الطريق من الكوفة الى دمشق ، من الحيرة الى القطقانة
ثم الى الالبيض ثم الى الجوسى ثم الى الجمع ثم الى الخطي ثم
الى محنة ثم الى العلوى ثم الى الدواري ثم الى الساعدة
ثم الى البقيعة ثم الى الاعنك ثم (الى) اذرعان ثم الى
دمشق ٥ السكك من حلب الى الثغور الشامية ، من حلب
الى قنسرين سبع سكك ثم الى انطاكية اربع سكك ثم الى
اسكندرية اربع سكك ثم الى المصيصة سبع سكك وجيخان
يسقيها ومن المصيصة الى ادنة ثلث سكك وهى على سيجان
ومن ادنة الى طرسوس خمس سكك ٥

العواصم للثغور الشامية ، عين زربة الهارونية كنيسة
السوداء تل جبير درب السلامة ٥ الطريق الى خليج
القسطنطينية ، من طرسوس الى العكيك اثنا عشر ميلاً
ثم الى زهور..... ثم الى الجوزات اثنا عشر ميلاً ثم الى
الخربوت سبعة اميال ثم الى البدندون سبعة اميال ثم الى
معسكر الملك عشرة اميال على وجه لولوة والصفصان الى
هذا الموضع وقد قطعت الدرب ، ومن المعسكر الى وادى
الطرفا اثنا عشر ميلاً ثم الى منى عشرون ميلاً ثم الى نهر
هرقلة اثنا عشر ميلاً ثم الى السلمين ستة عشر ميلاً ثم
الى عيون برغوتا اثنا عشر ميلاً ثم الى نهر الاحساء ثمانية
عشر ميلاً ثم الى رضى نومة ثلاثة عشر ميلاً ثم الى العلمين

خمسة عشر ميلاً ثم الى اندوميانة عشرون ميلاً ثم الى وادى الحوت اثنا عشر ميلاً ثم الى عمورية اثنا عشر ميلاً ٥ طريق اخر من العليين الى قري نصر الاقريطشى خمسة عشر ميلاً ثم الى رأس بحيرة الماسلون عشرة اميال ثم الى السدّ عشرة اميال ثم الى حصن سيارة ثمانية عشر ميلاً ثم الى صعلى خمسة وعشرون ميلاً ثم الى عاقب عمورية ثلثون ميلاً ثم الى قري بنى الحارث¹ خمسة عشر ميلاً ثم الى صاعرى وهى عمورية ثلثون ميلاً ثم الى الفج اثنا عشر ميلاً، وكان المعتصم احدث انقرة وفتح عمورية، ثم الى قلامى الغابة خمسة عشر ميلاً ثم الى حصن اليهود اثنا عشر ميلاً ثم الى سندابرى خمسة عشر ميلاً ثم الى مرج مائة وثلثون ميلاً ثم الى حصن غروبلى خمسة عشر ميلاً ثم الى كفائس الملك ثلثة اميال ثم الى التلول خمسة وعشرون ميلاً ثم الى الاكوار خمسة عشر ميلاً ثم الى ملاجنة خمسة عشر ميلاً ثم الى اصطبل الملك خمسة اميال ثم الى حصن القبراء ثلثون ميلاً ثم الى الخليج اربعة وعشرون ميلاً، ونيقية بخدآء القبراء ومن نيقية تحمل الاتقال الى القسطنطينية وبينهما ثلثون ميلاً ٥ طريق اخر من البندندون الى الكروم ثم الى البعريّة ثم الى الكفائس

¹ بنى الحارث B

التي عن يمين كوكب ثم الى زندهة ثم الى بليسة ثم الى
مرج الاسقف ثم الى فلوغرى ثم الى قرية الاصنام ثم الى
وادى الريح ثم الى الصبة ثم الى عينوا ثم الى مجاصة ثم
الى قرية للجوز ثم الى القسطاسين ثم الى قرية البطريق ثم
الى مرج بامولية ثم الى ادنوس ، فنه طريق الى درولية
ومنه طريق اخر متياسر الى حصن بلومين ثم منه الى
خليج القسطنطينية والخليج هو البحر الذي يسمى بحر
نيطس يجيء من بحر الخزر وعرض فوهته هناك ستة اميال
يجرى جرياً حتى يمر بالقسطنطينية على ستين ميلاً من
مدخله فاذا صار الى موضع يدعى ابدوس صار بين
جبلين وضاق حتى صار عرضة غلوة سهم وبين ابدوس
وبين القسطنطينية مائة ميل في مستوى من الارض ، ومن
ابدوس عين مسلمة بن عبد الملك حيث حصن
القسطنطينية ويمر للخليج حتى يصير الى بحر الشام
وعرضه ايضاً عند مصبه غلوة سهم يكلم الرجل على
شطيه وعرض للخليج عندها اربعة اميال وهناك صخرة عليها
برج فيه سلسلة تمسك سفن المسلمين من دخول للخليج ،
وطول للخليج من بحر الخزر الى بحر الشام ثلثمائة وعشرون ميلاً
والسفن تكدر فيه من جزائر بحر الخزر وتلك النواحي
وتصعد فيه من بحر الشام الى القسطنطينية وعرض

للخليج عندها اربعة اميال ^{١٠} فاما سائر بلاد الروم فأولها
 من المغرب رومية وصقلية وهي جزيرة وكانت رومية دار
 ملكهم ونزلها من ملوكهم تسعة وعشرون ملكاً ونزل
 بعمورية منها ملكان وعمورية دون الخليج وبينها وبين
 القسطنطينية ستون ميلاً ثم ملك ايضاً برومية قسطنطين
 الاكبر ثم انتقل الى بزنطية وبنى سوراً وسماها قسطنطينية
 فهي دار ملكهم الى اليوم ، وذكروا ان للخليج ينطيف
 بالقسطنطينية من الوجهين مما يلي المشرق والشام
 وجانبها الغربي والجنوبي في البرّ وسك سورها الكبير احدى
 وعشرون ذراعاً وسك سورها الصغير مما يلي البحر خمس
 اذرع وبينها وبين البحر فرجة نحو من خمسة ولها في
 الجانب الجنوبي الى البرّ ابواب كثيرة منها باب الذهب
 وهو باب مُصَبَّب بالحديد مَمَّوَةٌ بالذهب ولها ابواب كثيرة
 نحو من مائة باب ، وذكر ان البطارقة والاتباع مع ملكهم
 في القسطنطينية وان خيلها اربعة الان ورجالتها اربعة
 وذكر مسلم اي مسلم المعروف بالحرمي ان اعمال الروم التي
 يوليها الملك عماله اربعة عشر عملاً منها خلف البحر ثلاثة
 اعمال اولها عمل طلاقا وهو بلد القسطنطينية وحده من
 المشرق للخليج من البحر الشامي الى السور المبنى ومن المغرب
 من بحر الخزر الى بحر الشام وطوله مسيرة اربعة ايام وهي

من القسطنطينية على مسيرة يومين ومن الجنوب في الشام
ومن الشام بلاد هذا العمل وهو عمل ترقية وحدّه من
المشرق السور ومن الجنوب على مقدونية ومن بلاد المغرب
بلاد برجان ومن الشمال بحر الخزر وطوله خمسة عشر يوماً
وعرضه مسيرة ثلاثة أيام، والعمل الثالث عمل مقدونية
ايضاً من المشرق وحدّه السور وهما يلي للجنوب بحر الشام
ومن المغرب بلاد الصقالبة ومن الشمال برجان.....
.....¹ وعرضه خمسة أيام وفيه ثلاثة حصون من دون الخليج
باحد عشر ميلاً عمل افلاجونية وفيه خمسة حصون، عمل
الانظاماطى وتفسيره الاذن والعين وفيه ثلاثة حصون
وعجورية وعمل الاسيق وفيه مدينة نيقية وعشرة حصون
وعمل الافسيس وفيه مدينة افسيس مدينة احباب الكهف
واربعة حصون ۛ فاما احباب الرقيم فكان الوثائق وجه
محمد بن موسى المنجم الى بلاد الروم لينظر الى احباب
الرقيم وكتب الى ملك الروم في توجيه نفقة عليهم،
قال ابو القاسم عبيد الله..... بن خردادبه حدثني محمد
ابن موسى ان صاحب الروم وجه معه من سار به الى قرّة
ثم سار اربع مراحل فاذا جبل قطر اسفله اقل من الف
ذراع وله سرب من وجه الارض ينفذ الى الموضع الذي

¹ Les copies présentent ici une lacune de quelques mots, avec la mention « conforme à l'original. » كذا في الاصل.

فيه اصحاب الرقيم ، قَالَ فبيها نصعد للجبل الى ذروته فاذا
بئر محفورة لها سَعَةٌ ينش الماء في قعرها ثم نزلنا الى باب
السرب فمشينا فيه ثلثمائة خطوة فصرنا الى الموضع الذي
اشرفنا عليه فاذا رواق في الجبل على اساطين منقورة وفيه
عدة ابيات منها بيت مرتفع العتبة مقدار قامة عليه
باب حجارة منقورة فيه الموتى ورجل موكل بحفظهم معه
خُصيان روقة يجيد عن ان يراهم احد ويفتشهم ويزعم
انه لا يأمن ان يصيب من الشمس ذلك اذ يريد التمويه
ليدوم كسبه بهم فقلت له دعنى انظر اليهم وانت برئ
فصعدت بشمعة غليظة مع غلام لى فنظرت اليهم في مسوح
تنعزل في اليد واذا اجسادهم مطلية بالصبر والمر والكافور
ليحفظها واذا جلودهم لاصقة بعضهم ثم انى امررت
يدى على صدر واحد منهم فوجدت خشونة شعرة
واحضرنا الموكل بهم طعامًا وسألنا الغدآء عنده فلما
ذقنا طعامه انكرنا انفسنا فانتهينا عنه وانما اراد ان يقتلنا
او يفحنا فيصح له ما يريد عند ملك الروم من انهم
اصحاب الرقيم فقلت له انما ظننا انك ترينا موتى يشبهون
الاحياء وليس هؤلاء كذلك ^{١٥} وعجل الناطلس وتفسيره
المشرق وهو اكبر اعمال الروم وفيه مدينة عمورية ومن
لحصون العليين وبرج الشحم وبرغوث ومشكنين وثلاثون

حصناً ١ وعمل خرسون على درب ¹ ملطية وفيه من
 الحصون خرشنة واربعة حصون ٢ وعمل القلات وفيه
 مدينة انقره وستة عشر حصناً ، يليه عمل الارساق وفيه
 من الحصون قلونية وستة عشر حصناً ٣ وعمل كلكية
 وحدة وفيه ستة حصون ٤ وعمل سلوقية ومن
 ناحية بحر الشام الى طرسوس والامس ويتولاه عامل
 الدروب وفيه من الحصون سلوقية وعشرة حصون وعمل
 القبادق ² وحدة جبال طرسوس وادنة والمصيصة فيه من
 الحصون قرّة وحضر وانطقوا والاحرب وذو الكلاء ³ واربعة
 عشر حصناً [ومن المطامير ماحوه وبلبيسة وبلدسة
 وقونية وملكونية وتواله ومارويا وسالمون] ٥ وخراج
 الروم مستأجر على مائتي مدى ثلثة (الان) دنانير في كل
 سنة والمدى ثلثة مكايك ويؤخذ عشر الغلات فيصير
 للجيش ويؤخذ من اليهود والمجوس دينار دينار في
 السنة ويؤخذ من كل بيت يوقد فيه نار في السنة درهم ،
 وثمار الروم تدرك في السهل والجبل في ايلول ، وديوانه
 مرسوم على مائة الف وعشرين الف رجل على كل عشرة

¹ بل د ب A et B.

² Cette leçon, qui est la vraie, se trouve en B seulement; A lit العتارق.

³ B وذو الخلاع; tout ce qui suit entre crochets est illisible dans les deux copies.

الان بطريق ومع كل بطريق طومرحان وكل طومرح على
 خمسة الان رجل ومع كل طومرح خمسة طومحارير وكل
 طومحار على الف رجل وعلى كل طومحار خمسة قامسة كل
 قومس على مائتي رجل ومع كل قومس خمسة مطرحة
 وكل مطرحة على مائة رجل ومع كل مطرحة عشرة دامرجين
 كل دامرج على عشرة رجل، والعطا يختلف اكثره اربعون
 رطل ذهب الى ستة وثلاثين الى اربعة وعشرين الى اثني
 عشر الى ستة اربال الى رطل، وأعطاء الجند ما بين ثمانية
 عشر ديناراً الى اثني عشر ديناراً هذا لهم في كل سنة وانما
 يعطون في كل ثلاث سنين عطاءً واحداً بما كان في اربع
 سنين وربما كان في اربع سنين وربما كان في خمس سنين
 وربما كان في ست سنين، واكبر البطارقة خليفة الملك
 ووزيرة ثم العتيط صاحب ديوان الفراج واللعمط صاحب
 عرض الكتب والحاجب وصاحب البريد ثم القاضي ثم
 صاحب الخرس جزائر الروم المشهورة قبرس ودورتها
 ستة عشر يوماً، وجزيرة اقريطش ودورتها خمسة عشر
 يوماً، وجزيرة الراهب وبها كانت تُحصى للخدم، وجزيرة
الغضة، وجزيرة صقلية ودورتها خمسة عشر يوماً صفة
 رومية، لها ثلاثة جوانب منها الشرق والجنوب والغربي في
 البحر والجانب الشمالي الى البر وطولها من الجانب الشرق

الى باب الغربى ثمانية وعشرون ميلاً ، ولها حائطان من
حجارة بينهما فضاء ستين ذراعاً وعرض السور الداخلى
اثنى عشرة ذراعاً وسمكه اثنان وسبعون ذراعاً وعرض
السور الخارج ثمانى اذرع وسمكه اثنان واربعون¹ ذراعاً ،
وفيما بين السورين نهر مغطى ببلاط نحاس طول بلاطه
سنة واربعون ذراعاً وبين باب الذهب وباب الملك اثنى
عشر ميلاً وسور مارّ من الباب الشرقى الى الباب الغربى
وثلاث اسطوانات وحنّيات الوسطى منها بعمد نحاس اصفر
رومى قصبه العمود وقاعدته ورأسه مفرغ منه وفيه
حوانيت التجار وسمك الاعمدة ثلثون ذراعاً وبين مقدم
الاعمدة والحوانيت نُهير من نحاس اصفر² من شرقيها الى
غربيها يجرى فيه اسباب من البحر وتجرى فيه السفن
يحملونها فتجىء السفينة بما فيها حتى تقف على حنوت
المشتري ، وفي داخل المدينة كنيسة بنيت على اسم بطرس
وبولس الخواريين وطول هذه الكنيسة ثلاثمائة ذراع وعرضها
مائتا ذراع وسمكها مائتا ذراع مبنية بقناطر من نحاس
اصفر وان كان نحاس مفرغة وسقف هذه الكنيسة وحيطنها
من نحاس اصفر رومى ، وبرومية الف ومائتا كنيسة

¹ وسبعون، leçon fautive.

² Les mots من نحاس اصفر ne sont pas à leur place, et il est évident qu'il y a encore ici une erreur du copiste.

واسواقها كلها مبلطة برخام ابيض وفيها اربعون الف
 حمام ، وفيها كنيسة تشبه بيت المقدس طولها ميل فيها
 مذبح يقرب عليه القربان (وهو) من زمرد اخضر طوله
 عشرون ذراعاً وعرضه ست اذرع حوله اثنا عشر مثلاً من
 ذهب كلّ تمثال ذراعان ونصف واعينها من ياقوت احمر
 تضئ منها الكنيسة ولهذه الكنيسة ثمانية وعشرون باباً من
 ذهب ابريز عظيم والف باب من نحاس اصفر مفرغ سوى
 ابواب الابنوس واصنان جيد للخشب المنقوش الذى لا يدري
 ما قيمته ، وحول سور رومية الف ومائتان وعشرون عموداً
 فيها رهبان ، قال عبد الله بن عمرو بن العاص عجائب
 الدنيا اربع ، مرآة كانت معلقة بمنازة الاسكندرية وكان
 الجالس تحتها يرى فيها من بالقسطنطينية وبينهما عرض
 البحر ، وفرس كان من نحاس بارض الاندلس قائلاً بكفه
 وباسطاً يده ان ليس خلفي مسلك فلا يبطأ تلك الارض
 احداً الا قتله النحل ، ومنازة من نحاس عليها راكب من
 نحاس بارض عاد فاذا كان في الاشهر الحرم هطل منها الماء
 فشرب الناس فسقوا وصبوا في الحياض فاذا انقضت الاشهر
 الحرم انقطع ذلك الماء ، وشجرة من نحاس عليها سودانية
 من نحاس بارض رومية فاذا كان اوان الزيتون صفرت
 السودانية التى من النحاس فتجىء كلّ سودانية من

الطيارات بثلاث زيتونات زيتونتان برجليها وزيتونة
 بمنقارها حتى تلقيه على تلك السودانية النحاس فيعصر
 اهل رومية ما يكفيهم لآدامهم وسرجهم لسنتهم الى
 قابل ٥

سكك طريق المغرب ، من سرم رأى الى حيلتا سبع
 سكك ثم الى السنّ عشر سكك ثم الى الحديثة تسعة
 سكك ثم الى بلد اربع سكك ثم الى اذمة تسعة سكك
 ثم الى نصيبين ست سكك ثم الى كفر توثا..... سكك
 ثم الى رأس عين عشر سكك ثم الى الرقة خمس عشرة
 سكة ثم الى النقيرة عشر سكك ثم الى منبج خمس سكك
 ثم الى حلب تسع سكك ثم الى قنسرين ثلث سكك ثم
 الى صور عشر سكك ثم الى حماة سكتان ثم الى حص اربع
 سكك ثم الى خرشنة اربع سكك ثم الى بعلبك ست سكك
 ثم الى دمشق تسع سكك ثم الى الحون اربع سكك ثم
 الى الرملة وهي قصبه فلسطين تسع سكك ثم الى الجفار
 سكة ثم الى الباروكية تسع عشرة سكة ، ومن الفسطاط
 الى الاسكندرية ثلث عشرة سكة ثم الى جبّ الرمل مما
 يلي بركة ثلثون سكة ، انقضى باب المغرب ٥

للحرب بلاد الشمال ربع المملكة ويسمى اصهبده اذربيجان

اصبهيد¹ اذربيجان والرّي ودينباوند وملكها يسمّى
دينباوند بن قارن وطبرستان والرويان وامل وساربه
وشالوس ودهستان وجيلان وبيلقان والطيلسان والخزر
واللان والصقالبة والابر ۱۵

الطريق الى اذربيجان وارمينية ، تعدل من خراسان من
سر سميرة الى الدينور خمسة فراح ومن الدينور الى رنجان
تسع وعشرون سكة ثم الى المراغة احدى عشرة سكة ثم
الى المياح سكتان ثم الى اردبيد احدى عشرة سكة ثم
الى ورثان وهي اخر عدل اذربيجان احدى عشرة سكة ،
المدن والرساتيقي في كور اذربيجان ، المراغة المياح اردبيد
ورثان سليبه برزة وسارخواست وتبريز ومرند والخوى
وكوسرة وموقان وبرزنج وجزرة مدينة ابرويز وارمية
(مدينة)² زردشت وسلماس والشيز وبها نار ادرخستنس وهي
عظيمة القدر عند الجوس كان اذا ملك الملك منهم زارها
من المدائن ماشئًا وياجروان ورستاق ارم ورستاق شيزه
ورستاق مبلهوج ۱۵ الطريق من الدينور الى برزند ، من
الدينور الى الجفارجان سبعة فراح ثم الى تلّ وان ستة
فراح ثم الى سيسر سبعة فراح ثم الى اندراب اربعة فراح

¹ وفي الحوار مسنه je ne puis lire.

² Ce mot manque dans les deux copies.

ثم الى البيلقان من ارمينية خمسة فراسخ ثم الى برزة ستة فراسخ ثم الى سارخواست ثمانية فراسخ ثم الى المراغة سبعة فراسخ ثم الى الخرقان احد عشر فرسخًا ثم الى تبريز تسعة فراسخ ثم الى مرند عشرة فراسخ ثم الى سراة عشرة فراسخ ثم الى البير خمسة فراسخ ثم الى كواسره عشرة فراسخ ثم الى موتان عشرة فراسخ ، ومن اردبيل الى خش ثمانية فراسخ ثم الى برزند ستة فراسخ وكانت برزند الى شادراسب وبه خندق الافشين الاول فرسخان ثم الى رهكذر فيه خندق الثالث فرسخان ثم الى البلد مدينة بابك فرسخ الطريق من برزند الى صحراء بلاسجان والى ورثان وهو اجر عمل اذربيجان اثنا عشر فرسخًا ومن المراغة الى جذرة ستة فراسخ ثم الى موسى اباد خمسة فراسخ ثم الى برزة اربعة فراسخ ثم الى جابروان ثمانية فراسخ ثم الى بهين اربعة فراسخ ثم الى ارمية مدينة زردشت اربعة عشر فرسخًا ثم الى سلماس في بحيرة ارمية ستة فراسخ ، وكان ابن الطوسي حين حمل اصحاب الجموع باذربيجان ركب من المراغة الى برزة ثم الى سيسر ثم الى شيز على اربعة فراسخ ، وخراج الدينور الف الف درهم ۱۵

الطريق من ارمينية ، من ورثان الى بردعة ثمان سكك ثم الى منصوره ارمينية اربع سكك ومن بردعة الى تغليس

عشر سلك والى باب الابواب خمس عشرة سكة ومنى بردعة الى ديبيل سبع سلك ومنى مرند الى دارى عشرة فرائح ثم الى نشوى عشرون فرسخاً ثم الى اردبيل عشرون فرسخاً ومنى ورثان الى قوبان ثلاثة فرائح ثم الى الشروان سبعة فرائح ثم الى بردعة ثلاثة فرائح ومنى البد الى بردعة ثلثون فرسخاً ⑤

ارمينية الاولى ،¹ السيسجان وارآن وبدليس وبردعة والبيلقان وفيله وشروان ، ارمينية الثانية ، خرزان صغديبل وباب فيروز والكر ، ارمينية الثالثة ، السفرجان ديبيل وسراج الطير وبرزند ونشوى ، ارمينية الرابعة ، شمشاط خلط تاليقلا ارجيش وياجفيس ، ومنى ارمينية ايضا حلدى والصنارية والبان وكسار والجار وقلعة الحرمان وحريران والشكى ⑤

فاما باب الابواب فانها افواه شعاب فى جبل القبقق وفيها حصون منها باب صول وباب اللان وباب السابران وباب الازقة وباب سلسجى وباب صاحب السرير وباب فيلان شاه وباب كاروان وباب طبرستانشاه وباب ابوارشاه وباب لبانشاه ، وبنى انوشيروان بن قباد مدينة سمندر خلف

¹ Tout ce passage sur l'Arménie est presque entièrement dénué de points diacritiques.

الباب وما وراءها في أيدي الخزر، وخراج أرمينية أربعة
الآن ألف درهم، [انقضى خبر الخزر] ¹ وبعد سمندر
ردم ياجوج وماجوج قال أبو القاسم حدثني سلام
الترجمان أن الواثق لما رأى في النوم أن السد الذي بناه
ذو القرنين بيننا وبين ياجوج وماجوج مفتوح وجهني
وقال عاينه وجئني بخبره وضم إليّ خمسين رجلاً ووصلني
بخمسة آلاف دينار وأعطاني ديني عشرة آلاف درهم وأمر
بإعطاء كل رجل ألف درهم ورزق سنة لكل رجل وأعطاني
مائتي بغل تحمل الزاد والماء فشحصنا من سرّ من رأى
وكتب الواثق إلى اتحق بن اسمعيل صاحب أرمينية وهو
بتغليس في أنغادنا وكتب لنا اتحق إلى صاحب السيرير
وكتب لنا صاحب السيرير إلى ملك الألبان وكتب لنا ملك
الألبان إلى فيلان شاه وكتب لنا فيلان شاه إلى طرخان ملك
الخزر فأقما عند ملك الخزر يوماً وليلاً حتى وجه معنا
بخمسة آلاف فسرنا من عنده سبعة وعشرين يوماً ثم
سرنا إلى أرض سوداء منتنة الرائحة وكنا قد تزودنا قبل
دخولنا ما حلا شمه خوفاً من الرائحة المكروهة فسرنا
فيها عشرة أيام ثم صرنا إلى مدن خراب فسرنا فيها
سبعة وعشرين يوماً فسألنا عن تلك المدن فخبّرنا أنها

¹ Ces trois mots sont certainement intervertis.

المدن التي كان ياجوج وماجوج ينتطرقونها ثم صرنا الى حصون بالقرب من للجبل الذي في السد في شعبة منه وفي تلك الحصون قوم يتكلمون بالعربية والفارسية مسلمون يقرأون القرآن لهم كتاتيب ومساجد فسألونا عن حالنا ومن اين اقبلنا فاخبرناهم انا رسل امير المؤمنين فاقبلوا يتعجبون ويقولون امير المؤمنين فنقول نعم فقالوا أشيخ هو ام شاب فقلنا شاب فتعجبوا ايضا وقالوا اين يكون قلنا بالعراق بمدينة يقال لها سر من رأى فقالوا ما سمعنا بهذا قط ، ثم سرنا الى جبل املس ليس عليه خضراء واذا جبل مقطوع بوادي عرضه مائة وخمسون ذراعاً واذا عضادتان مبنيتان مما يلي للجبل من جنبي الوادي عرض كل عضادة خمس وعشرون ذراعاً الظاهر منها عشر اذرع خارج الباب وكل ذلك بلين حديد مغيب في نحاس في سمك خمسين ذراعاً واذا دَرَوْنْد حديد طرفاه على العضادتين طوله مائة وعشرون ذراعاً قد ركب على العضادتين على كل واحد مقدار عشرة اذرع في عرض خمسة اذرع وفوق الدروند بناءً بذلك اللين الحديد والنحاس الى رأس للجبل وارتفاعه مد البصر وفوق ذلك شرفات حديداً في طرف كل شرفة قرنان يثنى كل واحدة الى صاحبنتها واذا باب حديد له مصراعان مغلقان عرض

كلّ مصراع خمسون ذراعًا في ثخن خمس اذرع وقائمها في دوّارة على قدر الدرّوند وعلى الباب قفل طوله سبع اذرع في غلظ باع في الاستدّارة وارتفاع القفل من الارض خمس وعشرون ذرعًا وفوق القفل بقدر خمس اذرع غلّق طوله اكثر من طول القفل وقفيزاه كلّ واحدة منها ذراعان وعلى الغلق مفتاح معلق طوله سبع ذراع ونصف وله اثنتا عشرة دنداكاة كلّ واحدة كأشدّ ما يكون من الحديد وبه معلق في السلسلة طولها ثمان اذرع في استدارة اربعة اشبار والحلقة التي فيها السلسلة مثل حلقة المنجنيق وارتفاع¹ عتبة الباب عشرة اذرع في بسط مائة ذراع سوى ما تحت العضادتين والظاهر خمس اذرع وهذا الذرع كلّّه بذراع السوداء ورئيس ملك الحصون يركب كلّ جمعة في عشرة فوارس مع كلّ فارس مرزبة حديد في كلّ مرزبة خمسون منّا فيضرب القفل بتلك المرزبات ثلاث مرات ليسمع من وراءه ذلك فيعملون ان هناك حفظة فيعلم هؤلاء ان اولئك لم يحدثوا في الباب حدثًا واذا ضرب احبابنا القفل وضعوا اذانهم فيسمعون من داخل دويًا وبالقرب من هذا الموضع حصن كبير يكون عشرة فراسخ في مثلها ، وعند الباب حصنان يكون كلّ واحد منهما مائتي

¹ Ce mot est omis; nous l'avons rétabli d'après Kazwini.

ذراع في مائتي ذراع وعلى كل واحد من ابواب هديس
 الحصنين شجرتان وبين الحصنين عين عذبة وفي احد
 الحصنين آلة البنا التي بُني بها السد من القدور الحديد
 والمغازن للحديد على كل ركن اربع قدور أكبر ما يكون من
 قدور الصابون وهناك بقية من لبن الحديد قد الترق
 بعضه ببعض من الصدآء واللبنة ذراع ونصف في مثلها في
 سمك شبر، فسألنا من هناك هل رأيت من ياجوج وماجوج
 احداً فذكروا انهم رأوا مرة عدداً فوق السور فهبت ريح
 سودآء فالتفتهم الى جانبهم وكان الرجل في رأى العين مقدار
 شبر ونصف ، فلما انصرفنا اخذتنا الادلاء الى جهة
 خراسان فسرنا اليه حتى خرجنا خلف سمرقند بسبعة
 فراسخ وكان رئيس الحصون زودنا كل ما كفانا ، ثم انا صرنا
 الى ابي العباس عبد الله بن طاهر ، قال سلام الترجمان
 فوصلني بمائة الف درهم ووصل كل واحد من اصحابي
 بخمس مائة درهم واجرى على الفارس في كل يوم خمسة دراهم
 وعلى الراجل ثلاثة دراهم حتى بلغنا الري ورجعت الى سر
 من رأى بعد خروجنا بثمانية وعشرين شهراً ، فحدثني
 سلام الترجمان بجملة هذا الخبر واملاه علي من كتابه
 كتبه للواتق بالله ⑤

التحصن بلاد الجنوب ربع المملكة واصبهدا يسمى..... ⑤

الطريق من بغداد الى مكة ، من بغداد الى جسر كوتا
سبعة فراسخ ثم الى قصر ابن هبيرة خمسة فراسخ ثم الى
سوق الاسد سبعة فراسخ ثم الى شاه ستة فراسخ ثم الى
الكوفة خمسة فراسخ¹ ثم الى القادسية خمسة عشر ميلاً ثم
الى العديب طرف البادية ستة اميال ثم الى المغيبة اربعة
عشر ميلاً والمتعشا وادى السباع على اربعة عشر ميلاً ثم
الى القرعا اثنان وثلثون ميلاً والمتعشا مسجد سعد على
اربعة عشر ميلاً ثم الى واقصة وفيها ابيار تسعة وعشرون
ميلاً ثم الى العقبة سبعة وعشرون ميلاً والمتعشا بالعسات
على اربعة عشر ميلاً ثم الى القاع اربعة عشر ميلاً والمتعشا
بالخلاء على اربعة عشر ميلاً ثم الى الرزالة (وهي كثيرة
الماء اربعة وعشرون ميلاً والمتعشا بجبين على اربعة عشر
ميلاً ثم الى الشقوق فيها برك تسعة وعشرون ميلاً
والمتعشا بالماس على اربعة عشر ميلاً ثم الى البطان وبه قبر
العبادي تسعة وعشرون ميلاً والمتعشا بالهليلية على اربعة عشر
ميلاً ثم الى الثغلبية وفيها برك وسواق اثنان وثلثون ميلاً
والمتعشا بالعميس على اربعة عشر ميلاً ثم الى الحرسية فيها
برك اثنان وثلثون ميلاً ثم الى حفر فيها ابار اربعة وعشرون

¹ B ajoute الكوكبة خمسة فراسخ ; il est probable que le mot كوكبة n'est qu'une répétition fautive du nom de Koufah كوفة.

ميلاً والمتعشا بالاج على خمسة عشر ميلاً ثم الى فيد وفيها عين تجرى ثلثون ميلاً والمتعشا بالحجيمة على ثلاثة عشر ميلاً ثم الى الحاجر فيها ابار ثلثون ميلاً والمتعشا بالبلاسة على احد عشر ميلاً ثم الى معدن النفرة فيها ابار اثنتان وثلثون ميلاً ﴿١٠﴾ وصدقات بكر بن وائل صاحب طريق مكة هي ثلاثة الاف درهم ، فن اخذ على المدينة فن المعدن الى العسيلة فيها ابار بالجة سنة واربعون ميلاً ثم الى بطن نخل كثير الماء سنة وثلثون ميلاً ثم الى الطرف وفيها ماء السماء اثنتان وعشرون ميلاً ثم الى المدينة خمسة وثلثون ميلاً ﴿١١﴾ اعراض المدينة ، المدينة هي طيبة وهي يثرب وكان عليها وعلى تهامة زمان الجاهلية عامل من قبل مرزبان البادية يجبي خراجها وكانت قريظة والنضير ملوكاً على المدينة على الاوس والخزرج ، قال شاعر الانصارى

نودى للرح بعد خراج كسرى ﴿١٢﴾ وخرجا من قريظة والنضير ومنها تيماء ، وبها حصنها الابلق الفرد وهي بين الشام والحجاز وكان ملكها السمائل بن عادي اليهودي الموصوف بالوفاء وفيه يقول الشاعر ،

بالابلق الفرد من تيماء منزله ﴿١٣﴾ حصن حصين وجار غير غدار
ومنها دومة الجندل وهي من المدينة على ثلث عشرة مرحلة

ومن الكوفة على عشر مراحل ومن دمشق على عشر مراحل
وحصنها بادر¹ ﴿

الطريق الذي سلكه النبي عليه السلام حين هاجر،
أخذ به الدليل في أسفل مكة حتى جاء إلى الساحل
أسفل من عسفان ثم عارض به الطريق حتى جاز قديد
سلك في الحرارة ثم إلى ثنية المرار ثم استبطن به مدلة
بُجَاح ثم سلك [مذحج من بطن مذحج ثم بطن ذات
كشد ثم الاجرد ثم سلك] ² [ذا سمر ثم بطن أعداء
لمذحج ثم بلغ العشيرة ثم اجارة الفاخذ ثم هبط به
العرج ثم سلك في ثنية الاعبار عن يمين ركوبة ثم هبط
إلى بئر عمرو بن عوف بقبا، ومن اعراض المدينة الفرع وذو
المروة ووادي القرى ومدين وخيبر وفدك وقرى عرينة
والوحيدة وعميرة والحديقة وعادي والرحبة والسيالة
وسابة ورهاط والاكل والحمة ﴿

طريق الحاج من المدينة إلى مكة، من المدينة إلى الشجرة
وهي ميقات أهل المدينة ستة أميال منها إلى ملد فيها
أبار اثنا عشر ميلاً ثم إلى السيالة فيها أبار تسعة عشر
ميلاً ثم إلى السقيا وفيه نهر جار وبستان ستة وثلاثون

¹ B. بارد.

² Les mots compris entre crochets manquent dans la copie A.

مَيْلًا ثم الى الأبواء وفيها ابار تسعة وعشرون مَيْلًا ثم الى الجفة ^١ وفي ميقات اهل الشام والبحر منها على ثمانية اميال سبعة وعشرون مَيْلًا ثم الى قديد وفيها ابار سبعة وعشرون مَيْلًا ثم الى عسفان وفيها ابار اربعة وعشرون مَيْلًا ^٢ طريق الحاج من معدن النقرة ، فمنها الى مغيثة الماوان فيها برك و ابار ^١ ثلاثة وثلثون مَيْلًا والمتعشا بالسبط على ستة عشر مَيْلًا ثم الى الريدة فيها برك اربعة وعشرون مَيْلًا والمتعشا بأدعية على اربعة عشر مَيْلًا ثم الى معدن بنى سليم اذا جفت لم تجد فيها ماء اربعة وعشرون مَيْلًا والمتعشا بسرورآء على اثنى عشر مَيْلًا ثم الى الشليلة ستة وعشرون مَيْلًا والمتعشا بالم نحاس على ثلاثة عشر مَيْلًا ثم الى العمق وفيها ابار احد وعشرون مَيْلًا والمتعشا بعججة على ثلاثة عشر مَيْلًا ثم الى العفيعية وفيها برك و ابار اثنان وثلثون مَيْلًا والمتعشا بالكراخ على خمسة عشر مَيْلًا ثم الى المسلح وفيها برك و ابار اربعة وثلثون مَيْلًا والمتعشا بالكرام على اربعة عشر مَيْلًا ثم الى العمرة وفيها برك و ابار ثمانية عشر مَيْلًا ثم الى ذات عرق وفيها بئر كثيرة الماء ستة وعشرون مَيْلًا والمتعشا باوطاس على اثنى عشر مَيْلًا ثم الى بستان بنى عامر وبه بئر كثيرة الماء اثنان وثلثون مَيْلًا

^١ A ajoute ومايرر.

والمتعشا بغمرة كندة على اثني عشر ميلاً ثم الى مكة
اربعة وعشرون ميلاً والمتعشا بسانين على احد عشر ميلاً ،
فن بغداد الى مكة مائتان وخمسة وسبعون¹ فرسخاً فيكون
ذلك اميالاً ثمانمائة ميل وسبعة وعشرين ميلاً ﴿

مخالف مكة ، الطائف نجران وقرن المنازل والعقيق وعكاظ
وليمة وتربة وبيشة وتبالة والحجيرة وكيسة والجراش والشرارة
ومنها تهامة صنعان وعنيم وبيش ﴿

الطريق من مكة الى الطائف ، من مكة الى بئر بن المرتفع
ثم الى قرن المنازل ميقات اهل اليمن والطائف ثم الى
الطائف ، فن اراد (من) مكة الى الطائف على طريق
العقبة يلى عرفات ثم بطن نعمان ثم يصعد عقبة حقية
ثم يدخل الطائف ﴿ الطريق من مكة الى اليمن ، من
مكة الى بئر بن المرتفع ثم الى قرن المنازل قرية عظيمة ثم
الى العيق قرية كبيرة ثم الى صفر ثم الى برنة قرية كبيرة
ثم الى كداء فيها نخل وعيون ثم الى رويثة فيها نخل
وعيون ثم الى تبالة مدينة كبيرة فيها عيون ثم الى
جسداء فيها بئر ولا اهل فيها ثم الى كشة قرية عظيمة
فيها عيون وحرس ثم الى بيشة يقطن فيها ماء طاهر
وكرم والجراش منها على ثمانية اميال ثم الى المهجرة قرية

¹ وتسعون .A.

عظيمة فيها عيون وفيها بئر ومروح والمهجرة طلحة الملك
شجرة عظيمة تشبه العُرب وهو حدّ ما بين مكة ومجل اليمن
ثم الى العرفة ومآؤها قليل ولا اهل فيها ثم الى صعدة
قريه كبيرة يدبغ فيها الاديم والنعال ثم الى الاعشيه
لا اهل فيها وفيها عين صغيرة ثم الى خيوان قريه كثيرة
الكروم فيها بركتان فلاهلها العموش ثم الى عنابت مدينة
فيها زرع وكرم وعيون ثم الى صنعاء مدينة اليمن ﴿٥﴾
مخاليف اليمن مخلان صنعاء والخشب ورحابة ومرسل
وسيف صنعاء ومخلان صعدة ، ومن صنعاء الى خيوان
اربعة وعشرون فرسخًا ومن خيوان الى صعدة ستة عشر
فرسخًا ومن صعدة الى المهجرة وهي تحت عقبة المنع عند
طلحة الملك التي هي أول مجل مكة عشرون فرسخًا فبين
صعده وصنعاء ستون فرسخًا ، مخلان النور وفيه الريبه
وفيه البئر المعطلّة والقصر المشيد الذي في القرآن ومخلان
خيوان ومخلان ذي تحم وعدوة وفيه ربا النار التي كان
يعبدها اهل اليمن وعلى اليمن من صنعاء مخلان النار
ووارعة وتام وارحب ومخلان الجبيرة وهمدان ومخلان
جُرن مراد ومخلان سنده وصدآء وجعفي ومخلان الحرّة
ومخلان المشرق وبرشان ومخلان اعلاق انعم والمصعبين
وبنى عطيف وقريه مارب ومارب قريه سليمان وصرواح

والسبا قصر بلقيس والسدّ وهي العرم ، ومن صنعاء الى
صدّاء وجعفي وسندة ومخلاف حضرموت وبينهما وبين
البحور رمال ومن صدّاء اليها ثلثون فرسخًا ، فمن صنعاء
الى حضرموت اثنان وسبعون فرسخًا ومخلاف خولان وراخ
وفيه وادي اليمن ومخلاف احور ومخلاف الحقل ورومان على
سنة عشر فرسخًا من صنعاء ومخلاف بنى عامر وباب ورداع
ومخلاف رنية ومخلاف الشرف ومخلاف عشر ومخلاف رعين
ونسفان وكحلان ومخلاف صنكان وريحان ومخلاف نافع
ومعكي ومخلاف حجر وبدر واصلة والصيهب ومخلاف ابيي
وفيه عدن ومخلاف بعدان ويهان ومخلاف نباة¹ والمزرع
ومخلاف المكارم والاملول ، ومن صنعاء الى ذمار ستة عشر
فرسخًا ومن ذمار الى سبا وكحلان ثمانية فراسخ ومن سبا الى
حجر وبدر عشرون فرسخًا ومن حجر وبدر الى قرية عدن
وهو مخلاف ابيي. اربعة وعشرون فرسخًا ، فمن صنعاء الى
عدن ثمانية وستون فرسخًا ، ومخلاف السلف والادمر
ومخلاف علان (وبهت) ومخلاف الحنة ومخلاف السكاسك
وهي اخر اليمن ، فمن صنعاء الى ذمار ستة عشر فرسخًا
ومن ذمار الى علو يحصب ثمانية فراسخ ويحصب مدينته
ظفار وقصرها ودارها كانت ملوك اليمن تنزل ومن علو

¹ Ce mot est omis dans A.

يحبس الى السكول ثمانية فراعج ومن السكول الى الشجة
ثمانية واربعون فرسخًا وذات الشمال راجع الى صنعاء
مخلان عنس مخلان الزبدي مخلان المعافر مخلان بنى
الحديد مخلان الركب مخلان شقب مخلان الثناجير وفيه
المد قريبة حصينة يسكنها آل ذى مناخ ومنها ابن الجون
المناخي من حير ومخلان السكول وبنى صعب ومخلان
وحاظه ومخلان علو يحبس ومخلان القناعة والوردية
والحجر ومخلان زبيد وبارآئه ساحل غلافقة وساحل المنذب
ومخلان رمع ومخلان مقدي ومخلان الهان وفيه جبلان
من آل ذى سرح ومخلان الجقلين ومخلان العرف والاحرون ،
ومن صنعاء الى العرف ثمانية فراعج ومن العرف الى الهان
عشرة فراعج ومن الهان الى الجبلان اربعة عشر فرسخًا من
صنعاء الى الجبلان اثنان وثلثون فرسخًا ومن الجبلان الى
زبيد ورمع اثنا عشر فرسخًا ومخلان خولان في ظهر صنعاء
ومخلان حدر وحوشب ومخلان عك كدابة من سار فيه
هلك ومخلان يهشاع ومخلان حراز وهوزن ومخلان الاخروج
ونجح ومخلان حضور ومخلان مارن وجمالان وفيه مدينة
صيهده ومخلان ساكن وشبام وبيت انعم والمصانع
ويسكنها آل ذى خوال¹ وهم ولد مغار ومنهم جعفر بن

¹ .حوال .A.

عبد الرحمن بن كريب الخوالي ومخلاف واطع والمفلح وهو
 بين صنعاء وشبام ومن صنعاء الى شبام ثمانية فراسخ
 ومخلاف الصعدة ومخلاف حياش وملجان ومخلاف حكم
 وجازان وموسى والشرجة ومخلاف حجور والمغرب ١٥
 والسكك بين بصرة وصنعاء تسع واربعون سكة ومن صنعاء
 الى ذمار اربع سكك وبين ذمار وعدن سبع سكك وبين
 ذمار والجند اربع سكك وبين صنعاء ومارب سبع سكك
 وبين مارب وعبدل وهي حضرموت على الابل تسع سكك ١٥
 ووجدنا في ديوان الخراج لبعض العمال على اليمن ان
 جبايتها ستمائة الف دينار وهذا اكثر ما ارتفع منها في
 هذه الدولة وكانت اعمال اليمن في الاسلام مقسومة على
 ثلاثة ولاء ، فوال على الجند ومخاليقها وهو اعظمها ، ووال
 على صنعاء ومخاليقها وهو اوسطها ، ووال على حضرموت
 ومخاليقها وهو ادناها ،

قال اهل اليمن بَنَت الشياطين لذي تباع ملك همدان
 حين تزوج سليمان عليه السلام بلقيس قصورا وابنية
 وكَتَبَ في حجره بنينا سبا وبنينا سلجى وصرواح ومروح
 ودرمون وبرحاصه واربن وهندة وهنديدة وقيسوم بغاعة
 وقرى نحات ، بُنِيَ هذا القصر سنة كانت بيوتنا بمصر ، قال

وهب بن منبّه فاذا هو أكثر من الف سنة وستمائة سنة ١٥
 ووُجد في قصر لشمر كتاب بالحميرية هذا ما بناه شمر
 أبن عشر يعقوب¹ سيدة الشمس، ووُجد على باب مدينة
 ظفار مكتوب لمن ملك ظفار، لغارس الاحرار، لمن ملك
 ظفار، لقريش التجار، لمن ملك ظفار، لحمير تجار اى
 يرجع الى حمير، وكانت الحبشة قد غلبت على اليمن فكلها
 منهم اربعة ملوك اثنتين وسبعين سنة ١٥

الطريق من مسجد سعد الى البصرة، الى البارق ثم الى
 الاصلع ثم الى سلمان ثم الى اقرثم الى الاجاربة ثم الى
 عين صيدم ثم الى عين جمل ثم الى البصرة ١٥ من البصرة
 الى مكة، من البصرة الى السبخاية ثم الى الكفيرثم الى
 الرحيل ثم الى السجرثم الى الكفرثم الى ماتومة ثم الى
 ذات العسب ثم الى البسنوعة ثم الى الشمسسة ثم الى
 السباح ثم الى العمودية ثم الى القرينتين ثم الى رامة ثم
 الى طخفة ثم الى ضرية ثم الى جديلة ثم الى فلجة ثم الى
 الرقيبة ثم الى قناتم الى مران ثم الى وجرة ثم الى اوطاس
 ثم الى ذات عرق بنهامة ثم الى بستان بنى عامرثم الى
 مكة ١٥ الطريق من الجامة الى مكة، من الجامة الى

¹ Dans A, ce mot se termine par un ن, et présente le groupe
 يعن.

للحديقة ثم الى السج ثم الى الثنية ثم الى السقي ثم الى
 السدّ ثم الى الصداة ثم الى سويقة ثم الى القريتين من
 طريق البصرة ثم الى المنازل التي قد مرّ ذكرها من طريق
 البصرة الى مكة في الطريق من عمان على الساحل الى مكة ،
 من عمان الى فوق ثم الى عوكلان ثم الى ساحل هامة ثم الى
 الشكروهي بلاد الكندة ثم الى مخلاف كندة ثم الى قرية
 عبد الله بن مذحج ثم الى مخلاف حج ثم الى عدن ابي
 ثم الى مغاص اللؤلؤ ثم الى مخلاف بنى مجيد ثم الى المنجلة
 ثم الى مخلاف الركب ثم الى المنذب ثم الى مخلاف زبيد
 ثم الى غلافقة ثم الى مخلاف عكّ ثم الى الجودة ثم الى
 مخلاف للحكم ثم الى سحيم ثم الى مرسى ضنكان ثم الى مرسى
 نحلى ثم الى السرير ثم الى عناب ثم الى المرجاب ثم الى
السعسة ثم الى منزل ثم الى جدّة ثم الى مكة في الطريق
 من خولان ذي سحيم الى مكة ، من خولان ذي سحيم الى
 بيشة يقطان ثم الى ضنكان ثم الى حلى ثم الى بيشة ثم
 الى قنونا ثم الى الحشة ثم الى درقة ثم الى عليب ثم الى
 نية ثم الى بئر ثم الى يللم ميقات اهل تهامة ثم الى
 ملكان ثم الى مكة في الطريق من مصر الى مكة ، من
 القسطاط الى اللب ثم الى البويب ثم الى منزل ابن صدقة
 ثم الى عجرود ثم الى الدمة ثم الى الكرسن ثم الى الحفير ثم

الى منزل..... ثم الى ايلة ثم الى حفا ثم الى مدين ثم
الى الاعراء ثم الى منزل..... ثم الى الكلاية ثم الى شعب
ثم الى بدآء ثم الى السرحتين ثم الى البيضاء ثم الى
وادى القرى ثم الى الرحيبة ثم الى ذى المروة ثم الى
المدينة ثم الى المنازل التى تقدم ذكرها من المدينة الى
مكة ۞

الطريق من دمشق الى مكة ، من دمشق الى منزل ثم الى
اخر ثم الى ذات المنازل ثم الى ينوع ثم الى تبوك ثم الى
الحينة ثم الى الاقصر ثم الى الخنفية ثم الى وادى القرى
ثم الى الرحيبة ثم الى ذى المروة ثم الى السويدياء ثم
الى ذى خشب ثم الى المدينة ثم الى المنازل التى تقدم
ذكرها الى مكة ۞ الطريق من البصرة الى اليمامة ، من
البصرة الى منزل..... ثم الى كاظمة ثم الى منزل.....
ثم الى القرعاء ثم الى طخفة ثم الى الصمان ثم الى خمسة
منازل ثم الى سليمة ثم الى السال ثم الى اليمامة ۞ اعراض
اليمامة ۞ حجر وحوود وهى من حجر على يوم وليلة والعرض
وهى واد يشق اليمامة من اعلاها الى اسفلها وفيه قرى
والمنفوحة وتوضح والمقرة والنجارة ووادى الغتار ۞ قرى
البحرين ، لخط القطيف الأورة وهجر والعورق وبلنوبة والمشقر

والزارة وحوليّة والسابون¹ ودارين والغابة ﴿ الطريق من اليمامة الى اليمن من اليمامة الى الخروج ثم الى المهرج ثم الى الصفاء ثم الى بئر الابار ثم الى نجران ثم الى الحمى ثم الى براقس ثم الى مربع ثم الى المهجرة ثم الى المنازل التي تقدم ذكرها ثم في طريق الجادة الى صنعاء ﴿ سكك البريد في المملكة تسعمائة وثلثون سكة ونفقات الدواب واثمانها وارزاق البريد والفرانغن مائة الف واربعة وخمسون الف دينار ومائة دينار واحدة ﴿

مسلك التجار اليهود الراذانية الذين يتكلمون بالفارسية والرومية والعربية والافرنجية والاندلسية والصقلبية يسافرون من المغرب الى المشرق ومن المشرق الى المغرب براً وبحراً ويحملون من المغرب للخدم والجواري والعلمان والديباج وجلود الخنز والسيوف ويركبون من فرنجة في البحر الغربي فيخرجون بالفرما فيحملون تجارتهم على الظهر الى القلزم وبينهما خمسة ايام وعشرون فرسخاً ويركبون البحر الشرقي من القلزم الى الجار وجدّة ثم يمضون الى السند والهند والصين فيحملون من الصين المسك² والعود والكافور

¹ والسابور. B.

² A: السمك. Cette copie intervertit souvent l'ordre des lettres. C'est ainsi que, quelques lignes plus bas, elle donne فيسعرهم pour فيعسرهم, qu'il faut lire فيعسرهم.

والدارصيني وغير ذلك مما يحمل من تلك النواحي حتى يرجعوا الى القلزم ثم يحملونه الى الفرما ثم يركبون في البحر الغربي وربما عدلوا بتجارتهم الى القسطنطينية فباعوها وربما صاروا بها الى ملك فرجة فيبيعونها هناك ، وان شاؤا تحملوا بتجارتهم من فرجة في البحر الغربي فيخرجون بانطاكية ويسيروا على الارض ثلث مراحل ثم يركبون في الفرات ثم الى بغداد ثم يركبون في دجلة الى الابلّة¹ ومن الابلّة الى عمان والسند والهند والصين كل ذلك متصل بعضه ببعض ، فاما التجار الروسيون وهم جنس من الصقالبة فانهم يحملون جلود الخنز وجلود الثعالب السود والسيوف من اقصى صقلية الى البحر الرومي فيعشرهم ملك الروم وان شاؤا ساروا في سفن نهر الصقالبة ثموا بحليج مدينة الخزر فيعشرهم صاحبها ثم يصيرون الى بحر جرجان فيخرجون في آي السواحل احبوا وقطر هذا البحر خمسمائة فرسخ وربما حملوا تجاراتهم من جرجان على الابل الى بغداد ، فاما مسلكهم في البر فان الخارج منهم يخرج من الاندلس ومن فرجة فيعبر الى السوس الاقصى فيسير الى طجة ثم الى افريقية ثم الى

¹ Les deux copies portent الابلّة , leçon dont la fausseté est évidente.

مصر ثم الى الرملة ثم الى دمشق ثم الى الكوفة ثم الى
 بغداد ثم الى البصرة ثم الى الاهواز ثم الى فارس ثم الى
 كرمان ثم الى السند ثم الى الهند ثم الى الصين ، وربما
 اخذوا خلف ارمينية في بلاد الصقالبة ثم الى خليج
 مدينة الخزر ثم في بحر جرجان ثم الى بلخ وما وراء النهر
 ثم الى الصين ⑤

وكان كسرى ^{بُجَب} من خمسة وجوه ^{بجَب} عنه من قدم¹
 من الشام من هيت ومن قدم من الحجاز واليمن من العذيب
 ومن قدم من فارس من نيبين ومن قدم من الخزر والان من
 الباب والابواب ويكتب اليه بخبرهم ويقومون الى ان يبرز
 امرة فيهم ⑤

⑤ قسمة الارض المعمورة على اربعة اقسام ⑤

أروى فيه الاندلس والصقالبة والروم وفرنجة وطنجة الى
 حد مصر، ولوية وفيها مصر والقلم واللبشة والبربر
 وما والاها ، والبحر الجنوبي منها تهامة واليمن والسند
 والهند والصين ، واستقوا منها ارمينية وخراسان والترك
 والخزر، والدنيا قسمة غير هذه القسمة ⑤

عجائب الارض ، نار صقلية والاندلس.....

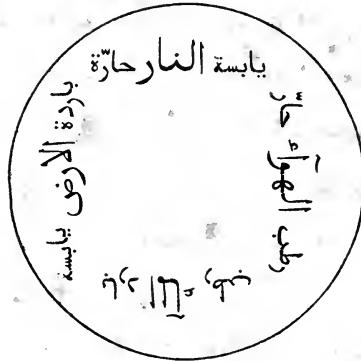
¹ A : partout قوم، nous avons suivi de préférence les leçons de B dans ce paragraphe fort mutilé.

وبالهند نار تشتعل في حجارة ان رام احد ان يجمل منها
شعلة لم تنقد¹ وانه ليس بصقلية الحمل الكبار الذي
يسمى فرسان ولا في بلاد قرطبة قردة لكثرة السباع بها ،
وانه في بلاد الروم على بحر الخزر بلاد تدعى المستطلة المطربها
دائم الشتاء والصيف لا يقدر اهلها على دراس زرعهم
وتدريته وانما يجمعونها في البيوت في السنبل ويخرجون
منها بقدر حاجتهم فيفركونه بالايدي ثم يطحن ويخبز ،
وفي بلادهم بزاة كثيرة ، واهل الحجاز واليمن يمتطرون الصيف
كله ولا يمتطرون في الشتاء فطر صنعاء وما والاها في حزيران
وتموز واب وبعض ايلول ومن الزوال الى المغرب يلقي الرجل
الرجل فيكله ويقول عجل قبل الغيث لانه لا بد من المطر
في هذه الايام ومن العجائب انه وجد في الاندلس عند
فتكها في مدينة الملوك بيت وهو بيت الملوك فوجد فيه
اربعة وعشرون تاجاً عدد ملوكهم لا يدري ما قيمة التاج
منها وعلى كل تاج اسم صاحبه ومبلغ سنينه وكم ملك من
السنين ووجد في هذا البيت مائدة قالوا انها مائدة
سليمان بن داود عليها السلام وعلى البيت الاخر اربعة
وعشرون قفلاً كلما ملك ملك منهم زاد عليه قفلاً لا يدرون

¹ Il est probable qu'il y a ici une nouvelle lacune.

ما في البيت ، فلما ملك آخر ملوكهم قال لا بدّ لي من ان اعرف ما في هذا البيت وتوهم ان فيه مالا فاجتمعت الاساقفة والشمامسة واعظموا ذلك وسألوه ان يأخذ بما فعل الملوك قبله فابي فقالوا له انه ما يخطر على بالك من مال تراه فكن ندفعه اليك ولا تفتكه فعصاهم وفتح الباب فاذا في البيت تصاوير العرب على خيلهم بعمائمهم وثيابهم وقسيهم ونبلهم وسلاحهم ، فدخلت العرب بلدهم في السنة التي فتح فيها ذلك الباب ﴿

وهذه دائرة صورتها للكفاء على شكل الدنيا واطهروا للعيان ان الله تعالى بلطف تدبيره جعل بخارج هذه الطبائع الاربع من اطرافها وحواسيها التي شاكل بعضها بعضا كامتزاج الحر بالحر والبرد بالبرد على ما في هذا الشكل حتى خلق منها هذا العالم مع ما بينهما من التعادى والتضاد ﴿



وعليه توكلت

لحمد لله كثيراً

<p>جميع ما في هذا الربيع حار يابس طبع النار والمرة الصفراء والصبغ واليسار المشرق وريجه الصبا وساعاته الرابعة والخامسة والسادسة ومن قوى البدن القوة النفسانية والحيوانية ومن المذاقات المرارة ومن الكواكب المريخ والشمس ومن البروج السرطان والاسد والسنبلة ،</p>	<p>جميع ما في هذا الربيع حار رطب طبع الهواء والدم والربيع والصبغ وله النهن وريجه الجنوب وساعاته الاولى والثانية والثالثة ومن قوى البدن القوة الطبيعية الهاضمة ومن المذاقات الحلاوة ومن الكواكب القمر والزهرة ومن البروج الحمل والتور والجوزاء ،</p>
<p>واليه الرغبة</p>	<p>بالله الاستعانة</p>
<p>جميع ما في هذا الربيع بارد يابس طبع الارض والمرة السوداء والحريف والاكتحال والحوى وريجه الشمال وساعاته السابعة والثامنة والتاسعة ومن القوى الماسكة ومن المذاقات القابضة ومن الكواكب زحل ومن البروج الميزان والعقرب والقوس ،</p>	<p>جميع ما في هذا الربيع بارد رطب طبع الماء والبلغم والشتاء والكبر والمغرب وريجه الدبور وساعاته العاشرة والحادية عشرة والثانية عشرة ومن المذاقات ما اشبه الماء ومن الكواكب المشتري وعطارد ومن البروج الجدى ولدلو والحوت ومن القوى الدافعة ،</p>

ومى عجائب البنيان الهرمان بمصر سمك كل واحد منهما¹
 اربعمائة ذراع وها رخام ومرمر والطول اربعمائة ذراع في
 عرض اربعمائة ذراع مكتوب عليها كل عجيب من الطب
 والتعاويد ومكتوب عليها ايضاً من يدعى قوة في ملكه
 فليهدمها فان الهدم ايسر من البناء ، واذا خراج
 الدنيا لا يقوم بهدمها..... وبها رومية.....
 والاسكندرية روى انها بنيت في ثلثمائة سنة وان اهلها
 مكثوا سبعين سنة لا يمشون فيها بالنهار مخافة على ابصارهم
 من شدة بياض حيطانها ، ومنارتها العجيبة على سرطان
 من زجاج في البحر ، وانه كان فيها سوى اهلها ستمائة الف
 يهودى خول لاهلها ، ومنف مدينة فرعون ومقر اقامته
 وجندة بحيرون ، واسطوانتان بعين شمس بارض مصر من
 بقايا الشياطين كانت هناك في رأس كل اسطوانة طوق من
 نحاس يقطر من احدها ماء من تحت الطوق الى نصف
 الاسطوانة لا يجاوزه ولا ينقطع قطره ليلاً ولا نهاراً وموضع
 الاسطوانة اخضر رطب ولا يصل الماء الى الارض وهي من
 بناء هوشهنك ، وقلعة سوق الاهواز وهي قلعة فوق قلعة ،
 ومثلها على بنائها قلعة السوس الاقصى وهي بناء هوشهنك ،
 والروم تقول ما بنى بالحجارة ابهى من كنيسة الرها ولا بنى

¹ منها. A.

بالحجارة ابهى من كنيسة حص ، قال ابو القسم وانا اقول ما
بنى بالحص والاجر ابهى من ايوان¹ كسرى بالمدائن
فتهادم بالكوفة ، قال الشاعر

وبنت مجدها اوائل قحطان واقوالها ببهرام جور
وبايوانه للخورنق فيهم عرفوا رشد ملكهم والسدير
ولا بنى بالحجارة احكم ولا ابهى من شاذروان تسترلانه
بالحجارة وعدة من الحديد وبلاطه من الرصاص ٥

ومن عجائب استحالة المياه جبل باليمن ينبع من قلبه ماء
فيسيل على جانبه وقبل ان يصل الى الارض يجرد فيصير
هذا الشب اليماني الابيض ،
ووادٍ باذربيجان يجري مائه ثم يستحيل فيصير صفائح
صخر ،

ومن عجائب طبائع البلدان ، انه من دخل التبت لم
يزل ضاحكاً مسروراً من غير سبب يعرفه حتى يخرج
منها ، ومن دخل من المسلمين بلاداً في اخر الصين يدعى
سيلا فيها الذهب الكثير استوطنها لطيبها وما يخرج
منها البتة ، ومن اقام بالموصل حولاً فيفقد عقله او وجده
تاقصا ولا يوجد بها احد وجهه احر²

¹ A et B ابرويز.

² Les copies donnent seulement احد وجهه احر. Après ce mot commence une lacune assez longue.

..... ولحمى بها دأمة قال الجاحظ ان
 عدّة من قوايل الاهواز اخبرته انهن ربما قبلن المولود
 فوجدنه محومًا ، وقد جمعت وقية الاهواز الافاعي في
 جبلها الطاعن في منازلها المطل عليها وفي بيوتها العقارب
 للجرارات القتالة والغالية ، وكل طيب يتغير بها بعد شهرين
 وكذلك بانطاكية ، ومن دخل بلاد الزنج فلا بدّ من
 ان يجرب ، ومن ادام الصوم بالمصيصة في الصيف هاجت
 به المرة السوداء وربما جنّ ، ومن سكن البحرين عظم
 طحاله ، قال الشاعر

ومن يسكن البحرين يعظم طحاله

ويحشوها في بطنه وهو جائع

ولهم بسر يقال له الناجي اذا انتبذ وشرب غير عرقه
 الساب..... حتى يصفرها ، ومن مشى بينرب
 وجد عرقًا طيبًا..... لشيراز من ارض فارس
 نعمة طيبة ٥

مقالة للحكاء في الارض ، احسن الارض مخلوقة الرى ولها
 السنّ السريان واحسنها مصنوعة واحسنها¹ مصروفة
 طبرستان واحسنها مستخرجة نيسابور واحسن الارض
 قديمة وحديثة جندى سابور ولهم حسن الاشجار ومرو

¹ مهروفة : A

ولها الزيتون والمجان والغوطة ولها الواديان ونصيبين
 ولها الهرماس والصميرة ولها حوى الحصنان والبصرة ولها
 النهروان وبغارس شعب بوان ومستشرق شهرزور ولها من
 هاهنا بستان ومن هاهنا بستان والمدائن والسوس وتستتر
 وهي بين اربعة اودية دجيل والمسرقان وماهان وبوريان
 ونهاوند واصبهان وبلخ ، انزهها واجمعها طيبًا وحسنًا
 مستشرق سمرقند من جبل الصغد ۞

قال قباد الملك اجود مملكتي فاكهة المدائن وسابور
 والراجان والرّي ونهاوند وحلوان وماسبذان ۞

مخارج الانهار ومصائبها ، مخرج جيكون نهر بلخ من
 جبال التبت ويمر ببلخ والترمد وخوارزم حتى يصير الى
 بحر جرجان ، ومخرج نهر السند من جبل سغيان وهو
 بالمنصورة مصبه في البحر الشرق بعد ان يحمل منه انهار
 بلاد الهند ونهر الشاش ، ومخرج الفرات من قاليقلا ويمر
 بارض الروم ويجيء الى كنج ويخرج على ميلين من ملطية
 ويجيء حتى يبلغ الى سميساط فيحمل من هناك السفن ،
 ومخرج دجلة من جبال آمد ويمر بجبال السلسلة
 ويستمد من عيون كثيرة من نواحي ارمينية ثم يمر ببلد
 ويحمل السفن والاطوان ويستمد من الزابيين والنهروان
 ويصير في البطائح ثم يصب في دجلة الابلة ثم يصب في

البحر الشرقى ، ومخرج الرّس نهر ارمينية من قاليقلا ويمرّ
 باران ويصب فيه نهر اران ثم يمرّ بوزتان ثم يمرّ بالجمع
 فيجمع هو والكرّ وبينهما مدينة البيلقان ويمرّ بالكرّ والرّس
 اذا اجتمعا فيصيّبان في دجلة ويصبّ الزاب الكبير بالحديثة
 ويصبّ الزاب الصغير بالسّن ، ومخرج النهروان من جبال
 ارمينية ويمرّ بباب طلوى ويسمى هناك مامرا¹ ويستمدّ
 من القرايطيل واذا صار بناحسرى سمى النهروان ويصبّ
 في دجلة اسفل من جبل ، ومخرج الخابور من رأس عين
 ويستمدّ من الهرماس ويصبّ في الفرات بقرقيسيا ، ومخرج
 البلج من عين الدهبانية من ارض حرّان ويصبّ في
 الفرات اسفل من الرقة ، ومخرج الهرماس من طور عبيد
 ويصبّ في الخابور، ومخرج الثرثار من الهرماس ويمرّ بالحضر
 ويصبّ في دجلة ، ومخرج نيل مصر من جبل القمر ويصبّ
 في بحر² خلف خطّ الاستواء يطيف بارض النوبة ويجيء
 الى مصر فيصبّ بعضه بدمياط في البحر الرومى ويشق
 باقيه الفسطاط حتى يصير في البحر الرومى ، ومخرج دجيل
 الاهواز من ارض اصبهان ويصبّ في البحر الشرقى ، ومخرج
 نهر جندى سابور من اقصى اصبهان ثم يصبّ في دجيل

¹ Tout ce paragraphe est mutilé et incomplet.

² في نحو: B.

الاهواز ، ونهر السوس من الرينون ويصبّ في دجيل الاهواز
 والمسرقان هو يحمل من شاذروان تستر ويصبّ في البحر
 الشرق ، ومخرج زندرود وادى اصبهان منها ويسقى
 رساتيقها وهي سبعة عشر رستاقاً ثم يغور في رمل اخرها
 ثم يخرج بكرمان على ستين فرسخاً فيسقى ارض كرمان ثم
 يصبّ في البحر الشرقى ، ومخرج سيكان نهر ادنة من بلاد
 الروم ويصبّ في البحر الشامى ، ومخرج جيجان نهر
 المصبصة من بلاد الروم ويصبّ في البحر الشامى ، ومخرج
الارد نهر انطاكية من ارض دمشق مما يلي طريق البربر
 وهو يخرج من الجنوب يصبّ في البحر الرومى ، ومخرج نهر
دمشق من ذلك الموضع ويسمى الغوطة ويصبّ في بحيرة
 دمشق ⑤

ومن عجائب الجبال ⑤ جبل العرج الذى بين المدينة
 ومكة يمضى الى الشام حتى يتصل ببلبان من حص ومضى
 فيتصل بجبل انطاكية والمصبصة ويسمى هناك الكمام ثم
 يتصل بجبال ملطية وسميساط والبقلا الى بحر الخزر وفيه
 الباب والابواب ⑤ تم

تم الكتاب والحمد لله كثيراً وصلى الله على رسوله وآله
 وسلم تسليماً¹ ⑤

¹ Ici finit la copie B. Ce qui suit appartient à la copie A seulement.

وكان الفراغ من نسخة عشية يوم الخميس الثاني من شهر
 رجب المبارك سنة ثلثين وستمائة غفر الله لمن قرأ فيه
 ودعا لكاتبه بالتوبة والمغفرة آمين يا رب العالمين ،

ESSAIS
 SUR L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE
 DE LA TURQUIE,

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS ORIGINAUX.

PAR M. BELIN,

SECRÉTAIRE-INTERPRÈTE DE L'EMPEREUR À CONSTANTINOPLE.

(SUITE ET FIN.)

SULTAN SELIM III.

Ce monarque monta sur le trône le 11 redjeb 1203 (7 avril 1789). L'état du trésor ne permettait pas de songer aux *bakhchîchi-djulous*; les *mévâdjib* même n'étaient pas payés; tout ce qu'on put faire pour ménager l'esprit des milices, ce fut de leur distribuer un *qyst*, le 15 ramazan¹. Résolu, malgré les obstacles, à déraciner les abus contre lesquels tant d'efforts, et en particulier ceux de son père, avaient échoué, sultan Sélim écrivait au qaïmmaqâm, en réponse aux plaintes que provoquaient ses réformes : « Vous connaissez tous les charges de l'État; quant à moi, je suis prêt à me contenter seulement de pain pour ma table. A tout ce que je fais, on s'écrie : « Il agit

¹ Djevdet, 246, 247.

« comme son père ! » Mais, pour Dieu ! le pays s'en va ; encore un peu, et on ne pourra plus le sauver ; je vous parle sincèrement, agissez de même¹. » Quoi qu'il en soit, le sultan ayant donné l'ordre d'augmenter de dix hommes le chiffre de chaque orta de *topdjis*, et de prélever leur solde sur les *mahloul*, on plaça sous ses yeux des rôles complets, ajoutant qu'il n'y avait pas de *vacances*, qu'il faudrait attendre vingt à trente ans pour arriver, par les *vacances*, à l'inscription du nombre d'hommes indiqué. « Que signifie cela ? » répliquait le sultan ; en tout et partout, on me cache la vérité ; deux de mes barbiers me confessent qu'ils sont porteurs d'*èçâmè* de *topdjis*, et pourtant, si je demande des hommes pour l'armée, on me dit qu'il n'y a pas de soldats ; si j'ordonne des levées, on me répond que le trésor est sans argent ; si je veux remédier aux abus, on m'objecte que le temps n'est pas favorable. Je ne veux dépouiller personne ; mais j'entends que les *mahloul* soient donnés à qui de droit ; si cela est injuste, qu'on s'y refuse ; mais Dieu punira tout ami de la vérité qui ne lui prêtera pas son concours. Voilà, voilà comment périssent les empires ! » Au reste, voyant que la réforme ne pourrait être que l'œuvre du temps seul, et que, dans cet état de complet dénûment, l'armée ne pouvait marcher en avant, le sultan se borna à la défense des places². D'ailleurs, le pays n'était pas épuisé simplement par la continuation des hostilités, mais il l'était

¹ Djevdet, 265. Cf. plus haut, année 1063.

² *Id.* IV, 266.

par les taxes de guerre levées en double et en triple, à leur profit, par les aïans, qâdis, nâibs et autres agents de l'autorité. De plus, quand un vizir était nommé au gouvernement d'une province, il avait, en sus du *djâizè* officiel, à faire des cadeaux au grand vizir et à d'autres personnages; et si l'*ëiâlet* était important, il devait payer une certaine somme au zarb-khânè. En outre, les vâlis étant changés deux ou trois fois par an, et passant de Roumèlie en Anatolie et *vice versa*, ils avaient à supporter des frais de voyage considérables, de sorte que toutes leurs préoccupations n'avaient d'autre objet que de rentrer dans leurs débours. Les sièges des qâdis et des nâibs étaient souillés par la corruption ou l'ignorance. D'autre part, les titulaires de ziâmet, timâr et *mouqâtea*, et les *mutévellis* de vaqouf étant criblés de dettes, vendaient leurs revenus aux *sarrâfs*, moyennant bonne somme, et par avance¹; ceux-ci, à leur tour, les réaffermaient à des tiers, en ajoutant au prix de vente celui qu'ils avaient déjà payé aux premiers vendeurs. Sûrs d'un puissant appui, ces *sarrâfs* assuraient l'impunité aux sous-fermiers, et, en récompense de leur zèle à satisfaire leur cupidité, ils leur promettaient, pour l'année suivante, des *iltizâm* plus productifs encore; de la sorte, tel *mouqâtea* qui avait été affermé vingt ans auparavant au prix de 5,000 ghourouch, était monté successivement jusqu'à 25,000². Le

¹ صرافلره طولغون بدلر ايله الزام ايدوب.

² Djevdet, IV, 269.

djiziè était perçu même des enfants au berceau¹, et les *moubâéadjis* rançonnaient le paysan par toutes sortes d'avanies; aussi, dans le khatt adressé au qaïmmaqâm, le sultan s'écrie : « Aucune vexation, aucune avanie n'a été omise par les agents de l'autorité; Dieu nous en demandera compte un jour à tous; qu'aurons-nous à répondre? Vous vous concerterez avec le cheïkh-ul-islam et les grands de l'empire pour mettre fin aux abus; je veux qu'on dise la vérité tout entière. » En exécution de ce firman, dont je ne rapporte pas ici toutes les sévères dispositions, de nombreux medjlis furent tenus pour rechercher les améliorations réclamées par le prince; et, finalement, un conseil général eut lieu, au kiosque d'Érivan, sous la présidence du sultan, le 20 chaban 1203 (avril 1789), et devant servir, en quelque sorte, de préliminaire aux réformes qu'il mûrissait². Cette assemblée générale fut suivie d'autres réunions tenues chez le cheïkh-ul-islam, où l'on discuta les réformes à introduire dans les différentes branches de l'administration. On reparla, sans résultat, de l'emprunt de 15,000 bourses à contracter en Hollande, et l'on songea à solliciter un prêt du gouvernement espagnol; mais l'un et l'autre projet furent abandonnés, aussi bien que celui d'un emprunt au Maroc ou dans les régences d'Alger et de Tunis. « De quelque côté qu'on se tournât, dit l'historiographe, on recevait de belles réponses, mais point d'argent³.

¹ Voy. mon *Étude sur la propriété*, n° 93.

² Djevdet, IV, 271. — ³ *Id.* p. 278.

Aussi, en désespoir de cause, et pressé par la Suède, qui réclamait le payement de son subside¹, le gouvernement dut recourir aux moyens employés sous le dernier règne : la fonte des vases d'or et d'argent et l'altération de la monnaie. Gardant pour son usage uniquement le strict nécessaire, le sultan envoya au zarb-khânè tous les ustensiles d'or et d'argent de sa maison ; les sultanes et les grands de l'État suivirent cet exemple, ainsi que les gouverneurs des provinces ; et le cheïkh-ul-islam interdit l'usage légal de tous les objets précieux, tels que selles, housses brodées, etc. à l'exception du cachet et des armes. Les matières d'or et d'argent, arrivant ainsi de tous côtés, furent converties en numéraire, et donnèrent au trésor, au commencement de 1204 (septembre 1789), une aisance artificielle.

Les hostilités avaient recommencé avec la Russie vers la fin de 1203, et l'année suivante, malgré ses efforts énergiques, le sultan éprouva des échecs et fit des pertes graves durant l'hivernage de l'armée à Choumla².

1204 (1789-90). La flotte devait reprendre la mer au printemps ; mais elle était aussi dépourvue d'hommes que de fonds ; et, comme les recrues étaient insuffisantes, un décret impérial, des pre-

¹ Le mode de payement de ce subside, fixé à la somme totale de 20,000 bourses, avait été arrêté dans un *sened*, signé à Beïcos, le 18 chaoual 1203 = 11 temmouz 1789. (Djevdet, IV, 288.)

² C'est dans le récit de cette malheureuse campagne que notre auteur emploie, pour la première fois, l'expression *bâchi-bozouq* « troupes irrégulières. » (Djevdet, *loc. laud.* 320.)

miers jours de ramazan, enjoignit aux fonctionnaires du *bîroun* et de l'*endéroun*¹ de fournir, chacun selon sa position, cinq à dix hommes équipés, et de les envoyer au capitain-pacha; les ulémas seuls, prétextant leur pauvreté, ne donnèrent pas leur contingent². Déjà, du temps de sultan Abdulhamid, quand ce prince donna l'ordre à ses sujets de porter et de vendre à l'hôtel des monnaies, à raison de 10 paras la drame, tous leurs objets superflus d'or et d'argent, les ulémas s'étaient abstenus de fournir une seule drame; et ils avaient agi de même, sous le règne de Sélim, lorsque, l'année précédente, ce prince avait dû recourir à la même mesure. Non contents de cette abstention, les ulémas, par leurs propos, excitaient encore à la haine et au mépris du gouvernement. Aussi, cédant à son indignation, le sultan, dans un *khatt* au qaïmmaqâm, s'exprime ainsi : « Chacun sait qu'à mon avènement le zarb-khânè n'avait en capital que 2,000 bourses; les *khaznè* de l'*endéroun* et du *harèmi-humâïoun* ne contenaient pas plus de 150 bourses, et le *khaznè* du *mîri* n'en avait pas une seule; nous avons la guerre avec la Russie et l'Allemagne; le pays était dépourvu d'argent, quand il lui aurait fallu d'immenses ressources pour lutter contre de si puissants ennemis. Après de longues délibérations, sanctionnées par fetva du cheïkh-ul-islam, j'ai décrété l'envoi au

¹ *Endéroun-ou-bîroun-ridjâli* « tous les fonctionnaires. » (*Usûl-Zafer*, 75.)

² *Djevdet*, IV, 369.

zarb-khânè de tous les objets d'or et d'argent, défendus, d'ailleurs, par la religion, et voici que certains ulémas et *ridjâl*, égoïstes et impies, blâment ma conduite et tiennent des discours malveillants et séditieux; ce n'est pourtant pas moi qui ai commencé la guerre; je n'ai fait que la continuer, de leur propre consentement. Au reste, il n'y avait guère en caisse, je l'ai dit, que 2,000 bourses; et, depuis mon avènement jusqu'à zilhidjè, le zarb-khânè seul, d'après les relevés que j'en ai fait dresser, a fourni plus de 25,000 bourses pour les frais de la guerre. Certes, ce ne sont pas mes détracteurs qui ont donné cette somme; elle m'est venue de Dieu; la religion et l'État n'ont nul besoin de leur concours; je ne leur demande que du silence, et je saurai punir les perturbateurs du repos public¹. »

Le sultan faisait des efforts inimaginables pour pourvoir aux besoins pécuniaires de l'armée²; mais la victoire lui était infidèle, et chaque jour lui apportait, pour ainsi dire, la nouvelle d'un nouveau revers jusqu'à la chute de Matchin³; après quoi, la paix fut signée avec l'Allemagne, à Sistov, le 12 zilhidjè 1205 (juillet 1791⁴). L'échange d'un *sened*, contenant les bases de la paix entre la Porte et la Russie, avait eu lieu à Galatz, le 10 du même mois⁵.

1206 (1791-92). Les récentes mutineries des

¹ Djevdet, IV, 372.

² *Id.* p. 392.

³ *Id.* p. 471.

⁴ On en trouve le texte dans Djevdet, V, 387.

⁵ Djevdet, IV, 511.

suvari-odjaqlary, c'est-à-dire des sipâh, des silihtar et des quatre beuluks, pendant la dernière guerre; la désorganisation complète de cette milice figurant sur les rôles pour 12,000 hommes, tandis qu'elle n'en avait que 2,000 d'effectif, la plupart des *èçâmè* ayant passé dans les mains des kiâtibs et des tchâouchs, et étant dits, pour ce motif, *qapoulou-èçâmè*; l'observance du règlement, devenu lettre morte; le *richvet* faisant loi; les quatre cinquièmes de la solde des garnisons frontières gaspillés dans la capitale, le cinquième seul parvenant à destination, ou mieux à des individus ayant le nom de militaires, mais dont la seule et unique pensée était de s'enrichir, et nullement de courir sus à l'ennemi toutes ces circonstances démontraient l'urgence d'une réforme radicale de l'armée; il en était de même pour la magistrature; le même mal appelait le même remède ¹.

Du reste, si l'interruption momentanée des hostilités avait allégé les charges publiques, les besoins présents et surtout éventuels du trésor nécessitaient la création de nouvelles ressources; et, entre autres mesures, on rétablit le droit de *zidjrè*, déjà imposé du temps de Mourad III, sur le vin et les spiritueux ². En outre, comme le prix des denrées, devenu excessif pendant la guerre, n'avait pu reprendre de suite son niveau; et, d'autre part, comme la monnaie, frappée à cette époque à un cinquième

¹ Djevdet, V, 74 et suiv.

² *Ibid.* p. 92.

de surélévation, était un obstacle à ce que l'équilibre s'établît, on ne vit pas d'autre moyen de faire diminuer la cherté qu'en créant une abondance relative par le recensement de la ville et par le renvoi, dans leurs foyers, comme jadis, de tous les étrangers¹.

Déarrassé des préoccupations de la guerre, sultan Sélim porta toute son activité sur la réorganisation intérieure du pays, le but constant de ses pensées; et, tour à tour, le costume, l'armée de terre et de mer et la magistrature furent l'objet de réglemens organiques importants.

Les forces militaires de la Turquie se divisaient en deux catégories principales :

1° Armée de terre, *qapou-qolou* ou *qapou-khalqy*², milice soldée et casernée, d'un effectif commun de 40 à 50,000 hommes; *sipâhi* ou timariotes « cavalerie feudataire des *éïdlets*, » s'élevant à 200,000 hommes environ;

2° Armée de mer, *terçânè-khalqy* ou *azeb*, milice soldée de l'amirauté, d'un effectif de 2,500 hommes environ; marine feudataire ou timariote : 10,000 hommes environ.

Les *qapou-qolou* se composaient d'infanterie (janissaires et autres corps à pied) et de cavalerie (les six *beuluk*s).

Tous célibataires, les janissaires recevaient, en cas d'infirmité, un *uloufè* de retraite, et pouvaient alors se marier. En temps de paix, il y avait *qapou*

¹ Djevdet, p. 108.

² Voyez ci-dessus, chap. iv.

tous les sept ans, c'est-à-dire qu'on faisait, sur le defter, le recensement du personnel, et qu'on comblait les vides par un nombre égal d'hommes; pris parmi les *adjémi-oghlan*. Le même système était pratiqué pour les *djèbèdjis* et *topdjis*. Les *adjémi-oghlan* étaient des enfants recueillis par le *devchirmè* dans leur jeune âge; on leur enseignait la langue turque et l'islamisme; après un certain temps passé dans leurs casernes, ceux qui en étaient jugés dignes étaient placés dans l'*endérouni-humâïoun*; les autres incorporés dans les *odjaq*¹. Le *devchirmè* se pratiquait seulement sur les Bosniaques, les Bulgares et les Arméniens²; les fils de janissaires pouvaient être admis et élevés dans les casernes des *adjémi-oghlan* et suivre la même carrière³.

Les six *beuluk*s avaient aussi un *qapou* septennal; ils se recrutaient seulement parmi les plus anciens *agas* de l'*endérouni-humâïoun*, et parmi les plus braves des *odjaq* d'infanterie⁴.

La partie feudataire de l'armée, dite aussi *ëïâlât-açâkiri*⁵ et *ëïâletlu-açâkir*⁶, se composait d'hommes qui, jouissant, de père en fils, du *dirlik* « pension » du souverain, sur telle partie plus ou moins étendue du territoire, dite *ziâmet* et *timâr*, constituaient une

¹ سائرى اوجاقلره تىج اولنوب

² Voyez ci-dessus, année 1115.

³ Voyez ci-dessus, année 1065.

⁴ Djevdet, V, 189 et suiv.

⁵ *Id.* p. 276.

⁶ *Id.* p. 277.

sorte de noblesse féodale dans la nation, se groupant sous le drapeau de leurs bannerets respectifs (*sandjaq-beï*), et ceux-ci sous le drapeau du beïler-beï ou *bâch-bogh* « commandant en chef. » Aux plus braves, on accordait un *téraqqy* d'un aqtchè sur dix de revenu, quand ils s'étaient distingués au combat; les promotions étaient faites sur la présentation de l'alai-beï, chargé du maintien des règlements organiques, et les vacances (*mahloul*) étaient données aux plus dignes, par *bérat* de la Porte, sur *tezkèrè* du beïler-beï¹. Les *ziâmet* et *timâr* ne pouvaient être donnés en *arpalyq* et en *pachmaqlyq*².

Dans la même catégorie, les *iurukân* et les *mu-cellem* de Roumélie devaient fournir un contingent, si les hostilités avaient lieu en Anatolie et *vice versa*; les *piâdegân* d'Anatolie étaient destinés aux travaux de *corvée* de l'armée. Enfin, on comptait encore les *âqyndji* et les *gueunulla*, chargés de faire des incursions sur le territoire ennemi, service qui incombait plus tard aux Tatars³. Les garnisons des places fortes se composaient de troupes régulières et indigènes⁴. Ces institutions, si puissantes dans l'origine, mais depuis viciées et désorganisées, n'existant plus que de nom, et ne pouvant opposer aux armées

¹ Djevdet, p. 215. (Voir mon *Étude sur la propriété*, n° 295 et suiv.)

² Nous avons donné plus haut (année 1159) la définition de l'*arpalyq*; le *pachmaqlyq* était une concession, au-dessous de 20,000 aqtchè, donnée en dotation (*méâch*) aux *khasséhi-qâdîn*, sur les *khâs* impériaux. (Djevdet, V, 292.)

³ Djevdet, V, 205.

⁴ *بيرلو موظف مستحفظ عسكر* *Id.* p. 199.

modernes qu'un ramassis d'hommes incapables de leur résister¹, démontrèrent la nécessité de mettre à exécution les plans réformateurs (*nizâmi-djédid*) conçus et essayés par sultan Moustafa, père de Sélim.

La marine feudataire se composait aussi des sandjaq compris dans l'*éïâlet* du capitán-pacha². Plus tard, de nouveaux livas furent ajoutés à cette circonscription, et l'on inscrivit au *déria-qalémi* « bureau des fiefs maritimes » les odjaq des *iaïa* et des *mucellem* d'Anatolie. Il se forma ainsi diverses escadres (*qol, qol*), de sorte qu'en sus des navires de l'État (*mîri*), la marine ottomane comptait encore quarante à cinquante voiles feudataires. Ultérieurement, on voulut réunir en odjaq les soldats de marine (*lévend*) tirés de ces sandjaq; mais l'indiscipline de ce corps força sultan Abdulhamid à le dissoudre et à en supprimer même le nom. Sultan Sélim reforma entièrement ce système, et promulgua une loi réglant le classement des navires de la flotte, l'avancement du personnel, l'élévation de la solde annuelle³, vu la dépréciation du ghourouch, l'ad-

¹ بو مقوله درنتی عسکر ایسه عساكر منتظمه قوشونده
(Djevdet, V, 198, 210.)

² Cet éïalet était composé des sandjaq ou liva suivants: Gallipoli, chef-lieu; Négrepont, Lépante, Metelin, Sighadjyq, Qodja-Ili, Qarly-Ili, Rhôdes, Bigha; et, en Morée, Misistra, Chio, Naxie et Mehdîè. Chaque *mutéçarrif* « titulaire » de liva portait le titre de *déria-beïi*, et allait rallier le pavillon du contre-amiral avec le nombre de navires lui afférant. (Djevdet, V, p. 111, et Aini-Ali, édition de S. Exc. Ahmed-Véfyq-Efendi.)

³ *Sâliânè*. (Djevdet, V, 169, 225.)

ministration du matériel, et enfin les conditions d'admission¹.

Le corps des ulémas, chargé à la fois de l'enseignement et de la justice, appela aussi l'attention de l'auguste réformateur. Il fit procéder, le 3 zilqyde, à un examen général des titulaires actuels de *roouci-tedris* « diplômes de professorat, » lequel eut pour résultat de laisser ces diplômes entre les mains seulement de qui en était digne. Le *muderrislik* conduit au *mevléviet* et au *qâzi-askerlik*, et l'on parvient à ce premier grade par le *mulâzemet* « suppléance, » lequel s'obtient après un certain stage dans les *medrècè*, en qualité de *dânichmend*; le *tâlib* « élève, » postulant à ce dernier titre, reçoit les leçons² d'un professeur du degré *khâridj*; il est adressé ensuite à un second professeur, puis à un troisième, et, après avoir passé en qualité de *dânichmend* par les degrés *khâridj*, *dâkhil* et *sahn*, il devient *mulâzim*, son tour venu, et son nom est inscrit sur le *rouznamtchëi-humâioun*. Le *mulâzim* qui établit ses droits au titre de *mumtâzul-aqrân vè-qydvetal-ulémâil-muhaqqyqyn*³ reçoit d'abord d'un professeur *khâridj* le diplôme de professeur; puis, avançant hiérarchiquement, il devient *muderris* des rangs *dâkhil* et *sahn*; ceux qui ne peuvent atteindre ce degré passent dans la magistra-

¹ Djevdet, p. 169. (Voyez, sur la technologie maritime ottomane, Djevdet, p. 134 et suiv.)

² محرق اولوب.

³ Voyez mon *Idjâzè* « diplôme de licence pour le professorat, » *Journ. as.* mai-juin 1855, p. 548.

ture (*qázilyq*). Autrefois les simples *dánichmend* du *sahni-cémán* « des huit medrècè de la mosquée de Fâtih » étaient tous des ulémas distingués, dont les plus anciens, dits *mou'id* « répéteurs, » étaient chargés d'une *tétimmè-medrècèci* « chaire complémentaire ¹, » où ils professaient avec distinction; mais la désorganisation et la démoralisation de ce corps éminent, et jusqu'alors respecté, datent, dit notre auteur, de l'an 1000 (1592)²; et elles n'ont cessé d'aller, depuis, en croissant. Aussi, sans compter sur une réforme radicale et complète, le gouvernement prit une série de dispositions relatives à l'admission, à l'avancement et à la rémunération des emplois, dans l'espoir d'obtenir, avec le temps, des améliorations réelles ³.

1207 (1792-93). A l'effet de pourvoir aux dépenses du nouveau régime, il avait été décrété⁴ que les *mahloulât* de certains *mouqâtea* ne seraient plus vendus, mais administrés directement en *iltizâm* par la direction de l'hôtel des monnaies. On voulait étendre l'application de ce système; mais comme la plupart des hauts fonctionnaires (*ridjâl*) n'avaient d'autre revenu que celui des *mouqâtea*, on ne put adopter d'une manière générale cette modalité qui les aurait privés de leurs moyens d'exis-

¹ Djevdet, V, 172 et suiv. (Conf. Hammer, VI, 244.)

² Conf. Qoutchi-Beï, chap. v.

³ Djevdet, V, 179, d'après le *laïha* de Tatarджиқ-Abdullah-Efendi, *sadr* de Roumélie.

⁴ نظام اتخاذ اولنديغى Djevdet, V, 269.

tence, et l'on se borna à décréter que les *mahloulât* des *mouqâtea* d'un revenu excédant 10 bourses seraient seuls retenus et administrés en *iltizâm* par le zarbkhânè. Du reste, cette année 1207 vit successivement paraître la réorganisation des *ziâmet* et *timâr*, l'augmentation du corps des officiers de marine, l'élévation de leur solde, la construction de plusieurs navires de guerre, parmi lesquels le vaisseau impérial (*takht-šefîneci*) dit *Açâri-Nousret* « le Victorieux ¹, » la réforme du corps des bombardiers et mineurs, la formation de l'infanterie régulière ²; puis enfin, pour subvenir à toutes ces dépenses, évaluées à 20,000 bourses par an, et que le budget ordinaire ne pouvait couvrir, la création d'un nouveau fonds dit *irâdi-djédid*, et, le 13 redjeb, celle d'une administration centrale, placée sous la direction d'un haut fonctionnaire, réunissant entre ses mains les charges de *defterdâri-chiqqy-çâni*, de *nâzir* de l'infanterie régulière ³ et de *defterdâr* de l'*irâdi-djédid*. Le capital destiné à cette administration se composait :

1° Des *mouqâtea* des *dériâ-ziâmet* et *timâr*, affectés, avant le *nizâm*, à l'amirauté;

2° Des droits sur le coton, des *mouqâtea* perçus directement par le *mîri*, à partir de 1208, et des *eshâmi-mahloulè*, à compter de la date du *nizâm*;

¹ Djevdet, V, 279.

² Voyez le *qânoun* de ce nouveau corps, édicté seulement le 1^{er} zilhidjè 1210. (Djevdet, V, 449 et suiv.)

³ تعليمو عسكر نظارتي. *Id.* p. 275.

3° Des khoumbaradji-timâri, ainsi que des *mouqâtéa* et *eshâm* du mîri et du haréméïn d'un revenu au delà de 10 bourses, et qui, selon le *nizâm*, devaient être retenus par le mîri¹;

4° Du produit du *zidjriè*, depuis son établissement;

5° Enfin, prenant les attributions du *mevqoufât*, cette administration devait encaisser, jusqu'en mars suivant, le revenu des *ziâmet** et *timâr* devenus *mahloul* par le décès du titulaire avant la moisson².

La comptabilité de ces fonds, déposés dans le *khaznèi-irâdi-djédid*, établi au *qapou-aracy*, devait être présentée au sultan; l'excédant des recettes sur les dépenses, déposé dans un bâtiment spécial, au *zarb-khânè*, devait venir en aide aux dépenses du *mîri-khaznècy*, ordonnancées par khatti-humâioun, avec indication de la nature, de la quantité et du lieu de la dépense³. Le 15 du même mois, l'odjaq des *topdjis*, et, le 1^{er} ramazan, celui des *arabadjis* furent réunis à ce ministère⁴.

D'autre part, convaincu que l'altération de la monnaie portait une atteinte grave au crédit de l'État, sultan Sélim voulut encore diriger ses réformes sur ce point important; de nombreux *medjlis* eurent lieu, dans ce but, chez le cheïkh-ul-islam; mais certain personnage, trop intéressé au maintien du *statu*

¹ Voyez ci-dessus, année 1207.

² Djevdet, V, 277. (Conf. ci-dessus, chapitre IV, Budget d'Eïoubi-Efendi.)

³ Djevdet, 268, 276.

⁴ *Id.* 277, 442.

quo, parvint à influencer l'entourage du prince, et il fut décidé, non-seulement de continuer à frapper des *ikhlik*, mais encore d'introduire une nouvelle monnaie du même genre, le *üzlak*¹.

1208 (1793). Au mois de rebi-ewel fut aboli le monopole de l'approvisionnement de l'armée pour les céréales, concentré jusqu'alors dans les mains des *moubâüeadji*; et l'on créa, sous le nom de *zakhîrè-nazârèti* « ministère des subsistances, » un département spécial, à la tête duquel fut placé le *defterdâri-chiqqy-sâlis*, chargé des approvisionnements et aussi de la protection des intérêts du commerce². De cette époque date encore l'établissement de l'impôt dit *resmi-ïapaq* « droit sur les laines, » s'élevant à un para par mouton; la perception en fut attribuée aux agents³ de la defterdarie de l'*irâdi-djédid*. C'est également au même temps que, dans un esprit d'économie, on supprima les *taîn* affectés précédemment à l'entretien des ambassadeurs étrangers, durant leur séjour sur le territoire ottoman⁴.

¹ نهایت ایکیلکریک ابقاسنه ومجددا یوزلک قطعنه قرار
Djevdet, p. 291.

² Djevdet, V, 315.

³ *Ounnâl*. Mirkhond (*Vie de Djenguis*, p. 157 et 160) emploie ce mot dans le sens d'agents du souverain et comme synonyme de *hukkiâm*; l'acception est ici tout autre.

⁴ Djevdet, 349. (Cf. mon *Étude sur la propriété*, n° 259; Rycaut, I, 190). Des charges du même genre pesaient également, en France, sur les alleux. (Guizot, *Essais sur l'hist. de France*, p. 84.) ایلیچیان
اطراف ملوک désigne aussi bien les envoyés des souverains étrangers que ceux des princes tributaires. (Naïma, II, 386; Izzî, 66 v°;

Ici se termine la série des historiographes; privé désormais de ce précieux secours, ce sera à l'aide de notes tirées de documents publics ou officiels que je conduirai rapidement cette esquisse jusqu'à nos jours.

§ 9. 1223-1279. — SUPPRESSION COMPLÈTE DES ANCIENNES MILIGES; MONNAIES *OBSDIONALES* ET *FIDUCIAIRES*; TANZIMÂT; PAPIER-MONNAIE; NOUVEAU SYSTÈME DE MONNAYAGE DE BONNES MONNAIES D'OR ET D'ARGENT; EMPRUNTS À L'EXTÉRIEUR; KHATTI-HUMAÏOUN DE 1856; RETRAIT DU *QAÏMÈ*; PUBLICATION DU BUDGET DE L'ÉTAT; ÉQUILIBRE; EXCÉDANT.

SULTAN MAHMOUD.

Ce prince succéda, le 28 juillet 1808 (1223), à son frère, Moustafa IV, dont le passage sur le trône fut d'une année seulement. A peine en possession du pouvoir, sultan Mahmoud voulut continuer l'œuvre des réformes; mais le soulèvement des milices l'arrêta bientôt; les janissaires incendièrent les casernes du *nizâmi-djédid* « nouvelles troupes, » et vinrent ensuite protester de leur fidélité aux pieds du souverain. Celui-ci, qui, aux qualités de sultan Sélim, joignait aussi celle de savoir se maîtriser, dissimula sa colère, et, cédant en apparence au vœu des milices, il renvoya à des temps plus propices

conf. ci-dessus, chap. iv, budget; et chap. v, année 1131 et 1208.) Il semble résulter de certains passages des *Négociations* que ces rations étaient considérées, dans l'origine, comme une compensation des présents diplomatiques apportés aux sultans par les ambassadeurs étrangers, et *vice versa*. (*Négociations*, II, 684; III, 568, IV, 98, 755.)

l'exécution irrévocable de ses desseins. En effet, la suppression de fait et de nom de l'odjaq des janissaires eut lieu, par firman du 11 zilqyde 1241 (15 juin 1826)¹; et l'armée ottomane, en mémoire peut-être de la victoire remportée sur les milices par les troupes régulières², reçut le nom de *mouallam-açâkiri-mansouriè-mouhammèdiè*³. La suppression des six beuluks, qui, d'ailleurs, n'existaient plus que de nom depuis longtemps, suivit de près celle des janissaires⁴. A la suite de cette violente secousse, sultan Mahmoud s'occupa de régler ses rapports avec l'Europe; des négociations furent ouvertes avec l'Angleterre et la Russie; les premières aboutirent au traité de paix du 5 janvier 1809; les secondes ne furent pas aussi heureuses, et les hostilités continuèrent. C'est pour suppléer à la pénurie du Trésor, et pour subvenir aux exigences de cette campagne, que fut frappé, l'an III du règne (1225 — 1810), le *bechlik*⁵ ou pièce de 200 paras, égale de poids à l'ancien *ikilik*, mais dont la valeur intrinsèque, en piastres *médjidiè*, était de 18 piastres 8 paras, tandis qu'elle aurait dû être de 26 piastres $\frac{1}{2}$. Pour ce motif, ce *bechlik* fut dénommé *djihâdiè*, « monnaie de guerre, obsidio-

¹ Voyez le texte dans l'*Usci-zafèr*, p. 111; traduit en français par M. Caussin de Perceval.

² *Id.* p. 108.

³ *Id.* p. 115; « armée régulière impériale. »

⁴ *Id.* p. 249.

⁵ Fraehn a donné la description de cette pièce (*Recensio*, p. 523), dont Marsden a reproduit le dessin (Tome I, pl. XXVII, n° 510). Voir aussi le *Tarif officiel* de l'hôtel des monnaies. Cette monnaie est connue, dans le commerce, sous le nom de « vieux bechlik. »

nale. » Les événements qui se déroulèrent de 1810 à 1828, loin d'améliorer l'état des finances, ne firent que l'aggraver, et sultan Mahinoud, n'ayant pas d'autre ressource, dut encore se résoudre à lever un nouvel impôt sur le pays même, par une altération plus considérable de la monnaie de billon, qui ne laissait à celle-ci qu'une valeur purement nominale. Un nouveau *bechlik* fut émis avec ses divisionnaires¹, dits *üzluk*, *ürmilik* et *onlouq*, pièces de 100, 20 et 10 paras. Le vieux *bechlik*, d'un module un peu plus grand que le nouveau, portait pour *différend* un cordon autour de l'inscription et du *toughra*; sur le nouveau, ce cordon ou chaîne (*zindjir*) est remplacé par deux croissants concentriques, réunis, à la partie inférieure, par un nœud de ruban. Les plus anciens *bechlik* que j'ai vus sont de la 22^e année du règne, répondant à 1245 (1829-1830); j'en ai vu également des années 1246, 1247 et 1248 (1830 à 1833).

L'émission de ce *bechlik*, y compris ses divisionnaires, a été, au titre de 0,220 à 225 millièmes, de 115,000,000 de piastres; sa valeur intrinsèque et, proportionnellement, celle de ses divisionnaires², se décompose comme suit :

130 paras argent.	Totalité émise :	74,750,000 piastres.
1 " cuivre	"	575,000
131 valeur intrinsèque.		
69 surélévation	"	39,675,000
200 paras.	Somme égale. . .	<u>115,000,000</u>

¹ *Aqşani* (Tarif des douanes). — ² C'est-à-dire : 2 pièces de

En 1248 (1832-1833), époque du conflit turco-égyptien, parut un troisième *bechlik*, avec abaissement du titre, et, par suite, accroissement de la surélévation; ce *bechlik* est indiqué par un *point* placé au-dessous et au centre du nœud de ruban qui relie le double croissant. L'émission de ce *bechlik*, dit *pointé*, à raison du différend, a été, y compris ses divisionnaires, et au titre de 0,170 à 0,175 millièmes, de 245,000,000 de piastres; sa valeur intrinsèque, et, proportionnellement, celle de ses divisionnaires, se décompose comme suit :

101 paras argent.	Totalité émise:	123,725,000 piastres.
2 " cuivre	"	2,450,000
103 valeur intrinsèque.		
97 surélévation	"	118,825,000
100 paras	Somme égale . . .	245,000,000

J'ai eu sous les yeux des *bechliks pointés* des 26^e, 28^e et 30^e années du règne, c'est-à-dire de 1249 à 1253 (1833-1837).

L'émission du *bechlik*, en ne considérant pas le fait de l'altération de la monnaie, eut son importance à un autre point de vue; c'était un pas de plus dans l'application aux monnaies ottomanes du système décimal, définitivement établi ensuite par le monnayage de la livre d'or *médjidîè* à 100 piastres, avec ses divisionnaires relatifs.

Le règne de sultan Mahmoud vit aussi la mise en 2 piastres et demie, ou 5 pièces d'une piastre, ou 10 pièces de 20 paras, ou 20 pièces de 10 paras.

circulation d'une autre monnaie de billon : l'*altylyq*, pièce de 240 paras ou 6 piastres, moins altérée que le *bechlik*, et se rattachant peut-être au système du *zolota*, dont il serait le huitième multiple. L'*altylyq*, encore en circulation, comme le *bechlik*, a pour divisionnaires l'*utchluk* « pièce de 3 piastres, » et l'*alt-michlik* « pièce d'une piastre et demie, » dite par Marsden *double zolota*¹. Les *altylyq* que j'ai eus sous les yeux sont de la 2⁶ à la 3² année du règne : 1249 à 1255 (1833-1839).

L'émission de l'*altylyq*, y compris ses divisionnaires, a été, au titre de 0,435 à 0,440 millièmes, de 137,775,369 piastres; sa valeur intrinsèque et, proportionnellement, celle de ses divisionnaires, se décompose comme suit :

285 paras 1/2 argent.	Totalité émise.	117,970,160 piastres.
1	cuivre	574,064
<hr/>		
206 1/2 valeur intrinsèque.		
33 1/2 surélévation		19,231,145
<hr/>		
240 paras ou 6 piastres. Somme égale.		137,775,369

SULTAN ABDUL-MÉDJID.

1255 (1838-1839). Ce prince succéda à son père en *rebi-akher* (1^{er} juillet 1839); peu après son avènement, il proclama et institua le système de réformes organiques connu sous le nom de *tanzîmâtî-khairîè* « heureuses réformes, » lequel, en créant un nouvel état politique des personnes, ne modifia pas

¹ *Loc. laud.* p. 373.

moins la constitution économique du pays, par une série de dispositions législatives qui en opèrent la transformation¹.

1256 (1839-1840). Toutefois, les embarras financiers légués par le dernier règne, et accrus des non-valeurs résultant en partie des modifications radicales apportées dans le système administratif de l'empire, conduisirent les conseillers de la couronne, en vue de remédier aux difficultés d'une époque de transition, à recourir à l'usage du papier-monnaie, dont l'histoire orientale, d'ailleurs, et même celle de l'Europe contemporaine, offraient divers exemples².

La première émission de ce nouveau signe monétaire, qui reçut le nom de *qâimèî*³-*mutèbèrèî-naqdîè*⁴, expression répondant à celle de *papier-monnaie*, fut dans le principe, selon le rapport de Munif-Efendi⁵, de trente-deux mille bourses seulement, remboursables au bout de huit années, et portant intérêt annuel

¹ Élaborées dans le sein du Conseil de l'*ahkiâmi-adliè*, puis dans celui du *tanzimât*, les lois de la seconde série sont réunies dans le *Destour*, « code, » publié à Constantinople, en 1279.

² Voyez D'Ohsson, *Histoire des Mongols*, II, 428, 529, 641; IV, 101; le texte de Vassaf sur le *tchao*, texte et traduction par M. Defrémery, *Journ. asiat.* novembre 1843, p. 286; M. Re naud, *L'Empire romain et l'Asie centrale*, même recueil, mai-juin 1863, p. 344 et 345.

³ Synonyme proprement dit de *tahrîrât* « note écrite; » c'est dans ce sens que le même mot est employé par Soubhi, 24 v°, 48, 56, et par Izzi, 73 v°.

⁴ Au pluriel : *qavâimi-naqdîè* et *evrâqy-naqdîè*.

⁵ Premier traducteur de la Sublime Porte, et l'un des principaux rédacteurs du *Medjmouâî-funoun*. (Voy. *Journal de Constantinople* du 22 octobre 1862.)

de 8 p. o/o ; chaque pièce, au maximum de 500 piastres, était écrite à la main, en forme de *sergui*¹, et devait circuler à Constantinople et dans les provinces ; mais la contrefaçon s'étant bientôt exercée sur ces *qâimè*, le gouvernement décida, en zilhidjè 1256 (janvier 1840), de les retirer et de les remplacer par des *qâimè* imprimés : ce retrait ne fut opéré que le 30 chaoual 1258 (novembre 1842). Cette seconde forme du *qâimè* fut elle-même modifiée, afin d'empêcher la contrefaçon ; puis le chiffre des différentes émissions fut réduit, l'intérêt abaissé de 8 à 6 p. o/o ; et enfin, l'usage du *qâimè* à intérêt et celui des coupures, sans intérêt, de 20 et 10 piastres, restreint à la capitale seulement.

1260 (1844). Cette sorte de réforme du papier-monnaie fut suivie de celle des espèces métalliques, et, à partir du 1^{er} février 1844, l'hôtel des monnaies de Constantinople frappa, aux titre et poids suivants, des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, ayant pour étalon l'*altoun*, dit *ïuzluk* ou *ïuzluk médjidiè*² « écu ou livre d'or, » à 100 piastres *médjidiè*.

TITRE, POIDS, VALEUR INTRINSÈQUE ET QUANTITÉ DES nouvelles monnaies frappées à Constantinople, du 1^{er} février 1844 au 31 juillet 1856.

Monnaies d'or (*altoun meskioukât*) : pièces de 500, 250, 100, 50 et 25 piastres.

Valeur émise : 1,202,397,600 piastres.

¹ Voy. ci-dessus, chapitre III, § 3.

² Voyez *Tarif des douanes* précité, p. 96 ; 110 piastres *médjidiè* égalent une livre sterling.

contenaient 95/100^{es} de cuivre, 3 d'étain, 2 de zinc et de plomb; le poids de la pièce de 20 paras était de 5 drames = 16 grammes 36 milligrammes; il est actuellement de 3 drames 5 qyrats 10 otouz-iki = 10 grammes 693 milligrammes¹.

Le gouvernement, nous l'avons vu, ne se dissimulait pas les inconvénients et les dangers de l'existence du papier-monnaie; aussi essayait-il maintes fois de l'enlever de la circulation, d'abord par le retrait du *qâimè* à intérêt, au moyen d'une contribution (*iânè*) prélevée sur les fonctionnaires et les sujets ottomans; commencée en 1268 (1851), l'opération fut suspendue par la guerre d'Orient; et, au contraire, le gouvernement se vit obligé d'émettre des coupures de 20 et de 10 piastres, dites *ordou-qâimècy*, devant avoir cours dans les localités occupées par l'armée; cette espèce spéciale de *qâimè* s'élevait au chiffre de 171,250 bourses.

Enfin, surmontant les difficultés d'une autre époque, à l'endroit des dettes extérieures², la Turquie réussit à contracter, à Londres, le 24 août 1854, un *emprunt* de 3,000,000 de livres sterling; et les gouvernements de France et d'Angleterre ayant garanti le paiement des arrérages, une commission mixte, où siégeaient un inspecteur général français des finances et un délégué anglais³, fut chargée de

¹ *Sal-nâmè*, loc. laud.

- Voy. années 1198 et suiv.

³ M. de Codrozy, inspecteur général de la trésorerie de l'armée d'Orient, et feu M. Falconnet, directeur de la Banque ottomane.

surveiller l'emploi des fonds de cet emprunt. Ces deux faits importants en déterminèrent un troisième qui ne le fut pas moins : la réforme administrative. En effet, une loi organique des finances, édictée le 18 zilqydè 1271 (septembre 1855), prescrivait, en treize articles, la confection préalable, et par exercice, des budgets ministériels, la division, par chapitres, des recettes et des dépenses, la création de la liste civile¹, etc. Dans la même année 1855, un second emprunt de 5,000,000 de livres sterling fut conclu en Angleterre.

1856 (1272). Ici vient se placer le *khatti-humâioun* du 18 février, dont les dispositions assignent à ce document un rang important dans l'histoire économique de la Turquie².

En septembre 1857 (sefer 1274), le gouvernement créa, pour 150,000 bourses, des titres de rente, dits *eshâmi-mumtâzè*³, à 8 o/o d'intérêt, et remboursables dans trois ans; délai prorogé, faute de remboursement. Peu après, et dans le cours de la même année, parurent d'autres titres de rente, dits *khaznè-tahvîli* « bons du trésor, » à 6 o/o d'intérêt, et remboursables le 1/13 mars 1861⁴. La dette publique était définitivement créée.

En chaban 1274 (septembre 1858), un troisième

¹ Voyez, pour le texte original, *Destour*, p. 260 et suiv. et pour la version française, le *Journal de Constantinople* du 27 septembre 1855.

² Voyez mon *Étude sur la propriété*, chap. x.

³ Consolidation de *sehîms*; même expression employée pour les *khaznè-tahvîli*, dits, après cette opération, *tahvilâti-mumtâzè*.

⁴ Par notification du 15 février 1861, ces titres de rentes, con-

emprunt de 5,000,000 de livres sterling est conclu à Londres, à l'effet de retirer le *qaïmè*; ce résultat n'est obtenu que partiellement : sur 1,238,000 bourses de *qaïmè*, alors en circulation, 1,088,000 sont retirées, 150,000 restent encore; et, pour les couvrir, on lève une imposition dite *ianè*, sur la propriété; cette contribution produisit 90,000 bourses; restaient donc encore 60,000 bourses à retirer; pour cette somme minime, l'opération entière avorta.

En septembre 1859, le règlement des dettes du palais donne lieu à l'émission de nouveaux titres de rentes dits *eshâmi-djédidè* « nouveaux séhims, » dits, selon l'acception vulgairement adoptée « consolidés, » à l'intérêt de 6 o/o, remboursables en vingt-quatre ans; la totalité de l'émission était de 1,000,000 de bourses, à répartir par tiers, dans le terme de trois années. La même année vit émettre encore les bons dits *serquis* de dix ans, ou consolidation des *serquis* de la liste civile, à l'intérêt de 6 o/o, et remboursables en cinq annuités, à partir de la cinquième année (1865).

Les charges de l'État allaient en croissant, et, à l'effet d'aviser, le gouvernement créa, en octobre, une commission spéciale où furent appelés des fonctionnaires supérieurs des finances de France, d'Angleterre et d'Autriche¹. La commission avait, en

solidés sous la dénomination de *tahvilâti-mumtâzè*, sont amortissables en vingt-quatre ans.

¹ MM. le marquis de Ploëuc, inspecteur général des finances, actuellement directeur général de la Banque impériale ottomane, de

quelque sorte, pour mandat d'appliquer les principes de la loi du 18 zilqydè 1271; mais recevant des attributions plus étendues par décret du 5 zilhidjè 1277 (24 juin 1860), elle prit le titre de « Conseil supérieur des Trésors, » et un ex-grand vizir fut placé à sa tête. Au nombre des résultats dus aux soins de la Commission financière et du Conseil des Trésors, figure, en première ligne, la confection régulière des budgets, dont l'extrait général accompagne le rapport sur la situation financière de l'empire présenté au sultan, par Fuad-Pacha, grand vizir, en février 1862.

1860. Un quatrième emprunt, contracté en vue du retrait du *qâimè*, et qui ne put sortir son plein et entier effet, est conclu à Paris, le 29 octobre, au chiffre primitif de 400,000,000 de francs, réduit ensuite à 2,037,000 sterling. En désespoir de cause, le gouvernement mit à l'étude un projet ne consistant plus dans le retrait actuel du *qâimè*, mais, au contraire, dans son extension momentanée à tout l'empire, sauf les provinces de Djedda et du Yémen, moyennant telles combinaisons qui permettraient d'en effectuer le retrait dans le délai de dix-huit années¹.

Lackenbacher, conseiller aulique de S. M. l'empereur d'Autriche, et feu M. Falconnet, alors directeur de la Banque ottomane.

¹ On peut voir, dans la communication officielle du 14 avril 1861, l'ensemble, en onze articles, de ce plan financier, qui, d'ailleurs, reçut bientôt un commencement d'exécution; en effet, une commission inamovible, dite de « remboursement du *qâimè*, » fut instituée, avec mandat de contrôler et de diriger les diverses mesures

SULTAN ABDUL-AZIZ.

Toutefois, et en attendant la mise à exécution de ce projet qui devait entrer en pratique le 1/3 mars 1862, les ateliers de l'hôtel des monnaies fabriquaient du *qâimè* pour subvenir aux dépenses; et chaque mois 60,000 bourses, en *qâimè* de 10, 20, 50 et 100 piastres, étaient jetées sur la place de Constantinople; il en résulta une dépréciation considérable du papier-monnaie; la livre d'or *médjidîè* atteignit, graduellement, le chiffre de 250 piastres en *qâimè*; et le jeudi 10 djemâzi-akher 1278 (12 décembre 1861), celui de 350 piastres! En présence des dangers de cette situation, le gouvernement renonça au projet de l'extension du *qâimè*, et résolut, quels qu'en fussent les sacrifices, d'en opérer le retrait complet.

1862 (1278). C'est sous cette impression qu'a été rédigé le *khatt* du 18 redjeb (19 janvier 1862), prescrivant au grand vizir la publicité du budget, « afin de mettre sous les yeux du contribuable l'emploi des deniers publics. » Le grand vizir exécuta cet ordre par la publication du rapport et du budget précités¹; et,

de l'opération; et 150 millions de piastres *qâimè* furent distribués aux populations des provinces, contre monnaies d'or ou d'argent de bon aloi, à titre de prêt, pour une année, jusqu'à fin mars 1862, époque à laquelle les porteurs de ces *qâimè* auraient la faculté de les livrer à la circulation, et d'en disposer à leur gré. Le montant des sommes provenant de cet emprunt, versé dans les caisses de la commission, et remis au grand vizir, le 20 mai 1862, a été de 126,184,789 piastres, soit environ 26,555,129 francs.

¹ Le budget publié est celui de 1277; il était accompagné de ta-

peu après, un cinquième emprunt, de 8,000,000 de livres sterling, fut contracté à Londres, pour le retrait exclusif du *qâimè* et la consolidation de la dette flottante. Concurrément à son appel aux capitaux étrangers et indigènes, le gouvernement faisait une quatrième émission¹ de titres de rentes consolidées (*eshâmi-djédîdè*), dites *azîzîè*, et créait une nouvelle série de *séhims* ou *eshâmi-aâdiè* « séhims ordinaires ou rentes viagères². » Grâce à ces mesures non moins habilement conçues qu'exécutées, l'opération du retrait du *qâimè*, commencée le 1/13 juillet 1862, était achevée le 12 septembre suivant; et la livre

bleaux indiquant les prévisions budgétaires de 1278 : ces chiffres étaient, en recettes, de 3,307,368 bourses; et, en dépenses, de 3,110,813. Le rapport du ministre des finances sur le budget de 1279 dit (p. 5) que « selon le résumé du budget de 1278, la totalité des recettes s'est élevée à 3,322,042 bourses. »

¹ *Tertibi-râbi*.

² Telle est l'interprétation de ce mot donnée par le ministre des finances, dans son rapport précité, p. 2. Toutefois, ces rentes ne sont pas *viagères*, dans l'acception propre du mot; le détenteur en peut faire la vente, la cession, même à son lit de mort; la rente viagère ne s'éteint et ne fait retour à l'État que lorsqu'elle se trouve en la possession d'un individu décédé. Il en est évidemment de même des *séhims*, *mouqâtéa*, *ziâmet* et *timâr* dont les arrérages sont inscrits aux chapitres III, titre II des budgets de 1862 et 63; et les *séhims* mentionnés plus haut sont sans doute du même genre. (Cf. ci-dessus, ch. IV, budget d'Eioubi-Efendi, année 1106, et mon *Étude sur la propriété*, n^{os} 353 et suivants.) Une décision de l'autorité supérieure, en date du 27 redjeb 1280, vient de prescrire la révision au Maliè des titres de *séhims*, *mouqâtéa*, *ziâmet*, *timâr* et *vazâïf*, actuellement existants; faute par les porteurs de remplir les formalités prescrites, en temps voulu, leurs titres de rente seront considérés *mahloul* « vacants » et feront retour à l'État. (Voy. *Terdjumâni-ahvâl* du 27 redjeb 1280.)

médjidiè, abaissée graduellement jusqu'à 160 piastres, le 12 septembre, était au pair, à 100 piastres, le lendemain 13. Le chiffre total du *qâimè* retiré, montant à 998,800,720 piastres, soit 1,997,601 bourses, 220 piastres¹, a été remboursé aux porteurs, sur sa valeur nominale, à raison de 40 p. 0/0 en métallique, et 60 p. 0/0 en consolidés (*eshâmi-djé-didè*), au pair².

1279 (1862-1863). Poursuivant le même but, le rétablissement des finances, sultan Abdul-Aziz, dans un khatt du 22 février 1863, enjoint à ses ministres de veiller à la sage économie des deniers publics, afin de parvenir à l'équilibre du budget; et, prêchant d'exemple, « il abandonne au trésor la partie supplémentaire de sa liste civile, réduit les dotations des princesses, et ordonne la suppression de toute sinécure ou emploi inutile³. » Enfin un sixième em-

¹ En chiffres ronds: 2,000,000 de bourses. Voy. le rapport précité du ministre des finances et le *Journal de Constantinople* des 22 octobre et 29 novembre 1862.

² A une autre époque, et dans des circonstances à peu près semblables, le gouvernement avait fait une émission ayant, sur le chiffre de sa valeur nominale, d'abord 70, puis 60 p. 0/0 de valeur intrinsèque et 40 p. 0/0 de surélévation. (Voy. années 1116 et 1131.)

³ Jusque-là, la liste civile était, par mois, de 15,000 bourses égalant 7,500,000 piastres, et de 5,000 autres bourses attribuées, également par mois, aux *dépenses imprévues*; cette dernière somme a été abandonnée par le sultan. Dans le rapport de lord Hobart et de M. Forster (Voy. *Débats* du 5 juin 1863), envoyés à Constantinople, en mai 1861, pour y étudier l'état des finances turques, le revenu de l'empire, montant à 12 millions de livres sterling à l'avènement du sultan actuel, était évalué, pour l'année 1861-1862-1863, à 15 millions de livres sterling.

prunt, de 8,000,000 de livres sterling, est contracté, en avril 1863, sur la place de Paris, pour solder le reliquat de la dette flottante; 6,000,000 sont affectés à cet objet, le reste doit être employé au retrait graduel de la monnaie de titre inférieur¹.

1280 (1863-64). Le 6 novembre 1863, S. A. Fuad-Pacha, grand-vizir, présente au sultan le budget général de l'empire pour le dernier exercice 1279; ce budget, précédé d'un rapport du ministre des finances au grand vizir, offre les résultats suivants² :

Recettes :	3,010,529 bourses	335 piastres.
Dépenses :	2,969,004	492
Excédant :	41,524	343

Je terminerai cet exposé historique en mentionnant ici le récent traité de commerce signé le 29 avril 1861, entre la France et la Turquie, abrogeant et remplaçant le traité de 1838 (zil-hidjè 1254). Celui-ci, tout en consacrant un grand principe, l'abolition des monopoles, s'était cependant montré plus favorable aux intérêts étrangers qu'indigènes, en frappant les produits d'exportation d'un droit de 12 p. o/o, tandis que ceux d'importation n'étaient imposés que d'une taxe de 5 p. o/o seulement. Plus libéral dans son esprit, le nouveau traité s'est proposé l'entier dégrèvement des produits indigènes

¹ Budget précité, rapport du ministre des finances, p. 3.

² Version française, traduction officielle; imprimerie du *Journal de Constantinople*.

destinés à l'exportation; et en vue d'éviter toute perturbation, il taxe les uns comme les autres, dans le principe, à un droit uniforme de 8 p. o/o. Mais si ce droit est fixe et invariable pour les importations en Turquie, il est provisoire pour les exportations, et réductible, chaque année, d'un huitième, jusqu'à ce qu'il soit abaissé à la taxe fixe et définitive de 1 p. o/o, maintenue seulement pour couvrir les frais de bureau. Pareil traité a été conclu avec les autres puissances; le traité anglais porte la même date que le traité français; les autres sont postérieurs.

RÉSUMÉ.

J'ai dit en commençant que la Turquie s'était appropriée, en les adaptant à ses instincts particuliers, la plupart des institutions déjà existantes dans l'ordre politique, économique et administratif; et que l'histoire de ce pays, étudiée à ce point de vue, en montrant le jeu et la transformation successive de sa constitution organique, offrait encore des données précieuses sur l'économie politique de l'Asie elle-même. Ce double objet ressort amplement de tout ce qui précède; mais je me bornerai à grouper les principaux traits de ce tableau, afin de permettre d'en mieux saisir l'ensemble.

Les choses, on le sait, changent peu en Orient; la tradition, les habitudes y exercent un empire absolu, incontestable; les mêmes faits se reproduisent toujours ou à peu près, malgré la différence des temps; et si quelque modification s'opère, elle ne se

fait que peu à peu, et en conservant, le plus possible, la forme ou même seulement l'apparence de ce qu'on a voulu changer. Ainsi, quand l'empire des Seldjouydes céda la place à celui d'Osman, les nouveaux princes gardèrent à peu près intactes les institutions de leurs prédécesseurs, comme ceux-ci, sans doute, avaient maintenu les coutumes de leurs devanciers. Le type et la forme des monnaies seldjouydes sont conservés; mais, soit nécessité, soit peut-être encore tradition d'un autre genre, un double système monétaire, imposé par les exigences commerciales, s'établit bientôt simultanément, l'un national, l'autre étranger; l'écu d'argent des Francs reçoit un cours légal dans le nouvel État; puis surfrappé plus tard, comme autrefois celui des Byzantins chez les premiers khalifes, il devient le type même de l'écu d'argent ottoman. Ultérieurement, et dès la conquête de l'Égypte, l'écu d'or ottoman, se modelant sur celui des Mamlouks, auquel le ducat vénitien n'était pas étranger, finit par prendre aussi ce dernier type qu'il a conservé jusqu'à une époque relativement récente. L'écu d'or ture actuel, correspondant à peu près à deux ducats vénitiens, se trouve avoir une valeur intermédiaire entre le napoléon et la livre sterling.

La terre est concédée par lots ou circonscriptions de plus ou moins grande étendue, comme sous les khalifes et les sultans mamlouks; nommées alors *iqta*, ces concessions sont dites *ziâmet* et *timar*. En récompense des services éclatants que lui rendit Osman,

le dernier prince seldjouqyde donne la province de Qaradja-Hiçar, en fief, au futur fondateur de la dynastie ottomane; et, à son tour, celui-ci partage ses États entre ses fils et ses principaux émirs, et répartit entre les *feudataires* les villages circonvoisins de la capitale de la Bithynie dont il faisait le siège.

Les peuples soumis sont tributaires, comme sous la domination arabe; la race conquérante se partage en caste militaire et caste agricole.

L'administration des revenus de l'État, entrée et sortie, relève du *mâliè* « ministère des finances, » terme généralement employé en Orient, depuis l'islamisme. Sauf certaines modifications particulières aux temps et aux lieux, le budget des recettes d'Eïoubi-Efendi présente à peu près celui des monarchies asiatiques antérieures. Le produit du revenu public reçoit trois directions: celle du trésor public, d'où l'excédant des recettes sur les dépenses passe ensuite au trésor de réserve; puis le trésor particulier du prince ou administration de sa cassette.

Les dépenses sont acquittées, comme sous les Seldjouqydes, partie en numéraire, partie en assignations.

L'usage de grouper les chiffres dans une quotité plus ou moins considérable se retrouve chez les Ottomans, comme autrefois chez les Arabes, et avec des dénominations identiques.

La solde se payait, ou, du moins, devait être acquittée par trimestre, et, dans cette quotité, se disait *mévâdjèb*, terme qui désigne encore aujourd'hui,

en Perse, le traitement d'un fonctionnaire. Sauf de rares exceptions, cette règle ne fut pas observée scrupuleusement.

Comme les sultans mamlouks et les Seldjouydes, les princes ottomans avaient coutume de faire largesse aux milices, à leur avènement au trône; et même de nos jours pourrait-on retrouver une reminiscence de cet usage dans le paiement d'arriéré de solde qui fut fait aux troupes, à l'avènement de Sultan Abdul-Aziz, actuellement régnant. A l'exemple des Seldjouydes, les monarques ottomans donnaient, sur le champ de bataille, d'abondantes gratifications à leurs soldats, outre la haute paye à laquelle les services exceptionnels pouvaient donner droit; mais ce système de largesses si souvent répétées et plus d'une fois provoquées par la sédition des milices, dont le nombre toujours croissant n'avait d'autres résultats, vu l'organisation viciée, que d'accroître les charges du trésor, ce système, dis-je, ou plutôt ses effets, venant s'ajouter au discrédit de l'administration et à la dépréciation de la monnaie, non moins altérée par les mesures fiscales que par la cupidité publique, fut une des principales causes des embarras financiers qui assaillirent constamment le trésor. Appauvri par ces diverses causes, aussi bien que par les prodigalités intérieures et par les frais de guerres continuelles dont l'issue ne fut pas toujours heureuse, le trésor ordinaire était souvent vide. Tant que cela fut possible, on puisa dans le trésor réservé; mais cette source tarie, on eut re-

cours aux expédients, tels que la saisie ou l'emprunt des revenus des vaquoufs et l'aliénation de certaines propriétés de l'État; le système des confiscations devint à l'ordre du jour; finalement, et sentant la nécessité d'en appeler au contrôle de l'opinion publique, on publia le budget partiel d'Aïni-Ali (1018 = 1609), et cinquante ans après, celui d'Ëioubi-Efendi (1071 = 1660-1661). Il s'ensuivit une série de mesures qui rendirent au pays des jours plus prospères, sous les vizirats remarquables de Baïram-Pacha, de Qaramoustafa-Pacha, de Tarkhoundji-Pacha, des illustres Kuprulu, de Damad-Ali-Pacha et de Damad-Ibrahim-Pacha, qui tous successivement vinrent clore (de 1046 à 1143 = 1636 à 1730) la période critique précédant l'entrée de chacun d'eux aux affaires.

Cependant, malgré ces efforts énergiques et réitérés, le pays ne pouvait se relever; les armées n'éprouvaient que des revers; le trésor ordinaire ne comblait plus ses vides, et celui de réserve était hors d'état de l'assister; on émit l'avis d'un *emprunt à l'étranger* (1198 = 1783); la proposition n'aboutit pas, et l'on créa la *dette publique* par la vente ou aliénation de certains revenus de l'État, en faveur de particuliers indigènes, contre des *sehims* « titres de rente, » en échange du capital compté par eux à l'État (1199 = 1785). On leva ensuite des contributions forcées; puis on émit des monnaies fiduciaires, ayant un cours supérieur à leur valeur intrinsèque (1203 = 1788); enfin, à bout de ressources, le gouvernement reconnut la nécessité d'apporter une ré-

forme radicale dans les institutions existantes (1206 = 1791). Cette résolution amène des luttes vigoureuses entre les partisans du nouveau et de l'ancien régime; mais la réforme l'emporte, et les milices sont supprimées et remplacées par une armée régulière, formée sous la direction d'instructeurs européens. Comme couronnement de l'œuvre, le *khattichérif* de Gulkhânè, ou autrement le *tanzimât*, est proclamé; désormais la fortune privée est assurée; le système des confiscations est aboli; mais la crise financière, loin d'être conjurée, s'aggrave par les événements intérieurs et extérieurs; et comme autrefois chez les Mongols ilkhaniens, le papier-monnaie est créé; il s'accroît bientôt dans des proportions considérables; c'est alors que, pendant la guerre d'Orient, le premier *emprunt étranger* est contracté; il est suivi de plusieurs autres, pour parvenir au paiement de la dette flottante et au retrait du caïmè; ce résultat est finalement obtenu; la publication du budget est décrétée et pratiquée; le métallique reparaît et redevient le seul signe représentatif d'échange ayant cours; toutefois, les ressources disponibles n'ont pas encore permis le retrait des monnaies fiduciaires.

De nouveaux traités de commerce sont conclus avec les puissances étrangères, sur des bases libérales ayant pour objet le développement de l'agriculture et de l'industrie indigènes. De grandes compagnies de crédit et autres se forment et prospèrent; une nouvelle ère semble commencer pour l'agriculture, l'industrie et le commerce du Levant.

NOTES ADDITIONNELLES.

1. *Mouqâtea*. Ce mot, comme on l'a vu dans le cours de cet exposé historique, prend, dans la technologie du *mâlîè*, diverses acceptions qu'on peut rapporter à une seule et unique « le montant du chiffre auquel tel revenu public a été fixé, » que la perception de ce revenu soit opérée par voie de régie ou d'affermage ; ces diverses acceptions sont, d'ailleurs, employées également par les historiographes ; ainsi, *mouqâtea* désigne parfois une concession du genre des *ziâmet* et *timar* (voy. années 1168, 1207) ; d'autres fois, une concession *mâlîkiânè* (1106, 1143, 1147) ; ailleurs, ce mot désigne une forme de *vâqouf* devenue la propriété absolue du détenteur (*Étude sur la propriété*, n° 355), et aussi les revenus publics en général (années 926, 1042, 1113, 1126 et 1203) ; de là, *mouqâteadjî* « concessionnaire, pour un terme plus ou moins long, d'une branche du revenu public » (années 1035, 1058). Le sens de ce mot est, d'ailleurs, parfaitement établi par Loutfi-Pacha, dans son *Açaf-Nâmè* « Guide des grands vizirs, » où il est dit (manuscrit de M. Cayol) : « Il vaut mieux donner les *mouqâtea* « la perception des diverses branches du revenu public » en régie qu'en fermage. »

2. Dans le même livre, Loutfi-Pacha, qui fut grand vizir de Sultan Suleïman, de 944 à 947, recommande la confection annuelle des états de re-

cette et de dépense, afin de régler la comptabilité en conséquence. « A l'avènement de Sultan Suléïman, dit-il, le budget était en équilibre ; mais, lors de mon élévation au grand vizirat, le trésor était en déficit. »

3. *Avâriz*. Selon Loutfi-Pacha, l'*avâriz* était une taxe récente qui se percevait sur les raïas, une fois tous les quatre ou cinq ans. De là, sans doute, le terme *avâriz* « accident, ce qui n'est pas ordinaire ; » elle était fixée à 20 aqтчè par homme, et, devant être affectée à l'achat de biscuits pour l'armée, elle était nommée, pour ce motif, *pekcimât-pâhá* « indemnité de biscuit. » Loutfi blâme l'établissement de cette taxe, qu'on ne doit pas, dit-il, percevoir annuellement, afin de ne pas surcharger les raïas. Du reste, elle ne fut prélevée qu'une seule fois sous Sultan Sélim. « L'*avâriz*, continue le même écrivain est en outre un impôt personnel pour le service des galères. Par chaque quatre maisons (*khânè*), on lève un homme jeune et valide, pour faire le service de rameur sur les galères ; il reçoit du khaznè dix aqтчè par jour pendant tout le temps qu'il passe à la mer. » (Conf. sur l'*avâriz*, années 1042 et 1053 ci-dessus, et mon *Étude sur la propriété*, n° 334, note.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1864.

La séance est ouverte à huit heures par M. Reinaud, président.

M. Ramirez écrit de Mexico pour annoncer l'envoi d'une brochure sur le baptême de Moteuhzoma II (Montézuma), neuvième roi de Mexico.

MM. de Khanikof et Pauthier annoncent qu'ils se sont occupés de la question soulevée dans une des dernières séances, au sujet de l'entrée du *Journal asiatique* en Russie. D'après les renseignements de M. de Khanikof, les obstacles proviennent de la Prusse qui, suivant une convention postale, arrête le passage des numéros à Eydkuhnen; toutefois, à la suite des observations de plusieurs membres, M. de Khanikof promet de s'occuper de nouveau de cette affaire.

A la suite de cette discussion, M. Pauthier demande à signaler au Conseil de regrettables inexactitudes dans le service du Journal, que des membres présentés par lui et qui demeurent à l'étranger ne reçoivent que très-inexactement. M. l'agent de la Société sera invité à tenir à la disposition du Conseil un livre de poste qui pourra servir au besoin à sa justification.

Le bibliothécaire adjoint communique un tableau qu'il a rédigé des numéros de la *Bibliotheca indica* qui se trouvent dans la bibliothèque de la Société. Le Conseil prendra ulté-

rieurement une décision pour compléter cette importante collection.

M. Pauthier lit un *Bulletin de la campagne de Houlagou, pour la conquête de la Perse, au milieu du XIII^e siècle, tiré de l'Histoire officielle des Yuen ou Mongols de la Chine.*

M. de Labarthe lit un rapport que le Conseil l'a chargé de rédiger sur l'ouvrage de M. d'Hervey Saint-Denys, intitulé : *Poésies des Thang.*

M. de Rosny annonce qu'il s'occupe d'une *Grammaire* et d'un *Lexique du Chih-king*, qu'il considère comme un complément indispensable de l'édition qu'il se propose de publier.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Ibn-el-Athiri Chronicon quod perfectissimum inscribitur. Volumen X, ad fidem codicum parisinorum, editit Carolus Johannes TORNBORG. Lugduni Batavorum, 1864, in-8°.*

Par l'auteur. *Doctrine des bouddhistes sur le Nirvâna, par Ph. Éd. FOUCAUX. Paris, 1864, in-8°.*

Par l'auteur. *Bautismo de Moteuhzoma II, noveno rey de Mexico. Disquisicion historico-critica de esta tradicion, por D. José Fernando RAMÍREZ. Mexico, 1864, in-4°.*

Par la Société asiatique du Bengale. *Bibliotheca indica, n° 47 (The Tabaqât-nâsiri, publié par le capitaine NASSAU LEES et les maulawis KHADIM HOSAÏN et ABD-AL-HAÏ, fasc. 4), in-8°.*

Par l'auteur. *Annuaire philosophique, livraisons 8 à 12. Paris, 1864, in-8°.*

Par la Société. *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. (Nouvelle série, n° 1.) London, 1864, in-8°.*

Par l'Institut royal. *Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde von Nederlandsch Indie. (Tome VII, livraison 5, et t. VIII, livraison 1.) Amsterdam, 1864, in-8°.*

Par la Société. *Bulletin de la Société de Géographie* (octobre 1864). Paris, 1864, in-8°.

Par les éditeurs. *Journal des Savants* (août et novembre 1864). Paris, 1864, in-4°. (Manquent les mois de septembre et octobre.)

Par les éditeurs. *Gazette de Beyrout* (deux numéros).

TABLEAU DE LA PRESSE PÉRIODIQUE ET QUOTIDIENNE À CONSTANTINOPLE EN 1864, par M. BELIN, secrétaire-interprète de l'Empereur à Constantinople.

L'annuaire ottoman (*Sâl-nâmè*) de 1281 = 1864 donne cette année, la dix-neuvième de sa fondation, la liste des journaux et revues publiés actuellement à Constantinople. Augmentée des renseignements qu'on trouvera ci-après, cette liste offre un intérêt particulier, en ce qu'elle montre le développement successif du goût des diverses populations de la capitale pour ce genre de publications, et signale en même temps les tendances de l'esprit public.

JOURNAUX TURCS. — 1. *Taqvîmi-veqâi-devlèti-aliè* « Moniteur ottoman » ou « Gazette d'État, » fondé en 1247 = 1831, date fixée dans le chronogramme *ahvâli-gharrâ* « circonstances brillantes, » dont les lettres, additionnées dans leur valeur numérique, donnent le chiffre ci-dessus. Une version française de la *Gazette d'État* parut, dans le principe, mais elle ne fut pas continuée; comme le *Moniteur* français, le *Taqvîm* se divise en deux parties : officielle et non officielle. Il paraît seulement une fois la semaine, le lundi.

2. *Djéridèi-havâdis* « la Gazette, » fondée en 1259 = 1843. Ce journal politique et littéraire donne les actes officiels et les nouvelles diverses de l'intérieur et de l'étranger; il paraît en grand format le dimanche et donne un bulletin les autres jours de la semaine, excepté le vendredi.

3. *Terdjumâni-ahvâl* « l'Interprète des circonstances, » fondé en 1277 = 1860; journal politique et littéraire dont

le rédacteur primitif tenta d'inaugurer en Turquie une certaine liberté de la presse; ce journal, d'un petit format, paraît trois fois la semaine, les dimanches, mardis et jeudis.

4. *Tasvîri-efkiâr* « la Peinture de l'opinion publique, » fondée en 1278 = 1861; rédacteur en chef: Chinaci-Efendi. Journal politique et littéraire, qui s'est fait remarquer à divers titres; d'abord par l'esprit de sa rédaction, puis par l'introduction d'une sorte de ponctuation dans la phraséologie turque, et surtout par la publication, *en feuilleton* ou dans le corps du journal, d'ouvrages importants, tels que l'Histoire des Séleucides et des Achkaniens, par Soubhi-Beï, membre du grand conseil, accompagnée de la reproduction de médailles à images; la bibliographie d'Avicenne; un extrait du Droit des gens de Vattel; une grande partie de l'*Histoire généalogique des Tatars* d'Aboulghazi, le *Destour-ulamel* de Hadji-Khalifa et le *Mizan-elhaqq* du même auteur¹.

5. *Djéridèi-askèrîè* « Gazette militaire, » dont le premier numéro a paru le 7 chaban 1280 = 16 janvier 1864; publiée sous la direction des officiers du corps d'état-major. Ce journal se divise en deux parties: officielle et non officielle; la première contient les faits relatifs à l'armée de terre (*mévâddi-berriè*), à la marine (*mévâddi-bahriè*); elle traite aussi des innovations, modifications et changements introduits dans l'armée nationale, fait connaître les actes officiels la concernant, les nominations, promotions (*tevdjihâl*) et mutations; la mise à la retraite (*téqâud*), les pensions (*mukiâfât*) données aux officiers qui ont atteint la limite d'âge ou à ceux qui ont contracté des infirmités au service; les pensions (*takhcici-méâch*) accordées aux enfants d'officiers morts sous les drapeaux, les peines disciplinaires (*médjâzât*) infligées pour crimes et délits, avec l'indication du crime et de la pénalité encourue, ainsi que celle du nom du condamné.

¹ Sans doute comme réponse orthodoxe à un livre remarquable publié dans l'Inde, en 1861, sous le même titre, par M. Pfander, contre les doctrines mahométanes, auquel une réponse musulmane a été faite sous le titre de *Chemsul*.

La partie non officielle est consacrée aux faits divers militaires de l'intérieur et de l'étranger¹.

JOURNAL ARABE. — *El-djévéib* « le Nouvelliste; » il paraît une fois la semaine, le mercredi; rédacteur en chef: Fâres-Chidiaq.

JOURNAL TURCO-GREC. — *Anadolou* « l'Orient, » écrit en langue turque avec caractères grecs; paraît une fois la semaine.

JOURNAUX GRECS. — 1. *Byzantis* « le Byzantin, » paraît deux fois la semaine en grand format; donne un bulletin les lundis, jeudis et vendredis.

2. *Armonia* « l'Harmonie, » paraît deux fois la semaine, 1^{re} année; rédigé dans un esprit conservateur.

3. *Anatolicos aster* « l'Étoile orientale, » paraît trois fois la semaine.

JOURNAUX BULGARES. — 1. *Cevietnik* « le Conseiller, » fondé en 1863, paraît une fois la semaine. Rédacteur: M. Bournoff, ex-étudiant en théologie au séminaire de Kieff. Ce journal est l'organe des Bulgares dits *indépendants*, qui luttent actuellement contre le patriarcat grec.

2. *Gaiða* « la Musette, » 1^{re} année; sorte de Charivari, paraissant tous les quinze jours; rédacteur: M. Sloveikoz².

JOURNAUX TURCO-ARMÉNIENS, rédigés en langue turque avec lettres arméniennes. — 1. *Medjmouï-havâdis* « Recueil de nouvelles, » journal catholique, rédigé par Vartan-Pacha, paraît une fois la semaine, en grand format, et donne en outre deux bulletins.

Haqyqa « le Soleil de la vérité, » suivi lui-même d'une réplique non moins remarquable de M. Pfander, intitulée *Râfi-elchébéhât* « le Dissipateur des doutes. »

2. *Varaqüi-havâdis* « Feuille des nouvelles, » paraît une fois la semaine; organe des Arméniens protestants.

¹ Le *Journal de Constantinople* annonce la publication prochaine d'un journal persan intitulé *Turkistân* « la Turquie. »

² Le même *Journal de Constantinople* annonce encore la publication prochaine d'un autre journal bulgare, sous ce titre: *La Turquie*.

JOURNAUX ARMÉNIENS. — 1. *Macis* « l'Ararat, » fondé en 1852, organe semi-officiel du patriarcat grec-uni, donne, par semaine, une feuille grand format et trois bulletins.

2. *Avedaper* « Qui porte la bonne nouvelle, » fondé en 1855, organe des Arméniens protestants, paraît une fois tous les quinze jours.

3. *Yérévang* « le Saturne, » fondé en 1857, journal conservateur, partisan de l'union avec Rome, paraît une fois la semaine.

4. *Ser* « l'Amour, » fondé en 1857, journal libéral modéré, imbu de protestantisme, paraît tous les dix jours.

5. *Méghou* « l'Abeille, » fondé en 1858, paraît une fois la semaine.

6. *Jamanag* « le Temps, » fondé en janvier 1863, paraît tous les quinze jours.

7. *Tzain yngherassian* « la Voix de l'amour fraternel, » fondé en novembre 1863, paraît tous les quinze jours. Ces trois derniers journaux représentent des idées d'un ordre très-avancé.

JOURNAL ISRAÉLITE. — Le *Journal israélite*, écrit en caractères rabbiniques dans la langue espagnole altérée qui est parlée par les diverses colonies israélites du Levant, compte trois années d'existence, paraît deux fois la semaine, et se borne au récit des faits sans leur donner nulle couleur spéciale.

JOURNAUX FRANÇAIS. — 1. Le *Journal de Constantinople*, fondé en 1845, paraît tous les jours, excepté le dimanche, sur grand format.

2. Le *Courrier d'Orient*, continuateur de la *Presse d'Orient*, compte aussi seize ans d'existence; il paraît deux fois la semaine sur grand format, et donne un bulletin pour les autres jours.

JOURNAL ANGLAIS. — *Levant Herald*, paraît une fois la semaine, sur grand format, et donne un bulletin quotidien.

REVUES. — 1. *Medjmourai-funoun* « Revue scientifique, » en turc; 2^e année, publiée par la Société scientifique otto-

mane (*Djémi-éti-ilmiüi-osmânüè*), paraît une fois par mois. Rédacteur en chef: Munif-Efendi¹.

2. *Medjmouaï-iber-intibâh* « Recueil d'exemplés éveillant l'attention, » en turc; publiée par la Société littéraire (*Djémiéti-kitâbet*); le premier numéro a paru en redjeb 1279 (février 1863); rédacteur en chef: Chinaci-Efendi. Cette revue, comme la précédente, paraît une fois par mois, et contient des articles sur les lettres, les sciences, etc. elle joint de plus un texte des planches explicatives, dans le genre de l'*Illustration*.

3. *Medjmouaï-askériè* « Revue militaire; » en turc; recueil d'articles relatifs aux sciences militaires et à l'instruction de l'armée.

4. *Zornitza* « l'Étoile du matin, » en bulgare, fondée en 1863, et rédigée par les ministres protestants, paraît une fois par mois.

5. *Gazette médicale d'Orient*, en français, 8^e année, publiée par la Société impériale ottomane de médecine à Constantinople, fondée elle-même à la fin de la guerre de Crimée.

RÉCAPITULATION :

Journaux turcs.....	5
Journal arabe.....	1
— turco-grec.....	1
Journaux grecs.....	3
— bulgares.....	2
— turco-arméniens.....	2
— arméniens.....	7
Journal israélite.....	1
Journaux français.....	2
Journal anglais.....	1
	25

¹ Cette société possède une bibliothèque qui est ouverte aux lecteurs trois fois la semaine, et elle fait des cours publics où elle enseigne l'économie politique, la langue, l'écriture et la composition françaises, l'arithmétique, les langues turque, anglaise, italienne et grecque.

Report.....	25
Revue turques.....	3
Revue bulgare.....	1
Revue médicale.....	1
	30

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE M. X. BIANCHI.

Dans le rapport lu à la séance générale de cette année, M. Mohl, se faisant l'interprète des regrets inspirés par la mort de M. Bianchi, a apprécié en termes sympathiques le caractère spécial de ses travaux et les soins qu'il a donnés, pendant tant d'années, aux détails administratifs de notre société. Qu'il me soit permis de rendre, à mon tour, un dernier hommage à la mémoire d'un maître vénéré, et de retracer dans cette courte notice sa vie entièrement vouée à l'étude, et l'influence que, par une voie détournée mais sûre, ce laborieux orientaliste a exercée sur l'échange de nos communications avec le monde musulman et le développement de nos connaissances philologiques.

Thomas-Xavier Bianchi, né à Paris le 25 juin 1783, appartenait à une famille dont le nom a marqué à la fois dans les sciences et la carrière des armes. Son père, physicien distingué, fut l'auteur de plusieurs découvertes remarquables qui lui valurent la faveur de l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse. Le fils aîné de ce savant devint feld-maréchal et déploya, au service d'une cause peu favorisée de la fortune, des talents et une fermeté qui ont assuré à son nom une place honorable dans les fastes militaires du commencement de ce siècle.

Xavier Bianchi, son frère d'un autre lit, fut appelé à des destinées moins brillantes, mais dont la trace sera peut-être plus durable. Né d'une mère française, il obtint des lettres

de grande naturalisation, et fit ses classes à l'école centrale de Fontainebleau. Ses études terminées, il devint un des auditeurs les plus assidus de S. de Sacy et de Jaubert, et ne tarda pas à être admis à l'école des Jeunes de langues de Constantinople, en qualité d'élève interprète.

Une réforme importante s'était introduite dans le drogmanat français. Les barrières que le fanatisme et l'ignorance avaient élevées, depuis plus de trois siècles, entre l'Europe et l'empire ottoman, résistaient faiblement aux efforts de notre politique, secondée par tant de succès militaires. Les humiliations subies autrefois par le représentant du grand roi n'étaient plus à craindre, et la France, un instant soupçonnée, pendant l'expédition d'Égypte, avait repris, auprès des sultans, le rang et la prépondérance dont François I^{er} avait jeté les bases. Ce progrès était dû, en partie, à la réorganisation du personnel de l'ambassade. On avait appris, par de douloureuses expériences, à connaître et à redouter les Grecs offrant leurs services, les Arméniens tremblant devant le sourcil irrité d'un grand vizir, les interprètes *rayas* trafiquant du *bérat*. Aussi, depuis quelques années déjà, les fonctions importantes du drogmanat étaient-elles confiées à des Français. L'école où ils se préparaient à cette carrière était placée à Constantinople même, sous l'habile direction de M. Ducauroy, dont les recherches sur la législation hanéfite n'ont pas été oubliées des lecteurs de ce journal. Tout en étant soumis à une règle commune, les jeunes interprètes avaient la faculté de circuler librement dans la ville turque, et pouvaient ainsi compléter, par leurs rapports journaliers avec la population, les leçons que leur donnaient, dans les jardins du Palais de France, quelques efendis instruits. Plusieurs hommes d'un mérite réel, formés par cet enseignement, contribuèrent par leurs talents aux succès de la diplomatie française au Levant, et ils auraient sans doute pris une part brillante aux progrès de l'érudition, si la vie des affaires n'avait absorbé leur dévouement et leur activité. M. Bianchi, sorti de leurs rangs, pressentit les services qu'il pourrait rendre un jour,

et s'y prépara par une étude persévérante de la langue, des mœurs et des institutions de l'empire ottoman.

Envoyé à Smyrne en 1811, il y remplit les fonctions de deuxième, puis de premier drogman du consulat général, et se signala par sa généreuse conduite durant l'horrible peste qui ravagea cette ville en 1812. Quatre ans plus tard, il fut appelé à Paris, nommé adjoint aux secrétaires-interprètes du roi pour les langues orientales, et chargé de la conduite de deux ambassadeurs envoyés par la cour de Téhéran à Louis XVIII. En 1829, lorsque éclatèrent les signes avant-coureurs de l'orage qui allait jeter une armée française sur le rivage d'Alger, M. Bianchi, devenu secrétaire-interprète en titre, eut à remplir auprès du Dey une mission pleine de difficultés, sinon de périls, et dont il nous a retracé les principaux incidents dans une intéressante relation.

Ces interruptions nécessitées par les devoirs de sa charge furent les seules qui vinrent détourner un moment M. Bianchi de ses études favorites. Pendant vingt-six ans, c'est-à-dire jusqu'en 1842, époque où il fut mis à la retraite, il partagea toujours son temps entre la composition de ses ouvrages lexicographiques et l'enseignement du turc, à l'école dite des *Jeunes de langues de Paris*, au collège Louis-le-Grand. On sait que cet établissement fondé par Colbert et connu longtemps sous le nom de *Collège des Arméniens*, en souvenir des premiers élèves qui y furent envoyés, est destiné à fournir aux services diplomatiques et consulaires tout un personnel de drogman et de chanceliers. Ce n'est pas ici que nous pouvons examiner si son ancienne organisation répond aux exigences du présent, ni rechercher ce qu'il aurait à gagner au contact de l'enseignement libre. Un sentiment personnel de déférence et les bornes de cette notice nous interdisent toute discussion. Mais en faisant des vœux pour qu'elle soit étudiée en temps opportun, nous sommes heureux de reconnaître que, grâce à la coopération de MM. les secrétaires-interprètes et à la mesure libérale qui en a ouvert les portes à quelques externes privilégiés, cette école a souvent donné

des résultats satisfaisants. M. Bianchi y fut chargé du cours de turc, jusqu'à l'époque où une combinaison, à laquelle on aurait souhaité qu'un de ses condisciples restât étranger, lui créa des loisirs qu'il n'avait pas sollicités. Mûri par ce long professorat, et en connaissant mieux que personne les besoins, il publia, à partir de 1831, la série de travaux lexicographiques qui ont fondé sa réputation, et ne cessa de les perfectionner jusqu'au terme de sa vie.

Il est à peine nécessaire de rappeler les notices si exactes dont il a enrichi notre journal. On sait que l'imprimerie fut introduite en Égypte par Mohammed-Aly, vers 1822. Deux listes des premiers livres sortis des presses égyptiennes avaient été données par Hammer et, plus tard, par M. Reinaud. En 1843, M. Bianchi, mettant à profit ces matériaux, livra au public le catalogue de 250 volumes se composant, soit de traductions d'ouvrages français relatifs aux sciences, soit des œuvres littéraires auxquelles les musulmans attachent le plus de prix. En 1859, il fit paraître une suite à ce premier article, sous le titre de *Bibliographie ottomane*, en s'aidant, pour les publications les plus récentes, des renseignements fournis par le *Djeridè-ï-havadis*, journal turc dont l'apparition date de 1843. Ce second catalogue, qui contient le titre complet de chaque ouvrage, le prix de vente, et souvent une mention développée des sujets qui y sont traités, s'étend jusqu'à l'année 1860. Attentif aux moindres innovations adoptées par le gouvernement ottoman, M. Bianchi nous fit le premier connaître, dans une notice détaillée, l'essai d'annuaire publié à Constantinople en 1847, sur le modèle des recueils de ce genre répandus en Europe. Ce travail, malgré l'inévitable sécheresse de la forme, avait le mérite de nous initier aux réformes introduites dans la hiérarchie des pouvoirs, d'en préciser les titres et les fonctions, enfin de continuer jusqu'à nos jours les précieuses indications dues à C. D'Ohsson et à Hammer, sur les branches les plus importantes des services publics. Une deuxième notice, conçue dans le même esprit, parut également dans le *Journal asiatique*,

en 1851. M. Bianchi publia encore, soit dans ce journal, soit dans d'autres recueils¹, la traduction de plusieurs documents émanant de la Porte, et dans le tome II du journal de la Société de géographie, la traduction d'un petit traité en langue turque sur l'itinéraire de Constantinople à la Mecque et les rites du pèlerinage (Paris, 1825, in-4°). Mais c'est surtout par la publication de ses trois ouvrages lexicographiques, œuvre de sa vie entière, qu'il a bien mérité des lettres orientales. Le grand dictionnaire trilingue de Méninski et son *Onomasticon* resteront longtemps encore l'auxiliaire indispensable des travaux littéraires; mais leur richesse même est un embarras pour les commençants, un hors-d'œuvre pour ceux qui ne demandent à l'étude du turc qu'un but pratique et immédiat. Excellents pour la lecture simultanée des trois principales langues musulmanes, ces quatre volumes in-folio ne peuvent qu'effrayer, par leur formidable appareil, les voyageurs, les négociants, tous ceux, en un mot, qui recherchent la connaissance rapide de la langue vivante et populaire. C'est pour combler cette lacune que M. Bianchi fit paraître, en 1831, un vocabulaire français-turc, quelques années plus tard, le Dictionnaire turc-français (1835, deux volumes in-8°), avec le secours des matériaux réunis par M. Kiefferet revus par M. Ruffin, et, en dernier lieu, le Dictionnaire français-turc (1838, 2 vol. in-8°), qui n'est que le complément du vocabulaire de 1831.

Dans une langue qui s'est emparée des trésors de l'arabe et du persan, et où chaque écrivain peut puiser à sa guise dans l'un et l'autre idiome, la principale difficulté consistait à faire un choix judicieux, de façon à présenter le répertoire complet de la langue usuelle, et en même temps de faciliter l'intelligence des pièces officielles et des monuments littéraires. Notre confrère s'acquitta avec bonheur de cette tâche

¹ Outre les travaux énumérés ici, M. Bianchi a laissé en manuscrit une grammaire turque, à laquelle il travaillait depuis longtemps (voyez *Journal asiatique*, 2^e série, t. XI, p. 100) et de nombreuses notes en vue de la réimpression de ses dictionnaires.

délicate. Pour les termes employés surtout dans le style relevé, il consulta avec fruit l'œuvre de son devancier et le *Lehdjet-ul-loughat*, dictionnaire fort estimé en Turquie. Grâce à une lecture assidue des journaux turcs et à une active correspondance, il put ajouter à ce fonds commun une foule d'idiotismes, de mots techniques et de locutions nouvelles que les réformes de sultan Mahmoud avaient contribué à répandre dans toutes les classes.

Le Dictionnaire français-turc et le *Guide de la conversation*, qui en est le corollaire et l'application, quoique conçus l'un et l'autre sur le même plan et rédigés avec le même soin, offraient cependant des difficultés d'exécution dont l'auteur a fait l'aveu sincère. « Ce ne sera, dit-il (*Dictionnaire français-turc*, 2^e édit. *Préface*, p. 4), que lorsque les progrès des réformes en Turquie auront mis la nation et la langue des Ottomans dans des rapports plus intimes avec la civilisation du reste de l'Europe, que la science pourra s'enrichir d'un dictionnaire des deux langues véritablement perfectionné. Jusqu'à présent, il est encore un grand nombre de termes de notre langue que les lexicographes, malgré tous leurs efforts, n'ont pu rendre en turc, et même en arabe, que par des équivalents hasardés, ou des mots d'une traduction plus ou moins exacte. »

Quelques imperfections de détail, d'ailleurs inévitables, ne pouvaient nuire au mérite de ces deux ouvrages¹, surtout parmi les Ottomans, auxquels ils étaient également destinés; aussi ont-ils fait fortune dans les écoles de Constantinople, et il est juste de reconnaître qu'ils ont notablement contribué à y répandre la pratique de notre langue et le goût de nos chefs-d'œuvre littéraires. Plein de foi dans l'avenir de la Turquie et persuadé que les idées modernes pouvaient seules en arrêter la décadence, M. Bianchi fut constamment sou-

¹ La 2^e édition revue et augmentée du Dictionnaire turc-français a paru en 1850, celle du dictionnaire français-turc, en 1846. Le *Guide de la conversation* a été réimprimé, avec quelques morceaux nouveaux, en 1852.

tenu, dans ses pénibles travaux, par ces considérations d'un ordre élevé, que nous lui avons souvent entendu exprimer avec une touchante conviction. Si jamais ces généreuses espérances se réalisent, et tel doit être le vœu de tous ceux qui ont fait de l'Orient l'objet de leurs études, ce sera l'honneur de sa mémoire de les avoir proclamées un des premiers, et d'avoir travaillé avec une application constante à leur prompt accomplissement.

Durant le cours de sa longue existence et jusqu'à l'extrême vieillesse dont il ne connut jamais les infirmités, M. Bianchi trouva, dans la tendresse dévouée d'une épouse et d'une fille chéries et dans le recueillement de ses travaux de prédilection, l'oubli ou du moins une douce compensation aux mécomptes qu'il n'est au pouvoir de personne d'éviter. Il avait suppléé, pendant deux ans, M. Jaubert à la chaire de turc de l'École spéciale des langues orientales vivantes. A la fin de l'année dernière, cette chaire étant devenue vacante par la mort de M. Dubeux, le vénérable doyen de la littérature ottomane en France fut présenté en première ligne par les professeurs de l'École et par l'Académie des inscriptions. Si son âge avancé ne lui permit pas de se charger d'un enseignement qu'il avait plus que personne contribué à fortifier, l'unanimité de suffrages spontanément offerts et la récompense littéraire que lui décerna M. le ministre de l'instruction publique lui prouvèrent que ses longs services étaient reconnus, et la supériorité de ses titres dignement appréciée.

M. Bianchi s'est éteint, le 14 avril dernier, après une courte maladie, laissant derrière lui le souvenir d'une vie noblement remplie et des titres à la gratitude du monde savant. C'était un homme d'une nature sincère et loyale, d'un commerce sûr, inflexible dans le devoir, étranger à l'intrigue, et cachant sous des dehors un peu froids une bonté et un dévouement à toute épreuve.

Puissent ses nombreux élèves, nos chers condisciples, aujourd'hui investis de fonctions importantes en Orient, s'ins-

pirer de son exemple, comme jadis de ses leçons, et ne jamais perdre de vue qu'au-dessus des intérêts passagers de la diplomatie et de la représentation, planent ceux de la science, mise au service de la civilisation et du progrès intellectuel!

C. BARBIER DE MEYNARD.

LA FEMME DANS L'INDE ANTIQUE, études morales et littéraires, par M^{lle} Clarisse BADER. Paris, 1864, in-8° (578 pages).

L'auteur de ce volume est une personne très-lettrée, qui, toute jeune, a conçu l'idée d'un ouvrage très-étendu sur le rôle de la femme dans la société primitive; elle se propose de l'étudier chez tous les peuples orientaux qui ont produit des littératures suffisantes pour son but, dans la Chine, en Palestine, en Égypte, en Arménie et dans l'Inde. Elle nous donne aujourd'hui sa première étude, qui traite de la position des femmes dans l'Inde, depuis l'époque des Védas jusqu'au siècle de Kalidasa. Le volume est divisé en deux parties, dont la première traite de la position de la femme dans l'Inde, dans les différentes phases de sa vie, d'abord de sa position légale et religieuse, de son rôle comme jeune fille et fiancée, enfin, de sa position comme épouse, mère et veuve. Dans la seconde partie, l'auteur fait abstraction de ces différents états de la vie de la femme, et elle considère son rôle dans les époques successives de l'histoire indienne, d'abord dans les temps légendaires, puis dans les temps héroïques, enfin dans les temps de Vikramaditya. Elle choisit pour cela dans les Pournanas, dans les poèmes épiques et dans les drames, tantôt les morceaux de doctrine, tantôt les récits les plus propres à montrer la position des femmes à ces époques successives, et le mouvement des idées et des mœurs qui y introduit des

changements graduels. Elle termine son étude par le tableau de la cour de Vikramaditya, son plan la dispensant de suivre le sujet dans les temps plus modernes et de peindre la diminution fatale du rôle de la femme dans l'Inde, surtout par l'influence des idées des musulmans. Elle n'espère un retour vers le mieux que par l'influence du christianisme, et il y a effectivement aujourd'hui un certain mouvement dans l'intérieur de la société indigène qui se manifeste par des efforts pour donner aux femmes une meilleure éducation. Ce sont surtout les Zoroastriens qui favorisent cette tendance. C'est un commencement encore faible; mais il faut espérer qu'il s'accéléra et qu'il finira par pénétrer cette immense masse inerte de la population indienne, surtout les classes riches, qui auraient tout à y gagner. On voit poindre quelques indices très-favorables à cet espoir. C'est ainsi qu'il s'est tenu, au commencement de l'année courante, à Calcutta, une séance publique d'une Société pour l'éducation des filles, dans laquelle plusieurs grands personnages hindous, des familles les plus anciennes et les plus respectées du Bengale et d'Oude, ont déclaré qu'ils étaient convaincus de la nécessité de donner une meilleure éducation aux filles et qu'ils allaient établir immédiatement chez eux des écoles dans ce but. Si ce mouvement se soutient, il inaugurerà la plus grande conquête que la civilisation européenne aura encore faite en Orient, et qui sera entièrement due aux efforts des femmes des missionnaires protestants. Ces dames ont travaillé à cela depuis cinquante ans, avec un courage et un désintéressement admirables, que ni les fatigues ni l'impossibilité apparente de la réussite n'ont jamais pu lasser.

Mademoiselle Bader a choisi pour objet de ses études une matière vaste et importante, dont une femme seule peut s'occuper avec l'intelligence intime du sujet et avec l'intérêt qu'il mérite. Elle a traité son sujet avec soin et avec un esprit délicat, en se servant de tous les documents littéraires qui sont aujourd'hui accessibles sur les époques dont elle parle. Il est probable que la publication plus complète des

anciens ouvrages de droit hindou lui fournira un jour des matériaux plus amples se rapportant au côté légal de la question, et pourra donner lieu à un supplément à ce travail. — J. M.

THE SIBERIAN OVERLAND ROUTE FROM PEKING TO PETERSBURG,
by A. MICHIE. Londres, 1864, in-8° (402 pages, avec une carte et beaucoup de gravures sur bois).

M. Michie paraît être un négociant de Shanghai, qui, pour éviter l'ennui du retour par mer, a préféré aller par terre à Péking, ensuite, avec des chameliers mongols, à Kiachta, et de là, par la poste russe, à Saint-Pétersbourg. Cette route avait déjà été faite par d'autres Européens, même par des dames, et M. Michie a exécuté son plan sans beaucoup de difficultés, mais avec des fatigues considérables. Son récit ajoute quelque chose à nos connaissances de la Mongolie et de ses habitants; mais M. Michie n'était pas assez préparé pour pouvoir faire, dans le temps fort court qu'il a passé en route, beaucoup d'observations neuves ou importantes. Son livre raconte très-simplement ses aventures journalières, et se lit agréablement. Il a ajouté au récit de son voyage quelques chapitres sur l'histoire des Mongols; mais ils ne contiennent rien de nouveau, et sont pris dans des livres fort connus.
— J. M.

JOURNAL ASIATIQUE.

MARS-AVRIL 1865.

SUR LES NOMS DES CÉRÉALES

CHEZ LES ANCIENS,

ET EN PARTICULIER CHEZ LES ARABES,

PAR J. J. CLÉMENT-MULLET.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Nous présentons ici un simple essai de synonymie, car notre intention n'est point de discuter longuement l'origine et l'étymologie des noms des céréales, ni de suivre leurs variations dans les langues sémitiques ou indo-germaniques. Notre travail a un but plus spécial, c'est de chercher les espèces aujourd'hui cultivées auxquelles on peut rapporter chaque nom arabe en le rapprochant des noms grecs et latins auxquels il peut se rattacher. Il y a dans ce travail deux genres de difficultés. La première tient à l'insuffisance des descriptions que nous ont laissées les auteurs; la seconde, à la confusion qui règne dans ces mêmes descriptions et dans l'application des noms à des genres différents. Ainsi prenons l'épeautre, *spelta* כסמה. Ce mot est, comme nous le verrons, rendu dans les versions arabes de trois manières différentes. En arabe, nous trouvons plusieurs mots qui peuvent être appliqués aussi bien à un *triticum* qu'à un *hordeum*.

Nous n'avons point la prétention de résoudre ces divers problèmes de linguistique et de botanique ancienne, mais

nous voulons présenter, dans le meilleur ordre possible, les passages des auteurs arabes, grecs et latins, qui ont rapport aux différents points douteux. Nous faisons ressortir les divergences et les analogies, en ajoutant les raisons qui nous semblent pouvoir justifier l'opinion que nous avons émise.

Les deux bases de notre travail pour l'arabe sont Ibn Beithar, manuscrit de la Biblioth. imp. 1023, ancien fonds, et Ibn al-Awam, texte arabe de Banqueri, 2 vol. in-fol. Madrid, 1802, et notre traduction, Paris, 1865.

Nous appelons souvent en aide Théophraste et Dioscorides et sa traduction arabe, B. I. Man. suppl. n° 1067; car ce sont les deux autorités sur lesquelles on peut surtout s'appuyer pour le grec. Quant au latin, nous avons les *Rei rusticæ scriptores* et Pline le naturaliste. Voilà pour les textes. Parmi les commentateurs principaux, nous avons donné la préférence à *Bodæus a Stopel*, médecin à Amsterdam, qui a enrichi Théophraste de notes savantes. Pour Pline, nous avons le P. Hardouin et les notes savantes de M. Féc dans la traduction publiée par Panckoucke. M. Ernest Mayer et Sprengel ont encore été utilement consultés¹.

Nous avons aussi rapporté les noms sanscrits quand ils nous ont semblé pouvoir jeter quelque lumière sur la question. Nous nous sommes aidé, pour cette partie, du savant

¹ *Theophrasti Eresii de hist. plantarum libri X, græce et latine, etc. cum notis et commentariis; item rariorum plantarum iconibus illustravit Joan. Bodæus a Stopel, medic. Amstel. acces. J. C. Scaliyeri animadversiones et Rob. Constantini annot. cum indice locupl. Amstel. ap. Henric. Laurentium. In-fol. 1644.*

G. Plinii secundi Hist. nat. libri XXXVII, quos interpret. et notis illustr. Joan. Harduinus, jussu regis. 3 vol. in-fol. Parisiis, 1741.

Geschichte der Botanikstudien, von Ernst H. F. Meyer. 4 vol. in-8°. Königsberg, 1854.

Plusieurs fois aussi nous avons consulté les *Observations sur les cultures de l'Égypte*, par Bové, ex directeur des jardins d'Ibrahim Pacha; opuscule fort utile pour la culture et la nomenclature. (Paris, M^{me} Huzard, 1835.)

ouvrage de M. Pictet sur *Les Origines indo-européennes*¹, et des conseils de M. Rodet, jeune savant très-versé dans les idiomes de l'Inde.

GÉNÉRALITÉS.

Les anciens divisaient les plantes alimentaires, *σῖτοι*, en deux classes principales. La première comprenait les plantes dont les graines pouvaient fournir du pain, et la seconde, celles dont les graines n'en fournissaient point. La première classe renfermait donc les céréales, *δημήτρια*, *καρποὶ*, *fruges*, *frumenta*. La seconde renfermait les légumes, *χεδροπὰ*, *legumina*. Nous allons retrouver ces divisions, avec plus ou moins de détails, dans Théophraste, dans Columelle et dans Pline.

Le mot grec *σῖτοι* paraît être l'équivalent de l'arabe *الحبوب المقتاتة* (Ibn Aw. II, 47), graines alimentaires. Galien étend le nom de *δημήτρια* même aux légumes (*De aliment.* 1), comme nous le verrons plus loin. Telle était la classification générale des Grecs et des Latins; passons aux détails.

Théophraste admet, pour les graines alimentaires, *περὶ σίτου*, deux divisions principales : 1° *Frumentacea*, *ut triticum, hordeum, tipha et zea et reliqua quæ tritici, hordeive specimen quodammodo gerunt* : *τά μὲν γὰρ σιτώδη οἶον πυροὶ, κριθαὶ, τίφαι, ζεῖαι, καὶ ἄλλα, ὁμοιόπυρα, ἢ ὁμοιόκριθα*. 2° *Legumina*, *ut faba, cicer, pisum* : *τά δὲ χεδροπὰ, οἶον κύαμος, ἐρέβινθος*,

¹ *Les Origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs; essai de paléontologie linguistique*, par Ad. Pictet. 2 vol. in-8°. Genève, J. Cherbuliez, 1859.

πισός. *Adde tertium genus, milium, sesamum, et ad summum quæ in æstivis sementibus, communi careant appellatione : τρίτον δὲ παρὰ αὐτὰ κέγχρος, ἔλυμος, σήσαμον, κ. τ. λ. (Hist. plant. VIII, 1.)*

Nous trouvons cette division en *frumenta* et *legumina* dans Pline (XVIII, ix). On la rencontre aussi d'une manière générale dans Varron et dans Columelle. Nous nous occuperons ici des *frumenta*, laissant de côté les *legumina*.

Fruventum, σῖτος ou σιτώδη de Théophraste, est donc un nom générique qui ne doit point se traduire en français par *froment*, mais par *blé*, comme l'a déjà fait observer le traducteur de Pline (not. 71, *ad loc. cit.*). Le mot σῖτος correspond au mot sanscrit सित्य, शित्य *sitya, cītya* « grains, blé, » pris dans un sens général. On en peut dire autant du mot *grain* qui, chez nous, est, dans le langage usuel, pris pour le *froment*, quand il n'est point accompagné d'un autre mot déterminatif, ainsi on dira : du beau grain, pour : du beau blé. L'expression *menus grains* s'applique à l'orge, à l'avoine, etc.

Pline comprenait dans les *frumenta* le *triticum*, le *far*, l'*hordeum*, auxquels il rattache le *milium*, *panicum*, *sesama*, *horminum*, *irio* (XVIII, x); mais il dit plus loin (*ibid.* xix) que les genres de blé ne sont point partout les mêmes, et que lorsqu'il y a identité dans les mêmes espèces, les noms diffèrent : *Fruventi genera non eadem ubique : nec ubi eadem sunt, iisdem nominibus*. Columelle admettait aussi la même classification, car il veut qu'on place le *panicum* et

le *milium* parmi les *frumenta* (II, IX, XVII). Pour Varron, le blé est la plante dont le chaume produit un épi : *In segetibus frumentorum, quod culmus extulit, spica.* (Var. I, XLVIII, 1¹.)

Nous retrouvons à peu près la même classification dans l'hébreu. Ainsi דָגָן, qui se prend pour *frumentum* ou blé, est encore le nom générique des espèces végétales qui peuvent fournir du pain. On comprend dans cette classe les cinq espèces suivantes : חמטה, כסמת, שעורה, שועל - שבולת - שפון, *Triticum, spelta, hordeum, avena, secale*². Ainsi דָגָן serait, comme on le voit dans Gesenius, l'équivalent de *σῖτος* et de *frumentum*, et il s'appliquerait aux graines qui naissent des épis, *frugibus terræ quæ ex aristis nascuntur*, ou, en d'autres termes, aux plantes qui poussent en épis. Ceci rappelle la définition de Varron; car, dans le lexique cité, *arista* est pris comme synonyme de *spica*.

Ce que nous proposons d'étudier ici plus spécialement, ce sont les noms divers du froment, de l'épeautre, de l'orge, du seigle, de l'avoine, des miliacées et du riz.

¹ Nous admettons la variante indiquée dans l'édition in-4° de Casp. Fritsch, Lips. 1735, qui est celle que nous citons toujours. Vient à la suite du même passage la composition d'un épi complet *سنبلة تامة* *spica non mutila*, comme le produisent le froment et l'orge. Les parties sont *granum*, حبة; *gluma*, غلاف; *arista*, « la barbe », شعر. Ainsi l'épi produit par le *milium* et le *panicum* auraient été incomplets. (Var. I, XLVIII, 1.)

² Les trois premiers noms seuls sont mentionnés dans la Bible, les deux autres sont talmudiques.

LE FROMENT.

Le froment, *triticum sativum* Linn. حنطة, *hinta*, qui a pour synonyme بَر *borr*, et قمح *qamah*. On trouve ces trois noms employés indistinctement dans les diverses citations faites par Ibn al-Awam, quelle qu'en soit l'origine, et lui-même en fait également usage dans son propre texte. Ces trois mots se rencontrent également pour le mot *συρός* dans la version arabe de Dioscorides. (II, cvii¹. Suppl. ar. B. I. 1067.)

Suivant Gesenius, حنطة viendrait de l'arabe حنط, *rubuit*, à cause de la couleur rousse, ou peut-être, suivant d'autres, il dériverait de la même racine prise dans le sens de *condire*, *quod sit frumentum quasi conditum*; mais nous, qui voyons dans le mot arabe l'hébreu חֲנִי, nous préférons l'opinion qui le fait dériver de חָנַט, *edidit*, *protulit*, à cause de la grande production du froment, en quelque sorte «la plante qui pullule.» Par l'usage, le *noun* s'est perdu dans l'hébreu, tandis qu'il s'est conservé en arabe. Le nom, au pluriel חֲנִיִּים, se prend plus spécialement pour les grains de froment.

M. Pictet (I, p. 263) critique cette étymologie. Il veut que le nom sémitique du froment soit d'origine iranienne. En persan, dit-il, *ch'id*, *ch'ayd*, *ch'awid*, *chid* (چید *chid*²), désigne le blé en herbe;

¹ Le nom sanscrit du froment est गोधूम *godhūma*; l'*Amarakochu* donne également सुमन *sumana*, qui paraît désigner une variété particulière.

² Nous conservons la transcription de M. Pictet.

mais M. Pictet croit y voir un ancien nom du froment identique à *çvada* hypothétique. Or, de *chid* (*khid*), on arriverait facilement au חטה, *chitah* hébreu. Cette opinion, sans doute, peut être soutenue, mais nous ne la partageons pas.

Le mot arabe, comme chez nous le mot *froment*, se prend, dans l'usage, aussi bien pour le grain que pour la plante elle-même.

Le mot بَرّ, *borr* (plur. ابرار), a aussi son équivalent dans l'hébreu בָּר, *bar*; mais, suivant les lexicographes Castel et Gesenius, il faudrait par ce mot entendre le blé nettoyé, vanné et disposé pour être conservé dans le grenier. En effet, le mot radical בָּרַר signifie *purifier, monder*¹; c'est donc comme si on disait « froment purifié, nettoyé », חטה בר, *ch'itah bar*. Le substantif a disparu et le qualificatif a pris sa place et l'a fait oublier, comme on en a de fréquents exemples².

Qamah, قمح, paraît aussi venir de קמה, employé chez les Hébreux dans le sens de *farine*. Nous avons vu qu'on trouvait ces trois noms dans la version de Dioscorides, au mot *συρός*; on les trouve aussi dans le Dictionnaire français-arabe de M. Caussin de Perceval. Marcel, dans son Dictionnaire arabe algérien, et Bové, dans sa *Notice sur les cultures d'Égypte*, se

¹ Voy. Gesenius, *Thesaurus philologicus et criticus linguæ hebrææ et chaldaicæ Veteris Testamenti*. Castel. Lexic. hept. verb. בר et חטה.

² Nous retrouverons plus loin le mot بَرّ, à l'occasion du latin *far*.

servent seulement du mot قمح; on le trouve encore généralement employé dans les calendriers arabes.

Ces variations, dans la signification des noms et leur application, se trouvent aussi dans le grec. Ainsi, Link fait observer (*Monde prim.* II, 325) que les grammairiens et les savants se servaient du mot *συρός* pour indiquer le *triticum*, tandis que les géoponiques emploient toujours le mot *σίτος*. Les Septante ont employé le mot *συρός* une fois, et *σίτος* cinq fois, suivant la remarque de Gesenius (voy. *Thes.*). Comment traduire *μελίχρονα συρόν* dans Homère, dans ce vers de l'*Iliade* (VIII, v. 188) où il est dit qu'Hector nourrissait ses chevaux de la graine de ce nom? Doit-il être entendu du froment, qu'on sait être nuisible aux chevaux? Le scholiaste grec dit qu'il faut ici entendre *κριθῆ*, *orge*. Galien élève du doute, et il interprète par *τίφη*, *secale*. Sprengel semble se ranger à l'opinion de Galien (*Hist. rei herb.* I, 21). (Voy. Bodæus a Stopel, *Not. ad Theoph. Hist. plant.* VIII, 1x, 956.)

Nous ne voyons point qu'Ibn al-Awam ait cité les variétés du froment autrement que par leur couleur; il ne parle guère que du blé rouge, de celui qui est d'un rouge pâle; enfin, la troisième espèce serait brune (II, 22, texte et trad.). Avicenne est très-explicite; il distingue trois nuances principales: le blanc, le rouge et le noir. (Avic. I, 176.)

Bové dit que, sous les noms de قمح صعيدى et de قمح بحرى, « blé du Sayd ou du sud, et blé marin ou du nord, » on cultive en Égypte plusieurs sous-

variétés, qu'on distingue d'après leur forme et leur couleur. (*Cult. Égypt.* 45.)

La grande Description de l'Égypte indique les espèces ou variétés suivantes :

1° *Triticum sativum*, *aristatum*, *vulgare*, قمح حنطة ;

2° Blé barbu à épis lisses, قمح صغيرى ;

3° Blé à épis plus longs, قمح صغيرى طويل ;

4° Blé rouge, قمح الاحمر ;

5° Blé à épis velus, قمح مغير ;

6° Blé à épis velus allongés, قمح سابقة ;

7° Blé à épis très-gros ;

8° Blé arabe, قمح عربى .

Ces deux variétés se rapportent au *triticum turgidum*.

9° Blé pyramidal, قمح نعيجة (cf. Forskhal, *Flor. Ægypt.* 26) ;

10° Blé à épis courts, قمح شعيرى, blé hordéiforme qui, suivant Forskhal, serait une variété de *spelta* (*Flor. Ægypt.* 26).

(*Descript. Égypt.* Recueil d'observations, t. II, in-fol. Mémoire sur les plantes qui croissent en Égypte, par A. Raffenaud et Delille.)

Par *blé noir* doit-on entendre un blé d'une qualité inférieure, de couleur brune et foncée, ou le sarrasin, qui porte aussi le nom de *blé noir*, *polygonum fagopyrum* Linn. ? Si nous prenons le Dictionnaire français-arabe de M. Caussin de Perceval, nous nous prononcerons pour l'affirmative; car il traduit *sarrasin* ou blé noir par حنطة سودا. Le sar-

rasin passe pour être originaire d'Asie, d'où il a été transporté en Afrique, puis introduit en Europe par les Maures ou Sarrasins; de là lui vient son nom de *blé sarrasin*. (*Dic. H. nat. Deterv.*) Cependant, une raison de douter, c'est que rien ne vient faire soupçonner chez les auteurs arabes qu'il ait été cultivé chez eux. Suivant Beckman, cité par Link, le sarrasin aurait même été inconnu dans l'antiquité (*Monde primitif*, II, 343). Faut-il plutôt appliquer cette dénomination de blé noir au blé de Barbarie, dit *triticum cinereum maximum* J. B.? Le *secale*, qualifié par Pline de noir et triste, *nigritia triste*, donnant du pain de qualité inférieure, pourrait attirer sur lui cette dénomination. Le mot grec *μελάμπυρος*, qui est la traduction grecque de *triticum nigrum*, est pris généralement pour le *melampyrum arvense* Linn. qui n'a aucun rapport avec le blé sarrasin, *polygonum fagopyrum* Linn¹. Ce dernier mot, *Φαγόπυρον*, est mentionné par Bodæus, dans ses commentaires sur Théophraste, page 421, pour exprimer une forme de graine; mais il ne se rattache à aucune de nos céréales.

Link (t. II, 321, trad.) dit que rien ne prouve

¹ Le *μελάμπυρος* est nommé dans Théophraste (*Hist. plant.* VIII, c. iv Schneid. et v Bod.) au nombre des plantes nuisibles qui croissent parmi le froment. Galien dit qu'il est du froment dégénéré: *Τὸ μελάμπυρον καλούμενον ἐν μεταβολῆς μὲν καὶ αὐτὸ γίνεται τῶν πυρῶν.* (*De alim. facult.* I, cap. ult.) Bodæus dit qu'on le prend pour le *triticum vaccinum*, « blé de vache, » un des noms vulgaires du *melampyrum arvense* Linn. Sprengel partage cette opinion. *Hist. rei herb.* 1, 96. Mais Link croit que c'est plutôt *Pagrostema githago* Linn. la nielle des blés, شونيز الحنطة d'Ibn-al-Awam, II, 256. (Voy. Schneider, *Annot. ad Hist. plant. Theoph.* VIII, t. III, p. 667.)

que le $\kappa\tau\eta$ de la Bible, le حنطة des Arabes, soit plutôt notre froment que notre épeautre. Nous n'admettons point ce doute. Nous voyons, sans hésitation, dans ces deux mots, le *triticum sativum in genere*, le گندم des Persans (*Lex. Samachshari*), et Castel (*Lexic. heptagl. persic.*), qui cite encore les deux variétés suivantes, گندم دراز اخکل « froment à longue barbe », گندم گون , froment de couleur foncée, qui serait sans doute le froment noir arabe. Il ne faut pas confondre cette locution avec گوز گندم , que nous verrons plus loin. Forskhal semble venir en aide à l'opinion de Link, car il emploie, pour le *triticum spelta*, les deux mots قمح et حنطة . Ceci nous prouverait simplement que Forskhal a tiré ses renseignements de personnes qui, sans doute, confondaient les *tritica* et les *speltae* sous un même mot générique. Nous trouvons de même dans le Dictionnaire français-arabe de M. Caussin de Perceval, Épeautre, نوع قمح , sans désignation spéciale; mais de ces faits actuels on ne peut rien conclure pour ou contre les agronomes arabes du moyen âge.

L'ÉPEAUTRE, *SPELTA*¹.

C'est particulièrement pour la fixation de la synonymie de l'épeautre et de ses congénères que se présentent les plus grandes difficultés par la contra-

¹ Suivant Saumaise, *spelta* vient d'un mot grec moderne $\sigma\pi\acute{\epsilon}\lambda\tau\eta$ pris pour $\zeta\acute{\epsilon}\alpha$. *Græci recentiores ζέαν in suis Lexicis interpretantur σπέλτην.* (Salmas. *De Homonymis hyles iatricæ*, 68, c.)

diction des descriptions et la multiplicité des noms par lesquels on a cru cette céréale indiquée, laquelle souvent est confondue avec l'orge, comme nous le verrons.

Nous comprenons particulièrement, sous le nom d'épeautre, trois espèces : *triticum spelta*, *triticum dicoccum*, *triticum monococcum*, l'épeautre ou le grand épeautre, l'épeautre à deux rangées et celui à une rangée, ou petit épeautre. Cette division est conforme à celle établie à l'école pratique du Jardin des plantes dans les carrés affectés à la botanique.

M. Fée, dans ses notes sur Pline (XVIII, x), admet implicitement cette division. En effet, il indique, note 105, l'*olyra*, ἔλυρα, des Grecs, comme étant le *triticum spelta* de Linné, et le *zea*, ζεία ou ζέα, comprendrait le *triticum dicoccum* et le *triticum monococcum* comme l'indique du reste Dioscorides (II, cxi). L'épeautre aurait été le *far* des Latins¹, aujourd'hui encore il porte, dans le Frioul, le nom de *farra*.

Un des caractères essentiels de l'épeautre, c'est que la glume reste adhérente au grain, à ce point qu'il faut employer un moyen artificiel pour les séparer, comme dans le riz. L'épeautre ne donnerait qu'un pain de qualité médiocre, si dans la panification on ne prenait des précautions particulières.

L'analogie qui se trouve d'une part entre la disposition de l'épi de l'épeautre et celle de certains

¹ Pline donne comme synonyme de *far* le mot *semen*. (Voy. Pline, XVIII, LV : *Farris aut seminis, quod frumenti genus ita appellamus.*)

froments, et surtout de l'orge, a été anciennement la cause de confusions et d'erreurs qu'il est aujourd'hui difficile de reconnaître et d'éclaircir.

Dans l'arabe, le premier nom applicable à l'épeautre qui se présente, c'est سلت, *soult*, qui, suivant ce que dit Ibn al-Awam dans sa préface I, 23, *tex.* 17, *trad.* est ce que les Nabathéens appellent كلبا; mais t. II, p. 46, *tex.* et *trad.* il parle d'une espèce d'orge cultivée dans le climat de la Babylonie, qu'on nomme kolba, كلبا, qu'on dit être une orge sans enveloppe : ويقال انه شعير مقشر الا انه في صورة الحنطة وفي جسمه تخلخل كتخلخل الشعير وسنبله سنبل الشعير الا ان الشعير اميل الى السودا من هذه الحبة ومن غيرها ان الكلبا في الحبة الشبيهة بالحنطة ويسمونها بعض الناس الشعير الرومي « Il a été dit que c'était l'orge sans enveloppe (nue), ayant la forme du froment pour le grain avec un manque de consistance dans le corps, de même que dans l'orge. Son épi est pareil à celui de l'orge, sinon que celui-ci tire sur le foncé (litt. le noir) plus que ce grain. Suivant d'autres, le kolba ressemble au froment, et certaines personnes l'appellent *orge grecque*. » Avicenne, qui lit شلت, le réunit dans un même article avec l'orge, et l'indique aussi comme une orge nue, نوع من شعير بلا قشر, donnant un aliment moins nourrissant que le froment. (Av. I, 260.) On lit dans Ibn Beithar : السلت سماه جليفس طبقا صنف من الحنطة بكثر مزاجه الحمرة بكثر وملوز كثيف واصغر من الحنطة بكثر مزاجه

اشبه بمزاج الحنطة « *Le soult* est appelé par Galien *thabaqâ*; c'est une espèce de froment qui tire sur le roux; il est dur, compacte, plus petit que le froment, auquel il ressemble par sa nature. » (Ibn Beithar, mss. 55, fol. 225 r°.)

Dans un autre passage, extrait d'Ibn Beithar, cité par Banqueri I, page 23, note, on lit : سلت هو

صنف من الشعير فينجرد من قشرة كله وتسلب حتى يكون كالبر سوا ونبت بالفرس وهو ضربان ويسمى

« *Le soult* est une espèce d'orge qu'on déponille de toute sa glume (littéral. son écorce), et le grain resté à nu est pareil au froment. Cette céréale pousse en Perse. Elle est de deux espèces; on la nomme *al-fahah*, qui signifie *orge nue*. » D'après les diverses citations qui précèdent, le *soult* serait l'orge nue, *gymnocrithon*, ou l'orge-riz, *zeocrithon*, plutôt que l'épeautre, le *spelta*. La définition d'Ibn al-Awam conduirait à la première opinion, puisque le grain en serait plus blanc que celui de l'orge, ce qui est un des caractères de l'orge-riz.

Parmi les noms qui peuvent se rapporter à un *spelta* ou bien à un *hordeum*, nous trouvons dans Ibn al-Awam *ahlas*, qui est aussi l'*iskâliah* علس وهو الاسكالبية (II, 26, fin). Dans la préface du même auteur, on lit : وهو خندروس واظن انها : الاسكاليه وهو خندروس واطن انها : تسمى بالنبطية حوشاكي « L'*iskâliah* est le *khondros*; je pense qu'il est appelé *houschaki* par les Nabathéens. » Dans le chapitre XIX, art. IV, qui traite de

la culture du *houschaki*, nous trouvons que « parmi les graines cultivées en Babylonie, il y en a une qui est nommée par les Grecs *khondros*, qui ressemble au *kolba*, dont elle diffère en ce qu'elle est plus grande, que sa couleur est celle du *kolba*; seulement elle porte deux grains accouplés l'un à l'autre. » يزرع

في اقليم بابل وهو الذي يسميه اليونانيون خندروس وهو

يشبه الكلبا الا انه اكبر منه ولونه لون الكلبا الا انه يحمل

حبتين مزدوجتين. Ibn Beithar dit que *iskiliah* est le nom vulgaire d'*ahlas* en Espagne; c'est le *zea* de Dioscorides. La version arabe traduit aussi *zea* par *ahlas*.

Ajoutons à ces définitions celles du *τραγος* par Dioscorides (II, cxv), traduite littéralement par Ibn Beithar : طراغيس شكله شبيه لشكل الصنغين من الحبوب التي يقال لها خندروس وهو اقل غدا منها بما فيه من

« Le *traghis*, pour la forme, ressemble à ces deux espèces de graines nommées *chondros*; mais il est moins nourrissant, à cause de la quantité de son qu'il contient, ce qui fait qu'il est difficile à digérer, etc. » (V. Ibn Aw. I, 23, not. Banq.) Nous avons traduit *houschaki* par *triticum dicoccum*, en nous rapprochant du texte grec, qui présente quelques variantes. Le *chondros* est, suivant Avicenne, حنطة رومية (I, 275).

Un nom qui vient encore parmi ceux qu'on peut rattacher au *spelta*, c'est le mot كنيب, écrit en marge de *ελυρα* dans la version arabe de Dioscorides. Ibn Beithar en parle comme d'une espèce de

علس, connue sous ce nom dans l'Yémen; à la suite vient la traduction de l'article de Dioscorides sur l'*olyra* : كنيب نوع من العلس يحمل حبة واحدة في غلغة وهو معروف باليمن بهذا الاسم (قال) دستوريدس في الثانية اوليدا (اوليرا) هو حب من جنس زاء غير انه اقل غدا منه الخ (fol. 339, 1°). D'après Al-Ghafaki, ce serait une plante aquatique qui s'élève en tige nouvelle; à chaque nœud est une feuille qui l'environne tout alentour. Ce serait une arondinacée, étrangère à l'épeautre, tandis qu'ici nous trouvons dans la description du *kanib* un végétal qui serait le *triticum monococcum* pareil au *kolba* ¹.

Le nom hébreu générique de l'épeautre est כסמח, en chaldéen כסמין. Les commentateurs de la Mischna donnent pour équivalent l'arabe علس et le grec *ὄλυρα* et *ζέα* ou *ζεία*. Il a été traduit dans les versions arabes de la Bible de diverses manières; par Sâdia, dans l'Exode (ix, 32), par جلبان; dans Ézéchiel (iv, 9), par شوفين, à cause du pluriel כסמים; dans Isaïe (xxviii, 25), on trouve شوفان au singulier. La version de la Société biblique anglaise porte جوارش dans les deux premiers passages, et dans Isaïe كرسنة. Gesenius voit dans ce mot de l'analogie avec le כסמח hébreu, ce qu'il explique par des permutations de lettres. Il

¹ Le manuscrit de la Bibliothèque impériale porte كنيب, dont il détaille l'orthographe lettre par lettre; les dictionnaires lisent de même; mais Gesenius, au mot כסמח, lit كنيبت (*Theol. phil. criticus lingue hebræe et chaldæe.*)

cite un passage explicatif d'Abou'l-Walid que nous rapportons ici, et qui nous explique ce nouveau nom *kirsanâh* : هي الكرسنة ويسميه أهل الشام الكنبيب وأهل العراق يسمونها جلبان الخ. Voilà donc deux nouveaux noms donnés à l'épeautre. Ce sont des noms de localité, comme le dit Abou'l-Walid; car nous voyons dans Ibn al-Awam, comme dans Ibn Beithar, que *كرسنة* s'applique à l'*ervam ervilia*, et *جلبان* au *pisum*. Le nom *جوارش*, employé par la version de la Société biblique, est synonyme de *دخن*. La version grecque porte constamment *ὄλυρα*, et la Vulgate *pelta*.

Ce mot *جلبان*, qui devient dans le Talmud *גולבא* (Pesach. fol. 35, 1), nous rappelle le nom nabathéen ou babylonien *كلبا* que nous avons vu précédemment comparé au *houschaki*, duquel le *kolba* ne diffère que parce qu'il n'a qu'une seule rangée de grains. Rabbi Tanchum explique *דסמין* par *علس*, qui est le *ζέα* de Dioscorides.

A la suite de ces noms, vient, dans Ibn al-Awam (XIX, 5), celui de *طرمای*. « La céréale de ce nom, suivant l'agriculture nabathéenne, ressemble au *houschaki*; on la récolte au mois de haziran (juin). Elle donne un pain qui sert pour l'alimentation. Sa farine contient beaucoup de son; le pain qui en vient est d'une digestion difficile; il reste longtemps dans l'estomac, et, quand il en est sorti, il traverse rapidement le tube intestinal, et il relâche le corps. » *قال في فلاحه النبطية - وهو يشبه حوشاكي - مذکور قبل - وقد يخبز منه خبز يؤكل - ودقيقه كثير*

النخالة جدا وخبرة عسر الانهضام طويل المكث في المعدة Rapprochons maintenant ce texte de celui de Dioscorides, qui dit du *tragus* (II, cxv) : Τράγος τὸ σχῆμα μὲν παραπλησίως τῷ χόνδρω ἔοικεν· ἀτροφέτερος δὲ παρὰ πολὺ ζείας, διὰ τὸ ἔχειν τὸ ἐκχυρῶδες· διὸ καὶ δυσκατέργαστός ἐστι, καὶ κοιλίας μαλακτικός. « Le *tragus* ressemble beaucoup au *chondros* pour la forme. Il est moins nourrissant que le *zea*, parce qu'il est plus chargé de son. Il est donc d'une digestion plus difficile, il relâche le corps. » Il ressort de cette comparaison une grande analogie entre le *thourmaki* et le *tragus*.

Mais, dans sa préface, Ibn al-Awam pense que le *tharmir* est le *thourmaki* : والطرمير واطن انه يسمى بالنبطيّه طرمكى. Après cette opinion formulée d'une manière à peu près positive, l'esprit se trouve rejeté dans l'incertitude au sujet de ce *tharmir*, qui devient un nom spécifique pour le froment et l'orge, طرمير, القمح, (II, p. 29, texte et trad.) Qu'est-ce donc que le *tharmir*, dont aucun dictionnaire ne fait mention? A la lecture de la préface, nous avons cru voir dans ce mot une altération de طراغيس; mais son application au froment et à l'orge nous a jeté dans le doute. Peut-être faut-il voir en *tharmir* l'indication d'une forme dans l'épi, rappelant dans le blé celle de l'épeautre à deux ou à une rangée; et pour l'orge, l'*hordeum zeocriton*; opinion à laquelle nous nous rattachons.

Ainsi, pour nous résumer, nous trouvons en arabe huit mots répondant au *spelta* et à ses variétés auxquelles nous rattacherons le *zeocrithon* et le *gymno-crithon*, qui souvent s'y trouvent confondus. Ces mots sont pour l'arabe *سلت* ou *شلت*, *علس*, *كليا*, *كرسنة*, *جلبان*, *طرماكي*, *حوشاكي*, *كنيب*; pour l'hébreu et le talmudique, nous avons *כסמית*, *כוסמין* et *גולבא*. Ces noms paraissent correspondre aux noms grecs *ὄλυρα*, *ζέα* ou *ζεία*, *χόνδρος* et *τράγος*.

Si maintenant nous voulons entrer dans les détails de spécification, c'est-à-dire chercher à reconnaître à quelle espèce doit se rattacher tel ou tel nom, nous nous heurtons contre de grandes difficultés. Le seul moyen qui nous semble le plus convenable pour nous guider à travers ce dédale, c'est de nous rattacher aux noms grecs si souvent cités dans les définitions arabes, parce que généralement on est assez d'accord sur leur interprétation.

ὄλυρα est habituellement pris pour le *triticum spelta*, le grand épeautre; en arabe ce nom devient *البرا*, et altéré par Ibn Beithar dans la transcription arabe en *البيدا*, il est rendu dans la version arabe de Dioscorides par *كنيب*, qui est une espèce d'*علس* ou de *ζέα*, *زا*, à une seule graine, *monococcum*. *علس* est l'*iskálich* *اسكالية*, qui est le *χόνδρος* des Grecs, *خندروس*; mais celui-ci a deux grains juxtaposés. *كرسنة*, *kirsannah* serait encore synonyme du nom syrien *kanib*, comme *جلبان* l'est pour les habitants de l'Iraq. Nous avons vu plus haut qu'Ibn Beithar faisait du *kanib* ou *olyra* des Grecs une espèce

de *ahlas* ou *zea* à une graine; or Dioscorides ne dit pas cela; pour lui, *olyra* est du même genre que *zea*. Ἡ ὀλυρα δὲ καὶ τοῦ αὐτοῦ γένους ἐστὶ τῆς ζείας, ἀτροφατέρα δὲ κατὰ ποσὸν ἐκείνης (II, cxiii).

Ainsi l'*olyra* des Grecs n'est point le *zea*, avec lequel pourtant il forme une même famille. Il appelle comme équivalent کنیب, كرسنة, جلبان, qu'on devrait appliquer au *triticum spelta*.

Le *zea* présente dans Dioscorides une définition bien tranchée, c'est un nom générique qui comprend les deux espèces *dicoccum* et *monococcum*. Il aurait pour équivalent en arabe اسكالية, علس, qu'Ibn-al-Awam confond avec le *chondros*. Nous traduisons علس *ahlas* par *spelta* pris aussi dans un sens générique.

Le *triticum dicoccum* est évidemment le حوشاکی des Nabathéens, qui porte deux rangées de graines; ce serait aussi le χόνδρος des Grecs, *triticum græcum*, حنطة رومية d'Avicenne¹.

¹ Saumaise se livre à de longues et minutieuses recherches sur l'origine et la signification primitive de χόνδρος, recherches dans lesquelles nous n'entreprendrions point de le suivre. Ce mot aurait été appliqué à une molécule d'un objet ou substance quelconque concassés, comme le blé, le sel. Χόνδροι ἁλῶν sunt παχεῖς ἅλας Hesychio; χόνδροι σίτων, grana tritici crassiusculis fragmentis concisa. Il en aurait été à peu près de même de τράγος. Le premier de ces deux mots aurait été ensuite appliqué à une préparation appelée par les Romains *alica*. Pour les modernes, *chondros* est devenu une espèce de *triticum*, et les Arabes les ont imités. Ainsi Avicenne dit que le *chondros* est le froment grec, الحنطة الرومية (Salm. Hom. hyles iatr. 71, 72.) Nous ferons observer que ces mots arabes قمح et سلت sont dérivés des mots hébreux תַּלְתַּל, farina purissima (Gen. xviii, 6), de

Le *سلت*, que Galien nomme *thabaqâ*, comme nous l'avons vu, est présenté par Ibn Beithar et par Avicenne comme l'orge nue. Cette opinion est admise par Castel, qui traduit ce mot par *hordeum nudum*, qui est aussi l'interprétation du *كلبا*, suivant la citation nabathéenne que nous avons lue plus haut : c'est peut-être ce qui a déterminé Ibn al-Awam à les assimiler dans sa préface. Ern. Meyer voit dans le *kolba* l'*hordeum distichum*, variét. *nudum* (III, 84). Cette interprétation nous paraît très-admissible, car elle comprendrait en même temps le *gymnocrithon*.

Ainsi *سلت* aurait pour synonyme *كلبا*, *גולבא*, qui rappelle *جلبان*, comme nous l'avons vu plus haut. Ils auraient de l'affinité avec le *τράγος* de Dioscorides, *طراغيس* d'Ibn Beithar, *شعير مقشر* et *شعير رومی*, un *hordeum nudum* ou *gymnocrithon*. Ce qui tend à établir que c'est une orge et qu'il y a identité des deux noms, c'est qu'à la suite de l'article *kolba*, l'auteur, Ibn Awam, rappelle qu'au XVIII^e livre il a donné ce que Junius dit de la culture de la terre pour l'orge; or c'est dans ce livre qu'on trouve le mot *soult*, qui serait un nom arabe, et *kolba* un nom nabathéen.

Quant à nous, dans notre traduction d'Ibn al-Awam, nous nous sommes arrêté à voir dans le mot *سلت* « l'orge nue » *hordeum nudum*, et dans *علس* « l'épeautre » *spelta*. (II, p. 25 et 26.)

חמץ, qui a aussi le sens de *farina* (*loc. cit.*), et qui, chez les Arabes, furent appliqués, le premier à une espèce d'*hordeum*, et l'autre au *triticum*.

Le *طرمأكي*, sur lequel Ern. Meyer ne se prononce pas, nous a précédemment paru se rattacher au *tragos*. M. Fée hésite à se prononcer sur la valeur du mot *tragos*; il pense qu'il peut être un épeautre (Pline, XVIII, xx, note 154). Pour nous, nous pensons voir dans le *thormaki* l'*hordeum zeocrithon*.

Forskhal compte cinq espèces d'épeautres ou variétés de *triticum spelta* pour lesquelles il emploie les noms de *قمح* et de *شعيرى*, mais plus particulièrement le premier. Ces cinq espèces ou variétés sont : 1° *T. spelta, villosum*; 2° variété *glumis villosis* *قمح نعيبة*; 3° *glumis subvillosis* *قمح مغير*; 4° *T. spelta, glabruni; glumis glaberrimis*; 5° *قمح شعيرى*, espèce mal déterminée par le botaniste suédois (*Flor. Ægypt. arab.* 26). Toutes ces espèces ou variétés se trouvent dans la *Description de l'Égypte* (Mémoires de Raffenaud et Delille, t. II, p. 13); mais elles sont indiquées comme froment ou blé, et l'espèce inconnue de Forskhal est indiquée comme blé à épis courts.

L'épeautre porte dans Columelle (II, vi, 5) le nom d'*ador* comme générique. Il admet quatre variétés : 1° *far clusinum*; 2° *verrucosum rutilum*; 3° *alterum candidum*, et 4° *trimestre*. Ainsi *ador* et *far* seraient à peu près synonymes. Pline se sert du nom *semen* simplement (XVIII, xix). Dans le même chapitre, il semble à tort établir une distinction entre le *zea* et *far*, quoiqu'on admette toujours identité parfaite entre les deux mots¹.

¹ Voy. Link, *Monde prim.* II, 329.

Le mot latin *far* rappelle l'hébreu בר, l'arabe بر et le grec *συρός*. Il est difficile que ces mots n'aient pas une origine commune. M. Pictet professe la même opinion. Suivant lui, le mot hébreu ne peut se séparer de l'arabe; leur origine est la même. Il les veut voir dérivés de ברא ou ברה, *comedit*. Gesenius y rapporte le grec *βορά*, *pabulum*, qui serait le radical primitif de *vorare*. Cette étymologie nous ramène à *βρώσασω*, manger, et *βρωῖμος*, le brome, végétal, de même que, par la prononciation dure de la consonne, nous avons eu *συρός*. Le sanscrit a aussi *bhr*, *bhar*, *nutrire*. (Gesenius, *Lexic. hebr.* v^o, בר, et Pictet, *Orig. Ind. Europ.* I, 269.)

L'ORGE.

L'orge, *hordeum sativum* Linn. s'appelle en arabe الشعير, comme si l'on disait الحب الشعير, *granum pilosum*, à cause des barbes dont l'épi de l'orge est hérissé. En hébreu, elle est appelée שְׂעוּרָה, qui a la même signification; *a spicis hirsutis dictum*, dit Gesenius; au contraire de בְּסֵלְתָה, *spelta a spicis detonsis*. En grec, on l'appelle *κρήνη*, et par abréviation *κρή*; en persan جو *djaw*, qui rappelle le zend *جوا* *yava* et le sanscrit यव *yava*. Cette synonymie est incontestée et incontestable ¹.

¹ L'*Amarakocha* donne encore : सीतप्लुक *sitaçûka*. Pictet rapproche du latin *hordeum* le sanscrit हृद्य *hṛdya*, neutre *hṛdyam*, adjectif qui signifie « aimé, désiré, agréable. » (I, 271.)

Ibn al-Awam n'indique aucune espèce particulière d'orge nommément; il place à la fin de l'article qui traite de sa culture celle du *kolba*, qu'il a, comme nous l'avons vu, présenté comme synonyme de *soult*, que nous avons reconnu être l'orge nue. Le *houschaki* et le *thourmaki* dont il traite dans les art. IV et V à la suite de l'orge, doivent-ils lui être nécessairement réunis comme variétés? Nous avons vu que le *houschaki* était le *chondros* des Grecs et l'épeautre à deux rangées, *T. dicoccum*; le *thourmaki* nous a paru être l'*hordeum zeocrithon*, conséquemment il se rattacherait à l'orge comme variété. Nous ferons observer que tout ce qu'on lit dans ces articles sur la culture de l'orge proprement dite, et sur celle des autres céréales qui viennent à la suite, est extrait de l'agriculture nabathéenne, et qu'ainsi les trois noms *kolba*, *houschaki* et *thourmaki*, sont des noms étrangers à l'Arabie et à l'Andalousie surtout.

Forskhal ne mentionne l'orge nulle part; mais Bevé parle de l'orge *ordinaire* et de l'orge *hexastique*, sous le nom seul de شعير, comme étant cultivées en Égypte, où on les donne aux chevaux pour nourriture. Nous ne voyons rien dans Ibn al-Awam qui puisse rappeler l'orge *hexastique* ou *escourgeon*.

L'orge se semait chez les Arabes comme le froment, et à peu près dans les mêmes conditions. Quand on voulait la faire manger en vert, on semait en mai. Le fourrage qu'elle fournissait s'appelait قصيل en arabe, et جوتر en persan; ce mot s'applique aussi aux fourrages verts en général, comme dans le Tal-

inud תחש, *herba quæ metitur et datur bestiis adhuc vi-rens*. (Peab. VI, x)¹. Voy. Aw. II, 46, *texte*, et 45, *trad.*

Théophraste indique cinq espèces d'orge : 1° orge à deux rangs; 2° orge à trois rangs; 3° orge à quatre rangs; 4° orge à cinq rangs; 5° orge à six rangs ou hexastique, *escourgeon*. (Théophraste, *Hist. plant.* VIII, iv.) Link (II, 329, trad.) pense que les copistes ont bien pu intercaler les espèces à rangs impairs, que repousse l'esprit philosophique. Columelle indique seulement deux espèces d'orge : *hordeum distichum* et *hordeum hexastichum* ou *cantherinum*. (Col. VIII, ix, xiv, xvi.)

LE SEIGLE.

Le seigle, *secale cereale* Linn. fut-il connu des Arabes? Rien ne l'indique précisément, et comme il n'est point originaire de l'Asie, on peut en douter. Pline, parmi les Latins, est le seul qui parle du *secale*, nommé *asia* par les Taurini (XVIII, xli). Sprengel voit le *secale cereale* dans le *siligo* de Columelle (II, vi, ix. Spreng. *Hist. rei herb.* 151). Le τίση de Théophraste (*Hist. plant.* VIII, 1, ii, iv) serait, suivant le même Sprengel, le *secale* (I, p. 80). M. Fée professe la même opinion (note 217); mais Anguillara, cité par le P. Hardouin (note 3, sur le ch. xix, liv. XVIII de Pline), en fait un *spelta*. « Ruellius, dit Bodée de Stopel, voit dans le τίση le *secale*; mais il faut bien se garder, dit-il, de le confondre avec le

¹ En sanscrit le mot तोकम *tokma* désigne toutes les céréales en vert, mais principalement l'orge.

τύφη par un *upsilon*, qui pousse au milieu des roseaux dans les lieux humides. » Cette dernière plante serait alors le *typha latifolia* ou *angustifolia* Linn.

Au milieu de ces mêmes commentaires de Bodée de Stopel sur le liv. VIII, ch. ix, *Hist. plant.* p. 956, est la figure d'une espèce de blé qui porte le nom de *triticum tiphinum*, qui, sans être le *tiphé*, en approche beaucoup. *Triticum tiphinum proxime ad tipham accedere magni viri scribunt.* Il vient des îles Fortunées ou Canaries; mais il n'est point le *tipha* qui est contenu dans plusieurs enveloppes et qui se détache difficilement de sa glume, tandis que c'est le contraire pour le *triticum tiphinam*. Suivant Link (*loc. cit.* 332), le *tiphé* pourrait bien être le *triticum monococcum*, qui donne un pain brun et foncé comme le *tiphé*. Peut-être aussi pourrait-il être le *zeopyrum* que Galien dit être cultivé en Bithynie, et qui tient le milieu entre le froment et le *bryza*. Galien cite cette dernière plante pour l'avoir trouvée cultivée en Macédoine et en Thrace; elle était très-semblable au *tiphé*. Mais Link ajoute qu'on ne peut pas attacher une trop grande valeur à ce passage. (Gal. *De alim. facult.* I, XIII; Bod. de Stopel, *loc. cit.* Link, *loc. cit.*) Galien, continuant, dit que le grain du *tiphé* est plus jaune que celui du froment; il est court et ramassé. *Tiphee triticis flaviores; quin et habet corpus densum et coactum.* Définition qui concorde fort peu avec ce que dit Pline du *secale*, qui est un fort mauvais blé, sombre et noirâtre, *nigritia triste*, chargeant beaucoup l'estomac, même quand il est mêlé avec

le *far*; fait contraire à ce qu'on observe journellement. Link ajoute peu de confiance à la description de Pline, auquel il reproche, et avec raison, de manquer de méthode. Galien dit, en terminant, qu'on peut très-bien considérer le *tiphé* comme un blé de petite espèce, puisqu'il en a la couleur, la densité et la chaleur. Οὐκ ἀπιθάνως δ' ἂν τις ὀνομάζοι πυρὸν μικρὸν τὴν τίφην καὶ τῇ χροίᾳ καὶ τῇ πυκνότητι καὶ θερμότητι τῆς δυνάμεως εἰσικεῖον αὐτοῖς. Cette conclusion nous mène à penser que le *tiphé* serait probablement le *triticum monococcum*, le petit épeautre, ce qui semble être l'opinion de Link. (Galien, Bod. de Stopel et Link, *loc. cit.*) Sprengel, comme nous l'avons vu, le prend pour le *secale*.

Il en est qui veulent que le *tiphé* ait été le grain très-doux qu'Hector donnait à ses chevaux; nous en avons parlé déjà plus haut.

Saumaise, parlant du *secale* (*Hom. hyl. iatrica*, p. 68 et 69), ne veut pas qu'on voie le *secale* dans le *zea* de Dioscorides, ni dans celui de Théophraste¹. Le *zea* de Dioscorides, dit-il, est bien le *spelta* (comme nous l'avons reconnu précédemment). Les gloses les meilleures, comme celles de Servius, voient dans *zea* et *olyra*, le *spelta*, *far* et *ador*. Ainsi le pain de *zea* de Ménesthée, cité par Athénée (*Deipnos. lib. III*, p. 115), qui charge l'estomac et qui est d'une digestion difficile, ne peut provenir du *zea* de Dioscorides, ni de celui de Théophraste. Il ré-

¹ Ζέα est lettre pour lettre le sanscrit यव *yava*, d'après les lois de permutation établies pour ces deux langues.

pondrait très-bien au *secale*, dont la farine fournit, comme on le sait, un pain d'une qualité inférieure, qui charge davantage l'estomac.

Si nous voyons dans Athénée le *zea* devenir le *secale*, qui nous empêcherait de le voir dans le *اسكالية*, *iskâliah* des Arabes d'Espagne, mot donné comme synonyme de *علس*, *ahlas*, qui, suivant la version arabe de Dioscorides, serait l'équivalent de *ζεΐα*? Conjecture que pourraient suffisamment justifier ces confusions de noms et de descriptions si fréquentes chez les Arabes et les anciens en général, pour les plantes et les animaux. Ce nom *iskâliah* rappelle celui de *σεκάλι* que porte le seigle chez les Grecs modernes.

Le seigle, suivant les traducteurs et les commentateurs, porte dans la Mischna le nom de *שיפון* (*Kelaïm*, I, 1). On trouve aussi *דשרא* avec la même signification (*Pesach*. 35, 1). Il y a en arabe le mot *دوسرو*¹. Sous ce titre, Avicenne (I, 159) donne la traduction de l'article *Αιγίλωψ* de Dioscorides (IV, cxxxix), qu'on croit être l'équivalent d'*avena græca* de Pline (XVIII, XLII), et qui, suivant Sprengel (*Hist. rei herb.* t. 1, p. 159), serait l'*avena sterilis* ou *fatua* Linn. Ainsi *schiphon* restera le *secale cereale*, surtout quand on voit que sa farine peut être employée à la confection des azymes (*Kelaïm*, I, 1; Gesenius, note 5). Le mot arabe *شوفان*, évidemment une transcription de l'hébreu, est rendu dans Castel par *spelta*, et la version de Sâdia l'emploie,

¹ Castel lit *دوسر* à la racine *דשרא*, et *דוסרו* à la racine *דסר*.

comme nous l'avons vu, pour כסמה (Ézéch. iv, 9, et Isaïe, xxviii, 25). Pour le nom talmudique שיפון, le dictionnaire ne donne que le mot *secale*, σίφων, Castel. D'un autre côté, le dictionnaire grec de Budée porte σιφώνιον, *herba quæ* et βρωμος dicitur *avena*. Nous préférons nous en tenir à l'interprétation *secale* de Castel. Le seigle, dans le Dictionnaire de M. Caussin de Perceval, est appelé جاودار, mot que nous ne voyons dans aucun autre lexique; le mot شوفان reste, dans ce dictionnaire, appliqué à l'avoine.

L'AVOINE.

Nous compléterons cette notice sur les céréales proprement dites par des recherches sur l'avoine. Il n'en est pas fait mention dans Ibn al-Awam, sans doute parce que les Arabes et les Orientaux ne faisaient point usage d'avoine pour leurs chevaux; elle était remplacée par l'orge. L'avoine n'était employée à cet usage, suivant Galien, que par les habitants de l'Asie au delà de Pergame et surtout dans la Mésie.

Si les Arabes ne cultivaient point l'avoine, cependant elle ne leur était point inconnue; car dans les dictionnaires on la trouve indiquée sous plusieurs noms. Ainsi dans le dictionnaire arabe de M. Caussin de Perceval et dans le vocabulaire des idiomes africains de Marcel, on trouve خرطال, شوفان, هرطمان, mots qui ne sont point d'origine arabe. Ibn Beithar cite le nom خرطال, qu'il écrit encore خرطان, qui se voit dans Castel. Il a aussi le mot هرطمان, et il traduit presque littéralement l'article de Dios-

corides sur le *bromos*. (Ibn Beithar, fol. 145 v° et 390 r°, ms. 1023 A. F.) On trouve en persan *قرطمان*.

Il y a dans Avicenne un article intitulé *هرارطمان*, mot qui, suivant Castel, est l'équivalent de *هرطمان*, qu'il traduit par *Bryonia*. Or ce que dit l'arabe, que cette plante possède une force pareille à celle de l'orge; qu'elle tient le milieu entre l'orge et le froment; qu'elle est à la fois laxative et styptique; ne peut s'entendre que d'une céréale et non de la bryone.

Dans la version arabe de Dioscorides, *خرطان* est donné comme la traduction du mot *βρωμος*.

Les Latins connaissaient deux espèces d'avoine, l'une cultivée, *avena sativa* Linn. *bromos* (Pline, XXII, LXXIX, not. Hard.), et l'autre qui ne l'était point, *avena sterilis* Linn. *avena græca* (Pline, XVIII, XLII). Virgile cite ces deux espèces d'avoine.

Urit enim lini campum seges, urit avenæ.
(*Georg. I*, v. 77.)

Urit id est exsiccat seges avena (cultæ).
(*Interpr. Ruai.*)

Infelix lolium et steriles dominantur avenæ.
(*Eclog. V*, v. 37.)

Dans ce dernier vers l'avoine stérile est confondue comme mauvaise herbe avec l'ivraie. Columelle parle de l'avoine qu'on semait en automne pour la faire manger en partie en vert, l'autre partie restant pour graine. (*De re rust. II*, 11, 9.)

Comme les Latins, les Grecs connaissaient aussi deux espèces d'avoine, savoir : celle qui était cultivée et l'avoine stérile. La première était le *βρωμος*,

et l'autre l'*αἰγίλωψ*, dont nous avons déjà parlé à l'occasion du seigle. Galien ne laisse pas de doute sur la nature du *bromos*, puisqu'il dit qu'il est employé pour la nourriture du bétail, et que dans les cas de disette on en fait du pain, alors qu'on y est contraint : τροφή δ'έστίιν οὐκ ἀνθρώπων εἰμή ποτε ἄρα λιμώτοντες. C'est bien ainsi qu'on emploie l'avoine de nos jours.

Dioscorides a deux articles consacrés au *βρωμος*; le premier, lib. II, cxvi, et le second, lib. IV, cxl. Quelques auteurs croient qu'ils se rapportent à la même plante; d'autres voient dans le premier article la description de la plante, et dans le second ses propriétés. Ce serait peut-être ainsi que penserait Sprengel, qui réunit les deux articles en un seul pour l'explication. Telle n'est pas l'opinion de M. Fée, qui veut que dans le livre II l'auteur grec ait eu en vue l'avoine cultivée, et dans le livre IV, l'avoine stérile. (Pline, XXII, LXXIX, not. 164.) L'article du livre II ne laisse pas le moindre doute sur l'interprétation; ces prétendues petites sauterelles bipèdes, ἀκρίδα δί-κωλα, qui pendent du sommet, et dans lesquelles sont contenues les graines, indiquent bien la disposition des graines composant l'épi ou grappe.

Nous avons vu aussi que tous les commentateurs étaient d'accord pour reconnaître l'*avena sterilis* dans l'*ægylops*. Il y a dans le IV^e livre de Dioscorides l'article CXXXIX consacré à l'*ægylops* qui sert de type pour la forme du *brome*. Quoi donc peut nous empêcher de voir l'*avena sterilis* décrite dans cet article CXXXIX,

et dans l'article CXL qui suit, une plante analogue au genre *bromus* des botanistes modernes? Dans la version arabe de Dioscorides, nous trouvons le mot *ægylops* rendu par *دوسرو*.

Dans le Talmud, l'avoine est appelée *שבלה שועל*; suivant l'auteur de la note talmudique, par ces mots on entendait l'orge sauvage, *hordeum silvestre*; mais dans le langage vulgaire, on l'appliquait à l'avoine. (*Kelaïm*, I, 1.)

Nous avons vu aussi, en parlant du seigle, le mot talmudique *דושרא*, rappelant le mot arabe *دوسرو* qui, dans Avicenne, est l'intitulé d'un article qui est une traduction de l'article *Αιγιλωψ* de Dioscorides, comme nous l'avons dit. Ce nom est présenté comme l'équivalent de *שיפון*, autre nom du seigle, et qui rappelle *شوفان* appliqué à l'avoine cultivée, ou *βρωμος*. Nous aurions donc un nouvel exemple de la modification que les mots éprouvent dans leur signification en passant d'une langue dans une autre.

Bodée de Stopel signale les différences qui existent dans la manière d'écrire le mot grec *bromos*. Théophraste écrit *βρόμος* par un omicron, tandis que Dioscorides écrit *βρωμος* par un oméga. Il en est qui veulent que la première manière soit pour indiquer l'*avena sativa*, et la seconde l'*avena sterilis*. (*Comm. ad. Hist. plant.* VIII, p. 957.)

Forskhal cite seulement l'*avena pennsylvanica* avec le nom arabe *شجرة الجمل*. (*Flor. Ægypt. arab.* p. 23.)

Les Géoponiques ne disent pas un mot de l'avoine, ni du *bromos*.

LES MILIACÉES.

Les miliacées دخن et ذرة ne peuvent être séparées; il faut nécessairement les étudier ensemble, à cause de leur grande affinité, qui les a fait parfois prendre l'une pour l'autre.

دخن, *dokhn*, est visiblement le mot hébreu דָּחַן, *do'han*. (Ézéch. iv, 9.) Il est très-probablement le nom générique primitif, bien qu'Ibn al-Awam cite des opinions qui l'indiquent comme étant le nom d'une espèce appartenant au genre *dourrah*, ce qui alors donnerait à ce dernier l'antériorité. دخن a été traduit par *milium* aussi bien que par *panicum*. C'est sans doute pour cette raison que dans la version arabe de Dioscorides, aux mots κέγχρος et ἔλυμος, on lit دخن, et cependant nous verrons que ce sont deux espèces bien distinctes. Toutefois nous ferons remarquer que ce mot a été ajouté après coup à la suite de κέγχρος, et que le mot employé par le traducteur primitif est جاورش, mot qui est aussi employé dans la version arabe de Sadias pour דָּחַן, et que la Vulgate traduit par *milium*¹.

Ce mot دخن, en persan ارزن, nous paraît, surtout dans Ibn al-Awam, être le ἔλυμος ou μελίνη de Dioscorides (II, cxx), de Théophraste (*Hist. plant.* VIII,

¹ Pictet cite comme noms sanscrits du *panicum miliaceum*, अणु अनु; *panicum italicum*, प्रियङ्गु *priyangu*, auquel l'*Amarakocha* ajoute कङ्गु *kangu*. Ce dernier donne pour le *panicum pilosum* त्रीहिभेद *trīhibheda*, anu. (Pictet, I, 280, et *Amarakocha*, édit. Loiseleur-Deslongchamps, I, p. 205 et suiv.)

1, III, VII), le *panicum* de Pline (XVIII, x), *panicum italicum* LINN.¹ M. Ernest Meyer admet la synonymie de Forskhal, qui emploie *holcus dochna* (*Flor. Ægypt.* 174); mais il place en première ligne *andropogon saccharatus*. (*Gesch. d. Botan.* III, 71.) M. Fée (note 76, liv. XVIII, Pline) traduit par *panicum miliaceum* LINN. millet à panicules étalées. Nous n'admettons point cette interprétation, guidé par la figure que donne Mathiolo pour accompagner son explication, p. 127, et par la description qu'on lit dans Pline (*loc. cit.*): *Panicum a paniculis dictum cacumine languide nutante; paulatim extenuato culmo pæne in surculum prædensis acervatur granis, cum longissimo pedale phoba*². « Le panic est ainsi nommé à cause de

¹ *Μελίνη* est cité comme synonyme de *ελυμος*, non-seulement par Dioscorides et Théophraste, mais Galien l'admet aussi; il dit que c'est une dénomination ancienne, *ελυμος δέ σοι Φευκτέος ἀεί, καλοῦσι δὲ αὐτον ἐνιοι μελίνην τῶν παλαιῶν. A panico quod a nonnullis prisicis etiam meline nominatur prorsus abstineas.* (*Alim. facult.* I, 7.) Xénophon a cité cinq fois le *μελίνη* dans l'*Anabase*. Théophraste VIII, III) lit *μελίνον* au masculin. Sprengel (*Hist. rei herb.* I, 79) traduit le mot par *panicum miliaceum*, et plus loin, p. 208, il semble critiquer Dioscorides et Galien de le présenter comme synonyme de *ελυμος*, *quod cum μελίνη panico miliaceo componit.* (Conf. Bodæus a Stopel, *Comm. ad Hist. plant.* VIII, III, p. 929; *Theophr. opera* edit. Schneider, *Index*, v° *μελίνη*.)

² Le texte que nous citons est celui de l'édition de Panckoucke; mais celui du P. Hardopin porte *obba*. Bodæus a Stopel, dans sa citation de Pline, p. 929, lit de même. Le P. Hardouin cite un manuscrit qui lit *obfa*; mais il préférerait *phoba*, qui concorde avec *φόβη*, employé par Théophraste. *Τὰ μὲν ἔχει σπάχον ὡς σιτάδην, τὰ δὲ χερσὰ λοβόν, τὰ δὲ κερχρώδην φόβην. Alia spicam gerunt, ut frumentacea; alia siliquam, ut legumina; alia jubam ut miliacea. Χερχρώδης* est pris ici génériquement, et *φόβην* ou *jubam*, pour un panicule,

ses panicules ; sa cime se penche mollement ; sa tige diminue insensiblement de grosseur. Les graines, ramassées et pressées, forment un épi long d'un pied. » Cette description, comme on le voit, est précise ; elle rappelle bien les figures de Mathiole et du commentaire de Théophraste, qui sont semblables.

ذرة, pour ذرى, ذرو, *granorum species, milii genus, scilicet melica vulgo dora*. Telle est l'explication qu'on lit dans Castel et que répète Freytag. Ibn al-Awam lui donne pour synonyme جاورس, qui s'écrit en persan گاورس. On lit dans le Dictionnaire de Samacchari جاورس = نوع از ارزن = *djawaresch, ghawaresch*, espèce de (miliacée) *arzan*. L'agriculture nabathéenne le rapproche du دخن, avec lequel Kazwini le confond, جاورس وهو الدخن. Avicenne a un article sur جاورس, dans lequel il le sépare du *dokhn*, sur lequel il lui donne la supériorité pour les qualités ¹.

Le *dourrah* a généralement été pris pour le *κέρχρος* des Grecs. (Diosc. III, cxix; Théoph. VIII, iii, etc.) Cependant les versions arabes des Géoponiques qu'on trouve dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale, traduisant le chapitre xxviii, livre II,

qu'il y ait agrégation des épillets, ou qu'ils soient étalés, *comosa*, puisque les miliacées n'ont pas toujours les panicules diffus. (Theoph. *Hist. plant.* VIII, iii.)

¹ Banqueri, dans le texte imprimé d'Ibn al-Awam, écrit جاورش, *djawaresch*, et گاورش, *ghawaresch*, avec *schin* ; mais partout ailleurs, dans Kaswini, dans Avicenne et dans Castel, nous le trouvons avec un *sin* ; aussi nous écrirons constamment جاورس et گاورس avec un *sin*.

emploient le mot **دخى** pour rendre le mot *κέγχρος*, rendu en latin par *milium*. (Voy. mss. 915 anc. f. p. 175 et 914 suppl. fol. 6 v°)¹. Cela n'infirme pas l'opinion reçue, mais prouve que souvent les deux noms ont été pris l'un pour l'autre. La version arabe de Dioscorides traduit *κέγχρος* par **جاورس**. A côté on lit, d'une autre écriture, **دخى**. Strabon, parlant de cette partie de l'Italie qui produit beaucoup de millet, la qualifie de *κεγχροφόρος* (liv. V, p. 151). Les *notha* ou apocryphes de Dioscorides, cités plus haut, disent **Ῥωμαῖοι κέγχρος μιλιούμ**. (*Noth.* 127.)

Nous n'hésitons point, quant à nous, à voir dans le *dourrah*, **ذرة**, le *κέγχρος* des Grecs, le *milium* de Pline, le *panicum miliaceum* de Linn. millet à panicules étalées. La description de Pline ne laisse aucun doute à cet égard, elle est précise : *Milii comæ granum complexæ, fimbriato capillo curvantur*. (Pline, XVIII, x.) Telle est l'opinion de Bodæus a Stopel dans ses commentaires sur Théophraste (VIII, III, p. 928 et 929), et de Mathiole sur Dioscorides (II, LXXXIX et XC). Les figures qui accompagnent les textes des deux auteurs portent des ramifications, et ne laissent aucun doute.

M. Fée voit dans le **ἔλυμος** des Grecs le *panicum* de Pline et le *panicum miliaceum* de Linnée, millet à panicules étalées. (Pline, XVIII, not. 76.) M. Ernest Meyer voit dans le *dourrah* l'*andropogon sorghum*, connu en Mésopotamie sous le nom de *holcus sorgho*, tandis

¹ Ces versions arabes ne sont pas complètes, elles sont seulement partielles.

que le *djawares*, جاورس, serait le *panicum miliaceum*. (*Gesch. der Botan.* III, p. 65.) Dans le Dictionnaire de M. Caussin de Perceval, le millet porte les noms de حب الشرانق, درا بيضا, دخن. Il ne parle point du *panic*. On voit qu'il confond le *dokhn* avec le *dourrah*, et qu'il n'en connaît que le *blanc*. Il faut remarquer que cette dénomination est celle aujourd'hui usitée. Ce mot *al-scharaniq* semblerait presque une altération de *gharnouqi*, nom spécifique employé par Ibn al-Awam, et que nous allons voir.

Ibn al-Awam (XX, art. vi) dit qu'il y a doute si le *dokhn* ne doit point être nommé *djawares*, ويتشقق انه يسمى الجاورش; mais à l'article viii, il n'hésite point à identifier le *dourrah* avec le *djawares*, qui serait son nom en persan. ذرة وهذه الحبة تنسمى بالفارسية الجاورس. Il cite deux espèces de *dourrah*, le blanc et le noir; mais le premier serait de meilleure qualité. Quant au *dokhn* ou *panic*, il en indique plusieurs espèces, qui sont, pour la couleur : le blanc, nommé غرنوق, *gharnouqi*, le rouge et le noir. Pline aussi indique plusieurs espèces de *panic*, qui sont, pour la couleur : le blanc, le noir, le rouge et le pourpre. Columelle se contente d'indiquer le *panicum* et le *milium*, sans parler d'aucune espèce particulière.

Pline parle d'une très-grande espèce de millet, importée de son temps de l'Inde en Italie, depuis peu. Les expressions employées par le naturaliste latin ne permettent pas de douter qu'il veuille parler du *sorgho* : *Milium*, dit Pline, *intra hos decem annos ex*

India in Italiam invectum est, nigrum colore, amplum grano, arundineum culmo. Adolescit ad pedes altitudine septem, prægrandibus culmis : lobas¹ vocant : omnium frugum fertilissimum. Ex uno grano sextarii terni gignuntur. (Pline, XVIII, x.)

Généralement on croit, et avec raison, qu'il est ici question du *sorgho*, *holcus sorgho* Linn. Cette miliacée est la seule qui, pour un grain, puisse rendre trois septiers romains, *sextarii* (1 litre 62), et qui s'élève à la hauteur de sept pieds romains (2 mètres 07, 10), d'un aspect sombre, et dont la graine est grosse, et qui, comme le *milium* de Pline, est originaire de l'Inde. Cette opinion n'est pas nouvelle; on la trouve professée par Bodæus a Stopel (*loc. cit.*) et par le Père Hardouin, qui cite Scaliger. (*Exercit.* 292, p. 869.)

Le *sorgho* porte, chez les Arabes, le nom de *dourrah*, ذرة, et dans l'Yémen, celui de طعام, *taham*, suivant Niebuhr (*Descript. Arabie*, I, p. 216). Forskhal, sous le nom de *holcus durra*, cite quatre variétés différentes, dont deux *glumis fuscis*, à glumes noires (*Flor. Ægypt.* 174). Marcel, dans son Dictionnaire arabe-algérien, emploie جاورس pour désigner le millet; au mot *dourra* il renvoie au blé de Turquie.

Bové (*Cult. d'Égypte*, p. 36) cite trois espèces de *sorgho* : 1° *sorgho* commun, *sorghum vulgare* Linn.

¹ A l'occasion du mot *lobas* qu'on lit ici, le P. Hardouin rappelle ce qu'il a dit précédemment sur le mot *obbas*, qu'il aimerait mieux *phobas*, parce que *λοβός* est attribué par Théophraste aux légumes, et *φόβη* aux miliacées. (Vid. sup. p. 218, not. 2.)

ذرة صيفي; 2° *sorgho bicolor*, ذرة فيلي; 3° *sorghum cerneum*, ذرة واقع. Bové nous apprend aussi qu'en Égypte c'est le *dourrah blanc* qui est le plus estimé; Ibn al-Awam en dit autant (*loc. cit.*).

Les espèces cultivées en Syrie sont souvent attaquées de *carie*. C'est sans doute la maladie dont parle Forskhal, et qui était connue sous le nom de *okáb*, عكاب, litt. *fumus*, ce qui peut s'expliquer, parce que la pulpe noircit et tombe en poussière.

Le *dourrah*, très-cultivé dans l'Orient, fournit à l'alimentation des populations, et cette culture doit remonter assez haut, puisque nous avons vu que le grain en était mentionné dans Ézéchiel (iv, 9). L'agriculture nabathéenne paraît avoir donné aux deux miliacées qui nous occupent beaucoup d'attention, si nous en jugeons par la description minutieuse de leur culture et des procédés pour en obtenir du pain, que nous lisons dans Ibn al-Awam. Ce pain est d'une qualité assez inférieure par la faible quantité de gluten que contient la graine. Cependant il est des parties de l'Arabie où on le préfère à celui du froment, dit Bové. Niebuhr nous apprend aussi que, dans le voisinage de Tripoli de Syrie, proche le Liban, où le froment abonde, les gens du peuple le vendaient et se nourrissaient de *dourrah*. (*Descript. Arab.* I, 217.)

Cette grande fertilité du *dourrah*, si supérieure à celle du froment, porte Niebuhr à dire que la récolte si abondante que faisait Isaac, qui recueillait *cent mesures*, מאה שְׁעָרִים, c'est-à-dire au centuple

(*Gen.* xxvi, 12), ne peut s'expliquer que par la culture du *dourrah*. (*Descr. Arab.* I, 217.)

Hérodote nous apprend que dans la Babylonie le millet et le sésame atteignaient la hauteur des arbres : Ἐκ δὲ κέγχρου καὶ σισάμου ὅσον τι δένδρου μέγεθος γίνεται (*Lib.* I, p. 89, éd. H. Step.), hauteur qui rappelle celle attribuée par Pline au millet indien. Il y a donc lieu de croire que ce que dit ici l'historien grec doit s'entendre du *sorgho*.

Abdallatif, dans la *Description de l'Égypte*, ne dit rien des miliacées.

LE RIZ.

Le riz, *oryza sativa* Linn. en arabe زرز, *aroz*, en persan *birindj*, برنج, ὄρυζον (*Théoph. Hist. plant.*), ὄρυζα (*Diose.* II, xvii), Plin. *oryza* (XVIII, xiii), en sanscrit व्रीहि *vrihi*¹, en chaldéen ܐܪܝܙܐ (*Mischna, Pea*, II, iii).

Il est peu de noms de plantes moins contestés que celui-ci. Le riz paraît originaire de l'Inde, et Strabon le cite nommément dans la description de cette partie de l'Asie (XV, 476, 39). « Il y croît, dit-il, dans les marais, il s'élève à la hauteur de quatre coudées; on est obligé de le nettoyer comme le *zea*, c'est-à-dire l'épeautre. Cette indication ne laisse aucun doute dans l'esprit. La description donnée par Théophraste

¹ L'*Amarakochu* cite encore *âcu*, *pâta*, *dhânya*, *çalaga*. Ces mots désignent plutôt des espèces particulières : *âcu* signifie « hâtif »; *pâta*, « pâle », etc. *dhânya* est au contraire une expression générale dont le sens est « qui constitue la richesse. »

ne manque pas non plus de précision. Il dit que le riz ne donne pas un épi proprement dit, mais une tête disposée en panicules, comme le millet et le panic. *Ἀποχεῖται δὲ οὐκ εἰς σίαχην, ἀλλ' ὅσον φόβην ὡσπερ ὁ κέγχρος, καὶ ὁ ἔλυμος.* (*Hist. plant.* IV, v, et *Comm.* Bod. a Stop. p. 362.) La description de la plante du riz donnée par Pline manque d'exactitude dans la forme qu'il donne de la racine, ainsi que le fait observer M. Fée. (Pline, XVIII, XIII, not. 116 et 117.)

Le riz était cultivé par les Nabathéens, comme le prouvent les détails extraits de l'agriculture nabathéenne rapportés par Ibn al-Awam (ch. xx, art. 1). Suivant Link, le riz aurait été un objet de commerce pour les Arabes, qui l'exportaient pour la Grèce, et qui par là y introduisirent son nom arabe *أرز*, *aroz*, d'où est venu le mot grec *ὄρυζα* et le latin *oryza*, et enfin notre mot *riz*, par le retranchement de l'*o* initial. Peut-être aussi le mot sanscrit *vrihi* est-il le véritable radical par le changement de *h* en *s*, comme il s'en trouve plusieurs exemples, notamment *sind* pour *hind* (*hindus*). (Conf. Link, II, p. 239.)¹

Le riz doit-il être considéré comme une céréale? L'opinion des anciens, à cet égard, était partagée. Abou'l-Khaïr, cité par Ibn al-Awam (*loc. cit.*), dit en termes bien précis, que le riz est une espèce de froment, *أرز ضرب من الخنطة*; mais Galien, qui pensait sans doute qu'on ne pouvait faire du pain avec

¹ D'après les lois phoniques aujourd'hui connues, *ὄρυζα* correspond bien lettre pour lettre à *व्रीहि*, car *h* sanscrit = *z* zend et grec.

le riz, le range dans les légumes. Ὅσπρια καλοῦσιν ἐκεῖνα τῶν δημητρίων σπερμάτων ἐξ ὧν ἄρτος οὐ γίνε-ται, κνάμους, πισσοῦς, ἐρεβίνθους, φακοῦς, θέρμους, ὄρυζον, ὀρόβους. *Legumina appellant ea cerealia semina ex quibus panis non fit, ut puta, fabas, pisa, cicera, lentes, lupinos, oryzam, ervum.* (Galien, *De aliment. facult.* lib. I, ch. xvi et xvii.) Bodæus a Stopel s'élève contre cette opinion, en rappelant que le riz a la plus grande analogie avec le blé. (*Comment. ad Hist. plant.* IV, v, p. 362.) Le Talmud également exclut le riz des céréales, comme nous l'avons vu.

Tels sont les documents que nous avons pu recueillir sur les noms des céréales. Nous les avons groupés, selon les espèces auxquelles ils se rattachent, dans un ordre aussi méthodique que possible. Nous avons présenté les opinions de divers savants sur leur détermination; nous avons aussi présenté notre pensée, non point que nous ayons la conviction d'avoir résolu les problèmes difficiles que soulève la constatation des espèces en histoire naturelle chez les anciens, mais bien pour apporter notre contingent de matériaux afin d'aider à la construction de l'édifice, et par le désir d'être utile aux traducteurs.

NOTA. — Pour la transcription de دورrah nous avons écrit *dourrah*, afin de nous conformer à la prononciation arabe moderne.

LE LIVRE
DES ROUTES ET DES PROVINCES,

PAR IBN KHORDADBEH,

PUBLIÉ, TRADUIT ET ANNOTÉ

PAR C. BARBIER DE MEYNARD.

TRADUCTION.

O mon Dieu, bénis Mohammed et sa famille!

Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Seigneur, facilite les bonnes entreprises¹.

Louons Dieu, en le remerciant de ses bienfaits. J'atteste qu'il n'y a d'autre Dieu que Dieu, en confessant son unité. Je proclame que Dieu est grand, en m'humiliant devant sa puissance. Qu'il bénisse Mohammed son prophète et la meilleure de ses créatures! Bénédiction et salut sur la postérité du Prophète!

Le présent ouvrage, qui traite de la description de la terre et des êtres qui y sont établis, de la *kiblah* (orientation) de chaque contrée, des royaumes et des routes qui s'étendent jusqu'aux extrémités du globe, a pour auteur Abou'l-Kacem Obeïd Allah, fils d'Abd Allah, fils de Khordadbeh.

Abou'l-Kacem dit : La terre est ronde comme

¹ Allusion au passage du Koran, chap. xx, v. 27.

une sphère, et placée au milieu de l'espace céleste, comme le jaune dans l'intérieur de l'œuf. L'air¹ l'enveloppe et l'attire, sur tous les points de sa surface, vers l'espace céleste. Tous les corps sont stables sur la surface du globe, parce que l'air attire les principes légers dont ces corps se composent, tandis que la terre attire vers son centre leurs parties pesantes, de la même manière que l'aimant agit sur le fer.

La terre est partagée en deux moitiés par l'équateur, qui s'étend d'orient en occident. C'est l'étendue de la terre en long², et la ligne la plus considérable du globe terrestre, de même que la ligne zodiacale est la plus considérable de la sphère céleste. La terre s'étend en large du pôle austral, au-dessus duquel tourne la constellation des Pléiades, au pôle boréal, au-dessus duquel tourne la constellation de l'Ourse.

La péripérie du globe à l'équateur est de 360 degrés. Le degré vaut vingt-cinq parasanges³; la pa-

¹ Le mot *nèsim*, employé par l'auteur, se traduirait plus exactement par *atmosphère terrestre*. Les physiciens arabes donnaient à la couche d'air qui enveloppe la terre une épaisseur de seize mille coudées. Kazviny entre dans de longues explications à cet égard, dans le deuxième discours de sa *Cosmographie* (texte publié par M. Wüstenfeld, p. 43).

² Au lieu de *کور* « contrées, districts, » leçon qui ne donne pas de sens satisfaisant, je lis *طول* « longueur, » avec Edriçy et Maçoudy, qui ont reproduit littéralement ce passage.

³ L'auteur adopte, on le voit, l'ancienne évaluation de Ptolémée, qui compte 20 stades à la parasange. On sait que, sous le règne de Mamoun, deux commissions furent chargées, à quelques années de distance, de mesurer un degré d'un grand cercle de la terre. Les premières observations, faites entre Apamée et Palmyre, donnèrent

rasangé, douze mille coudées; la coudée, vingt-quatre doigts; le doigt, six grains d'orge alignés les uns à côté des autres, dans le sens de leur épaisseur. Par conséquent, la circonférence de la terre est de 9,000 parasanges¹. Entre l'équateur et chacun des deux pôles, on compte 90 degrés. Telle est aussi l'étendue de la terre, dans le sens de sa largeur (latitude); mais elle n'est habitée que jusqu'au 24° degré, à partir de l'équateur².

Le globe étant presque entièrement entouré des eaux profondes de la grande mer, le quart septentrional est celui que nous habitons, tandis que le quart méridional est désert, à cause de l'excessive

pour résultat 57 milles; les secondes, dans la plaine de Sindjar, 56 milles $\frac{1}{4}$; «chaque mille contenant quatre mille coudées noires, de celles adoptées par Almamon.» (Voyez l'analyse de la table d'Ibn Younis, dans le tome VII des *Notices et extraits*, et les prolégomènes de la Géographie d'Abou'l-Féda.) Maçoudy et Yakout ont reproduit l'évaluation des anciens, probablement d'après le *Livre des routes*. Voici enfin un troisième système cité par le cosmographe Schems ed-dîn Dimichky (ms. de la Bibl. imp. f° 3). Le degré terrestre égale 19 farsakhs ou parasanges, moins $\frac{1}{6}$. Le farsakh = 3 milles; le farsakh indien = 8 milles; le relai de poste = 4 farsakhs. D'après le voyageur Mokaddessy, la parasange vaut 3 milles; un relai de poste 12 milles en Syrie et en Irak, 6 milles seulement dans le Khoraçân. Une journée de marche est en moyenne de 6 farsakhs $\frac{1}{2}$. (*Voy. Post- und Reiserouten*, préf. p. xxvi.)

¹ C'est par erreur qu'Edriçy, en copiant ce passage, a écrit 12,000 parasanges; cette méprise a été d'ailleurs relevée par le traducteur (t. I, p. 2, en note).

² Je pense qu'il faut lire 64° degré, avec Edriçy (*ibid.*), au lieu de 24°, afin de se rapprocher de la 63° parallèle de Ptolémée. Le chiffre 64 se trouve aussi dans Ibn Khaldoun (Trad. française des Prolégomènes, p. 92).

chaleur qui y règne. L'autre moitié de la terre, placée au-dessous de nous, ne renferme pas d'habitants.

Les deux quarts de la terre, celui du nord et celui du sud, se divisent l'un et l'autre en sept climats¹. . . . Ptolémée dit dans sa *Géographie* que, de son temps, le nombre des villes de la terre était de sept mille deux cents.

DE L'ORIENTATION DANS LES DIFFÉRENTES CONTRÉES².

Les habitants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjân, de Bagdad, de Koufah, de Médain, de Basrah, de Houl-

¹ Cette théorie paraît se rapporter au système géographique des Romains, mis en lumière par M. Reinand. (*Mém. sur les relations de l'Emp. romain avec l'Asie*, p. 61 et carte n° 2.)

Toutes les généralités de géographie physique qu'on lit ici ont été copiées et développées par Mokaddessy (f° 42). La division qu'il adopte a pour origine une vieille tradition attribuée à Abd Allah, fils d'Amr. On peut la résumer ainsi : « La terre a une étendue de 500 années de marche; 400 dans les pays déserts et 100 dans les pays habités. Les contrées soumises au Koran occupent sur cette surface un territoire d'une année de marche environ. La race humaine s'étend sur 24,000 parasanges, dont 12,000 à la race noire, 8,000 aux Grecs, aux Francs, etc. 3,000 aux Persans et 1,000 aux Arabes. »

² Ce paragraphe est un des plus mutilés du livre; les erreurs et les lacunes dont il fourmille me paraissent cependant devoir être attribuées plutôt aux copistes ou au premier abrégiateur qu'à l'auteur lui-même. Depuis longtemps déjà, la nécessité de déterminer exactement la position du temple de la Mecque avait donné naissance à des traités spéciaux qu'Ibn Khordadbeh n'avait pu manquer de consulter. Un de ces traités, composé sous le règne de Mamoun, par un Persan originaire de Neiriz, dans le Fars, était répandu dans le public. Mustaufy en a fait usage, en le complétant, au début de la description de la Perse qui termine son *Nouzhet*. Kazviny (*Athar el-Bilad*, p. 76) a donné un plan grossier de la kaabah, entouré de médaillons dont les légendes indiquent la position des principales

vân, de Dinaver, de Nèhavend, de Hamadân, d'Ispahân, de Rey, du Tabaristân, de tout le Khoraçân, du pays des Khozar et des deux parties de l'Inde (c'est-à-dire en deçà et au delà de l'Indus) s'orientent, pour prier, vers le mur où se trouve la porte de la kaabah. Le pôle nord est donc à gauche, relativement au centre de l'Orient. Le Tibét, les contrées habitées par les Turcs, la Chine, Mansourah et tous les pays situés à six degrés au delà du centre de l'Orient se tournent vers la *Pierre noire*¹. Les habitants du Yémen se tournent, dans leurs prières, vers l'angle *yémény*; ils ont alors en face d'eux les habitants de l'Arménie. Les peuples du Maroc, de l'Afrique (septentrionale), de la Syrie, d'Algeziras et du centre du Magreb, se tournent vers l'angle *chamy* (syrien); par conséquent ils font face aux habitants de Mansourah.

DESCRIPTION DES PROVINCES.

Commençons par le *Sawad* (portion cultivée de la Mésopotamie). Les rois de Perse l'avaient surnommé *le Cœur de l'Irak* «dil iranschehr².» Le

contrées du monde musulman auteur de «la maison sainte.» (Cf. Reinaud, *Introd. à la géogr. d'Abou'lféda*, carte, p. cxcviii.)

¹ La pierre noire est encastrée dans le mur qui fait face à l'orient. (*Voyages* d'Ali-Bey, II, 346.) Il faut, je pense, donner au mot *جزء* qui se lit ici, la valeur de 75 milles, ainsi que le dit Birouny d'après le calcul attribué à Ptolémée. (Kazviny, *Cosmographie*, p. 146.) On obtient ainsi 450 milles ou 150 parasanges, à raison de 3 milles pour une parasange.

² Yakout a transporté une partie de ces détails dans son grand dictionnaire géographique. On sait que le mot *Irak* est la transcription arabe de *Irah*, vocable parsi tiré du sanscrit *arya* et *ayria*

Sawad se compose de douze districts « koureh, » chaque *koureh* formant un *asitân*; il renferme soixante cantons « taçoudj. » D'autres traduisent *asitân* par « arrondissement¹ » et *taçoudj* par *nahyeh* « canton; » d'autres donnent à *asitân* le sens de « lieu, résidence. » Enfin (selon une opinion différente), le Sawad se divise en quarante-huit cantons.

I. Asitân de Schad-Firouz, chef-lieu Houlvân; cinq cantons : 1° Firouz-Kobad; 2° Djebboul; 3° Takwa; 4° Irbil; 5° Khanikîn.

RIVE ORIENTALE DU TIGRE. — TAMARRA.

II. Asitân de Shad-Hormuz, sept cantons : 1° Buzurg-Sabour; 2° Nehr-bouk; 3° Kelwada et Nehrbin; 4° Khazer; 5° la Vieille-Ville; 6° le Haut-Radân; 7° le Bas-Radân.

III. Asitân de Schad-Kobad, huit cantons : 1° Roustoukbad; 2° Mehroud; 3° Silsil; 4° les Deux-Djaloula; 5° les Deux-Zab; 6° Bendendjeïn; 7° Beraz er-Roud; 8° Deskereh et les deux bourgades (*roustakâin*).

IV. Schada-hân-Khosrou², cinq cantons : 1° le

« homme vertueux; » c'est un nom commun à toute la race des Ariens. Le persan moderne a conservé la forme *Irân* qui désigne la Perse. M. Reinaud pense que le nom *Irak* fut appliqué d'abord au royaume de la Mésène et de la Kharacène, et qu'il s'étendit plus tard à la Babylonie. (*Mém. sur le royaume de la Mésène et de la Kharacène*, p. 60.)

¹ Au lieu de حازة, je lis حوزة « tractus, regio. »

² Je pense qu'il faut lire, avec Yakout, *Schadè-djâni-Khosrou* « la joie de l'âme de Cosroès. » Cependant, d'après ce qui est dit dans le *Méraqid*, ce district paraît avoir été plus communément connu sous le nom de *Khosrou-Sabour*, et par abréviation *Khasrabour*.

Haut-Nehrewân; 2° le Bas-Nehrewân; 3° le Moyen-Nehrewân; 4° Baderaïa; 5° Bakousaya.

TERRITOIRES ARROSÉS PAR LE TIGRE ET L'EUPHRATE RÉUNIS.

V. Asitân de Sabour (nommé aussi) district de Kesker, quatre cantons: 1° Zendaverd; 2° Berboun¹; 3° el-Ustad; 4° el-Djevazireh.

VI. Asitân de Schad-Bahman, quatre cantons: 1° Bahman-Ardechir; 2° Meïsan; 3° Dest-Meïsan; 4° Eberkobad².

TERRITOIRES ARROSÉS PAR L'EUPHRATE ET LE PETIT-TIGRE
(DODJEÏL)³.

VII. Asitân el-Ali, quatre cantons: 1° Mir-Sabour; 2° Mesken; 3° Kotrobbol; 4° Badouria.

¹ Ce nom ne se lit dans aucun traité géographique; peut-être l'auteur avait-il écrit بريت *boreït* «terre molle et légère.» Dans le *Méraqid*, une localité du Sawad est ainsi nommée.

² Le nom Ardechir est écrit ارذشیر dans les anciennes copies persanes, de là la leçon *Azdechir*, si fréquente dans Maçoudy, Hamzah d'Ispahân, etc. Bahman signifie en persi «sage et heureux.» Ce fut vers l'an 225 de Jésus-Christ qu'Ardechir, après avoir détrôné les Arsacides, fit la conquête de la Mésène et lui donna son nom. (Voyez le passage de Hamzah sur cette expédition, *Recherches sur la Mésène, etc.* par M. Reinaud, p. 46 et suiv.) La description de Dest-Meïsan «la plaine de Mésène» se trouve dans Saint-Martin (*Hist. et géogr. de la Mésène, etc.* p. 59.) Le nom du quatrième canton cité ici est écrit Ebez kobad dans Yakout et le *Méraqid*. Ainsi que l'auteur du *Mo'djem* le remarque, plusieurs historiens musulmans ont confondu ce canton avec celui d'Erradjân, dans la Susiane. (Cf. mon *Dict. de la Perse*, p. 10.)

³ La copie A lit دجلة «le Tigre;» l'inexactitude de cette leçon est démontrée par ce qui précède. Au rapport de Yakout, dans le *Moschtarik*, on nomme Dodjeïl un canal qui prend naissance au-dessous

VIII. Asitân ou district d'Ardechir-Babeguân, cinq cantons : 1° canal de Schîr; 2° Roumakân; 3° Kouta; 4° canal Derkit; 5° canal Djoubarah¹.

IX. District de Diwamastân, ou des Zab, trois cantons : 1° Zab supérieur; 2° Zab moyen; 3° Zab inférieur².

X. District du Haut-Behkobod, six cantons : 1° Babel; 2° Khoutarnyah; 3° Haute-Felloudjah; 4° Basse-Felloudjah³; 5° les Deux-Canaux; 6° Aïn et-Tamr « la Source du palmier. »

de Sorramenrâ, et se dirige sur Bagdad, à travers un territoire vaste et fertile. (Cf. *Description du pachalik de Bagdad*, par Rousseau; *Chrestom. arabe*, I, 73.) L'asitân el-Ali fut nommé plus tard *Nehr-Iça*, lorsque l'oncle du khalife Mansour y fit creuser un canal. (*Abou'l-Féda*, trad. française, p. 67.) C'est le nom de Mesken qui avait fait croire à d'Anville, égaré par le témoignage mal compris de Pline le Naturaliste, qu'il y avait deux Mésènes, dont l'une était placée plus au nord. Le canton de Kotrobbol (cette prononciation est donnée par le *Kamous* et le *Moschtarik*) était cité à côté de ceux de Salyhia et de Tizen-Abâd, pour ses fameux coteaux : ces trois noms se rencontrent souvent dans les poésies bachiques d'Abou-Nowas. (Voyez *Odes* 27, 36 et *passim*, édition Ahlwardt.)

¹ Parmi les canaux dérivés du Petit-Tigre, Yakout mentionne le canal de Schirîn, qui répond au canal nommé ici Schîr. Le canal Derkit, qui ne se trouve nulle part ailleurs sous cette forme, est peut-être pour Deîr « le couvent » dont il est question dans le *Mo'djem el-Bouldan*. Au lieu de Djoubarah, qui est la vraie leçon, le texte porte *el-Howaïzah*. Sur le canal Kouta, cf. *Abou'l-Féda*, *ibid.* p. 67.

² Le haut Zab est surnommé *Medjnoun* « le fou » à cause de la violence de ses eaux; il commence entre Moçoul et Arbelles, et se jette dans le Tigre, près de Essinn. Le Zab moyen finit dans le canton de Nômanyah. Le petit Zab passe entre Arbelles et Dakouka, avant de se réunir au Tigre (Yakout, *Abou'l-Féda*). Enfin il est question, dans le *Moschtarik*, d'un quatrième canal nommé encore Zab, qui sort de l'Euphrate et se jette dans le Tigre, près de Waçit.

³ Les deux lexicographes Djewhery et Fironzâbâdy disent qu'on

XI. Behkobod moyen, quatre cantons : 1° el-Djenneh et el-Bedat; 2° Soura; 3° Barbiçya; 4° Barousema; 5° Nehr el-Mélik « canal du roi¹. »

XII. Bas-Behkobod, cinq cantons : 1° Forat-Badakla²; 2° Silahoun; 3° Nister; 4° Roumistân; 5° Hormuzdjird. Mais, d'après une classification différente, ces deux derniers cantons sont formés de la réunion de fermes prises çà et là sur divers cantons.

L'impôt foncier des districts arrosés par le Tigre (et l'Euphrate) s'élève à huit millions cinq cent mille dirhems³.

nommé *felloudjah* une terre labourée, arrosée et prête à recevoir les semailles.

¹ Le canal de Soura est le dernier bras qui met en communication l'Euphrate et le Tigre, près de Korna; quant à l'emplacement de la ville de Soura, il a donné lieu à de sérieuses difficultés. (Voyez *Abou'l-Féda*, trad. p. 67.) Le Canal royal, en araméen *Nahr-Malka*, est décrit par Saint-Martin (Mémoire cité, p. 68).

² Le nom de Forat est déjà cité par Pline (*Hist. nat.* VI, xxxii). Saint-Martin (même ouvrage, p. 29 et suiv.) place ce canton un peu au nord-ouest du canal *el-Haffar*, entre Basrah et l'ancienne ville de Charax. Sur les différentes lectures du mot *badakla*, on peut consulter les notes et additions au *Méraqid* par Juynboll (I, p. 171).

³ Soit 5,525,000 francs, à raison de 0^f,65 par dirhem. Ce chiffre ne s'accorde pas exactement avec les sommes portées dans les tableaux qui vont suivre; je ne sais si l'on doit en accuser l'auteur ou les copistes. Mais il est hors de doute que ce petit paragraphe est mal placé dans les deux copies, puisqu'il se trouve entre les deux derniers districts réunis le nom collectif de Behkobod. Sa place naturelle est ici, à la suite des douze districts qui, selon l'auteur, forment le Sawad, et avant l'évaluation des ressources agricoles et financières de cette province.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

J'ai disposé ce qui suit en tableau, pour éviter des redites fatigantes, et aussi pour que le lecteur puisse saisir dans leur ensemble les chiffres disséminés dans le texte. Un mot d'explication me semble nécessaire sur la valeur de la mesure de capacité et des monnaies dont se sert Ibn Khordadbeh. Firouzâbâdy assure que le *korre* d'Irak vaut six charges ou soixante *kafiz*, soit quarante *ardeb*. Le *kafiz* contenant douze *saa* et chaque *saa* pesant à peu près deux litres et demi, le *korre* peut être évalué à 18 hectolitres environ. C'est aussi par approximation qu'il convient de déterminer la valeur du dinar et du dirhem, c'est-à-dire de la monnaie d'or et d'argent. On sait combien le taux en a varié dans les premiers siècles de l'hégire : ainsi le dinar, de 14 francs, son cours primitif, est descendu au-dessous de 7 francs; pareille fluctuation a été subie par le dirhem. Afin de ne pas exagérer des chiffres déjà considérables, j'ai donné ici au dinar la valeur moyenne de 10 francs, ce qui met le dirhem entre 65 et 70 centimes, en comptant 15 dirhems au dinar, ainsi que le fait Kodama dans son *Livre de l'impôt*. (Cf. *Journ. asiat.* 5^e série, XX, p. 179.) Nous aurons ainsi :

<i>Korre</i>	18 hectolitres.
<i>Dinar</i>	10 francs.
<i>Dirhem</i>	65 à 70 centimes.

TABLEAU STATISTIQUE

DU SAWAD.

TABLEAU STATIS

POSITION RIVERAINE.	CANTONS.	NOMBRE des BOURGADES (h).	NOMBRE DES GRANGES.	KORRES DE BLÉ.
Région occidentale du Sawad, arrosée par le Tigre et l'Euphrate.	El-Anbar.....	5	250	2,300
	Kotrobbol.....	10	220	1,000
	Mesken.....	6	105	3,000
	Badouria.....	14	420	3,500
	Canal de Schir.....	10	240	1,700
	Roumakân.....	10	220	3,300
	Koutha.....	9	220	3,000
	Canal Derkit.....	9	125	2,000
	Canal Djoubarah....	10	227	1,700
	Les (trois) Zab.....	12	244	1,700
	Babel et Khatarnyah.	16	378
	Haute-Felloudjah....	15	240	1,150
	Basse-Felloudjah....	6	72	1,000
	Les deux Canaux....	3	81	300
	A n et-Tamr.....	3	14	300
	Djenneh et Bedat....	8	71	1,200
	Soura et Barbiçya... }	10	265	700
	Barousama et Nahr el- Mélik..... }	10	664	1,500
	Sinnîn (6) et les Wakf.	500
	Forat-Badakla.....	10	271	2,000
Silahoun (8).....	#	34	1,000	
Roumistân et Hor- muzdjird..... }	#	500	
Nister.....	7	163	1,250	
Ighar (10).....	
Confluent des deux fleuves.	Kesker, canal de Sil- lah, Rikkat et Reyân. }	3,000
	A reporter...	183	4,524	37,600

TIQUE DU SAWAD.

KORRES D'ORGE.	PRODUIT DE L'IMPÔT en dirhems.	OBSERVATIONS DU TRADUCTEUR.	
1,400	150,000	(1) Il y a une faute dans le texte; il faut lire bourgades « resatik », au lieu de <i>taçoudj</i> .	
1,000	300,000(2)		
1,000	300,000	(2) Le texte porte <i>trois cents</i> seulement; l'erreur est évidente.	
1,000	1,000,000	(3) Les copies présentent ici une lacune, suivie des mots <i>cinq mille</i> . Dans Kodama, où tous les chiffres de cet article se rapportent aux nôtres, on lit 150,000 dirhems; mais si cette leçon était acceptée, le total de l'impôt dépasserait le chiffre de 8 millions et demi, représentant la contribution en numéraire du Sawad. Pour obtenir cette somme, l'impôt de Badouria doit être estimé 43,160 dirhems seulement.	
1,700(3)		
3,050	350,000		
2,000	150,000		
2,000	150,000		
6,000	150,000	(4) Le produit de l'impôt en espèces étant le même dans Kodama, on peut combler ainsi les chiffres omis : 3,000 korres de blé et 5,000 korres d'orge.	
7,200	250,000		
.....(4).	350,000		
500	70,000		
3,000	280,000		
400	75,000		
400	51,000		
1,600	150,000		
2,400 (5).	100,000		(5) Korres de riz.
4,500	250,000		(6) « Sous ce nom, ajoute l'auteur, sont réunies plusieurs fermes enlevées à différents cantons. Les produits en nature et en espèces y sont prélevés à titre de dîme aumônière. »
5,500	250,000		
2,500 (7).	900,000		
1,500	140,000		
500	10,000	(7) Orge et riz.	
2,000(9)	300,000	(8) « Dans ce canton sont compris Khawarnak et Tizen-Âbâd. »	
.....	200,840	(9) Korres d'orge et de riz.	
20,000	70,000(11)	(10) On nomme ainsi des terres de franc alleu, prises sur plusieurs cantons et dont l'impôt entre dans le trésor particulier du khalife. (Voy. mon <i>Dictionnaire de la Perse</i> , à ce mot.)	
orge et riz.)		(11) Le texte de Kodama porte 270,000 dirhems, ce qui est évidemment une erreur. Si l'on adoptait ce nombre, on au-	
71,150	5,996,840		

POSITION RIVERAINE.	CANTONS.	NOMBRE des BOURGADES.	NOMBRE DES GRANGES.	KORRES DE BLÉ.
Région orientale du Sawad.	Report.....	183	4,524	37,600
	Buzurg-Sabour.....	9	260	2,500
	Radân.....	19	302	4,800
	Canal de Bouk.....	200
	Kelwada, canal de Bin.....	3	34	1,600
	Djazer et la vieille ville.	7	116	1,000
	Les deux Djaloula...	5	66 ⁽²⁾	1,000
	Deçin.....	4	230	700
	Deskereh.....	7	44	1,000
	Beraz er-Roud.....	6	26	3,000
	Bendendjein.....	5	54	600
	Les trois Nahrewân.	Haut-Nahrewân.....
Moyen-Nahrewân.....		1,000
Bas-Nahrewân.....		1,000
Badouria, Baksaya...		7	...	4,700
	TOTAL (1).....	255	5,656	63,400

(1) On a vu précédemment que l'auteur évaluait l'impôt du Sawad à 8,500,000 dirhems, tandis qu'ici nous trouvons seulement 8,456,840. Cette différence de 43,160 dirhems sur 8 millions et demi peut s'expliquer par des fautes de copistes, fautes inévitables dans une aussi longue nomenclature. Il est d'ailleurs aisé de la combler, si l'on admet notre conjecture sur les chiffres omis à l'article *Canal de Schir*. Le total de Kodama présente, comme on devait s'y attendre, des chiffres très-différents, à savoir : 8,095,800 dirhems, 117,200 *korres* de blé, 99,721 *korres* d'orge. Mais, comme M. de Slane l'a judicieusement remarqué, il y a un tel désaccord entre les groupes partiels et le total résultant de ces mêmes groupes additionnés, qu'il est impossible de prendre ces nombres pour termes de comparaison. Kodama ajoute à sa liste une indication fort précieuse et qui mérite d'être signalée ici : il nous apprend qu'un *korre* de blé et un *korre* d'orges pris ensemble valent 60 *dinars* monnayés. Appliquant cette même valeur au produit des céréales, tel qu'il nous est fourni par Ibu Khordadbeli, je trouve, en tenant compte des lacunes du texte, environ 50 millions de francs pour le produit annuel des récoltes, ou un peu plus, si l'on adopte la récapitulation de Kodama. Mais il est essen-

CORRES D'ORGE.	PRODUIT DE L'IMPÔT en dirhems.	OBSERVATIONS DU TRADUCTEUR.
1,150	5,996,840	<p>rait, pour l'impôt du Sawad, un chiffre supérieur au total qui résulte de l'examen de ce tableau. D'ailleurs Kodama ajoute, en note, que le même canton payait précédemment 90,000 dir. il serait difficile d'expliquer une plus-value aussi considérable, et en si peu d'années, le produit des récoltes étant resté le même.</p> <p>(1) La conversion des chiffres des trois dernières colonnes donne les résultats suivants : blé, 1,141,200 hectolitres ; orge, 1,863,900 hectolitres ; numéraire, 5,496,946 francs.</p>
2,200	300,000	
.....	120,000	
1,000	100,000	
1,500	330,000	
1,700	250,000	
1,000	100,000	
13,000	40,000	
1,000	70,000	
2,000	120,000	
500	100,000	
1,800	350,000	
500	100,000	
1,200	150,000	
5,000	330,000	
03,550	8,456,840(1)	

Il faut se rappeler que, dans le tableau de cet auteur, comme dans le mien, il est question uniquement du produit brut de la terre pour une année. Or il résulte de l'ouvrage des écrivains les plus sérieux, Mawerdy, l'auteur du *Mulleka*, etc. que le Sawad fut déclaré par Omar terre *kharadjyeh* et soumise au *kharadj moukaçémé*, c'est-à-dire à l'impôt proportionnel. La quotité ordinaire de cet impôt étant le dixième, ou voit que le droit du trésor sur le rendement de cette province s'élevait à 5 millions de francs. Ajoutons à cette somme 6 millions de francs, produit de l'impôt en numéraire, plus 8 à 10 millions pour les dîmes aumônières des deux grands centres « misr » Basrah et Koufah, et nous obtenons un chiffre de 20 millions pour la province du Sawad seulement. Il résulte encore du renseignement fourni par Kodama que, vers le milieu du 11^e siècle de l'hégire, l'hectolitre de blé ou d'orge valait de 16 à 17 francs. Ces curieux renseignements, qu'on chercherait vainement dans les chroniques musulmanes, reposent, on le voit, sur des témoignages authentiques; ils feront, je l'espère, excuser la sécheresse et le désordre du document dont j'ai entrepris la publication.

Le district de Schad-Firouz, qui n'est autre que le pays de Houlvân, est imposé à 1,800,000 dirhems, y compris les sommes payées par les populations catholiques et kurdes.

HISTORIQUE DE L'IMPÔT DU SAWAD.

Sous le roi Kobad, fils de Firouz, l'impôt était de 150 millions de *miskals* ¹. Omar, fils de Khattab (que Dieu lui fasse miséricorde!), ayant ordonné de procéder au cadastre du Sawad, qui a, en long, 25 parasanges, depuis el-Haditha jusqu'à Abbadân, et en large, 85 parasanges, du coteau de Houlvân jusqu'à el-Odaïb, le résultat de cette opération fut 36,000 arpents (*djérib*). Alors le khalife établit les taxes suivantes : un arpent de blé = 4 dirhems ; un arpent d'orge = 2 dirhems ; un arpent de palmiers = 8 dirhems ; un arpent de vignes ou d'arbres fruitiers = 6 dirhems ². La capitation fut établie

¹ On verra plus loin que la valeur attribuée à cette quantité par l'auteur lui-même est de 33 dirhems, plus une fraction.

² En d'autres termes :

1 arpent blé	2 ^f 60 ^c
id. orge	1 30
id. palmiers	5 20
id. vignes et vergers	} . . . 3 90

Tout ce qui est dit ici de l'impôt établi par Omar est traduit, discuté et enrichi de documents nouveaux, par Hamd Allah, l'auteur du *Nouzhet el-Kouloub*. Je regrette de ne pouvoir ajouter à ma traduction le travail du géographe persan ; mais j'espère publier tôt ou tard son intéressant livre sur la topographie de la Perse, dénaturé et mis en lambeaux par Langlès, dans les notes du *Voyage de Chardin*.

sur 500,000 têtes, en tenant compte des différentes classes de tributaires. En résumé, Omar fixa l'impôt du Sawad à 120 millions de dirhems. (Il y a ici une erreur du copiste; il faut lire seulement 20 millions de dirhems, soit 13 millions de francs.)

El-Haddadj, fils de Youçouf, par son gouvernement tyrannique et son despotisme fantasque ¹, ne put tirer de cette province plus de 18 millions de dirhems; encore dut-il consentir un dégrèvement de deux millions, de sorte que l'impôt ne produisit pas plus de 16 millions de dirhems (10,400,000 francs). Il défendit aux cultivateurs de tuer les bœufs, croyant que cette mesure suffirait pour développer l'agriculture. C'est ce qui a fait dire à un poète :

Quand nous déplorons devant lui la ruine de l'Irak, l'insensé, il nous interdit la chair de nos bœufs!

La monarchie des Perses avait établi ² un impôt de trente millions de dirhems sur le Djebal, l'Azerbaïdjân, Rey, Hamadân, les deux Mah, le Tabaristân, Nèhavend, Koumès, Maçabadân, Mihrdjânkadak et Houlvân.

¹ Ce prince fut envoyé en Irak, à l'âge de trente-trois ans, et gouverna cette province pendant vingt ans. (*Dict. arabe* de Nawawy, éd. Wüstenfeld, p. 144.)

² L'auteur emploie le mot قسط qui indique un paiement en différents termes. Dans l'ancienne comptabilité ottomane, la solde de l'armée se payait par *qysteïn*, c'est-à-dire par semestres. (Voyez *Hist. économique de la Turquie*, par M. Belin, *Journ. asiat.* 1864, III, 482.)

RÔLE DE L'IMPÔT PAYÉ À ABOU'I-ABBAS ABD ALLAH, FILS DE TAHER, FILS DE HUÇEÏN, PAR LE KHORAÇÂN ET LES AUTRES PROVINCES SOUMISES À SON AUTORITÉ, L'AN 211 ET 212 ¹.

	Dirhems.
Rey.....	10,000,000
Koumès (Comisène).....	2,170,000
Djordjân ²	10,170,000
Le Kermân. Cette province, dont les villes principales sont : Baft, Dihistân, Moukân et Kermân, a 180 parasanges en long et en large. Sous les Sassanides, l'impôt était de 60 millions ³ , aujourd'hui il est seulement de.....	5,000,000

¹ Il y a ici une erreur très-grave, mais dont les copistes sont seuls responsables, car il est impossible que l'auteur ignorât la date d'événements presque contemporains et aussi importants. Il faut, au lieu de 211 et 212, lire 221 et 222. Nous savons, par le témoignage de Hamzah d'Ispahân (p. 179), qu'Abd Allah, fils de Taher, reçut du khalife Mamoun le gouvernement du Khoraçân en 215 (septembre 830), qu'il administra cette province pendant quatorze ans, et mourut en 230, sous le règne de Wathik. Cette assertion est confirmée de point en point par Yacouby, dans son *Historique du gouvernement du Khoraçân* (éd. Juyuboll, p. 41). Enfin Kodama nous apprend qu'une répartition de l'impôt fut faite par Abd Allah, fils de Taher, l'an 221 (836 de J. C.), et c'est là très-certainement le document dont Ibn Khordadbeh avait une copie sous les yeux. (Cf. *Journ. asiat.* août 1862, p. 169.)

² Voici l'impôt payé par ces trois provinces un siècle plus tard; je tire les chiffres qui suivent du manuscrit de Mokadessy appartenant au docteur Sprenger, fol. 260. « Rey, 10 millions; Koumès, 1,196,000; Djordjân, 10,196,800. » L'auteur ajoute : « Dinaver paye 3 millions; Koumm, 2 millions; Saïmarah, 3,100,000 dir.; Kachân, 1 million; Démavend, 10 millions. » (*Ibid.*)

³ Mokadessy dit que le Kermân payait encore 60 millions au moment où il écrivait; mais je crois qu'il y a une erreur de copie en cet endroit. Dans Kodama, on lit 6 millions.

Dirhems.

Le Seïstân (prélèvement fait du dégrèvement de Firavân ¹ et du Rokkedj), y compris le Zémin-Daver et le Zaboulistân, qui forment la frontière du Tokharistân.....	6,776,000
Les deux Tabès.....	113,000
Le Kouhistân.....	787,080
Neïsabour; cette ville a une citadelle ²	4,108,700
Tous.....	740,860
Abiverd.....	700,000
Serakhs.....	307,440
Merve-Chahidjân; cette ville a une citadelle... ..	1,147,000
Talikân.....	21,400
Gordjistân.....	100,000
Cette province paye, en outre, une taxe en nature de 2,000 moutons.	
Badeghîs.....	124,000
Herat, Oustouvah et Esfidendj.....	1,159,000
Pouchèng.....	559,350
Province du Tokharistân.....	106,000
Gourgân.....	154,000
Khoulm.....	12,300
Khottolân ³ et ses montagnes.....	193,300
Fatrougâs.....	4,000
Termeta ⁴	2,000
Eddour et Sindjân.....	12,600

¹ Ce mot est douteux. Le 'groupe de la copië A pourrait se lire Deraverd. دراورد. Le *Méraqîl* place une ville de ce nom dans le Khoraçân.

² *Kohendiz*, mot qui est constamment défiguré dans les copies. L'auteur entend par là le centre politique d'une province, le siège du gouvernement. Le Kohendiz est, pour les villes de l'Orient, ce que la *Kasbah* était pour l'Afrique septentrionale et l'Espagne.

³ Un mot entièrement illisible.

⁴ Ce nom et celui qui le précède sont incertains : ils me paraissent répondre à قباوغن et تلمستان dans Edriçy, I, 480.

	Dirhems.
Endicharân.....	10,000
Bamiân.....	15,000
Chermekân, Houmers (?) et Isfidjab.....	606,500
Termed.....	47,100
Soghdân.....	3,500
Sa'yân.....	4,000
Khân.....	10,000
Midedjân.....	2,000
Ahazoun (?).....	10,000
Tabab.....	20,000
Baham.....	20,000
Saghaniân.....	48,000
Bassara.....	7,300
Zagharsen.....	1,000
Adân et Raman.....	12,000
Plus treize chevaux (<i>sic</i>).	
Kaboul.....	2,000,500
Plus 2,000 moutons estimés 6,000 dir.	
Kaboul est sur la frontière militaire du Tokharistân. Les autres villes sont : Wadân, Khâch, Khochhak, Khibrîn. Cette province, qui est limitrophe à l'Inde, produit le cocotier, le safran et le myrobolan.	
Bost.....	90,000
Kech.....	111,500
Nim (Nimrouz).....	5,000
Badekîn (?).....	6,200
Richtân et Djavân.....	9,000
Zaubân.....	2,220
Akat.....	48,000
Khârezm et Khath ¹	487,000
Amol.....	293,400

¹ En dirhems dits *khârezmy*.

PAYS AU DELÀ DE L'OXUS.

	Dirhems.
Boukhara; cette ville a une citadelle.	¹ 1,189,200
Le Soghd avec tous les districts qui forment le gouvernement de Nough, fils d'Acéd ²	326,400
Cette somme est ainsi répartie :	
Ferghanah.	280,000
En dirhems <i>mohammedy</i> .	
Les villes turques.	46,400
En dirhems <i>khârezmy</i> et <i>moçaiby</i> ³ . De plus, 1,187 pièces de grosse toile et 1,300 pièces de cuivre ouvragé (mot à mot, en chaudières) ou en plaques.	
Le chiffre total de l'impôt (dans la Transoxiane) est.	2,072,000
En dirhems <i>mohammedy</i> .	
Le Soghd, c'est-à-dire Samarcande, la mine de sel, Kech, Neçef, Nîm et les autres districts.	1,089,000
En dirhems <i>mohammedy</i> .	

¹ Une copie porte *tateryeh*, l'autre *hataryeh* حطريه. La citation de Mokaddessy, qui est donnée plus loin, prouve qu'il faut lire *ghitryfeyh*, du nom de l'auteur de cette monnaie.

² Mirkhôngd, *Histoire des Samanides*, traduite par M. Defrémery, p. 113, dit que Nough gouvernait seulement Samarcande, et que le reste des provinces au delà de l'Oxus avait été partagé entre ses frères, par Ghassan, ministre du khalife el-Mamoun. Ce qui se lit ici prouve au contraire que Nough réunissait le pays entier sous son autorité. Hamzah Ispahâny, dont les Annales furent rédigées vers 350, vient à l'appui de cette opinion. Voici ses propres paroles : « Cum Almamun e Chorassana in Iracam proficisceretur, Nuch, filius Asadi, eum illuc comitatus est, ac per plures annos tam assiduam ei se præbuit, ut Transoxanam auspiciis Thaberidarum ab eo regendam acciperet. » (Trad. de Gottwaldt, p. 185.)

³ A ajoute *nysfein* « deux moitiés », ce qui pourrait se traduire par « payable en deux termes. » (Voy. la note 2, ci-dessus, p. 243.)

	Dirhems.
Plus.....	2,000
En dirhems <i>moçaïby</i> .	
Chach et la mine d'argent.....	607,100
Khodjendeh.....	100,000
En dirhems <i>moçaïby</i> ¹ .	

L'impôt du Khoracân, en y comprenant tous les districts et cantons gouvernés par Abou'l-Abbas, Abd Allah, fils de Taber, s'élève à la somme de 44,486,000 dirhems, à laquelle il convient d'ajouter (comme taxe en nature) 13 chevaux², 2,000 moutons, 1,012 prisonniers de guerre et 1,300 pièces de cuivre ouvragé et en plaques³.

¹ Les sommes données ici, ajoutées à l'impôt de la province de Boukhara, formeraient un total de 3,087,300 dirhems. Il est hors de doute que plus d'une erreur s'est glissée dans les copies. Toutefois, il se peut que l'auteur n'ait pas compris dans sa récapitulation les taxes en nature, telles que étoffes, métaux, etc. En adoptant pour celles-ci, d'après les données mêmes du texte, le chiffre 1,015,300 dir. et en ajoutant ce total à la somme de 2,072,000 qui, selon Ibn Khordadbeh, forme le montant de l'impôt dans la Transoxiane, on obtient, en dernier lieu, 3,087,300 dirhems.

² Il s'agit probablement de chevaux de luxe à l'usage des souverains. Le texte de Mokaddessy donne *vingt* chevaux.

³ Kodama, qui ne travaillait pas, il est vrai, sur des documents de même date, évalue les contributions du Khoracân à 38 millions de dirhems; mais quelques pages plus loin, dans sa récapitulation, il dit 37 millions seulement. Cette contradiction et l'omission de la somme payée par chaque ville ou district en particulier ne permettent pas de tenir grand compte de son témoignage. D'autre part, un écrivain contemporain, Yacouby, qui, sans avoir accès aux sources officielles, possédait cependant des renseignements positifs sur l'histoire administrative du Khoracân, termine ainsi son aperçu chronologique des gouverneurs de cette province : « L'impôt du Khoracân entier s'élève à 40 millions de dirhems, non compris le quint prélevé sur

SURNOMS DES ROIS DU KHORAÇAN ET DE L'ORIENT.

Le roi de Neïssabour est surnommé *Kenar*; — le

les places frontières au profit des Tahérides. Indépendamment de cette somme, dont ils ont la jouissance pleine et entière, ils reçoivent encore treize millions et de riches cadeaux, de la part du khalife. » (Texte arabe, p. 42.) Un témoignage aussi respectable doit, ce me semble, trancher la question entre les chiffres incertains de Kodama et les données qui résultent de notre texte. Tant que des documents plus précis ne viendront pas dissiper nos derniers doutes, nous pouvons accepter, comme une approximation satisfaisante, les sommes suivantes :

Sawad	20 millions de francs.
Khoraçân et Transoxiane . . .	30
Fars	20
Susiane	20
	90 millions.

soit de 90 à 100 millions pour les quatre provinces principales de l'empire des khalifes. Je crois devoir ajouter ici le relevé donné par Mokaddessy, à la suite de la description du Khoraçân et des provinces situées au delà de l'Oxus. Il ne faut pas oublier que ce voyageur publia son ouvrage en 375 de l'hégire (985 de notre ère). « Impôts : Ferghanah, 280,000 dirhems *mohammedy*. — Chach, 180,000 dir. *moçaïby*. — Khodjendeh (sur la ferme des dîmes) 100,000 dir. *moçaïby*. — Soghhd, Keçh, Neçef, Achrousneh, 1,039,031 (*sic*) dir. *mohammedy*. — Isfidjab, 4,000 et une fraction, plus un cadeau pour le sultan. — Boukhara, 1,166,897 dir. nommés *ghitrifyeh*. Les trois sortes de monnaies dont il est question ici doivent leur nom à trois frères, Mohammed, Moçaïb et Ghitrif, qui les firent frapper; elles sont noires, mais plus estimées que les pièces blanches. — Saghaniân, 48,529. — Dakhân, 40,000. — Le Khârezm, 420,120 dir. dits *khârezmy*; le dirhem de ce nom vaut 4 *dank* et demi. » Puis faisant allusion au *Livre des routes* que, nous le savons par sa préface, il avait quelquefois consulté, il ajoute : « J'ai lu ailleurs que l'assiette de l'impôt, dans le Khoraçân, est 44,800,943 dirhems, plus 20 chevaux, 2,000 moutons, 1,200 esclaves, 1,300 pièces de cuivre en

roi de Merve, *Mahaveih*¹; — le roi de Serakhs, *Zadaveih*; — le roi d'Endekhoud, *Bahman* (ou Bahmaneh, d'après la copie A); — le roi de Niça, *Ibnan* (?); — le roi d'Amol, *Anseb-amol-chah*; — le roi de Merve er-roud, *Kilân*; — le roi d'Isfizar, *Merabideh*; — le roi du Kaboul, *Kaboul-chah*; — le roi de Termed, *Termed-chah*; — le roi de Bamiân, *Sâid-Bamiân*; — le roi du Soghd, *Akhchak*; — le

chaudières ou en plaques. » On voit que le texte d'Ibn Khordadbeh qu'il avait sous les yeux ne différerait pas sensiblement du nôtre, au moins dans ce fragment. Le même voyageur donne, sur les droits de douane, des détails fort curieux et qu'on peut résumer ainsi : « Ces droits sont légers, sauf pourtant la taxe prélevée sur les esclaves au passage de l'Oxus. Nul esclave mâle ne peut traverser le fleuve sans être muni d'une autorisation du sultan; il paye en outre 70 à 100 dirhems; il en est de même des femmes réduites en esclavage; mais l'autorisation du gouvernement n'est pas exigible pour les esclaves de race turque. Une esclave paye de 20 à 30 dirhems; un chameau 2 dirhems; un passager, pour son bagage, 1 dirhem. Les voyageurs sont fouillés rigoureusement, parce que les lingots d'argent qu'on porte à Boukhara sont l'objet d'un commerce important. Enfin, chaque voyageur est soumis à un droit de 1 dirhem ou d'un demi-dirhem, par relai. » (Fol. 221.)

¹ Ce paragraphe, qui n'est pas ici à sa place, puisqu'il se rattache naturellement à la section qui a pour titre, « Des rois de la terre, » plus loin, p. 256, a été si maltraité par le temps que presque tous les noms qu'il renferme sont douteux. L'auteur du *Modjmel* a consacré un chapitre au même sujet; mais l'unique copie de la Bibliothèque impériale, dont j'ai pu faire usage, et qui a servi à M. Mohl pour les extraits publiés dans ce recueil (III^e et IV^e série, 1841-1843), est elle-même très-fautive et remplie de leçons différentes. Je signale en note celles qui semblent se rapporter aux mêmes personnages. Dans le Dictionnaire persan intitulé *Borhan-é-kati*, si précieux pour l'histoire et l'archéologie de la Perse anté-islamique, il est dit que le gouverneur du Seïstân, sous Yezdidjird, dernier prince de la dynastie sassanide, se nommait *Mahaveih*.

roi de Ferganah, *Ikhchidîn* ou *Ikhchidîz*¹; — le roi de Rounsariân, *Zirîsân*; — le roi de Gourgân, *Gourganân*; — le roi du Khârezm, *Khârezm-chah*; — le roi du Khottol, *Huçeïn-Khottolân-Khodah*²; — le roi de Boukhara, *Khodah*; — le roi d'Achrousneh, *Ifchîn*; — le roi de Samarcande, *Tarkhoun*³; — le roi du Seïstân, *Rotbil*⁴; — le roi de Rokkhedj, de Daver et de Nîm (rouz), *Dou'l-na'naah*⁵; — le roi de Vardaneh, *Vardân-chah*; — le roi de Hérat, de Pouchèng et de Badeghîs, *Arân*; — le roi de Keched, *Madoun*; — le roi du Djordjân, *Soul*; — le roi de la Transoxiane, *Kousân-chah*⁶.

Rois des petites tribus turques : *Tarkhân*. — *Nîzek*. — *Hourtéguîn*. — *Ramroun*. — *Ghourek*. — *Chohrab*⁷.

¹ « Le roi du petit Soghd est nommé *Bekteguîn*; le roi du grand Soghd, *Ikhchid*; le roi de Bamiân, *Schin*. » (*Modjmel*, fol. 271 et suiv.)

² Les deux copies portent tantôt *ح* | *ح*, tantôt *خ* | *خ*.

³ Est-ce la prononciation emphatique et conforme aux habitudes persanes du vocable tartare *tarkhân*?

⁴ Même leçon dans le *Modjmel* et dans Yacouby. L'auteur du *Modjmel* ajoute que ce surnom, qui date de l'âge héroïque de Roustem, est encore usité dans le pays. Maçoudy (*Prairies d'or*, IV, 213, sous presse), parlant d'un combat singulier entre un Arabe et le chef du Sedjestân, à la bataille de Kadiçyeh, nomme ce dernier *Schahriar*.

⁵ « L'homme à la huppe, » sobriquet tiré de l'idiome d'Himyar, d'après le *Kamous*.

⁶ Peut-être faut-il lire : *Tourân-chah*. L'alphabet arabe rend possibles des confusions de ce genre.

⁷ La déplorable incertitude qui règne dans ces dernières lignes provient certainement de l'auteur, qui a pu prendre des noms propres

DISTRICTS DE L'AHVAZ (SUSIANE).

Souk el-Ahvaz. — Sous. — Touster. — Djoundeï-Sabour. — Ram-Hormuz. — Eïdedj. — Asker-Mokrem. — Nehr-Tira. — Sorrak. — Menadir la grande et Menadir la petite. — (Dépendances.) Le canton de Sirv, ou Davrak, et Sinbil. — Le canton de Baçiân. — D'autres prétendent que Touster dépend de Djoundeï-Sabour, et que Eïdedj, au lieu de former un district particulier, est enclavé dans celui de Ram-Hormuz. (D'après une autre opinion), cette province se divise en sept districts : 1° Djoundeï-Sabour; 2° Souk el-Ahvaz; 3° (les deux) Menadir¹; 4° Nehr-Tira; 5° Ram-Hormuz; 6° Sorrak; 7° Sous².

L'impôt foncier de l'Ahvaz est de 30 millions, celui du Fars également de 30 millions³. Sous l'an-

pour des titres, et les a défigurés, à mesure qu'il les copiait ou les entendait prononcer.

¹ Kodama écrit à tort *Medhar*. *Journ. asiat. loc. laud.* p. 168.

² Au rapport de Mokaddessy, cette division en sept districts est la seule en vigueur dans le pays. L'unique variante que présente le texte de cet auteur est *Davrak*, au lieu de *Sorrak*; c'est-à-dire le nom du chef-lieu substitué à celui du district. (Cf. *Dictionnaire géographique de la Perse*, p. 241.)

³ Les détails que donne Mokaddessy sur la répartition de l'impôt dans le Fars trouvent naturellement leur place ici : « Le chiffre des redevances varie dans cette province. Ainsi, à Chiraz, un arpent de blé ou d'orge paye 190 dirhems; un arpent de fruits ou de plantes potagères, 237 dirhems; un arpent de cotonniers, 237 dirhems et 4 danek; un arpent de vigne, 1,425 dirhems. (L'auteur parle ici du grand arpent qui vaut 70 coudées royales; cette coudée est de 9 perches.) A Kovar, les mêmes produits payent un tiers de moins qu'à Chiraz, en vertu d'une loi dont Haronn er-Réchid est l'auteur.

cienne monarchie des Perses, l'Ahvaz était taxé à 50 millions et les districts du Fars à 40 millions de *miskals*. Imrân, fils de Mouça le Barmécide, fut nommé gouverneur du Sind, à la condition de payer une redevance de 1 million, tous frais prélevés.

Kesra-Perviz (Chosroès II), dans la dix-huitième année de son règne, tira de l'impôt foncier de son royaume 24 millions de *miskals*, ce qui fait, au poids actuel du dirhem, 795 millions de dirhems. Plus tard, le revenu (total) de son royaume s'éleva au chiffre de 600 millions de *miskals*¹.

A Istakhr, les prairies sont un peu moins taxées qu'à Chiraz, et les terres labourées payent un tiers de moins qu'au chef-lieu. Je passerai sous silence les autres taxes et contributions d'octroi, qui sont très-nombreuses et très-lourdes. » (Fol. 293.)

¹ Kodama établit ainsi l'impôt sous Chosroès II (608 de J. C.) : 720,000 *miskals* d'or monnayé et 600 millions de dirhems d'argent. Le savant traducteur qui nous a fait connaître ce précieux fragment (*Journ. asiat. loc. laud.* p. 181) termine son travail par cette conclusion : 1° qu'en 619 de Jésus-Christ, le montant des impôts payés par l'empire perse dépassait 300 millions de francs; 2° qu'en 820 de Jésus-Christ, sous le règne d'El-Mamoun, le revenu du khalifat de l'Orient dépassait un milliard. Le calcul rigoureux tiré du texte d'Ibn Khordadbeh, et dont on a déjà vu les résultats partiels dans les notes qui précèdent, prouve au contraire que le revenu avait considérablement baissé sous la domination musulmane. En revanche, le revenu de la monarchie sassanide doit être supérieur à celui qui résulte de l'évaluation de M. de Slane. Ibn Khordadbeh affirme que le *miskal* des Sassanides valait, non un dinar musulman, c'est-à-dire de 10 à 12 francs, mais bien 33 dirhems et une fraction, soit environ 21 francs 50 cent. Établissant le calcul sur cette base, on voit que Chosroès avait plus que doublé la richesse publique, puisque l'impôt s'éleva de 500 millions à près de 1300 millions de notre monnaie. Kodama ajoute une sorte d'allusion timide qui laisse deviner un af-

DISTRICTS DU DJEBEL ¹.

Maçabadân. — Mihrdjânkadak. — Dinaver. — Nêhavend. — Hamadân. — Koumm. Impôt foncier de Dinaver, 3,800,000 dir. On prétend que Koumm appartenait d'abord à la province d'Ispahân, et qu'il en fut séparé, à l'époque de Haroun. Le district de Keredj eut le même sort.

Sous la monarchie des Perses, le Djil (Guilân), l'Azerbaïdjân, Rey, Hamadân, les deux *Mah* ², le

faiblissement dans le revenu. « Je crois, dit-il, que ces pays sont encore ce qu'ils étaient; le sol est fertile; mais pour les bien administrer, il faut un homme qui ait toujours la crainte de Dieu, etc. » Que l'auteur du *Livre des routes* puisse être cru sur parole dans son évaluation du *miskal* perse, il est permis de l'admettre, si l'on veut bien se rappeler qu'il était petit-fils d'un mage originaire du Khorâçân, et que la nature de ses fonctions, dans l'Irak-Adjèmy, l'obligeait à connaître, au moins à titre de renseignement et comme terme de comparaison, les lois et usages de l'ancienne administration. Au surplus, son assertion, bien qu'il nous en laisse ignorer la source, est corroborée par le témoignage unanime des chroniques persanes et des poèmes, échos des souvenirs populaires dont Khosrou est le héros. Les uns et les autres célèbrent à l'envi les splendeurs de son règne, ses immenses richesses et l'étendue de son empire. Toutefois, il importe de remarquer que la dix-septième année, ou, suivant notre texte, la dix-huitième de ce règne, coïncide avec l'année 607 ou 608 de l'ère vulgaire, et non point avec l'an 619, comme le dit la traduction de Kodama. L'auteur du *Modjem el-Mulouk*, Mustaufy, Mirkhônd, etc. tous s'accordent à dater l'avènement de Chosroès II de l'an 590 de notre ère, lorsque l'usurpateur Vahram fit graver le nom du jeune prince sur la monnaie d'or et d'argent.

¹ Ou Irak persan; on écrit plus ordinairement *Djebel*, pluriel de *djebel*, « montagne. » Le terme *Kouhîstân*, qui en est l'équivalent en persan, est réservé à une province du Khorâçân.

² On désigne ainsi les deux districts dont Dinaver et Nêhavend

Tabaristân, Nèhavend, Koumès, Mihrdjânkadak et Houlvân étaient taxés à 3 millions de dirhems.

DISTRICTS D'ISPAHÂN.

Cette province, qui a 80 parasanges en long et en large, renferme dix-sept bourgades (*roustak*) comprenant trois cent soixante-cinq villages, sans compter les domaines *immobilisés*¹, qui sont vastes, bien cultivés et peuplés. L'impôt de cette province s'élève à 7 millions de dir. Celui de Rey à 10 millions. D'après une autre version, la province d'Ispahân serait divisée en vingt cantons, non compris celui de Koumm, lequel dépendrait de Dinaver².

DU ROYAUME DE LA TERRE.

Aféridoun partagea la terre entre ses trois fils : Selm (ou Selem) régna dans l'occident; les rois du

sont les chefs-lieux. Yakout propose différentes étymologies pour le mot *mah*. (Voy. *Dict. géogr. de la Perse*, pages 514 et 574.)

¹ Ce mot est incertain : A lit محسنة; B محنة; et Yacouby (p. 50) محنة, « de création récente. » Je n'hésite pas à lire محسنة, convaincu qu'il est question ici de domaines constitués en fondations pieuses. On sait que, dans le langage de la jurisprudence, *houbous* ou *ahbas* est l'équivalent du terme *wakf*, vulgairement *vaqouf*, usité en Turquie.

² C'est ainsi que je crois devoir corriger le texte, qui ne présente aucun sens satisfaisant. Istakhry et Ibn-Haukal placent Koumm dans la région méridionale du Deïlem ou de l'Azerbaïdjân. Mokaddessy comprend dans le Djebel toutes les villes situées entre la chaîne du Démavend et les plaines d'Ispahân; mais il ajoute que les deux districts de Keredj et Koumm, à cause de leur importance, étaient administrés séparément et pouvaient être considérés comme distincts de l'Irak-Adjemy (fol. 253).

Roum et de la Soghdiane descendent de lui. Thoudj, nommé aussi *Thous*, régna en Orient; les rois des Turcs et de la Chine forment sa postérité¹. Un de leurs poètes a dit :

Nous avons, dans notre siècle, partagé notre royaume,
comme la viande est partagée sur l'échalas.

Nous avons donné la Syrie et les pays du Roum, jusqu'aux
lieux où le soleil se couche, au vaillant Selem;

A Thoudj, le gouvernement des Turcs, dans les contrées
réunies sous le sceptre d'un cousin.

Pour Irân, nous avons conquis le royaume de Perse, et
nous l'avons comblé de nos bienfaits.

TITRES DES ROIS DU MONDE.

Le roi d'Irak, ordinairement connu sous le nom de Kesra, était nommé *Chahinchah*. Le roi des Byzantins, que le peuple nomme *Kaïçar*, s'appelle *Basilis*². Les rois des Turcs, du Tibet et des Khazars,

¹ Il est incontestable que le texte est incomplet, puisque Iredj, autrement dit Irân, n'est pas nommé. Le poète qui a mis en vers ce thème ethnologique, si goûté des anciens historiens musulmans, appartenait, s'il faut en croire Maçoudy, à l'une des familles persanes qui, de bonne heure, se convertirent à l'islamisme. Maçoudy (*Prairies d'or*, II, p. 116) et Yakout (*Dict. géogr. de la Perse*, p. 64) rapportent la même tradition et citent les vers qu'on lit ici. Mais l'un et l'autre écrivent à la fin du troisième vers *برغم*, au lieu de la leçon rapportée par Ibn Khordadbeh, et qui me semble plus ancienne. (Cf. Ibn Khaldoun, 1^{er} vol. de son Histoire universelle, traduite en ture par Soubli-Bey, p. 179; Hamzah Ispahâny, p. 33.)

² Comme il s'agit ici de titres plutôt que de noms propres, il est naturel de croire que l'auteur transcrit ainsi *βασιλεύς*; cependant, à en juger par les renseignements assez détaillés qu'il donne sur l'empire byzantin, quelques pages plus loin, il est probable qu'il connaissait de nom Basile le Macédonien, qui occupa le trône de 866 à 886.

portent tous le titre de *Khakân*. Le roi de la Chine est nommé *Baghbour* (ou, selon l'autre copie, *Faghfour*). Tous ces rois descendent en ligne directe d'Aférioudoun, à l'exception du roi des Khozlodjes, *Khankouweïh* ¹.

Le plus grand roi de l'Inde est le *Balhara* ou roi des rois ². Les autres souverains de ce pays sont ceux de Djabah, de Tafen, de Djouyr, de Ghanah, de Rahina et de Kamroun. Le roi du Zabedj (il faut sans doute lire des Zendjes) se nomme *Alfikhat*; le roi des Nubiens, *Kamil*; le roi des Abyssins, *Nedjachy*; le roi des îles de la mer orientale, *Maharadja*; le roi des Slaves, *Kobad*.

ROIS SURNOMMÉS *CHAHINCHAH*.

Buzurg-Kousân-chah; Guilân-chah; Ardhachirân-

¹ Je suis porté à croire qu'il faut lire après Khozlodjes خرخيزية, « les Kirghyzes, » comme l'écrit Schems ed-din de Damas (fol. 8 v°). Quelle que soit d'ailleurs la lecture qu'on adopte, il est indubitable qu'il s'agit d'une tribu de race turque, soumise à une branche collatérale de la famille de Féridoun, d'après le système ethnographique exposé dans les vers cités précédemment. (Cf. Edriçy, I, p. 173.)

² Sur le *Balhara*, souverain de Manguir, voir *Prairies d'or*, I, 176; et sur les autres rois de l'Inde, *ibid.* p. 372 à 390. Edriçy a reproduit le même passage, en y ajoutant quelques données nouvelles sur les rois de Ghanah. (Voy. traduction de Jaubert, I, p. 16.) Ce géographe parle aussi du *Kamil*, « nom qui passe, dit-il, par voie d'héritage, à tous les princes de la dynastie » (*Ibid.* p. 33.) Une grande confusion règne chez les auteurs musulmans qui ont essayé de transcrire et d'expliquer les noms des souverains de l'Asie et de l'Afrique. Pour en donner un exemple, le roi de Kachemir, nommé *rū* ou *rujah* par Maçoudy, est nommé *tchaïbal* dans le *Modjmel*; l'auteur de cet ouvrage place le *Maharadja* au-dessus du *Balhara*, et ainsi du reste. (Ms. de la Biblioth. impér. fol. 274.)

chah¹, roi de Moçoul; Masoun-chah, roi de Meïsân (Misène et Characène); Buzurg-Irân-chah; Azerbaïdjân-chah; Seguistân-chah; Harou-chah (roi de Hérat); Kirmân-chah; (le mot suivant est illisible) Samdad-chah, roi du Yémen; Barman-chah; Kars-chah; Farhân-chah; Amarkân-chah (?); Saïbân-chah; Maskardân-chah, dans le Khoraçân; — Allan-chah, Baraskân-chah, Mekrân-chah, dans le Sind; — Mourdân-chah, chez les Turcs; — Hindovân-chah, dans l'Inde; — Kaboulân-chah, dans le Kaboul; — Schirân-chah, Daân-chah, Manaad-chah, dans le Sind; — Daverân-chah, dans le Zémin-daver; — Lahsân-chah; — Kachmirân-chah².

ITINÉRAIRES.

Aboul-Kaçem (Obeïd Allah, fils d'Abd-Allah), fils de Khordadbeh, dit :

Commençons par l'Orient, qui forme le quart de l'étendue de l'empire, et parlons, en premier lieu, du Khoraçân. Ce pays obéissait autrefois (sous les

¹ Ce nom, donné par la copie A, la seule où ce paragraphe soit lisible, ne serait-il pas un souvenir altéré, mais encore reconnaissable, du ארץ אשור « le pays d'Assur ? » (Isaïe, VII, 18.)

² Les deux mots qui terminent cet article si étrangement altéré sont entièrement méconnaissables. Il est d'ailleurs facile de voir qu'il ne pouvait pas s'arrêter aussi brusquement dans la rédaction originale, et que le paragraphe sur les rois du Khoraçân (ci-dessus, p. 249) devait en être la suite naturelle. Quoi qu'il en soit, la première section du livre, celle qui traite de l'impôt et de la division politique des royaumes, s'arrête ici, et l'auteur va commencer la

Perses) à un sipahbed nommé *Kadouskân*¹. Celui-ci avait sous ses ordres quatre *merzebân*, et chaque *merzebân* gouvernait une des quatre parties du Khorâçân; ils venaient dans l'ordre suivant : 1° le *merzebân* de Merve-Chahidjân et ses dépendances; 2° le *merzebân* de Balkh et du Tokharistân; 3° le *merzebân* de Hérat, Pouchèng, Badeghîs et Séguistân; 4° le *merzebân* des pays situés au delà de l'Oxus.

ROUTE DE BAGDAD AUX LIMITES LES PLUS RECLÉES
DU KHORÂÇAN² (ROUTES DU N.-E.).

Nahrevân, 4 fars. — Barma (Mok. Deïr-Barima), 4 fars. — Deskereh, 8 fars. — Djaloula, 7 fars. — Khanikîn (Kod. Ed. 9 fars.), 7 fars. — Kasr-Chirîn « le château de Chirîn, » 6 fars.

(Ici l'auteur décrit une route annexe en ces termes : de Kasr-Chirîn à Direkdân, 2 fars. — Chehr-zour, 18 fars. puis, reprenant son itinéraire direct, il continue ainsi :)

Houlvân, 5 fars. — Maroustân (il faut lire Made-

description des itinéraires, qu'il poursuivra, à travers quelques digressions, jusqu'aux dernières pages de son livre, ou du moins jusqu'au chap. IV « Description des montagnes, des fleuves, etc. »

¹ Le mot *sipahbed*, « maître de la cavalerie, » se trouve dans Procope, *De bello persico*, I, 1X. Voyez aussi Lajard, *Recherches sur le culte de Mithra*, p. 81. Selon Yakout, le gouverneur d'Ispahân, à l'époque où cette ville fut prise par les Musulmans, se nommait *Kadouskân*. (*Dict. géogr. de la Perse*, au mot *Ispahân*.)

² Afin de ne pas multiplier inutilement les notes et les renvois, je place entre parenthèses les variantes de noms et de distances, four-

roustân, avec presque tous les géographes), 4 fars.
 — Merdj el-Khala'h « la prairie de la citadelle, »
 6 fars. — Kasr-Yéziid « le château de Yéziid, » 4 fars.
 — Zobeydyeh, 6 fars. — Kochkam (?), 3 fars. —
 Le château d'Amr, 4 fars. — Karmasîn (aujourd'hui
Kirmânchah), 3 fars. ¹,

.....Lacune

On continue à suivre la route du Khoracân, en appuyant à gauche, et l'on se dirige vers Dukkân, 7 fars.

(Celui qui va dans la direction de Nèhavend et d'Ispahân tourne à droite, en partant de Dukkân, et arrive à Maderân, puis à Nèhavend, qui est un des districts du Djebal, puis à Khodar, 7 fars.)

De Dukkân à Kasr el-Luçous « le château des voleurs, » 7 fars. — Haddad, 6 fars. — Karyet el-Açel « bourg au miel, » 3 fars. — Hamadân ², 5 fars.

nies par les itinéraires arabes. Les ouvrages que j'ai consultés sont désignés par les abréviations suivantes :

Kod. = Kodamah, livre du *Kharadj*.

Ed. = Edriçy, trad. de Jaubert.

Yac. = Yacouby, éd. Juynboll.

Yak. = Yakout, *Modjem el-Bouldân*.

Mok. = Mokaddressy, ms. du docteur Sprenger.

Ist. = Istakhry, éd. Moeller.

Fars. veut dire *farsakh* ou parasange (6 kilomètres).

M. = mille, tiers de la parasange.

¹ 4 fars. suivant Mokaddressy. Kodama dit que la distance entre Bagdad et Kirmânchah est de 71 fars. D'après Ibn-Khordadbeh, elle serait de 70 fars (420 kilomètres).

² C'est par inadvertance que le docteur Sprenger dit que ce nom est omis par l'auteur, il se trouve dans les deux copies et fort lisiblement écrit. Kodama compte 31 fars. de Kirmânchah à Hamadân;

— Darnava (Kod. Darira), 5 fars. — Bouzanadjird, 5 fars. — Erzeh, 4 fars. — Herzeh, 4 fars. — El-Asavireh, « les chevaliers, » 4 fars. — Youçeh et Roudeh, 3 fars. — Davoud-Abâd, 4 fars. — Sousein, 3 fars. — Savah, 5 fars. — Miskveïh, 9 fars. — Kostana, 8 fars. — Rey, 7 fars¹.

De Rey à Kazvîn, en tournant à gauche, 27 fars. — De Kazvîn à Abhar, 12 fars. — D'Abhar à Zindjân, 15 fars.

De Rey à Maskal-Abâd (nom incertain; Ed. Makalabâd; Kod. Faslabâd. Le docteur Sprenger propose Mofaddhal-Abâd), 4 fars. — Kast, 6 fars. — Farrokhân, 8 fars. — Khovar ou Khâr, 6 fars. — Kasr el-Milh « château du sel, » 7 fars. (Ed. 6 fars.) — Ras el-Kelb « tête du chien, » 7 fars. — Semnân, 8 fars. — Djizîn.². — Koumès, 8 fars. En tout, de Rey à Koumès, 70 fars³.

Haddadeh, 7 fars. — Hadès, 7 fars. — Meïmel, 12 fars. — Hemkend, 7 fars. — Açed-Abâd, 7 fars. — Bahman-Abâd, 6 fars. — Khosroudjird⁴, 6 fars. — Nisker-dereh, 5 fars. — Neïsapour, 5 fars.

mais le total de son itinéraire ne donne que 30 fars. le nôtre compte 28 fars.

¹ Les distances additionnées donnent 61 fars. entre Hamadân et Rey, ce qui s'accorde avec l'itinéraire par milles d'Edriçy. Dans Mokaddeçy, on lit 9 journées, soit 56 fars. — En résumé, nous trouvons, entre Bagdad et Rey, 159 fars. (954 kilomètres.)

² La distance est omise et le nom lui-même est douteux; j'ai suivi les leçons identiques d'Edriçy et de Kodama.

³ Faute des copistes; le calcul ne donne que 62 fars. chiffre confirmé par Edriçy, qui compte 189 milles = 63 fars.

⁴ Kodama et Edriçy placent une étape intermédiaire de 6 fars.

La distance totale entre Bagdad et Neïsapour est de 305 fars¹. Les villes principales de cette province sont : Zam (Djam), Bakherz, Djoueïn et Beïhak.

De Neïsapour à Elghabis ou Ghaïbas, 4 fars. —
— El-Djouzak (ou el-Djouza; Mok. lit : Karyet el-Homrà « le village rouge »), 4 fars. — Thous, 5 fars.
— Birakân (je crois qu'il faut lire Noukân), 5 fars.
— Mardoudân (Mok. Mazdourân), 6 fars. — Erkinéh, 8 fars. — Serakhs, 6 fars. — Kasr et-Tudjar « château des marchands, » 3 fars. — Astar-djemal (Mok. et Yac. Astar-Mo'ad), 5 fars. — Bilistaneh, 6 fars. — Dendaneân, 6 fars. — Niredjird, 5 fars.
— Merve-Schahidjân; cette ville a une citadelle, 5 fars. — Distance totale (de Bagdad à Merve), 371 fars². De Bagdad à Serakhs, 345 fars.

De Merve partent différentes routes qui se diri-

entre Bahman et Khosroudjird, et une autre étape de 4 fars. après Khosroudjird. Le texte est donc altéré dans mes deux copies. L'évaluation totale, donnée quelques lignes plus loin, prouve bien que deux ou même trois stations doivent être ajoutées à celles qui sont nommées dans le texte.

¹ Je ne trouve que 301 fars. même en tenant compte des deux étapes omises sur la route de Koumès à Neïchapour; il se peut qu'une autre station ait été oubliée par l'auteur lui-même. Du reste, cette différence est minime, et nous pouvons fixer, sans être trop loin de la vérité, la distance entre Bagdad et la capitale du Khoracân à environ 1800 kilomètres.

² Au lieu de Bagdad, les copies portent « El-Haddadeh, » leçon erronée; en outre le calcul donne seulement 368 fars. Cette contradiction s'explique par une légère différence dans la distance de deux étapes. Si l'on compte, avec Edriçy et Kodama, 5 fars. entre Neïchapour et Ghaïbas, 6 fars. entre Ghaïbas et Djouzak, on obtient, grâce à cette correction, le chiffre de 371 fars. donné par l'auteur.

gent vers Chach, le pays des Turcs, la province de Balkh et le Tokharistân.

ROUTE DE MERVE À CHACH ET AU PAYS DES TURCS.

Kechmahen, 5 fars. — Deïoub (Kod. Divân), 7 fars. — Mandou (Kod. Mansat), 6 fars. — Ahsa, 8 fars. — Bir-Omar « le puits d'Omar » (Kod. Nehr-Othmân « le fleuve d'Othmân ») 4 fars. — Amol, 6 fars. — Distance de Merve à Amol, 36 fars.

De Merve aux rives du fleuve de Balkh (Oxus), 1 fars. On traverse le fleuve et on arrive ensuite à Karîn (Kod. Ed. Ferebr), 1 fars. — La forteresse de Djâfar, dans le désert, 6 fars. — Bykend, 6 fars. — Ribat « caravansérail de Boukhara, » 2 fars. — Masals (Kod. Yasara), 1 fars. $\frac{1}{2}$. — Chora', place forte, 4 fars. — Kourousghoun (Kod. Koul), 6 fars. — Distance entre Amol et Boukhara, 19 fars¹.

Les villes de la province de Boukhara sont : Kerminyeh, Tavavis, Virdaneh, Bykend, la ville des marchands, et Karîn (Ferebr), qui n'est pas éloignée de Boukhara. Entre Boukhara et Samarcande, il y a 37 fars. Au sud de cette province se trouve la chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'en Chine.

¹ L'itinéraire n'est pas complet, et le chiffre 19 fars. doit être placé avant Chora'. C'est ce que prouve le texte de Kodama, qui met Boukhara à 5 fars. de Masals ou Yasara. En rétablissant cette distance, oubliée dans notre texte, nous trouvons, entre Amol et Boukhara, 20 fars. $\frac{1}{2}$. Edricy compte, lui aussi, 60 milles entre les deux villes, ce qui revient au même.

ITINÉRAIRE DE BOUKHARA À SAMARCANDE.

Kermineh, 4 fars. — Debousyeh, 5 fars. — Irtikhen, 5 fars. — Rozmân, 5 fars. — Château d'Alkamah, 5 fars. — Samarcande, ville fortifiée, 2 fars. — Les principales localités qui dépendent de Samarcande sont : Debousyeh, Kechanyeh, Irtikhen (ou Kech), Nesef (ou Nakhcheb), Khodjendeh. — Distance entre Boukhara et Samarcande, 37 fars¹.

De Samarcande à Barket, 4 fars. — Djisr-bâghy (Kod. Djisrify), dans le désert, 4 fars.².....

De Chach à la Mine d'argent, 7 fars. — Erihnouzeh (?), 5 fars. — Distance entre Samarcande et Chach, 42 fars.

.....Zamîn, ville connue.....

Deux routes mènent à Chach, au (fleuve des) Turcs, et à Ferganah. De Chach et de Zamîn à Khouloum (Kod. Ed. Koulous), par le désert, 7 fars. — De là au fleuve des Turcs, sur le territoire de Chach, 9 fars. — De là au passage du fleuve, 4 fars. — Boumket, 3 fars. — Chach, 2 fars. —

¹ Comme on l'a vu dans la note précédente, le texte a été mutilé en cet endroit, et le nom de Boukhara n'est même pas mentionné après Masals. Il faut donc prendre pour point de départ l'étape nommée Chora', ce qui ne donnerait encore que 36 fars. Mais je pense, avec le docteur Sprenger, que, pour arriver au chiffre présenté par Ibn Khordadbeh, il faut compter, comme le fait Edriçy, 6 fars. au lieu de 5 entre Irtikhen et Rozmân. (Cf. *Die Post- und Reiserouten*, p. 17.)

² Ici commence une nouvelle lacune assez considérable; la suite de l'itinéraire de Samarcande à Chach est perdue.

La porte de fer, 2 milles. — Khalef, 2 fars. — Ghar-keuï (ou Gharkeul), 6 fars. — De là à Isfidjab, par le désert, 4 fars.

Distance entre Chach et Isfidjab, 13 fars.

D'Isfidjab à Sawat, 4 fars. — Madoukhet (Kod. Baroudjket), 5 fars. — *nom illisible* (Kod. Tamiadj), 4 fars. — Nardjah, 4 fars. — Merly, au bord du fleuve (Kod. au lieu de Merly, *menzil* « station »), 6 fars. — Nardjah est une montagne autour de laquelle jaillissent, dit-on, mille sources qui se dirigent vers l'orient, (et forment) un fleuve nommé *Oïourkoub*¹, c'est-à-dire le fleuve rétrograde. — On passe le fleuve et l'on va ensuite à Khounket, 5 fars. — Atrân (peut-être Taraz), 3 fars².

D'Isfidjab au pays des Keïmak (Ed. iv^e climat, p. 217, *Keïmaky*), 80 fars. Il faut emporter des vivres pour toute la durée de ce voyage.

D'Atrân au Bas-Birsghân, 3 fars. — Kasr-Bas, repaire où les Turcs-Khozlodjes s'abritent pendant l'hiver, 2 fars³. — Keul (lac) de Sout, 4 fars. —

¹ Je présume que ce nom vient du verbe *أبوردمق* « *ouïourmaq*, » qui, en turc oriental, signifie « aller à reculons; » dans le même dialecte, *ouïouroun* a aussi le sens de « tourbillon, chute d'eau. »

² Le texte ajoute : « entre Atrân et Khounket, 7 fars. » Je pense que ce mot fait double emploi avec l'étape placée avant Atrân ou Taraz, car il n'est cité dans aucun autre itinéraire. D'ailleurs le total donné par l'auteur est en désaccord avec les distances partielles. Il résulte des chiffres présentés par Kodama, dont le texte a subi ici moins de mutilations, qu'il y a environ 30 fars. entre Isfidjab et Taraz.

³ La distance manque dans les copies, je l'ai rétablie d'après Kodama.

Djebel (montagne) de Sout.¹. — Koulab, riche bourgade, 4 fars. — Eberky, riche bourgade, 4 fars. — Asyreh, 4 fars. — Nounket (Kod. Nourket), gros village, 8 fars. — Akhoundjaràn, 4 fars. — Djoul (Gueul, « lac ? »), 4 fars. — Menazih (Kod. Sary), 7 fars. — De là à la capitale du Khakân des Turcs, 4 fars. — Navaket, 4 fars. — Kenar ou Konad, 8 fars. — Le Birsghân supérieur² (c'est là que commencent les frontières de la Chine), 15 fars.

ROUTE DE ZAMÏN À FERGHANAH.

Sabat, 2 fars. — Echrousneh, 9 fars. — (De Samarcande à Echrousneh, 26 fars.) Une autre route mène de Sabat à Alouk (ou Gholouk), 6 fars. — Khodjendeh, 4 fars. — Tarmakân, 7 fars. — Medînet-Bab, 3 fars. — Ferghanah, 4 fars.

Distance totale entre Samarcande et Ferghanah, 53 fars³. Ferghanah a été fondée par Enouchirvân, qui la peupla d'hommes pris dans chaque tribu; c'est pourquoi il lui donna le nom de *Ez-her-khâneh*, ce qui veut dire « de chaque maison. » — Khodjendeh appartient à cette province.

De Ferghanah à Koba, ville, 10 fars. — Aus,

¹ Autre lacune. Le nom de cette station manque dans Kodama. Dans Edriçy on lit : Djebel-Choub, 12 milles (soit 4 fars.).

² Le texte porte plus haut Birsakhaïa, et ici, Bouchdjân; j'ai suivi la lecture du docteur Sprenger, *loc. cit.* p. 23.

³ Kodama compte seulement 35 fars. mais il ne veut probablement parler que de la distance entre Zamïn et Ferghanah; il resterait par conséquent 18 fars. pour la distance entre Samarcande et Zamïn. Cette indication permet de combler la lacune signalée ci-dessus.

10 fars. — Yuzkend, résidence de Hourteguïn, 7 fars. — El-Akabah¹, une journée de marche. — Atas, une journée. — Birsghân, 6 journées à travers un pays où ne se trouve pas un seul village.

Atas, dont il est question ici, est une ville bâtie sur le haut plateau qui sépare le Tibet de Ferghanah. Le Tibet est au centre de l'Orient. Du Haut-Birsghân à la capitale du Khakân des Tagazgaz², il y a trois mois de marche, à travers un pays couvert de vastes bourgades et de forteresses. Les habitants, Turcs d'origine, sont ou mages adorateurs du feu, ou *Zendik* (manichéens, athées). Leur roi réside dans une grande ville fermée par douze portes de fer. La population professe les croyances des *Zendik*. A gauche (au nord) est le pays des Keïmak; en face, la Chine, à une distance de 300 fars. Le roi des Tagazgaz possède une tente d'or placée au faite de son palais; elle peut abriter neuf cents personnes, et se voit à 5 fars. de distance³. Le roi des Keïmak campe au milieu des pâturages, sous des tentes en

¹ *Akabah* ou *Nokail*, dans le Yémen, est un roc escarpé qui coupe une route; c'est exactement ce que les Persans, dans leur pays si accidenté, nomment *hotel*.

² Maçoudy place dans la ville de Kouchân la résidence habituelle de l'Irkhân, roi des Tagazgaz. « Ce chef, le plus puissant des souverains de race turque, est surnommé, dit le même auteur, le roi des bêtes féroces et des chevaux. » (*Prairies d'or*, I, p. 358. Cf. M. Reinaud, *Relat. des voyages*, Introd. p. CLIII.)

³ « La tente du khân s'ouvre du côté de l'orient, par respect pour le côté du ciel où se lève le soleil. » (Documents chinois sur les Toukioue, trad. par M. St. Julien, *Journal asiatique*, mars-avril 1864, p. 335.)

peaux de bêtes. Le pays qu'il occupe est séparé d'Atrân (Taraz ?) par une steppe d'une étendue de 81 journées de marche. La contrée habitée par les Tagazgaz est le plus vaste de tous les pays turcs; elle est entourée par la Chine, le Tibet, les Khozlodjes, les Keïmak, les Ghozzes, les Djagha (Tchaghataï?), les Petchénègues, les Terkech, les Euzkech, les Khou-fach¹. Sur le bord du fleuve vit la tribu des Khorloukh (?). La ville de Karat² est une place forte occupée à la fois par une garnison musulmane et par une garnison de Turcs-Khozlodjes. — On compte en tout seize (grandes) villes turques.

ROUTE DE MERVE-CHAHIDJÂN AU TOKHARISTÂN.

Kab (Kar, selon Kod. qui ne compte que 6 fars. par le désert), 7 fars. — Mehdy-Abâd, 6 fars. — Medjd-Abâd (Kod. Yahya-Abâd), 7 fars. — Karyeteïn « les deux bourgs » (Kod. El-Feres), 5 fars. — Açed-Abâd, sur le fleuve (l'Oxus), 6 fars. — Kasrel-Ahnef³, sur le fleuve, 4 fars. — Merve-er-Roud

¹ Je ne puis lire les deux groupes qui suivent; ce sont sans doute des noms de villes que l'auteur aura confondus avec les noms des principales tribus. (Cf. Sprenger, *loc. cit.* p. 26.) Edriçy a cité textuellement ce passage, I, 498; mais ses leçons ne peuvent inspirer aucune confiance.

² Les copies portent *Maçyat-Karat* ou *Farat*, peut-être faut-il lire *Medynet-Farab*.

³ Au rapport de Yakout, dans le *Mo'djem*, ce château, appelé *Sinvân* avant la conquête musulmane, doit son nom à El-Ahnef, fils de Kaïs, qui s'empara du Tokharistân, l'an 32 de l'hégire. (Sur ce personnage, voy. C. de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes*, III, 275; Ibn-Kotaïbah, éd. Wüstenfeld, p. 219.)

(Kod. Merve-la-Haute), 5 fars. — Birichk, sur le fleuve, 5 fars. — Asrab, 6 fars. (Kod. 7 fars.) — Guendjabâd, 6 fars. — Talikân, 6 fars. — Kich-tidjab (Kod. Kisdjân), 5 fars. — Arghiân, 4 fars. — Kasr-Hout, 5 fars. — Karyân (Faryab[?]), 5 fars. — El-Kaa' « la plaine, » dépendance du Gouzgân, 9 fars. — Serkân (Kod. Oustourkân), dépendance du Gouzgân, 9 fars. — Sedreh¹, dépendance de Balkh, 6 fars. — Vuchkouk, 5 fars. — El-Ouz (El-Ghour[?]), 4 fars. — Balkh, 3 fars. La distance totale entre Merve et Balkh est de 126 fars.²

De Balkh à Sarkhour, 5 fars. — De là aux bords du fleuve Djëihoun (Oxus), 7 fars. A droite est le pays de Khottol et le fleuve du Lion; à gauche, le Khârezm. Merve a un autre nom, qui est *Nîl*. Cette ville est formée de deux quartiers, sur les deux rives du fleuve de Balkh. (Ses dépendances sont :) Amol, Rezm, les montagnes de Talikân, Karyat (Faryab[?]),

¹ Kodama, qui donne quelques détails sur les principales stations de cette route, nous apprend que Sedreh était d'abord un simple relai de poste, dans le désert. L'an 203 de l'hégire, à la suite d'un tremblement de terre qui se fit sentir aux environs de Merve et dans le Tokharistân, une source abondante jaillit auprès de Sedreh et forma une rivière qui roula ses eaux bourbeuses jusqu'à Merve et Amol, répandant la fertilité sur son passage. Depuis ce temps, Sedreh est un bourg important, entouré de vergers et de champs cultivés.

² Je ne trouve que 118 fars. mais il est certain que deux stations dont le nom est cité par Kodama ont disparu de nos copies. En tenant compte de cette omission, et après un examen attentif des deux documents, je trouve que cette distance est de 127 fars. (Cf. Sprenger, *loc. cit.* p. 41.) Mokadessy compte 17 journées de marche, à raison de 6 fars. 1/2 par journée.

le Nedjd « haut plateau, » le Djouzghân, jusqu'aux derniers bourgs de la Bactriane. Le fleuve de Balkh conserve ce nom jusqu'à ce qu'il arrive à Termed; il baigne les murailles de cette ville, bâties en pierres de taille.

ROUTE DE SAGHANIÂN.

De Termed à Sarim-Khân, 6 fars. — Khân-Zendjy (Ist. Darzindy), 6 fars. — Bertakht, 7 fars. — Saghaniân, 5 fars. — Barabda, 3 fars. — Hemdarân, 7 fars. Entre ces deux dernières stations, s'étend une vallée qui peut avoir 2 ou 3 fars. de long. — Barsekoun, 8 fars. — Savamân, 5 fars. — Vachdjird, 4 fars. — Rast, 4 journées de marche. Rast, qui forme la frontière du Khoracân de ce côté, est une vallée étroite entre deux montagnes; c'est par là que pénétraient autrefois les Turcs, quand ils envahissaient le pays. Fadhl, fils de Yahya, fils de Khaled, fils de Barmek, y fit construire une porte¹.

ROUTE DE BALKH AU TOKHARISTÂN SUPÉRIEUR.

Valary, 5 fars. — Le chef-lieu du Khoullam ou Khoulm, 5 fars. — Nahar, ville, 6 fars (Kod. 7 fars). — Erkabouk, 5 fars. — Karisgham (Kod. Karidh-

¹ Voilà pourquoi cette station est nommée Derbend « barrière » dans le *Livre des Climats*. Ibn-Khallikân, citant un passage de l'*Histoire des vizirs*, par Djouchiary, assure que Fadhl le Barmécide fut investi du gouvernement de tout le pays qui s'étend entre le Chirvân et les frontières du Turkestân, l'an 176 de l'hégire. Yakout a transcrit textuellement ce passage d'Ibn Khordadbeh, dans son dictionnaire, au mot *دشت*.

Amir), 7 fars. — Près de là sont les bourgs qui appartiennent à Bostam, fils de Soura, fils de Mosavir¹.

RELAIS DE POSTE SUR LA ROUTE DE L'ORIENT.

— De Sorra-men-râ à Deskereh, 12 relais. — De Bagdad à Deskereh, 10 relais. — Moçaïr-Abâd (ou Naçir-Abâd), 9 relais. — Karmiçîn, 6 relais. — Djoundân (Kboundad), 10 relais. — Hamadân, 3 relais. — Miskveïh, 21 relais. — Rey, 11 relais. — Koumès, 13 relais. — Neïsapour, 19 relais².

¹ La longueur totale de cette route est ici de 28 fars. et dans Kod. de 30 fars.

² Il est bon de s'arrêter un moment sur ces chiffres, afin d'en tirer des indications précises. Kodama, qui part de Bagdad, compte 73 relais jusqu'à Rey; Ibn Khordadbeh part de Sorra-men-râ, et en compte 72. Le nombre total des postes entre la capitale de l'Irak et celle du Khorâçân, entre Bagdad et Neïchapour, s'élève à 104. Or, comme une poste, nous le savons par le témoignage du voyageur Mokaddessy, était de 6 milles dans le Khorâçân, il s'ensuit que, entre l'une et l'autre capitale, le service régulier du *berid* avait à parcourir 624 milles, soit 208 parasanges ou *farsakhs* (1248 kilomètres). Cependant nous avons vu précédemment que cette distance était de 301 fars.; et il serait malaisé de trouver la raison d'une telle inégalité si l'on oubliait que ce dernier chiffre s'applique seulement à la route suivie par les caravanes. Quelque considérable que paraisse d'abord un écart de 93 fars. ou plus de 55 myriamètres, cette considération suffit à l'expliquer. Quiconque a voyagé en Asie Mineure ou en Perse sait avec quelle lenteur désespérante marchent les caravanes; que de détours et de contre-marches elles sont condamnées à faire pour trouver, soit un gué, soit un village d'approvisionnement, soit un pâturage pour les bêtes épuisées. Le *tchapar* « courrier » brûle l'espace; n'ayant d'autre bagage que son sac de dépêches, sa pipe et le tapis qui lui sert de lit, il vole de relais en relais, franchissant torrents et montagnes, prenant, pour abrégier sa route, des sentiers escarpés où nul autre n'oserait s'engager, et terminant ainsi en vingt-quatre heures le trajet que le paisible muletier accomplit à peine en

RELAIS DE POSTE DANS L'AHVAZ ET LE FARs.

De Houlvân à Chehrzour, 9 relais. — De Houlvân à Syrevân, 7 relais. — De Syrevân à Samaïrah, 4 relais. — De Hamadân à Koumm, 47 relais. — D'El-Warkâ à Koumm, 3 relais. — De Koumm à Ispahân, 16 relais. — De Faderân à Nèhavend, 3 relais. — De Bagdad à Vaçit, 25 relais. — De Vaçit à la frontière d'El-Ahvaz, 20 relais. — De là à Noubendedjân, 19 relais. — A Chiraz, 12 relais. — A Istakhr, 5 relais.

Contributions de Chehrzour, Sameghân et Dizabâd, 2,750,000 dirhems.

Impôt foncier du Maçabadân et de Mihrdjânkadak, 3,500,000 dirhems.

Impôt foncier de Koumm, 2 millions de dirhems.

ROUTES ENTRE SOUK-EL-AHVAZ ET LE FARs.

De Souk-el-Ahvaz à Azem, 6 fars. — Goubdîn, (Abdîn?), 5 fars. — Zott, 6 fars. — Makhaçah et Dhyâ « la ferme, » où se trouve un grand pont sur le *Quadi-el-Milh* « rivière du sel ¹. » — Dihlizân,

huit jours. Les paragraphes spéciaux consacrés par notre auteur aux stations de la poste (*sikkeh*) prouvent incontestablement qu'il y avait à côté de la route ordinaire, fréquentée par le public, une route plus spécialement affectée aux besoins du service postal, et plus directe que la première. La différence entre les deux itinéraires s'explique ainsi d'elle-même.

¹ La distance est omise; mais dans Kodama on lit 4 fars. Cet écrivain estime à 44 fars, la distance entre Souk-el-Ahvaz, le principal marché de la Susiane, et Erradjân. Mokaddressy compte 7 journées, environ 45 fars. = 225 kilom.

6 fars. — Erradjân, 5 fars. Sur la rivière d'Erradjân, s'élève un magnifique pont d'origine sassanide; il est en pierres de taille et long de plus de 300 coudées. — Destedjird, 5 fars. — Sedy, c'est là qu'on gravit la côte de l'Éléphant « *Akabat-el-Fil*, » 6 fars. — Khardjân, 6 fars. — Zerdjouneh, 4 fars. — Noubendedjân, 5 fars. — Kourkhân, 5 fars. — Dans les environs est le vallon de Bâwân, célèbre par ses noyers, ses oliviers et autres arbres à fruit, qui poussent au milieu des rochers. — Harareh, 7 fars.

Chiraz forme un district qui dépend d'Ardechir-Khoureh. Les autres villes de ce district sont : Djour, Meïboud, Djau, Simghân, Bendedjân, Kerikhân, Khovar, Roustak, Kîz, Guérouz, Abdereh, Sebdal, Tawadj, Kourân, Sidîn, Silaf, Gouvân, Zendjân et Koulm-Firouz.

La distance de Souk-el-Ahvaz à Davrak par eau est de 18 fars.; par terre, de 24 fars.

DISTRICT DE SABOUR.

Il est ainsi nommé à cause de son chef-lieu. Les cantons qui en dépendent sont : Noubendedjân, Khast (ou Khacht), Kimaredj, Kazeroun, Djureh¹, Goundivân, Destbarîn, Hindoukân, Derdjerid, Soulaf, Khoubedân, El-Meïdan, Mahân, Rasikhân, Chahidjân, Merzefadîn, Savroun, Dizlendjân, Sileh-Misr (?), Enverân, le Bas-Khoumagân, le Haut-Khoumagân, Tabaz-Mardân, Kîst.

¹ C'est la petite ville nommée *Gurouh* par Hamd-Allah-Mustaufy, dans son *Nouzhet*.

DISTRICT D'ISTAKHR.

Istakhr est à la fois le nom du chef-lieu et du district. Dépendances : El-Beïda, Bahrân, Açân, Iredj, Manis, Djîr, Kybr-Halkounah, Borghân, Miavân, Kaçalisân, El-Oudar.

De Chiraz à Faça (nommée aussi *El-Beïda*) et à Darabjird, 30 fars. — De Faça à Darabjird, 18 fars. Les cantons qui forment le district de Darabjird (aujourd'hui pays des Chebankareh) sont : Darabjird, Guerm, Djehrem, Sahaf, El-Akrad, El-Abdiân, Djouim, Merdj (Mergue), Tarem, Tabestân.

DISTRICT D'ERRADJÂN.

Bas, Chehr¹, Mildjân, Buzurg.

Distance de Chiraz à Djour, 20 fars. — De Djour à El-Beïda, 8 fars. — De Noubendjân à Chiraz, 23 fars. — De Chiraz à Sabour (Chapour), 20 fars. — De Chiraz à Istakhr, 8 fars.

CAMPEMENTS DES KURDES.

Le mot *remm*² (au pluriel *rumoun*) signifie le

¹ Au lieu de Chehr, Mustaufy, qui a cité cet article dans le même ouvrage, écrit *Satr*. Le nom suivant est illisible dans le texte; c'est peut-être le Dariân de Mokaddessy. (Cf. Sprenger, *loc. cit.* p. 69.)

² L'orthographe de ce nom n'est pas fixée. Dans les traités d'Istakhr et d'Edriçy, on trouve constamment la forme رُم. La prononciation adoptée ici est celle de Yakout et de Mokaddessy. Ce dernier (p. 290) compte 33 tribus ou clans chez les Kurdes; mais il est impossible de les rapprocher des noms cités par notre auteur; en outre,

campement des (tribus) Kurdes. On en compte quatre : 1° le remm d'El-Huṣeïn, fils de Djilaveïh (Ed. Khalaveïh), surnommé *Miandjân*; il est à 14 fars. de Chiraz; 2° le remm de Kaçem, fils de Chahriar, nommé *Gouriân* (Yak. et Ed. Barindjân), il est à 30 fars de Chiraz; 3° le remm d'Ardamraï-Havamah (c'est peut-être le *ادركانية* de Mokaddessy), à 26 fars de Chiraz; 4° le remm d'El-Huṣeïn, fils de Salih, nommé *Rizan* (copie B. Mouzan; Yak. Zizân), à 7 fars de Chiraz.

La province du Fars a 150 fars. en long et en large; elle renferme six districts¹ : 1° Istakhr; 2° Sabour; 3° Ardechir-Khoureh; 4° Darabjird; 5° Faça; 6° Er-radjân.

ROUTE D'ISTAKHR À SIRDJÂN (OU CHIRDJÂN, CAPITALE
DU KERMÂN).

Khidhr, 7 fars. — Le Lac², 5 fars. — Ersindjân, 7 fars. — El-Astaf, 4 fars. — Chahek-la-Grande, 6 fars. — Village du Sel « *Qaryet-el-Milh*, » 9 fars. —

trois de ces tribus sont omises dans la copie du D^r Sprenger. (Voyez aussi *Prairies d'or*, III, p. 253, et un mémoire d'E. Quatremère dans les *Notices et extraits*, t. XIII, p. 300 et suiv.) J'ai déjà fait remarquer ailleurs (*Dict. géogr. de la Perse*, p. 264) quelle confusion régnait dans les auteurs musulmans qui ont parlé des tribus kurdes. L'étude plus complète des dialectes et des traditions populaires pourra seule dissiper ces ténèbres.

¹ Il faut lire *six* au lieu de *cinq* que portent les copies, puisque ce nombre se trouve confirmé par la nomenclature qui suit; il est donné aussi par Mokaddessy. (Cf. Sprenger, *loc. cit.* p. 69.)

² Ce lac est nommé *Henguïam* par Edriçy, qui en donne la description (I, p. 411).

Mourianeh, 8 fars. — Arvân, 3 fars. — Marsân, dernière dépendance du Fars (distance omise). Ce qui fait depuis Chiraz jusqu'à cette station 61 fars. — De Marsân à Roud, 3 fars. — Kelmân, 2 fars. — Sirdjân, capitale du Kermân et résidence du sultan, 11 fars. Il y a donc 16 fars.¹ depuis la frontière du Fars jusqu'à cette ville.

Villes du Kermân.
(lacune), Koufs, Mazen, Marah, Balous, Djiraf, qui est la plus grande ville du royaume, bien que le sultan réside à Sirdjân².

ROUTE (DU KERMÂN) AU SEDJESTÂN.

De Djiraf à Bemm, 20 fars. — Bermasir, 7 fars. — El-Amel, sur la lisière du désert, 4 fars. de là jusqu'au Sedjestân, 70 fars. dans le désert³.

Villes du Sedjestân : Zalek, Gourgveïh, Heïçoum,

¹ Ce paragraphe est plein de lacunes et d'erreurs. En admettant comme exactes les deux distances additionnées par l'auteur, on a 77 fars. pour la distance entre Chiraz et la capitale du Kermân. C'est presque le résultat obtenu par Kodama : 76 fars. Edriçy, qui suit une route différente par le désert, dit 228 milles (76 fars.). Dans Yakout, on lit 64 fars. seulement ; mais le texte est certainement mutilé dans cet article du *Mo'djem*.

² Le délabrement du texte est encore évident ici, puisque les villes les plus importantes, telles que Berdasir, Bemm, etc. ne sont pas mentionnées. Il est permis de supposer aussi que l'auteur, travaillant sur un document incomplet et inexact, aura pris pour des noms de ville les clans des Koufs et des Baloutches, ainsi que les gorges de Karen (écrites aussi *Barzen*) où vivaient ces nomades. (Cf. Istakhry, p. 72 ; *Dict. de la Perse*, p. 452.)

³ Ce qui fait, pour la longueur totale de cette route, 101 fars. Kodama compte seulement 80 fars. mais il faut remarquer qu'il suit une route différente à travers le Kouhistan.

Zârendj, Bost, Masverd, Karyeteïn « les deux bourgs; » en cet endroit se trouvent les *écuries de Roustem*; Rokhedj, Daver. Le fleuve du Sedjestân est nommé *Hendmend*. Dans les anciens âges, le roi Keïkaous donna la couronne du Sedjestân à Roustem le Héros.

D'El-Amel à Taberân, qui dépend du Kermân, 41 fars. — De Taberân à Basour, chef-lieu du Djerroun (Ed. Djervân), 14 fars. — De là au village de Yahya, fils d'Amr, 10 fars. — Hadân, 10 fars. — Maaden « la mine, » 10 fars. — Mousar, 9 fars. — Direk-Mamounah, 9 fars. — Guîr, 10 fars. De là au pays habité par les Balous (Beloutches), 20 fars. — La Montagne de Sel, 6 fars. — Mahal, 9 fars. — Kalamân, 6 fars. — Seraï-Khalef, 4 fars. — Firouz, 3 fars. — El-Hafsar, sur la route de Kandabil, en suivant le steppe, 20 fars. — Seraï-Dara, 10 fars. — El-Hoçaïbah, 10 fars. — Kasdân, 10 fars. — Djour, 40 fars. — Bourg de Suleïman-ben-Somayi, 18 fars. (Ed. village de Salem). Ce village est le port du Khoraçân où l'on s'embarque pour aller dans l'Inde et la vallée de l'Indus (le Sind).

De la frontière du Kermân à Mansourah, 80 fars.; on passe par le pays des Zathes (ou Djathes), qui ont la garde de cette route. — De Zarendj, capitale du Sedjestân, à Moulân, deux mois de voyage. Moulân fut nommé « le *ferdj* de la maison d'or, » parce que Mohammed, fils de Kaçem, lieutenant d'El-Hadjadj¹, y trouva 40 *bahar* d'or dans une maison, qui

¹ Sur la prise de Moulân et l'expédition de Mohammed dans la

fut depuis nommée « maison d'or. » *Ferdj* (fente) a ici le sens de « frontière. » Le *bahar* vaut 333 *menn*, et le *menn* 2 *ritles*.

PAYS DU SIND.

El-Kaïrounyeh, le Mekrân¹, El-Mend (il s'agit du pays des Meyd), Kandahar, Kasrân, Noukân, Kandabil, Kinnezboun, Armabîl, Kanbaly, Sehbân, Saldousân, Deïbal, Raçek, Daur, Vendân, Moulân, Sendân, Mandal, Salmân, Seïrasp, Keredj, Roumlah, Kouly, Kanoudj, Barouh.

PAYS DES PEHLEVIS.

Hamadân, Dinaver, Nèhavend, Mihrdjânkadak, Maçabadân, Kazvîn. Cette ville, qui est à 27 fars. de Rey, forme la frontière du Deïlem; elle comprend la ville de Mouça et la ville de Mubarek². Zendjân, selon les uns, est à 15 fars., selon les autres à 12 fars. d'Ahbar; Essinn, Taïlasân (pays des Talisches) et le Deïlem. L'impôt foncier de Kazvîn et de Zendjân

vallée de l'Indus, on peut consulter l'extrait du *Livre des Conquêtes*, de Beladory, publié par M. Reinaud dans le *Journ. asiat.* 4^e série, t. V, p. 121 et suiv. La maison ou frontière d'or est citée par Maçoudy, t. I, p. 207 et p. 377.

¹ Les copies lisent Kermân. La confusion entre ces deux noms, qui ne diffèrent, en arabe, que par la position d'une lettre, est fréquente dans les manuscrits. (Voyez, par exemple, le passage d'Ibn Haukal, cité par Abou'l-Féda, texte, p. 346.)

² L'origine de ces deux quartiers est expliquée par Mustaufy, dans la description de Kazvîn qui termine son *Histoire choisie*. (Voyez un extrait de cette chronique, *Journ. asiat.* 5^e série, t. X, p. 261.)

n'est pas établi sur une base fixe; mais il est évalué approximativement.

ROUTE DE L'AHVAZ À ISPAHÂN.

De Eïdedj à Djoudardân, 3 fars. — Arestadjird, 4 fars. — Sefîd-Decht « la plaine blanche, » 6 fars. — Toumen (ou Touner), 5 fars. — Tenoudjird, 6 fars. — Ribat, 7 fars. — Khanedân, 7 fars. — Ispahân, 7 fars.¹

ROUTE DU FARS À ISPAHÂN.

Kamfirouz, 5 fars. — Kouret (ou Koured), 5 fars. — Kâb, 4 fars. — Semarmez (Somaïrem?), 5 fars. — Chebah, 5 fars. — Mourdah, 7 fars. — Kenzel-Merdjân « trésor de corail, » 7 fars. — Khân-el-Abrar « l'Hôtel des hommes généreux. » — Ispahân².

ROUTE D'ISPAHÂN À REY.

De Yahoudyeh (faubourg d'Ispahân) à Berkhâr, 3 fars. — Ribat-Der « la station de la porte, » 7 fars. — Enbazer, 5 fars. — Asfar, 6 fars. — Damar, 4 fars. — Abâd, 5 fars. — Berouz, 5 fars. — Koumm, 6 fars. — Khavas, 5 fars. — Mokattaa

¹ Distance totale, 45 fars. = 270 kilom.

² Les distances des deux dernières stations ne sont pas indiquées. Dans Istakhry, où l'avant-dernière étape est nommée *Khânlendjân*, la distance est 14 fars. et la route complète, 72 fars. Dans Kodama, 70 fars. mais il est à remarquer que l'un et l'autre prennent Chiraz pour point de départ.

« la ferme, » 5 fars. — Karem, 9 fars. — Eddeïr « le couvent, » 7 fars. — Dâr, 7 fars. — Rey, 7 fars.¹


ROUTE DE BAGDAD À BASRAH.

Médain, Deïr-el-Okoul, Djardjaraya, Djebboul, Fem-es-Silh, Vaçit, Farouth, Deïr-el-Ommal, El-Hawanit. On traverse ensuite les marais (*bataïh*), jusqu'au canal d'Abou'l-Açed. Là on s'embarque sur le Didjlet-el-Awra, puis sur le canal de Ma'kal, jusqu'au château de Basrah².

RELAIS DE POSTE ENTRE SORRA-MEN-RÂ ET VAÇIT.

Okbera, 9 relais. — Bagdad, 6 relais. — Medain, 3 relais. — Deïr-el-Okoul, 4 relais. — Djardjaraya, 8 relais. — Djebboul, 5 relais. — Vaçit, 8 relais³.

¹ Total du parcours, 81 fars. La carte n° VII du D^r Sprenger, dressée d'après l'*Atval*, donne 79 fars.

² L'auteur ne donne pas les distances entre chaque station, parce qu'une partie du voyage se fait sur les canaux qui coupent toute cette contrée. Mais, au rapport des meilleurs géographes musulmans, Bagdad étant à 100 fars. de Basrah, Vaçit, qui doit son nom à sa position intermédiaire entre les deux villes, est à 50 fars. de l'une et de l'autre. C'est ce qu'affirme Yacouby (p. 107 et 108), qui mentionne avec soin chacune des stations nommées ici. Kodama suit exactement le même itinéraire, malheureusement presque tous les noms y sont méconnaissables. Il est à remarquer qu'Edriçy ne compte que 120 m. ou 40 fars. de Bagdad à Vaçit. La station nommée *Deïr-el-Amnal* doit probablement son nom aux manufactures de tissus dont parle Yacouby (*loc. cit.* p. 109). Enfin le *Méraçil*, au mot , explique l'origine des deux canaux d'Abou'l-Açed et de Ma'kal.

³ En évaluant le relai à 6 milles ou 2 fars. la distance entre Bagdad et Vaçit est 56 fars. entre Okbera et Vaçit, 86 fars. Il est vrai que Mokaddressy donne 12 milles au relai, dans le désert et

ROUTE DE BASRAH À L'OMÂN, LE LONG DE LA CÔTE.

Abbadân, Hadaryah, Arfadja, Zabounah, El-Maaz, El-Assa, El-Migras, Holeïdjah, Haçan, El-Kora, Moçeïlaha (Ed. Maslakha), Hamadh, Hadjar, Mokabar (Kod. Møkayr), El-Katan, la Sabkhah « terrain salsugineux, » Omân ou Sohar¹.

ROUTE (DE BASRAH) VERS L'ORIENT, PAR MER.

De Basrah à Abbadân, 12 fars. — Les Estacades², 2 fars. c'est là qu'on s'embarque. La côte située à droite appartient aux Arabes, celle de gauche aux Persans; elles sont séparées par un bras de mer qui a 70 fars. de largeur. Dans ces parages se trouvent les deux montagnes (récifs) nommées *Koçair* et *Owair*³. La profondeur de la mer, en cet endroit, est de 70

l'Irak; mais cela n'est pas applicable aux stations d'un pays sillonné de canaux, où les détours sont à l'infini. Le même auteur dit que 6 milles font un fars. en Syrie, et je pense que cette base est plus acceptable ici. (Cf. Sprenger, Vorrede, p. 6.) Ce qui le prouve aussi, c'est que Mokadessy compte 10 fars. entre Bagdad et Okbera; il faudrait lire 20 fars. si le relai était calculé sur le pied de 12 milles, c'est-à-dire exagérer de moitié la distance bien connue entre ces deux points.

¹ Après Omân, la copie A ajoute un mot illisible. Istakhry (p. 15) dit que cette route, divisée en 18 stations, est dangereuse à cause des nomades qui y exercent leurs déprédations. Dans Edriçy, le nom des stations est totalement différent jusqu'à El-Kora (t. I, p. 371). On sait que Sohar fut le nom primitif de la ville qu'on appela depuis *Omân*.

² La description des *khachebat*, ou barrage de Basrah, se trouve dans Maçoudy, I, p. 230.

³ *Prairies d'or*, loc. cit. p. 240; Ibn-Batoutah, II, 247.

à 80 brasses. Des estacades de Basrah à la capitale du Bahreïn, sur la côte des Arabes, il y a 70 fars. Les habitants du Bahreïn sont des pirates; ils ont pas de champs cultivés, mais possèdent des ruches d'abeilles et des chameaux. De là au Dourdor¹, 150 fars. — de là à Omân, 50 fars. — De Chir à Aden, 100 fars. Aden est un des principaux ports de relâche dans cette mer. On n'y trouve ni bœuf ni troupeaux; mais l'ambre, l'aloès, le musc y abondent. Aden est l'entrepôt des marchandises du Sine, de l'Inde, de la Chine, du Zendj, de l'Abyssinie, de Basrah, de Djeddah et de Kolzoum (Suez). La grande mer orientale produit de l'ambre excellent. En recèle dans ses flots un poisson long de cent à deux cents coudées; les marins le redoutent, et, pour l'éloigner, ils choquent des morceaux de bois l'un contre l'autre². On trouve dans les mêmes parages un poisson volant, long d'une coudée, à face de chouette; un poisson, long de vingt coudées qui renferme dans son ventre jusqu'à quatre poissons du même genre (squares, requins); une tortue rade de vingt coudées, qui pond mille œufs à la fois; sa carapace fournit une écaille excellente : cet animal est vivipare. (On y trouve aussi) un poisson vivipare qui ressemble au chameau; enfin, un oiseau qui

¹ Le tourbillon, aux environs du cap Moçendom. (*Prairie de mer*, l. c. Kazviny, *Athar-el-Bilad*, p. 117, et *Relation des Voyages*, I, 11.)

² C'est le cachalot décrit par Maçoudy, sous le nom d'*oral*, l. 24. Voyez aussi *Relation des Voyages*, II, 61, 75.)

ond et couve ses œufs à la surface des vagues, sans jamais se poser sur le rivage.

ROUTE DU FARS (GOLFE PERSIQUE) VERS L'ORIENT.

D'Obollah à Kharek, 50 fars. Cette île, qui a un farsakh en long et en large, produit du blé, des palmiers et des vignes. — De Kharek à Lafet, 80 fars. Lafet a 2 fars. en long et en large; elle produit du blé et des palmiers. — De là à Aval (ou Abroun), île longue et large d'un fars. et qui produit du blé et des palmiers, 7 fars. — De là à Khîn¹, île déserte qui n'a pas plus d'un demi-farsakh d'étendue, 7 fars. — Kis (Kich), île qui a 4 fars. On y trouve du blé, des palmiers et des troupeaux; il y a dans ces parages une pêcherie de perles très-estimées, 7 fars. — Île des Benou-Kavân, 3 fars. d'étendue et de largeur; elle est habitée par des hérétiques de la secte des Zoroastriens, 18 fars. — Ormuz, 7 fars. — Narmechîreh (d. Barmechîn), qui est la ligne de démarcation entre la Perse et le Sind, 7 journées de navigation. — Daïbal, 8 journées. Cette ville est à 2 fars. des bouches du Mehrân (Indus). Le pays du Sind produit le koust (*costus speciosus*, famille des balisiers), le rotang et le bambou. — Du fleuve Mehrân à. . . .² où commence le territoire indien, 4 journées. On y récolte le rotang dans les montagnes et le blé dans

¹ Khîn n'est cité nulle part; mais on lit dans Edriçy (I, 424) : « Ormuz est bâti sur les bords d'un canal dérivé du golfe Persique, qui est nommé El-Hiz (الحيز). » C'est sans doute le même nom écrit par les copistes.

² Nom illisible. Edriçy dit *Yeksir* ou *Yeksîn*.

les vallées; les habitants, divisés en tribus, vivent de brigandages. Deux farsakhs plus loin, habite une autre peuplade qui se livre au vol, ce sont les Meyd¹. — De là à Koul (ou Koula), 2 fars. — De Koul à Sendân, où l'on récolte le bois de teck « sadj » et le rotang, 18 fars. — De Sendân à Mely (Malabar), pays du poivre et du rotang, 5 journées. Au dire des marins, chaque grappe du poivrier est surmontée d'une feuille qui l'abrite de la pluie; lorsque la pluie cesse, le feuillage s'écarte; s'il recommence à pleuvoir, il recouvre de nouveau le fruit². — De Mely à Balin, 2 journées³. — De là au grand golfe, 2 journées. A Balin, la route se partage. En suivant la côte, on arrive à Baneh (ou Bas), qui produit du riz qu'on porte à Serendib, 2 journées. — Sandy et Askan, pays qui produit du riz, 2 journées. — Koura, où se jettent plusieurs fleuves, 3 fars. — Kilakân (Ed. Kilkayân), Louar et Kendjeh, 2 journées⁴. Ce pays produit du froment et du riz; on y expédie de l'aloès par voie d'eau douce (le Godavery, selon le docteur Sprenger), de contrées situées à une distance de 15 journées, comme Kamoul et d'autres lieux.

¹ Maçoudy, I, 378.

² Kazvîny (*Atharel-Bilad*, p. 84, au mot *Melibar*) donne de nombreux détails sur ce phénomène, qui est décrit ici en termes brefs et obscurs.

³ Balin peut être identifié avec le port nommé بلبنه par M. Reinaud, d'après Birouny. (*Journ. asiat. loc. cit.* p. 128, et *Mémoire sur l'Inde*, p. 104.)

⁴ Il y a après ces mots une petite lacune; dans Edricy, tout ce qui suit se rapporte à la description de Semender.

— De Semender à Ourtasîr (Ed. Kachmîr), grand royaume où abondent l'éléphant, le cheval, le buffle et toutes sortes de productions, 12 fars. Le roi de ce pays est très-puissant¹. — D'Ourtasîr à Aïneh, où l'on trouve aussi des éléphants, 4 journées. — De Houbalin (?) à Serendîb, 2 journées.

Serendîb (Ceylan) a 80 fars. en long et en large. On y voit la montagne sur laquelle Adam fut précipité (après avoir été chassé du paradis terrestre). Le sommet se perd dans les nues, et il est aperçu des navigateurs à une distance d'environ vingt journées (*sic*). Les Brahmanes, qui sont les dévots de l'Inde, montrent sur cette montagne l'empreinte de l'un des pieds d'Adam; l'autre empreinte se trouve dans l'Inde, à une distance de deux ou trois journées de la première. On recueille dans cette montagne l'aloès, le poivre, plusieurs espèces d'aromates et de parfums. On trouve dans les environs différentes variétés de rubis et d'autres pierres précieuses; enfin, dans la vallée, une mine de diamants et des chèvres à musc. Les habitants de l'Inde disent que le pied d'Adam n'a laissé qu'une seule empreinte dans le roc, et qu'une flamme jaillit sans cesse, comme un éclair, du sommet de la montagne². Serendîb produit le cocotier, et l'émeri, qui sert à essayer les métaux; on

¹ *وملكها عظيم القدر*. Il faut ajouter au texte ces mots donnés par les deux copies, et qui ont été omis par mégarde au moment de la composition.

² Tout ce qui est dit ici du Pic d'Adam et du volcan a été copié textuellement par Edriçy (t. I, p. 71). Mokaddessy rapporte la même

trouve dans ses rivières le cristal de roche, et le long de ses côtes sont établies des pêcheries de perles.

Au delà de Serendib, est l'île de Ramy, où vit le rhinocéros. Elle produit le *bokam* (bois de Brésil) dont les racines sont efficaces contre les poisons mortels. Ce remède s'emploie surtout avec succès pour les morsures de vipères. On y trouve aussi des buffles sans queue (lacune de quelques mots).

. . . Les habitants de ces îles vont nus, et s'abritent au milieu des fourrés. Leur langage est une sorte de sifflement inintelligible. Ils évitent la société des autres hommes. Leur taille est de 4 *chibr* (36 pouces); les parties génitales, dans les deux sexes, sont de petite dimension; ils ont les cheveux rouges et crépus. Ils grimpent aux arbres avec les mains¹. Il existe sur le rivage de cette mer une race de blancs qui peuvent atteindre à la page les bâtiments, même lorsqu'il vente grand frais. Ils échangent, contre du fer, de l'ambre qu'ils apportent entre leurs dents². — Une autre île est habitée par

tradition, et avec plus de précision. « Serendib, dit ce voyageur, a 80 fars. en long et en large; on y voit la montagne où tomba Adam. Elle est nommée *Rohn* رهن et peut être aperçue à plusieurs journées de là. On y remarque une empreinte de pied, large d'environ 70 coudées; l'autre empreinte, située à vingt-quatre heures de marche de la première, est entourée de flammes pendant la nuit. »

¹ « Sans le secours des pieds, et on ne peut les atteindre, à cause de la rapidité de leur course. » C'est ainsi que cette lacune est comblée par Edriçy (1, p. 75).

² Edriçy a suivi une leçon différente et moins bonne: « Ils échangent, avec les navigateurs, des perles contre de l'ambre qu'ils por-

des noirs, qui mangent leurs prisonniers tout vivants, après les avoir suspendus et en avoir partagé les membres ¹.

..... Une montagne, dont la terre est mêlée d'argent. Soumise à l'action du feu ².....

Dans les montagnes du Zendj (Zabedj³) il y a d'énormes serpents qui dévorent les hommes et les buffles; on en trouve même qui dévorent les éléphants. Ce pays produit le camphrier qui a, à peu de chose près, la taille de l'homme ³. On pratique, au sommet de l'arbre, une incision par laquelle s'échappe l'eau (la résine) de camphre. On la recueille; puis on fait une autre incision au-dessous, vers le milieu de l'arbre, et le camphre en découle goutte à goutte. Après cela, l'arbre se dessèche et

tent chez eux. » La lecture qui résulte de nos deux copies est la même dans Kazviny. (*Adjaïb*, p. 108.)

¹ Le texte a souffert dans ce passage; mais il peut être rétabli ainsi qu'il suit avec le secours d'Edriçy :

وبها ناس سود يعلقون الناس احياء ويشرحونهم تشريحاً
ليأكلونهم

² Ces lignes se rapportent dans Edriçy à *Djalous*, qui est l'île nommée *Balous* par notre auteur. « La terre ainsi mêlée se dissout et se transforme en argent. » (*Loc. cit.* p. 79.)

³ Peut-être lisait-on, dans la rédaction originale, à la suite de ces lignes la description du *baobab* ou de quelque arbre gigantesque, puisque la copie B a conservé une leçon très-différente, qui se trouve aussi dans Kazviny et Edriçy : « Il peut étendre l'ombre de son feuillage sur cent personnes. » On sait que le camphrier a d'ordinaire le port et la hauteur du tilleul.

meurt. Cette île renferme une foule de merveilles qu'on ne saurait ni énumérer, ni décrire¹.

La route de Chine fait un coude à Balin (Ed. Balbak et Balbank), et laisse à gauche l'île de Serendib. De Serendib, on se rend, en dix ou quinze journées de navigation, à l'île de Likbalous². Les habitants de cette île vont nus; ils vivent de bananes, de poisson cru et de cocos; leur principale richesse est le fer. Ils fréquentent les marchands étrangers.

De Likbalous à l'île de Kalah, six journées de navigation. Cette île appartient au *Djabah* de l'Inde. Elle renferme des mines d'étain *alka'ly* et des plantations de bambou³. — A gauche et à deux journées de Kalah est l'île de Balous, habitée par des anthropophages. Productions : camphre excellent, bananes, cocotiers, canne à sucre. Deux fars. plus loin est l'île du *Djabah* de Chelahet, nommé *Maharadja*. Cette île est très-vaste; le roi qui la possède est vêtu d'une robe et d'un chaperon (*Kalansoua*) d'or; il adore le Bouddah. Productions : cocotiers, bananes, canne à sucre, bois de sandal, jacinthe, giroflie. Près de là se trouve une petite montagne qui vomit des flammes, sur un circuit de cent coudées et à la hauteur d'une lance; le jour il en sort de la fumée, et le feu ne se montre que durant la nuit. Après

¹ Edricy a reproduit et développé cette description; mais il la rapporte à l'île Kilah ou Kalah كلال (t. 1, p. p. 79-80).

² Nommée aussi *Lengbalous*, *Lengalous*, etc. (Voyez les variantes de ce nom dans le *Journal des savants*, 1846, p. 687.)

³ *Relation des Voyages*, 1, LXII; *Prairies d'or*, 1, 311.

quinze jours de traversée, on arrive au *pays du coton*. Entre Djaba et Chelahet, on compte environ . . .¹.

Les rois et les peuples de l'Inde s'abstiennent de boire du vin²; mais ils considèrent l'adultère comme une action licite, à l'exception du roi de Komar, qui s'interdit et l'adultère et l'usage du vin. Au contraire, le roi de Serendib fait venir les vins de l'Irak pour sa consommation. Tous ces rois font grand cas de l'éléphant, et ils s'en disputent l'acquisition à prix d'or. Le maximum de la taille chez cet animal est neuf coudées; cependant, on trouve dans les *ghobb*³ des éléphants qui ont jusqu'à dix et onze coudées de haut. Le plus puissant souverain de l'Inde est le *Balhara*, dont le nom signifie « roi des rois. » Sur le chaton de sa bague, est gravée cette devise : « Ce qu'on entreprend avec passion finit toujours par réussir. » Après lui viennent le roi de Tafén; le roi de Djabah (Java); le roi de Djozr (Guzerat⁴), chez lequel ont cours les dirhems dits *tatherides*⁴; le roi d'Anah et le Rahma. Les États de ce dernier sont distants de tous les autres d'une année de marche⁵. Le Rahma possède cinquante mille éléphants, des

¹ Lacune. Edriçy dit deux parasanges environ (*l.c.* p. 50). Au lieu de « pays du coton, » la copie B lit العطر بلاد « pays des aromates. »

² Passage copié par Maçoudy (I, 168).

³ Pluriel : *aghab*. Les géographes arabes nomment ainsi des vallées spacieuses et étendues qui s'avancent dans la mer. Maçoudy les place dans le voisinage de Ceylan.

⁴ Voyez, sur cette monnaie, M. Reinaud, *Mém. sur l'Inde*, p. 235, et Gildemeister, p. 28.

⁵ Maçoudy place l'empire du Rahma près du Guzerat (I, 383).

étouffes de coton et de l'aloès. Après lui vient le roi de Kamroun, dont le royaume touche à la Chine, et abonde en rhinocéros. Cet animal porte sur le front une corne, longue d'une coudée, et épaisse de deux palmes; on y remarque une sorte de figure dans le sens de sa longueur. Quand on la fend, on trouve dans l'intérieur, et se détachant en blanc sur un fond noir, l'image de l'homme, du cheval, du poisson, du paon, ou de quelque autre oiseau. Les Chinois les achètent et en fabriquent des ceintures dont le prix varie depuis deux cents dinars jusqu'à trois et quatre mille dinars¹.

Tous les rois dont il vient d'être parlé ont les oreilles percées². Le roi du Zabedj est nommé *Maharadja*; il possède dans ses États une île nommée *Dhou-Taïl*, qui retentit du son des tambours et des timbales³. Au rapport des navigateurs, on trouve

¹ Maçoudy a cité avec quelques détails nouveaux cette description, dont le fond paraît avoir été emprunté au *Livre des Animaux* de Djahez. Après avoir parlé de la gestation fabuleuse de la femelle du rhinocéros, l'auteur des *Prairies d'or* termine par ces mots : « J'ignore où Djahez a puisé ce conte, et s'il est le résultat de ses lectures, ou de ses informations. » (T. I, p. 388.)

² C'est-à-dire portent des boucles d'oreille. (Cf. *Relat. des voyages*, I, 151.)

³ Cette île est nommée *Bertail* برطائل par Kazviny, mais les manuscrits de cet ouvrage donnent encore d'autres leçons. (Voy. édition Wüstenfeld, p. 112.) Chems ed-din de Damas (1^{re} 82) prétend que l'île de *Tanil* طانيل est habitée par une peuplade qui ressemble aux Turcs, et que les bruits signalés par les voyageurs sortent d'une montagne élevée. Les marins musulmans, au dire de Maçoudy, qui décrit cette île sans la nommer, croient qu'elle sert de séjour au Deddjal ou Antechrist. — La description du cheval marin se lit

dans ces parages un cheval qui ressemble à l'espèce chevaline répandue parmi nous, mais dont la crinière est si longue qu'elle traîne par terre. — Le *Maharadja* perçoit chaque jour une contribution de 200.. d'or; il fait fondre cette somme en un seul lingot et la jette dans l'eau en disant : voilà mon trésor¹. Il y a dans cette mer une île où vivent des singes qui ont la taille de l'âne².

ITINÉRAIRE DE LA CHINE.

En partant de Mabit (Ed. Maït et Mafit), on trouve à gauche l'île de Koyoumah (Ed. Tonoumah, et plus loin, Choumah. *Relat. des voyages*, Botoumah), qui produit l'aloès indien et le camphre. De là on va, en cinq journées, à Komar, pays qui produit l'aloès indien nommé *komary*, et du riz. De Komar à Senf³, trois journées, en suivant la côte.

dans le même passage de Kazviny, d'après l'ouvrage de Mohammed, fils de Zakarya er-Razy. (V. aussi *Relat. des voyages*, introd. p. xcvi.)

¹ Le même fait est raconté avec plus de détails par Maçoudy (I, 176). Cet écrivain ajoute que le poids de la brique ou lingot d'or ne peut être évalué par lui avec exactitude.

² Le texte est mutilé en cet endroit : la rédaction originale devait ajouter d'autres renseignements dont on retrouve la trace dans Edriçy. Tout ce qu'on vient de lire sur la description de l'archipel indien et la route suivie par les navires arabes, a été soumis à un examen sérieux par le docteur Sprenger. Ce savant démontre, par d'ingénieux rapprochements, que le fragment d'Ibn Khordadbeh, malgré ses erreurs et ses lacunes, a conservé un caractère d'exactitude remarquable. (*Die Postę, etc.* p. 82 et suiv.) On peut comparer ce récit à celui du marchand Suleiman (*Relat. des voyages*, I, 16-21). Voyez aussi la discussion de cet itinéraire, par M. Alf. Maury dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, avril 1846.

³ Tchenf, la Ciampa de Marco Polo. La traduction d'Edriçy porte

L'aloès de Senf, nommé à cause de cela *senfy*, l'emporte sur celui de Komar, car il va au fond de l'eau; ce qui prouve sa qualité supérieure. On trouve dans cette île des bœufs et des buffles.

. . . . Parmi les villes les plus connues de l'Inde, sont : Saïl, Medry (Mendary), Barouh, Kaudahar, Kachmîr. . .¹.

De Senf à el-Wakîn (Ed. Loukîn), qui est le premier point de relâche en Chine, 100 fars. par la route de terre et de mer. On trouve à el-Wakîn d'excellent fer de Chine, de la porcelaine et du riz². On peut aller d'el-Wakîn, qui est un grand port, à Khanfou, en quatre journées par mer, et en vingt journées par terre. Khanfou (Hang-tcheou-fou) produit toute espèce de fruits et de légumes, le blé, l'orge, le riz et la canne à sucre. De Khanfou, on arrive en huit journées à Djanfou (Khan-djen-fou), ville qui offre les mêmes productions que Khanfou. De là à Kantou, où l'on trouve aussi les mêmes pro-

à tort 8 milles, au lieu de 3 journées. (Cf. *Relat. des voyages*, p. cvii.) Loin de faire l'éloge de l'aloès *komary*, l'auteur de l'*Athar el-Bilad*, p. 64, assure qu'il est d'une qualité inférieure et qu'il diffère peu du bois ordinaire. (Cf. *Prairies d'or*, I, 169.)

¹ Fragment incohérent et qui n'est pas à sa véritable place.

² B, au lieu de porcelaine, porte « terre vernissée » الطين اللدزيب. On peut consulter, sur la fabrication de la porcelaine en Chine, *Relat. des voyages*, II, 75; le traité chinois traduit par M. Stanislas Julien, Paris, 1856, et le *Mémoire sur la porcelaine du Japon* trad. par M. J. Hoffmann, *Journ. asiat.* V^e série, t. V, p. 198. La traduction d'Edricy nomme Loukîn la première échelle de la Chine; M. Jaubert paraît avoir lu مراقي *degrés*, qui n'a jamais, je crois, le sens de port ou station.

ductions, six journées. Dans tous les ports de la Chine il y a un grand fleuve navigable qui est soumis à l'influence de la marée. On trouve dans le fleuve de Kantou l'oie, le canard et d'autres volatiles. La plus grande longueur de la côte chinoise, depuis Almaïd (Ed. *sic*, t. II, p. 89) jusqu'à l'autre extrémité, est de deux mois de voyage. La Chine renferme trois cents villes, toutes prospères et bien connues. Ce pays est borné par la mer, le Tibet et le pays des Turcs. Les étrangers venus de l'Inde sont établis dans les provinces orientales.

Le pays des Wakwak est si riche en mines d'or, que les habitants fabriquent, avec ce métal, les chaînes de leurs chiens et les colliers de leurs singes. Ils livrent au commerce des tuniques brochées d'or.

Abd el-Ghaffar le marin, originaire de Syrie¹, étant interrogé sur le flux et le reflux, en donna l'explication suivante : Ce phénomène se manifeste dans la mer de Perse, au lever de la lune ; dans la grande mer, il se divise en deux saisons : l'une d'été, dans la direction d'est-nord-est, pendant six mois ; à cette époque, la mer hausse dans les régions orientales, comme la Chine, et elle diminue dans les régions occidentales ; l'autre d'hiver, dans la direction de l'ouest-sud-ouest, durant six autres mois ; la mer hausse alors dans les contrées occidentales².

¹ Tout ce qui suit est textuel dans Kazviny ; c'est en consultant cette cosmographie que j'ai pu rétablir le nom cité ici et absolument méconnaissable dans l'une et l'autre copie.

² Passage copié presque littéralement par Maçoudy (1, 252). Ce-

Ce qui est au delà de la Chine n'est pas connu. En face de Kantou, s'élèvent de hautes montagnes. C'est le pays de Sila (Japon?) où l'or abonde. Les Musulmans qui s'y rendent s'établissent définitivement dans cette contrée, à cause de tous les avantages qu'elle présente. On ignore ce qui est situé au delà. Le pays de Sila fournit à l'exportation : le *ghorraïb* (ixore, plante de la famille des rubiacées), la gomme *kino*, le musc, l'aloès, le camphre, des voiles, des selles, de la porcelaine, du satin, le cinnamome et le galanga. Du pays des Wakwak, on tire l'or et l'ébène; de l'Inde, l'aloès, le camphre, la muscade, le clou de girofle, la racine de *nymphæa*, le cubèbe, le coco, des tissus de coton et de velours, des éléphants. On exporte de Ceylan toutes les variétés du rubis et d'autres pierres de ce genre, le diamant, les perles et l'émeri qui sert à essayer les métaux; de Mely et de Sendân, le poivre et le cristal de roche; de Kalah, le plomb dit *alka'ly*; des régions du Sud, le bois de *bokam* (bois de Brésil) et le *dary*¹, le costus, le rotang et le bambou. — La longueur de cette mer, entre Kolzoum (Suez) et le pays des Wakwak, est de 4,500 fars. (2,700 myriamètres). — On tire principalement du Yémen les soies rayées de diverses couleurs et plusieurs autres

pendant cet écrivain dit tenir ses renseignements des marins de Sîraf et de l'Omân.

¹ Je crois qu'il faut lire الدارنجى « *Dracæna ferrea*, » production que Maçoudy attribue aussi aux îles Kilah et Serirah (1, 242).

étoffes, l'ambre, le *wars* (safran d'Arabie) et la gomme¹.

L'Inde est partagée en sept castes : 1° Les *Sabekferya* (B : les Sabiens; Ed. Sakrya); c'est la caste des nobles et du roi. Toutes les autres castes se prosternent devant eux; mais ils ne rendent cet hommage à personne. 2° Les *Brahmanes*, qui ne boivent ni vin, ni liqueur fermentée. 3° Les *Kesrya* (kchatrya); ils boivent trois coupes de vin seulement; ils ne peuvent contracter alliance dans les familles des Brahmanes; mais ceux-ci épousent leurs filles. 4° Les *Soudarya* (soudra) ou cultivateurs. 5° Les *Meïsera* (veysya), artisans et ouvriers². 6° Les *Sandalya* (tchandala), gens de service et d'escorte. 7° Les *Zenya*, musiciens et jongleurs. Il y a quarante-deux sectes religieuses parmi les Hindous; les unes croient en Dieu (que son saint nom soit glorifié!) et en la mission des prophètes; d'autres rejettent les prophètes, d'autres rejettent toutes ces croyances à la fois. On trouve dans ce pays une classe de magiciens qui réalisent tout ce qu'ils veulent, par leurs enchantements, et guérissent toutes les maladies. Versés dans les sciences

¹ Je lis صمغ, au lieu de حمر et de خمير, leçons également inadmissibles.

² On voit que l'auteur intervertit l'ordre de ces deux castes, celle des veysias ou marchands étant supérieure à la caste des soudras (artisans). Je n'ai pas hésité à transcrire par *Tchandala* le mot suivant, écrit *Sandalyah* dans les deux copies : il désigne le fils d'un soudra et d'une femme d'origine brahmanique. Il reste encore deux noms douteux dans cette liste, celui de la 1^{re} caste et celui de la 7^e. Edriçy a copié ce passage (II, 98); mais ses leçons s'éloignent plus que les nôtres du thème sanscrit.

occultes et dans l'art de la divination¹, ils exercent une autorité absolue, font le bien et le mal, évoquent des apparitions et des fantômes qui frappent l'esprit d'épouvante, commandent à la pluie et à la grêle². . .

MÉMOIRE SUR KHÂCÂNI,

POÈTE PERSAN DU XII^e SIÈCLE;

PAR N. DE KHANIKOF.

SECONDE PARTIE.

TEXTE ET TRADUCTION DE QUATRE ODES DE KHÂCÂNI.

Avant de donner le texte et la traduction des pièces annoncées dans la première partie de ce mémoire, je crois utile d'exposer les raisons qui m'ont guidé dans le choix des morceaux que j'offre au lecteur.

La poésie de l'Orient musulman a été assez étu-

¹ L'expression *wahm* est employée dans le même sens et au sujet des sorciers de l'Inde, par Maçoudy, II, 452. Ce terme assez vague est expliqué dans les fragments de Kazvîny publiés par Chézy. (*Chrest. arabe*, III, 448.)

² Ici commence une lacune dont il est impossible de déterminer l'étendue. Elle se termine par deux lignes incohérentes relatives à certains droits fiscaux de la ville de Bagdad. Il y est dit que le trésor perceoit 130,000 dirhems (84,500 francs) sur les Juifs, et 1,500,000 dirhems (975,000 francs) sur les approvisionnements de la capitale.

diée, traduite et commentée par des savants de premier ordre, pour qu'on ait le droit de formuler un arrêt définitif sur sa valeur intrinsèque. Les trésors cachés d'un monde poétique nouveau qu'on espérait y trouver jadis n'existent pas. Les muses n'ont pas entièrement renié le génie oriental, mais il n'est pas non plus l'enfant chéri de leur cœur. Libre et sauvage, il s'est développé comme ces plantes à formes bizarres qu'on rencontre quelquefois sur le sol calciné des déserts de l'Asie méridionale. Hérisées de ronces et d'épines, imprégnées de sel, elles suintent à travers une écorce rugueuse des gommés aromatiques et bienfaisantes, et balancent, sur leurs tiges presque desséchées, des corolles de formes élégantes et vivement colorées. Beaucoup de laideur avec quelques étincelles de beauté, telle est, selon moi, la devise de la poésie orientale. Je suis loin de prétendre qu'il est absolument impossible à un Européen, homme de talent, de puiser à cette source quelques bonnes et grandes inspirations. Rückert a brillamment prouvé le contraire; mais si un célèbre compositeur sait donner de l'éclat aux thèmes les plus naïfs et les plus insignifiants, son habileté à les varier ne démontre pas leur perfection. L'imagination des poètes orientaux est très-active; elle se peuple facilement d'images tantôt gracieuses et tantôt terribles; mais ils les laissent, pour ainsi dire, à l'état de rêves et de cauchemars, et, comme de vrais dormeurs, ils s'inquiètent peu de les rendre conformes aux lois les plus élémentaires du temps

et de l'espace. Ni dans les arts plastiques, ni en poésie, les Orientaux ne se sont jamais élevés au-dessus de l'ornementation; leur épopée même n'est qu'une série d'arabesques, reliées par un fil à peine perceptible et semblable au lierre s'enchevêtrant autour des arbres d'une forêt, sans les réunir plus étroitement les uns aux autres. Les rapports de l'écrivain oriental se font avec le monde réel d'une façon bizarre et peu naturelle. Il voit sans doute les choses telles qu'elles sont; mais, en les décrivant, il se croit obligé de fausser le vrai pour se conformer aux principes immuables d'une théorie surannée, véritable chaîne imposée au génie oriental. Il semblerait que c'est surtout à la poésie que cette observation devrait s'appliquer; mais il n'en est pourtant pas ainsi. Bien que le poète soit doublement lié par les principes de la rhétorique et par ceux de la prosodie, il a néanmoins les allures beaucoup plus libres, uniquement parce qu'il reste plus national que le prosateur. Aussi, pour comprendre le caractère et l'esprit des différents peuples de l'Orient, il faut s'adresser à leur poésie, car la prose orientale n'est ni persane, ni arabe, ni turque, elle est presque toujours exclusivement musulmane. Tout le monde connaît l'influence pernicieuse exercée par la langue du Coran sur les idiomes des peuples extra-sémitiques qui ont adopté ce livre comme leur guide moral. Les langues les plus opposées, par la richesse de leurs formes, aux règles de la grammaire arabe, se sont saturées d'éléments

sémitiques au delà de toute mesure. La prose, surtout, s'est montrée docile à accepter le joug de l'influence étrangère. Autant par fanatisme que par manque de goût, l'éloquence de tout l'Orient musulman s'est surchargée de tournures, de locutions et de phrases arabes; mais les vers se sont montrés beaucoup plus rebelles. Les exigences de la rime et de la mesure ont forcé les poètes à ne dédaigner aucune des ressources offertes par leur langue maternelle, et la résolution presque héroïque de Ferdoussi de composer un long poème en pur persan serait impossible, même à son époque, pour un prosateur iranien. Ainsi, c'est presque exclusivement dans les œuvres des poètes qu'on pourra puiser une idée correcte de la richesse lexicologique d'une langue de l'Orient musulman. Pour l'arabe, le besoin d'une pareille étude est reconnu depuis longtemps, et l'on ne manque pas de recherches entreprises dans cette direction. Golius a fait quelque chose de semblable pour le persan; quant au turc djeghataï, les textes mêmes des ouvrages les plus riches en mots de pure origine touranienne, tels que les chants de Kurouglou, les poésies de Novaï, etc. ne sont pas encore publiés. Il est évident, en même temps, que l'étude des poètes est infiniment plus profitable à la connaissance exacte de la grammaire et de la syntaxe d'une langue orientale, que l'analyse de sa prose. Les licences poétiques, quelle que soit leur étendue, ne dépassent jamais les limites qui leur sont imposées par le génie de la langue; et

c'est dans les vers seulement que l'on peut observer, pour ainsi dire, l'élasticité des formes d'un idiome. L'étude des poètes orientaux nous présente encore un attrait tout particulier par les secours qu'elle offre aux recherches historiques. Généralement parlant, ce ne sont pas des faits qu'il faudra demander à la poésie; à part quelques annales rimées, le soin de préserver de l'oubli les événements du passé est abandonné aux prosateurs. Ces derniers se bornant, par esprit de routine, à enregistrer sèchement les faits officiels du monde musulman, l'esprit du temps se reflète rarement dans leurs écrits, et si les poètes n'étaient heureusement venus les corriger sous ce rapport, cet élément si essentiel à la juste appréciation du passé nous échapperait complètement.

Pour revenir à Khâcâni, j'observerai que, guidé par ces considérations, j'ai choisi pour la traduction quatre de ses pièces réputées les plus difficiles. Je commence par faire remarquer que, dans une version, même très-fidèle, ces odes perdent presque tout leur attrait littéraire, ne brillant que d'un éclat purement extérieur qui s'éteint dès que ces poésies passent dans un autre idiome. Le vrai sentiment s'y fait rarement jour à travers des métaphores d'un goût douteux, et un fatras d'érudition désordonnée et vaniteuse. Les aspirations pieuses s'y mêlent à des sollicitations de cadeaux, dépourvues de toute dignité. La flatterie dépasse les bornes de toute discrétion, et ne peut être comparée qu'à l'exagération de l'amour-propre et de la vanité du poète. Les qua-

lités mêmes qui le font tant apprécier par ses compatriotes doivent, comme nous l'avons fait observer, disparaître dans la traduction. Elles consistent, chez Khâcâni, dans une grande énergie d'expression, dans une sonorité harmonieuse des vers, dans la multiplicité des calembours et des jeux de mots, dans la facilité enfin de grouper des syllabes consonnantes et dont la cadence bizarre flatte l'oreille persane. Or toutes ces perfections factices ne s'obtiennent qu'au détriment de la clarté du style et de l'élégance, comme de la profondeur des idées. Le sens est sacrifié au son, et le mot commode remplace l'expression vraie. Tel nous apparaît notre auteur, à la clarté des lumières du goût moderne; mais il ne serait pas juste de le juger uniquement du point de vue européen, lequel est complètement étranger au milieu où vécut le poète. Il ne faut pas oublier que Khâcâni débuta à une époque où les *maqamats* de Hariri étaient encore une nouveauté. On jugeait alors du talent de l'écrivain d'après ses tours de force grammaticaux, et on ne lui reconnaissait une science profonde d'une langue qu'à la condition de pouvoir jouer avec ses mots à volonté. Des vers arabes, intercalés dans un morceau persan, en rehaussaient la valeur, et rendaient l'écrivain très-populaire dans la classe toute-puissante du clergé. A cette époque, un poète qui faisait sans peine une pièce de vers de soixante à quatre-vingts distiques sur une rime donnée et sur un *rédif* difficile à répéter indéfiniment, et qui pouvait accorder en mesure

des mots dans le genre *rai bé Rei tchiste*, *khize wa djai bé Djei djoui*, etc. gagnait inmanquablement la réputation d'écrivain éminent. Toutefois, en dehors de cette facilité de versifier, Khâcâni était très-érudit; dans chacune de ses grandes compositions, il avait le talent de faire passer devant les yeux émerveillés de ses lecteurs le ciel et la terre, avec tout leur cortège sublime et mystérieux, selon les idées de son siècle. Cette dernière qualité le mettait au-dessus de tous ses rivaux; et en faisait un point de mire, une sorte de merveille. Ces qualités et ces défauts, richement semés dans toutes les poésies du célèbre Chirwanien, ne sont nulle part aussi concentrés que dans les quatre pièces que nous offrons au lecteur; et voilà malheureusement pourquoi il est impossible de les lire sans un commentaire courant. Je me suis trouvé ainsi dans l'obligation de surcharger ma traduction de notes nombreuses, sans le secours desquelles elle ne présenterait qu'une série de périphrases très-éloignées du sens immédiat du texte, ou bien elle risquerait d'être parfaitement intelligible pour les lecteurs. Mais comme l'obligation de consulter à chaque instant des notes ne peut être que très-fatigante, j'ai adopté, pour les restreindre autant que possible, deux genres de parenthèses; les rondes contiennent des compléments nécessaires aux tournures elliptiques du texte, et les parenthèses carrées sont réservées pour des versions fidèles, donnant le mot à mot de l'original. Les crochets dans le texte persan contiennent les variantes.

Je donnerai ainsi le texte et la traduction 1° de l'ode adressée au prince byzantin surnommé par le poète *Azzdoudowlet* « gloire de l'État; » 2° de l'ode écrite en honneur d'Ispahan; 3° de l'ode écrite en prison, et 4° de l'épigramme sur le sort du poète lui-même.

در مدح عظیم الروم عزّ الدولة والدین قیصر گوید و او را
شفیع آورد بجهت تخلیص خویش مشتمل بر شرح شکایت
قید و حبس

فلک کثر روتر است از زلف (حظّ) ترسنا
مرا دارد مُسَلَّسَلْ راهب اسنا
نه روح الله بدین دیرست چون شد
چنین دجال فعل این دیرمینا
تنم چون رشته مریم دو تاشد
دلہ چون سوزن عیسی ست یکتا
من اینجا پای بند رشته ماندم
چو عیسی پای بند سوزن انجا
چرا سوزن چنین دجال چشم است
که اندر جیب عیسی یافت ماوا
لباس رهبان پوشده روزم
چو راهب زان برارم هرشب آوا

بصور صبحگاه برشکافم
 صلیب روزن این بام حضرا
 شدست از آه دریا جوش من
 نیمرگه عیسی قعر دریا
 بمن نمشفتند ابای علوی
 چو عیسی زآن ابا کردم زابا
 مرا از اختر دانش چه حاصل
 که من تاریکم او رخشنده اجزا
 چه راحت مرغ عیسی را زعیسی
 که همسایه است باخورشید عذرا
 گر آن کیخسرو ایران و تورست
 چرا بیژان شد اندر چاه یلدا
 چرا عیسی طیب مرغ خود نیست
 که امه را تواند کرد بینا
 نتیجۀ دختر طبعم چو عیسی است
 که برپاکی مادر هست گویا
 سخن بر طبع بکرمی گواه است
 چو بر اعجاز مریم نخل خرما
 چو من ناورد پانصد سال هجرت
 دروئی نیست ها برهان من ها

برارم زین دل چو خوان زنبور
 چو زنبوران خون الوده غوغا
 زبان روغنیم ز آتشی اش اه
 بسوزد چون دل قنبدیل ترسا
 چو قنبدیلم بر او بزنند و سوزند
 سه زجرم نهاده دست اعدا
 (نهادستند) (اعلا)
 چو مریم سرفکنده ریزم از طعن
 بسرشکی چون دم عیسی مصفا
 چنان ایستاده ام پیش و پس طعن
 که ایستاده الفهای اطعنا
 مرا از انصاف یاران نیست یاری
 تظلم گردنم زان نیست یارا
 عَلَى اللَّهِ از بد دوران عَلَى اللَّهِ
 تبراً از خدا دوران تبراً
 نه از عباسیان خواهم معونت
 نه بر سلجوقیان دارم تولا
 چو داد من نخواهد داد این دیر
 مرا چه ارسلان سلطان چه طغرا
 چو یوسف نیست کز قحطمر رهانده
 مرا چه ابن یامن چه یهودا

مرا اسلامیان چون داد ندهند
 شوم برگردم از اسلام حاشا
 پس از تحصیل دین از هفت مردان
 پس از تاویل وی از هفت قرآ
 پس از الحمد والرحمن و الکهف
 پس از یس و طاسین میم و طها
 پس از میقات و حرم و طوف کعبه
 چهار وسی و اَبَّيْكَ و مُصَلَّا
 پس از چندین چله در عهد سی سال
 شوم پنجاهه گیرم آشکارا
 مرا مُشتی یهودی فعل خصمند
 چو عیسی ترسم از طعن مفاجا
 چه فرمایی که از ظلم یهودی
 گیرم پردر دیر سکـویا
 چه گوی کاستان کفر جویم
 نجویم در ره دین صدر و آ
 در انجاز باب (یان) اینک گشاده
 حریم رومیان اینک مُهیّا
 بگردانم زبیت الله قبله
 بیت المقدس و محراب اقصا

روم ناقوس بوسم زین تحکم
 شوم زُنار بندم زان تعددا (تعددا)
 کم تفسیر سُریانی زانجیل
 بخوانم از خط عبری معما
 من کناجرمکی بدیر مجران
 در بقراط یابم جاو ملجأ
 مرا بینند اندر کُنچ (سوراج) غاری
 شد مولوزن ویوشیده چو خا
 بجای صدره خارا چو بطریق
 پلاسی پوشم اندر سنک خارا
 چو آن عود الصلیب اندر برطفل
 صلیب اویزم اندر حلق عدا
 وگر حرمت ندارندم با نجاز
 کم زانجاز ره روم پییدا
 دبیرستان نهم در هیکل روم
 کم آیین مطرانرا مطرا
 بددل سازم بزُنار و به بُرُنس
 ردا و طیدسان چون پور سقا
 کنم پیش طور سیقوس اعظم
 زروح القدس و ابن اب حجارا

بَيْكَ لَفْظِ اَنْسَهْ خَوَانِرَا اَزْ چَهْ شَكْ
 بَحْرَايِ يَقِيْنِ اَرْمِ هَانَا
 مَرَا اُسْقُفِ مَحْقَقْتَرِ شِنَاسِدْ
 زَبَعْقُوبِ وَ زَنْسَطُورِ وَ زَمَلَكَا
 كَشَايِمِ رَازِ لَاهُوتِ اَزْ تَفْرَكْ
 نَمَايِمِ سَاZ نَاسُوتِ اَزْ هِيُولَا
 كَشِيْشَانِرَا كَشَشِ بِيْنِي وَ كُوشَشِ
 بَتَعْلِيْمِ چُوْمَنْ قَسْسِيْسِ دَانَا
 مَرَا خَوَانِنْدِ بَطَلْمِيُوسِ ثَانِي
 مَرَا دَانِنْدِ فَيْلَافُوسِ وَالَا
 فَرَسْتَمِ نَسْخَهْ ثَالْتِ ثَلَاثَهْ
 سُوِيْ بَغْدَادِ دَرْسُوقِ الثَّلَاثَا
 بَقَسْطَنْتِيْنِ بَرْنِدِ اَزْ نُوِكِ كَلَكَمْ
 حَنْوُطِ وَ غَالِيَهْ مَوْقِيْ وَ اَحْيَا
 بَدَسْتِ اَرْمِ عَصَايِ دَسْتِ مَوْسِيْ
 بَسَاZَرِ زَانِ عَصَا شَكْلِ چَلِيْپَا
 سَرْگِيْنِ خِرْعِيْسِيْ بِيْنْدَمِ
 رَعَانِ جَاثَلِيْقِ نَاتَوَانَا
 زَاْفَسَاَرْ خِرَشِ اَفْسَرْ فَرَسْتَمِ
 بَحْقَانِ سَمَرْقَنْدِ وَ بَخَاْرَا

سم آخر باشك چشم و چهره
 بگیرم در زرو یا قوت حمرا
 سه اقموم و سه قرقنغرا ببرهان
 بگیرم مختصر شرح مؤفا
 چپود آن نغخ روح و غسل و روزه
 که مریم عور بود با روح تنها
 هنوز آن مهر بر درج رحم داشت
 که جان افروز گوهر گشت پیدا
 چپود آن نطق عیسی وقت میلاد
 چپود آنصوم مریم وقت اصغا
 چگونه ساخت از گل مرغ عیسی
 چگونه کرد شخص عازر احیا
 چه معنی گفت عیسی بر سردار
 که اهنک پدر دارم بیالا
 و گرقیصر سکا لدر از زردشت
 کتم زنده رسوم زند و استبا
 بگیرم کان چه زند ست و چه آتش
 کز او بازند و زند آمد مسما
 چه اخگر ماند زان آتش که وقتی
 خلیل الله درو افتاد دروا

بقسطای بسنجر راز موبد
 که چو سنجش بود قسطای لوقا
 چرا پیکید مگس دستار و فوطه
 چرا پوشد ملخ رانین دیبا
 بنام قیصران سازم تصانیف
 به از ارژنگ چین و تنگدوشا
 بس ای خاقانی از سودای فاسد
 که شیطانت کند تلقین سودا
 رفیق دون چه اندیشد بعیسی
 وزیر بد چه اندازد بدارا
 مگو این کفر و ایمان تازه گردان
 بگو استغفر الله زین تمنا
 فقد اشهد بان الله واحد
 تعالی عن مقالاتی تعالی
 چه باید رفت تا روم از سردل
 عظیم الروم عزالدولة اینجا
 یمین عیسی و فخر السواری
 امین مریم و کشف النصاری
 مسیحا خصلتا قیصر نژادا
 ترا سوکنند خوهم داد حقا

بروح القدس ونفخ روح و مريم
 بانجيل و حواری و مسیحا
 بمهد راستین و حامل بکر
 بدست و استین و باد مجرا
 ببیت المقدس و اقصی و صخره
 بقدسیان انصار و شلیخا
 بناقوس و بزّار و بقندیل
 بیوحنا و شمّاس و بحیرا
 بخمسين و بدج و لیلۃ الفطر
 بعید الهیکل و صور العنار
 بیاکی مريم از تزویج یوسف
 بدوری عیسی از پیوند اشیا
 بیج و شاخ و برگ اندرختی
 که آمد میوش از روح معلا
 بمه تیرکانگه بود نیسان
 بنخل پیرکانگه گشت برنا
 ببانگ وزاری مولوزن از دیر
 ببند اهن اُسُقُف باعضا
 بتثلیت بروج و ماه و الحمر
 بتربیع و تثلیت ثلاثا

بتثلیثی کجا سعد فلک راست
 بتربیع وصلیب باد دروا
 که بهر دیدن بیت المقدس
 مرا فرمان بخواه از شاه والا (دنیا)
 زخط استوا وخط محور
 فلک را تا صلیب آید هویدا
 سردگر عیسی اندر بیت معمور
 کند تسبیح ازین ابیات عزا

TRADUCTION.

Le ciel a une marche plus tortueuse que les boucles des cheveux des chrétiens, il me tient enchaîné comme un moine. Or si [l'esprit de Dieu] Jésus se trouve (en vérité) dans ce monastère, pourquoi ce temple, à la couleur bleu d'émail, se comporte-t-il à mon égard comme Dadjal¹ ? Mon corps est ployé en deux comme le fil de Marie, mais mon cœur est droit comme l'aiguille de Jésus. Je reste ici les pieds pris dans ce fil, comme Jésus fut arrêté là-haut par une aiguille qui, tout en n'ayant qu'un œil, comme Dadjal, parvint à se glisser dans la poche de Jésus². Mon sort a pris

¹ Antechrist et Polyphème de l'Orient, qui doit apparaître près d'Ispahan, peu d'années avant le jour du jugement dernier.

² D'après la tradition musulmane, Jésus fut arrêté au quatrième ciel, à cause d'une aiguille qui est restée cachée dans ses habits; aussi l'aiguille de Jésus est-elle employée par les poètes persans comme synonyme des sentiments terrestres. Quant au fil de Marie, c'est une allusion à son talent de couturière, vanté dans les Évangiles apocryphes (Voyez, particulièrement, chap. x, p. 121, des *Évangiles apocryphes*, par G. Brunet.)

les habits d'un ermite; voilà pourquoi, semblable à ce dernier, je fais entendre chaque soir mes lamentations. (Dès) le matin mes cris percent la fenêtre de ce toit azuré. L'ardeur de mes soupirs fait bouillir l'eau de l'Océan, si bien que Jésus est obligé de faire le *tayammoum* avec du sable du fond de la mer¹. Ils ne me sont pas bienveillants mes pères de là-haut; aussi, comme Jésus, ai-je répudié mon père. Que me fait (l'éclat) de l'astre de la science, dont le corps est lumineux, tandis que moi je suis obscur! Que fait à la chauve-souris [oiseau de Jésus] que Jésus soit voisin du soleil resplendissant². Si en effet le chirwanchah [il] est le souverain de l'Iran et du Touran, pourquoi Bidjan³ reste-t-il dans un puits obscur? Pourquoi Jésus ne guérit-il pas son oiseau, lui qui rend la vue aux aveugles de naissance? Les enfants de la virginité de mon génie sont comme Jésus, ils témoignent [parlent] en faveur de la pureté de leur mère. Mes paroles prouvent [portent témoignage de] la virginité de mon talent, comme le dattier démontra le miracle de Marie⁴. L'an 500 ne produisit pas un homme digne de m'être comparé; ce n'est pas un mensonge? moi j'en suis la preuve. Mon cœur, semblable (par sa douceur) à une ruche d'abeilles, pousse des cris comme des mouches à miel qu'on extermine [maculées de sang]⁵. Ma langue huileuses'enflamme

¹ C'est encore la tradition qui fait descendre Jésus au fond de l'Océan; quant à son *tayammoum*, c'est une invention de Khâcâni, pour faire mieux ressortir l'ardeur de ses soupirs, qui dessèchent toute humidité, même celle de l'Océan.

² Le soleil, d'après l'ancienne cosmogonie, était au quatrième ciel, le même où, comme je viens de le dire, a été arrêté Jésus.

³ Bidjan est le serviteur de Keikhosrou, emprisonné par Afrasiab, roi du Touran, à cause de son amour pour la princesse Menidjèh. Il fut délivré par Roustem, qui vainquit Afrasiab.

⁴ Allusion au Coran, sourate XIX, versets 22-26. (Voyez aussi chap. xx, p. 204, 205, des *Évang. apocryp.* par Gustave Brunet.)

⁵ Les Orientaux prétendent que les abeilles qu'on tue poussent des cris, et qu'elles le font aussi quand on a tué leur reine.

par l'ardeur de mes soupirs, comme la mèche [cœur]¹ de la lampe des chrétiens. En outre, je ressemble à une lampe qu'on suspend et qu'on allume [brûle], des mains ennemies (m') ont chargé de trois chaînes. Comme Marie, baissant la tête sous le poids des reproches, je verserai des larmes limpides comme le souffle de Jésus. Je me tiens droit devant les calomnies, comme les *élifs* (du mot) *ata'na'* (nous nous soumîmes). La justice de mes amis ne vient pas à mon secours, et mon cou opprimé n'a plus de force de résistance. Dieu est mon refuge contre les méchants de l'époque! Dieu est mon refuge! Je suis loin de ceux qui s'éloignent de Dieu! Je suis loin! Je ne demande pas assistance aux A'bassides, je ne cherche pas l'appui des Seldjouquides. Puisque le ciel [ce monastère] est sourd à mes plaintes, que me font les sultans Arslan et Toughra²? Puisqu'il n'y a pas de Joseph qui puisse me préserver de la famine, que me font Benjamin et Judas³? Mais comme les musulmans ne veulent pas me faire justice, je renierai l'Islam, que Dieu m'en garde!

Après avoir puisé l'enseignement religieux chez les sept hommes³, après avoir étudié la révélation sous les sept lec-

¹ La mèche d'une lampe, occupant son centre, peut être comparée au cœur; mais ici, évidemment, Khâcâni emploie le mot دل à cause du mot qui lui est consonnant, قندیل.

² Arslan, c'est le troisième atabek de l'Aderbeïdjan Kizil Arslan, et Toughra est le diminutif de Toughroul le Seldjouquide.

³ Ces hommes, ou رجال غیب, aussi nommés ابدال, sont des serviteurs des Imams, constamment présents dans ce monde, mais inconnus à la majorité des mortels. Leur mission est d'enseigner la vraie religion. Le nom d'Abdals leur vient de ce que l'on croit qu'ils se renouvellent immédiatement dès que l'un d'eux vient à mourir. Leur nombre, d'après l'opinion de quelques chiïtes, est de quarante; mais généralement on croit qu'ils sont sept, en se basant sur le *hadith*: بدلاء أمتی سبعة, c'est-à-dire «les Abdals de ma congrégation sont au nombre de sept.» Chacun d'eux réside dans un des sept climats. Celui du premier climat porte le nom de عبد

teurs (du Coran¹), après (m'ètre pénétré des chapitres du Coran) *l'Alhamd* (chap. 1), *l'arrahman* (chap. 1.v) *l'alkehf* (ch. xviii); après le *Ja-ssin* (ch. xxxvi), le *Teioumim* (ch. xxxvi) ou les *Choua'ra* (ch. xxvi), et le *Taha* (ch. xx); après avoir accompli les cérémonies du *Miq'at*, du *Harm*, du *Tuwaf*, du *Djimar*, du *Sa'i*, du *Labbeik* et du *Moussallah*²;

الحى et a le caractère d'Abraham. Les habitants du second climat sont gouvernés par عبد العليم, doué du caractère de Moïse. Le troisième ressemble à Aaron et se nomme عبد المرید. Le quatrième est عبد القادر, et a le caractère d'Esdras. Le cinquième, semblable à Joseph, est عبد القاهر. Le sixième, عبد السميع, a la perfection de Jésus. Enfin le septième, ayant le caractère d'Adam, est عبد البصير. Khizr est leur directeur général, et, faisant constamment la tournée des sept climats, il a la possibilité de les visiter souvent. (Voyez, pour plus de détails, *Diction. of the technical terms used in the sciences of musulmans*, ed. Sprenger, fasc. III, p. 146, 147 et 148.)

¹ Fondateurs des sept écoles musulmanes principales, connus sous le nom de قراء السبع. Ce sont : نافع de Médine, ابن كثير de la Mecque, أبو عمرو de Bassra, عاصم et حمزة de Koufah, ابن عامر de Syrie, et أبو العلاء. (Voyez note de la page 9 de la concordance du Coran de Kazem-Bek.)

² Noms des différentes cérémonies imposées aux musulmans, par leur loi, pendant leur pèlerinage de la Mecque. مبيقات, lieu d'où commence l'*ihram*, passé lequel beaucoup d'actions sont défendues. حرم, l'acte même de l'*ihram*. طوف كعبه, promenade obligatoire autour du temple de la Mecque. حمار, action de jeter des petites pierres (جمرة) dans la plaine de Mina, où l'on sacrifie des moutons en souvenir du sacrifice d'Ismaël par Abraham, arrêté par Dieu. سعى, sauts semblables à ceux du chameau, que l'on exécute en parcourant sept fois l'espace qui sépare les monts صفا et مروة. لبيك, mot de la phrase اللهم لبيك, que les pèlerins sont obligés de crier presque incessamment, depuis le mont Arafat jusqu'à leur entrée à la Mecque. مصلا, endroit où l'on récite la prière

après plusieurs quarantaines durant trente ans¹, je garderai ostensiblement le carême pendant cinquante jours. J'ai une poignée d'ennemis à la conduite judaïque et je crains, comme Jésus, qu'ils ne m'attaquent à l'improviste. Que dirais-tu, si, par crainte de l'oppression des Juifs, je m'enfuyais vers la porte du monastère épiscopal, et [que dirais-tu] si je cherchais (à gagner) le seuil de l'infidélité sans m'enquérir d'un maître élevé sur la route de la religion? Remarque qu'à *Andjaz*² la porte est ouverte et que les lieux de refuge byzantins sont préparés. J'échangerai donc le *qiblèh* du temple de la Mecque [maison de Dieu] contre Jérusalem [maison sainte], et contre la tribune de l'*Aqsa*. Les passe-droits me forceront d'aller baiser les cloches, les injustices m'obligeront à ceindre mes reins d'une ceinture de corde³. Je rédigerais un commentaire de l'Évangile en syriaque, je lirai en hébreu le livre des Proverbes. A l'imitation

du Tawaf à deux *génuflexions*. (Voir aussi Dozy, *Die Israeliten zu Mekka*, p. 102-133.)

¹ Ces quarantaines sont des reclusions volontaires de quarante jours que s'imposent les sectateurs du *tariquat* dans les *Tchilleh khaneh*. Ils s'y livrent à toutes sortes de travaux pieux, dont le principal est le *seiri Allabi*, qui consiste à répéter mentalement et sans respirer la première partie du symbole de l'islamisme. (Voir, pour plus de détails, ma *Description du Khanat et Boukhara*, p. 125-200, et mes *Recherches sur le muridisme du Caucase*.)

² *Andjaz*, port sur la mer Caspienne, dans le voisinage d'Astrakhan. Aboul-Féda dit : *الانجاز وهي فرضة من فرض الكرخ وهم نصارى وطولها سح ل وعرضها مو قال في العزبى ومدينة الانجاز العظمى تعرف* « *Andjaz* est un des ports de Kerkh, ses habitants sont chrétiens. Sa longitude est 68° 30', et sa latitude de 46° 00' ». *Azizi* dit : « *Andjaz* est renommée pour sa grandeur. » (Voyez *Géographie d'Aboulféda*, édit. et trad. par Reinaud, texte arabe, p. 203.)

³ La ceinture de corde était obligatoire pour les chrétiens dans les pays musulmans.

de Nadjourmaki¹, dans les murs du couvent de Moukhran, je trouverai repos et refuge dans Hippocrate. On me verra dans un coin d'une caverne sonnante de la corne et revêtu d'une *tchoukha*². Au lieu d'une chemise en étoffe de soie, je porterai un cilice [une en laine], comme un évêque, et je m'enfermerai (comme lui) dans une pierre dure³. La croix de bois qu'on attache au cou des enfants, je la porterai [me la mettrai autour du cou] avec conscience. Si (par hasard) on ne me recevait pas avec honneur à *Andjaz*, je saurai trouver de là mon chemin jusqu'à Byzance. Je fonderai une école dans un temple byzantin, je polirai les rites des archevêques. Semblable à *Pouri-saqqa*⁴, j'échangerai l'*aba* et le turban contre la ceinture de corde et la soutane [burnous]. Je discuterai avec un (des) grands docteurs de la chrétienté sur le Saint-Esprit, le Fils et le Père. D'un côté, je ramènerai ces trinitaires du gouffre du doute dans la plaine de la certitude. L'évêque me reconnaîtra comme plus véridique que Jacob, que Nestorius et que Mélécias⁵. Je dégagerai les mys-

¹ Nadjourmaki est, d'après le commentaire de Khâcâni, un moine célèbre pour ses connaissances médicales.

² A présent on désigne par *tchoukha* le par-dessus à manches pendantes que portent les Persans; mais jadis ce mot s'appliquait spécialement à l'habit de moine. Khâcâni confond ici évidemment les cénobites chrétiens avec les derviches et les jongleurs indiens.

³ Allusion aux pénitences que s'imposaient quelques cénobites de coucher dans un sarcophage en pierre qui devait leur servir de tombeau, ou bien aux cavernes où ils se dérobaient à la vue du monde; mais il est évident que le poète n'en parle que pour avoir l'occasion d'employer le mot خا dans ses deux sens de *soie* et de *dur*.

⁴ *Pouri-saqqa*, d'après le commentaire, est un nom qui s'applique à deux personnages: 1° à un ermite musulman qui abjura sa foi par amour pour une fille chrétienne, et 2° à Cheikh San'an.

⁵ Jacob Zanzale, évêque d'Édesse, fondateur de la secte des Jacobites; il n'admettait qu'une seule nature en Jésus-Christ, et il est mort en 578 A. D. — Nestorius, né en Syrie, fut nommé en 428 patriarche de Constantinople. Ne voulant pas reconnaître à la Vierge le titre de mère de Dieu (θεοτόκος), il fut condamné par le

tères divins des erreurs, je démontrerai que l'homme est composé (aussi) d'éléments. Tu verras les prêtres attirés et attentifs aux enseignements d'un prélat aussi savant que moi¹. On me nomme le second Ptolémée, on m'appelle le grand Philippe. J'enverrai ma thèse sur la Trinité à Baghdad au marché de *thalatha*². On portera à Constantinople les herbes odoriférantes et les essences, produits de ma plumè, il (y en aura) pour les morts et pour les vivants³. Je prendrai la baguette de Moïse et j'en ferai une croix. Au moyen des crotins de l'âne de Jésus, j'arrêterai l'hémorragie de l'évêque, impuissant⁴. J'enverrai le licou de cet âne comme une couronne au souverain de Samarcande et de Boukhara. (En frottant) mon visage (jauni) contre les sabots de cet âne, et (en les arrosant) des larmes (de sang) de mes yeux, je couvrirai ses sabots d'or et de rubis. Je commenterai les trois *ouquoum* et les trois *qarqaf*⁵ en les faisant suivre de démonstrations abrégées. (J'expliquerai) ce que furent l'insufflation

troisième concile général d'Éphèse en 431, et exilé dans un couvent de l'Arabie Pétrée. Il passa de là dans une oasis de la Lybie, et enfin alla mourir dans la haute Égypte. — Mélécias, évêque de Lycopolis, vécut dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, et fut déposé pour avoir sacrifié aux idoles.

¹ Vers destiné évidemment à relever l'allitération de *kechich* « prêtre, » de *kechich* « attiré, » et de *kuchic'h* « zélé, se donnant de la peine, » et enfin de *qoussis* ou *qoussous* encore « prêtre. »

² Marché de Baghdad, qui n'était ouvert que le lundi, troisième jour de la semaine chez les musulmans, d'où lui vient aussi son nom.

³ Mon commentaire explique *حنوط* par « camphre, » substance que les musulmans mettent toujours dans les narines et les oreilles des morts; mais je crois que Johnson a raison de l'expliquer par *sweet herbs*, et c'est aussi pourquoi je l'ai traduit ainsi.

⁴ Moyen employé jusqu'à nos jours en Perse pour arrêter le saignement du nez.

⁵ *اقنوم* est l'une des personnes formant la Trinité. Quant aux *قرفوف*, le commentaire n'explique pas ce mot, et Johnson dit que c'est un des livres des mages.

de l'esprit, l'ablution et le carême; comment Marie était nue et seule avec l'Esprit¹, comment la perle qui illumine l'âme put apparaître, quoique la cassette du fruit fût scellée d'un cachet. (Je dirai) quelles furent les paroles de Jésus au moment de sa naissance² et quelle fut la modération de Marie lorsqu'elle entendit prononcer des injures³; comment Jésus moula dans l'argile son oiseau, et comment il rendit la vie à Lazare⁴, quel fut (enfin) le sens des paroles prononcées par Jésus sur le gibet: « Je me presse de rejoindre mon Père là-haut. »

Si le César me questionne sur Zoroastre, je raviverai les principes du Zendavesta. Je lui dirai ce que c'est que le zend et ce que c'est que le feu, et d'où vient ce qu'on nomme *pazend* et *zend*. (Je lui dirai) quelle étincelle resta de ce feu au moment où Abraham y fut lancé⁵. Je pèserai sur une balance le mystère du mage, comme si le peseur était Qousta fils de Louqa⁶. J'expliquerai pourquoi la mouche est coiffée d'un turbân et la sauterelle porte un pantalon en *diba*. Je dédierai ces écrits à César, et ils seront plus parfaits que l'Arjeng de Chine et (l'œuvre) de Tengloucha⁷.

¹ Allusion au verset 17 de la sourate XIX. On voit ainsi que Khâcâni comprenait ce verset d'une manière qui se rapproche beaucoup plus de la traduction de Wahl que de celle d'Ullmann. (Voyez *Der Koran* von Ullmann, quatrième édition, p. 252, note 4.)

² Allusion aux versets 31-38 de la sourate XIX.

³ Allusion aux mots نَذَرْتُ لِلرَّحْمَنِ صَوْمًا أَكَلِمَ الْيَوْمِ أَنسِيًّا du verset 27 de la sourate XIX.

⁴ Allusion au verset 110 de la sourate V.

⁵ Allusion au conte répandu par les musulmans, que le feu des mages a été allumé pour la première fois au bûcher où Nimrod fit jeter Abraham.

⁶ Chrétien de Palmyre, physicien et savant du III^e siècle de l'hégire, connu comme traducteur du grec en arabe de plusieurs traités scientifiques des anciens.

⁷ Khâcâni fait allusion à la galerie du peintre Mani et aux œuvres du célèbre philosophe sabéen Tengloucha.

Mais (en voilà) assez, Khâcâni, trêve à ces méchantes divagations! C'est une manie inspirée par le démon. Le faux frère que trame-t-il contre Jésus, le vizir infidèle que conspire-t-il (pour la perte) de Darius? Ne profère pas de pareilles hérésies, reviens de nouveau à la foi. Dis : Que Dieu me garde de pareilles tentations! Dis : En vérité je confesse que Dieu est unique. Il est plus élevé que je ne saurais le dire, bien plus élevé.

Mais pourquoi faut-il que j'aie jusqu'à Byzance pour y chercher refuge contre l'oppression? Le souverain de Byzance, A'zz-oud-doulet est ici. (Il est ici) la main droite de Jésus, la gloire des apôtres, le confident de Marie, le refuge des chrétiens! Homme au caractère de Jésus, rejeton des Césars, je te conjure en vérité par le Saint-Esprit, par son insufflation et par Marie! par l'Évangile, par les apôtres et par Jésus, par le berceau du juste et par la Vierge enceinte, par le bras, la manche, par le passage du souffle; par Jérusalem, par Aqsa et par le rocher du Golgotha! par les anges tutélaires et les apôtres! par la cloche, la ceinture de corde et la lampe de l'église! par Jean, par Chammas et par Bahira¹! par le grand carême et la boucherie de la nuit du *fitr*², par la fête d'église et par le jeûne des vierges³! par la pureté de Marie, après son union avec Joseph! par l'éloignement de Jésus de la bouture des choses (c'est-à-dire par sa chasteté)! par les racines, les branches et le feuillage de l'arbre qui porta des fruits sous l'influence de l'esprit élevé! par le premier mois de l'année qui tomba alors en avril! par le vieux palmier transformé en arbre plein de séve! par les cris, les chants et par la trompette du monastère! par les

¹ Chammas est réputé en Orient comme fondateur du culte du feu, et Bahira est un moine nestorien qui a prédit l'apparition de Mouhammed.

² Khâcâni confond ici la nuit de Pâques avec le *Eidifitr* des musulmans.

³ L'Église arménienne a gardé jusqu'à nos jours l'usage de faire jeûner les vierges quelques jours avant leur mariage.

chaines en fer dont les évêques chargent les membres de leur corps! par le trine aspect des constellations¹, de la lune et des astres! par le carré (des points cardinaux) et par la trinité du troisième jour de la semaine, par le trine opposition à l'endroit le plus propice du ciel²! par le carré et la croix des vents impétueux³, (je te conjure) de m'obtenir du grand Chah l'ordre d'aller visiter Jérusalem et je te promets que, tant que l'équateur et l'axe du monde se rencontreront en croix et la rendront évidente, et tant que Jésus sera dans le *beiti ma'amour*, ces vers resplendissants glorifieront Dieu.

Avant de donner le texte et la version de la pièce suivante, je dirai quelques mots de celle que je viens de traduire. Cette ode nous permet de juger combien, à l'époque des premières croisades, les idées des musulmans sur les rites et sur les dogmes de la religion chrétienne étaient vagues et confuses. Nous avons devant nous le témoignage d'un homme remarquable, qui se pose en érudit, profondément

¹ Le trine aspect est la position de deux planètes, séparées par trois signes du Zodiaque ou par 90° ou six heures.

² Nous avons traduit *سعد فلک* par l'endroit le plus propice du ciel; mais souvent il veut dire ce que les astrologues nommaient *roue de fortune* (Glücksrad), endroit du ciel dont la distance, en longitude, de la lune, est égale à la distance du soleil de l'horoscope, ou du signe zodiacal qui se lève dans un instant donné. (Voyez *Astrologische Vortrage* von Adolph Drechseler, p. 7.) Si l'on accepte cette signification, le vers susmentionné doit être traduit par « le trine opposition dans la roue de fortune, » ce qui ne peut avoir lieu que si la place occupée par une des planètes coïncide avec celle de cette roue, désignée en astrologie par le signe ☉.

³ Le carré dont il est question ici est formé par les points cardinaux; la croix des vents impétueux est celle qui est formée par des vents soufflant des quatre points opposés de l'horizon.

versé dans les mystères de tous les cultes, qui a l'air d'effleurer en riant tous les principes de la doctrine chrétienne, et qui confond, néanmoins, les renseignements sur le Christ, donnés par le Coran, avec les notions puisées dans les évangiles apocryphes et les légendes; qui adopte les contes superstitieux des classes les plus basses et les moins civilisées des populations chrétiennes de son époque, sans jamais se donner la peine de recourir à la source authentique et admise comme seule base religieuse par ceux qu'il se propose d'éblouir au moyen de sa science théologique. On voit en même temps combien il méconnaît le sens et la nature des sentiments pieux des chrétiens de son temps. Dans une pièce destinée à disposer en sa faveur un prince professant le christianisme, il se place partout à l'égal du fils de Dieu et de la Vierge, traite très-cavalièrement les prélats de l'Église, et se vante de pouvoir redresser toutes les erreurs et expliquer tous les mystères des dogmes les plus sacrés d'une croyance qu'il embrasse par dépit. Khâcâni paraît complètement ignorer les différences qui existaient de son temps entre les nombreuses sectes chrétiennes, et il cite hardiment les noms des hérésiarques condamnés par tous les conciles, croyant naïvement obtenir ainsi les bonnes grâces d'un prince orthodoxe du Bas-Empire. Avec intention ou par ignorance, il confond les momeries des derviches de l'Inde avec les coutumes austères des cénobites chrétiens, et tout en essayant de vouloir louer la religion du Christ, il la

met bien au-dessous de l'islamisme. Toute proportion gardée, cette pièce de vers a beaucoup d'analogie, dans sa tendance, avec la moqueuse controverse du rabbin et du théologien chrétien chez Heine. Le poète allemand est un juif converti, mais non convaincu; le Persan est un musulman très-convaincu et qui fait semblant de se convertir par dépit. Son ignorance de la religion de Zoroastre est encore plus évidente; il se borne simplement à répéter la fable absurde de l'origine du feu sacré, qui, si elle n'était pas, à ce qu'il me semble, d'origine purement musulmane, aurait le seul avantage d'établir un synchronisme entre le dernier patriarche et le premier législateur iranien.

Un fait politique assez curieux nous est indiqué par le passage où Khâcâni parle d'Andjaz; à savoir que, non-seulement les Byzantins accueillaient avec faveur les transfuges arméniens et géorgiens, ce que l'on savait, mais encore qu'ils en usaient de même envers les sujets de leurs voisins musulmans, ce qui me paraît un fait assez nouveau. Andjaz et d'autres ports de la côte septentrionale de la mer Caspienne offraient aux habitants des provinces orientales du Caucase un moyen facile de pénétrer dans les plaines de la Russie méridionale de nos jours, plaines qui, au XII^e siècle, étaient un terrain neutre, habité par des nomades de race turque. Ibn Batouta nous a laissé la description de l'itinéraire qu'on suivait pour se rendre aux confins du Bas-Empire, et quoique son voyage à Constantinople soit presque de deux

siècles plus moderne que l'époque dont parle Khâcâni, la direction de la route et la nature du terrain devaient avoir éprouvé peu de changements. Ces émigrations nous expliquent, en partie, comment les Grecs du Bas-Empire, assez peu voyageurs de leur nature, avaient des renseignements exacts sur des provinces éloignées, et qui semblaient être en dehors de leur activité politique et commerciale.

Je terminerai ces observations par la remarque que Khâcâni, en se comparant à Bidjan, indique clairement qu'à l'époque où il écrivait cette pièce, il jouissait encore des bonnes grâces de son maître, et que, s'il était malheureux, il le devait uniquement à la malveillance de quelque gouverneur d'une province où il résidait alors. Ainsi, en évoquant l'exemple du souverain de l'Iran et du Touran, il avait en vue d'intéresser Akhistan à son sort et de l'engager à le protéger contre les persécutions de ses ennemis.

La seconde pièce que je me propose de traduire est l'ode écrite en l'honneur d'Ispahan; en voici le texte :

ختم الغرایب در صفت صفاهان ونعت اهل آن گوید
 نکمته حوراست یا هوای صفاهان
 جبهت جوز است یا لقای صفاهان
 دولت وملت جنابه زاد چو جوزا
 مادر بخت یگانه زای صفاهان

چون زر جوزا واختران سپهرند
 سنکته بمیزان ازکیای صفاهان
 پس که زجوزا جناب برد برفعت
 خاک جناب ارم نمای صفاهان
 بلکه چو جوزا دومیه اند جنابه
 عرش و جناب جهان کُشای صفاهان
 بلکه خود (تن) عرش بالشینست مربع
 تکیه گه دست کبریای صفاهان
 زان نفس استنوا زنند علی عرش
 کزیر عرش امد استنوی صفاهان
 خاک صفاهان نهال پرور سدره است
 سدره توحید منتهای صفاهان
 دیده خورشید چشم درد هی داشت
 از حسد خاک سُرمه زای صفاهان
 لا جریم آنکه برای دیده خورشید
 دست مسیخت سُرمه سای صفاهان
 چرخ نه بنی که هست هوان سُرم
 رنگ گرفته زسُرمهای صفاهان
 نور نخستین شناس و صبح پسین دان
 روح جسدرا بهم هوای صفاهان

يَرْجُوكَ اللهُ زِدْ أَسْمَانَ كَمَا دَمَ صَبْحٌ
 عَطَسَهُ مَشْكِينٌ زِدْ أَرْضِيَّ صَفَاهَانَ
 دَسْتُ خَضِرٌ چُونِ نِيَا فِت چَشْمَه دُو بَارَه
 كَرْد تِيْمَر بَخَا كِيَايِ صَفَاهَانَ
 چَاه صَفَاهَانَ مَدَانَ نَشِيْمَن دَجَّال
 مَهْبِط مَهْدِي شَمَر فَضَايِ صَفَاهَانَ
 چَتْر سِيَا هَسْت خَال چُهْرَه مَلَكْت
 زَانَ سِيْمِي خَال دَانَ ضِيَايِ صَفَاهَانَ
 مَرْغِ ضَمِيْر مَرَا وَصِيْتِ عِنْ قَاسْت
 يَا لَكَ مِنْ بُلْبُلٍ صَلَايِ صَفَاهَانَ
 قُلْتُ لِمَاءٍ لِحَيَاةٍ هَدَى لَكَ عَيْنٌ
 قَالَتْ نَعَمْ كَفَّ اغْنِيَايِ صَفَاهَانَ
 قُلْتُ لِنَسْرِ السَّمَاءِ هَدَى لَكَ طَعْمٌ
 قَالَتْ بَلَى جُودُ اسْتَحْيَايِ صَفَاهَانَ
 رَايِ بَرِيّ چِيَسْت خِيَز وَجَايِ بَجِيّ چَوِي
 كَانَكِه رِي او دَا شْت دَا شْت رَايِ صَفَاهَانَ
 يَا رَمَن اَز جَمْعِ حَا جِ بَر لَبِ دَجَلَه
 خَوَا سْتَم اَنْصَا نَ مَاجِرَايِ صَفَاهَانَ
 مَسْتَمِعِ كَفْت بَا صَفَاوَه بَغْدَاد
 چِنْد صِفْت گَوِي (پِرْسِي) رِضْفَايِ صَفَاهَانَ

منکر بغداد چون شوی که ز قدر است
 ریگمیین دجله سر بهای صفاهان
 خاصه که بغداد خنک خاص خلیفه است
 نعل بهها زبیدش بهای صفاهان
 ان دگری گفت کز زکوة تن کرخ
 هست نصاب بی ونوای صفاهان
 گفتم بغداد بیخی دارد و بییداد
 دیده بی داد باغهای صفاهان
 کرخ کسوح سقای خانه بی دان
 دجله نم قریهٔ سقای صفاهان
 ایچه نه بغداد جای همیشه گرانست
 بهر گلاب طرب سرای صفاهان
 از خط بغداد وسط دجله فزونست
 نقطه از طول و عرض جای صفاهان
 چون بر کوه قان نقطه فا دان
 خط بغداد در ازای صفاهان
 عطر کنند از پلنگ مشک بی بغداد
 واهوی مشک آید از فضای صفاهان
 بیضه مصر است به زفرضه بغداد
 وز خط مصر است به بنای صفاهان

فاقهٔ کنعان دهد خساست بغداد
 نعمت مصر آورد سخای صفاهان
 نیل کم از زنده رود مصر کم از بی
 قاهره مقهور پادشای صفاهان
 باغچه عین شمس گلشن بی دان
 وز بلّسان به شمر گیای صفاهان
 این همه داد مر جواب خصم گواهم
 هست رفیع ری و علای صفاهان
 مدّت بی سال هست کز سر اخلاص
 زنده چنین داشتیم وفای صفاهان
 اینک ختم الغرایب اُخر دیدند
 تا چه ثنا رانده ام برای صفاهان
 مدح دو فاروق دین چگونه نبشتم
 صدر و جمال آن دو مقتدای صفاهان
 در سنه ثنّاً بحضرت موصل
 راندم ثنّاً اثنای صفاهان
 صاحب جبریل دم جمال بچّد
 کز کرمش دارم اصطفای صفاهان
 داد هزار اختر مر نتیجهٔ خورشید
 آن بکبر شعری سمای صفاهان

پیش علی اکبر و اتابک اصغر
 بوده (برده) ره آورد من ثنای صفاهان
 نزد سلیمان شهر ستوده چو اصف
 گفت که یا هُدْهُدْ هوای صفاهان
 پس چو بگمگم شدم شدم زین گوش
 حلقه بگوش ثنا سرای صفاهان
 کعبه عبادت سرای من شد از یرا
 دید مرا مکرمت ستای صفاهان
 کعبه مرا رشوة داد شقّه سبزش
 تا نهم مگه را ورای صفاهان
 این همه کردم بر ایگان نه بران طمع
 کافسر و زریابم از عطای صفاهان
 دیورجیمر آنکه بود دزد بیانم
 کردم طغیان زد از هجای صفاهان
 او بقیامت سپید روی نخیزد
 زانکه سیه بست بر قنای صفاهان
 اهل صفاهان مرا بدی زچه گویند
 من چه خطا کرده ام بجای صفاهان
 زنگار آمد مرا نه زر زهس و یرا
 هر که رسیدش نه کیای صفاهان

جُرم من انست کز خزاین عرشی
 گنج خدایم ولی گدای صفاهان
 گیر گدای محلتم نه ام آخر
 جُرمگس خوان زیره پای صفاهان
 گنج خدارا بجرم دزد نگیرند
 این نه پسندند زاصفیای صفاهان
 دست وزبانش چراننداد بریدن
 مُحْتَسِب شرع وپیشوای صفاهان
 یا بسر دار برچرا نکشیدش
 ثخنه انصاف وکدخدای صفاهان
 جُرم زشاگرد وپس عتاب بر استاد
 ایفت بد استاد ز اصدتای صفاهان
 کرده قصار پس عقوبت حدّاد
 این مثلست آن اصفیای (اولیای) صفاهان
 این مگر احکم بازگونه مصریست
 آری مصر است روستای صفاهان
 بر سر اینحکم نامه مهر نه بندد
 پیر ششم چرخ در قضای صفاهان
 کرده لم گوش روزگار پُر از دُر
 تا شده چشم من اشنای صفاهان

پس لب و گوشتم بحنظل و خسک انباشت
 هم قصب گُلشکر فزای صفاهان
 راست نهادند پرده‌اش ببختم
 پردهٔ کز بینم از سنای صفاهان
 شهر زرو تخت طاقدیس چنانرا (خرانرا) (sic)
 باز مرا جفت گین نوای صفاهان
 وَاخْرَنا كَفتِه ام بِشَاهِدِ حِرْبَا
 از گِلَهٗ حَرْبَهٗ جَفَايِ صَفَاهَان
 زان گله کردم بآفتاب که دیدم
 کوست سنابرق از سنای صفاهان
 گفت چو نربط مزین زره زیان دم
 دم زره چشم زن چو نای صفاهان
 از تن عالم خورند گوشت مبادا
 زهر چگونه سزد غذای صفاهان
 داد صفاهان زابتدایم کدورت
 گرچه صفا باشد ابتدای صفاهان
 سیب صفاهان الف فزود در اول
 تا خورم اسیب جان گزای صفاهان
 اَرْمَضَ قَلْبِي بِلَائِهِ وَسَأَلْتِي
 نَارَ بَرَاهِيمَ فِي بَلَايِ صَفَاهَان

عَضَّضَنِ الْكَلْبُ ثُمَّ عَضَّ كِلَابُ
 سَوْنُ أَدْوَى بِنَاتِلَى صَفَاهَانَ
 این همه سگبای خشم خوردم کاخِر
 بینم لوزینه رضای صفاهان
 گرچه صفاهان جزای من بیدی کرد
 هم بنکوبی کنم جزای صفاهان
 خطّه شروان که نامدار بمن شد
 گر بخرابی رسد بقای صفاهان
 نسبت خاقان بمن کند چو که فخر
 در نکرد دانش ازمای صفاهان
 پانصد هجرت چو من نرود یگانه
 باز دو گانه کم دعای صفاهان
 مُبَدَعُ فِخْمِ بِنظْمِ وَنَثْرِ شَمَارَنْد
 کم نکنم تا زیمِ ولای صفاهان
 از دم خاقانی آفرین ابد باد
 بر جُلساءِ اللَّهِ اتقیای صفاهان

TRADUCTION.

Est-ce le parfum des houris ou bien est-ce l'air d'Ispahan ?
 Vois-je la face (de la constellation) des *Gemini*, ou bien est-ce
 la beauté d'Ispahan ? La richesse et la population d'Ispahan
 naquirent jumelles comme les étoiles de la constellation,
 (elles doivent le jour) à la mère de la fortune qui n'engendre

que des (enfants) sans pareils. Les hommes purs d'Ispahan sont comme l'or des *Gemini* et comme les astres du ciel pesés dans la *Balance* ¹. Comme c'est à (l'influence) des *Gemini* qu'Ispahan doit sa puissance, la richesse de son sol l'a faite l'égale du paradis, ou plutôt, semblable aux deux (astres) [Jumeaux] des *Gemini*, le neuvième ciel et l'excellente (ville) d'Ispahan sont frères jumeaux. Il se peut même que le neuvième ciel ne soit qu'un oreiller carré, fait (exprès) pour que les grands d'Ispahan puissent y reposer leurs bras ². Le sol d'Ispahan produit le *sidret*, le *sidreti muntaha* de l'unité de Dieu ³. Les yeux du soleil sont constamment malades par suite de l'envie qu'ils portent au sol d'Ispahan qui contient

¹ Pour interpréter ce passage, nous devons encore recourir à l'astrologie. Ispahan se trouvait placée sous les auspices de la constellation des *Gemini*, qui, en astrologie, était égale en force à la planète Mars. Cette dernière était réputée très-chaude et sèche; son influence, sur la surface de la terre, s'exerçait sur le chêne, le bœuf, et produisait la couleur rouge de feu; dans l'intérieur de la terre, elle engendrait le fer, l'aimant et les minéraux amers. Ainsi l'or des *Gemini* veut dire force, solidité, attraction, le tout couleur de feu ou couleur d'or. Quant aux astres du ciel pesés dans la *Balance*, ce sont évidemment les étoiles qui forment cette constellation. Je trouve dans un ancien traité intitulé : *Astrologia Judiciaria, etc.* durch weyland M.Thobiam Mollerum Crimicensem Astronomum, le passage suivant : « Die Zwilling so warm und feuchte, auch Luft zugehören, pflegen denjenigen, so sie nach verbrachten und gesetzten Unterrichte, im Calender vermeldet, befunden, fürnemblich einen Lust zur Weeszheit, Kunst, Verstand und Geschicklichkeit. . . . Viel Reichtumb wird er durch Gottes Segen seine Kunst, Geschicklichkeit überkommen, etc. »

² عرش a deux significations, celle du neuvième ciel, au-dessus duquel il n'y a plus de cioux, et celle du toit d'une maison; l'auteur l'a employée dans ce dernier vers, évidemment, pour pouvoir au besoin dire qu'il ne voulait parler que de l'attrait des terrasses élevées des maisons d'Ispahan.

³ Le *sidreti muntaha* est un arbre du paradis, selon les uns, et du septième ciel, selon les autres, dont les feuilles témoignent de l'unité de Dieu.

du manganèse. Voilà pourquoi la main de Jésus broie pour les yeux du soleil le manganèse d'Ispahan¹. Ne vois-tu pas que le ciel en a pris la couleur (du manganèse d'Ispahan), car il est le mortier où l'on réduit le *sourmèh* en poudre. L'air d'Ispahan vivifie le corps et l'âme comme l'aube blanchissante et l'aurore du matin². (Éveillée) par le zéphyr d'Ispahan, l'aube du jour fait un éternement musqué et le ciel lui répond : Dieu te bénisse ! La main du prophète *Khizir* ne pouvant retrouver la source (de Jouvence), fit (l'ablution dite) le *tayammoum*, avec de la poussière des pieds des Ispahaniens. Tu ne dois pas considérer le puits d'Ispahan comme résidence de *Dadjal*; envisage (plutôt) les plaines d'Ispahan comme lieu d'apparition de Mehdi. Ispahan ! Le parasol noir est le grain de beauté de la face de ta souveraineté³, et marque le bien ; c'est la couleur brune de cette petite tache qui rehausse ta splendeur [de la noirceur de ce grain de beauté que dérive ta splendeur]. L'*Unqua* (encourage) l'oiseau de mon cœur en lui criant : Bravo, rossignol des crieurs d'Ispahan⁴. J'ai dit à l'eau de Jouvence : As-tu une source ?

¹ Le manganèse se trouve dans la province d'Ispahan; il est employé comme collyre dans les maux d'yeux; écrasé, il est d'un bleu très-foncé. Avoir les yeux malades à cause de quelqu'un, veut dire lui porter envie; enfin le ciel, ayant la forme d'une voûte, peut être comparé à un mortier renversé. C'est sur tous ces détails que se joue le poète dans les deux vers que je viens de traduire.

² L'action vivifiante du matin sur le moral et le physique de l'homme est aussi bien admise en Orient qu'en Europe, où l'on croit que, pour être vertueux, il faut voir lever l'aurore.

³ Le parasol noir est le parasol des khalifes abbassides; il est possible que, parmi d'autres privilèges accordés par eux aux Seldjoukides, se trouvait le droit de se servir également de ce signe extérieur de la souveraineté.

⁴ L'*unqua* est l'oiseau mythologique que le Qamous définit très-bien : العنقا طائرٌ معروفٌ الأسم مجهولٌ الجسم : c'est-à-dire « l'unqua est un oiseau connu de nom, mais de forme inconnue. » Par modestie, le poète se dit être crieur d'Ispahan, mais toutefois un rossignol

Elle me répondit: Oui, elle est dans le creux de la main des hommes riches d'Ispahan. J'ai dit à (la constellation) de l'aigle du ciel: Prends-tu de la nourriture? Il me répondit: Oui, ce sont les cadeaux des gens libéraux d'Ispahan! Pourquoi songer à Rei? Lève-toi et cherche ta place à Djei, car celui (même) qui possède Rei pense toujours à Ispahan¹. L'année dernière, étant sur les bords du Tigre, moi seul parmi tous les pèlerins, je réclamai justice pour Ispahan. Mon compagnon [auditeur] me dit: Comment peux-tu parler des qualités d'Ispahan, ayant en vue les beautés de Bagdad? Comment peut-on médire de cette ville, quand le sable du fond du Tigre (à lui seul) vaut autant qu'Ispahan. De plus, Bagdad est le coursier favori du Calife, et les fers de cette monture valent autant qu'Ispahan. Un autre observa que le *zékât* de Kerkh suffirait (pour l'entretien) de Djei et d'Ispahan². Je leur répondis que Bagdad est la réunion des prostituées et de l'injustice, et as-tu vu, dis-le-moi, les dons des jardins d'Ispahan³? Kerkh n'est qu'un plateau des échansonneries de Djei, et le Tigre n'est que la moiteur des outres des porteurs d'eau d'Ispahan. Bagdad actuellement n'est habité que par des vitriers (occupés à fabriquer des flacons) pour l'eau de

parmi ces modestes fonctionnaires, et de plus un rossignol applaudi par l'unqua.

¹ Allusion à tous les conquérants seldjouquides de l'Iraq, qui, après s'être emparés de Rei, cherchaient à devenir maîtres d'Ispahan, sans quoi ils ne se considéraient pas comme solidement établis en Perse.

² *Djei*, nom d'un faubourg d'Ispahan; *Kerkh* est celui d'un faubourg de Bagdad; quant au *zékât*, c'est un impôt prélevé en faveur des pauvres.

³ *باغ* peut être décomposé en *د* *ا* *د* *ب* *غ*. Le premier de ces mots veut dire « oppression, prostituée, » etc. et le dernier « justice; » aussi Khâcâni lui ajoute la négation *ب*. Par contre, *باغ*, qui ne diffère de *بغ* que par un *é*lif, veut dire « jardin, » et c'est sur ces trois expressions que roule le jeu de mots de ces vers.

rose, joie des maisons d'Ispahan¹. Un point de la latitude et de la longitude d'Ispahan² est plus vaste que la ligne (des maisons) de Bagdad et que la surface (occupée) par le Tigre. Sache que toute la province de Bagdad, comparée à Ispahan, est comme le point de l'*ef* du mont Kaf comparé à l'étendue de cette montagne. A Bagdad, on prépare un parfum avec du *paleng michk* (c'est-à-dire léopard musqué, nom d'une herbe), tandis qu'on prend l'antilope musquée dans les plaines d'Ispahan. Le Caire est préférable au *farzeh* de Bagdad³; eh bien! les fondements des maisons d'Ispahan sont plus beaux que les édifices du Caire. L'avarice de Bagdad crée la famine de Chanaan, tandis que les largesses d'Ispahan amènent l'abondance égyptienne. Le Nil est plus petit que le Zenderoud, l'Égypte est inférieure à Djei, et la ville du Caire, elle-même, est soumise au roi d'Ispahan. Le verger d'Eini-Chems⁴ n'est qu'un parterre de fleurs de Djei, et l'herbe commune d'Ispahan doit être regardée comme supérieure au *balssan*⁵. Tout ceci fut dit en réponse aux attaques (susmentionnées); mes té-

¹ Les vitreries de Bagdad, de même que ses fabriques de papier, étaient célèbres dans le XII^e siècle. Ispahan a conservé jusqu'à nos jours le privilège de fournir une excellente eau de rose.

² Yakout dit : طول اصبهان أربع وسبعون درجة وثلاثون وعرضها أربع وثلاثون درجة ونصف. Beauchamp lui donne 32° 25' de latitude et 70° 30' de longitude à l'est de Fero: mais, dans tous les cas, sa longitude et sa latitude, écrites en toutes lettres, auront beaucoup de points, dont Khâcâni prend un seul pour le comparer à la province de Bagdad.

³ Le Qâmous dit : الفرضة بالضم موضعُ بشط الفرات, c'est-à-dire, Alfarzeh, avec un *zammèh*, est un endroit sur l'Euphrate.

⁴ Le Qâmous dit : قرية بمصر عين شمس, c'est-à-dire, Einichams est un village d'Égypte.

⁵ Le commentaire dit : بلسن چو سرطان درختیست مشهور. در مصر که از برك ان روغن کشند. Balssan, prononcez comme Sartan, est un arbre connu de l'Égypte; on extrait de ses feuilles une huile.

moins sont Rali'de Rei et Ala d'Ispahan¹. Il y a déjà trente ans que je suis fidèle à Ispahan et que je lui suis sincèrement attaché, et l'on peut voir enfin par ce *nec plus ultra* de rareté (nom de cette ode) avec quel zèle je loue Ispahan, [jusqu'où j'ai poussé les louanges d'Ispahan.] Que n'ai-je écrit à la glorification des deux arbitres de la religion Sadr et Djemal, ces deux hommes éminents d'Ispahan! Dans l'année *tha*, *noun*, *alif* (551), étant à Mossoul, j'ai prononcé 551 louanges à Ispahan. Djemal Mouhammed, dont l'âme est semblable à celle de l'archange Gabriel, et grâce aux bontés duquel j'ai les cadeaux d'Ispahan, il m'a donné mille étoiles descendant du soleil, lui qui, par l'élévation (de son âme), est l'astre du berger du ciel d'Ispahan². Je porterai ma louange d'Ispahan comme cadeau de voyage au petit A'ly et au grand atabek. Mon roi Salomon, auprès duquel on me fit la réputation [on me loua] d'Assif, me dit : O huppe de l'air d'Ispahan! Par la suite, arrivé à la Mecque, je devins dès cet instant l'esclave du chant à la louange d'Ispahan. La Kaaba (daigna) devenir le temple de ma prière, parce qu'elle vit que j'aspirais à faire l'éloge d'Ispahan. Elle chercha à me corrompre en m'offrant un lambeau de sa robe verte, pour que je ne place pas la Mecque au-dessous d'Ispahan. Tout ceci fut fait de bon cœur, et non par convoitise de la couronne des cadeaux d'Ispahan. Le *div* repoussé, voleur de mes vers, fit une brèche à ma fortune par sa satire contre Ispahan. Au jour du jugement dernier, il ne se lèvera pas avec un visage radieux [blanc], car il (*osa*) noircir le cou d'Ispahan. Quelle raison peuvent-ils donc avoir, les habitants d'Ispahan, pour médire sur mon compte? En quoi ai-je jamais manqué à Ispahan? J'ai recueilli du vert-de-gris et non de l'or de son cuivre (c'est-à-dire du cuivre, ou de la mauvaise poésie de Mudjir Eddin); la rouille peut attaquer tout, sauf la pierre philosophale d'Ispahan³. Ma faute est-elle que, tout en étant le trésor de Dieu

¹ C'est-à-dire *علاء الدين اصبهانی* et *رفيع رازی*.

² Les mille étoiles sont évidemment mille pièces d'or.

³ Allusion aux travaux des alchimistes qui, croyant pouvoir opé-

de sa trésorerie du neuvième ciel¹, je ne suis qu'un mendiant d'Ispahan? Accepte-moi comme un mendiant de tes faubourgs, car au fond je ne suis que la mouche des plats succulents d'Ispahan [la mouche des plats de volailles cuites d'Ispahan]. On ne saisit pas le trésor de Dieu pour se dédommager d'un vol [en punition du délit du voleur]. Les élus d'Ispahan ne pourront jamais l'approuver. Pourquoi les chefs de la loi et les gouverneurs d'Ispahan n'ont-ils pas fait couper sa main et sa langue? ou bien pourquoi les régulateurs de la justice et les anciens d'Ispahan ne le firent-ils pas suspendre à un gibet? La faute est à l'élève et la punition frappe le maître, cela s'accorde mal avec l'équité des hommes justes d'Ispahan. Le blanchisseur commet un délit et la responsabilité en est au maréchal ferrant, c'est un proverbe (connu) des grands d'Ispahan. Cela rappelle l'ordre bouleversé de l'Égypte, et en vérité les villages d'Ispahan sont (fertiles) comme l'Égypte. Les anciens du sixième ciel² ne doivent pas souffrir qu'on appose un cachet à ce décret dans les plaines d'Ispahan. Du moment où mes yeux virent Ispahan, ma lèvre remplie de perles les oreilles de l'époque, et pour toute récompense ceux qui sont (comparables) à la canne à sucre et à l'eau de rose emplirent ma bouche et mes oreilles de coloquintes et de melons amers. Les cordes de ma fortune ont été bien accordées, néanmoins j'entends de faux accords des luths

rer la transmutation du cuivre en or, en le soumettant à l'action des acides, n'en retirent que de l'oxyde de cuivre. La pierre philosophale était considérée comme un corps supérieur à tous les autres, pouvant les attaquer tous, sans subir aucunement leur influence réciproque.

¹ Allusion au *hadith* : *إِنَّ لِلَّهِ تَعَالَى تَحْتَ الْعَرْشِ كُنُوزًا مِفْتَاحُهَا* : *الْأَسِنَّةُ الشَّعْرَاءُ*, c'est-à-dire : « En vérité, le Dieu tout-puissant possède des trésoreries derrière l'Arch, dont les clefs sont les langues des poètes. » Comparez Bland, *On the earliest Pers. Biogr. of Poets* (*Journ. of the Royal Asiatic Society*, t. IX, p. 116, note 5).

² Allusion au *مشتري*, constellation protectrice des savants, et qui se trouve au sixième ciel.

d'Ispahan. Ville pleine d'or, trône des Khosrow de l'univers, pourquoi tes mélodies doivent-elles être des dissonances pour moi ¹? J'ai porté ma plainte à l'amant du touruesol contre les coups de massue (dont me frappe) la rigueur d'Ispahan. J'ai plaint le soleil lorsque j'ai vu qu'il n'était qu'une lueur d'éclair de la lumière d'Ispahan. Il me dit : Ne pousse pas des soupirs par la langue à l'instar de Berbed, pousse-les plutôt par les yeux comme les luths d'Ispahan². Il ne faut pas médire d'autrui [manger la chair de l'univers], car il ne faut pas qu'Ispahan risque de s'empoisonner³. Ispahan commença par m'attrister, quoique la racine (du mot) Ispahan soit la joie⁴. On ajouta un *elif* à la pomme d'Ispahan pour que je puisse bien sentir la douleur des morsures d'âme d'Ispahan. La malveillance des Ispahaniens consume mon cœur, et je risque de trouver en elle le brasier d'Abraham. J'ai (commencé) par être mordu par un chien, puis d'autres en firent autant, mais je me guérirai bientôt par les fèves d'Ispahan⁵. J'ai avalé tout ce *sikba* de la colère d'Ispahan pour jouir enfin du *louzinèh* de sa reconnaissance⁶. Quoique

¹ Le mot جفت کین ne se trouvant pas dans les dictionnaires, je remarquerai qu'il est composé de deux mots, جفت, « paire » et « accord en musique, » et de کین, « malveillance, inimitié; » le tout veut dire deux sons discordants.

² Berbed, célèbre musicien et chanteur persan. Les luths d'Ispahan sont percés de huit ou neuf trous qu'on nomme چشم « yeux » en persan.

³ « Manger la chair de l'univers » a la même signification, en persan, que la locution familière « déchirer son prochain. »

⁴ Les Persans prétendent que la racine du mot اصفهان est صفا. La pomme, en persan, est *sib*, et *asib* veut dire « blessant. »

⁵ On prétendait que les fèves d'Ispahan jouissaient de la propriété de guérir la rage.

⁶ سکبا en persan, ou سكباج en arabe, signifient chaque mets préparé avec du vinaigre. Un homme d'un caractère aigre est nommé سرکه فروش « marchand de vinaigre; » لوزینه, espèce de bonbon fait avec de la pâte d'amandes et du sucre.

cette ville me paye par le mal, je le lui retournerai en bien. Le pays de Chirwan devint célèbre à cause de moi, mais puisse-t-il être détruit pourvu qu'Ispahan reste toujours (prospère)! On me fera une part de roi si la gloire m'est décernée par les experts en sciences d'Ispahan. L'an 500 de l'hégire ne produisit pas un sans pareil comme moi; glorifions donc doublement Ispahan. On me reconnaît pour le grand créateur des vers et de la prose, (ainsi tâchons) que l'amitié d'Ispahan ne diminue pas à mon égard, et tant que je vivrai, Khâcâni ne cessera de proclamer la louange des con-vives de Dieu à Ispahan.

La pièce que je viens de traduire est trop artificielle pour ne pas perdre presque toute sa valeur littéraire dans une traduction. Elle abonde en métaphores, en métonymies, en antithèses, en conve-nances (تناسب), en toutes sortes d'allitérations, etc. qui ne sont remarquables que dans la langue dans laquelle elles furent composées. Avec un peu de peine, on trouverait dans cette ode des exemples de toutes les formes d'ornements de style enseignées dans les rhétoriques musulmanes. Aussi porte-t-elle le cachet d'un long travail, et le poète avoue lui-même qu'il s'en est occupé pendant plus d'un an, depuis son arrivée à la Mecque jusqu'à son retour à Mossoul. Son but était d'étonner ses contemporains par la profondeur de sa connaissance des richesses et des ressources de la langue persane; il en fait l'aveu sincère par le titre de son œuvre, intitulée, ainsi que je l'ai dit : ختم الغرايب.

Au point de vue historique, cette ode présente aussi quelque intérêt par la mention de trois noms

d'hommes politiques de l'époque. Je crois devoir relever ces passages, d'autant plus que cela précisera encore plus rigoureusement l'époque de la première publication de cette pièce de vers. Nous avons vu qu'il nomme Djemal Muhammed, Aly Asghar et Souleiman Chah. Le premier est le vizir de Koutb eddine Moudoud, fils de Zengui, tué en 559 (voy. Barbier de Meynard, *Traduction de Yakout*, p. 42); le second, son lieutenant à Mossoul, et le troisième, l'oncle de Mouhammed, fils de Mahmoud Seldjouquide, régnant à cette époque sur l'Iraq, et connu par sa carrière vagabonde et par ses insuccès politiques. Le premier, natif d'Ispahan, protecteur et bienfaiteur immédiat de Khâcâni, devait avoir tout naturellement la première place dans une pièce de vers destinée à immortaliser la gloire et les perfections de sa patrie. Le nom complet du second est Zein eddine Aly Koutchik; il venait tout récemment de rendre un service signalé à son maître, en faisant prisonnier Souleiman Chah, au mois de djemadi-el-awel de l'an 551, au moment où ce prince espérait pouvoir ravir le trône à son neveu. Khâcâni, en publiant son ode à Mossoul, ne pouvait se passer de vanter un homme aussi considérable; mais il établit une nuance entre les deux louanges, en tant qu'il célèbre le premier sous son vrai nom, tandis que dans celui de Zein eddine, il traduit le mot turco-persan de *koutchik* par le terme arabe d'*asghar*. Cette nuance est encore plus renforcée dans le compliment qu'il adresse à Souleiman Chah; il le cite d'une manière

tellement vague, que l'on est tenté, au premier abord, de traduire le vers où il en parle par « mon roi prudent comme Salomon, » sans l'attribuer à une personne déterminée, d'autant plus qu'il parle en même temps d'Assif, ministre du roi-prophète, et de sa huppe. Cette précaution n'était pas inutile, car nous savons par Ibn el-Athir que ce prince, traité à Mossoul, après sa capture, avec tous les égards dus à son rang, n'était pas moins un prisonnier d'État, et s'il était naturel de lui présenter un voyageur illustre, capable de le distraire un peu dans sa prison, ce dernier devait en parler de manière à ne pas faire croire qu'il prenait trop au sérieux son titre de roi. Ainsi toute cette partie de l'ode de Khâcâni s'explique très-bien au moyen de l'histoire, et par conséquent elle sert aussi à confirmer l'exactitude des détails que nous fournissons sur cette époque les annalistes arabes et persans.

Pour ce qui est de l'assertion de Khâcâni, que le Caire était conquis par Ispahan, nous devons la reléguer au nombre de ces compliments outrés et hyperboliques dont il se montre si prodigue. Non-seulement sous Mouhammed, fils de Mahmoud, le pouvoir des Seldjouquides ne s'étendait pas sur l'Égypte, mais même du temps de Mélik Chah, fils d'Alp-Arslan, apogée de la puissance de cette dynastie, sa domination à l'occident s'arrêtait à Antioche, et à Laodicée, en Syrie. Le plus souvent Khâcâni est exact dans les faits historiques qu'il rapporte; mais s'il n'a pas reculé dans cette pièce devant l'ab-

surdité géographique de faire du Zenderoud un fleuve plus important que le Nil, on peut lui pardonner d'avoir agrandi un peu les limites des provinces soumises à un prince dont les sujets le traitaient si bien. En général, malgré son érudition, notre poète, entraîné par son désir de louer Ispahan aussi éloquemment que possible, a complètement perdu de vue les règles établies par les rhétoriciens musulmans, pour distinguer le mensonge (كذب) du trope (استعارة) (voy. Garcin de Tassy, *Rhétorique musulmane*, p. 52), et il ne se laisse que trop entraîner par le proverbe arabe احسن الشعر أكذبها, c'est-à-dire que « les plus beaux vers sont ceux qui contiennent le plus de mensonges. »

La troisième pièce de vers que je vais transcrire et traduire est considérée en Perse comme l'œuvre la plus remarquable du poète chirwanien : c'est la fameuse quassidèh écrite dans sa prison.

هذه قصيدة حبسية في العزلة والشكاية ونعت النبي عليه

السلام

صبح دم چون کله بندد آه دوداسای من
 چون شفق درخون نشیند چشم شب پچمای من
 مجلس غم ساخته است و منی چو بید سوخته
 تا بمن راوق کند مزگان می پالای من

رنگ بارچه است کار گنبد نارنج رنگ
 چند جوشم کز بیرونم بگزد صفرای من
 تیرباران سحر دارم سپر چو نغکنند
 این کهن گرگ خشن بارانی از غوغای من
 این خم آهن گون چون ریم اهم پالود و سوخت
 شد سگ آهن پوشش از دود دل دروای من
 روی خاک الود من چون گاه بر دیوار حبس
 از رخ که گل کند اشک زمین اندای من
 مار دیدی در گیا پیکان کنون در غار غم
 مار بین پیچیده در ساق گیا اسای من
 ازدها بین حلقه گشته خفته زیر دامن
 زان نجیم ترسم آگه گردد از درهای من
 دست آهنگر مرا در مار صخاکی کشید
 کج افریدون چسود اندر دل دانای من
 اتشین اب از جوی خونین برانم تا بکعب
 کاسیاسنک ست بر پای زمین پیمای من
 جیب من چو صدره خارا عنای شد ز اشک
 کوه خارا زیر عطف دامن خارای من
 چون کنار شمع بینی ساق من دندان دار
 ساق من خوابید گوی بخت دندان خای من

تا نترسند این دو طفل هندو اندر مهده چشم
 زیر دامی پوشم از درهای جان فرسای می
 قطب وارم بر سربك نقطه دارد چارمبج
 این دو مریخ ذنب فعل زحل سیهای می
 تا که لرزان ساق می بر اهنبین کرسی نشست
 می بلرزد ساق عرش از آه صور اوای می
 بوسه خوهم داد و بچك بند بند آموزرا
 لا جرمر زین بند چنبروار شد بالای می
 در سیه گامی چو شب روی سپید ارم چو صبح
 پس سپید آید سیه خانه بشب موای می
 پُشت بر دیوار زندان روی بر بارم فلک
 چو فلک شد پُر شکوفه نرکس بینای می
 محنت و می روی در روی آمده چون جوز و معز
 فندق اسا بسته روزن سقف محنت جای می
 غُصَّةً هر روز و یا رب یا رب هر نیم شب
 تا چه خواهد کرد یارب شبهای می
 هست چو صبح اشکار اکابین صبوح خیزرا
 بیتم صبح رستخیز است از شب یلدا می
 منجنیق صد حصار است اه می غافل چراست
 شمعیان بیمنجنیق از صدمت نکبای می

روزه کردم نذر چون مریم که هم مریم صفاست
 خواطر روح القدس پیوند عیسی زای من
 نیست بر من روزه در بیماری دل زان مرا
 روزه باطل میکنند اشک دهان الای من
 اشک چشم در دهان افتد که افطار از آنکه
 جز بآب گرم چیزی (پستی) نگردد برنای من
 پای من گوی بدرد کثرویی مأخوذ بود
 پای را این درد سر بود از سر سودای من
 زانکه داغ آهنین اخردوای دردهاست
 زاتشین اه من آهن داغ شد بر پای من
 فی که یک اه مرا هم صد موکل بر سر است
 ورنه چرخستی مشبک زاه پهلو سای من
 روی دیم دیدم از غم موی زوبین شد مرا
 همچو موی دیم اندر هم شکست اعضای من
 چون ربام کاسه خشک ست و خزینه خالیست
 پس طنابم در گلو افکنده اند اعدای من
 ای عفی الله خواجگانی کز سر صغرای جاه
 خوانده اند امروز اباد الله بر خضرای من
 چو زر از پروی عزت چون گل از پروای عیش
 نیستشان پروانه وار از بیخودی پروی من

چست زرز وگل بدست آلا که خار پای عقلم
 صید خواری کی شود عقلم سخنان پیرای من
 زر دو حرف افتاد باهم هر دورا پیوند نی
 پس کجا پیوند سازد بادل بیکتای من
 سامری سپرم نه موسی سیرت ارتازنده ام
 در سم گوساله الاید یَد بیضای من
 در ثموزم برگ بیدی نه ولیک از روی قدر
 بادزن شد شاخ طوی از پی گرمای من
 برگ خرما ام که از من بادزن سازند خلق
 باد سردم در لبست وریز ریز اعضای من
 نافه مشکم که گر بندم کنی در صد حصار
 سوی جان پرواز جوید طیب جان افزای من
 نافه را کیبخت رنگین سرزنش را کرد و گفت
 نیک بد رنگی نداری صورت زیبای من
 نافه گفتش یافه کم گو کایت معنی مر است
 اینک اینک حجت گویا دم بویای من
 آینه رنگی که بیدای تو از پنهران بهست
 کیمیا فعلم که پنهرانم به از بیدای من
 کعبه وارم مقتدای سبز پوشان فلک
 کز وطای عیسی آمد شقه دیبای من

در همزج باشم و همزوج کوثر خاطر
 در معرّج غلطم و معرّاج رضوان جای من
 چون گل رعناست شخصم کز پی گشتن زید
 در شهیدی شاهدی دراد گل رعنا من
 چند بیغاره که در بیغوله غاری شدی
 ای پی غولان گرفته دوری از صحرای من
 ابنوسم در ته دریا نشینم با صدن
 خس نه امر تا بر سرایم کف بود هتای من
 جان فشانم عقل پاشم فیض رانم دل دهم
 طبع عالم کیست تا گردد عال فرمای من
 علوی و روحانی و غیبی و قدس زاده امر
 کی بود در بند استقصات استقصای من
 دایه من عقل و زقه شرع و مهد انصاف بود
 اخیشیجان امّها و علویان ابای من
 چون دوستان طبیعت را بصیر الوده عقل
 در دبستان طریقت شد دل ولای من
 و زدگرسو چون خلیل الله دروگرزاده امر
 بود خواهرگیر عیسی مادر ترسای من
 چشمه صلب پدر چون شد بکار بزرجم
 زان مبارک چشمه زاد این گوهر دریای من

پردهٔ فقرم مشیحه دست لطفم قابله
 خاک شروان مولد و دار الادب منشای من
 زابتدا سرمامک غفلت نبازیدم چو طفل
 زانکه هم مامک رقیم بود هم بابای من
 بختی مستم نخورده پخته و خام شام
 گز شما خامان نه اکنون است استغنائی من
 حیض برحور و جنابت ملایک بستنه ام
 گرزخون دختران رز بود صهیای من
 ور خورم می هم مرا شاید که از دهکان خلد
 میرسد از دست امروز اجرهٔ فردای من
 در بهشتم میخورم طلق و حلال ایرا که روح
 خاک من شد تاپذیرد جرعهٔ جرّای من
 بوسه بر سنک سیاه و معصف روش دهم
 گرچه چون کوثر همه تن لب شود اجزای من
 مالک الملک سخن خاقانیم کز گنج نطق
 دخل صد خاقان سزد یک نکته غرّای من
 دست من جوزا و کلکم حوت و معنی سُنبله
 سُنبله زاید زحوت از جنبش جوزای من
 گرچه از زن سیرتان کارم چو خنتی مُشکِست
 حامله است از جان مردان خاطر عذرای من

کربہفت اقلیم کس دانم کہ گوید زین دو بیت
 کافر مر دار القامہ مسجد اقصای می
 زمضان بولہب فعلان نہ بیجانم عنان
 چورکاب مصطفی شد مقصد و ملجای می
 تاسم الرّجّہ ابو القاسم رسول اللہ کہ هست
 در ولای او خدیو عقل و جان مولای می

TRADUCTION.

Le matin, mon soupir s'envole, semblable à un voile léger comme la fumée, et le sang répand une teinte d'aurore sur mes yeux (fatigués) de mesurer (la profondeur) de la nuit. Le triste festin est préparé; et moi, je suis comme le charbon de saule¹ prêt à clarifier le vin sécrété par mon œil. Les œuvres du ciel [dôme couleur d'orange] sont (changeantes) comme la couleur des joujoux, combien dois-je (encore) bouillir pour que mon intérieur ne contienne pas de fiel? Devant l'averse de flèches de mes (soupirs) matinaux et devant mes clameurs, comment ne jette-t-il pas son bouclier, ce vieux loup à l'épaisse fourrure²? Cette jarre couleur de fer (la prison), après avoir purifié et brûlé les scories de mon fer (c'est-à-dire après avoir détruit les faiblesses de mon caractère), se revêt de noir de fumée, (lancée) par mon cœur en lamentations. Ma face, couverte de poussière, (se colle) comme la paille hachée aux murs de la prison, ramollis par mes

¹ On clarifie le vin avec du charbon de saule; cette opération précède le festin.

² Khâcâni compare le ciel à un loup, à cause de la malveillance qu'il montre envers lui. L'épaisse fourrure, d'après le commentaire, signifie les neuf cieux.

larmes qui délayent de la boue sur le sol en s'y répandant¹. Tu as vu le serpent enroulé dans l'herbe, regarde (maintenant) le reptile qui enlace mes jambes, réduites à l'état de brins de paille [d'herbe]. Jette les yeux sur les dragons roulés en anneaux et engourdis sous les pans de ma robe; je n'ose pas bouger de peur de les réveiller. La main du maréchal ferrant me livra aux serpents de Zohhak; à quoi me sert donc le trésor d'Ifridoun, déposé au fond de mon cœur sagace²?

¹ Allusion à la manière usitée en Orient pour préparer les murs en pisé, کاه گیل; on délaye de la terre argileuse, puis on y ajoute de la paille hachée. Le poète veut dire que ses larmes étaient si abondantes, qu'elles suffisaient pour délayer le sol de sa prison, et que son visage, jauni et desséché, allait se coller à ses murs.

² Le nom du tyran Zohhak, sa défaite par le maréchal ferrant *Kavèh*, et l'élévation de Feridoun au trône de la Perse, sont trop connus pour qu'on ait besoin d'entrer à ce sujet dans de grands détails; toutefois je profiterai de cette occasion pour donner une généalogie assez curieuse de Zohhak, insérée dans l'Histoire universelle de Rachid eddin. Il dit:

ذکر سخاک معروف بیوراسب در نسب او خلاف کرده اند جمعی
از عراب گویند که او پسر علوانست برادر شداد عاد و نسب او
بارم بن سام میکنند که برادر ارغشده بوده چنانکه بالاتر
گفته شد و گویند که شداد او را بقصد جمشده فرستاد و عجم گویند
نام او بیوراسب بن اروند اسفی بن زینکاوز بن ساحرة بن تاز
بن فروال است برادر هوشنگ بن فروال که بزعم ایشان این
تاز بن فروال پدر تازیانست یعنی جمیع عراب و ذکران پیش
رفت و گویند او را بیوراسب (سخاک ذهاک) یعنی ده افست و عیب
در او بود و چون ذهاک را معرب کردند سخاک شد یعنی خندان
و این لقب زشت بسبب تعریب نیکو شد و اهل یمن که تبعیان
از ایشان بودند گویند سخاک از ایشان است

« Notice sur Zohhak, connu sous le nom de *Yourassb*. Par rapport

Je verserai l'eau embrasée [ignée] de la source couleur de sang jusqu'au tibia, (pour faire mouvoir) les meules de pierre que portent mes pieds (habituez) à mesurer la terre¹. Mon collet est rayé par mes pleurs comme le *soudreti khara*; et une montagne de pierre dure (se cache) sous la doublure en soie de mon habit². Mes jambes sont crénelées comme le rebord d'une chandelle; on dirait qu'elles portent des traces de morsure des dents (crochues) de mon sort. Pour que les deux enfants indiens ne soient pas effrayés dans le berceau des yeux, je cache sous les pans de ma robe les dragons qui me rongent l'âme³. Je suis semblable au pôle, quatre clous

à sa généalogie, les opinions sont partagées. Quelques Arabes disent qu'il est fils de A'louan, frère de Cheddad A'd, et l'on fait remonter son origine à Irem, fils de Sam, qui était frère d'Arfakhchad, comme on vient de l'exposer plus haut. Ils disent que Cheddad l'envoya combattre Djemchid. Les Persans disent que son nom est Yourassb, fils d'Arwend Assf, fils de Zinkawez, fils de Ssahirèh, fils de Taz, fils de Farwal, frère de Houcheng, aussi fils de Farwal. D'après leur opinion, ce Taz, fils de Farwal, est le père des Tazis, c'est-à-dire de tous les Arabes. Ceci a déjà été rapporté. Ils disent qu'il fut surnommé *Yourassb Zohhak*, c'est-à-dire qu'il était affligé de dix imperfections et défauts. Après, on arabisa ce mot, et l'on en fit *sohak*, c'est-à-dire «homme qui rit,» et ce mauvais sobriquet, en s'arabisant, devint un surnom honorable. Les habitants de Yémen, dont les Toubba'ian sont une souche, disent que Zohhak est un des leurs.»

Je n'ai pas besoin de rappeler que, d'après l'Histoire des Kurdes de Khondemir, les Kurdes sont les descendants de ceux qui ont pu s'échapper des mains de Zohhak.

¹ Par surcroît de rigueur, les *kundèh* en bois qu'on attachait, et qu'on attache encore aux pieds des détenus, ont été remplacés par des meules en pierre.

² Il répète ici le calembour basé sur le double sens du mot *خارا*, que nous avons déjà rencontré dans l'ode adressée au prince byzantin. *صدره خارا* est une étoffe rayée employée pour des devants de chemises.

³ Ces dragons sont évidemment les chaînes que le poète portait aux pieds. Les enfants indiens sont ses yeux noirs.

fixent à un point ma figure de Saturne, (grâce) au dieu Mars, aux actions de Zeneb¹. Dès l'instant où mes pieds se placèrent sur le siège de fer, mes lamentations, semblables aux sons d'une trompette, n'ont pas cessé d'ébranler le ciel. Quoique les chaînes aient ployé le haut de mon corps comme un anneau, je les baiseraï, oh joie! car elles me donnent de bons enseignements. En dépit de mes infortunes ténébreuses comme la nuit, je finirai par avoir un visage resplendissant comme le jour, et elle deviendra blanche ma demeure, noire comme la nuit. Adossé au mur de la prison, le visage tourné vers le toit du ciel, les narcisses de mes yeux bourgeonnent comme le ciel². Le malheur et moi sommes l'un dans l'autre comme la noix dans sa coquille, et le plafond de ma triste demeure manque d'ouverture comme l'enveloppe d'une noisette. Tous les jours des chagrins, chaque minuit des cris oh Seigneur! oh Seigneur! Voyons à quoi me serviront ces oh Seigneur! oh Seigneur de chaque nuit! Il est clair comme le jour qu'en me levant pour boire le vin du matin, je crains toujours que cette matinée ne soit la dernière après ma sombre nuit. Mes soupirs ont la force des balistes, capables de percer cent murs; pourquoi donc l'ignorant désarmé [sans catapulte] s'expose comme (la flamme) d'une chandelle au souffle de mon orage³? Comme Marie, j'ai fait vœu de jeûner, car mon cœur (digne) d'engendrer Jésus, et voué au

¹ Cette image astronomique s'explique par l'immutabilité de l'étoile polaire entre quatre autres astres de la petite Ourse. Saturne étant noir, il compare à cette planète sa figure attristée par le malheur. Mars est la planète des bourreaux. Zenab est l'étoile brillante de la queue du Dragon, elle présidait aux crimes; Khàcâni désigne ainsi ses persécuteurs.

² D'après le commentaire, les bourgeons du ciel sont les astres, et les bourgeons des yeux sont les larmes.

³ Le commentaire signale que نكباء, mot arabe, se dit en persan بادکج, et il l'explique en citant une phrase du Cherkh des poésies d'A'houï Oulai Mou'arra (مُعَرَّى): هِيَ الرِّيحُ الَّتِي تَهْبُ بَيْنَ

Saint-Esprit, est pur comme elle. Mais la maladie de mon cœur m'exempte du jeûne, voilà pourquoi il est rompu par les larmes qui me salissent la bouche¹. Les larmes me tombent dans la bouche, aussi mon *iftar* n'est que de l'eau tiède, elle seule me passe par le gosier². On dirait que je souffre d'une luxation des pieds par suite d'un faux pas, tandis que leur seule maladie est que j'ai perdu la tête. Or, comme la cautérisation par le fer rougi est le dernier remède dans toute maladie, le feu de mes soupirs fait rougir les fers de mes pieds. Cent géoliers sont préposés à chacun de mes soupirs (pour les empêcher de se faire jour), autrement le ciel en serait écrasé, car ils sont (puissants) comme des héros. J'ai regardé le malheur en face, le chagrin a hérissé mes cheveux, et tous les membres de mon corps sont en désordre comme la chevelure des *Dilems*³. Je ressemble au violoncelle dont la caisse est desséchée et la table vide, car mes ennemis m'ont mis des cordes, (mais) au cou. Oh mon Dieu!

مهبي الرياحين, c'est-à-dire, « Nekba; c'est un vent qui apparaît entre la direction des deux vents. »

¹ On sait que la maladie sert d'excuse légale à un musulman pour manger pendant le jour dans le mois de ramazan, et que toute chose qui lui tombe dans la bouche, même involontairement, annule la valeur religieuse de son jeûne.

² L'*iftar*, افطار, est la première bouchée que prend le musulman après l'abstinence de toute la journée pendant le jeûne du ramazan. En Perse, on commence par avaler quelques gorgées d'eau tiède, et l'on mange le پست, pâtisserie faite avec de la farine et des sucreries.

³ Le commentaire prétend que les *Dilems* formaient une tribu du Turkestan, qu'ils étaient armés de petites et de grandes lances, et que leurs cheveux s'entrelaçaient et s'enflaient. Je crois que le docte auteur de ce commentaire cherche trop loin la peuplade dont parle Khâcâni; selon moi, ce sont simplement les pâtres du Ghilan, qui ont une chevelure aussi épaisse qu'inculte; mais, dans tous les cas, cette mention de la *plica polonica*, parmi une peuplade d'Asie, est assez curieuse.

pardonne aux grands qui, sous l'influence du fiel de la puissance, n'ont pas hésité à prononcer ce jour leur *que Dieu détruisse* sur ma jeunesse (et sur mes espérances). L'or est recherché à cause de sa rareté, les fleurs sont soignées par les amateurs, tandis que moi, sans conscience comme un papillon, on ne m'accorde pas (la moindre) attention¹. Mais l'éclat et la beauté [l'or et les fleurs] sont des entraves pour l'esprit [des ronces dans les pieds de l'esprit]; pourquoi donc mon esprit éloquent [qui orne les mots] ira-t-il les rechercher [aller à la chasse des ronces]? Or est la réunion de deux lettres non liées l'une à l'autre², d'où viendrait donc leur liaison avec un cœur d'un non pareil comme moi? Que j'aie les mœurs d'un Samaritain et non le caractère de Moïse, si tant que je vis je salirai mes mains pures [resplendissantes] aux sabots du veau d'or. Au cœur de mon été, je n'ai pas même (l'ombre) d'une seule feuille de saule; néanmoins, par égard pour mon importance, les branches du *Touba* se font éventails pour me rafraîchir [pour éloigner de moi la chaleur]³. Je suis la branche du palmier, dont les hommes se servent comme d'un éventail; le vent froid est sur mes lèvres et mes

¹ Le dernier vers de cet hémistiche a une construction très-embrouillée, et je crois rendre un service au lecteur en le transcrivant en prose : نیست ایشان پیروی از بخودی پیروانه وار من. Ce qui rend cette phrase encore plus obscure, c'est que tout naturellement on est porté à rattacher le mot ایشان aux deux sujets précédents, زز et گُل, tandis qu'il se rapporte aux grands, dont il a été question dans les vers ای عفی الله, etc.

² L'or, زر, en persan comme en français, s'écrit au moyen de deux lettres; mais en persan ces deux caractères ne se lient pas l'un à l'autre.

³ Arbre du paradis mentionné dans le verset 28 de la XIII^e sou-rate du Coran : طوبی لهم و حسن مآب, passage trop vaguement traduit par Ullmann : *Geniessen Seligkeit und selig ist ihr Eintritt ins Paradies.*

membres sont déchiquetés¹. Je suis la bourse de musc, on peut m'enfermer derrière cent murailles sans empêcher que mon parfum vivifiant l'esprit ne trouve son chemin vers l'âme. Une peau de chagrin, colorée, en se moquant de la bourse de musc, lui dit : Fi! quelle couleur, tu n'as certes pas un aussi bel aspect que moi. La bourse lui répondit : Dérisonne un peu moins, j'ai des qualités invisibles. Il en est ainsi! il en est ainsi! la preuve de mes paroles est mon souffle parfumé. L'éclat [la couleur du miroir] de ton extérieur est préférable à ta partie cachée, tandis que moi, je suis comme la pierre philosophale, et mes vertus secrètes ont plus de valeur que mon apparence. Je suis comme la Kaaba un modèle pour les habitants du ciel qui s'habillent de vert², car mon brocart est un morceau de l'étoffe placée sous les pieds de Jésus. Je porte une robe de lin et mon cœur est pétri dans l'eau du *Keouther*³. Je roule dans le *mouarradj*, et les bienheureux montent jusque chez moi. Ma personne est une belle rose qui mérite d'être cultivée, et ma belle rose a un témoin de son martyre. Que de moqueries! (on me dit) pour une sottise, tu t'es enfoncé dans une caverne! O homme qui suis les lutins du désert, que tu es loin de ma sagesse [plaine]! Je suis le bois d'ébène, je reste au fond de la mer avec la coquille de perles, et je ne suis pas de ces copeaux qui surnagent et s'associent à l'écume. J'éparpillerai mon âme, je répandrai mon esprit, je déverserai mes bienfaits, je donnerai mon cœur; quel est-il le génie du monde qui ait le droit de me donner des ordres? Je suis grand, je suis du nombre

¹ C'est-à-dire déchiquetés comme les fils ou fibres du palmier dont on tisse les nattes, les éventails, etc.

² C'est-à-dire les anges.

³ L'un des fleuves du paradis, mentionné dans la sourate CVIII, verset 1, du Coran. Dans ce vers et dans le vers suivant, Khâcâni joue sur les mots : *ممزوج*, « robe de lin », *ممزوج*, « pétri », *معراج*, qui d'après le commentaire est un lieu vaste, élevé, richement orné et couvert de tapis, et enfin *معراج* « action de monter. »

des esprits, je suis du monde occulte et je suis saint par ma naissance. Comment est-il donc possible que mon être puisse se laisser subjugué par la matière ? La raison me servit de gouvernante, ma nourriture était la loi du Prophète, l'esprit était mon berceau, mes mères sont les quatre éléments et les (cieux) élevés mes pères. Quand la raison frotta d'aloès les deux mamelles de la nature¹, mon grand cœur se tourna vers l'étude du *tariqat*². D'un autre côté, comme Jésus, je suis fils de menuisier, et ma mère chrétienne était sœur adoptive de Jésus. Lorsque la source de l'épine dorsale de mon père se déversa dans le conduit d'eau de la matrice, la perle de mon océan naquit de cette source bénite. Le voile de l'indigence me servit d'amnios, la main de la bienveillance fut mon accoucheuse, la terre de Chirwan est ma patrie et le *Daroul adab* le lieu de mon éducation. Dès l'origine, je ne me suis pas livré aux distractions de la paresse comme un enfant, car ma mère et mon père veillaient sur moi. Mon chameau furieux³, à deux bosses, n'a pas mangé chez vous ni du cuit ni du cru, car mon indépendance de vous, hommes grossiers, ne date pas déjà d'aujourd'hui. Que je croie aux pertes de sang des *houris* et aux pollutions des anges, si mon vin a jamais été fait avec du sang des vierges de la treille. Mais si même je buvais du vin, je l'aurais mérité, le maître du paradis n'aurait avancé aujourd'hui ma paye de demain⁴. Je suis au paradis et je bois ; c'est pur et

¹ Méthode employée par les nourrices, en Orient, pour dégouter les enfants de leur lait.

² Le *tariqat* est une doctrine religieuse qui se rapporte, d'après les théologiens musulmans, au *charia't*, ou à la loi proprement dite, comme la parole se rapporte à l'action ; car le *chariat* est basé sur les ordres verbaux du Prophète, et le *tariqat* sur ses actes. Ces deux doctrines se complètent par le *haqiqat*, dont les principes sont fondés sur les croyances intimes du Prophète, révélées aux élus parmi ses sectateurs.

³ Le chameau furieux mange très-peu et soulève de grands fardeaux.

⁴ Le vin est permis aux musulmans dans le paradis ; aussi Khâ-

permis, car l'esprit est devenu ma poussière, et il admet mes gorgées rouges¹. Je baise la pierre noire et le Coran lumineux, (aussi complètement) que si tout mon corps se changeait en lèvres comme le *Keouther*². Je suis Khâcâni, roi du royaume de la parole, et, dans la trésorerie de mon éloquence, un seul point lumineux de mes écrits vaut le revenu de cent *khacans*. Mes mains sont la constellation des *Gemini*, ma plume est *cætus*, le sens de mes paroles est la *spica* et la vierge est créée par la baleine, par suite du mouvement de mes jumeaux. Quoique les (hommes) au cœur de femmes me comprennent aussi peu [difficilement] que la (nature) de l'hermaphrodite complet³, mon cœur vierge porte le fruit des hommes à l'âme virile. Si, dans les sept climats, il se trouve un homme capable de dire deux vers semblables aux miens, je consens à devenir infidèle et à échanger le Daroul qoummamèh contre la mosquée d'Aqsa. Je ne tournerai pas ma bride par crainte de ceux dont la conduite est semblable à cell d'Abou Lahab⁴, car l'étrier de Moustapha est devenu mon but et mon refuge⁵. Par la bienveillance d'Aboul Qas-

câni, qui déclare s'y trouver, se croit autorisé à cet acte défendu par la loi.

¹ C'est-à-dire, comme la poussière boit avidement le liquide qu'on y verse, de même son esprit, qu'il a su dompter et réduire à l'état de poussière de ses pieds, admet ses libations.

² Le *Keouther*, n'ayant ni source, ni embouchure, n'a que deux bords لَب ou « lèvres » en persan.

³ L'existence de l'hermaphrodite complet est admise par la loi musulmane, mais personne ne l'a vu.

⁴ Abou Lahab, l'un des fils d'Abdoul Moutalib, oncle du Prophète, était connu comme son mortel ennemi; aussi Mouhammed lui a-t-il fait l'honneur de le mentionner spécialement dans le Coran, par son célèbre تَبَّتْ يَدَا أَبِي لَهَبٍ وَتَبَّ, qui jure tellement avec la phrase de « Au nom du Dieu clément et miséricordieux » précédant cette apostrophe pleine d'amertume et de haine implacable.

⁵ Un homme poursuivi par la loi devient inviolable s'il parvient à

sim, distributeur de bienfaits et prophète de Dieu, les rois de l'entendement sont mes esclaves.

Cette pièce étant suffisamment analysée dans la première partie de ce mémoire et dans les notes jointes à ma traduction, je passerai à l'ode élégiaque de Khâcâni sur son propre sort, que j'extraits du Cadeau aux deux Iraqs.

در حسب حال خود گوید
 اکنون گله ز حسب حاله
 بشنو کربس شده است عالم
 در بحر بلا فتاده ام پست
 حیران چو صدق نه یا ونه دست
 پس چرخ برای (ببوی) دُر شهوار
 بشکافته سینه ام صدق وار
 گه سوخته هچوسم از تاب
 گه گشته بدست غم چو سیلاب
 با ناخنه چشم روزگارم
 با آبله روی اختیـارم
 آن ناخنه چیست درد دوران
 وان آبله چیست شرّ شروان

pénétrer dans un sanctuaire renommé pour sa sainteté, dans l'écurie du roi, etc. ou s'il réussit à toucher son étrier pendant qu'il est à cheval.

شهبازم و شاه پر بُریده
 شهبازی روزگار دییده
 در حلق بمانده صفر و آحاد
 یعنی آه از نهیب حُساد
 چون گاو خراس تنگ میدان
 گرد نقط و بال گگردان
 از هقِرعۀ زمانه جسته
 گردن بطناب و چشم بسته
 آن گاو خراس بین هه سال
 کو چرخ زند نه وجد و نه حال
 پیشش هه چرب و آخر تر
 لیکن نرسد بآخرش سر
 زو تا بمراد ره بــــــــــــــــس فی
 لیکن بمراد دسترس فی
 هرنگ زرشک شد سرشکم
 بگرفت رگ بحس پچشکم
 چون دید حرارت بدل در
 گفتا که زاشک کن مزور
 بشکسته دلی و بسته کاری
 معذورم اگر بناله آری

روغن کمر و بس فتیله باریک
 بالرزّه بود چراغ و تاریک
 بر ذات خودم چو روز نوروز
 یک روز فزون نبوده فیروز
 وز طالع خود بسان تقویم
 یک سال فزون ندیده تعظیم
 کزوی عمل دگر نیاید
 تاریخ شناس را نشاید
 تقویم که شد محل شکسته
 فرسوده و گرد برنشسته
 ضائع کندش خیال بینی
 بر خاک کشتی و ره نشینی
 یا گرنه به بیلور فرستد
 از دار کتب بدر فرستد
 که نیمه بدست ازو بدرند
 که پاره چارسو ببرند
 دروی همه مُر و صبر بپزند
 پس تافتن سرش بپزند
 بالله که بدست دهر ریمین
 آن تقویم کهن منم من

از آدمیان وفا ندیدم
 دیدم چه جهودم ار شنیدم
 یوسف چه کشید از اخوة خویش
 من زین اخوان کشیده ام بیش
 افکنده ام از نهیب آفات
 سنگی بقرا بۀ قرا بات
 از کار قبیله فراغ است
 کان دود فتیله بردماغ است
 طوطی معانی آفرینم
 شروان قغص است اهینم
 تقدیر مرا بسر رسیده
 منقار وزبان و پر بُریده
 از هند طرب برون فکنده
 از شاخ امل نگون فکنده
 قوتم نه شکر شرفنگ داده
 آب از دهن نهنگ داده
 من مُرده بظاهر از پی جست
 چون طوطی کو بمرد و ارست
 از خدمت اهل عصر جسته
 بکشاده نطق و نطق بسته

تا سوره عافیت بخوانده
 برآیت نطق نسخ رانده
 چون مریم گاه تهمت قنوم
 بر خوانده فلن اکلبر الیوم
 در بسته زبیم سر زبانرا
 بکشاده در از درون بیانرا
 ببرید زبان به تیغ تجرید
 چون تیغ شده زبان توحید
 تنگ آمده بردلم شمشای
 گلخن جائی برین فرای
 آن په که زبان به تیغ ماند
 مردی کند و سخن نراند
 زندان می است مسکن می
 هر موی موکل تن من
 نزدم ز روندگان عالم
 در نگرارند باد راهم
 دای ار قدمی نهم بر راهی
 آه از جگر بر آر آهی
 بدگوی زند گیره بر آن آه
 سر بسته برد بحضرت شاه

TRADUCTION.

Écoute maintenant les lamentations (que j'exhale) sur mon propre sort. Le monde touche à sa fin. Je suis profondément enseveli dans l'océan des malheurs. Je suis confondu et semblable à une coquille de perle, je n'ai ni bras ni jambes. Souvent le ciel, pour extraire la perle royale, brise ma poitrine comme si j'étais moi-même une coquille de perle. Parfois (je supporte le malheur), comme l'argent (supporte) l'action du feu ardent, et parfois, dans la main de l'infortune, je deviens (mobile) comme le vif-argent. L'œil de mon existence est voilé par une taie; la face de mon libre arbitre est marquée de petite vérole. Cette taie, ce sont les peines de la vie; cette petite vérole, c'est la méchanceté du Chirwan. Je suis l'épervier auquel on a coupé le bout des ailes et qui a éprouvé les vicissitudes de la fortune. Il ne me reste dans le gosier ni unité ni zéro, c'est-à-dire que je n'ose préférer un *ah*, par crainte de mes ennemis¹. Semblable à une génisse qui fait tourner un moulin, ma carrière est bornée; je tourne autour du centre des péchés. Je succombe sous les coups de fouet de l'époque, la corde est à mon cou et mes yeux se ferment. Regarde la génisse du moulin, elle tourne toute l'année, mais elle le fait sans joie et sans plaisir. Elle a toujours devant elle un râtelier bien fourni et frais², mais elle ne peut jamais assez allonger son museau pour l'at-

¹ *Ah* s'écrit en persan par un *é*lif et par un *hei*, qui ont aussi la valeur de l'unité et de zéro.

² Allusion à un procédé employé en Orient pour faire tourner l'arbre d'un moulin par une vache, sans être obligé de la faire avancer à coups de fouet. On cloue à cet arbre un râtelier abondamment garni de fourrage, puis on attache la vache de façon qu'elle puisse le voir sans pouvoir assez allonger son cou et son museau pour l'atteindre. Les efforts que fait la vache pour y parvenir font tourner l'arbre du moulin. Le poète oppose les cercles décrits par la bête à ceux des danseurs qui tournent gaiement.

teindre. La voie est ouverte entre elle et l'objet de son désir, néanmoins il est inaccessible pour elle. Mes larmes prennent la couleur de l'épine-vinette; mon médecin me tâte la veine du pouls. Voyant que j'ai de la chaleur dans le cœur, il me dit : Prépare une tisane de tes larmes ¹. Le cœur brisé et mon activité paralysée, j'ai le droit de me plaindre, oh oui! Mon huile est épuisée, la mèche est trop fine, la flamme de ma lampe a peu d'éclat, elle est vacillante. Jamais aucun jour de mon existence n'a été béni comme l'est le jour de l'an. Mon sort [horoscope] est de ressembler à un almanach, je n'ai pas été respecté même durant une année. Comme il ne peut être appliqué à autre chose, il n'a plus de valeur aux yeux du chronologiste. Devenu inutile, il est déchiré et se couvre de poussière. Il est détruit par le rêveur, par le débauché ou par celui qui espère encore, autrement on l'envoie chez le fripier, on l'expulse de la bibliothèque. Tantôt on en arrache la moitié, tantôt on en porte une partie au marché ². On y met la myrrhe et l'aloès et on lui tord la tête pour en faire des cornets. Par Dieu, dans les mains de mon Ariman de sort, cet almanach vieilli, c'est moi! c'est moi! Je n'ai jamais trouvé [vu] de bienveillance parmi les hommes;

¹ La tisane d'épine-vinette est ordonnée par les médecins orientaux pour calmer la chaleur du sang. Le poète compare la couleur de ses larmes de sang à celle de cette potion calmante, et dit que le médecin lui en a prescrit l'usage. Le mot مزور que j'ai traduit par tisane, ne se trouve pas, avec cette signification, dans Richardson. Dans les notes du *Touhfet* autographié, on lit : مزور و مزوره بالتشد يد : طعام بی گوشت که از کشنیز و امثال آن در آن کنند و نجور و بیهار دهند « *Mezwar*, ou *Mezwarèh*, est un aliment préparé sans viande. On y met de la coriandre ou quelque autre ingrédient de ce genre, et on le donne au malade.

² Le *tcharssou* est, à proprement parler, le rond-point du bazar oriental, lieu où se croisent des rues venant de quatre côtés. C'est l'endroit le plus fréquenté par les acheteurs, et c'est là aussi que se tiennent de préférence les épiciers et les droguistes.

que dis-je vu, que je sois Juif, si j'en ai entendu seulement parler! Ce que firent les frères de Joseph à leur frère, je l'ai enduré autant des miens et peut-être plus encore. Par crainte de plus grands désastres, j'ai jeté la pierre aux carreaux des vitres de la parenté. Je ne m'inquiète plus des affaires de ma famille, elles agissent sur moi comme la fumée d'une mèche (mal éteinte) agit sur le cerveau. Je suis le *Touti* créateur des idées, et le Chirwan est ma cage de fer. Le sort m'a réduit à la dernière extrémité, il m'a coupé le bec, la langue et les ailes. Il m'a chassé de l'Inde de la joie, il a extirpé les racines de mes espérances. Ce n'est pas de sucre, mais bien de poison qu'il m'a nourri; il m'a servi de l'eau dans la gueule d'un crocodile. Je fais le mort pour mieux sauter, tout comme le *Touti* qui par une mort (simulée) recouvrera sa liberté. Je me suis détaché du service des grands, j'ai dénoué ma ceinture et j'ai fermé ma bouche. Je suis au chapitre des privations, et j'ai biffé le verset de la parole. Comme Marie exaspérée par les reproches des siens, j'ai dit : je ne parlerai à personne durant tout ce jour¹. Craignant pour ma tête, j'ai fermé la porte de ma langue, mais j'ai ouvert celle de mon cœur. J'ai tranché ma langue par le glaive de l'isolement; mais aussi cette langue qui témoignait en faveur de l'unité de Dieu, est devenue un glaive. *Chemakha* paraît étroite pour mon cœur, c'est un four (ardent) dans ce pays ouvert². C'est bien si la langue ressemble au glaive, si elle fait des actes virils³ sans proférer de paroles. Ma résidence est une vraie prison; chacun de mes cheveux se dresse

¹ Citation d'un passage du verset 27 du chap. XIX du Coran.

² J'ai placé ce distique à l'endroit que lui assignent tous les manuscrits où je l'ai trouvé, mais il me semble qu'il devrait suivre les mots « et le Chirwan est ma cage de fer. »

³ J'ai reproduit le mot *مردی*, car je l'ai trouvé dans tous les manuscrits que j'ai pu consulter, je l'ai traduit par « acte de virilité; » mais il me semble toutefois qu'il faut le remplacer par *مرد* et traduire le distique où il se trouve par : « C'est bien si la langue res-

vers Dieu. Aucun des voyageurs de ce monde ne peut me visiter; on empêche même le vent de pénétrer jusqu'à moi. Si je fais un pas, n'importe dans quelle direction, ou si mon poumon laisse échapper un soupir, un calomniateur le relève et le rapporte travesti à l'oreille du Chah.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1865.

La séance est ouverte par M. Pauthier, en l'absence du président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont proposés et élus membres de la Société;

MM. KOSSOWITCH, professeur de sanscrit et de zend à l'Université de Saint-Pétersbourg;

MOUHLINSKI, professeur d'arabe à l'Université de Saint-Pétersbourg;

A. DE CAIX DE SAINT-AMOUR, à Paris.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Reinaud, qui an-

semble au glaive, si elle fait la morte et si elle ne profère pas de paroles.» Car il serait assez difficile de comprendre comment la langue pourrait accomplir des actes virils sans proférer de paroles.

nonce que l'état de sa santé l'empêchera d'assister à la séance.

On lit une lettre de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, qui annonce à la Société qu'il vient de renouveler la souscription de son département au Journal asiatique. Des remerciements seront adressés à M. le Ministre.

M. Lancereau lit un extrait de sa traduction du *Pantchantra*.

M. Oppert lit une lettre adressée au général Rawlinson sur les inscriptions araméennes qui se trouvent sur quelques briques de Babylone.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'éditeur. *Monumenta sacra et profana, opera Collegii doctorum bibliothecæ Ambrosianæ*, edidit A. M. CERIANI, vol. II, cah. 1 et 2; vol. III, cah. 1. Milan, 1863-1864, in-4°.

Par l'auteur. *Clave harmonica. Demonstracion de la unidad de origen de los idiomas*, por H. MOSSI DE CAMBIANO. Deuxième édition. Madrid, 1864, in 8°.

Par le Gouvernement. *Tableau des établissements français dans l'Algérie en 1863*. Paris, 1864, in-4°.

Par l'auteur. *Lettre à M. Oppert sur quelques particularités des inscriptions cunéiformes anciennes*, par M. DE ROSNY, in-8°. (Extrait des Annales de philosophie chrétienne.)

Par l'auteur. *Annuaire philosophique*, par L. A. MARTIN, t. II, cah. 1 et 2. Paris, 1865, in-8°.

Par l'auteur. *Discours prononcé aux funérailles de M. l'abbé Flottes*, par A. GERMAIN. Montpellier, 1864, in-8°.

Par l'auteur. *Ouverture du cours de philologie comparée des langues indo-européennes*, par M. Jules OPPERT. Paris, 1864, in-8°.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MARS 1865.

La séance est ouverte à huit heures par M. Reinaud, président.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction en est adoptée.

Est nommé membre de la Société, M. George GROTE, à Londres.

Le secrétaire fait un rapport sur une demande de l'Institut royal de l'Inde néerlandaise, que l'échange des publications des deux Sociétés soit rétabli. Le secrétaire propose d'envoyer à l'Institut dorénavant le Journal asiatique.

M. Oppert continue la communication qu'il a commencée la dernière fois sur les transcriptions araméennes ou phéniciennes qui accompagnent certaines inscriptions cunéiformes assyriennes, découvertes par le général Rawlinson, et qui servent de contrôle et de confirmation à la lecture de l'écriture cunéiforme.

Il expose ensuite des considérations sur la grande inscription de Sardanapale III, trouvée à Nimroud, et dont lui-même a publié la traduction dans son ouvrage sur l'Expédition en Mésopotamie. Dans cette inscription, le roi rappelle des stèles qu'il a fait graver près des sources du Tigre, stèles qui, sur ces indications, ont été retrouvées par M. Jones Taylor, et qui prouvent de même l'exactitude de la lecture des inscriptions antérieurement déchiffrées.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Un chapitre de l'histoire de l'Inde musulmane*, ou Chronique de Scher Schah, traduit de l'hindoustani par M. GARCIN DE TASSY. Paris, 1865, in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Orient*, 164 pages.)

Par la Société. *Actes de la Société ethnographique*, n° 7. Paris, 1864, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the Royal geographical Society*, vol. IX, n° 1. Londres, 1865.

Par l'auteur. *Du signe interrogatif des divers peuples et des fausses idées de l'Europe sur les hiéroglyphes*, dissertation par le chevalier de PARAVEY. Lyon, 1865, in-8° (24 pages).

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*. Décembre 1864. Paris, in-8°.

TRAVELS IN CENTRAL ASIA, by Arminius VAMBERY. Londres, 1864, in-8° (443 pages, beaucoup de planches et une carte).

REISE IN MITTELASIEN von Hermann VAMBERY. Leipzig, chez Brockhaus, 1865, in-8°.

M. Vambéry, Hongrois de naissance et membre de l'Académie de Pesth, avait passé bien des années à Constantinople, se livrant à des études de langue et de littérature, lorsque l'Académie à laquelle il appartient le chargea d'un voyage dans l'Asie centrale, dont le but principal devait être l'éclaircissement des origines de la langue hongroise, par l'étude de dialectes congénères, soit finnois, soit tartares. M. Vambéry, fort de sa connaissance intime de la langue turque et des coutumes musulmanes, se décida à voyager sous un déguisement oriental, seul moyen d'aller à Khiva et à Bokhara, quand on n'est pas envoyé russe et protégé par une escorte militaire, mais moyen dangereux au plus haut degré, parce que le plus léger soupçon de son origine véritable créait un péril, et la découverte de sa nationalité entraînait inévitablement sa mort. Il se rendit à Téhéran, où il s'établit chez l'ambassadeur turc, qu'il avait connu à Constantinople. Il trouva bientôt que son premier dessein d'aller à Bokhara par Hérat était devenu inexécutable par suite de la guerre qui avait éclaté entre la Perse et l'Afghanistan, et il conçut un nouveau plan, qui devait le conduire droit à son but, mais avec un surcroît de dangers et de fatigues. L'ambassade de Turquie à Téhéran est le rendez-vous naturel

des pèlerins sunnites des pays turcomans qui doivent traverser la Perse pour aller à la Mecque et en revenir. Mal vus et persécutés pendant tout leur séjour dans la Perse schiite, ils ne trouvent de secours et de protection qu'à l'ambassade turque, qui, en conséquence, est toujours entourée de compagnies de pèlerins turcomans, auxquels M. Vambéry était en position de rendre des services. Il conçut donc l'idée de se joindre à une de ces sociétés de derviches revenant de la Mecque, et de se faire conduire par eux à Bokhara et à Samarkand, sous le prétexte d'un vœu qu'il aurait fait de visiter le tombeau d'un célèbre saint. Il se fit affilier à une compagnie de vingt-trois hadjis, dont une grande partie étaient originaires des provinces musulmanes sujettes de la Chine. Ils étaient tous très-sales, ignorants, fanatiques et plus ou moins misérables, ne possédant en partie que leur bâton de voyage et leur caractère de derviche et de hadji, qui leur donnait le droit à des aumônes. M. Vambéry fut alors initié à leur manière de vivre, se réduisit à l'équipement le plus simple, n'emporta qu'une très-faible somme d'argent, et se mit en route avec eux par le Mazenderan et le désert de Khiva, où il faillit périr de soif et de faim, et de là à Bokhara et à Samarkand, d'où il les laissa partir seuls pour le Turkestan chinois, parce que ses ressources suffisaient à peine pour son retour, qu'il fit par la route méridionale de Hérat. Il m'est impossible de donner dans cette note une analyse, si succincte qu'elle soit, de son ouvrage; il faut lire son livre pour voir quelle résolution il fallait pour l'entreprendre, quelle présence d'esprit continuelle pour ne pas se trahir par un mot, un regard, une curiosité quelconque, l'omission d'une cérémonie ou d'une habitude de derviche. Encore le récit de l'auteur n'en donne-t-il qu'une idée imparfaite; car M. Vambéry est un voyageur singulièrement modeste, qui ne raconte de ses aventures que ce qui est indispensable à son histoire, et l'impression que donne son ouvrage est qu'il ne raconte pas tout ce qui lui arrive, de peur d'être soupçonné d'exagération.

Le voyage n'occupe que la moitié du volume; la seconde moitié consiste dans un résumé des observations de l'auteur sur l'état des pays turcomans, leur population, leurs produits, et leurs rapports politiques entre eux et avec les pays voisins. Les circonstances n'étaient pas favorables à des recherches historiques ou archéologiques; mais M. Vambéry a rapporté une quarantaine de manuscrits, dont il nous donnera probablement le contenu sous une forme quelconque; lui-même pense que les résultats philologiques qu'il a obtenus sont le produit principal de ses voyages, et le premier ouvrage qu'il publiera sur ces sujets sera un Dictionnaire turc oriental, qu'il prépare dans ce moment. Ce qui peut sembler singulier à ceux qui lisent le récit des misères, des fatigues et des dangers qu'il a supportés, c'est qu'il paraisse désireux de recommencer ses voyages; mais l'attrait qu'exerce la liberté dont on jouit en Orient dans la vie ordinaire est irrésistible, et cela devrait donner à réfléchir aux admirateurs exclusifs de nos institutions européennes. — J. M.

On trouve dans l'ouvrage de M. Helmholtz, intitulé : *Die Lehre von den Tonempfindungen* (2^e édition. Brunswick, 1865, in-8°), pages 433-437, une nouvelle explication de l'échelle musicale des Perses, telle qu'elle paraît s'être formée sous les Sassanides. Je suis beaucoup trop peu musicien et mathématicien pour prendre sur moi d'exposer l'idée de l'auteur; mais il est peut-être bon d'indiquer aux savants qui s'occupent de l'histoire de la musique en Orient un passage qui pourrait aisément leur échapper, et je me contente d'appeler leur attention sur ce paragraphe de l'ouvrage de M. Helmholtz. — J. M.

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI-JUIN 1865.

PANTCHÂDHYÂÏ

OU

LES CINQ CHAPITRES SUR LES AMOURS DE CRICHNA

AVEC LES GOPÏS,

EXTRAIT DU BHÂGAVATA-PURÂNA,

LIV. X, CHAP. XXIX-XXXIII,

PAR M. HAUVETTE-BESNAULT.

S'il n'est guère de *Purâna* aussi populaire chez les Hindous que le *Bhâgavata*, ainsi que l'attestent le grand nombre des manuscrits et plusieurs éditions indigènes, dans ce *Purâna* lui-même il n'est pas de livre plus célèbre que le dixième, où est racontée l'histoire de Crichna, la dernière et la plus complète des incarnations de Vichnu¹. Le fait est constaté par les traductions ou imitations qui en ont été faites, à différentes époques, et presque de nos jours encore, dans les divers dialectes de l'Inde. Il suffit de citer le *Dasam Askand*, traduit en français par M. Th. Pavie; le *Prem Sagar*, dont M. Eastwick a donné la traduction en anglais, et une imitation en langue

¹ Polier, *Mythologie des Indous*, ch. v et vi, t. I^{er}.

persane sur laquelle a été faite la traduction, également en anglais, publiée par Maurice dans le tome second de son *History of Hindoostan*.

La doctrine du salut par la dévotion, enseignée dans ce livre, en explique la popularité. Dans un fragment du *Padma Purâna*, le *Bhâgavata Mâhâtmya*, qu'on trouve à la suite de quelques exemplaires du *Bhâgavata Purâna*, publié à Bombay en 1860, il est dit, au chapitre iv, qu'un brahmane nommé Atma-déva se retira dans la forêt, d'après les conseils de son fils Gokarna, et qu'il obtint Crichna par la lecture de ce dixième livre : कृष्णमाप नियतं दशमस्य पाठात्.

Les cinq chapitres dont je donne ici le texte et la traduction forment un épisode désigné dans l'Inde sous le nom de पञ्चाध्यायी, ou les cinq lectures; ils sont consacrés au récit des amours de Crichna avec les *Gopis*, littéralement les *vachères*. Les principaux traits de cette légende vivent encore dans la mémoire du peuple et dans les cérémonies du culte : nos contemporains ont vu des processions où figurait, porté sur un char, Crichna entouré de ses fidèles *Gopis*¹. C'est un sujet où semblent s'être complu l'imagination voluptueuse et la piété facile des poètes hindous. On sait que le *Gita Govinda* y tient de très-près. L'*Anthologie* d'Hæberlin comprend, en outre, six ou sept autres petits poèmes, qui tous ont trait aussi à la même légende. Deux sont, quant à la forme, des imitations du *Méghadûta* et traitent

¹ Voyages dans l'Inde, par le prince Soltykoff, p. 414.

du message d'Uddhava, rapporté dans le *Bhâgavata* liv. X, ch. XLVI et XLVII; ils ont pour titre *Uddhava-sandêça* et *Uddhavadûta*. Deux autres, le *Hañsadûta* et le *Padâñkadûta*, ont rapport, l'un indirectement, l'autre directement, aux faits racontés dans la seconde partie de notre chap. xxx. Le *Vṛindâvanaçataka* et le *Vṛindâvanayamaka* célèbrent la forêt témoin des jeux de Çriçhṇa. Enfin le *Vrajavilâsa*, où Râdhâ est nommée, est l'œuvre de Çṛidharasvâmin; on se rappelle que c'est le nom du scholiaste de la *Bhagavadgîtâ*, du *Bhâgavata* et de trois des cinq livres du *Vaichṇava*, le I^{er}, le II^e et le V^e (Wilson, préf. du V. P. p. LXXIV). La Bibliothèque impériale possède en manuscrit, outre le *Hañsadûta*, un drame en dix actes, par Rûpagosvâmin, le *Lalitamâdhava*, qui roule sur les amours de Çriçhṇa et de Râdhâ. (*Catalogue man.* de M. Munck.)

On ne s'étonnera pas du grand nombre de ces compositions, si l'on songe que les Gopîs sont devenues, dans la tradition hindoue, comme le type et le modèle du salut par la dévotion et par la foi. Il est dit, au livre VII, ch. 1, st. 30 du *Bhâgavata*, que les Gopîs ont été sauvées par l'amour, गोप्यः कामात्. Le rédacteur du *Prem-Saḡar*¹ semble s'être inspiré de ce passage dans les réflexions qu'il met dans la bouche de Çuka sur les moyens d'arriver à la délivrance. Le *Bhâgavata Mâhâtmya*, déjà cité, est plus explicite encore : il n'hésite pas à déclarer

¹ P. 56 et 57 de la trad. (Cf. ci-dessous, ch. xxix, st. 13 et suiv.)

inutiles et de nul effet, à l'égard du salut, les mortifications, les Védas, la science et les œuvres ; c'est la dévotion qui fait obtenir Hari, ainsi que le prouve l'histoire des Gopîs, II, 18 :

न तपोभिर्न वैद्वैश्च न ज्ञानेनापि कर्मणा ।

हरिर्हि साध्यते भक्त्या प्रमाणं तत्र गोप्यः ॥

Plus bas, II, 56 et 57, opposant le bonheur du ciel des dévas, *svarga*, à celui du *Vaikuṅṭha*, ou demeure de Viçṇu : « Beaucoup de chemins, dit-il, mènent au premier, un seul mène au second, et c'est celui que les Gopîs ont suivi. »

ऋषिभिर्वह्वो लोके पन्थानः प्रकटीकृताः ।

अमसाध्याश्च ते सर्वे प्रायः स्वर्गफलप्रदाः ॥

वैकुण्ठसाधकः पन्थाः स तु गोपीषु वर्तते ।

तस्योपदेष्टा पुरुषः प्रायोभाग्येन न लक्ष्यते ॥

Si la popularité de cette légende ne laisse aucun doute, on n'en peut dire autant de son antiquité. Je ne connais dans le *Mahâbhârata* qu'une allusion rapide à l'histoire des Gopîs ; elle se trouve dans l'invocation de Drâupadî à Cricṇa, *Gopîjanapriya* (II, 2291). Les développements commencent avec le *Harivaṅça* et se continuent dans les Purâṇas. Elle est comme en germe dans le premier ; elle prend dans quelques-uns des Purâṇas des développements qui constatent et expliquent la faveur dont elle jouissait.

Le *Harivaṁṣa* y consacre une vingtaine de stances ¹, le *Vaichṇava* plus du double, et le *Bhāgavata* cinq chapitres. Le récit du *Harivaṁṣa*, tout bref qu'il est, en contient déjà les traits essentiels. On y voit Cricṇa se livrer au plaisir avec les Gopîs dans des circonstances identiques à celles qui sont décrites dans nos deux *Purāṇas*, et plus d'une fois la même idée y est exprimée dans les mêmes termes ², soit que ce récit ait servi comme de canevas à ceux qui ont suivi, soit que la tradition eût dès lors consacré les mêmes locutions à l'énoncé des mêmes faits. Ici, comme dans les *Purāṇas*, l'amour des Gopîs pour Cricṇa leur fait braver tous les obstacles ³; elles se rangent, pour danser, deux à deux sur une même ligne, c'est-à-dire, suivant la glose citée par Wilson ⁴, elles forment un cercle dans lequel Cricṇa figure auprès de chaque Gopî; elles célèbrent ses louanges, imitent ses actions, l'accompagnent dans ses promenades et dans ses jeux, et ne s'arrêtent que lorsqu'elles sont à bout de forces et ivres de plaisir.

Le *Vichṇu-Purāṇa*, ainsi que je viens de le dire, est plus développé; notre sujet y comprend près de

¹ P. 584 de l'édition de Calcutta, 1839.

² *Kṛiṣṇas tu yauvanaṁ dṛiṣṭvā niçi caṇḍramaso navam |*
Çarādītī ca niçāṁ ranyāṁ manaç cakre ratīṁ prati ||
 cf. ci-dessous, p. 378, note 1, les st. 14 et 15 du *V. P.* et, dans le texte du *Bhāgavata*, la stance 1^{re} du ch. xxix.

³ *Tā vāryamānāḥ pitṛibhir bhrātṛibhir mātṛibhis tathā |*
Kṛiṣṇaṁ gopāṅganā rātrau mṛigayunte ratipriyāḥ ||
 cf. ci-dessous, p. 381 en note, la stance 58 du *V. P.* et, dans notre texte, XXIX, 8.

⁴ P. 534 de sa trad. du *V. P.* note.

cinquante ślokaś, plus des trois quarts du chap. XIII, liv. V. Comme le texte de ce Purāṇa attend encore un éditeur, j'ai cru devoir donner, au moins en note et en caractères romains, ce passage tout entier¹. Je l'ai transcrit sur le manuscrit bengali de la

¹ Kṛiṣṇas tu vimalāṃ vyoma çaraccandrasya candrikām |
 tathā kumudinīṃ phullām āmoditadigantarām || 14 ||
 vanarājīm tathā kūjadbhṛiṅgamālāmanoramām |
 vilokya saha gopibhir manaç cakre ratiṃ prati || 15 ||
 saha rāmeṇa madhuram atīva vanitāpriyam |
 jagau kalapadaṃ çaurir nānātantrikṛitavratam^a || 16 ||
 ramyagītadhvaniṃ çrutvā santyajyāvasathāṃs tadā |
 ājgms tvaritā gopyo yatrāste madhusūdanaḥ || 17 ||
 çanaiḥ çanair jagau gopī kācit tasya layānugam^b |
 dattāvadhānā kācic ca tam eva manasāsmarat || 18 ||
 kācit kṛiṣṇeti kṛiṣṇeti proktvā^c lajjām upāyayau |
 yayau ca kācit premāndhā tatpārçvam avilajjitā^d || 19 ||
 kācid āvasathasyāntaḥ sthītā dṛiṣṭvā vahir gurum^e |
 tanmayatvena govindaṃ dadhyau mīṭitalocanā || 20 ||
 taccintāvīpulāhlādaxīnapuṇyacyā tadā |
 tadaprāptimahāduḥkhavilīnāçeṣapātakā || 21 ||
 cintayanti jagatsūtiṃ parabrahmasvarūpiṇam |
 nirucchvāsatayā muktiṃ gatānyā gopakanyakā || 22 ||
 gopīparivṛito rātriṃ çaraccandramanoramām |
 mānayāmāsa govindo rāsārambharasotsukaḥ || 23 ||
 gopyaç ca vṛindaçaḥ kṛiṣṇaceṣṭāsv āyattamūrtayah^f |
 anyadeçaṃ gate kṛiṣṇe cerur vṛindāvanāntaram || 24 ||
 kṛiṣṇo ç ham etallalitaṃ vrajāmy ālokyatāṃ gatiḥ |
 anyā bravīti kṛiṣṇasya samagītīr^g niçamyatām || 25 ||
 duṣṭa kāliya tiṣṭhātra kṛiṣṇo ç ham iti cāparā |

^a 16^d. Nānātantribhiḥ kṛitāṃ vrataṃ svaraniyatir yasmin, sch.

^b 18 b. layānugi.

^c 19 b. Proktā.

^d 19 d. Atilajjitā.

^e 20 b. Çvaçurādīn, sch.

^f 24 b. Kṛiṣṇaceṣṭāsv āyattāṣ tadauukārīṇyo mūrtayo yāsāṃ tāḥ, sch.

^g 25. d. Māma gī^e.

Bibliothèque impériale portant le n^o 12, f^o 252 b et suiv. C'est le seul qu'il y ait à Paris. M. Monier William a bien voulu comparer avec plusieurs manuscrits, et à l'occasion compléter la copie que je lui ai envoyée; il y a ajouté quelques variantes et quelques

bāhum āsphotya kṛiṣṇasya lilāsarvasvam ādāde || 26 ||
 anyā bravīti bho gopā niḥçāṅkaiḥ sthīyatām iha |
 alaṁ vṛiṣṭibhayenātra dhṛito govardhano mayā || 27 ||
 dhenuko 5 yaṁ mayā xipto vicarantu yathecchayā |
 gāvo bravīti caivānyā kṛiṣṇalilānukāriṇī || 28 ||
 evaṁ nānāprakārasu kṛiṣṇaceṣṭāsu tās tadā |
 gopyo vyagrāḥ samaṁ cerū ramyaṁ vṛindāvanaṁ vanam || 29 ||
 vilokyaikā bhuvāṁ prāha gopīr gopavarāṅganā |
 pulakācītasarvāṅgi vikāsinayanotpalā || 30 ||
 dhvajavajrāṅkuçāṅka . . . * āli paçyata |
 padāny etāni kṛiṣṇasya lilālaṅkṛitagāmināḥ || 31 ||
 kāpi tena samaṁ yātā kṛitapunyā madālasā |
 padāni tasyāç caitāni ghanāny alpataṅūni ca || 32 ||
 puṣpāvacyam atrocçaic cakre dāmodaro dhruvam |
 yenāgrākṛāntimātrāṇi padāny atra mahātmanāḥ || 33 ||
 atropaviçya sā tena kāpi puṣpair alaṅkṛitā |
 anyajanmani sarvātmā viṣṇur atyarcito^b yayā || 34 ||
 puṣpabandhanasammānābhṛitamānām^c apāsya tāṁ |
 nandagopasuto yāto mārgenānena paçyata || 35 ||
 anuyāte samarthānyā nitambabharamantharā |
 yā gantavye drutaṁ yāti nimnapādāgrasaṁsthitih || 36 ||
 hastanyastāgrahasteyam tena yāti yathāsakhi |
 anāyattapadanyāsā laxyate padapaddhatih || 37 ||
 hastasaṁsparçamātreṇa dhūrtenaiṣā vimānitā |
 nairāçyaṁ mandagāminyā nivṛittaṁ laxyate padam || 38 ||
 nūnam uktā tvarāmīti punar eṣyāmi te 5 ntikam |
 tena kṛiṣṇena yenaiṣā tvaritā padapaddhatih || 39 ||
 praviṣṭo gahanaṁ kṛiṣṇaḥ padam atra na laxyate |

* 31 a b. Il y a, dans cet hémistiche, quatre syllabes que je n'ai pu déchiffrer. — *Ali sakhi bahuvacanārthe caikavacanam*, sch.

^b 34 d. *Abhyarcito*.

^c 35 b. *°Kṛitamālām*.

gloses qu'on trouvera en note. On peut voir le passage correspondant dans la traduction de M. Wilson, pag. 531 et suivantes. Je ne veux relever ici que les éléments nouveaux, par rapport au récit du *Harivaṃṣa*. Outre la doctrine du salut par la dévo-

nivartadhvaṃ ṣaṣāṅkasya naitaddidhitigocare || 40 ||
 nivṛttās tās tato gopyo nirāṣāḥ kṛṣṇadarṣane |
 yamunâtīram āgamyā jagus taccaritaṃ tadā || 41 ||
 tato dadṛṣur āyāntāṃ vikāsimukhapaṅkajāḥ^a |
 gopyaḥ trailokyagoptāraṃ kṛṣṇaṃ akliṣṭaṣeṣṭitam || 42 ||
 kâcid âlokya govindam âyântam atiharsitâ |
 kṛṣṇa kṛṣṇeti kṛṣṇeti prâha nânyad udīrayat || 43 ||
 kâcid bhrûbhaṅguraṃ kṛtvâ jalâṭaphalakaṃ harim |
 vilokya netrâbhṛiṅgâbhyâṃ papau tanmukhapaṅkajam || 44 ||
 kâcid âlokya govindaṃ nimilitavilocanâ |
 tasyaiva rūpaṃ dhyâyanti yogârûḍheva câbabhau || 45 ||
 tataḥ kâcicit priyâlâpaiḥ kâcicit bhrûbhaṅgavîṣitaiḥ |
 ninye ṣ nunayam anyâṣ ca kṛasarpaṇena mâdhavaḥ || 46 ||
 tâbhiḥ prasannacittâbhir gopibhiḥ saba sâdaram |
 rarâma râsagoṣṭhibhir udâracarito hariḥ || 47 ||
 râsamaṅḍalabandho ṣ pi kṛṣṇapârṣvam anujjhatâ |
 gopījanena naivâbhûd ekasthânasthirâtmanâ || 48 ||
 haste pragrihya caikaikâṃ gopikâṃ râsamaṅḍalim |
 cakâra tatkarasparṇanimilitadṛṣṇam hariḥ || 49 ||
 tataḥ pravavṛite râsaṣ caladvalayanisvanaḥ |
 anuyâtaçaratkāvyageyagîtir anukramât || 50 ||
 kṛṣṇaḥ çaraccandramasaṃ kaumudikumudâkaram |
 jagau gopījanas tv ekaṃ kṛṣṇanâma punaḥ punaḥ || 51 ||
 parivartaçrameṇaikâ caladvalayalâpini |
 dadau bâhulatâṃ skandhe gopī madhunigbâtinaḥ || 52 ||
 kâcicit pravilasadbâhuḥ parirabhya cucumba tam |
 gopī gītastutivijājanipuṇâ madhusûdanam || 53 ||
 gopikapolasam̃çṣam abhipadya harer bhujau |
 pulakodgamasasyâya svedâmbughanatâṃ gatau^b || 54 ||

^a 42 b. °Paṅkajam.

^b 54 b. °Patya; — *cd.* Pulakodgama eva sasyaṃ tadarthaṃ svedarīpasya ambuno ghanatâṃ meghabhāvaṃ gatau, sch.

tion ¹, on y remarquera tout d'abord le nom du rāsa ², la disparition, ici non motivée, de Crichṇa ³, tout le passage relatif à son aimante préférée ⁴, le désespoir des Gopīs en l'absence de Crichṇa ⁵, et leur joie à son retour au milieu d'elles ⁶, qui est suivi de danses et de chants.

Nous avons là, non pas seulement le fond, mais la plupart des détails que nous retrouverons dans les cinq chapitres du *Bhāgavata*. A part le bain dans la Yamunā et la promenade dans le bois voisin ⁷,

rāsageyaṁ jagau kṛiṣṇo yāvat tātataradhvaniḥ |
 sādhu kṛiṣṇeti tāvat tā dviguṇaṁ jaguḥ || 55 ||
 gate 3 nugamanaṁ cakrur valane^a sam mukhaṁ yayuḥ |
 pratilomānulomena bhejur gopāṅganā harim || 56 ||
 sa tathā saha gopibhī rarāma madhusūdanaḥ |
 yathābdakoṭīpratimaḥ xapaṣ tena vinābhavat || 57 ||
 tā vāryamāṇāḥ patibhiḥ pitribhir bhrāṭribhis tathā |
 kṛiṣṇaṁ gopāṅganā rātrau ramayanti ratipriyāḥ || 58 ||
 so 3 pi kaiçorakavayo mānayan madhusūdanaḥ |
 reme tābhir ameyātmā xapāsu xapitāhitaḥ^b || 59 ||
 tadbhartṛiṣu tathā tāsu sarvabhūteṣu ceçvaraḥ |
 ātmasvarūparūpo 3 sau vyāpi^c vāyur iva sthitaḥ || 60 ||
 || itī çriṣiṣṇupurāṇe pañcame 3 ṁçe trayodaço 3 dhjāyaḥ ||

¹ St. 21 et 22, reproduites littéralement avec inversion des hémistiches de la st. 21, dans le *Kāvya prakāça*, p. 38, Calcutta, 1829, et dans le *Sāhityadarpaṇa*, p. 109, Calcutta, 1851.

² St. 23.

³ St. 24.

⁴ St. 32-40.

⁵ St. 41-45.

⁶ St. 46, 47 et suiv.

⁷ Cf. ci-dessous, ch. xxxiii, st. 23-25.

^a 56 b. *Valane āvrittau*, sch.

^b 59 d. *Xayitāhitaḥ*; la glose dit: *xapaṇāhitaḥ*.

^c 60 d. *Vyāpya*.

que le scholiaste considère comme faisant partie du rāsa ¹; si l'on excepte encore dans le même chapitre les stances 3-4 et 20, qui ne laissent pas de doute sur la persuasion où étaient les Gopis que chacune d'elles possédait Cricṇa à l'exclusion de ses compagnes, ce que le *Bhāgavata* ajoute au *Vaichṇava* est purement explicatif ou accessoire. Telles sont, au commencement du chapitre xxix ² et à la fin du chapitre xxxiii ³, les discussions entre le narrateur Çuka et le roi Parikchit; les moralités adressées par Cricṇa aux Gopis et leur réponse, au chapitre xxix ⁴; la prière des Gopis qui remplit tout le chapitre xxxi, et le dialogue entre les Gopis et Cricṇa à la fin du chapitre xxxii ⁵.

L'intention religieuse qui ressort de ces divers passages et des comparaisons mystiques semées à profusion dans tout ce morceau, est peut-être encore plus accusée dans le *Dasam Askand*, qui semble être surtout un livre d'édification et de piété, où les faits n'ont guère qu'une valeur accessoire et sont presque toujours précédés ou suivis de réflexions et de prières.

Le *Prem Sagar*, malgré les développements de sa

¹ *Sthalajalakriḍe darçite vanakriḍaṁ darçayati. . . . rāsakriḍaṁ nigamayati.*

² St. 12-16.

³ St. 27 et suiv. Ce dernier passage a été inséré et traduit, ainsi que le commentaire, par M. John Muir, dans la quatrième partie de ses *Sanscrit Texts*, p. 42 et suiv.

⁴ St. 18-41.

⁵ St. 16 et suiv.

rédaction, qu'on dirait puisés quelquefois dans la glose du *Bhâgavata*¹, n'ajoute aucun trait nouveau au récit de nos deux Purâṇas.

Je ferai remarquer cependant que Râdhâ y est nommée, dans la prose seulement, il est vrai, à ne considérer que la *Pantchâdhyâï*; mais plus bas, elle l'est aussi dans les vers, d'une rédaction beaucoup plus ancienne, à en juger par la langue, qui ont été fondus dans la prose lors de la composition de cet ouvrage au commencement du siècle; je veux parler du chapitre LXVI, répondant au chapitre LXV du *Bhâgavata*, où est racontée la visite faite par Râma aux habitants du parc sur l'ordre de Crichṇa. On sait que W. Jones avait cru lire ce nom dans le *Bhâgavata*. C'était une erreur; elle s'explique facilement, si on suppose que W. Jones n'avait fait de notre chapitre xxx qu'une lecture rapide. Mais si le nom de l'héroïne n'y est pas, sa personne y est; et le culte rendu par elle à Crichṇa est exprimé par un participe ou un verbe formé de la même racine que son nom, *ârâdhitah*, ou, suivant une autre leçon,

¹ Cela ne doit s'entendre que de la partie rédigée en prose; voyez entre autres, dans la traduction au bas de la page 63, le passage répondant à la stance 20 de notre chapitre xxxii. L'auteur exprime dans le texte le jeu muet des Gopîs qui se regardent en souriant, persuadées que Crichṇa va se condamner par ses propres paroles; c'est ce que dit Çrîdharasvâmin : *Atra caramakoṣṭhatam âtmânaṁ matvâ axisankocaiḥ parasparaṁ gûdhasmitamukhis tâ dṛiṣṭvâha*. Voyez encore quelques lignes plus haut, répondant à notre stance 17, Crichṇa y parle comme le commentaire : *gomahîsyâdibhajanavat*; et les passages répondant aux stances 10, 11 et 13 de notre ch. xxix, p. 56 et 57.

arādhi nah, de *rādh*. Cette rencontre, si elle est fortuite, est au moins étrange, et elle autorise les conjectures¹.

Les sectes religieuses étaient et sont encore nombreuses dans l'Inde, surtout parmi les Vichnuïtes (Wilson, *Religious sects of the Hindoos*, dans les *Asiatic Researches*, t. XVI); et elles sont loin d'admettre toutes le culte de Râdhâ. Rien d'étonnant, dès lors, que son nom ait été passé sous silence dans quelques Purâṇas. Cette omission est établie pour le *Bhâgavata*, sous la réserve qui vient d'être indiquée, et pour le *Vaichṇava* par le texte que j'ai donné ci-dessus (p. 378, en note). M. Burnouf l'admet aussi (p. cvi, préface du premier volume) pour l'*Agnéya*, d'après le témoignage de Wilson. Mais la conclusion qu'il en tire paraît peu conforme aux textes. Si les rédacteurs de ces Purâṇas n'ont pas nommé Râdhâ, ce n'est pas assurément qu'ils ignorassent le rôle qu'elle joue dans l'histoire de Cricṇa, puisqu'ils y ont consacré, l'un neuf stances, l'autre dix-sept ou dix-huit. On pourrait en inférer tout au plus qu'elle n'avait pas encore de nom. Y aurait-il témérité à admettre, au moins provisoirement, que ce nom a été omis dans un intérêt de secte? On serait ainsi amené à des conséquences tout autres que celles pour lesquelles penchait M. Burnouf. Car si, tout hostiles qu'ils peuvent être au culte de Râdhâ, deux de ces Purâṇas s'étendent sur ses amours avec Cricṇa et

¹ Est-il besoin de prévenir le lecteur que notre *Râdhâ* n'a rien de commun avec la mère supposée de Karṇa?

lui donnent un rang à part entre les Gopis, on est autorisé à penser que la croyance populaire unissait intimement les deux personnages lors de la rédaction de ces livres, et qu'il était impossible à un écrivain de parler de l'un sans indiquer les rapports que la tradition lui attribuait avec l'autre. Par cela même, on ne pourrait plus, sur l'omission de ce nom, fonder un argument en faveur de l'antériorité du *Bhâgavata*, relativement à ceux des Purânas où il est fait une mention expresse de Râdhâ. D'autre part, comme le *Harivaṃṣa*, qui donne tant de détails sur la vie de Cricṇa, est muet sur le compte de sa maîtresse, il n'y a pas de raison pour en faire remonter la légende plus haut que la composition de ce poëme; mais cela suffit peut-être, indépendamment des inductions qu'on peut tirer du style, pour accorder au *Harivaṃṣa*, jusqu'à plus ample informé, une antiquité plus grande qu'au *Vichṇu-Purâna*, contrairement à l'opinion de Wilson. On a vu plus haut, en effet, que ce dernier ouvrage est cité dans le *Kârya Prâkâṣa* et le *Sâhitya Darpaṇa*, compositions de date récente qui empruntent la plupart de leurs exemples à la poésie érotique et aux drames, tandis que le *Harivaṃṣa* est déjà nommé dans Albirouny (Reinaud, *Mémoire sur l'Inde*).

Quant à l'origine première et au sens de cette légende, il serait prématuré d'en tenter aujourd'hui l'explication. Holwell et après lui Maurice ont cru la trouver dans l'astronomie, et c'est bien là, selon toute apparence, qu'il faudra la chercher. Les Hin-

dous, au moins dans les livres d'imagination et de piété qui nous sont connus, paraissent n'y avoir pas même pensé. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur le commentaire de Çrīdharasvāmin¹. On y retrouve, exposées avec plus de rigueur et de précision, les idées mystiques qui dominent dans le *Dasam Askand* et dans le *Prem Sagar*. Mais si cette interprétation est intéressante, en tant qu'elle témoigne de la croyance générale et de l'état des esprits dans l'Inde à l'époque où elle fut adoptée, elle mènerait difficilement à un résultat scientifique.

M. Burnouf a décrit, dans la préface de son premier volume et dans celle du second, les divers textes manuscrits et imprimés qu'il a eus à sa disposition

¹ En tête de chaque chapitre, le scholiaste a placé dans la glose, tantôt un, tantôt deux distiques qui en résument le contenu. Au chapitre XXIX nous en avons deux, suivis d'une courte discussion en guise de préambule. Voici ce passage avec la traduction :

ūnatriṃṣe tu rāsārtham nktipratyuktayo hareḥ |
gopibhī rāsasañrambhe tasya cāntardhikautukam || 1 ||
brahmādijayasañrūḍhamūḍhakandarpadarpahā |
jayati çripatir gopirāsamaṇḍalamāṇḍanaḥ || 2 ||

nanu viparitam idaṃ paradāravinode na kandarpavijetritvapatiteḥ |
maivam | yogamāyām uḥçritāḥ | ātmārāmo'py arīramat | sāxān manma-
thamanmathaḥ | ātmany avaraddhasaurata ity ādisu svātantryābhidhānāt |
tasmād rāsakriḍāviḍambanañ kāmavijayakhyāpanāyety eva tattvam |
kiñca çriṃgārakathāpadeçena viçesato nirvittipareyam pañcādhyāyīti vya-
ktikariṣyāmaḥ.

« Au chapitre vingt-neuf, discours et réponse entre Hari et les Gopis, et sa disparition surprenante au milieu des transports du rāsa. 1.

« Gloire à l'époux de Çrī qui abat l'orgueil de l'Amour aveuglé et exalté par sa victoire sur Brahmā, et qui fait l'ornement du cercle formé par les Gopis dans le rāsa. 2.

pour la publication et pour la traduction des neuf premiers livres. Le dixième manque dans le manuscrit dévanagari portant le n° 1. Parmi les autres, je n'ai pu consulter que le manuscrit dévanagari provenant du fonds Burnouf, l'édition de Bombay de 1839, appartenant l'un et l'autre à la Bibliothèque impériale, et l'édition bengalie appartenant à la Société asiatique de Paris. Je dois à l'obligeance de M. le Bibliothécaire de l'Institut d'avoir pu collationner ces divers textes sur un exemplaire de la nouvelle édition de Bombay encore en feuilles. Il suffira de dire quelques mots de cette dernière. Elle se rattache, comme l'édition de 1839, à la classe des manuscrits dévanagaris (Burnouf, préface du premier volume, p. CLXIII); mais elle n'en est pas la

« Mais, dira-t-on, il y a là contradiction : car, puisqu'il se livre au plaisir avec les femmes des autres, il ne peut pas être considéré comme vainqueur de l'amour. — Erreur; car des passages suivants, entre autres : *recourant à l'illusion de Yoga; bien qu'il trouve son bonheur en lui-même, il goûta le bonheur*, xxix, 1 et 42; *lui qui trouble celui même qui trouble les cœurs*, xxxii, 2; *lui qui renferme sa jouissance en lui-même*, xxxiii, 26; il résulte expressément qu'il reste maître de lui-même. Par conséquent les jeux du rāsa sont simulés et ont pour but de célébrer sa victoire sur l'amour; voilà la vérité; et, sous prétexte de récits d'amour, la délivrance est l'objet exprès de la Pantchādhyāyī que nous allons expliquer. »

Le commentateur revient à plusieurs reprises sur la même idée. Je ne citerai que deux autres passages. Dans le premier, ch. xxxiii, st. 37, il dit que l'intention de Cricṇa est de s'attacher le cœur des hommes que les douceurs de l'amour séduisent et entraînent vers les objets sensibles, *ṣṛiṅgāraśāhṛiṣṭacetaso 'tivahirmukhān api svaparān kartum*. Dans le second, même chapitre, st. 40 : « L'auteur, dit-il, établit ici que, pour qui écoute le récit des jeux du rāsa ou la victoire de Bhagavat sur l'amour, le fruit est de vaincre l'amour; » *Bhagavataḥ kāmavijayarūparāśahṛidācraṇanādeḥ kāmavijayam eva phalam āha*.

reproduction pure et simple. Elle donne un çloka de plus (cf. xxx, 34, note) qui se retrouve, d'ailleurs, dans le manuscrit dévanagari; si elle répète plusieurs fautes qui s'étaient glissées dans l'édition précédente¹, il en est d'autres aussi qu'elle corrige², et d'autres qui lui sont propres³. A la classe des manuscrits bengalis appartient l'édition de la Société asiatique. Les variantes assez nombreuses qu'elle présente n'affectent pas le sens général. Ce sont parfois de simples différences d'orthographe; d'autres fois, des mots presque semblables pour le son comme pour le sens; presque partout, une conformité plus sévère à l'usage général dans la formation du féminin des participes présents de la première classe. Deux variantes seulement méritent une mention particulière; je veux parler de l'insertion au milieu du çloka 23, ch. xxx, d'un troisième hémistiche qui n'est donné par aucun autre texte; et du çloka 15, ch. xxxi, où on lit *truṭi*, pour le besoin de la mesure, ce semble, tandis que les autres textes lisent *truṭiḥ* en dépit du mètre, mais conformément à l'usage qui donne à ce nom le genre féminin. Ailleurs, l'édition bengalie ne se montre

¹ *Mā kṛidhvam* pour *mā kṛidhvam*, xxix, 20; *viṣayān tava* pour *viṣayāns tava*, xxix, 30; *abibhrat* pour *abibhran* (= *abibharuḥ*), xxix, 40; *tathā* pour *yathā*, xxv, 27.

² *Jagupsitam* pour *jugupsitam*, xxix, 26; *karāsprīṣṭa* pour *karāsprīṣṭa*, xxx, 13; *apidadhvam* pour *apidhadhvam*, xxx, 22; *kariṇaḥ* pour *kariṇā*, xxx, 27; *tathā* pour *tayā*, xxx, 40; *svayamāna* pour *smayamāna*, xxxii, 2.

³ *Māninaḥ* pour *māninyah*, xxix, 47; *vidgaṇḍa* pour *vidgaṇḍa*, xxxiii, 22; ailleurs, xxx, 39, l'omission de l'apostrophe présente un sens tout opposé, *gopyo vidūrataḥ* pour *gopyo 5 vidūrataḥ*.

pas plus scrupuleuse que les textes dévanagaris à l'égard de la versification, et elle lit comme eux : *tatra ulākhale*, xxx, 23, et *sañstatya īṣat*, xxxii, 15¹. On peut voir d'autres exemples de cette irrégularité dans les *Indische Sprüche* de M. Böhtlingk, 910 et 1734. Le sandhi irrégulier *çriyaikavallabham*, xxix, 39, commun également à tous nos textes, pour *çriya* ou *çriyā eka°*, est autorisé par plusieurs exemples de la poésie épique.

Dans les citations que je pourrai faire de ces différents textes, *A* désigne l'édition dévanagari de 1839; *B*, l'édition bengalie; *C*, l'édition de 1860; *D*, le manuscrit dévanagari du fonds Burnouf. Les renvois au *Bhāgavata-Purāna* (édit. Burnouf, pour les neuf premiers livres; éd. de Bombay, 1839, pour les suivants) sont indiqués à l'aide de trois nombres ou de deux, selon qu'ils se réfèrent à la stance ou au chapitre. Les lettres *V. P.* suivies d'un nombre, désignent une des stances du *Vichṇu-Purāna*, livre V, chap. xiii, dont j'ai donné ci-dessus² tout ce qui se rapporte aux amours de Cricṇa avec les Gopīs. Pour la transcription en caractères romains, j'ai suivi, en général, celle de M. Weber, moins pour le ष que j'ai écrit *ṣ*, comme il a été proposé dans ces temps derniers, par analogie avec la transcription des

¹ Voyez aussi xxxi, 3, où le 2^e pada commence dans tous les textes par - *o* au lieu de *oo*, à l'inverse du 1^{er} pada de certains çlokas.

² Voyez pages 378 et suivantes.

cérébrales. Cette remarque ne s'applique qu'aux textes cités dans les notes, y compris celles de l'introduction. La traduction et les observations générales qui l'accompagnent, ainsi que celles qui précèdent, pouvant être lues par des personnes étrangères à ces notations, j'ai cru devoir y conserver, pour les consonnes surtout, une transcription plus conforme à nos habitudes.

अथ

श्रीभागवतपुराणे दशमस्कन्धे

रासक्रीडावर्णनं नाम पञ्चाध्यायी ॥

॥ शुक उवाच ॥

भगवानपि ता रात्रीः शरदोत्फुल्लमल्लिकाः ।
वीक्ष्य रन्तुं मनश्चक्रे योगमायामुपाश्रितः ॥ १ ॥
तदोदुराजः ककुभः करैर्मुखं
प्राच्या विलिम्पन्नरूपेण शन्तमैः ।
स चर्षणीनामुदगाच्छुचो मृजन्
प्रियः प्रियाया इव दीर्घदर्शनः ॥ २ ॥
दृष्ट्वा कुमुद्वन्तमखण्डमाण्डलं
रमाननाभं नवकुङ्कुमारुणम् ।

वनं च तत्क्रोमलगोभिरञ्जितं
जगौ कलं वामदृशां मनोहरम् ॥ ३ ॥

निशम्य गीतं तद्वनङ्गवर्धनं
व्रजस्त्रियः कृष्णगृहीतमानसाः ।

आजग्मुर्न्योऽन्यमलक्षितोद्यमाः

स यत्र कान्तो ज्वलोलकुण्डलाः ॥ ४ ॥

दुहन्त्योऽभिययुः काश्चिद्वेहं ह्रिवा समुत्सुकाः ।

पयोऽधिश्चित्य संयावमनुद्वास्यापरा ययुः ॥ ५ ॥

परिवेषयन्त्यस्तद्विवा पाययन्त्यः शिशून्ययः ।

शुश्रूषन्त्यः पतीन् काश्चिद्वृश्नन्त्योऽपास्य भोजनम् ॥ ६ ॥

लिम्पन्त्यः प्रमृजन्त्योऽन्या अञ्जन्त्यः काश्च लोचने ।

व्यत्यस्तवस्त्राभरणाः काश्चित् कृष्णान्तिकं ययुः ॥ ७ ॥

ता वार्यमाणाः पतिभिः पितृभिर्ध्रातृबन्धुभिः ।

गोविन्दापहृतात्मानो न न्यवर्तन्त मोहिताः ॥ ८ ॥

अन्तर्गृह्णताः काश्चिद्वोष्योऽलब्धविनिर्गमाः ।

कृष्णं तद्वावनायुक्ता दृद्युर्मीलितलोचनाः ॥ ९ ॥

दुःसहप्रेषविरहतीव्रतापधुताश्रुभाः ।

ध्यानप्राप्ताच्युताश्लेषनिर्वृत्या क्षीणमङ्गलाः ॥ १० ॥

तमेव परमात्मानं जारबुद्ध्यापि सङ्गताः ।

जल्लुगुणमयं देहं सद्यः प्रक्षीणबन्धनाः ॥ ११ ॥

॥ राजोवाच ॥

कृष्णं विदुः परं कान्तं न तु ब्रह्मतया मुने ।
गुणप्रवाहोपरमस्तासां गुणधियां कथम् ॥ १२ ॥

॥ शुक उवाच ॥

उक्तं पुरस्तादित्ते चैद्यः सिद्धिं यथा गतः ।
द्विषन्नपि हृषीकेशं किमुताधोक्षजप्रियाः ॥ १३ ॥
नृणां निःश्रेयसार्थाय व्यक्तिर्भगवतो नृप ।
अव्ययस्याप्रमेयस्य निर्गुणस्य गुणात्मनः ॥ १४ ॥
कामं क्रोधं भयं स्नेहमैक्यं सौहृदमेव च ।
नित्यं हरौ विदधतो यान्ति तन्मयतां हि ते ॥ १५ ॥
न चैवं विस्मयः कार्यो भवता भगवत्यजे ।
योगेश्वरेश्वरे कृष्णे यत एतद्विमुच्यते ॥ १६ ॥
ता दृष्ट्वान्तिकमायाता भगवान् ब्रजयोषितः ।
अवदद्दत्तां श्रेष्ठो वाचः पेशैर्विमोहयन् ॥ १७ ॥

॥ श्रीभगवानुवाच ॥

स्वागतं वो महांभागाः प्रियं किं करवाणि वः ।
ब्रजस्यानामयं कच्चिद्भूतागमनकारणम् ॥ १८ ॥
रजन्येषा घोररूपा घोरसत्त्वनिषेविता ।
प्रतियात ब्रजं नेह स्येयं स्त्रीभिः सुमध्यमाः ॥ १९ ॥
मातरः पितरः पुत्रा भ्रातरः पतयश्च वः ।

विचिन्वन्ति ह्यपश्यन्तो मा क्वं वन्धुसाध्वसम् ॥ २०

दृष्टं वनं कुसुमितं राकेशकररञ्जितम् ।

यमुनानिललीलैजत्तरूपलवशोभितम् ॥ २१ ॥

तद्यात मा चिरं गोष्ठं शुश्रूषध्वं पतीन् सतीः ।

क्रन्दन्ति वत्सा बालाश्च तान् पाययत दुह्यत ॥ २२ ॥

अथवा मदभिस्नेहाद्भवत्यो यन्त्रिताशयाः ।

आगता ह्युपपन्नं वंः प्रीयन्ते मयि जन्तवः ॥ २३ ॥

भर्तुः शुश्रूषणं स्त्रीणां परो धर्मो ह्यमायया ।

तद्वन्धूनां च कल्याण्यः प्रजानां चानुपोषणम् ॥ २४ ॥

दुःशीलो दुर्भगो वृद्धो जडो रोग्यधनोऽपि वा ।

पतिः स्त्रीभिर्न ह्यतव्यो लोकेप्सुभिरपातकी ॥ २५ ॥

अस्वर्ग्यमयशंस्यं च फल्गु क्वच्छ्रं भयावहम् ।

जुगुप्सितं च सर्वत्र ह्यौपपत्यं कुलस्त्रियाः ॥ २६ ॥

अवणाद्दर्शनाद् ध्यानान्मयि भावोऽनुकीर्तनात् ।

न तथा सन्निकर्षेण प्रतियात ततो गृहान् ॥ २७ ॥

॥ शुक उवाच ॥

इति विप्रियमाकार्य गोप्यो गोविन्दभाषितम् ।

विवणा भग्नसङ्कल्पाश्चिन्तामापुर्दुरत्ययाम् ॥ २८ ॥

कृत्वा मुखान्यव शुचः शसनेन शुष्यद्-

बिम्बाधराणि चरणेन भुवं लिखन्त्यः ।

अश्रैरुपात्तमषिभिः कुचकुङ्कुमानि
तस्युर्मृजन्त्य उरुदुःखभराः स्म तुष्णीम् ॥ २९ ॥

प्रेष्ठं प्रियेतरमिव प्रतिभाषमाणं
कृष्णं तदर्थविनिवर्तितसर्वकामाः ।

नेत्रे विमृज्य हृदितोपहृते स्म किञ्चित्
संरम्भगद्गगिरोऽब्रुवतानुरक्ताः ॥ ३० ॥

॥ गोप्य उचुः ॥

मैवं विभोऽर्हति भवान् गदितुं नृशंसं
सन्त्यज्य सर्वविषयास्तव पादमूलम् ।
भक्ता भजस्व दुःखग्रह मा त्यजास्मान्
देवो यथादिपुरुषो भजते मुमुक्षून् ॥ ३१ ॥

यत्पत्यपत्यसुहृदामनुवृत्तिरङ्ग
स्त्रीणां स्वधर्म इति धर्मविदा त्वयोक्तम् ।
अस्वेवमेतदुपदेशपदे त्वयीशे

प्रेष्ठो भवांस्तनुभृतां किल बन्धुरात्मा ॥ ३२ ॥

कुर्वन्ति हि त्वयि रतिं कुशलाः स्व आत्मन्
नित्यप्रिये पतिसुतादिभिरार्त्तिद्वैः किम् ।

तन्नः प्रसीद परमेश्वर मा स्म ह्निन्ध्या

आशां भृतां त्वयि चिरादरविन्दनेत्र ॥ ३३ ॥

चित्तं सुखेन भवतापहृतं गृहेषु

यन्निर्विशत्युत करावपि गृह्णत्ये ।
 पादौ पदं न चलतस्तव पादमूलाद्
 यामः कथं ब्रजमथो करवाम किं वा ॥ ३४ ॥
 सिञ्चाद् नस्त्वदधरामृतपूरकेण
 हासावलोककलगीतजहृच्छयाग्निम् ।
 नो चेद्वयं विरहजाग्न्युपयुक्तोदृहा
 ध्यानेन याम पठ्योः पठवीं सखे ते ॥ ३५ ॥
 यर्ह्यम्बुजाक्ष तव पादतलं रमाया
 दत्तक्षणं द्वाचिदरायजनप्रियस्य ।
 अस्प्राक्ष्म तत्प्रभृति नान्यसमक्षमद्
 स्थातुं त्वयाभिरमिता वत पार्यामः ॥ ३६ ॥
 श्रीर्यत्पद्मम्बुजरजश्चकमे तुलस्या
 लब्ध्वापि वक्षसि पदं किल भृत्यजुष्टम् ।
 यस्याः स्ववीक्षणकृतेऽन्यसुरप्रयासस्
 तद्वद्वयं च तव पादरजः प्रपन्नाः ॥ ३७ ॥
 तन्नः प्रसीद वृजिनार्द्धन तेऽङ्गिमूल-
 प्राप्ता विसृज्य वसतीस्त्वदुपासनाशाः ।
 त्वत्सुन्दरस्मितनिरीक्षणतीव्रकाम-
 तप्रात्मनां पुरुषभूषणं देहि दास्यम् ॥ ३८ ॥
 वीक्ष्यालकावृतमुखं तव कुण्डलश्री-

गाण्डस्थलाधरसुधं हसितावलोकम् ।
 दत्ताभयं च भुजदाण्डयुगं विलोक्य
 वत्तः श्रियैकरमणं च भवाम दास्यः ॥ ३९ ॥
 का स्त्यङ्ग ते कल्पदायतवेणुगीत-
 संमोहितार्यचरितान्न चलेत् त्रिलोक्याम् ।
 त्रैलोक्यसौभगमिदं च निरीक्ष्य तूपं
 यद्भोद्विजट्टममृगाः पुलकान्यविभ्रन् ॥ ४० ॥
 व्यक्तं भवान् ब्रजभयार्त्तिहरोऽभिजातो
 देवो यथादिपुरुषः सुरलोकगोप्रा ।
 तन्नो निधेहि करपङ्कजमार्त्तबन्धो
 तपस्तनेषु च शिरस्तु च किङ्करीणाम् ॥ ४१ ॥
 ॥ शुक उवाच ॥

इति विक्लवितं तासां श्रुत्वा योगेश्वरेश्वरः ।
 प्रहस्य सदयं गोपीरात्मारामोऽप्यरीरमत् ॥ ४२ ॥
 ताभिः समेताभिरुदारचेष्टितः
 प्रियेक्ष्णोत्फुल्लमुखीभिरच्युतः ।
 उदारहासद्विजकुन्ददीधितिर्
 व्यरोचतैणाङ्क इवोदुभिर्वृतः ॥ ४३ ॥
 उपगीयमान उदायन् वनिताशतयूथपः ।
 मालां विभ्रद्वैजयन्तीं व्यचरन्माण्डयन्वनम् ॥ ४४ ॥

नद्याः पुलिनमाविश्य गोपीभिर्हिमबालुकम् ।

रमे तत्तरलानन्दिकुमुदामोदवायुना ॥ ४५ ॥

बाहुप्रसारपरिरम्भकरालकोरु-

नीवीस्तनालभननर्मनखाग्रपातैः ।

क्ष्वेल्यावलोकहसितैर्व्रजसुन्दरीणाम्

उत्तम्भयन् रतिपतिं रमयाञ्चकार ॥ ४६ ॥

एवं भगवतः कृणाल्लब्धमाना महात्मनः ।

आत्मानं मेनिरे स्त्रीणां मानिन्योऽभ्यधिकं भुवि ॥ ४७ ॥

तासां तत्सौभगमदं वीक्ष्य मानं च केशवः ।

प्रशमाय प्रसादाय तत्रैवान्तरधोयत ॥ ४८ ॥

॥ इति श्रीभागवते महापुराणे एकोनत्रिंशोऽध्यायः ॥

॥ शुक उवाच ॥

अन्तर्हिते भगवति सहस्रैव व्रजाङ्गनाः ।

अतप्यंस्तमचक्षाणाः करिण्य इव यूथपम् ॥ १ ॥

गत्यानुरागस्मितविभ्रमेक्षितैर्

मनोरमालापविहारविभ्रमैः ।

आक्षिप्रचित्ताः प्रमदा रमापतसे

तास्ता विचेष्टा जगद्गुस्तदात्मिकाः ॥ २ ॥

गतिस्मितप्रेक्षणभाषणादिषु

प्रियाः प्रियस्य प्रतिनूढमूर्तयः ।

असावहं त्वित्यवलास्तदात्मिका

न्यवेद्विषुः कृष्णविहारविभ्रमाः ॥ ३ ॥

गायन्त्य उच्चैरमुमेव संहृता

विचित्रयुग्मत्तकवद्वनाद्वनम् ।

पप्रच्छुराकाशवदन्तरं बहिरू

भूतेषु सन्तं पुरुषं वनस्पतीन् ॥ ४ ॥

दृष्टो वः कच्चिदश्चत्यल्लक्षन्यग्रोध नो मनः ।

नन्दसूनुर्गतो हृत्वा प्रेमहासावलोकनैः ॥ ५ ॥

कच्चित् कुरुवकाशोकनागपुत्रागचम्पकाः ।

रामानुजो भानिनीनां गतो दर्पहरस्मितः ॥ ६ ॥

कच्चित् तुलसि कल्याणि गोविन्दचरणप्रिये ।

सह त्वालिकुलैर्विभ्रद्वृष्टस्तेऽतिप्रियोऽच्युतः ॥ ७ ॥

मालत्यदृशि वः कच्चिन्मल्लिके ज्ञाति यूथिके ।

प्रीतिं वो जनयन् यातः करस्पर्शेन माधवः ॥ ८ ॥

चूतप्रियालपनसासनकोविदार-

जम्बर्कविल्ववकुलाग्रकदम्बनीपाः ।

येऽन्ये पराश्रमवका यमुनोपकूलाः

शंसन्तु कृष्णपदवीं रक्षितात्मनां नः ॥ ९ ॥

किं ते कृतं क्षिति तपो वत केशवाङ्घ्रि-

स्पर्शोत्सवोत्पुलकिताङ्गुलैर्विभासि ।

अप्यङ्घ्रिसम्भव उरुक्रमविक्रमाद्वा ॥
 आहो वराह्वपुषः परिरम्भणेन ॥ १० ॥
 अप्येणपन्त्युपगतः प्रिययेह गात्रैस्
 तन्वन् दृशां सखि सुनिर्वृतिमच्युतो वः ।
 कान्ताङ्गसङ्गकुचकुङ्कुमरञ्जितायाः
 कुन्दस्रजः कुलपतेरिह वाति गन्धः ॥ ११ ॥
 बाहुं प्रियां स उपधाय गृहीतपद्मो
 रामानुजस्तुलसिकालिकुलैर्मदन्यैः ।
 अन्वीयमान इह वः तरवः प्रणामं
 किं वाभिनन्दति चरन्प्रणयावलोकैः ॥ १२ ॥

पृच्छतेमा लता बाहूनप्याश्लिष्टा वनस्पतेः ।
 नूनं तत्कारजस्पृष्टा विभ्रत्युत्पुलकान्यहो ॥ १३ ॥
 इत्युन्मत्तवचोगोप्यः कृष्णान्वेषणकातराः ।
 लीला भगवतस्तास्ता ह्यनुचक्रुस्तदालिकाः ॥ १४ ॥
 कस्याश्चित्पुतनायन्याः कृष्णायन्यपिवत्स्तनम् ।
 तोकायित्वा हृदयन्या पदाहन् शकटायतीम् ॥ १५ ॥
 द्वैत्यायित्वा जहारान्यामेका कृष्णार्भभावनाम् ।
 रिङ्गयामास काप्यङ्गी कर्षन्ती घोषनिस्वनैः ॥ १६ ॥
 कृष्णरामायिते द्वे तु गोपायन्त्यश्च काश्चन ।
 वत्सायन्तीं हन्ति चान्या तत्रैका तु वकायतीम् ॥ १७ ॥

आलुय दूरगा यद्वक्त्राणस्तमनुकुर्वतीम् ।
 वेणुं क्वाणन्तीं क्रीडन्तीमन्याः शंसन्ति साध्विति ॥ १८ ॥
 कस्याञ्चित्स्वभुजं न्यस्य चलन्त्याहारा ननु ।
 कृष्णोऽहं पश्यत गतिं ललितामिति तन्मनाः ॥ १९ ॥
 मा भैष्ट वातवर्षाभ्यां तच्चाणं विहितं मया ।
 इत्युत्क्रौकेन हस्तने यतन्त्युन्निदधेऽम्बरम् ॥ २० ॥
 आरुह्यैका पदाक्रम्य शिरस्याहारां नृप ।
 दुष्टा हे गच्छ जातोऽहं खलानां ननु द्वाउधृक् ॥ २१ ॥
 तत्रैकोवाच हे गोपा द्वावाग्निं पश्यतोल्बणम् ।
 चक्षूंष्याश्चपिधध्वं वो विधास्ये क्षेममञ्जसा ॥ २२ ॥
 बद्धान्यया स्रजा काचित्तन्वी तत्र उलूकले ।
 भीता सुदृक् पिथायास्यं भेजे भीतिविउम्बनम् ॥ २३ ॥
 एवं कृष्णं पृच्छमाना वृन्दावनलतास्तनून् ।
 व्यचक्षत वनोद्दिशे पदानि परमात्मनः ॥ २४ ॥
 पदानि व्यक्तमेतानि नन्दसूनोर्महात्मनः ।
 लक्ष्यन्ते हि ध्वजाभोजवज्राङ्कुशयवादिभिः ॥ २५ ॥
 तैस्तैः पैठैस्तपद्वीमन्विच्छन्त्योऽग्रतोऽवलाः ।
 बध्वाः पैठैः सुपृक्तानि विलोक्यार्त्ताः समब्रुवन् ॥ २६ ॥
 कस्याः पदानि चैतानि याताया नन्दसूनुना ।

१ चक्षुषि भाणउभेत्रारं हैगङ्गमणं त्विति । Bentre les deux hém. de 23.

अंसन्यस्तप्रकोष्ठायाः करेणोः करिणा यथा ॥ २७ ॥
 अनयाराधितो नूनं भगवान् हरिरीश्वरः ।
 यन्नो विहाय गोविन्दः प्रीतो यामनयद्रुहः ॥ २८ ॥
 धन्या अहो अमी आल्यो गोविन्दांश्चञ्जरेणवः ।
 यान् ब्रह्मेशो रमोदवी दधुर्मूर्ध्वधनुत्तये ॥ २९ ॥
 तस्या अमूनि नः क्षोभं कुर्वन्त्युच्चैः पदानि यत् ।
 यैकापहृत्य गोपीनां रहो भुङ्क्तेऽच्युताधाम् ॥ ३० ॥
 न लक्ष्यन्ते पदान्यत्र तस्या नूनं तृणाङ्कुरैः ।
 त्विद्यत्सुजाताङ्घ्रितलामुन्निन्ये प्रेयसीं प्रियः ॥ ३१ ॥^१
 अत्र प्रसूनावचयः प्रियार्थे प्रेयसा कृतः ।
 प्रपदाक्रमणे एते पश्यतासकले पदे ॥ ३२ ॥
 केशप्रसाधनं त्वत्र कामिन्याः कामिना कृतम् ।
 तानि चूडयता कान्तामुपविष्टमिह ध्रुवम् ॥ ३३ ॥
 रेमे तथा चात्मरत आत्मारामोऽप्यत्रपिउतः ।
 कामिनां दर्शयन् दैन्यं स्त्रीणां चैव दुरात्मताम् ॥ ३४ ॥^२
 सा च मेने तदात्मानं वरिष्ठं सर्वयोषिताम् ।

- ^१ इमान्यधिकमग्नानि पदानि वहतो अथूम् ।
 गोष्यः पश्यत कृष्णस्य भाराक्रान्तानि कामिनः ।
 अत्रावरोपिता कान्ता पुष्पहेतोर्महात्मनः ॥ B et D après 31.
- ^२ इत्येवं दर्शयन्त्यस्ताश्चेरुर्गोष्यो विचेतमः ।
 यां गोपीमनयत्कृष्णो विहायान्यास्त्रियः ॥ C et D après 34.

ह्रित्वा गोपीः कामयाना मामसौ भजते प्रियः ॥ ३५ ॥

ततो गत्वा वनोद्देशं दृष्ट्वा केशवमब्रवीत् ।

न पास्येऽहं चलितुं नय मां यत्र ते मनः ॥ ३६ ॥

एवमुक्तः प्रियामाह स्कन्धमारुह्यतामिति ।

ततश्चान्तर्द्वेषे कृष्णः सा बधून्वतप्यत ॥ ३७ ॥

ह्य नाथ रमण प्रेष्ठ क्वासि क्वासि महाभुज ।

दास्यास्ते कृपणाया मे सखे दर्शय सन्निधिम् ॥ ३८ ॥

॥ शुक उवाच ॥

अन्विच्छन्त्यो भगवतो मार्गं गोप्योऽविदृस्तः ।

दृष्टुः प्रियविश्लेषोक्तिं दुःखितां सखीम् ॥ ३९ ॥

तया कथितमाकर्ण्य मानप्राप्तिं च माधवात् ।

अवमानं च दौरात्याद्विस्मयं परमं ययुः ॥ ४० ॥

ततोऽविशन्वनं चन्द्रज्योत्स्ना यावद्विभाव्यते ।

तमः प्रविष्टमालक्ष्य ततो निववृतुः स्त्रियः ॥ ४१ ॥

तन्मनस्कास्तदालापास्तद्विचेष्टास्तदात्मिकाः ।

तद्गुणानेव गायन्त्यो नात्मागाराणि सस्मरुः ॥ ४२ ॥

पुनः पुलिनमागत्य कालिन्ध्याः कृष्णभावनाः ।

समवेता जगुः कृष्णं तद्गमनकाङ्क्षिताः ॥ ४३ ॥

॥ इति श्रीभागवते महापुराणे दशमस्कन्धे

त्रिंशोऽध्यायः ॥

॥ गोप्य उचुः ॥

जयति तेऽधिकं जन्मना व्रजः
 अयत इन्द्रिा शश्वदत्र हि ।
 दयित दृश्यतां द्विजु तावकास् -
 त्वयि धृतासवस्त्वां विचिन्वते ॥ १ ॥
 शरदुदाशये साधुजातसत्-
 सरसिजोदरश्रीमुषा दृशा ।
 सुतनाथ तेऽशुल्कदासिका
 वरद निघ्नतो नेह किं वधः ॥ २ ॥
 विषजलाष्ययाद् व्यालराक्षसाद्
 वर्षमारुताद्वियुतानलात् ।
 वृषभयात्मजाद्विश्वतो भयाद्
 ऋषभ ते वयं रक्षिता मुहुः ॥ ३ ॥
 न खलु गोपिकानन्दनो भवान्
 अखिलदेहिनामन्तरात्मदृक् ।
 विखनसार्थितो विश्वगुप्रये
 सख उदेयिवान् सात्वतां कुले ॥ ४ ॥
 विरचिताभयं वणिग्धुर्य ते
 चरणमीयुषां संसृतेर्भयात् ।
 करसरोरुहं कान्त कामदं

शिरसि धेहि नः श्रीकरग्रहम् ॥ ५ ॥
 ब्रजजनार्त्तिहन्वीर योषितां
 निजजनस्मयध्वंसनस्मित ।
 भज सखे भवत्किङ्करीः स्म नो
 जलरुहाननं चारु दर्शय ॥ ६ ॥
 प्रणतद्वेहिनां पापकर्षणं
 तृणचरानुगं श्रीनिकेतनम् ।
 फणिफणार्पितं ते पद्मम्बुजं
 कृणु कुचेषु नः क्वन्धि हृच्छयम् ॥ ७ ॥
 मधुरया गिरा वल्गुवाक्यया
 बुधमनोज्ञया पुष्करेक्षण ।
 विधिकरीरिमा वीर मुच्यतीरू
 अधरसीधुनाप्याययस्व नः ॥ ८ ॥
 तव कथामृतं तपज्जीवनं
 कविभिरीडितं कल्मषापहम् ।
 अवणमङ्गलं श्रीमदाततं
 भुवि गृणन्ति ते भूरिदा जनाः ॥ ९ ॥
 प्रहसितं प्रिय प्रेमवीक्षणं
 विहरणं च ते ध्यानमङ्गलम् ।
 रहसि संविद्यो या हृदिस्पृशः

कुहूक नो मनः क्षोभयन्ति हि ॥ १० ॥

चलसि यद्गजाचारयन् पशून्

नलिनसुन्दरं नाथ ते पदम् ।

शिलतृणाङ्कुरैः सीदतीति नः

कलिलतां मनः कान्त गच्छति ॥ ११ ॥

दिनपरिज्ञये नीलकुन्तलैर्

वनरुहाननं विभ्रटावृतम् ।

घनरजस्वलं दृश्यन्मुकुट्

मनसि नः स्मरं वीर यच्छसि ॥ १२ ॥

प्रणतकामदं पद्मजार्चितं

धरणिमाडनं ध्येयमापदि ।

चरणपङ्कजं शन्तमं च ते

रमण नः स्तनेष्वर्पयाधिकृन् ॥ १३ ॥

सुरतवर्धनं शोकनाशनं

स्वरितवेणुना सुष्ठु चुम्बितम् ।

इतररागविस्मारणं नृणां

वितर वीर नस्तेऽधरामृतम् ॥ १४ ॥

अटति यद्भवानङ्गि काननं

त्रुटिर्युगायते त्वामपश्यताम् ।

कुटिलकुन्तलं श्रीमुखं च ते

जउ उदीक्षतां पक्ष्मकद्वशाम् ॥ १५ ॥
 पतिसुतान्वयभ्रातृवान्धवान्
 अतिविलंध्य तेऽन्यच्युतागताः ।
 गतिविद्वस्तवोद्गीतमोहिताः
 कितव योषितः कस्त्यजेन्निशि ॥ १६ ॥
 रहसि संविदं हृच्छयोदयं
 प्रहसिताननं प्रेमवीक्षणम् ।
 वृहदुरः श्रियो वीक्ष्य धाम ते
 मुद्गरतिस्पृहा मुच्यते मनः ॥ १७ ॥
 ब्रजवनौकसां व्यक्तिरङ्ग ते
 वृजिनहन्यलं विश्वमङ्गलम् ।
 त्यज मनाक् च नस्वत्स्पृहात्मनां
 स्वजनहृद्गुजां यन्निषूदनम् ॥ १८ ॥
 यत्ते मुजातचरणाम्बुरुहं स्तनेषु
 भीताः शनैः प्रिय दधीमहि कर्कशेषु ।
 तेनाटवीमटसि तद्यथते न किंस्वित्
 कूर्पादिभिर्भ्रमति धीर्भवदायुषां नः ॥ १९ ॥
 ॥ इति श्रीभागवते महापुराणे दशमस्कन्धे
 गोपीकृतकृष्णस्ततिर्नाम
 एकत्रिंशोऽध्यायः ॥

॥ शुक उवाच ॥

इति गोप्यः प्रगायन्त्यः प्रलपन्त्यश्च चित्रधा ।
 रुरुटुः सुस्वरं राजन् कृष्णदर्शनलालसाः ॥ १ ॥
 तासामाविरभूच्छौरिः स्मयमानमुखाम्बुजः ।
 पीताम्बरधरः स्रग्वी साक्षान्मन्मथमन्मथ ॥ २ ॥
 तं विलोक्यागतं प्रेष्टं प्रीत्युत्फुल्लदृशोऽबलाः
 उत्तस्थुर्युगपत्सर्वास्तन्वः प्राणमिवागतम् ॥ ३ ॥
 काचित्काराम्बुजं शौरिर्जगृहेऽञ्जलिना मुदा ।
 काचिदधर तद्बालुमंसे चन्दनभूषितम् ॥ ४ ॥
 काचिदञ्जलिनागृह्णात्तन्वी ताम्बूलचर्वितम् ।
 एका तदङ्घ्रिकमलं सन्तप्ता स्तनयोर्धात् ॥ ५ ॥
 एका ध्रुकुटिलमावध्य प्रेमसंरम्भविह्वला ।
 ध्रुतीवैक्ष्णवकात्तेपैः सन्दृष्टदशनच्छदा ॥ ६ ॥
 अपरानिमिषदृग्भ्यां जुषाणा तन्मुखाम्बुजम् ।
 आपीतमपि नातृष्यत्सन्तस्तच्चरणं यथा ॥ ७ ॥
 तं काचिन्नेत्ररन्ध्रेण हृदि कृत्य निमील्य च ।
 पुलकांग्युपगूह्यास्ते योगीवानन्दसम्पुता ॥ ८ ॥
 सर्वास्ताः केशवालोकपरमोत्सवनिर्वृताः ।
 जलुर्विरुजं तापं प्राज्ञं प्राप्य यथा जनाः ॥ ९ ॥
 ताभिर्विधूतशोकाभिर्भगवानच्युतो वृतः ।

व्यरोचताधिकं तात पुरुषः शक्तिभिर्यथा ॥ १० ॥

ताः समादाय कालिन्ध्या निर्विश्य पुलिनं विभुः ।

विकसत्कुन्दमन्दारसुमथनिलषट्पदम् ॥ ११ ॥

शरच्चन्द्रांशुसन्दोहध्वस्तदोषातमः शिवम् ।

कृष्णाया हस्ततरलाचितकोमलबालुकम् ॥ १२ ॥

तद्दर्शनाह्लादविधृतहृद्भुजो

मनोरथान्तं श्रुतयो यथा ययुः ।

स्वैरुत्तरीयैः कुचकुङ्कुमाङ्कितैर्

अचीकृपन्नासनमात्मबन्धवे ॥ १३ ॥

तत्रोपविष्टो भगवान् स ईश्वरो

योगेश्वरान्तर्हृदि कल्पितासनः ।

त्रकास गोपीपरिषद्गतोऽर्चितस्

त्रैलोक्यलक्ष्म्येकपदं वपुर्दधत् ॥ १४ ॥

सभाजयित्वा तमनङ्गदीपनं

सहासलीलेक्षणविभ्रमभ्रुवा ।

संस्पर्शनिनाङ्कतांघ्रिहस्तयोः

संस्तुत्य ईषत्कुपिता वभाषिरे ॥ १५ ॥

॥ गोप्य उचुः ॥

भजतोऽनुभजन्त्येके एक एतद्विपर्ययम् ।

नोभयांश्च भजन्त्येके एतन्नो ब्रूहि साधु भोः ॥ १६ ॥

॥ श्रीभगवानुवाच ॥

मिथो भजन्ति ये साव्यः स्वार्थैकान्तोद्यमा हि ते ।

न तत्र सौहृदं धर्मः स्वार्थार्थं तद्धि नान्यथा ॥ १७ ॥

भजन्यभजतो ये वै करुणाः पितरो यथा ।

धर्मो निरपवादोऽत्र सौहृदं च सुमध्यमाः ॥ १८ ॥

भजतोऽपि न वै केचिद्भजन्यभजतः कुतः ।

आत्मारामा ह्याप्तकामा अकृतज्ञा गुरुदृष्टः ॥ १९ ॥

नाहं तु साव्यो भजतोऽपि जन्तून्

भजाम्यमीषामनुवृत्तिवृत्तये ।

यथाधनो लब्धधने विनष्टे

तच्चिन्तयान्यन्निभृतो न वेद ॥ २० ॥

एवं मर्दर्थी जितलोकवेद-

स्वानां हि वो मय्यनुवृत्तयेऽबलाः ।

मया परोक्षं भजता तिरोहितं

मासूयितुं मार्ह्यं तत्प्रियं प्रियाः ॥ २१ ॥

न पारयेऽहं निरवयसंयुजां

स्वसाधुकृत्यं विबुधायुषापि वः ।

या मामभजन् दुर्जरगेहृशृङ्खलाः

संवृष्ट्य तद्दः प्रतियातु साधुना ॥ २२ ॥

॥ इति श्रीभागवते महापुराणे दशमस्कन्धे

द्वात्रिंशोऽध्यायः ॥

॥ शुक उवाच ॥

इत्थं भगवतो गोप्यः श्रुत्वा वाचः सुपेशलाः ।

जद्भुर्विरहजं तापं तद्दङ्गोपचिताशिषः ॥ १ ॥

तत्रारभत गोविन्दो रासक्रीडामनुव्रतैः ।

स्त्रोरत्नैरन्वितः प्रीतैरन्योऽन्यावद्धवाङ्मुभिः ॥ २ ॥

रासोत्सवः सम्प्रवृत्तो गोपीमण्डलमण्डितः ।

योगेश्वरेण कृष्णेन तासां मध्ये द्वयोर्द्वयोः ।

प्रविष्टेन गृहीतानां काण्ठे स्वनिकटं स्त्रियः ॥ ३ ॥

यं मन्येन्नभस्तावद्विमानशतसङ्कुलम् ।

ठिवीकसां सद्वाराणामौत्सुक्यापहृतात्मनाम् ॥ ४ ॥

ततो दुन्दुभयो नेदुर्निपेतुः पुष्पवृष्टयः ।

जगुर्गन्धर्वपतयः सस्त्रीकास्तयशोऽमलम् ॥ ५ ॥

बलयानां नूपुराणां किङ्किणीनां च योषिताम् ।

सप्रियाणामभूच्छब्दस्तुमुलो रासमण्डले ॥ ६ ॥

तत्रातिशुश्रुभे ताभिर्भगवान् देवकीसुतः ।

मध्ये मणीनां हैमानां महामरक्तो यथा ॥ ७ ॥

पादन्यासैर्भुजविधुतिभिः सस्मितैर्भ्रूविलासैर्

भङ्ग्यन्मध्यैश्चलकुचपटैः कुण्डलैर्गण्डलोलैः ।

स्वियन्मुव्यः कवरेरसनाग्रन्थयः कृष्णवध्वो

गायन्त्यस्तं तडित इव ता मेघचक्रे विरेचुः ॥ ८ ॥

उच्चैर्जगुर्नृत्यमाना रक्तकाण्ड्यो रतिप्रियाः ।
 कृष्णाभिभर्शनमुद्धिता यद्गीतेनेदमावृतम् ॥ ९ ॥
 काचित्समं मुकुन्देन स्वरजातीरमिश्रिताः ।
 उन्निन्ये पूजिता तेन प्रीयता साधु साध्विति ।
 तदेव ध्रुवमुन्निन्ये तस्यै मानं च बद्धदात् ॥ १० ॥
 काचिद्रासपरिश्रान्ता पार्श्वस्थस्य गदाभृतः ।
 जग्राह् बालुना स्कन्धं श्लथद्वलयमल्लिका ॥ ११ ॥
 तत्रैकांसगतं बालुं कृष्णस्योत्पलसौरभम् ।
 चन्दनालिप्रमाध्राय दृष्टरोमा चुचुम्ब ह् ॥ १२ ॥
 कस्याश्चिन्नाट्यविद्विप्रकुण्डलत्विषमण्डितम् ।
 गाण्डं गाण्डे सन्धयत्या अदात्ताम्बूलचर्वितम् ॥ १३ ॥
 नृत्यन्ती गायती कापि कूजन्नूपुरमेखला ।
 पार्श्वस्थाच्युतहस्ताब्जं श्रान्ताधात्स्तनयोः शिवम् ॥ १४ ॥
 गोप्यो लब्धाच्युतं कान्तं श्रिय एकान्तवल्लभम् ।
 गृहीतकाण्ड्यस्तदोर्भ्यां गायन्त्यस्तं विजह्निरे ॥ १५ ॥
 कर्णोत्पलालकवितङ्कपोलधर्म-
 वक्तश्रियो वलयनूपुरघोषवाद्यैः ।
 गोप्यः समं भगवता ननृतुः स्वकेश-
 स्रस्तस्रजो भ्रमरगायकगोष्ठ्याम् ॥ १६ ॥
 एवं परिष्वङ्कराभिभर्श-

स्निग्धेक्षणीक्षमविलासहसैः ।

रेमे रमेशो ब्रजसुन्दरीभिर्

यथार्भकः स्वप्रतिबिम्बविभ्रमः ॥ १७ ॥

तदङ्गसङ्गप्रमुदाकुलेन्द्रियाः

केशान् टुकूलं कुचपट्टिकां वा ।

नाञ्जः प्रतिव्योटुमलं ब्रजस्त्रियो

विस्रस्तमालाभरणाः कुचद्वह ॥ १८ ॥

कृष्णविक्रीडितं वीक्ष्य मुमुक्षुः खेचरस्त्रियः ।

कामार्दिताः शशाङ्कश्च सगणो विस्मितोऽभवत् ॥ १९ ॥

कृत्वा तावन्तमात्मानं यावतीर्गोपयोषितः ।

रेमे स भगवांस्ताभिरात्मारामोऽपि लीलया ॥ २० ॥

तासामतिविहारेण श्रान्तानां वदनानि सः ।

प्रामृजत्करुणः प्रेम्णा शन्तमेनाङ्ग पाणिना ॥ २१ ॥

गोप्यः स्फुरत्पुरटकुण्डलकुन्तलत्विङ्-

गाण्डश्रिया सुधितह्लासनिरीक्षणो न ।

मानं दधत्य ऋषभस्य जगुः कृतानि

पुण्यानि तत्काररूहस्पर्शप्रमोदाः ॥ २२ ॥

ताभिर्युतः श्रममपोहितुमङ्गसङ्ग-

घृष्टस्रजः सुकुचकुङ्कुमरञ्जितायाः ।

गन्धर्वपालिभिरनुदृत आविगद्वाः

श्रान्तो गजीभिरिभराडिव भिन्नसेतुः ॥ २३ ॥

सोऽम्भस्यलं युवतिभिः परिषिच्यमानः

प्रेम्णोद्धितः प्रहसतीभिरितस्ततोऽङ्ग ।

वैमानिकैः कुसुमवर्षिभिरीड्यमानो

रेमे स्वयं स्वरतिरत्र गजेन्द्रलीलः ॥ २४ ॥

ततश्च कृष्णोपवने जलस्थल-

प्रसूनगन्धानिलजुष्टद्विक्ते ।

चचार भृङ्गप्रमदागणावृतो

यथा मद्युद्धिरदः कोरेणुभिः ॥ २५ ॥

एवं शशाङ्गशुविराजिता निशाः

स सत्यकामोऽनुरताबलागणः ।

सिषेव आत्मन्यवरुद्धसौरतः

सर्वाः शरत्काव्यकथारसाश्रयाः ॥ २६ ॥

॥ राज्ञोवाच ॥

संस्थापनाय धर्मस्य प्रशमायेतरस्य च ।

अवतीर्णो हि भगवानंशेन जगदीश्वरः ॥ २७ ॥

स कथं धर्मसेतूनां वक्ता कर्ताभिरक्षिता ।

प्रतीपमाचरद्ब्रह्मन् परदाराभिमर्शनम् ॥ २८ ॥

आप्तकामो यदुपतिः कृतवान्चै जुगुप्सितम् ।

किमभिप्राय एतं नः संशयं क्षिन्धि सुव्रत ॥ २९ ॥

॥ शुक उवाच ॥

धर्मस्यातिक्रमो दृष्ट ईश्वराणां च साहसम् ।
तेजीयसां न दोषाय वद्वेः सर्वभुजो यथा ॥ ३० ॥
नैतत्समाचरेज्जातु मनसापि क्यनीश्वरः ।
विनश्यत्याचरन्मौढ्याद्यथासूद्रोऽब्धिजं विषम् ॥ ३१ ॥
ईश्वराणां वचः सत्यं तथैवाचरितं क्वचित् ।
तेषां यत्स्त्रवचोयुक्तं बुद्धिमास्तत्समाचरेत् ॥ ३२ ॥
कुशलाचरितेनैषामिह स्वार्थो न विद्यते ।
विपर्ययेण वानर्थो निरहङ्कारिणां प्रभो ॥ ३३ ॥
किमुताखिलसत्वानां तिर्यङ्गर्त्यद्विवैकसाम् ।
ईशितुश्चेशितव्यानां कुशलाकुशलान्वयः ॥ ३४ ॥
यत्पादपङ्कजपरागनिषेवतृप्रा
योगप्रभावविधुताखिलकर्मबन्धाः ।
स्वैरं चरन्ति मुनयोऽपि न नक्त्यमानास्
तस्येच्छयात्तवपुषः कुत एव बन्धः ॥ ३५ ॥
गोपीनां तत्पतीनां च सर्वेषामेव देहिनाम् ।
योऽन्तश्चरति सोऽध्यक्षः क्रीडनेनेह देहभाक् ॥ ३६ ॥
अनुग्रहाय भूतानां मानुषं देहमास्थितः ।
भजते तादृशीः क्रीडा याः श्रुत्वा तत्परो भवेत् ॥ ३७ ॥
नासूयन् खलु कृष्णाय मोहितास्तस्य मायया ।

मान्यमानाः स्वपार्श्वस्थान्स्वान्स्वान्दरान्ब्रजौकसः ॥३८॥

ब्रह्मरात्र उपावृत्ते वासुदेवानुमोहिताः ।

अनिच्छन्त्यो ययुर्गोप्यः स्वगृहान् भगवत्प्रियाः ॥ ३९ ॥

विक्रीडितं ब्रजवधूभिरिदं च विष्णोः

अद्वात्रितोऽनुशृणुयादथ वर्णयेद्यः ।

भक्तिं परां भगवति प्रतिलभ्य कामं

द्वेद्भोगमाश्चपह्नोत्यचिरेण धीरः ॥ ४० ॥

॥ इति श्रीभागवते महापुराणे पारमहंस्यां संहितायां

वैयासिक्यां दशमस्कन्धे रासक्रीडा नाम

त्रयस्त्रिंशोऽध्यायः ॥

BHĀGAVATA PURĀNA.

LIVRE X.

DESCRIPTION DES JEUX DU RĀSA EN CINQ CHAPITRES.

CHAPITRE XXIX.

Çuka dit :

1. A la vue des nuits où le jasmin s'épanouissait au souffle de l'automne, Bhagavat, voulant se livrer au plaisir, recourut à l'illusion du Yoga¹.

¹ 1. — Cf. V. P. 14 et 15. — A la fin du chap. xxii de notre livre X, Cricṇa promet aux Gopis de satisfaire leurs désirs pendant les nuits de l'automne :

Yātābalā vrajaṃ siddhā mayemā raṁsyatha xapāḥ.

2. Alors la lune, rougissant de ses rayons propices la face de l'orient, vint dissiper les souffrances des mortels : ainsi fait le bien-aimé pour sa bien-aimée après une longue absence.

3. En voyant l'astre ami des Kumudas, dont le disque arrondi et rouge comme le safran nouveau rivalisait d'éclat avec le visage de Râma, et la forêt baignée de ses doux rayons, il fit entendre d'harmonieux accords qui ravissent le cœur des (femmes) aux beaux yeux.

4. A ces accents qui redoublent leur amour pour lui, les femmes du parc dont Crichņa a ravi les cœurs, se cachant les unes des autres, allèrent à l'endroit où était le bien-aimé, en secouant dans leur empressement les anneaux de leurs oreilles¹.

5. Telles qui trayaient les vaches, laissant là leur seau, s'en allaient vers l'objet de leurs désirs; telles, après avoir mis le lait sur le feu, partaient sans retirer le gâteau.

6. Elles laissaient là, qui le service de la table, qui leurs enfants qu'elles allaitaient, qui leurs maris aux vœux de qui elles se rendaient, qui les aliments qu'elles prenaient.

7. Elles se rendaient auprès de Crichņa, les unes en se frottant d'essences et en s'essuyant, d'autres en mettant le collyre sur leurs yeux; celles-ci affublées au hasard de leurs vêtements et de leurs parures².

8. Quoi que fissent pour les retenir maris, pères, frères, parents, elles ne pensaient qu'à Govinda et ne revenaient pas, tant elles étaient troublées³.

9. Plusieurs Gopis qui étaient dans le gynécée, et qui n'a-

¹ 3-4. — Cf. V. P. 16-17. — On remarquera qu'il n'est pas question de Râma ou Balarâma, frère aîné de Crichņa, dans ce passage du *Bhâgavata*.

² 5-7. — Elles renoncent aux trois espèces d'œuvres, c'est-à-dire au *dharmârthakâma*, (I, ix, 28) pour ne s'occuper que de la seule chose nécessaire, *moxa evârthah* (IV, xxii, 35). — 7 b. *Kâçca* = *kâçcit*.

³ 8. — Cf. V. P. 58, et l'introduction, p. 377, note 3.

vaient pu en sortir, s'unissant à Cricṇa par la pensée, méditèrent sur lui en fermant les yeux¹.

10. La douleur cuisante qu'elles ressentaient de leur pénible séparation d'avec le bien-aimé effaçant leurs péchés, et la félicité des embrassements d'Atchyuta, qu'elles devaient à la méditation, anéantissant leurs mérites,

11. elles furent réunies à l'âme suprême en croyant l'Être à un amant, et quittant leur corps émané des qualités, leurs liens furent soudain anéantis².

Le roi dit :

12. « Elles ne voyaient en Cricṇa qu'un amant, et non l'Être suprême, ô muni ! Comment le courant des qualités s'est-il arrêté pour elles puisqu'elles méditaient sur les qualités ? »

Çuka dit :

13. Tu as appris jadis que le roi de Tchédi obtint la délivrance, bien qu'il fût ennemi de l'Incarné; à plus forte raison, ceux qui aiment l'Invisible.

14. « C'est pour le salut des hommes, ô roi ! que Bhagavat se manifeste, lui qui est immuable, incompréhensible, et indépendant des qualités dont il est l'âme.

15. « Quiconque éprouve pour Hari amour, colère,

¹ 9. — Cf. V. P. 20.

² 10-11. — Cf. V. P. 21, 22, et l'introduction, p. 381, note 1. — Comment, dit la glose, ont-elles pu quitter leur corps, puisqu'elles ignoraient que Cricṇa fût l'âme suprême ? Le texte a prévenu cette objection en disant, *jārabuddhyāpi*; c'est que les choses ont une vertu propre et indépendante des idées qu'on s'en fait : ainsi de celui qui boirait l'ambrosie sans le savoir. — Autre difficulté tout à fait indienne. Le texte dit que *leurs liens ont été anéantis tout à coup*. Mais comment, sans un *bhoga*, l'œuvre commencée a-t-elle été anéantie ? — Il y a eu *bhoga* : pour leurs péchés, c'est la douleur de ne pas voir Cricṇa; pour leurs mérites, c'est le bonheur suprême de s'unir à lui par la méditation. *Bhoga* paraît signifier ici *absorption*.

crainte, affection; qui se sait un avec lui et lui est dévoué, toujours celui-là s'unit à son essence.

16. « Et cela ne doit pas t'étonner, puisque Cricṇa est Bhagavat, l'Éternel, le maître des maîtres du Yoga, celui par qui l'univers est délivré ¹. »

17. Quand il vit les femmes du parc qui étaient venues à lui, Bhagavat, le premier de ceux qui parlent, parla ainsi, troublant leurs cœurs par les charmes de sa voix ².

Bhagavat dit :

18. « Salut à vous, femmes vertueuses! Que puis-je faire qui vous soit agréable? Comment se porte-t-on au parc? Dites ce qui vous amène.

19. « Voyez, la nuit est pleine de visions effrayantes et hantée par des êtres effrayants. Retournez au parc. Il ne convient pas à des femmes de rester ici, ô toutes belles!

20. « Mères, pères, fils, frères, époux, ne vous voyant

¹ 12-16. — La glose explique l'objection et la réponse. « Il ne suffit pas, pour obtenir la délivrance, d'aimer son mari, ses enfants, etc. bien qu'ils ne soient autre chose que Brahme; il faut savoir qu'ils sont Brahme. De même à l'égard de Cricṇa : pour être sauvé, il ne suffit pas de s'unir à lui, il faut savoir qu'il est Brahme. — L'assimilation est inexacte. L'essence suprême est comme voilée chez les êtres vivants, mais non chez Cricṇa, parce qu'il est *Hricṇikēça* (celui qui dispose en maître des sens, Burn. préf. du 1^{er} vol. p. cxxix); dès lors, il n'est pas besoin de penser à Brahme en pensant à lui. — Si on demande comment une âme, *dehi*, peut n'être pas voilée, on répond qu'il s'agit de la manifestation de Bhagavat, l'âme ou le régulateur des qualités; que, par conséquent, il ne faut pas voir en Cricṇa une âme semblable aux nôtres; qu'il suffit pour le salut d'y appliquer sa pensée de quelque manière que ce soit; et qu'il n'y a là rien d'étonnant, puisqu'il est Bhagavat. » Cf. le même raisonnement abrégé, X, XLVII, 60. — Sur *Adhokchadja*, cf. III, XII, 19; *Sarva-bhūtaguhāvāsam*; son opposé *Hricṇikēça* s'applique donc à la divinité incarnée, cf. en outre I, VIII, 23; et M. Bh. II, 878. — La mort de Ciṇpāla, roi de Tchédi, est racontée dans notre livre X, ch. LXXIV.

² 17 d. — *Peça* = *vāgvilāsa*; cf. *vācaḥ supeçalāḥ*, XXXIII, 1c.

plus là, vous cherchez; ne causez pas d'inquiétude à vos parents.

21. « Vous avez vu la forêt en fleurs, rougie par les rayons de la pleine lune et embellie par les jeunes pousses des arbres qui frémissent aux caresses de la brise de la Yamunâ.

22. « Retournez donc au parc sans tarder, obéissez à vos maris, ô femmes dévouées! Les veaux et les enfants poussent des cris : faites-les boire, contentez-les ¹.

23. « C'est par affection pour moi sans doute que, maîtrisant vos pensées, vous êtes venues ici. C'est bien à vous. Tout ce qui a vie trouve en moi le bonheur.

24. « Le devoir suprême des femmes est d'obéir avec droiture à leur mari, de préparer la nourriture de ses parents et celle de leurs enfants, ô femmes bienveillantes!

25. « Fût-il d'un mauvais caractère, laid, vieux, borné, malade ou pauvre, jamais un mari qui n'est pas dégradé ne doit être abandonné par des femmes qui désirent gagner les mondes.

26. « C'est chose contraire au ciel et à la gloire, vaine, pleine d'ennuis et de périls, et blâmée toujours chez une femme de noble condition, que d'avoir un amant.

27. « C'est en m'écoutant, en me contemplant, en pensant à moi, en célébrant mon nom qu'on me témoigne de l'amour, et non par un tel voisinage. Retournez donc dans vos maisons. »

Çuka dit :

28. A ce langage sévère de Govinda, les Gopis, abattues et le cœur brisé, tombèrent dans une profonde tristesse.

29. Inclinant vers la terre leurs visages aux lèvres rouges comme le fruit du bimba et desséchées par les soupirs de la douleur; traçant avec le pied des lignes sur le sol ², et de leurs

¹ 22 b. — *Satîḥ* = *he satyaḥ*; cf. ci-dessous, xxxiii, 2 ob, *yâvatîḥ*, p. ^o*tyaḥ*.

² 29 b. — Cf. *Likhantya adhomukhi bhûmiṁ padâ nakhamañçriyâ*, III, xxiii, 5o. Ce n'est pas creuser la terre du pied en signe de colère comme le fait le taureau furieux Arichta, X, xxxvi, 2; mais tracer

larmes, teintes du collyre de leurs yeux, enlevant le safran de leurs seins, elles restaient debout en silence, accablées sous le poids du malheur.

30. En entendant les paroles austères de Cricṇa leur bien-aimé, pour qui elles avaient renoncé à tous les désirs, elles essayaient leurs yeux obscurcis par les larmes, et, d'une voix altérée par le dépit, elles dirent avec amour :

Les Gopîs dirent :

31. « Loin, ô maître! loin de toi ces discours rigoureux¹! Renonçant à tous les objets sensibles, nous aimons la plante de tes pieds, aime-nous, ô (dieu) capricieux! ne nous abandonne pas : ainsi le dieu premier-né des êtres aime ceux qui soupirent après la délivrance.

32. « Ce que tu as dit, avec l'autorité de la science du devoir, que le devoir des femmes, par excellence, est le dévouement à leurs maris, à leurs enfants et à leurs parents, envers qui le pratiquer si ce n'est envers toi, qui es le but des préceptes et le Seigneur? Oui, tu es le bien-aimé, le parent, l'âme des êtres animés².

des lignes sur la terre avec le pied, en signe de chagrin et de confusion. Cf. Amaru, 6, sch. : *akāraṇam eva likhati*. Le *Kāvya Prakāṣa* est encore plus explicite : *Bhūmim iti na tu bhūman nahi buddhipūrvakāṁ kiñcil likhati*; et M. Bh. III, 374-375.

¹ 31 a. — Le manuscrit *D* seul lit ici *vaco 'rhati* au lieu de *vibho 'rhati*. Sur l'emploi du voc. avec *bhavan* pour sujet, cf. Böhtlingk, *Indische Sprüche*, 1398.

² 32. — Le sch. propose ici plusieurs interprétations. D'après la première, le précepte, rappelé par Cricṇa et répété ironiquement (*sopahāsam*, sch.) par les Gopîs, a Cricṇa pour objet, parce qu'il est le seigneur, c'est-à-dire l'âtmâ, le seul être percevant tout ce qui peut être perçu, et en jouissant. D'après la deuxième, les Gopîs repoussent le conseil de Cricṇa, parce qu'elles sont venues lui demander, non pas la connaissance du devoir, mais la possession de sa personne; avec lui, elles auront tous les fruits des devoirs. D'après la troisième, la loi rappelée par Cricṇa n'est pas applicable quand il s'agit de lui; les Gopîs peuvent l'aimer sans manquer à leurs de-

33. « Les sages, en effet, mettent leur bonheur en toi, leur bien-aimé qui réside en eux-mêmes¹; qu'importent maris, enfants et le reste, source de douleurs? Sois-nous donc propice, ô maître suprême! ne trompe pas l'espérance que nous avons mise en toi dès longtemps, (dieu) aux yeux de lotus!

34. « Par toi nous ont été ravies les pensées qui se renferment avec joie dans la maison, et les mains (qui se plaisent) aux travaux domestiques²; nos pieds ne font pas un pas loin de la plante de tes pieds; comment irions-nous au parc ou qu'y ferions-nous?

35. « Oh! éteins dans le lac d'ambroisie de tes lèvres le feu de l'amour qu'ont allumé en nous tes regards souriants et tes accords harmonieux! Sinon, consumant nos corps dans le feu de la séparation, nous irons par la méditation sur la trace de tes pas, ô ami³!

36. « (Dieu) aux yeux de lotus! depuis que, dans ta bonté pour les habitants de la forêt, nous avons touché parfois la plante de tes pieds, joie réservée à Ramâ; depuis que par toi nous avons connu le bonheur, non, nous ne pouvons plus supporter la présence d'un autre.

37. « De même que Çrî, qui repose cependant sur la poitrine et dont les autres dieux s'efforcent d'attirer sur eux les regards, a adoré avec la Tulasî la poussière de tes pieds, chère à tes serviteurs⁴; de même, nous aussi, nous nous réfugions dans la poussière de tes pieds.

38. « Sois-nous donc propice, ô toi qui détruis la douleur!

voirs vis-à-vis de leurs maris. — J'ai suivi la première : *sarvabandhuṣu karaṇīyaṃ tvayy evāstu*; cf. *vāsudevaparo dharmah*, I, II, 29.

¹ 33 *ab.* — Pour la pensée, cf. ci-dessous XXXII, 14 *b*; Sur *âtman p. âtmani*, cf. *mahâtman*, X, XLVI, 3, sch. °*âtmani*.

² 34 *ab.* — *Sukhena*, suivant la glose, peut aussi se rapporter à *bhavatâ*; sur le sens de *nirviçati* dans notre passage, cf. Wilson au mot *nirviçat*; — *karāv api yau grihakṛitye nirviçatas tau*, sch.

³ 35. — Cf. ci-dessus les st. 9-11. — *d. Padavīm* = *antīkam*, sch.

⁴ 37 *a-b.* — La glose construit *bhṛityajusṭam* avec °*rajaḥ*. — *c.* On sait que Çrî est la déesse de la fortune.

nous voici à tes pieds, ayant quitté nos demeures dans l'espérance de te servir; la beauté de ton sourire et de ton regard a allumé un ardent amour dans nos cœurs; ô perle des hommes! donne-nous d'être tes esclaves.

39. « Oui, depuis que nous avons vu ton visage qu'entourent les boucles de tes cheveux, et où brillent les pendants d'oreilles sur tes joues, sur tes lèvres le nectar et le sourire dans tes yeux; depuis que nous avons vu tes deux bras puissants qui donnent la sécurité, et ta poitrine, seules délices de Çrî, nous voulons devenir tes esclaves¹!

40. « Est-il donc une femme dans les trois mondes qui n'oublie ses devoirs les plus saints, troublée aux accords prolongés de ta flûte et à la vue de cette forme qui réunit les perfections des trois mondes, quand les vaches, les oiseaux, les arbres et les bêtes fauves en ont tressailli d'allégresse²!

41. « Oui, tu naquis pour être le sauveur du parc dans le péril et la douleur, comme le dieu, premier-né des êtres, est le protecteur du monde des Suras. Oh! pose ta main pareille au lotus, ami des affligés! sur nos seins brûlants et sur nos têtes, à nous tes servantes. »

Çuka dit :

42. Quand il eut entendu les lamentations des Gopîs, le maître des maîtres du Yoga, souriant avec bonté, goûta le bonheur avec elles, lui qui trouve son bonheur en lui-même³.

43. Tandis que réunies autour de lui, leur visage s'épanouissait à la vue du bien-aimé, le (héros) aux nobles ex-

¹ 39 d. — *Çriyaiikaramaṇam* = °*çriya eka*°.

² 40 a. — *Kalapadāmṛita*°, variante fournie par la glose, dont les sons harmonieux pareils à l'ambrosie. — c. *Saubhaga*, d'ailleurs formé régulièrement (cf. *sauhṛidam*, xxix, 15 b), n'est pas dans les dictionnaires; cf. *rûpañ tava sarvasaubhagam*, I, xi, 8. — d. *Abibhran* = *abibharuḥ*, sch.

³ 42. — L'idée que Bhagavat est heureux par lui-même (*ánandamaya*, de la doctrine Védânta) revient en maint passage du *Bhâgavata*, cf. surtout III, ix, 19.

ploits, Atchyuta, dont le noble sourire et les dents ont l'éclat de là fleur du jasmin, resplendissait comme la lune entourée par les étoiles¹.

44. Répondant à leurs chants par ses chants et marchant, paré de la guirlande *vaijyantī*², en tête de la troupe de ses cent femmes, il parcourait la forêt dont il faisait l'ornement.

45. Entrant avec les Gopīs dans une île du fleuve couverte d'un sable frais, il jouit de la brise qui en caressait les vagues³ et qu'embaumaient les lotus de nuit.

46. Il les prenait et les enveloppait dans ses bras, promenait sa main sur leurs mains, dans leurs cheveux, sur leurs cuisses, sur leur taille⁴, sur leurs seins; il leur imprimait en badinant la marque de ses ongles, jouait, les regardait et souriait, allumant et satisfaisant à la fois l'amour des belles du parc.

47. Fières de posséder ainsi le bienheureux Cricṇa à l'âme magnanime, elles se crurent dans leur orgueil bien au-dessus des femmes de la terre.

48. A la vue de l'ivresse et de l'orgueil qu'inspirait sa beauté, Kēçava disparut du milieu d'elles pour les punir et les calmer.

¹ 43 a. — Les œuvres de Hari, aux exploits merveilleux (III, x, 10), sont un mystère (IV, II, 8) comme le corps qu'il revêt; cf. ci-dessus la note sur 12-16, et, ci-dessous, ch. XXXIII, st. 36 et suiv. — c. Sur *hāsadvijakundadidhiti*, cf. *sitadanta*, III, XIII, 32. La même épithète convient aussi au sourire, d'après la glose : *udārahāsaç ca dvijāç ca teṣu kundakusumavaddidhitir yaysya saḥ*, et elle lui est souvent appliquée dans la poésie classique.

² 44 c. — *Vaijyantī* est le nom donné à la guirlande de Viçṇu, d'après Rādhākānta; elle se compose de fleurs des bois.

³ 45 c. — *Tarala* revient encore ci-dessous, XXXII, 12 c, où il est commenté par *taraṅga*. Ce sens n'est pas indiqué dans les dictionnaires. Même observation sur *uttambhayan* = *uddīpayan*, de la strophe suivante d, et sur *praçamāya*, st. 48 c, qui revient encore plus bas, XXXIII, 27 b, et sur lequel le scholiaste est muet; il est d'ailleurs assez fréquent, cf. *M. Bh.* I, 1258.

⁴ 46 b. — *Nīvi*, prop. = pièce d'étoffe attachée autour de la taille.

CHAPITRE XXX.

Çuka dit :

1. Bhagavat ainsi disparu soudain, les femmes du parc se désolèrent : telles les femelles de l'éléphant qui ne voient pas le chef du troupeau.

2. Attachant leur pensée à sa démarche, à son sourire affectueux, à ses regards provoquants, à ses discours enchanteurs, à ses jeux, à ses gracieux ébats, les femmes imitèrent les actions diverses de l'époux de Râma, en s'identifiant avec lui¹.

3. Elles reproduisaient avec amour en leur personne la démarche, le sourire, le regard, les discours du bien-aimé : « C'est moi qui suis Crichņa ; » disaient les jeunes femmes en s'identifiant avec lui et en imitant la grâce de ses jeux².

4. Célébrant ses louanges à haute voix, elles le cherchaient, en troupe serrée, comme des insensées, de forêt en forêt ; elles demandaient aux arbres des nouvelles du Purucha qui, pareil à l'éther, est au dedans et au dehors des êtres³.

5. « O Açvattha, Plakcha, Nyagrodha ! avez-vous vu le fils

¹ 1-3. — Cf. *V. P.* 24. — 2 *d. Jagrihuḥ* = *anukaraṇākrīḍan*.

² 3. — Cette stance n'est en partie que la répétition de la précédente. On sait que ces répétitions, plus ou moins affaiblies, sont fréquentes chez les poètes hindous. (Cf. C. Schütz, *Kalidāsa's Wolkenbote*, p. 8, note.)

³ 4. — Selon le *Prem-Sagar*, les Gopis supposent que les animaux, les oiseaux et les arbres de Vṛindāvana sont des richis et des munis descendus sur la terre pour être témoins des jeux de Crichņa. — *c.* Sur l'éther, cf. III, xxvi, 34, où il est appelé *nabhaḥ*. Hari est au dedans et au dehors de toutes choses, I, viii, 18 ; au dedans, sous la forme de l'esprit ; au dehors, sous la forme du temps, III, xxvi, 18. Ailleurs, III, ix, 32, il est comparé au feu renfermé dans toutes les espèces de bois. Cf. aussi *V. P.* 60. — *d. Vanaspati*, en dépit de l'étymologie, *roi de la forêt*, semble, d'après les stances qui suivent, s'appliquer à des végétaux de diverses grandeurs.

de Nanda qui s'est enfui après nous avoir ravi nos cœurs¹ par ses regards affectueux et souriants ?

6. « Est-il passé ici, ô Kurubaka, Açoka, Nâga, Punnâga, Tchampaka ! le frère cadet de Râma, dont le sourire abat l'orgueil des femmes superbes ?

7. « Et toi, propice Tulasî, chère aux pieds de Govinda ! as-tu vu celui dont tu fais l'ornement avec tes essaims d'abeilles, ton bien-aimé Atchyuta² ?

8. « O Mâlatî, Mallikâ, Djâtî, Yuthikâ ! l'avez-vous vu ? est-il passé ici celui qui vous remplit de joie au contact de sa main, l'ennemi de Madhu ?

9. Dites, ô Tchûta, Priyâla, Panasa, Asana, Kovidâra, Djambu, Arka, Vilva, Vakula, Amra, Kadamba, Nîpa, et vous tous qui vivez pour le bien des autres³, (ô arbres) voisins de la Yamunâ ! dites-nous le chemin suivi par Crichna, car loin de lui nous nous mourons.

10. « Quelle pénitence as-tu donc accomplie, ô Terre ! pour jouir du contact des pieds de Kéçava, et briller, frissonnante de plaisir, dans tous les poils de ton corps ? Est-ce impression (récente) de ses pieds ? ou de (l'antique) pas vainqueur du héros aux grands pas ? ou de l'étreinte du (dieu) au corps de sanglier⁴ ?

¹ 5 bc. — Peut-être faut-il lire *yo* au lieu de *no*, ou mieux le compléter comme le fait le scholiaste ci-dessous, st. 10 ab. — *Cora iva gatah*, sch.

² 7 c. — *Tvâ* = *tvâm*. — *d. Tavâtîpriyah*, sch.

³ 9 c. — De *parârthabhavaka* (= *parârtham eva bhavo janma yesâm te*), il faut rapprocher *itarârtha*, II, VII, 27, qui a le même sens et qui n'est pas non plus dans les dictionnaires; cf. *añghripâh parabhritah*, II, II, 5. — *d.* La glose veut que la troisième personne soit mise ici pour la seconde, *çâm santu te bhavantaḥ*; cf. XXXII, 22 c, et la note.

⁴ 10 ab. — La même pensée et le même mouvement sont reproduits plusieurs fois dans le *Bh. P.* cf. entre autres V, VIII, 19, avec cette différence que la construction y est pleine, tandis qu'ici elle est elliptique et complétée par le scholiaste à l'aide des mots *yâ tvam*. — *Xiti* = *he xite*. — *Apy añghrisambhavaḥ* = *kim ayam utsavaḥ adhunâ*

11. O gazelle amie! est-il passé ici avec sa bien-aimée celui dont les membres font la félicité des yeux, votre cher Atchyuta? Rougie, au contact de l'amante, par le safran de ses seins, la guirlande de jasmin du noble époux embaume la brise qui souffle ici¹.

12. « Le bras appuyé sur sa bien-aimée, un lotus à la main, et suivi des fols essaims d'abeilles de sa Tulasi, le frère cadet de Râma, qu'en ce moment vous saluez à son passage, ô arbres! vous répond-il par des regards affectueux? »

13. « Interrogez ces lianes : bien qu'elles pressent les bras du roi de la forêt, c'est au contact de ses ongles qu'elles tressaillent d'allégresse, ô bonheur²! »

14. Ainsi disaient les Gopîs dans leur égarement, en cherchant Crichna avec angoisse; (puis) elles imitèrent les jeux divers de Bhagavat en s'identifiant avec lui.

15. L'une, qui faisait Crichna, suçait le sein à une autre qui faisait Putanâ. Telle autre, faisant le petit enfant et pleurant, frappait du pied celle qui faisait le char³.

tavai kadeçâñghrisparçasambhûtaḥ. — *Vâ* (= *yadvâ*) avec omission du sandhi, comme il arrive souvent à la pause. — Sur l'incarnation en nain, cf. liv. VIII, ch. XXIII (ses pas sont la terre, l'atmosphère et le ciel, II, vi, 6). — L'incarnation en sanglier est la seconde, cf. entre autres, III, XIII, 18 et suiv. Je n'ai retrouvé l'expression *parirambhaṇa* dans aucun des nombreux passages où il est question de ce fait; sur le sens propre de ce mot, cf. ci-dessus XXI, 46.

¹ 11 d. — Les adorateurs de Vichnu forment un *gotra* dont il est le chef; il est dit ailleurs de Crichna, *gârhaspatyan âsthitaḥ*; de là peut-être l'expression *kulapatiḥ*.

² 13. — Les lianes sont intérieurement sensibles au toucher, *latâḥ... antaḥsparçâḥ*, III, x, 18.

³ 15. — Il est fait souvent allusion aux événements de la vie de Crichna dont il est question ici et dans les stances suivantes; cf. le ch. VII du livre II. — *ab.* Sur Putanâ, cf. X, vi; sur le char, X, VII. — *cd.* *çakatâyatim* et, plus bas, st. 17 d, *vakâyatim*, formes *parasmâpades* à la place de la forme *âtmanépade*, plus usitée dans ces dénominatifs, et même irrégulières à l'avant-dernière syllabe, peut-être pour le besoin du mètre, surtout si l'on considère les deux autres participes

16. Telle, imitant le démon, en enlevait une qui faisait Crichņa enfant. Une autre rampait en traînant ses pieds avec des cris affreux¹.

17. Deux font Crichņa et Râma, d'autres font les bergers; celle qui fait le veau tombé sous les coups de l'une; l'autre tue celle qui fait le héron².

18. A une autre qui rappelle, comme jadis Crichņa, les vaches entraînées au loin, joue de la flûte et prend ses ébats, « Très bien! » disent ses compagnes³.

19. Le bras appuyé sur l'une d'elles, une autre disait tout en marchant : « Ne suis-je pas Crichņa? Regardez ma démarche gracieuse! » tant son cœur est plein de lui⁴.

20. « Ne craignez ni le vent ni la pluie : voici un abri que je vous ai ménagé, » en disant ces mots, elle roidissait le bras et soutenait en l'air son manteau⁵.

21. Telle, en terrassant une autre et lui mettant le pied sur la tête, ô roi! lui disait : « Tu es une perverse, eh bien! meurs. Ne suis-je pas né pour le châtement des méchants⁶? »

22. Telle autre disait : « Bergers! voyez le formidable incendie; vite, fermez les yeux; je vais vous sauver à l'instant⁷. »

présents de cette même stance 17. — Cf. sur ces jeux des Gopis, V. P. 24-28.

¹ 16 *ab.* — Le daitya qui enlève Crichņa est Trîṇāvarta, X, vii. Au liv. X, ch. x, est la légende des deux arbres à laquelle le second hémistiche fait allusion.

² 17. — Cf. X, xi, le récit de ce double exploit.

³ 18 *ab.* — Cf. X, xiii; Brahmâ attire et cache les troupeaux et les petits bergers dans une caverne.

⁴ 19. — Cf. V. P. 25.

⁵ 20. — Cf. X, xxv. Crichņa, pendant un orage, met les troupeaux et les bergers à l'abri sous le mont Govardhana qu'il soutient en l'air; le texte est reproduit littéralement ici : *tat trāṇaṃ vihitaṃ hi naḥ*.

⁶ 21. — Meurtre du démon Aghâsura, X, xii.

⁷ 22. — Crichņa sauve les bergers de l'incendie, X, xix. — Sur le mouvement exprimé par *caṣūṃṣy âcv apidhalvam*, cf. C. Schütz, *Wolkenbote*, note sur la st. 108. Fréquence et causes des incendies, dans les régions tropicales, V, vi, 9.

23. Attachée à un mortier par une de ses compagnes avec une guirlande^a, une jeune beauté, tremblante et cachant son visage, simulait la frayeur¹.

24. Tout en interrogeant ainsi sur Cricṇa les lianes et les arbres de Vrindavana, elles aperçurent en certain lieu de la forêt les traces de celui qui est l'âme suprême².

25. Car les traces du fils de Nanda à l'âme magnanime se reconnaissent sûrement à l'étendard, au lotus, au foudre, à l'aiguillon, au grain d'orge et autres signes³.

26. Tandis que, à l'aide de ces traces diverses, elles cherchaient le chemin qu'il avait suivi, les jeunes femmes apercevant devant elles des pas de femme régulièrement mêlés aux siens, se dirent entre elles avec douleur⁴ :

27. « Quels sont ces autres pas ? Quelle est celle qui est partie avec le fils de Nanda, en soutenant sur son épaule le bras du bien-aimé comme la femelle en compagnie de l'éléphant ? »

28. « Sûrement, elle a gagné le cœur du Seigneur, le bienheureux Hari, puisque Govinda, nous abandonnant, s'est plu à l'em mener en un lieu secret⁵.

29. « O bonheur ! amies, c'est la poussière sacrée des pieds de Govinda, pareils au lotus, dont Brahmâ, Iça et Ramâdêvi se sont couvert la tête pour effacer leurs péchés ! »

¹ 23. — Cf. X, 1x, légende du mortier auquel Cricṇa est attaché par sa mère. — Sur l'hiatus de *b*, cf. Bôht. *Ind. Sp.* 910 et 1734. — *c*. D'après une autre interprétation, *sudṛiḥ* se rapporte à *âsyam*. — Au lieu de *haiyaṅgava* dans l'hém. fourni par *B*, Wilson donne *haiyaṅgavina*.

² 24. — Cf. *V. P.* 29 et 30.

³ 25. — L'énumération de I, xvi, 34 omet le grain d'orge *yava* qui se trouve aussi dans le *Prem Sagar*, p. 61; le lotus est nommé entre autres, III, xxiv, 17: *padmanudrâpadâmbujah*. Je n'ai pu déchiffrer entièrement le texte du *V. P.* 31.

⁴ 26. — Cf. *V. P.* 32.

⁵ 28. — Cf. ci-dessus, préf. p. 383, et *V. P.* 32 et 34.

^a A ces mots : « J'enchaîne qui brise les pots et vole le beurre. »

30. « Devant ces pas de femme notre trouble est au comble, parce que cette Gopî jouit seule en secret, à notre détriment, des lèvres d'Atchyuta ¹.

31. « Nulle trace apparente de ses pas ici; sans doute, les jeunes pousses des herbes blessant la plante de ses pieds délicats, le bien-aimé a porté sa bien-aimée ^{2 a}.

32. « Ici le bien-aimé a cueilli des fleurs pour sa bien-aimée : voyez ces deux pas à moitié tracés par la pointe de ses pieds ³.

33. « Ici encore l'amant a arrangé les cheveux de l'amante : sûrement il était assis là, en disposant ces (fleurs) sur la tête de la bien-aimée ⁴. »

34. Et il goûta le bonheur avec elle, bien qu'il trouve son bonheur et sa joie en lui-même et qu'il soit impassible, pour montrer l'abaissement des amants et la perversité des femmes ^{5 b}.

¹ 29-30. — D'après le scholiaste ces deux stances sont dites par des personnes différentes, dont les unes croient et les autres ne croient pas à un acte de pénitence accompli par leur compagne. — 30 d. Au lieu de *rahaḥ* (qui s'emploie même à la question *ubi*, comme on dit dans les classes, *sutām api raho jahyāt*, VII, XII, 9), *B* lit *dhanam* pour expliquer *gopinām*, ce semble, lequel peut se rapporter encore, soit à *ekā*, soit d'après la glose à *adharam*, en sous-entendant *sarvasvam*. — Sur *yat*, au 1^{er} hém. cf. *Ind. Spr.* 2113.

² 31. — La st. qui suit dans *B* et *D* aurait pu être insérée dans le texte; elle se rattache bien aux st. 31 et 32.

³ 32. — Cf. *V. P.* 33.

⁴ 33 d. — *Upaviṣṭam* paraît employé à double entente; cf. III, XIV, 30, *upaviveṣa* « eut commerce » (Burn.), et, dans la stance suivante, *reme*. Cf. *V. P.* 34.

⁵ 34. — Ici *Çuka* reprend la parole, *çukoktiḥ*. — *b. Akhaṇḍitaḥ* = *strivibhramair anākriṣṭo 'pi*. — Suit dans *C* et *D* une stance donnée

* « A ces empreintes plus marquées, reconnaissez, ô Gopîs ! les pas de l'amant, de Cricṇa, appesantis par le poids de la femme qu'il portait. Ici le héros à l'âme magnanime a posé à terre sa bien-aimée pour cueillir des fleurs. — *B* et *D* après 31. La st. suivante vient après 34 dans *C* et *D*.

^b Ainsi disant les Gopîs, hors d'elles-mêmes, se montraient tout en marchant celle que Cricṇa avait emmenée en laissant là les autres femmes.

35. Et elle, s'estimant alors la plus grande entre toutes les femmes : « Il a délaissé les Gopis qui l'adorent, disait-elle, et c'est moi qu'aime le bien-aimé ¹. »

36. Puis, arrivée à certain endroit de la forêt, elle dit avec orgueil à Kéçava : « Je ne peux pas marcher ; porte-moi où tu voudras ². »

37. A ces mots, il répondit à sa bien-aimée : « Monte sur mon épaule » ; et puis Crichņa disparut, laissant l'épouse à sa douleur.

38. « O seigneur ! ô époux bien-aimé ! où es-tu ? Où es-tu (héros) aux bras puissants ? O ami ! montre-toi à moi, ton esclave digne de pitié ! »

Çuka dit :

39. En cherchant le chemin suivi par Bhagavat, les Gopis virent non loin d'elles leur infortunée compagne, consternée de l'abandon de son bien-aimé.

40. En apprenant par son récit quel orgueil elle avait ressenti (de la préférence) de Mâdhava, et quel mépris, dans sa perversité, elle avait fait de lui, elles en éprouvèrent une surprise très-grande.

41. Ensuite elles s'enfoncèrent dans la forêt tant que dura le clair de lune ; quand elles virent les ténèbres venues, elles revinrent sur leurs pas ³.

42. N'ayant que lui dans le cœur et sur les lèvres, imi-

en note et dont l'objet paraît être de marquer la fin du discours des Gopis. Elle n'est commentée dans aucun exemplaire ; elle contredit la glose *çukoktiḥ* ; elle détruit l'opposition entre *reme tayá ca* et *sá ca mene*, des st. 34 et 35 ; enfin le 2^e hém. de 34 convient mieux à un récit.

¹ 35 c. — *Kâmayânâḥ* = *kâmo yânam âgamanasâdhanam yâsâm tâḥ* ; nous disons plus simplement pour *kâmayamânâḥ* ; cf. cependant Bopp, *G. L. S.* § 598.

² 36 d. — Cf. V, 11, 16 : *mâm. . . arhasi netum. . . te cittañ yataḥ*. — Sur la cause de la disparition de Crichņa, cf. *V. P.* 35.

³ 41. — Cf. *V. P.* 40.

tant ses actions, s'identifiant avec lui, célébrant ses vertus, elles ne pensèrent même pas à leurs maisons.

43. Revenues dans l'île de la Kâlindî et s'unissant à Cricṇa par la pensée, elles chantaient ensemble les louanges de Cricṇa et elles appelaient son retour¹.

CHAPITRE XXXI².

Les Gopîs dirent :

1. « Gloire au parc entre tous, grâce à ta naissance ! Indirâ y fixe sa demeure à jamais. (Dieu) compatissant ! montre-toi aux tiens qui ne vivent que pour toi et te cherchent en tous lieux³.

2. « Quand de ton regard, plus brillant que le calice du lotus épanoui sur la mare d'automne, tu frappes les servantes volontaires, ô maître des jeux d'amour ! (dieu) libéral ! n'est-ce pas un meurtre ici-bas⁴ ?

¹ 43. — Cf. V. P. 41.

² Je ne trouve indiqué nulle part le mètre employé dans les stances 1-18. Sur l'irrégularité des st. 3 et 15, voy. la préface, p. 388. Suivant le scholiaste, les stances de ce chapitre sont dites par diverses personnes ; mais la conclusion, plus ou moins explicite, en est toujours la même : *ḍṛiçyatâm*. On peut néanmoins, toujours suivant la glose, y voir aussi un discours suivi. Ainsi, à la seconde stance, les Gopîs, prévenant l'objection de Cricṇa : « Que m'importe que vous me cherchiez ? » répondent : « Montre-toi pour nous rendre la vie que tes regards nous ont ôtée. » — St. 3^e : « Pourquoi nous négliger aujourd'hui, toi qui jadis, etc. » — St. 4^e : « Puisque tu es né pour le salut du monde, il ne te sied pas de négliger tes adorateurs, etc. etc. »

³ 1. — *Tâvakâḥ*, masculin, = *tvadîyâ gopîjanâḥ*.

⁴ 2 *ab.* — Le lotus décrit ici paraît être le *çaratpadma*, IV, xxiv, 52 ; il est foncé, *çâradendivaraçyâman*, III, xxvi, 28, et on y compare souvent les yeux de Cricṇa. — *d.* La glose établit qu'on peut tuer autrement qu'avec le glaive ; les poètes hindous semblent avoir affectonné cette idée ; cf. Bôhtlingk, *Ind. Spr.* 320 : *açastravihito badhaḥ*, et ci-dessous, xxxii, 6.

3. « Par toi nous avons échappé maintes fois, ô héros! à mille périls, à la mort dans les eaux empoisonnées, au démon fait serpent, à la pluie, au vent, au feu de l'éclair, au taureau, au fils de Maya¹.

4. « Non, tu n'es pas fils de la Gopî, tu es celui qui voit au fond du cœur de tous les êtres! Tu naquis à la prière de Vikhanas, pour le salut du monde, ô ami! dans la famille des Sâtvat².

5. « O chef des Vrichnis! ô bien-aimé! ta main, pareille au lotus, donne la sécurité à qui se réfugie à tes pieds dans la crainte de la transmigration; elle comble tous les désirs, elle étreint la main de Çrî; oh! pose-la sur nos têtes!

6. « O héros! toi qui dissipes les souffrances des habitants du parc! toi dont le sourire anéantit l'orgueil chez ceux qui t'appartiennent, ô ami! honore en nous tes servantes! montre à tes femmes ton visage brillant comme le lis des eaux³!

7. « Ton pied, pareil au lotus, efface les péchés de tes adorateurs, il suit les troupeaux, il est la demeure de Çrî, il a pressé la crête du serpent; pose-le sur nos seins! anéantis notre amour⁴!

8. « La douceur de ta voix et la beauté de tes discours qui ravissent les sages, héros aux yeux de lotus! ont jeté le trouble chez tes servantes; nourris-nous du nectar de tes lèvres.

9. « L'ambrosie de ton histoire, qu'ont chantée les sages

¹ 3 a. — *Vişajalâpyaya*, cf. X, xvi; *vyâlarâxasa* = *Aghâsura*, X, xii; — b. *varşanâruta*, X, xxv; — c. *vrişa* = *Arişta*; X, xxxvi; *Mayâtmaja* = *Vyoma*, X, xxxvii.

² 4 c. — Au commencement du livre X, Vikhanas ou Brahmâ demande à Bhagavat de s'incarner pour sauver la terre. — d. *Sâtvatâm kule*, cf. IX, xxiv, ainsi que pour les Vrichnis de la stance suivante.

³ 6 a. — D'après la construction du scholiaste que j'ai suivie, le génitif *yoşîtâm* est régi par *darçaya*, et le troisième pada forme une sorte de parenthèse dans la proposition principale. — c. *smeti niçitam*, sch.

⁴ 7 c. — *Phaṇi* = serpent Kâliya, X, xvii.

inspirés, rend la vie aux affligés, enlève les souillures, sanctifie par l'audition et donne la paix; qui la célèbre au loin sur la terre, y fit (jadis) beaucoup de bien¹.

10. « Ton sourire, ô bien-aimé! ton regard affectueux et tes joyeux ébats, bonheur de la méditation, tes secrètes caresses qui touchent le cœur, ô perfide! jettent le trouble dans nos âmes².

11. « Lorsque, sortant du parc, tu mènes paître les troupeaux, ô maître chéri! à la pensée que les épis, les herbes et les jeunes pousses déchirent ton pied, beau comme le lotus, l'inquiétude s'empare de nos cœurs.

12. « Le soir quand tu reviens te montrer avec ton visage, pareil au lotus des bois, encadré dans les boucles de tes noirs cheveux et couvert d'une épaisse poussière, ô héros! tu allumes l'amour dans nos cœurs!

13. « O bien-aimé! ô toi qui tues le chagrin! presse sur nos seins ton pied, pareil au lotus, qui comble les vœux de tes serviteurs, qui fut adoré par Brahmā, et qui fait l'ornement de la terre, l'objet de la méditation dans l'adversité et la paix de l'âme.

14. « Donne-nous, ô héros! tes lèvres d'ambrosie qui complètent le plaisir et détruisent la douleur, que baise amoureusement ta flûte harmonieuse³, et qui font oublier aux hommes les autres amours!

15. « Quand pëndant le jour tu vas parcourant la forêt et te déroband à leurs regards, une seconde est pour eux une éternité; lorsqu'ils contemplent tes cheveux bouclés et ton

¹ 9 d. — Le scholiaste supplée le sujet de *grīṇanti, ye*, dont l'antécédent *te* sert de sujet à la proposition principale; cf. une pareille ellipse, I, VIII, 36. Des deux interprétations de *bhūridāḥ*, j'ai suivi la seconde : *te bhūridāḥ pūrvajanmasu bahudattavantḥ sukṛitina ity arthaḥ*; cf. Böhrtiingk, *Ind. Sprüche*, 2036. — Le scholiaste établit, d'après le texte, une comparaison suivie entre l'ambrosie et l'histoire de Cricṇa, et donne l'avantage à celle-ci.

² 10 c. — *Saṅvidāḥ* = *saṅketanarmāṇi*, sch.

³ 14 b. — *Nādamṛitavāsitaṃ*, sch.

visage divin, ils maudissent l'insensé qui mit des paupières sur les yeux¹.

16. « Foulant aux pieds maris, fils, famille, frères et parents, ô Atchyuta! nous sommes accourues vers toi, tu le sais, troublées par tes accords. Perfide! quel autre abandonnerait des femmes au milieu de la nuit?

17. « Depuis que nous avons vu tes jeux secrets, ton visage souriant qui fait naître l'amour, ton regard affectueux et ta large poitrine où Çrî repose, sans cesse de violents désirs (nous assaillent) et troublent nos cœurs².

18. « Oui, ta naissance détruit le mal et répand le bien à profusion parmi les habitants du parc; oh! à nous aussi dont le cœur brûle pour toi, donne un peu du remède qui tue la tristesse chez ceux qui l'appartiennent!

19. « Quand tu parcoures la forêt de ton pied délicat, pareil au lotus, que nous voudrions poser avec précaution et en tremblant sur nos seins déjà trop fermes, la crainte qu'il ne se blesse aux cailloux du chemin fait palpiter nos cœurs qui ne vivent que pour toi³. »

CHAPITRE XXXII.

Çuka dit :

1. Ainsi les Gopîs exhalaient dans leurs chants mille plaintes diverses, ô roi! et, éclatant en sanglots, elles soupiraient après la vue de Crichņa⁴;

2. quand à leurs yeux apparut, le visage souriant, vêtu

¹ 15 b. — Sur *truṭi*, voy. la préface, p. 388; suivant la glose, c'est un demi *xana* ou l'espace que le soleil parcourt en un instant. — *d.* *Driçâm pazmakṛit* = *Brahmâ*; cf. *nirviveko vidhâtâ* dans les *Ind. Spr.* 2971.

² 17 *d.* — La glose explique le nom. *sprihâ* en suppléant *bhavati*.

³ 19 *d.* — *Kûrpa* (= *sûxmapâśâna*) n'est pas dans les dictionnaires avec le sens qu'il a ici.

⁴ 1. — Cf. *V. P.* 42.

d'une robe jaune et paré de sa guirlande, le petit-fils de Çûra, qui trouble celui-là même qui trouble les cœurs ¹.

3. En voyant leur bien-aimé de retour, les jeunes femmes, ouvrant les yeux de bonheur, se levèrent toutes au même instant comme les membres à l'arrivée du souffle de vie ².

4. L'une prenant la main de Çauri, pareille au lotus, la portait avec joie sur son front dans les siennes; une autre soutenait sur son épaule le bras de Crichņa, orné de sandal.

5. Une jeune beauté, joignant les mains, y recueillait une bouchée de bétel ³; une autre, brûlant d'amour, posait sur ses seins son pied pareil au lotus.

6. Une autre, fronçant les sourcils, semblait vouloir dans un transport d'amour et de colère le tuer de ses regards obliques et insultants, en se mordant les lèvres ⁴.

7. Telle qui savourait, les yeux immobiles, le lotus de son visage, le dévorait sans pouvoir se rassasier, comme les saints aux pieds de l'Être suprême ⁵.

¹ 2 a. — Crichņa était petit-fils de Çûra par son père Vasudéva, IX, xxiv, 25 et suiv. — d. *Manmathamanmatha* « amour de l'amour », c'est-à-dire qui trouble l'amour lui-même, *sāxāt tasya (kāmasya) api mohaka ity arthaḥ*. C'est un des traits cités par le scholiaste en tête de la *Pantchādhyāyī* (v. la note de l'introduction, p. 386); cf. II, 11, 7, et la trad. de Burnouf: « Si, voulant entrer dans le cœur de Bhagavat, la colère tremble de crainte, comment l'amour pourrait-il y trouver un asile? » et un composé analogue *bhibhayam*, en parlant de Crichņa.

² 3 d. — *Tanvaḥ=karacaraṇādayaḥ*. Les dictionnaires ne donnent pas le sens de *membre* à *tanu*. La même comparaison se retrouve IX, x, 46, et X, lviii, 2; allusion à un passage du *Véda*, publié et traduit par Burnouf, préf. du 1^{er} vol. du *Bh. P.* p. cxxxvi et suiv.

³ 5 b. — *Carvita* n'est pas dans les dictionnaires, j'en ai fait un syn. de *carvana*; cf. *hasita*, *hasana*, etc.

⁴ 6 c. — *Axepa = paribhava*; *kaṭa = kaṭāxa*, ce dernier sens n'est pas dans les dictionnaires. Sur la pensée cf. *pradaxyantivaicata*, IV, iv, 2, ci-dessus xxxi, 2 d note, et *M. Bh.* I, 300g.

⁵ 7. — Cf. *V. P.* 44. — c. La métaphore *āpita* (cf. le latin *bibit aure*) est ramenée quelquefois à une simple comparaison: *drigbhyām pra-paṇyan prabibann iva*, IV, ix, 3. — d. Les pensées philosophiques,

8. Telle autre, l'introduisant dans son cœur par l'ouverture de ses yeux aussitôt refermés, et frissonnant de plaisir, reste en adoration, inondée de joie comme un ascète¹.

9. Toutes, élevées par la vue de Kéçava au comble de la félicité, elles furent affranchies de la douleur qui naît de la séparation : ainsi les hommes, une fois réunis à celui qui possède la science².

10. Le cœur libre de souci, elles entouraient le bienheureux Atchyuta, qui resplendissait d'un éclat suprême, ô roi ! comme le Purucha entouré de ses énergies³ ;

11.⁴ alors que, les prenant avec lui, le seigneur entra dans l'île de la Kâlinî, peuplée d'abeilles qu'attire la brise embaumée des jasmîns épanouis et des mandâras,

12, (île) fortunée, d'où la lune d'automne, par la multitude de ses rayons, chasse les ténèbres de la nuit, où la Cricîhâ⁵, étendant ses vagues comme des mains, accumule les cailloux polis.

prodiguées ici, reviennent encore ailleurs : *neçuh... kleçâ jñâodaye yathâ*, IV, XI, 2. Cf. aussi V. P. 45, et Böhrl. *Iud. Sprüche*, 2039.

¹ 8 b. — *Kṛitya* pour *kṛivâ*.

² 9 d. — *Prâjñam* = *çvaram*, ou bien « le sage qui connaît l'être suprême, » *brahmajñam* ; ce qui revient presque au même, car c'est Bhagavat qui transmet la science par l'intermédiaire du précepteur, un précepteur est Bhagavat lui-même, VII, xv, 29 ; ou bien encore, *saṣṣuptam* (*prâpyu*) *yathâ viçvataijasâvasthâ jivâh*.

³ 10. — *Puruṣaḥ çaktibhir yathâ* « l'âme suprême entourée des qualités de bonté, etc. » cf. ci-dessus, xxix, 14 ; ou bien le *puruṣa* « à l'œuvre, » *upâsaka* « entouré de la science, de la force, de l'énergie ; » ou bien le *puruṣa anuçayî* (*çayânam vâ guhâçayam* « endormi dans le mystère, » par opposition à *preçanîyehitam* « donnant le spectacle de ses œuvres, » III, xxviii, 19), entouré de la Prakṛiti et de ses autres énergies en puissance, *prakṛityâdyupâdhibhir vṛitah*.

⁴ 11. — La glose rattache, par la construction, les stances 11 et 12 au verbe *vyarocata* de la stance 10.

⁵ 12 c. — *Kṛiṣṇâ* (la noire) = *Yamunâ* ; cf. dans les *Iud. Sprüche* de Böhrl. 629 : *Yâmunam ambu kajjalâbham*. — *Hastatarala*, l'ordre inverse est plus ordinaire ; cf. dans le *M. Bh.* 1, 1214, *vichastuih*.

13. Affranchies de la tristesse par la joie de le contempler, elles obtinrent, comme les Védas¹, l'objet de leurs désirs; et de leurs vêtements tachetés du safran de leurs seins, elles firent un siège à celui qui réside au fond des cœurs.

14. Quand il s'y fut assis, Bhagavat, le Seigneur qui siège dans le cœur des maîtres du Yoga², brillait au milieu des Gopîs en adoration devant lui, revêtu d'un corps qui réunit la beauté des trois mondes.

15. Après qu'elles eurent honoré celui qui les embrase d'amour et pressé ses mains et ses pieds sur leurs seins, en donnant à leurs sourcils un mouvement gracieux accompagné de regards aimables et souriants, elles dirent avec des éloges mêlés de quelque dépit³.

Les Gopîs dirent :

16. « Quelques-uns aiment quand ils sont aimés; d'autres, même quand ils ne le sont pas; d'autres encore n'aiment jamais, aimés ou non. Oh! daigne nous expliquer cela. »

Le Bienheureux dit :

17. « Ceux qui aiment pour être aimés, ô amies! n'ont

¹ 13 b. — *Crutayo yathâ*. « Voici le sens, dit la glose. De même que dans le *Karmakhânda*, ou la partie qui traite des œuvres, les Védas ne voyant pas le souverain seigneur sont incomplets à cause des liens des pratiques diverses; tandis que, dans la partie qui traite de la science, *jñânakhânda*, ils voient le souverain seigneur et, remplis de joie à cette vue, ils sont affranchis des liens des œuvres, de même celles-ci, etc. » Sur l'insuffisance du Vêda, ou plutôt du *Karmakhânda*, voy. le discours du brahmane au roi, V, XI, 2 et suiv. — *d. Atmabandhave* = *antaryâmine* et « proche parent, » d'après un dictionnaire indigène cité par Böhtl. Le mot peut être pris dans les deux sens. Cricṇa, réputé fils de Nanda, était regardé comme un parent par les habitants du parc.

² 14. — La pensée du premier hémistiche est une de celles qui reviennent le plus souvent; cf. entre autres passages, IV, xxiV, 37, *çuciṣade*, et la glose : *hâmsaḥ çuciṣad iti cruteḥ*.

³ 15 d. — Hiatus dans un pada, cf. note sur XXX, 23 b.

en vue que leur intérêt propre; il n'y a là ni affection ni devoir; c'est calcul égoïste et rien autre.

18. « Là où l'amour n'est pas payé de retour, comme chez les êtres compatissants¹ et chez les pères, là est le devoir parfait et le dévouement, ô toutes belles !

19. « Quelques-uns n'aiment pas même qui les aime, encore moins qui ne les aime pas. Ce sont ceux qui trouvent le bonheur en eux-mêmes², ou dont les désirs sont satisfaits, les ingrats, ceux qui maltraitent un gourou.

20. « Quant à moi, ô amies ! si je n'aime pas les êtres qui m'aiment, c'est pour qu'ils se livrent à la dévotion : ainsi l'homme tombé dans la pauvreté par la perte des trésors qu'il avait amassés, n'a de souci et de pensée que pour eux³.

21. « De même, ô femmes qui pour moi avez renoncé au monde, au Vêda et à tous les vôtres ! c'est pour que vous me soyez dévouées que, vous aimant à votre insu, je me dérobe à vos yeux⁴. Ne blâmez donc pas votre bien-aimé, ô bien-aimées !

22. « Non, je ne puis reconnaître le mérite de votre attachement désintéressé, même en vous donnant de vivre au-

¹ 18 b. — *Karūṇa*, en ce sens, n'est pas dans les dictionnaires; cf. ci-dessous, xxxiii, 21.

² 19 c. — *Atmārāmāḥ* = *aparāydrīcaḥ* « ceux qui n'ont pas d'yeux pour les objets du dehors. » — d. Les gourous sont le précepteur, le père et la mère, *Incl. Spr.* 1804. On donne aussi ce nom à tout bienfaiteur, *upakartā gurutulyaḥ*, sch.

³ 20 d. — *Nibhṛita* = *pūriā*, *vyāpta*, sens inconnu des dictionnaires; *anyan na veda* « il en perd le boire et le manger, » *xutpipāsādi*, dit la glose.

⁴ 21 a. — *Loka* = *yuktāyukta*; *veda* = *dharmādharma*. Cf. X, XLVI, 4 : *tā mannanaskā matprāṇā madarthe tyaktadaiḥikāḥ* |

ye tyaktalokadharmāḥ ca madarthe tāt bibharmy aham ||
et X, XLVII, 9 : *tyaktalaukikāḥ*, en parlant des Gopīs. — c. *Paroxa* « invisible, » cf. *paroxajit* (III, xviii, 4) « vainqueur invisible. » Pour l'idée exprimée ici, cf. IV, xxviii, 65 : *paroxapriyadevabhagavān* « Bhagavat est le dieu ami du mystère. » En effet, il entend leurs paroles affectueuses, dit la glose, bien qu'elles ne le voient pas. — d. *Mā* = *mām*.

tant que les dieux, ô vous qui m'avez aimé¹ jusqu'à briser les chaînes indestructibles de la famille ! Que vos mérites soient leur récompense à eux-mêmes ! »

CHAPITRE XXXIII.

Çuka dit :

1. En entendant de la bouche de Bhagavat ces paroles pleines de charmes, les Gopîs furent affranchies de la douleur qui naît de la séparation, et sa présence mit le comble à leurs vœux.

2. Alors, sous la conduite de Govinda, commencèrent les jeux du rāsa² que célébraient avec lui ses femmes dévouées et joyeuses, brillantes comme des perles, en se tenant entre elles par le bras.

3 et 4³. La fête du rāsa, embellie par le cercle des Gopîs, était menée par Cricḥṇa, qui, usant de sa puissance magique et se plaçant entre elles, deux à deux, les tenait embrassées par le cou ; et chaque femme croyait qu'il était auprès d'elle. Cependant le ciel se couvrit de cent chars montés par les dieux en compagnie de leurs épouses, et le cœur consumé de regret.

5. Alors les tambours retentirent, des pluies de fleurs tombèrent du ciel et les chefs des Gandharvas chantèrent avec leurs épouses sa gloire sans tache.

6. Les bracelets, les anneaux des pieds et les clochettes des femmes, accompagnées de leur bien-aimé, produisaient un bruit confus dans le cercle du rāsa⁴.

¹ 2 2 c. — *Yāh* = *bhavatyah*, sch. cf. xxx, 9 cd et la note.

² 2 b. — *Rāsa* = *bahunartakīyukto nṛityaviṣeṣah*.

³ 3-4. — Le sch. fait remarquer que la 3^e st. a trois hémistiches et qu'elle enjambe d'un pied sur la suivante, *axaracatuṣṭayādḥikena sārādhena*. — Cf. V. P. 47-49 et la note de Wilson, p. 533 de sa traduction.

⁴ 6. — Cf. V. P. 50.

7. Là resplendissait sous l'éclat de ses femmes le Bienheureux, fils de Dêvakî, comme une grosse émeraude parmi des pierreries aux reflets d'or¹.

8. Tandis que, à frapper la terre du pied, à agiter les bras, à mouvoir les sourcils avec grâce en souriant, à se briser la taille², à faire bondir leurs seins et flotter leurs voiles; tandis qu'à secouer sur leurs joues leurs boucles d'oreilles la sueur inondait leur visage, et que leurs cheveux et leurs ceintures se dénouaient; les femmes de Cricṇa brillèrent en chantant ses louanges, comme les éclairs sur le cercle du nuage.

9. Elles chantaient avec force en dansant, variant le son de leurs voix, s'enivrant de plaisir et transportées de joie aux caresses de Cricṇa dont la louange remplit le monde.

¹ 7 a. — *Tābhiḥ svarṇavarṇābhīḥ*, sch. On sait que Cricṇa était d'un bleu foncé. — c. Suivant la glose, ou bien l'émeraude, c'est-à-dire Cricṇa, resplendit entre chaque couple de pierreries jaunes, *haimānām maṇinām madhye madhye*; ou bien, sans répéter *madhye*, il n'y en a qu'une seule aux yeux des Gopis, *gopidṛiṣṭiyabhiprāyena vā vinaiva madhyapadāvrittim*, de là le singulier *çuḥubhe*, plus difficile à expliquer dans la première interprétation. Cf. ci-dessus, st. 3. — d. *Mahāmarakata* = *nilamaṇi* « saphir. » Le premier de ces mots est constamment traduit par « émeraude, » et on y rattache le grec *σμάραγδος*. Il y en a de vertes, *harinmarakata*, VIII, 11, 4; de foncées, *marakataçyāma vapuṣe*, VIII, xvi, 3 (= *meghaçyāma*, VIII, vii, 17, également appliqué à Bhagavat); les vertes elles-mêmes ont des reflets foncés, VIII, 11, 4. La glose ne donne d'explication que sur ce dernier passage, *harit* = *pālāçavurṇa*. Le *marakata*, dans certains cas, peut-il se confondre avec la pierre d'un bleu foncé, *nilamaṇi*? « J'ai passé huit jours, dit le prince Soltykoff, dans les montagnes qui s'appellent *Nilguerries*, ce qui veut dire les montagnes bleues, apparemment parce qu'elles apparaissent bleues aux Indiens des plaines; mais elles sont, au contraire, éternellement vertes. J'ai entendu dire, d'ailleurs, que *nil* veut dire indifféremment bleu et vert. » (*Voyages dans l'Inde*, p. 117.)

² 8 b. — *Bhajyat* = *bhajyamāna* de *bhañj*. Cf. VIII, xii, 19. — Au 3^e pada, si on lit *°granthayaḥ* au lieu de *°agranthayaḥ*, on a un sens tout opposé, admis aussi par le scholiaste.

10. Certaine Gopî, accompagnée par Mukunda sur une clef, chantait sur une autre; et lui, prenant plaisir à l'entendre, l'honorait en disant : « Très-bien ! très-bien ! » Elle chantait le refrain, et il lui témoignait beaucoup d'estime ¹.

11. Une autre, épuisée de fatigue par le râsa, appuyant son bras sur l'épaule du héros armé d'une massue, qui se tenait auprès d'elle, laissait flotter ses bracelets et les jasmins de sa guirlande.

12. L'une d'elles, qui soutenait sur son épaule le bras de Cricṇa imprégné de sandal, sentant le parfum délicieux qu'il exhalait, le baisait en tressaillant de plaisir ².

13. A une autre, qui pressait sur sa joue la joue (du héros) embellie par d'éclatants ³ pendants d'oreilles qu'il agitait en dansant, il donnait une bouchée de bétel.

14. Tout en dansant, en chantant et en faisant résonner les anneaux de ses pieds et (les clochettes) de sa ceinture, une autre, accablée de fatigue, prenant la main propice d'Atchyuta, qui se tenait auprès d'elle, la posait sur ses seins.

15. Les Gopîs réunies au bien-aimé Atchyuta, le favori préféré de Çrî entre tous, se livraient à la joie et chantaient ses louanges, pendant qu'il les tenait par le cou dans ses bras.

16. Les oreilles parées de lotus, les joues ornées de boucles de cheveux, le visage étincelant de sueur, les Gopîs dansaient au son des bracelets, des anneaux des pieds, des clochettes et des instruments de musique, en compagnie de Bhagavat, laissant tomber les fleurs de leur chevelure, dans la salle où les abeilles tenaient lieu de musiciens.

17. Ainsi, parmi les embrassements, les attouchements voluptueux, les amoureux regards, les jeux effrénés et les rires, l'époux de Râma goûtait le bonheur avec les belles du parc, comme l'enfant qui s'amuse de la réflexion de son image.

¹ 9-10. — Cf. le *Prem Sagar*, p. 64 de la traduction anglaise. — 9 d. *Yadgîtena*, etc. cf. *urugâya*, III, v, 44.

² 11-12. — Cf. *V. P.* 52-53.

³ 13 b. — *Tviṣa*. Les dictionnaires ne donnent que *tviṣ* et *tviṣâ*, cf. 22 a. ci-dessous.

18. La joie d'être unies à lui troublant tous leurs sens, les femmes du parc n'avaient pas la force de relever soudain¹ leurs cheveux, leur robe ou le voile de leur sein, et elles laissaient tomber leurs guirlandes et leurs ornements, ô descendant des Kurus!

19. A la vue des jeux de Cricṇa, le trouble s'empara des épouses des dieux en proie aux tourments de l'amour; et la lune, ainsi que les constellations, en fut émerveillée².

20. Le Bienheureux, se multipliant autant de fois qu'il y avait de Gopīs, goûta le bonheur avec elles en se jouant, lui qui trouve son bonheur en lui-même³.

21. Les voyant fatiguées par ces violents ébats, (le héros) compatissant leur essayait le visage avec amour de sa main propice, ô roi!

22. D'un regard souriant que rehaussait l'éclat de leurs joues, où brillaient, mêlés aux boucles de leurs cheveux, d'é-tincelants pendants d'oreilles en or, les Gopīs, honorant le héros, chantaient, ivres de joie au contact de ses ongles, les actions méritoires qu'il avait accomplies.

23. Confondu au milieu d'elles et suivi d'abeilles, pareilles aux chefs des Gandharvas, qu'attirait sa guirlande froissée par les étreintes de ses femmes et rougie du safran de leurs beaux seins, il entra dans l'eau pour se délasser : tel (y entre), épuisé de fatigue, le roi des éléphants avec ses compagnes en brisant les barrières⁴.

¹ 18 c. — *Añjas* = *añjasā*.

² 19. — La marche des astres est suspendue, suivant la glose; de là ce qui est dit ci-dessous, st. 39 a.

³ 20. — Cf. III, III, 8 et 9. Le scholiaste cite ici deux textes : la prière par laquelle les Gopīs demandent d'être unies à Cricṇa, cf. X, XXII : *nandagopasutañ devi patim me kuru*, et la promesse de Cricṇa, rapportée en note, XXIX, 1. — Notre stance justifie l'épithète *satya-kāma* = *satyasankalpa* que nous trouverons ci-dessous, st. 26 b; comparer avec ces deux composés *satyavikrama*, etc.

⁴ 23 d. — *Bhinnasctu*. Ce qui est dit de l'éléphant doit s'entendre

24. Tandis qu'au milieu des ondes les jeunes femmes l'arrosaient à l'envi et lui jetaient de l'eau de toutes parts avec une aimable gaieté, ô roi ! tandis que du haut de leurs chars les dieux versaient des pluies de fleurs et chantaient ses louanges, il prenait plaisir, bien qu'il trouve son bonheur en lui-même, à jouer au milieu d'elles comme le roi des éléphants¹.

25. Et puis, dans le bosquet de la Crichnâ où l'air est embaumé de tous côtés par l'arome des fleurs de la terre et des eaux, il se promenait entouré d'une multitude d'abeilles et de femmes, comme l'éléphant en rut avec ses femelles.

26. Ainsi, fidèle à sa promesse, il passait avec la troupe de ses femmes dévouées toutes les nuits éclairées par les rayons de la lune et propices aux sentiments célébrés dans les poèmes d'automne, lui qui renferme sa jouissance en lui-même².

Le roi dit :

27. « C'est pour affermir la justice et pour réprimer le crime que Bhagavat, le maître du monde, a incarné une portion de son être.

28. « Comment lui qui enseigne, établit et protège les

en ce sens, suivant la glose, que Crichnâ foule aux pieds les usages du monde et les pratiques du Véda. Cf. I, XVIII, 35; et ci-dessous 28 a.

¹ 24 d. — *Gajendralila*, cf. V, XVIII, 39, où la comparaison est exprimée à la manière européenne : *kridanu ivebhaḥ*.

² 26. — J'ai suivi la première interprétation du scholiaste; d'après la seconde, il faudrait séparer °*kathâ* de *rasâçrayâḥ*, et faire du composé °*niçâḥ*, un compl. circonstanciel de *siçeve*. — c. *Saurataḥ* = *caramadhâtuḥ*. Dans une des énumérations de *dhâtu*, rapportées par Bôhtl. dans son dictionnaire, le septième et le dernier est le *samen*; il y a peut-être là une comparaison implicite, tout à l'avantage de Vichnu, avec ce qui est raconté de Çiva poursuivant Vichnu déguisé en courtisane, VIII, XII, 32; cf. en outre dans le *M.Bh.* I, 2380, la légende de Vasu, *tasya retaḥ pracashanda*. — d. *Çaratkâvya*, cf. V. P. 50.

barrières de la justice¹, ô brahmane! a-t-il, au mépris de la justice, touché à des femmes qui n'étaient pas à lui?

29. « Puisque ses désirs sont satisfaits, que voulait le chef des Yadus, quand il commit cet acte blâmable? Dissipe le doute qui s'élève en nous, ô pieux solitaire! »

Çuka dit :

30. « Parce que des grands ont violé la loi et commis un crime, gardons de l'imputer à faute à ces êtres puissants, non plus qu'au feu de tout dévorer².

31. « Que jamais nul, s'il n'est leur égal, ne commette un tel acte même en pensée; ainsi tout autre que Rudra périt à avaler follement le poison sorti de l'Océan³.

32. « Ce que disent les grands est bien; ce qu'ils font, l'est quelquefois. D'eux, le sage n'imite que ce qui est conforme à leurs discours⁴.

33. « Il n'y a pour eux ici-bas ni avantage à bien faire, ni dommage à mal faire, ô roi! parce qu'ils n'ont pas de personnalité.

34. « A plus forte raison le rapport de bien et de mal n'existe pas entre le Seigneur de tous les êtres, animaux, mortels ou dieux, et les créatures qui lui sont soumises.

35. « Quand ceux qui se sont complu à adorer la pous-

¹ 28 b. — Bhagavat crée et protège les barrières de la loi, III, ix, 19. c. *Pratīpam* = *pratīkūlam*. Les femmes des autres doivent être respectées comme une mère, *mātrībhaktiḥ parastrīṣu*, IV, xvi, 17.

² 30. — Sur le nom d'*Īṣvara* donné à d'autres qu'à l'être suprême, cf. I, iii, 27 (les Richis, etc. sont réputés tous des portions de Hari), et l'emploi du nom français *seigneur*.

³ 31. — Il s'agit ici du poison *kālakūta* avalé par Rudra ou Çiva.

⁴ 32. — M. Muir, *quem honoris causa nomino*, en traduisant ainsi le deuxième hémistiche, *Let a wise man observe their command which is right*, semble avoir lu séparément *svavaco yuktam*, qu'il faut réunir comme le veut la glose, *teṣāṃ vacasā yad yuktam aviruddhaṃ tat*; d'ailleurs, tout ce que disent les grands est bien, *satyaṃ vacaḥ*; c'est entre leurs actions qu'il faut choisir celles qu'on peut imiter.

sière de ses pieds, pareils au lotus, sont délivrés de tous les liens des œuvres par la puissance du Yoga; quand les munis marchent libres et sans entraves, comment celui qui a pris un corps de sa propre volonté serait-il enchaîné par les œuvres?

36. « En revêtant un corps ici-bas, lui le régulateur suprême, qui se meut au sein des Gopis, de leurs époux et de tous les êtres animés, il ne faisait que se jouer ¹.

37. « C'est par bienveillance pour les êtres qu'il prend un corps humain et se livre à ces jeux, afin qu'on s'attache à lui en en écoutant le récit.

38. « Et, certes, les habitants du parc, troublés par sa puissance magique, n'ont eu garde d'accuser Cricṇa, persuadés que leurs femmes étaient auprès d'eux.

39. « Quand la nuit de Brahmâ fut terminée ², les Gopis, qu'avait troublées le fils de Vasudésa, retournèrent à regret dans leurs maisons, le cœur plein de Bhagavat.

40. « Et quiconque écoute et raconte avec foi ces jeux de Vichṇu avec les femmes du parc, animé soudain d'une dévotion profonde pour Bhagavat, il est affranchi du désir qui ronge le cœur, et affermi dans la sagesse. » ³

¹ 36. — Cf. *V. P.* 60.

² 39 a. — *Brahmarâtra upâvritte* = *brâhme muhurte prâpte*, cf. *Dasam Askand*, tr. Pavie, p. 109 : « Et il se trouva qu'une nuit du jour de Brahme était terminée; » le *Prem Sagar*, trad. Eastwick, p. 65 : « Meanwhile, the night advanced and no one was aware of it, and from that time the name of that night has been the night of Brahmâ; » on peut voir dans Polier, ch. vi, p. 455, ce qu'est devenu dans la tradition populaire ce trait merveilleux de notre légende.

³ 40. — Dans le *Bhâgavata*, les épisodes sont ordinairement terminés comme celui-ci, par une prière ou bénédiction, dont la pensée est prise dans l'épisode lui-même.

LE LIVRE
DES ROUTES ET DES PROVINCES,
PAR IBN-KHORDADBEH,
PUBLIÉ, TRADUIT ET ANNOTÉ
PAR C. BARBIER DE MEYNARD.

(SUITE ET FIN.)

LE MAGHREB OU OCCIDENT.

Le Maghreb formait un quart de l'Empire sous l'ancienne monarchie des Perses; son gouverneur était nommé *Kharberân-Espehboud*.

ROUTE DE BAGDAD AU MAGHREB.

Sindjileïn (Yak. Salyaheïn, 3 fars.), 4 fars. — El-Anbar, 8 fars. — Ed-Derb, 7 fars.¹ — Hit, 12 fars. — Narousyeh, île sur l'Euphrate, 7 fars. — Eladousyeh (Kod. Alouseh), 7 fars. — Ed-Dara, 6 fars. El-Fakhîmah (Ed. Odjaïmah), 6 fars. — El-Behyeh (Kod. El-Behymeh), 12 fars. — El-Fardhah (Kod. El-Ardhah) dans la plaine, 6 fars. — Ouady es-seba' « vallée des lions, » 6 fars. — Khilidj « le canal » (Ed. « canal des Beni Djoumah ou Djoumaï, » *ibid.* 145),

¹ Kodama écrit *الرب*; Edriçy *الراب*. Par une inadvertance singulière, Jaubert a lu *eyam* au lieu de *emyal*, et il traduit, en conséquence, *journées* au lieu de *milles*, II, 144.

5 fars. — Montagnes¹ de Karkisya, 7 fars. — Nahr-Sayid, 8 fars. — El-Hourrîn (Kod. El-Hourân; Ed. Djordjân), 14 fars. — El-Menzil (Ed. El-Mebrek; Kod. El-Menazil), 21 fars. (il faut lire 11 fars.) — Rakkah, ville nommée par les Grecs *Kalanikous*², 8 fars.

(Villes principales) : Rakkah; Harrân; Roha; So-maïsat; Saroudj; Hisn-Kifa; El-Ard el-Beïdha « la terre blanche; » Tell « colline » de Mauzen; Ezze-waby; El-Mazidjân; Roçafah; Zeïtounah. — Impôts de la Mésopotamie (*El-Djezîreh*) : quatre millions de dinars. Au rapport d'El-Ispahâny, l'impôt du Diar-Modar a été fixé à la somme de 9,500,000 dinars, y compris les dîmes³.

¹ Avant *جبال*, la copie B donne le groupe *الغاس*. Comme il n'y a pas de montagnes autour de Circesium, le docteur Sprenger propose de lire *قبال*. En acceptant cette conjecture, on devrait traduire : « de là à Elghas, en face de Circesium, 7 fars. »

² Callinicum est le premier nom de cette ville fondée par Seleucus Callinicus. (D'Anville.) La distance complète est ici 134 fars. dans Kodama on lit 126 seulement; mais il est vrai que son itinéraire omet deux étapes. D'après Edriçy, il y a en tout 372 milles, ou 124 fars., ce qui établit une différence de 10 fars. entre son itinéraire et le nôtre. Il importe de remarquer qu'indépendamment de cette route, laquelle suit la rive de l'Euphrate, il y a, ainsi que l'atteste Kodama, un chemin plus direct, par l'intérieur du pays, jusqu'à Deïr, où l'on rejoint l'Euphrate. Dans Edriçy il est fait aussi mention d'une voie qui traverse le désert et abrégé, de cinq journées environ, la durée du voyage.

³ D'après cette seconde version, le revenu de la province présenterait une différence de plus du double. Comme je l'ai dit ailleurs, ce témoignage paraît n'avoir été invoqué par l'auteur que pour fournir de plus amples matériaux et d'autres points de comparaison à l'histoire économique du khalifat. Cependant il ne serait pas impos-

Division administrative de l'Euphrate : Karkicÿa; Khabour; Rahbah; Eddalyah « la vigne; » Anat; El-Hadithah; Hit; Elanbar; Beïder; Masîn; Somaïsat; Es-Sikr¹. . . . Tabân; Bir el-Alya; Bir es-Soufla. Telles sont les villes nommées *villes du Khabour*. Les stations de cette route, en partant de Rakkah, sont : Douser; Balès, où l'on passe l'Euphrate; Khousaf; Naourah; Alep; Kinnisrîn. — La province de Kinnisrîn comprend les districts suivants : Maarat-Mofrîn²; Berdjewân; Sermîn; Djebar el-Açab; Dolouk; Raabân; Alep. — Places fortes³ : Kourès; El-Djoumeh; Menbedj; Antakye; Nirîn; Loubna; Balès; Rossafah « la chaussée » de Hicham, fils d'Abd el-Mélik. — L'impôt de la province de Kinnisrîn et des places fortes se monte à 400,000 dinars.

De Kinnisrîn on se rend à Chîzer, puis à Hamat, puis à Hims (Émèse). La province de Hims renferme les districts suivants (dans ce pays, on donne au district le nom d'*Iklim* « climat ») : Chîzer; Afamiyah; Marat en-No'mân; Sourân; El-Atmîn; Tell-

sible que les chiffres généraux donnés ici et dans d'autres passages, sur la foi d'El-Ispahâny, fussent simplement des annotations marginales, introduites plus tard dans le texte par un copiste.

¹ Le mot qui suit n'est pas ponctué. Le groupe entier répond au *Sikket el-Abbas* d'Edricÿ, II, 154.

² La copie B porte *Marîn*. Il est parlé de Marat-Mofrîn et de la ville de Naourah dans *les fragments de l'histoire d'Alep*, publiés par Freytag, 6 et *passim*.

³ La nomenclature des places frontières se trouve textuellement dans le traité d'Ibn-Haukal, et elle est citée, d'après ce dernier, par Abou'lféda, texte, p. 233. La seule variante qui mérite d'être notée est *Tizîn* au lieu de *Nirîn*.

Meïçerah; Loubnân (le Liban); Es-Sofrah; les cinq districts où l'on cultive le dattier; El-Ghoutas; Nawah; Raçîn; Damîn; Koustoul; Selmyah; Adounah; Djouçyah; Soudanyah; Tadmor (Palmyre). — Villes de la côte: Kilata (?); Djebelah; Bolonyas (Apollonie de Syrie); Natroun (peut-être Antartous, Tortose); Merkabah (Castrum Merghabum); Kaçirah; Saka; Habyah; El-Houleh; Adjloun; Barîn; Afirama.

ROUTE PARTANT DE HIMS (ÉMÈSE).

Djousiah¹, 10 fars. — El-Kara, 30 m. — Nebek, 12 m. — Kotaïfah, 20 m. — Damas, 24 m. Damas, qui est la ville nommée *Dhat el-Imad*², existait, dit-on, avant le prophète Noé. L'arche partit du sommet du Liban et s'arrêta sur le mont Djoudy, dans le Kurdistan. Lorsque les enfants de Noé se furent multipliés, ils abandonnèrent les *serdab* (cavernes, voûtes cyclopéennes) au roi Nimroud, fils de Kouch,

¹ Ce nom est indéchiffrable dans les deux copies; j'ai suivi la leçon de Yakouby, laquelle se trouve aussi dans Kodama et Mokaddey; il faut lire avec ces trois écrivains 13 milles, au lieu de 10 fars, que porte notre texte. Il est à remarquer que la route décrite par Ibn-Khordadbeh est une de celles que suivait la poste, mais elle passait par Nebek, tandis que l'autre, mentionnée par Mokaddey, passait par Ba'kkek; elles avaient à peu près la même étendue, environ 200 kilomètres.

² La *ville aux piliers*, allusion au passage du Koran, LXXXIX, 5 et suiv. Ce n'est pas, à proprement parler, Damas même, mais bien un temple d'origine prétendue adite, et nommé *Djeïroun*, en souvenir de son fondateur, qui est l'objet de la légende musulmane. Maçoudy, après avoir résumé les différentes versions qui circulaient, de son temps, sur la ville et le temple aux piliers, cherche à en démontrer l'origine fabuleuse. (*Prairies d'or*, t. IV, p. 88, sous presse.)

le premier qui régna sur les Juifs, sectateurs de la Thorah. — Impôt foncier de Hims, 340,000 dinars. Mais, suivant Ispahâny, il n'a jamais dépassé 180,000 dinars¹.

Province de Damas, districts : la plaine du Gawtah (banlieue et jardins de Damas); Senîr; la ville de Ba'lbek; la Bekaa et le Liban; district de Djounyah; district de Tripoli; district de Djobeïl (ou Gebaïl); Beïrout; Saïda et Bathané; district du Haurân; district de Djaulân; la banlieue² de Balka; les environs du Jourdain; district de Moab; district du Djebal ou Montagnes; district de Chera (ou Cherrat); Bosra; Ammân et El-Djabyeh.

ROUTE PARTANT DE DAMAS.

Djaçim, 24 m. — Fik, 24 m. — Tibériade, chef-lieu du Jourdain, 6 m.³ — Impôt foncier de

¹ S'il faut en croire Yakouby, l'impôt d'Émèse, établi sur une base invariable, ne dépasse pas 220,000 dinars, non compris, il est vrai, les redevances des biens affermés par l'État. Les contradictions qu'on remarque dans ces chiffres tiennent surtout à l'âge différent des documents que les trois auteurs avaient sous les yeux. (Voyez aussi la note 3, ci-dessus, p. 447.)

² Littéralement « l'extérieur » *zhahir*; cette expression est appliquée par Yakouby à la même localité, texte arabe, p. 114.

³ Total, 132 kilom. L'impôt de cette province est à peu près le même dans la relation de Yakouby : 300,000 dinars, sans compter les domaines affermés. Ibn-el-Moudebbir, dont parle notre auteur, après avoir été fait prisonnier par le chef des Zendjes, sous le règne de Mo'taded, fut mis en liberté et passa au service d'Obeïd Allah, fils de Suleïmân, dernier vizir de ce khalife. C'est du moins ce qui résulte d'une anecdote racontée par Ibn-Khallikân (*Vie du poète Abou'l-A'la*). Si le personnage en question est bien celui dont l'an-

Damas, 400,000 dinars, plus une fraction. El-Ispahâny ajoute : « Cet impôt a été rigoureusement évalué par Ibn el-Moudebbir; il se monte, en y comprenant le total des dîmes et la capitation des Juifs, à la somme de 140,000 dinars. »

Districts : le Jourdain; Tibériade; Samarie; Beï-sân; Fahî; Hawîm; Naplouse; Djarad; Abil (Méracîd : Abil ez-Zeit); Sousyah; Safouryah; Akka (Saint-Jean-d'Acre); El-Kouds (Jérusalem); Sour (Tyr).

De Tibériade à El-Lahoun, 20 m. — Kaisaryeh, 20 m. — Ramlah, chef-lieu de la Palestine, 24 m. (Total, 128 kilom.) — Impôt de la province du Jourdain, 350,000 dinars; mais, selon Ispahâny, il n'a jamais dépassé la moitié de cette somme, non plus que l'impôt de la Palestine¹.

Districts de la Palestine : Ilya ou Beït el-Makdes (Jérusalem, *Ælia Capitolina*). David et Salomon y avaient déposé leurs trésors. De Jérusalem à la mosquée d'Abraham (Hébron), où se trouve le tombeau de ce prophète, on compte 13 m. — Suite des districts : Amwas; Loudd; Ramlah; Yafa; Kaï-saryeh; Sebastyeh; Askaloun; Ghazza; Beït-Djebrîn.

ROUTE PARTANT DE RAMLAH.

Azdoud, 12 m. — Ghazza, 20 m. — Rafah

teur invoque ici l'autorité, il n'est pas facile d'expliquer la différence énorme des deux évaluations.

¹ Yakouby donne à peu près le même renseignement; il estime l'impôt du Jourdain, prélèvement fait des fermes, à 100,000 dinars. L'évaluation d'Ibn-Khordadbeh semble donc exagérée d'un tiers au moins.

(Bekry: *Rafakh*), 16 m. — El-Arich, dans les sables, 24 m. — Warradah, 18 m. — Ghoraïbeh (Kod. *Bakarah*; Mok. *Nafarah*), 20 m. — Farama (Péluse), 24 m. dans les sables. — Djordjîr, 30 m. — El-Kaçyrah, 24 m. — Mosquée de Kodhaa, 18 m. — Bilbîs, 21 m. — Fostat, capitale de l'Égypte, 24 m. (Total, 251 m. = 502 kilom.) L'Égypte, patrie des Pharaons, était nommée aussi *Macédoine*. Fostat doit son nom au camp qui y fut dressé par Amr, fils d'El-Assy. — Impôt de la Palestine, 500,000 dinars¹.

DISTRICTS DE L'ÉGYPTE.

Menf; Waçîm; Dalass; Bousîr; le Fayyoud; Ahnas; El-Kaïs; Taba; Achmounîm; Osyouth; Kehfa; Behnesa; Ikhmîm; Ed-Deîr (c'est le couvent d'Abou Chanoudah); Abchayah; Ermount; Kyft; El-Askir (Méraqid: El-Aksar); Esnè; Ramît; Oswân; Alexandrie; Kolzoum (*Clisma*, Suez); Thour; Eilah; Maçil et Malidous; Kartassa; Kharbita; Sabas; Sakha; Nebdeh (Yak. Tydeh); Alaf; Loubya; El-Awsyeh; Thowah; le Bas-Menouf; Chantouf; le Haut-Menouf; Atrîb; Aîn-Chems; Karasta (?); Kaïmen (?); Sân

¹ On a vu dans la note précédente que, d'après une évaluation plus modérée, l'impôt de la Palestine n'atteignait pas même à 200,000 dinars. Mokadessy, après avoir donné les chiffres de notre auteur pour les villes de Kinnisrîn, Émèse, le Jourdain et la Palestine, les rectifie ainsi qu'il suit, d'après ses informations particulières: « Kinnisrîn et les places frontières, 360,000 dinars. — Jourdain, 700,000 dinars (le texte me paraît fautif). — Palestine, 259,000 dinars. — Damas, 400,000 dinars et une fraction. » (F^o 126.)

et Iblîl; El-Bokhoum; Moghîrah; Alyâ et Dachnah; El-Hauf occidental; El-Hauf oriental; Bohâïrah « le lac » ou région basse¹; Bathn er-Rîf; Chorounah; Saïd; Tinnis; Dimyat; Farama; Dokhoula; Bothâïrah; Nakyzah; Bosaïth; Matharyeh; Ternout; El-Bahr (?); Bedaryeh; Bedakoun; Cherak; Maryout; Samryah (Yak. Wasimah); Bernîl; Ansina; Chatal; Debîk. L'étendue de l'Égypte en long, depuis Chedjretein « les deux arbres², » et El-Arich jusqu'à Oswân « Syène, » et en large, depuis Barkah jusqu'à Eïlah, est évaluée à un mois de voyage.

ROUTE D'ÉGYPTE AU MAGHREB, EN PARTANT DE FOSTAT.

Dhat es-Sahil (Kod. Dhat es-Sekasil), 24 m. — Tarnout (Marbout, leçon erronée dans Makrizy), 22 m. — Rafikah (Kod. Rafyah), le long du Nil, 24 m. — Karasta (Ed. Karma), 24 m. — Kerboun, 24 m. — Alexandrie, 24 m. — Nounyah (Kod. Abou-Mounyah; Mok. Bayyoubah), 20 m. — Dhat el-Houmam « séjour de la fièvre, » 18 m.³ — Djen-

¹ Selon Yakouby, ce district se compose de six villes, situées sur la rive orientale du Nil. (*Ibid.* p. 126.)

² On trouve souvent la variante *Chedjreh* « l'arbre. » Cette bourgade, située entre El-Arich et Rafah, séparait la Syrie de l'Égypte. (Cf. *Prairies*, II, 295.)

³ De cette étape part l'embranchement des deux routes conduisant à Barkah. (Cf. Bekry, trad. par M. de Slane, *Journ. asiat.* 5^e série, XII, p. 48.) La distance jusqu'à cette station est, d'après notre texte, de 180 milles = 360 kilom. Mais Kodama ajoute une étape de 24 milles, entre Tarnout et Kaum-Cheryk, lieu dont il n'est pas fait mention ici. D'après cela, la distance entre Alexandrie et l'embranchement de *Dhat el-Houmam* doit être 62 milles = 124 kilom.

net er-Roum « jardin des Grecs » (Bekry : *Hanyat er-Roum* « l'arcade des Grecs »), 24 m. — Thahou-nah « la meule, » 30 m. — Kenais el-Awsedj « citerne de la plante nommée *rhamnus*, » on n'y trouve que de l'eau de pluie, 30 m. — Sikket el-Hammam « relais du bain, » 30 m. — Kasr-Chemmas « château du diacre, » 25 m. — Khirbet el-Koum « ruine de sable, » 15 m. — Kharab Abou Halyma (Bekry : *Kharaïb*; Mok. et Ed. *Haouanit* « boutiques »), 35 m. — La citerne d'Abd Allah, 30 m. — Djanad es-Saghîr, 30 m. — . . . 35 m.¹ — Ouady Makhîl, 35 m. — Citerne de Houlmân (variante : Holâimân), 35 m. — El-Meghar « la caverne » (Ed. *Meghar er-Rakîm* « des Sept dormants »), 35 m. — Takenest (Ed. Yakîst), 25 m. — Nedamah, 26 m. — Barkah 6 m.² Cette ville, au milieu du sable

Dans Mokadessy, on la trouve évaluée à 3 journées, plus deux postes; mais le manuscrit présente quelques incertitudes dans ce passage; il semble d'ailleurs que ce voyageur ait copié et réuni par mégarde l'itinéraire d'Ibn-Khordadbeh et celui de Kodama.

¹ Le nom de la station est en blanc. Dans Edriçy on lit جب الميدان « citerne du champ de course, » et dans Mokadessy جب المذعار « citerne de la terreur. »

² En ajoutant le nombre des stations indiquées par le contexte au fragment de route évalué ci-dessus, jusqu'à *Dhat el-Hoamam*, on trouve entre le Caire et Barkah 650 milles = 1,300 kilom. Edriçy compte 552 milles environ entre Alexandrie et Barkah, ce qui, réuni aux 144 m. qui séparent Alexandrie de Fostat, donne 696 m. Il importe de remarquer que notre texte décrit, à partir de *Sikket el-Hammam*, la route la plus courte à travers le désert; l'autre chemin mentionné par Kodama donne, à une légère différence près, le total des stations d'Edriçy. Bekry, qui note avec une si scrupuleuse exactitude les moindres stations de cet itinéraire, oublie malheureusement quelquefois de compter la distance qui les sépare.

rougeâtre du désert, ressemble à une belle fleur de lotus; un amphithéâtre de montagnes l'environne à une distance de 6 milles.

ROUTE DE BARKAH À L'OCCIDENT.

Mabanah (Kod. *Melitya*; Mok. *Meïseh*), 15 m. — Kasr el-Açel « château du miel, » 29 m. (il faut lire 19 m. d'après les autres itinéraires). — Awirân (Ed. Avrar; Kod. Awirab), 12 m. — Selouk, 30 m. — Barmest (Ed. Tourmest; Kod. Termeçeh), sur la côte, 24 m¹. — Makyah, sur la côte, 20 m. — Adjabyah, 24 m. — El-Djezîreh (Kod. Hai-Nowah), 20 m. — La *Sabkhal* « terrain salé » de Menhousah, 30 m. — Kasr el-Atach « château de la soif, » 24 m. — El-Yahoudyeh, sur le bord de la mer, 34 m. — Tombeau d'El-Ibady, 34 m. — Sarb (lisez *Syrt* « la grande Syrte »), 34 m. — Karyeteïn « les deux bourgs » (Kod. Karneïn), 13 m. — Château de Haçan ben No'mân el-Ghassany², compagnon de

¹ De là partent plusieurs embranchements jusqu'à Adjabyah; le nôtre a 68 m. de parcours; celui dont parle Kodama (Sprenger, *ibid.* p. 98), 74 m. D'où il résulte que, d'après Ibn-Khordadbeh, la distance entre Barkah et Adjabyah est de 144 m. d'après Kodama, de 150 m. Le calcul d'Edriçy donne 6 journées = 152 m.

² Ce général, investi du gouvernement de l'Afrique septentrionale par le khalife Abd el-Mélik, en 687 de J. C. fut défait près de Cabès par une armée berbère. Obéissant aux ordres de son souverain, il demeura dans le pays et y construisit deux forteresses auxquelles il donna son nom; Bekry dit en avoir vu les ruines. (*Journ. asiat.* 5^e série, XII, 433; *Hist. des Berbères*, III, 192 et suiv.) Le même fait est raconté par Ibn-Haukal. (Voir l'extrait de son livre publié par M. de Slane, *Journ. asiat.* mai 1841, p. 557.)

Walid, fils d'Abd el-Mélik, 30 m. — Marsaf (Kod. Mansaf), 40 m. — Tourgha, 24 m. — Ragouga, 24 m. — Wardaçaḥ, 8 m. — Un poète a dit :

Il rencontra un jour *El-Biraz* qui conduisait son cheval, aussitôt il le jeta sur Wardaçaḥ.

El-Medjteby, 22 m. — Ouady er-Reml « torrent de sable, » 20 m. — Tripoli¹, 24 m. — Sabrah, 24 m. — Bir (ou Beït) el-Hammalin, 20 m. — Kasr er-Rizk (Kod. Er-Rouk), 30 m. — Naderkhat, 24 m.². . .

Kaïrowân, ville située au centre du Maghreb dont elle est la capitale, 24 m. — Distance entre Bagdad et Misr (vieux Caire) 570 fars. ce qui équivaut à 1,710 milles³.

ÉTATS D'ÏEN-EL-AGHLEB.

Kaïrowân; le cours supérieur du Nil, l'Abyssinie et la Nubie. Les Nubiens ont acheté la paix des musulmans, au prix d'un tribut annuel de 400 esclaves⁴.

¹ La comparaison du paragraphe mutilé d'Edriçy avec le texte ci-dessus donne entre Syrt et Tripoli 254 milles = 308 kilom.

² La fin de cette route est perdue; mais on peut la compléter avec les relations de Yakouby, de Kodama et de Mokaddessy: Fawarah, 30 m. — Kabès, 30 m. — Bir-Zeitounah, 18 m. — Ketanah, 24 m. — Lebès ou Kebès (dist. omise). — Kaïrowân, 24 m. — Ce qui fait, entre Tripoli et cette dernière ville, 200 m. (400 kilom.) ou un peu plus, si l'on tient compte de la lacune des textes.

³ A raison de 3 m. pour une parasange, soit 3,420 kilom. Il est aisé de voir que ce paragraphe a été déplacé par les copistes et qu'il devait se trouver primitivement à la suite de la route dont Fostat est le terme.

⁴ Maçoudy (*Prairies*, III, 39) relate les circonstances historiques

Sous les Pharaons, l'impôt foncier de l'Égypte s'élevait à 96 millions de dinars. Abd Allah, fils d'El-Hidjab (lisez El-Haddjadj), le fixa, sous les Omeyyades, à 2,123,837 dinars.

Après l'avènement de la maison d'Abbas, Mouça, fils d'Yça, fils d'Aly, taxa l'Égypte à 2,180,000 dinars. — Les autres possessions de l'Aghlebite sont Kabès; Djeloula; Subeïtyah (Suffetula), ville du roi chrétien Djordjis (sans doute Grégoire, préfet de l'empire), à 70 m. de Kaïrowân; Zeraoud (?); Ghadamès; Merdjanah; Kafsah; Kastylyah; la ville du Zab (Tobnah?); Benzert; Chelehban (Cheloubinah); Waddân; le versant du mont Wa'rân (Ouigran?);

qui ont donné naissance à cet impôt, qu'il nomme *bakt* ou *nakt*. Le nombre des esclaves livrés annuellement aux musulmans s'élevait, dit-il, à 442. Ce passage a été reproduit par Ét. Quatremère, dans son *Mémoire sur la Nubie*. Les renseignements que nous a laissés Ibn-Khordadbeh sur les fluctuations de l'impôt en Égypte, outre qu'ils ne sont pas à leur place naturelle, dénotent une rédaction précipitée et confuse. Mokaddessy, après les avoir insérés dans son livre, ajoute (fol. 142) : « J'ai lu dans le traité du *Kharadj*, par Kodama, que le revenu métallique de l'Égypte était autrefois de 2,500,000 dinars. Or j'ai trouvé dans l'ouvrage d'Ibn-el-Fakih des chiffres bien différents, ainsi qu'un historique détaillé du revenu de l'Égypte sous les Pharaons, sous Haddjadj et la dynastie abbasside. » Mokaddessy critique la justesse du mot *kharadj*, employé en cet endroit, et rapporte à ce propos une conversation curieuse qu'il eut avec un Égyptien établi à Boukhara. De ce morceau, que je regrette de ne pouvoir traduire ici, il résulte que : « Dès le 11^e siècle de l'hégire, le système de l'impôt en numéraire était tombé en désuétude; que le fellah payait une redevance en nature pour la terre dont il était usufruitier; que cette redevance reposait sur le rendement annuel de la terre, ou, pour parler plus exactement, de la crue plus ou moins favorable du Nil, etc. »

Tunis, à deux journées de caravane de l'Ifrikyah. Tunis se nommait autrefois *Karthadjina* (du latin *Carthagini*). Elle était située sur le bord de la mer, et entourée d'un mur de 21,000-coudées de circuit (dans Bekry, 24,000). Tunis est séparée de l'Espagne par la *mer Blanche*, qui a, en cet endroit, 7 fars. de large (*sic*). De là on va à Cordoue en six journées.

ÉTATS DU ROUSTEMIDE MEÏMOUN, FILS D'ABD EL-WEHHAB,
FILS D'ABD ER-RAHMAN, FILS DE ROUSTEM EL-IBADY¹.

Ce prince est d'origine persane, et on le salue du nom de *khalife*. Ses États sont : Herzeh; Chelif; Melyanah; Tahert et ses dépendances; cette ville est à un mois de voyage de l'Ifrikyah, par caravane; enfin le territoire de Sebtah où régnait Julien, jusque dans le voisinage d'El-Khadrà.

ÉTATS DE SOGHĀĪR LE BERBÈRE, DE LA TRIBU DE MASMOUDA².

. . . Jusqu'à Ouady er-Remel; Ouady ez-Zeïtoun; le château d'Aswed, fils d'El-Heïthem, jusqu'à Tripoli; tout le territoire situé en deçà, jusqu'à la mer qui baigne l'Espagne.

¹ Les bornes de mon travail ne permettent pas de rappeler les événements historiques qui morcelèrent l'Afrique septentrionale en plusieurs petites principautés indépendantes; ils sont d'ailleurs connus des lecteurs de ce recueil, par les fragments de Bekry et d'Ibn-Haukal, dont M. de Slane a donné la traduction. J'indiquerai donc simplement les passages qui peuvent éclaircir les données si confuses du *Livre des routes*.

² Le texte ajoute un mot méconnaissable, peut-être *Djelyanah*.

ÉTATS DE L'HÉRÉTIQUE ES-SOFRY¹.

Marghah, grande ville très-peuplée . . . Mine d'argent sur les frontières méridionales de l'Abyssinie ; une autre ville nommée *Dîn*.

Ibrahim, fils de Mohammet le Mo'tazely, possède une ville nommée *Er-Rezah*, dans le voisinage de Tahert.

ÉTATS DE LA DYNASTIE D'IDRIS, FILS D'IDRIS, FILS D'ABD ALLAH, FILS D'EL-HAÇAN (lisez HUÇEÏN) LE THALÉBITE.

Tlemsen, à 25 journées de marche² de Tahert, sur un territoire partout cultivé; Tanger; Fez, résidence du souverain, à 24 journées de Tahert. Derrière Tanger vient le Sous el-Adna (inférieur), à 2,000 m. de Kaïrowân; derrière le Sous el-Adna, le Sous el-Akça (supérieur). Ces deux provinces sont à plus de 20 journées l'une de l'autre. — Au même souverain idricite appartiennent aussi Walila (en berbère, Oulili); Medaka; Zeloula; Rakoun³, Heudjrah (Ibn

¹ On peut consulter, sur la secte des Sofrites et des Waçilites, le *Journ. asiat.* 5^e série, XIII, p. 116. Malgré les déplorables mutilations du texte, il n'est pas impossible de démêler à quelle contrée de l'Afrique l'auteur fait allusion. Selon moi, c'est le pays de Tamedelt, sur la route d'Aghmat au Sous. D'après le témoignage de Bekry, il y a, à une faible distance de Merghad, une mine d'argent d'un riche produit. La ville nommée plus loin *Dîn* répondrait, en ce cas, à Derâ, bourg situé à l'orient de Tamedelt. (*Journ. asiat. ibid.* p. 483.)

² Il n'y a pas plus de 5 à 6 journées de voyage entre ces deux villes. Presque toutes les distances indiquées dans les paragraphes suivants sont calculées avec la même exagération.

³ Peut-être Zerhoum ززهون, sur les ruines de l'ancienne Oulili

Haukal ajoute *en-Ners* « le nid de l'aigle »); El-Hodjeïrah; El-Hadjir; Madjeradjera; Figoun (Ifghan); El-Khadhra¹, sur le bord de la mer qui, en cet endroit, n'a que 6 fars. de large; (le mont) Auras; le pays contigu au royaume du Dayi, fils du Dayi², et le pays des nègres qui vont nus, lequel s'étend jusqu'au rivage de la mer.

³ [On a reconnu que le pays habité par les Abyssins et les Noirs a une étendue de sept années de marche. L'Égypte ne forme que la soixantième partie de la terre. D'après l'opinion la plus répandue, la terre n'a pas moins de 500 années de marche, dont un tiers est cultivé, habité et peuplé, un tiers occupé par de vastes solitudes, et le dernier tiers envahi par les eaux de la mer.] Le roi de la famille des Idricites ne reçoit pas le surnom de *khalife*; on le salue du titre de *fils de l'apôtre de Dieu*.

ÉTATS DE L'OMEYADE ISSU D'ABD ER-RAHMAN, FILS DE MOAWYAH, FILS DE HICHAM, FILS D'ABD EL-MÉLIK, FILS DE MERWÂN.

Le pays d'El-Andalous⁴, situé de l'autre côté de

¹ La position de Khadhra me paraît répondre au petit château *القصر الصغير* dont il est fait mention dans la *Table géographique* de l'Histoire des Berbères.

² Ou, en d'autres termes, le missionnaire des Fatimites. (Voir *Journ. asiat.* 3^e série, XIII, p. 249.)

³ Tout le passage compris entre crochets est interpolé.

⁴ M. Reïnaud (*Géographie d'Abou'lféda*, trad. française, p. 234) a déjà signalé l'emploi vague et arbitraire que les écrivains arabes du moyen âge font du mot *Andalous*, dont l'acception vulgaire est l'Espagne musulmane.

la Méditerranée. Cordoue est à 5 journées de la mer. Depuis le littoral de la province de Cordoue jusqu'à Narbonne, ville frontière entre l'Espagne et le pays des Francs, il y a une étendue de 1,000 m. Tolède, où réside le roi, est à 20 (*sic*) journées de Cordoue. L'Espagne renferme quarante¹ villes, comme Marida, Saragosse, Larida, Djarbada (Gironne) et El-Beïdhâ. Ce royaume est limitrophe de la France, et au delà s'étendent les contrées habitées par des peuples polythéistes. La dimension de l'Espagne, en long et en large, est d'un mois² de marche à travers une contrée riche, fertile et abondante en fruits. Les montagnes qui la bornent au nord, sur la frontière des Romains et des Francs (empire de Charlemagne), sont couvertes de neiges. De la dernière de ces montagnes on voit sans cesse jaillir des flammes, au milieu d'une pluie de pierres et de sable³. — A l'époque de la conquête musulmane, l'Espagne avait pour roi Lodarik (Rodrigue) originaire d'Ispahân. En effet c'est de la ville d'Ispahân que les habitants de Cordoue dérivent leur nom *Espân*⁴. Le prince

¹ Mokadessy, en citant ce passage *in extenso*, fait remarquer qu'il y est seulement question des villes les plus importantes. (Fol. 146.)

² Ou deux mois, d'après la leçon conservée dans les *Prairies d'or*. Ibn-Yça, écrivain espagnol, ayant reproduit ce passage de Maçoudy, Makkary en démontre l'exagération et cherche à prouver qu'il faut réduire la distance à un mois et demi. (Éd. de Boulac, I, p. 65.)

³ La description fantastique de ce volcan se trouve dans l'*Athar el-Bilad*, p. 339.

⁴ Maçoudy, qui emprunte ces dernières lignes à notre auteur,

omeyade qui règne actuellement en Espagne est salué du titre de *filz des khalifes*, et non pas du titre même de *khalife*, qui n'appartient qu'au souverain des deux villes saintes.

TRIBUS BERBÈRES¹.

Les Howarah; les Zenatah; les Dharyssah; les Maghîlah; les Ouarfadjoumah, branche des Nafzah; les Oulîtah; les Matmatah; les Sanhadjah; les Waharah; les Ketamah; les Louatah; les Mezatah; les Mediounah; les Masmoudah; les Gomarah; les Kalmah (Guelma); les Warkah (Ouergha); les Asah; les Beni Sokhour; les Arkinah (Auga, tribu zénatienne); les Beni Kemlân; les Beni Masdouren; les Beni Ouandjen; les Beni Manhousah (Mettousa). — Les Berbères, domiciliés d'abord en Palestine, obéissaient au roi Djalout. Lorsque ce roi fut tué par David, ils émigrèrent vers l'occident, et, arrivés dans

ajoute qu'on considère les *Echbân* comme un peuple issu de Japhet et dont il ne reste aucun vestige. Mais il fait remarquer, en même temps, que l'opinion la plus accréditée en Espagne rattachait Rodrigue à la race des Galiciens, peuple d'origine franque. Toutes les conjectures des musulmans sur l'origine des Espagnols sont recueillies sans ordre par Makkary. (Éd. de Boulac, I, p. 70.) D'après l'auteur des *Prairies d'or*, d'accord en cela avec le témoignage des numismates, les Omeyades d'Espagne recevaient le titre d'*émîr el-mouminîn* « prince des croyants. »

¹ Ce paragraphe, qui fourmille de noms étrangers, nous est parvenu dans un état méconnaissable. En le comparant à la nomenclature donnée, dans le même ordre, par Maçoudy (III, 241), j'avais réussi à restituer le nom de quelques tribus; mais c'est surtout aux conseils de M. de Slane que je suis redevable d'une restauration aussi complète que possible.

le pays de Loubyah et de Marakyah, ils se disséminèrent. Les tribus Zenatah, Maghîlah et Dharyssah établirent leur résidence dans les montagnes. Les Louatah s'arrêtèrent à Barkah, ville nommée par les Grecs *Antabolous*, *πενταπόλις*, ce qui signifie « les cinq villes. » Les Howarah vinrent habiter Eyas¹ ou T̄arobolous, c'est-à-dire en grec « les trois villes. A la suite de cette invasion, les Grecs se réfugièrent en Sicile, qui est une île de la Méditerranée. Les Berbères se répandirent jusqu'à Sous el-Adna, derrière Tanger, à 2,050 m. de la ville nommée *Kamounyah*², dans le Kaïrowân. Alors les Grecs et les Francs revinrent dans leurs anciennes possessions, après avoir conclu la paix avec les Berbères. Ceux-ci, dédaignant le séjour des villes, se fixèrent dans les montagnes et au milieu des plaines sablonneuses. La discorde déchira les colonies grecques jusqu'à l'époque de l'invasion musulmane. (suit une ligne illisible).

On exporte par la mer du Maghreb des eunuques tirés du pays des Slaves³ et du Soudan; de jeunes

¹ Ce mot transcrit assez exactement le grec *Ἐῶας*, premier nom de Tripoli. (*Journ. asiat.* 1858, p. 429.)

² Un canton du même nom est cité par Bekry, sur la route d'Oran à Kaïrowân, dans le voisinage de la petite ville de Kafsah. Maçoudy, en copiant tout ce paragraphe sur les émigrations berbères (III, 242), écrit *Kabouçah*. Il oublie aussi de mentionner l'établissement de la tribu des Louatah à Barkah. Dans Ibn-Haukal, le nom de cette même localité est écrit *Kamoudah*. (*Journ. asiat.* 1842, p. 244.)

³ C'est par erreur que nous avons imprimé *الصقليون*; les deux copies portent lisiblement *الصقلبيون*; et dans le fragment

esclaves chrétiens; des filles espagnoles; des peaux de buffles et des laines; des parfums, entre autres le storax benjoin, et parmi les résines, le mastic. On tire du fond de cette mer, dans le voisinage du pays des Francs, le *sebed*¹, substance connue ordinairement sous le nom de *merdjân* « corail. »

La mer qui s'étend au delà du pays des Slaves jusqu'à la ville de *Boulyah* n'est fréquentée par aucun navire ni bâtiment de commerce, et l'on n'en tire aucun produit. Pareillement, l'Océan occidental, où se trouvent les îles Fortunées, n'est pas exploré par les marins et ne fournit au commerce aucun objet de consommation.

ITINÉRAIRE DE BAGDAD À RAKKAH, PAR MOÇOUL.

De Bagdad à El-Baradân, 4 fars. — Okbera, 5 fars. — Badjoumaïra, 3 fars. — Kadiçyeh, 7 fars. — Sorra-men-râ, 3 fars. — Kerkh, 2 fars. — Haïlita (Mustaufy : *Halyân*), 9 fars. — Souk-Kadiçyeh « le marché de Kadiçyeh » (Kod. Soudfanyeh), 5 fars. — Narema (Kod. Barema), 5 fars. — Sinn et la rivière du Zab, 5 fars. — El-Hadythah, 12 fars. — Beni-Taïbân (Ed. Tamyân), 7 fars. — Moçoul, 7 fars.²

d'Ibn-Haukal cité ci-dessus, il est parlé aussi des cunuques esclaves. (Cf. *Invasion des Sarrasins*, etc. par M. Reinaud, p. 236.)

¹ Ou *zebed marin*, selon l'orthographe de Kazwiny, qui donne une longue description de la pêche du corail sur les côtes d'Afrique. (Cf. *Adjaïb*, p. 238.)

² Distance de Bagdad à Moçoul, 74 fars. ou 444 kilom. Cette route est une de celles que Mustaufy a empruntées à l'auteur.

Villes de la province de Moçoul : Tikrit; en face est Taubeh, ville du prophète Khidr¹; Tizer; Tirhân; Essinn; El-Houlyeh; Merdj-Djohâineh; Ninive, ville du prophète Jonas; Badjila; Marhada; Baadra; Houbtoun; Maïkala; Hazzah; Yanaas (?); El-Maallah; Ramîn; El-Hannanah; Mahawa; Maalya; Tell-Sabour (Maçoudy : « tombeau de Sabour »); Dakouka; Khanidjar. — Impôt foncier de cette province, 4 millions de dirhems.

(SUITE DE L'ITINÉRAIRE.)

De Moçoul à Beled, 7 fars. — Baaïnatha, 6 fars. (Kod. 7 fars.) — Barkaïd, 6 fars. — Adhramah, 6 fars. — Tell-Feraçah, 5 fars. (Kod. 3 fars.) — Niçibîn, chef-lieu du Diar-Rebyah, 4 fars.² — Provinces du Diar-Rebyah : Niçibîn; Erzen; Raçaïn; Myafarikîn; Mardîn; Baaïnatha; Beled; Sindjar; Kyrda³; Bazibda; Thour; Abdyn. — Impôt foncier, 7,700,000 dirhems.

De Niçibîn à Dara, 5 fars. — Kefer-Toutha, 7 fars. — Raçaïn, 7 fars. — Djaroud, 5 fars. — La forte-

¹ On lit dans le *Méraçid* : « La colline du repentir, *taubeh*, est un surnom donné à Ninive. » Ibn-Djobeïr la place à 2 milles de Moçoul, sur la rive gauche du Tigre. « C'est là, dit ce voyageur, que Jonas prêcha et convertit les infidèles; telle est l'origine de son nom » (p. 237).

² En tout, 204 kilom. Mais, d'après Mokaddessy, il y aurait 6 journées de marche entre les deux villes; ce qui, à raison de 6 fars. 1/7, donnerait un supplément de route d'environ 22 kilom.

³ Un fragment de vers cité par Maçoudy (I, p. 227) prouve qu'il faut lire *Bakyrda*. Ces deux villes ou bourgades étaient situées près du confluent du Khabour et du Tigre.

resse de Masamah, 6 fars. — Badjrewân, 7 fars. — Rakkah, 3 fars.¹

Embranchement de droite, conduisant de Niçibîn à Erzen : Dara, 5 fars. — Kefer-Toutha, 7 fars. — Château des Beni Zinaa'², 6 fars. — Amid, sur le Tigre, 7 fars. — Myafarikîn, 5 fars. — Erzen, 7 fars. (Total, 222 kilom.)

Embranchement de gauche d'Amid à Rakkah³ : Chimchat, 7 fars. — Tell-Hazm (Mok. Tell-Khoum), 5 fars. — Djernân, 6 fars. — Bam'adah, 5 fars. — Djoullab, 7 fars. — Roha (Édesse), 4 fars. — Har-rân, 4 fars. — Badjra (?), 4 fars. — Badjrewân, 7 fars. — Rakkah, 3 fars. (Total, 312 kilom.)

ROUTE DE GAUCHE ALLANT DE BELED À SINDJAR ET KARKIÇYA.

Tell-Afar « colline cendrée, » 5 fars. — Sindjar, 7 fars. — Aïn el-Djebal « la source des montagnes, » 5 fars. — Sokaïr « la petite digue » d'el-Abbas, 9 fars. — El-Ghadîr, 5 fars. — Masekîn, 6 fars. — Kar-kiçya, 7 fars.⁴ — Toutes ces stations sont sur les bords du Khabour et de l'Euphrate.

¹ Les distances additionnées donnent 40 fars. ce qui met Bagdad à 148 fars. = 888 kilom. de Rakkah. (Cf. Sprenger, carte n° 15.) Le calcul d'Edriçy donne un résultat un peu plus fort : 25 journées = 924 kilom.

² Kodama : château des Beni Baldaa' ; Edriçy écrit *Ibn-Bari'* et ajoute une station qu'il désigne sous la forme *Tell-Yarau*.

³ Dans le texte, p. 82, ligne dernière, il faut lire *الى رقة* au lieu de *من رقة*.

⁴ Total du parcours, 44 fars. = 264 kilom. Edriçy place Circesium à 4 journées de Rakkah, par un chemin direct.

ROUTE DE RAKKAH AUX VILLES FRONTIÈRES.

A savoir : Salaous; Keïçoum; forteresse de Mansour; Malathyah; Zibetrah; El-Hadeth; Mar'ach; Kamakh. — De Rakkah à Aïn er-Roumyeh « source de la Grecque, » 6 fars. — Tell-Abda¹, 7 fars. — Saroudj, 7 fars. — El-Medîneh (Kod. Merîneh), 6 fars. — Somaisat, 7 fars. — Forteresse de Mansour, 6 fars. — Malathyah, 10 fars. — Zibetra (Sozopetra), 5 fars. — El-Hadeth, 4 fars. — Mar'ach, 5 fars. — Kamakh, à 4 fars. de Malathyah. — El-Omk, près de Mar'ach. On appelle *omk* une vallée profonde encaissée dans de hautes montagnes.

De Aïn et-Tamr « source du palmier » à Bosra : on passe par El-Abdabyah, — El-Djisir « pont de bateaux, » — El-Holaït, — Sera, — El-Odjaïfar « le petit puits, » et on arrive à Bosra.

ROUTE DE LA MÉSOPOTAMIE AU LITTORAL (DE LA MÉDITERRANÉE).

Stations depuis Rakkah : Douser; Rasten (Arthusa); Pont de Menbedj; Alep; El-Erbab; Hair; Antakyeh; Ladikyeh; Djebelleh; Tripoli; Beïrout; Saïda; Sour; El-Kades (dans le voisinage du Carmel); Kaïçaryeh; Arsouf (Apollonia); Yafa; Askaloun; Gazzah.

¹ Ou *Tell-Abdah* عبدة, d'après l'auteur du *Méraçid* et Ibn-Djobeïr. Celui-ci ajoute : « Cette colline, qui a la forme d'une table, est couronnée d'un édifice en ruine. »

De Rakkah à Damas, par Roçafah¹ : Roçafah, 24 m. — Zeraat (Kod. Mok. *Deraat*), 40 m. — Kastal, 36 m. — Salamyah, 30 m. — Hims (Émèse), 24 m. — Semkîn (Kod. Mok. *Chemsîn*), 18 m. — Karah, 22 m. — Nebek, 12 m. — Kotayah, 20 m. — Damas, 24 m.²

Postes entre Hims et Damas, en passant par Baalbek : d'Émèse à Hawseh, 4 relais. — Baalbek, 6 relais. — Damas, 9 relais³.

Route de Koufah à Damas (par le désert) : on va d'El-Hîrah à Kotkotanah, puis à Abyad; — Djoussa; — Djema'; — Khouta; — Mihneh; — El-Oulwa; — Dawary; — Saïdah; — Bokayah; — El-Anak; — Adri'at; — Damas.

¹ On nomme ainsi une chaussée en pierres plates et bien cimentées, au-dessus d'un terrain accidentellement inondé; plusieurs villes portaient ce nom. Celle dont il est question ici fut construite par le khalife Hicham, fils d'Abd el-Mélik, qui en fit sa résidence, alors que la peste ravageait la Syrie.

² Une partie de cette route a été suivie par Ibn-Djobeïr, dans son voyage d'Émèse à Damas. Parmi les particularités que signale sa relation, on lit que « le village de Karah est entièrement habité par des chrétiens de Saint-Jean, et qu'on n'y trouverait pas un seul musulman » (p. 266). Le total des stations réunies donne 250 milles. Nebek est cité pour la beauté de ses sources. (Cf. Kremer, *Ausfluge nach Palmyra*, p. 24.) La station suivante, nommée dans le texte *Kotaya*, leçon qui est répétée par Kodama, répond, je crois, au village de Koçaïr, dans Ibn-Djobeïr.

³ En estimant le relais de poste, en Syrie, à 12 milles, comme le veut Mokaddessy, la distance complète serait 228 milles = 456 kilom. chiffre évidemment exagéré. Il résulte, en effet, des relations modernes les plus exactes, que le trajet de Damas à Baalbek n'exige pas plus de dix-huit heures, ni celui de Baalbek à Émèse plus de vingt heures.

POSTES ENTRE ALEP ET LES VILLES FRONTIÈRES.

D'Alep à Kinnisrîn, 7 relais (Kod. 9). — Antioche, 4 relais. — Iskenderyeh (il faut lire Iskenderoun, Alexandrette), 4 relais. — Maçyça, ville sur les bords du Djeihân (Djehan-Tchaï, *Pyramos*), 7 relais. — Adanah, sur le Seïhân (Seïkhoun-Tchaï, *Sarus*), 3 relais. — Tarsous, 5 relais. — Les places fortes¹ sur les frontières de Syrie sont : Aïn-Zerbah ; Harounyeh ; Keniçet es-Souda « église de la (Vierge) noire ; » Tell-Djobeïr ; Derb es-selamah « chemin du salut. »

ROUTE (DE TARSOUS) AU CANAL DE CONSTANTINOPLE.

El-Olaïk, 12 m. — Zohour (distance omise. Cf. Edriçy, II, 308). — Djauzat, 12 m. — Kharbout, 7 m. — Bedendoun (ancien *Podandus*), 7 m. — Ma'sker el-Mélik « le camp du roi, » 10 m. — On passe devant Loulouah et Safsaf, si l'on veut traverser le Derb (*Pylæ Ciliciæ*). — De Ma'sker à Ouary-Tarfa, 12 m. — Mina, 20 m. — Rivière d'Héraclée (cf. Abou'l-féda, p. 51), 12 m. — Selmîn, 16 m. — Sources de Bargoutâ, 12 m. — Rivière d'El-Ahsa, 18 m. — Rebedh « faubourg » de Naumah (Ed. Kounyah), 13 m. — El-Alémeïn (Ed.

¹ Sur les boulevards de la Syrie, que nos deux copies nomment à tort *awadil*, au lieu de *awaçim*, voyez Abou'l-féda, texte, p. 235. Aïn-Zerba est l'antique Anararba. Tell-Djobeïr, d'après le *Méraçid*, est à 10 milles seulement de Tarsous. La ville de Harounyeh doit son nom au khalife Haroun er-Réhid. (Cf. Edriçy, II, 141.)

Meldjis), 15 m. — Endoumyanah, 20 m. — Ouady el-Hout « rivière du poisson, » 12 m. — Amouryah, 12 m. [Mais il y a une autre route partant d'El-Alémeïn. — De là aux villages de Nasr-le-Crétois, 15 m. — La pointe du lac de Masiloun, 10 m. — Sedd « la digue, » 10 m. — Forteresse de Seyyarah, 18 m. — Saala, 25 m. — Akyb-Amouryah « chaussée d'Amorium, » 30 m. — Villages des Benou'l-Hareth, 15 m. — Saïry¹ est un autre nom de la ville d'Amouryah.] De là à Fendj, 12 m. — Le khalife Mo'taçem-Billah fonda la ville d'Angora et fit la conquête d'Amouryah. — On passe ensuite par Kalamy el-Ghabehe « les roseaux des jungles, » 15 m. — Hisn el-Yahoud « forteresse du Juif, » 12 m. — Sendabery (Santabaris, aujourd'hui nommée *Séid el-Ghazy*), 15 m. — Merdj « la prairie, » 130 m. — Forteresse de Gharouboly, 15 m. — Kenäis el-Mélik « églises du roi, » 3 m. — Teloul « les collines, » 25 m. — El-Akwar, 15 m. — Meladjina (Aïn-Gueul), 15 m. — Écuries du roi, 5 m. — Hisn el-Koubara (Ed. *El-Abra*), 30 m. — Le canal de Constantinople, 24 m. — Nikyeh est en face d'El-Koubara, et à 30 m. de Constantinople. C'est un lieu de transit pour les colis de marchandises² à destination de cette capitale.

¹ Peut-être faut-il lire Saghiry, du nom de la rivière *Sangaris*, qui passe à l'occident d'Amorium. Ici se termine l'embranchement dont parlent l'auteur et Kodama. Les stations suivantes sont communes aux deux routes.

² Au lieu de cette leçon, on trouve, dans la traduction de Jaubert, « légumes; » on voit qu'il a lu *abkal*; la fertilité des environs de

Autre route partant de Bedendoun : Keroum « les vignes ; » — El-Ba'ryeh ; — El-Kenaïs, à droite de Kaukeb (Éd. *Thouleb*) ; — Zendeh ; — Belysah ; — Merdj el-Askaf « la prairie de l'évêque ; » — Felougary ; — Karyet el-Asnam « bourg des idoles ; » — Ouady er-Rih « vallon du vent ; » — Sabbah ; — Aï-nawah ; — Medjassah ; — Karyet el-Djouz « le bourg aux noix ; » — Kostaçyn ; — Karyet el-Bathrik « bourg du patrice ; » — Merdj-Bamoulyah ; — Ednos. — Là commence une route qui aboutit à Deroulyah ; une autre route, tournant à droite, passe par la forteresse de Beloumîn, et finit au canal de Constantinople.

Ce canal est formé par la mer *Nitas* (Pont-Euxin), qui dérive de la mer des Khozars¹. La largeur de son embouchure, en cet endroit, est de 6 milles. Il se dirige, sous l'impulsion d'un fort courant, jusqu'à Constantinople, à 60 milles de ses bouches ; parvenu à l'endroit nommé *Abydos*², il passe entre deux montagnes, et se rétrécit tellement que ses deux rives ne sont qu'à une portée de flèche l'une de l'autre. Abydos est à 100 milles

Nicée, au moyen âge, peut justifier cette variante. La distance entre Nicée et Constantinople, telle qu'elle est présentée ici, est une erreur évidente.

¹ Ibn-Khordadbeh partageait, d'après cela, l'opinion, généralement accréditée à cette époque, d'une prétendue communication entre la mer Caspienne et la mer Noire. (*Prairies d'or*, I, 273. *Introduction à la Géographie d'Abou'Isfêda*, p. ccxcv.)

² L'auteur du *Takwîm el-Bouldân* et d'autres géographes comptent 70 milles, exagérant ainsi la longueur du Bosphore d'au moins 16 milles. L'étendue réelle de ce canal est de 27 kilom.

de Constantinople, par une route unie. C'est là que se trouve la source à laquelle Maslamah, fils d'Abd el-Mélik, laissa son nom¹, à l'époque où il assiégeait Constantinople. Le canal se prolonge jusqu'à la mer de Syrie; et à son embouchure dans cette mer, ses rives sont éloignées seulement d'une portée de flèche; deux hommes peuvent communiquer avec la voix, d'un bord à l'autre, le canal n'ayant alors que 4 milles de largeur. En cet endroit est bâtie, sur un rocher, une tour à laquelle est attachée la chaîne qui ferme l'entrée du canal aux navires musulmans. La longueur entière du détroit, depuis la mer des Khozars², jusqu'à la mer de Syrie, est de 320 milles. Il est sillonné par les bâtiments qui descendent des îles de la mer des Khozars ou des parages voisins, et par ceux qui, de la mer de Syrie, remontent vers Constantinople. La largeur du canal, près de cette ville, est de 4 milles.

Les autres pays du Roum, à l'Occident, sont, en premier lieu, Rome et la Sicile, qui est une île. Rome, l'ancienne capitale de cet empire, fut la résidence de vingt-neuf rois; deux autres rois habi-

¹ Dans le tome II des *Prairies d'or*, où se trouve le même renseignement, il faut substituer *Abydos* à la leçon *Andalous* que donnent les copies. Ce lieu est mentionné avec son nom correctement écrit dans la *Géographie* d'Abou'l-féda, et l'expédition de Maslamah, dans les *Annales musulmanes* du même auteur (I, 434).

² Ce nom avait été donné à la mer Noire, à cause du séjour de la tribu tartare des Khozars dans la presqu'île de Crimée, ou *Khozarié*. Maçoudy évalue à 350 milles la longueur du détroit, des bouches de la mer Noire aux Dardanelles.

tèrent Amouryah, qui est située à 60 milles de Constantinople, sur la rive asiatique du canal. Constantin le Grand, après avoir tenu d'abord sa cour à Rome, se transporta à Byzance, qu'il fortifia et nomma *Constantinyeh*. Depuis cette époque, elle est restée la capitale du Roum.

On dit que le canal baigne cette ville de deux côtés, à l'orient et au nord¹; les deux autres côtés, ceux du couchant et du midi, tiennent au continent. Le mur d'enceinte le plus élevé a 21 coudées, et le plus bas, qui donne sur la mer, 5 coudées de haut (Maçoudy, 10 coudées). Entre ce mur et la mer, il y a un espace de 5 Sur la face méridionale du mur, du côté de la terre ferme, s'ouvrent plusieurs portes, entre autres la porte Dorée, dont les battants sont en fer incrusté d'or. Constantinople possède environ cent portes.

On dit que les patrices et leur suite résident auprès du souverain dans Constantinople. La cavalerie se compose de quatre mille hommes et l'infanterie de²

¹ Il faut lire *chinal* au lieu de *châm*, comme dans Maçoudy, II, 319. Cet auteur a su éviter l'erreur commise par Ibn-Khordadbeh, qui joint le côté méridional de la ville au continent. Je profite de ce rapprochement pour corriger une faute d'impression qui s'est glissée dans ce même passage de notre édition. Ligne 15 : « mais c'est au sud que la mer a le plus d'élévation. » Au lieu de *la mer*, lisez *le mur*. La porte Dorée, dont il est question quelques lignes plus loin, se voit encore derrière les sept tours, à la pointe sud-ouest du mur d'enceinte. (Cf. Edriçy, II, 298.)

² Le texte ajoute *arbaa'* « quatre » suivi d'une lacune. Les données des historiens byzantins sur la garde urbaine sont trop vagues pour

Au rapport de Mouslim, surnommé *El-Haramy*, l'empire byzantin se divise en quatorze provinces administrées par les délégués du roi. Trois de ces provinces sont situées de l'autre côté de la mer¹.

1° Thalaka (Thrace), province qui renferme Constantinople². Ses limites sont, à l'orient, la partie du canal formée par la mer de Syrie, jusqu'à la muraille (*sic*); à l'occident, tout ce qui est compris entre la mer des Khozars et la mer de Syrie. Son étendue en long est de quatre journées de marche.

2°(La province qui commence à deux journées de Constantinople), bornée, au midi, par la mer de Syrie. Elle est nommée *Torakya*³; ses bornes

qu'il me soit possible de rétablir ce fragment. On entrevoit cependant, dans ce que dit l'auteur, une allusion au *magister equitum* et au *magister peditum*, dont la création est attribuée à Constantin. (Voyez Schœll, *Histoire de la littérature romaine*, III, 368.)

¹ Ce paragraphe sur la division administrative et les limites des provinces grecques est rempli de lacunes, de mots intervertis et illisibles. Quelques-uns se retrouvent, il est vrai, dans Edriçy (II, 299); mais ils y sont aussi défigurés et classés dans un ordre différent. J'ignore où Ibn-Khordadbeh a trouvé sa division en 14 provinces, au lieu de la classification bien connue en 32 *thèmes*, dont 15 en Europe et 17 en Asie. Il nous reste, à cet égard, un important témoignage, c'est le *Περὶ τῶν Θεμάτων* de Constantin Porphyrogénète. Quelques passages de ce livre, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Brunet de Presle, m'ont paru se rapporter aux indications si incomplètes de mon géographe; je les indique en note, sans discuter les questions intéressantes que ces rapprochements pourraient soulever.

² Premier thème de Constantin : τὸ Θέμα τῆς Θράκης. (Édition Bekker, Bonn, 1840, p. 44.)

³ C'est ainsi que je propose de lire le groupe درى فيه; la suite

sont la muraille à l'est, la Macédoine au sud, le pays des Bordjân à l'ouest, la mer des Khozars au nord. Elle a quinze journées de marche en long, sur trois journées en large.

3° La Macédoine. Ses limites sont, à l'est, la muraille; au sud, la mer de Syrie; à l'ouest, le pays des Slaves; au nord, celui des Bordjân..... largeur, 5 journées de marche de la mer..... 3 forteresses à 11 m. du canal.

4° Afladjounyah (Paphlagonie), qui renferme cinq forteresses¹.

5° Antamathy, nom qui signifie « l'oreille et l'œil; » cette province renferme trois forteresses².

6° Elasik (Ed. *Opsikion*), dont la ville principale est Nikyeh (Nicée); dix forteresses.

7° El-Efesis, dont le chef-lieu porte le même nom (Éphèse); c'est la ville des *Compagnons de la caverne*; quatre forteresses.

Le khalife Wathik-Billah avait chargé Mohamse rapporte avec une exactitude suffisante au *Θέμα Δυρράκιον*. (*Ibid.* p. 56.)

¹ Constantin ne nomme que six villes principales dans ce thème. (*Ibid.* p. 30.)

² Le texte ajoute *Anouryah*, erreur de copiste. La province que l'auteur désigne sous cette dénomination bizarre répond très-probablement au thème *Ὀπίματον*, dans Porphyrogénète, qui avoue lui-même ne pas en connaître l'origine. Le Grec peu instruit qui fournit à Ibn-Khordadbeh ces vagues renseignements sur l'empire byzantin dut, suivant un procédé familier aux Orientaux, demander à la langue usuelle l'explication des noms de pays et de villes; de là la définition « l'oreille et l'œil, *αὐτὸ μάτι.* » Le traducteur d'Edriçy avait déjà reconnu, dans le thème suivant, l'*Ὀψίκιον* des Grecs. (Cf. Const. Porphyrog., p. 24.)

med, fils de Mouça l'astronome, d'une mission relative aux Sept dormants. (*Ashab er-rakim*, Cf. *Koran*, chap. XVIII.) En conséquence il écrivit au roi de Byzance, afin qu'il pourvût aux frais du voyage. — Moi Abou'l-Kaçem¹. . . fils de Khordadbeh, j'ajoute : Voici la relation de ce voyage, telle que je l'ai recueillie de la bouche de Mohammed ben Mouça lui-même. Le roi de Byzance lui donna une escorte qui les conduisit à Korrah². Puis ils continuèrent leur route et arrivèrent, en quatre étapes, devant une colline dont le diamètre à sa base n'était pas de mille coudées. Un souterrain, dont l'entrée s'ouvrait à ras de terre, donnait accès au lieu où reposaient les Sept Dormants. « Tandis que (racontait Mohammed) nous gravissions le sommet de la colline, nous vîmes un puits assez large à son orifice, et au fond duquel jaillissait une source. Nous redescendîmes ensuite jusqu'à la porte du souterrain, et, après avoir marché trois cents pas, nous arrivâmes au lieu même que nous dominions auparavant. Une salle en arceaux, taillée dans le roc et soutenue par des piliers sculptés, renfermait plusieurs chambres (chapelles). Une d'elles, dont le seuil s'élevait

¹ Après Abou'l-Kaçem, le texte ajoute Mohammed, ce qui est sans doute une inadvertance du copiste et fait double emploi avec le nom du voyageur dont la relation est citée. On pourrait, à la rigueur, au lieu de *Mohammed*, lire *ben Ahmed*, pour se rapprocher de la filiation donnée à l'auteur dans le *Fihrist*. (Voyez ci-dessus, *Introd.* p. 10.)

² Ce lieu, s'il n'est pas question ici du promontoire de *Karabournou*, ne peut être cherché que dans le voisinage de Smyrne; il y a seulement quatre étapes entre cette ville et Éphèse, par Trianda et Yéni-Keü.

d'une brasse au-dessus du sol, était fermée par une porte en pierre taillée au ciseau; c'est là que les corps étaient conservés. Un gardien, assisté de deux eunuques d'une beauté remarquable, dérobe la vue de ces corps à la curiosité des pèlerins. Dans ce but il leur fait accroire que, s'ils allaient plus loin, ils s'exposeraient aux plus terribles malheurs, et ce mensonge est pour lui une source intarissable de profits. « Laisse-moi entrer, lui dis-je, ta responsabilité sera à couvert. » Puis je pénétraï dans le sépulcre, avec un de mes serviteurs, muni d'une grosse torche. Les corps étaient revêtus de suaires qui s'effilaient en charpie, au simple toucher; ils étaient enduits de substances propres à les conserver, telles que l'aloès, la myrrhe et le camphre. La peau était collée aux os; en passant ma main sur la poitrine de l'un d'eux, je sentis le contact rugueux des poils. Le gardien avait fait préparer un repas auquel il nous invita; mais, dès la première bouchée, nous quitâmes la table en refusant de prendre aucune nourriture. En effet cet homme voulait ou nous empoisonner, ou tout au moins nous infliger un traitement honteux, afin de perpétuer dans l'esprit de son roi la croyance que ces corps étaient bien ceux des Sept dormants¹. Je lui dis en partant : « Je croyais

¹ La légende des *Compagnons de la caverne* ou des *Sept dormants*, car je crois qu'elle a été mal à propos dédoublée par quelques écrivains musulmans, fut recueillie par Mahomet dans un de ses voyages en Syrie. On sait comment il l'a racontée à son tour; mais le récit tronqué et puéril du Koran suffit pour exciter à un haut degré la curiosité des néo-convertis. Au rapport du *Modjmel* (fol. 292), au dé-

que tu nous aurais montré des morts dont l'aspect serait celui des vivants; mais, ici, nous n'avons vu rien de semblable.»

8° L'Anatholos, c'est-à-dire le Levant, c'est la plus grande province de l'empire grec; elle renferme la ville d'Amoryah, les forteresses El-Alémeïn, Bordj ech-Chehm, Bargouth, Michkîn et trente autres places fortifiées.

9° Khorosoun (Κερσών), sur la route de Malathya: ville principale Kharachna (Chersonus) et quatre forteresses.

10° Kalath (Galatie): ville principale, Angora; seize forteresses.

11° El-Arsak¹: Kolonyah, ville fortifiée, et seize forteresses.

but de la guerre contre les Grecs, Moawyah et Abd Allah, fils d'Abbas, étant arrivés aux environs d'Éphèse, Moawyah voulut pénétrer dans la fameuse caverne, malgré les instances de son compagnon. « Enfin il se précipita aveuglément dans le souterrain; mais un vent impétueux, sortant des profondeurs de la montagne, le rejeta au dehors. » Le thème incomplet du Koran fut développé, avec plus de naïveté que de richesse d'invention, par l'école traditionniste, à partir de Kaab el-Ahbar, un des pères de la tradition musulmane. (Voyez une de ces mille versions dans les *Mines de l'Orient*, t. III, p. 347.) Une seconde rédaction un peu différente du voyage de Mouça fut publiée par Serakhsy, et Maçoudy l'inséra dans son *Histoire moyenne*. C'est du moins ce qu'on peut conclure d'un passage assez laconique des *Prairies*. Ici encore notre traduction a besoin d'être corrigée sur le texte même du *Livre des routes*. T. II, p. 308, l. 6, au lieu de « le meurtre de tous les musulmans qui l'avaient accompagné, » on voit qu'il faut traduire plus exactement : « La tentative d'empoisonnement faite contre lui et contre les musulmans qui l'avaient accompagné. »

¹ Il est possible que cette forme désigne le pays nommé par les

12° Kelkyeh (Cilicie), ses limites sont . . . (lacune).
six forteresses.

13° Seloukyah, depuis la mer de Syrie jusqu'à Tarsous et le Lamis (fleuve Lamotis ou Lamuzo); cette province est gouvernée par l'intendant des routes. Ville principale, Seloukyah; six forteresses.

14° Kabadak (Cappadoce), province comprise entre les montagnes de Tarsous, Adanah et Messisah. Ses forteresses sont Korah¹, Hadhar, Antakoua, El-Ahزاب, Dou'l-Kela' et quatorze autres places (suit une ligne illisible).

L'impôt foncier est affermé annuellement à 200 *modi* (de pièces valant) 3 dinars. Le *modi* vaut 3 *mekhouk*². La dîme prélevée sur les céréales est destinée aux approvisionnements de l'armée. Les

Grecs *Arzès* (Cf. Constantin, *ibid.* p. 31); en effet le thème de Colonea était considéré comme d'origine arménienne.

¹ « Propugnaculum quod Corum dicitur. » (Constantin, *ibid.* p. 21.) Je ne sais à quelles villes rapporter les noms qui suivent. La dernière place, nommée ici Dou'l-Kela', est peut-être la transcription par métathèse de Σάλικος, ville classée par Porphyrogénète dans le même thème.

² Le *mekhouk* était autrefois, chez les Arabes, l'équivalent d'un *saa* et demi, ce qui fait 3 litres 3/4. D'après cela le *modi* (*modius*) pourrait valoir de 11 à 12 litres. Le *modius* des Romains ne valait que 8 litres 63. On sait à quel point les mesures musulmanes ont varié selon les époques et les provinces; il serait donc difficile de tenter une appréciation du revenu de l'empire grec, d'après une donnée aussi incertaine. Cette difficulté est rendue plus sérieuse encore par l'incertitude qui règne, parmi les auteurs byzantins, sur la valeur relative des monnaies, et l'impossibilité où l'on est de tirer de leurs renseignements une notion, même par à peu près, du chiffre de l'impôt foncier. (Voyez l'*Hist. du droit byzantin*, par Mor-teuil, t. III, 107.)

juifs et les idolâtres payent, chaque année, 1 dinar par tête. On prélève aussi une contribution annuelle de 1 dirhem sur *chaque feu*¹. — Les fruits arrivent à maturité en septembre, dans les montagnes comme dans les plaines.

Le rôle de l'armée comprend 120,000 hommes².

¹ Ce terme traduit exactement le *καπνικόν* des Nouvelles de Comnène. (Cf. Mortreuil, *ibid.*)

² La liste qui suit n'est pas tellement défigurée qu'on ne puisse en rétablir quelques passages, malgré la double mutilation qu'elle a subie de la part de l'auteur et des copistes. Le *thoumarkh* et le *thoumahar*, noms qui semblent provenir d'une même leçon, font penser à deux grades de l'armée grecque, d'une dénomination presque identique : le *μεράρχης* et le *μοιράρχης*. Le passage suivant de la *Tactique de Léon*, que M. E. Miller a bien voulu me faire connaître, laisse supposer que notre *thoumarkh* pourrait être le *Mærarchès* des Byzantins :

« *Μεράρχαι, οἱ λεγόμενοι ποτε στρατηλάται, νῦν δὲ τῆ συνθηθεία, καλούμενοι τουρμάρχαι.* »

Il resterait encore à rechercher si, vers la fin du 1x^e siècle, la *μοῖρα* était composée de cent hommes; mais c'est une question qu'il ne m'appartient pas de discuter. Le *Coumès* ne doit donner lieu à aucune difficulté; il se nommait aussi *τριβοῦνος*, et pouvait commander jusqu'à 400 hommes. L'*ἐκατοντάρχος* est encore reconnaissable dans le groupe suivant : seulement, pour observer la proportion numérique qui se remarque dans les grades précédents, il semble que le nombre de ces hékatontarques doive être porté à deux au lieu de cinq. Le dernier titre *damarkh* est, sans contredit, le *δεκάρχος*, *decurio*. La confusion entre le *mim* et le *kaf* médial est trop fréquente, pour qu'il y ait lieu de douter de cette lecture. — De tous les auteurs musulmans auxquels j'ai demandé des éclaircissements ou une citation analogue, l'écrivain anonyme du *Modjmel* est le seul qui ait traité de la hiérarchie militaire des Grecs, à peu près dans le même ordre qu'Ibn-Khordadbeh; et malheureusement l'unique copie que nous possédons de cet ancien document est déparée par des fautes non moins graves. Après avoir énuméré ces différents grades au-dessus desquels il place l'*Astartakhqous*, forme sous laquelle on ne

Un *patrice* commande 10,000 hommes. Il a sous ses ordres deux *thoumarkh*, qui commandent chacun 5,000 hommes. Puis viennent : cinq *thoumahar* commandant 1,000 hommes; cinq *coumès*, commandant 200 hommes; cinq *katontarkh*, commandant 100 hommes; dix *damarkh*, commandant 10 hommes. — La paye (des officiers) est, au maximum, de 40 *ritles* d'or; elle descend à 36, à 24, à 12, à 6, et jusqu'à 1 ritle. (Ce nom répond ici à la *λίτρα*. Cf. Ducange, *Dict. med. græc.* sub verb.) La paye du soldat varie entre 8 et 12 dinars (de 80 à 120 francs) par an. Mais ordinairement elle n'a lieu que tous les trois ans. On paye alors, en une fois, la somme représentant quatre, cinq et même six années de service. Le *grand patrice* est en même temps

peut méconnaître le *Στρατήγος*, l'auteur persan termine en ces termes :

وآن کس که مهتر همه حاکمان بود آنرا برمقین خوانده اند
 و نائب اورا ديقريط وانك حرس ملك بکاه دارد قنلس کويندش
 وصاحب عمارت را دمستيقس کويند وهم بر اين شکل واز آن
 رسها اکنون بسيارى برجايست

«Le plus grand de tous les chefs (civils) était nommé *barmakîn* (grand primicier), son lieutenant, *dikrit* (drungaire, *δρουγγάριος*). Le chef de la garde du roi était le *kollos* (*ἀκόλουθος*, chef des Varangiens). Un *domestikos* était chargé de l'entretien des villes, et ainsi de suite. Plusieurs de ces dignités sont encore en vigueur aujourd'hui» (fol. 275-276). Cette dernière observation est parfaitement justifiée par ce que nous savons des changements continuels survenus dans les charges du palais et de l'administration. Une étude sérieuse du *τὰ Ὀφφίμια τοῦ παλατίου* de Codinus apporterait plus de certitude aux assimilations que je propose.

le lieutenant et le ministre du roi. Puis viennent le *otâith* (le grand dioctète[?]), chef du département des finances; le *logaïth* (le grand logothète[?]), chef du bureau des requêtes; le chef des postes, le grand juge et le chef des gardes.

Iles du pays de Roum : Chypre, qui a un circuit de 15 journées de marche. — La Crète, 15 journées de marche. — L'île du Moine, où l'on mutile les esclaves destinés au service d'eunuques. — L'île d'Argent. — La Sicile, qui a en circuit 15 journées de marche¹.

DESCRIPTION DE ROME².

Cette ville est baignée par la mer au levant, au midi et au couchant; le côté septentrional seul tient à la terre ferme. Son étendue, de la porte orientale à la porte occidentale, est de 28 milles. Deux murs,

¹ L'île du Moine (aujourd'hui *Favignana*) devait ce nom, comme l'atteste Ibn-Djobeïr, à un anachorète qui vivait dans les ruines d'un château, au sommet de la montagne. (Édition Wright, p. 340; *Journ. asiat.* 1846, p. 86.) L'île d'argent est nommée *Kousourah* par Edriçy. C'est la *Κόσσυρα* des Grecs, aujourd'hui *Pantellaria*.

² Cette peinture d'une Rome digne des *Mille et une Nuits* n'appartient point à l'auteur. Mise depuis longtemps en circulation d'après de vagues récits faits par les marchands musulmans et juifs, elle était déjà ornée de ses détails fantastiques lorsque Ibn-Khordadbeh, ami du merveilleux et peu sceptique, lui donna droit de cité dans son recueil. C'est là qu'Edriçy, et plus tard Mustaufy, Ibn el-Wardy sont venus la chercher pour l'embellir, ou plutôt la défigurer à leur guise. Une description analogue à la nôtre par le fond, mais plus exagérée encore, était due à l'imagination d'Ibn-el-Fakih, écrivain assez frivole du 11^e siècle de l'hégire. Elle a passé de son traité dans celui de Kazwiny (*Athar*, p. 397 et suiv.).

séparés par un espace de 60 coudées, forment son enceinte; le mur intérieur a 22 coudées de large sur 72 de haut; le mur extérieur 8 coudées sur 42. Entre cette double enceinte passe un canal couvert, pavé de dalles en cuivre, longues de 46 coudées chacune. Entre la porte d'or et la porte du roi on compte 22 milles. Près du mur compris entre la porte orientale et la porte occidentale s'élève un triple portique, dont les arcades centrales reposent sur des colonnes de cuivre romain; le pied, le fût et le chapiteau ont été fabriqués avec ce cuivre mis en fusion; elles ont 30 coudées d'élévation. C'est le lieu où sont les boutiques des marchands; entre ces boutiques et l'entrée du portique passe un petit canal (pavé) de cuivre jaune¹; il se dirige de l'est à l'ouest. Ce canal, qui communique avec la mer, sert au transit des marchandises, de sorte que les bâtiments qui les transportent s'arrêtent devant les boutiques mêmes. On voit dans la ville une église sous l'invocation des apôtres Pierre et Paul²; sa longueur est de 300 coudées et sa hauteur de 200. Elle est formée par des arceaux de bronze; la toiture et les parois latérales sont en cuivre jaune *roumy*. Rome

¹ Passage cité textuellement par Edriçy, mais entièrement méconnaissable dans la traduction française. Sur le fleuve et l'ère de bronze, on consultera avec fruit les remarques de M. Reinaud, *Trad. d'Abou'l-féda*, p. 311.

² L'auteur n'a fait qu'une seule et même église de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, fondée par Constantin le Grand, et d'une autre église du v^e siècle, dédiée à saint Paul; elle était située hors des murs de Rome. La même confusion se remarque chez Maçoudy et Edriçy. (Cf. Abou'l-féda, *ibid.* p. 280.)

renferme douze cents églises, un grand nombre de marchés pavés de marbre blanc, et quarante mille¹ bains. Une de ses églises, construite sur le modèle de celle de Jérusalem, a 1 mille de longueur. L'autel sur lequel on célèbre le sacrifice est d'émeraude verte; il a 20 coudées de long sur 6 de large; il est entouré de douze statues d'or hautes de 2 coudées $\frac{1}{2}$; les yeux de ces statues sont formés de rubis ponceau, dont l'éclat illumine l'église tout entière. Elle a vingt-huit portes de l'or le plus pur, mille portes de bronze, sans compter celles en ébène, et de magnifiques boiseries, dont la valeur ne peut être estimée. Hors de l'enceinte de Rome, il y a deux cent vingt colonnes habitées par des moines (stylites).

Au rapport d'Abd Allah², fils d'Amr, fils d'el-Assy, on compte quatre merveilles dans le monde : 1° le miroir suspendu au phare d'Alexandrie. Un homme placé sous ce miroir y voyait facilement ce qui se passait à Constantinople, malgré l'étendue de

¹ Edricy, effrayé d'une pareille exagération, en a réduit le nombre à mille; mais Ibn-el-Wardy et les traducteurs persans, moins scrupuleux, ont répété la leçon de notre texte. L'église bâtie sur le modèle du Saint-Sépulchre est nommée « église de Sion » par Kazwîny (*Athar*, p. 398).

² Ce personnage, après avoir pris une part brillante à la bataille de Siffin, se retira en Syrie et y demeura jusqu'à la mort du khalife Yézid. Il mourut à la Mecque, ou, selon d'autres, en Égypte, âgé de soixante et douze ans, en 65 de l'hégire. Il avait étudié le syriaque et recueillit curieusement les traditions rabbiniques et les légendes populaires; un grand nombre de traditions apocryphes ont été placées sous son autorité.

mer qui sépare les deux villes (cf. Maçoudy, II, 431); 2° le cavalier de bronze en Espagne, qui, le bras étendu, semblait dire du geste: « Derrière moi il n'y a plus de routes frayées; quiconque s'aventurera au delà périra sous le dard des abeilles¹; » 3° dans le pays des Adites, une colonne de bronze portant un cavalier de même métal. Pendant les mois sacrés l'eau en jaillissait assez abondante pour suffire aux besoins des habitants et remplir leurs citernes; ce temps expiré, l'eau cessait de couler; 4° à Rome², un arbre de bronze sur lequel est perché un oiseau semblable à la grive, également en bronze. Dans la saison des olives, cet oiseau de métal se met à siffler, toutes les grives arrivent aussitôt, tenant trois olives, l'une dans leur bec et les deux autres dans leurs pattes, et elles les laissent tomber sur cette

¹ J'ai lu *cavalier* au lieu de *cheval* que portent les copies, pour me conformer à la leçon de Maçoudy et du *Modjmel* qui interprètent de cette façon la légende des colonnes d'Hercule. Quant aux abeilles, il n'en est parlé nulle part, sauf par Ibn-el-Wardy, dont le témoignage est de nulle valeur; j'ignore où l'auteur a trouvé ce supplément à la tradition attribuée à Abd Allah.

² Ce conte, d'origine grecque, a fait son chemin dans le monde musulman. On en trouve la traduction littérale dans le *Modjmel* (f° 322), dans les compilateurs persans, et, en général, chez tous ceux qui ont consulté le *Livre des routes*. Comme toujours, c'est Apollonius de Tyane qui a les honneurs de ce singulier talisman. — Maçoudy ne pouvait se dispenser de mentionner un récit aussi populaire; mais il en parle en courant et d'une manière assez confuse. (T. IV, p. 94, *sous presse*.) Cependant l'auteur des *Prolégomènes* le blâme d'avoir accueilli ce conte en même temps que d'autres légendes (trad. de M. de Slane, vol. I, p. 73), reproche assez peu fondé, car Maçoudy n'en dit quelques mots qu'à titre d'information curieuse et sous forme dubitative.

image. Les habitants ramassent le fruit, le mettent au pressoir et en tirent assez d'huile pour la préparation des peaux et des cuirs de sandale, jusqu'à l'année suivante.

RELAIS SUR LA ROUTE DE L'OCCIDENT (MAGHREB).

De Sorra-men-râ à Haïletha, 7 relais. — Essinn, 10 relais. — Hadithah, 9 relais. — Beled, 4 relais. — Adramah, 9 relais. — Nissibîn, 6 relais. — Kefer-Toutha (distance omise; Kod. 3 relais). — Raçaïn, 10 relais. — Rakkah, 15 relais. — Nokaïrah, 10 relais. — Menbedj, 5 relais. — Alep, 9 relais. — Kinnisrîn, 3 relais. — Sour, 10 relais. — Hamat, 2 relais. — Hims, 4 relais. — Kharechtah, 4 relais. — Baalbek, 6 relais. — Damas, 9 relais. — Elladjoun, 4 relais. — Ramlah, chef-lieu de la Palestine, 9 relais. — El-Djefar, 1 relais (?). — Baroukyeh, 19 relais¹. — De Fostat à Alexandrie, 13 relais. — D'Alexandrie à Djoubb er-remel « puits de sable, » dans le voisinage de Barkah, 30 relais.

PAYS DU NORD OU *EL-HARBY* (ENNEMI).

Ils formaient un quart de la monarchie (des Perses) sous l'autorité d'un chef nommé *Azerbaïdjân-Espehboud*². — Sous le nom d'*El-Harby* étaient compris : l'Arménie; l'Azerbaïdjan; Rey; Donbavend,

¹ Voir dans *Post- und Reiserouten* du D^r Sprenger, p. 8, le même itinéraire, d'après Kodama.

² Le groupe illisible qui suit ce mot me paraît devoir être rétabli ainsi : *وفي الحر (ب) أرمينية*

dont le roi se nommait *Donbavend*, fils de Karen; le Tabaristân; Rouïân; Amol; Saryeh; Chalous; Dihistân; Guilân; Beïlakân; Thaïlicân (pays des Taliches); les Khozars; les Alans; les Abar (*Abari*, cf. *Hist. des Mongols*, p. 413).

ROUTE (DU KHORAÇAN) À L'AZERBAÏDJÂN ET L'ARMÉNIE.

De Sersameïrah à Dinaver, 5 fars. (lisez relais). — Zendjân, 29 relais. — Meragah, 19 relais. — Mianedj (Mianeh), 2 relais. — Ardebîl, 11 relais. — Warthân, qui forme la limite de l'Azerbaïdjân, 11. relais.

Villes et bourgs principaux de l'Azerbaïdjân : Meragah; Mianedj; Ardebîl; Warthân; Selîneh; Berzeh; Sarkhâst; Tebriz; Mérend; Khouï; Kou-sireh; Moukân; Berzendj; Djenzeh (Guenjeh), ville du roi Pervîz; Ourmyah, ville de Zoroastre; Selmas; Chîz. Dans cette ville est l'*Azerkhastas*¹, temple du feu, très-vénéré des Guèbres. Sous l'ancienne monarchie, leurs rois s'y rendaient en pèlerinage, et à pied, depuis Médâïn (Ctésiphon).

¹ C'est le pyrée nommé *Nar-Dirakhch* dans le *Borhané-Katy'* et dans la Géographie de Kazwiny. L'auteur des *Prairies d'or* (t. IV, p. 74) en dit quelques mots et rappelle une légende qui n'est pas sans analogie avec celle des trois Mages chez les chrétiens. La ressemblance entre les noms de *Chîz*, *Chîzer* et *Chîraz*, a déterminé quelques auteurs musulmans à placer dans la province du Fars, et à Persépolis même, le temple du feu et les récits apocryphes dont il est l'objet. (Cf. Yakout, *Dict. de la Perse*, p. 368.) Le colonel Rawlinson a identifié ce temple avec les ruines trouvées près de Sohraverd, sur l'emplacement de l'Ecbatane du nord. (*Journ. of the Geogr. Society*, t. X, p. 71.)

Badjrevân; bourg d'Ourem; bourg de Chîzeh (Yak. Chîzer); bourg de Mabalhoudj.

ROUTE DE DINAVER À BIRZEND.

Djenardjân, 7 fars. (Ed. et Kod. 9 fars.) — Tell Vân, 6 fars. — Sîser, 7 fars. (Il y a ici, d'après Kodama, une bifurcation.) — Enderâb, 4 fars. — Beïlakân, ville d'Arménie, 5 fars. — Berzeh, 6 fars. (Kod. 8). — Serkhâst, 8 fars. — Meraghah¹, 7 fars. — Khirguân, 11 fars. — Tebriz, 9 fars. — Merend, 10 fars. — Serah (Yak. Serav), 10 fars. — El-Bîr «le puits,» 5 fars. — Kouvasireh, 10 fars. — Moukân, 10 fars. — D'Ardebîl à Khoch, 8 fars. — Birzend (ou Birzendj), 6 fars. Cette ville..... à Chaderasp, où se trouve le premier retranchement d'El-Afchîn, 2 fars. — Rehguzer, où est le troisième retranchement, 2 fars. — Bedd, ville de Babek².

¹ Cet itinéraire ne nous a pas été conservé intact, et les stations y sont calculées trop faiblement; car on ne trouve que 50 fars. de Dinaver à Meraghah, tandis que Mokadessy et le *Livre des climats* en comptent 60.

² Distance omise. — Kodama met Ardebil à 8 farsakhs de Khân-Babek. Les retranchements dont il est parlé ici sont, je crois, les trois camps fortifiés que Haïdar, fils de Taous, surnommé *El-Afchîn*, fit creuser, quand il poursuivit Babek, révolté contre le khalife Mo'tacem. Ce sectaire, dont les dogmes encore peu connus se rattachaient à ceux des Bathéniens, tint en échec pendant vingt ans l'armée du khalife. Vaincu dans une grande bataille contre El-Afchîn, il se réfugia auprès du gouverneur d'Arménie, qui le livra à ses ennemis, en 222 de l'hégire. (Abou'l-féda, *Ann. moslem.* t. II.) Le nom de sa patrie est incertain; Yakout et Maçoudy l'écrivent comme notre géographe.

De Birzend au désert de Belasdjân et à Warthân, sur la limite de l'Azerbaïdjân, 12 fars. — De Meraghah à Djenzeh, 6 fars. — Mouça-Abâd, 5 fars. — Berzeh, 4 fars. — Djabrevân, 8 fars. — Berîn, 4 fars. — Ourmyah, ville de Zoroastre, 14 fars. — Selmas, ville sur le lac d'Ourmyah, 6 fars. — Lorsque Ibn-et-Thaousy (El-Afchîn) conduisait les sectaires (de Babek) dans l'Azerbaïdjân, il alla de Meraghah à Berzeh, ensuite à Sîser, ensuite à Chîz, 4 fars. — Impôt de Dinaver, un million de dirhems.

ROUTES D'ARMÉNIE.

De Warthân à Berdaah, 8 relais. — De là à Mansourah, 4 relais. — De Berdaah à Tiflis, 10 relais, et à Bab-el-Abwab (Derbend), 15 relais. — De Berdaah à Debil, 7 relais. (Ed. 162 milles.) — De Merend à Dara, 10 fars. — Nechwa (ou Naktchevân), 20 fars. — Ardebîl, 20 fars. — De Warthân au Koubân. (Ed. 3 fars. Ist. 7 fars.) — Chirvân, 7 fars. — Berdaah, 3 fars. — De Bedd à Berdaah, 30 fars.

Division administrative¹. Arménie I^{re} : Sisdjân; Errân; Bidlis; Berdaah; Beïlakân; Fileh; Chirvân. — Arménie II : Khazarân (autre nom de Tiflis, selon Yakout); Soghdebil; Bab-Firouz; le Kourr. — Ar-

¹ Dans le grand dictionnaire de Yakout, les villes principales de l'Arménie sont classées à peu près dans le même ordre. (Cf. *Moschterik*; Abou'l-féda, texte, 387; Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, 107 et suiv.)

ménie III : Sefourdjan (Basfourguân); Debil; Siradj-et-Tair « flambeau de l'oiseau; » Birzend; Nechwa.— Arménie IV : Chimchat; Khilat; Kalikala; Erdjêh; Badjenis (Bayézid, selon Jaubert). Les autres villes de ce pays sont : Halda, Sanaryeh¹, Baf, Kisar, Djar, Kalat-el-Hourmân, Houbrân, Chakky.

BAB-EL-ABWAB.

On nomme ainsi les bouches des vallées formées par le mont Kabk (Caucase). Les principales forteresses de ce pays sont : Bab-Soul; Bab-Ellân; Bab-essabirân; Bab-Lazikah (Lezguis); Bab-Selsedjy; la ville du *Maître du trône* « Sahib-es-Serir; » la ville de Filân-Chah; Bab-Karounân; la ville de Tabaristân-Chah (alii *Teberserân*); la ville d'Abvar-Chah (Abkhazes²); la ville de Lebân-Chah²; la ville de Semender, derrière Bab-el-Abwab, bâtie par le roi Enouchirvân, fils de Kobad. Tout le pays situé au delà est occupé par les Khozars. — Impôt de l'Arménie, 4 millions de dirhems.

Derrière Semender est la muraille de Gog et Magog. Voici ce qui m'a été raconté par Sallam l'interprète³ : « Le khalife Wathik, ayant vu en songe que

¹ Ou *Sanabaryeh*, chez Edriçy. Maçoudy nomme cette ville *Sanarah* et la place au confluent du Kourr et de l'Araxe.

² On peut comparer ces noms, dont j'ai respecté l'orthographe, avec la liste de Maçoudy dans le chapitre consacré à l'ethnographie du Caucase. (*Prairies*, t. II, chap. xvii.)

³ Parmi les huit relations arabes et persanes de ce voyage que j'ai pu consulter, relations dont l'ouvrage d'Ibn-Khordadbeh a été le point de départ, j'ai choisi de préférence celles qui s'en éloignaient

la muraille élevée par Dou'l-Karneïn entre nos contrées et Gog et Magog était ouverte, m'ordonna d'aller sur les lieux et de lui rendre compte de ce que j'aurais vu¹. Il me donna une escorte de cinquante hommes, une somme de 5,000 dinars, plus une indemnité personnelle de 10,000 dirhems. Chaque homme reçut 1,000 dirhems et des provisions pour une année; deux cent mulets portaient les vivres et l'eau nécessaires au voyage. Nous partîmes de Sorra-men-râ, munis d'une lettre adressée par le khalife à Ishak, fils d'Ismail, qui gouvernait l'Arménie et résidait à Tiflis, l'invitant à faciliter notre voyage. Ishak nous remit une lettre pour le *Maître du trône* « Sahib-es-Serir; » celui-ci écrivit à notre sujet au roi des Allâns; ce roi au Filân-Chah, et ce dernier au Tharkhân, roi des Khozars. Arrivés chez le Tharkhân, nous nous arrêtâmes un jour et une nuit, puis nous repartîmes accompagnés de cinq guides que ce roi nous donna. Après avoir marché pendant vingt-sept jours, notre troupe entra dans un pays dont le sol était noir et fétide;

le moins, ou par leur date comme la version du *Modjmel* et le traité de Mokaddessy, ou par une reproduction assez exacte de l'original, comme la cosmographie de Kazwiny. Ce dernier cependant ainsi que les deux autres ont corrigé les mots peu lisibles du texte qu'ils avaient sous les yeux, ou cherché à l'expliquer dans les passages obscurs. Je ne donnerai qu'un très-petit nombre des variantes dues à ce travail de révision.

¹ Mokaddessy ajoute ici un fait que je n'ai trouvé dans aucune autre version : « Wathik avait envoyé précédemment l'astronome Mohammed, fils de Mouça, originaire du Khârezm, chez le Tharkhân, roi des Khozars. Ce voyageur se joignit à moi, etc. »

heureusement nous avions eu la précaution de nous pourvoir de parfums propres à combattre le mauvais air. Au bout de dix journées de voyage à travers cette contrée, nous passâmes, durant vingt-sept jours, au milieu de villes en ruines. On nous apprit que c'étaient les restes des villes envahies autrefois par les peuples de Gog et Magog. Nous arrivâmes enfin près des forteresses (Kazwîny : d'une forteresse) bâties au fond de la vallée formée par la montagne où se trouve la muraille. Les habitants de ces forteresses sont des musulmans, sachant lire le Koran, possédant des écoles et des mosquées. Ils nous interrogèrent sur notre origine et notre pays natal. Apprenant que nous étions les envoyés de l'Émir des croyants, ils s'écrièrent avec surprise : « L'Émir des croyants ! — Oui, leur répondîmes-nous, tel est son nom. — Est-il vieux ou jeune ? — Il est jeune. » — Leur étonnement redoubla ; ils ajoutèrent : « Où réside-t-il ? — En Irak, dans une ville nommée *Sorra-men-râ*. — Nous n'en avons jamais ouï parler, » répondirent-ils. Cependant nous étions arrivés devant une montagne¹ lisse et sans végétation, coupée par une vallée large de 150 coudées. Deux énormes piles (ou jambages) de 25 coudées de large et formant une saillie de 10 coudées s'élevaient sur chaque versant de la montagne, à droite et à gauche de la vallée, bâties

¹ Ici commence la description abrégée, empruntée au *Livre des routes*, par le cosmographe Chems ed-din, de Damas. (Ms. de la Bibl. imp. f° 13, v°.)

en briques de fer, recouvertes de bronze, sur une hauteur de 50 coudées. Entre ces deux piles s'étendait une barrière (*dervend*) en fer de 120 coudées de long; elle était ajustée à chaque pile, à une profondeur de 10 coudées, sur 5 de large. Au-dessus de la barrière, une maçonnerie massive en fer et en bronze se dressait jusqu'au sommet de la montagne, à perte de vue; elle était couronnée de créneaux en fer, reliés entre eux par des hourdis en forme de cornes. La porte aussi en fer avait deux battants de 50 coudées (Kazwîny : 60) de large, sur 5 d'épaisseur; les gonds étaient proportionnés aux dimensions de la barrière. Sur la porte, et à 25 coudées du sol, on voyait une serrure longue de 7 coudées et d'une brasse de circonférence; au-dessus de la serrure, un verrou plus long que celle-ci, et dont les deux crampons avaient chacun 2 coudées. Une clef pendait au-dessus du verrou, longue de 7 coudées et demie, et terminée par douze dents de fer d'une force étonnante¹. La chaîne qui la retenait était longue de 8 coudées sur 4 emfans de diamètre, et l'anneau auquel elle était rivée ressemblait à l'anneau des machines de siège². Le seuil de la porte avait 10 coudées de haut, sur un dévelop-

¹ Kazwîny et Mokaddessy remplacent ces mots par une leçon dont je ne comprends pas la signification : كدستج الهاون

² *Mendjanik* « mangonneau; » ce terme est expliqué par M. Reinaud (*Journ. asiat.* sept. 1848, p. 225). Je pense que le narrateur entend par l'anneau l'arc du centre ménagé de façon à livrer passage au projectile, conformément à la description des machines anciennes telle qu'on la trouve dans Vitruve, X, xv.

pement de 100 coudées, non compris la maçonnerie placée au-dessous des deux jambages, et la partie saillante de 5 coudées. La coudée dont il est parlé ici est la *coudée noire*¹. Le roi qui commande dans ces forteresses sort tous les vendredis, suivi de dix cavaliers munis de masses d'armes en fer, du poids de cinquante *menn*. Ils frappent trois fois la serrure, avec ces masses, pour avertir ceux du dehors que la porte est bien gardée, et prévenir de leur part toute tentative d'agression. Un de nos compagnons ayant frappé ainsi sur la serrure, nous appliquâmes nos oreilles contre la porte et nous entendîmes un bruit sourd, provenant de l'intérieur.

« Dans le voisinage s'élève une grande forteresse, qui a 10 farsakhs en long et en large (Kazwîny : 1 fars.). La porte elle-même est flanquée de deux citadelles qui ont chacune 200 coudées en long et en large; à droite et à gauche de leur porte sont plantés deux arbres; une source d'eau douce coule entre les deux citadelles. On conserve, dans l'une d'elles, les instruments qui ont servi à la construction de la muraille; ce sont d'énormes chaudières de fer, comme celles qui servent à la fabrication du savon, placées à chaque angle de la place; des haches en fer; des débris de blocs du même métal, soudés les uns aux autres par la rouille. Ces blocs sont hauts et larges d'une coudée et demie, sur

¹ Appelée aussi *mamouny*, parce qu'elle fut adoptée sous le règne d'El-Mamoun; elle était de vingt-sept doigts.

un empan d'épaisseur. Nous demandâmes aux habitants s'ils avaient jamais vu des hommes de Gog et Magog; ils nous racontèrent qu'ils avaient aperçu, un jour, une troupe de ces barbares au-dessus du mur, où un vent impétueux les avait jetés. Vus à cette distance, leur taille ne paraissait pas dépasser un empan et demi. A notre départ, nous fûmes escortés par des guides qui nous mirent sur la route du Khoracân; nous continuâmes notre voyage, munis de provisions par les soins du chef des fortes-resses. Nous sortîmes enfin dans la plaine, à 7 fars. derrière Samarcande, et nous nous rendîmes¹ chez

¹ Dans Mokaddessy, la relation se termine par ces mots : « Je me rendis ensuite chez le khalife et lui racontai mon voyage. Le récit qu'on vient de lire prouve que c'est à tort qu'on a voulu placer en Espagne le mur de Gog et Magog. » Il paraît, en effet, que quelques écrivains avaient proposé cette conjecture; d'autres confondaient les *Yadjoudj* et *Madjoudj* du Koran avec les Khozars, et leur donnaient pour séjour la contrée située derrière *Derb-Houzân*. Maçoudy (*Prairies*, II, 308), après avoir signalé l'incertitude de ces hypothèses, ajoute qu'on voyait, de son temps, des images représentant la grande muraille de Gog et Magog, à laquelle la croyance populaire donnait un développement de 150 fars. Un savant astronome, Mohammed, originaire de Ferghanab, mort en 815, c'est-à-dire trente ans environ avant l'expédition de Sallam, avait cherché, dans ses ouvrages, à démontrer combien ces contes étaient absurdes et dénués de vraisemblance. En effet, lorsque les barrières du Caucase cédèrent devant l'effort des armées musulmanes, il fallut reculer la demeure supposée des peuples dont Mahomet avait fait une peinture terrifiante. Des rives du Volga, on les transporta dans les steppes de l'Oural et de l'Altai; on finit même par confondre la digue d'Alexandre avec la grande muraille de la Chine. (Cf. *Introduction à la Géographie des Orientaux*, § 3.) Je crois que la mission de Sallam avait surtout un but politique; le prétendu songe du khalife exprimait l'inquiétude qu'inspiraient aux musulmans les hordes

Abou'l-Abbas Abd Allah, fils de Taher.» L'interprète Sallam ajoutait : « Ce gouverneur me donna 100,000 dirhems et en distribua 500 à chacun de mes compagnons; il alloua, en outre, 5 dirhems par jour à chaque cavalier et 3 dirhems à chaque fantassin. Nous arrivâmes ainsi à Rey, et de là je regagnai Sorra-men-râ, vingt-huit mois (Kazwîny : dix-huit mois) après mon départ.» Le récit abrégé qui précède m'a été fait par Sallam l'interprète, lequel me l'a dicté sur la relation même qu'il rédigea pour le khalife Wathik-Billah.

PAYS DE LA DROITE OU MIDI.

L'Espéhbound qui les gouvernait autrefois était nommé

ROUTE DE BAGDAD À LA MECQUE¹.

Djîsr-Kouta, 7 fars. — Château d'Ibn-Hobeïrah, 5 fars. — Souk-el-Açed « marché du lion » (Kod.

de Scythes et de Huns massées sur la frontière nord-est de l'empire. Sallam, qui s'arrêta probablement sur les bords du Volga, avait été chargé de recueillir des informations à cet égard. Pour concilier la réalité de son voyage avec les fables puérides qui en remplissent la seconde moitié, on doit donc supposer que ces fables furent inventées après coup, et répandues dans le public, pour satisfaire sa curiosité et lui donner le change, en le rassurant sur l'imminence du danger.

¹ Décrite par Yakouby, mais moins détaillée (p. 92 du texte publié à Leyde). Le docteur Sprenger a étudié avec un soin particulier l'itinéraire d'Arabie, et j'ai profité, en maint passage douteux, de ses judicieuses observations (*Post- und Reiserouten*, p. 109-159).

El-Oçaid), 7 fars. — Chahy, 6 fars. — Koufah, 5 fars. — Kadiçyeh, 15 fars.¹ — El-Odhaïb, sur la limite du désert, 6 m. — El-Moghaïbah (Kod. Moghythah), 14 m. on soupe à *Ouady es-Seba'* «vallée des lions,» 7 m². — El-Kara', 32 m. on soupe à la mosquée de Saad, 14 m. — Wakiçah, puits, 29 m. — El-Akabah «la côte,» 27 m. (Kod. 29); on soupe à El-A'sat, 14 m. — El-Kaa', 24 m.³ on soupe à Khaldja, 14 m. — Zobalah, où l'on trouve de l'eau en abondance, 24 m. on soupe à Djoubèïn, 14 m. — Chokouk, citernes⁴, 29 m. (Mok. 21); on soupe à Elmas, 14 m. — El-Bithân, tombeau d'El-Ibady, 29 m. on soupe à Yalhabâh, 14 m. — Taghlebyeh⁵, citernes et puits hydrauliques, 32 m. (Kod. et Mok. 29); on soupe à El-Amîs, 14 m. —

¹ Bourg important entouré de palmiers, et arrosé par les canaux de l'Euphrate. (Ibn-Djobeïr.) Le même voyageur, passant à Koufah vers minuit, arriva le matin à Kadiçyeh, ce qui prouve qu'il faut, au lieu de 15 *farsakhs*, lire 15 milles, comme dans le texte de Kodama. Hamdâny, cité par Sprenger, évalue la distance à 14 milles.

² Les haltes de repos, étapes intermédiaires où les caravanes faisaient le repas du soir, ne sont citées que par Ibn-Khordadbeh, ce qui ne m'a pas permis de contrôler l'exactitude des noms propres. Elles indiquent ordinairement le milieu de la distance entre deux stations : c'est donc par erreur qu'ici les copistes ont écrit 14 milles au lieu de 7.

³ Le texte porte à tort 14 milles. La distance est donnée régulièrement dans Kodama.

⁴ «La plupart des puits et des citernes qu'on trouve sur cette route sont dus à la munificence de Zobeïde, femme du khalife Haroun er-Réçhid.» (Ibn-Djobeïr.)

⁵ Ibn-Djobeïr écrit *التعلبية*, leçon qu'on rencontre aussi chez Kodama et Mokaddessy. Près de cet endroit, est une forteresse en ruines.

El-Harècyeh, citernes, 32 m. — Hafar¹, puits, 24 m. on soupe à Éladj, 15 m. — Feïd, source d'eau vive, 30 m. (Kod. et Mok. 36); on soupe à El-Hodjaïmah², 13 m. — El-Hadjir, puits, 30 m. (Kod. et Mok. 33); on soupe à Belasah, 11 m. — Ma'den-en-Nokrah « la mine d'argent, » puits, 32 m. (Kod. 27). La dîme aumônière de la tribu de Bekr ben Waïl, qui occupe la route de la Mecque, se monte à 3,000 dirhems³.

De Ma'den-en-Nokrah, un embranchement conduit à Médine, par les stations suivantes : El-Oçaïlah (Ed. Koçaïlah), puits d'eau saumâtre, 46 m. — Bathn-Nakhl « vallon des dattiers, » eau abondante, 36 m. — Taraf (Yac. Tarfah), eau de pluie, 22 m. — Médine, 35 m. Médine, nommée aussi *Tayibeh* et *Yatrib*, était gouvernée, ainsi que le Tehamah, avant l'islamisme, par un délégué du *Merzebân du désert*, chargé de la perception des impôts. Les tribus Koraïzah et Nadhîr possédaient ce territoire, sous la suprématie des Aws et des Khazradj⁴. Le poète El-

¹ Kodama et Ibn-Djobeïr : *El-Adjfar*. « Les Arabes, dit ce dernier, nomment cette station *le beau site ou la colline des deux vierges*. »

² Feïd est à 12 journées de Koufah, c'est-à-dire à peu près à moitié route de Bagdad à la Mecque. Ce renseignement, donné par Ibn-Djobeïr, s'accorde avec les distances d'Edriçy et de Yakouby.

³ L'itinéraire est coupé ici par l'embranchement qui mène à Médine; il est continué plus loin, p. 500.

⁴ Voyez l'*Histoire des Arabes avant l'islam*, par M. C. de Perceval, t. II, livre VII. L'auteur des vers cités ci-après est Abou Abd Allah Djaber el-Ansary, l'un des plus célèbres Compagnons de Mahomet, mort en 74 ou 78 de l'hégire. (*Ann. Moslem*, I, 105 et *passim*. *Michkat el-Meçabih*, I, p. 13.)

Ansary a rappelé cette circonstance, quand il a dit :

Après le tribut du Chosroës, après le tribut de Koraïzah et de Nadhîr, on nous rançonne encore !

De la province de Médine dépendent le Taïmâ et la forteresse d'El-Ablak, surnommée *l'unique*, entre la Syrie et le Hédjaz; elle appartenait au Juif Samuel¹, fils d'Adya, que sa bonne foi a rendu célèbre. On connaît le vers :

Il réside dans le Teïma, à El-Ablak *l'unique*, forteresse redoutable, auprès d'un hôte sans félonie.

ROUTE SUIVIE PAR LE PROPHÈTE DANS SA FUITE.

Le guide vint le prendre au-dessous de la Mecque et le conduisit à Es-Sahil, au bas d'Osfân. Puis, traversant la route, il passa par Kodaïd et voyagea dans la *Hararah*², jusqu'à Thenyet-el-Morar. Après avoir laissé sur sa route Medlet-Modjah, Madhedj, Dhat-Keched, El-Adjrad, il s'engagea dans Dhou-Samor (Ed. Dhou-Chamir), dans le vallon de Aada, appartenant à la tribu de Madhedj, et arriva dans Ochaï-

¹ L'histoire de ce personnage est bien connue et elle a donné naissance à un dicton expliqué par Meïdany. Vers l'an 535 de notre ère, il accorda l'hospitalité à Imrou'l-Kaïs, et, pour défendre la fille de ce poète, il soutint un long siège contre Èl-Harith, roi gassanide. (Cf. C. de Perceval, ouvrage cité, II, p. 323; Meïdany, I, 218.) Le même vers est donné par Maçoudy, qui l'attribue au poète El-Acha'. (*Prairies*, III, 199.)

² Terrain volcanique, couvert de pierres calcinées et de sables; ce mot est expliqué par M. Reinaud, dans une note de sa traduction d'Abou'l-féda, p. 104.

rah. Il reçut l'hospitalité à El-Fahid (Ed. Fadjah), se reposa à El-Ardj, et, continuant son voyage par Thenyet-el-Ayar, à droite de Rakoubah, il mit enfin pied à terre au puits d'Amr fils d'Awf, à Koubba.

Autres dépendances de Médine : El-Fourou'; Dhou'l-Mirwah; Ouady'l-Kora; Madian; Khaïbar; Fedek; villages d'Orainah; El-Wahîdeh; Nomeïrah; El-Hadîkah « le verger; » Ady; Rabbah; Seyyalah; Sabeh; Rohath; El-Akhal; El-Hamyyeh.

ROUTE DES PÈLERINS DE MÉDINE À LA MECQUE.

De Médine à Chedjrah « l'arbre, » où les Médiinois prennent le manteau pénitentiel *ihram*, 6 m. — Melel, puits, 12 m. — Seyyalah, puits, 19 m.¹ — Sokya, où se trouvent une rivière et des jardins, 36 m. — El-Abwa, puits, 29 m. (Ed. 27). — Djohfah, où les pèlerins de Syrie prennent l'*ihram*; cette étape est à 8 milles de la mer (Yak. 6; Ed. 4), 27 m. — Kodaïd, puits, 27 m. — Osfân, puits, 23 m.²

SUITE DE LA ROUTE DE BAGDAD À LA MECQUE, DEPUIS MA'DEN-EN-NOKRAH³.

Moghîthat-el-Mawân, citernes et puits, 33 m.

¹ Ici manque une étape de 34 milles, nommée *Rowaithah*; elle est formée de la réunion de quatre puits, au milieu du désert. (Edricy; Yakouby.)

² Le paragraphe finit brusquement ici; mais il se complète par le texte de Kodama, qui ajoute : « Batu-Marr, 16 m. et de là à la Mecque, 16 m. » La distance entière de Médine à la Mecque est, en ajoutant les stations omises dans les deux copies, 246 milles. D'après Burton et Burckhardt, elle est de 248 milles anglais.

³ La première partie de cet itinéraire se trouve ci-dessus, p. 496.

(Kod. 27); on soupe à Samath, 16 m. — Rabadheh, citernes, 24 m. on soupe à Ada'bah, 14 m. — Mine des Benou-Solaïm, où il est impossible de se procurer de l'eau, si les citernes sont desséchées, 24 m. on soupe à Saroura, 12 m. — Chelilah, 26 m. on soupe à Alem-Nohas, 13 m. — Omk, puits, 21 m. on soupe à Amdjeh, 13 m. — Ofay'iah, citernes et puits, 32 m. on soupe à Kirah, 15 m. — Maslah, citernes et puits, 34 m. on soupe à Kiram, 14 m. — Ghomrah (ou Omrah), citernes et puits, 18 m. — Dhat-Yrk, puits abondants, 26 m. on soupe à Awtas, 12 m. — Jardin des Benou-Amir, puits abondants, 32 m. on soupe à Omrat-Kendah, 12 m. — La Mecque, 24 m. on soupe à moitié route, à Besatîn.

Distance totale de Bagdad à la Mecque, 275 fars. ($\frac{2}{3}$) ou 827 m. (1,654 kilom.).

Cantons¹ de la Mecque : Tayef; Nedjrân; Kyrnel-Ménazil; El Akik « vallée creusée par les eaux; » El-Okazh; Walîmeh; Turbeh; Bîchah; Tebalah; Hodjeïrah; Kyçeh; Djorach; Cherat; Tehamah; Senkân; Anîm; Beïch.

Route de la Mecque à Tayef : Bir-Ibn-el-Mortafi' (Ed. au lieu de *bîr* « puits, » *kybr* « tombeau »); —

¹ *Mikhlaïf*, terme spécial à la Péninsule arabe. (Cf. *Ann. Moslem.* II, 664.) Les noms qui suivent étaient presque tous illisibles dans le texte; ils se retrouvent dans Edriçy (I, 142 et suiv.), mais non moins défigurés. Pour cette partie du livre, le *Méraqîd* est un guide précieux; les noms y sont orthographiés soigneusement, avec des preuves tirées soit de la Chronique du Yémen, soit du témoignage respectable, en cette circonstance, de l'auteur du Kamous.

Kyrn-el-Mcnazil, rendez-vous des Yéménites et prise de l'*iḥram* ; — Tayef. — On peut aller de la Mecque à Tayef par les hauteurs « Akabah, » en passant par Arafat, le vallon de No'mân, la côte de Hokaybah, et de là à Tayef.

STATIONS DE LA MECQUE AU YÉMEN.

Puits d'Ibn-el-Mortafi ; — Kyrn-el-Ménazil, grosse bourgade ; — El-Ghaïk (Faïk), grosse bourgade ; — Safar ; — Berneh, grosse bourgade ; — Kodâ, palmiers et sources ; — Rowaïthah (Kod. Wathyah), palmiers et sources ; — Tebalah, ville importante ; sources ; — Djesdâ, puits, lieu désert ¹ ; — Kecheh, grosse bourgade ; sources ; lieu de garnison ; — Bîcheh-Yaktan ; eau limpide ; vignes, à 8 milles de Djorach ; — Mahdjerah, gros village ; sources et puits ; halte des caravanes. On y remarque un grand arbre nommé *thalhat el-mélik* ; il ressemble au *gharab* « *salix babylonica* ; » ce lieu est la limite entre le territoire de la Mecque et le Yémen ; — Orfah ; eau rare ; lieu désert ; — Saadah, gros village ; tannerie de peaux et de cuir pour chaussures ; — Amchyah, lieu inhabité ; petite source ; — Khaïwân, village riche en vignobles ; deux citernes ; les habitants y souffrent d'ophtalmie ; — Anabit, ville : blé, vignes et sources ; — Sanaa, capitale du Yémen ².

¹ Edriçy dit *peu d'habitants*. D'après Kodama, c'est un campement d'Arabes de la tribu de Kaïs.

² Au lieu des 18 stations nommées dans cet article, Kodama en cite 19 ; mais dans un autre passage, il compte 18 journées de ca-

CANTONS DU YÉMEN.

Sanaa; el-Hacheb; Rohabeh; Mersel; Sif-Sanaa « littoral de Sanaa; » Saadah. De Sanaa à Khaïwân, 24 fars. — De Khaïwân à Saadah, 16 fars. — De Saadah à Mahdjerah, sous le coteau d'El-Mounsib, non loin de *Talhat el-Mélik*, où commence le territoire de la Mecque, 20 fars. — Total, 60 fars. de Saadah à Sanaa. — Canton de Nour, où se trouvent Reïbeh, *le puits tari et le château fortifié*, dont il est parlé dans le Koran¹; — Khaïwân; — Dhou-Sohaïm; — Adwah, où se voit la *colline de feu*, adorée par les anciens habitants du Yémen. — Cantons à droite de Saana: En-Nar; — War'ah; Tam; Arbab; Djobeïrah; Hamdân; Djoraf; Murad; — Sendeh; — Soudda; — Djoufâ; — El-Harreh; — El-Mechrek; — Berchân; — Ala'k; — Ana'm. — Canton El-Moçabîn. — Canton des Benou'l-Othaïf; — Karyet-Mareb, qui renferme le *village de Salomon*; — Sirwah: — Saba, pays du château de Bilkis et de la digue *El-Arim*. — De Sanaa, on se rend à Soudda, Djoufa, Sendeh, et le Hadramaut; ces deux cantons sont séparés de la mer par des plaines de sable. — Distance de Sendeh, 30 fars. — De Sanaa au Hadramaut, 72 fars. — Canton de Kawlân et Rakh, où est le *Ouady-Yémen*. — Canton Ahwar.

ravane entre la Mecque et Sanaa. Au surplus, quelques lignes plus loin, Ibn-Khordadbeh va nous apprendre qu'entre la frontière du Hédjaz et Sanaa il y a 60 fars.

¹ Chap. xxii, vers. 44. Les légendes relatives à ce passage du livre saint sont racontées par Kazwîny, *Athar*, p. 67.

— Hakal-Warmân (*Méraqid* : Mebrân), à 16 fars. de Sanaa; — Canton des Benou-Amir; — Bab; — Reda'; — Renyeh; — Cheref; — Ochar; — Roaïn; — Nesefân; — Kahlân; — Sankân; — Reïhân; — Nafé'; — Moushy; — Hodjr; — Bedr; — Aslah; — Seïheb (*Méraqid* : Sihab). Canton d'Abian, où se trouve Aden. — Canton de Badân et Yéman. — Canton de Nebah et d'el-Mizra'. — Canton d'El-Mekarim et d'Amloul¹.

Distances : de Sanaa à Dhimar, 8 fars. — De Saba à Hodjr et Bedr (Mok. *Badad*), 20 fars. — De là au bourg d'Aden, dans le canton d'Abian, 24 fars. — En tout, entre Sanaa et Aden, 68 fars.

Cantons de Salif; — El-Adam; — A'lan; — El-Hinneh; — Sekasik (tribu des Benou Seksek, *Méraqid*), qui est le dernier canton du Yémen. — De Sanaa à Dhimar, 16 fars. — De Dhimar au Haut-Yahsoub, 8 fars. C'est dans ce canton de Yahsoub que se trouvent la ville de Dhafar et son château (*Kasr-Zeïdân*), résidence des anciens rois du Yémen. — Du Haut-Yahsoub à Sohoul, 8 fars. — De Sohoul à Thoudjeh, 48 fars. (lisez 8 fars. Mok. dit 8 fars. Ed. 36 milles).

Cantons de gauche, en retournant à Sanaa : Ans (Yac. *Khams*); — Ziady; — El-Moafir; — Benou'l-Medjid; — Rekeb; — Chakab; — Thanadjir; dans ce canton est le bourg fortifié nommé *Almad*; il est habité par la postérité de Dhou'l-Menakh. Ibn

¹ Ces quatre derniers cantons, d'après le *Méraqid*, doivent leur nom aux petites tribus qui les habitent.

el-Djoun *el-Menakhy* l'himyarite en est originaire. — Canton de Sohoul; — les Benou-Saab; — Wahadhah; — Haut-Yashoub; — Kanaah; — El-Wardyeh; — El-Hadjar; — Zebîd, en face est le littoral de Gallafikah et El-Mandeb; — Rima'; — Makda; — Alhân; dans ce canton est compris Djoublân, possession de la famille (himyarite) de Dhou Sarh; — El-Hakaleïn; — El-Ourf; — El-Ohrouf (*Méraqid* : El-Okhrout).

Distances : de Sanaa à El-Ourf, 8 fars. — D'El-Ourf à Alhân, 10 fars. — D'Alhân à Djoublân, 14 fars. — De Sanaa à Djoublân, 32 fars. — De Djoublân à Zébid et Rima', 12 fars.

Suite des cantons : Kawlân, au delà de Sanaa; — Hadar et Houcheb; — Akk-Kezzabah; quiconque va dans ce pays y meurt¹; — Yahcha'; — Haraz et Hawzen; — El-Okhroudj et Medjnah; — Hadhour; Mareb et Djamlân (*Méraqid* : Hamlân), où se trouve la ville de Sahiad. — Sakin; Chibam; Beït An'am et El-Meçani', demeures de la postérité de Dhou-Hawal, fils de Maghar. Dja'far, fils d'Abd er-Rahman, fils de Korcïb, appartient à cette famille; — Watha' et El-Meflek, entre Sanaa et Chibam. —

¹ Je pense que l'auteur avait écrit *ومرساء دهلك* « son port est Dehlek, » leçon conforme à celle du *Méraqid*. Les copistes ne pouvant lire ce membre de phrase l'auront interprété par *من سار فيه هلك*. On doit cependant faire remarquer, en faveur de cette variante, que l'île de Dehlek a toujours été considérée comme un séjour mortel à cause de l'excessive chaleur qui y règne. Les premiers khalifes y exilaient les agents dont ils avaient à se plaindre.

De Sanaa à Chibam, 8 fars. — Hakem¹; — Dja-zân; — Mouça (Cf. Fresnel, *Journ. asiat.* 1840, p. 93); — Chardjah; — Hadjour et El-Maareb.

Entre Basrah (il faut lire *Omrah* avec les autres itinéraires) et Sanaa, il y a 49 relais de poste. — Entre Sanaa et Dhimar, 4 relais. — Entre Dhimar et Aden, 7 relais. — Entre Dhimar et El-Djened, 4 relais. — Entre Sanaa et Mareb, 7 relais. — Entre Mareb et Abdal, c'est-à-dire le Hadramaut, 9 relais. — à dos de chameau.

J'ai trouvé dans les registres de compte d'un agent du Yémen que le maximum de l'impôt payé par cette province, sous la dynastie actuelle, se monte à 600,000 dinars (6 millions de francs). Après la conquête musulmane, le Yémen fut divisé en trois gouvernements : le premier et le plus important est Djened et ses cantons; le deuxième, d'une importance moyenne, Sanaa et ses cantons; le troisième, qui est le plus petit, l'Hadramaut et ses cantons.

Les habitants du Yémen racontent que, lorsque le prophète Salomon épousa la reine Bilkîs, les démons bâtirent, pour Dhou-Tobba, roi de Hamdân (*sic*), des châteaux et d'autres édifices. Une pierre portait l'inscription suivante : « Nous avons bâti Seld-
« jen, Sirwah, Mirwah (suivent deux noms illisibles),
« Arîn, (Idrit?), Hindeh et Honeïdeh, Kaisoum-Be-
« faa, et les bourgs de Namath. Ce château a été cons-
« truit l'année où nos demeures étaient en Égypte. »

¹ Ce canton, d'après le *Méraqid*, doit son nom à El-Hakem, fils de Saad el-Achirah.

Selon Wabb, fils de Mounebbih, cela fait plus de seize cents ans. Une inscription himyarite¹ d'un château appartenant à Chammir était ainsi conçue : « Cet édifice a été bâti par Chammir, fils d'Achar... « reine du soleil. » — On lisait sur la porte de la ville de Dhafar² : « Qui posséda Dhafar ? — Les « nobles de la Perse. — Qui possède Dhafar ? — « Les marchands koreïchites. — A qui Dhafar ? — « Il reviendra (*iouhar*) aux fils d'Himyar. » Les Abyssins ayant envahi le Yémen, quatre de leurs rois régnèrent dans ce pays pendant soixante-douze ans.

¹ Il y aurait plus que de la témérité à tenter des recherches sérieuses sur un texte aussi mutilé. Je ne puis cependant m'empêcher de signaler la singulière ressemblance que présente la première moitié du groupe عشر دعوى avec le nom himyarite lu et transcrit عثتر par Fresnel, sur les fragments IX, LV et LVI des inscriptions recueillies par M. Arnaud. On sait que Fresnel y trouvait le nom d'Astarté, Vénus-Uranie, l'*Aschtôreth* des Sidoniens. L'épithète *domina solis*, qui se lit dans la version arabe d'Ibn-Khordadbeh, rend, il me semble, ce rapprochement encore plus frappant. (Cf. *Journ. asiat.* octobre 1845.) Bien entendu, toute trace de ce nom a disparu chez les écrivains musulmans. Dans la table ethnologique des rois himyarites, Chammir est fils tantôt d'Afrikous, tantôt de Yaçer-Younim.

² Cette prétendue inscription, où se révèlent pourtant les aspirations d'une nationalité souvent asservie au joug étranger, est postérieure à la conquête du Yémen par les musulmans. Elle a été mise en vers, pour être plus facilement retenue, et c'est sous cette forme qu'on la trouve dans les ouvrages historiques de Maçoudy et d'Ibn Khaldoun. Kazwîny et d'autres compilateurs l'ont citée en prose, avec des variantes qui en modifient sérieusement le sens. Le défaut d'espace m'empêche de discuter ce fragment, d'ailleurs épisodique dans le *Livre des routes*. La durée de la domination des Abyssins est ici exactement indiquée; elle prit place entre 525 et 597 de J. C. « date de l'établissement du premier vice-roi persan dans le Yémen.

STATIONS ENTRE MESDJID-SAAD ET BASRAH.

Barik. — El-Asla'. — Selmân. — Akmar — El-Adjaryeh. — Aïn-Saïdam (Yak. Saïd). Aïn-djemel « source du chameau. » — Basrah. (D'après Edriçy, il y a cinq journées entre Koufah et Basrah.)

STATIONS ENTRE BASRAH ET LA MECQUE¹.

Sabkhayeh (Sabayeh). — Kofaïr (Djofaïr, Hodâïr). — Rohaïl. — Sadjr (Sendjek). — Kefer (Djefer-Aby-Mouça). — Matoumah (Mawyah). — Dhat-el-Açeb (Ochar). — Basnouah (Suraah). — Chemseh (Somaïrah). — Sebah. — Oumoudyah. — Karyeteïn. — Ramah. — Thikfah. — Daryyah. — Djadilah (Hawilah). — Feledjeh (Milbah). — Rokaïbah. — Kana (Koba). — Merrân. — Ouadjrah. — Awtas. — Dhat-Yrk, dans le Tehamah. — Le jardin des Benou-Amir. — La Mecque.

STATIONS DU YEMAMAH À LA MECQUE.

El-Hadikah « le verger » (Ed. Arydh). — Sabah. —

¹ Les leçons entre parenthèses sont données, soit par Mokaddessy, soit par Bekry. Le calcul des stations n'est pas relevé dans notre texte, non plus que dans celui de Kodama, encore plus incomplet en cet endroit. On trouve dans Bekry 16 stations, formant un total de 411 milles, et dans Mokaddessy, 20 stations, dont le total serait 538 milles : celui-ci cependant affirme que la distance exacte de Basrah à la Mecque est 700 milles. On voit, d'après cela, que 4 étapes ont été omises probablement par les copistes, M. Sprenger en a déjà fait la remarque. (Même ouvrage, p. 117.) Cette distance est évaluée ordinairement à 827 milles, en 32 journées de caravane.

Thenyeh (Kod. ajoute *El-A'fa*). — Saka. — Sedd « la digue. » — Sadat (Kod. Merarah). — Sovaïkah. — Karyeteïn. Puis viennent les stations entre Basrah et la Mecque, indiquées dans la route précédente.

ROUTE D'OMAN À LA MECQUE, LE LONG DE LA CÔTE ¹.

Fawk (Farak). — Awkelân (Arkelân). — La côte de Hamat (Minah). — Chihr, habitée par la tribu de Kindah. — Bourg de Kindah. — Bourg d'Abd Allah, fils de Madhedj. — Hadjedj? — Aden, qui dépend d'Abian. — La pêcherie de perles. — Canton des Benou-Medjîd (Benou-Mohammed). — Mendjelah (Menhad). — Canton de Rekeb. — Mendeb (Mender). — Zebyd. — Ghalafikah. — Canton d'Akk. — Djoudah. — Canton de Hakem. — Sohaïm. — Havre de Dhenkân. — Havre de Nahla (Halya). — Serîr. — Ounab. — Merdjab-sasah (Sefneh). — Une autre station. — Djeddah. — La Mecque.

DE KAWLÂN-DHOU-SOHAÏM À LA MECQUE ².

Bicheh. — Yaktân. — Dhenkân. — Hala. — Bicheh (Ed. ajoute Harân). — Kanouna. — Hachah. — Darkah. — Olaïb. — Nyah. — Bîrek. — Yelem (*Méraçid*: Yelemleh); c'est là que les habitants de la Mecque revêtent *l'ihram*. — Melkân. — La Mecque.

¹ Les variantes de cette route peu connue sont tirées de la copie de Kodama.

² Cette route est donnée en sens inverse par Edriçy, 1, 145.

STATIONS D'ÉGYPTE À LA MECQUE ¹.

De Fostat à El-Djoubb « le puits. » — Boaïb. — Station d'Ibn-Sadakah (Yac. Ibn-Karkarah). — Adjroud. — Demch (Kod. Rebibeh). — Kersen. — Hofaïr. — Station ². — Eïlah. — Hafa. — Madian. — Ela'râ. — Station (nom omis). — Kilabeh (Kilanyeh). — Cha'b. — Bedâ (Kod. Bena). — Sarhateïn. — Badhâ. — Ouady'l-Kora. — Rohaïbah. — Dhou'l-merwah. — Médine. — Voir, pour la suite de l'itinéraire, la route de Médine à la Mecque, ci-dessus p. 500.

DE DAMAS À LA MECQUE.

Station. — Autre station ³. — Dhat-el-Ménazil. — Yanou'. — Tebouk. — Mohaïnah. — Elakra'. — Hanefyeh. — Ouady'l-Kora. — Rohaïbah. — Dhou'l-merwa. — Soeïdâ. — Dhou-khacheb. — Médine. — Pour le reste des stations, voir la route de Médine à la Mecque, ci-dessus, p. 500.

¹ Route indiquée par Edriçy, I, 329, et par Yakouby, p. 129, chez ce dernier avec des variantes notables. La première station, *le Puits*, à cinq heures du Caire, est, au rapport de Burekhardt, le rendez-vous des pèlerins égyptiens.

² Nom omis; il manque aussi chez Edriçy. — Dans le texte de Yakouby on lit : شرف البغل.

³ Ni l'une ni l'autre ne sont nommées dans nos copies; mais on lit dans Edriçy: « De Damas à une petite rivière, et de là à Daah, une journée. » Du reste, tout ce paragraphe est mutilé et il manque encore deux étapes entre Damas et Tebouk. D'après les relations modernes, on compte onze journées entre ces deux points, et douze entre Tebouk et Médine.

DE BASRAH AU YÉMAMAH.

De Basrah à (Ed. *Dehmân*). — Kazhimah. — Autre station. — Kora'. — (Kod. Fora'). — Thikhfah (Kod. Safhah). — Samân. — Cinq autres stations¹. — Soleïmah. — Sal (Kod. Sinal). — Yémamah.

Dépendances du Yémamah : Hadjar; Houd, à 24 heures de Hadjar; El-Yrdh, vallée² qui traverse le Yémamah dans toute sa longueur, et renferme plusieurs villages; El-Manfoukhah (Ed. Manboukhah); Thoudah; Makrah; Nedjarah; Ouady'l-fitar.

Bourgs du Bahreïn : Khatt; Katîf; Elawreh; Hadjar; Awrak; Yalnoubeh; Machkar; Zarch; Houlyeh; Saboun; Darîn³; El-Ghabeih.

STATIONS ENTRE LE YÉMAMAH ET LE YÉMEN.

Houroudj. — Merdj « la prairie. » — Safa. — Bîr-el-abar « le puits des puits. » — Nedjrân. — Hama. Barakas. — Merba'. — Mahdjereh. — Pour la suite des stations, voyez la route ordinaire jusqu'à Sanaa, ci-dessus, p. 503.

¹ Kodama nomme les deux dernières seulement : elles sont appelées, d'après cet auteur, *Djoubb-el-Korat* et *Mutevelly*.

² « Cette vallée est arrosée par la rivière appelée *Aftan*; elle sépare la province en haute et basse. Sur ses bords sont situés des villages bien peuplés, des champs cultivés, des palmiers et d'autres arbres. » (Edriçy, I, 156.)

³ « Port du Bahreïn, entrepôt du musc nommé pour cette raison musc *Darîny*, bien qu'on le tire de l'Inde. » (*Méraqid*.)

RÉCAPITULATION DES STATIONS DE POSTE ¹.

Le nombre total des relais de poste dans l'empire s'élève à 930; les dépenses pour l'achat et la nourriture des chevaux, l'entretien du personnel et des *fervanèqui* (voir l'introduction p. 11) se montent à 154,100 dinars (1,541,000 francs.)

ITINÉRAIRE DES MARCHANDS JUIFS, DITS *RADANITES* ².

Ces marchands parlent le persan, le romain (grec et latin), l'arabe, les langues franque, espa-

¹ Après avoir calculé avec soin les chiffres partiels, indiqués dans le courant de l'ouvrage, aux paragraphes spéciaux, je ne trouve que 631 relais; mais il est juste d'ajouter que les postes de plusieurs routes importantes, comme celle de Bagdad à la Mecque, etc. ne se trouvent plus dans le traité d'Ibn-Khordadbeh, tel que le temps nous l'a transmis. M. Sprenger, qui a fait usage, avant moi, de ces renseignements, en les comparant à ceux de Kodama, les résume ainsi : « En jetant les yeux sur le réseau des routes postales, il est aisé de comprendre le système de ce service. De Bagdad, sa résidence, le Khalife était en communication avec ses agents les plus éloignés : il pouvait correspondre au nord-ouest avec Neïchapour, dont le gouverneur, vassal de nom, indépendant de fait, exerçait son autorité jusqu'aux rives du Yaxarte. Au sud-ouest, le Khalife correspondait avec Chiraz et Istakhr, où régnaient les Boueihides. Il est intéressant de remarquer que ses intelligences s'étendaient jusqu'aux frontières les plus reculées, au nord. Obligé de défendre l'empire musulman contre les Grecs, il avait besoin de recevoir aussi rapidement que possible, par ses estafettes, tous les renseignements de nature à l'éclairer sur les mouvements de l'ennemi. » (*Post- und Reiserouten*, p. 10.)

² Ce morceau si intéressant pour l'histoire du commerce de l'Europe avec l'Orient, au moyen âge, a été traduit, pour la première fois, par M. Reinaud (*Introduction à la géographie des Orientaux*, p. 58). Je ne pouvais mieux faire que de conserver la traduction de

gnole et slave. Ils voyagent de l'Occident en Orient, et de l'Orient en Occident, tantôt par terre, tantôt par mer. Ils apportent de l'Occident des eunuques, des esclaves femelles, des garçons, de la soie, des pelleteries et des épées. Ils s'embarquent dans le pays des Francs, sur la mer occidentale, et se dirigent vers Farama (près des ruines de l'ancienne Péluse); là ils chargent leurs marchandises sur le dos de bêtes de sommes, et se rendent par terre à Kolzoum (Suez), à cinq journées de marche, sur une distance de 20 farsakhs. Ils s'embarquent sur la mer orientale (la mer Rouge) et se rendent de Kolzoum à El-Djar¹ et à Djeddah; puis ils vont dans le Sind, l'Inde et la Chine. A leur retour, ils se chargent de musc, d'aloès, de camphre, de cannelle et des autres productions des contrées orientales, et reviennent à Kolzoum, puis à Farama, où ils s'embarquent de nouveau sur la mer occidentale. Quelques-uns font voile pour Constantinople, afin d'y vendre leurs marchandises; d'autres se rendent dans le pays des Francs.

mon savant et cher maître, en y introduisant un ou deux changements de détails, nécessités par la comparaison des deux copies. Le surnom donné ici à ces marchands me paraît devoir son origine aux trois cantons de *Radân*, dans la partie orientale du Sawad. (Cf. ci-dessus, *Tableau statistique*, p. 240.) Cette forme est expliquée de la même manière par Soyouthy, dans son Dictionnaire des surnoms ethniques.

¹ Au lieu de Hédjaz, je lis ج forme très-nettement écrite dans les deux copies. El-Djar est un port à trois marches de Médine, et une île près de Djeddah, fréquentée par les navigateurs, qui y font

Quelquefois les marchands juifs, en s'embarquant sur la mer occidentale, se dirigent (à l'embouchure de l'Oronte) vers Antioche. Au bout de trois jours de marche, ils atteignent les bords de l'Euphrate et arrivent à Bagdad. Là ils s'embarquent sur le Tigre et descendent à Obollah, d'où ils mettent à la voile pour l'Omân, le Sind, l'Inde et la Chine. Le voyage peut donc se faire sans interruption.

Les Russes, qui appartiennent à la race slave, se rendent, des régions les plus éloignées du pays des Slaves¹, sur les côtes de la mer de Roum (la Méditerranée), et y vendent des peaux de castor et de renard, ainsi que des épées. L'empereur (grec) se contente de prélever un dixième sur leurs marchandises. Les négociants russes descendent aussi le fleuve des Slaves (le Volga), traversent le bras qui passe par la ville des Khozars (aux environs d'Astrakhân), où le souverain du pays prélève sur eux un dixième; puis ils entrent dans la mer de Djordjân (Caspienne), et se dirigent sur le point qu'ils ont en vue. Cette mer a 500 fars. de diamètre. Quelquefois les marchandises des Russes sont transportées, à dos de chameaux, de la ville de Djordjân jusqu'à Bagdad.

Ces divers voyages peuvent se faire également par terre. Les marchands qui partent de l'Espagne

de l'eau. L'auteur du *Méraqid* ajoute que la partie de la mer Rouge comprise entre Djeddah et Suez se nomme elle-même *El-Djar*.

¹ Il faut en effet corriger ainsi le texte, qui porte صقلية.

et du pays des Francs se rendent à Tanger et au Maroc, d'où ils se mettent en marche pour la province d'Afrique et l'Égypte. De là ils se dirigent vers Ramlah, visitent Damas, Koufah, Bagdad et Basrah, pénètrent dans l'Ahvaz, le Fars, le Kermân, le Sind et arrivent dans l'Inde et à la Chine. — On peut encore prendre la route d'Arménie et se rendre, à travers le pays des Slaves, auprès de la ville des Khozars; on s'embarque sur la mer de Djordjân, puis on arrive à Balkh, dans la Transoxiane, le pays des Tagazgaz et la Chine.

L'accès à la cour du Chosroès était interdit aux étrangers qui arrivaient des cinq contrées suivantes : de Syrie, par Hit; du Hédjaz et du Yémen, par El-Odhaïb; du Fars, par Nabîn; du pays des Khozars et du pays des Allans, par Bab-el-Abwab (Derbend). On lui adressait un rapport sur les arrivants, et on retenait ceux-ci à la frontière, jusqu'à ce que le roi eût pris une décision à leur égard.

La terre a été partagée en quatre parties : 1° l'Europe, comprenant l'Andalous, le pays des Slaves, des Grecs et des Francs; Tanger, jusqu'à la frontière égyptienne; 2° la Libye, comprenant l'Égypte, (la mer de) Kolzoum, l'Abyssinie, les Berbères et les pays situés au delà; 3° la mer méridionale, qui baigne le Tehamah, le Yémen, le Sind, l'Inde et la Chine; 4° l'Asie, comprenant l'Arménie, le Khoracân, le pays des Turcs et des Khozars. Il y a encore une division du globe différente de celle qui précède.

MERVEILLES DE LA TERRE¹.

Volcan de Sicile. . . .

L'Espagne. . . .

On voit, dans l'Inde un rocher d'où jaillit du feu, mais on ne peut rien allumer à sa flamme. . . .

On ne trouve pas en Sicile la grosse fourmi nommée *el-foursân* (*formica leo*), et les singes sont inconnus en Espagne, à cause du grand nombre d'animaux sauvages que renferme cette contrée.

Dans le pays des Grecs, sur les bords de la mer des Khozars (mer Noire), est une contrée nommée *Mostatîleh*², où l'hiver et l'été sont la saison des pluies; les habitants ne peuvent ni battre, ni vanner leurs blés; ils les entassent en gerbes dans leurs maisons; puis, au fur et à mesure de leurs besoins, ils prennent une certaine quantité d'épis, les frottent dans leurs mains, pour en extraire le grain; après quoi ils le font moudre et le cuisent. Les singes sont nombreux dans ce pays.

Dans le Hédjaz et le Yémen, il pleut tout l'été,

¹ Le commencement de ce chapitre est entièrement perdu, et le reste ne nous est parvenu qu'avec des lacunes considérables. La lecture du peu qui nous a été conservé n'est pas de nature à en faire regretter sérieusement l'ensemble.

² « Contrée longue, étendue. » Kazwîny a trouvé ce passage dans le traité de géographie de Djeihany, où l'ouvrage de notre auteur avait passé presque en entier, et il l'a cité d'une façon peu correcte. Mustaufy l'a traduit dans son *Nouzhet*; mais, oubliant que l'expression « mer des Khozars » désignait aussi la mer Noire, il suppose que cette description s'applique au Guilân, dont le climat est humide et pluvieux.

mais jamais en hiver. A Sanaa et au delà de cette ville, la pluie tombe en juin, juillet, août et une partie de septembre, depuis midi jusqu'au coucher du soleil. C'est pourquoi les habitants s'abondent en disant : « Hâtons-nous avant la pluie, car voici la saison pluvieuse qui arrive. »

Lorsque les Arabes conquièrent l'Espagne, ils trouvèrent dans le palais de la *ville des rois* (Tolède) vingt-quatre couronnes, autant qu'il y avait eu de rois dans ce pays. Chacune de ces couronnes était d'un prix inestimable; elle portait le nom du roi auquel elle avait appartenu, la mention de son âge et la durée de son règne. On y trouva aussi une table qui provenait, dit-on, de Salomon, fils de David. Dans ce palais était une autre salle fermée par vingt-quatre serrures, chaque roi ayant ajouté une serrure à celle de son prédécesseur¹; personne ne savait ce que cette chambre renfermait. Le dernier roi (chrétien) de l'Espagne voulut en violer le secret, persuadé qu'elle recélait des trésors. Les évêques et les prêtres cherchèrent à lui représenter la gravité de cet acte, et le supplièrent de se conformer

¹ Il est inutile d'insister sur ces légendes d'origine chrétienne, qui ont défrayé bon nombre d'historiens arabes et persans. On en trouve le détail dans le grand ouvrage de Makkary (édition de Bou-lac, I, p. 115 et suiv.), d'après Hafiz el-Homaïdy, auteur d'une galerie des savants et des littérateurs arabes-espagnols. (Cf. Dozy, *Introd. au Bayân al-Mogrib*, p. 70.) Le conte rapporté par Ibn-Khordadbeh se lit également dans un des annalistes les plus graves de la conquête musulmane, Ibn-el-Koutya, dont M. Cherbonneau a publié d'intéressants fragments (*Journ. asiat.* 1856, novembre-décembre, p. 434).

à l'exemple des rois qui l'avaient précédé, en lui disant : « Si c'est de l'or qu'il vous faut, nous vous en donnerons, à la condition que cette porte restera fermée. » Mais le roi, sourd à leurs prières, ordonna qu'elle fût ouverte. On y trouva des figures d'Arabes à cheval, avec leurs turbans et leur costume, armés d'arcs et de flèches. Ce fut en cette même année qu'eut lieu l'invasion de l'Espagne par les musulmans.

Les savants qui ont tracé cette sphère, image du globe terrestre, ont voulu donner une preuve sensible de la divine sagesse, laquelle, réunissant sur les bords et autour du globe les affinités de ces éléments, c'est-à-dire mélangeant la chaleur avec la chaleur, le froid avec le froid, comme on le voit ci-dessous, a créé le monde, avec les oppositions et les contrastes qui y règnent ¹.

¹ L'obscurité de cette théorie se complique du laconisme de l'auteur et de l'incorrection du texte. Je n'essayerai pas de discuter cette thèse entièrement étrangère à l'objet principal de mon travail : je me bornerai à rappeler que le cosmographe et naturaliste arabe Kazwîny a consacré un long paragraphe à l'étude des quatre éléments, de leurs combinaisons, etc. (édition Wüstenfeld, p. 89), où l'idée fondamentale qu'on entrevoit à peine ici est développée avec une clarté satisfaisante. En ce qui concerne les caractères distinctifs de chaque quart du monde, les définitions renfermées dans les quatre cases de la figure ci-jointe sont répétées presque mot pour mot dans le chapitre LXII des *Prairies d'or* (t. IV, sous presse). Une seule différence, mais radicale, sépare les deux rédactions : Maçoudy applique à l'orient les caractères qui, selon Ibn-Khordadbeh, distinguent le midi. En s'orientant à la façon des musulmans, de manière à avoir le levant en face de soi, le midi à droite, etc. l'ordre indiqué par notre texte semble plus rationnel.



Tout ce que renferme ce quart de la terre est chaud et sec, tempérament du feu, de la bile, de l'été; c'est l'Orient. — Vent d'est. — Quatrième, cinquième et sixième heure. — Facultés organiques: force vitale et animale. — Saveur: l'amertume. — Planètes: Mars et le Soleil. — Signes du Zodiaque: l'Écrevisse, le Lion, l'Épi.

Tout ce que renferme ce quart de la terre est chaud et humide, tempérament de l'air, du sang, du printemps et du vent d'est; c'est le Sud. — Vent du sud. — Première, deuxième et troisième heure. — Forces physiques: faculté digestive. — Saveur douce. — Planètes: la Lune et Vénus. — Signes du Zodiaque: le Bélier, le Taureau, les Gémeaux.

Tout ce que renferme ce quart de la terre est froid et sec, tempérament de la terre, de l'atrabile, de l'automne, de la décrépitude (un mot illisible). — Vent du nord. — Septième, huitième et neuvième heure. — Force organique: l'absorption. — Saveur: l'âcreté (lisez *el-hamidhek*, au lieu de *kabidhek*). — Planète: Saturne. — Signes du Zodiaque: la Balance, le Scorpion, le Sagittaire.

Tout ce que renferme ce quart de la terre est froid et humide, tempérament de l'eau, de la pituite, de l'hiver, de la vieillesse; c'est l'Occident. — Vent d'ouest. — Dixième, onzième et douzième heure. — Saveur salée et goûts analogues (il faut lire *mâlih*, au lieu de *mâ*). — Planètes: Jupiter et Mercure. — Signes du Zodiaque: le Chevreau et le Verseau. — Force répulsive.

ÉDIFICES DIGNES D'ADMIRATION.

Les pyramides d'Égypte, construites en granit et

en marbre; leur hauteur (verticale) est de 400 coudées; c'est aussi leur mesure en long et en large¹. Toutes sortes de recettes médicales et de talismans merveilleux y sont gravés. On y lit aussi : « Que le roi qui se dit puissant essaye de les détruire, quoi qu'il soit plus facile d'abattre que d'édifier. » Et, en effet, le revenu du monde entier ne suffirait pas pour cette œuvre de destruction. . . .

On rapporte que la construction d'Alexandrie dura trois cents ans, et que, pendant soixante et dix ans, les habitants n'osaient sortir durant le jour, leurs yeux ne pouvant supporter le reflet mat et éclatant de ses murs. Son phare prodigieux s'élevait du milieu de la mer, sur une écrevisse de verre (Cf. *Prairies d'or*, II, 430, 433). Outre sa population indigène, Alexandrie comptait 600,000 juifs tributaires.

— Memphis, capitale et résidence des Pharaons; leur armée résidait à Djeïroun.

— Deux colonnes, vestiges des démons², à Aïn-

¹ Sur les dimensions des pyramides, calculées par les Arabes, voir Abdallatif (p. 216). D'après les mesures du colonel Wyse, la grande pyramide de Khéops a 137 mètres de hauteur verticale et 227^m,30 de largeur à chacune de ses bases; la hauteur de la face mesurée sur le plan incliné est de 173 mètres.

² Makrizy, en copiant ce passage, lit من بقايا اساطين « restes d'un plus grand nombre de colonnes » (voyez la note de S. de Sacy, *Relation d'Abdallatif*, p. 227). Ainsi que je l'ai dit en commençant (introduction, p. 17), l'historien arabe de l'Égypte devait avoir sous les yeux une rédaction plus complète et plus correcte que la nôtre. Il est difficile d'admettre qu'Ibn-Khordadbeh, malgré sa crédulité désespérante, ait attribué aux démons les deux colonnes d'Aïn-Chems,

Chems, en Égypte. Au sommet de chacune est un collier de cuivre; de l'une des deux, et au-dessous de ce collier, il distille de l'eau qui descend jusqu'à la moitié de la colonne, sans arriver plus bas. Elle suinte sans interruption, jour et nuit; la partie de la colonne qui en est mouillée est verte et humide; l'eau ne tombe pas jusqu'à terre. C'est un ouvrage de Houcheng.

— La forteresse de Souk-el-Ahvaz; ce sont deux forteresses superposées. Un édifice tout semblable se voit au Maroc. C'est l'œuvre de Houcheng¹.

Les Grecs prétendent qu'il n'y a pas de monuments en pierre qui égalent l'église de Roha (Édesse) et l'église d'Émèse. Abou'l-Kaçem, fils de Khordadbeh, dit : « De tous les édifices construits en briques et en ciment, le plus beau était le palais (Eivân) du Chosroës à Médaïn; il fut détruit et servit à la construction de Koufah. » Un poète a dit :

Les ancêtres et les rois (*kail*) de Kahtân placent les bases de leur gloire sur Bahram Gour;

C'est dans son palais de Khavarnak et dans le Sedir qu'ils ont manifesté la justice de leur règne.

Un des plus magnifiques monuments en pierre et en ciment est le *Chadrevân* de Touster. Ce château d'eau est en pierre, porté par des piliers de fer et pavé de dalles en plomb.

puisque, deux lignes plus loin, il fait remonter leur origine à Houcheng, le roi légendaire de la dynastie des Pichdadiens.

¹ Ces mots me semblent une répétition inutile de la fin du paragraphe précédent.

Parmi les transformations de l'eau les plus singulières, on cite une montagne du Yémen, du sein de laquelle jaillit une source, qui se répand sur ses parois et se solidifie, avant d'arriver à terre; elle forme le beau cristal blanc nommé *yémany*. On trouve dans l'Azerbaïdjân une rivière dont l'eau, après avoir coulé quelque temps, se transforme ensuite en couches de silex.

PARTICULARITÉS CURIEUSES DES CLIMATS.

Quand un étranger arrive au Tibet, il éprouve, sans pouvoir s'en rendre compte, un sentiment de gaieté et de bien-être qui persiste jusqu'au départ. Vers les confins de la Chine est une contrée nommée *Sila*, très-riche en mines d'or. Les musulmans sont tellement séduits par la beauté de ce pays, quand ils y pénètrent, qu'ils s'y fixent et ne veulent plus en sortir. (Voyez ci-dessus, p. 294.) Si un étranger demeure un an à Moçoul. . . . son intelligence s'éteint, ou tout au moins s'amointrit¹. . . . El-Djahiz affirme avoir entendu dire aux sages-femmes de l'Ahvaz qu'elles trouvaient souvent des

¹ J'ai séparé par des points ces phrases incohérentes, parce que je crois qu'il y a plusieurs lacunes dans le texte. On lit à la suite : « On ne trouve personne dont le teint soit coloré, » et, après un espace en blanc, « la fièvre y est endémique. » Ces lambeaux me semblent se rapporter, non pas à la ville de Moçoul, mais à une description perdue de la Susiane. Yakout (*Dict. de la Perse*, p. 60) parle à peu près dans les mêmes termes de la fièvre et des animaux nuisibles de ce pays. « On ne voit, dit-il en citant le témoignage d'Ahmed Hamadâny, sur aucun visage le coloris de la santé; les fièvres de l'Ahvaz sont permanentes, etc. »

enfants atteints de la fièvre en venant au monde. — Sur la montagne qui domine la ville et surplombe les maisons, à Souk-el-Ahvaz ¹, pullulent les vipères; les scorpions appelés *djerrareh*, dont la piqûre est mortelle, abondent dans les demeures. Au bout de deux mois, les parfums s'altèrent dans cette ville, de même qu'à Antioche. — Quiconque arrive dans le pays des Zendjes gagne la lèpre (ou l'éléphantiasis). — Quiconque jeûne pendant l'été, à Messissah (Mopsueste), est tourmenté par l'atrabile et exposé à perdre la raison. — Le climat de Bahreïn provoque des engorgements du foie, comme l'a dit un poète :

Celui qui demeure à Bahreïn sent son foie grossir et son ventre se gonfler, malgré la diète ².

Au rapport des savants, la contrée la plus favorisée de la nature est Rey avec son charmant canton de Sinn; celle qui l'emporte par l'industrie et le travail de l'homme est le Tabaristân; la plus productive, Neïsabour; celle dont la beauté a survécu aux ravages du temps, Djoundeï-Sabour avec sa magnifique végétation. Puis on cite Merve pour ses oliviers; El-Madjân et le Gautah (banlieue) de Damas pour leurs fertiles vallons; Niçibîn, arrosée par le Hermas; Samaïrah et ses deux forteresses; Basrah et son (canal) Nahrevân; en Perse, le vallon de

¹ Je lis سوق au lieu de وقية qui n'offre pas de sens satisfaisant. Edriçy parle, lui aussi, du scorpion jaune nommé *djerrarch*.

² Après cela vient une ligne illisible pour moi, suivie de quelques mots incohérents : « On trouve à Yatrib une racine odorante. . . . à Chiraz, ville du Fars. . . . une chanson agréable. »

Bewân et les coteaux de Chehrezour couverts de jardins à droite et à gauche; Médâïn; Sous; Touster entre ses quatre rivières : le petit Tigre, le Mousrikân, le Mabân et le Pouriân; enfin Nêhavend, Ispahân et Balkh. Mais les hauteurs de Samarcande, dans la Sogdiane, l'emportent sur tout le reste par leur beauté et leur richesse. — Le roi Kobad disait que, dans tout son royaume, les meilleurs fruits venaient des villes suivantes : Médâïn, Sabour, Eradjân, Rey, Nêhavend, Houlvân et Maçabadân.

SOURCE ET EMBOUCHURE DES FLEUVES.

— Le *Djeïhoun* (Oxus), fleuve de Balkh, sort des montagnes du Tibet, passe devant Balkh, Termed, le Khârezm et se jette dans la mer de Djordjân (Caspie). — Le *Sind* (Mehrân ou Indus) sort d'une montagne appelée *Saghyân*¹, passe par Mansourah et se jette dans l'Océan oriental, après avoir formé plusieurs des rivières de l'Inde.

— Le fleuve de Châch². . . .

— L'Euphrate sort de Kalikala, traverse le pays des Grecs jusqu'à Kamakh, passe à deux milles de Malatya et arrive à Somaïsat, où il devient navigable. . . . — Le Tigre prend sa source dans les montagnes d'Amid, traverse le mont Selseleh (« la chaîne, » le Taurus). Grossi par de nombreux af-

¹ Birouny place la source de l'Indus dans les montagnes d'Onnanak, sur les frontières du Turkestan. (*Journ. asiat.* septembre 1844. Cf. Burnes, I, 63 et 262.)

² Lacune. (Voyez Abou'l-féda, II, 78.)

fluents venus de l'Arménie, il passe à Beled, où il commence à porter les bateaux et les *keleks*; plus loin, il reçoit les deux Zab et le Nahrevân, passe à travers les Étangs et se joint au Tigre d'Obollah (canal), pour se jeter ensuite dans la mer orientale.

— L'Araxe, fleuve d'Arménie, sort de Kalikala, traverse l'Errân, où il reçoit la rivière de ce nom, passe devant Warthân et à *El-Djem'* (confluent), où il se joint au Kourr; la ville de Beïlakân est entre les deux fleuves; après leur jonction, ils se jettent dans la mer de Djordjân¹. — Les deux Zab sortent de l'Arménie et se jettent dans le Tigre : le grand Zab à El-Hadîthah, le petit Zab à Essinn. — Le Nahrevân (canal dérivé du Tigre) sort de l'Arménie, passe à Bab-Taloua, où il est appelé *Mamara* (il faut lire *fleuve de Sorra-men-râ*), reçoit les affluents nommés *Kathoul*, arrive au canton de Souly², où il prend le nom de *Nahrevân*, et se jette dans le Tigre au-dessous de Djebboul. — Le Khabour sort de Ras-Aïn, reçoit le Hermas et se jette dans l'Euphrate à Karkîçya. — Le Balîkh (*Billicha*) sort d'une source nommée Dehbanyeh, dans la province de Harrân, et se joint à l'Euphrate au-dessous de Rakkah. — Le Hermas part de Tour-Abdîn et se jette dans le

¹ Cette dernière page nous est parvenue dans un état déplorable. Voici les mots qui doivent être ajoutés au texte pour lui donner un sens, p. 125, l. 4. Après *إذا أجمعاً* il faut lire : *فيصبان في بحر جرجان ، ومخرج الزابيين من جبال أرمينية الخ*.

² C'est ainsi que je corrige, avec Abou 'l-féda (II, 78), le groupe inintelligible *بناحسرى*.

Khabour. — Le Therthar est un bras du Hermas qui passe à El-Adhr (Atra) et se jette dans le Tigre.

— Le Nil d'Égypte sort des montagnes de la Lune, se dirige vers les contrées sises au nord de l'équateur, coule le long de la Nubie, et entre en Égypte; enfin une de ses branches débouche dans la mer de Roum, à Damiette; l'autre branche se jette dans la même mer, après avoir passé à Fostat (Vieux-Caire).

— Le Dodjeïl « petit Tigre, » dans l'Ahvaz, sort de la province d'Ispahân et se jette dans la mer orientale (près d'Abbadân). — Le fleuve de Djoundci-Sabour, un de ses affluents, vient aussi du fond de la province d'Ispahân. — Le fleuve de Sous, autre affluent du petit Tigre, part de Zeitoun. — Le Mousrikân vient du Chadrevân « château d'eau, aqueduc, » de Touster et se jette dans la mer orientale. — Le Zendéroud, fleuve d'Ispahân, prend sa source dans cette province, arrose ses dix-sept cantons, se perd ensuite dans les sables, et reparait, soixante fars. plus loin, dans le Kermân; là, après un certain parcours, il se jette dans la mer orientale.

— Le Seïhân, fleuve d'Adanah, et le Djeïhân, fleuve de Messissah, viennent l'un et l'autre du pays des Grecs et se jettent dans la mer de Syrie. — L'Oronte, fleuve d'Antioche, prend naissance dans la province de Damas, du côté de Baalbek (je lis ainsi, au lieu de *Berber*), coule du sud au nord et se jette dans la Méditerranée. — La rivière de Damas, qui

fertilise le Gautah, se jette dans le lac de Damas. (Ce sont les trois étangs à l'est de la ville.)

MONTAGNES.

Le mont *El-Ardj*, situé entre Médine et la Mecque, se dirige vers la Syrie; là il se réunit au Liban, près de Hims, et, plus loin, aux montagnes d'Antakieh et de Messissah; il prend alors le nom d'*El-Lokam*; il se joint ensuite à la chaîne de Malatya, de Somaïsat et de Kalikala, et s'étend jusqu'au rivage de la mer des Khozars (Caspienne), près de Bab el-Abwab (Derbend)¹.

¹ Passage copié par Kazwîny, II, 169. Maçoudy, qui cite cette opinion de l'auteur pour la critiquer, nous fournit en même temps la preuve que, loin de se terminer aussi brusquement, ce chapitre renfermait une théorie complète de la constitution du globe. « Il nous enseigne, dit Maçoudy, que les différentes parties du monde se touchent et tiennent ensemble, sans solution de continuité; que la surface de la terre offre tantôt des dépressions, tantôt des renflements considérables, etc. » A en juger par l'ensemble du chapitre, cette dernière partie devait être aussi peu développée et présentée avec la même sécheresse que le reste; on n'en trouve aucune trace ni dans la copie de Constantinople, ni dans celle d'Oxford. Cette dernière seule porte une date; elle a été terminée le jeudi 2 du mois de redjeb 632 (avril 1235).

TABLE DES MATIÈRES.

N. B. — Les chiffres en italique indiquent la pagination du texte arabe; les chiffres en romain, celle de la traduction.

Introduction.....	5	
Généralités de géographie physique.....	27	228
Évaluation des mesures.....	27	229
De l'orientation dans les différentes contrées.....	27	230
Description du Sawad.....	28	231
Rive orientale du Tigre; Tamarra.....	28	232
Territoires arrosés par le Tigre et l'Euphrate.....	29	233
Territoires arrosés par l'Euphrate et le Petit-Tigre....	29	233
Tableau statistique du Sawad.....	30	237
Historique de l'impôt de cette province.....	36	242
Rôle de l'impôt payé aux Tahérides par le Khoraçân..	37	244
Par les pays au delà de l'Oxus.....	39	247
Récapitulation des sommes précédentes.....	40	248
Surnoms des rois du Khoraçân et de l'Orient.....	40	249
Districts et impôt de l'Ahvaz (Susiane).....	41	252
Districts et impôt du Djebel.....	42	254
Districts et impôt d'Ispahân.....	42	255
Royaumes de la terre.....	42	255
Titres des rois du monde.....	43	256
Rois surnommés <i>Chahinchah</i>	43	257
Itinéraires.....	44	258
De Bagdad aux limites les plus reculées du Khoraçân (routes du nord-est).....	44	259
De Merve à Chach et au pays des Turcs.....	47	263
Villes de la province de Boukhara.....	47	263
De Boukhara à Samarcande.....	47	264
De Zamîn à Ferghanah.....	49	266
Tribus turques, Tagazgaz, Keïmak, etc.....	50	267
De Merve-Chahidjân au Tokharistân.....	51	268
Route de Saghaniân; route de Balkh au Tokharistân su- périeur.....	52	270

Relais de poste sur la route de l'Orient.....	52	271
Relais de poste dans l'Ahvaz et le Fars.....	53	272
Cantons du district de Sabour.....	54	273
Cantons d'Istakhr et d'Erradjân.....	54, 55	274
Campements des Kurdes.....	55	274
Division de la province du Fars.....	55	275
Route d'Istakhr à la capitale du Kermân.....	55	275
Route du Kermân au Sedjestân.....	56	276
Villes principales du Sind; pays des Pehlevis.....	57, 58	278
De l'Ahvaz à Ispahân.....	58	279
Du Fars à Ispahân.....	58	279
D'Ispahân à Rey.....	59	279
De Bagdad à Basrah.....	59	280
Relais de poste entre la capitale du khalife et Vaçit....	59	281
Route de Basrah à l'Oman, le long de la côte.....	59	281
De Basrah à l'Orient, par mer.....	60	281
Poissons extraordinaires dans la mer orientale.....	60	282
Du golfe Persique à l'Orient.....	61	283
Serendib (Ceylan); le pic d'Adam.....	63	285
Ile de Ramy, etc.....	63	286
Le camphrier.....	64	287
Likbalous; Kalah; productions de ces îles.....	64	288
Principaux rois de l'Inde; éléphants.....	65	289
Le roi de Kamroun et le <i>Maharadja</i>	66	290
Itinéraire de la Chine.....	66	291
Aloès de Senf; El-Wakin; Khanfou.....	66	292
Pays des Wakwak.....	67	293
Phénomène du flux et du reflux.....	67	293
Pays de Sila; productions de l'Inde.....	68	294
Castes et magiciens de l'Inde.....	69	295
Le Maghreb ou Occident; route de Bagdad au Maghreb.	69	446
Villes du Khabour; province de Kinnisrîn; impôts de ce pays.....	70	448
Route partant d'Émèse.....	71	449
Province de Damas; route partant de Damas.....	72	450
Districts de la Palestine.....	73	451
Route partant de Ramlah.....	73	451
Districts de l'Égypte.....	73	452
Route d'Égypte au Maghreb, en partant de Fostat.....	74	453
Route de Barkah à l'Occident.....	75	455

États d'Ibn el-Aghleb.....	76	456
États de Meïmoun el-Roustemy, et de Soghair le Berbère.....	77	458
États de l'hérétique Es-Sofry et des Edricites.....	78	459
Passage interpolé sur l'étendue de la terre.....	78	460
L'Espagne sous les Omeyyades.....	79	461
Tribus berbères.....	80	462
Exportations de la mer du Maghreb.....	81	463
Itinéraire de Bagdad à Rakkah par Moçoul; villes principales.....	81	465
Route de gauche allant de Beled à Sindjar et Karkiça.....	83	466
Route de Rakkah aux villes frontières.....	83	467
De la Mésopotamie à la Méditerranée.....	84	467
Postes entre Émèse et Damas; route de Koufah à Damas, par le désert.....	84, 85	468
Postes entre Alep et les villes frontières.....	85	469
De Tarsous au canal de Constantinople.....	85	469
Description de ce canal.....	87	471
Murs d'enceinte de Constantinople.....	87	473
Provinces de l'empire byzantin.....	88	474
Mission de l'astronome Mouça relative aux <i>Sept Dormants</i>	89	476
Suite des provinces de l'empire byzantin.....	90	478
Impôt foncier chez les Grecs.....	91	479
Fonctionnaires militaires et civils; solde de l'armée.....	92	481
Iles du pays de Roum.....	92	482
Description de Rome.....	92	482
Les quatre merveilles du monde.....	94	484
Relais sur la route de l'Occident.....	95	485
Pays du nord (<i>el-Harby</i>).....	95	486
Route du Khoracân à l'Azerbaïdjân et l'Arménie; villes et bourgs de l'Azerbaïdjân.....	96	487
Route de Dinaver à Birzend.....	97	488
Routes et division administrative de l'Arménie.....	97	489
Bab-el-Abwab ou Caucase.....	98	490
Mission de Sallam l'interprète chez les peuples de Gog et Magog.....	99	490
Description de la fameuse barrière de ce nom.....	100	493
Pays de la droite ou midi; route de Bagdad à la Mecque.....	103	496
Embranchement conduisant à Médine.....	104	498
Route suivie par le Prophète dans sa suite.....	105	499
Route des pèlerins de Médine à la Mecque.....	105	500

Suite de la route de Bagdad à la Mecque.....	106	500
Cantons de la Mecque; route de cette ville à Tayef....	107	501
Stations de la Mecque au Yémen.....	107	502
Cantons du Yémen.....	108	503
Relais entre Omrah et Sanaa.....	111	506
Impôt du Yémen.....	111	506
Inscriptions himyarites.....	111, 112	506
Stations entre Mesdjid-Saad et Basrah.....	112	508
Entre Basrah et la Mecque.....	112	508
Entre le Yémamah et la Mecque.....	112	508
Route d'Omân à la Mecque, le long de la côte.....	113	509
De Khawlân à la Mecque.....	113	509
Stations d'Égypte à la Mecque.....	113	510
De Damas à la Mecque.....	114	510
De Basrah au Yémamah.....	114	511
Stations entre le Yémamah et le Yémen.....	115	511
Récapitulation des relais de poste.....	115	512
Itinéraire des marchands juifs.....	115	512
Itinéraire des marchands russes.....	116	514
La cour du Chosroës fermée à certains étrangers.....	117	515
Les quatre parties du monde.....	117	515
Merveilles de la terre (chapitre mutilé).....	117, 118	516
Contrée nommée <i>Mostatileh</i>	118	516
Pluies en Arabie.....	118	517
La chambre des rois à Tolède.....	118, 119	517
Théorie des éléments dans leur rapport avec les pays..	119	518
Figure explicative.....	120	519
Les Pyramides d'Égypte.....	121	519
Alexandrie et son phare; Memphis.....	121	520
Colonnes d'Aïn-Chems.....	121	521
Édifices remarquables; églises; palais de Médaïn (Ctési- phon); château d'eau de Touster.....	121, 122	521
Pétrifications.....	122	522
Particularités curieuses des climats; le Tibet; Sila; Mo- çoul; la Susiane.....	122, 123	522
Antioche. Lèpre chez les Zendjes. Climat du Bahreïn..	123	523
Contrées les plus fertiles de la terre.....	124, 125	523
Source et embouchure des fleuves: l'Orus, le Sind, l'Euphrate et le Tigre.....	124, 125	524

L'Araxe, les deux Zab, le Nahrevân, le Khabour, le Hermas.	125	525
Le Nil, le Dodjeil, le Zendéroud, les fleuves de Syrie.	125, 126	526
Montagnes.	126	527

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 MAI 1865.

La séance est ouverte à 8 heures, par M. Reinaud, président.

Sont proposés et nommés membres de la Société :

MM. BOY (Victor), libraire à Marseille;

PLEIGNIER (Victor), professeur à Casteltown, dans l'île de Man (Angleterre).

Il est donné lecture d'une lettre de M. Numa, photographe, rue Richelieu, qui désire faire un album des membres de la Société, et s'offre de les photographier gratis et de donner à chaque membre six exemplaires de son portrait.

Le secrétaire donne lecture des comptes de l'année 1864 et du budget de 1865. Renvoi à la commission des censeurs.

M. le président annonce que la Société tiendra sa séance annuelle au mois de juin, et que les membres seront avertis du jour par lettres individuelles.

Un membre donne quelques détails sur l'impression du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale. La première livraison, qui contient les manuscrits hébraïques, est très-avancée et sera publiée dès que l'impression sera achevée. Le même membre annonce la publication prochaine

du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne, rédigé par M. Flügel.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. Extraits du Livre des rois de Firdausi, publiés par S. E. Kemal Efendi, à Constantinople; lithographie in-16 (1865), en persan.

Par l'éditeur. *Catalogue de la bibliothèque d'un orientaliste*, rédigé et publié par M. THONNELIER; vol. I. Paris, 1864; in-8°.

Par l'auteur. *Tibetische Texte übersetzt und erläutert von Emil SCHLAGINTWEIT*. Munich, 1864; in-8°.

Par l'éditeur. *Annuaire philosophique*, par L. A. MARTIN; t. II, n° 3 (mars). Paris, 1865.

Par la Société. *Bulletin de la Société de Géographie*, janvier-mars. Paris, 1865; in-8°.

— *Bibliotheca indica*. Calcutta, 1864; in-8°.

Nouvelle série, n° 63. *The Brihatsanhita*, fasc. 4.

— N° 67. *The Nyaya Darsana of GOTAMA*.

— N° 61 et 66. *The Srouta Sutra of ASWALAYANA*, fasc. 2 et 3.

— N° 62 et 64. *The Muntakhab al Tawarikh*, fasc. 3 et 4.

Ancienne série, n° 205 et 206. *Biographical Dictionary of Ibn HAJAB*, vol. IV, fasc. 1 et 2.

Par l'éditeur. *Monatschrift für Geschichte des Judenthum*, vol. XIV, cahier d'avril. Breslau, 1865; in-8°.

Par l'auteur. *Geografía de las lenguas y carta etnográfica de Mexico*, par Manuel OROZKO Y BERRA. Mexico, 1864; in-4°.

Par l'éditeur. *Exercice de la langue tibétaine*. Légende du roi Açoka. Texte tibétain; transcription, prononciation figurée; traduction en français par H. L. FEER. Paris, 1865; in-8° oblong.

— *Textes tirés du Kandjour*, par H. L. FEER; 2° livraison. Composition des écritures bouddhiques. Paris, 1865; in-8° oblong.

Par la Société. *Annuaire de la Société d'ethnographie*, par Alfred LEDIER. Cinquième année. Paris, 1864; in-8°.

Par l'auteur. *Contributions towards the ancient geography of the Troad*. On the site of Gergis, by Frank CALVERT. (Tirage à part, sans aucune indication.)

RAPPORTS

FAITS A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR LES MANUSCRITS HÉBREUX DE LA COLLECTION FIRKOWITZ,

PAR M. NEUBAUER,

ET OBSERVATIONS SUR CES RAPPORTS FAITES

À L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. MUNK.

PREMIER RAPPORT DE M. NEUBAUER.

La collection Firkowitz, acquise par la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, consiste en rouleaux du Pentateuque, en copies (fac-simile) des épitaphes se trouvant sur des tombeaux juifs en Crimée, en fragments d'anciens textes de la Bible, et en manuscrits concernant les littératures caraïte et rabbinique.

Parmi les rouleaux il y en a qui sont très-anciens, à en juger d'après les épigraphes placées soit au commencement, soit à la fin de ces rouleaux. Le plus ancien, qui porte ici le numéro 6, est de l'année 489 P. C. Voici l'inscription qu'on déchiffre non sans difficulté : « Dédié . . . ici dans la communauté de Tamatarka, auparavant appelée *Tamirka*, l'année 44. . de la création du monde et 1485 de notre exil (des dix tribus). »

הוקדש . . . : פה ק' . . . טמטרקא לפנים . . . טמירקא ש' אש
 דת . . . ליצה אקפה לנלותנו

Avant de parler du caractère paléographique et des différences massorétiques de ces rouleaux, je dois relever les objections que je me suis faites sur l'ancienneté de ces documents, et que le monde savant m'aurait sans doute posées : 1° qu'on ne trouve nulle part mentionnée dans le Talmud une épigraphe sur les rouleaux; cet usage, au contraire, y est rigoureusement défendu; 2° l'ère de la création du monde n'était pas encore employée à cette époque, à en juger d'après les documents connus jusqu'à présent; 3° l'ère de l'exil des dix tribus est quelque chose de fabuleux et prouverait contre l'authenticité de ces épigraphes.

Je n'ai point l'intention de soutenir l'ancienneté de ces rouleaux, en en admettant la possibilité; j'ai assez souvent dit qu'il faut se méfier des documents caraïtes. Je veux seulement démontrer que les objections mentionnées ne sont pas concluantes contre l'ancienneté des manuscrits dont il s'agit. Il faut se rappeler qu'ici on a affaire aux Juifs anté-talmudiques; chez ceux-ci, les épigraphes sur les rouleaux étaient probablement permises et peut-être même de rigueur.

Les caraïtes en Crimée, comme je peux m'en convaincre ici par mes propres yeux, en font encore aujourd'hui. D'ailleurs, on peut juger par la négligence et l'irrégularité de l'écriture de ces rouleaux, comme on le verra plus loin, que ces juifs ne se montrent pas aussi minutieux pour la manière d'écrire leurs rouleaux que le sont les rabbanites. Il y a un grand nombre de rouleaux écrits sur cuirs, ce qui est sévèrement défendu par le Talmud.

Quant au deuxième point, on ne peut pas rigoureusement affirmer que tel ou tel usage n'ait point existé à un certain temps, par cela seul qu'on ne le trouve pas mentionné dans les livres composés à cette époque. Le savant M. Rapport a fait (*Kerem Chemed*, année v) la même objection pour les épitaphes trouvées en Crimée, et dont je parlerai dans ce rapport. Ce savant dit que l'ère de la création du monde se trouve pour la première fois employée chez Sabtaï Donolo (x^e siècle); depuis on a trouvé le *Traité astronomique de*

Samuel le Petit, ouvrage qui date au moins du IX^e siècle, et où cette ère est déjà employée (Cf. *Boreitha dischmouel hakaton*, Salonique, 1860, page 14). Il est possible qu'on trouve plus tard des documents plus anciens qui l'emploient également.

Quant à l'ère de l'exil de Samarie, il est probable que ce soit une imagination de ces juifs, dont proviennent ces rouleaux. Cependant elle peut dater d'un temps très-reculé; on la trouve également sur les épitaphes à côté de l'ère de la création du monde. M. Munk en donne un exemple d'un manuscrit de Paris (cf. sa notice sur la version persane de la Bible, tome IX de la Bible de M. Cahen, préface, page 156). Tout le monde ici sait que les juifs du Caucase se servent encore aujourd'hui de cette ère sur leurs documents (actes) civils; ils se sont toujours adressés à l'empereur Nicolas comme descendants des dix tribus.

Le rouleau n° 6, qui contient le Deutéronome, est écrit sur parchemin avec des caractères carrés un peu négligés; les lettres sans les couronnes (*taguîn*); l'ordre massorétique pour les espaces entre les chapitres est pareil à celui des rouleaux des rabbanites; le nombre des colonnes sur un lé de parchemin varie ici comme dans plusieurs autres.

Le n° 8 porte la date 1335 de l'exil (639 P. C.), il est en parchemin et écrit presque en entier avec les *taguîn*. Il y a aussi les signatures de deux témoins pour confirmer la dédicace de ce rouleau à la synagogue de *Chouphoutcalé* (סלע היהודים). Les *taguîn* y sont différents de ceux des rouleaux des rabbanites. Ceux-ci consistent toujours en trois traits et ne sont placés que sur les lettres: צ', ג', ז', נ', ט', ע', ש, tandis qu'ici ils forment tantôt un trait, tantôt trois traits; ils sont placés aussi sur d'autres lettres¹.

¹ Voici les textes des épitaphes :

ואכתוב בספר ואעד עדים ואחתום שמי אני יצחק כהן כ"ר

Le n° 9 porte la date¹ de 1460 de l'exil (764 P. C.); il est en parchemin, sans taguïn, avec des corrections énormes entre les lignes, de sorte que je n'ai pu admettre d'abord qu'on eût employé ce rouleau dans la synagogue; j'ai pensé qu'il était peut-être destiné à l'école, mais j'ai dû revenir de cette opinion, quand j'ai vu que cette négligence se retrouve dans d'autres rouleaux, écrits d'ailleurs avec grand soin.

Le n° 13 est dédié par la femme Oto, fille d'Ahron des Hazars (אוטו בת אהרן מבני כור), 4541 de la création du monde (781 P. C.)².

זכריה כהן ב"ר יצחק נ'ב'ר' כי מכרתי אותו לכר' יצחק הזקן
המשכיל בכ"ר יעקב ז"ל פה סלע היהודים ואשקל הכסף על ידי
מידו ואתן לידו את הספר בשנת אלף ושלוש מאות שלשים
וחמשה שנים לגלותינו ס"ט לקונדה אותו לדורותיו אמן

בכשי ב"ר אברהם בכשי עד

ברכה ב"ר אליהו ז"ל הנכבד עד

ואני זכריה כהן בכ"ר שמריה כהן עד

אשרי תמימי אשרי נצרי המקדיש אהרן'
בן שמואל א'ת'ס לגלו' ... סלע היהו ... דויד ... משה ...
צדוק לוי ... הניאל

קדוש לה' אלהי ישראל לא ימכר ולא יגאל שהקדישה זה'
ספר התורה הקדושה מ' אוטו בת אהרן מבני כור על שם
אישה מר' זר' אליא בן ר' עזרא רי"ת בעבור כפרת נפשה
וכפרת נפש אישה והקב"ה יזכר להנות בו וללמוד ולעשות
ולקיים ככל הכתוב בו ויקיים עליהם מק' שכת' לא ימוש ספר

Le n° 14 porte dans son épitaphe : « Dédié par la communauté de nos frères les 'Hazars à la communauté de Krim » (קהל אחינו כור פרה קרים) 1485 de l'exil, 4700 de la création (789 P. C.), signé David fils de Jizhak Sangari (?) le fils de celui qui a converti le roi des 'Hazars au judaïsme (?), d'après la lettre de Hasdai (cf. livre Cosri, éd. Buxtorf). Il s'y trouve également beaucoup de corrections, et cette particularité qu'à la fin des colonnes (*yeriot*) il y a un *custos* (premier mot de la colonne suivante); les lettres y sont sans taguîn¹.

Le n° 15 appartenait à la communauté de Cafa et est écrit

התורה הזו מפיך ומפי זרעך וג' ויבורכו בברכה מאלהי המערכה
 ויוזכו לראות בנין ביתו ואולמו והקדישו בקהלה ההדורה שהיא
 יושבת למעלה בקהל מטרכא בקהל טוקט ארור גונבו וארור
 מוכרו וארור מוחה אות אחת מקדושתו וארור מחליפו ומשימו
 משכון וברוך שומרו וברוך מצניעו וברוך מסתירו בעת רעה
 ומצילו מכל צרה ואלהי ישר' יסלח וימחול לכל עונות זה האשה
 וינחמה בבנין ציון וירוש' ויקיים עליה מק' שכת' תנו לה מפרי
 ידיה וגם יזכה ה'ק'ב'ה לאיש' לראות פני משיח ולבניה ויקיים
 עליה מק' דכתיב לא ימושו מפיך ומפי זרעך וג' והאל יחיש
 גאולת עמו יש' במהרה ובזמן קרוב אמן סלה והכל שריר וקיים
 פה עיר ספרד שנת

ובני הנכר הנלוים אל יהוה לפ"ק

ואת התורה התמימה הנאמנה הקדיש קהל אחינו כור¹
 שהקדישו פה כרים קהל מעלה שנת אלף תפ"ה לגלותינו ת"ש
 ליצירה פ"ק והוא קודש לאלהי ישראל לא ימכר ולא ינאל לעו

pour le chef de la ville ben Yaldougan hakadri (l'Arabe ou 'Hazar לקדרי (? קדרי), (? beg) פקיד העיר בן ילדוגן הקדרי) 1484 de notre exil, 4709 de la création (788 P. C.), sans taguïn, beaucoup de corrections¹; ici le ן et le ש ont des formes particulières. Ces quatre derniers numéros ont des points à la fin de chaque verset.

Le n° 2 offre le plus d'intérêt; d'abord il est écrit sur cuir et porte une épigraphe historique. En voici à peu près le contenu : « Qui peut décrire tous les miracles qui ont été faits pour nous depuis quinze cents ans que nous sommes dans l'exil? Nous sommes tombés dans les mains de ceux qui adorent le feu et l'eau; ils nous ont pillés et pris nos livres saints dont ils ont fait un sujet de moquerie. C'est surtout notre dernier ennemi, le prince Gatomi avec son peuple les *Tatraktisiim* peu nombreux, אלוף געתם עם מחנהו עם לא, (עצום ושםם טמרקסיים) qui voulait cependant nous détruire complètement; mais Dieu nous a envoyé une assistance

ואלהי ישראל יברך לקהלה זו אשר הקדישו אותו ויקיים עליהם ידו יספור בכתוב עמים ועם עמו ישראל יכתבו להיים בירושלים ונספחו על בית יעקב ביום הזה ומלכם בראשם יחי לעולם באמונתו אמן ואמן.

נאם דויד בר יצחק נב"ת ומ"כ סנגרי ס"ט

אני אליה בן שלמה הסופר מכרתי ספר התורה הזה אשר כתב אבי ז"ל לכ"מ בייב פקיד העיר בן ילדוגן הקדרי יצ"ו פה כפא על חוף הים אלף תצ"ד לגלותנו תש"ת ליצירת יזכה להנות בו הוא זרעו ע"א אליקים בן שלמה נ"ע

אלישע בר הושע ז"ל

יעקב בר משת צב"י

דויד בר יצחק ע"ה סנגרי סט"א

dans nos frères les 'Hazars (?), (מבני קדר), qui sont devenus juifs, le prince Mibsam (ומבשם הנשיא) était en tête. Ils ont conquis la forteresse Doura (מבצרם דורי) et ils ont sauvé ce livre saint, dans l'année courante 1501 de notre exil, 4565 de la création¹. » (805 P. C.) Je ne suis pas en état, pour le moment, de faire des recherches sur le fait cité, mais je crois me rappeler qu'un semblable peuple a existé à cette époque, et a fait une invasion en Crimée.

Ce rouleau est presque entier, il contient très-peu de corrections entre les lignes; sur les premières colonnes, les lettres ont des taguïn, mais ces lettres ne sont pas les mêmes

או ידבר יהושע ברוך יו"י מושיע חוסים בימינו ממתקוממים¹
 תכתב גם זאת התשועה בספר תורת האלהים זכרון לדור אחרון
 אשר עשה יו"י זכר בימינו לנפלאותיו מי ימלל כל המוצאות
 אותנו מיום נפלינו בגלות זה אלף ות"ק שנים באנו בידי עובדי
 האש באנו בידי עובדי המים ובזונו ואכלונו ושפכו דמינו
 וישבו את ספרי קדשינו ויהעללו בהם וזה האחרון שונאנו
 הכביד גלותנו אלוף געתם עם מהנהו עם לא עצום ושם
 טטרקסיים אשר אמרו בודון לכו ונכחידם מגוי לולי יו"י שהיה
 לנו וישלח לנו מושיעים אחים מבני קדר המתיהדים ומבשם
 הנשיא בראשם ויצילנו ואת חספר הקדוש הזה מידם
 ויכבשו מבצרם דורי בשנתנו הזאת א'תק"א לגלותנו ד'ת'קס"ה
 פ"ג ליצירה שנת ישועה ברוך יו"י כן ימהר וישלח את אליה
 נביאנו במהרה בימינו אמן.

Au lieu de טטרקסיים, il faut peut-être lire טשרקסיים, tribu de la ville *Tscherkas*; l'invasion des différentes tribus en Crimée a eu lieu vers 800. (Cf. Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII; Klaproth, sur *Tscherkas*, *Anc. Journ. asiat.* t. III, p. 159, et *Nouv. Journ. asiat.* t. I, p. 413.)

que sur les rouleaux actuels; dans les colonnes suivantes les taguïn deviennent de plus en plus rares et finissent par disparaître tout à fait. — C'est là à peu près la description des plus anciens rouleaux; quant aux variantes dans le texte, j'en ai peu remarqué, il y en a quelques-unes massorétiques (plene et defective). Le caractère paléographique ne diffère pas beaucoup de celui des rouleaux actuels, et je crois qu'avant de se livrer à des études sérieuses sur les rouleaux, il faudrait que la chimie vint en aide à la philologie pour en constater l'antiquité.

Les épitaphes, dont la plus ancienne, d'après le fac-simile, date de la première moitié du 11^e siècle de notre ère, seraient d'un grand intérêt si on pouvait constater par le déchiffrement minutieux de l'original l'authenticité de ces documents. Ici le caractère paléographique varie beaucoup selon la date de chaque inscription; dès le n^o 5, l'ère de la création est déjà en usage. Il y a des noms tartares et persans dans ces inscriptions; ainsi le n^o 6, qui porte la date de 4091 de la création du monde (180 P. C.), a le nom פּרְלֵק; le n^o 7, qui date de 4108 (197 P. C.), a le nom d'une femme גּוֹלָה (Rose); le n^o 9, de 4173 (262 P. C.), a les noms tartares בְּכֵשִׁי et טוֹקְטַמִּישׁ.

Le n^o 3 porte la date des deux ères, celle de la création du monde et celle de notre exil. On trouve aussi parmi eux le nom célèbre de Jizhak Sangari, où les lettres du nom font la date פֶּנֶן סַנְגָרִי פֶּנֶן; une autre épitaphe a le nom סַנְגָרִית. On peut s'étonner, à juste titre, de ne trouver aucun nom des princes 'Hazar dans ces épitaphes; le mot נַפְטָר se trouve déjà sur celle du commencement du 11^e siècle. On ne peut cependant pas douter de l'existence des communautés juives dans ce pays, puisqu'on connaît des inscriptions grecques sur des synagogues du 1^{er} siècle. (Cf. M. Levy, *Jahrbuch für jüdische Literatur*. Leipsik, 1860.) Pour qu'on puisse mieux apprécier le caractère paléographique, j'ai joint à mon rapport un fac-simile du n^o 1, qui est le plus ancien.

Ce qui est de la plus grande valeur, d'après mon opinion,

pour la science biblique, ce sont les vieux fragments des livres de la Bible. Ils portent des variantes qui simplifient beaucoup le sens; je n'en donnerai que quelques-unes qui m'ont frappé au premier examen.

Genesis, xxii, 13, on lit dans cinq manuscrits : אֵיל אָחַד au lieu de אָחַר conformément à la Septante εἷς et, je crois aussi, à la traduction samaritaine. — *Exod.* xiiii, 13, וְעָרְכָתוּ au lieu de וְעָרְפָתוּ Sept. λυτρώσῃ. — *Juges*, xviii, 30, יוֹם גְּלוֹת au lieu de הָאָרֶץ; en effet ו ו se confondent facilement avec פ. — *II Rois*, xxiii, 9, אִם אָכְלוּ מְנִיּוֹת : מצות. — *Isaïe*, xiv, 6, מְרַדֵּף ... רָדַף בָּאֵף. — *Jérém.* viii, 4 : אִם יִשׁוּבוּ לֹא יִשׁוּב : אִם יִשׁוּבוּ לֹא יִשׁוּב. — *Ézéchiel*, xvi, 36 : עֵץ חֶשְׁפֶּךָ : גַּחְשֶׁתְךָ; — *ibid.* xxiii, 21 : לְמַעַד שְׂרֵי נְעוּרֶיךָ : נַחֲשֶׁתְךָ; — *ibid.* xlvi, 7 : זֹאת פְּאֵת : בְּמוֹתָם; — *ibid.* xlvii, 17 : זֹאת פְּאֵת : בְּמוֹתָם; — *ibid.* 18 : מְגִבִיל עַל הַיָּם : צַפּוֹן; — *ibid.* 19 : זֹאת פְּאֵת הַיָּם : זֹאת פְּאֵת הַיָּם; — *ibid.* 20 : מְגִבִיל עַד נֶכַח : זֹאת פְּאֵת הַיָּם; — *Sophonie*, ii, 16 : שְׁתָּה אֶתְּהָ וְהָעִירָה : יְחִיתֶךָ, יְחִיתֶךָ. — *ibid.* 17, il y a à la marge pour יְחִיתֶךָ, יְחִיתֶךָ.

Je regrette que la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg ne possède point la précieuse collection de variantes par Kennicot; on aurait pu constater si ces variantes sont déjà relevées, car cela confirmerait encore mieux l'exactitude de ces leçons.

¹ Cette correction semble être d'une main récente; celle de עִיר הַסֶּדֶק au lieu de עִיר הַהֶרֶס (*Isaïe*, xix, 18), mentionnée par M. de Mural (*Deutsche Vierteljahresschrift*, par M. Heidenheim, 1863, p. 168 et suiv.), se trouve à la marge du manuscrit, et est d'une main toute récente. (*Conf. Zeitschrift für Wissenschaft und Leben*, par M. le D^r Geiger. Breslau, 1863, p. 288, 289.)

OBSERVATIONS DE M. MUNK SUR CE RAPPORT.

La Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg a acquis récemment une collection d'anciens manuscrits hébreux, recueillis dans plusieurs communautés juives de la Crimée par M. Abraham Firkowitz, ancien *'hakham* ou chef religieux des Caraïtes d'Odessa. Ces manuscrits sont généralement d'un haut intérêt pour la philologie hébraïque, la critique biblique et l'histoire littéraire des Juifs; ils nous fourniraient aussi quelques renseignements précieux sur l'origine et l'histoire des juifs de Crimée, si l'on pouvait avoir pleine confiance dans l'authenticité des dates et des notices historiques que renferment plusieurs de ces documents. Depuis vingt ans à peu près, plusieurs des manuscrits bibliques de Crimée ont attiré l'attention des hébraïsants par leur système particulier de vocalisation et d'accentuation. Les voyelles et les accents toniques de ces manuscrits diffèrent totalement de ceux de nos manuscrits et de nos bibles imprimées, et paraissent remonter à une plus haute antiquité. Plusieurs savants distingués, tels que Luzzatto, Ewald et Rœdiger, en ont fait l'objet de leurs recherches, et tout récemment un savant hébraïsant d'Odessa, M. Pinsker, a soumis ce système à une étude approfondie, dont il a publié les résultats sous le titre de *Einleitung in das babylonisch-hebräische Punktationssystem*. « Introduction au système de la ponctuation « hébraïque de Babylone. »

L'historien, en usant avec réserve des notices disséminées dans les manuscrits et des copies d'épigraphes que renferme la collection, pourra y découvrir des faits curieux relatifs à l'histoire des Khazares, peuple dont le nom même a disparu, qui n'a laissé aucune trace de son ancienne puissance et dont les restes existent probablement encore dans les communautés juives de la Crimée. Nous possédons quelques documents juifs qui constatent la conversion au judaïsme d'un roi des Khazares, nommé *Boulân*, et d'une grande partie de

son peuple. Ces documents ont été longtemps l'objet d'amers sarcasmes de la part d'écrivains chrétiens, tels que Jean Buxtorf le fils, Barattier, le *savant enfant*, et Basnage. Ce dernier va jusqu'à dire : « On a beau chercher le royaume de « *Cozar*, on ne le trouve point. » Le silence intéressé des historiens byzantins ne pouvait qu'augmenter la défiance qu'inspiraient les relations juives; il a fallu, pour réhabiliter ces dernières, les témoignages précis et détaillés des auteurs arabes réunis par plusieurs écrivains de notre siècle et notamment par M. Fraehn, dans les *Mémoires* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et par M. C. d'Olisson, dans son ouvrage intitulé : *Des peuples du Caucase ou Voyage d'Aboul Cassem*. Nous savons maintenant que le judaïsme était la religion dominante en Khazarie, depuis le milieu du viii^e siècle jusqu'à la fin du x^e. Mais les lois des Khazares proclamaient une liberté de conscience illimitée. Les auteurs arabes nous disent que, dans ce pays, les juifs, les chrétiens et les musulmans vivaient fraternellement ensemble et qu'on y tolérait même des païens. Le roi était juif; mais dans son conseil siégeaient, à côté du premier ministre également juif, six autres ministres, deux juifs, deux chrétiens et deux musulmans. La monarchie des Khazares fut détruite vers l'an 1000, et les restes de ce peuple, refoulés vers l'ouest, s'établirent sur les côtes de la mer Noire. Selon M. d'Ohsson, il n'en resterait pas d'autre trace que le nom de *Ghyssr*, par lequel plusieurs peuplades du Caucase désignent les Juifs. Mais nous croyons pouvoir affirmer que les restes des Khazares existent encore aujourd'hui parmi les juifs caraïtes de Crimée : ceux-ci, par la physionomie, le costume et le langage, révèlent leur origine tartare, et dans la forteresse de Tschoufoucalé, près de Bakhtchéseraï, les juifs se divisent encore aujourd'hui en deux communautés, dont l'une est appelée communauté des *Khazares*.

Les juifs caraïtes de la Crimée parlent entre eux un dialecte tartare qu'ils écrivent en caractères hébraïques. Ils possèdent dans ce même dialecte des hymnes et des ver-

sions de la Bible qui ont été imprimées il y a environ quarante ans à Eupatoria. Peut-être, en étudiant ces versions, y retrouverait-on les restes de la langue des Khazares. Un auteur arabe du x^e siècle, Ibn al-Nedim, dans l'introduction de son *Kitab al-Fihrist*, en parlant des alphabets et de l'écriture des différents peuples, dit que les Khazares écrivent en caractères hébraïques. On peut juger par là de l'influence que le judaïsme avait exercée sur la civilisation des Khazares.

On comprendra maintenant tout l'intérêt que peuvent offrir les monuments littéraires des juifs de Crimée. Un jeune orientaliste, M. Neubauer, qui a obtenu une mention honorable dans le dernier concours Volney, a voulu profiter d'un voyage qu'il avait à faire à Saint-Petersbourg, pour examiner les manuscrits et les fac-simile d'épigraphes déposés à la Bibliothèque impériale de cette ville, et M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu lui accorder une sanction officielle, en le chargeant d'une mission gratuite. Dans son premier rapport qui nous a été soumis, M. Neubauer rend compte des rouleaux du Pentateuque destinés à l'usage des synagogues, des épigraphes les plus remarquables et de plusieurs fragments d'anciens manuscrits bibliques.

Les rouleaux du Pentateuque n'offrent, selon lui, que peu d'intérêt sous le rapport paléographique. Les caractères ne diffèrent guère de ceux qui sont employés encore aujourd'hui; mais, en revanche, la haute antiquité de ces rouleaux est constatée par des épigraphes placées soit au commencement, soit à la fin. Celles-ci ont des dates qui remontent, selon M. Neubauer, jusqu'à l'an 489 de l'ère chrétienne. Ce renseignement serait précieux, si nous pouvions nous assurer de l'authenticité de ces épigraphes. L'ère qui y est employée est désignée par le mot גלותנו *de notre exil*. Selon M. Neubauer, on désignerait par ce mot l'exil de Samarie, qu'il fait remonter seulement à l'an 696 avant l'ère chrétienne, et il nous assure que cette ère est en usage encore aujourd'hui chez les juifs du Caucase, qui s'en servent dans leurs documents et actes civils. C'est là un fait fort extraordinaire

qu'il faudrait pouvoir constater, et il est à regretter que M. Neubauer n'ait pu communiquer aucun de ces documents, dont il ne parle que par ouï-dire. Jusqu'ici l'ère de l'exil de Samarie n'a été trouvée dans aucun manuscrit hébreu ; car ce que M. Neubauer dit de l'emploi de cette ère dans un manuscrit hébreu-persan de notre Bibliothèque impériale est une grave erreur.

Souvent l'ère de la création du monde figure à côté de celle de l'exil, sans que les deux ères puissent se mettre d'accord. Ainsi, par exemple, l'épigraphie n° 14 porte : « Dédié par la communauté de nos frères les Khazares, ici à Krim, l'an 1485 de l'exil, 4,700 de la création. » Or la première date correspondrait, selon le calcul de M. Neubauer, à l'an 789 de J. C. tandis que l'an 4,700 de la création correspond à 940 de J. C. Cette même épigraphie porte la signature de *David, fils d'Isaac Sangari*. On sait que, selon une tradition juive, mentionnée pour la première fois par le juif espagnol Schem Tob, dans son *Sépher ha-Emounôth* (au commencement du xv^e siècle), Isaac Sangari fut le nom du docteur qui convertit le roi des Khazares au judaïsme ; ce nom reparaît aussi sur l'une des épitaphes trouvées en Crimée et dont l'authenticité n'est pas moins douteuse que celle de notre épigraphie.

Pour que nous puissions juger en connaissance de cause, il faudrait engager M. Neubauer à communiquer les fac-simile, ou tout au moins l'original hébreu de plusieurs de ces épigraphes, dont il ne donne que la traduction française. L'ère dont se servaient généralement les juifs du moyen âge est celle des Séleucides, ou celle de la destruction de Jérusalem par les Romains. Nous serions portés à croire que le mot לְלִנְיַתָּנוּ des épigraphes désigne cette dernière ère, ce qui rajeunirait considérablement les épigraphes en question, mais présenterait d'autres difficultés chronologiques. En général, ces épigraphes nous paraissent fort suspectes, et nous ne saurions en tirer aucun résultat historique. Ce qui augmente nos soupçons, c'est que dans l'épigraphie n° 2, qui ra-

conte une invasion ennemie repoussée par les בני קָרָר *Tartares* ou *Khazares*, nous voyons figurer d'une part le prince *Gatam* (אלוף געתם) et d'autre part le prince *Mibsam* (מבשם), deux noms empruntés au Pentateuque (*Genèse*, xxxvi, 16, xxv, 13), et dont l'un désigne un prince iduméen, petit-fils d'Ésaü, et l'autre un fils d'Ismaël.

Les épitaphes nous placent sur un terrain un peu plus solide; mais encore ici nos doutes sont nombreux et nous devons regretter l'absence des originaux. M. Neubauer donne le fac-simile d'une de ces épitaphes, qui, selon lui, remonte à la première moitié du 11^e siècle de notre ère. Il n'en donne pas le déchiffrement, qui, à l'exception de la première ligne, nous paraît très-facile et donne un sens très-plausible. Voici comment nous lisons cette épitaphe :

ז. . . ת ציון כוקי (?)

בן יצחק כהן נ'ע' עה ישועת ישראל שנת ת'ש'ב

שנים לגלותנו

« . . . *Monument de Kouki* (?) fils d'Isaac Cohen [qu'il repose dans le paradis]. A l'époque du salut d'Israël, l'an « 702 de notre exil. »

Ici, si nous considérons le mot לגלותנו, *de notre exil*, comme désignant l'ère de la destruction de Jérusalem par les Romains, l'an 702 correspondrait à l'an 771 de l'ère chrétienne, qui peut être l'époque de la conversion du roi des Khazares au judaïsme, désignée ici par les mots *époque du salut d'Israël*. A la vérité, s'il faut en croire l'historien arabe Masoudi, le roi des Khazares n'embrassa le judaïsme que sous le règne d'Haroun al-Raschid, qui monta sur le trône en 786; mais nous croyons qu'il ne faut pas prendre à la lettre l'assertion de Masoudi. Si on appliquait le mot לגלותנו à l'exil de Samarie, ce monument, selon le calcul suivi par M. Neubauer, remonterait à l'an 6 de l'ère chrétienne, et non pas, comme il le dit, à la première moitié du 11^e siècle. Dans tous les cas, il serait apocryphe. M. Neubauer rendrait

un grand service en donnant le fac-simile des autres épitaphes, qui seules pourraient nous mettre à même de juger de l'authenticité et de l'importance de ces documents.

Ce qu'il y a de plus intéressant et de plus sûr dans la communication de M. Neubauer, ce sont les variantes bibliques, dont quelques-unes méritent d'appeler l'attention des hébraïsants. Nous attendons maintenant un rapport sur les manuscrits de la littérature hébraïque du moyen âge et notamment de celle des Caraïtes, encore peu connue. La collection de Saint-Pétersbourg possède les manuscrits caraïtes les plus rares. Un examen approfondi de ces manuscrits ne peut manquer de nous faire connaître des faits que nous ignorons encore et de rectifier nos connaissances sur divers points. M. Neubauer est parfaitement préparé pour un tel examen, et, en l'y encourageant, le Gouvernement rendrait certainement un grand service à la science.

DEUXIÈME RAPPORT DE M. NEUBAUER.

Les manuscrits caraïtes de la collection Firkowitz sont d'une grande importance pour la littérature hébreu-arabe; on y trouve des citations tirées mot à mot des commentaires de Saadyah, qui ne nous sont pas parvenus jusqu'aujourd'hui. M. Pinsker, dans son ouvrage plein d'érudition *Likouté Kadmonioth*¹, nous a donné beaucoup d'extraits de cette collection, mais ses conclusions concernant soit les auteurs des ouvrages, soit l'époque où ceux-ci vivaient, ne sont pas toujours heureuses. Ainsi nous trouvons mentionné chez lui (page 44) un commentaire sur l'Ecclésiaste en arabe de Bën-

¹ Cf. notre compte rendu sur ce livre, *Journ. asiat.* 1863, t. III, et aussi celui du savant M. Geiger, dans le recueil hébreu *Oçar ne'hamad*, t. IV.

jaimn al-Nahevendi, qui n'est certainement pas de cet écrivain, à en juger d'après deux passages que Salmon ben Jerouham cite dans son commentaire sur l'Ecclésiaste (même collection); j'ai d'ailleurs dit dans un recueil allemand¹ que ce n'est point probable que Benjamin ait écrit en arabe.

La collection possède les commentaires sur les Psaumes et Lamentations de Salmon ben Jerouham; elle est surtout riche en ouvrages de Jepheth ben Ali, tels que : plusieurs fragments de son commentaire sur le Pentateuque (différents de ceux que M. Munk a rapportés d'Égypte et qui se trouvent à la Bibliothèque impériale); les commentaires sur Isaïe, Jérémie, Hoséa, Joel, les Psaumes, Proverbes, deuxième partie de Job et Daniel; il résulte des citations contenues dans ces commentaires qu'il a également composé un *Livre de Préceptes*. Il y a un autre commentaire anonyme sur Daniel, intitulé *Commentaire sur l'avenir* (שרה אלעתידות), qui semble être également du x^e siècle².

Dans tous ces commentaires on ne voit d'autre but que celui de défendre le dogme caraïte et d'y appliquer les versets bibliques; on y trouve très-rarement des explications grammaticales, de sorte qu'on serait tenté de dire que la grammaire était, comme la philosophie, une étude mal vue par les caraïtes zélés, et que l'école d'exégèse n'avait rien de commun avec celle de la grammaire; les docteurs de celle-ci ne sont point hostiles aux rabbanites, tandis que les autres, à en juger d'après leurs livres que nous possédons, ne tâchent même pas de cacher tout au moins un peu ce fanatisme. Les autres commentaires de cette collection écrits en hébreu ne sont qu'une compilation des commentaires arabes; on en trouve également un grand nombre à Leyde et dans d'autres bibliothèques.

Les livres grammaticaux sont connus en partie par l'ou-

¹ Cf. le Journal *Ben Hananyah*, publié à Szegedin (Hongrie), par M. le grand rabbin, L. Löw, 1863, p. 478.

² Ce commentaire semble être un extrait de celui de Jepheth ben 'Ali sur Daniel.

vrage de M. Pinsker et par ma Notice sur la lexicographie hébraïque¹. La collection contient à peu près 70 numéros de livres plus ou moins étendus, purement dogmatiques, mais qui sont presque sans importance; si on en a lu l'un des plus volumineux, tel que celui de Levi ben Jepheth, ou de Ahron le second, on est presque sûr de ne rencontrer rien de nouveau dans les autres. Encore ceux qui sont écrits en arabe, comme celui de R. Samuel ha-maarbi, offrent le plus d'intérêt; en général il n'y a là que de la valeur bibliographique.

Les livres de prières sont assez nombreux; ils contiennent généralement des prières composées de versets bibliques, mais on y trouve aussi un assez grand nombre de poésies du second rang; les auteurs sont désignés par l'acrostiche avec le prénom seulement. On y voit une prière qui annonce comme auteur Jichak Sangari, chef de l'école². Dans un recueil parmi les manuscrits qui appartiennent à la littérature rabbanite de cette collection, il y a des prières du R. Gamaliel, de Hilel, du R. Johanan et d'autres docteurs du temps du Talmud; je crois qu'il serait superflu de dire que tout cela est apocryphe. Les plus grands rôles dans les compositions des prières appartiennent aux deux Ahron et au fameux Moïse Dari; ce dernier était, selon M. Pinsker, prédécesseur des grands poètes espagnols Gabirol, Jehuda Halevi,

¹ Cf. *Journ. asiat.* 1861 et 1862.

² N° 830 יהו שלמה וברכתא וטבותא לכל קהלא ונ'. פיוט לרבינו יצחק ראש הישיבה בת"ר ישראל סנגארי זצ"ל ישעך אדרוש אל שוכן חביון. צירי תחבוש ותקרב יום פדיון. כי לא לנצח ישכח אביון, מעוז לדל מחסה לאביון, יצחק
avec l'acrostiche אלפא לר' שלמה אלסנגארי
Plus loin on trouve

שומעתה מתון האש נסוכה מראש. שלמה
avec l'acrostiche סולימן

Moïse et Abraham Ibn Ezra, et aurait vécu par conséquent au ix^e siècle.

J'ai dit dans ma *Notice sur la lexicographie hébraïque*¹, avant d'avoir vu le manuscrit, que ce poète ne pouvait appartenir au ix^e siècle, et je l'ai donné comme contemporain de Hariri (xii^e siècle); en même temps M. Geiger et d'autres savants en Allemagne ont émis la même opinion que moi sur ce point.

Après un examen minutieux du manuscrit, je trouve parfaitement confirmée l'opinion que j'avais émise, car l'auteur a été témoin des croisades, époque où la ville sainte se trouvait tantôt entre les mains des chrétiens, tantôt entre celles des Arabes. Voici deux des nombreux passages où il y fait allusion :

Poème 50 (l'ouvrage n'est pas encore paginé) :

הָלַעַד תִּהְיֶה בֵּן הַנְּבִירָה
בְּיַד בֵּן הָאֲמָה הַמְּצָרִיָּה

Poème 60 :

שְׂרֵי חַיֵּשׁ דָּבָר כָּל הַזֶּה
עַל עִירָךְ וְעַל עַמְּךָ
וְצִלָּם בֵּית עֵשׂוֹ תְּבֹנָה
וְתִכְבֵּד בֵּית הַדּוֹמָךְ

La date à la fin de l'ouvrage, quoi que M. Pinsker en dise, me semble altérée par une main récente. M. Firkowitz, dans un catalogue provisoire, place un certain Samuel Sani (Sini?) au viii^e siècle, parce que Dari imite ses poésies; je n'ai pas besoin de mentionner cet anachronisme qui parle de poésies rythmiques de tous les genres existants d'après le modèle arabe, à une époque où les Arabes n'ont guère commencé à connaître ces rythmes; aussi M. Pinsker a eu le bon sens de ne pas mentionner même le poète Sani dans son livre *Likouté Kadmonioth*.

Une seule feuille d'un poète inconnu, Moses hamaariçi, contient une imitation complète des Makamet d'Al Hariri;

¹ Cf. *Journ. asiat.* 1861, t. II.

l'auteur y donne des louanges à un certain Samuel Sani qui demeurerait à Alexandrie en Égypte.

Dans ce fonds se trouvent aussi trois relations de voyage en Palestine dont la plus ancienne date de la fin du xvi^e siècle; celle-ci a pour auteur Samuel le Saint, fils de David (שמואל) (הקדוש בכר דוד יע"מ"ש) et le commencement existe imprimé dans la *Bibliotheca hebræa* de Wolf (lequel a considéré par erreur les dernières lettres qui constituent l'abréviation d'une formule précatrice pour un mort comme le nom de famille de Samuel); quelques livres de controverse et discussions religieuses, des chroniques d'une date récente sont sans importance. On y trouve encore les œuvres presque complètes de R. Simhah. Jiçhak, originaire de Loçka en Wolhynie et demeurant en Crimée au milieu du siècle dernier; celui-ci se donne de la peine pour être le médiateur entre le caraïsme et le rabbanisme, il est d'ailleurs adhérent fervent du système cabalistique de *Lourya*.

Les livres philosophiques que j'ai rencontrés sont presque les mêmes qu'on trouve à Leyde et maintenant à la Bibliothèque impériale, savoir ceux de Joseph Haroéh et de Yes-houah, qui ont pour base le *Kalam* avec application des versets bibliques; c'est à peu près le procédé qu'a employé Maïmonide pour le système d'Aristote. Il y a encore quelques monographies, comme le *Ziddouk huddin* et d'autres, attribuées à d'anciens caraïtes, qui sont certes d'une date postérieure à Maïmonide. M. Pinsker en a publié plusieurs.

A cette collection appartiennent des liasses contenant des feuilles détachées soit de *lettres* soit de *contrats* de différents genres qui sont assez importants pour l'histoire de la situation sociale et politique des caraïtes, et aussi des rabbanites en Pologne et en Crimée; ces documents commencent à partir du xv^e siècle; une grande quantité est en russe, je n'ai pu les examiner, ne connaissant pas cette langue. Quant aux traductions de la Bible, il y en a un fragment de celle de Saadyah, une page détachée de la Genèse en arabe d'un auteur anonyme (presque illisible), quelques fragments des

différents chapitres en persan, dont la Bibliothèque impériale possède la collection la plus complète; trois exemplaires d'une traduction en turc criméen avec peu de variantes¹, et d'un auteur très-récent (cette traduction est imprimée à Constantinople pour l'usage des écoles), et enfin un vocabulaire pour les premiers prophètes, en grec moderne.

Pour l'histoire des *Hazars*, pas de trace dans cette collection, excepté dans les épigraphes des rouleaux, dont j'ai parlé dans mon premier rapport. Quant à l'histoire du caraïsme primitif, avant le x^e siècle, il n'y a pas là une grande récolte à faire. En général on peut dire que cette collection, quoique la plus complète comme littérature caraïte, n'a pas l'importance nécessaire pour mériter le bruit qu'en ont fait les journaux, et récemment encore un des bibliothécaires de Saint-

¹ N^o 144 contient la traduction complète du Pentateuque; 143 commence par l'Exode XXI, 21. Nous allons donner deux versets seulement de ces deux traductions:

Exode XXI, 12 (n^o 144) אורובצי כישני דאולסא אולמא
אולדורולסין

(N^o 143) כים כי אורסא כישני דאולגי אולמא אוליטירילגי

Transcription d'après M. Barbier de Meynard, professeur de langue turque à la Bibliothèque impériale: کیم که اورسه کشینی داولغای اولومه
اولدیریلغای

Exode XXI, 13 (n^o 143): דכי ושינמדי אנגר דמנגרי יולוכטורדי

קולונא דקויינא מן סנא ארון כי קצקי סן אנדא

N^o 144. דכי קסט אטמדי דאלטגרי סלדי קולונא דקויירמין

סנא ארון כי קצרטין אנדא

Transcription: דה که قصد ایتمدی ده التگری صالدى قولنه

ده قویرمن سکا اورن که قچردین انده

12. «Si quelqu'un frappe un homme et qu'il en meure, on le punira de mort.»

13. «Que s'il ne lui a point dressé d'embûches, mais que Dieu l'ait fait rencontrer sous sa main, je l'établirai un lieu où il s'enfuira.»

Pétersbourg dans le recueil allemand : *Deutsche Vierteljahresschrift von Heidenheim* ¹.

Les manuscrits qui ont trait à la littérature rabbinique sont de beaux et anciens exemplaires du *Targoum*, — lesquels seront très-précieux pour une édition, fort désirable, de cette paraphrase, — des commentaires de Rashi et d'Ibn Ezra, un commentaire inconnu de R. Abraham Krimi (de la Crimée, xiii^e-xiv^e siècle), un vocabulaire quelque peu explicite en arabe, mais qui connaît déjà *Kamhi*, et un dictionnaire hébreu-persan incomplet, le premier dont j'aie à signaler l'existence, et dont l'auteur ignore le système de *Hayoudj*; on trouve à la fin de ce livre, heureusement conservée, cette note :

נסתיים זה ספר אנרון ופתרון כל דבר בתרין בשבת דהוא ר'ח
המזון. לטובת רמזו. בשנת א'ת'ר'נ"א למנין שמרות בעיר
גורגאנג

« fini ce *Igaron* le deuxième jour de la semaine, qui est le premier jour du mois de Tamouz 1651 de l'ère des Séleucides (1339), dans la ville de Gorgandj ². » Il y a là quelque chose d'étrange, car le premier jour du mois de Tamouz, d'après les rabbanites, ne peut être qu'un dimanche, un mardi, un jeudi ou un vendredi (א'נ'ה'ו); ce dictionnaire a été cependant composé par un rabbanite, car l'auteur explique aussi des mots qui se trouvent dans le Talmud (ce qui rend cet ouvrage analogue au *Havi* de R. Haya, dont j'ai parlé dans ma Notice sur la lexicographie hébraïque ³). Quelques recueils rituels offrent un certain intérêt; les manuscrits qui ont rapport à la philosophie, aux mathématiques et à la médecine, sont presque les mêmes qu'on trouve dans beaucoup d'autres bibliothèques.

Qu'il me soit permis de revenir sur un passage de mon

¹ Cf. ci-dessus, p. 542, note 1.

² جرجان, ville située (d'après Yakout) entre le Tabaristân et le Khorasân. (Cf. *Dictionnaire de la Perse*, par M. Barbier de Meynard, ad v.)

³ Cf. *Journ. asiat.* 1862, t. II, p. 212.

premier rapport; j'ai donné par erreur pour la date de l'épigraphie la plus ancienne le milieu du 11^e siècle, c'est-à-dire d'après le calcul usité maintenant chez les juifs, et j'ai oublié d'ajouter que d'après mon calcul cela fait 6 P. C. L'Académie, dans son rapport, a attiré mon attention sur cette erreur, et j'ai eu depuis l'occasion d'examiner huit pierres tumulaires; j'ai trouvé les fac-simile de la collection d'accord avec l'original et j'ai publié dans le Bulletin de l'Académie de Saint-Petersbourg¹ les textes de ces huit pierres. L'ère de la création se trouve également déjà dans le 4^e livre d'Esdras (texte arabe) publié récemment par M. Ewald²; selon ce savant, la traduction date du temps d'Adrien. Quant aux textes des épigraphes des rouleaux, dont l'Académie désire avoir les copies, ils seront bientôt publiés et soumis *eo ipso* à l'examen de tous les hébraïsants.

OBSERVATIONS SUR LE DERNIER RAPPORT DE M. NEUBAUER,
PAR M. MUNK.

La seconde partie du Rapport de M. Neubauer sur les manuscrits caraïtes de Saint-Petersbourg offre beaucoup moins d'intérêt que la première. L'espérance que nous avons exprimée d'y trouver des faits que nous ignorons encore, et notamment des données sur l'histoire des Khazares, ne s'est point réalisée. Mais la faute n'en est pas à M. Neubauer, qui lui-même s'est trouvé déçu, en examinant la collection. Celle-ci n'offre presque rien qui ne fût déjà connu par le Mémoire de Trigland (*Diatribes de secta Caræorum*), par la *Notitia Caræorum* publiée par Wolff, par mes Notices recueillies dans les manuscrits que j'ai moi-même rapportés d'Égypte, et notamment par l'excellent ouvrage hébreu que

¹ Cf. *Mélanges asiatiques*, t. V, p. 119-125; *ibid.* M. Dorn, p. 128-132.

² Cf. *Das vierte Ezrabuch*, etc. par M. H. Ewald. (Tirage à part du XI^e volume des *Mémoires de l'Académie de Goettingue*, p. 92.)

M. Pinsker d'Odessa a publié en 1860 sous le titre de *Lickouté Kadmonioth* (Recueil d'antiquités). On savait déjà par mes écrits et par ceux de M. Pinsker, que les ouvrages caraïtes de la fin du x^e siècle offrent le plus d'intérêt pour l'histoire littéraire des juifs, notamment par les nombreux fragments qu'ils nous fournissent de plusieurs écrits de Rabbi Saadia aujourd'hui perdus. Saadia al-Fayyouni était un des plus célèbres auteurs rabbanites du x^e siècle, dans lequel les Caraïtes voyaient leur plus redoutable adversaire et dont ils cherchent à réfuter les écrits, surtout ceux qui sont relatifs à la fixation des Néoméniés.

Les livres de prières et de cantiques examinés par M. Neubauer n'offrent également rien d'intéressant. Le recueil de poésies d'un certain Moïse Dara'i, que M. Pinsker a été le premier à faire connaître, serait important pour l'histoire littéraire, si la date qu'il porte pouvait être considérée comme authentique. Il en résulterait que les juifs caraïtes, dès le ix^e siècle, employaient dans leurs vers la prosodie arabe et qu'ils furent, sous ce rapport, les prédécesseurs des grands poètes juifs d'Espagne, tels que Salomon Ibn Gebirol, Juda ha-Levi et les deux Ibn Ezra; ces poètes n'auraient même été que les plagiaires de Moïse Dara'i, dont on n'avait jamais entendu parler. M. Pinsker s'est laissé induire en erreur par la date du manuscrit, et, grâce à lui, le prétendu poète Moïse Dara'i a trouvé place dans la grande *Histoire des Juifs* de M. Grætz, comme une des célébrités du ix^e siècle. Mais les lecteurs hébraïsants sans prévention ne pouvaient manquer d'avoir des doutes sur l'authenticité de la date de ce recueil, et, dans les fragments qu'en donne M. Pinsker, on reconnaissait au plus léger examen critique un auteur qui ne pouvait remonter au delà du xiii^e siècle. MM. Pinsker et Grætz avaient seuls pu se tromper, l'un par sa prédilection pour la littérature caraïte, l'autre par sa trop grande avidité des nouveautés. M. Neubauer, qui a eu l'occasion à Saint-Pétersbourg d'examiner ce curieux manuscrit, nous confirme ce dont nous étions sûrs d'avance : « L'auteur,

« dit-il, a été témoin des Croisades, époque où la ville sainte « se trouvait tantôt entre les mains des chrétiens, tantôt entre « celles des Arabes; » et il cite deux exemples tirés des nombreux passages où il est fait allusion aux Croisades. « La « date à la fin de l'ouvrage, dit-il encore, me semble altérée « par une main récente. » En effet, il ne saurait en être autrement; le poète Dara'i doit descendre du piédestal que MM. Pinsker et Grætz lui ont élevé; et, au lieu d'être le prédecesseur et le modèle des poètes juifs d'Espagne, il doit se résigner à en être le modeste imitateur. Peut-être le manuscrit ne renferme-t-il autre chose qu'un recueil de poésies de divers auteurs, copié par Moïse Dara'i, dont le nom n'apparaît chez aucun des auteurs juifs, rabbanites ou caraites. Cependant, M. Neubauer ne s'exprime pas avec exactitude en parlant d'un certain poète Samuel Sani, que M. Firko-witz fait remonter au viii^e siècle : « Je n'ai pas besoin, dit « M. Neubauer, de mentionner cette erreur d'anachronisme « qui parle des poésies rythmiques de tous les genres existants « d'après le modèle arabe à une époque où les Arabes « n'ont guère commencé à connaître ces rythmes. » On sait que tous les genres de rythmes arabes existent dans les poésies antérieures à l'islamisme; mais il est vrai de dire que le premier qui en ait exposé la théorie fut Khalil ben Ahmed, au ii^e siècle de l'hégire.

Les ouvrages de philosophie, ou plutôt de théologie rationnelle, de Joseph ha-Roëh, de Yeschou'a etc. sont les mêmes que ceux qui, selon l'observation de M. Neubauer, se trouvent aussi à la Bibliothèque de Leyde et, depuis peu, à la Bibliothèque impériale de Paris. Ces ouvrages, primitivement écrits en arabe et mal traduits en hébreu, renferment l'application au judaïsme du *calâm* arabe et notamment du système des Motazales. Ils peuvent être utiles à ceux qui désirent connaître les principales questions théologiques qui occupaient les Motazales; le système y est présenté d'une manière complète et concise, et appuyé, pour les juifs, de passages bibliques.

M. Neubauer mentionne un dictionnaire hébreu-persan incomplet, le seul dont on ait entendu parler jusqu'ici. Cet ouvrage, qui a pour auteur un juif rabbanite, est de l'an 1651 des Contrats ou des Séleucides (1340 de J. C. et non 1339, comme il est dit dans le Rapport), et M. Neubauer s'étonne qu'il soit daté du *Lundi 1^{er} tamouz*, « car, dit-il avec raison, le « premier tamouz, selon le calendrier des rabbanites, ne peut « jamais tomber sur un lundi. » Mais la date hébraïque, que M. Neubauer a reproduite, porte simplement : *Néoménie de tamouz*. Or on sait que certains mois ont deux jours appelés *néoménie*, dont le premier, jour de la conjonction, est considéré comme le dernier jour du mois précédent. Il s'agit donc ici, non du 1^{er} tamouz, mais du 30 sivan qui, en effet, en 1340, fut un lundi.

M. Neubauer convient que l'observation qui lui a été faite dans notre premier rapport sur la concordance de l'an 702 *le-galouthénou* (de notre exil) avec l'ère chrétienne est bien fondée, et il avoue qu'il fallait dire : l'an vi de l'ère chrétienne, au lieu de : la première moitié du 11^e siècle.

En somme, comme le dit M. Neubauer lui-même, on peut dire que cette collection, quoique la plus complète de la littérature caraïte, n'a pas l'importance que lui ont attribuée les journaux. Ce n'est donc pas, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, la faute de M. Neubauer si les espérances que nous avions fondées sur cette collection ne se sont point réalisées.

LA MUSIQUE ARABE, ses rapports avec la musique grecque et le chant grégorien, par F. SALVADOR DANIEL, in-8°. Alger, 1863.

Amateurs privilégiés, qui vous pressez dans la salle trop étroite de la Société des concerts; *dilettanti* exclusifs, qui n'osez encore vous prononcer sur la neuvième symphonie de Beethoven; arbitres du goût, qui refusez le don de l'invention à Mendelssohn, et qui traitez l'auteur du *Tannhäuser* de

barbare frotté d'orgueil, venez : de plus grandes surprises vous sont ménagées aujourd'hui. Le Caire est en fête. Mêlez-vous à cette foule bigarrée qui se répand sous les frais ombrages de l'Ezbekyieh, c'est M. Salvador, un musicien homme d'esprit (il s'en trouve encore en Égypte), qui se charge de vous conduire. Prenez place au premier rang ; la *Noubah*, la symphonie cantate va commencer. Ils sont là cinq ou six virtuoses en turban, accroupis ou debout sur un tapis un peu flétri, mais de noble origine. L'orchestre est au complet : ce jeune garçon et son voisin, bon nègre à la face résignée, tiennent l'un le *tarr*, l'autre le *bendaïr*, instruments de percussion chargés de l'accompagnement rythmique. Devant eux, sur le premier plan, voici trois habiles artistes maniant avec dextérité la guitare, la mandoline et le violon ; ils suivront et soutiendront la voix de ce chanteur aveugle, au visage mélancolique et doux. Prêtons l'oreille ; le signal est donné. Les premières notes du *becheraf* « prélude » se font entendre. « Ce prélude exécuté par les instruments chantants est destiné à indiquer le mode dans lequel la chanson doit être renfermée. Il reproduit d'abord la gamme ascendante et descendante du ton, ou pour mieux dire, du mode ; puis il indique les transitions par lesquelles on pourra passer accidentellement dans un autre mode. D'ordinaire, l'introduction a un accent de tristesse plaintive, de douce mélancolie, parfaitement en rapport avec le genre d'interprétation que lui donnent les Arabes. » Mais déjà le violon file son dernier point d'orgue, les instruments à percussion s'annoncent sur un rythme joyeux ; après un court récitatif, voici la mélodie qui commence ; laissons à M. Salvador le soin de l'analyser, il s'en acquittera mieux que nous.

« Quel que soit le mode auquel appartienne la mélodie, le chanteur traînera la voix, en montant ou en descendant, depuis la dernière note du récitatif jusqu'à la première de la chanson. Le premier couplet offrira un chant simple et de peu d'étendue ; il paraîtra facile à saisir, abstraction faite de l'accent guttural du chanteur et des combinaisons rythmi-

ques frappées sur les instruments à percussion. Mais le violon fait sa ritournelle, en ajoutant à la mélodie les enjolivements qui constituent la partie essentielle de son talent, tandis que la guitare continue invariablement le thème. Puis le chanteur, reprenant le second couplet, commence à orner ses terminaisons, ses cadences avec une série de petites notes, empiétant en haut ou en bas sur l'étendue de l'échelle donnée. Il s'anime, à mesure que le sujet se développe; bientôt, aux petites notes viennent se joindre des fragments de gamme traînée, sans régularité apparente, et cependant sans altération de mesure, puisque le chant est joué et chanté souvent aussi, mais toujours à l'unisson, par les autres musiciens, tandis que les instruments à percussion frappent uniformément le rythme commencé sur le premier couplet de la chanson.»

La symphonie s'est achevée au milieu de l'enthousiasme général. La foule émue prodigue ses applaudissements et ses largesses aux brillants virtuoses; les *barék allah*, les *mâchallah* se mêlent au glou-glou du narguilé. Nous seuls, transfuges du conservatoire, nous restons étrangers à ces manifestations joyeuses. La curiosité seulement nous a empêchés de prendre la fuite; étonnés de cet étrange concert, nous avons ri, sans être désarmés; et nous partons, mécontents, agacés, jurant qu'on ne nous reprendra plus à pareille fête. M. Salvador, notre guide, sourit de notre désappointement, mais ne s'en étonne pas; lui-même l'a éprouvé, lorsque, se mêlant, pour la première fois, aux musiciens nomades de l'Algérie, il a essayé de surprendre le secret de leur art, et de renouer la chaîne brisée des traditions lyriques. A quoi doit-on attribuer l'éloignement que cette musique orientale nous inspire? Est-ce à l'accent nasillard du chanteur, au caractère indécis que l'absence de note sensible donne à la mélodie, à ces fragments de gamme traînée que l'on veut, à tort ou à raison, traduire en tiers et en quarts de ton? Sans nier l'influence de ces causes secondaires, M. Salvador pose en principe que, pour apprécier à sa valeur une musique si

différente de la nôtre, la condition rigoureuse est l'*habitude d'entendre*, ou l'*éducation de l'oreille*. Voilà qui contrarie un peu nos théories en matière d'esthétique. Faut-il donc refuser aux œuvres musicales ce que l'on accorde à la poésie et aux arts plastiques : un caractère de beauté absolu, indépendant des temps et des milieux ? Le charme de la mélodie n'est-il plus qu'une question de latitude, de climat, de race ? Soutenir une proposition semblable serait presque une profanation ; et pourtant, il faut bien admettre, dût-on en déduire une sorte d'infériorité relative pour l'art musical, qu'il est, plus que tout autre, exposé aux vicissitudes du temps et aux caprices de la mode. Deux siècles à peine se sont écoulés depuis que le drame lyrique est créé en France, et, malgré le verdict sévère de Despréaux, les vers de Quinault se lisent encore avec plaisir, tandis que les accords de Lulli dorment d'un sommeil éternel. Nous voyons dans les mémoires du XVIII^e siècle qu'un air de son opéra de *Thésée* (1675-1679) avait conservé une vogue extraordinaire : au théâtre, on l'acclamait avec frénésie ; à la ville, on le fredonnait sur tous les tons. Cherchons dans cette poudreuse partition le morceau qui fit les délices de nos aïeux. O déception ! nous n'y trouvons qu'un dessin servile de basse instrumentale, une sorte d'antienne lugubre, moins la grandeur et la simplicité du plain-chant. La même expérience pourrait se faire sur les œuvres de Rameau, de Salieri et de tant d'autres compositeurs presque contemporains. Les dieux de l'harmonie qu'adoraient nos pères sont irrévérencieusement classés au musée des antiques, et leurs créations si populaires deviennent une curiosité d'archéologue. Cette conviction malheureusement trop fondée ne devrait-elle pas nous rendre plus respectueux envers des tentatives où le génie a laissé son empreinte, et dont le plus grand tort est de s'intituler *musique de l'avenir* ? Mais cette intéressante question n'est pas du ressort de notre grave journal, et je me hâte de revenir à la brochure fort instructive de M. Salvador. Le titre indique que l'auteur n'a pas voulu seulement nous initier au style

des *maestri* d'Algérie et d'Égypte, mais qu'il s'est proposé encore de chercher, dans l'antiquité grecque et les premiers âges du christianisme, l'origine d'un art dont la théorie est aujourd'hui lettre morte en Orient. Cette question, il l'a étudiée avec une érudition sobre, sans pédanterie, ni abus de termes techniques. Tout ce qui touche à la musique spéculative chez les anciens, à la science des nombres, à la querelle des Pythagoriciens et des Aristoxéniens; l'influence des Juifs sur les progrès de l'art; les réformes de saint Augustin et du pape Grégoire; la découverte de Gui d'Arezzo, qui pose les bases d'une gamme unique, et réunit dans son système d'hexacordes les premiers éléments d'où doit jaillir le nouveau principe musical, l'harmonie; tout cela, dis-je, est tracé de main de maître, clairement et sans parti pris. Je regrette de ne pouvoir suivre cette attrayante étude dans ses développements; mais il y a deux points sur lesquels je voudrais m'arrêter un instant, parce qu'ils sont de nature à faciliter la lecture des poètes musulmans, à savoir : la définition des modes ou tonalités arabes, et la description des instruments usités dans leur musique populaire. Ici surtout, les connaissances théoriques de l'auteur et le long séjour qu'il a fait en Algérie donnent un caractère particulier d'exactitude à ses observations. Pour plus de rapidité, je réunis en tableau les explications éparses dans plusieurs chapitres.

TABLEAU DES MODES ARABES COMPARÉS AUX MODES GRECS
ET À CEUX DU PLAIN-CHANT.

MODES ARABES.	MODES CORRESPONDANTS chez les Grecs.	MODES CORRESPON- DANTS dans le plain-chant.	TONIQUE.	CARACTÈRE PARTICULIER de ces modes.
Supérieurs.	1 Irak عراق	Dorien.....	1 ^{er} ton...	ré sérieux et grave, propre à la guerre et à la religion.
	2 Mezmoom مزمووم	Lydien.....	3 ^e ton...	mi triste, pathétique, efféminé.
	3 Edzeil الذيل	Phrygien.....	5 ^e ton...	fa fier, majestueux, terrible.
	4 Djorka جرقة	Éolien ou Lydien grave.....	7 ^e ton...	sol grave, sévère; c'est un des plus usités.
Inférieurs.	5 Elhosain الحسين	Hypo-Dorien...	2 ^e ton...	la plaintif, tendre.
	6 Saïka صيكة	Hypo-Lydien...	4 ^e ton....	si se confond avec le <i>mezmoom</i> ; emploi rare.
	7 Meïa مائة	Hypo-Phrygien.	6 ^e ton....	do grand, majestueux.
	8 Ras Edzeil رأس الذيل	Hypo-mixo-Lydien.....	8 ^e ton....	ré octave sérieux, lugubre.
MODES MIXTES.	"	"	"	"
9 Rummel Meïa رمل مائة...	"	"	"	dérivé du <i>meïa</i> simple.
10 Elhosain Saba الحسين صبا	"	"	"	dérivé du <i>Elhosain</i> , correspond à notre gamme mineure, avec la note sensible.
11 Zeïdan زيدان	"	"	"	dérivé du mode <i>irak</i> .
12 Asbeïn اصبعين	"	"	"	dérivé du <i>mezmoom</i> ; se confond souvent en Algérie avec le <i>zeïdan</i> .

Les huit premiers modes forment le genre diatonique, qui procède par deux tons et un demi-ton, pour chaque tétracorde. Les quatre suivants semblent appartenir à ce genre chromatique auquel les Grecs attribuaient des effets merveilleux. M. Salvador nous apprend que les Arabes comptent en tout quatorze modes, mais que, malgré ses recherches, il n'a pu obtenir aucun renseignement sur les deux derniers. Les quatre modes mixtes accompagnent d'ordinaire la danse furieuse qu'on nomme *djunoun* « possession, folie. »

Un musicien de grand talent, attaché à la maison de Ben-Ayied, l'ancien ministre du bey de Tunis, tombait en extase, lorsqu'il exécutait sur son violon les rondes diaboliques en mode *asbeïn*. Pour nous qui condamnons, au théâtre, toute manifestation bruyante, comme un manque de savoir-vivre, et qui laissons aux stipendiés du parterre le soin de traduire notre enthousiasme par des bravos tarifés, nous avons peine à comprendre l'effet irrésistible que les combinaisons de sons et de rythmes produisent sur les races impressionnables et nerveuses de l'Orient. Pour s'en faire une idée, il faut avoir assisté aux danses vertigineuses des *mevlevites*, ou à la représentation d'un *mystère*, en Perse, pendant les fêtes de moharrem ; on est alors plus disposé à admettre comme vraisemblables deux récits semi-légendaires et presque identiques : le triomphe de Tyrtée au festin d'Alexandre, et celui du musicien Allarabby, chez le sultan Fakhr-ed Doôleh.

Ainsi que M. Salvador le démontre judicieusement, toute composition musicale arabe repose sur deux principes invariables : 1° un motif très-simple coupé par une ritournelle, et orné, à chaque reprise, d'une *glose* ; en d'autres termes, de fioritures et de variations où le goût de l'exécutant se donne libre carrière, sans s'écarter cependant de certaines règles¹ ;

¹ Il est difficile d'analyser ces improvisations brillantes où le thème reparaît sans cesse, et toujours reconnaissable. S'il fallait, à la rigueur, trouver un terme de comparaison, je chercherais, dans les œuvres pour clavecin de Sébastien Bach et de Haendel, quelques-unes de ces *chaconnes* ou *sarabandes* où un thème de quelques mesures est repris avec des traits rapides,

2° un accompagnement rythmique, en guise d'harmonie, et qui admet toutes les combinaisons possibles de mesures. Il est donc naturel que les instruments dont se compose l'orchestre se divisent en deux classes : 1° les instruments à vent et à cordes, destinés à préluder et à rappeler le motif principal; 2° les instruments à percussion, dont le rôle est de marquer les divisions rythmiques et de remplacer la basse sous le chant. J'ajoute ici, en l'abrégeant, la description de ceux de ces instruments dont le nom peut se rencontrer sous la plume des écrivains orientaux.

1° INSTRUMENTS À VENT.

Gosba قصبه, flûte à trois trous, de la dimension de notre grande flûte. Elle donne quatre sons, et soutient la voix du chanteur en répétant constamment le thème de la chanson. C'est le *nei* نى des poètes persans.

Djouak جواك; flûte plus moderne, à sept trous, donnant l'octave complète.

Raïta ou *Raïka* غيطة, musette à anche, percée de sept trous et terminée en pavillon. C'est l'instrument connu, en Espagne, sous le nom de *gaita*.

2° INSTRUMENTS A CORDES.

Kemandjah كمنجه, violon monté de quatre cordes, accordées par quintes, comme notre violon moderne.

Rebab رباب, nommé aussi *rebec*, violon plus simple, à boîte bombée comme la mandoline. Deux cordes, grosses comme celles de notre contre-basse, et accordées par quintes, sont mises en vibration à l'aide d'un très-petit archet de fer, arrondi en arc.

Kouitra كوينترا, guitare de Tunis, tire son nom de la lyre « *kithara* » des Grecs. Elle est montée de huit cordes, accordées par deux à l'unisson, et mises en vibration au moyen notes d'agrément, gruppetti, etc. qui enrichissent la mélodie, sans la dénaturer.

d'un bec de plume tenu de la main droite, tandis que les doigts de la main gauche exécutent le même travail que sur notre guitare.

Kanoun قانون, le *kinnor* des Juifs, harpe de soixante et quinze cordes, tendues sur une boîte harmonique en bois d'érable, recouverte d'une peau séchée comme celle d'un tambour. On pince les cordes au moyen de petites baleines ou de becs de plume, fixés à l'index et au médius de chaque main, par des anneaux.

3° INSTRUMENTS À PERCUSSION.

Dof دف, tambour de forme carrée, nommé en Espagne *aduf*.

Tarr طارة, espèce de tambour de basque.

Attabal الطبل, timbales de différentes dimensions, bloussées, avec deux baguettes — Enfin le *darbouka* et le *bendair*, instruments le plus ordinairement employés; le dernier est une simplification du *tarr*.

Tels sont les principaux instruments décrits dans le travail que j'ai sous les yeux, et qui témoigne non-seulement de connaissances techniques approfondies, mais aussi d'une érudition trop rare chez les musiciens de profession. En félicitant l'auteur du talent avec lequel il s'est acquitté de sa tâche, je ne puis me dispenser de signaler un vœu bien téméraire qui lui est inspiré sans doute par l'étude de la musique arabe, et qui sert de conclusion à son livre. Après avoir défini l'élément nouveau introduit dans notre système musical par la découverte de Gui d'Arezzo, M. Salvador se demande si, dans les dix modes abandonnés à la même époque, il n'y aurait pas, à côté des deux modes conservés, le *majeur* et le *mineur*, d'autres emprunts à faire au système mélodique usité antérieurement au XIV^e siècle. Pour parler plus simplement, serait-il impossible d'appliquer à l'harmonie moderne de nouvelles combinaisons appropriées à la gamme de chaque mode, sans altérer le caractère de la mélodie? L'auteur répond affirmativement.

S'il ne s'agissait que du plain-chant, une tentative de ce genre devrait être favorisée. N'eût-elle d'autre mérite que de nous délivrer du contre-point bâtard, ajusté au style plagal par l'école de Catel et de Perne, ce serait déjà un progrès incontestable. Partout ailleurs, j'en crois l'application impossible. Il y a cinquante ans, Reicha, lui aussi, rêva cette fusion entre nos lois musicales et la mélodie antique. Dans un recueil assez rare d'exercices d'école, dédié à Haydn, le savant harmoniste a exposé tout au long le mérite de son innovation, et, joignant l'exemple au précepte, il a composé, d'après ce système *renouvelé des Grecs*, plusieurs fugues à deux sujets, avec cadence à la dominante, à la deuxième, à la troisième de la tonique, etc. Que M. Salvador veuille bien lire ces bizarres compositions, où l'oreille est si peu ménagée, et il restera convaincu, je n'en doute pas, que notre harmonie ne peut en aucune façon se plier ni aux mélodées grecques, ni aux cantilènes arabes, qui en sont l'écho affaibli.

BARBIER DE MEYNARD.

SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TEL QU'IL EST ORGANISÉ EN FRANCE, ET SUR LE GENRE D'EXTENSION À Y DONNER, par P. G. DE DUMAST. Paris, 1865, in-8° (xii-100 pages).

M. le baron Dumast expose dans cet écrit ses idées sur la manière de compléter le haut enseignement en France, tant par quelques changements dans l'organisation que par une augmentation notable de chaires. Ce qu'il demande pour les facultés des sciences, de droit et de médecine, n'est pas du ressort du Journal asiatique; mais ce qu'il dit des facultés des lettres nous touche vivement, car il insiste de nouveau sur la création d'une chaire de sanscrit et d'une d'arabe auprès de chaque faculté des lettres. Plusieurs Aca-

démies de province se sont déjà prononcées pour cette proposition, et il serait très-désirable qu'elle fût prise en considération par le Gouvernement. Ensuite il passe au Collège de France, dont il voudrait voir compléter l'enseignement linguistique par des chaires de langue védique, de zend, de perse et de pelilewi, de celtique, d'assyrien, d'éthiopien et de copte. Puis il passe à l'École des langues orientales vivantes, auprès de laquelle il demande qu'on établisse des chaires de tamoul, de cochinchinois, de berbère, de basque et de breton, et que l'on convertisse l'enseignement de l'arabe algérien en une chaire régulière; de plus, il espère y voir fonder bientôt une chaire de mexicain et une pour le magyar et le finnois. Il faut lire dans le livre même les raisons sur lesquelles l'auteur appuie chacune de ses demandes, et l'on tombera certainement d'accord avec lui que l'enseignement des langues orientales en France est encore bien incomplet. Ce petit livre est écrit avec beaucoup de chaleur et inspiré par un véritable amour de la science et de la gloire littéraire de la France. — J. M.

ERRATA DU CAHIER DE JANVIER-FÉVRIER 1865.

- P. 147, ligne 17, lisez : 200 paras.
 P. 148, ligne 17, lisez : 205 paras 1/2 argent.
 P. 158, avant-dernière ligne, lisez : pour l'année 1862-1863.
 P. 171, ligne 17, lisez : *Mizan-elhaqq*; plus bas : *tevdjihât*.
 P. 171, dernière ligne, après les mots : de *Chemsul*, ajoutez les trois lignes de la page suivante, transposées : *Haqqya* «le soleil de la vérité,» etc.
 P. 173, ligne 3, lisez : patriarcat non-uni; ligne 7, lisez *Yérévaq*; lig. 31, lisez : compte seize ans d'existence.
 P. 174, ligne 10, lisez : joint de plus au texte.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME V, VI^e SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

	Pages.
Le Livre des routes et des provinces, par Ibn-Khordadbeh, publié, traduit et annoté par M. BARBIER DE MEYNARD.	5
Suite.	227
Suite et fin.	446
Essais sur l'Histoire économique de la Turquie, d'après les écrivains originaux. (M. BELIN.) Suite et fin.	127
Sur les noms des céréales chez les anciens, et en particulier chez les Arabes. (M. J. J. CLÉMENT-MULLET.)	185
Mémoire sur Khâcâni, poète persan du XIII ^e siècle. (M. DE KHANIKOF.) Seconde partie.	296
Pantchâdhyâyî ou les Cinq chapitres sur les amours de Crichna avec les Gopîs, extrait du Bhâgavata-Purâna. (M. HAUVETTE-BESNAULT.)	373

NOUVELLES ET MÉLANGES.

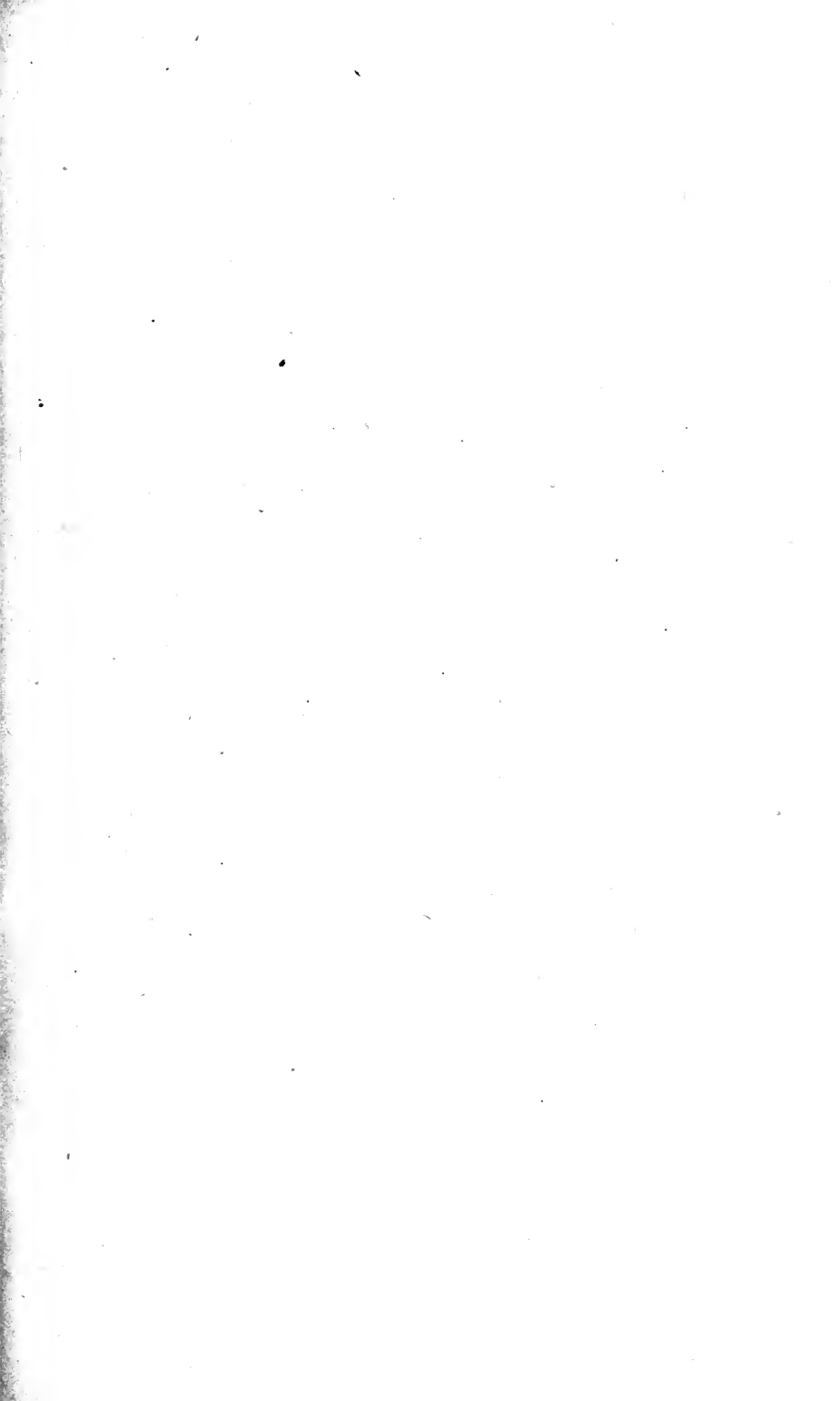
Procès-verbal de la séance du 9 décembre 1864.	168
--	-----

Tableau de la presse périodique et quotidienne à Constantinople en 1864. (M. BELIN.) — Notice sur la vie et les travaux de M. Bianchi. (M. BARBIER DE MEYNARD.) — La Femme dans l'Inde antique, études morales et littéraires, par M^{lle} Clarisse Bader. (J. M.)

Procès-verbal de la séance du 10 février 1865.	367
--	-----

	Pages.
Procès-verbal de la séance du 10 mars 1865	369
Travels in Central Asia, by Arminius Vambery, et Reise in Mittelasien von Hermann Vambery. (J. M.)	
Procès-verbal de la séance du 12 mai 1865	532
Rapports faits à M. le Ministre de l'instruction publique sur les manuscrits hébreux de la collection Firkowitz, par M. NEUBAUER. — La musique arabe, ses rapports avec la mu- sique grecque et le chant grégorien, par F. Salvador Daniel. (M. BARBIER DE MEYNARD.) — Sur l'enseignement supérieur en France, par P. G. de Dumast. (J. M.)	

FIN DE LA TABLE.

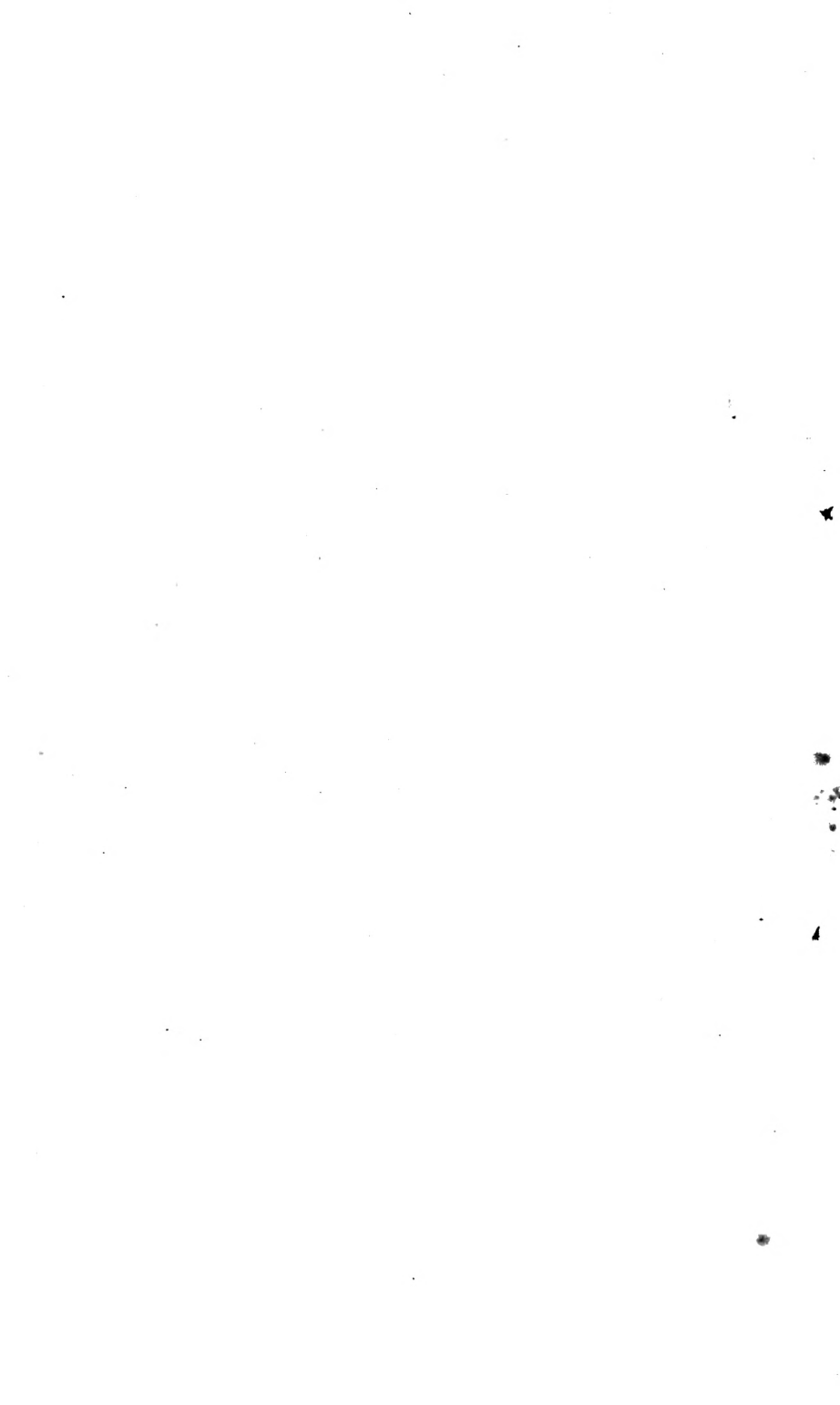


JOURNAL ASIATIQUE



SIXIÈME SÉRIE

TOME VI



JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BELIN, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL
CHERBONNEAU, DEFRÉMERY, DUGAT, DULAURIER, FOUCAUX
GARCIN DE TASSY, STAN. JULIEN
KASEM-BEG, MOHL, MUNK, OPPERT, PAUTHIER, REGNIER, REINAUD
RENAN, DE ROSNY, DE ROUGÉ, SÉDILLOT
DE SLANE, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME VI

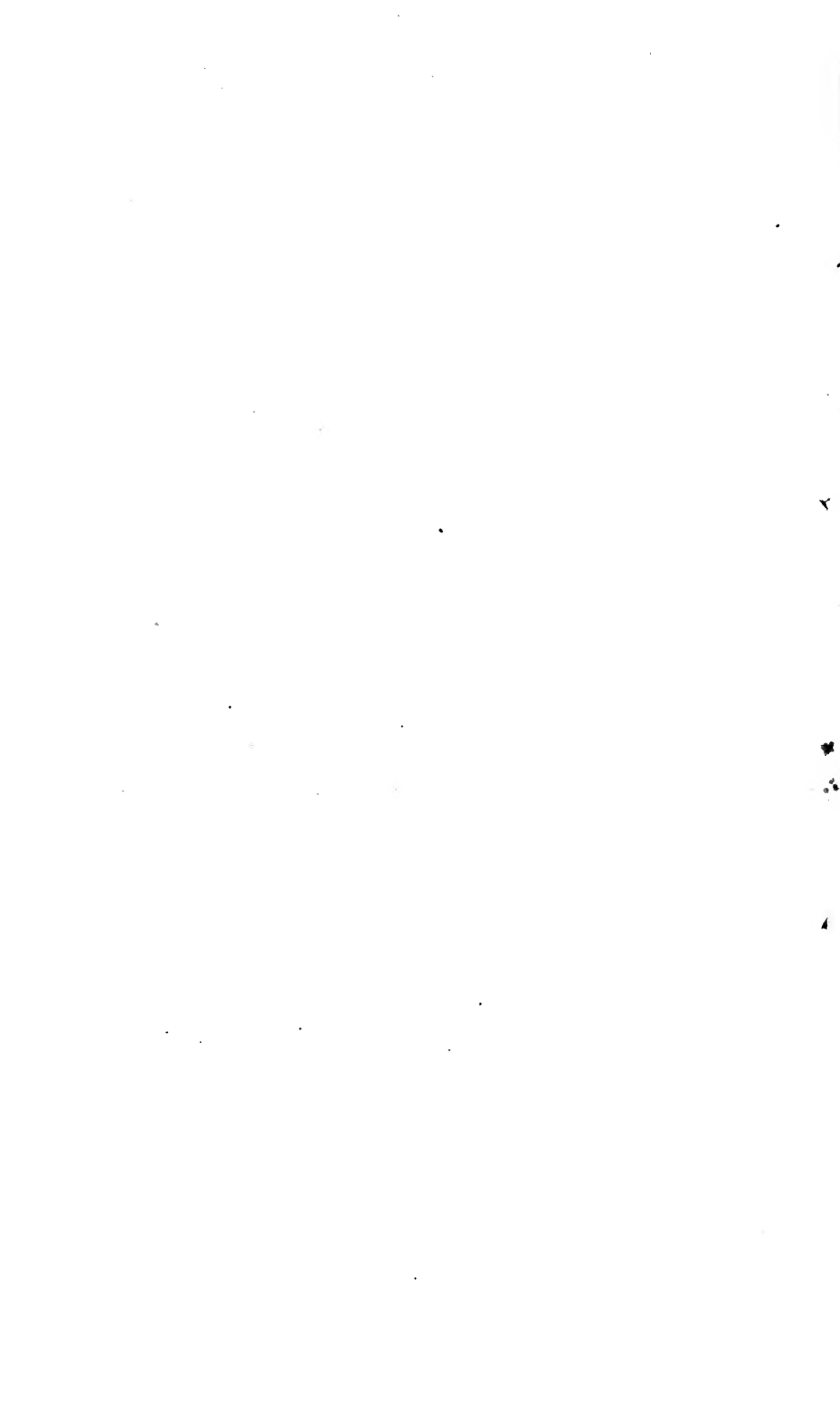


PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LXV



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1865.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ANNUELLE DU 28 JUIN 1865.

La séance est ouverte à une heure par M. Reynaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Ferdinand de Lasteyrie, qui restitue à la Société un ouvrage chinois qu'il a retrouvé dans la bibliothèque de son père.

M. Saint-Amour, ancien sous-préfet à Oran, écrit pour inviter les membres de la Société à entrer dans la Société de civilisation orientale qu'il vient de fonder.

Sont présentés et nommés membres de la Société :

MM. Le marquis DE COSENTINO.

ORLANDO (Diego).

DURAND, interprète militaire en Algérie.

MINAÏEF, de Saint-Pétersbourg.

DELAUNAY (Émile), au château de Bois-Hunaut, près la Châtre-sur-Loire (Sarthe).

MM. BEAUDET, au séminaire de Beauvais.

GANIER (M. D.).

CARATHEODORY (Alexandre), docteur en droit
à Constantinople.

HASSAN EFENDI MAHMOUD, D^r en médecine.

Le secrétaire donne lecture du Rapport annuel sur les travaux du Conseil.

M. Barthélemy Saint-Hilaire donne lecture du Rapport des Censeurs, qui se termine ainsi : « Nous renouvelons avec instance nos recommandations de l'année dernière, en ce qui concerne les cotisations, qui ne rentrent pas aussi régulièrement que nous devons le désirer. Nous prions Messieurs les Membres de vouloir bien se souvenir de l'époque où ils doivent les acquitter, et nous engageons la Commission et l'Agence à montrer la plus scrupuleuse exactitude à les réclamer dès les premiers mois de l'année.

« Nous adressons une autre prière à Messieurs les Membres, et celle-là est toute dans leur intérêt, c'est de vouloir bien avertir l'administration des irrégularités qui pourraient se produire dans la réception de leur Journal. L'administration fait tout ce qu'elle peut pour prévenir ces irrégularités; mais elle a besoin que Messieurs les Membres lui transmettent leurs réclamations sans trop de délai. »

M. Fér lit un mémoire sur l'introduction du Bouddhisme dans le Kashmir.

Il est procédé au dépouillement du scrutin, qui donne les résultats suivants :

Président : M. REINAUD.

Vice-présidents : MM. CAUSSIN DE PERCEVAL, le duc
DE LUYNES.

Secrétaire : M. MOHL.

Secrétaire adjoint : M. RENAN.

Trésorier : M. DE LONGPÉRIER.

Commission des fonds : MM. GARCIN DE TASSY,
MOHL, BARBIER DE MEYNARD.

Membres du Conseil : MM. REGNIER, Noël DES-
VERGERS, l'abbé BARGÈS, LANCEREAU, PAVET DE COUR-
TEILLE, DE SAULCY, DE SLANE, TROYER.

Censeurs : MM. GUIGNIAUT, BARTHÉLEMY SAINT-
HILAIRE.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *L'Algérie en 1865*. Coup d'œil d'un
colonisateur, par le marquis DE COSENTINO. Paris,
1865, in-8°.

Par le secrétaire d'État pour l'Inde. *The Aitareya
Brahmana of the Rigveda*, by MARTIN HAUG. Bombay,
1863, 2 vol. in-8°.

Par l'auteur. *Sur l'origine de nos chiffres*, par
M. SÉDILLOT. Rome, 1865, in-4°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of
Bengal*, n° IV, et Supplementary number. Calcutta,
1864, in-8°.

Par l'Académie. *Sitzungsberichte der Akademie der
Wissenschaften*. Vienne, année 1863, in-8°.

Par l'auteur. *Intorno a una traduzione italiana di
una compilazione astronomica di Alfonso X, re di Cas-*

tiglia, nota di ENRICO NARDUCCI. Rome, 1865, in-4°.

Par l'auteur. *Osmanische Sprüchwörter*, publiés par l'Académie orientale à Vienne. Vienne, 1865, in-8°.

Par la Société. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*. Vol. XIV, cahiers 3 et 4. Vol. XIX, cahiers 1 et 2. Leipzig, in-8°.

Par la Société. *Bibliotheca indica*, nouvelle série, n° 68 et 69. Calcutta, 1865, in-8°.

Par la Société. *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes* :

1° *Hermæ Pastor*, æthiopice edidit d'Abbadie. Leipzig, 1860, in-8°.

2° *Sse-schu, Schu-king, Schi-king*, in mandschurischer Uebersetzung, von CONON VON GABELENTZ. Leipzig, 1864, in-8°.

Par la Société. *Actes de la Société d'ethnographie* (ancienne série, n° 7, et nouvelle série, n° 1). Paris, 1865, in-8°.

Par l'auteur. *Un codice di Leggi e Diplomi siciliani del medio evo*, da Diego ORLANDO. Palermo, 1857, in-8°.

Par l'auteur. *Dictionnaire des signes idéographiques de la Chine*, par Léon DE ROSNY. Paris, 1864, in-8° (2^e livraison).

Par l'auteur. Lettre à M. Oppert sur quelques particularités des inscriptions cunéiformes anariennes, par M. Léon de Rosny. Paris, 1864 (tirage à part).

Par l'auteur. *La tradizione dei sette Savi*, di E. TEZA.
Bologna, 1864, in-12.

Par l'auteur. *L'état social et politique du Mexique
avant l'arrivée des Espagnols*, par M. Charles DE LA-
BARTHE. Paris, 1865, in-8°.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 28 JUIN 1865.

PRÉSIDENT.

M. REINAUD.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. CAUSSIN DE PERCEVAL.

Le Duc DE LUYNES.

SECRÉTAIRE.

M. MOHL.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. RENAN.

TRÉSORIER.

M. DE LONGPÉRIER.

COMMISSION DES FONDS.

MM. GARCIN DE TASSY.

MOHL.

BARBIER DE MEYNARD.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. REGNIER.

NOËL DESVERGERS.

L'abbé BARGÈS.

LANCEREAU.

PAVET DE COURTEILLE.

DE SAULCY.

DE SLANE.

TROYER.

DULAURIER.

FOUCAUX.

GUIGNIAUT.

DE ROSNY.

OPPERT.

PAUTHIER.

PERRON.

Stanislas JULIEN.

DEFRÉMERY.

DUGAT.

SANGUINETTI.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

BRUNET DE PRESLE.

Le marquis D'HERVEY DE SAINT-DENIS.

SÉDILLOT.

CENSEURS.

MM. GUIGNIAUT.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1864-1865,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 28 JUIN 1865,

PAR M. JULES MOHL.

Messieurs,

La quarante-troisième année de l'existence de votre Société n'a donné lieu à aucun fait particulier dont j'aurais à vous entretenir. Vos travaux se sont continués sans interruption, et la mort même, qui nous avait frappés si cruellement l'année dernière en nous enlevant un si grand nombre de collaborateurs distingués, nous a épargnés cette fois-ci.

Le *Journal asiatique*¹ a continué à traiter les sujets les plus variés de l'érudition orientale. M. Stanislas Julien a terminé la traduction des *Extraits des Annales chinoises relatifs à l'histoire des Turcs orientaux*, ou plutôt à l'histoire des rapports des

¹ *Journal asiatique*, sixième série, vol. IV, Paris, 1864 (544 pages) in-8°, et vol. V, 1865 (570 pages).

Tures avec l'empire chinois. Ce sont des documents très-secs, selon la manière du pays, mais qui fournissent sur la partie la plus ancienne et la plus obscure de l'histoire des Tures des faits parfaitement authentiques que leurs propres chroniqueurs ne connaissent pas.

M. Belin a de même terminé un long travail sur l'histoire des finances de l'empire ottoman, histoire que l'auteur a pu tirer des documents les plus sûrs que lui offraient les chancelleries turques.

M. de Khanikof nous a donné un mémoire très-curieux sur Khâcâni, poète persan du xi^e siècle de notre ère, dont il s'était beaucoup occupé pendant son séjour en Perse. Pour faire comprendre son poète, il commence par un tableau rapide de l'état politique de la Perse dans ce temps, puis il nous donne la vie de Khâcâni, surtout d'après les renseignements que celui-ci fournit sur lui-même dans ses œuvres. C'est bien une vie de poète d'alors, mendiant de l'argent et des honneurs dans les cours des princes, flattant les grands et couvrant d'invectives ses ennemis, se vantant lui-même et conservant pourtant le sentiment d'une certaine dignité. M. de Khanikof termine cette belle étude par le texte et la traduction de quatre des plus remarquables poésies de Khâcâni. Ces poésies sont des plus difficiles à entendre, remplies d'allusions tirées des sciences et de l'histoire, de jeux de mots, de tout ce qui faisait la gloire d'un poète dans les cours des princes tures de ce temps, et de ce qui met à

l'épreuve le savoir et la patience du lecteur. M. de Khanikof juge très-sévèrement cette poésie; mais je crains qu'il n'ait été trop préoccupé des péchés de Khâcâni, quand il étend son jugement sur toute la poésie persane, car je crois qu'il ne peut reprocher ni à Firdousi, ni à Hafiz, ni à Djelaleddin Roumi, et encore moins à Sadi les défauts qu'il relève avec tant de raison dans Khâcâni.

M. Barbier de Meynard nous a donné le texte et la traduction du Livre des routes d'Ibn Khordadbeh, maître des postes du khalifat dans la seconde moitié du III^e siècle de l'hégire, par conséquent, un des géographes arabes les plus anciens. Il s'est servi d'une copie du manuscrit d'Oxford, et Véfik Efendi a eu la complaisance de faire collationner pour lui le seul autre manuscrit qui soit connu et qui se trouve dans la bibliothèque d'une mosquée à Constantinople. Le livre de Khordadbeh n'est pas seulement un routier, il indique la division politique des provinces du khalifat, il donne le montant des impôts que chaque district payait, tant sous les rois de Perse que sous les khalifes, et il ajoute à la liste des étapes de chaque grande route des détails variés et souvent très-intéressants pour l'histoire et la géographie. Le chef des postes sous les khalifes était un personnage important, qui travaillait directement avec le khalife, à qui il communiquait les rapports qu'il recevait des maîtres de poste locaux sur l'administration et l'état des provinces. M. Barbier de Meynard s'excuse d'avoir osé

publier ce traité, en n'ayant à sa disposition que deux manuscrits, également imparfaits et provenant d'un même original, qui paraît avoir été un manuscrit déjà fatigué et mutilé. Mais on doit au contraire le remercier de ne pas s'être laissé arrêter par cette considération, car les ouvrages arabes de cette époque ont péri en général, et il importe beaucoup qu'on fasse connaître tout ce qu'on peut en retrouver, si imparfaits et si fragmentaires que puissent être les manuscrits. Qu'importe qu'il y ait quelques lacunes et plus ou moins de noms dont on ne peut à l'instant déterminer la lecture? L'éditeur lui-même en a déjà rétabli un grand nombre, et, l'attention des savants une fois éveillée, on découvrirait ou de nouveaux manuscrits, ou des matériaux analogues, ou des plagiats commis par des auteurs postérieurs qui expliqueraient ce qui peut être resté douteux au premier moment, et je suis convaincu que, grâce à cette première édition, M. Barbier de Meynard pourra publier, dans dix ans d'ici, un texte de Khordadbeh qui le satisfera lui-même.

M. Clément-Mullet a publié dans votre Journal un mémoire sur les noms arabes des différentes espèces de céréales, recherches difficiles, dans lesquelles il s'est aidé de toutes les lumières que les descriptions des Arabes, les synonymies grecques et la botanique moderne pouvaient lui fournir.

M. Renan nous a donné un curieux fac-simile d'une ancienne inscription hébraïque, qu'il a copiée à la synagogue de Kefr-Bereim, en Galilée, et

qui est intéressante pour la paléographie des Hébreux.

Vous allez recevoir dans le cahier de mai-juin une dissertation de M. Hauvette-Besnault sur l'histoire de Krischna et des Gopi, accompagnée du texte et de la traduction des cinq chapitres que le Bhagavata Pourana consacre à cet étrange fragment de la mythologie indienne. Enfin, vous y trouverez deux rapports de M. Neubauer sur la collection des manuscrits carâites formée par M. Firkowitz et les observations de M. Munk sur ce sujet.

Le huitième volume de votre Collection d'ouvrages orientaux¹, qui forme le quatrième des *Prairies d'or*, de Maçoudi, par M. Barbier de Meynard, est entièrement composé et sera entre vos mains dans quelques semaines. La première moitié de ce volume traite de plusieurs sujets généraux relatifs à la géographie physique, puis des édifices consacrés aux différents cultes et spécialement au culte du feu, et se termine par un chapitre sur la chronologie universelle, jusqu'au temps de Muhammed. Dans

¹ Il a paru de cette collection : 1° *Les Voyages d'Ibn Batoutah*, par MM. Defrémery et Sanguinetti, texte et traduction. Paris, 1853-1859. Complet, 4 vol. in-8°, et cahier supplémentaire contenant la table des matières. 2° *Les Prairies d'or*, de Maçoudi, par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, volumes I-III, texte et traduction. L'ouvrage entier aura huit volumes. Chaque volume de la Collection se vend au prix de 7 fr. 50 c. et aux membres de la Société, pour 5 fr. On peut acheter à part chaque volume de la Collection, et les Écoles qui veulent adopter un des volumes pour les cours, l'obtiennent au prix des membres, si elles s'adressent directement au Bureau de la Société.

la seconde moitié du volume, l'auteur commence l'histoire de l'Islam, à laquelle le reste de l'ouvrage entier est consacré. M. de Meynard est ainsi arrivé à la moitié de son édition des *Prairies d'or*, et nous pouvons espérer que dans peu d'années cet ouvrage, dont la publication a été un grand desideratum, sera complètement entre les mains des savants. C'est un livre plein de renseignements inattendus; car même dans les parties les plus connues de son sujet, l'esprit curieux de l'auteur ne se dément jamais, et il nous fournit presque toujours quelques données qu'on chercherait en vain ailleurs.

L'édition de l'ouvrage d'Albirouni sur la science des Indiens, dont vous aviez chargé MM. de Slane et Woepcke, et dont M. Woepcke s'était occupé avec beaucoup d'ardeur, n'est pas encore commencée. Après la mort de M. Woepcke, qui est une si grande perte pour nous, vous avez prié M. de Slane de se charger seul de cet ouvrage; il s'est occupé des manuscrits, mais d'autres travaux urgents ne lui ont pas encore permis de vous annoncer sa détermination. Nous attendions de l'Inde un nouveau manuscrit d'Albirouni, qui, quoique imparfait, aurait été d'un grand secours; mais M. Cowell, qui nous l'avait fait espérer, est revenu en Europe sans pouvoir en obtenir le prêt pour nous; espérons que son zélé successeur, le capitaine Nassau Lees, sera plus heureux.

Les autres sociétés asiatiques ont continué de

même leurs travaux, autant du moins que nous pouvons en juger par ce que nous avons reçu de leurs publications; car je ne puis que répéter une plainte déjà ancienne sur la négligence que certaines d'entre elles mettent à communiquer à l'Europe ce qu'elles publient; elles paraissent se contenter du cercle des lecteurs qui les entourent et ne pas vouloir comprendre que l'Europe est après tout l'officine du savoir et que les livres qui ne parviennent pas à Paris, à Londres et à Leipzig, sont des œuvres mort-nées ou au moins frappées de stérilité.

La Société asiatique du Bengale paraît être pleine de vie, elle trouve seulement qu'elle est surchargée de travaux, et elle est sur le point de transférer au gouvernement son musée d'histoire naturelle, qui deviendra un établissement de l'État. Cette division du travail sera certainement heureuse, autant pour les sciences naturelles que pour les sciences historiques, auxquelles la Société pourra dorénavant consacrer toutes ses forces et qui lui offrent un champ de travail surabondant. Son Journal, pour l'année 1864, contient comme à l'ordinaire des travaux sur différentes parties de l'histoire et de la géographie de l'Inde, sur les antiquités bouddhiques et brahmaniques, sur les anciens poids et mesures, et est accompagné d'un cahier supplémentaire consacré au second rapport du colonel Cunningham sur les résultats de sa mission archéologique dans le nord de l'Inde. Vous savez que le colonel fait un pèlerinage bouddhiste, dans lequel il suit l'itinéraire de Hiouen-Tsang, pour

découvrir les restes du Bouddhisme dans les lieux où le Bouddha avait vécu et que ses sectateurs ont couverts de monuments. Dans ce second rapport, le colonel a un peu dévié de son plan; il y traite exclusivement des antiquités de Dehli, ville qui n'a jamais été un chef-lieu du Bouddhisme et où M. Cunningham n'a trouvé d'autres traces de cette religion que les piliers d'Açoka, qui ont été érigés originairement dans d'autres localités et transportés plus tard dans la capitale des Mogols. Le reste de son travail sur Dehli traite des antiquités brahmaniques et musulmanes de cette ville. Au reste, dans le rapport prochain, il va rentrer en plein dans l'archéologie bouddhique ¹.

La Société asiatique du Bengale a agité pendant plusieurs séances la question de l'emploi du caractère latin modifié dans les écoles indiennes et pour les langues du pays. M. Nassau Lees a proposé, dans un mémoire inséré dans le journal de la Société, de renoncer à l'idée de substituer l'alphabet romain aux alphabets sanscrit et arabe dans leur application aux langues savantes, mais de s'en servir pour les

¹ *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. Calcutta, 1854, in-8°. vol. XXXIII. Cinq cahiers et un cahier supplémentaire.

Le dernier cahier, qui est arrivé lorsque ce rapport était déjà composé, contient une protestation très-vive de Rajendralala Mitra, savant hindou, très-connu en Europe, contre la proposition d'introduire les caractères latins pour l'hindoustani; il en fait sentir tous les inconvénients, l'imperfection de l'écriture latine et la répugnance invincible de la population contre une tentative de ce genre. Il exhorte les Européens à approprier d'abord leur écriture à leurs propres langues, avant d'en proposer l'adoption à d'autres.

dialectes des peuplades qui n'ont pas de littérature à elles et qui ne savent pas encore écrire, et puis de l'introduire pour l'hindoustani. Les raisons qu'il donne pour cette dernière partie de sa proposition sont que l'hindoustani est une langue parlée dans toutes les parties de l'Inde, et que ce serait un grand pas de fait pour faciliter le rapprochement entre les Indiens et les Européens, si elle était écrite dans un alphabet commun aux deux, d'autant qu'on ne trouverait pas pour l'introduction du caractère romain des obstacles invincibles, parce que l'hindoustani, n'ayant pas de caractère propre, était écrit dans toute la péninsule avec les alphabets propres à chaque province. On lui a répondu par deux objections que je crois fatales à son plan, en ce qui concerne l'hindoustani; d'abord les difficultés inhérentes à l'application usuelle de l'alphabet latin à une langue beaucoup plus riche de sons, difficultés qu'on ne peut vaincre que par l'application d'une foule de signes diacritiques qui jettent du trouble dans l'écriture, et puis l'indifférence et la résistance des populations. Au reste, ce côté de la question des transcriptions ne nous touche pas, en Europe; nos besoins et nos difficultés sont autres, et j'aurai à en dire quelques mots un peu plus tard.

La Société du Bengale a continué avec beaucoup de zèle la publication de sa *Bibliotheca indica*, dont il a paru quinze cahiers dans l'année, et elle a l'espoir de pouvoir élargir encore considérablement le cadre de cette collection et d'y comprendre la série

d'historiens musulmans de l'Inde que feu Sir H. Elliot avait préparée et annoncée. Lady Elliot vient de mettre à la disposition de la Société tous les matériaux que son mari avait réunis, et le gouvernement de la Reine a promis de venir en aide à la Société pour faciliter cette grande et belle entreprise. Puisse la Société trouver aussi moyen de publier avec les textes toujours une traduction anglaise ! Ce serait une grande garantie pour obtenir de bonnes et correctes éditions des textes, une grande économie de temps pour tous les Européens qui veulent chercher un fait dans un de ces volumes, et probablement un secours très-apprecié par les Hindous ou les musulmans qui désirent apprendre l'anglais.

Nous n'avons reçu aucun envoi des Sociétés de Madras, de Colombo et de Shanghai, et j'ignore ce qu'elles auront pu publier. Je sais que la Société de Bombay n'a pas fait paraître depuis assez longtemps la suite de son Journal ; mais le gouvernement indien lui ayant accordé, au commencement de cette année, une assez forte subvention pour ses publications, elle en a recommencé récemment l'impression.

La Société asiatique de Londres a commencé une nouvelle série de son Journal¹. Le demi-volume qui a paru contient plusieurs mémoires d'une grande importance, une continuation du grand travail de M. Muir sur la théogonie védique, un mémoire de

¹ *The Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*. New series, vol. I, p. 1. London, 1864, in-8° (246 pages).

M. Bosanquet sur la comparaison des chronologies biblique et babylonienne, une notice très-curieuse du colonel Goldsmid sur la littérature populaire dans le Sindh et sur les difficultés qu'on a rencontrées à faire adopter aux habitants indiens et musulmans un même alphabet; ensuite un mémoire des plus importants de R. Sir H. Rawlinson sur les inscriptions bilingues, babyloniennes et phéniciennes, sur lequel j'aurai à revenir plus tard; enfin la traduction du chinois d'un Sûtra bouddhique, par M. Beal. La version chinoise dont se sert M. Beal a été faite l'an 405 de notre ère par Kumara-Siva, prêtre indien établi au Tibet, qui s'était rendu tellement célèbre par son érudition, que l'empereur de Chine, désirant obtenir des traductions plus exactes des livres bouddhistes que celles qui existaient alors, envoya une armée dans le Tibet avec l'ordre de ne pas revenir sans amener Kumara. Celui-ci fut donc emmené en Chine, reçu avec grand honneur, mis à la tête d'une légion de prêtres, et traduisit de nouveau un grand nombre d'ouvrages bouddhistes du sanscrit en chinois. « La plupart de ses traductions, dit M. Beal, furent refaites de nouveau deux siècles plus tard par Hiouen-Thsang¹. »

¹ Je me permets de faire à cette occasion une remarque qui m'a frappé depuis longtemps. On voit qu'il y a au moins trois grandes couches de traductions chinoises des livres bouddhistes, celles qui datent des premiers siècles de notre ère, celles de Kumara du cinquième et celles de Hiouen-Thsang du septième siècle. Pour la plupart de ces livres, il importe probablement peu de quelle époque sont les traductions; mais il y en a pour lesquels la date peut être

Le Comité de traductions de la Société de Londres a résolu de faire terminer quelques ouvrages considérables, entrepris depuis longtemps et interrompus par des accidents divers. Vous connaissez tous les deux premiers volumes de l'excellente traduction des *Vies des hommes illustres* d'Ibn Khalikan par M. de Slane. Tous les savants regrettaient que cet indispensable manuel de biographie et de bibliographie n'eût pas été terminé, et, sur la demande du comité, M. de Slane a mis sous presse les deux derniers volumes, et une vingtaine de feuilles

d'une grande importance, par exemple, pour la vie du Bouddha, le *Lalita Vistara*. M. Stanislas Julien a fait connaître l'existence de quatre traductions chinoises de ce livre, dont la première est du premier siècle de notre ère et dont la quatrième doit être postérieure au septième siècle. Cette dernière paraît être conforme à la rédaction sanscrite qui a été imprimée à Calcutta et à la version tibétaine dont nous devons la publication et la traduction à M. Foucaux. Mais de quelle date est cette rédaction, la seule que nous connaissions jusqu'à présent? Personne ne saurait le dire; mais elle inspire des doutes légitimes sur son antiquité, car elle est bien légendaire pour une vie écrite peu de temps après la mort du Bouddha, et nous savons tous qu'il n'y a pas de livres plus exposés à l'interpolation et à l'amplification que les vies des fondateurs de religion. Il y a peu d'espoir qu'on trouve une rédaction sanscrite différente de celle que nous avons; il est probable que M. Grimblot rapporte de Ceylan des matériaux pour contrôler le *Lalita Vistara*, mais il est certain qu'en comparant les anciennes traductions chinoises avec la plus récente, on peut remonter, pour le moins, au texte tel qu'il était au premier siècle, et s'assurer s'il était plus ancien et plus pur que celui que nous possédons. Je crois que M. Julien possède presque tous les éléments de cette question très-curieuse, et il rendrait un grand service à la science s'il voulait s'en occuper.

sont déjà imprimées. D'autres continuations de traductions interrompues sont en préparation.

La Société orientale allemande a publié quatre nouveaux cahiers de son Journal, qui nous donnent, comme les volumes précédents, des travaux très-importants¹. M. Wüstenfeld y publie une vie très-détaillée du géographe Yacout, qu'il suit dans tous ses voyages; M. Flügel analyse les ouvrages de deux autres voyageurs arabes; M. Rosen décrit quelques anciens monuments samaritains dont il donne des fac-simile; M. Blau discute l'authenticité de la seconde liste des rois parthes que contient Mirkhond; M. Dieterici écrit sur les Frères de la pureté; M. de Goeje décrit un manuscrit arabe très-ancien, qui traite des mots inusités dont s'est servi Muhammed; M. Rapp donne la première partie d'un intéressant mémoire sur la religion et les mœurs des Perses selon les Grecs; M. Meier reprend l'examen de l'inscription phénicienne de Marseille; M. Euting donne un catalogue raisonné des manuscrits sabéens des bibliothèques de Paris et de Londres; enfin, il y a un travail posthume de M. Osiander sur les inscriptions himyarites découvertes par M. Playfair. Lorsque le Musée britannique fit publier ces inscriptions, l'éditeur, M. Franck, ne voulut pas y ajouter un commentaire parce qu'il savait que M. Osiander en préparait un. Malheureusement, ce jeune savant mourut avant d'avoir mis la dernière main à ce beau

¹ *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*. Leipzig, 1864 et 1865, in-8°, vol. XVIII, cah. 3 et 4, et vol. XIX, cah. 1 et 2.

travail, dont un de ses amis publie aujourd'hui avec beaucoup de soin la première partie, accompagnée de fac-simile très-bien exécutés des photographies de M. Playfair. La seconde partie du mémoire, qui doit traiter de toutes les autres inscriptions himyarites connues, sera publiée plus tard. Ce travail ne peut qu'augmenter le regret qu'on éprouve à voir sitôt s'éteindre une vie qui promettait tant à la science.

Je ne puis énumérer tout ce que contient encore cette année du Journal de Leipzig, mais je dois un mot à un article dans lequel M. Wickerhauser discute la transcription du turc en caractères latins, telle que M. Brockhaus l'a appliquée. Il expose en détail les difficultés que présente la transcription du turc et établit en principe, et je crois avec raison, que toute transcription doit s'attacher à reproduire l'orthographe de préférence à la prononciation, quand il y a une différence entre les deux. Il y a du plaisir à observer le zèle et la sagacité avec lesquels on s'est appliqué de notre temps à trouver un alphabet de transcription aussi exact que possible, et les résultats très-réels qu'on a obtenus. Non pas que je croie qu'on puisse substituer l'alphabet latin modifié aux écritures indigènes, je ne dis pas en Orient, mais même dans les écoles en Europe; mais c'est néanmoins un grand mérite que d'avoir trouvé moyen de se passer au besoin de types orientaux. C'est utile en mille cas, pour la transcription des noms propres, pour fixer les étymologies, pour insérer des citations quand on n'a pas à sa disposition les types

propres, ou quand la nature de l'ouvrage n'en admet pas l'usage; cela peut être utile quand on applique l'alphabet de transcription aux études des commençants, pour leur en faciliter l'entrée, comme le pratiquent M. Guerrier de Dumast et M. Barbe; mais c'est surtout utile et même tout à fait indispensable pour la grammaire comparée, où l'emploi de types si différents rendrait la lecture intolérable et les livres incompréhensibles, et où il est pourtant de toute nécessité de rendre avec la plus grande précision en caractères latins toutes les nuances des écritures originales. Je doute que l'emploi du caractère latin aille beaucoup plus loin chez les savants en Europe. On comprend que les missionnaires et les administrations européennes en Orient désirent en faire un usage habituel, et il n'y aura aucune difficulté à l'enseigner à des tribus dont la langue n'a pas encore été fixée par l'écriture. Mais quand il s'agit de peuples qui ont un alphabet, même incommode, auquel ils sont accoutumés, on trouvera des résistances impossibles à vaincre. On cite souvent les Persans qui ont adopté l'alphabet arabe, mais les Arabes avaient des moyens de persuasion qui ne sont plus au service de personne, car quiconque se servait du caractère pehlevi était puni de mort. On essaye dans ce moment d'introduire le caractère latin modifié en Cochinchine; mais qui peut croire qu'une écriture aussi surchargée de signes supplémentaires puisse jamais devenir usuelle? Le temps répondra à toutes ces questions.

La Société orientale allemande a publié, en dehors de son Journal, trois nouvelles parties de ses Mémoires relatifs à l'Orient, dont j'aurai à parler plus tard à leur place.

La Société orientale américaine a fait paraître la première moitié du volume VIII de son Journal¹, qui contient un mémoire de M. Whitney sur les opinions émises en Europe sur l'origine des Nakshatras, mémoire que j'ai annoncé, d'après un tirage préliminaire, dans le Rapport de l'année dernière; ensuite une traduction du ture d'un catéchisme soufi, par M. Brown, chargé d'affaires d'Amérique à Constantinople. Ce traité est extrait d'un ouvrage que l'auteur prépare sur le soufisme en Turquie, et qui offrira des points de comparaison curieux avec ce que nous savons des Soufis persans. Ensuite vient un mémoire très-détaillé sur la prédestination chez les Arabes, par M. Salisbury. Le résultat des recherches de l'auteur est que les musulmans sont allés bien plus loin dans la doctrine de la prédestination que ne l'autorise le Coran. M. Perkins a inséré la traduction d'un apocryphe syriaque, intitulé *la Révélation de saint Paul*, apocryphe qui était inconnu jusqu'à présent. Enfin M. Stilson donne un bref aperçu de la langue des Kemi, tribu de montagnards de l'Aracan, qui l'avaient appelé pour qu'il leur enseignât un alphabet. Il paraît leur avoir donné l'alphabet birman, comme ses collègues avaient fait chez les

¹ *Journal of the American Oriental Society*. New-Haven, 1864, in-8°, vol. VIII, p. 1 (226 et xxiv pages).

Karen, je suppose pour ne pas les priver d'un moyen de communiquer avec leurs voisins.

Nous n'avons rien reçu depuis longtemps du Journal pour l'Archipel indien par M. Logan, et il est à craindre que cet excellent recueil n'ait cessé de paraître; mais nous recevons régulièrement les Mémoires de l'Institut royal pour la connaissance des langues des pays et des peuples de l'Inde néerlandaise¹. Ce recueil contient des voyages et des études géographiques, historiques, ethnographiques et philologiques sur ces colonies, et l'importance de ces belles îles, la variété des races qui les habitent, le nombre des langues qu'on y rencontre et la différence des caractères de tous ces peuples, assignent à cette publication une place toute particulière dans la littérature qui s'occupe de l'Orient.

M. Weber, à Berlin, nous a envoyé une nouvelle partie de son journal intitulé, *Études indiennes*²; elle est entièrement remplie de la fin de l'analyse de l'Oupnekhat d'Anquetil Du Perron. L'Oupnekhat est une rédaction persane des Upanischads, c'est-à-dire de la partie théologique de la littérature védique, faite par l'ordre de Dara Schekoh au xvii^e siècle. Anquetil le traduisit en latin, et c'était réellement le premier travail qu'on possédait en Europe,

¹ *Bijdragen tot de Taal- Land- en Volkenkunde van Nederlandsch Indië*. Uitgegeven door het Koninglyk Instituut vor de Taal- Land- en Volkenkunde van Nederlandsch Indië. Vol. VII, nouvelle série, Amsterdam, 1864, in-8°.

² *Indische Studien. Beiträge für die Kunde des indischen Alterthums*, von D^r A. Weber, vol. IX, cah. 1. Leipzig, 1865, in-8°.

exécuté d'après des ouvrages védiques, quoique par l'intermédiaire d'une rédaction musulmane. L'ouvrage, étant d'une origine douteuse et d'une forme repoussante, n'a eu que peu de lecteurs, et ce n'est qu'aujourd'hui que la connaissance des ouvrages originaux nous met en état de lui assigner son véritable rang et d'apprécier l'usage dont il peut encore être dans état actuel des études védiques. M. Weber l'a fait avec beaucoup de savoir et avec une pieuse sollicitude pour la mémoire d'Anquetil qui lui fait honneur¹.

Enfin, M. Benfey nous a fait parvenir la continuation de son Journal, intitulé : *Orient und Occident*². Le nouveau cahier contient un grand nombre de notices sur différents sujets orientaux par divers auteurs, puis une longue dissertation de M. Benfey sur la voyelle sanscrite *ri*, et la continuation de sa

¹ L'histoire de la publication de l'Oupnekhat est curieuse et également honorable pour Anquetil et pour ses amis. Anquetil était royaliste et ne voulut jamais rien accepter des gouvernements républicain ou consulaire. Il vivait très-pauvrement, et ses amis, qui auraient voulu le mettre plus à son aise dans sa vieillesse, n'osaient rien lui proposer directement. Mais ils savaient qu'il avait en portefeuille la traduction de l'Oupnekhat, et ils envoyèrent un libraire pour lui offrir une somme assez considérable pour le droit d'imprimer le manuscrit. Anquetil accepta avec plaisir, car il attachait beaucoup d'importance à ce travail, ce qui l'a probablement empêché de se douter d'une ruse qui aurait révolté ses sentiments d'indépendance. Ses amis payèrent au libraire les honoraires et l'impression, et c'est ainsi que l'Oupnekhat put paraître.

² *Orient und Occident, insbesondere in ihren gegenseitigen Beziehungen. Forschungen und Mittheilungen, von Theodor Benfey. Vol. III, cah. 1, Göttingue, 1864, in-8°.*

traduction du *Rigvéda*. Il avait rendu la première centaine d'hymnes en vers allemands, dans le même rythme que les originaux; la traduction était très-littérale et parfaitement intelligible, ce qui était un problème qu'on ne pouvait espérer résoudre qu'en allemand et qui exigeait une rare habileté dans le maniement de la langue. Il annonce maintenant que, sur des avis qu'il a reçus de divers côtés, il continuera sa traduction en prose, pour pouvoir serrer encore de plus près la phrase sanscrite, et les dix-huit hymnes que contient le nouveau cahier sont traduits ainsi. La version est accompagnée d'un excellent commentaire très-concis. Il est bien à désirer que M. Benfey achève cette traduction, qui est une véritable œuvre d'art.

J'arrive maintenant à l'énumération des ouvrages de littérature orientale qui ont paru depuis notre dernière réunion annuelle, et je vais annoncer brièvement ceux qui sont arrivés à ma connaissance. Je commence, selon mon habitude, par les ouvrages relatifs aux Arabes.

Nous trouvons en Arabie, du temps de Muhammed, de nombreuses et puissantes colonies juives, formant des tribus, admises au partage de la possession ou à l'occupation entière d'un certain nombre de villes, par des droits évidemment anciens et incontestés, et traitant avec les tribus arabes sur un pied d'égalité qui exclut l'idée d'une émigration récente et seulement tolérée. Elles jouent un rôle

remarquable dans la vie de Muhammed, et l'influence de leurs croyances se trouve écrite sur toutes les pages du Coran. Le temps et les circonstances de leur émigration sont inconnus; la tradition arabe s'en occupe peu, par la raison toute naturelle qu'elle est avant tout locale, s'attache à une tribu, une généalogie, une famille ou un nom célèbre, et ne s'intéresse guère à ce qui est en dehors. Les juifs arabes eux-mêmes avaient sans doute des traditions; mais elles ont dû périr lorsque Muhammed extermina ou convertit ces tribus.

M. Dozy¹ a entrepris de résoudre ce problème, et il a su donner à son sujet une ampleur et un intérêt qu'on n'aurait pas soupçonnés. Il part d'un passage du Livre des Chroniques, qui raconte l'émigration d'une grande partie de la tribu de Siméon au temps de Saül. Il procède alors à prouver que ces Siméonites ont conquis sur les Minæens le territoire de la Mecque, l'ont déclaré *haram*, c'est-à-dire consacré, y ont introduit le culte de Baal, ont construit la Kaaba et fondé les fêtes annuelles que Muhammed fut obligé de conserver et qui sont devenues le pèlerinage actuel de la Mecque. M. Dozy explique, d'après cette donnée, le sens premier de ces cérémonies, les noms des lieux où elles se font et une foule d'autres circonstances qui s'y rattachent et dont les Arabes eux-mêmes n'ont jamais pu se

¹ *Die Israeliten zu Mekka*, von Davids Zeit bis ins fünfte Jahrhundert unserer Zeitrechnung, von Dozy. Leipzig, 1864, in-8° (196 p. et une planche).

rendre compte. Il m'est impossible de le suivre dans le nombre des questions subsidiaires qu'il soulève dans le courant de sa discussion, et qui touchent à une multitude de points historiques plus ou moins importants.

Le lecteur voit s'élever, à mesure qu'il avance, tout un édifice historique, construit avec des matériaux de toute espèce et des données isolées de tout genre, cachées auparavant dans les historiens et les géographes, dans quelques passages de la Bible, dans les traditions obscures et confuses des Arabes. L'auteur emploie ces matériaux avec toutes les ressources que l'étymologie, l'esprit de combinaison et la critique la plus hardie peuvent lui fournir; les questions semblent naître d'elles-mêmes dans leur ordre naturel, se prêter un appui réciproque, et vous amènent graduellement à accepter les solutions les plus inattendues. Beaucoup de lecteurs seront sans doute choqués de la liberté avec laquelle il applique la critique aux livres de l'Ancien Testament; la plupart trouveront des étymologies, des conjectures et des corrections de textes qu'ils ne seront pas disposés à accepter; mais je crois que presque tous seront frappés de la coïncidence d'une multitude de circonstances qui convergent vers la thèse principale de l'auteur, et de la lumière qu'il a su y répandre, et certainement personne ne lira sans plaisir et sans fruit un livre composé avec un art consommé, même parmi ceux qui penseront que tout cet échafaudage n'est qu'une brillante fantasmagorie.

Le volume de M. Dozy fait partie d'une collection de traités sur l'histoire des principales religions qu'une Société de savants hollandais a commencé à publier. M. Dozy y a donné pour sa part, outre les Israélites à la Mecque, un ouvrage sur l'Islam, dans lequel il traite de la religion des anciens Arabes, de Muhammed, des sectes musulmanes et de la condition de l'islam jusqu'à nos jours. Je regrette de ne pas avoir réussi à voir ce dernier ouvrage, et je ne puis qu'exprimer l'espoir qu'il sera traduit dans une langue plus répandue que le hollandais, car tout ce qu'écrivit M. Dozy est bon à connaître.

Les études sur la vie de Muhammed et la publication des sources de son histoire ont été continuées de différents côtés. Les progrès que l'on a faits de notre temps dans la connaissance de la vie du Prophète et de son temps sont vraiment merveilleux. On peut aujourd'hui se faire une idée suffisante du peuple parmi lequel il est né et de l'état social et politique du pays; on peut assister au développement graduel et très-laborieux de cet esprit lent et consciencieux, on peut voir avec quelle difficulté il a réussi à élaborer la seule idée dont il était rempli, à trouver des expressions qui pouvaient la rendre, à s'assimiler le peu de connaissances qu'il est parvenu à acquérir; on peut suivre les doutes et les défaillances qui l'ont assailli au commencement de sa carrière, et observer les effets désastreux que les besoins de la politique et l'ardent désir de la réussite ont exercés sur son côté moral

pendant les dernières années de sa vie¹. On ne peut pas se refuser à voir dans les résultats de ces études une très-précieuse conquête pour l'histoire, quand on pense qu'il s'agit de l'origine d'une religion qui a cent millions d'adhérents, qui a réglé depuis douze siècles les croyances, les lois et les idées de tant de peuples d'origine différente, et quand on réfléchit qu'une parole, peut-être accidentelle, peut-être mal rapportée de Muhammed a pu exercer et exerce encore une influence incalculable sur la civilisation d'une si grande partie de l'humanité.

On doit donc applaudir à l'ardeur avec laquelle une succession de savants a mis, par une série de travaux, à notre disposition les véritables sources de cette histoire, et a pénétré, par un travail infatigable, dans les obscurités de la tradition arabe, à laquelle la critique européenne applique aujourd'hui des règles plus strictes et plus éclairées que celles qui ont servi aux docteurs musulmans. Personne n'a poursuivi ces travaux avec plus de zèle et de persévérance que M. Sprenger, qui vient de terminer par un troisième volume sa *Vie de Mohammed*².

¹ On peut trouver une très-bonne étude morale sur Mohammed et un jugement très-équitable sur lui dans *Mohammed et le Coran*, précédé d'une introduction sur les devoirs mutuels de la philosophie et de la religion, par Barthélemy Saint-Hilaire. Paris, 1865, in-8° (cxiii et 348 pages).

² *Das Leben und die Lehre des Mohammed, nach bisher grösstentheils unbenutzten Quellen bearbeitet*, von A. Sprenger. Vol. III, Berlin, 1865, in-8° (clxxx et 554 pages).

Ce volume traite du séjour du Prophète à Médine, de la première organisation religieuse, politique et financière de l'Islam, des expéditions militaires de Muhammed, de sa rentrée triomphale à la Mecque, de la soumission d'une grande partie de l'Arabie à la nouvelle croyance, et se termine très-abrument à la mort du Prophète. On voit pendant cette époque le caractère de Muhammed souffrir et fléchir sous les nécessités de sa position; de prédicateur il devient politique, de persécuté persécuteur; sa doctrine prend ce caractère menaçant et fanatique qui a été un malheur pour le monde et a rendu intolérants des peuples convertis, qui n'y étaient pas portés naturellement. Il faut, pour le juger équitablement pendant les douze dernières années de sa vie, se rappeler sans cesse le milieu dans lequel il vivait, et l'on trouvera beaucoup à approuver et beaucoup à excuser; mais il restera toujours quelques actes d'une cruauté sanguinaire d'autant plus funestes à sa mémoire, qu'ils ont servi d'exemple à des énormités encore plus grandes de la part de ses lieutenants et successeurs.

Le livre de M. Sprenger est plein de recherches et de données nouvelles, ce qui en rendait la composition très-difficile; car rien n'obscurcit un récit comme la nécessité d'y entremêler des discussions et la critique des faits. M. Sprenger s'est tiré de cette difficulté avec assez d'art, en rejetant dans des *excursus* les détails et l'appareil critique indispensables pour lui, mais inconciliables avec un récit continu.

Ces détails sont ce qu'il y a de plus intéressant dans le livre, et donnent une image plus vive de l'état des choses et des esprits de ce temps que ne peut le faire le récit lui-même. Si quelque chose peut déplaire à quelques lecteurs, ce sont les allusions à des événements de notre époque que l'auteur fait de temps en temps; mais cela même découle de la vivacité de ses impressions, qui est une grande qualité, et il y a tant de vie, d'originalité et de sincérité dans ce livre, qu'on s'en sépare avec regret. La manière dont il se termine me fait espérer que l'auteur le continuera pour nous donner l'histoire des quatre premiers Khalifes, d'autant plus qu'il est grand admirateur d'Omar, et devrait avoir du plaisir à raconter sa vie et à expliquer l'immense influence qu'il a exercée. Je ne puis quitter ce livre sans dire un mot sur une longue introduction que l'auteur a mise à la tête du troisième volume et dans laquelle il traite des sources de l'histoire de Mohammed. Il les divise en six classes : les documents officiels, qui sont en petit nombre, le Coran, les biographes, la tradition, les commentaires du Coran et les généalogies. Il expose l'histoire, la nature et l'importance de ces différentes classes de sources, le degré d'authenticité qui appartient à chacune et les règles à suivre pour les contrôler l'une par l'autre; enfin il indique les ouvrages appartenant à ces différentes classes qui manquent encore dans les bibliothèques en Europe, et qu'il serait possible de retrouver en Orient. Ce sont des résultats extrêmement précieux

d'études continuées pendant trente ans dans les grands centres du savoir musulman. M. Sprenger n'a pas dit sur ce sujet tout ce qu'il avait à nous dire, et il reviendra, dans un ouvrage particulier, sur toutes ces matières.

C'est certainement une des études les plus curieuses que celle des traditions musulmanes, qui sont des matériaux historiques uniques dans leur genre, et qui n'ont pu naître et se conserver que dans les circonstances particulières où se trouvait placé un peuple illettré, agité subitement par tous les motifs qui peuvent émouvoir la nature humaine. Je me suis étendu, dans un rapport antérieur, sur l'origine de ces traditions, et je n'y reviendrai pas; mais je dois appeler l'attention sur les progrès que cette étude difficile fait en Europe. On peut voir dans tous les travaux récents sur ce sujet, et surtout dans l'ouvrage de M. Sprenger, qu'on est parvenu déjà bien souvent à rétablir la forme première d'une tradition et à la suivre à travers les changements qui en ont fait plus tard une légende miraculeuse. Le résultat de ces laborieuses recherches est de donner à l'histoire de cette mémorable époque une grande précision.

Les matériaux dont la critique européenne a besoin pour ces études se complètent de jour en jour. M. Krehl a fait paraître à Leyde le deuxième volume de sa belle édition des Traditions de Bokhari¹,

¹ *Le recueil des traditions mahométanes par El-Bokhari*, publié par M. Ludolf Krehl, vol. II. Leyde, 1864, in-4°.

et M. Lees a repris à Calcutta l'édition des Biographies des personnes qui ont connu Muhammed, par Ibn Hadjar¹. Ces biographies fourniront un contingent de données historiques, qui forment un élément important pour la fixation de la chronologie des événements et pour le contrôle des traditions, parce qu'elles proviennent de sources un peu différentes de celles de la tradition ordinaire. Enfin M. Weil, à Heidelberg, a publié la traduction complète de la Vie de Muhammed par Ibn Ishak²; M. Wüstenfeld nous avait déjà donné une édition du texte. C'est un livre des plus intéressants, le premier essai qu'on ait tenté de construire une vie complète de Muhammed avec les anecdotes isolées dont se composait la tradition orale à la fin du premier siècle de l'hégire. L'auteur s'y est pris très-simplement : il a placé les anecdotes dont il a voulu se servir dans leur ordre chronologique, et les a insérées dans leur forme primitive, en laissant attachée à la plupart leur généalogie comme preuve de leur authenticité. Il n'y a aucune réflexion de l'historien, aucune combinaison, aucun effort de style; on sent la main

¹ *A biographical dictionary of persons who knew Mohammed*, by Ibn Hajar. Edited in arabic by Abd al-Haqq, Ghulam Qadir and Nassau Lees. Vol. IV, fascic. 1. 2, 3. Calcutta, 1864, in-8° (288 pages). Cet ouvrage fait partie de la *Bibliotheca indica*.

² *Das Leben Mohammed's nach Mohammed Ibn Ishak*, bearbeitet von Abd el-Malik Ibn Hischam. Aus dem arabischen übersetzt von Dr. Gustav Weil. Stuttgart, 1864. Deux volumes in-8° (VI, 390 et 364 pages).

de l'auteur seulement quand il fait un commentaire grammatical sur des vers cités dans le récit. Tout le reste du livre n'est composé que des paroles mêmes des premiers témoins de chaque fait, et cette manière d'écrire l'histoire s'est conservée chez les Arabes encore pendant deux siècles. La naïveté et la fraîcheur de ces récits exercent un grand charme sur les lecteurs européens par leur contraste absolu avec les généralités qui remplissent nos littératures; mais on ne doit pas se fier entièrement à cette apparence de simplicité, car il y a déjà de l'art dans cette surface dépourvue d'artifice, et la critique a ses devoirs même envers des matériaux aussi primitifs. L'art d'Ibn Ishak consiste dans le choix des traditions qu'il admet et dans l'exclusion de celles qu'il rejette, car à la fin du premier siècle le monde musulman était inondé de traditions mensongères. On ne peut pas s'étonner qu'Ibn Ishak n'ait pas échappé aux fables et que la légende ait pénétré dans son livre; mais il faut dire, à son honneur, qu'il a exercé une sévérité plus grande qu'on n'avait le droit de s'y attendre, et que les légendes qu'il admet sont bien peu de chose en comparaison de celles qu'il exclut. On n'a qu'à lire avec quelle sobriété il raconte le voyage nocturne de Muhammad à Jérusalem et dans le ciel, ce voyage qui a pris des proportions monstrueuses dans la mythologie musulmane et qu'Ibn Ishak ne craint pas de regarder comme un songe, à peu près comme nous le faisons. C'est certainement un des livres les plus

curieux qui existent, tant pour le fond que pour la forme, et M. Weil a eu le bon esprit de le traduire sans rien omettre même des notes grammaticales par lesquelles l'auteur interrompt de temps en temps son récit.

Sur l'histoire politique des Arabes il n'est rien venu à ma connaissance qu'un petit traité de M. de Goeje, sur la conquête de la Syrie¹. Rien n'est plus confus que les traditions des musulmans sur leurs premières conquêtes. C'était leur temps héroïque, et la fable épique et romantique s'est greffée de très-bonne heure sur les récits de leurs exploits, et l'on n'avait pas les mêmes raisons de leur appliquer le canon critique par lequel on était parvenu à maintenir un peu d'ordre dans les traditions sur la vie du Prophète. M. de Goeje qui, dans un mémoire précédent, avait sévèrement critiqué les opinions de M. Lees sur les sources de l'histoire de la conquête de la Syrie, a entrepris maintenant de rétablir les faits dans cette partie de l'histoire des Arabes. Il termine son travail par quelques pièces justificatives.

Les ouvrages géographiques des Arabes sont dans ce moment une des parties de leur littérature qui attirent le plus l'attention des savants. Depuis que M. Reinaud, dans son Introduction à la Géographie d'Aboulféda, a donné le premier aperçu exact des véritables sources de l'histoire de la géographie des

¹ *Mémoires d'histoire et de géographie orientales*, par M. J. de Goeje, n. 3, Mémoire sur la conquête de la Syrie, Leyde, 1864, in-8° (132 et XI pages).

Arabes, cette étude a reçu une grande impulsion ; une partie des ouvrages dont il parlait alors d'après les manuscrits a été publiée, d'autres ont été découverts, et nous pouvons espérer posséder bientôt en texte et traduction tout ce qui a réellement de l'importance. M. Sprenger vient de faire paraître la première partie de ses *Itinéraires de l'empire des Khalifes*¹. Il commence par l'énumération et la critique de ses matériaux, puis il procède à donner par provinces les routes postales et commerciales par stations et par distances, discute les différentes données fournies par les auteurs et ajoute à mesure de son progrès les détails sur les localités, surtout dans les pays qui sont les moins connus. Il résume son travail dans seize cartes postales, une par province. Ce livre est plein de choses nouvelles, et les cartes seront d'un grand secours pour s'orienter dans les récits des historiens, car elles indiquent un nombre considérable de localités qui manquent dans nos cartes et qu'on rencontre chez les historiens, parce que les grandes routes sont restées à peu près les mêmes dans tous les temps, et que tout le monde a dû passer par les mêmes étapes. La seconde partie traitera en détail de l'Arabie et de la distribution géographique des tribus arabes.

M. Sprenger s'appuie dans ce travail surtout sur le livre d'Ibn Khordadbeh, sur Yakout et sur Moka-

¹ *Die Post- und Reiserouten des Orient, mit 16 Karten nach einheimischen Quellen*, von A. Sprenger, cah. 1. Leipzig, 1864, in-8° (xxvii, 159 pages et 16 cartes).

dessy. Nous possédons maintenant le premier, grâce à M. Barbier de Meynard ¹, et je vais indiquer où nous en sommes des deux autres.

M. Wüstenfeld s'est occupé depuis longtemps d'une édition complète du dictionnaire géographique de Yakout, le premier qui ait embrassé le monde entier, tel qu'il était connu aux Arabes. M. Wüstenfeld vient de publier la biographie de cet auteur, je crois un peu pour le défendre contre un reproche de M. Sprenger, qui le traite de compilateur; il aura voulu montrer combien de pays Yakout a visités personnellement. Sir H. Rawlinson avait déjà eu l'idée de publier Yakout, mais en omettant les nombreux détails qui se rapportent aux saints musulmans et autres sujets qui pouvaient intéresser les lecteurs musulmans, mais dont nous pouvons nous passer au moins dans l'état actuel de nos études. M. Barbier de Meynard, dans son dictionnaire géographique de la Perse, extrait de Yakout, a procédé ainsi. Mais M. Wüstenfeld s'est bravement déterminé à donner le texte entier, ce qui vaut certainement mieux, quand on le peut; car, d'un côté, il est presque impossible de prévoir quelle classe de faits acquerra un jour de l'importance; de l'autre, il est naturel que celui qui se sert d'un livre incomplètement publié soupçonne toujours qu'on ait omis précisément les faits qu'il y a cherchés inutilement. L'ouvrage est sous presse, et j'ai les premières feuilles tirées sous les yeux.

¹ Dans le *Journal asiatique*, année 1865, janvier-juin.

Le troisième auteur dont s'est surtout servi M. Sprenger est Mokadessy, et c'est celui dont il fait le plus grand cas, au point qu'il ne craint pas de l'appeler le plus grand géographe qui ait jamais vécu. La description qu'il fait de son ouvrage est certainement très-propre, sinon à faire admettre de suite une si haute qualification, au moins à appeler l'attention sur cet auteur, qui était entièrement inconnu, je crois, avant que M. Sprenger en eût découvert une copie dans une bibliothèque à Lucknow. On en a depuis trouvé une seconde dans la bibliothèque d'une mosquée à Constantinople. Né en 375, Mokadessy passa sa vie à voyager et à observer avec une curiosité intelligente très-rare chez les Orientaux. Vous trouverez prochainement des extraits de son ouvrage dans le *Journal asiatique*, et il est à espérer que M. Sprenger se décidera à publier l'ouvrage entier ou à en charger quelqu'un.

Les sciences des Arabes ont été l'objet de plusieurs travaux. M. Steiner¹ a pris pour thème d'un mémoire l'histoire de la lutte de la philosophie arabe avec le Koran ou plutôt avec l'interprétation traditionnelle et la dogmatique qui en résultait. Dès le commencement du II^e siècle de l'hégire, la doctrine de la prédestination, que les traditionnistes avaient encore exagérée, trouva des contradicteurs dont elle révoltait le sentiment moral. Un peu plus

¹ *Die Mutaziliten, oder die Freidenker im Islam. Ein Beitrag zur allgemeinen Culturgeschichte*, von H. Steiner. Leipzig, 1864, in-8° (xv et 111 pages).

tard, lorsque l'influence des écoles grecques se fut répandue, cette opposition s'étendit aux dogmes sur les qualités de Dieu, sur la nature de la création et sur la vie future, et l'on essaya de mettre le Koran en accord avec les exigences de la philosophie et de maintenir les droits de la raison et de la morale contre l'exégèse littérale et les interprétations fournies par la tradition. Ces nouvelles doctrines pénétrèrent profondément dans la nation et acquirent, surtout sous le khalifat de Mamoun, une telle prépondérance, qu'elles devinrent persécutrices à leur tour. Pour leur malheur, les novateurs adoptèrent la dialectique des aristotéliens, avec laquelle ils embarrassèrent au commencement leurs adversaires; mais ceux-ci s'emparèrent à leur tour de cette arme, la lutte dégénéra en querelles d'écoles fort obscures et incompréhensibles à la grande masse, et perdit de son intérêt populaire, pendant que le dogme traditionnel se fortifiait par la forme plus systématique qu'on lui donnait. Al-Aschar appliqua la dialectique au dogme et forma ainsi la théologie scolastique, qui fut adoptée par le parti orthodoxe¹

¹ Je sens que je me sers ici d'une expression qui n'est pas très-correcte, mais je n'en trouve pas de meilleure. Il n'y a pas, à proprement parler, de l'orthodoxie. Les musulmans n'ont pas de prêtres, ni un corps qui ait autorité pour décider ce qui doit être la règle de la foi. Leurs dogmes ont été fixés et définis dans les écoles savantes par l'interprétation du Koran, telle qu'elle a prévalu contre les Mutazilites et les écoles philosophiques. Mais cette interprétation a pourtant pris une telle consistance et est si généralement acceptée comme règle de la foi, qu'elle équivaut de fait à la décision d'une autorité ecclésiastique compétente. Elle a été si bien acceptée que

et opposa aux novateurs un front qu'ils n'ont plus réussi à entamer. C'est ainsi que fut perdue la liberté de penser chez les Arabes et que commença la décadence du monde musulman, décadence lente, interrompue par des époques brillantes, mais irrésistible, et nous en voyons les fruits aujourd'hui. L'histoire de cette lutte est bien racontée par M. Steiner, et l'on peut seulement regretter qu'elle ne soit pas exposée encore plus en détail. Les matériaux ne sont pas abondants; on est obligé de les prendre en grande partie dans les ouvrages des vainqueurs, mais il doit pourtant en exister assez pour une histoire digne d'un aussi grand mouvement, qui forme époque dans l'histoire de la civilisation, parce qu'il a décidé de la direction qu'a prise l'esprit musulman pour des siècles, et qu'il a influé profondément sur le moyen âge latin par la scolastique qu'il a fait naître.

Néanmoins la lutte ne cessait pas tout à fait avec la défaite des Mutazilites; la philosophie grecque avait pris trop d'empire chez les Arabes, pour que l'adhésion de la grande masse à l'interprétation traditionnelle ait pu calmer les doutes des esprits cultivés. Ainsi, nous trouvons, dans le x^e siècle de notre ère, l'association des Frères de la Pureté, qui avaient

la scolastique, qui servait à la défendre, a depuis des siècles cessé d'être étudiée, parce que c'est une arme dont on n'a plus besoin. Ibn Khaldoun assure que déjà de son temps cette science n'était étudiée que par quelques esprits curieux, parce que l'absence de sectes la rendait superflue.

leur centre à Basra et des maisons pour leurs réunions dans toutes les villes où il se trouvait un nombre suffisant d'adhérents pour former une loge. Leur but était de travailler en commun à élaborer une philosophie de la nature, qui pût leur tenir lieu de religion, de sorte que leur opposition à la théologie convenue ne portait plus seulement sur l'interprétation du Koran, comme chez les Mutazilités, mais sur les fondements mêmes des croyances. Ils nous ont laissé un très-curieux monument de leur savoir dans cinquante et un traités, dans lesquels ils embrassent toutes les sciences du temps et les exposent systématiquement, en ne perdant jamais de vue leurs théories générales, métaphysiques et religieuses. Ils commencent par les sciences mathématiques, parce qu'ils les regardent comme un moyen indispensable pour la discipline de l'esprit, et parce qu'ils ont adopté les idées pythagoriciennes sur les nombres comme base de toute chose; puis ils passent aux sciences logiques, dans lesquelles ils suivent Aristote, de même que dans les sciences d'histoire naturelle; enfin dans les sciences théologiques, ils sont néoplatoniciens. M. Dieterici, à Berlin¹, qui avait déjà publié la traduction d'un assez grand nombre de ces traités, nous donne aujourd'hui celle des six premiers, qui compren-

¹ *Die Propædeutik der Araber im zehnten Jahrhundert*, von D^r Fr. Dieterici. Berlin, 1865, in-8° (x1, et 201 pages, avec deux tableaux et une carte). Voyez pour les traités précédemment traduits par M. Dieterici : *Der Streit zwischen Mensch und Thier*, Berlin, 1858; et *Naturphilosophie und Naturanschauung*. Berlin, 1861.

nent la théorie de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie, de la géographie, de la musique, et celle des rapports entre les nombres et de leur application aux sciences et aux arts. M. Dieterici fait suivre sa version d'éclaircissements et d'une liste de termes techniques. Il est fort à désirer que le traducteur continue son entreprise difficile et délicate, et nous fasse connaître toute l'œuvre des Frères de la Pureté; car c'est une des manifestations les plus frappantes de l'esprit philosophique chez les Arabes et un des points culminants dans l'histoire de leur civilisation. Ils avaient voulu relier toutes les sciences, naturelles et morales, par une idée commune; mais ils ne réussirent pas, et c'était le dernier grand effort de la pensée libre dans l'Orient musulman, qui a sommeillé depuis sous l'influence d'une théologie immobile et intolérante. On voit bien encore chez Ghazzali et quelques autres que l'esprit des hommes qui réfléchissaient n'était pas satisfait; mais le mécontentement ne trouva plus d'autre refuge que dans le mysticisme des Soufis. Ce n'est que de notre temps qu'on voit poindre un réveil des esprits; mais ces tentatives sont encore bien informes ou tellement cachées dans les mystères de sociétés secrètes, qu'on peut à peine en augurer quelque chose pour l'avenir.

M. de Slane a terminé l'impression du second volume de sa traduction des *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*¹, que j'avais annoncé un peu prématurément

¹ *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale,*

l'année dernière. Ce volume traite du pouvoir royal, de ses officiers, des conditions de la croissance et de la décadence des empires, de la vie municipale, de la fondation et de la croissance des grandes villes, de leurs monuments et de leurs richesses; ensuite il passe aux arts, parmi lesquels il place la médecine; enfin il entame la dernière section de l'ouvrage, qui traite des sciences, à la tête desquelles il met la théologie, par laquelle se termine ce volume. Le troisième et dernier volume, qui est sous presse, comprend l'histoire des autres sciences, de la jurisprudence d'abord, puis de la logique et de la dialectique, des sciences exactes et des sciences fausses (astrologie, magie, alchimie), de la grammaire, des méthodes d'enseignement, de la composition en prose et en vers, de la métrique et de la poétique. C'est un auteur toujours plein de faits qu'il relie par des idées souvent fortes et vraies. Quand on réfléchit que c'est un Arabe du xiv^e siècle, on ne peut pas lire sans étonnement des chapitres comme ceux dans lesquels il traite de la distinction entre le pouvoir temporel et spirituel, des observations sur l'économie politique, comme, par exemple, le chapitre où il entreprend de montrer que les octrois sont un signe de la décadence des empires, ses observations sur le dogme de la foi et des œuvres, ou son histoire de

t. XXI, 1^{re} partie. Paris, 1865. 493 pages in-4°. Ce volume paraît aussi dans un tirage à part, sous le titre de *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, traduits en français et commentés par M. de Slane, vol. II. Paris, 1865. (Le prix de chaque volume est de 15 francs.)

l'origine de la scolastique. Sans doute il est inégal, quelquefois faible; mais c'est néanmoins un grand esprit, et il est heureux qu'il se soit trouvé un traducteur aussi compétent pour interpréter son ouvrage.

Il ne me reste plus qu'à mentionner les traités qui ont paru sur les sciences exactes des Arabes. Il a paru à Rome, par les soins de M. le prince Boncompagni, une brochure intitulée¹ *Passages relatifs à des sommations de séries de cubes*, par M. Woepcke. C'est la traduction d'extraits de deux manuscrits arabes inédits du *British Museum*, faits par M. Woepcke à son dernier voyage de Londres, et destinés évidemment à servir de matériaux pour l'histoire des sciences mathématiques chez les Arabes, que malheureusement sa mort prématurée ne lui a pas permis de compléter. Au bas des pages se trouvent des notes philologiques et la réduction des calculs du texte en formules algébriques européennes. Je ne doute pas que ces pièces ne remplissent une lacune dans nos connaissances des mathématiques arabes; mais il faut être profondément versé dans l'histoire des mathématiques grecques pour préciser leur valeur exacte pour l'histoire des sciences.

M. Marre a publié une deuxième édition de sa traduction de l'Arithmétique de Beha eddin, auteur

¹ *Passages relatifs à des sommations de séries de cubes*, extraits de deux manuscrits arabes inédits du *British Museum* à Londres, par F. Woepcke. Rome, 1864, in-4° (25 pages).

du xvii^e siècle¹. Le texte arabe, accompagné d'une traduction persane, avait paru à Calcutta par les soins de M. Strachey; en 1836, M. Nesselmann en publia une bonne traduction en allemand, et M. Marre en inséra une traduction française dans le *Journal de Terquem*, en 1846; aujourd'hui il la réimprime avec des notes additionnelles. On avait cru qu'en comparant cet ouvrage si récent avec celui de Mousa, qui est du xv^e siècle, on pouvait en tirer des conclusions sur les progrès que les Arabes avaient faits dans la science des calculs. Mais des études ultérieures ont prouvé que l'ouvrage de Beha-eddin n'est qu'un manuel pour les écoles et ne s'occupe pas des parties avancées de la science. M. Woepcke, qui avait cherché avec beaucoup de persévérance des matériaux pour remplir cette lacune dans l'histoire des sciences et pour démontrer les progrès réels faits par les Arabes dans le calcul arithmétique et algébrique, avait copié un traité d'Albanna, célèbre mathématicien marocain du xiii^e siècle. Ce traité contient une analyse rationnelle des opérations du calcul arithmétique et algébrique. M. Woepcke se proposait de le publier avec un commentaire et une traduction; mais il n'eut pas le temps d'exécuter ce plan, et M. le prince Boncompagni pria M. Marre de se charger de cette

¹ *Kholaçat al hissab, ou Quintessence du calcul*, par Beha-eddin al Aamouli, traduit et annoté par Aristide Marre; deuxième édition. Rome, 1864, in-4° (x1 et 83 pages).

traduction qui vient de paraître¹. M. Marre donne dans sa préface tous les renseignements qu'il a pu réunir sur Albanna, et accompagne la traduction de la réduction des calculs arabes en formules algébriques. Il ne s'explique pas sur la place que ce traité assigne à Albanna dans l'histoire de la science; mais les mathématiciens, à qui il a rendu accessible l'ouvrage, nous le diront un jour².

Enfin M. Sédillot³ a publié une lettre sur l'origine de nos chiffres, dans laquelle il discute l'opinion de M. Woepeke et maintient celle qu'il a émise antérieurement.

Ces pages étaient déjà sous presse lorsque a paru une nouvelle partie du Dictionnaire arabe de M. Lane, qui complète le premier volume de l'ouvrage⁴. Ce volume embrasse les mêmes lettres que le premier du dictionnaire de Freytag, mais il contient à peu près trois fois autant de matière. Aussi est-il bien plus riche, les définitions des mots sont-elles plus précises, les nuances et les formes indiquées bien plus nombreuses; on sent dans chaque

¹ *Le Talkis d'Ibn Albanna*, publié et traduit par A. Marre. Rome, 1865, in-4° (xii et 33 pages).

² Je vois que M. Chasles s'est chargé de ce soin dans l'Académie des sciences, séance du 27 mars 1865. (Voyez le *Compte rendu* de cette séance.)

³ *Sur l'origine de nos chiffres*, lettre de M. Am. Sédillot. Rome, 1865, in-4° (9 pages). Extrait des Actes de l'Académie di Nuovi Lincei, t. XVIII.

⁴ *An arabic-english Lexicon, derived from the best and most copious sources*, by E. W. Lane. Book I, part. II. London, 1865, gr. in-4° (pages 369-837).

ligne la grande lecture qui en a fourni la matière et le soin extrême avec lequel elle a été coordonnée et exposée. Il faut, quand on s'en sert, toujours se rappeler que l'auteur n'a eu en vue que l'arabe classique, c'est-à-dire les mots et les formes usités jusqu'à la fin du VII^e siècle de notre ère. Un jour, quand on possédera de bonnes éditions arabes des auteurs principaux en tout genre, on pourra ajouter un nombre presque infini de mots dérivés ou nouveaux, de sens techniques et de nuances plus modernes; mais ce temps est encore loin et exige un grand nombre de travaux préliminaires. Mais dans la limite que M. Lane s'est prescrite, son dictionnaire est beaucoup plus complet, et, je crois, plus exact, qu'aucun de ceux que nous possédons pour les autres langues orientales.

De toutes les littératures secondaires qui se rattachent à la famille sémitique des langues, il n'y en a aucune qui ait été, depuis quelques années, l'objet d'autant de travaux que la littérature syriaque. Elle est presque tout entière ecclésiastique, comprenant d'anciennes traductions de la Bible, très-importantes pour la critique du texte, des documents d'histoire ecclésiastique qui remontent très-haut, des traductions nombreuses d'ouvrages des Pères de l'Église grecque, qui servent à nous faire connaître ceux dont les originaux ont péri, et à contrôler le texte de ceux qui ont été conservés. Elle avait toujours été cultivée en Europe par quelques théologiens érudits, mais isolément et à d'assez longs

intervalles, de sorte que lorsque la première moitié des manuscrits des couvents de la Nitrie arriva, il y a une vingtaine d'années, au *British Museum*, M. Cureton exprima avec beaucoup de force sa crainte qu'ils ne restassent encore longtemps lettres closes. Mais l'arrivée même de cette magnifique collection, coïncidant avec les discussions sur l'histoire des premiers siècles de l'Église, qui commençaient alors à agiter tous les pays protestants, réveilla le goût des études syriaques, et M. Cureton lui-même fut le premier à réfuter sa propre prédiction par la publication d'une série d'ouvrages tirés de ces manuscrits, ouvrages qui ont donné lieu à des discussions très-vives et réveillé partout l'intérêt pour ces nouveaux trésors littéraires. M. Cureton, presque mourant, a mis la dernière main à un ouvrage qui a paru depuis sa mort par les soins pieux de M. Wright. Il a eu le temps de l'achever, à l'exception de la préface, qui aurait sans doute, si elle avait paru, donné lieu à d'intéressantes controverses. Tel qu'il est, l'ouvrage sera reçu avec reconnaissance et un respectueux regret d'une mort prématurée et déplorable. Le contenu du livre¹ se compose

¹ *Ancient syriac documents, relative to the earliest establishment of Christianity in Edessa and the neighbouring countries, from the year after our Lord's ascension to the beginning of the fourth century, discovered, edited, translated and annotated by the late W. Cureton, with a preface by W. Wright. London, 1864, in-4° (xiv, 196 et 114 pages). J'ai reçu, mais trop tard pour le mentionner à sa place propre, un autre ouvrage posthume de M. Cureton, sous le titre de : *The thirty first Chapter of the book intituled : The Lamp that guides to sal-**

de documents qui se rapportent à l'histoire de la conversion d'Abgare, roi d'Édesse, du vivant même de Jésus-Christ. M. Cureton était convaincu de l'authenticité des lettres attribuées à Jésus-Christ et à Abgare, et c'est, je crois, cette thèse qu'il se proposait de défendre dans sa préface. Les pièces qu'il publie se rapportent à la conversion d'Abgare et d'une grande partie de son peuple, et à la persécution à laquelle les Chrétiens d'Édesse ont été exposés plus tard. Elles sont extraites de plusieurs manuscrits de la collection des couvents de la Nitrie, publiées en texte et traduction, et accompagnées de pièces justificatives tirées d'ouvrages déjà connus et de notes historiques et philologiques. Il serait inutile d'insister sur l'importance de documents de ce genre, qui nous fournissent de nouveaux matériaux sur des temps si curieux et sur les premières luttes du christianisme que nous connaissons si imparfaitement et qui ont eu de si grandes suites. D'autres ouvrages tirés de cette collection, comme l'Histoire de l'Église par Jean d'Éphèse, dont M. Cureton avait d'abord publié le texte et que M. Payne Smith, à Oxford,

vation, by Abu Nasr Ibn Haris al Takriti, edited by the late W. Cureton, Londres, 1865, in-8° (11 et 48 pages). Ibn Haris était un jacobite, et le chapitre de son ouvrage traite de la Prétrise. M. Cureton a fait imprimer ce petit texte il y a vingt ans, mais il n'a pas achevé la traduction et l'introduction dont il voulait l'accompagner. Le sujet du chapitre choisi par M. Cureton me fait croire qu'il avait voulu discuter à cette occasion certaines vues ecclésiastiques qui le préoccupaient alors, mais que d'autres devoirs l'ont empêché de donner suite à son idée.

a rendue plus tard accessible à tous par une traduction anglaise, sont dans le même cas. Il y en a d'autres qui sont peut-être tout aussi importants pour la science, mais ils appartiennent tout à fait au ressort intérieur de la théologie savante, et il serait impossible de faire sentir l'intérêt qu'ils présentent, sans entrer dans des détails étrangers au but de ce rapport, et dépassant de beaucoup l'espace qui est à ma disposition. Ainsi tous les théologiens savent que la restitution de la rédaction de la Septante, telle qu'Origène l'avait insérée dans ses Hexaples, est un objet d'une haute importance pour la critique de la Bible. Ils savent aussi que cette rédaction est en grande partie perdue et qu'on peut y suppléer à peu près par ce qui nous reste de la traduction syriaque que Paul de Tella en a faite. Mais ici il faut que je me contente d'indiquer que M. l'abbé Ceriani, de Milan¹, a tiré de la collection de Nitrie une nouvelle partie de cette version syriaque, et que M. Field, à Norwich, se propose de réunir dans une édition complète tout ce qui nous reste des Hexaples². M. Philipps, à Oxford, a fait

¹ *Monumenta sacra et profana ex codicibus præsertim bibliothecæ Ambrosianæ*, edidit Ant. Maria Ceriani, vol. II et vol. III, cah. I, Milan, 1864, in-4°.

De Roërdam, à Copenhague, a aussi publié une partie des Hexaples en syriaque, comprenant le livre des Juges et Ruth; mais je n'ai pas vu cet ouvrage.

² M. Field a publié un prospectus de son ouvrage intitulé : *Proposals for publishing by subscription Origenis Hexaplorum quæ supersunt*, concinnavit, emendavit et auxit F. Field, Norwich, 1865.

Le même auteur avait déjà publié : *Otiun Norvicense, sive tenta-*

paraître des Scholies sur l'Ancien Testament¹ par Mar Jacob, évêque d'Édesse au vii^e siècle de notre ère, texte, traduction et notes. M. Wright² a publié un apocryphe sur la Mort de la Vierge. Ce livre est récent pour un apocryphe; il a été condamné par un concile en 494, et était connu dans deux rédactions, latine et arabe. M. Wright se propose de publier tous les apocryphes syriaques, et il est naturel qu'on veuille posséder tous ces livres, dont la plupart sont sans valeur réelle, mais qui indiquent le courant des idées de leur temps. Mais M. Wright est engagé dans une œuvre bien autrement importante et qui certainement donnera une grande impulsion à ces études; c'est le catalogue des manuscrits syriaques du *British Museum*. C'est une entreprise des plus laborieuses, car tous ces beaux livres sur parchemin sont arrivés à Londres dans un état d'indicible désordre, par milliers de feuillets, ou en cahiers isolés, ou en volumes quelquefois composés de fragments mal assortis et reliés à contre-sens. Il a fallu se rendre compte de chaque feuillet et de chaque cahier, et retrouver et reclasser ce qui ap-

men de reliquiis Aquilæ, Symmachi, Theodotionis e lingua syriaca in græcam convertendis. Oxford, 1864. Je n'ai pas réussi à me procurer ces deux publications.

¹ *Scholæ on passages of the old Testament* by Mar Jacob, bishop of Edessa, now first edited in the original syriac with an english translation and notes by George Philipps. Londres, 1864, in-8° (xi, 51 et 34 pages).

² *The departure of my Lady Mary from this world*. Edited from two syriac manuscripts and translated by W. Wright, London, 1865. in-8° (11-32 et 51 pages).

partenait au même ouvrage. M. Cureton avait déjà employé des années à ce terrible travail, et M. Wright l'a continué de manière à pouvoir prochainement rendre compte au public savant de tout ce que lui offre cette collection arrachée si heureusement aux mains de moines ignorants.

Un autre secours dont les études syriaques ont besoin depuis longtemps va à la fin leur être offert, c'est un dictionnaire plus complet que ceux que l'on possède. M. Quatremères'en était occupé pendant bien des années, mais il n'a jamais pu se décider à rédiger un des nombreux dictionnaires dont il avait accumulé les matériaux pendant une longue et laborieuse vie. M. Bernstein, à Breslau, avait commencé la publication de celui qu'il avait préparé, mais il mourut après l'impression de la première livraison; aujourd'hui M. Payne Smith, à Oxford, qui s'occupait de son côté d'un dictionnaire syriaque et qui a obtenu de la bibliothèque de Munich la communication des matériaux compilés par M. Quatremère, est en mesure de commencer l'impression d'un *thesaurus* qui suffira probablement pour longtemps aux besoins des savants.

Je ne crois pas pouvoir mieux placer qu'ici la Chronique samaritaine qu'a publiée M. Vilmar¹. L'auteur était un Samaritain du XIV^e siècle qui composa ces Annales en langue arabe sur la demande

¹ *Abulfathi Annales samaritani*, quos ad fidem codicum manuseriptorum edidit et prolegomenis instruxit Eduardus Vilmar. Gotha, 1865, in-8° (cxx et 186 pages).

du grand prêtre de sa secte. M. Vilmar publie le texte qu'il fait précéder d'une longue introduction, dans laquelle il décrit les manuscrits dont il s'est servi, raconte l'origine de l'ouvrage, énumère les sources dont il est tiré, discute la chronologie et les dogmes des Samaritains, décrit certaines additions qui ont été faites plus tard à ce livre, et indique la valeur des renseignements qu'il nous fournit. Il annonce qu'il se propose de publier plus tard une traduction. L'ouvrage lui-même est tiré de matériaux d'origine fort variée, il est plein de lacunes et d'imperfections de diverses espèces; mais dans une matière sur laquelle nous avons si peu de données, une chronique de ce genre, si sujette à critique qu'elle soit, est chose précieuse. Le travail préliminaire de M. Vilmar est très-bien fait, il ne veut pas attribuer à son auteur plus de valeur qu'il n'en a, et il est à désirer qu'il mette bientôt par sa traduction l'ouvrage entre les mains de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la Palestine.

Les Samaritains m'amènent à dire un mot de la discussion très-courtoise entre MM. de Saulcy et de Vogüé sur l'antiquité relative de l'alphabet samaritain et de l'hébreu carré¹. La question avait été souvent soulevée et elle paraissait décidée en faveur du samaritain; M. de Saulcy la conteste aujourd'hui. Je crois que d'un côté les travaux de M. de Rougé sur l'alphabet phénicien, de l'autre la grande masse de

¹ Voyez les mémoires publiés dans la *Revue archéologique*, Paris, in-8°, années 1864 et 1865.

matériaux paléographiques sémitiques qui s'est accumulée de tous les côtés et que M. de Vogüé se propose de réunir dans un travail d'ensemble, ne laisseront bientôt plus aucun doute sur l'histoire de ces alphabets. C'est une très-belle étude qui arrive aujourd'hui à maturité, ou au moins à un état d'avancement tel, qu'on pourra en fixer les grandes lignes et espérer que les nouveaux faits que chaque jour amène pourront se classer et remplir les lacunes, sans en bouleverser de nouveau les traits principaux.

La plus récente de ces découvertes est fort curieuse sous bien des rapports. On avait déjà rencontré sur des briques, sur des poids, sur des sceaux, des cylindres et autres débris et restes de l'antiquité assyrienne, des inscriptions en phénicien ou araméen qui montraient que l'usage de ce caractère et de cette langue était très-répendu en Assyrie; aujourd'hui Sir H. Rawlinson¹ fait connaître une nouvelle classe de ces inscriptions, qu'il a trouvées sur des tablettes en terre cuite, d'une forme particulière, qui servaient d'actes de ventes et étaient conservées dans les archives. L'acte y est inscrit en assyrien et en canéiforme; mais sur un grand nombre de ces tablettes se trouve de plus un sommaire en langue et en caractères phéniciens, qui paraît avoir été ajouté pour une plus grande facilité de reconnaître le contenu du document. On avait trouvé, à Baby-

¹ *The Journal of the R. Asiatic Society of Great Britain and Ireland.* New series, vol. I, p. 187 et suiv. Londres, 1864, in-8°.

lone, un grand nombre de fragments de poteries couvertes d'écriture araméenne; mais rien, je crois, ne prouvait qu'elles fussent du temps de l'ancienne Babylone; ici nous trouvons cet alphabet employé sur des pièces légales et officielles en conjonction avec l'alphabet assyrien, ce qui ne peut laisser aucun doute sur l'usage simultanément des deux écritures. Ces inscriptions phéniciennes, qui malheureusement sont, en grande partie, frustes ou très-négligemment écrites, ne sont pas assez considérables par leur nombre et leur étendue pour promettre beaucoup de lumières nouvelles sur l'antiquité assyrienne; mais si, comme on l'assure, elles prouvent, par les noms propres qu'elles contiennent, l'exactitude du système aujourd'hui adopté de lecture des noms propres assyriens, même de ceux qui sont écrits en partie idéographiquement, elles acquièrent une importance extrême, par la conviction qu'elles porteraient dans l'esprit de ceux qui doutent de la lecture des cunéiformes assyriens, précisément à cause des difficultés qu'on trouve dans l'emploi des idéographes pour les noms propres¹. Ces difficultés, si réellement les Assyriens n'avaient pas d'autres règles pour s'y reconnaître que celles qu'on a retrouvées jusqu'ici,

¹ M. de Rosny signale un parallèle des procédés employés dans l'écriture japonaise avec ceux qu'on trouve dans les cunéiformes assyriens, parallèle qui montre qu'on s'est servi des deux côtés d'expédients similaires dans des cas de difficultés analogues. (Voyez *Lettre à M. Oppert sur quelques particularités des inscriptions cunéiformes anariennes*. Paris, 1864, in-8° (8 pages, tirées des *Annales de philosophie chrétienne*, vol. IX.)

n'expliqueraient-elles pas aussi l'emploi des inscriptions supplémentaires en phénicien dans des cas de documents légaux où il s'agissait de lire rapidement et avec certitude les noms propres?

Le seul autre travail sur les cunéiformes qui ait paru, autant que je sache, depuis un an, est le commencement d'un long mémoire de M. Oppert sur l'histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie d'après les monuments¹. Il classe ici, d'après l'ordre chronologique, les documents dont il avait déjà publié une partie dans son *Expédition en Mésopotamie* et dans d'autres travaux, et en forme, autant que le permettent les matériaux aujourd'hui connus, une série continue dans laquelle il prend, en général, la chronologie de Bérosee pour guide. A chaque nom, contenu dans les listes royales des dynasties successives, dont on possède des monuments, il rattache une inscription qui fournit l'histoire de ce roi, et il en donne toutes les parties qui lui paraissent importantes, dans une traduction nouvelle, qui souvent s'écarte assez notablement de celles qu'il avait publiées antérieurement. Ces changements dans une matière si neuve et si difficile sont inévitables et ne sont que des preuves de la bonne foi des traducteurs et des progrès de la science. La dernière partie publiée de ce mémoire va jusqu'au ix^e siècle avant notre ère.

¹ Voyez les *Annales de philosophie chrétienne*, dirigées par M. A. Bonnetty (année 1865, cahier de février et cahiers suivants). Paris, 1865, in-8°.

M. Ménant imprime dans ce moment son Syllabaire assyrien et une nouvelle grammaire assyrienne qui reproduira les formes de la grammaire en caractères cunéiformes. Il n'a encore rien paru de ces deux ouvrages.

Les études zoroastriennes ont été l'objet de plusieurs travaux remarquables. M. Spiegel, après avoir complété la traduction du Zendavesta, a commencé la publication de son commentaire philologique¹. Il énumère d'abord les nouveaux secours qu'il a pu obtenir depuis que sa traduction a paru, surtout l'édition du texte par M. Westergaard, et la traduction en guzzarati par Aspendiarji; ensuite il entre dans l'explication des points douteux, verset par verset, et discute les questions importantes avec tous les détails qu'elles exigent. La grande difficulté de cette étude consiste dans le sens, ou au moins dans la nuance du sens, d'un grand nombre de mots, quelquefois dans le doute sur l'état du texte et le choix des variantes. M. Spiegel reste fidèle à son ancienne conviction que le sens traditionnel, autant qu'on peut s'en assurer, est encore notre meilleur guide, sans être pourtant infaillible, ce qui était le principe de Burnouf, et qu'il ne faut s'en écarter que lorsque le progrès des études ou de nouvelles ressources fournissent des moyens plus sûrs d'arriver au sens primitif. Il trouve que l'ancienne traduction pehlevie est ce qui nous reste de

¹ *Commentar über das Avesta*, von Friederich Spiegel, vol. I, Vendidad. Leipzig, 1865, in-8° (xv et 477 pages).

mieux de cette tradition, quoiqu'elle soit entourée de grandes difficultés. Cette conviction n'a fait que se fortifier dans le cours de son travail, et il revient quelquefois dans son commentaire au sens donné par la version pehlevie dans des cas où il l'avait abandonnée dans sa traduction. Il discute celle-ci très-librement, comme si elle était l'œuvre d'un autre, la défend ou la change, selon les cas, donne ses raisons, expose les doutes et les nombreuses incertitudes qui lui restent. Le volume qui a paru contient le commentaire du Vendidad. C'est un livre fait avec une parfaite sincérité, et qui certainement fera faire des progrès à cette étude importante.

M. Justi, à Marburg, y contribue de son côté, par son Manuel de la langue zende¹ qu'il vient de terminer, et qui comprend un dictionnaire, une grammaire et une chrestomathie. L'ouvrage entier est imprimé en caractères latins, et M. Justi y suit le système de transcription adopté par M. Brockhaus, avec quelques changements qu'il indique dans la préface. Mais il me semble qu'il aurait dû donner un tableau de son alphabet comparatif avec les caractères originaux, pour que le lecteur puisse s'orienter à l'instant en cas de doute. Le mot zend est suivi de son étymologie, quand l'auteur a cru pouvoir en proposer une, ou de sa dérivation quand c'est une forme dérivée; ensuite viennent le sens et la citation

¹ *Handbuch der Zendsprache*, von Ferdinand Justi. Altbaktrisches Wörterbuch, Grammatik, Chrestomathie. Leipzig, 1864, in-8° (xii et 424 pages).

des phrases dans lesquelles on le trouve employé. Ces citations n'indiquent pas tous les passages où un mot se trouve, excepté pour les mots rares et difficiles. La rédaction du lexique est aussi concise que possible, mais elle est claire. Les passages cités paraissent bien choisis, et les explications et les renvois aux auteurs qui ont spécialement traité une question sont suffisamment développés. Dans la grammaire l'auteur traite des sons, des racines, dont il donne la liste, de la formation des mots par affixes ou par composition, des numéraux, des pronoms, de la déclinaison divisée en douze classes et de la conjugaison en dix classes. Dans cette partie du livre, la concentration est poussée au dernier degré et me paraît excessive; le lecteur s'arrête devant ces listes d'affixes, sans indication de la nuance qu'ils apportent aux mots, et devant ces listes de mots sans traduction et sans autre explication que le numéro de la classe à laquelle ils appartiennent; on dirait qu'on a devant soi Pânini lui-même et ses énigmes grammaticales. Je ne doute pas que M. Justi n'ait réussi à y faire entrer tous les résultats de ses études grammaticales sur le zend, et qu'on ne puisse les tirer de ses formules et les développer, et qu'à l'aide du lexique on ne puisse se rendre compte de ses listes; mais c'est un procédé laborieux. Je suppose que M. Justi a été restreint par l'espace dont il pouvait disposer; mais, quoi qu'il en soit, son livre est fait avec beaucoup de soin et une parfaite connaissance de l'état actuel de la science, et rendra un service

signalé à l'étude de la langue zende. Jusqu'à présent on n'avait qu'un vocabulaire zend très-restreint, que M. Brockhaus a publié, et quiconque s'occupait de Zoroastre devait composer son propre dictionnaire. Celui que Burnouf a laissé n'a pas été imprimé, et celui qui doit faire partie de l'ouvrage de M. Westergaard n'a pas encore paru. L'étude du Zendavesta est une des parties les plus importantes de la littérature orientale et en même temps une des plus difficiles : tout ce qui peut la faciliter doit être reçu avec reconnaissance. Il se prépare de nouveaux travaux sur ce sujet. M. Haug, à Pouna, a annoncé un ouvrage en deux volumes sur le Zoroastrisme¹ dont le premier doit contenir une histoire de la littérature zende et pehlevie et des grammaires de ces deux langues, et le second un exposé de la religion de Zoroastre et des lois civiles et religieuses qui en dérivent, et une histoire de cette religion, de son développement et de ses rapports étroits avec la religion des Védas. Enfin M. Kossowitch a fait imprimer à Paris une chrestomathie zende avec un commentaire en latin, destinée au cours qu'il fait à l'Université de Saint-Pétersbourg. Le livre est imprimé, mais il n'a pas encore paru et je ne l'ai pas vu.

Quant à la littérature persane, elle s'est, sans au-

¹ *The religion of the Zoroastrians, as contained in their sacred writings, with a history of the Zend and Pehlevi literatures and a grammar of the Zend and Pehlevi languages, by Martin Haug, 2 vol. of 7-800 pages. Le prix pour les souscripteurs est de 16 roupies (40 fr.), pour le public de 20 roupies (50 fr.) On peut souscrire chez Brockhaus, à Leipzig.*

cun doute, enrichie de nombreuses éditions lithographiées à Tébriç, à Téhéran, à Bombay, à Lucknow et à Delhi. Malheureusement elles ne nous arrivent que très-accidentellement, et quand on apprend en Europe la publication d'un des ouvrages et qu'on écrit pour le faire acheter, il est généralement déjà épuisé et devenu rare avant que la lettre soit arrivée dans l'Inde. Car on paraît, en général, ne les imprimer que dans des éditions peu nombreuses, qui se dispersent rapidement par des voies de trafic variées et irrégulières, et on ne sait plus où les trouver. Leur valeur critique est très-inégale; quelquefois elles sont entreprises par un homme savant et consciencieux, qui prend la peine de collationner des manuscrits et d'en marquer les variantes sur la marge; en général, c'est simplement la copie d'un manuscrit faite par un écrivain lithographe, et le hasard décide de la valeur de l'original et de l'exactitude de la copie. Mais, telles qu'elles sont, ces éditions nous seraient extrêmement utiles en Europe, et on ne peut trop désirer qu'un libraire entreprenant trouve moyen de nous les procurer régulièrement. J'ai reçu quelques éditions lithographiées déjà anciennes d'ouvrages persans, mais rien de récent, si ce n'est un choix de passages de Firdousi, fait par Kemal Efendi, et publié par ses soins à Constantinople¹. Le choix consiste dans des moralités, quelques pièces lyriques et autres fragments d'un intérêt

¹ منتخبات شاهنامه Constantinople, 1281 de l'Hégire, in-12 (95 pages), lithographié.

général, que l'éditeur fait précéder d'une préface et suivre d'un petit vocabulaire de mots moins usités qu'il explique en turc.

La Société asiatique de Calcutta a achevé la publication de la partie du *Thabakati Nasiri*¹ qu'elle a jugée utile pour entrer dans la série des documents relatifs à l'histoire des princes musulmans qu'elle a entreprise. Le *Thabakati Nasiri* est une histoire universelle composée par Abou Omar Minhadj au milieu du XIII^e siècle de notre ère, par ordre de Nasiredin Mahmoud, roi de Delhi, prince très-lettré, qui, dans sa jeunesse, se trouvant en disgrâce, refusa toute allocation du roi d'alors et vécut pendant des années du produit de son travail de copiste de manuscrits. Devenu roi, il institua un concours de poésie, dans lequel le grand prix fut adjugé à Minhadj, qui fut nommé ensuite Kadi et employé plus tard comme historiographe. M. Lees a jugé qu'il ne fallait publier que la partie du *Thabakat* qui se rapportait à l'Inde musulmane, et qui remplissait utilement la lacune qui existe aujourd'hui dans la série des documents entre l'histoire de Baïhaki et celle de Zia Barni, toutes les deux déjà publiées dans la *Bibliotheca indica*. Le conseil de la Société partagea cet avis, et c'est ainsi que parut le présent volume, qui contient les livres XI, XVII à XXIII de l'ou-

¹ *Tabakati Nasiri*, of Aboo Omar Minhaj al-Din Othman Ibn Siraj al-Din al-Jawzjani, edited by Captain Nassau Lees and Mawlawis Khadim Hosein and Abd al-Hai. Calcutta, 1864, in-8° (4, 8 et 453 pages).

vrage de Minhadj, c'est-à-dire l'histoire des rois musulmans de l'Inde du nord, depuis Mahmoud le Ghaznévide jusqu'au XIII^e siècle.

Ensuite la Société a commencé la publication de l'Abrégé des Chroniques, par Badaoni¹. C'est une histoire des rois musulmans de Dehli, depuis les Ghaznévides, mais plus de la moitié de l'ouvrage est consacrée à la vie de l'empereur Akbar, sous lequel l'auteur a vécu, et qui l'a employé comme traducteur d'ouvrages sanscrits. Akbar le récompensa magnifiquement; mais Badaoni était un musulman fort strict et ne pardonnait pas à l'empereur ses tendances hérétiques. Aussi son ouvrage est-il écrit avec un ton d'acrimonie qui contraste singulièrement avec les nombreuses biographies d'Akbar, composées par ses admirateurs et courtisans. Cet esprit de critique et d'opposition rend ce livre très-précieux pour l'histoire de ce temps. On ne le connaissait jusqu'à présent que par d'assez nombreux extraits publiés par Sir H. Elliot. M. Lees fait imprimer maintenant toute la partie qui se rapporte à Akbar et son temps. Mais pour rétablir la balance de l'impartialité, il

¹ *The Muntakab al-Tawarikh*, of Abd al-Qadir Bin-i Maluk Shah al-Badaoni, edited by Nassau Lees and Mawlawi Kabir al-Din Ahmad and Munshi Ahmad Ali. Calcutta, 1864, in-8°. Il en a paru quatre cahiers, contenant 384 pages. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec une autre histoire de l'Inde qui, par une étrange coïncidence, porte le même titre, et est aussi écrite sous Akbar et conçue dans le même esprit de haine religieuse contre lui. L'auteur de ce dernier ouvrage est Hassan al-Schirazi. Je me permets cette remarque parce que j'ai été longtemps trompé par l'identité des titres et des tendances et très-embarrassé dans des recherches que j'avais à faire.

propose de faire suivre cette histoire de la publication d'une des vies d'Akbar qui ont été composées par ses amis.

Quant à la littérature proprement dite des Persans, je puis annoncer que M. Nicolas, chancelier de l'ambassade de France à Téhéran, est sur le point de publier le texte, la traduction et un commentaire des Quatrains d'Al-Khayyami¹, mathématicien et poète du xi^e siècle de notre ère. C'était un grand mathématicien et un esprit hardi et profond. Il partageait les opinions des Mutazilites alors déjà opprimés et sur le déclin, et il exprime leurs opinions théologiques avec une vivacité qui a fait de ses quatrains un objet de curiosité pour les uns et de scandale pour les autres. On l'a déclaré impie, athée, impur; mais il n'est pas si facile de juger ses opinions et de savoir ce qui est persiflage des orthodoxes ou des mystiques et ce qui est conviction chez lui. L'objet de sa grande aversion paraît avoir été le dogme de la prédestination, et la manière fort irrévérente avec laquelle il l'attaque doit être une abomination pour les croyants. Dans tous les cas ce sera un livre très-curieux pour la connaissance de l'état des esprits en Perse à cette époque.

Je devrais parler ici des ouvrages récents sur la

¹ Ces Quatrains de Khayyami ne sont connus en Europe que par quelques traductions très-partielles. M. de Hammer et M. Garcin de Tassy en ont publié quelques-uns, et il a paru une brochure contenant la traduction de soixante et quinze de ces petites pièces, en vers anglais fort bien tournés, par un savant qui a gardé l'anonyme. Ce

littérature turque, mais il n'en est arrivé à ma connaissance qu'un seul : la Collection de proverbes osmanlis¹, publiée par M. Schlehta de Wssehrd, directeur de l'Académie orientale à Vienne. Le but de l'auteur est de donner aux personnes qui possèdent un commencement de connaissance de l'écriture et de la grammaire turques un moyen de faire des progrès sans maître, en leur fournissant des textes simples et idiomatiques avec tous les secours nécessaires à l'étude. Il accompagne pour cela chaque proverbe d'une traduction interlinéaire française et allemande, d'une transcription double, qui rend la prononciation d'après la valeur des lettres latines en Allemagne et en France, et d'une traduction plus libre également en allemand et en français, puis il fait suivre les textes d'un glossaire. Cet ouvrage est exécuté avec beaucoup de soin, et bien fait pour le but qu'on s'est proposé ; il contient cinq cents proverbes, dont une grande partie n'avait pas encore été publiée, et qui par l'intérêt qu'ils présentent sont bien calculés pour soutenir le zèle de ceux qui les étudient.

M. Zenker, à Leipzig, continue la publication de son dictionnaire turc-arabe-persan². Il se sert de tous les secours accessibles pour le rendre aussi riche

petit volume porte le titre : *Rubaiat of Omar Khayyam, the astronomer-poet of Persia, translated into english verses*. Londres, 1859, in-8° (xiii et 21 pages).

¹ *Proverbes ottomans*, publiés par l'Académie des langues orientales à Vienne. Vienne, 1865, in-8° (13 et 180 pages).

² *Dictionnaire turc-arabe-persan*, de Th. Zenker, Leipzig, 1864,

que possible en termes de la langue turque, et la libéralité très-louable de la bibliothèque de Munich, qui lui a communiqué ceux des manuscrits de Quatremère qui contiennent ses matériaux pour un dictionnaire ture et djagatéen, lui permet d'ajouter pour la première fois un grand nombre de mots de ture oriental. La partie turque est la chose principale pour M. Zenker, et il n'ajoute les termes arabes et persans que comme un supplément indispensable à cause de l'usage immodéré que les Turcs font de mots de ces deux langues. Mais l'auteur ne néglige pas cette partie, et il établit avec beaucoup de soin la nuance des dérivés arabes, qui ont acquis une signification restreinte et convenue qu'on ne peut pas tirer avec la précision nécessaire de l'étymologie des mots. Il se prépare d'autres travaux sur le même sujet. M. Pavet de Courteille s'occupe depuis longtemps d'un dictionnaire ture-oriental, qui est très-avancé maintenant. M. Vambéry, qui a rapporté du Turkestan de nombreux matériaux pour un ouvrage sur les dialectes tures orientaux, annonce de son côté un dictionnaire; enfin M. Lequeux, chancelier du consulat général de France à Tripoli, a terminé une nouvelle traduction de l'histoire des Tartares, par Aboul Ghazi, qu'il se propose d'imprimer prochainement.

Je dois dire ici quelques mots d'un grand ouvrage, qui se rapporte également aux trois principales littératures. (Il a paru les cahiers I-VIII, qui forment 320 pages d'une impression très-compacte.)

tératures musulmanes, et dont le premier volume vient de paraître : c'est le Catalogue des manuscrits arabes, persans et turcs de la Bibliothèque impériale de Vienne, par M. Flügel¹. Cette grande collection de manuscrits était mal connue; on ne possédait, je crois, un catalogue imprimé que de la partie des manuscrits qui lui avaient été cédés par M. de Hammer, et encore il était bien difficile de se le procurer, car il avait paru par portions dans un grand nombre de volumes d'une revue trimestrielle. Une collection de manuscrits sans catalogue imprimé perd la moitié de sa valeur, surtout aujourd'hui où la science est beaucoup plus cosmopolite qu'elle ne l'a jamais été, et où la plupart des bibliothèques ont le bon esprit de prêter des manuscrits. C'est donc une idée très-heureuse qu'on a eue à Vienne de faire préparer ce catalogue et de le faire préparer par un homme aussi savant et aussi compétent que M. Flügel. L'auteur divise les manuscrits en classes, d'après les sujets dont ils traitent, et subdivise chaque classe en trois sections, arabe, persane et turque, de sorte qu'on trouve ensemble tout ce que ces trois littératures, si étroitement liées, contiennent sur un genre d'études donné. Ce premier volume comprend les encyclopédies, la bibliographie, les dictionnaires, la grammaire, la métrique, la rhétorique, l'épistolographie, les proverbes

¹ *Die arabischen, persischen und türkischen Handschriften der K. K. Hofbibliothek zu Wien, geordnet und beschrieben von Dr. Gustav Flügel, vol. I. Vienne, 1865, in-4° (x et 723 pages).*

et la littérature proprement dite, tant en prose qu'en vers; il embrasse 781 manuscrits. La description de chaque manuscrit contient des indications sur l'auteur, quand on peut en trouver, quelquefois des jugements sur l'importance de l'ouvrage, souvent l'énumération des chapitres et presque toujours le texte de la première ligne, pour faciliter l'identification avec d'autres manuscrits du même ouvrage; puis la mention des éditions, traductions et autres travaux dont l'ouvrage a été l'objet, enfin l'indication de l'âge et de la condition de l'exemplaire. Tout cela est énoncé brièvement et avec précision, de manière à satisfaire le besoin de celui qui consulte l'ouvrage; on ne peut pas demander davantage à un catalogue, et celui-ci se tient dans la mesure vraie. Il n'y a que ceux qui ont eu à classer et à déterminer une collection de manuscrits orientaux qui sachent ce qu'il faut de travail, de savoir et de soins pour arriver à un résultat aussi satisfaisant que celui que M. Flügel nous offre ici. Puissent toutes les bibliothèques qui possèdent des manuscrits orientaux suivre l'exemple que donne la Bibliothèque de Vienne, et puissent-elles trouver des hommes aussi capables et aussi dévoués à la science que M. Flügel pour exécuter leurs bonnes intentions¹!

¹ Je reçois pendant l'impression de ces feuilles le catalogue d'une collection de manuscrits arabes et persans que M. de Khanikof a cédée récemment à la bibliothèque de Saint-Petersbourg. Il porte le titre suivant : *Die Sammlung von morgenländischen Handschriften, welche die Kaiserliche öffentliche Bibliothek zu St.-Petersburg im Jahre 1864,*

Je ne dois pas quitter les littératures de l'Asie moyenne sans mentionner les travaux sur l'Arménie qui ont paru dans l'année.

M. Emin, à Moscou, a publié des recherches sur le paganisme arménien¹. L'auteur s'est proposé de réunir et d'élucider tous les renseignements qui se sont conservés sur l'état religieux de l'Arménie avant

von H. v. Chanykov erworben hat, von B. Dorn. Saint-Petersbourg, 1865, in-8° (93 pages). La collection est fort belle et comprend 161 manuscrits; M. Dorn la décrit avec sa précision ordinaire, et donne dans un appendice des détails sur quelques-uns de ces livres, entre autres des extraits de ce qu'on appelle le *Koran des Babis*, secte persane moderne et extrêmement curieuse. Elle est aujourd'hui officiellement supprimée et réellement en grande partie exterminée; mais nous en entendrons encore parler, sous une forme ou sous une autre, car elle n'est qu'un symptôme d'un travail intérieur qui se fait dans le sein de l'Islam. Il paraît que le quiétisme des Soufis ne suffit plus aux esprits qui se révoltent contre les doctrines reçues, et qui autrefois se réfugiaient dans le mysticisme. On aperçoit dans les doctrines des Babis et d'autres sectes secrètes d'aujourd'hui un mélange d'aspirations religieuses et politiques qui les rend très-remarquables. Nous sommes encore très-imparfaitement renseignés sur les doctrines de Bab, et les extraits que donne M. Dorn d'un de ses écrits sont les premières données authentiques que nous ayons sur elles. Ce qui est singulier, c'est que Bab, quoique Persan de race et né à Schiraz, se servait toujours de la langue arabe pour ses écrits, ce qui prouve qu'il s'adressait avant tout aux classes lettrées. Nous connaissons bientôt en détail ce mouvement mystérieux. M. Kazim Beg, à Saint-Petersbourg, en a écrit l'histoire en russe, et il a préparé une édition française de son travail; plus tard il publiera les écrits de Bab et d'autres pièces justificatives. De son côté, M. le comte Gobineau imprime dans ce moment un ouvrage sur la Perse actuelle, dans lequel il fera entrer la traduction ou l'analyse des écrits dogmatiques des Babis.

¹ *Recherches sur le paganisme arménien*, par M. J. B. Emin. Ouvrage traduit du russe par M. A. de Stadler. Paris, 1861, in-8° (56 pages).

sa conversion au Christianisme. On ne trouve nulle part un exposé de cet état, et l'on est réduit à s'en faire une idée d'après des mentions accidentelles. L'Arménie avait subi, en religion comme en politique, l'influence de la Mésopotamie, de la Perse et de la Grèce. L'influence grecque s'est fait sentir surtout après l'établissement du Christianisme, de sorte que les traces qu'elle a laissées dans le culte antichrétien des Arméniens sont assez faibles. Les dieux principaux qu'on trouve sont d'origine perse et assyrienne. M. Emin les énumère, discute les témoignages et forme une mythologie arménienne classifiée d'après le rang qu'il assigne aux différents dieux, en donnant le premier rang aux dieux des Perses, et le second aux dieux empruntés aux Assyriens. Cette classification me laisse des doutes, non-seulement sur l'existence de quelques-uns des membres de cette mythologie, mais surtout sur le fait même que les Arméniens aient réduit à un système uniforme et pour ainsi dire national les différents cultes dont on trouve l'exercice chez eux. Il me paraît bien plus conforme à la nature des choses et aux indications des documents, d'admettre que le culte perse prédominait dans les provinces du nord et de l'est, qui ont toujours été plus soumises à l'influence perse, et que le culte assyrien avait son siège dans les provinces méridionales, attenantes à la Mésopotamie, où l'influence araméenne a toujours prédominé; de sorte que les cultes de différentes origines n'auraient pas été combinés et amal-

gamés dans un système national, mais auraient été suivis selon les localités et simultanément. Je sou mets mon doute à M. Emin, qui est infiniment mieux en état que moi de donner une réponse satisfaisante à ces questions.

M. Évariste Prud'homme a traduit l'histoire d'Arménie par Arisdaguès de Lasdiverd¹. L'auteur était un moine du XI^e siècle, qui a écrit l'histoire de son temps ; il commence avec l'an 1000 et termine avec l'année 1071. Les pères mékhitharistes de Venise avaient publié le texte de ce petit livre, et M. Prud'homme a pensé, avec raison, qu'un historien contemporain était toujours un témoin qu'il valait la peine de faire connaître. Il a trouvé nécessaire d'élaguer une partie des citations incessantes de l'Ancien Testament dans lesquelles le moine cherche des parallèles et peut-être des explications des faits contemporains qu'il raconte, et, à en juger par les nombreux exemples que M. Prud'homme a conservés, le lecteur ne peut que gagner à cette suppression de citations fastidieuses qui n'éclaircissent rien. L'ouvrage est écrit dans ce ton de déclamation et d'élégie qui caractérise les historiens arméniens, et qui n'est que trop naturel chez eux, surtout quand ils ont à décrire les derniers siècles de l'histoire de ce pays malheureux, histoire dont tout le

¹ *Histoire d'Arménie* par Arisdaguès de Lasdiverd, traduite pour la première fois en français et accompagnée de notes par M. Évariste Prud'homme. Paris, 1864, in-8° (148 pages). Tiré à part de la *Revue d'Orient*.

courant n'est marqué que de sang et de ruines. L'époque dont parle Arisdaguès comprend la destruction du royaume d'Ani par les Grecs et le commencement de l'invasion des rois seldjoukides, et son récit, malgré le ton de rhétorique qui y prédomine et le rend difficile à lire, paraît sincère, car il ne déguise point les fautes et les trahisons des Arméniens, et nous laisse voir les motifs et les moyens d'action des acteurs dans cette longue et lugubre tragédie.

La littérature sanscrite n'a pas fourni son contingent habituel, au moins en Europe ; je ne doute pas que les nombreuses presses typographiques et lithographiques hindoues n'aient publié un grand nombre de livres sanscrits, mais je n'ai aucun renseignement à fournir sur leurs productions.

M. Fauche a fait paraître le troisième volume de sa traduction du Mahabhârata¹, et l'exactitude étonnante avec laquelle paraissent les volumes de cette entreprise colossale est une garantie de son achèvement. L'auteur n'a pas dévié de son plan, fort sage, de faire uniquement une traduction sans aucun commentaire, et une traduction littérale, sans l'affaiblir par des tours de style qu'il pourrait être tenté d'en-

¹ *Le Mahabhârata*, poème épique, de Krishna Dwaipayana, plus communément appelé Vêda-vyasa, c'est-à-dire le Compileur et l'Ordonnateur des Vêdas, traduit complètement pour la première fois par M. Hippolyte Fauche, vol. III. Paris, 1865, in-8° (VIII et 583 pages). Le quatrième volume est en grande partie imprimé et devait paraître le 1^{er} juillet; mais une grève de compositeurs en retardera la publication de quelques mois.

ployer pour déguiser la répétition des épithètes compliquées de l'épopée. La traduction en devient un peu rude, ce qui n'a aucun inconvénient; mais je crois que le traducteur pourrait éviter certaines tournures de phrases qu'il affectionne et l'emploi de certains mots, comme *sire*, *monarque*, *dame*, *volatiles*, *etc.* qui sonnent mal dans une épopée antique et qu'on n'emploierait pas dans une traduction d'Homère. Mais ce sont de bien petites choses dans une œuvre aussi considérable, et il faut savoir gré à M. Fauche du dévouement qu'il a montré pour la science, car c'est un grand service que de rendre accessible à tous cet immense dépôt de légendes, dont quelques parties sont d'une extrême beauté, et qui, toutes, nous fournissent une foule de renseignements sur les idées, les mœurs et les croyances de l'Inde ancienne, que nous avons tant de peine à comprendre. Une traduction du Mahabhârata est indispensable à tous les savants qui s'occupent de l'histoire de l'antiquité, de la mythologie et des mœurs des nations, et elle est presque tout aussi nécessaire aux plus savants indianistes, car aucune mémoire humaine ne peut suffire à se rappeler tout ce que contient ce recueil, et aucun texte oriental ne permet de retrouver rapidement un fait qu'on y a remarqué, si versé qu'on soit dans la langue.

Un auteur anonyme a publié dernièrement à Londres l'histoire de la secte des Maharadjas¹. C'est

¹ *History of the sect of the Maharadjas or Vallabhacharyas of Western India.* Londres, 1865, in-8° (xvi, 182 et 183 pages).

une secte de vishnouites, qui a été formée dans le xv^e siècle par un brahmane de race telinga, du nom de *Vallabhacharya*. Il se donna pour une incarnation de Vishnou, fit de la partie la plus scandaleuse de la légende de Krishna la base de sa religion, et tous ses descendants ont, depuis ce temps, comme incarnations de Vishnou, exercé à leur tour une domination très-immorale sur une secte nombreuse. L'auteur donne des extraits des livres de la secte, décrit le rôle des chefs, la démoralisation des sectaires, fait la description de leurs orgies, donne le texte hindi des chansons qui accompagnent leur culte, et expose tout le système de débauches dégoûtantes et d'exactions que les chefs déifiés de ces malheureux leur imposent. On connaissait cette forme de superstition indienne, quoique imparfaitement; mais dernièrement une enquête judiciaire a mis toutes les turpitudes de cette secte au grand jour, et l'auteur de l'ouvrage que j'annonce fournit, dans un long appendice, les preuves de ce qu'il avance. Il expose le contraste de ces énormités avec la pureté des hymnes des Védas, et il paraît conclure, du grand changement qu'il y aperçoit dans les idées indiennes, qu'un changement total des croyances des Hindous ne serait pas si difficile à amener. Je crois qu'il se trompe. Il est certain que les croyances exprimées dans le Rig-Véda auraient pu se développer autrement que dans l'extravagante mythologie sivaïte et vishnouite; mais le malheur de l'Inde a voulu que ce soit là la voie qu'a suivie la masse

du peuple, et des théories comme celles des Maharadjas ne sont que des conséquences extrêmes, mais naturelles, de cette mythologie. On a vu dans d'autres religions des superstitions qui paraissaient, au premier aspect, tout aussi éloignées des origines de la croyance, et qui ont presque étouffé le fond primitif; mais quand on peut suivre leur histoire, on voit qu'elles provenaient d'un développement de quelque dogme, développement maladif et exorbitant, mais qui n'indique pas le moins du monde une disposition à changer.

L'Inde a été de tout temps plus fertile qu'aucun autre pays en sectes religieuses et philosophiques, et c'est dans ces spéculations que consiste en grande partie son importance dans l'histoire de l'humanité. L'étude de ces systèmes est des plus difficiles. On a devant soi comme un immense kaléidoscope, dont les mouvements incessants amènent des changements perpétuels dans la valeur des éléments et où une idée ou une forme mythologique qui paraissait tout à fait secondaire devient tout à coup principale et le centre d'un système. Il en est ainsi dès le commencement, et dans les hymnes mêmes des Védas on voit déjà ces transformations. Plus tard, quand la mythologie a pris le dessus, le nombre et l'importance de ces variations augmentent indéfiniment. M. Muir a beaucoup fait, dans une série déjà considérable de travaux, pour mettre de l'ordre dans ce chaos apparent en suivant les idées religieuses fondamentales des Hindous, l'une après

l'autre, dès leur origine et à travers leurs développements divers. Il continue aujourd'hui ce travail dans trois essais¹, sur la théogonie des Védas, sur leurs idées sur la vie future, et sur les progrès qu'on peut y suivre vers une conception abstraite de la divinité.

M. Weber a pris pour thème d'un mémoire lu à l'Académie de Berlin² un de ces livres de théologie qui, sous le nom d'*Upanishads*, se rattachent aux Védas, contiennent l'exposé des spéculations déjà systématiques des anciennes sectes religieuses, et dont les derniers se confondent par le sujet et par l'époque avec les plus anciens Puranas. Le livre que M. Weber a pris pour sujet est l'*Upanishad* de Rama, dans lequel ce héros est représenté comme incarnation de Vishnou et devient ainsi le centre d'un culte sectaire dont il est le dieu suprême. M. Weber donne le texte, la traduction complète et un commentaire de ce livre, et discute toutes les données qu'il a pu réunir sur la place que tient ce développement de la mythologie de Rama dans la grande masse des variations du vishnouisme, et sur l'âge comparatif de cet *Upanishad*. Malheureusement l'âge comparatif est tout ce qu'on peut atteindre dans l'ancienne histoire de l'Inde, et c'est avec une peine infinie

¹ Dans le *Journal of the R. Asiatic Society*, vol. I, p. 1 et 2. Londres, 1865, in-8°. La deuxième partie de ce volume est arrivée à Paris pendant l'impression de ces feuilles.

² *Die Rama-Tapanīya Upanishad*, von A. Weber. Berlin, 1864, in-4°. (Tiré des Mémoires de l'Académie de Berlin, 105 pages.)

qu'on trouve de temps en temps moyen de fixer par une date certaine un nouveau jalon, qui, à son tour, sert d'appui à un nombre de dates comparatives. C'est pour augmenter le nombre de ces jalons que M. Thomas¹ a entrepris de prouver, dans une savante dissertation, l'identité du Xandramas des Grecs avec le Krananda des Indiens, et d'obtenir ainsi un nouveau point fixe autour duquel d'autres dates aujourd'hui encore vagues pourraient se grouper.

De son côté, M. Bhau Daji², professeur à Bombay, détermine l'âge de cinq célèbres astronomes indiens, ce qui permettra de fixer approximativement l'époque de la composition des ouvrages qu'ils citent dans leurs livres. Un de ces astronomes est Varahamihira, dont la Société de Calcutta publie un ouvrage dans sa *Bibliotheca indica*³. Elle continue de même la publication des autres textes sanscrits qu'elle a commencée, la Logique de l'école de Nyaya par Gotama⁴, le Taittiriya Aranyaka, un des appendices théologiques du Yadjour Véda noir⁵, le Srauta Sutra

¹ *On the identity of Xandramas and Krananda*, by E. Thomas. Londres, 1865, in-8°. (Tiré du *Journal of the Asiatic Society*, 41 pages.)

² *On the age and authenticity of the works of Aryabhata, Varahamihira, Brahmagupta, Bhattotpala and Bashkaracharya*, by Dr. Bhau Daji. Journal de la Soc. as. de Londres, nouvelle série. Londres, 1865, in-8°.

³ *The Brihatsankita of Vahara-Mihira*, edited by Dr. H. Kern. fascic. v. Calcutta, 1865, in-8°.

⁴ *The Nyaya Darsana of Gotama*, with the commentary of Vatsyayana, fascic. II. Calcutta, 1864, in-8°.

⁵ *The Taittiriya Aranyaka of the black Yajur Veda*, with the commentary of Sayanacharya, edited by Rajendralala Mitra, fascic. I. Calcutta, 1864, in-8°.

d'Aswalayana¹, traité sur une des deux grandes classes de cérémonies brahmaniques, et un ouvrage de morale publique et privée, le Kamandakiya Nitisara².

M. Brockhaus, à Leipzig, qui avait déjà publié les cinq premiers livres de la grande collection de contes indiens de Somadeva³, auteur du XII^e siècle, continue aujourd'hui son travail par une analyse détaillée du sixième livre. Toutes les recherches de notre temps et, en dernier lieu surtout, celles de M. Benfey, ont prouvé que l'Inde est la véritable patrie des contes et des fables, qui se sont répandus de là vers l'Occident par l'intermédiaire des Perses et des Arabes, et vers l'Orient par le bouddhisme, et que toutes les littératures populaires ont vécu de temps immémorial, et sans s'en douter pour la plupart, d'un fonds indien; ce qu'elles y ont ajouté n'est qu'imitation et développement d'un genre donné, qui était déjà arrivé à une grande perfection lorsqu'il s'est répandu au dehors pour servir de modèle et de stimulant à l'imagination des savants et des ignorants.

M. Nève, à Louvain, dans un petit écrit sur Ka-

¹ *The Sranta Sutra of Aswalayana*, with the commentary of Gargya Narayana, edited by Rama Narayana Vidyaratna, fascic. iv. Calcutta, 1865, in-8°.

² *The Kamandakya Nitisara*, with extracts from the commentary entitled *Upadhyayanirapeksha*, fascic. III. Calcutta, 1864, in-8°.

³ *Analyse des sechsten Buches von Somadeva*, von Brockhaus. Dans les *Berichte der K. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1860. Leipzig, in-8°.

lidasa¹, adopte pour ce poète la date qui lui avait été assignée par M. Lassen, la fin du second siècle de notre ère. M. Bhau Daji² fixe à son tour cette date à la fin du v^e siècle; sa savante dissertation laisse néanmoins au lecteur des doutes sur un nombre de points auxquels touche l'argumentation et qui ont encore besoin d'être précisés. La date de Kalidasa est d'une importance considérable, car elle indique l'époque de la fleur de la culture indienne. On a assigné à Kalidasa successivement des dates qui varient de neuf siècles, quoiqu'il ait été le plus grand poète du pays et ait vécu dans un temps de haute civilisation. C'est un exemple caractéristique des difficultés qui entourent toutes les études indiennes, et pourtant il faut les suivre et y mettre de l'ordre, car il s'agit d'une des quatre ou cinq grandes civilisations auxquelles l'humanité doit ce qu'elle est, et il y a tout un monde sous l'écorce rude et épineuse qui recouvre la littérature indienne.

Le manque de dictionnaires sanscrits offrait depuis longtemps un grand obstacle à l'extension de ces études; mais cette lacune va disparaître. MM. Burnouf et Leupol, à Nancy, ont terminé leur Dictionnaire sanscrit-français³; le dictionnaire que

¹ *Kalidasa, ou la poésie sanscrite dans les raffinements de sa culture*, par M. Nève. Paris, 1864, in-8°.

² *On the sanscrit poet Kalidasa*, by Bhao Daji. Bombay, in-8°. Extrait d'un volume du Journal de la Société de Bombay, qui, je crois, n'a pas encore paru.

³ *Dictionnaire classique sanscrit-français*, par E. Burnouf et L. Leupol. Paris, 1865, in-8° (viii et 781 pages).

MM. Boethlingk et Roth publient pour l'Académie de Saint-Pétersbourg est arrivé à la fin du quatrième volume ¹, ce qui fait les trois cinquièmes de l'ensemble, et les auteurs annoncent que dans huit ans leur grande entreprise pourra être terminée. M. Benfey, à Göttingue, a préparé un dictionnaire sanscrit-anglais qui est, je crois, sous presse; M. Bopp fait imprimer à Berlin une nouvelle édition de son Vocabulaire sanscrit, et M. Goldstücker, à Londres, annonce une nouvelle édition de Wilson qu'il se propose de publier, sans renoncer au travail qu'il a commencé à faire paraître et qui est plutôt un *thesaurus* qu'un dictionnaire.

Je n'ai que peu à dire sur ce qui regarde les littératures qui se rattachent au sanscrit, soit par la langue, soit par les influences historiques. Les personnes qui s'intéressent à la littérature hindoustanie trouveront dans le discours annuel d'ouverture du cours de M. Garcin de Tassy ² tous les détails désirables sur les productions récentes de la presse musulmane de l'Inde. M. Garcin de Tassy lui-même nous a donné la traduction de l'hindoustani ³ d'une histoire de Schir Schah, roi de Dehli. Schir Schah était un Afghan qui avait profité des dissensions qui

¹ *Sanskrit Wörterbuch*, bearbeitet von O. Boethlingk und R. Roth, vol. IV. Saint-Pétersbourg, 1865, in-4° (1,214 colonnes).

² *Cours d'hindoustani, discours d'ouverture*, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1864, in-8° (27 pages).

³ *Un chapitre de l'Inde musulmane, ou Chronique de Scher Schah, Sultan de Delhi*, traduite de l'hindoustani par M. Garcin de Tassy. Paris, 1865, in 8° (164 pages).

s'étaient déclarées dans la famille de l'empereur Houmayoun pour chasser l'empereur, s'emparer de Dehli et y fonder une dynastie de peu de durée, que Houmayoun lui-même parvint à détruire. L'empereur Akbar demanda à Abbas Khan Surwani, dont la famille avait été très-impliquée dans ces affaires, de décrire en détail ce sanglant épisode de l'histoire de l'Inde. Le livre fut composé en persan, et M. Garcin de Tassy l'a traduit d'après une version en hindoustani. L'auteur ne s'élève pas beaucoup au-dessus des vues d'un chroniqueur oriental; mais l'exactitude de ses renseignements, les détails dans lesquels il entre et la vivacité de son récit font de son livre une source précieuse pour l'histoire de l'Inde dans le xvi^e siècle. Pour s'assurer de sa valeur, on n'a qu'à le comparer avec le récit des mêmes événements qu'on trouve dans Ferischta, et qui est d'une déplorable sécheresse à côté de la vie que respirent ces souvenirs de famille.

De toutes les littératures qui se rattachent à la littérature sanscrite par un lien quelconque, les plus importantes de beaucoup sont les littératures bouddhistes. Elles ont été beaucoup étudiées de notre temps, et elles le seront bien plus encore dans l'avenir, jusqu'à ce que la nature de cette religion ait été mise dans son véritable jour, que son histoire ait été approfondie et que la croissance successive des incroyables aberrations qui l'ont dénaturée ait été éclaircie. M. Feer¹ vient de traiter un point qui

¹ *La Légende de Rahu chez les Bramanes et les Buddhistes*, par M. Feer. Paris, 1865, in-8° (38 pages).

se rapporte à cette dernière question. Il publie une série de textes tibétains destinés en premier lieu aux auditeurs de son cours de tibétain¹, et il prend occasion d'un de ces textes pour expliquer la manière dont s'est formée la mythologie bouddhique, qui, en principe, est entièrement étrangère à la doctrine du Bouddha, et a fini par l'absorber et l'étouffer sous son monstrueux développement. Il a choisi pour cela la fable de Rahu le géant, qui dévore le soleil et la lune, ce qui produit les éclipses. C'est une fable qui flottait dans les croyances indiennes, probablement des temps les plus anciens; M. Feer nous la montre dans sa forme purement brahmanique telle que la donne le Mahabhârata, puis reprise et modifiée par les bouddhistes et exagérée graduellement jusqu'au monstrueux.

Les textes que publie M. Feer sont tirés du Kandjour, la grande collection de traductions tibétaines de livres bouddhiques, dont nous possédons à Paris un exemplaire imprimé au Boutan et que nous devons à la libéralité de la Société de Calcutta. Mais il nous faudrait avoir aussi la collection encore plus volumineuse intitulée le *Tandjour*, et il serait extrêmement important pour les études sur le boudd-

¹ *Exercice de langue tibétaine*, Légende du roi Açoka. Texte tibétain, transcription, traduction mot à mot par M. H. L. Feer. Paris, 1865, in-8° (16 pages lithographiées).

Textes tirés du Kandjour, par M. L. Feer, n° 1. Tchandra-Sutra, Surya-Sutra, Tchatur-Gatha. Paris, 1864, in-8° (16 pages lithographiées).

Textes tirés du Kandjour, par M. L. Feer, n° 2. Composition des écrits buddhiques. Paris, 1865, in-8° (16 pages lithographiées).

dhisme qu'on pût se procurer l'édition impériale de Pékin de ces deux collections, imprimées en tibétain, en mongol, en chinois et en mandchou. Malheureusement cette édition ne s'achète pas, et il n'y a que l'ambassadeur de France à Pékin qui pourrait l'obtenir directement du gouvernement chinois. Nous ne possédons ni en pali ni en sanscrit la plus grande partie des traités qui forment ces immenses collections tibétaines, et si même nous les possédions, la valeur de ces traductions n'en serait pas diminuée, parce qu'elles serviraient de contrôle pour la critique des textes et pour leur interprétation par les savants en Europe.

On était très-pauvre en livres palis, qui sont les vraies sources pour l'étude de la religion et de la littérature bouddhistes; mais il vient d'en arriver à Paris une très-belle collection. M. Grimblot, qui s'était depuis longtemps livré à l'étude du pali, fut envoyé comme agent consulaire à Colombo, et y resta pendant six ans, qu'il employa à continuer ses études. Les prêtres bouddhistes, qui longtemps refusèrent de lui céder des manuscrits, finirent par être touchés de tant de zèle, consentirent à lui ouvrir leurs bibliothèques, à lui vendre des manuscrits et à en copier pour lui, et il réussit ainsi à réunir une grande partie de ce qu'il y a de plus ancien et de plus important pour l'histoire et la doctrine du bouddhisme. Il se propose de publier une partie de ces matériaux, accumulés si laborieusement, sous le titre de *Bibliotheca palica*. Il commencera par les textes

des discours du Bouddha recueillis par ses disciples dans le premier concile, tenu immédiatement après sa mort, et contenus dans le Tipitaca; il accompagnera ces textes des gloses de Bouddhagosa, prêtre hindou du iv^e siècle, qui vint à Ceylan pour y recueillir les livres palis qui manquaient aux Bouddhistes de l'Inde, et qui composa, aussi en pali, un commentaire des actes du premier concile, travail plein d'éclaircissements et de faits historiques, tirés de livres aujourd'hui perdus. Il fera suivre ces textes du Dipavanso, histoire du bouddhisme à Ceylan, antérieure au Mahavanso, puis d'un texte du Mahavanso, plus correct et plus complet que celui de Turnour, et accompagné du commentaire que l'auteur du Mahavanso lui-même a écrit sur son livre. Pour faciliter l'étude de ces textes il publiera en même temps le plus ancien dictionnaire pali, l'Abidhana Padipika, avec une traduction et un index alphabétique, et le texte de deux anciennes grammaires, les Sutras de Kacciayana et le Rupa Siddhi, avec les index nécessaires. Ces publications donneront une nouvelle impulsion aux études sur le bouddhisme, et permettront de continuer avec de plus amples ressources les travaux que Burnouf avait entrepris et qu'une mort prématurée a si malheureusement interrompus. Ce sont des études de la plus grande importance, d'abord pour l'histoire de l'Inde, parce que les livres bouddhiques donnent des dates autour desquelles on peut fixer les vagues données que fournit la littérature

brahmanique; ensuite et surtout elles sont importantes pour l'histoire de l'esprit humain, car aucune religion n'a agi sur un aussi grand nombre d'hommes que le bouddhisme, qui compte encore aujourd'hui plus d'adhérents qu'aucune autre, et qui malgré sa décadence spirituelle et les superstitions et les vaines pratiques qui obscurcissent partout l'intelligence de ses sectateurs, influence encore par la trace ineffaçable de ses premiers principes la manière de penser et la conduite de centaines de millions d'hommes.

Il ne me reste plus qu'à mentionner le petit nombre d'ouvrages qui ont paru sur la Chine et sur les littératures des peuples qui l'entourent.

M. Plath, à Munich, continue ses recherches sur l'état social de la Chine antique. Il vient de publier un mémoire sur la constitution et l'administration de la Chine sous les trois premières dynasties¹. M. E. Biot avait traité le même sujet, mais d'une manière plus restreinte, et n'avait parlé que de la troisième dynastie, parce qu'il supposait que le système féodal chinois était né sous elle. M. Plath prouve très-bien que ce système remonte beaucoup plus haut, et qu'il a prévalu en Chine pendant près de deux mille ans. La féodalité détruisit graduellement l'autorité des empereurs, jeta la Chine dans des désordres épouvantables et donna à la fin lieu, au III^e siècle avant notre ère, aux entreprises de

¹ *Ueber die Verfassung und Verwaltung China's unter den drei ersten Dynastien*, von D^r. J. H. Plath. Munich, 1865, in-4° (142 pages). Tiré des *Mémoires de l'Académie de Munich*, vol. X.

Chi-hoang-ti, qui introduisit le système d'autocratie et de centralisation que la Chine a gardé depuis ce temps.

M. Plath traite de l'origine de l'empire chinois, de l'organisation politique sous les trois premières dynasties et de la constitution féodale des provinces, et il montre les raisons de la décadence graduelle que cette constitution a amenée. M. Plath a accumulé beaucoup de faits et de matériaux sur le sujet qu'il a choisi, et il précise et complète en beaucoup de points l'image qu'on pouvait se faire de l'état politique de la Chine au 11^e siècle avant notre ère, d'après les travaux des jésuites et ceux de Biot. Ces études sur l'histoire de la civilisation chinoise sont encore incomplètes; mais elles sont d'un grand intérêt et seront certainement continuées d'époque en époque, jusqu'à ce que nous ayons une idée précise de ce que ce peuple a réellement accompli, et en quoi et pourquoi il est resté au-dessous de ce que promettaient des commencements si brillants. On peut entrevoir les causes de cette défaillance; mais il faut encore bien des études spéciales sur beaucoup de sujets avant qu'on puisse s'en rendre un compte complet. C'est tout un côté de l'histoire du genre humain et digne des travaux les plus assidus et des spéculations des esprits les plus distingués.

M. Pauthier a publié un nouveau texte des voyages de Marco Polo¹, et comme il en a fait, par une

¹ *Le livre de Marco Polo*, citoyen de Venise, conseiller privé et commissaire impérial de Koubilai-Khan, rédigé en français sous sa

longue introduction et par un commentaire, presque un traité de l'histoire et de la géographie de la Chine au XIII^e siècle, son travail rentre dans notre sujet. M. Pauthier prouve que la relation la plus authentique de ces voyages est contenue dans le texte français que Marco Polo, après l'avoir revu, avait remis à Thiébault Cépoy, et il publie ce texte, qui n'avait jamais été imprimé, d'après un excellent manuscrit de la bibliothèque de Paris. Il donne dans une introduction un exposé critique de la vie et des voyages de Marco Polo, une dissertation sur la langue dans laquelle il a composé son livre et un aperçu de l'état politique de l'Asie au XIII^e siècle; ensuite il accompagne le texte d'un commentaire fort étendu, tiré surtout de sources chinoises, dans lequel il traite de tous les points historiques, géographiques et commerciaux auxquels a touché son auteur. Il ajoute dans un appendice deux inscriptions mongoles en écriture passapa qu'il avait déjà expliquées dans votre journal, et les lettres de deux princes mongols à Philippe le Bel, que Rémusat avait fait connaître. Marco Polo a eu le sort d'Hérodote; plus le savoir a fait des progrès dans le monde, plus leur véracité a été reconnue, et cette

dictée en 1293 par Rusticien de Pise, publié pour la première fois d'après la rédaction primitive du livre, revue par Marco Polo lui-même et donnée par lui en 1307 à Thiébault de Cépoy, accompagné de commentaires géographiques et historiques, tirés des écrivains orientaux principalement chinois, avec une carte générale de l'Asie, par M. G. Pauthier. Paris, 1865; in-8° (CLVI et 832 pages. Prix : 40 francs).

édition du meilleur texte du voyageur et le nouveau commentaire, tiré de sources qui étaient inaccessibles aux éditeurs antérieurs, ne peuvent qu'accroître encore l'estime dans laquelle il a été tenu.

M. Legge, à Hongkong, continue son grand ouvrage, les Classiques chinois; on dit que le troisième et le quatrième volume, contenant le Chou-king, ont paru. C'est de beaucoup le plus important pour nous des ouvrages classiques des Chinois, et le commentaire de M. Legge sera reçu en Europe avec reconnaissance et grande curiosité.

M. Edkins, à Shanghai, a publié une nouvelle édition de sa grammaire chinoise¹. Le but qu'il se propose est d'aider les Européens en Chine à apprendre la langue actuellement parlée et écrite par les classes cultivées, c'est-à-dire ce qu'on est convenu aujourd'hui d'appeler le *dialecte mandarin*. Il traite, dans la première moitié du volume, en grand détail, des règles et des variations de la prononciation, sujet qui naturellement a plus d'importance pour les lecteurs qui se trouvent en Chine que pour nous; mais comme M. Edkins est un homme très-savant dans l'histoire de la langue chinoise, il trouve moyen de nous faire connaître une foule de renseignements sur l'ancienne prononciation chinoise qui sont d'un intérêt très-réel pour l'histoire de la

¹ *A Grammar of the Chinese colloquial language, commonly called the mandarin dialect, by Joseph Edkins, of the London missionary Society. Second edition revised. Shanghai, 1863, in-4° (viii et 219 pages).*

langue et pour l'intelligence des livres classiques, et, s'il voulait écrire un traité systématique sur les changements que la langue et la prononciation ont éprouvés en Chine, il rendrait un grand service à la science. Le reste du volume contient l'exposé des formes grammaticales, ou plutôt des expédients dont se sert la langue chinoise pour remplacer les formes qui lui manquent. Cette partie de l'ouvrage est traitée dans un ordre naturel et intelligible, et remplie d'observations puisées dans une profonde connaissance de la langue écrite et parlée.

J'ai annoncé l'année dernière un manuel de grammaire chinoise, par M. Summers, à Londres. Je ne connaissais pas alors une grammaire plus développée qu'il avait publiée presque en même temps¹. Il s'y est proposé d'aider les étudiants en Europe à acquérir la connaissance du dialecte mandarin. Il donne, après avoir traité de l'écriture, des formes et de la syntaxe, une chrestomathie avec transcription et traduction. Il se sert beaucoup de la transcription seule dans les exemples qu'il cite dans la grammaire, je suppose pour en réduire l'étendue; mais il vaudrait mieux omettre ce qu'on ne veut pas écrire aussi en caractères chinois. On voit dans les grammaires de M. Edkins et de M. Sum-

¹ *A Handbook of the Chinese language. Parts I and II, Grammar and Chrestomathy, prepared with a view to initiate the student of Chinese in the rudiments of this language and to supply materials for his early studies, by James Summers. Oxford, 1863, in-8° (xxx, 231, 105 et 39 pages).*

mers que l'on attache, avec raison, plus d'importance qu'auparavant à l'énumération et à la définition du sens des particules dans lesquelles consiste la partie la plus importante et la plus délicate de la grammaire chinoise. Et pourtant je crois que ce qu'on a fait jusqu'ici pour cette partie capitale de la langue est très-insuffisant, et qu'un traité spécial et détaillé sur les particules chinoises est un grand *desideratum*. Il devrait contenir l'énumération complète de ces mots auxiliaires et la définition exacte de leur emploi, de leur influence sur la tournure de la phrase, et de leur valeur grammaticale, et appuyer le tout par des exemples bien choisis et placés dans leur ordre chronologique. L'étude du chinois est, de toutes les études orientales, celle qui a fait le moins de progrès en Europe, quoiqu'il n'y en ait pas une qui puisse fournir des faits plus nombreux et plus variés qu'elle; mais il faut des secours plus amples que ceux que nous possédons pour cette étude difficile.

Il est arrivé récemment quelques exemplaires d'un vocabulaire latin-chinois, publié en Chine par M^{gr} Perny, évêque de Sse-Tchouen¹. Ce volume est destiné à l'usage des séminaires catholiques en Chine, pour l'enseignement du latin aux prêtres indigènes; il contient à peu près vingt mille mots

¹ *Vocabularium latino-sinicum, ad usum studiosæ juventutis sinicæ*, auctore Paulo Perny, 1861, in-8° (721 pages). A la fin du volume on lit: « Explicit vocabularium latino-sinicum, in pago dicto Kiéou-tchay e tribu aborigena Tchong-kin-tsi. anno Domini 1862. »

latins avec leur traduction en chinois, mais sans autres détails, chaque mot n'occupant qu'une ligne. Le livre est gravé sur bois en deux colonnes et assez proprement exécuté, mais il ne peut être d'aucune utilité pour les études chinoises en Europe. Nous avons besoin d'un dictionnaire chinois, le plus riche possible en mots composés, en emplois métaphoriques de mots et de phrases, et en explications des nuances délicates que l'usage introduit dans toute littérature riche et ancienne comme celle de la Chine.

Le *Code annamite*, dont M. Aubaret, consul général de France à Bangkok, vient de publier une traduction¹, est un ouvrage tout chinois d'origine et de langue, car les Cochinchinois ont adopté le Code chinois tout entier. Il n'y a de différence que dans les Règlements supplémentaires que l'on y ajoute de temps en temps tant en Chine qu'en Cochinchine. Ces règlements forment la partie mobile de la législation; ils sont revus en Chine tous les cinq ans et en Cochinchine à des époques arbitraires. Le Code chinois est très-connu en Europe, par la traduction qu'en a publiée sir G. Staunton; M. Aubaret l'a traduit de nouveau sur l'édition officielle cochinchinoise, qui ne diffère de son prototype que par l'ordre plus logique dans lequel les chapitres sont placés. M. Aubaret a eu soin

¹ *Code annamite*. Lois et règlements du royaume d'Annam, traduits du texte chinois original, par G. Aubaret. Paris, 1865, 2 vol. in-8° (xiv, 394 et 309 pages).

de traduire aussi les Règlements supplémentaires par lesquels le Code annamite se distingue du Code chinois. Cette traduction mettra l'administration française à Saïgon en état d'appliquer les lois du pays, et M. Aubaret espère qu'elle sera suivie de la publication du Code en langue annamite, pour que le peuple puisse prendre lui-même connaissance des lois qui l'ont gouverné depuis si longtemps, sans qu'il ait pu en lire le texte. Il est grand partisan de l'introduction de l'alphabet de transcription dont les missionnaires catholiques se servent dans leurs écoles, et il fait imprimer dans ce moment une grammaire annamite-française dans ce caractère. Il a préparé aussi un vocabulaire annamite-français et français-annamite, qui sera imprimé avec les caractères cochinchinois que l'Imprimerie impériale a fait graver.

La littérature japonaise ne nous a guère apporté cette année que des promesses. M. de Rosny a publié un *Guide de la conversation japonaise*¹. Ce sont des conversations, composées à l'aide des membres de la première ambassade du Japon, qu'il fait précéder d'une instruction sur la prononciation en usage à Yédo. Le japonais est imprimé en caractères français, ce qui n'offre pas de difficulté tant qu'il ne s'agit pas de mots chinois. M. de Rosny annonce la continuation de son Dictionnaire japo-

¹ *Guide de la conversation japonaise*, précédé d'une introduction sur la prononciation en usage à Yédo, par Léon de Rosny. Paris, 1865. in-8° (56 pages).

nais-français-anglais, dont la première partie a paru il y a quelques années, et une collection de spécimens d'ouvrages japonais reproduits en *fac-simile* et traduits en français.

M. Léon Pagès imprime, de son côté, la continuation de sa reproduction du Dictionnaire japonais des jésuites, qu'il accompagne de la transcription des mots japonais en caractères katakana et d'une traduction française. L'impression de la seconde livraison est très-avancée. Il nous promet aussi une Histoire du Japon, dont le troisième volume, qui doit paraître le premier et qui commence à l'année 1580, est sous presse. Enfin M. Pagès s'est chargé des soins à donner à la publication du Dictionnaire français-anglais-japonais de M. Mermet, missionnaire au Japon, qui formera deux livraisons, dont la première paraîtra dans le courant de l'année. M. Mermet a composé de même un Dictionnaire japonais-français-anglais, qui doit paraître à la suite de la partie française et japonaise.

Nous ne manquerons donc pas de secours pour l'étude de la littérature japonaise, et il faut qu'on l'étudie en Europe, malgré la difficulté qu'elle offre d'exiger la connaissance préalable de la langue et de la littérature chinoises. Aussi longtemps que le Japon avait réussi à se préserver du contact avec les Européens, on pouvait s'occuper de sa littérature comme d'un objet de curiosité scientifique; mais aujourd'hui la connaissance de sa langue, de son histoire, de sa géographie, de son organisation

sociale, de ses mœurs, de sa religion et de ses sciences, est devenue une nécessité pour nous, car nous avons porté chez les Japonais, par notre entière ignorance de leur état réel, de leurs idées et de leurs habitudes, la guerre étrangère et la guerre civile, et il est temps que l'Europe justifie par d'autres résultats son intervention dans les affaires d'un pays qui ne demandait que de rester tranquille.

Messieurs, les ouvrages de littérature orientale dont vous venez d'entendre la liste et qui ont paru depuis notre dernière séance annuelle, ou au moins ceux qui sont arrivés à ma connaissance, sont moins nombreux que ceux qui ont été publiés dans la plupart des années antérieures; mais cette diminution ne peut être qu'accidentelle et momentanée, car elle ne vient aucunement d'un affaiblissement de nos études communes. Celles-ci, au contraire, n'ont jamais été plus sérieuses et plus profondes, elles ne se sont jamais étendues à un plus grand nombre de langues et de sujets, et elles n'ont jamais été poursuivies avec des méthodes plus rigoureuses.

C'est un spectacle étonnant de voir avec quelle rapidité elles se sont formées, et ont pris possession de toute l'étendue du cercle que la nature des choses leur assigne. Plusieurs d'entre nous ont encore pu connaître tous les initiateurs de ces nouvelles études, excepté peut-être Sir W. Jones. Wil-

kins, Colebrooke, Silvestre de Sacy, Gesenius, Grotefend, Hammer, Rémusat, Champollion, Burnouf étaient des hommes de notre temps; d'autres, qui ont créé à leur tour de nouvelles branches de nos études communes, ou même des sciences entières qui en sont sorties, sont encore en vie et continuent les travaux qu'ils ont si glorieusement commencés. Je n'ai pas besoin de dire leurs noms, qui sont dans toutes les bouches, partout où le savoir est en honneur. Ce grand mouvement littéraire a été provoqué par la coïncidence de plusieurs causes, indépendantes l'une de l'autre. Les exigences d'une théologie plus savante et plus libre, l'extension donnée aux missions en Asie, les rapports politiques plus intimes avec l'Orient, une curiosité toute nouvelle tournée vers les problèmes de l'histoire de la civilisation humaine, un changement dans le goût littéraire, qui cherchait avidement d'autres formes et de nouvelles inspirations, toutes ces raisons ont contribué au désir de mieux connaître l'Asie, ses littératures antiques, ses religions et son histoire. Jusque-là les études orientales s'étaient bornées à ce que réclamait l'interprétation de la Bible, aux études des jésuites sur la Chine, et à quelques tentatives généreuses, mais isolées, comme celle d'Anquetil du Perron.

Les Anglais se sont mis à l'œuvre les premiers. La possession de l'Inde les y conviait, l'intelligence du gouvernement de la Compagnie et la position de ses employés fournissaient les moyens, et l'é-

tude du sanscrit et de tout ce qui en dépend fut fondée. En France les anciennes institutions savantes, l'Académie des inscriptions et le Collège de France offraient un point d'appui. Silvestre de Sacy forma une école, qui a renouvelé dans toute l'Europe l'enseignement de l'arabe et lui a donné une précision qu'il n'avait jamais eue. Rémusat créa l'enseignement du chinois, Champollion découvrit la lecture des hiéroglyphes et Burnouf fit revivre les anciennes langues de la Perse. L'Allemagne entra dans ce mouvement la dernière; tout y manquait, les hommes et le matériel, mais le public y était mieux préparé que nulle autre part à faire un accueil favorable à toute nouvelle branche de connaissances humaines. Les travaux sur l'antiquité classique poussés à leur dernière limite, les systèmes de philosophie qui se succédaient, l'immense extension donnée aux sciences théologiques, les besoins littéraires de l'école romantique qui cherchait à refaire sur un plan bien plus grand l'histoire des littératures, enfin toute la tendance des esprits portaient les hommes les plus intelligents vers les lettres orientales, dont on attendait la solution des plus grands problèmes historiques. Des hommes d'un âge mur et célèbres déjà par d'autres travaux, comme les frères Schlegel, G. de Humboldt et Goerres, furent saisis d'un véritable enthousiasme pour ces nouvelles études et s'y livrèrent avec la plus grande ardeur. Aussitôt que les malheurs des temps ne s'y opposèrent plus, des jeunes gens vinrent

à Paris et à Londres pour suivre des cours et copier des manuscrits. Les universités allemandes, grâce à leur constitution libre, s'ouvrirent rapidement à ce nouvel enseignement, et aujourd'hui les lettres orientales sont cultivées en Allemagne plus généralement que dans aucun autre pays. De là elles se répandirent en Russie, en Danemark, en Suède et surtout en Hollande, où elles trouvèrent, d'un côté dans les universités, de l'autre dans les intérêts coloniaux néerlandais, de puissants encouragements; enfin le mouvement pénétra, quoique plus faiblement, en Italie, en Espagne et aux États-Unis d'Amérique, et embrassa ainsi à différents degrés tous les pays qui suivent les voies de la civilisation moderne.

La tâche qu'on entreprit était des plus grandes et des plus ardues. A la renaissance des lettres, on n'avait devant soi que deux langues et deux littératures d'une étendue médiocre, et l'on a mis trois siècles à les approfondir; mais les études orientales étaient en face d'un nombre considérable de langues, de quatre ou cinq grandes littératures, qui elles-mêmes sont entourées d'un bien plus grand nombre de littératures secondaires, dont l'étude devenait indispensable à mesure qu'on avançait; enfin elles avaient à déchiffrer un nombre immense d'inscriptions, composées dans des langues oubliées depuis des milliers d'années et écrites dans des alphabets entièrement inconnus, et pourtant ces inscriptions contenaient tout ce qui nous reste des œuvres de nations qui ont exercé une grande influence sur

les destinées de l'humanité, et il était indispensable d'en découvrir le sens.

On n'avait en général des secours, même les plus élémentaires, que pour les langues sémitiques; pour les autres, tout faisait défaut; on n'avait ni grammaires ni dictionnaires; la plupart des bibliothèques étaient pauvres en manuscrits; les rares copies d'inscriptions qu'on possédait étaient généralement d'une incorrection vraiment déplorable; enfin, on manquait presque partout de moyens d'imprimer des textes. Mais on se mit courageusement à l'œuvre, chacun créant pour soi-même et avec des difficultés infinies ses instruments de travail; on composa des grammaires et des dictionnaires de toutes les langues et d'un grand nombre de leurs dialectes; on copia des manuscrits et on en fit venir de l'Orient; on se procura des types pour toutes les écritures; on imprima des livres élémentaires; on publia des textes et des traductions, en y appliquant avec une rigueur croissante les règles de la critique que la philologie avait découvertes pour les textes classiques. On ne recula pas devant l'étude des grammaires et des commentaires indigènes, travail aride entre tous, mais nécessaire pour bien pénétrer dans l'histoire et les formations de ces langues antiques. On a étudié ainsi le sanscrit et ses dialectes anciens et modernes, le pali, le pracrit, le kawi, l'hindoustani, le mahratti, le bengali, le guzzurati; on a fait de grands travaux sur les langues des aborigènes de l'Inde, le tamoul, le canara, le telinga, et sur

les dialectes des tribus barbares qui se rattachent à cette branche de langues; on a approfondi, comme on ne l'avait jamais fait, l'arabe et tous les dialectes sémitiques en usage dans l'espace compris entre l'Abyssinie et la Mésopotamie; on s'est occupé du persan et de ses dialectes; on a retrouvé le zend, le pehlevi et le parsi; on a étudié l'arménien, le géorgien, l'afghan et toutes les langues tartares qui sont parlées depuis Constantinople jusqu'à Pékin; et même les dialectes finnois, qui offrent à peine des rudiments de littérature, ont été l'objet de travaux considérables; on a cultivé les langues des îles de la Sonde, le malais, le javanais; on a étudié le tibétain et les langues de la presque île au delà du Gange, le birman, le cochinchinois; on a rendu accessible le chinois, et l'on s'occupe très-sérieusement du japonais. Enfin on a fait revivre par des efforts inouïs de travail et de sagacité les langues des peuples antiques, qui ne nous en avaient laissé des traces que dans leurs inscriptions, dont la lecture et le sens étaient perdus depuis longtemps. On a retrouvé ainsi l'ancien égyptien dans les hiéroglyphes, le perse du temps de Darius dans les inscriptions cunéiformes de Persépolis, le babylonien dans les inscriptions de Ninive, la langue des Phéniciens dans les débris sculptés qu'on rencontre dans les ruines de leurs colonies, le himyarite dans les inscriptions de Saba, le nabathéen dans les inscriptions du Sināï, le dialecte sanscrit du bouddhisme primitif dans les inscriptions d'Açoka; et l'on com-

prend tout l'appui que reçoit l'histoire ancienne de la lecture de tant de documents contemporains et d'une aussi incontestable authenticité.

Un des premiers résultats de ces travaux si profonds et si variés sur les langues a été la création d'une science toute nouvelle, de la grammaire comparée, qui est un instrument d'une délicatesse et d'une puissance incomparables, tant pour la philologie que pour les plus anciennes époques de l'histoire. Elle nous met en état de pénétrer dans les lois du langage, d'expliquer les anomalies des dialectes, de fixer avec précision les parentés des races humaines, et permet de tirer des langues des indications certaines sur l'état de la civilisation de chaque race dans des temps bien antérieurs à toute tradition historique. Elle fait aujourd'hui encore essentiellement partie des études orientales, parce qu'elle en est sortie et qu'elle n'a encore guère été sérieusement appliquée qu'à des langues ariennes et sémitiques. Elle s'étendra un jour sur toutes les races humaines, et, de même que Humboldt en a déjà fait l'application aux langues océaniques, elle déterminera un jour l'ethnographie de l'Amérique et de l'Afrique; mais les lettres orientales auront toujours la gloire de lui avoir donné naissance.

Tous ces travaux de philologie n'étaient que des préparatifs pour les études réelles des littératures orientales. Aussitôt qu'on a été en possession de l'instrument, on s'est mis à l'œuvre pour refaire l'histoire de l'Orient, dans le sens du mot le plus large, et

toutes les parties des sciences historiques ont bientôt ressenti l'influence de ce nouvel et puissant élément, même celles qui paraissaient devoir y participer le moins, comme, par exemple, l'histoire des sciences exactes. Mais ce sont avant tout les sciences intellectuelles qui ont profité des nouvelles lumières. L'histoire des religions dépend entièrement de nos études; elle est à refaire en grande partie et se refait tous les jours. Les travaux sur les Védas et le brahmanisme, sur le Zendavesta, sur le bouddhisme, sur Confucius, sur Muhammed et sur le mysticisme des Soufis, donnent déjà, tout incomplets qu'ils sont pour la plupart, une base bien autrement solide à l'histoire des religions que tout ce qu'on possédait et imaginait autrefois. La philosophie rencontre dans l'Inde ses origines et un développement d'une profondeur inattendue; elle ne peut négliger les écoles métaphysiques et morales des Chinois, et elle trouve chez les Arabes les maîtres de la scolastique de l'Occident. L'histoire du droit trouve dans l'Inde, en Chine et chez les Arabes trois peuples essentiellement législateurs, dont elle doit tenir un très-grand compte. L'histoire littéraire est peut-être de toutes les parties des connaissances humaines celle qui a gagné le plus à nos études. Les hymnes des Védas, les drames indiens, les grandes épopées indiennes et persanes, les romans chinois, les poésies lyriques de tous les peuples orientaux, les contes des Hindous et des Arabes, les ballades nationales et, plus tard, la poésie d'art des Arabes

sont autant de manifestations de l'esprit littéraire dans des œuvres qui nous étonnent par leur grandeur et leur force, ou nous charment par leur grâce. Elles ne peuvent pas nous servir de modèles, mais elles élargissent l'horizon littéraire d'une manière incalculable.

Quant à l'histoire politique de l'Orient, elle s'élabore lentement et graduellement; car il ne s'agit pas seulement de constater les gros faits des conquêtes, des batailles et des successions des dynasties, il s'agit de comprendre l'organisation de ces peuples, les idées auxquelles ils obéissent, les motifs qui les font agir, pour expliquer la résistance qu'ils ont pu opposer, et pour donner les raisons de leur grandeur et de leur décadence. L'histoire de ces grandes monarchies n'a que peu d'intérêt si nous nous en tenons aux faits extérieurs, parce que leur sort a eu peu d'influence sur le nôtre; mais il y a là-dessous une histoire humaine digne de toute notre sympathie et faisant essentiellement partie de l'histoire universelle. Qui est-ce qui pourrait prendre plaisir à lire l'histoire de la Chine du P. Mailla? Mais quand nous connaissons mieux le développement de la civilisation chinoise, quand nous pourrions en suivre les phases et les causes, quand nous verrons clairement de quoi il s'agissait dans ces événements, ces noms, qui ne nous font aujourd'hui aucune impression, prendront de la vie et deviendront les représentants d'hommes comme nous, d'idées et d'intérêts comme les nôtres. Les Anglais

ont pu faire cela pour quelques parties de l'histoire de l'Inde, on l'a fait pour la vie de Muhammed, on l'a essayé avec un certain succès pour les Djinguiskhanides; on pourra prochainement le faire pour l'histoire du khalife Mamoun et montrer de quels grands intérêts il s'agissait alors à Bagdad; on pourrait déjà le faire pour Confucius ou pour l'empereur Akbar, et peut-être bientôt pour le Bouddha. A mesure que des matériaux de toute espèce s'accumulent, de nouveaux points ressortiront de cette masse encore un peu indistincte du monde oriental ancien; et l'histoire que nous nommons universelle, et qui est réduite aujourd'hui à celle d'un assez petit nombre de peuples, gagnera en surface et en profondeur, et deviendra de plus en plus ce qu'elle doit être: le tableau de tous les grands faits et des grands intérêts qui ont agi sur le développement des sociétés humaines.

Cette histoire de la civilisation en Asie est le point central vers lequel convergent tous les travaux que nous voyons s'accomplir tous les jours dans nos études, et ce qu'il y a de vraiment admirable dans la direction qu'ont prise les écoles orientales en Europe, c'est qu'elles n'ont jamais perdu de vue ce grand but. Si divers, si individuels, si spéciaux, si arides en apparence que puissent être les travaux de chacun de nous, tous sont nécessaires à l'édifice à construire et finissent par y prendre leur place.

Mais il ne faut pas se dissimuler que malgré tant

d'efforts nous sommes encore loin, je ne dis pas du couronnement de l'œuvre, car heureusement les sciences n'ont pas de couronnement, mais d'un ensemble satisfaisant pour l'esprit. Tout est commencé, mais aucune partie n'est achevée, les méthodes sont trouvées, la route est ouverte, les matériaux sont abondants, mais l'entreprise est immense. Chaque progrès qu'on fait montre la nécessité d'en faire de nouveaux et dévoile des lacunes qu'on n'avait pas soupçonnées, chaque texte qu'on publie provoque de nouveaux besoins, chaque sujet qu'on entame laisse voir une infinité de recherches à faire. Les travailleurs ne manquent pas, la grandeur du sujet, l'attrait de l'inconnu, la certitude de voir récompenser tout effort réel par une découverte, sont de puissants stimulants pour la jeunesse. Mais cette ardeur et ce dévouement ne peuvent pas toujours vaincre le défaut de moyens matériels, qui sont beaucoup au-dessous des besoins de la science. Les gouvernements et les corps savants constitués ont fait quelque chose pour ces études, mais beaucoup trop peu, et leurs progrès rapides sont dus bien plus à des dévouements et à des sacrifices individuels, sacrifices plus grands et plus pénibles que le monde ne se l'imagine, qu'à des encouragements publics. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, car je ne veux pas faire le martyrologe des lettres orientales; je le dis seulement à la gloire de ceux qui se sont sacrifiés ainsi à l'avancement de la science.

Ce n'est pourtant pas une science que l'on puisse sans dommage abandonner à ses propres forces dans l'espoir que la curiosité des savants et du public suffira à la cultiver. Il faut l'aider et l'encourager, car il y a un grand intérêt à ce qu'elle fasse des progrès rapides. Toute découverte scientifique produit ses effets; si abstraite, si éloignée de la vie pratique qu'elle paraisse, elle ne reste pas stérile; les savants la trouvent, le monde l'applique et souvent de la manière la plus inattendue. Pour nos études, la route est tout indiquée et l'application est certaine et urgente. L'Europe est aujourd'hui maîtresse de l'Orient, mais maîtresse ignorante et par conséquent violente; elle ne sait que détruire, et pourtant il lui importe de savoir ce qu'elle fait, de connaître les hommes sur lesquels elle veut agir, de ne pas se heurter inutilement contre des institutions et des idées profondément enracinées dans les esprits, de ne pas détruire ce qui fait la vie de ces peuples, ce sur quoi on peut s'appuyer pour les relever. L'Orient est presque partout en décadence, mais il n'en est pas moins gouverné par des idées anciennes qui servent de règle pour les actions de l'homme le plus ignorant; il ne pourrait pas les énoncer, mais il leur obéit d'autant plus aveuglément qu'il a à côté de lui une classe lettrée qui les partage et qui tient dans ses mains la clef de sa conscience. Les missionnaires le savent bien; ils convertissent facilement une tribu sauvage; mais l'homme ignorant, qui a derrière lui une religion ancienne et une caste savante en la-

quelle il a confiance, est inaccessible. Voyez le peu de sécurité de l'empire anglais dans l'Inde; et pourtant l'administration coloniale des Anglais est la meilleure qu'il y ait jamais eu. Mais l'opinion publique en Angleterre n'est pas assez éclairée sur l'Inde pour produire un degré suffisant de sympathie pour ces peuples, et il n'y a que la sympathie qui permette d'agir sur les hommes. On n'en a que pour ce qu'on comprend; on ne peut ménager les sentiments d'un peuple que quand on connaît son passé; on ne peut l'élever que quand on respecte ce qu'il a de bon. Les recherches des savants paraissent bien éloignées de l'action directe, mais elles servent par leurs résultats à former une opinion publique qui est toute-puissante dans l'état actuel du monde. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, dont les développements seraient infinis, mais la thèse elle-même me paraît évidente; il est certain que l'Europe est aujourd'hui toute-puissante en Orient, mais qu'elle est encore beaucoup trop ignorante pour pouvoir exercer sur lui autre chose qu'une action aveugle et généralement désastreuse, malgré toutes ses prétentions de porter partout la civilisation; elle doit apprendre à connaître l'Asie, sous peine de ne produire que des ruines en Orient et des désastres et de la honte pour elle-même.

L'influence des études orientales a encore un autre côté, moins évident, mais tout aussi important. S'il faut agir sur les Européens, il faut aussi agir sur les Orientaux. Leur grand malheur est la décadence

dans laquelle sont tombées chez eux les sciences. Après nous avoir souvent précédés, ils se sont arrêtés par l'influence de diverses circonstances dans les pays divers, ont adopté des théories toutes faites, ont regardé leurs sciences comme achevées, ont négligé la critique et les méthodes d'observation et se sont contentés de formules qu'ils ont crues définitives. Il est difficile de leur communiquer nos sciences directement, elles sont trop loin de leur point de départ; l'esprit ne peut pas franchir d'un bond une aussi grande distance. Ils doivent à leur tour parcourir le chemin que nous avons fait, et ils le feront plus facilement avec notre aide; mais la première chose est d'éveiller en eux le besoin d'apprendre, et c'est à cela que leur sert l'observation de la manière dont nous nous occupons de leurs textes sacrés, de leur histoire, de leurs sciences; ils y apprennent les méthodes de la critique et l'avantage de connaissances nouvelles pour comprendre ce qu'ils croyaient si bien savoir. On voit l'effet de cette influence par bien des signes et par des exemples qui deviennent de plus en plus nombreux chez les Hindous, les Arabes et les Chinois, et qui se produisent tantôt sous forme de controverse, tantôt sous forme d'imitation. L'une et l'autre concourent également au but, et si nos méthodes parviennent, comme il y a lieu de l'espérer, à s'introduire dans leurs écoles savantes, le plus grand pas pour leur régénération sera fait; car la réforme ne peut venir que de l'intérieur même d'une nation, et il n'est

possible d'agir sur elle d'une manière sûre que par les classes savantes qu'elle est accoutumée à respecter et de la main desquelles elle acceptera le progrès.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MM. ABBADIE (Antoine d'), correspondant de l'Institut.

ABD-EL-KADER (S. A. l'émir), à Damas.

ACOLLAS, docteur en droit.

AGOP EFFENDI, conseiller à l'ambassade ottomane.

AHMED KIAMIL EFFENDI, membre du bureau des interprètes aux affaires étrangères, à Paris.

ALCOBER (Vincent), employé au ministère de l'intérieur, à Madrid.

ALEKAN (Alphonse), à Tunis.

AMARI (Michel).

ARCONATI (Le marquis Visconti), à Turin.

ARNAUD, pasteur protestant aux Vans (Ardèche).

- MM. AUBARET, capitaine de frégate, consul de France à Bangkok (Siam).
- AUMER (Joseph), employé à la Bibliothèque royale de Munich.
- BIBLIOTHÈQUE AMBROSIENNE, à Milan.
- BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, à Erlangen.
- BADER (Mademoiselle), à Paris.
- BADICHE (L'abbé), trésorier de la métropole, à Paris.
- BAISSAC (Jules), traducteur au ministère de la guerre, à Paris.
- BARB (H. A.), professeur, à Vienne.
- BARBIER DE MEYNARD, professeur à l'École des langues orientales vivantes.
- BARDELLI, professeur à l'Université de Pise.
- BARGÈS (L'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris.
- BARRÉ DE LANCY, secrétaire archiviste de l'ambassade de France à Constantinople.
- BARTH (Auguste), à Strasbourg.
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut.
- BEAUTÉ fils, à Alexandrie.
- BEAUVOIR-PRIAUX (De), à Londres.
- BAUDET, au grand séminaire de Beauvais.
- BEHRNAUER (Walther), secrétaire de la Bibliothèque publique de Dresde.
- BELIN, secrétaire interprète de l'ambassade de France à Constantinople.

- MM. BELLECOMBE (André DE), homme de lettres, à Choisy-le-Roi (Seine).
- BENZON (L'abbé comte), professeur d'hébreu au séminaire patriarcal de Venise.
- BEREZINE, professeur de langues orientales, à Casan.
- BERGÉ, bibliothécaire, à Tiflis.
- BERGSTEDT, agrégé, à Upsal.
- BERTRAND (L'abbé), chanoine de la cathédrale de Versailles.
- BH'AU-DAJI, à Bombay.
- BLAND, membre de la Société royale asiatique de Londres.
- BOILLY (Jules), peintre, à Paris.
- BOISSONNET DE LA TOUCHE (Estève), lieutenant-colonel d'artillerie, à Perpignan.
- BONCOMPAGNI (Le prince Balthasar), à Rome.
- BONNETTY, directeur des Annales de philosophie chrétienne.
- BOTTA (Paul-Émile), consul général de France à Tripoli de Barbarie, corresp. de l'Institut.
- BOUCHER (Richard), à Paris.
- BOY (Victor), à Marseille.
- BRÉAL, agrégé de l'Université, chargé de cours au Collège de France.
- BRIAU (René), docteur en médecine, à Paris.
- BROSSELDARD (Charles), secrétaire général de la préfecture d'Alger.
- BROWN (John), chargé d'affaires des États-Unis, à Constantinople.

MM. BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut, à Paris.

BUCHÈRE (Paul), à Versailles.

BUHLER (George), à Londres.

BULLAD, interprète de l'armée d'Afrique, à Fort-Napoléon (Algérie).

BUREAU (Léon), à Nantes.

BURGRAFF, professeur d'arabe, à Liège.

BURNOUF (Émile), professeur à la faculté des lettres de Nancy.

CAHEN, rabbin à Constantine.

CAIX DE SAINT-AMOUR, à Paris.

CALFA (Ambroise Yousouf Nar Bey), ancien directeur du Collège national arménien de Paris.

CAMA (Khursedji Rustomji), négociant à Bombay.

CARATHEODORY (Alexandre), à Constantinople.

CARTWRIGHT.

CATSEPHLIS, consul de Prusse à Tripoli de Syrie.

CAUSSIN DE PERCEVAL, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes et au Collège de France.

CHAILLET, payeur à Alger.

CHALLAMEL (Pierre), artiste peintre, à Paris.

CHARENCEY (DE), à Paris.

CHARMOY, ancien professeur de langues orientales à l'Université de Saint-Petersbourg.

- MM. CHERBONNEAU, professeur d'arabe à Alger.
 CHINACI EFFENDI, employé supérieur du Gouvernement ottoman.
 CHODZKO (Alexandre), chargé du cours de langue et de littérature slaves au Collège de France.
 CLÉMENT-MULLET (Jean-Jacques), membre de la Société géologique de France.
 COHN (Albert), docteur en philosophie.
 COMBAREL, professeur d'arabe à Oran.
 CONSTANT (Calouste), à Smyrne.
 COSENTINO (Le marquis DE).
 COOMARA SWAMY, mudeliar et membre du conseil législatif à Colombo, Ceylan.
- DASTUGUES, chef d'escadron, à Oran.
 DALSÈME (Achille), à Paris.
 DAX, capitaine d'artillerie, à Sebdou.
 DEFRÉMERY (Charles), professeur suppléant au Collège de France.
 DELAUNAY, au château du Bois Hunaut.
 DELESSERT (François), membre de l'Institut, président de la caisse d'épargne.
 DERENBOURG (Joseph), à Paris.
 DESCHAMPS (L'abbé), à Paris.
 DESVERGERS (Adolphe-Noël), correspondant de l'Institut.
 DEVIC (L. M.), élève de l'École spéciale des langues orientales.
 DILLMANN, professeur, à Giessen.

MM. DINI (D^r), professeur au Collège de Fano,
Marches d'Italie.

DITANDY (Auguste), censeur au lycée d'Angou-
lême.

DJEMIL PACHA (S. E.), ambassadeur de la Su-
blime Porte, à Paris.

DROUIN (Edmond), avocat à Paris.

DUGAT (Gustave), ancien élève de l'École spé-
ciale des langues orientales vivantes.

DULAURIER (Édouard), membre de l'Institut,
professeur d'arménien à l'École spéciale des
langues orientales vivantes.

DU NANT (G. Henry), à Genève.

DURAND, interprète à l'armée d'Afrique.

DURR, juge de paix, à Tenès.

EASTWICK, secrétaire du ministère de l'Inde, à
Londres.

EICHTHAL (Gustave D'), secrétaire de la Société
ethnologique.

EMIN (Jean-Baptiste), professeur à l'Institut
Lazareff, à Moscou.

ENIS EFFENDI, membre de l'Académie, à Cons-
tantinople.

ESCAYRAC DE LAUTURE (Le comte D').

ESPINA, vice-consul de France à Sousa (Tunisie).

FANO (Le comte Camille Marcolini di).

FEER (Léon), chargé du cours de tibétain à
l'École des langues orientales, à Paris.

- MM. FINLAY (Le docteur Édouard), à la Havane.
 FINN, consul d'Angleterre à Jérusalem.
 FLEISCHER, professeur à l'Université de Leipzig.
 FLÜGEL, professeur à Dresde.
 FOUCAUX (Ph. Édouard), professeur de sanscrit
 au Collège de France.
 FRANCESCHI (Richard), chancelier du consulat
 d'Autriche à Scutari d'Albanie.
 FRANKEL (Le docteur), directeur du séminaire,
 à Breslau.
 FRIEDRICH, secrétaire de la Société des sciences,
 à Batavia.
- GABELENTZ (H. CONON DE LA), conseiller d'État,
 à Altenbourg.
 GAGNIER, à Paris.
 GANNEAU, à Paris.
 GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut, pro-
 fesseur d'hindoustani à l'École spéciale des
 langues orientales vivantes.
 GARREZ (Gustave), à Paris.
 GAUTHIER, docteur médecin, à Luxeuil.
 GAY (Ferdinand), chancelier du consulat de
 France à Mogador.
 GAYANGOS, professeur d'arabe, à Madrid.
 GILDEMEISTER, professeur, à Bonn.
 GILBERT, chancelier du consulat de France, à
 Alep (Syrie).
 GOLDENBLUM (Ph. V.), à Odessa.
 GOLDENTHAL, professeur, à Vienne.

- MM. GOLDSTÜCKER, D^r en philosophie, à Londres.
GORGUOS, professeur d'arabe au lycée d'Alger.
GORRESIO (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.
GOSCHE (Richard), professeur à Halle (Prusse).
GROTE (Georges), à Londres.
GUERRIER DE DUMAST (Le baron), correspondant de l'Institut, à Nancy.
GUIGNIAUT, membre de l'Institut, à Paris.
- HALL (Fitz-Edward), dans l'Inde.
HASSAN ÉFENDI.
HASSLER (Conrad-Thierry), professeur, à Ulm.
HAUVETTE-BESNAULT, bibliothécaire à l'École normale, à Paris.
HECQUART, consul de France à Damas.
HERACLIUS (Son Altesse), prince de Géorgie, colonel d'état-major, à Tiflis.
HERMITE, membre de l'Institut, à Paris.
HERVÉ SAINT-DENYS (Le marquis Léon d'), à Paris.
HOFFMANN (J.), interprète pour le japonais au Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, à Leyde.
HOLMBOË, conservateur de la bibliothèque de Christiania.
HUREL, ancien élève de l'École des langues orientales, à Paris.

MM. JANIN-CHEVALLIER (André), professeur de langues sémitiques, à Genève.

JEAN, prince de Géorgie, à Saint-Pétersbourg.

JEBB (Rév. John), recteur à Peterstow-Ross (Hertfordshire).

JUDAS, secrétaire du conseil de santé des armées au ministère de la guerre, à Paris.

JULIEN (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois et administrateur du Collège de France.

KASEM-BEG (Mirza A.), professeur de mongol à l'Université de Saint-Pétersbourg, conseiller d'État actuel.

KAZIMIRSKI DE BIBERSTEIN, secrétaire interprète de l'Empereur aux Affaires étrangères.

KEMAL EFFENDI (Son Exc.), ambassadeur de la Porte à Berlin.

KERR (M^{me} Alexandre):

KHALIL EL KOURI, à Beyrouth.

KHANIKOF (Nicolas DE), conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg.

KOSSOWITCH, professeur de sanscrit et de zend, à Saint-Pétersbourg.

KREHL, docteur en philosophie, à Dresde.

KREMER (DE), consul d'Autriche, à Galatz.

KÜHLKÉ (J.), professeur à l'École égyptienne de Paris.

LABARTHE (Charles DE), professeur de sciences

mathématiques, ancien élève de l'École des langues orientales.

MM. LAEMMERHIRT (D^r), à Weimar.

LAFERTÉ-SENECTÈRE (Le marquis DE), à Tours.

LANCEREAU (Édouard), licencié ès lettres.

LANGLOIS (Victor), ancien élève de l'École des langues orientales, à Paris.

LAZAREFF (S. E. le comte Christophe DE), conseiller d'État actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

LEBIDART (Antoine DE), à l'internonciature autrichienne, à Constantinople.

LECLERC, médecin-major.

LEFÈVRE (André), licencié ès lettres, à Paris.

LEGAY (Léandre), professeur à l'état-major, au Caire.

LEQUEUX, chancelier-drogman au consulat général de Tripoli de Barbarie.

LENORMANT (François), sous-bibliothécaire de l'Institut.

LETTERIS, directeur de l'Imprimerie impériale orientale, à Prague.

LEVANDER (H. C.), de l'Université d'Oxford.

LÉVY-BING (L.), banquier, à Nancy.

LIÉTARD (D^r), à Plombières.

LOEWE (Louis), docteur en philosophie, à Brighton.

LONGPÉRIER (Adrien DE), membre de l'Institut, conservateur des antiquités au Louvre.

LUYNES (Le duc DE), membre de l'Institut.

- MM. MAC-DOUALL, professeur, à Belfast.
- MADDEN (J. P. A.), agrégé de l'Université, à Versailles.
- MAHMOUD EFFENDI, astronome du vice-roi d'Égypte.
- MALLOUF (Nassif), professeur de langues orientales au Collège de la Propagande, à Smyrne.
- MARTIN (L. A.), homme de lettres, à Paris.
- MEDAWAR (Michel), secrétaire interprète du consulat général de France, à Beyrouth.
- MEHREN (D^r), professeur de langues orientales, à Copenhague.
- MEIGNAN (L'abbé), chanoine honoraire, à Paris.
- MEKERTICHT-DADIAN, à Constantinople.
- MÉNANT (Joachim), juge à Évreux.
- MERGIAN (Rév. Père Grégoire), membre du Collège Mourad, à Paris.
- MERLIN (R.), conservateur du dépôt des souscriptions au Ministère d'État.
- METZ-NOBLAT (Alexandre DE), membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.
- MILLIÈS D^r), prof. de théologie, à Utrecht.
- MINISCALCHI-ERIZZO, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, à Vérone.
- MOUL (Jules), membre de l'Institut, professeur de persan au Collège de France.
- MOHN (Christian), ancien élève de l'École spéciale des lang. orient. vivantes, à Naples.
- MONDAIN, colonel, directeur des travaux publics, à Belgrade (Servie).

- MM. MONRAD (D. G.), à Copenhague.
MOSTAFA BEN SADET (Thaleb), à Constantine.
MOUCHLINSKI, professeur d'arabe, à Saint-Petersbourg.
MUIR (John), à Édimbourg.
MÜLLER (Joseph), secrétaire de l'Académie de Munich.
MÜLLER (Maximilien), professeur, à Oxford.
MUNK (S.), membre de l'Institut, à Paris.
NEUBAUER.
NÈVE, professeur à l'Université catholique, à Louvain.
NOETHEN (Ch. Maximilien), curé à Berg-Gladbach.
NORDMANN (Léon), à Paris.
OCAMPO (Melchior).
OPPERT, professeur de sanscrit à l'École des langues orientales.
ORBELIAN (S. E. le prince Djambakour), colonel de la garde, aide de camp de l'empereur, à Tiflis.
ORLANDO (Diego), à Palerme.
OVERBECK (Le docteur), professeur, à Bonn.
PAGÈS (Léon), à Paris.
PALMER, Saint-John's College, à Cambridge.
PASPATI, docteur-médecin, à Constantinople.
PAUTHIER (G.), à Paris.

MM. PAVET DE COURTEILLE (Abel), professeur de turc au Collège de France.

PERÉTIÉ, chancelier du consulat général de Beyrouth.

PERRON (Le docteur), directeur du Collège impérial arabe-français, à Alger.

PERTSCH (W.), docteur, à Gotha.

PETIT (L'abbé), professeur au grand séminaire de Beauvais.

PILARD, interprète militaire, à Tlemcen.

PLATT (William), à Londres.

PLEIGNIER, professeur, à l'île de Man.

PORTAL, maître des requêtes, à Paris.

PRATT (John), au collège de Saint-Mary, à Oxford.

PRESTON (Th.), Trinity-College, à Cambridge.

PRUDHOMME (Évariste), à Paris.

PYNAPPEL, docteur et lecteur à l'Académie de Leyde.

REGNIER (Adolphe), membre de l'Institut.

REINAUD, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

RENAN (Ernest), membre de l'Institut.

RICHARD (Franceschi), vice-chancelier du consulat d'Autriche à Scutari en Albanie.

RICHEBÉ, professeur d'arabe, à Constantine.

RIQUE (Camille), docteur en médecine, médecin-major.

MM. RIVIÉ (L'abbé), vicaire à Saint-Thomas d'Aquin.

ROCHET (Louis), statuaire à Paris.

RODET (Léon), ancien élève de l'École polytechnique, à Paris.

RONEL, lieutenant au 2^e lanciers.

RONDOT (Natalis), délégué du commerce en Chine, à Paris.

ROSIN (DE), propriétaire à Nyons, canton de Vaud (Suisse).

ROSNY (L. Léon DE), à Paris.

ROST (Reinhold), secrétaire de la Société asiatique de Londres.

ROTHSCHILD (Le baron Gustave DE), à Paris.

ROUGÉ (Le vicomte Emmanuel DE), membre de l'Institut, conservateur honoraire des monuments égyptiens du Louvre.

ROUSSEAU (Le baron Adolphe), consul de France à Bosna-Seraï.

ROUZÉ (Édouard DE), capitaine, attaché à la direction des affaires arabes à Alger.

ROYER, à Versailles.

SALLES (Le comte Eusèbe DE), à Montpellier.

SANGUINETTI (Le docteur B. R.), à Paris.

SARASIN, élève de l'École des langues orientales.

SAULCY (F. DE), membre de l'Institut, sénateur.

SCHACK (Le baron Adolphe DE), à Munich.

SCHEFER (Charles), interprète de l'Empereur aux affaires étrangères, professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes.

MM. SCHLAGINTWEIT (Émile), docteur, à Wurtzbourg.

SCHLECHTA Wssehrd (Ottokar-Maria DE), directeur de l'Académie orientale, à Vienne.

SCHLESWIG-HOLSTEIN-AUGUSTENBURG (S. A. le prince DE), à Paris.

SCHWARZLOSE, docteur en philosophie, à Berlin.

SÉDILLOT (L. Am.), professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, secrétaire de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

SELIGMANN (Le D^r Roineo), professeur, à Vienne.

SEROKA, chef du bureau arabe, à Biskara.

SKATSCHKOFF (Constantin), à Saint-Pétersbourg.

SLANE (MAC GUCKIN DE), membre de l'Institut.

SOLEYMAN AL-HARAIRI, secrétaire arabe du consulat général de France à Tunis.

SORET (Frédéric), orientaliste, à Genève.

STÆHELIN (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle.

STÉCHER (Jean), prof. à l'Université de Gand.

SUMNER (George), à Boston.

SUTHERLAND (H. C.), à Oxford.

TAILLEFER, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales, à Paris.

TERRIEN-PONCEL, au Havre.

THÉROULDE.

THOMAS (Edward), du service civil de la Compagnie des Indes, à Londres.

- MM. THONNELIER (Jules), membre de la Société d'histoire de France, à Paris.
- TOLSTOÏ (Le colonel Jacques).
- TORNBERG, professeur à l'Université de Lund.
- TORRECILLA (L'abbé DE), à Paris.
- TUGAULT, élève de l'École des langues orientales, à Paris.
- TROYER (Le major), membre de la Société asiatique de Calcutta, à Paris.
- TRÜBNER (Nicolas), membre de la Société ethnologique américaine, à Londres.
- VAN DER MAELEN, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.
- VANDRIVAL (Le chanoine), à Arras.
- VANUCCI (Atto), bibliothécaire, à Florence.
- VETH (Pierre-Jean), professeur de langues orientales, à Leyde.
- VILLEMMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
- VOGÜÉ (Le comte Melchior DE), à Paris.
- WADDINGTON (W. H.), à Paris.
- WADE (Thomas), à Shanghai (Chine).
- WEIL, bibliothécaire de l'Université de Heidelberg.
- WESTERGAARD, professeur de littérature orientale, à Copenhague.
- WILHELM DE WÜRTEMBERG (Le comte), à Ulm.
- WILLEMS (Pierre), professeur, à Louvain.

MM. WOGUE (Lazare), professeur d'hébreu au Collège israélite de Paris.

WORMS, docteur en médecine, à l'École de Saint-Cyr.

WUSTENFELD, professeur à Gœttingen.

WYLIE, à Shanghai.

ZINGUERLÉ (Le père Pius), Bénédictin, à Rome.

ZOTENBERG (D^r Th.), à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. MACBRIDE (Le docteur), professeur, à Oxford.

BOPP (F.), membre de l'Académie de Berlin.

WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.

BRIGGS (Le général).

HODGSON (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.

RADHACANT DEB (Radja), à Calcutta.

MANAKJI CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

LASSEN (Ch.), professeur de sanscrit, à Bonn.

RAWLINSON (Sir H. C.).

VULLERS, professeur de langues orientales, à Giessen.

KOWALEWSKI (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Kasan.

FLÜGEL, professeur, à Dresde.

- MM. DOZY (Reinhart), professeur, à Leyde.
 BROSSET, membre de l'Académie impériale de
 Saint-Pétersbourg.
 FLEISCHER, professeur à l'Université de Leipzig.
 DORN, membre de l'Académie impériale de
 Saint-Pétersbourg.
 WEBER (Docteur Albrecht), à Berlin.
 SALISBURY (E.), secrétaire de la Société orien-
 tale américaine, à Boston (États-Unis).
 WEIL (Gustave), professeur à l'Université de
 Heidelberg.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol.
 in-8°, complet; 144 fr.

Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se
 vendent pas séparément) coûte 9 fr.

Le même journal, *troisième série*, années 1836-1842,
 14 vol. in-8°; 126 fr.

Quatrième série, années 1843-1852, 20 vol. in-8°;
 180 fr.

Cinquième série, années 1853-1862, 20 vol. in-8°;
 250 fr.

Sixième série, années 1863-1865; 6 vol. in-8°; 75 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, en armé-

nien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825. In-8°; 3 fr.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel Rémusat, Paris, 1825, in-8°. = Supplément à la Grammaire japonaise, ou remarques additionnelles sur quelques points du système grammatical des Japonais, tirées de la grammaire composée en espagnol par le P. Oyanguren et traduites par C. Landresse; précédées d'une notice comparative des grammaires japonaises des PP. Rodriguez et Oyanguren, par M. le baron Guillaume de Humboldt. Paris, 1826. In-8; 7 fr. 50 c.

ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec 6 planches lithographiées et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen. Paris, 1826. In-8°; 9 fr.

MENG-TSEU VEL MENCIMUM, inter sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, sinice edidit, et latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. Lutetiae Parisiorum, 1824, 2 vol. in-8°; 24 fr.

YADJNADATTABADHA, ou LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poème épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. Paris, 1826. In-4°, avec 15 planches; 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GEORGIENNE, par M. Klaproth. Paris, 1827. In-8°; 7 fr. 50 c.

ÉLÉGIE SUR LA PRISE D'ÉDESSE PAR LES MUSULMANS, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828. In-8°; 4 fr. 50 c.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et prâcrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy. *Paris*, 1830. In-4°, avec une planche; 24 fr.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830. Grand in-8°; 9 fr.

La traduction *seule*, sans texte, 6 fr.

CHRISTOMATHIE CHINOISE (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833. In-8°; 9 fr.

ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837. In-8°; 9 fr.

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, texte arabe, publié par MM. Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imprimerie royale, 1840. In-4°; 45 fr.

RADJATARANGINI, OU HISTOIRE DES ROIS DU KACHMIR, publiée en sanscrit et traduite en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8°; 36 fr.

Le troisième volume *seul*, 6 fr.

PRÉCIS DE LÉGISLATION MUSULMANE, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre. *Paris*, Imprimerie impériale, 1855. In-8; 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

LES VOYAGES D'IBN BATOUTAH, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie impériale; 4 vol. in-8° et 1 vol. d'Index; 31 fr. 50 c.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES VOYAGES D'IBN BATOUTAH. *Paris*, 1859, in-8°; 1 fr. 50 c.

LES PRAIRIES D'OR DE MAÇOUDI, texte arabe et traduction par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. Premier volume. *Paris*, 1861, in-8°; 7 fr. 50 c.

— Deuxième volume. 1863, 7 fr. 50 c.

— Troisième volume. 1864, 7 fr. 50 c.

— Quatrième volume. 1865, 7 fr. 50 c.

Chaque volume de la collection se vend séparément 7 fr. 50 c.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront directement au bureau de la Société, quai Malaquais, n° 3, ont droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus.

JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1865.

GRANDE INSCRIPTION

DU PALAIS DE KHORSABAD,

PUBLIÉE

PAR MM. OPPERT ET MÉNANT.

VOCABULAIRE.

L'Inscription des fastes de Sargon, par son étendue, par son importance, peut déjà présenter une idée assez exacte de la langue de Ninive au viii^e siècle avant notre ère. La traduction de ce long document, suivie d'un commentaire rigoureusement analytique, appelle, comme complément nécessaire, le résumé des données philologiques qui peuvent ressortir de cette traduction et de cette analyse.

Nous publions maintenant ce résumé sous la forme d'un *Vocabulaire*. C'est un inventaire, aussi exact que possible, de tous les mots contenus dans notre inscription, en les rattachant aux *racines sémitiques* auxquelles ils appartiennent. Il suffira de jeter les yeux sur cette liste pour suivre quelques racines assyriennes dans les diverses formes sous lesquelles elles se produisent au milieu des différents passages qui en déterminent l'acception, et

reconnaître les points par lesquels l'assyrien se rapproche ou s'écarte des autres langues de la famille de Sem. Un grand nombre de racines se sont sans doute conservées dans tous les idiomes sémitiques avec la même signification; cependant quelques-unes ont en assyrien une acception particulière qu'on peut rencontrer dans tel ou tel autre idiome, sans qu'elle soit commune à tous. Enfin, quelques racines, en petit nombre, restent avec une forme propre, une signification assurée; mais elles ne se retrouvent, au moins que nous sachions, ni avec leur forme, ni avec leur signification, dans aucun autre idiome. Des faits analogues se présentent d'ailleurs dans chacune des branches de la même famille: il suffit de consulter les dictionnaires des langues hébraïque et araméenne, et particulièrement le lexique arabe. Ces différences ne peuvent donc influencer sur le caractère de l'idiome nouveau qui vient prendre sa place parmi les langues sémitiques. Nous aurions pu indiquer, sans doute, tous ces rapports et toutes ces différences; mais ces faits n'échapperont pas à ceux qui voudront consulter notre travail avec quelque attention, et on comprend dans quelles longueurs nous eussions été entraînés en mettant chaque mot assyrien en présence du mot correspondant que le dictionnaire sémitique aurait pu nous fournir, et en le suivant dans les acceptions diverses que nous présentent tous les idiomes qui se rattachent à la même origine. Aussi nous avons renoncé à ce déploiement

d'une érudition facile, dès que la lecture du texte assyrien était assurée. Nous ne pouvons aspirer au complet dans le vocabulaire dont nous tentons ici pour la première fois l'essai. Beaucoup de racines assyriennes, déjà connues et constatées avec leurs formes et leurs dérivés dans d'autres inscriptions, ne trouveront point place dans ce travail, et à l'appui des racines que nous enregistrerons, nous ne recueillerons encore que les formes qui nous sont données par l'*Inscription des fastes*, car il fallait nous circonscrire, et, si nous étions sortis de notre texte, il eût été difficile de savoir où nous arrêter.

Le moment d'ailleurs n'est peut-être pas encore venu où le dictionnaire assyrien pourra être fixé comme on a pu déjà fixer les données générales de la grammaire. Ce n'est qu'après avoir expliqué les grands documents qui appartiennent aux différentes époques de la longue vie de la langue des fils d'Assur et aux différentes localités où elle était parlée, qu'on pourra saisir les nuances qui caractérisent chaque époque, chaque localité, et qui donnent à chaque terme sa véritable signification. En attendant, il faut recueillir des faits, examiner les détails, et préparer, par une analyse rigoureuse, des matériaux pour une synthèse qu'il ne faut pas se hâter de produire. Aussi nous aurons atteint notre but, si cette esquisse renferme quelques éléments sur lesquels le dictionnaire assyrien pourra s'appuyer un jour.

Nous avons suivi un ordre alphabétique confor-

mément à la transcription des racines en caractères sémitiques; puis, après chaque racine, nous avons donné son dérivé assyrien avec sa signification et sa transcription en caractères latins, de manière à reproduire, aussi exactement que possible, le syllabisme de l'écriture anarienne pour qu'on puisse retrouver les formes dans les textes. Les chiffres romains correspondent du reste aux différentes lignes de l'inscription.

Voici les abréviations les plus fréquentes dont nous nous sommes servis:-

adj.	adjectivum.	niph.	niphal.
adv.	adverbium.	pa.	paël.
aor.	aoristus.	part.	participium.
aph.	aphel.	phon.	phonetice.
conj.	conjunctio.	plur.	pluralis.
f. fem.	femininum.	p. pers.	persona.
ideog.	ideographice.	prec.	precativus.
imp.	imperativus.	præp.	præpositio.
inf.	infinitivus.	s. sing.	singularis.
l.	linea inscriptionis.	subst.	substantivum.
m. masc.	masculinum.	shaph.	shaphel.
n.	nomen.	suff.	suffixum.
n. pr.	nomen proprium.		

AVIS.

La première colonne comprend la *racine assyrienne* dans sa forme abstraite, transcrite en caractères hébraïques, sans en induire pour cela une étymologie tirée soit de l'hébreu, soit de tout autre idiome sémitique, bien qu'elle soit souvent évidente, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en se reportant au commentaire.

La seconde colonne comprend la *signification assyrienne* de la racine à laquelle les mots assyriens doivent être rattachés.

La troisième colonne comprend la *transcription des formes assyriennes* relevées dans notre inscription, avec la signification qui leur est propre dans le passage qui a été précédemment traduit et analysé.

La sagacité du lecteur ne manquera pas de saisir ainsi les ressemblances qui rattachent l'assyrien soit à l'hébreu, soit à tout autre idiome, de même que les différences qui l'en séparent et qui donnent à l'assyrien le caractère qui lui est propre pour constituer son individualité.

N

אב	<i>abū</i> , pater, ideog. l. 124, 187, phon. <i>a-bu</i> , l. 167; ideog. plur. cum suff. <i>abutiya</i> , patres mei, l. 110, 147; <i>abi-su</i> , pater ejus. 29, 31, 39; <i>abutisu</i> , patres ejus, l. 30, 110.
אבב	<i>tul abubi</i> , tumulus desolationis, <i>tul-a-bu-bi</i> , l. 134.
אבל	portare....	<i>abil</i> , imposui, oneravi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>a-bil</i> , l. 22, 138.

		<i>yubilu</i> , attulerunt, 3 ^a p. plur. m. aor. kal. <i>yu-bi-li</i> , l. 36, 149.
		<i>yusabla</i> , sibi afferri jussit, 3 ^a p. sing. m. aor. shaph. <i>yu-sab-la</i> , l. 113.
		<i>yusabilu</i> , sibi afferri jusserunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. shaph. <i>yu-sa-bi-la</i> , l. 145.
		<i>bilat</i> , tributum, ideog. l. 24, 32; <i>bil-ti</i> , l. 90, 153; <i>bil-tu</i> , l. 113; <i>bil-tuv</i> , l. 118.
.....	<i>Ubulum</i> , <i>Ubulum</i> , n. prop. gentis, <i>U-bu-lum</i> , l. 19.
אבן	<i>aban</i> , lapis, ideog. <i>aban</i> , l. 142, 159, 160, 164, 165, 180.
אבר	fortem esse. .	<i>biritav</i> , facinus, subst. <i>bi-ri-tav</i> , l. 112.
.....	<i>Abitikna</i> , <i>Abitikna</i> , n. pr. urbis, <i>A-bi-ti-ik-na</i> , l. 57.
.....	<i>Agagi</i> , n. p. regionis, <i>A-ga-gi</i> , <i>Agag</i> , l. 69.
אדן	<i>adanni</i> , senectus, subst. pl. <i>a-dan-ni</i> , l. 117.
אדע	cognoscere. .	<i>idū</i> , agnorunt, 3 ^a p. pl. m. aor. kal. <i>i-du-u</i> , l. 96.
אדר	fortem reddere.	<i>idir</i> , firmare, part. kal. <i>i-dir</i> , l. 119.
		<i>adiris</i> , tute, adv. <i>a-di-ris</i> , l. 41.
אזה	desiderare. .	<i>avi</i> , iniquitas, subst. <i>a-vi</i> , l. 51.
און	<i>unut</i> , utensilia, subst. <i>u-nu-ut</i> , l. 148, 180.
.....	<i>Aza</i> , <i>Aza</i> , n. pr. hominis, <i>A-za-a</i> , l. 37, 38.
.....	<i>Azuri</i> , <i>Azuris</i> , n. prop. hominis, <i>A-zu-ri</i> , l. 90.
אהו	<i>ahu</i> , frater. subst. ideog. (restitutus phon.) <i>a-hu</i> , l. 94.
אהז	prehendere. .	<i>usahiz</i> , prehendi jussi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sa-hi-iz</i> , l. 24.
.....	<i>Ahimiti</i> , <i>Ahimit</i> , n. pr. hominis, <i>A-hi-mi-ti</i> , l. 94.
אחר	<i>Aharr</i> , ideog. Phœnicia, n. pr. regionis, l. 17, 161.
אחר	<i>ahratas</i> , aliter, adv. <i>ah-ra-tas</i> , l. 53.
איב	terribilem esse	<i>imat</i> , terror, subst. fem. <i>i-mat</i> , l. 131.
אין	possidere. . . .	<i>inusunu</i> , subst. c. suff. res eorum, <i>i-nu-su-nu</i> , l. 24.

אכד	<i>Akkadi</i> , Akkad, ideog. n. pr. regionis, l. 3, 123, 143.
		<i>akkadiai</i> , akkadius, vel potius armeniensis, ideog. l. 31.
אכמ	sumere, ca-	<i>ikimu</i> , cepi, 1 ^a p. sing. aor. kal. <i>i-ki-mu</i> , l. 52.
	pere.....	<i>ikimassun</i> , prehendere jussi eos, 1 ^a p. sing. aor. kal. cum suff. <i>i-ki-ma-as-sun</i> , l. 44.
		<i>ikimi</i> , usurpatores, l. 31.
	<i>Ukni</i> , Ukni, n. pr. fluminis, <i>Uk-ni-i</i> , l. 19.
אל	non.....	<i>al</i> , negat. l. 13, 98.
	<i>Allabrai</i> , n. pr. regionis, <i>Al-la-ab-ra-ai</i> , l. 55.
אלך	parere, gig ^{nero}	<i>lidtutu</i> , progenies, n. <i>lit-tu-tu</i> , l. 191.
אלה	<i>ilu</i> , Deus, ideog. l. 137, 155, 189; cum suff. <i>ilu su</i> , Deus ejus, l. 77; plur. ideog. <i>ilui</i> , Dei, l. 3, 12, 16, 112, 122, 124, 126, 139, 140, 137, 143, 79, 167, 171, 176, 187; cum suff. <i>ilui su</i> , Dei ejus, l. 76, 105.
אלה	<i>ulluti</i> , remotus, <i>ul-lu-ti</i> , l. 135.
אלה	velle.....	<i>alat</i> , delectus; cum suff. <i>a-lat-su</i> , delectus sui, l. 38.
אלף	<i>alapu</i> , bos, subst. sing. ideog. l. 189; plur. <i>alpi</i> , boves, l. 54, 168, 185, 189.
	<i>Ulusunu</i> , n. pr. hominis, <i>Ul-lu-su-nu</i> , l. 38, 40, 44, 50.
אלתו	inde a.....	<i>ultu</i> , ex, præp. ideog. l. 94, 95; phon. <i>ul-tu</i> , l. 10, 23, 52, 57, 110, 135, 144, 146, 166. <i>ultu kirib</i> , inde a, <i>ul-tu ki-rib</i> , l. 81, 128. Vide אשתו.
	<i>Ambanda</i> , Ambanda, n. pr. regionis, <i>Am-ba-an-da</i> , l. 69.
אמי ?	<i>a-mi</i> ? l. 132.
אמן	<i>timin</i> , lapis angularis, <i>ti-mi-in</i> , l. 134, 174.
אמר	videre.....	<i>imur</i> , vidit, 3 ^a pers. sing. masc. aor. kal. <i>i-mur</i> , l. 41, 114.
אמר	<i>imiri</i> , muli, subst. m. plur. <i>i-mi-ri</i> , l. 184.

.....	<i>Amris</i> , Amris, n. pr. hom. <i>Am ri-is</i> , l. 29, l. 31.
.....	<i>Amati</i> , Hamat, n. pr. regionis, <i>A-ma-at-ti</i> , l. 33, 36, 49, 56; hamatensis, <i>a-ma-ta-ai</i> , l. 33.
אנ	<i>ana</i> , ad, præp. <i>a-na</i> , l. 5, 17, 25, 29, 31, 32, 37, 39, 40, 43, 59, 61, 65, 67, 71, 72, 74, 78, 86, 88, 90, 91, 94, 100, 107, 110, 111, 123, 125, 126, 134, 137, 139, 140, 142, 143, 147, 152, 153, 154, 164, 165, 171, 188, 192; <i>ana sihirti su</i> , omnino, l. 83, 115; <i>ana haššiya</i> , contra me, l. 25; <i>ana issuti</i> , denuo, l. 65, 82, 88, 107; <i>ana' iti</i> , ultra, l. 102; <i>ana ki-rib</i> , versus, l. 64, 112, 149.
.....	<i>Andiai</i> , Andia, n. pr. regionis, <i>An-di-ai</i> , l. 45.
אנא	<i>ina</i> , in, præp. <i>i-na</i> , l. 13, 16, 23, 33, 39, 40, 42, 43, 51, 53, 70, 73, 77, 79, 84, 97, 112, 113, 119, 120, 121, 124, 129, 130, 135, 136, 140, 146, 153, 159, 161, 166, 167, 176, 187; ideog. 12, 13, 24, 25, 26, 30, 34, 35, 37, 38, 41, 42, 47, 54, 58, 83, 120, 134, 136, 138, 139, 140, 144, 148, 151, 158, 163, 192, 193; <i>ina lib.</i> ideog. l. 32, 36, 62, 63, 116; <i>ina libbisunu</i> , inter eos, l. 117; <i>ina kirib</i> , l. 35, 56, 179; <i>ina kirbisu</i> , medio. 135; <i>ina nir</i> , prope, ideog. l. 154.
אנה	<i>munihu</i> , strenuus, part. paël <i>mu-ni-hu</i> , l. 13.
.....	<i>Anzaria</i> , Anzaria, n. pr. urbis, <i>An-za-ri-a</i> , l. 64.
אנש	<i>nisi</i> , homines, ideog. l. 10, 24, 36, 45, 46, 56, 57, 61, 62, 64, 71, 75, 78, 88, 89, 93, 106, 108, 109, 115, 116, 131, 133, 138, 153; sing. ideog. l. 33; <i>nisuti</i> , l. 31, sing. ideog. populus, l. 139.
.....	<i>Asludi</i> , Asdod, n. pr. urbis, <i>Aš-du-di</i> , l. 90, 100; <i>Aš-du-du</i> , l. 104.

.....	<i>Asdudim</i> , Azotum, n. pr. urbis, <i>As-du-di-im-ma</i> , l. 104.
אסר	<i>Asur</i> , Assur, n. pr. dei, <i>Asur</i> , ideog. l. 3, 28, 40, 53, 58, 63, 70, 124, 145, 154, 166, 167, 172, 187; <i>A-sur</i> , l. 34.
.....	<i>Asurlih</i> , Asurlius, n. pr. hominis, <i>A-sur-lih</i> , l. 55, <i>a-sur-lih</i> , l. 56.
אסר	circumdare.. <i>ipid</i> , subst. <i>i-pi-su-un</i> (pour <i>i-pi-id-su-un</i>), vallus eorum, l. 192.
אסר	fluere..... <i>apsu</i> , effluvia, subst. ideog. l. 169.
אפא <i>appat</i> <i>ap-pa-a-ti</i> l. 161.
אסר	egredi..... <i>lišā</i> , exeat, prec. kal. <i>liša-a</i> , l. 193.
	<i>šit</i> , part. kal. <i>ši-it samsi</i> , oriens solis, l. 153;
	<i>šit šu-un</i> , exitus eorum, l. 188.
	<i>usišu</i> , ad bellum compuli, 1 ^a pers. sing. aor. shap. <i>u-si-šu-u</i> , l. 5.
	<i>usišassuv</i> , egredi jussi eos, <i>u-si-ša-as-suv</i> , l. 81.
	<i>ušši</i> , eduxi, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>uš-ši</i> , l. 41, 114.
אסב	ponere..... <i>uššib</i> , posui, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>uš-šib</i> , l. 29.
	<i>uššiba</i> , exposui, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>uš-ši-ba</i> (pro <i>u-uš-ši-ba</i>), l. 171.
אסל <i>ašlis</i> , adv. radicitus, <i>aš-li-is</i> , l. 131.
אקר	pretiosum ess ^o <i>aḫartav</i> , pretiosus: <i>abni. a-ḫar-tav</i> , lapides pretiosi, l. 180.
	<i>mikir</i> , dilectus, <i>mi-ḫir</i> , l. 3.
.....	<i>irbitti</i> , decoratio, <i>ir-bit-ti</i> , l. 164.
ארב	insidiari.... <i>aribis</i> , adv. insidiose, <i>a-ri-bis</i> , l. 73.
ארגמן <i>argamannu</i> , purpureus, panni purpurei, <i>ar-ga-man-nu</i> , l. 142, 182.
.....	<i>Argistis</i> , Argistis, n. pr. hom. <i>Ar-gis-tis</i> , l. 113.
ארד	descendere.. <i>yurid</i> , descendit, 3 ^a pers. sing. aor. kal. ideog. l. 123.
	<i>arduti</i> , subjectio, subst. <i>ar-du-ti</i> , l. 73, 153; ideog. l. 36, 70, 117.

		<i>mirdat</i> , valles, subst. fem. plur. <i>mir-da-at</i> , l. 15.
ארר?	<i>urudu</i> , color metallicus, ferrum? ideog. l. 141, 161, 162.
ארה	leo.	<i>ariai</i> , leones, subst. m. plur. ideog. l. 162.
ארה	<i>urassu</i> , transportavi eum, 1 ^a pers. s. m. aor. kal. cum suff. <i>u-ras-su</i> , l. 59.
.....	<i>Urzana</i> , Urzana, n. pr. hominis, <i>Ur-za-na</i> , l. 72.
ארה	ire.....	<i>uruḥ</i> , via, subst. <i>u-ru-uh</i> , l. 110, 114, 118, 141.
ארה	<i>arah</i> , mensis, ideog. l. 167.
.....	<i>Aralli</i> , Aralli, n. prop. regionis, <i>A-ra-al-li</i> , l. 156.
.....	<i>Arku</i> , Varka, Orchoë, n. pr. urbis, ideog. l. 8, 136.
ארם	<i>Arimi</i> , Aram, n. pr. gentis, <i>A-ri-mi</i> , l. 150.
.....	<i>Armit</i> , Armit, n. pr. urbis, <i>Ar-mi-it</i> , l. 41.
ארן	<i>irini</i> , cedri, subst. plur. ideog. l. 158, 160.
.....	<i>aranis</i> , simul, adv. <i>a-ra-nis</i> , l. 129.
.....	<i>Arpadda</i> , Arpad, n. pr. urbis, <i>Ar-pad-da</i> , l. 33.
.....	<i>Urša</i> , Ursa, n. pr. hominis, <i>Ur-ša-a</i> , l. 31, 37, 39, 42, 52, 72, 76.
אררט	<i>Urartī</i> , Armenia, n. prop. reg. <i>Ur-ar-ti</i> , l. 76, 78, 113.
.....	<i>Urartai</i> , Armeniensis, <i>Ur-ar-ta-ai</i> , l. 37, 39, 42, 73; ideog. (?) l. 31.
ארש	rogare.	<i>irisanni</i> , rogavit me, 3 ^a p. m. aor. kal. cum suff. <i>i-ris-an-ni</i> , l. 120.
ארש	possidere. . .	<i>marsiti</i> , res, possessio, <i>mar-si-ti</i> , l. 45, 71, 75.
.....	<i>Iristana</i> , Iristana, n. pr. urbis, <i>I-ri-is-ta-na</i> , l. 67.
אש	<i>isati</i> , ignis, ideog. l. 35, 42, 43, 47, 70, 134, 150.
אשב	habitare.	<i>asab</i> , habitatio, inf. kal. <i>a-sab</i> , l. 118.
.....	<i>asib</i> , habitans, part. kal. m. sing. <i>a-si-ib</i> , l. 78, 193; <i>a-sib</i> , l. 24, 126, 175.

		<i>asibut</i> , habitantes, part. kal. m. plur. <i>a-si-bu-ut</i> , l. 143, 167; <i>a-si-bu-ti</i> , l. 176.
		<i>u-sib</i> , sedi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. l. 179.
		<i>yusibu</i> , consedit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>yu-si-bu</i> , l. 84; <i>yu-sib</i> , l. 41, 42, 179.
		<i>usisib</i> , collocavi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-si-sib</i> , l. 32, 49, 56, 62, 63, 109, 116, 121; <i>u-si-si-ba</i> , l. 139; cum suff. <i>u-si-sib-su</i> , l. 51, 134; <i>u-si-sib-su-nu-ti</i> , l. 57.
		<i>yusisibu</i> , collocaverunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. shaph. <i>yu-si-si-bu</i> , l. 30, 37, 39.
		<i>subat</i> , habitatio, nomen <i>su-bat-su-un</i> , cum suff. l. 146.
		<i>musab</i> , sedes, part. aph. <i>mu-sab</i> , l. 159.
אשט	largum esse..	<i>astu</i> , largus, <i>as-tu</i> , l. 14.
.....	<i>Asmun</i> , Asmun (?), n. prop. regionis, <i>As-mun</i> , l. 144; vide <i>Nituk</i> ?
אשם	<i>usman</i> , acies, campus, subst. sing. <i>us-ma-an</i> , l. 129; plur. <i>us-ma-nu</i> , l. 124.
אשף	vaticinari. . .	<i>asputi</i> , oraculo insignes, <i>as-pu-ti</i> , l. 126.
.....	<i>Ispabara</i> , Ispabara, n. pr. hominis, <i>Is-pa-ba-ara</i> , l. 118, 119, 121.
אשר	<i>asar</i> , locus, subst. <i>a-sar</i> , l. 85, 99, 110, 128; cum suff. <i>a-sar-su</i> , locus ejus, l. 26, 46, 104, 114; <i>a-sar-si-na</i> , cum suff. locus earum, l. 15; <i>asrisunu</i> , locum eorum, l. 57.
.....	<i>asrus</i> , in locum suum, <i>as-ru-us</i> , l. 12, 137.
.....	<i>isriti</i> , opera, subst. <i>is-ri-ti</i> , l. 156.
אשור	<i>Assur</i> , n. pr. regionis, Assyria, ideog. l. 2, 32, 44, 59, 64, 67, 72, 89, 92, 109, 112, 167, 176, 179.
.....	<i>Assurai</i> , Assyrius, ideog. l. 32.
.....	<i>asaridduti</i> , subst. masc. plur. magnates, <i>a-sa-rid-du-ti</i> , l. 31.
.....	<i>assu</i> , pro <i>ana su</i> , propterea, l. 92, 173.

אשר	dirigere. . . .	<i>astisira</i> , sustentavi, 1 ^a pers. sing. aor. iphtéal. <i>us-ti-si-ra</i> , l. 124. <i>asurrisin</i> , paries, cum suff. plur. <i>a-sur-ri-si-in</i> , parietes eorum, l. 165.
.....	<i>istu</i> , præp. inde a, <i>is-tu</i> , l. 16.
אתח	expirare. . . .	<i>usuti</i> , expiravit, 3 ^a p. aor. shaph. <i>u-su-ti</i> , l. 77.
.....	<i>iti</i> , præp. ultra, <i>i-ti-t</i> , l. 18, 150.
.....	<i>itti</i> , præp. cum, <i>it-ti</i> , l. 25, 30, 31, 32, 34, 72, 75, 81, 85, 87, 89, 99, 106, 109, 114, 115, 123, 133, 172, 177.

ב

באר	effodere. . . .	<i>birit</i> , ripa, <i>bi-rit</i> , l. 129. <i>birāti</i> , puteus, <i>bi-ra-a-ti</i> , l. 15.
.....	<i>biruti</i> , spissus, <i>bi-ru-ti</i> , l. 14.
באש	male agere. .	<i>basu</i> , malum, <i>ma-la</i> , <i>ba-su-u</i> , quod non est sper- nendum l. 7, 20, 21, 56, 75, 80, 87, 133.
בב	<i>babi</i> , portæ, <i>ba-bi-sun</i> , subst. f. cum suff. plur. l. 162.
.....	<i>Bab-karah</i> , Bab-Karah, n. pr. urb. ideog. l. 20.
.....	<i>Bab-hisir</i> , Bab-Hisir, n. pr. urbis, ideog. l. 138.
בבל	<i>bibil</i> , <i>ina bibil</i> , in voluntate, l. 155.
.....	<i>biblat</i> , ex, in, præp. <i>bi-lat</i> , l. 170; <i>bi-ib-lat</i> , l. 143, 163.
.....	<i>Bagbartu</i> , Bagabartus, n. pr. dei, <i>Ba-ag-bar- tav</i> , l. 76.
בבלו	<i>Babilu</i> , Babylon, n. pr. urbis, ideog. <i>Bab-Ilu</i> , l. 2, 6, 124, 125, 135, 140, 149.
.....	<i>Bubi</i> , Bubi, n. pr. urbis, <i>Bu-bi-i</i> , l. 20, 138.
.....	<i>Bagdatti</i> , Bagadates, n. pr. hominis, <i>Ba-ag- da-at-ti</i> , l. 49.
בהר	<i>buhari</i> , splendor, <i>bu-'a-ri</i> , subst. l. 194.
בחל	<i>bathalliv</i> , equites, iphtéal. <i>bat-hal-liv</i> , l. 35, 85, 114, 116.
בחר	colligere. . . .	<i>nabhar</i> , collectio. omnis, <i>nab-har</i> , l. 13; <i>na-ba ar</i> , l. 17.

בוש	<i>būsa</i> , spolia, ideog. l. 59, 75, 87, 106, 115.
כטל	cessare.	<i>batilla</i> , alteratus, <i>ba-til-ta</i> , l. 11; pl. m. <i>ba-at-lu-ti</i> , alterati, l. 137.
בטן	<i>buṭni</i> , pistacium, n. arboris, <i>bu-ut-ni</i> , l. 159.
.....	<i>Bikni</i> ; <i>Bikni</i> , n. pr. regionis, <i>Bi-ik-ni</i> , l. 18.
.....	<i>Bala</i> , <i>Bala</i> , n. pr. urbis, <i>Ba-a-la</i> , l. 57.
בירה	<i>birati</i> , urbes munitæ, ideog. l. 39, 42, 43, 44, 52.
בית	<i>bit</i> , domus, subst. ideog. l. 31, 141, 161, 162.
.....	<i>Bit-Amukkan</i> , <i>Bit-Amukkan</i> , n. pr. regionis, <i>Bit-A-muk-ka-ni</i> , l. 21.
.....	<i>Bit-Bagaya</i> , <i>Bit-Bagaya</i> , n. pr. regionis, <i>Bit-Ba-ga-ya</i> , l. 64.
.....	<i>Bit-Dakkuri</i> , <i>Bit-Dakkuri</i> , n. pr. regionis, <i>Bit-Dak-ku-ri</i> , l. 21.
.....	<i>Bit-Yakin</i> , <i>Bit-Yakin</i> , n. pr. regionis, <i>Bit-Ya-kin</i> , l. 22, 116, 137, 149.
.....	<i>Bit-Pa'lla</i> , <i>Bit-Pahalla</i> , n. pr. regionis, <i>Bit-Pa'-al-la</i> , l. 86.
.....	<i>Bit-Sa'lla</i> , <i>Bit-Sahallu</i> , n. pr. regionis, <i>Bit-Sa'-al-la</i> , l. 21.
.....	<i>Bit-Silan</i> , <i>Bit-Silan</i> , n. pr. reg. <i>Bit-Sil-a-ni</i> , l. 21.
כלה	vectigal afferr ^o	<i>ibtilla</i> , administrarunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. pa. <i>ib-til-lu</i> , l. 136.
.....	<i>bilat</i> , vectigal, l. 141, 162.
.....	<i>Balbiki</i> , <i>Balbek</i> (?), n. pr. urb. <i>Bal-bi-ki</i> , l. 10.
..... ^p	<i>balum</i> (?), l. 84.
בנה	ædificare, fa- cere, creare.	<i>abni</i> , feci, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ab-ni</i> , l. 159, 164.
.....	<i>yusabni</i> , perficere jussi, 1 ^a p. sing. aor. shaph. <i>yu-sab-ni</i> , l. 128.
.....	<i>bana</i> , ædificans, part. kal. <i>ba-nu-su-un</i> , cum suff. l. 191.
.....	<i>binut</i> , creatura, n. <i>bi-nu-ut</i> , l. 180.
.....	<i>banāti</i> , filiæ, ideog. pl. l. 75, 80, 105, 115, 133.
.....	<i>binti</i> , filia (?), n. <i>bi-in-ti</i> , l. 30.

בער	permittere. . .	<i>abud</i> , 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>a-bu-ud</i> , permisi, l. 135.
.....	<i>Ba'itili</i> , <i>Baitiil</i> , n. pr. regionis, <i>Ba'-it-i-li</i> , l. 68.
בעל	dominari. . .	<i>bil</i> , dominus, ideog. l. 32, 35, 95, 122, 124, 139, 140, 141, 167, 175; cum suff. <i>bilya</i> , dominus meus, l. 53, 63, 139, 166; <i>bil-sunu</i> , 38; <i>bili-ya</i> , 16. <i>billi</i> , dea, ideog, l. 163. <i>bildagon</i> , 143. <i>Bil-sarruſur</i> , n. pr. hominis, Balthazar, l. 59. <i>bilut</i> , potentia, subst. abst. <i>bi-lu-ti</i> , l. 96; cum suff. <i>bi-lu-ti-ya</i> , potentia mea, l. 13, 22, 32, 116, 159; <i>bi-lut-su</i> , potentia ejus, l. 71, 93, 95.
בצ	abscindere . .	<i>buſrat</i> , locis inaccessis, n. <i>bu-uſ-rat</i> , l. 41.
vel בקק בוק	populari. . .	<i>abuk</i> , condonavi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>a-bu-uk</i> , l. 51.
ברה	perpetuare . .	<i>listabru</i> , perpetuent, precat. istaph. <i>lis-tab-ru</i> , l. 190. <i>tabrāti</i> , admiratio, <i>tab-ra-a-ti</i> , n. l. 165.
ברם	<i>birmi</i> , berom, genus coloris, <i>bir-mi</i> , l. 142, 181.
ברש	<i>barsa</i> , brasa, genus mensuræ, <i>bar-sa</i> , l. 128.
.....	<i>Barsippa</i> , Borsippa, n. pr. urb. ideog. l. 6, 135.
בשא	spernere. . .	<i>ibsu</i> , spernebant, 3 ^a p. m. plur aor. kal. <i>ib-su</i> , l. 13.
בשמ	lingere. . . .	<i>absim</i> , adaptavi, 1 ^a persona aor. kal. <i>ab-sim</i> , l. 165.
בתק	abscidere . .	<i>yubattiſa</i> , abscidit, 3 ^a pers. sing. m. aor. pael. <i>yu-bat-ti-ſa</i> , l. 128.
בתר	separare. . .	<i>bitruti</i> , separati, <i>bit-ru-ti</i> , l. 168.

ג

גבר	fortem esse. .	<i>gabrai</i> , rivalet, plur. <i>gab-ra-ai</i> , l. 13; <i>gab-ri</i> , 159.
גבש	colligere. . .	<i>gabsāti</i> , cuncta, plur. f. <i>gab-sa-a-ti</i> , l. 34, 40.
גבש	<i>gibis</i> , impetus, <i>gi-bis</i> , l. 72, 97.

.....	<i>gubus</i> ? <i>gu-bu-us</i> , l. 122.
גדה ?	<i>gadu</i> <i>ga-du</i> ? l. 28.
גחל	<i>guhluv</i> , margarita, <i>gu-uh-luv</i> , l. 133.
.....	<i>Gullatuv</i> , Gullat, n. pr. urbis, <i>Gul-la-tuv</i> , l. 20.
.....	<i>Gambulu</i> , Gambul, n. pr. gentis, <i>Gam-bu-lu</i> (li. <i>luv</i>), l. 19, 126, 140.
.....	<i>Gamgumi</i> , Gamgumus, n. pr. gentis, <i>Gam-gu-mi</i> , l. 83; <i>gamgumaai</i> , l. 88.
גמל	<i>gammal</i> , camelus, subst. m. <i>gam-mal</i> , l. 27; plur. <i>gammali</i> , l. 185.
גמר	finire.....	<i>gimri</i> , familia, omnis, <i>gim-ri</i> , l. 88; <i>gi-mir</i> , l. 123.
.....	<i>Gimtu</i> , Gimtu, n. pr. urbis, <i>Gi-im-tu</i> , l. 104.
.....	<i>Gunzinanu</i> , Gunzinanus, n. pr. hominis, <i>Gun-zi-na-nu</i> , l. 183.
גרה	aggredi.....	<i>gari</i> , hostes; cum suff. 1 ^a pers. <i>gariya</i> , hostes mei; part. m. <i>ga-ri-ya</i> , l. 16.
גשל	<i>gisla</i> , lis, subst.; cum suff. <i>gi-is-li-su</i> , lis ejus, l. 118, 119, 120.
גשר	<i>gusur</i> , trabes, subst. plur. ideog. l. 160.
.....	<i>Guti umki</i> , n. pr. gentis, l. 17.

7

דאה	<i>da'tuti</i> , possessio, <i>da'-tu-u-ti</i> , l. 39.
דכב	insidiari.....	<i>dabib</i> , moliens, part. kal. <i>da-bi-ib</i> , l. 95, <i>da-bi-bu</i> , l. 113.
.....	<i>idbab</i> , 3 ^a pers. s. m. aor. kal. <i>id-bu-ub</i> , l. 38.
דגל	stare.....	<i>usadgila</i> , concredididi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sad-gi-la</i> , l. 117, 121, 136.
דגל	splendere...	<i>digili</i> , splendor, <i>di-gi li</i> , l. 142.
דגלת	<i>Diglat</i> , Tigris, n. pr. fluminis, ideog. l. 18.
דתר	durare.....	<i>daruti</i> , perennes, <i>da-ru-u-ti</i> , l. 192.
דוך	occidere.....	<i>aduk</i> , occidi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>a-duk</i> , l. 35, 42.
.....	<i>diktu</i> , actio occidendi, inf. kal. <i>di-ik-tu</i> , l. 42.
דחה	diruere.....	<i>dihī</i> , dirutio, inf. kal. <i>di-ḥi</i> , l. 132.

.....	<i>Dayakku</i> , <i>Dayakku</i> , n. pr. hominis, <i>Da-ai-ak-ku</i> , l. 49.
דכה	numerare. . .	<i>adki</i> , 1 ^a p. s. aor. kal. numeravi, <i>ad-ki</i> , l. 34, 40.
דלה	<i>dilih</i> , tranquillitas, subst. <i>di-li-ih</i> , l. 136; <i>da-li-ih-tav</i> , l. 52, 121.
דלם	committere. .	<i>usadlimuniva</i> , commiserunt mihi, 3 ^a pers. p. m. aor. shaph. <i>yu-sad-ġ-mu-ni-va</i> , l. 4.
דמשק	<i>Dimaska</i> , Damas, n. prop. urbis, <i>Di-mas-ka</i> , l. 33; <i>Di-mas-ki</i> , 57.
דנן	fortem red- dere.	<i>udannin</i> , fortificavi, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>u-dan-ni-nu</i> , l. 66; 3 ^a pers. <i>ya-dan-ni-nu</i> , l. 126. <i>udnin</i> , me fortem reddidi, 1 ^a p. sing. aor. kal. <i>ud-nin</i> , l. 175. <i>dannu</i> , potens, <i>dan-nu</i> , l. 1. <i>dunnu</i> , potentia, subst. <i>dun-nu</i> , l. 13. <i>dannut</i> , fortes, part. plur. ideog. l. 43, 47, 115, 134; m. pl. <i>dan-nu-ti</i> , 52, 54, 81, 134; fem. pl. <i>dan-na-u-ti</i> , 42. <i>danan</i> , potestas, exaltatio, <i>da-na-an</i> , l. 111, 145; <i>da-na-ni</i> , l. 16.
.....	<i>Dunni samas</i> , <i>Dunnisamas</i> , n. pr. urbis, <i>Dun-ni-samas</i> , l. 20.
דפר	<i>dapran</i> , <i>dapran</i> , n. arboris, <i>dap-ra-ni</i> , l. 159.
.....	<i>duruqsun</i> , condensa earum, <i>du-ru-ug-su-un</i> , l. 15.
דרם	<i>daruni</i> , princeps, <i>da-ru-mi</i> , l. 165; <i>darumi matitan</i> , principes terrarum.
דרר	morari.	<i>durar</i> , commemoratio; <i>du-ra-ar-su-un</i> , l. 137, cum suff. commemoratio eorum.

ד

הבך	vertere.	Vide הפך.
הבל	gignere.	<i>habal</i> , filius, ideog. l. 38, 122; <i>habli</i> , filii, ideog. l. 75, 118, 134; <i>hablu-su</i> , filius ejus, cum suff. l. 37, 84, 86; <i>habli-su</i> , filii ejus, plur. cum suff. l. 80, 105, 115, 133.
הדר	honorare.	<i>adir</i> , adorans, <i>a-dir</i> , l. 112.

הוה	<i>Hu</i> , Ao, n. pr. Dei, ideog. <i>Hu</i> , l. 155.
היכל	<i>hekal</i> , regia, ideog. subst. l. 1, 159, 161; plur. <i>hekali</i> , regia, l. 158, 166, 186: <i>hekalya</i> , regia mei, l. 179; <i>hekal-su</i> , regia ejus, l. 59, 75, 80, 87, 106, 115, 133.
הלך	venire.	<i>allik</i> , veni, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>al-lik</i> , l. 71, 86, 101, 152. <i>illik</i> , adivit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>il-lik</i> , l. 151; plur. <i>il-li-ku</i> , ibant. l. 130. <i>illika</i> , 3 ^a pers. plur. fem. aor. kal. <i>il-li-ka</i> , l. 118, 119. <i>lillik</i> , veniat, precat. kal. <i>lil-lik</i> , l. 191. <i>alak</i> , actio eundi, inf. kal. <i>a-lak</i> , l. 101, 125; <i>a-la-ku</i> , l. 125. <i>alikut</i> , part. eutes, plur. l. 152. <i>malak</i> , viam, n. <i>ma-lak</i> , l. 146.
הפך	vertere.	<i>ipuk</i> , vertit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>i-pu-uk</i> , l. 79, 122. <i>ittabiksu</i> , convertit eum, 3 ^a pers. s. m. aor. kal. cum suff. <i>it-ta-bi-ik-su</i> , l. 111. <i>hapiktasu</i> , fuga ejus, ideog. l. 23; <i>hapiktasuni</i> , l. 26; <i>hapiktasun</i> , l. 130; fuga eorum.
י		
י	<i>au</i> , et, conj. l. 78, 119, 124, 135, 152, 153, 156, 181, 194.
.....	<i>Vannai</i> , Van, n. pr. gentis, <i>Van-na-ai</i> , l. 36, 38, 39, 40, 44, 48, 50.
.....	<i>Upiri</i> , Upirus, n. pr. hom. <i>U-pi-i-ri</i> , l. 144.
.....	<i>Varkaši</i> , Varkasa, n. pr. urb. <i>Var-ka-ši</i> , l. 86.
ז		
זבש ?	<i>zibirti</i> ? <i>zi-bi-ir-ti</i> , l. 122.
זז	vindicare. ...	<i>izuzu</i> , vindicavit, 3 ^a p. s. m. aor. kal. <i>i-zu-zu</i> , l. 118.

		<i>azuz</i> , vindicavi, 1 ^a p. s. m. aor. kal. <i>a-zu-uz</i> , l. 140.
זיר	repudiare. . .	<i>izir</i> , repudiavit, 3 ^a p. s. aor. kal. <i>i-zi-ru</i> , l. 95.
זיר	<i>zirāti</i> , fastidium, <i>zira-a-ti</i> , l. 92.
זכה	pacisci.	<i>zakut</i> , leges, subst. masc. plur. <i>za-kut</i> , l. 10.
זכר	memorare. . .	<i>azkar</i> , memoravi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>az-kur</i> , l. 63.
		<i>azkara</i> , nuncupavi, <i>az-ku-ra</i> , l. 155.
		<i>zikir</i> , memor, subst. <i>zi-kir</i> , l. 4.
		<i>zikar</i> , memoria, inf. <i>zi-kar</i> , l. 122, 147; plur. <i>zik-ri</i> , l. 112.
		<i>zakruti</i> , antiquas, <i>zak-ru-ti</i> , l. 134.
		<i>zikruti</i> , obedientia, <i>zik-ru-ti</i> , l. 13.
.....	<i>Zikartai</i> , n. prop. reg. <i>zi-kar-ta-ai</i> , l. 37, 45.
זלל	<i>zululi</i> , columnæ, ideog. l. 161.
.....	<i>Zari</i> , Zerghoul? n. pr. urbis, ideog. l. 9, 137.
זר	<i>zarū</i>? l. 171.
.....	<i>Zurzakka</i> , Zurzukka, n. pr. urbis, <i>Zu-ur-zu-uk-ka</i> , l. 48.
זרך	<i>zirkut</i> , insignia (?), s. m. pl. <i>zir-kut</i> , l. 129, 131.
זרע	<i>zir</i> , semen, ideog. l. 31, 42, 139.
זרף	<i>Zarpanitav</i> , Zarpanita, n. pr. deæ, <i>Zar-pa-nituv</i> , l. 143.
זרר	deficere.	<i>zararti</i> , defectio, subst. <i>za-rar-ti</i> , l. 95, 113; <i>zar-ra-a-ti</i> , l. 38.

ח

חבל	vulnerare. . .	<i>hibiltasun</i> , cum suff. transgressio eorum, <i>hi-bil-ta-sun</i> , l. 7.
.....	<i>Hhubuskia</i> , Hubuskia, n. pr. urbis, <i>Hu-bu-uskia</i> , l. 54.
חד	<i>hadis</i> , solus, adv. <i>ha-dis</i> , l. 141.
חורנו	<i>Havranu</i> , Hauran, n. pr. gentis, <i>Ha-av-ra-nu</i> , l. 18.
חון	confugere. . .	<i>maḥazi</i> , templa, subst. plur. <i>ma-ḥa-zi</i> , l. 137, 140, 143.

חזר	<i>Haziti</i> , Gaza, n. pr. urbis, <i>Ha-zi-ti</i> , l. 25, 26.
חטא	peccare.	<i>hitatisu</i> , subst. f. plur. cum suff. peccata ejus, <i>hi-ta-ti-su</i> , l. 51. <i>hitti</i> , subst. plur. rebelles, <i>hi-it-ti</i> , l. 35.
.....	<i>Hullii</i> , Hullius, n. pr. hominis, <i>Hul-li-i</i> , l. 30.
.....	<i>Haldia</i> , Haldia, n. pr. dei, <i>Hal-di-a</i> , l. 76, 77.
.....	<i>Hilihū</i> , Hilibus, n. prop. urbis, <i>Hi-li-ih-hu</i> , l. 20.
.....	<i>Hilakki</i> , Cilicia, n. prop. regionis, <i>Hi-lak-ki</i> , l. 30.
חלל	ulcisci.	<i>hultuv</i> , subst. ultio, <i>hul-tuv</i> , l. 92.
.....	<i>Humbanigas</i> , Humbanigas, n. prop. hominis, <i>Hum-ba-ni-gas</i> , l. 23, 123.
חמד	festinare.	<i>hitmudis</i> , adv. festinanter, <i>hi-it-mu-dis</i> , l. 86.
חמם	calefacere.	<i>hammomi</i> , elementa, subst. <i>ha-am-ma-mi</i> , l. 14. <i>Hamani</i> , Hamanus, n. pr. regionis, <i>Ha-ma-a-ni</i> , l. 143; <i>Ha-ma-ni</i> , l. 163.
.....	<i>Hindaru</i> , Hindarus, n. pr. gentis, <i>Hi-in-da-ru</i> , l. 19, 127.
.....	<i>Hanunu</i> , Hanon, n. pr. hominis, <i>Ha-nu-nu</i> , l. 25, 26.
חפה	affligere.	<i>hipi</i> , subst. clades, <i>hi-pi-i</i> , l. 77. <i>hapikta su</i> , clades ejus, ideog. l. 121. <i>ahpi</i> , terrui, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ah-pi</i> , l. 80. <i>uhappi</i> , terrore implevi, 1 ^a pers. s. m. aor. pa. <i>u-hap-pi</i> , l. 14.
חצר	circumdare.	<i>hisir</i> , castellum, ideog. cum suf. <i>hisirsu</i> , l. 132. <i>Hisir-Yakin</i> , Hisir-Yakin, n. pr. urbis, l. 132, 134. <i>Hisir-Sarkin</i> , Hisir-Sarkin, n. pr. urbis (Khor-sabad), l. 155, 157. <i>Hisir-Tilitiv</i> , Hisir-Tilit, n. pr. urbis, <i>Hisir-Ti-li-tiv</i> , l. 138. <i>Harhar</i> , Khorkhor, n. pr. urb. <i>Har-ha-ar</i> , l. 61. <i>Harillu</i> , Harillu, n. pr. gentis, l. 18. <i>Harrani</i> , Harran, n. pr. urbis, <i>Har-ra-ni</i> , l. 10.

חרה	eligere.	<i>ħirat</i> , uxor, subst. <i>ħi-ra-ti-su-nu</i> , uxores eorum, cum suff. l. 156; ideog. sing. l. 75, 80, 105, 115, 133; plur. l. 118.
חרט	scalpere.	<i>ħaraṭ</i> , sceptrum, ideog. l. 131.
חרץ	fodere.	<i>ħariṣi</i> , fovea, subst. plur. <i>ħa-ri-ṣi</i> , l. 127.
חרץ	<i>ħuraṣ</i> , aurum, subst. ideog. l. 27, 87, 131, 132, 133, 141, 148, 159, 188.
חרש	<i>ħarsani</i> , silvæ, subst. plur. <i>ħar-sa-ni</i> , l. 14, 46.
חחרת	reformidare.	<i>ħattav</i> , formido, subst. <i>ħa-at-tav</i> , l. 111.
.	<i>Ĥatti</i> , Syria, n. pr. regionis, <i>Ĥa-at-ti</i> , l. 95.
.	<i>Ĥat-ti</i> , l. 17, 57, 138, 147, 161.

ט

טבל	tingere.	<i>ṭibbuli</i> , subst. plur. vestes tinctæ, <i>ṭib-bul-ti</i> , l. 142, 181.
		<i>ṭub</i> , bonus, adj. <i>ṭu-ub</i> , l. 193; <i>ṭa-bu</i> , l. 173;
טוב	<i>ṭa-a-bu</i> , l. 143.
		<i>ṭabis</i> , adv. fauste, <i>ṭa-bis</i> , l. 157.
טורר	sustinere.	<i>ṭurri</i> , sustentio, inf. pa. <i>ṭur-ri</i> , l. 119.

י

יד	<i>id</i> , pes, subst. cum suff. ideog. <i>id-ya</i> , pes meus, l. 85, 100, 114; piphon, <i>i-da-su-un</i> , pedes eorum, l. 190.
.	<i>Yaubidu</i> , Yaubidus, n. pr. hominis, <i>Ya-u-bi-di</i> , l. 33.
יום	<i>yum</i> , dies, ideog. l. 13, 37, 167; — <i>yumi</i> , plur. dies, l. 10, 110, 117, 146, 174, 180, 192; — <i>ina yumi suva</i> , in illo tempore, l. 153.
.	<i>Izibia</i> , Izibia, n. pr. urbis, <i>I-zi-bi-a</i> , l. 41.
.	<i>Izirtu</i> , Izirtu, n. pr. urbis, <i>I-zir-tu</i> , l. 41, 35.
.	<i>Ikbibil</i> , Ikbibil, n. pr. urbis, <i>Ik-bi-bil</i> , l. 125.
.	<i>ikmul</i> , anteriores, <i>ik-mu-ti</i> , l.
.	<i>Yakin</i> , Yakin, n. pr. hominis, l. 122.
.	<i>Illipi</i> , Albania, n. pr. regionis, <i>Il-li-pi</i> , l. 18, 117, 121.

	<i>Illipai</i> , n. prop. gentis, <i>Il-li-pa-a</i> , Albanus, l. 70.
	<i>Yamani</i> , Yamanus, n. pr. hominis, <i>Ya-ma-ni</i> , l. 95, 101.
	<i>Yanagii</i> , Yanagia, n. pr. regionis, <i>Ya'-na-gi-i</i> , l. 145.
	<i>Yanzu</i> , Yanzu, n. pr. hominis, <i>Ya-an-zu-u</i> , l. 54.
יעד	assignare. <i>adi</i> , præcepta, subst. plur. <i>a-d-i-i</i> , l. 79.
יער <i>iri</i> , silva; cum suff. plur. <i>i-ri-sun</i> , l. 143.
ירא	timere. <i>irivva</i> , 3 ^a pers. sing. aor. kal. non sustinuit, <i>i-riv-va</i> , l. 26.
	<i>Iranzu</i> , Iranzu, n. pr. hom. <i>Ir-an-zu</i> , l. 36.
ישע	spatiosum e ³⁸⁰ . <i>musa</i> , salus, <i>mu-sa</i> , l. 190.
	<i>Itu</i> , <i>Itu</i> , n. pr. gentis, <i>I-tu</i> , l. 18.
	<i>Itti</i> , <i>Ittius</i> , n. pr. hominis, <i>It-ti-i</i> , l. 55, 56.
	<i>Yaburi</i> , <i>Yatbur</i> , n. pr. regionis, <i>Ya-at-bu-ri</i> , l. 20, 150.
	<i>Itamaru</i> , <i>Itamarus</i> , n. prop. hominis, <i>It'-am-a-ru</i> , l. 27.
	<i>Yatnan</i> , <i>Cyprus</i> , n. pr. gentis, <i>Ya-at-na-na</i> , l. 16, 145.

כ

כאכי <i>ki</i> , ex, contra, cum, præp. l. 39, 83, 124, 126, 155.
	<i>Kui</i> , n. pr. regionis, <i>Ku-i</i> , l. 150.
	<i>Kibaba</i> , <i>Kibaba</i> , n. pr. hominis, l. 61.
כבד <i>ikbud</i> , durum fuit, 3 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ik-bu-ud</i> , l. 33, 91.
כבב <i>kababi</i> , scutorum genus, <i>ka-ba-bi</i> , l. 117.
כבת <i>kabittu</i> , multus, <i>ka-bit-tu (ti)</i> , l. 72, 133, 151, 168, 185.
	<i>kabatti</i> , propositum, <i>ka-bat-ti</i> , l. 194.
	<i>hibit</i> , <i>inu ki-bit</i> , ope, l. 124; <i>ki-bi-tus-su</i> , favente eo, l. 191.

כִּדְן	<i>kidinni</i> , norma, sub. m. pl. <i>ki-din-ni</i> , l. 7; (<i>ki-dinnut</i>) <i>ki-din-nu-us-sun</i> , norma eorum, l. 11.
.....	<i>Kiakku</i> , Kiakkus, n. prop. hominis, <i>Ki-ak-ku</i> , l. 28.
כֹּה	comburare...	<i>akvu</i> , combussi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ak-vu</i> , l. 35, 42, 43, 47, 134.
כֹּן	esse, stare...	<i>uktin</i> , imposui, 1 ^a pers. sing. aor. iphteal, <i>uk-tin</i> , l. 67. <i>ukin</i> , imposui, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>u-kin</i> , l. 32, 83, 116, 164. <i>ukinna</i> , rectificavi, l. 157, 160. <i>kun</i> , stans. inf. kal. <i>ku-un</i> , l. 12; <i>kun-nu</i> , l. 174. <i>kinis</i> , adv. constanter, l. 156, 188. <i>kiti</i> (pro <i>kiuti</i>), <i>kinat</i> , fœdus, <i>kit-ti</i> , l. 30.
כֹּץ	tondere, excoriaré.	<i>akuş</i> , excoriami, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>a-ku-uş</i> , l. 35, 49, 56. <i>kukum</i> , crocus, <i>ku-kum</i> , l. 142, 181.
כֹּלֵא	prohibere...	<i>iklū</i> , retinuit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>ik-lu-u</i> , l. 28, 69, 113. <i>ikla</i> , abnuit, <i>ik-la-a</i> , l. 79, 122.
כֹּלָה	<i>Kalu</i> , Kalah, n. pr. urbis, ideog. l. 8, 23.
כֹּלָה	perficere...	<i>kala</i> , omnis, <i>ka-la</i> , l. 143; cum suff. <i>ka-lisun</i> , l. 14. <i>Kalanu</i> , Kalanus, ideog. l. 8. <i>Kaldi</i> , Chaldæa, n. pr. gentis, <i>Kal-di</i> , l. 21, 122, 125, 147. <i>Kaldudu</i> , Chaldud, n. pr. gentis, <i>kal-du-du</i> , l. 18.
כֹּלִים	invigilare...	<i>ukallim</i> , invigilavi, 1 ^a pers. sing. aor. pael, <i>u-kal-lim</i> , l. 135.
כִּמָּא	<i>kima</i> , sicut, <i>ki-ma</i> , l. 96, 125, 129, 132, 134, 144.
כִּמָּה	prehendere...	<i>kamu</i> , possessio, inf. kal. <i>ka-mu-u</i> , l. 135. <i>Kummuhi</i> , n. pr. regionis, <i>Kum-mu-ḥi</i> , l. 82. <i>Kammuḥai</i> , Kammanius, n. pr. regionis, <i>Kum-mu-ḥa-ai</i> , l. 112.

כמם	rogare.	<i>akmiša</i> , rogavi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ak-mi-ša</i> , l. 174.
.....	<i>Kindau</i> , Kindaus, n. pr. urbis, <i>Kin-da-u</i> , l. 64.
כנש	cogere.	<i>iknusu</i> , se submiserunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. kal. <i>ik-nu-su</i> , l. 152.
.....	<i>usaknišu</i> , 1 ^a p. sing. aor. shap. coegi, <i>u-sak-ni-su</i> , l. 154.
כסא	<i>kuššu</i> , thronus, ideog. l. 30, 33, 37, 39, 51, 84, 95, 118, 121, 131.
.....	<i>Kisik</i> , n. pr. urbis, <i>Ki-sik</i> , l. 9, 137.
כסף	<i>kašap</i> , argentum, ideog. l. 87, 131, 133, 141, 148, 159, 168, 180.
כפר	intricare. . . .	<i>kapidu</i> , intricans, inf. kal. <i>ka-pi-du</i> , l. 112.
כפר	expiare.	<i>kaprasu</i> , subst. cum suff. <i>kap-ra-su</i> , dona expiationis, l. 145.
כצר	separare, dis- tribuere.	<i>akšura</i> , distribui, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ak-šu-ra</i> , l. 98, 124.
.....	<i>ikšuru</i> , distribuit, 3 ^a pers. s. m. aor. kal. <i>ik-šu-ru</i> , l. 34, 123, 129.
.....	<i>akšur</i> , conscripsi, 1 ^a pers. s. aor. kal. ^o <i>ak-šur</i> , l. 24, 36, 117.
.....	<i>kišir</i> , portio. <i>ki-šir</i> , l. 36.
כר	<i>Kar</i> , urbs, arx.
.....	<i>Kar-Istar</i> , Kar-Istar, n. pr. urb. <i>Kar-Istār</i> , l. 65.
.....	<i>Kar-Hu</i> , Kar-Hu, n. pr. urbis, l. 65.
.....	<i>Kar-Yakin</i> , Kar-Yakin, n. pr. urbis, l. 126.
.....	<i>Kar-Marduk</i> , Kar-Marduk, n. pr. urbis, l. 60.
.....	<i>Kar-Nabu</i> , Kar-Nabu, n. pr. urbis, l. 65.
.....	<i>Kar-Sin</i> , Kar-Sin, n. pr. urbis, l. 65.
.....	<i>Kar-Šarkin</i> , Kar-Sargon, n. pr. urb. l. 63, 66.
.....	<i>Kar-Tilit</i> , Kar-Tilit, n. pr. urbis, l. 20.
כרח	<i>karhi</i> , arces; cum suff. <i>karhi-su</i> , arces ejus; <i>kar-hi</i> , l. 126, 134; ideog. l. 127.
כרך	<i>karka</i> , thesaurus, ideog. l. 56, 75, 106, 115, 133.
.....	<i>Karallu</i> , Karallu, n. pr. regionis, <i>Kar al-la</i> ,

		1. 56; <i>Kar al-la-ai</i> , Carallaius, l. 55.
כרן	<i>kurunnu</i> , piacula, subst. <i>ku-ru-un-nu</i> , l. 170.
כרף	<i>karpanis</i> adv. <i>kar-pa-nis</i> , l. 14, 80.
כרר	<i>karri</i> , expeditio; <i>karri-ya</i> , ideog. cum suff. l. 23; <i>kar-ri-ya</i> , l. 41, 101, 114, 125.
כרש	<i>karasi</i> , impedimenta, subst. <i>ka-ra-si</i> , l. 98.*
כשז	colligere. . . .	<i>kisati</i> , cuncta, <i>ki-sa-a-ti</i> , l. 144. <i>Kisišim</i> , Kesisi, n. prop. urbis, <i>ki-si-šim</i> , l. 59.
כשד	ire, appropinquare.	<i>kasad</i> , appropinquatio, subst. <i>ka-sad</i> , l. 40. <i>kisad</i> , ripa, ideog. l. 18, 19; <i>ki-sad</i> , 22. <i>kisidti</i> , præda, <i>ki-sid-ti</i> , l. 62, 82, 108, 113, 116, 154, 165, 171. <i>aksud</i> , cepi, 1 ^a pers. s. aor. kal. <i>ak-sud</i> — <i>ak-su-ud</i> , <i>ak-su-du</i> , l. 23, 35, 42, 43, 45, 47, 58, 60, 61, 64, 66, 71, 105, 115; ideog. l. 68, 132, 166. <i>iksuda</i> , attigerunt, 3 ^a pers. plur. fem. aor. kal. <i>ik-su-da</i> , l. 117, 128, 139. <i>liksud</i> , contingat, precat. kal. <i>lik-su-ud</i> , l. 191.
כשר	<i>kisurri</i> , termini, <i>ki-sur-ri</i> , l. 82, 136.
כתם	commovere. . .	<i>iktumusu</i> , commoverunt eum, <i>ik-tu-mu-su</i> , l. 111.
ל		
לא	non.	<i>la</i> , negat. l. 14, 26, 30, 33, 46, 71, 86, 90, 95, 96, 100, 103, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 122, 142, 147, 152, 157, 169. <i>la'ari</i> , desertus, l. 15, 110.
לאר	superbum esse	<i>lita sun</i> l. 160. <i>lūti</i> , honos, <i>li-i-ti</i> , l. 16, 53.
לב	cor.	<i>libbi</i> , cor, ideog. 109, 124; <i>lib-bi</i> , 140; cum suff. <i>libbi-ya</i> , cordis mei, l. 40, 79, 84, 97, 113, 155; <i>libbi-su</i> , l. 24; <i>lib-bi-su</i> , l. 194; <i>lib-su</i> , l. 91; <i>libbi-su</i> , l. 78; <i>libbi-suna</i> , l. 24, 126; <i>lib-bi-su-nu</i> , l. 12, 24, 193. <i>lib</i> , <i>libbu</i> , superbia, <i>lib-bu-su-un</i> , superbia sua, l. 48.

		<i>labbis</i> , adv. in animo, <i>lab-bis</i> , l. 40.
לבר	<i>lilbur</i> , precat. kal. duret, <i>lil-il-bur</i> , l. 192.
.....	<i>Laguda</i> , <i>Laguda</i> , n. pr. dei, <i>La-gu-da</i> , l. 9, 137.
לדר	consumere...	<i>luddu</i> , consumptio, subst. <i>lud-du</i> , l. 15.
.....	<i>Lalluknu</i> , <i>Lallucanu</i> , n. pr. urbis, <i>Lal-lu-uk-nu</i> , l. 57.
למד	discere.....	<i>lamidtav</i> , pro <i>lamidatuv</i> , doctæ, <i>la-mid-tav</i> , l. 158.
למה	<i>lummū</i> , pael. desolatio, <i>tul-lum-mu</i> , tumultum desolationis, l. 35.
למה	appropinquare	<i>almi</i> , obsedi, 1 ^a pers. s. aor. kal. <i>al-mi</i> , l. 23, 35, 61, 64, 68, 71, 105, 115, 132.
.....	<i>limitusu</i> , l. 47, 66, 68, 80, 91, 93; <i>limit</i> , l. 66.
למן	<i>limnu</i> , inimicus, <i>lim-nu</i> , l. 33, 112.
.....	<i>limniti</i> , inimicitia, <i>lim-ni-i-ti</i> , l. 113.
לקרה	invenire.....	<i>alkasu</i> , 1 ^a pers. s. m. aor. kal. cum suff. abripui eum, <i>al-ka-as-su</i> , l. 32.
.....	<i>ilkū</i> , assumpserant, l. 55.
.....	<i>Larsam</i> , <i>Larsam</i> , n. pr. urbis, ideog. l. 9, 137.
לשן	<i>lisan</i> , subst. lingua, <i>li-sa-an</i> , l. 161; plur. <i>li-sa-na-an</i> , l. 4.
.....	<i>Litai</i> , <i>Liteus</i> , n. pr. gentis, <i>Li-ta-ai</i> , l. 19.

מ

מאר	multum esse.	<i>maduti</i> , multi, <i>ma-du-ti</i> , l. 111; ideog. l. 141; <i>ma'adti</i> , 77.
מאש	Vide מוש.
מגד	scire.....	<i>magdansun</i> , subst. cum suff. opiniones suas, <i>mag-da-an-su-un</i> , l. 158.
מגר	favere.....	<i>imguru</i> , 3 ^a pers. pl. m. aor. kal. <i>im-gu-ru</i> , l. 71. <i>mitgari</i> , felix, <i>mit-ga-ri</i> , l. 167.
מדא	<i>Madai</i> , <i>Media</i> , n. pr. regionis, <i>Ma-da-ai</i> , l. 17, 65, 66, 69.
מהר	administrare.	<i>yumahir</i> , administravit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>yu-ma-'ir</i> , l. 84.

מוח	<i>muḥḥu</i> , medulla, <i>muḥ-ḥu</i> , l. 142.
מחר	imponere. . .	<i>mitharis</i> , cum tributis, <i>mit-ḥa-ris</i> , l. 22, 138.
מור	mutare. . . .	<i>amuru</i> , me amovi, 1 ^a p. sing. aor. kal. <i>a-mu-ra</i> , l. 13, 15.
מוש	cedere.	<i>immasu</i> , in desuetudinem abierant, 3 ^a p. plur. m. aor. niph. <i>im-ma-su</i> , l. 11. <i>imisu</i> , denegavi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>i-mi-su</i> , l. 73. <i>masuti</i> (2), anteriores, <i>ma-su-ti</i> (2), l. 136. <i>musis</i> , cedendo, adv. <i>mu-sis</i> , l. 126.
מורח	mori.	<i>muti</i> , mors, <i>mu-u-ti</i> , l. 118, 131.
מחץ	dimicare . . .	<i>amḥaṣ</i> , in fugam eos verti, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>am-ḥa-aṣ</i> , l. 26. <i>mumtaḥṣis</i> , dimicantes, part. <i>mun-taḥ-ṣi</i> , l. 34, 28, 129.
מחר	<i>amḥar</i> , imposui, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>am-ḥar</i> , l. 27, 54. <i>usamḥir</i> , afferri jussi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sam-ḥir</i> , l. 168, 186. <i>maḥarsu</i> , ante illos, <i>ma-ḥar-su</i> , l. 175. <i>maḥri</i> , anterior, <i>ma-ḥi-ri</i> , l. 24, 83; <i>adi-maḥrya</i> , l. 112, 153. <i>maḥriti</i> , antierius, <i>maḥ-ri-ti</i> , l. 29. <i>mihrit</i> , intra, <i>mi-iḥ-rit</i> , l. 162.
מו	<i>mi</i> , aqua, ideog. subst. plur. 128, 130.
מכר	<i>mukru</i> , servus, <i>ma-uk-ru</i> , l. 115. <i>usamkir</i> , excitavi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sam-kir</i> , l. 123.
מלא	implere. . . .	<i>yumalli</i> , implevit, 3 ^a pers. sing. m. aor. pael. <i>yu-mal-li</i> , l. 128.
מלא	<i>mala</i> , neg. <i>mal ma-la</i> , l. 7, 20, 21, 75, 80, 87, 133.
.....	<i>Mildisai</i> , Mildisensis, n. pr. montis, <i>Mil-di-is-ai</i> , l. 37, 49.
.....	<i>Miliddai</i> , Miliddensis, n. prop. urbis, <i>Mi-lid-da-ai</i> , l. 79.

מלר	<i>malmalis</i> , pignoris instar, adverb. <i>mal-ma-lis</i> , l. 140.
מלב	<i>milammi</i> , magnitudo, subst. plur. m. <i>mi-lam-mi</i> , l. 111.
	<i>Miluh̄ha</i> , Meroe, n. prop. regionis, <i>Mi-luh̄-ha</i> , l. 103, 109.
מלך	possidere. . .	<i>milki</i> , gloria, subst. <i>mil-ki</i> , l. 171. <i>malku</i> , rex, <i>mal-ku</i> , l. 191; <i>mal-ki</i> , l. 177; plur. <i>ma-li-ki</i> , reges, l. 13.
מנה	numerare. . .	<i>mana</i> , mina, subst. <i>ma-na</i> , l. 141. <i>minav</i> , numerus; <i>la mi-nav</i> , sine numero, l. 14, 51, 72. <i>amna</i> , numeravi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>am-nu</i> , l. 28, 61, 76, 81, 83, 87, 89, 107, 109, 134, 140. <i>imnasunuti</i> , 3 ^a pers. sing. fem. aor. kal. cum suff. <i>im-na-su-nu-ti</i> , l. 148.
מנמ	<i>manamma</i> , ullum, l. 115, 147.
מסך	<i>muššikki</i> , coronæ, subst. plur. <i>muš-šik-ki</i> , l. 8; <i>muš-šik-ku</i> , l. 83.
	<i>Muški</i> , Muski, n. pr. regionis, <i>Mu-uš-ki</i> , l. 7, 31; <i>Mu-uš-ka-ai</i> , l. 151, 152.
מסר	<i>Mušri</i> , n. pr. regionis, <i>Mu-uš-ri</i> , l. 154. <i>mušarri</i> , tabulæ, subst. plur. masc. <i>mu-šar-ri</i> , l. 159.
מסור	<i>Mušuri</i> , Ægyptus, n. pr. regionis, <i>Mu-šu-ri</i> , l. 17, 25, 27, 102, 183.
	<i>Mušasir</i> , Musasir, n. prop. urbis, <i>Mu-ša-šir</i> , <i>Mu-ša-ši-ri</i> , l. 74; <i>Mu-ša-šir-ai</i> , l. 72; <i>Mu-ša-ši-ru</i> , l. 73.
מקר	fugere.	<i>imḫutsu</i> , fugit eum, 3 ^a pers. s. m. aor. kal. cum suff. <i>im-ḫut-šu</i> , l. 125. <i>usamkit</i> , redegit, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sam- kit</i> , l. 136.
מרי	volare.	<i>marūti</i> , volantes, <i>ma-ru-u-ti</i> , l. 168.

מרדך	<i>Marduk</i> , Merodachus, nom. prop. dei, ideog. l. 3, 111, 124, 141, 145, 154. <i>Marduk-bal-iddin</i> , Merodach Baladan, n. pr. hominis, l. 121, 125.
.....	<i>Marubisti</i> , Marubusti, n. pr. urbis, <i>Mar-u-bi-is-ti</i> , l. 121.
מרץ	<i>marši</i> , altus, <i>mar-ši</i> , l. 38, 41, 42, 50; <i>mar-sa-a-ti</i> , inaccessus, l. 43.
מרר	ire.....	<i>murrani</i> , passus, <i>mur-ra-ni</i> , l. 112. <i>marrati</i> , mare, <i>mar-ra-ti</i> , l. 22, 122.
מרר	ire.....	<i>usamraru</i> , 1 ^a pers. sing. aor. shaph. extendi, <i>u-sam-ra-ru</i> , l. 150. <i>tamartus</i> , donum, subst. <i>ta-mar-tus</i> , l. 28, 79, 113, 123, 168. <i>tamirtus</i> , cursus, subst. <i>ta-mir-tus</i> , l. 128.
.....	<i>Marsunai</i> , Marsanius, n. prop. gentis, <i>Mar-sa-na-ai</i> , l. 130.
משך	detrahere . . .	<i>masak</i> , cutis, <i>ma-sak</i> , l. 35, 49, 56.
.....	<i>Misiandia</i> , Misiandia, n. pr. regionis, <i>Mi-si-an-di-ia</i> , l. 37.
משל	comparare . . .	<i>tamsil</i> , ad instar, adv. <i>tam-sil</i> , l. 161.
מה	<i>mat</i> , regio, ideog. l. 136; ideog. præf. nomen regionis, <i>Passim</i> . Plur. <i>mati</i> , l. 135; cum suff. <i>matisu</i> , vel. <i>mat-su</i> , ideog. l. 30, 31, 46, 52, 61, 74, 84, 115, 118, 147; <i>matisu-a-tu</i> , l. 83, 140; <i>mat-ya</i> , l. 178; <i>ma-a-ti</i> , l. 135; <i>mati-su</i> , l. 74, 115; plur. <i>matat</i> , ideog. l. 14, 40, 62, 108, 153, 170; irreg. <i>matitan</i> , l. 165, 177.
.....	<i>Mita</i> , Mita, nomen prop. hominis, l. 31, 150, 152.
.....	<i>Mitatti</i> , Mitatti, n. pr. hominis, <i>Mi-ta-at-ti</i> , l. 45, 48, 52.
.....	<i>Matti</i> , Matteus, n. prop. hominis, <i>Mat-ti-i</i> , l. 29.
.....	<i>Muttallur</i> , Muttallus, n. pr. hominis, <i>Mut-tal-lur</i> , l. 84, 86, 112.

נ

נאם	velle.	<i>nimiya</i> , voluntas mea, <i>ni-mi-ya</i> , l. 84.
נאם	edicere.	<i>nim</i> , decretum, <i>ni-im</i> , l. 155.
נבז	enuntiare.	<i>abbi</i> , nominavi, 1 ^a pers. sing. aor. [kal. <i>ab-bi</i> , l. 60, 65. <i>nibit</i> , nomen, subst. cum suff. <i>ni-bit-šu</i> , no- men ejus, l. 155.
נבז	<i>Nabu</i> , Nebo, n. pr. dei, ideog. l. 3, 143, 145, 154, 155. <i>Nabu-pakid-ilui</i> , Nabud-pakid-ilui, n. pr. ho- minis, l. 139.
נבז	<i>niba</i> , numerus, <i>ni-ba</i> , l. 87. <i>Nibi</i> , Nibius, n. pr. hominis, <i>Ni-bi-i</i> , l. 118, 120.
נבך נבה	pellere.	<i>innabit</i> , aufugit, 3 ^a pers. sing. aor. niph. <i>in-na- bit</i> , l. 26, 46, 103.
נבל	evertere.	<i>abbul</i> , everti, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>ab-bul</i> , l. 70, 134. <i>ibbul</i> , evertit, 3 ^a p. s. m. aor. pa. <i>ib-bul</i> , l. 151.
נכס	<i>nabašis</i> , sicut folia arboris (?) adv. <i>na-ba-ši-is</i> , l. 130.
נגר	vertere.	<i>nagū</i> , oppidum, <i>na-gu-u</i> , l. 115; <i>na-gi-i</i> , l. 44, 63, 66, 68, 70, 71; <i>na-gi-i-su</i> , cum suff. l. 43, 151.
ננה	cædere.	<i>nagap</i> , clades, <i>na-gap</i> , l. 16, 149.
ננר	erueri.	<i>aggur</i> , erui, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ag-gur</i> , l. 70, 134. <i>iggur</i> , destruxit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>ig- gur</i> , l. 151.
נרב	offerre.	<i>nadbuti</i> , spontanea oblatio, subst. fem. <i>na-ad- bu-ti</i> , l. 158.
נרה	relinquere.	<i>addā</i> , dispertivi, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>ad-da-a</i> , l. 14. <i>nidušsun</i> , administratio, subst. cum suff. <i>ni-du- uš-šu</i> , l. 139.

נדרה	sternere, lin- quere.	<i>addā</i> , dispertivi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ad-da-a</i> , l. 14. <i>addi</i> , stravi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. l. 160. <i>iddū</i> , dispertivit, 3 ^a pers. s. m ^a aor. kal. <i>id-du-u</i> , l. 38, 96.
נדן	dare	<i>nadan</i> , donum, inf. kal. <i>na-dan</i> , l. 67, 113. <i>addin</i> , dedi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ad-din</i> , l. 29; cum suff. <i>ad-din-su</i> , dedi ei, l. 30, 52. <i>iddin</i> , 3 ^a p. s. m. aor. kal. <i>id-din-su</i> , l. 39, 119. <i>mandatta</i> , tributa, <i>man-da-at-ta</i> , (<i>ti</i> , <i>tu</i> .) l. 29, 54, 69, 113, 185; <i>ma-da-at-ta</i> , l. 27, 32.
נדר	vovere	<i>arnadir</i> , votum feci, 1 ^a pers. sing. aor. niph. <i>an-na-dir</i> , l. 40.
נהג	consuescere . .	<i>nigutav</i> , jurisdictio, <i>ni-gu-tav</i> , l. 179.
נהד	procerum esse	<i>nadis</i> , auguste, adv. <i>na'-di-is</i> , l. 174. <i>nada</i> , proceri, <i>na-da</i> , l. 174. <i>nadu</i> , ideog. augustus, l. 34, 124, 141.
נהר	fluere	<i>nahari</i> , flumen, subst. plur. ideog. l. 129, 130, et ante nomina fluminum; <i>na'-i-ri</i> , l. 54.
נורה	morari	<i>nivit</i> , habitatio, <i>ni-vit</i> , l. 9, 137.
נוק	<i>nak</i> , satisfactio, <i>nu-uk</i> , l. 194.
נטל	ponderare . .	<i>natluti</i> , ponderosa, <i>naṭ-lu-ti</i> , l. 168.
נכל	perficere . . .	<i>nakluti</i> , artificiosus, <i>nak-lu-ti</i> , l. 157. <i>naklis</i> , artificiose, adv. <i>nak-lis</i> , l. 164.
.....	<i>Niksammu</i> , Niksam, n. pr. regionis, l. 58.
נכס	diminuere . .	<i>unakkiš</i> , erui, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>u-nak-kis</i> ,
	abscindere . .	l. 131.
נכר	non agnoscer ^e , alterare.	<i>nakiri</i> , rebelles, subst. m. plur. <i>na-ki ri</i> , l. 14; ideog. l. 125. <i>unakkar</i> , alteravi, 1 ^a pers. s. aor. pa. <i>u-nak-kar</i> , l. 93. <i>nakratisu</i> , rebellio ejus, subst. fem. cum suff. <i>nak-ra-ti-su</i> , l. 128. <i>akkireva</i> , prostravi, <i>ak-kir-va</i> , l. 73.
נכמ	<i>numma</i> , simul, l. 13, 189.

נמר	videre.	<i>namar</i> , visio, inf. kal. <i>na-mar</i> , l. 194. <i>namri</i> , splendens, particip. plur. kal. <i>nam-ri</i> , l. 161, 162. <i>namrati</i> , splendentia, subst. plur. fem. <i>nam-ra-a-ti</i> , l. 156. <i>nummur</i> , splendor, inf. pa. <i>nu-um-mur</i> , l. 141, 187. <i>innamir</i> , videbatur, 3 ^a pers. s. m. aor. niph. <i>in-na-mir</i> , l. 26, 46, 103, 114.
ננור	<i>Ninua</i> , Ninive, n. pr. urbis, ideog. l. 154.
נון	sobolescere.	<i>nuni</i> , pisces, s. plur. <i>nu-u-ni</i> , l. 144; ideog. 169.
.....	<i>Ninip</i> , Ninip, n. pr. dei, ideog. l. 112, 156.
נסה	supputare.	<i>yunišši</i> , supputavit, 3 ^a pers. s. m. aor. pa. <i>yu-ni-iš-ši</i> , l. 127. <i>isaššusu</i> , dicunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. shaph. <i>i-sa-aš-su-su</i> , l. 162.
נסח	evellere.	<i>aššuhav</i> , transportavi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>aš-su-ḥa-av</i> , l. 49, 56, 134.
נסס	elevare.	<i>niššat</i> , elevatio, <i>ni-iš-šat</i> , l. 146.
נסך	fundere.	<i>nišiktu</i> , metallum, ideog. l. 148.
נסר	amovere.	<i>aššarsunuti</i> , amovi eos, 1 ^a pers. s. m. aor. kal. cum suff. <i>aš-šur-su-nu-ti</i> , l. 57.
נפח	oriri.	<i>nipih</i> , oriens, <i>ni-pi-ih</i> , l. 69, 109, 144.
נפח	<i>usappih</i> , annexui, 1 ^a p. s. m. aor. sh. <i>u-sap-pih</i> , l. 9. (Forsan שפח?)
נפר	<i>nupar</i> , cor, <i>nu-par-san</i> , l. 186; <i>nu-par-su-un</i> , l. 168.
.....	<i>Nipur</i> , Nipur, n. pr. urbis, ideog. l. 6, 134.
נפש	flare.	<i>napsat</i> , st. emph. <i>napasti</i> , anima, vita, <i>na-pas-ti</i> , l. 119; <i>na-pas-ti</i> , l. 173; cum suff. <i>na-pas-ta-su</i> , vita ejus, l. 77; ideog. l. 74.
נצר	protegere.	<i>našir</i> , protegens, part. kal. <i>na-šir</i> , l. 30; <i>na-širu</i> , l. 189. <i>mašartu</i> , subst. arx, <i>mā-šar-tu</i> , l. 66. <i>niširti</i> , familia, subst. <i>ni-šir-ti</i> , l. 59, 75, 80, 106, 115, 133.

נקב	perforare. . .	<i>naḳab</i> , perforatio, subst. <i>na ḳab</i> , l. 15. <i>naḳbi</i> , rivus, <i>naḳ-bi</i> , l. 128.
נקה	<i>maḳḳu</i> , insons, <i>maḳ-ḳu</i> , l. 5.
נר	<i>nir</i> , prope, præp. <i>nir</i> , l. 139; <i>ni-ir</i> , l. 22, 28, 55, 70, 116; <i>nir-ya</i> , cum suff. l. 50, 85, 114, 149, 154; <i>ni-ri-ya</i> , l. 36, 117.
נרב	<i>nirib-sun</i> , interstitia eorum, <i>ni-rib-su-nu</i> , l. 14, 161. (Vide ערב.)
נרם	elevare.	<i>naram</i> , exaltans, <i>na-ram</i> , l. 34.
נרר	<i>nirarut</i> , adjutor, <i>ni-ra-ru-ti</i> , l. 71; <i>ni-ra-ri</i> , l. 113.
.....	<i>Nirisar</i> , Nirisar, n. prop. hominis, <i>Niri-šar</i> , vel <i>Išli-šar</i> , l. 58.
נשא	portare.	<i>nas</i> , portator, <i>na-as</i> , l. 117. <i>nasii</i> , præstatio, <i>na-si-i</i> , l. 90, 153.
נשא	tangere.	<i>usassig</i> , cinxi, 1 ^a p. sing. aor. shaph. <i>u-sa-as-sik</i> , l. 8.
נשא	osculari	<i>yunassiku</i> , osculati sunt, 3 ^a pers. plur. aor. pa. <i>yu-na-as-si-ku</i> , l. 149.
נשר	eripere.	<i>issur</i> , deleta fuit, 3 ^a p. m. s. aor. k. <i>is-sur</i> , l. 51.
.....	<i>Nituk</i> , Nituk, n. pr. regionis, <i>Ni-tuk-ki</i> , l. 22; vide <i>Asmun</i> .

D

סבאי	<i>Sabai</i> , Sabai, n. pr. regionis, <i>Ša-ba'-ai</i> , l. 27.
סבן	<i>šibittu</i> (?) <i>šī-bit-tu</i> , l. 78.
סגר	<i>littasgar</i> , serviat, precat. istaphal, <i>lit-taš-gar</i> , l. 188. <i>šigar</i> , margo; <i>šigar-sun</i> , cum suff. margo eorum, l. 164.
סדן	<i>šudinni</i> , pulli avium, <i>šu-din-ni</i> , l. 125.
סתר	<i>mišir</i> , corona, <i>mi-šir</i> , l. 161.
* סול	erigere.	<i>ultil</i> , erexi, 1 ^a pers. sing. aor. iphtéal, <i>ul-til</i> , l. 53, 60, 63.

סוס	<i>sūsī</i> , equi, subst. ideog. l. 27, 29, 54, 67, 72, 183.
סור	amovere.	<i>aššur</i> , amovi, 1 ^a pers. sing. aor. <i>aš-šur su-nu-ti</i> , amovi eos, l. 57. <i>ašur</i> , investivi, 1 ^a p. sing. aor. kal. <i>a-šur</i> , l. 88.
סחה	verrere.	<i>išhit</i> , serpens, <i>iš-ḥi-it</i> , l. 169.
סחר	circumdare. .	<i>šahrū</i> , fœdus, <i>šah-ru</i> , l. 119, 120. <i>išhar</i> , compulerat, <i>iš-ḥar</i> , 3 ^a pers. s. m. aor. kal. l. 123. <i>šihirti</i> , complexus, <i>šī-ḥir-ti (su, sa)</i> , l. 17, 21, 82, 115.
סיה	<i>šimāti</i> , ærarium, <i>šī-ma-a-ti</i> , l. 166.
סין	<i>Šin</i> , Sin, n. pr. dei, ideog. l. 155.
.....	<i>Šukki</i> , Sukkia, n. pr. urbis, <i>Su-uk-kia</i> , l. 57.
.....	<i>Šakbat</i> , Sakbat, n. pr. urbis, <i>Ša-ak-bat</i> , l. 139.
סלה	peccare.	<i>išlu</i> , peccarunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. kal. <i>iš-lu-u</i> , l. 28, 55.
סלל	agglomerare .	<i>yušalluv</i> , aggere munivit, 3 ^a pers. sing. pa. aor. m. <i>yu-šal-luv</i> , l. 128.
סלם	<i>šalmi</i> , sandalorum genus, <i>ša-al-mi</i> , l. 99, 114; <i>šal-mi</i> , l. 85.
.....	<i>Šamuna</i> , n. pr. urbis, <i>Sa-am-'u-na</i> , l. 20.
.....	<i>Šamirina</i> , n. pr. urbis, <i>Ša-mi-ri-na</i> , l. 23, 33,
.....	<i>Šamuna</i> , Sammuna, n. pr. urb. <i>Ša-am-'u-nu</i> , l. 138.
.....	<i>Šamsiē</i> , Samsia, n. pr. reginæ Arabiæ, <i>Ša-am-si-ī</i> , l. 27.
ספע	<i>šupī</i> , præstatio, <i>šu-pi-i</i> , l. 120.
ספר	<i>Šipar</i> , Sipar, n. pr. urbis, ideog. l. 5, 134.
סקף	<i>aškuppi</i> , superliminarium, <i>aš-kup-pi</i> , l. 165.
סרך	ligare.	<i>Nišruk</i> , Nisroch, n. pr. dei, <i>Niš-ruk</i> , l. 155.
סרר	dominari.	<i>šar</i> , st. emph. <i>šarru</i> , rex, ideog. l. 1, 2, 23, 24, 25, 26, 27, 31, 54, 76, 83, 90, 109, 113, 119, 122, 123, 144; plur. <i>šarri</i> , st. emph. <i>šarrani</i> , reges, ideog. l. 91, 110, 145, 147, 152.
vel	
שרר	

		<i>sarrat</i> , regina, <i>šar-rat</i> , l. 27.
		<i>šarrut</i> , regnum, <i>šar-rut</i> , l. 4, <i>sarruti</i> , 33, 94; cum suff. <i>šarrutiya</i> , regnum meum, l. 23, 36, 53, 60, 63, 111, 144, 171; <i>šarrutisu</i> , regnum suum, l. 29, 41, 42, 47, 51, 53, 80, 118, 129, 131.
סרגון	<i>Sarkin</i> , Sargon, n. pr. regis, ideog. l. 1.
.....	<i>Šurappi</i> , Surap, n. pr. fluminis, <i>Šu-rap-pi</i> , l. 19.
סתר	<i>šittat</i> , ordines reliqui, <i>ši-it-ta-at</i> , l. 131, 133. <i>šittati</i> , reliqui, <i>ši-it-tu-ti</i> , l. 24.
.....	<i>šattukki</i> , <i>sat-tu-ki</i> , l. 157, pacta eorum, <i>šat-tuk-ki-su-nu</i> , l. 137.
.....	<i>Suti</i> , Suti, n. pr. gentis, <i>šu-ti-i</i> , l. 135. <i>šuti sazab</i> , . . . l. 82; <i>šuti zabgati</i> , l. 19; <i>šuti-zab huszab</i> , l. 123.

ע

עבר	transire.	<i>itibbira</i> , transeundo paravi, 1 ^a pers. sing. aor. iphtéal, <i>i-tib-bi-ra</i> , l. 15.
עבש vel עפש	facere.	<i>ipsit</i> , facinus, subst. <i>ip-sit</i> , l. 147; <i>ip-si-it</i> , l. 50. <i>apsani</i> , pietas, <i>ab-sa-ni</i> , l. 109, 154. <i>ipus</i> , feci, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>i-bu-su</i> , l. 92, 118; <i>ipus</i> , ideog. l. 53, 60, 155. <i>ibis</i> , ad faciendum, <i>i-bis</i> , l. 13, 152; <i>i-pis</i> , l. 25. <i>itibbusa</i> , perfecti, 1 ^a pers. sing. aor. iphtaal, <i>i-tib-bu-sa</i> , l. 7. <i>itibbus</i> , facinus, inf. iphtaal, <i>i-tib-bu-us</i> , l. 148. <i>nibisti</i> , fabricata, n. <i>ni-bis-ti</i> , l. 148. <i>ibbusa</i> , facere, inf. pa. <i>ib-bu-su</i> . <i>usipisa</i> , perfecti jussi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-si-pi-sa</i> , l. 162.
עדי	<i>adi</i> , usque ad, præp. l. 17, 18, 20, 22, 23, 34, 43, 44, 45, 46, 49, 52, 56, 59, 60, 61, 68, 71, 74, 75, 76, 80, 86, 110, 112, 115, 129, 130, 133, 138, 144, 145, 146, 149, 152, 166.

		<i>adi mahriya</i> , coram me, l. 149.
		<i>adi ana</i> , dum, 149.
עדן	<i>idinnussu</i> , solus, <i>i-din-nu-us-su</i> , l. 74.
עדר	deficere. . . .	<i>idur</i> , dereliquerat, 3 ^a p. sing. aor. kal. <i>i-dur</i> , l. 46.
עזב	relinquere. . .	<i>izib</i> , reliqui, 1 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>i-zib</i> , l. 132; <i>i-zi-bu</i> , l. 115.
.....	<i>Azuri</i> , Azurus, n. pr. hominis, <i>A-zu ri</i> , l. 90.
עטה	tegere.	<i>itis</i> , clam, adv. <i>i-tis</i> , l. 132.
ענם	accedere. . . .	<i>akamu</i> , accessus, inf. <i>a-ka-mu</i> , l. 41, 114.
עלה	ascendere. . .	<i>yulli</i> , elevavit, 3 ^a pers. sing. m. <i>yul-li-i</i> , l. 38.
		<i>illu</i> , supremus, ideog. l. 170, 189; <i>il-li-tiv</i> , l. 193.
		<i>ili</i> , super, ideog. l. 29, 36, 48, 59, 60, 62, 64, 74, 78, 93, 113, 119, 121, 129, 139, 142, 150, 159, 163; cum suff. <i>ili-su</i> , l. 29, 53, 83; <i>ili-su-nu</i> ; super eos, l. 22, 24, 32, 62, 67, 84, 89, 94, 96, 116, 160; <i>i-li</i> , l. 159; <i>ili-su-un</i> , l. 32, 160; <i>ili-su-un</i> , l. 116.
		<i>ilis</i> , supra, <i>i-lis</i> , l. 20, 138.
		<i>ilina</i> , loco, <i>i-li-na</i> , l. 154.
עלו	exhilarare. . .	<i>usaliza</i> , exhilaravi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sa-li-za</i> , l. 168, 186.
		<i>lializa</i> , gaudeat, precat. shaph. <i>li-sa-li-sa</i> , l. 194.
		<i>iliz</i> , gaudio, <i>i-li-iz</i> , l. 140.
עלם	<i>Elamti</i> , Susiana, n. pr. regionis, ideog. l. 18, 21, 23, 119, 120 (?), 123, 138, 139, 150.
עלק	torquere. . . .	<i>ilku</i> , torquatus, <i>il-ku</i> , l. 83.
עמן	<i>umman</i> , exercitus, <i>um-ma-an</i> , l. 120; <i>um-ma-na-at</i> , l. 40; <i>um-ma-ni-ya</i> , l. 97.
		<i>um-ma-nat</i> , l. 34; <i>um-ma-na-at</i> , 34, 40; ideog. l. 97; cum suff. <i>um-ma-na-ti-su-nu</i> , l. 120.
		<i>um-ma-ni-ya</i> , exercitus meus, l. 73.
עמד	ponere, stare.	<i>imid</i> , redegit, 1 ^a pers. sing. aor. kal. cum suff. <i>i-mid-su-nu-ti</i> , redegit eos, l. 23, 25.

		<i>imidu</i> <i>i-mi-du</i> , l. 78.
עמד	stare.	<i>andusun</i> , adoratio eorum, l. 158.
עמק	profundum esse.	<i>imiki</i> , humiliatio, <i>ti-mi-ki</i> , l. 120. <i>imuk</i> , auctoritas, <i>i-mu-uk</i> , l. 166.
ענה	<i>ninsu</i> , intentio, <i>ni-in-su</i> , l. 152.
עצם	<i>aşmu</i> , materies, <i>aş-mu</i> , l. 164.
עצר	dominare. . .	<i>mişir</i> , dominium, <i>mi-şir</i> , l. 21, 30, 46, 67, 138, 139. <i>mişria</i> , provincia mea, <i>mi-iş-ri-a</i> , l. 31.
עצר	cogere.	<i>uşurat</i> , morbus, <i>u-şu-rat</i> , l. 117.
עצר	<i>işşur</i> , avis, l. 129; plur. ideog. l. 164, 168, 169. <i>işşuris</i> , adv. sicut avis, <i>iş-şu-ris</i> , l. 50.
עקל	<i>aqli</i> , sapientes, <i>aq-li</i> , l. 178.
עקץ	torquere. . . .	<i>aksi</i> , impius, <i>ak-si</i> , l. 125.
ער	<i>ir</i> , urbs, subst. <i>ir</i> , l. 29, 34, 41, 47, 53, 54, 62, 80, 81, 124, 128, 133, 134, 137, 155; ante nomina urbium, passim, cum suff. <i>ir su</i> . l. 59; <i>ir-su-a-tu</i> , l. 114; ideog. plur. <i>irani</i> , ideog. l. 43, 47, 48, 58, 60, 68, 80, 107, 115, 151; cum suff. <i>irani-su</i> , l. 52, 126; <i>irani-sunutu</i> , urbes eorum, l. 35.
ערב	<i>Aribi</i> , Arabia, n. pr. regionis, <i>A-ri-bi</i> , l. 27, 69.
ערב	intrare.	<i>iruba</i> , intravi, 1 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>i-ru-ba</i> , l. 132. <i>irib</i> , occidens, <i>i-ri-ib</i> , l. 146. <i>yusirib</i> , intrare jussit, 3 ^a pers. s. m. aor. shaph. <i>yu-si-rib</i> , l. 126. <i>nirib sun</i> , interstitia earum, <i>ni-rib-su-nu</i> , l. 14, 161.
ערה	<i>iri</i> , colores? ideog. l. 160.
ערה	<i>iru</i> , profectus sum, 1 ^a pers. s. m. aor. shaph. <i>i-ru-uv</i> , l. 141. <i>iruvva</i> , animadverti, 1 ^a p. s. a. k. <i>i-ru-uv-ra</i> , l. 74.
עשב	germinare. . .	<i>isbi</i> , herbæ (odorantes), <i>is-bi</i> , l. 27.
עשש	<i>isuti</i> , adv. <i>ana issuti</i> , denuo, <i>is-su-ti</i> , l. 62, 115.
עשת	<i>istin</i> , unus, ideog. l. 128; <i>is-tin</i> , l. 126, 134.

		<i>istinis</i> , adv. <i>is-ti-nis</i> , uterque pro se, l. 118.
עשתר	<i>istarat</i> , deæ, s. fem. plur. <i>is-tar-at</i> , l. 167, 176.
עתק	progredi.	<i>itittika</i> , peragravi, 1 ^a pers. sing. aor. iphtaal, <i>i-ti-it-ti-ka</i> , l. 15.
		<i>itkiti</i> , præda, <i>it-ki-ti</i> , l. 141.

D

פג	<i>pagar</i> , cadaver, subst. plur. ideog. l. 38, l. 130.
		<i>padisu</i> , ditionis ejus, subst. cum suff. <i>pa-di-su</i> , l. 70.
פדה	redimere.	<i>tapdi</i> , punitio, <i>tap-di</i> , l. 149.
פחה	<i>pahat</i> , satrapes, ideog. <i>pa-hat</i> , l. 59, 62, 89, 116, 179; <i>pa-ha-ti</i> , l. 22, 178; ideog. 32; <i>pi-ha-at</i> , l. 58; <i>pi-ha-ti-su</i> , l. 60, 64.
פחר	dispertire ..	<i>upahhir</i> , dispertitus sum, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>u-pah-hir</i> , l. 98.
		<i>yupahhir</i> , distribuit, 3 ^a pers. sing. m. aor. pa. <i>yu-pah-hir</i> , l. 126.
פי	<i>pi</i> , os, subst. <i>pi-i</i> , l. 189.
פיל	<i>pili</i> , lapidis genus, <i>pi-i-li</i> , l. 165.
פלח	colere.	<i>palah</i> , cultum, subst. <i>pa-lah</i> , l. 96.
		<i>palihu</i> , adorans, part. kal. <i>pa-li-hu</i> , l. 122.
		<i>upalih</i> , exaltans, <i>u-pa-lih</i> , l. 32.
		<i>pulhi</i> , terrores, <i>pul-hi</i> , l. 111.
פלכר	cum dolo age ^{re}	<i>yuspalkit</i> , dolo excitavit, 3 ^a pers. sing. m. aor. shaph. <i>us-pal-kit</i> , l. 34, 123.
		<i>ippalkitu</i> , cum dolo egerunt, 3 ^a p. m. plur. aor. niph. <i>ip-pal-ki-tu</i> , l. 71.
פלע	<i>pali</i> , subst. ideog. cum suf. <i>paliya</i> , l. 174.
פלש	favere.	<i>ippalsuniva</i> , bearunt me, 3 ^a pers. plur. aor. niph. <i>ip-pal-su-ni-va</i> , l. 12.
		<i>lippalis</i> , faveant, 3 ^a pers. plur. m. prec. niph. <i>lip-pa-lis</i> , l. 188.
.....	<i>Pukud</i> , Pukud, n. pr. gentis, <i>Pa-hu-du</i> , l. 19, 126.
.....	<i>Pappa</i> , Paphos, n. pr. urbis, <i>Pa-ap-pa</i> , l. 57.

פנה	vertere.	<i>puni</i> , ante, <i>pa-ni</i> , l. 141; cum suff. <i>pa-ni-ya</i> , l. 39, 152; <i>pa-ni-su</i> , l. 94, 187, <i>pa-nu-ussu</i> . <i>lapan</i> , ante, <i>la-pa-an</i> , l. 123, 127.
פרא	<i>pari</i> , asinus, <i>pa-ri-i</i> , l. 29; ideog. 184.
פרזל	<i>Parada</i> , <i>Parada</i> , n. pr. urbis, <i>Pa-ra-da</i> , l. 47.
פרך	injustum esse.	<i>parzil</i> , ferrum, subs. <i>par-zil-la</i> , (<i>luv</i>), l. 142, 180; ideog. l. 160.
פרעה	<i>ippar-kū</i> , se disjungendo amittebant 3 ^a pers. pl. m. aor. niph. <i>ip-par-ku-u</i> , l. 85, 100, 114, 190.
פרש	<i>Puru</i> , Pharao, n. pr. hominis, <i>Pi-ir'-u</i> , l. 27.
פרש	<i>Parsuas</i> , Persia? n. pr. regionis, <i>Par-su-us</i> , l. 58.
פרש	extendere . . .	<i>usapris</i> , 1 ^a pers. sing. aor. shaph. extendi jussi, <i>u-sap-ris</i> , l. 129.
פרט		<i>ipparis</i> , sese extendit, 3 ^a pers. sing. m. aor. niph. <i>ip-pa-ris</i> , l. 126.
		<i>suprus</i> , circumagendum, inf. shaph. <i>su-up-rus</i> , l. 139.
פרשר	se substrahere	<i>ipparsid</i> , 3 ^a p. sing. m. aor. niph. se substraxit, <i>ip-par-sid</i> , l. 50, 74, 132.
		<i>ipparsidu</i> , 3 ^a pers. plur. m. se substraxerunt, <i>ip-par-si-du</i> , l. 133.
פרת	<i>Purati</i> , Euphrates, n. pr. fluminis, <i>Pura-ti</i> , l. 128.
פשק	tordere.	<i>pashāti</i> , tortuosæ, adj. f. pl. <i>pa-as-ka-a-ti</i> , l. 15.
פת	<i>pat</i> , ideog. l. 15, 78, 88; <i>pa-at</i> , finis, l. 17, 18, 22, 103; <i>pa-ti</i> , 69; cum suff. <i>padi-su</i> , l. 60, 63.
פתה	fraudemagere	<i>patu</i> , fraudulosus, <i>pa-tu-u</i> , l. 33, 112.
פתה	aperire	<i>yupatti</i> , 3 ^a p. sing. m. aor. pa. aperui, <i>u-pat-ti</i> , l. 15.
פתנש	<i>patnus</i> , coercendum, <i>pat-na-us</i> , l. 65. (?)
פתק	perforare . . .	<i>iptukū</i> , perforavit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>ip-tu-ka</i> , l. 128.
		<i>putukū</i> , perforatio, <i>pu-tuk-tu</i> , l. 128.
		<i>ippatkū</i> (pro <i>ippattikū</i>), 3 ^a pers. plur. m. aor. niph. <i>ip-pat-ku-u</i> , l. 163.

ז

זאן	<i>şini</i> , agnus, subst. <i>şi-i-ni</i> , l. 54.
זבן	<i>şab</i> , homo, <i>şa-ab</i> , l. 33; <i>şabi</i> , homines, ideog.
זבר	capere.....	l. 7, 129, 136. <i>aşbat</i> , cepi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>aş-bat</i> , l. 26, 58, 62, 65, 82, 108, 116, 141. <i>aşşabat</i> , secutus sum, 1 ^a pers. sing. aor. niph. <i>aş-şa-bat</i> , l. 114. <i>uşabbit</i> , cepi, 1 ^a p. s. m. aor. ipht. <i>u-şab-bit</i> , l. 43. <i>uşasbit</i> , potiri jussi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-şa-as-bit</i> , l. 82. <i>işbat</i> , 3 ^a p. sing. m. aor. kal. <i>iş-bat</i> , l. 50, 132. <i>işşabat</i> , 3 ^a pers. sing. m. aor. ideog. l. 112.
זבר	ornare.....	<i>usaşbita</i> , exornavi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-şa-as-bi-ta</i> , l. 164. <i>şibitta</i> , divitiæ, <i>şi-bit-ta</i> , l. 135.
זחר	murare.....	<i>usaşhira</i> , ædificavi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>u-sa- aş-şi-ra</i> , l. 165.
זיר	<i>şirti</i> , superior, <i>şi-ir-ti</i> , l. 184. <i>şirussin</i> , super iis, <i>şi-ru-us-si-in</i> , l. 165.
זלה	rogare.....	<i>yuşallāni</i> , adjuravit me, 3 ^a pers. s. aor. pa. <i>yu- şal-la-ān-ni</i> , l. 120.
זלה	infundere...	<i>aşluha</i> , infudi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>aş-lu-ħa</i> , l. 131.
זלם	<i>şalam</i> , imago, <i>şa-lam</i> , l. 53, 60, 63.
זלק	<i>şilik</i> , initium, <i>şi-lik</i> , l. 166.
זמד	<i>şindia</i> , fortitudo, <i>şi-in-di-ya</i> , l. 124. <i>Şimirra</i> , Simyra, n. pr. urbis, <i>Şi-mir-ra</i> , l. 32.
זמר	cogitare.....	<i>işmur</i> , cogitavit, 3 ^a p. s. m. a.k. <i>iş-mar</i> , l. 123.
זפר	<i>şupur</i> , cuprum, subst. ideog. l. 142, 159.
זצץ	<i>şişşi</i> , subst. admiratio, <i>şi-iş-şi</i> , l. 112.
זקק	<i>muşukḳani</i> , lentiscus, arbor, <i>mu-şuk-ḳan-ni</i> , l. 158.
זרב	irruere.....	<i>işrubu</i> , irruerunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. kal. <i>iş- ru-bu</i> , l. 130.

צרה	<i>širha</i> (?) <i>šir-ḥa</i> , l. 78.
צרר	<i>širriti</i> , symbola dominationis, <i>šir-ri-i-ti</i> , l. 14. <i>šariri</i> , vitreus, <i>ša-ri-ri</i> , l. 167.

ק

קבה	dicere.	<i>aḫbi</i> , 1 ^a pers. s. m. aor. kal. proclamavi, <i>aḫ-bi</i> , l. 125.
קבל	<i>ḫabal</i> , medium, ideog. l. 13, 16; prælium, l. 25, 144 146, 147.
קהל	colligere.	<i>aḫali</i> , 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>u-ḫa-li</i> , l. 144.
קום	manere.	<i>ḫimti</i> , familia, <i>kim-ti</i> , l. 31, 49, 86.
קטר	suffire.	<i>ḫaṭri</i> , thuribulum, <i>ḫaṭ-ri-i</i> , l. 167.
קנן	nidum facere.	<i>ḫinisu</i> , habitaculum ejus, <i>ḫi-ni-su</i> , l. 56.
קרא	vocare.	<i>aḫri</i> , invocavi, 1 ^a p. sing. aor. kal. <i>aḫ-ri-i</i> , l. 167. <i>iḫtirav</i> , convocavit, 3 ^a pers. s. m. aor. iphtaal, <i>iḫ-ti-rav</i> , l. 127.
קרב	appropinquare	<i>ḫirib</i> , in, in medio, <i>ḫi-rib</i> , l. 49, 50, 109, 132, 138, 149; cum suff. <i>ḫi-rib-su</i> , l. 139, 194; <i>ḫirib sun</i> , in medio eorum, l. 190; <i>ḫi-rib-sina</i> , in medio earum, l. 167; <i>ana ḫirib</i> , l. 46, 72; <i>ina ḫirib</i> , l. 59, 110, 147, 156, 157, 170; <i>ultu ḫirib</i> , l. 125; <i>ina ḫirbisu</i> , l. 60, 63, 127; <i>ḫirbussu</i> , 159.
קרר	<i>ḫurad</i> , bellator, cum suff. <i>ḫu-ra-di-ya</i> , bellatores mei, l. 99; <i>ḫu-ra-di-su</i> , bellatores ejus, l. 81, 130.
קרז	<i>ḫarzilli</i> , ornamenta, <i>ḫar-zil-li</i> , l. 132.
.....	<i>Karḫari</i> , Korkor, n. prop. urbis, <i>Kar-ḫa-ri</i> , l. 34; <i>Kar-ka-ru</i> , l. 35.
קשא	<i>ḫisāti</i> , omnia, <i>ḫi-sa-a-ti</i> , l. 144.
קשש	<i>ḫissat</i> , legio, subst. <i>ḫis-sa-ti</i> , l. 1.
קת	<i>ḫat</i> , manus, l. 140, 141; plur. <i>ḫa-ti</i> , l. 26, 58, 83; ideog. l. 52, 71, 141; cum suffixo, <i>ḫati-ya</i> , l. 62, 82, 108, 116, 139, 154, 165, 171.

7

.....	<i>Rasi</i> , Ras, n. pr. regionis, <i>Ra-a-si</i> , l. 18.
ראש	<i>ris</i> , ideog. initium, caput, l. 23, 144.
רכד	sternere.	<i>risit</i> , culmen, <i>ri-si-it</i> , l. 170; <i>ris-ti</i> , l. 158.
.....	<i>irbidti</i> , tegumenta, <i>ir-bit-ti</i> , l. 164.
רבה	multum esse.	<i>Rubuh</i> , Rubu, n. p. regionis, <i>Ru-bu-uh</i> , l. 18.
.....	<i>yurabbū</i> , elevarunt, 3 ^a p. plur. m. aor. pa. <i>yu-rab-bu</i> , l. 96.
רבה	<i>rabi</i> , magnates, <i>ru-bi</i> , ideog. l. 178.
.....	<i>rabu</i> , magnus, ideog. l. 1, 124, 167, 175; plur. l. 3, 12, 16, 38, 79, 122, 127, 139, 141, 160, 161; <i>rabati</i> , fem. magnæ, <i>ra-ba-a-ti</i> , l. 156; <i>ra-bu-ti</i> , l. 165; <i>rabiti</i> , ideog. l. 163.
רבע	<i>rabis</i> , adv. magnopere, <i>ra-bis</i> , l. 15, 168.
רבע	latere.	<i>arba</i> , quatuor, adj. num. <i>ar-ba'-</i> , l. 14.
רבע	<i>narbašu</i> , latebra, <i>nar-ba-šu</i> , l. 144.
רבש	favere.	<i>urabbis</i> , 1 ^a pers. sing. aor. pa. fortunavi, <i>u-rab-bis</i> , l. 30.
רבה	<i>ribit</i> , vicinitas, planities, <i>ri-bit</i> , l. 23.
רגל	pede movere.	<i>Nirgal</i> , Nirgal, n. pr. dei.
.....	<i>nirgali</i> , nirgali, <i>nir-gal-i</i> , l. 163.
רדה	addere.	<i>uraddi</i> , addidi, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>u-rud-di</i> , l. 36, 58, 60, 64
.....	<i>yusardā</i> , in canales divertit, 3 ^a pers. s. m. aor. shap. <i>yu-sar-da-ā</i> , l. 128.
רהם	misereri.	<i>rima</i> , venia, <i>ri-i-ma</i> , l. 51.
רהק	vastum esse..	<i>rukuti</i> , longinquus, <i>ru-ku-ti</i> , l. 17, 110, 146, 188; ideog. l. 174.
.....	<i>rukis</i> , adv. late, <i>ru-ku-s</i> , l. 102, 148.
.....	<i>Ru'ha</i> , Ruha, n. pr. gentis, <i>Ru'-ha</i> , l. 19, 127.
רכב	equitare.	<i>rakbu</i> , legatus, <i>rak-bu</i> , l. 111; ideog. l. 31, 152.
.....	<i>rakubi</i> , currus (?), ideog. l. 24, 28, 32, 84, 114, 131.
רכך	novum esse.	<i>rikki</i> , novus, <i>ri-ik-ki</i> , l. 143.

רנס	<i>rikim</i> , impetus, <i>ri-kim</i> , l. 26.
רנס	circumdare. . .	<i>urakkis</i> , cinxi, 1 ^a pers. sing. aor. paël, <i>u-rak-kis</i> , l. 161.
רנש	<i>usarkis</i> , vectigal exegi, 1 ^a pers. sing. aor. shap.
רמה	mutare.	<i>u-sar-kis</i> , l. 139.
		<i>usarmi</i> , permutando injeci, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sar-mi</i> , l. 139.
		<i>irmu</i> , exhalant, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>ir-mu-u</i> , l. 157.
		<i>ramanusun</i> , in loco eorum, cum suff. <i>ra-ma-nu-su-un</i> , l. 77, 136; <i>ram-nu-su</i> , l. 125.
רנן	<i>riin</i> , ad incipiendam hostilitatem, l. 119.
רסב	favere.	<i>uraššibu</i> , obtinui, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>u-ra-aš-ši-bu</i> , l. 16.
		<i>yuraššibu</i> , succedere jusserat, 3 ^a pers. sing. m. aor. pa. <i>yu-ra-aš-ši-bu-su</i> , l. 84.
רפש	amplum esse.	<i>rapastav</i> , ideog. ampla, l. 17.
		<i>urappisa</i> , prosperare feci, 1 ^a pers. sing. aor. pa. <i>u-rap-pi-su</i> , l. 82.
.....	<i>Rapihi</i> , Rapia, n. pr. urbis, <i>Ra-pi-i</i> , l. 25.
רצה	velle.	<i>riši</i> , socius, adj. <i>ri-ši</i> , l. 121, 129; <i>ri-ša</i> , l. 130.
		<i>ršuti</i> , fœdus, <i>ri-šu-ti</i> , l. 123.
רשה	remittere. . . .	<i>arsisu</i> , permisi id, 1 ^a pers. sing. aor. kal. cum suff. <i>ar-si-su</i> , l. 51.
רשע	malum esse. . .	<i>risit</i> , nequities, <i>ri-sl-ti</i> , l. 5.
רשש	<i>russî</i> , opera cælata, <i>ru-us-si-i</i> , l. 167.
.....	<i>Rata</i> , Rata, n. pr. urbis, l. 8, 136.
.....	<i>Ritâ</i> , Rita, n. pr. hominis, <i>Ri-ta-a</i> , l. 70, 117.
רתה	disponere. . . .	<i>uratta</i> , disposui, 1 ^a pers. sing. aor. paël, <i>u-rat-ta-a</i> , l. 161.

ש

שא	<i>sa</i> , qui, quæ, quod, pron. relat. passim.
שאל	rogare.	<i>sa'al</i> , petendus, inf. kal. <i>sa-'al</i> , l. 111.
שבע	septuplicem esse.	<i>lisbâ</i> , septuplum faciat, precat. kal. <i>li-is-bu-a</i> , l. 194.

.....	<i>Sabi</i> , Sebechus, n. pr. hominis, <i>Sab-i-i</i> , l. 25, 26.
טבת ?	<i>sibuta</i> , stirps, <i>si-bu-ta</i> , l. 191.
שרד	additum esse.	<i>sadid</i> , addictus fuerit, part. kal. <i>sa-di-id</i> , l. 36, 70, 117. <i>saddi sun</i> l. 164.
שדו	ascendere. . .	<i>sadu</i> , mons, ideog. l. 38, 49; plur. <i>sadi</i> , l. 41, 42, 50, 164, 170, 175, 180.
שזו	<i>su</i> , ille, l. 30, 44, 46, 74, 101, 123, 124, 125, 129, 131, 152; <i>suasu</i> , l. 28, 34, 35, 60, 61, 80, 133; <i>suasunu</i> , l. 96; <i>suatu</i> , l. 62; <i>suataw</i> , l. 115; <i>suatunu</i> , l. 58, 59, 71, 106; <i>sun-sunu</i> , illi, l. 22; <i>satina</i> , illæ, l. 40, 166, 186.
שוה	parem esse. . .	<i>sui</i> , pares, <i>su-'i</i> , l. 168.
שוה	æquare.	<i>isu</i> , æquatur, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>i-su-u</i> , l. 87, 142, 169.
שום	ponere.....	<i>simtu</i> , st. emph. (<i>simat</i>) sors, <i>sim-tu</i> , l. 36.
שור	<i>surani</i> , murum, <i>su-ra-ni</i> , l. 132.
שזב	servare.	<i>suzub</i> , servandum, inf. shaph. <i>su-zu-ub</i> , l. 74.
שחה	perdere.	<i>suhut</i> , ira, ideog. l. 40, 79, 113; <i>su-ḥu-ut</i> , l. 84, 97.
שטט	sequi.	<i>isutu</i> , 3 ^a pers. p. m. aor. kal. secuti sunt, <i>i-su-tu</i> , l. 109, 154. <i>siṭuti</i> , contemptio, <i>si-tu-ti</i> , l. 55.
שטה	deprimi.	<i>siṭi</i> , oram, <i>si-ti-i</i> , l. 153.
שטר	scribere.	<i>astur</i> , scripsi, 1 ^a pers. s. aor. kal. <i>as-tur</i> , l. 53.
שכן	facere.	<i>askun</i> , feci, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>as-kun</i> , l. 24, 29, 32, 59, 62, 89, 94, 116; <i>as-ku-un</i> , 166. <i>askuna</i> , feci, l. 23, 137. <i>is-kun</i> , fecit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>is-kun</i> , l. 127, 129. <i>iskunu</i> , fecerunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. kal. <i>is-ku-nu</i> , l. 121, 130. <i>astakan</i> , direxi, 1 ^a pers. sing. aor. iphteal, <i>as-ta-kan</i> , l. 40, 179.

		<i>sitkunu</i> , constitutio, <i>sit-ku-nu</i> , l. 144, 146.
		<i>asakkanu</i> , vacabam, 1 ^a pers. sing. aor. pael, <i>a-sak-ku-nu</i> , l. 150.
		<i>astakkan</i> , direxi, 1 ^a pers. sing. aor. iphtael, <i>as-tak-kan</i> , l. 22; <i>as-tak-ka-na</i> , l. 166.
		<i>usaskin</i> , mutavi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sa-as-kin</i> , l. 35.
		<i>yusaskin</i> , molitus est, 3 ^a pers. sing. masc. aor. shaph. <i>yu-sa-as-kin</i> , l. 34.
		<i>lissakin</i> , ponatur, habitet, precat. fem. niph. <i>lis-sa-kin</i> , l. 189.
.....	<i>Sakkannakku</i> ideog. nomen regium, l. 2.
שכח	silere.	<i>sikitti</i> , silentium, <i>si-kit ti</i> , l. 13.
שלה	finire.	<i>sillan</i> , finis, <i>sil-la-an</i> , l. 166.
שלט	dominare. . .	<i>siltan</i> , imperator, <i>sil-tan-nu</i> , l. 25.
		<i>siltutis</i> , sicut imperator, <i>sil-lu-tis</i> , l. 74.
		<i>sulat</i> , præfectus, <i>sa-lat</i> , l. 140, 150; plur. ideog. l. 37.
שלל	spoliare. . . .	<i>aslula</i> , in captivitate redigi, 1 ^a pers. s. aor. kal, <i>as-lu-la</i> , l. 24, 45, 47, 48, 68, 71, 115.
		<i>islulav</i> , eduxit, 3 ^a p. s. m. aor. kal. <i>is-lu-lav</i> , l. 151.
		<i>salal</i> , spoliatio, inf. <i>sa-lal</i> , l. 77, 81, 133.
		<i>sallatis</i> , spoliatorum instar, <i>sal-la-tis</i> , (<i>ana sal-la-ti</i>), l. 28, 76, 81, 87, 107.
		<i>sallati</i> , captivitas, <i>sal-la-ti</i> , l. 28, 61, 107, 134, 137.
		<i>sallatu</i> , l. 72; cum suff. <i>sallat sunu</i> , l. 48; <i>salla-sun</i> , l. 47, 68, 151.
שלם	finire.	<i>salam</i> , occasus, <i>sa-lam</i> , l. 17.
		<i>mu-sal-li-mu</i> , part. paël, l. 189.
		<i>usallimu</i> , perfeci, 1 ^a pers. s. aor. p. <i>u-sal-li-mu</i> , l. 8, 141.
שמה	altum esse. . .	<i>tusmî</i> , elevatio, <i>tus-mi-i</i> , l. 129.
שמה	nominare. . .	<i>sum</i> , nomen, ideog. cum suff. <i>sum-ya</i> , nomen meum, l. 4; <i>sumsu</i> , nomen ejus, l. 60, 63; <i>sum-su-nu</i> , nomina sua, l. 65.

שמל	<i>simli</i> , genus arboris, l. 159.
.....	<i>Sumir</i> , <i>Sumir</i> , n. prop. regionis, ideog. l. 2, 123; <i>su-mi-ri</i> , 143.
שמע	audire.....	<i>Tasmit</i> , n. pr. deæ, <i>Tas-mi-tuv</i> , l. 143. <i>ismi</i> , audivit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>is-mi</i> , l. 50, 77, 102, 125, 145. <i>ismū</i> , audierunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. kal. <i>is-mu-u</i> , l. 147, 148. <i>simī</i> , auditio, subst. <i>si-mi-i</i> , l. 167.
שמש	servire.....	<i>samas</i> , sol, subst. ideog. l. 155; <i>sam-si</i> , ideog. l. 17, 69, 109, 144, 146, 153.
שנה	mutare.....	<i>yusannu</i> , mutaverat, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>yu-sa-an-nu</i> , l. 152.
שנה	<i>sanat</i> , annus, subst. ideog. l. 144; plur. 124. <i>Sinuhtu</i> , <i>Sinuchtu</i> , n. pr. urbis, <i>Si-nu-uh-tu</i> , l. 29; <i>si-nu-uh-ta-ai</i> , <i>Sinuchtensis</i> , l. 28.
שער	<i>sa'ari</i> , porta, subst. <i>sa'-a-ri</i> , l. 164.
שפט	judicare.....	<i>sapit</i> , judex, ideog. l. 22, 24, 32, 59, 62, 83, 88, 116, 120, 140, 141, 150, 178. <i>Suandahul</i> , <i>Suanduhal</i> , n. pr. urbis, <i>Su-an-da-ħa ul</i> , l. 48.
שפל	humilem esse.	<i>saplis</i> , infra, adv. <i>sap-lis</i> , l. 21, 138.
שפר	mittere.....	<i>aspur</i> , emisi, 1 ^a p. sing. aor. kal. <i>as-pur</i> , l. 120. <i>ispur</i> , misit, 3 ^a pers. sing. m. aor. kal. <i>is-pur</i> , l. 92, 124; <i>is-pu-ra</i> , 31, 153. <i>ispuru</i> , miserunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. kal. <i>is-pu-ru</i> , l. 111.
שפר	placere.....	<i>sipar</i> , <i>ina sipar</i> , per ingenium, <i>si-par</i> , l. 166. <i>supar</i> , gloria, subst. <i>su-par</i> , l. 162, 163. <i>sipirtisun</i> , magnificentia ejus, cum suff. <i>sipirti-sun</i> , l. 192. <i>sipiri</i> , doctores, subst. <i>sa pi-ri</i> , l. 178.
שקל	ponderare...	<i>sakil</i> , ponderare, inf. kal. ideog. l. 124, 140, l. 162.
.....	<i>Surgadia</i> , <i>Surgadia</i> , n. pr. urbis, <i>Sar-ga-di a</i> , l. 58.

שרה	ornare.	<i>siri</i> , ornamentum, <i>si-ri-i</i> , l. 168.
שרה	animadvertere ^o	<i>yusasriha</i> , animadverti, 3 ^a pers. sing. m. aor. shaph. <i>yu-sas-ri-ha</i> , l. 119, 127.
שרך	permittere. . .	<i>isruku</i> , permiserunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. kal. <i>is-ru-ku</i> , l. 13.
שרף	urere.	<i>asrup</i> , concremavi, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>as-ru-up</i> , l. 70. <i>isrup</i> , combussit, 3 ^a pers. sing. masc. aor. kal. <i>is-ru-up</i> , l. 151.
שרר	<i>survan</i> , cupressus, arbor. <i>sv-ran</i> , l. 143, 158, 161.
.	<i>Sutrik Nahundi</i> , Sutruknahunta, n. pr. regis Elymaïdis, <i>Su-tik-rak-Na-hu-un-ti</i> , l. 119.

ת

.	<i>Tuaya</i> , Tuai, n. pr. regionis, <i>Tu-a-ya</i> , l. 44.
תאם	<i>Tuami</i> , gemini, adj. pl. <i>Tu-a-mi</i> , l. 162.
תבה	ire.	<i>ibuni</i> , 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>it-bu-ni</i> , l. 25.
.	<i>usatbu</i> , fieri jussi, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sat-bu</i> .
.	<i>Tabalai</i> , Tabul, n. pr. reg. <i>Ta-bal-ai</i> , l. 30.
תהם	<i>tihanti</i> , mare, ideog. l. 16, 144, 146, 148, 153.
תור	ire, fieri. . . .	<i>utir</i> , restitui, 1 ^a pers. sing. aor. aphel, <i>u-tir</i> , l. 11, 137. <i>utirra</i> , restitui, 1 ^a pers. sing. aor. aph. <i>u-tir-ra</i> , l. 44, 65, 67, 134, 136. <i>ituru</i> , morantur, 1 ^a p. pl. aor. k. <i>i-tu-ru</i> , l. 177. <i>yusattiru</i> , imposuerunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. shaph. <i>yu-sa-ti-ru</i> , l. 13. <i>yutir</i> , attraxit, 3 ^a p. s. m. aor. pa. <i>yu-tir</i> , l. 127. <i>turri</i> , sustinendum, inf. <i>tur-ri</i> , l. 118, 120. <i>titurri</i> , conductus, <i>ti-tur-ri</i> , l. 129.
תחו	<i>tahaz</i> , praelium, ideog. l. 13, 25, 34, 129, 137; <i>ta-ha-zu</i> , l. 118, 123. <i>ithuzu</i> , exponebant, 3 ^a pers. pl. m. aor. kal. <i>it-hu-zu</i> , l. 158.

תך	<i>tiksu</i> <i>tik-su</i> , l. 132.
תכל	confidere. . . .	<i>ittakil</i> , confisus erat, 3 ^a pers. sing. m. aor. niph. <i>it-tak-lu</i> , l. 48, 73; <i>it-ta-kil</i> , l. 39, 113, 122. <i>tuklat</i> , ideog. 63, 84, 136; <i>tuklatiya</i> , ideog. cum suff. l. 16, 26, 46; s. e. <i>tu-kul-ti</i> , 133, 138, 150, 157.
תכנא	<i>tikni</i> , pondera, <i>ti-ik ni</i> , l. 132.
תכלה	<i>takiltav</i> , cæruleus, <i>ta-kil-tav</i> , l. 142, 182.
תל	<i>tul</i> , collis, <i>tul-lummu</i> .
.....	<i>Tulgarimmi</i> , <i>Tulgarim</i> , n. pr. urbis, <i>Tul-garimmi</i> , l. 81, 82
.....	<i>Tul-Humba</i> , <i>Tul-Humba</i> , n. pr. urbis, <i>Tul-hun-ba</i> , l. 138.
.....	<i>Tulāhitib</i> , <i>Tulāhitib</i> , n. pr. urb. <i>Tul-aḥi-tib</i> , l. 64.
.....	<i>Tilušina</i> , <i>Tilusina</i> , n. pr. urb. <i>Ti-lu-ši-na</i> , l. 45.
.....	<i>Tamunu</i> , <i>Tamun</i> , n. pr. gent. <i>Ta-mu-nu</i> , l. 126.
.....	<i>Tunnai</i> , <i>Tunnai</i> , n. pr. reg. <i>Tu-un-na-ai</i> , l. 29.
תקן	resituere. . . .	<i>utakḥin</i> , restitui, 1 ^a pers. sing. aor. kal. <i>u-taḥ-ḥin</i> , l. 121; <i>u-taḥ-ḥi-na</i> , l. 52.
.....	<i>tukuntu</i> ? <i>tu-ku-un-tu</i> , l. 79.
.....	<i>Tarḥulara</i> , <i>Tarhular</i> , n. pr. hominis, <i>Tar-ḥu-la-ra</i> , l. 83.
.....	<i>Tarḥunazi</i> , <i>Tarhunazi</i> , n. pr. hominis, <i>Tar-ḥu-na-zi</i> , l. 78.
תרך	relinquere. . .	<i>itruku</i> , dereliquerunt, 3 ^a pers. plur. m. aor. kal. <i>it-ru-ku</i> , l. 148.
תרץ	<i>usatriša</i> , rectis lineis disposui, 1 ^a pers. sing. aor. shaph. <i>u-sat-ri-ša</i> , l. 160.
.....	<i>Tirat-duniās</i> , <i>Chaldæa inferior</i> , n. pr. regionis, <i>Tirat-du-ni-as</i> , l. 21, 147.

ÉTUDES PALÉOGRAPHIQUES
SUR L'ALPHABET PEHLEVI,

SES DIVERSES VARIÉTÉS

ET SON ORIGINE,

PAR M. FRANÇOIS LENORMANT.

I.

Le premier qui ait fait connaître à la science européenne l'idiome et l'alphabet pehlevi est Anquetil-Duperron. Avant l'achèvement de la publication de son livre sur le *Zend-Avesta*, l'intrépide pionnier de la science qui avait été conquérir jusque dans l'Inde, au prix de fatigues et d'efforts inouïs, le texte des livres de Zoroastre, imprima dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*¹ une dissertation *Sur les anciennes langues de la Perse*, où il donna les alphabets zend et pehlevi, d'après les manuscrits qu'il avait rapportés et d'après les explications de ses maîtres les Parsis de Surate. Un peu plus tard, dans le tome III de son *Zend-Avesta*, il publia le fac-simile de la première page des manuscrits du *Boundehesch*, avec une

¹ Tome XXXI, p. 339-392. La partie relative aux écritures va de la page 351 à la page 359.

transcription et une explication *ad verbum* qui lui avaient été fournies par les docteurs perses, et il reproduisit son tableau des alphabets zend et pehlevi. Les recherches des savants plus modernes sur les manuscrits pehlevis n'ont fait faire aucune modification sérieuse à l'alphabet d'Anquetil, qui demeure le fondement nécessaire de toute étude sur les textes manuscrits de cette écriture.

Le caractère des manuscrits offre des différences si considérables dans la forme des lettres avec le pehlevi monumental des inscriptions et des monnaies sassanides, que les travaux d'Anquetil n'ont, pour ainsi dire, servi en rien au déchiffrement de cette dernière écriture. Tout l'honneur de la découverte appartient à M. de Sacy. Elle marque dans la science de l'archéologie orientale, avec les Mémoires de Barthélemy et de Swinton sur les inscriptions palmyréniennes, une époque nouvelle. C'est en effet dans la dissertation de Barthélemy que nous rappelons ici et dans le *Mémoire sur quelques antiquités de la Perse* de M. de Sacy¹, publié pendant les plus mauvais jours de la tourmente révolutionnaire, qu'ont été indiquées pour la première fois les règles exactes et philosophiques d'après lesquelles on peut procéder avec succès au déchiffrement d'une langue et d'une écriture également perdues.

S'appuyant sur la comparaison du texte grec des inscriptions de Naksch-i-Roustam et de Kirmanschah avec le texte pehlevi des mêmes inscriptions, l'illustre

¹ Paris, 1793, in-4°.

orientaliste français parvint à traduire ce dernier texte dans son entier et à dresser un alphabet complet de l'écriture nationale des Sassanides. Appliquant ensuite aux monuments numismatiques les résultats que lui avait fournis l'étude des inscriptions, il détermina les monnaies de plusieurs des princes de cette dynastie¹.

Sir W. Ouseley reprit l'étude au point où M. de Sacy l'avait laissée, et, sans rien ajouter sous le rapport de la philologie et de la paléographie, il expliqua au moyen de l'alphabet de notre illustre compatriote un plus grand nombre de médailles et quelques pierres gravées². Tychsen fit de même dans quatre dissertations³ insérées aux tomes I à III des *Commentationes Societatis regiæ scientiarum Gottingensis*. Enfin M. de Longpérier réunit en un corps d'ouvrage les observations de ses prédécesseurs, en y ajoutant quelques lectures personnelles⁴. Environ à la même époque, M. Müller publia sur le côté philologique de la question, dans le *Journal asiatique*⁵, un mémoire

¹ Il consacra encore à ce sujet un nouveau mémoire dans le t. II de la seconde série des *Mém. de l'Acad. des inscr.* p. 162 et suiv.

² *Observations on some medals and gems bearing inscriptions in the Pahlavi or ancient Persic character.* Londres, 1801.

³ *Commentationes quatuor de nummis veterum Persarum.*

⁴ *Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide.* Paris, 1840, in-4°. — Citons encore Dorn, *Ueber einige unbekannte Münzen des dritten Sassaniden-Königs Hormisdas I*, dans le *Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg, classe des sciences historiques*, 1843.

⁵ Avril 1839.

encore très-incomplet, mais renfermant de précieuses observations.

Malgré les travaux de ces divers savants, l'étude des monuments et de l'écriture pehlevi était demeurée assez stationnaire depuis le temps de M. de Sacy, lorsque parut la dissertation de M. Olshausen sur les monnaies à légendes pehlevies de la dernière époque¹. Ce travail contenait à la fois la lecture certaine et l'attribution des médailles émises sous les derniers Sassanides, celle des pièces frappées en Perse au nom des premiers khalifes et des monnaies des Ispéhbeds du Taberistan, portant les noms de ces princes et des dates qui s'étendent de l'an 73 à l'an 139 de l'ère d'Yzdegerd. M. Olshausen y expliquait en même temps les indications d'ateliers monétaires, dont les noms, plus ou moins abrégés, sont écrits au revers de toutes les pièces à partir du règne de Sapor III, et qui avaient jusqu'alors résisté aux efforts des érudits². Par la fécondité des résultats et la sûreté des déchiffrements la dissertation du savant danois était le plus remarquable travail qui eût été produit sur cet ordre d'études depuis le mémoire de M. de Sacy; elle ouvrait des séries entièrement nouvelles en numismatique, et faisait connaître des

¹ *Die Pehlevi-Legenden auf den Münzen der letzten Sásániden, auf den ältesten Münzen arabischer Chalifen, auf den Münzen der Ispéhbed's von Taberistán und auf indo-persischen Münzen des östlichen Irán, zum ersten Male gelesen und erklärt.* Copenhague, 1843, in-4°.

² M. Olshausen a consacré à l'examen de ces marques d'ateliers monétaires une dissertation spéciale insérée dans le *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.* t. II, p. 112 sqq.

formes postérieures et dégénérées du pehlevi monumental, qui établissaient la transition entre celui des inscriptions et celui des manuscrits. MM. Krafft¹, Edward Thomas² et Mordtmann³ ont suivi la voie ouverte par M. Olshausen, et même le dernier de ces érudits, en 1854, a rassemblé en un corps de doctrine l'état actuel de la science sur les monnaies pehlevies⁴.

En même temps M. Rawlinson, dans les notes qu'il a jointes à la publication du texte perse de la grande inscription cunéiforme de Behistoun⁵, consacrait un certain nombre d'observations à quelques-unes des expressions que l'on rencontre dans les textes monumentaux des Sassanides, et, serrant de plus près, grâce aux documents nouveaux que l'on possède aujourd'hui, l'interprétation philologique de ces expressions, proposait plusieurs changements à l'alphabet de M. de Sacy.

Ker-Porter⁶ avait rapporté les copies de plusieurs inscriptions, provenant toutes des environs de Persépolis, où l'on remarquait, outre le texte grec, un

¹ *Wiener Jahrbücher der Literatur*, t. CVI, Anzeigebblatt.

² *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XII, part. II. — *Numismatic chronicle*, t. XV, p. 180-187.

³ *Zeitschrift der deutsch. morgenl. Gesellsch.* t. II, p. 108-116.

⁴ *Erklärung der Münzen mit Pehlvi-Legenden*, dans le *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.* t. VIII, p. 1-194. — Le même M. Mordtmann a publié tout récemment, dans le t. XVII du *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.* (p. 1-52), un mémoire fort intéressant sur les pierres gravées à légendes pehlevies.

⁵ *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. X, p. 118 sqq.

⁶ *Travels*, pl. XXII, p. 548; pl. XXVIII, p. 572.

double texte pehlevi : l'un semblable pour les caractères à ceux que M. de Sacy a expliqués; l'autre conçu dans une écriture et dans un dialecte un peu différents. M. Boré publia dans le *Journal asiatique*, en 1841¹, une nouvelle inscription dans le même caractère, et M. Rawlinson, quelques années plus tard, rapporta à Londres des moulages en plâtre des textes pehlevs du second système, tracés à côté des textes pehlevs ordinaires sur les rochers de Naksch-i-Roustam, de Naksch-i-Rajab et de Hadji-Abad. C'est avec l'aide de ces moulages que M. Edward Thomas a pu, sans parvenir à un déchiffrement complet, expliquer une partie de ces textes et en fixer l'alphabet, lequel lui a permis d'interpréter les légendes de drachmes à types mazdesniens frappées sous l'autorité des Arsacides par les satrapes héréditaires de la Perse².

II.

Tels sont les travaux publiés jusqu'à ce jour sur les monuments pehlevs. Avec leur aide nous allons jeter un coup d'œil sur les différentes variétés de cette écriture, lesquelles doivent être considérées comme au nombre de quatre :

- 1° Le proto-pehlevi;
- 2° Le pehlevi persépolitain;
- 3° Le pehlevi sassanide;

¹ T. XI, p. 640-673. — Cf. Dubeux, *Journal asiatique*, 1843, t. I, p. 28-72.

² *Numismatic chronicle*, t. XII, p. 68-77, 91-114.

4° Le pehlevi des manuscrits.

Nous commencerons notre étude par le pehlevi sassanide, le mieux connu de tous.

Donnons d'abord l'alphabet de cette écriture, tel qu'il a été établi par M. de Sacy, avec les modifications que les travaux postérieurs de MM. Olshausen, Rawlinson et Edward Thomas doivent y faire apporter.

Nous plaçons dans la première colonne les lettres extraites des inscriptions monumentales, et dans les trois suivantes les caractères fournis par les légendes des médailles, en distinguant dans ces derniers monuments, avec M. Mordtmann, trois périodes paléographiques, indiquées par des degrés de dégénérescence de plus en plus marqués. La première de ces périodes s'étend depuis Artaxerce I^{er} jusqu'à Narsès, la seconde va de Sapor II à Chosroès II, la troisième de ce prince à la chute de la monarchie sassanide, et le type paléographique adopté alors se continue sous les premiers khalifes et sous les régents ou Ispéhbeds du Taberistan. Les différences qui se remarquent dans l'écriture de ces diverses époques frapperont au premier coup d'œil nos lecteurs. Quant à ce qui est de la valeur des lettres, nous l'avons marquée de deux façons, en lettres hébraïques et persanes.

TABLEAU I.

PEHLEVI SASSANIDE.

NUMÉROS.	INSCRIPTIONS.	MONNAIES.			VALEURS.	
		1 ^{re} ÉPOQUE.	2 ^e ÉPOQUE.	3 ^e ÉPOQUE.	HÉBREU.	PERSAN.
1	𐎠 𐎡	𐎠 𐎡	𐎠 𐎡	𐎠 𐎡	א ב	
2	𐎢	𐎢	𐎢	𐎢	ב	
3	𐎣	𐎣	𐎣	𐎣	ג	
4	𐎤 𐎥	𐎤 𐎥	𐎤 𐎥	𐎤 𐎥	ד ה	
5	𐎦 𐎧	𐎦 𐎧	𐎦 𐎧	𐎦 𐎧	ו ז	
6	𐎨	𐎨	𐎨	𐎨	ח	
7	𐎩	𐎩	𐎩	𐎩	ט	
8	𐎪	𐎪	𐎪	𐎪	י	
9	𐎫 𐎬 𐎭	𐎫 𐎬 𐎭	𐎫 𐎬 𐎭	𐎫 𐎬 𐎭	כ	
10	𐎮 𐎯	𐎮 𐎯	𐎮 𐎯	𐎮 𐎯	ל	
11	𐎰 𐎱	𐎰 𐎱	𐎰 𐎱	𐎰 𐎱	מ	
12	𐎲 𐎳	𐎲 𐎳	𐎲 𐎳	𐎲 𐎳	נ	
13	𐎴 𐎵	𐎴 𐎵	𐎴 𐎵	𐎴 𐎵	ס	
14	𐎶 𐎷	𐎶 𐎷	𐎶 𐎷	𐎶 𐎷	פ	
15	𐎸 𐎹	𐎸 𐎹	𐎸 𐎹	𐎸 𐎹	ק	
16	𐎺 𐎻	𐎺 𐎻	𐎺 𐎻	𐎺 𐎻	ר	
17	𐎼 𐎽	𐎼 𐎽	𐎼 𐎽	𐎼 𐎽	ש	
18	𐎿 𐏀	𐎿 𐏀	𐎿 𐏀	𐎿 𐏀	ת	
19	𐏁	𐏁	𐏁	𐏁	י	

On remarquera dans le tableau précédent, pour ce qui est des lettres tirées des inscriptions, un certain nombre de différences entre les formes que nous donnons et celles qui figurent dans le tableau de M. de Sacy¹. En effet cet illustre savant travaillait sur les copies de Ker-Porter, un peu inexactes dans le tracé des caractères, et nous avons relevé nous-même les figures que nous donnons sur les plâtres offerts à la Société asiatique de Londres par M. Rawlinson.

De plus, nous avons marqué autrement que M. de Sacy la valeur de deux lettres :

Le n° 16 du tableau = \aleph d'après M. de Sacy = \aleph suivant nous ;

Le n° 5 du tableau = η d'après M. de Sacy = η suivant nous.

Nous avons enfin ajouté un \aleph qui manque à l'alphabet du *Mémoire sur les antiquités de la Perse*, et en revanche nous avons supprimé \aleph = η suivant M. de Sacy.


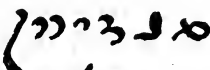


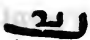
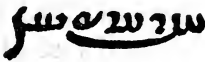
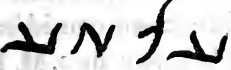
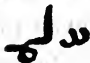
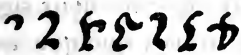

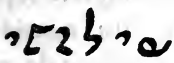

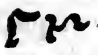

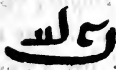

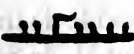
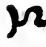
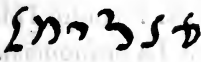


Il nous faut justifier ces changements.

La valeur de \aleph comme η avait été extraite, par l'illustre auteur du déchiffrement des textes pehlevi, du mot qui se lit dans les titres de tous les princes, aussi bien sur les inscriptions que sur les monnaies, après celui de מרדכי, *l'adorateur d'Ormuzd*. Ce mot, qui est traduit en grec par $\theta\epsilon\omicron\varsigma$, est écrit dans les

¹ Reproduit par : Kopp, *Bilder und Schriften*, t. II, p. 284. — Gesenius, *Monumenta phœnicia*, pl. III.

textes épigraphiques tel qu'on le verra au n° 1 de la pl. A, et sur les monnaies tel qu'on le verra sous

PLANCHE A.

1		11	
2		12	
3		13	
4		14	
5		15	
6		16	
7		17	
8		18	
9		19	
10		20	
		21	

les n^{os} 2 et 3. M. de Sacy y voyait *bèh*, qui est rendu par « excellent » dans le vocabulaire pehlevi-persan publié par Anquetil-Duperron. Mais M. Rawlinson

a montré qu'il fallait y reconnaître au lieu de cela la racine sanscrite *Bhaga*, zend *Bâgha*, persan *بغ*, « dieu, » ce qui donne un sens beaucoup plus conforme à la traduction grecque, et, a remarqué depuis M. Edward Thomas, à l'équivalent dans le pehlevi du second système, lequel est le mot tracé sous le n° 4 de la pl. A, *𐭠𐭮𐭥*, chaldaïque *𐤁𐤍𐤁*, « dieu. » Seulement ce savant s'est trompé en voulant lire *Baga*, car on ne saurait reconnaître dans ce groupe un *𐭠* final. M. Mordtmaun, remarquant cette absence d'*𐭠* et adoptant d'ailleurs l'explication de M. Rawlinson, a proposé de lire *𐭠𐭠*, en considérant **𐭠** comme une seule lettre de la valeur de *𐭠*. M. Edward Thomas, enfin, a prouvé que les deux signes placés dans l'intérieur du *𐭠* initial, quoique assez souvent liés sur les médailles, sont toujours séparés dans les inscriptions et doivent être considérés comme distincts, que le second, troisième du mot, est évidemment un *𐭠* de forme ordinaire et que l'on doit par conséquent transcrire *𐭠𐭠* ou *Baghi*, ce qui assure au 3^e signe de notre tableau la valeur de *g*.

Du moment que nous avons ainsi un *𐭠* certain avec le son de *g* ou *gh*, il devient impossible de transcrire par cette lettre le signe n° 16, dont M. de Sacy, tout en le rendant ainsi, avait bien reconnu l'identité avec le *چ* de l'alphabet persan. La prononciation de *tch* était en effet indiquée avec certitude par le mot n° 5 de la planche A, où M. de Sacy avait reconnu du premier coup d'œil le *minoutchètr*, « germe divin, » du vocabulaire d'Anquetil.

Nous avons hésité quelque temps pour savoir si nous rendrions le signe n° 16 par $\bar{\imath}$, comme M. Mordtmann, afin de nous tenir plus près de چ , ou par $\bar{\imath}$, comme M. Edward Thomas. A la fin nous nous sommes décidé pour ce dernier parti :

1° Parce que le signe dérive, comme nous le verrons plus loin, du z araméen;

2° Parce que cette transcription rend mieux la nature de l'articulation que le signe représente et la facilité avec laquelle il permute avec le r de l'alphabet sémitique.

On le rencontre en effet :

1° Dans le nom du roi Pérose, écrit sur les monnaies (pl. A, n° 6) : פירוצי.

Arabe : فيروز. Grec : Περσός. Syriaque : ܦܝܪܘܙ. Arménien : Բիրոզ.

2° Dans celui de la province du Chuzistan (persan : خوزستان), abrégé en (pl. A, n° 7) ܗܘܨܝ.

3° Dans celui de Bassora, écrit (pl. A, n° 8) ܒܥܘܪܐ.

4° Enfin dans celui de la ville de Schasch dans le Mavaraennahr (pl. A, n° 9) : ܫܥܫܐ.

Pour le caractère n° 5 de notre tableau, la transcription que nous avons adoptée est aussi celle de M. Thomas. Elle s'appuie :

1° Sur l'origine du caractère qui vient du h araméen;

2° Sur la transcription de ce signe dans le pehlevi du second système par h , qui est un h certain, différent de h qui est un h .

Cependant quelques exemples, entre autres le nom du Chuzistan, prouvent que ce η avait un son un peu plus dur qu'en hébreu et en araméen et répondait pour la prononciation à ح , tandis que le η correspondait probablement à خ .

Mais si nous acceptons les opinions de M. Edward Thomas pour ces trois lettres, nous nous écartons de lui au sujet du ד , pour lequel nous restons fidèle à la tradition de M. de Sacy. Le savant anglais a prétendu, en effet, que le pehlevi ne possédait pas de ד , et que le caractère auquel M. de Sacy avait attribué cette valeur (n° 14 de notre tableau) devait se décomposer en deux lettres, יו (les n°s 9 et 7); que le mot écrit tantôt comme il est au n° 10 et tantôt comme il est au n° 11 de la pl. A, «l'adorateur d'Ormuzd», devait se transcrire, non מזדיסן , *mazdièsn*, mais מזדייזן , *mazdiizn*.

Les noms de Chosroès (pl. A, n° 12), הוסרוי , حوسوروی , de Abou-Sofyân (pl. A, n° 13), אבו-סופיאן , ابو سوفيآن , de Selem (pl. A, n° 14), סלם , سلم ; ceux des ateliers du Séistan, d'Istakhar, d'Ispahan, de Saferâin, du Segestan, du Khorasan, et d'autres mots encore qu'il nous serait facile de citer, prouvent l'exactitude de la lecture de M. de Sacy et l'existence du ד dans l'alphabet pehlevi.

Toutes les lettres sont constamment détachées dans les inscriptions monumentales, lesquelles appartiennent aux règnes d'Artaxerce I^{er}, Sa-

¹ Ker-Porter, pl. XXII. — De Sacy, p. 62.

por I^{er} ¹, Sapor II² et Sapor III³; elles le sont aussi sur les médailles jusqu'au règne de Cavadès. Cependant on y rencontre quelques ligatures, mais en petit nombre.

C'est dans les inscriptions le groupe n^o 15 de la pl. A, מן, inutilement contesté par M. Edward Thomas, mais prouvé par les mots n^o 16 de la même planche, « fils de, » que l'on ne doit pas lire, il est vrai, *boman*, comme M. de Sacy, puisque cette leçon du vocabulaire d'Anquetil est une faute pour *ban man*, מן בן⁴, mais que l'on doit expliquer par בר מן. Ce sont aussi, sur les monnaies, les groupes qui dans la planche A sont désignés par les

n^{os} 17, אן;

18, דן;

19, הן;

20, הפ;

21, למ.

A partir de Cavadès, nous voyons les ligatures se multiplier de plus en plus dans les légendes monétaires. Enfin sous les premiers khalifes et sur les pièces des régents du Taberistan, l'usage de lier toutes les lettres, usage ordinairement inventé dans les manuscrits, est employé constamment dans les inscriptions des monnaies.

¹ Ker-Porter, pl. XXVIII. — De Sacy, p. 1. — Rich, *Babylon and Persepolis*, pl. XII. — Ker-Porter, pl. XV.

² Ker-Porter, t. II, pl. LXVIII. — Malcolm, *Persia*, t. I, pl. III.

³ De Sacy, p. 211. — Id. *Mém. de l'Acad. des Inscr. nouv. sér.* t. II, p. 162 et suiv.

⁴ Müller, *Journal asiatique*, 1839, p. 330.

III.

Après celle des monuments sassanides, la mieux connue des quatre espèces de caractères pehlevis est celle des manuscrits. Elle compte 23 lettres au lieu de 18. En voici, d'après Anquetil-Duperron, la liste, dans l'ordre (calqué sur celui de l'alphabet persan) où les manuscrits des *Néaeschts* la fournissent.

Nous accompagnons cette liste des valeurs en persan et en hébreu.

TABLEAU II.
PEHLEVI DES MANUSCRITS.

FORMES.	VALEURS.		FORMES.	VALEURS.	
	EN PERSAN.	EN HÉBREU.		EN PERSAN.	EN HÉBREU.
ا	ا	א	ک	ک	כ
ب	ب	ב	گ	گ	ג
پ	پ	פ	د	د	ד
ت	ت	ת	س	س	ס
ث	ث	ת	م	م	מ
ج	ج	ך	ن	ن	נ
چ	چ	ץ	و	و	ו
ح	ح	ך			
خ	خ	ך			
د	د	ד			
ذ	ذ	ד			
ر	ر	ר			
ز	ز	ז			
س	س	ס			
ش	ش	ש			
ص	ص	ש			
ض	ض	ז			
ط	ط	ט			
ظ	ظ	ז			
ق	ق	ק			
כ	כ	כ			
ک	ک	כ			
گ	گ	ג			
د	د	ד			
س	س	ס			
م	م	מ			
ن	ن	נ			
و	و	ו			

FORMES.	VALEURS.		FORMES.	VALEURS.	
	EN PERSAN.	EN HÉBREU.		EN PERSAN.	EN HÉBREU.
د	ر	ר	د	ד	ד
س	ز	ז	س	س	ז
ط	س	ס	ط	چ	ס
ث	ش	ש	ث	ش	ש
ع	غ	ע	ع	ش	ע
ه	ف	פ			

Le lecteur a pu voir, en examinant le tableau que nous venons de donner, que les formes des lettres y sont presque identiques à celles que nous ont fournies les médailles de la troisième époque.

Pour ce qui est des cinq caractères ajoutés, qui portent le nombre à 23, ce sont des lettres de l'alphabet ordinaire auxquelles on a donné une valeur légèrement différente en y joignant un point diacritique ou un appendice.

د = پ est presque identique à ه = פ.

س ou س = خ n'est autre que د = د, sorti de ن ou ن, avec un point dans le premier cas et un appendice inférieur, ن, dans le second.

د = ج et ذ = ك sont le د dont les deux prononciations se distinguent par des points; د est encore la même lettre, mais avec un appendice inférieur¹, dirigé à droite.

و = ت est comme و = ت un dérivé de ط = ث = ن.

Les points sont aussi employés dans cette écriture comme moyen d'éclaircissement, pour faire discerner certaines lettres, entièrement différentes comme son et comme origine, auxquelles les progrès de l'altération des formes avaient fini par donner des figures semblables. Ainsi :

Le د des monnaies de la 3^e époque = ج ك devient dans l'alphabet des manuscrits $\left. \begin{array}{l} د = ج \\ ذ = ك \end{array} \right\}$

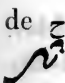

Le د des monnaies de la 3^e époque = ك devient dans l'alphabet des manuscrits د


Le د des monnaies de la 3^e époque = و devient dans l'alphabet des manuscrits و

Le د des monnaies de la 3^e époque = د devient dans l'alphabet des manuscrits ذ.

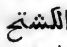
L'emploi de ces signes diacritiques pour faire reconnaître, non les lettres nettement différentes, car leurs figures étaient d'abord bien distinctes, mais les articulations voisines contenues dans un même caractère, remonte assez haut. Dans quelques-unes des inscriptions monumentales, le د avec la valeur

¹ Edward Thomas, *Numismatic chronicle*, t. XII, p. 92, note 1.

de  est accompagné d'un signe de ce genre, , pour le distinguer de la lettre simple.

Il est probable que, dès les premiers temps de la monarchie sassanide, à côté du pehlevi monumental exista un caractère de manuscrits plus cursif, où les lettres étaient liées les unes aux autres et où l'on employait habituellement des signes diacritiques portant le nombre des articulations distinguées dans l'écriture à 22 ou 23, selon que l'on compte ou que l'on ne compte pas le  pour deux valeurs, P et PH. Ce caractère des manuscrits suivit la même marche de dégénérescence et de déformation que le caractère monumental, et, à mesure que les figures d'un plus grand nombre de lettres tendirent à se confondre, on multiplia l'emploi des points diacritiques afin de maintenir la clarté dans les textes.

Le *Kitab-al-fihrist* contient de curieux renseignements sur les diverses sortes d'écritures usitées à la cour des derniers Sassanides¹. On y voit qu'alors le pehlevi des manuscrits se distinguait en plusieurs variétés calligraphiques.

L'auteur parle d'abord² d'une écriture appelée  que l'on employait dans les pièces officielles tracées avec un grand soin, dans les inscriptions,

¹ Je dois ici exprimer toute ma reconnaissance à mon ami M. Michel Amari, qui, encore exilé alors à Paris, a bien voulu, en 1858, m'aider et me diriger dans l'étude, faite sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale, des passages du *Kitab-al-fihrist* relatifs à l'écriture pehlevie.

² Ms. arabe de Paris, n° 874, f° 15 verso.

sur les sceaux et sur les monnaies. C'est le pehlévi monumental. « Cette écriture, dit Mohammed-ibn-Ischak, se compose de 28 lettres. » Il est probable qu'il compte les 23 lettres de l'alphabet des manuscrits comme existant dans celui des monuments, quoique cinq d'entre elles n'y eussent pas de signes distincts, et qu'il compte aussi comme lettres quelques ligatures abrégatives très-usuelles. C'est de cette façon que dans l'alphabet publié par Anquetil le nombre des lettres pehlevies est porté à 26, au lieu de 23. L'auteur du *Fihrist* donnait l'alphabet de cette écriture; malheureusement cet alphabet s'est tellement défiguré sous la main des copistes successifs que dans le manuscrit de Paris, dont nous avons fait usage, on ne peut plus rien y discerner.

Mohammed-ibn-Ischak mentionne ensuite¹ une seconde écriture, du nom de کَشْتَمِ comme la précédente, « qui servait, dit-il, dans les livres de médecine et de philosophie, » et probablement dans tous les manuscrits. La liste de l'alphabet suivait. Dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, au milieu de caractères tellement déformés qu'on ne saurait plus les reconnaître, on distingue encore avec certitude dans cette liste les lettres :

ند م س ق و د د ا . . . م . . . م . . . ی ق

Une troisième forme de caractères servait d'écriture secrète pour le cabinet du roi².

¹ F^o 16 recto.

² *Ibid.*

Une quatrième, appelée رار سهريه, servait dans les manuscrits; elle comptait 40 lettres, voyelles et ligatures¹.

Enfin une cinquième variété de caractères était également mise en usage par les calligraphes. C'était le راس سهريه dans lequel on n'employait pas de ligatures ni de groupes abrégatifs, mais seulement 24 lettres « avec points diacritiques². » Le nombre de 24 est celui même de l'alphabet des manuscrits en y joignant le 𐭠 = *ā*, monogramme pour 𐭠𐭠 ou 𐭠𐭠, qui s'emploie dans les manuscrits comme une véritable lettre.

L'ouvrage arabe d'où nous extrayons ces renseignements contient aussi une donnée que nous ne saurions passer sous silence.

Tandis que l'étude des monnaies et des inscriptions pehlevies a fourni des résultats considérables à l'histoire et à la philologie, celle des manuscrits de la même langue est restée presque stérile malgré tous les efforts des érudits. Anquetil-Duperron a donné au public savant de l'Occident la version du *Boundehesch* et des *Néaeschts* pehlevis, telle que la tradition s'en conserve de génération en génération chez les docteurs parses. Il a publié, d'après la même tradition, la transcription et la traduction *ad verbum* de la première page du *Boundehesch*. Mais lorsque des savants plus modernes ont voulu faire pour le *Boun-*

¹ F° 16 verso.

² *Ibid.*

dehesch ou pour les *Néaeschts* pehlevi ce que Bur-nouf avait fait pour le *Yaçná zend*, recourir au texte original, le soumettre à une rigoureuse analyse philologique et reconstituer par là l'idiome perdu dans lequel il est conçu, ils ont été arrêtés par des obstacles insurmontables; non-seulement ils n'ont souvent pas pu l'expliquer, mais même ils ne sont pas toujours parvenus à le déchiffrer.

Cet insuccès tient à plusieurs causes. D'abord les manuscrits pehlevi, transcrits depuis longtemps par des hommes qui ne le comprenaient plus, fourmillent de fautes, comme Anquetil s'en était déjà aperçu. Ensuite les copistes y omettent constamment des points, de manière que lorsqu'on rencontre la lettre و on ne sait si c'est د, ج, ك, ك, ou ی que l'on doit lire. On éprouve la même difficulté qu'un homme qui voudrait deviner l'arabe sur un manuscrit sans points ni voyelles.

En outre il y a peut-être une troisième source d'obscurités inextricables à laquelle on n'a point pensé, et dont l'idée nous est suggérée par ce qui se lit dans le *Kitab-al-fihrist* après la mention des cinq écritures que nous avons énumérées :

« Les Perses ont aussi un alphabet appelé *zewaresch*, زوارش (c'est une corruption évidente de *huzwaresch*), dont les lettres sont tantôt liées, tantôt isolées. Le vocabulaire se compose d'environ mille mots, et ils s'en servent pour distinguer les expressions qui ont une forme semblable. Par exemple, quiconque veut écrire le mot *gouscht*, گوشت, qui

en arabe se traduit **لحم** « chair », écrit *bisra*, **بِسْرَا**, qu'il prononce *guscht*; si l'on veut écrire *nan*, **نَان**, qui signifie « pain », on trace le mot *lahma*, **لَهَا**, que l'on prononce *nan*. Il en est ainsi des autres mots, à l'exception de ceux qui n'ont point besoin d'être déguisés et que l'on écrit comme ils se prononcent ¹. »

Dans ce passage assez obscur on reconnaît la mention d'une cryptographie mystique, consistant à écrire, pour représenter un certain nombre de mots, des lettres déterminées que l'on lisait autrement que leur véritable prononciation, absolument comme les Juifs lisent *Adonāi* dans la Bible lorsqu'ils rencontrent l'ineffable tétragramme **יהוה**.

Ce système de cryptographie, que Mohammed ibn-Ischak atteste avoir été en usage chez les Perses sassanides, n'aurait-il pas été employé dans les manuscrits du *Boundehesch* et des *Néaeschts*? Ainsi n'est-il pas probable que l'on prononçait d'une manière voisine de l'*Ahouramazda* zend et de **אהורמזדי** des inscriptions sassanides le nom de la divinité du bon principe, écrit constamment **𐬀𐬎𐬌𐬎** dans les manuscrits pehlevis, ce qui régulièrement, d'après l'alphabet, devrait se lire *Anhouma*, comme l'a fait Anquetil?

IV.

M. Rawlinson appelle *parthique* le second système de pehlevi des inscriptions de Naksch-i-Roustam, de Naksch-i-Rajab et de Hadji-Abad. Mais M. Edward

¹ F^o 16 verso.

Thomas lui donne avec plus de raison le nom de pehlevi *persépolitain*, puisqu'on le trouve principalement dans les inscriptions des environs de Persépolis, où il occupe la place d'honneur tandis que le pehlevi officiel ordinaire est relégué à la seconde. On le rencontre encore à Amadiâh, Holwân, Schimbor dans les monts Bakhtiari, Schahrzor et Behahân, c'est-à-dire dans toute la région qui s'étend du Tigre à Persépolis. Le pehlevi habituel des inscriptions et des monnaies, celui que nous avons appelé spécialement *pehlevi sassanide*, paraît avoir eu pour patrie originaire les provinces nord-ouest du royaume de Perse.

Nous donnons la liste de l'alphabet du pehlevi persépolitain telle qu'elle a été dressée par M. Thomas.

TABLEAU III.
PEHLEVI PERSÉPOLITAIN.

NUMÉROS D'ORDRE.	FIGURES.	VALEURS.	
		EN HÉBREU.	EN PERSAN.
1	𐎠	א	ا
2	𐎡	ב	ب
3	𐎢	ג	گ
4	𐎣	ד	د
5	𐎤	ה	ه
6	𐎥	ו	و
7	𐎦	ז	ز
8	𐎧	ח	خ
9	𐎨	י	ی
10	𐎩	כ	ک
11	𐎪	ל	ل
12	𐎫	מ	م
13	𐎬	נ	ن
14	𐎭	ס	س
15	𐎮	ש	ش
16	𐎯	ר	ر
17	𐎰	צ	ز
18	𐎱	ק	ق

répondant au sassanide n° 2 de la même planche :
 אדיני , persan : ادینی.

On remarquera l'emploi, pour distinguer د de گ , d'un signe diacritique ayant absolument la même forme que celui qui distingue dans le pehlevi des manuscrits $\hat{\text{د}} = \text{د}$ de $\text{د} = \text{گ}$, seulement placé au-dessous de la lettre au lieu d'être par-dessus.

Le dialecte écrit avec l'alphabet persépolitain diffère notablement, surtout pour le vocabulaire ou du moins le choix des mots, de celui qu'écrit le pehlevi ordinaire; cependant c'est encore un dialecte pehlevi, c'est-à-dire iranien par la grammaire et par une partie du lexique, araméen par un très-grand nombre de mots, un plus grand nombre, peut-être, que l'autre dialecte.

V.

Nous désignons par l'appellation de *proto-pehlevi* la forme la plus ancienne du pehlevi, qui nous est révélée par les légendes des drachmes d'argent des satrapes héréditaires de la Perse sous la domination des Arsacides. Ces pièces portent au droit la tête du roi parthe régnant, au revers un *mobed* en adoration devant le pyrée et une légende pehlevie.

M. Edward Thomas a expliqué le premier ces légendes avec un grand bonheur; seulement il s'est trompé sur l'époque où ces pièces ont été frappées. Trouvant sur elles les noms d'un Papec et d'un Artaxerce, il les a attribuées à la fin de l'empire des Arsacides et au début de celui des Sassanides. Mais

le style, la nature de la fabrication et les têtes qui se remarquent au droit montrent, au contraire, qu'elles ont été émises sous les premiers règnes de la dynastie parthe.

La plus ancienne de ces monnaies¹ nous offre en effet la tête de Mithridate I^{er}, coiffée de la tiare, et, au revers, la légende n° 3 de la pl. B, où il est facile de reconnaître les mots :

פאפיק מלך בר מן יתוכפה מלכא

*Papec roi, fils d'Ithoucapheth roi*².

Une autre³ porte l'effigie de Phraatace, avec au revers une légende reproduite sous le n° 4 de la pl. B, que M. Thomas a fort bien lue :

ארתהשהד מלכא בר מן כאילך מלכא

Artaxerce roi, fils de Kailik roi. Le nom d'Artaxerce fut, du reste, porté à plusieurs reprises parmi ces satrapes de la Perse, car nous en retrouvons la trace certaine sur une monnaie assez postérieure, portant la tête d'un autre Arsacide, et au revers, non le mobed avec le pyrée, mais l'effigie du satrape, dont le nom est inscrit sur la pièce⁴, ainsi qu'on le verra sous l'indication du n° 5 dans notre planche :

ארתהשתר מלך

Cette dernière légende n'a été qu'incomplètement lue par M. Thomas.

¹ *Numismatic chronicle*, t. XII, pl. ad p. 68, n° 5-7.

² M. Thomas ne lisait que : מלכא... תו-ה מלכא.

³ *Num. chron.* loc. cit. n° 8.

⁴ *Ibid.* n° 3.

Le type des deux têtes se retrouve, malheureusement avec l'effigie de l'Arsacide tellement effacée qu'elle n'est plus reconnaissable, sur une quatrième drachme¹, dont la légende est figurée au n° 6 de la pl. B :

נִוֹאֵת מֶלֶכָא בֶר מִן כַּמְיוּת מֶלֶכָא

Cavadès roi, fils de Kamiouth roi.

Nous pourrions citer encore quelques autres drachmes, inédites jusqu'ici, de la même série, dont l'une offre la tête d'Orode. Mais ces pièces, qui font partie de la collection du Cabinet de France, sont dans un assez mauvais état de conservation. Il faudrait, pour établir la lecture de leurs inscriptions, une assez longue discussion; d'ailleurs nous ne faisons pas ici un traité spécial des monnaies de la Perse sous les Arsacides, et pour l'objet de notre mémoire les exemples que nous avons cités suffisent parfaitement.

Il est inutile d'insister sur l'importance historique des lectures que l'on fait dans cette série monétaire. Les pièces portant constamment les noms, non-seulement de celui qui les a fait frapper, mais encore de son père, et les effigies du droit fournissant une date certaine, on parviendra, lorsque les monuments de ce genre se seront un peu multipliés, à reconstituer la suite presque complète des princes qui, sous la suzeraineté des Arsacides, ont gouverné la Perse, princes sur lesquels les auteurs classiques et les écrivains orientaux gardent un silence absolu. Jusqu'ici,

¹ *Num. chron.* n° 4.

en effet, ce qu'on savait d'eux se bornait à quelques lignes de Strabon : Νῦν δ' ἤδη καθ' αὐτοὺς συνεσιῶτες οἱ Πέρσαι βασιλέας ἔχουσιν ὑπηκόους ἑτέροις βασιλεῦσι, πρότερον μὲν Μακεδόσι, νῦν δὲ Παρθυαίοις¹. « Maintenant les Perses, s'étant reconstitués chez eux, ont des « rois vassaux d'autres rois, d'abord des Macédoniens « et aujourd'hui des Parthes. »

Ce rétablissement d'une histoire qui n'a pas laissé d'autres traces pourra peut-être jeter un jour nouveau sur l'origine de la dynastie sassanide et faire modifier les idées généralement reçues à ce sujet. En effet, la présence des noms d'Artaxerce, de Cavadès, de Papec, répétés plus tard dans la liste des Sassanides, parmi ces régents héréditaires de la Perse, semblerait prouver que c'était à cette même famille que se rattachait Papec ou Babec, grand-père maternel d'Artaxerce I^{er} et gouverneur de la province de Fars, ainsi qu'intendant de tous les temples du feu de l'empire, d'après les écrivains de l'Orient. Il est vrai que les auteurs grecs et latins veulent, au contraire, que le gouverneur de la Perse, grand-père ou père adoptif d'Artaxerce, se soit nommé Sassan et que le nom de Papec ait appartenu à l'homme de condition vulgaire, père naturel du fondateur de la nouvelle monarchie persane². Mais, comme on le voit, nos monnaies donnent une plus

¹ Strab. XV, p. 736.

² Voyez dans M. de Sacy (*Mémoire sur quelques antiquités de la Perse*, p. 32, 167 et 274) les différents récits sur l'origine d'Artaxerce I^{er}.

grande autorité au rapport des écrivains orientaux, lesquels étaient mieux à portée de connaître la vérité, et d'ailleurs leur récit est confirmé par la manière dont Artaxerce s'intitulait constamment sur ses monuments « fils de l'adorateur d'Ormuzd, du divin Papec, » ΥΙΟΣ ΜΑΖΔΑCΝΟΥ ΘΕΟΥ ΠΑΠΑΚΟΥ, en pehlevi : בר מן מזדיסן בני פאפוך, comme pour établir la légitimité de son pouvoir.

Au point de vue de la paléographie, les monnaies que nous venons de citer sont aussi très-précieuses. Elles nous font connaître la forme la plus ancienne de l'alphabet pehlevi, et cette forme est, comme le lecteur a déjà dû s'en apercevoir, presque absolument identique au pehlevi persépolitain.

La transition entre ces deux écritures est fournie par les monnaies de bronze de Vologèse III¹, portant la légende reproduite dans la planche B sous le n° 7, que M. Thomas a fort bien interprétée par :

C'est-à-dire אגשך ולגשי מלכין מלכא, *Arsace Vologèse roi des rois.*

VI.

Après l'étude rapide dans laquelle nous venons de passer en revue les diverses variétés de l'écriture pehlevie, depuis sa première apparition sur les monuments jusqu'à la conquête de la Perse par les mu-

¹ Pellerin, III^e supplément, p. 32. — Payne Knight, *Catalog. num. græc.* p. 201. — *Num. chron.* t. XII, pl. ad p. 68, n^{os} 1 et 2.

sulmans, nous devons passer à l'examen de la question d'origine.

Que l'alphabet national de la nation perse sous les Arsacides et les Sassanides soit un dérivé de l'alphabet araméen, c'est ce dont on ne saurait douter; M. de Sacy l'a établi dès la fin du siècle dernier d'une manière certaine, bien que le passage de saint Épiphanes sur lequel il s'appuyait n'ait pas en réalité le sens qu'il cherchait à lui donner¹. Mais du temps où ont été écrits les admirables *Mémoires sur quelques antiquités de la Perse*, d'un côté on ne con-

¹ Le passage de saint Épiphanes (*Adv. hæres.* II, p. 629, ed. Patav.) allégué par M. de Sacy prouve seulement que du temps de ce Père de l'Église, c'est-à-dire sous les Sassanides, on se servait concurremment en Perse de l'alphabet syriaque et de l'alphabet pehlevi, *περσικὰ στοιχεῖα*. Voici en effet le texte de ce passage: Βίβλους γὰρ οὗτος (ὁ Μάνης) διαφόρους ἐξέθετο. Μίαν μὲν ἰσάριθμον εἴκοσι δύο στοιχεῖων τῶν κατὰ τὴν Σύρον στοιχεῖωσιν δι' ἀλφαβήτων συγκεκλιμένην. Χρῶνται γὰρ οἱ πλεῖστοι τῶν Πέρσων μετὰ Περσικὰ στοιχεῖα καὶ τῷ Σύρῳ γράμματι, ὥσπερ παρ' ἡμῖν πολλὰ ἔθνη τοῖς Ἑλληνικοῖς κέχρηται καίτοι γε ὄντων σχεδὸν κατὰ ἔθνος ἰδίων γραμμάτων. Ἄλλοι δὲ δεῖν τὴν βαθυτάτην τῶν Σύρων διάλεκτον σεμνύονται, τὴν τε κατὰ τὴν Παλμύραν διάλεκτον, αὐτὴν δὲ καὶ τὰ αὐτῶν στοιχεῖα, εἴκοσι δύο καὶ ταῦτα ὑπάρχει.

On s'aperçoit qu'il n'y est pas dit un seul mot de ce que l'écriture des Perses était dérivée de l'écriture syrienne ou semblable à celle-ci. Tout ce que saint Épiphanes a dit et voulu dire, c'est que, de son temps, les gens instruits de la Perse connaissaient et employaient l'alphabet araméen à côté de leur alphabet national, lequel ne pouvait être alors que le pehlevi, et que Manès avait divisé un de ses ouvrages en 22 livres, à chacun desquels répondait une lettre araméenne. L'auteur du *Kitab-al-fihrist* (Ms. arabe de Paris, n° 874, f° 16 recto) va encore plus loin et dit que de son temps (dans le IV^e siècle de l'Hégire) l'ancien syriaque était encore la langue commune du peuple dans certaines parties de la Perse.

naissait que le pehlevi sassanide, le troisième en date; de l'autre on était bien loin de connaître les diverses évolutions de la paléographie des écritures sémitiques; on en était encore, par exemple, à considérer le caractère de l'inscription de Carpentras comme du phénicien. C'était donc un résultat qui demandait toute la pénétration d'esprit et l'instinct divinatoire de M. de Sacy, que d'arriver dès cette époque à discerner et à faire voir dans le pehlevi un dérivé de l'alphabet sémitique de 22 lettres. Mais il était impossible d'aller plus loin et de préciser la dérivation d'une manière plus exacte. La multiplicité des documents nous permet aujourd'hui d'arriver bien plus facilement à une autre précision, et, tout en proclamant la certitude de plus en plus mathématique du fait général découvert par le génie de M. de Sacy, de ne pas désigner avec lui le palmyrénien comme la source d'où sortit le pehlevi. C'est là, nous le reconnaissons, une question de détail bien secondaire; mais dans la science aucun détail n'est absolument indifférent, et dans le moment actuel, où la paléographie sémitique est en voie de se fonder, il importe de déterminer avec l'exactitude la plus scrupuleuse la place qui appartient dans le tableau de filiation des écritures de cette famille à chacun des alphabets qui la composent.

On sait actuellement d'une manière certaine¹ que l'alphabet araméen, après s'être constitué comme

¹ Voy. Melchior de Vogüé, *Revue archéologique*, nouv. sér. t. V, p. 34-38; t. IX, p. 203-208.

un type d'écriture propre et distinct de celui qu'employaient les Phéniciens, demeura un pendant plusieurs siècles; et ces siècles correspondent exactement à l'époque durant laquelle MM. Lassen¹ et Layard² ont démontré qu'il était, ainsi que dans l'Assyrie et la Babylonie, employé dans la Perse même comme caractère cursif, à côté du cunéiforme servant d'écriture monumentale. Dans son état d'unité, l'écriture araméenne présenta trois formes successives, dont il importe de résumer en quelques mots l'histoire.

Antérieurement au vi^e siècle avant l'ère chrétienne, l'alphabet commun à toutes les populations sémitiques de la Syrie, en donnant à ce mot le sens le plus étendu qui lui fut attribué dans l'antiquité, est l'alphabet *phénicien archaïque*, souche de l'écriture grecque et de tous les systèmes graphiques de l'Occident. Vers le vi^e siècle, l'écriture phénicienne de la seconde époque, que l'on a nommée *sidonienne*, se constitue définitivement : le plus beau monument de cette écriture est l'inscription du sarcophage d'Eschmounazar; en même temps la branche araméenne se sépare de la souche commune. Le caractère principal de ce nouvel alphabet est l'ouverture des boucles des lettres א, ג, ע, ר. Mais pendant deux siècles environ, à côté de ces formes nouvelles se maintiennent un certain nombre de formes anciennes; l'altération de toutes les lettres n'est pas

¹ *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. VI, p. 562.

² *Discoveries at Nineveh and Babylon*, p. 155 et 346.

simultanée, de sorte que l'alphabet conserve un caractère de transition qui marque nettement sa première époque; à cette variété originaire nous donnons le nom de *protaraméen*. Vers la fin du v^e siècle, l'alphabet *araméen* proprement dit ou *araméen secondaire*, car on peut lui donner indifféremment l'un et l'autre nom, se constitue définitivement sur les pierres gravées et les médailles des satrapes de l'Asie Mineure. Mais il subit bientôt lui-même l'effet de la loi de dégénérescence constante qui préside à l'histoire des écritures; vers la fin du iv^e siècle ou le commencement du iii^e, on vit naître un nouvel alphabet, dérivé du précédent, comme celui-ci était dérivé de celui qui l'avait encore précédé; ce fut l'alphabet dont les principaux monuments jusqu'à présent connus, inscriptions et papyrus, ont été découverts en Égypte, mais qui n'était pas, comme l'ont cru quelques érudits, limité à ce pays, car il existe des preuves certaines de son emploi dans d'autres parties, et assez éloignées, des domaines de l'aramaïsme; nous l'appelons *araméen tertiaire*.

Cet alphabet fut le dernier commun à toutes les populations de la famille. Un siècle environ avant la venue du Christ, l'observation attentive des monuments nous montre l'unité de l'écriture araméenne se brisant, se subdivisant, suivant qu'elle est employée par des Palmyréniens, des Nabathéens, des Auranites ou des Juifs, et donnant naissance à toute une série d'alphabets nouveaux, particuliers aux dif-

férents peuples et suivant chacun de leur côté, d'une manière absolument indépendante, leur marche de dégénérescence.

Plusieurs des écritures ainsi dérivées de l'ancien type graphique commun à tous les Araméens devinrent à leur tour la souche de nouvelles sous-familles. Le palmyrénien produisit l'estranghelo et toutes les variétés des alphabets syriaques; le nabathéen, comme je l'ai déjà indiqué ici même et comme j'espère un jour le prouver plus complètement, donna naissance à l'arabe. Dans le tableau généalogique résultant de ces observations, quelle place doit-on assigner au pehlevi? Faut-il le tenir comme une écriture dérivée de l'araméen tertiaire parallèlement au palmyrénien, au nabathéen, à l'auranite et à l'hébreu carré du type le plus ancien? Ou bien faut-il le considérer comme issu par une seconde dérivation du palmyrénien?

Pour connaître la marche suivie par l'alphabet sémitique de 22 lettres dans les contrées au delà du Tigre, nous devons demander des renseignements à une série de monuments numismatiques encore très-peu étudiés et même imparfaitement connus des savants.

Ce sont des monnaies d'argent de différents modules, portant au droit une tête de satrape coiffée de la *mitra*, qui varie selon les époques, et au revers un temple surmonté de plusieurs pyrées ou autels du feu, avec presque toujours à côté un prêtre en adoration. Ce dernier type est accompagné d'une légende contenant le nom du prince ou satrape ré-

gnant, qui, outre le titre de son autorité, porte celui de pontife d'une déesse, laquelle ne saurait, pense M. le duc de Luynes, qui a fait de ces pièces une étude toute particulière, être considérée comme différente de l'Artémis Nanæa de l'Élymaïs, dont le temple, objet de la vénération de tous les peuples voisins, fut pillé par Antiochus le Grand, roi de Syrie. Une de ces monnaies, avec le nom d'un satrape appelé Saripadate, a été publiée par M. le duc de Luynes¹, qui la considérait alors comme frappée dans la Bactriane, opinion sur laquelle il est complètement revenu; trois autres ont été gravées dans le *Numismatic chronicle* de Londres². Mais il en existe un bien plus grand nombre, encore inédites, dans la collection de M. le duc de Luynes et dans l'ancien médaillier de la Bibliothèque impériale. Les différences que ces monnaies offrent entre elles sous le rapport du style prouvent qu'elles ont été émises pendant un assez long espace de temps par une dynastie de satrapes héréditaires ou de roitelets, dont les plus anciens étaient contemporains et vassaux des Achéménides, et les plus récents des premiers Arsacides.

Les légendes de ces pièces sont en langue araméenne. Sur les plus anciennes, celles du temps des Achéménides (il n'en a encore été publié que de cette époque), l'écriture dans laquelle elles sont conçues est l'araméen secondaire des monnaies des sa-

¹ *Numismatique des satrapies*, pl. VI, n° 3.

² T. XVIII, pl. VI, nos 6-8.



trapes de la Cilicie et des autres parties de l'Asie Mineure; un peu plus tard nous y voyons apparaître l'araméen tertiaire des papyrus et de l'inscription de Carpentras; enfin sous les Arsacides l'alphabet de ces légendes se rapproche de plus en plus du pehlevi et arrive à ne plus différer de la variété de cette dernière écriture que nous avons désignée par le nom de *persépolitaine*.







Dans la série d'écritures successives qu'offrent ainsi les monnaies dont nous venons de parler, la forme palmyrénienne n'a pas sa place; elle semble n'avoir pas été connue dans la région lointaine à laquelle appartient cette numismatique. On passe directement de l'araméen au pehlevi, sans l'intermédiaire de l'alphabet de Palmyre. Ce serait assez déjà pour faire conclure avec une entière confiance que l'écriture pehlevie est un des dérivés directs de l'araméen tertiaire, une écriture sœur et non fille du palmyrénien. Nous achèverons de le démontrer par le tableau suivant, où nous avons placé l'alphabet araméen en usage du III^e au I^{er} siècle de notre ère et l'alphabet palmyrénien en regard des diverses formes paléographiques de l'alphabet pehlevi, disposées dans l'ordre de leur dégénérescence.

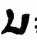


TABLEAU IV.

ORIGINE DE L'ÉCRITURE PEHLEVIE.

Ce tableau réclame un commentaire; nous allons le donner en suivant l'ordre des lettres :

κ. — La forme que l'on peut considérer comme typique pour les quatre variétés du pehlevi, , sort évidemment de l'araméen , avec le trait inférieur reporté au point de départ du trait vertical et du trait oblique. Voici, du reste, tous les degrés par lesquels on passe pour arriver du phénicien au pehlevi :

 ,  ,  ,  ,  ,  .





Sur les monnaies de la fin de la première et du commencement de la seconde époque, cette lettre devient  ; mais à la fin de la seconde époque et dans toute la troisième on voit reparaître la figure  , plus conforme à l'origine, laquelle produit le  des manuscrits.

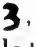

λ. — La tête de la lettre est plus atrophiée dans le proto-pehlevi que dans le type persépolitain. Suivant le progrès de cette tendance, elle disparaît dans le type des inscriptions sassanides, lequel ne varie plus jusqu'à l'extinction de l'alphabet pehlevi.

μ. — Dans toutes les variétés du pehlevi cette lettre suit un type constant, lequel dérive de l'araméen, renversé sur le côté. Le pivotement des caractères dont nous avons ici un premier exemple s'observe à plusieurs reprises dans le passage de l'araméen au proto-pehlevi et au persépolitain; il se reproduit encore dans d'autres cas lorsque l'on suit la marche des



lettres, de ces deux alphabets au pehlevi sassanide ou des provinces orientales.

7. — Le proto-pehlevi manque. Le persépolitain est presque identique au type araméen. Dans le sassanide cette lettre subit un changement bizarre; elle se renverse sur le côté, se recourbe légèrement par l'extrémité inférieure, et en même temps sa tête passe à droite.

Cette explication de la forme  ou  est peut-être trop compliquée. On pourrait aussi en produire une autre plus simple et peut-être plus vraisemblable. Sur certains monuments persépolitains, le signe diacritique qui accompagne le 7 se confond avec le corps de la lettre sous la forme d'un appendice très-développé. Ainsi à Naksch-i-Roustam le nom d'Ormuzd, dans le texte pehlevi persépolitain, au lieu de la forme régulière retracée sous le n° 8 de la pl. B, est écrit, comme on le voit au n° 9¹, אהורמזד.  a pu produire . Dans ce cas l'appendice ajouté comme marque diacritique sera devenu plus important comme dimension que le corps même de la lettre, ce qui se voit quelquefois en paléographie.

Toujours est-il que le 7 pehlevi sassanide, après avoir été longtemps invariable avec la forme , se réduit sur les monnaies de la 3^e époque à un simple trait courbe, par une abréviation qui ramène au type primitif. De cette dernière figure sort le  des manuscrits.

¹ Cf. Rawlinson, *Journ. of the Royal Asiat. Soc.* t. XI, I part. p. 69.

π. — La forme de cette lettre en proto-pehlevi dérive tout naturellement de l'araméen, dont l'extrémité gauche s'est relevée. Dans le pehlevi persépolitain, la tradition du type primitif est déjà oblitérée; le trait qui relie les deux hastes se trace obliquement. Dans le sassanide la partie droite de la lettre n'est plus que peu développée et la haste de gauche légèrement infléchie par la base. Cette lettre devient bientôt, par une nouvelle déformation, , ce qui produit le  des manuscrits et ramène par conséquent très-près de la figure du persépolitain.

γ. — Dans le proto-pehlevi et dans le caractère persépolitain, la figure est une simple courbe comme en araméen. Dans le sassanide on ajoute en bas un appendice analogue à celui du γ, pour distinguer cette lettre de l'ⲥ. Sur les médailles de la troisième époque et dans les manuscrits, le tracé s'abrège et se réduit à γ.

ι. — Nous ne connaissons pas la forme proto-pehlevie. Dans les trois autres alphabets la figure est ondulée, et non droite comme en araméen.

π. — Cette lettre n'existe qu'en persépolitain, où sa figure dérive de celle de l'araméen, presque sans aucune différence. En sassanide elle est remplacée constamment par π, avec ou sans point diacritique.

γ. — En proto-pehlevi la forme de ce caractère est identique à celle de la lettre araméenne. Plus droite dans l'alphabet persépolitain, elle se recourbe dans

le sassanide et finit dans les manuscrits par être semblable au 7, au 2 et au 7, 9.

2. — La lettre proto-pehlevie est semblable à l'araméen, mais avec la tête plus ouverte. Dans le persépolitain la haste se recourbe et la figure devient pareille à celle du 7. Cette ressemblance fait que dans le sassanide le 2 se trace de même, avec un petit appendice diacritique à la partie inférieure. De là résulte le 3 des médailles, qui, s'abrégeant à la troisième époque, revient presque au type original et produit le 9 des manuscrits.



5. — Le proto-pehlevi est identique à l'araméen. La figure du caractère pehlevi persépolitain semble influencée par celle de la lettre correspondante du palmyrénien. Elle produit le 5, qui sur les médailles de la seconde époque devient 5, la partie supérieure perdant beaucoup de son développement. A la troisième époque la lettre s'abrège en 7 et devient 9 dans les manuscrits.



2. — Le proto-pehlevi et le persépolitain sont encore exactement pareils à l'araméen. Dans le sassanide la figure de la lettre devient fermée, mais d'une autre manière que dans les écritures dérivées du palmyrénien, comme l'estranghelo et l'hébreu carré, par la jonction du sommet du trait transversal avec l'extrémité inférieure de la haste de droite. Sur les médailles le 2 devient 2, puis, à la fin de la seconde et dans toute la troisième époque 8, d'où le 6 des manuscrits.

z. — Dans le proto-pehlevi cette lettre est recourbée par en bas et prolongée horizontalement vers la gauche, comme dans le palmyrénien. Ici la dérivation dans les deux alphabets collatéraux s'est opérée dans un même sens. Mais cette inflexion à gauche n'est pas aussi essentielle en pehlevi qu'en araméen, car dans le caractère sassanide la courbure a lieu vers la droite. De là le **z** des médailles, abrégé en **z** à la troisième époque; enfin le **z** des manuscrits qui, par un singulier hasard, est revenu à une forme identique à celle du type araméen.

z. — Le proto-pehlevi ne nous est pas connu. Dans le persépolitain il est facile de reconnaître l'araméen, avec ses deux hastes parallèles si caractéristiques. La différence de proportion entre ces deux hastes, qui rappelait encore en araméen le type primitif **z**, a cependant disparu en pehlevi. Dans l'écriture sassanide le **z** devient **z**, puis sur les médailles, dès la fin de la première époque, **z**; plus tard les deux traits se rejoignent de nouveau, mais par en bas cette fois, la tradition de l'origine étant perdue, **z**. D'où, dans les manuscrits, **z**.

z. — Dans l'alphabet proto-pehlevi les différences avec l'araméen, pour ce caractère, consistent dans l'ouverture plus grande de la tête et dans l'ondulation de la haste principale, **z**, le tout combiné pour distinguer cette lettre du z. Dans la paléographie persépolitaine la figure se renverse en avant et les traits s'arrondissent. Passant de là dans le pehlevi officiel des Sassanides, la lettre, pivotant encore une


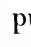
fois, se trouve placée en sens absolument opposé à ce qu'elle était d'abord, la partie supérieure en bas; en même temps la partie primitivement inférieure et devenue supérieure se recourbe complètement vers le bas, et, venant rejoindre le trait horizontal, produit une figure fermée, d'où sur les médailles de la seconde et de la troisième époque  et dans les manuscrits .

ۛ. — Nous ne possédons pour cette lettre les formes, ni du proto-pehlevi, ni du caractère persépolitain. Mais, comme l'a très-bien vu M. Thomas, on reconnaît encore indubitablement dans la lettre sassanide le tracé du ۛ araméen. Sur les médailles, dès la première époque, cette figure compliquée se simplifie en . Le  des manuscrits revient plus près de la première forme.

۞. — Semblable dans les deux alphabets les plus anciens au ۞ araméen. Dans les inscriptions sassanides et sur les médailles de la première époque, le tracé s'arrondit et un appendice diacritique s'ajoute par en bas. Il distingue le ۞ du ۞, sans appendice, et du ۞, où l'appendice est beaucoup plus développé. Sans cette marque différentielle, ces trois lettres se seraient facilement confondues. Sur les médailles, à partir de la deuxième époque, et dans les manuscrits le tracé du ۞ ne diffère plus de celui du ۞.

۟. — Le proto-pehlevi est identique à l'araméen. Dans le persépolitain le trait de droite, sur lequel se greffent les deux autres, s'allonge par le bas et tend à se coucher. Dans la paléographie sassanide la lettre

est complètement renversée sur le côté, et cette disposition se maintient jusque dans les manuscrits.

n. — Semblable à l'araméen dans le proto-pehlevi et le persépolitain. Dans les inscriptions sassanides la haste de gauche s'ondule et se recourbe vers la droite : en même temps la proportion du crochet de droite se réduit. Ces deux tendances se prononcent beaucoup plus sur les médailles. A la troisième époque, le crochet de droite se bouclant, la figure devient , puis , d'où le $\rho = \omega$ et le $\varrho = \omega$ des manuscrits, ce dernier étant le caractère retourné.

En terminant ici cette courte dissertation, nous ne prétendons pas avoir apporté des faits bien nouveaux pour la science, mais seulement avoir coordonné les données acquises par les derniers travaux sur cette branche de la paléographie sémitique. Si nous avons réussi dans cette coordination, si nous avons mieux précisé qu'auparavant le mode de génération de l'écriture pehlevie par l'écriture araméenne, qui en était déjà considérée comme la mère, notre but est atteint et notre ambition satisfaite.

LE PAPYRUS JUDICIAIRE DE TURIN,

PUBLIÉ

ET TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. T. DEVÉRIA.

I.

ÉTAT ACTUEL DU MANUSCRIT ET DISPOSITION DU TEXTE.

Parmi les manuscrits égyptiens que possède le musée de Turin, il en est un qui se fait remarquer par une très-belle écriture hiéroglyphique dont les signes atteignent une dimension peu commune; ils sont hauts de 2 à 3 centimètres en moyenne, et les traits lâchés au-dessus ou au-dessous des lignes occupent en quelques endroits un espace d'environ 5 centimètres.

Dans son état actuel, la première page est malheureusement détruite, à l'exception d'un fragment qui contient seulement un ou deux mots de la fin de chacune des neuf lignes qui la composaient.

Cinq colonnes de texte formées d'un plus ou moins grand nombre de lignes inégales en longueur constituent, avec ce premier fragment, l'ensemble du manuscrit. Le papyrus dont a été formé le volumen est de la plus belle qualité; il pouvait avoir 50 centimètres de hauteur avant que les marges

eussent été coupées, ce qui le réduit maintenant à 42 centimètres environ, et une longueur de plus de 5 mètres, que l'absence du commencement ne permet pas de déterminer exactement.

M. Alphonse Mallet, en reconnaissant, le premier, il y a quelques années, la nature judiciaire de ce manuscrit, comprit tout l'intérêt qui s'y rattache pour la connaissance de la langue, des usages et de la législation de l'ancienne Égypte; il en fit alors une copie très-complète qu'il a bien voulu me communiquer depuis, et dont j'ai vérifié moi-même la parfaite exactitude sur l'original, à Turin.

M. Lieblein, de Christiania, a aussi obligeamment mis à ma disposition, depuis que mon travail est terminé, un calque *fac-simile* du même papyrus, qui a l'avantage de conserver, ligne par ligne, la disposition du texte. C'est donc cette dernière reproduction que je choisirai pour la publication, en la réduisant de moitié par la photographie et en la vérifiant sur la copie déjà collationnée dont je suis redevable à M. Mallet.

Ce beau manuscrit, qui peut passer pour un modèle de calligraphie hiéroglyphique, est un document officiel, une pièce originale des archives pharaoniques et non pas un simple récit, comme on pourrait le croire; il date du règne de Ramsès III, premier roi de la vingtième dynastie, c'est-à-dire environ d'un demi-siècle après l'Exode, ainsi que je le démontrerai plus loin. Il nous fait voir, à cette époque séparée de notre temps par trois mille ans au moins,

tout le procès d'une conspiration contre la personne ou l'autorité du roi, et un tribunal régulièrement constitué dans une cour de justice, saisi par décision royale de cette affaire, qui motiva de nombreuses condamnations et plusieurs exécutions de la peine capitale; il nous donne un exemple de la toute-puissance d'un Pharaon qui rend la justice contre les magistrats eux-mêmes; il nous fait connaître aussi les formules judiciaires et la rigueur des lois égyptiennes, tout en nous fournissant d'intéressantes notions philologiques sur la langue parlée de cette époque.

L'étude de ce papyrus est donc intéressante à plusieurs points de vue : c'est ce qui m'a décidé à y consacrer un long travail.

La destruction presque complète de la première colonne du texte est des plus regrettables, car l'exposé de l'affaire amenée devant le tribunal devait y être contenu, et ce n'est, maintenant, qu'en rassemblant et en comparant entre elles les diverses accusations des condamnés, qu'on peut deviner quel fut le motif ou le but de leurs délits, ainsi que le lien qui pouvait exister entre eux.

La seule chose qui ressorte d'une manière évidente, à un premier examen du texte, encombré par la répétition continuelle des formules, c'est que le crime principal des coupables se borne à des *paroles prononcées* par eux, ou seulement *tenues secrètes* après avoir été entendues, et ayant pour but de *nuire* ou d'exciter des malfaiteurs à *nuire à leur seigneur*.

On constate ensuite : 1° que ces paroles furent prononcées particulièrement dans un lieu habité par des femmes, où étaient aussi des fonctionnaires, parmi lesquels on distingue deux intendants du harem royal ; on peut en conclure que ce lieu était le gynécée ou *harem* du palais de Ramsès III ;

2° Que des femmes de ce lieu, probablement esclaves ou concubines du Pharaon, sont accusées elles-mêmes d'avoir prononcé des paroles semblables ;

3° Que, parmi les accusés, il y a plusieurs grands personnages et fonctionnaires du palais, dont le seigneur ne pouvait être que le roi lui-même, et, conséquemment, que leur crime ou *les paroles* prononcées ou entendues et ayant pour but de nuire à leur maître ne pouvaient être qu'une conspiration contre la personne ou l'autorité royale ;

4° Que cette dernière déduction est confirmée par la sévérité des jugements et par la rigueur plus grande encore des arrêts rendus en dernier lieu par le roi lui-même, contre quelques-uns des membres du tribunal et d'autres officiers de justice qui furent trouvés trop indulgents pour les coupables, ou qui allèrent jusqu'à s'unir à leur cause.

L'ensemble de ces observations empêche de supposer, comme j'avais d'abord été tenté de le faire, que le véritable délit des coupables consistait en des relations d'adultère entre les accusés et les femmes du gynécée, aucun fait de ce genre n'étant d'ailleurs formulé, et le fond de l'accusation portant toujours

sur les *paroles prononcées ou entendues* que le roi donne dans la première partie du manuscrit comme seul motif de la sévérité recommandée aux magistrats.

Quelques-unes des constatations que je viens d'indiquer sont heureusement corroborées par trois fragments d'un autre papyrus, également conservés jusqu'à nous, qui paraissent faire partie d'un autre procès concernant la même affaire, mais avec complication d'opérations magiques dont certains personnages ont été accusés d'avoir fait usage pour s'approcher du harem, essayer d'y pénétrer et y faire passer ou en rapporter les paroles criminelles, c'est-à-dire les premiers germes de la conspiration. Il est à noter que le manuscrit de Turin semble contenir les jugements de toute la partie du complot qui se produisit dans l'intérieur du gynécée, mais qu'il n'y est pas question de moyens surnaturels; tandis que l'autre papyrus relatait probablement tout ce qui s'était passé en dehors de ce lieu et les moyens, supposés surnaturels, qu'on avait employés pour y établir une communication.

Une première interprétation de ces trois fragments connus sous les noms de *papyrus Lee et Rollin* est due à M. Chabas¹; ils avaient été signalés à ce savant par M. Goodwin, qui avait remarqué la liaison des deux premiers² que possède M. Lee, en Angleterre, avec le troisième qui est conservé à la

¹ *Le papyrus magique Harris*, p. 170.

² Sharpe, *Egyptian inscriptions*, 2^e série, pl. 87 et 88.

Bibliothèque impériale de Paris. J'eus occasion de communiquer à M. Chabas quelques observations qui m'étaient suggérées par ma première étude du papyrus de Turin; il en tint compte et modifia plus tard sa traduction¹. On y retrouve les noms de deux des accusés que nous rencontrerons dans le manuscrit de Turin, avec des détails intéressants sur les délits dont ils furent coupables.

Voici maintenant la disposition matérielle du texte du papyrus judiciaire de Turin.

¹ *Mélanges égyptologiques*, I, p. 9

TABLEAU SYNOPTIQUE

DU

PAPYRUS JUDICIAIRE DE TURIN.

PREMIÈRE PARTIE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRES POUR LA MISE EN FONCTION DU TRIB
(TRÈS-GROSSE ÉCRITURE.)

COLONNE 1. (FRAGMENT.)	COLONNE 2. (AVEC LACUNES.)	COLONNE 3. (ENTIÈRE.)
Ligne 1 [Date?] Protocole royal. 2 3 4 5 Discours adressé par 6 le roi aux magistrats. 7 8 9	Ligne 1 2 Suite du discours du 3 roi: les membres de 4 la commission judi- 5 ciaire, nommément 6 désignés, sont saisis 7 de l'affaire, et la plus 8 grande sévérité leur 9 est ordonnée.	Ligne 1 Corollaire du discou 2 royal: imprécati 3 contre les coupable 4 hommage rendu à 5 double justice divin

Ce tableau synoptique suffit pour qu'on puisse se rendre un compte exact de la disposition du texte original dont je vais maintenant donner la transcription alphabétique et la traduction littérale.

DEUXIÈME PARTIE.

JUGEMENTS RENDUS CONTRE LES COUPABLES.

ÉCRITURE MOINS GROSSE QUE CELLE DES TROIS PREMIÈRES COLONNES.)

COLONNE 4. (ENTIÈRE.)	COLONNE 5. (ENTIÈRE.)	COLONNE 6. (ENTIÈRE.)
Ligne 1 { (1 ^{re} rubrique.) <i>Coupa-</i> <i>bles de grands crimes,</i> condamnés par la 1 ^{re} section de la com- mission judiciaire.	Ligne 1 } Six femmes et deux ac- 2 } cusés subissent éga- 3 } lement leur peine.	Ligne 1 (4 ^e rubrique.) Gens (de justice) qui ne tin- rent pas compte des témoignages à la charge des coup- ables, condamnés par le roi avec les fem- mes et un accusé déjà nommé (v, 5).
2	4 (2 ^e rubrique.) <i>Coupa-</i> <i>bles de crimes et de</i> <i>complicité,</i> condam- nés (mais non exé- cutés) par quatre membres de la 2 ^e sec- tion de la commis- sion judiciaire.	2 { Quatre personnes, dont 3 { deux membres de 4 { la commission judi- 5 { ciaire et deux offi- 6 { ciers de justice.
3	5 Six personnes jugées.	6 (5 ^e rubrique.) Gens complices des cou- pables, ou énonçant de mauvaises pa- roles, sont condam- nés sans exception.
4	6 (3 ^e rubrique.) <i>Coupa-</i> <i>bles de crimes,</i> jugés par les mêmes magis- trats, et un membre supplémentaire de la commission judi- ciaire.	7 Un seul nom suit la rubrique et termine le manuscrit; c'est celui d'un officier, peut-être chargé des exécution.
5	7	
6	8 { Quatre coupables, con- 9 { damnés et exécutés.	
7	10	
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

Ma première intention, en commençant cette traduction, était de donner une transcription hiéroglyphique interlinéaire de tout le texte hiératique, pour en faciliter l'étude; mais j'ai dû y renoncer devant

les difficultés typographiques que présente encore l'emploi des types égyptiens, et surtout à cause du temps énorme que m'auraient demandé la notation par chiffres de tous les signes et la correction des épreuves. Les nombreuses répétitions que contient le manuscrit rendent d'ailleurs ce genre de transcription moins utile pour ce texte que pour tout autre. Je me suis donc borné à une transcription alphabétique suffisante pour aider à suivre notre traduction sur les *fac-simile* qui seront réunis à la fin du mémoire.

Le système de transcription que j'ai adopté est emprunté à ceux de MM. Brugsch¹ et de Rougé²; il a pour but : 1° la précision et la clarté, en rendant chaque voyelle et chaque articulation de l'écriture³ égyptienne par *une seule* lettre de notre alpha-

¹ *Die Geographie*, I, p. 15; *Recueil*, I, p. 1, etc.

² *Revue archéologique*, novembre 1861, p. 352; Cours au Collège de France, etc.

³ Je ne dis pas « de la langue, » car je n'aurai jamais la prétention d'exprimer les sons ou la prononciation d'une langue morte depuis des siècles; je cherche seulement un *équivalent conventionnel* des signes qui servaient à l'écrire.

Depuis que j'ai terminé le présent travail, M. Lepsius a publié dans le *Standard alphabet* de la Société biblique de Londres un système de transcription générale qui est presque entièrement adopté pour les textes égyptiens, par MM. de Rougé, Brugsch et Birch. Son application à mon mémoire aurait nécessité trop de corrections pour un travail terminé; je le laisse donc tel que je l'ai écrit. Ce nouveau système, que je n'ai d'ailleurs pas suffisamment étudié, me paraît cependant présenter encore quelques imperfections et quelques inconvénients, parmi lesquels je signalerai seulement l'introduction du χ grec dans notre alphabet, et la nécessité d'employer des signes *spéciaux* pour la notation de certaines lettres.

bet; 2° la facilité de la composition typographique et la commodité pour tous les usages auxquels il peut s'appliquer par l'emploi exclusif des *signes usuels* de la typographie française, évitant ainsi tous les signes particuliers qui nécessiteraient des types spéciaux, et rejetant enfin toute notation pouvant augmenter l'écartement des lignes, comme par exemple le point sous une lettre, auquel l'œil ne s'habitue d'ailleurs que difficilement.

Les seuls signes distinctifs que j'admette sont, pour les voyelles, les accents ordinairement usités, et, pour les consonnes, la virgule retournée (‘), placée *après* la lettre qu'elle sert à noter.

- Voici maintenant les règles que j'ai suivies :

1° Toute voyelle accentuée, accompagnée du tréma (ï), ou notée de la virgule renversée (a‘), représente une voyelle *écrite* dans le texte égyptien.

2° Toute voyelle *non accentuée* représente une voyelle *non écrite* dans le texte, mais nécessaire à la prononciation du mot, ou donnée, soit par des transcriptions antiques, soit par l'orthographe copte, ou bien encore cachée dans le syllabisme des écritures égyptiennes, car, dans ce dernier cas, il est souvent difficile de la déterminer exactement. Les voyelles non accentuées dans nos transcriptions devront donc être considérées comme moins certaines que les voyelles accentuées.







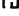

3° Toute consonne qui n'est pas suivie de la marque que j'ai adoptée¹ est supposée avoir été

¹ J'ai préféré pour cette marque la virgule retournée (‘) à l'apos-

prononcée d'une manière très-analogue, sinon identique, à l'articulation qu'elle représente ordinairement dans notre écriture.

4° Toute consonne suivie d'une virgule retournée (') prend une valeur différente de sa prononciation habituelle.

Voici maintenant mon alphabet de transcription, avec les correspondants coptes et sémitiques.

ALPHABET.	HIÉROGLYPHES.	COPTE.	HÉBREU.
a ¹		Ⲍ, Ⲑ, Ⲓ, Ⲕ, Ⲗ	א
à		Ⲍ, Ⲑ, Ⲓ, Ⲕ, Ⲗ	א (א ²)
â		Ⲍ, Ⲑ, Ⲓ, Ⲕ, Ⲗ, Ⲕⲗ	ע
b ²		Ⲕ	ב
d		Ⲕ	ד
g		Ⲓ	ג
h		Ⲑ	ה, ח arabe.
h ³		Ⲑ	ה, ח arabe.
ï	ⲓ et ⲓⲓ	ⲓ	י

trophe ('), qui a déjà été employée pour la notation de certaines consonnes, parce que ce dernier signe doit être réservé pour indiquer, au moyen de sa fonction habituelle, des cas d'élision que j'ai souvent entrevus et qui pourront être un jour bien constatés.

¹ J'aurais préféré l'*á* (accent aigu) à l'*a'* (noté); mais j'ai adopté ce dernier, parce que l'*á* (accent aigu) ne se trouve pas dans tous les caractères de la typographie ordinaire.

² Je transcris *b^c*, au lieu de *bp*, le *b* doublé d'un *p* dans certains

ALPHABET.	HIÉROGLYPHES.	COPTE.	HÉBREU.
k		ϰ	כ
l, (r')		λ	ל, ר
m		ϣ	מ
n ¹		ⲛ	נ
p		ⲡ	פ
q		ϩ	ק
r		ⲣ	ר
s		Ϣ	ס
s'		ϣ	ש
t		ⲧ	ת
t'		ⲧ	ט
ù ²		Ⲕ, ϣ, ⲗ, Ⲕ	ו
w		ϩ	ו
x'		Ⲭ	ח, א arabe.
z'		Ϩ	צ

mots, pour lui donner plus de force, comme dans la syllabe

bpâ = b'â.

¹ Je transcris n' l'n aspiré qui prend dans les variantes un x' initial comme dans la syllabe n'em = x'em.

² Je transcris u (sans accent) le signe du pluriel, IIII, toutes les fois que j'ai des raisons de penser qu'il pouvait influencer sur la prononciation du mot qu'il suit.

II.

TRANSCRIPTION ALPHABÉTIQUE ET TRADUCTION LITTÉRALE.

PREMIÈRE PARTIE.

COLONNE I, SEUL FRAGMENT CONSERVÉ.

- I, 1. *H'yg-Ân* ...
 [An... mois... jour... du règne de Râ-ouser-mââ-mer-
 Amon, du fils du soleil Ramessès III^a], Souverain
 d'Ôn.....
- I, 2. à tà^b n ...
 pays de ...
- I, 3. pà tà^c r ...
 la terre pour...
- I, 4. û menmen-u...
 troupeaux^d ...
- I, 5. [ret^e]-u r a'n-tû-u^e ...
 hommes pour les amener...
- I, 6. neb m- met- û^f ...
 tous par-devant eux. .
- I, 7. n(2)û a'û nà...
 sont les...
- I, 8. ret^e-u ûn ...
 hommes étant...

^a Cf. *Pap. Lee I*, l. 3. Les mots placés entre des crochets répondent à des lacunes du texte.

^b Cf. col. II, l. 1; *Pap. Lee I*, l. 2, et *Pap. Rollin*, l. 5.

^c *Id. ibid.*

^d Le *Papyrus Lee I* fait mention d'un «intendant des troupeaux,» nommé *Pen-houï-ban*. (Cf. col. 5, l. 2 de notre papyrus.)

^e Cf. IV, 1, etc. et chap. VI, *Formules judiciaires*.

^f Cf. IV, 2, etc. et chap. VI, *Formules judiciaires*.

I, 9. *u a'û m ntû^a*
 étant en eux

COLONNE II.

II, 1. *nà botû* (1) *n pà tà a'û-A' dûà-t m-h'er* (2)
 les excréations de la terre, je les soumets

n mur-h'ez' (3) *Mentû-m-tà-ti mur-h'ez'* *Päiwretû*
 au trésorier Mentou-m-ta-ti, (au) trésorier Päiwretou,

z'äi - x'û (4) *Kar ûbû* (5)

II, 2. (au) porte-chasse-mouche *Kar*, (à l'officier?)

Päi-b'ast ûbû (?) *Qedenden* (?) *ûbû* (?)
Païbast, (à l'officier?) *Qedenden* (?), (à l'officier?)

Bâr-mâhâr II, 3. *ûbû* (?) *Pà-a'rû-. . u ubu* (?)
Bâr-mâhar, (à l'officier?) *Pa-arou . . ou*, (à l'officier?)

Z'od-ti-rex'-novre sûten ûehmû (6) *Pen-Renû*
Thoti-rex'-nowre, (au) rapporteur royal *Pen-Renou*,

sx'à Mâi. III, 4. *sx'à Pà-râ-m-h'eb n tà*
 (au) scribe *Mâi*, (au) scribe *Pa-râ-m-h'eb*, de la

a's-t nà s'âû (7) *z'äi - serî H'ora' n tà*
 bibliothèque, (et au) porte-ombrelle *Har*, du corps des

Âûâi-t (8) II, 5. *r z'od A'r nà z'od-tû a'-z'odû nà*
Âouâi^b, en disant: « Les paroles que dirent ces

^a Ou *a'û mentû* «étant eux» (ces crimes), car on peut voir ici une forme plurielle du pronom *mentuw* «lui.»

(1) Les chiffres renvoient aux notes philologiques réunies à la fin du mémoire. (Voyez chap. IX.) Les lettres placées au-dessus des lignes dans la traduction sont seules en rapport avec les notes placées au bas des pages. Tout ce qui est relatif aux noms propres et aux personnages sera expliqué dans un chapitre spécial (VIII), auquel je renvoie une fois pour toutes.

^b Corps militaire chargé de la police, et probablement aussi des exécutions judiciaires. (Voir notes philologiques, n° 8.)

ret·u bú rex·A·se-t-u (9) *h'enī-ten* (10)
hommes, n'en ai-je pas connaissance? — Allez!

s-metī-s-t-u (11) II, 6. *a'ú-u s'emī a'ú-u s-metī-ú*
Jugez-les. — Qu'ils avancent, qu'ils les jugent;

a'ú-u dūà-t mut-tú nà dūàú mutú
qu'ils donnent la mort, ceux qui donnent la mort

m de-t-ú r h'á-t-ú II, 7. *a'ú bú rex·*
de leur main, à leurs membres^a. — N'en ai-je pas

[*-A·se-t-u*] . . . *a'r·t sebāi-t* (12)
connaissance? — [Faites] exécuter le châtement de

. *ketex'ú a'ú bú rex· A·se-t-u*
[mort et les] autres. — N'en ai-je pas connaissance,

m r-á (?) II, 8. *x'er a'ú h'en.*
actuellement? — Or, ils avancent! — [Jugez-les]

r z'od h'et r-ro-ten sààú-tú-ten
suivant ce que vous dicte votre cœur; soyez vigilant

r dūà-t a'r-tú sebāi-t II, 9. *r*
à faire exécuter [le] châtement pour [celui qui a

. *gàùs'á* (13) *a'ú b[en] sá h'er h'er-w*
mérité la] torture. Cela (le crime) n'est-il pas constant

x'er-A' ún m-dūnī (?)
à mon égard? Eux, qu'il périssent!^b

On voit dans ce discours, prononcé par le roi lui-même pour instituer la commission judiciaire et pour la saisir de l'affaire, que la mise en accusation des coupables ne repose

^a C'est-à-dire : «aux coupables.»

^b Ces derniers mots sont, pour moi, d'une signification douteuse. On peut traduire littéralement : «Cela n'est-il pas sur sa face vers moi? — (Qu'ils périssent!)» La transcription du dernier groupe, *m-dūnī*, semble donner le type du copte ⲙⲟⲩⲛⲓ , *mori*.

que sur la connaissance de certaines paroles prononcées par eux.

Suit une imprécation contre les criminels, et un hommage que le roi rend aux dieux de la justice.

COLONNE III.

III, 1. *A'r pàû-a'rî-t neb n ntû a'-a'r-t-sû*
 Étant toutes leurs actions pour ceux qui les ont faites*,

III, 2. *a'mmâ x'operû pàû a'-a'rû neb*
 puisse devenir (retomber) tout ce qu'ils ont

r z'âz'â-û III, 3. *a'û-A' x'û-kû-A'*
 fait, sur leur tête! Je dirige moi-même (et je)

mâk-kû-A' r s'ââ h'eh' a'û-A'
 gouverne moi-même jusqu'à perpétuité, (car) je suis

III, 4. *x'er-tâ nâ Sâtenî-u mâû-tî-u ntî m met*
 avec les Rois des deux Justices qui sont devant

III, 5. *A'mon-Râ Sâten Nuter-u m met Res (14)*
 Ammon-Râ, Roi des Dieux, et devant le Vigi-

h'yq z'e-t-tâ
 lant, souverain éternel.

Après ce discours, qui sert en quelque sorte de corollaire au précédent, commence la deuxième partie du manuscrit; elle débute par une rubrique relative aux quatorze premiers accusés; c'est le commencement du procès-verbal des jugements. L'écriture, à partir de cet endroit, est moins grosse que celle des trois premières colonnes.

* C'est-à-dire : « Chacun étant responsable de ses œuvres. »

DEUXIÈME PARTIE.

COLONNE IV DU PAPYRUS, 1^{re} RUBRIQUE.

IV, 1. *RET-U a'nī-t h'er nū botāūī - āāū*
 GENS amenés pour les grandes abominations qu'ils
a'-a'rā dūāī-n-a' r tū a's-t s-met m
 ont faites. — Je les ai mis au lieu du jugement en
met nū ūerū āāū tā a's-t s-met
 présence des grands magistrats du lieu du jugement
r s-met -ū a'u mur-h'ez' Mentū-m-tā-ti
 pour les faire juger par (le) trésorier Mentou-m-ta-ti,
mur h'ez, Pāūwretū z'āī — x'ū
 (le) trésorier Païwretou, (le) porte-chasse-mouche
Kār ūbū (?) Pāīb'as-t sx'à Māī n
 Kar, (l'officier?) Païbast, (le) scribe Mâi, de la
tā a's-t nā s'āū z'āī- serī H'ora' a'ū-u
 bibliothèque, (et le) porte-ombrelle Har. Ils les
s-met-ū, a'ū-ū qem-ū m āz'āī a'ū-u
 jugèrent, ils les trouvèrent en culpabilité, ils leur
dūā-t dema'ū-ūn tāī-ū sebāī-t a'ū nāī-ū botāūī
 firent appliquer leur châtiment, et leurs abominations
a'z'ā-ū
 leur furent enlevées. (Ce sont:)

IV, 2. *X'erū āā Pāī-bāka'-Kāmen ūnū m āā*
 Le grand criminel Paï-baka-Kamen, étant major-

* La forme de la ligature hiératique du pronom est irrégulière, et, bien que le signe de majesté n'y figure pas, il semble que c'est encore le roi qui parle. (Voyez notes philologiques, n° 30.)

n à-t A'N-tú-w h'er pà h'u-tú-w (15) *a'-a'rú-w h'er*
dome^a. AMENÉ pour son délit, qu'il fit à cause de

Taïh'enánà him-t-ú per-x'en-t-u (16) *a'ú-w a'r-t úá a'rmá-ú*
Taïi, avec les femmes du harem, Il fit un avec elles^b.

a'ú-w x'operú a'z'á nài-ú zed-t-u r búner (17)
Il lui arriva d'emporter leurs paroles au dehors,

n nàiú mut-u nàiú senú-t ntī a'm r
à leurs mères (et à) leurs sœurs qui étaient là^c pour

z'od nú (18) *ret'-u tehàmú* (19) *x'erúī* (20)
dire d'exciter les hommes, d'engager les malfaiteurs

r a'r-t seba'ú h'er Neb-ú a'ú-tú dúà-tú-w
à faire tort à leur Seigneur^d. — Il a été mis en

m met nà úerú áàīú tà-a's-t s-met
présence des grands magistrats du lieu du jugement.

a'ú-u s-met nài-w botàūī a'ú-u qem r z'od
Ils jugèrent ses abominations, ils trouvèrent à dire

a'rī-w-s-t-u a'ú nài-w botàūī
qu'il les fit (en réalité), et que ses abominations

meh' a'm-w a'ú nà úerú a'-
étaient complètes en lui. Les magistrats qui le

s-met sū dúà-t doma'ú-n-w tòi-w sbài-t.
jugèrent lui firent appliquer son châtement.

^a Litt. «Grand de maison.»

^b C'est-à-dire : «Il s'unit à leur cause.»

^c Au dehors du harem.

^d M. Chabas a traduit ce passage d'une manière plus énergique et peut-être plus exacte : «Travailler les gens, convoquer des meurtriers pour commettre des attentats contre leur seigneur.» (*Mélanges*, vol. II, p. 206.)

- IV, 3. *X'erú àà* *Mesdī-sū-rá únú m ábú* (?)
 Le grand criminel Mesdi-sou-rà, étant (officier?)* —
AN-TÚ-W h'er pà h'ú-tú-w a'-a'rú-w (*h'er?*)
 AMENÉ pour son délit, qu'il fit (à cause de)
Pāi-bàka'-Kāmen únú m áà-n-á-t a'rmáú ná
 Paï-baka-Kamen, étant majordome, avec les
h'im-t-u r nū x'erúī r a'r-t seba'ú
 femmes, pour exciter les malfaiteurs à faire tort
h'er Neb-ú a'ú-tú dūà-tú-w m met ná
 à leur Seigneur. — Il a été mis en présence des
úerú áàíú ntú a's-t s-met-u a'ú-u s-met
 grands magistrats du lieu des jugements. Ils jugèrent
nāi-w botáúī aú-u qem-tú-w m áz'áī
 ses abominations; ils l'ont trouvé en culpabilité,
aú-u dūà-t doma'ú-n-w tàīw seba't.
 (et) ils lui firent appliquer son châtement.

- IV, 4. *X'erú áà Pà-a'na'úk únú m mur*
 Le grand criminel Pa-anaouk, étant intendant
súten- a'p-t-u (?) *n per-x'en-t-u h'er s'emsu*
 du gynécée royal au harem, en service.
A'N-TÚ-W h'er pà a'r-t a'-a'rú-w úá a'rmáú Pāi-bàka'-
 — AMENÉ pour le fait d'avoir fait un avec Paï-baka-
Kāmen Mesdī-sū-rá r a'r-t seba'ú
 Kamen (IV, 2) et Mesdi-sou-rà (IV, 3), pour faire tort
h'er Neb-ú a'ú-tú dūà-tú-w m met ná
 à leur Seigneur. — Il a été mis en présence des

* On a déjà trouvé cette qualification appliquée à plusieurs des membres de la commission judiciaire, et on verra plus loin qu'elle est donnée à plusieurs accusés. (Cf. notes philologiques, n° 5.)

ûerû ââûû tâ a's-t s-met. a'û-u s-met
 grands magistrats du lieu du jugement. Ils jugèrent

nâi-w botâûi a'û-u qem-tû-w m âz'ai
 ses abominations; ils l'ont trouvé en culpabilité,

a'û-u dûâ-t doma'û-n-w tâi-w sebâi-t.
 (et) ils lui firent appliquer son châtiment.

IV, 5. *X'erû ââ Pen-dûâûû ânû m sx'a*
 Le grand criminel Pen-douaouou, étant scribe

sûten-a'p-t n per-x'en-t-u h'er s'ems-u
 du gynécée royal au harem, en service.

A'n-rû-w h'er pâ a'r-t a'-a'rû-w ûâ a'rmâ Pâi-bâka'-
 — AMENÉ pour le fait d'avoir fait un avec Paï-baka-

Kâmen Mesdi-sû-râ pâi-hi x'erû
 Kamen (IV, 2), Mesdi-sou-râ (4, 3) et l'autre criminel*

ânû m mur sûten-a'p-t-u nâ h'ime-t-u per
 étant intendant du gynécée royal des femmes du

x'en-t-u r a'r-t ââ
 harem (cf. IV, 4), pour devenir le plus grand des

dûta'-u (21) a'rmâû-u r a'r-t sebâû h'er
 réprouvés avec eux, dans le but de faire tort à leur

Neb-â a'û-tû dûâ-tû-w m met nâ ûerû
 Seigneur. — Il a été mis en présence des magistrats

n tâ a's-t s met-u a'û-u s-met nâi-w botâûi
 du lieu des jugements. Ils jugèrent ses abominations,

a'û-u qem-tû-w m âz'ai a'û-u dûâ-t
 ils l'ont trouvé en culpabilité, (et) ils lui firent

doma'û-n-w tâi-w sebâi-t.
 appliquer son châtiment.

* Pa-anaouk (IV, 4).

- IV, 6. *X'erú àà Pà niwú-m-dúà-A'mon únú*
 Le grand criminel Pa-niwou-m-doua-Amon* étant
m redú n per-x'en-t-u h'er s'ems-u. A'N-TÚ-W h'er
 employé du harem, en service. — AMENÉ pour
pà sotem a'-arú-w nà z'od-t-u a'-arú nù ret'-u
 l'audition qu'il fit des discours que firent les hommes
úàúà-ú (22) a'rmáú nà h'ime-t-u per-x'en-t-u
 conversant avec les femmes du harem, et
a'ú-w tem per h'er r-ro-ú a'ú-tú dúà-tu-w
 qu'il ne produisit pas contre eux. — Il a été mis en
m met nà úerú ááúú n tù a's-t s-met
 présence des grands magistrats du lieu du jugement.
a'ú-u s-met nài-w botàúú a'ú-u qem-tú-w m
 Ils jugèrent ses abominations; ils l'ont trouvé en
áz'ài a'ú-u dúà-t doma'ú-n-w tàï-w
 culpabilité, (et) ils lui firent appliquer son
sebä-t.
 châtement.

- IV, 7. *X'erú àà Kàrpús únú m redú n*
 Le grand criminel Karpous, étant (employé?) du
per-x'en-t-u h'er s'ems-u A'N-TÚ-W h'er nà z'od-t-u
 harem, en service. — AMENÉ pour les discours
a'-sotem-w a'ú-w h'ápú-ú (23) a'ú-t-ú dúà-tú-w m
 qu'il entendit (et) qu'il cacha. — Il a été mis en
met nà úerú n tù a's-t s-met a'ú-u
 présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

* Ou Pa-niwu-mâ-Amon?

qem-tû-w m áz'ài a'û-u dâà-t doma'û-n-w
 trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer
tâi-w sebâi-t.
 son châtement.

IV, 8. *X'erú àà S'â-m-A'p-t únú m redûú n*
 Le grand criminel S'â-m-Ap-t, étant (employé) du
per-x'en-t-u h'er s'ems-u A'N-rû-w h'er nà z'od-t-u
 harem, en service. — AMENÉ pour les discours

a'sotem-w a'û-w h'ápû-û a'û-tû dâà-tû-w m
 qu'il entendit (et) qu'il cacha — Il a été mis en
met nà úerú n tà a's-t s-met a'û-u
 présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

qem-tû-w m áz'ài a'û-u dâà-t doma'û-n-w
 trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer
tâi-w sebâi-t.
 son châtement.

IV, 9. *X'erú àà S'â-m-mâà-ner (?) únú m redûú*
 Le grand criminel S'â-m-maa-ner, étant (employé)
n per-x'en-ti h'er s'ems-u A'N-rû-w h'er nà z'od-t-u
 du harem, en service. — AMENÉ pour les discours

a'sotem-w a'û-w h'ápû-û a'û-tû dâà-tû-w m
 qu'il entendit (et) qu'il cacha. — Il a été mis en
met nà úerú n tà a's-t s-met a'û-u
 présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

qem-tû-w m áz'ài a'û-u dâà-t doma'û-n-w
 trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer
tâi-w sebâi-t.
 son châtement.

IV, 10. *X'erú* àà *Seti-m-per-Z'od-ti* únú *m redáú*
Le grand criminel Sėti-m-per-Thot-ti, étant (employé)

n per-x'en-t-u m s'ems-u A'N-rú-w h'er nà z'od-t-u
du harem, en service. — AMENÉ pour les discours

a'-sotem-w a'ú-w h'àpú-ú a'ú-tú dúa-tú-w m
qu'il entendit (et) qu'il cacha. — Il a été mis en

met nà úerú n tà a's-t s-met a'ú-u
présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

gem-tú-w m áz'ái a'ú-u dúa-t doma'ú-n-w
trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer

tái-w sebái-t.

son châtiment.

IV, 11. *X'erú* àà *Seti-m-per-[A']mon* únú *m redáú*
Le grand criminel Sėti-m-per-[A]mon, étant (employé)

n per-x'en-u h'er s'ems-u A'N-rú-w h'er nà z'od-t-u
du harem, en service. — AMENÉ pour les discours

a'-sotem-w a'ú-w h'àp[á]-ú a'ú-tú dúa-tú-w m
qu'il entendit (et) qu'il cacha. — Il a été mis en

met nà úerú n tà a's-t s-met a'ú-u
présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

gem-tú-w m áz'ái a'ú-u dúa-t doma'ú-n-w
trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer

tái-w sebái-t.

son châtiment.

IV, 12. *X'erú* àà *Úar... (?) únú m úbá (?)*
Le grand criminel Ouar (?), étant (officier?). —

A'N-rú-w h'er pà-sotem a'-a'rú-w nà z'od-t-u mdúa (24)

AMENÉ pour l'audition qu'il fit des discours du

pāi dā-n-ā-t ūnū-w reqū(25)- n-w a'ū-w
 majordome^a; il s'est détourné de lui, (mais) il les

h'āpū-ā a'ū-w tem z'od sema'-ū (26) a'ū-tū
 cacha (et) il n'en fit pas déclaration. — Il a

dūā-tū-w m met nā ūerū n tū a's-t
 été mis en présence des magistrats du lieu du

s-met a'ū-u gem-tū-w m āz'āi a'ū-u
 jugement. Ils l'ont trouvé en culpabilité (et) ils lui

dūā-t doma'ū-n-w tū-w sebāi-t.

firent appliquer son châtement.

IV, 13. X'erū āū Ās'-h'eb-s-t ūnū m x'er-qāh'ū (27) n
 Le grand criminel Ās'-hebs-t, étant valet^b de

Pāi-bāka-Kāmen A'N-rū-w h'er pā sotem
 Paï-baka-Kamen^c. — AMENÉ pour l'audition

a'-a'rū-w nā z'od-t-u m Pāi-bāka'-Kāmen
 qu'il fit des discours de Paï-baka-Kamen;

ūnū-w ūāūū(28)- n-w a'ū-w tem z'od sema'-ū
 il s'entretint avec lui (et) il n'en fit pas déclaration.

a'ū-tū dūā-tū-w m met nā ūerū n tū a's-t
 — Il a été mis en présence des magistrats du lieu

s-met a'ū-u gem-tū-w m āz'ā
 du jugement. Ils l'ont trouvé en culpabilité (et)

a'ū-u dūā-t doma'ū-n-w tū-w sebāi-t.

ils lui firent appliquer son châtement.

IV, 14. X'erū āū Pālkā ūnū m ūbū(?)
 Le grand criminel Palka (étranger), étant (officier?)

^a Paï-baka-Kamen (IV, 2).

^b Ou serviteur.

^c Cf. IV, 2.

sx'à n per-ánx' (29) A'N-ṚŪ-w h'er
et scribe de la demeure de vie*. — AMENÉ pour

pà h'u-tú-w a'-a'ṛú-w h'er Pāi-bàka-Kàmen
son délit qu'il fit à cause de Paï-baka-Kamen;

a'ú-w sotem nù z'od-t-u m dūà-w a'ú-w tem z'od
il entendit ses discours (et) il n'en fit pas

sema'-ú a'ú-tú dūà-tú-w m met nù
révélation. — Il a été mis en présence des

úerú n tà a's-t s-met a'ú-u qem-tú-w
magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont trouvé

m áz'ài a'ú-u dūà-t doma'á-n-w tàṛ-w
en culpabilité (et) ils lui firent appliquer son

sebàṛ-t.

châtiment.

IV, 15. *X'erú áà Libá-īnī únú*

Le grand criminel Libou-Inini (étranger), étant

m úbú (?) A'N-ṚŪ-w h'er pà h'u-tú-w a'-a'ṛú-w
(officier?). — AMENÉ pour son délit, qu'il fit à

h'er Pāi-bàka-Kàmen a'ú-w sotem nù z'od-t-u
cause de Paï-baka-Kamen; il entendit ses discours

m dūà-w a'ú-w tem z'od sema'-ú a'ú-tú dūà-tú-w
(et) il n'en fit pas révélation. — Il a été mis

m met nà úerú n tà a's-t s-met
en présence des magistrats du lieu du jugement.

a'ú-u qem-tú-w m áz'à a'ú-u dūà-t
Ils l'ont trouvé en culpabilité, (et) ils lui firent

doma'á-n-w tàṛ-w sebàṛ-t.

appliquer son châtiment.

* La demeure de vie était le nom du collège des scribes.

COLONNE V.

V, 1. *Hime-t-u ret-u pà sebà n per-x'en-t-u úná*
 Les femmes des gens de la porte du harem, étant

doma'ú n nà ret-u a'r úááá nà z'od-t-u
 réunies aux hommes^a, firent entretien de paroles.

dúáü-n-a' (?) (30) m met nà úerá n tà
 — Je (les) ai mises en présence des magistrats du

a's-t s-met a'ú-u gem-tú-u m áz'ái
 lieu du jugement. Ils les ont trouvées en culpabilité

a'ú-u dúá-t doma'ú-ún tà-ú sebà-t.
 (et) ils leur firent appliquer leur châtiment. —

se-t 6.

6 femmes.

V, 2. *X'erú áà Pàü-a'rī si Lamà*
 Le grand criminel Paï-ari, fils de Lama (étranger),

úná mur per-h'az' A'N-rú-w h'er pà h'u-tá-w
 étant chargé du trésor. — AMENÉ pour son délit

a'-a'rú-w h'er x'erú áà (31) Pen-h'uí-b'an
 qu'il fit à cause du grand criminel Pen-houï-ban^b;

a'ú-w a'r-t úá a'rmáú-w r tehámú x'erúü-u r
 il fit un avec lui pour pousser les malfaiteurs à

a'r-t seba'ú h'er Neb-u. a'ú-tú dúá-tú-w m
 faire tort à leur Seigneur. — Il a été mis en

met nà úerá n tà a's-t s-met a'ú-u
 présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

^a Aux accusés.

^b Voyez les Papyrus Lee et Rollin, et notre chapitre v.

gem-tû-w m áz'ài a'û-u dâà-t doma'û n-w
trouvé en culpabilité, (et) ils lui firent appliquer
tâi-w sebâi-t.
son châtiment.

V, 3. *X'erû àù Ba'u-m-Ûàbû ânû mh'er-pet* (32)
Le grand criminel Ban-em-Ouabou*, étant officier

n Kus'i A'N-TÛ-W h'er pà hàb-t (33) *a'*
d'Éthiopie. — AMENÉ à cause du message que lui

a'rû-w tâi-w soni ntî m per-x'en-tî
expédia sa sœur, qui était dans le harem,

h'er s'ems-u r z'od nú (18) *ret'-u*
en service, pour (lui) dire : « Excite les hommes à

a'r x'erûi-u mtúk (34) *î r a'r-t seba'û*
faire des méfaits, (et) toi, viens pour faire tort

h'er Neb-k a'û-tû dâà-tû-w m met
à ton Seigneur. » — Il a été mis en présence

Qedenden (?) *Bâr-Mâhâr Pâ-*
de Qedenden (étranger), Bâr-Mâhar (étranger), Pa-

a'rû... *Z'od-tî-rex'-nowre a'û-u s-met-w a'û-u*
arou. (et) Thotti-rex'-nowre. Ils le jugèrent; ils l'ont

gem-tû-w m áz'ài a'û-u dâà-t doma'û-n-w
trouvé en culpabilité, (et) ils lui firent appliquer

tâi-w sebâi-t.

son châtiment.

2° RUBRIQUE.

V, 4. *RET'-U a'nî-t h'er botâûi h'er pà*
GENS amenés pour leurs abominations et pour leur

* D'après la lecture de M. Chabas, *obe* (*uâbû*) pour le nom de Thèbes.
(Voy. chap. VIII, noms propres.)

h'ú-ú a'-a'r-ú h'er Pâi-bàka-Kàmen Pâi-
 délit, qu'ils firent à cause de Paï-baka-Kamen, Paï-

a's Pen-tà-úr a'ú-tú dūà-tú-u m
 as (et) Pen-ta-our (cf. V, 7). — Ils ont été mis en

met nà úerú n tà a's-t s-met r
 présence des magistrats du lieu du jugement pour

s-met-ú a'ú-u qem-tú-u m áz'ái-u a'ú-u
 les juger. — Ils les ont trouvés en culpabilité; ils les

úàh'-ú h'er qáh'-ú-ú m tà a's-t s-met
 placèrent sous leurs mains^a dans le lieu du jugement.

a'ú-u mut-ún z'es-ú a'ú bú a'rī-t
 — Ils seraient morts eux-mêmes s'il n'avait été fait

z'ái r-ro-ú.
 exception pour eux. (Ce sont :)

V, 5. *X'erú àà Pâi-a's únú m mur-másà-u (35).*
 Le grand criminel Paï-as, étant capitaine d'archers. —

X'erú àà Mes-sú-ī únú m sx'à per-
 Le grand criminel Mes-sou-ī, étant scribe de la

ánx'. X'erú àà Pà-rà-Kàmen-w
 demeure de vie. — Le grand criminel Pa-rà-Kamen-w,

únú m h'er-t-áp. X'erú àà A'ī-rī
 étant supérieur chef^b. — Le grand criminel Aī-ri,

únú m mur-ábu Pax't. X'erú
 étant chargé de la libation de Pacht. — Le grand

àà Neb-z'ewaú únú m úbú (?) X'erú
 criminel Neb-z'ewaou, étant (officier?). — Le grand

^a Litt. *A leur bras*, ils les laissèrent à disposition.

^b Titre de dignité(?).

àà S'ád-mesz'er únú m sx'á per-
 criminel S'ád-mesz'er, étant scribe de la double de-

ánx' Dád (36) 6.
 meure de vie. — Total 6.

3° RUBRIQUE.

V, 6. RET'-ú a'nī-t h'er botāi-ú r tà a's-t
 GENS amenés, pour leurs abominations, au lieu du

s-met m met Qedenden (?) Bár-
 jugement, par-devant Qedenden (?) (étranger), Bár-

máhàr Pà a'ru...ú Z'od-ti-rax'-nowre
 mahàr (étranger), Pa-arou...ou, Thotti-rax'-nowre

(Mer-ti-ús-A'mon) a'ú u s-met-ú h'er nāi-ú
 (et Merti-ous-Amon^a). Ils les jugèrent sur leurs

botā-t (?) a'ú-u qem tú-u m áz'āi-u
 abominations; ils les ont trouvés en culpabilité, (et)

a'ú-u h'er úh'-ú h'er a's-t-tú-u
 ils disposèrent d'eux à la place (où) ils étaient. —

a'ú-u mut-ân z'es-ú.

— Ils moururent eux-mêmes^b. (Ce sont:)

V, 7. Pen-tā-úr pāi ún-tú z'od-n-w pāi kī ran
 Pentaour (V, 4), ayant été appelé d'un autre nom^c.

^a Ce dernier nom, qui ne figure pas dans la commission judiciaire, est ajouté au-dessus de la ligne.

^b Les coupables.

^c Il est à noter que ce personnage n'est désigné que sous un pseudonyme, et que ce pseudonyme n'est pas précédé, comme le nom des autres accusés, de l'épithète flétrissante de *grand criminel*. Nous reviendrons sur ce fait et sur les raisons qui ont pu le motiver.

A'N-TÛ-W h'er pà h'u-tû-w a'-arû-w [her^a] . Taïï
 AMENÉ pour son délit, qu'il fit (à cause de) Taïï,

tâï-w mu-t m-z'er únû-s-t úûûû (37) nà z'od-t-u
 sa mère, lorsqu'elle était entretenant des paroles

a'rmâû nà h'ime-t-u per-x'en-t-u h'er a'r-t
 avec les femmes du harem, dans le but de faire

seba'û h'er Neb-w a'û-tû dûû-tû-w m met
 tort à son Seigneur^b. — Il a été mis en présence

nà úbû (?) r s-met-w a'û-u qem-tû-w m
 des (officiers?) pour le juger. — Ils l'ont trouvé en

âz'âï a'û-u úâh'-w h'er a's-t tû-w
 culpabilité; ils disposèrent de lui à la place (où) il

a'û-w mut-n-w z'es-w.

était. — Il mourut lui-même.

V, 8. X'erû âà Hân-ûten-A'mon únû m úbû (?)
 Le grand criminel Han-outen-Amon, étant (officier?).

A'N-TÛ-W h'er nà botâûï-u n nà h'ime-t-u
 AMENÉ à cause des abominations des femmes du

per-x'en-t-u únû-w m x'enû-û a'-sotem-w
 harem; étant dans leur intérieur, il (les) entendit

a'û-w tem z'od sema'-û a'û-tû dûû-tû-w m
 (et) il n'en fit pas déclaration. — Il a été mis en

met nà úbû (?) r semet-w a'û-u
 présence des (officiers?) pour le juger. — Ils l'ont

qem-tû-w m âz'âï a'û-u úâh'-w h'er a's-t
 trouvé en culpabilité; ils disposèrent de lui à la place

tû-w a'û-w mut-n-w z'es-w.

(où) il était. — Il mourut lui-même.

^a Particule omise.

^b Litt. «Au seigneur de lui.»

V, 9. *X'erú* *dà* *A'men-s'âû* *ûnú* *m denû* *n*
 Le grand criminel Amen-s'àou, étant (musicien ?) du
per x'en-t-u *h'er s'ems-u* *A'N-TÛ-w* *h'er* *nà* *botàû*
 harem, en service. AMENÉ pour les abomina-
n *nà* *h'ime-t-u* *per-x'en-t-u* *ûnú-w* *m*
 tions des femmes du harem; étant dans
x'enû-û *a'-sotem-w* *a'û-w* *tem* *z'od*
 leur intérieur, il (les) entendit (et) il n'en fit pas
sema'-û *a'û-tû* *dûû-tû-w* *m* *met* *nà*
 déclaration. — Il a été mis en présence des
ûbû (?) *r* *s-met-w* *a'û-u* *qem-tû-w* *m*
 (officiers ?) pour le juger. — Ils l'ont trouvé en
âz'âi *a'û-u* *ûah'-w* *h'er* *a's-t-*
 culpabilité. — Ils disposèrent de lui à la place (où)
tû-w *a'û-w* *mut-w* *z'es-w.*
 il était. — Il mourut lui-même.

V, 10. *X'erú* *dà* *Päi-a'riû* *ûnú* *m sx'à* *sûten*
 Le grand criminel Paï-ariou, étant scribe du gynécée
a'p-t (?) *per-x'en-ti (?)* *h'er s'ems-u* *A'N-TÛ-w* *h'er*
 royal au harem, en service. — AMENÉ pour
nà *botàûi* *n* *nà* *h'ime-t-u* *per x'en-tu* *ûnú-w*
 les abominations des femmes du harem; étant
m *x'enû-û* *a'-sotem-w* *a'û-w* *tem*
 dans leur intérieur, il (les) entendit (et) il n'en fit
z'od *sema'-û* *a'û-tû* *dûû-tû-w* *m* *met* *nà*
 pas déclaration. — Il a été mis en présence des
ûbû (?) *r* *s-met-w* *a'û-u* *qem-tû-w* *m*
 (officiers ?) pour le juger. — Ils l'ont trouvé en

âz'âï a'û-u ûâh'-w h'er a's-t tû-w
culpabilité; ils disposèrent de lui à la place (où) il était.

a'û-w mut-n-w z'es-w.

— Il mourut lui-même.

COLONNE VI, 4° RUBRIQUE.

VI, 1. *RET'-U a'rî tâ-ân seba'î-t m sâûû*
GENS à qui l'on fit leur châtement par le supplice *

wend-û masz'er-û h'er pà
de leur nez (et) de leurs oreilles, à cause de

x'ââ (38) a'-a'râ-u nâ meter-tî-u nowrà (39)
l'abandon^b qu'ils firent des bons témoignages;

z'odî-n-A'-ân nâ h'ime-t-u s'em a'û-u
je^c leur ai dit: les femmes (étant) parties, qu'ils

peh'-û (40) m pà ntî s-t-u a'm
les joignent dans le (lieu) où elles sont, (et)

a'û-u a'r â-t (41) h'equer-u a'm (42) a'rmâû
qu'ils y fassent une habitation^d de tourments^e avec

-u a'rmâû Pâi-a's a'û pàî-û botâi
elles (et) avec Paï-as (V, 4-5), et que leurs abomina-

a'z'â-û.

tions leur seraient enlevées. (Ce sont :)

VI, 2. *X'erû ââ Pâi-b'âs-t ânû m ûbû(?) a'râ-n-w*
Le grand criminel Paï-bast^f étant (officier?). Lui fut fait

* La mutilation.

^b L'oubli, la négligence, le manque de prendre en considération.

^c C'est le roi qui parle.

^d Un séjour, litt. «une maison.»

^e Ou de jeûnes?

^f Membre de la commission judiciaire.

tâi sebâi-t a'û-tû ûâh'-w
le châtimeut (et de plus) ou a disposé de lui.

a'û-w mul-n-w z'es-w.
— Il mourut lui-même.

VI, 3. *X'erû àà Mâi ûnú m sx'à n tà a's-t nâ*
Le grand criminel Mâi^a, étant scribe de la biblio-
s'âû.
thèque.

VI, 4. *X'erû àà Tâi-nex'tû-ta' ûnú m ûâû n tà*
Le grand criminel Tâi-nex'tou-ta, étant officier des
âûâû.
âouâi^b.

VI, 5. *X'erû àà Nânâiu ûnú m h'er-t*
Le grand criminel Nanaïou (étranger), étant supé-
s-âs'-t-u (43).
rieur des^c.

5^e RUBRIQUE.

VI, 6. *RET'-U ûnú m ûâ a'rmâû-u a'û-tû*
GENS (ou tout homme), étant uni avec eux^d, ayant
x'erâû (44) m dûà-w m z'od-t-u ba'nû z'era'û (45)
été opposition de sa part en paroles fort mauvaises;
a'û-tû ûâh'-w bú a'ri-t z'âi
il est disposé de lui, (et) il n'est pas fait d'exception
r-w.
pour lui. (C'est :)

^a Membre de la commission judiciaire.

^b Exécuteurs ?

^c Fonctionnaire des prisons ?

^d Avec les coupables.

VI, 7. *X'erú àà H'ora' ânû m z'âi-seri n*
 Le grand criminel Har^a, étant porte-ombrelle du
tà àûû-t.
 corps des âouâi^b.

(La suite au prochain numéro.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 1865.

La séance est ouverte par M. Garcin de Tassy, en l'absence du président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, qui annonce l'envoi d'une carte des treize départements du Japon, d'où l'on voit la montagne Foussi-Yama, gravée au Japon.

Est présenté et nommé membre de la Société, M. HECQUART, consul de France à Damas.

Il est procédé au renouvellement de la Commission du Journal. Sont nommés :

MM. GARCIN DE TASSY.

RENAN.

DULAURIER.

REGNIER.

DEFRÉMERY.

M. Léon de Rosny communique au Conseil un ouvrage

^a Membre de la commission judiciaire.

^b Exécuteurs?

japonais manuscrit, sur la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie, par Sira Kawa Sabourô, dont il a entrepris la traduction.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le Ministre de l'instruction publique. Une carte du Japon, grande feuille gravée, in-folio.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. Calcutta, n° V, 1864.

Par M. Sauvaire. *Lettre à M. Soret sur des médailles thoulounides*, par M. SAUVAIRE. (Sans date ni lieu d'impression.)

Par l'auteur. *Globus cælestis arabicus* qui Dresdæ asservatur illustratus a C. SCHIER. Leipzig, 1865.

Par l'auteur. *Le Pentateuque mosaïque, défendu contre les attaques de la critique négative*, par ARNAUD. Paris, 1865, in-8°.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE M'KITZÉ NIRDAMIM.

Il y a maintenant près de trois ans que le rédacteur du journal politique et littéraire *Hammaguïd* (המגייד le Nouvelliste) qui se publie en hébreu à Lyck, petite ville de la Prusse orientale, annonça son intention de fonder une société qui se chargerait de l'impression des travaux inédits de la littérature juive. M. Silbermann, qui rédige presque à lui seul la partie politique de cette feuille hebdomadaire¹, arrivée aujourd'hui à sa huitième année, et qui y déploie un talent incontestable d'écrivain, voulait ainsi arracher à leur sommeil les ouvrages qui dormaient paisiblement dans les bibliothèques publiques et privées; de là le nom de *M'kitzé Nirdamim*

¹ C'est une œuvre éminemment civilisatrice pour les juifs de la Pologne, de la Russie et de l'Orient, qui apprennent ainsi les nouvelles politiques les plus intéressantes qu'ils ne lisaient pas dans aucune autre langue. Il paraît chaque semaine une feuille grand in-4°, dont les quatre premières pages sont consacrées à la politique et aux faits divers qui peuvent intéresser les israélites; trois autres pages traitent des questions littéraires et scientifiques, et la dernière est remplie d'annonces de toute nature.

(מקיצי נרדמים, ceux qui éveillent les assoupis) qu'il donnait à cette Société. Il fallait à M. Silbermann, pour mener cette entreprise à bonne fin, mille souscripteurs, payant une contribution annuelle de deux thalers (7 fr. 50 cent.), et qui recevraient à ce prix, chaque année, un certain nombre de volumes. Un comité fut formé, composé de sept membres, dont un à Berlin, un à Paris (M. Albert Cohn), deux à Londres, un à Padoue, un à Wilna et un à Lyck; naturellement le savant rédacteur du *Hammaquid* lui-même. Grâce à l'activité de ces hommes, le nombre de mille est atteint et même dépassé depuis un an, et il est curieux de parcourir la liste des souscripteurs qui compte des adhérents jusque dans l'ancienne ville des khalifes, à Baghdad¹.

Nous avons entre les mains les ouvrages de l'année 1864, et nous allons rendre successivement un compte exact de cette première série.

Voici les titres des volumes qui ont paru cette année : 1° *Divan*, de R. Jéhuda ha-Lévi, tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de M. S. D. Luzzatto, professeur du collège rabbinique de Padoue, et publié par ce savant lui-même. 1^{re} livraison (16 pages de préface et 42 feuillets de texte et de notes); 2° עט סופר (*Ét Sopher*, plume du scribe), composition grammaticale de R. David Kamli, copiée sur un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, par M. Beer Goldberg (32 pages); 3° תשובות הגאונים (*Teschonboth Haggeonim*, réponses et décisions des gueonim ou chefs des écoles de Babylone), publié et annoté par Jacob Musafia, rabbin de Spalatro en Dalmatie (44 feuillets); 4° פחד יצחק (*Pahad Yitzhak*, crainte d'Isaac), encyclopédie talmudique et rabbinique, par Isaac ben Samuel Lampronti, de Ferrare; 2 volumes, dont le premier (120 feuillets) renferme une

¹ Cette Société marchera sur les traces de son aînée, l'Institution pour le progrès de la littérature israélite (*Institut zur Förderung der israelitischen Literatur*), fondée, il y a dix ans, à Leipzig, et à laquelle on doit la publication des travaux de Grätz, de Jost, de Lévy (de Breslau), de Geiger, etc. etc. Elle compte plus de trois mille adhérents.

partie de la lettre 8, et le second (100 feuillets) contient la lettre 2.

1. Abou 'l-Hassan Jéhuda ben Samuel ha-Lévi, le Castillan¹, était né à Tolède en 1080. A peine âgé de quatorze ans, il composa, à l'occasion de la naissance d'un petit-fils du fameux rabbin Baruch ben Isaac, quelques strophes qui ont été conservées, et qui faisaient bien augurer de sa facilité². Quelques années après, la gloire d'Abou Haroun Mosé ben Jacob ben Esra, qui brillait déjà au premier rang, l'attira, et il lui adressa un petit poëme qui fixa l'attention du poëte de Grenade sur les qualités incontestables du jeune Castillan. Mosé répondit par une lettre en vers, dans laquelle il salue et devine tous les dons grands et sérieux de son jeune émule³. C'était là le commencement des rapports d'amitié qui ont lié les deux poëtes jusqu'à leur mort.

Rien de semblable cependant entre le génie de Mosé et celui de Jéhuda. Le premier avait toutes les qualités et tous les défauts des poëtes arabes de son temps; doué d'une véritable inspiration, il se plaisait néanmoins dans tous les artifices et tous les tours de force qui étonnent, surtout quand on pense combien est restreint le terrain sur lequel se meut un écrivain hébreu. Mosé se joue de toutes les difficultés avec la dextérité et la souplesse d'un prestidigitateur; les rimes les plus difficiles, les *tadjnis* les plus ardues, lui viennent sans qu'il ait l'air de les avoir recherchés⁴. Les

¹ Voyez, sur la vie de R. Jéhuda, entre autres, M. Geiger, *Divan des Castiliens Abou'l-Hassan Juda ha-Levi* (Breslau, 1851), p. 116 et suivantes, où sont discutées les opinions de MM. Rappoport, Luzzatto et Edelmänn. Comparez aussi M. Grætz, *Geschichte der Juden*, vi, p. 140 et suiv. qui lui a consacré un chapitre particulier de son histoire.

² *Bethulat bat Yehouda*, par Luzzatto. (Prague, 1840), p. 25, et Edelmänn, *Guinzé Oxford*, p. xi (Londres, 5610=1850).

³ Dukes, *Moses ben Esra* (Altona, 1839), p. 98 et suiv.

⁴ M. Dukes, dans le livre que je viens de citer, a réuni un grand nombre de poésies de Moses ben Esra. Voyez aussi *Kerem Chemed*, vol. IV, année 1839 (Lettres de M. Luzzatto), p. 65 et suiv. et p. 80 et suiv. sur son *Tarschisch* (תרשיש), collection de 1210 distiques se terminant par des *tadjnis*.

sujets qui intéressent sa muse sont encore ceux des Maures : le vin, l'amour, les plaisirs de la jeunesse, et l'idiome sacré doit se plier aux dures exigences d'une poésie qui prend des allures fort libres et quelquefois même licencieuses¹. Un amour malheureux tempère, il est vrai, plus tard, cette

Le poète dit lui-même dans son *Traité d'éloquence* (fol. 127 v^o) : وفي هذا
 المعنى من العجاسة تاليفٌ فيه من هذه الالفاظ المنطبقة نيف
 عن الالف ومايتى بيت مجتسة العجاز مبوب على عشرة ابواب
 فى وجوه شتى جمعته ايام الشباب والفراج وهو موجود بايدى
 الناس يسمونه التذنيق « Sur cette espèce de *tadjnis* il existe un
 recueil qui renferme plus de 1200 distiques, formés de mots qui cadrent
 ensemble et qui présentent à la fin des vers des *tadjnis*. Cet ouvrage est
 divisé en dix chapitres et traite de divers sujets. Je l'ai composé dans les
 jours où j'étais jeune et sans souci. Cet ouvrage se trouve dans les mains du
 monde qui l'appelle *Anak* « collier. » Il paraît donc que ce nom d'*anak*
 avait été donné par les lecteurs à cette composition de Mosé ben Esra,
 que lui-même avait appelée *Tarschisch*, comme on le voit par les vers qu'il a
 placés en tête de son recueil. C'était, du reste, le nom que Salomon ben
 Gebirol employait aussi pour son poème didactique de grammaire, qui se
 trouve en tête du lexique de Salomon Parchon (publié par S. G. Stern,
 Presbourg, 1844). Il y dit, p. xxiii : *שהענקתיהו אנוש* « Je l'ai appelé *anak*, parce que j'en ai fait
 un don aux hommes; puis je l'ai mis comme un collier autour de son cou. »
 (Il vaudrait mieux *שהענקתיו לאנוש*, cf. Deut. xv, 14, ce qui ne change-
 rait rien au mètre, qui est évidemment *redjz*. M. Stern ne s'en est pas aperçu;
 autrement il aurait, dès le premier vers, mis *לאלי* pour *לאל*. Les poètes
 juifs se permettaient, en outre, de ne regarder quelquefois le *scheva* mobile,
 suivi d'une voyelle, que comme une seule syllabe, comme dans *קראתיו*.
 Voyez plus bas, p. 275.) On trouve des extraits d'un troisième *anak*, recueil
 de *udjnis* de R. Jéhuda Harizi, *Guinzé Oxford*, p. 47. M. Pinsker (*Likuté
 Kadmonioth*, p. מ"ז) prétend que le poète caraïte Mosé Dar'i avait donné
 à son divan aussi le nom d'*anak*; mais le vers cité à l'appui de cette opinion :
 « Toi qui demandes à connaître l'homme qui a enbâssé dans le collier (*anak*)
 de ce livre le schoham et le jaspe, sache que c'est le travail de la bouche
 de Mosé ben Abraham le médecin, » ne prouve rien. Nous savons, au con-
 traire, par M. Pinsker lui-même, que ce divan était nommé : *فردوس
 ازهار القصائد والاشعار*.

¹ M. Luzzatto a fourni à M. Geiger (*Divan*, p. 134) un exemple frappant

gaieté trop vive, et depuis la mort de celle qu'il a passionnément aimée, un sentiment mélancolique attriste sa muse et lui inspire des chants religieux qui lui ont valu le surnom de « chantre de prières de contrition ¹. »

Jéhuda appartient aus-i à son pays et à son époque; il ne dédaigne ni les faux ornements de la poésie arabe, ni l'amour, ni les jeux de son âge ². Mais il est avant tout israélite, et, malgré toute la sérénité de son caractère, sa muse se ressent de la piété qui paraît lui avoir été inspirée par sa première éducation, et qui répondait aux besoins impérieux de son cœur tendre et sensible, et ses poèmes les plus mondains ne dépassent jamais les limites de la convenance la plus rigoureuse. Il puise avant tout ses inspirations aux sources de la Bible, et s'il ne peut pas s'affranchir complètement du joug d'une diction et d'une prosodie qui appartiennent à un idiome étranger, il s'y soumet tout en protestant, et à mesure qu'il avance dans la vie, il revient davantage aux bonnes traditions de la poésie sacrée ³.

des choses obscènes que M. b. E. débitait en vers hébreux. Il cite les vers suivants, tirés du *Divan* de ce^m poète (ms.) qu'il possède :

אל תחשה במצא שפה ורק
עד תאתנו חוקך חזה ושוק

qu'il traduit en français : « Quand tu as obtenu un baiser, tu as droit de prétendre à tout le reste. » Les hébraïsants verront facilement que M. Luzzatto, dans l'intérêt de la décence, a voilé beaucoup.

¹ Voyez Geiger, *Divan*, p. 31 et suiv.

² Luzzatto, *Divan*, n° 14, v. 3; n° 74, v. 15 et 16, 27; n° 84, v. 14 et 15, et *passim*.

³ Les avantages que présente le langage naturel et libre des Prophètes sur les artifices des poètes arabes ont été exposés par R. Jéhuda ha-Lévi lui-même dans son *Khozari*, liv. II, § 67-70, et liv. V, § 16. M. Goldberg nous a donné ces passages en arabe, tels qu'il les a copiés à Oxford, et nous en donnons ici quelques extraits :

67. قال الخزري وهل للعبراني فضل على اللغات هي اكمل
واوسع نرى ذلك عياناً

Jéhuda est philosophe et poète. Le même sentiment d'un

§ 68. قال الخبر عرضها ما عرض حاملها (حاملها 1.) ضعفت
 بضعفهم وضافت بقلنتم وهي في ذاتها اشراف (اشرف 1.) نقلاً
 وقياساً أما النقل فانها اللغة التي اوحى بها [الله تع] الى آدم
 وحوه وبها تلقظوا كما يدل على ذلك اشتقاق آدم من آدمه
 وانشه من ايش وحوه من حي وكين من كنيته وشت من شت ونح
 من ينحمنو مع شهادة التوراه ونقل الكافّة الى عكر الى نح
 الى آدم وبه تسّمّت عبرانية لانه بقي عليها وقت ال فلان وتشتت
 الالسنه وقد كان [لغة] ابرهيم سريانية في اور كسديم لان
 السريانية لغة كسديم وكانت له العبرانية لغة خاصة لسون القدس
 والسريانية لسون حول لذلك (وكذلك 1.) حملها يشمعال الى
 العرب العاربة فصارت هذه الثلث لغات متشبهة السريانية
 والعربية والعبرانية في اسمائها وانحاءها وتصاريفها واما فضلها
 قياساً فباعتماد القوم المستعملين لها فيها احتياج اليها من
 الخطاب لا سيما مع النبوة الشاعية فيهم وللحاجة الى الوعظ
 والاغاني والتسابيح وملوكهم مثل مשה ويهوشع ودود وسلما
 أيمنس ان تنقصه (تنقصهم 1.) عبادة (عبارة 1.) عند حاجتهم
 اليها عن شيء ما كما تنقصنا نحن اليوم لذهاب اللغة عندنا
 رأيت وصف التوراه للمسكن والافود والحشون وغير ذلك اذ
 احتاج الى اسماء غريبة ما أكمل ما يجده او ما اجمل انتظم
 (انتظام 1.) الوصف وكذلك اسماء الامم واصناف الطيور
 والاجار واعتبار تسابيح دود وشكاوى ايوب وجدله مع احبابه
 ووطع (ووعظ 1.) يشعيا ووعده ووعيدته وغيرهم

doux mysticisme forme le fond de son livre *Khozari*¹, et a pénétré dans ses chants religieux, qui ont eu le rare privilège

autres langues, qui, d'après ce que nous voyons avec évidence, sont plus parfaites et plus riches?

§ 68. « Le docteur : L'hébreu a subi le sort de ceux qui en étaient chargés ; il s'est affaibli à la suite de leur faiblesse, il s'est appauvri lors de leur décadence. Par sa nature, cependant, cet idiome est le plus noble, soit qu'on consulte la tradition, soit qu'on le juge d'après le raisonnement. Selon la tradition, Dieu s'est révélé dans cette langue à Adam et Ève, qui eux-mêmes la parlaient, comme on le reconnaît en dérivant *Adam d'adamah* (terre), *ischah* (femme) de *isch* (homme), *Hava* (Ève) de *hayy* (vivant), *Kain* de *kanithi* (j'ai acquis), *Seth* de *schath* (il a remplacé), *Noah* de *yanahménou* (il nous consolera) ; la Thora en témoigne, et la nation entière la rapporte à Eber, puis à Noé, puis à Adam ; elle porte le nom d'*hébraïque*, parce que Eber la conservait à l'époque de la dispersion et de la confusion du langage. Abraham, à *Ur-kasdim*, se servait du syriaque, qui est la langue des *Kasdim* ; l'hébreu était sa langue réservée, la langue sacrée, et le syriaque sa langue profane. Ismaël l'emportait aussi chez les Arabes de race pure. De là la ressemblance que ces trois idiomes, savoir : le syriaque, l'arabe et l'hébreu, ont conservée pour leurs dénominations, leur construction et leurs conjugaisons. On constate aussi cette supériorité par le raisonnement, en considérant le besoin du peuple qui se servait de l'hébreu dans sa conversation, et en pensant surtout à la prophétie, si répandue dans cette nation, à ce que réclamaient les remontrances, les chants et les cantiques, et à leurs rois, tels que Moïse, Josué, David et Salomon. Se peut-il que, ayant besoin de désigner une chose, l'expression leur manquât, comme cela nous arrive aujourd'hui, parce que la langue est perdue? Regarde seulement la perfection et la belle ordonnance dans la description que la *Thora* fait du tabernacle, de l'éphod, du pectoral et d'autres objets, où il fallait des mots rares. Il en est de même pour les noms des peuples, des espèces d'oiseaux et de pierres, pour le langage employé dans les Psaumes de David, les plaintes de Job et ses discussions avec ses amis, dans les remontrances, les promesses et les menaces d'Isaïe, etc. » — Le docteur continue à énumérer les avantages d'un rythme libre, qui ne néglige point l'accent particulier de chaque mot, sur la prosodie artificielle où le *ton* est nécessairement sacrifié au mètre, et où la composition matérielle de la syllabe détermine sa valeur dans la phrase. Nous aurons ailleurs l'occasion de revenir à ces paragraphes, qui ont reçu des éclaircissements notables par la communication de M. Pinsker (*Likute Kadmonioth*, p. 22 et suiv.). Nous nous bornerons à citer ici encore quelques lignes que le traducteur hébreu nous paraît avoir mal comprises ; elles sont tirées du § 78, où nous lisons dans l'original les mots suivants :

وقد كان لنا اتساع في طريق الـفهم الذي لا يفهمه إذا حرز

ruines du sanctuaire vénéré, d'en baiser la poussière. « Le fils de Hagar, l'esclave, » le musulman si détesté, ne dominait plus dans ces contrées, et Jéhuda espérait vivre et mourir en paix et oublié dans un coin du royaume que les croisés venaient de conquérir dans l'Orient. Les poésies qui expriment avec tant de chaleur ces aspirations sont certainement les plus belles et se ressentent le plus du souffle divin qui pénétrait Jéhuda. Ce qu'il a rêvé si longtemps, il va le réaliser, et sur le seuil de la vieillesse, âgé de presque soixante ans, il abandonne une fille unique, un petit-fils qui porte son nom¹ et qu'il chérit entre tous, il quitte parents et amis, et se dirige vers Jérusalem. Y est-il arrivé? A-t-il pu réjouir sa vue de l'aspect de la ville qu'il a célébrée par tant de chants immortels? On l'ignore. Il traverse l'Espagne, s'arrête à Cordoue et à Grenade, s'embarque pour Alexandrie et le Caire, où l'enchaîne malgré lui, pendant plusieurs mois, l'hospitalité empressée de plusieurs hommes distingués parmi ses coreligionnaires que sa réputation avait attirés et qu'il a célébrés en retour, par des vers charmants, presque les derniers que nous possédions de lui, car nous entendons encore quelques accords de sa harpe retentir de Tyr², et le silence se fait; nous perdons toute trace de la vie de notre poète.

Les poésies de Jéhuda, qui ont été appréciées d'après leur juste valeur par des maîtres tels que Jéhuda Harizi, le fa-

¹ Luzzatto, *Divan*, n° 9, v. 11-13.

² On comprend difficilement comment R. Jéhuda, en allant de l'Égypte à Jérusalem, aurait pu passer par le Yémen, comme on l'a soutenu. Ce prétendu séjour dans le Yémen repose sur le commencement d'une pièce de vers qui a été imprimée dans les *Guinzé Oxford*, p. 21, et traduite en allemand par M. Geiger, *Divan*, p. 104. Le voici (mètre هجزي) :

בְּשׁוֹמְרֵי מַעְבְּרוֹת מִזְרַח וְתִימָן
יְחִידֵי מְבֻלֵי קְרוֹב בְּאַלְמָן

En effet, le mot תִּימָן signifie souvent dans l'hébreu de ce temps « le Yémen; » mais ici il a certainement le sens de « sud, » et le vers doit être

meux traducteur des Makames de Harizi¹, n'ont été recueillies et réunies dans un *divan* qu'après sa mort. Un certain R. Hayya Haddayyan les a rassemblées le premier. De ce recueil primitif sont nés les trois manuscrits du *Divan* que nous connaissons maintenant. La bibliothèque Bodléienne possède un volume sous le titre de *מחנה יהודה* (*Mahné Jehuda*, camp de Juda), écrit il y a à peu près deux cents ans, qui renferme ces poésies². Un second recueil appartient à M. Carmoly à Francfort. Le troisième est celui de M. J. D. Luzzatto, qui l'a acheté en 1839 d'un juif venant de Tunis, et d'où le savant professeur de Padoue a tiré la première livraison qui vient de paraître. L'exemplaire de M. Luzzatto porte en

traduit : « En traversant les passages de l'est et du sud, seul, sans parent, comme un veuf. » D'après Mosé ben Esra, dans son *Traité de l'éloquence* (fol. 122 r°), תימן ne peut être traduit « vent ou pays du sud » qu'à la suite d'une figure, appelée *أشارة*, qui consiste, d'après les rhétoriciens arabes, dans la faculté qu'on a de faire seulement une *allusion* à ce qu'on veut exprimer et à ce que le sens exige, et à se reposer pour le reste sur le

bon sens du lecteur. Voici ce qu'il dit : *واشارت العبرانية بتنوع أنواع كثيرة فيها عوري צפון וכאי תימן יריד רוח צפון ורוח תימן*
 ثم افرد كل ريح بفعلها فقال الفيحي غني وذكر العلة وهي يول
 بشميو ثم وصفى علة العلة يبرأ دودي لذنو ويأكل فري منديو
 وبعض شيوخ التفسير جعل مثله اומר لظفون هني ولتيمن
 اهل-تכלاي وقال انه استدعى هاتين الرجين وهذا وهم انما
 ظفون هنا العراق وتيمن بلاد الروم لتصرف كل ناحية منما ما
 لديها من الجالية واستجزي بذكر للجهة دون الريح

Les deux versets cités dans ce passage se trouvent Cantique iv, 16, et Isaïe, XLIII, 6.

¹ *Mahberoth*, chap. III et XVIII. Harizi, après avoir énuméré les diverses qualités par lesquelles les poésies peuvent se recommander, finit par dire que Jéhuda ha-Lévi les réunit toutes. (Voy. Geiger, *Divan*, 107 et suiv. 166.)

² Steinschneider.

tête une préface, écrite en arabe, de Josué bar Élie ha-Lévi¹, qui nous dit que la compilation de R. Hayya² a bien servi de base à ce Divan, mais qu'il l'a considérablement augmentée³, en y ajoutant un grand nombre de pièces, qui portaient comme acrostiches les noms de Juda et de Lévi. Josué ne s'est point préoccupé de savoir si ces compositions étaient réellement de notre auteur ou des trois autres poètes qui portaient également ce nom⁴, ou bien d'un cinquième encore qui s'appelait Lévi⁵ par son prénom et qui avait, par conséquent, plus de raison qu'Abon'l-Hassan de le mettre en tête de ses strophes⁶.

Ce Divan est divisé en trois parties. La première renferme toutes les pièces qui observent le mètre et gardent partout les mêmes rimes; elles sont au nombre de 421, et rangées dans l'ordre alphabétique des rimes comme les recueils des poètes arabes Bohtori, Motanebbi et autres. Ceci facilite singulièrement les recherches des vers isolés qui se rencontrent si souvent, et il est à regretter que le savant éditeur, qui a parfaitement apprécié cet avantage, ne l'ait cependant pas conservé. La seconde partie contient les poésies qui suivent un mètre arabe, ou une simple mesure des syllabes, et qui sont rangées par strophes; ce sont des stances qui ont dans l'intérieur chacune leur rime spéciale, et une rime commune pour chaque fin des strophes. De ces poésies, 68 sont tirées du recueil de R. Hayya, et 147 ajoutées par

¹ Geiger, *Divan*, p. 168, a donné cette préface, suivie d'une traduction allemande.

² D'après Carmoly et Steinschneider, ce ר'הייא porterait le surnom de אלמערבי «de Maghrebin;» il est, du reste, tout à fait inconnu.

³ Luzzatto, *Bethulat bat Jehouda*, p. 16, dit que Josué avait encore deux autres recueils devant lui, l'un de R. David ben Maimon, l'autre de Abou Saïd ibn Alkash.

⁴ Abou Zacariah Jéhuda ben Gayath, Jéhuda ben Balam et Jéhuda Abbas.

⁵ Lévi ben Althaban, le dernier grammairien dont Abraham ben Ezra fait mention dans l'introduction placée en tête de son *Moznayim*.

⁶ Dans la riche collection des manuscrits hébreux appartenant à M. Horace Günzbourg, et dont M. Senior Sachs publie en ce moment le savant catalogue en hébreu, il se trouve un quatrième exemplaire de ce divan.

Josué bar Élie. La troisième et dernière partie enfin est composée de poésies tout à fait sans mesure et n'observant que la rime, puis de quelques lettres en prose rimée. Le nombre de ces compositions est de 180. Les trois parties réunies donneraient donc 816 pièces; mais des lacunes qui se trouvent dans le manuscrit en réduisent le nombre à 613. M. Luzzatto a réuni, en outre, 84 pièces qu'il a trouvées dans des rituels rares, imprimés ou inédits, et il est à espérer que les listes des commencements de toutes les pièces, mises en tête de notre livraison, exciteront l'attention des amateurs de ces poésies, qui s'empresseront sans doute de mettre entre les mains du savant professeur les moyens de compléter l'œuvre qu'il a si dignement inaugurée.

Il importe de ne pas confondre ces poésies, appelées *néo-hébraïques*, avec les pastiches plus ou moins réussis des poètes latins du moyen âge ou des temps modernes. Pour les juifs de l'Orient et de l'Égypte de ce temps la langue sainte n'est pas une langue morte. Les contemporains de R. Jéhuda ha-Lévi la bégayaient presque avant de s'exprimer dans l'idiome de leur pays, et cet idiome même, l'arabe, leur servait singulièrement pour l'intelligence de celui des Écritures. Les idées qu'ils propageaient dans leurs cantiques étaient celles qui avaient inspiré les prophètes, et ils en étaient tout aussi intimement pénétrés que leurs ancêtres. La forme seule n'est plus la même. Assujettie d'abord, comme quelques psaumes, à la gêne des acrostiches alphabétiques, soumise ensuite, à Babylone surtout, à la rime, la langue sacrifie les derniers restes de son ancienne liberté en empruntant finalement aux Arabes le joug d'une prosodie complète, et, nous l'avons déjà dit, des hommes inspirés comme Jéhuda ha-Lévi cherchaient à s'en affranchir.

Cette prosodie même est simple; elle est transformée, et très-bien adaptée au génie de la langue hébraïque. Toute syllabe pourvue d'une voyelle, simple ou composée¹, est

¹ Une syllabe simple ou ouverte est une syllabe qui se termine par une

longue; les *scheva* mobiles fournissent les brèves. Ainsi les mots בְּרָכָה, בְּמִשְׁפָּט, בְּמִשְׁפָּט forment une brève suivie de deux longues (fäoūloīn). Il n'y a que certains *scheva* mobiles, au milieu des mots, ceux qui se trouvent après des voyelles longues, qui, pour la nécessité du mètre, peuvent être considérés comme quiescents : p. e. זָכָרָה, זָכָרָה, peuvent être considérés comme des *spondées* (--), ou des *amphimacers* (-), selon qu'on prend le *scheva* comme mobile ou quiescent. Les auteurs hébreux qui ont écrit sur l'art métrique ont laissé de côté la classification arabe, et ont adopté une terminologie nouvelle, d'après laquelle on nomme יהר *pieu* un *scheva* mobile suivi d'une voyelle (iambe, ou -) et הנועה la voyelle seule. Les deux mots hébreux que nous avons cités en premier forment donc un *yathed* et une *tenouah*; les deux autres, selon les deux modes de les lire, deux *tenouoth*, ou une *tenouah* et un *yathed*. Cette négligence qu'on affectait contre l'ancien système arabe a ses inconvénients. Elle est devenue la cause que certains phénomènes de la versification restent inintelligibles. Comment cela se fait-il, par ex. que le numéro 5 de notre Divan présente tantôt (lignes 1, 2, 4 et 6) à la fin une *thenouah*, et tantôt (lignes 3 et 5) un *yathed*? En se conformant à la métrique arabe, on sait que dans le *redjz* le dernier pied peut être *mostafilon* ou *mostafil*. Puis on met quelquefois, très-mal à propos, une voyelle, en vue du mètre, où un *scheva* serait mieux à sa place et parfaitement permis par les altérations qu'admet le pied. Je préfère, par exemple, numéro 22, v. 26, בְּהוֹן, בְּהוֹן, puisque en *redjz* la première syllabe du pied peut être longue ou brève.

D'un autre côté, bien que le *scheva* mobile fournisse dans ce système les brèves, on ne s'en permet pas moins quelque-

voyelle, comme *ba*; une syllabe composée ou fermée a encore une consonne derrière cette voyelle, comme *bat*. Cette distinction, si féconde pour l'explication d'un grand nombre de phénomènes dans les langues sémitiques, a été mise en lumière pour la première fois par M. Ewald (*Kritische Grammatik der hebr. Sprache*, 1827, p. 47, 81 et *passim*).

même poète hébreu, les a ajoutées partout, travail difficile et délicat, mais indispensable pour l'intelligence de textes aussi obscurs. Des notes, aussi en hébreu, éclaircissent les passages qui pourraient laisser des doutes; nous les aurions désirées quelquefois plus courtes. Malgré l'habileté incontestable et la science consommée de M. Luzzatto, nous

= (بحر السريخ), qui est de trois espèces : *a*, avec le paradigme מתפעלים פועלים dans les deux hémistiches; *b*, le dernier pied des deux hémistiches remplacé par כפעל; *c*, sans le dernier pied, et le second pied changé en מתפעלים (--ו--). — 4° Le fleuve long (بحر الطويل = נהר הארוך), qui est de trois espèces : *a*, deux fois פועלים מְפועלים dans chaque hémistiche; *b*, le dernier pied מְפועלים de chaque hémistiche changé en פועל; *c*, les quatre פועלים du mètre remplacés par des כפעל. — 5° Le fleuve étendu (נהר הפשוט = بحر البسيط), qui consiste en deux fois פועלים מְפועלים pour chaque hémistiche. — 6° Le fleuve léger (נהר הקל = بحر الخفيف), dont le paradigme est פועלים מְפועלים פועלים מְפועלים pour chaque hémistiche. — 7° Le fleuve qui se ressemble (נהר המתדמה = بحر المنسرح), qui offre deux espèces : *a*, deux fois פועלים כפעלים, et *b*, deux fois פועלים מְפועלים dans chaque hémistiche. — 8° Le fleuve qui se rapproche (נהר המתקרב = بحر المتقارب), qui présente trois espèces : *a*, quatre פועלים pour chaque hémistiche; *b*, le dernier pied de chacun réduit à פועל; *c*, deux fois פועלים מְפועלים dans les deux hémistiches. L'auteur ajoute : وهذا البحر عندنا مستعمل ويتزحף « ce fleuve est usité chez nous et on le varie beaucoup. » (تزحף veut probablement dire : faire subir à un pied de vers des modifications nommées زحاف. Voy. de Sacy, *Grammaire arabe*, II, p. 623.) — 9° Le fleuve *asouq* (נהר הפוסק = بحر البسقت), dont le paradigme est : פועלים מְפועלים, pour chaque moitié de vers. — 10° Le fleuve de sable (נהר الرمل = بحر الرمل), qui est de deux espèces : *a*, dans chaque hémistiche פועלים מְפועלים [et *b*, dans chacun des deux premiers pieds seulement]. — 11° Le fleuve abondant (נהר העודף = بحر الوافر), qui se présente sous deux formes : *a*, מתפעלנים מְפועלנים פועלים dans chaque hémistiche, et *b*, les deux premiers pieds seulement. (On voit que le pied de ce mètre est une transformation de مفاعلتن, impossible en hébreu, où la rencontre de deux brèves qui devraient être présentées par deux

nous permettrons de lui proposer quelques changements. Numéro 2, vers 3, nous voudrions : יקרבו מקום על אהבתך ,

schevas mobiles est contraire au génie de la langue. Après avoir supprimé la seconde brève, la prosodie hébraïque a prolongé aussi la brève qui commence le pied, et il n'est plus resté qu'une brève, entourée des deux côtés de deux longues. On a laissé cette brève au commencement du troisième pied tronqué.) — 12° Le fleuve des voyelles (נהר התנועי), composé de seize syllabes, pourvues de voyelles et formant deux hémistiches de huit syllabes chacun. Les Arabes ne possèdent pas ce mètre; mais les juifs, et surtout les poètes français, s'en servent pour les cantiques rituels (והיהודים ישוררו בו קרנה ובפרט הזרפתים). — 13° Le fleuve parfait (נהר התמים = بحر الكامل), qui a deux formes: *a*, trois fois פעולותיכם dans chaque hémistiche, et *b*, פעולותיכם מתפעלים פעולותיכם, | - - - - - | - - - - - dans chaque hémistiche. (Ici, comme en n° 11, le rythme arabe متفاعلين, qui commence par deux brèves, ne pouvait être conservé dans sa pureté en hébreu; on a remplacé la première et la troisième brève par deux longues dans tous les pieds, ou bien, on a changé la seconde brève en longue pour le premier et le troisième pied, et réuni les deux brèves en une longue (متفاعلين pour مستفعلين) pour le second pied.) — 14° Le fleuve étendu (נהר המשוך = بحر الممدید), dont voici le paradigme : פעולותיכם פעולותיכם פעולותיכם, dans chaque hémistiche. — 15° Le fleuve rassemblé (נהר המאוסף), dont les deux parties du vers sont, פעולותיכם פעולותיכם, une fois, ou deux fois. On voit que c'est le n° 5 interverti. — 16° Le fleuve *meyouthar* (נהר המיותר = بحر المنسرح), qui présente deux formes: *a*, פעולותיכם פעולותיכם פעולותיכם, et *b*, פעולותיכם פעולותיכם פעולותיכם, dans chaque hémistiche. Cette dernière forme est, à la vérité, un *redjz*, avec l'addition, connue dans la prosodie arabe, sous le nom de *tarfil*.

Il paraîtrait que cette division jouissait d'une certaine autorité, et était répandue parmi les poètes. Un manuscrit d'Oxford renferme la défense d'un poète que R. Jacob Gabchon (גבשון) avait cruellement maltraité et accusé de plagiat envers R. Joseph Haézobi, l'auteur du «Plat d'argent.» Dans ce plaidoyer, on lit ce passage curieux : ועוד כי שיר הקערה הוא מההר המגול : וזה השיר של חושן בני שירי בטוב נועם שזור צו חזרינו הוא מהמשקל השלי מהנהר הממהר. En effet, le vers cité appartient à la seconde forme du mètre n° 3, et la terminologie est employée comme une chose connue et adoptée. — M. Neubauer vient de publier le texte de ce petit traité dans un petit recueil d'Anecdota hébraïques, à Francfort-s.-M. 1865.

à la place de על ; « puissent (ces vagues) me rapprocher des lieux sublimes de ton amour (cf. 2 Sam. xxiii, 1, et Osée, xi, 7, où על est un nom), et écarter de moi le joug (que fait peser sur moi) l'Arabe. » Numéro 4, vers 3, le mot שכחה me paraît devoir être changé en שְׁלָחָה. Le vers fait allusion au psaume lxxxiv, 4, où le temple est présenté comme un refuge des oiseaux qui aiment à y construire leur nid, et aux mots קַן מְשָׁלַח (Isaïe xvi, 2), expression qui signifie un nid délaissé. Le vers serait donc à traduire : « Je contemplerais cette demeure délicieuse, ce nid délaissé, d'où les jeunes colombes (Israël) ont été chassées, où demeurent les petits du corbeau (de l'Arabe). » Numéro 16, vers 11, je maintiendrais אָנוּר, dans le sens de Job, ii, 11 ; Jérémie, xvi, 5, etc. Les sentences du numéro 22 ne me paraissent pas toujours bien comprises. Je traduirais v. 21 : אֵל תְּהִיָּה חֲכָם בְּעֵינַיִךְ : פֶּן יִשְׁכַּחוּ אִישִׁים צְפוֹנוֹיִךְ. « Ne sois pas sage à tes yeux ; car le monde pourrait bien oublier ce qu'en effet tu portes en toi, » en d'autres mots, la vanité te ferait même contester ce que tu possèdes réellement. Dans le mot צְפוֹנוֹיִךְ il se trouve une allusion aux Proverbes, x, 14.

Ces poètes nourris également d'arabe et d'hébreu ont quelquefois transporté dans cette dernière langue des constructions qui appartiennent à la première. De cette nature est la préposition ב, placée après les verbes qui désignent un mouvement (voy. de Sacy, *Gramm. arabe*, I, p. 470) ; נָטָה בִּי (numéro 4), לְעֵבֶר בִּי (numéro 9) s'expliquent comme des imitations des locutions arabes, telles que اتي به, ذهب به, etc.

Nous pourrions être beaucoup plus court sur les n^{os} ii à iv.

II. L'ouvrage de R. David Kamhi s'adresse, comme l'indique sullisamment le titre, aux *sóferim* ou scribes, chargés d'écrire le Pentateuque ou la Bible entière et d'y mettre les points-voyelles et autres signes massorétiques (נקרנים). Il est divisé en trois chapitres traitant de l'écriture ¹, de la ponc-

¹ Le premier chapitre, qui est très-court, n'est, à la vérité, que la citation et l'explication du fameux passage du Talmud, traité *Nedarim*,

tuation et de l'accentuation. On y trouvera à peine un paragraphe qui ne se rencontre pas dans le *Mikhlol* du même auteur, et ce traité de grammaire étant très-répandu, l'*Et Sofer* a donc peu d'utilité. La copie qui a servi à cette publication est, en outre, détestable et présente partout des lacunes. L'éditeur, M. B. Goldberg, si connu par sa grande érudition et sa rare sagacité dans les choses hébraïques, s'est contenté de faire la copie pour la Société, sans indiquer, au moins par des points, les pages entières qui manquent et qu'on ne pourra compléter qu'en comparant le *Mikhlol*. Ainsi, par exemple, pag. 3, l. 19, une ligne entière est tombée entre les mots העמוד et השפילנה; pag. 4, l. 29, les mots הנה אשר doivent être étonnés de se trouver tranquillement placés l'un à côté de l'autre; il manque entre les deux tout ce qui se lit *Mikhlol* depuis fol. 155 a, l. 18, jusqu'à fol. 156 a, l. 14 (éd. Fürth). Des corrections, faites à propos, dans des passages évidemment fautifs, et quelques notes aux rares endroits pour lesquels nous n'avons pas trouvé de suite les passages analogues du *Mikhlol*, auraient été indispensables.

III. M. le rabbin de Spalatro a publié un nouveau recueil des décisions et réponses de *Gueonim*, qui comprend 120 numéros. Une partie en est déjà imprimée, mais il doit y avoir encore un nombre considérable de *Tschubôt* dans les biblio-

fol. 37 b. Kamhi confirme la leçon de ארץ ארץ (Jérémie, xxii, 29), passage où ce mot, répété trois fois, est lu deux fois avec *ségol*, puis une fois en pause, avec *kametz*. La science du lecteur consistait, selon l'avis de notre auteur, que nous partageons, à savoir distinguer les endroits où ce mot devait être prononcé *érez* de ceux où il fallait lire *árez*, ce que les ignorants ne savaient pas. Il en est de même des deux autres exemples cités par le Talmud, et qui manquent chez Kamhi, savoir : שמים et מצרים. Ces deux mots sont très-fréquents, et se rencontrent quelquefois dans le même verset avec *patah* et *kametz*, par exemple : Exode, vii, 21; xiv, 30; Deutéronome, iv, 32; là encore le *kóre* ou lecteur instruit seul savait reconnaître les versets où il fallait employer l'une ou l'autre des deux voyelles. (Voyez M. Geiger, *Urschrift u. Uebersetzungen der Bibel*, 1857, p. 251 et suivantes, qui est d'une opinion différente.)

thèques et entre les mains de particuliers. Nous retrouvons encore ici (pag. 9) le mot בתייה (de *בית* = *מציא*) pour dire : en arabe, mot que M. Hayya affectionne particulièrement et qui se rencontre plusieurs fois à chaque page de son commentaire sur le sixième ordre de la Mischnah, *Séder Taharoth*. L'éditeur a eu tort de renvoyer encore pour l'explication de ce mot à la note 17 de la biographie de R. Nathan, par M. Rappoport¹. Ce savant distingué a certainement renoncé depuis longtemps à l'interprétation insoutenable qu'il avait donnée alors de ce mot. Dans notre passage, R. Hayya a voulu citer la phrase arabe : *قلمه واحد* ou correctement *قلمها واحد*, « il l'a écrit d'une seule plume. »

IV. Cette encyclopédie a déjà été imprimée jusqu'à la fin de la lettre *mim*, depuis 1750 jusqu'à 1813, à Venise. La Bibliothèque impériale de Paris a acheté depuis le manuscrit complet de l'ouvrage, l'autographe de l'auteur et le seul qui existe. La direction du *M'kitzé Nirdâ-mim* le publie en deux séries; elle réimprime la première portion, et aborde en même temps la dernière partie inédite depuis *Noun*.

Malgré l'importance incontestable de ces publications, le choix laisse à désirer. Les bibliothèques renferment des trésors autrement précieux qui auraient mérité la priorité, et le cri de réveil aurait pu s'adresser à des dormeurs plus dignes d'être ressuscités. Mais il faut tenir compte aux éditeurs des tâtonnements inséparables d'un premier essai. Puis il y a une difficulté que l'augmentation du nombre des souscripteurs qui, du reste, ne se fera pas attendre, pourra seule résoudre. Les ouvrages qu'on désirerait surtout voir paraître sont ceux d'Aboulwalid, de Tanhoum et de tant d'autres auteurs du moyen âge, qui, écrits en arabe, sont peu accessibles à la plupart des hommes qui soutiennent cette œuvre, pas autant en riches Mécènes qu'en studieux connaisseurs de l'hébreu et du langage rabbinique. Nous espérons cependant

¹ Dans le recueil intitulé : *Biccuré haïttim*, 10^e année (1829).

qu'avec le temps, et les moyens pécuniaires de la Société s'étant accrus, il sera possible d'ajouter annuellement aux œuvres hébraïques quelques-unes composées en arabe et pour lesquelles les éditeurs ne manqueront pas.

J. DERENBOURG.

POÉSIES DE L'ÉPOQUE DES THANG (VII^e, VIII^e et IX^e siècle de notre ère) traduites du chinois pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine et des notes explicatives par le marquis d'Hervey Saint-Denys, suivies d'un index analytique et d'une table des matières. Paris (Amyot éditeur, 8, rue de la Paix), 1862, in-8° (cxii et 288 pages).

Cet ouvrage manquait aux études des orientalistes. La poésie chinoise considérée dans ses éléments, dans sa facture, dans les formes plus ou moins heureuses qu'elle a successivement revêtues, n'avait pas encore trouvé d'historien. De plus, renfermée dans ses textes accessibles aux seuls initiés, elle restait lettre close pour la masse de nos érudits. M. d'Hervey Saint-Denys a senti la lacune, il a voulu la combler, et, mettant à profit les précieuses collections de nos bibliothèques, il nous a donné avec le talent et le goût qui le distinguent, une étude approfondie sur la poétique du grand empire, et une reproduction fidèle de ses plus élégantes compositions. La période des Thang, pendant laquelle les cadres poétiques se sont fixés définitivement, a exercé en Chine à peu près la même influence que le siècle de Louis XIV parmi nous. Aussi les écrivains de ce pays ont-ils coutume de dire : « L'arbre de la poésie prit racine au temps du *Chi-king*, ses bourgeons parurent avec Li-ling et Sou-you, ses feuilles poussèrent en abondance sous l'influence des Han et des Ouei, mais il n'était réservé qu'aux Thang de voir ses fleurs et de goûter ses fruits. » Le choix

de M. d'Hervey Saint-Denys se trouve ainsi parfaitement justifié par l'opinion même des nationaux.

Parmi les productions d'une foule d'auteurs renommés que le savant traducteur nous fait connaître dans son livre, nous mentionnerons spécialement celles des trois plus célèbres poètes qui illustrèrent ensemble le règne de Ming-Hoang-ti et passèrent une partie de leur existence à la cour de Tchan-ngan comme à un rendez-vous de gloire. Ces hommes qui imprimèrent leur cachet à la poésie classique de l'Empire sont l'illustre Li-Taï-peh, dont le scepticisme mélancolique fit école; l'inébranlable Thou-fou, cette fleur de l'élégance, qui dut à sa vertueuse sévérité comme censeur impérial des années de disgrâce; enfin le médecin Wang-weï, doué d'autant de courage civique qu'il montra d'abnégation sur les champs de bataille. Ce dernier, en effet, osait improviser des vers en l'honneur de son légitime souverain à la table même du redoutable Ngan-lo-chan, prouvant ainsi à ce rebelle que le poète est avant tout une conscience inflexible, chargée de rappeler leurs devoirs aux hommes les plus puissants, et capable de leur faire envisager face à face la vérité qu'ils voudraient fuir. Ce fut là sa manière de répondre à ce Tartare illettré qui avait demandé: « Quel animal ce pouvait être qu'un poète et à quel usage il pouvait servir. » Il est consolant d'arrêter sa pensée sur de tels caractères, et tout en remerciant M. d'Hervey Saint-Denys de nous avoir donné ces détails, nous ferons remarquer que c'est un trait particulier à la Chine et l'une des conséquences de ses institutions, qu'aux bonnes époques la plupart de ses lettrés ont été aussi remarquables par leur moralité que par leurs talents.

Tout sinologue sait qu'avec nos idiomes la traduction littérale des vers chinois est le plus souvent impossible. On doit alors se pénétrer vivement des images et du sens que ces vers renferment, en saisir l'idée principale, l'*intention*, et s'efforcer d'en rendre la force et la couleur. A l'appui de ce précepte l'auteur nous donne d'excellents exemples. Mais

à part la reproduction heureuse des textes et l'originalité de la pensée, toutes les pièces de ce recueil se recommandent encore par les circonstances historiques, les traits de mœurs ou les traditions qui s'y rapportent. Plusieurs d'entre elles présentent des allusions et donnent lieu à des expressions figurées qu'on ne pourrait comprendre sans commentaire. L'auteur s'est attaché à développer tous ces points dans les notes nombreuses qui accompagnent partout sa traduction. Parmi les morceaux les plus remarquables sous ces divers rapports qui intéressent surtout les orientalistes, et pour ne citer que les premiers, nous mentionnerons surtout les sujets suivants : *le Brave*, *le Retour des Beaux jours*, *la chanson des quatre saisons* dont l'héroïne *Lo-foh*, si populaire en Chine, nous rappelle la moralité des fables de notre première enfance, et enfin la pièce intitulée : *Quand les femmes de Yutien cueillaient des fleurs*, espèce d'élégie à laquelle se rattache l'histoire singulière de la belle Tchao-kion, tirée par méprise du gynécée impérial pour devenir l'épouse d'un khan tartare, qui plus tard refusera obstinément de rendre ses dépouilles mortelles, malgré tous les trésors que le fils du ciel lui offrira en échange.

Pour comprendre comment les Chinois entendent le parallélisme des idées et l'enchaînement des diverses parties de l'oraison¹, on peut consulter douze excellents vers inspirés par « un vieil arbre » ainsi qu'une pièce portant le titre de

¹ Les poètes ont reconnu quatre ou cinq stades oratoires, que M. d'Hervey-Saint-Denys nous expose avec détail, mais qui peuvent se réduire, comme toute idée, à trois parties principales, savoir : à l'exorde ou mise en scène, dont le nom *ki*, signifiant « fendre, ouvrir le titre (de la pièce), » représente très-bien l'objet par une saisissante image ; à la conclusion, dont le nom *ho* « nœud, » rapport qui s'établit, qui se serre, ne rend pas l'effet avec moins de bonheur ; enfin aux parties intermédiaires qui doivent former le passage de la mise en scène au dénouement. Les Chinois leur ont appliqué les noms de *tchun* « réponse, développement, » de *king* « perspective, tableau, » de *tchouen* « tournant, » et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de l'analyse subtile qu'ils ont su faire des différentes parties de l'oraison, ou de la brève et complète définition qu'ils en donnent.

Souvenir de l'antiquité. Enfin une improvisation faite à l'occasion d'un tableau nous révèle un goût délicat de l'art, et l'existence en Chine de grandes écoles de peinture encore aussi inconnues de l'Europe, que l'étaient, il y a peu de temps, les deux écoles de mathématiciens dont nous devons la connaissance à M. Wylie. Je laisse à l'homme de goût, à l'historien, au philologue, le soin d'apprécier le plaisir et l'instruction qu'il pourra recueillir de la lecture attachante de toutes ces compositions, et je passe aux vues, aux considérations que, dans une introduction savante, l'auteur nous a présentées sur l'histoire et sur la nature de la poésie chinoise.

On sait que, des quatre parties dont se compose le *Chiking* (livre des vers), la première, appelée *Koueh-foung* (mœurs des royaumes), est une collection de chants populaires composés du XII^e au VIII^e siècle avant J. C. Le ministre de la *musique*, dont les fonctions cessèrent lors du fractionnement de l'empire (en — 770), était alors spécialement chargé de recueillir ces chants qui nous peignent si bien les mœurs, les besoins, les vœux des populations. Puisant avec bonheur à cette source irréfragable d'informations historiques, M. d'Hervé Saint-Denys, qui nous traduit ces chants et qui les compare avec ceux d'un autre âge, nous fait assister aux transformations successives qu'ont subies l'idée de la divinité et la condition sociale de la femme qui n'en est, suivant nous, qu'une conséquence pratique. Il nous montre cette condition s'abaissant toujours et dégénéralant jusqu'à la polygamie à mesure que le sentiment religieux perd de sa force et l'idée philosophique de sa clarté. C'est aussi dans les chants populaires, pour le dire en passant, qu'il faudrait rechercher l'origine, sinon les règles, des conditions phonétiques de toute poésie. Ces conditions phonétiques sont ici la rime, l'œil et le ton. Quant aux cadres et aux rythmes musicaux, s'ils sont, comme nous le croyons, fondés sur les danses symboliques et sacrées de la haute antiquité, c'est aux plus anciens monuments religieux de la nation qu'il appar-

tient de nous en révéler la clef. Aussi émettrons-nous le vœu que la quatrième partie du *Chi-king*, laquelle contient des hymnes qui se chantaient en grande pompe durant la célébration des sacrifices et pendant qu'on procédait aux funérailles des empereurs, soit enfin étudiée et traduite à ce point de vue. Nous ne pouvons quitter ce sujet sans signaler une opinion qui donne beaucoup de force à nos conjectures. C'est celle de M. Léon de Rosny qui accumule chaque jour de nouveaux matériaux pour prouver jusqu'à l'évidence que le *Chi-king* fut primitivement un livre phonétique et musical qu'on retenait de mémoire, et dont Koung-fou-tseu ou ses prédécesseurs, s'il en eut dans cette tentative¹, n'ont fait qu'obscurcir le texte en cherchant à le reproduire à l'aide des signes idéographiques. Pour démontrer le caractère phonétique de ces anciens livres, M. de Rosny s'occupe d'une traduction du *Chi-king* dont il corroborera l'exactitude en s'appuyant sur les travaux nombreux, et jusqu'à présent ignorés, des commentateurs japonais.

Mais hâtons-nous de revenir à l'œuvre de M. d'Hervey Saint-Denys. Continuant à remonter le cours des siècles et après nous avoir signalé l'impolitique incendie des livres ordonné par Thsin-chi-Hoang-ti, il nous cite un nom glorieux, celui de Kiu-youen, auquel on attribue la composition du *Li-sao*. Ce titre qui signifie « épanchement de tristesse » annonce assez le sujet de l'ouvrage et paraissait présager la fin tragique de son auteur; ministre d'un roi de Thsou, n'ayant

¹ De près de quatre mille pièces dont se composait le *Chi-king*, on sait que Koung-fou-tseu n'en conserva que trois cent onze, lesquelles se réduisirent enfin à trois cent cinq lorsqu'on entreprit de restaurer ce livre de mémoire après le fatal incendie ordonné par Thsin-chi-Hoang-ti. Sans parler des erreurs possibles lors de cette restauration et qu'on aura dû celer par la suite, il est à penser que ces pièces d'origines si diverses, traduites d'abord dans l'idiome propre au domaine impérial, furent transcrites en caractères idéographiques bien avant l'époque de Koung-fou-tseu. S'il en est ainsi, les altérations dont nous parlons ne peuvent être attribuées personnellement à ce philosophe, dont nous n'entendons nullement attaquer les intentions ni la gloire. Cependant la suppression que, pour différents motifs, il fit de la plus grande partie des textes, n'est pas moins à regretter pour l'histoire.

pu par ses conseils sauver son maître, qui fut défait et détrôné, Kiu-youen se noya de désespoir. Cet événement se passait vers la fin du III^e siècle avant notre ère, et telle est en Chine la religion des souvenirs, qu'en 1716 on fêtait encore l'anniversaire de ce généreux suicide.

Sous les Han, qui succédèrent aux Thsin et dont les deux dynasties embrassent un intervalle d'environ quatre siècles (de - 202 à + 220), les études se réveillèrent de tous côtés. Les poètes Sou-you et Li-ling marquèrent brillamment le règne de Wou-ti, l'empereur guerrier, et deux écoles nouvelles apparurent : la première, celle du Kouei (adonnée à l'extraordinaire), fut le résultat du mélange des doctrines de Lao-tseu et des idées bouddhistes. Elle offre par ses conceptions et par son style des analogies surprenantes avec notre école romantique moderne. La seconde, semi-historique, semi-descriptive, naquit dans une circonstance qui prouve l'influence souveraine du talent et des traditions en Chine : l'empereur Hiao-ti ayant manifesté l'intention de quitter Lo-yang où il tenait sa cour et de donner une autre capitale à son empire, un grand écrivain, Pan-kou, prit la défense de la ville menacée, et il gagna sa cause par un poème archéologique et élogieux qui trouva partout des imitateurs.

Après la chute des Han devenus oppresseurs et que renversèrent les sociétés secrètes vers l'année 220 de notre ère, survint l'époque du *San-kouch* (des trois royaumes); puis la Chine, troublée par la guerre, divisée dans son territoire, traverse avec peine, et bien qu'avec des alternatives, les siècles des six petites dynasties. Durant cette période, notre auteur constate la dégénérescence de la littérature, et nous montre la poésie devenant tour à tour précieuse ou romanesque, érotique et épicurienne selon l'impulsion de la cour et le mouvement des mœurs. Apparaissent enfin les Thang, et nous voyons de nouveau l'empire renaître à la puissance et se reposer dans sa gloire. La voix inspiratrice de ses empereurs évoque partout le génie littéraire, et bientôt se présentent en foule les talents qui donneront à la poésie chinoise

la forme définitive qu'elle devra conserver désormais. Arrivé à ce point de l'ouvrage, il nous faudrait donner l'analyse des règles et les conditions poétiques dont M. d'Hervey Saint-Denys a reconnu l'existence dans toutes les compositions de cette époque.

Ce travail curieux et que nous avons fait pour nous-même, si resserré qu'il soit, dépasserait de beaucoup les bornes d'un compte rendu. C'est dans le livre même de M. d'Hervey Saint-Denys qu'il faut voir comment les Chinois satisfont au *parallélisme* des idées; comment dans une strophe de quatre, de huit ou de douze vers ils établissent d'un vers à l'autre la correspondance des mots *pleins* et des mots *vides*; comment les rimes qui sont obligatoires aux vers d'ordre pair, et de plus au vers final, doivent sonner toutes dans le même ton; comment les vers qui ne riment pas doivent finir dans le ton opposé à la rime qui leur manque; comment enfin il faut qu'il y ait une constante opposition de tons entre les pieds correspondants des deux vers d'un même distique¹. Ce n'est pas tout

¹ Sous le rapport de la poésie, les tons chinois peuvent se diviser en deux classes : celle du ton *phing* 平 «égal ou fixe;» celle du ton *tsé* 仄

«inégal ou modulé.» Ces classes se subdivisent, la première en deux, et la seconde en trois espèces ou *accentuations* différentes, qui sont :

le ton *chàng* 上 «élever, monter,» le ton *kiù* 去 «s'en aller, se perdre,»

et le ton *jǐ* 入 «rentrer.» Le sens chinois de ces caractères figure par-

faitement le rôle de chacun de ces tons. M. d'Hervey Saint-Denys a tracé les règles auxquelles donnent lieu toutes ces variétés, et il nous apprend que sous les Thang la rime exigea non-seulement l'accord du son, mais encore l'identité de la classe du ton et de son espèce, c'est-à-dire de l'accent. Nous pensons que cette rigueur nouvelle fut déterminée en partie par les changements qu'avait subis la langue dans son ancienne prononciation, prononciation que les Japonais nous ont conservée, ainsi que le démontre M. Léon de Rosny. On sent de suite que ces tons et les lois qui les enchainent étaient d'absolue nécessité pour donner au récit poétique la couleur et le mouvement dont il eût été privé par la monotonie de la prononciation mandarinique.

encore ; les vers portent un repos, une césure, qui en marque la cadence, l'*œil* qui suit cette césure et qui remplace l'accent tonique¹ de nos langues indo-européennes est toujours l'antépénultième monosyllabe ; conséquemment à sa place et à son caractère ce doit être un mot *plein*, et de plus il faut qu'il rime ou alterne de ton avec l'*œil* des autres vers. Certes aucune poésie au monde ne s'est assujettie à une pareille gêne ; mais nous croyons aussi que, complète en ses cadres et séparant entre eux pour les opposer plus librement les différents éléments poétiques d'*idéalité* et de *son* que nous avons mêlés et confondus dans nos langues, aucune n'est capable de produire des effets plus immédiats et plus grands.

M. d'Hervey Saint-Denys, se fondant sur le monosyllabisme de la langue et sur les nécessités de l'harmonie, sur le double besoin de satisfaire à la fois l'oreille et l'esprit, nous fait concevoir les motifs des singulières entraves que s'est données, pour se rendre plus attrayante, la muse du céleste empire. Il nous entretient des licences permises, des épithètes, de la synonymie, des chevilles, du métier comme de l'art. Il nous initie à tous les secrets de la composition poétique, et, l'histoire à la main, il nous fait assister au développement raisonné de ses règles, à l'éclosion graduelle de son génie.

Charles DE LABARTHE.

¹ A l'appui de ce rôle que nous attribuons à l'*œil* du vers chinois, faisons remarquer que les mêmes éléments poétiques existent, au moins virtuellement, dans toutes les langues, et que les différences qui, sous ce rapport, séparent ces dernières et diversifient leur poésie, ne proviennent que de la superposition ou de l'énergie de certains de ces éléments qui se sont renforcés par suite de l'affaiblissement des autres. Aussi, quelque étrange que paraisse au premier abord la poésie chinoise, elle pourrait, étant bien comprise, servir, à un certain point de vue, de prototype et de moyen de comparaison, si l'on entreprenait de faire l'histoire et l'analyse approfondie de la *poétique* chez les différents peuples.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE 1865.

GRANDE INSCRIPTION DU PALAIS DE KHORSABAD.

COMMENTAIRE PHILOLOGIQUE.

SUPPLÉMENT.

L'adage *Dies diem docet*, vrai dans toutes les sciences, peut surtout trouver son application dans une branche du savoir humain où tout naguère était à découvrir, et où la sagacité individuelle, soumise à tant de bizarres conditions, à tant de hasards, devra longtemps encore suppléer à la tradition interrompue depuis des siècles. Nous nous sommes suffisamment expliqué, dans le commencement de ce commentaire, sur les difficultés que présente le dictionnaire assyrien; il nous sera donc permis de reprendre en sous-œuvre quelques points, peu nombreux en comparaison des questions que nous avons élucidées, et minimes en comparaison des faits acquis à la science. Mais quelque accessoires que puissent paraître ces particularités, ces petites découvertes grammaticales et lexicographiques, elles ne doivent pas être passées sous silence, aussitôt

qu'on a été assez heureux pour les acquérir; car le maintien de ces erreurs peut en engendrer d'autres, et la constatation de la vérité doit nécessairement contribuer à l'éloignement des difficultés encore subsistantes.

Les questions de grammaire sont presque entièrement résolues. Depuis la publication des *Éléments de la Grammaire assyrienne*, en 1860, aucun principe nouveau n'est venu modifier le système; les seuls faits qui méritent d'être signalés sont des preuves confirmatives des bases précédemment établies. Nous suivrons pas à pas les quelques développements que nécessiteront les questions grammaticales.

REMARQUES GRAMMATICALES.

LOIS PHONÉTIQUES.

Les lois phonétiques de l'assyrien, comparées à celles des autres langues sémitiques, sont telles qu'elles ont été présentées dans les paragraphes 7 à 24 de la Grammaire.

Les premières lignes du tableau du § 8 sont à établir ainsi :

Assyrien.	Hébreu.		Assyrien.	Hébreu.
𐤔	ש, שׁ au lieu de		שׁ	שׁ
𐤕	ד		ד	ד, ך

Les deux lettres séparées en hébreu שׁ et ש ne sont pas encore distinguées en assyrien, ce qui est très-important pour l'histoire de la langue hébraïque elle-même¹. Ainsi nous avons :

¹ Nous n'avons pas voulu changer dans ce supplément la trans-

Assyrien.	Hébreu.		Assyrien.	Hébreu.
שדר	שדר	être plan.	בשם	בשם embaumer.
שרה	שרה	étendre.	נשא	נשא élever.
שום	שום	poser.	נשב	נשב atteindre.
שמאל	שמאל	gauche.	עשר	עשר dix.
שנא	שנא	haïr.	עשב	עשב herbe.
שרף	שרף	brûler.	פרש	פרש étendre.
שר	שר	prince, roi ¹ .	פשק	פשק tordre.

Quand il y a à la fois ס et ש en hébreu, l'assyrien a également et ס et ש; le premier surtout à Babylone, le second à Ninive; nous citons פלס et פלש, כבס et ככש.

Il est bien entendu que la transcription par ש ou par ש ne préjuge rien sur la prononciation même des Assyriens.

Un autre équivalent composé est celui de נו hébreu, et de כצ assyrien; ainsi נוו hébreu est en assyrien; כצר נוו; כצו devient כצו. Ailleurs, dans les langues sémitiques, la combinaison כצ est anormale.

Un כ ne remplace que rarement un ק, *et vice versa*, à moins que toute la combinaison ne devienne plus douce ou plus dure; ainsi de חקל, on a l'équivalent ninivite הכל; de ככר : קקר; mais ces cas sont rares.

Un autre changement, c'est le remplacement par

cription que nous avons suivie jusqu'ici; mais le progrès de nos études a rendu nécessaire la suppression du point sur le ש. Cette question se rattache à des études sur la prononciation antique de la langue assyrienne qui seront exposées dans une lettre de M. Oppert à M. Ménant.

¹ Voir la remarque à la ligne 1 de l'inscription.

un ה assyrien du ח hébreu, arabe, syriaque et éthiopien; cette substitution mésopotamienne n'est pas sans analogie dans les idiomes de Sem¹, et le commentaire en a déjà rendu compte. Nous citons, par exemple :

Assyrien.	Hébreu.
רהק	רחק loin.
לקה	לקח prendre, trouver.
פתח	פתח ouvrir.
רהם	רחם entrailles, miséricorde.
חדש	חדש nouveau ² .
חד	חד un.

Dans la grande majorité des cas, pourtant, le ח des autres langues sémitiques est également représenté en assyrien par un ה.

¹ Nous citerons la langue des Sabéens et le dialecte de Galilée, où l'on ne pouvait distinguer, selon le Thalmud, les lettres א, ע, ה, ח.

² La forme *muddis*, dans les titres de Nériglissor et de Nabonid, est le participe paël de חדש (non expliqué, *E. M.* t. II, p. 325); *ludis* et *luddis*, souvent employés dans les formules imprécatoires des fins de textes, sont, l'un le précatif du kal, l'autre le précatif du paël. L'infinitif du paël se trouve sur la pierre d'Aberdeen (*W. A. I.* pl. XLIX, col. III, l. 23), dans un texte de Sardanapale VI (coll. ph. 89, a. K. 120); il est *uddus*. Selon ce que nous avons dit précédemment sur l'art de dégager les racines (voir *Journal asiatique*, 1864, t. III, p. 412), il est évident que, dans cette forme de l'infinitif paël, le *d* ne peut être que la seconde radicale. La racine est donc חדש, et les formes sont לְחַדֵּשׁ, מְחַדֵּשׁ, לְחָדַשׁ, חָדַשׁ. Le 'ה' פ' se conjugue comme le 'א' פ'.

NOMS DÉCLINABLES.

Il n'y a qu'à confirmer, en général, les principes qui régissent le *nomen*, ou substantif ou adjectif. Les grammairiens futurs, néanmoins, devront insister sur la déclinaison de noms masculins 'ל'ה, qui confirme également, de la manière la plus irréfragable, le principe des trois cas en *u*, *a* et *i*; le pluriel est formé en *ut*, comme le pluriel des adjectifs masculins. (§§ 48, 56, 58, 77.) On déclinerait donc :

Singulier.	Pluriel.
נָקוּ, la victime.	נָקוּת, נָקוּתָא
נָקָא	נָקוּתָא
נָקִי	נָקוּתָא

Ainsi se déclinent אָבו « le père, » וְבוּ « le pacte, » רָבו « grand. » Les pluriels en אָנָא et י- sont moins fréquents pour cette classe de mots.

Le chapitre des suffixes est établi depuis longtemps, et il n'y a que la question des dialectes qui nous conduise à une addition. En effet, dans des formules le suffixe de la 3^e personne au féminin du singulier est quelquefois שִׁי, au lieu de שָׁא, et concurremment avec cette forme.

Les formes בָּן-, בְּנִי-, שֶׁן-, שְׁנִי-, proviennent des suffixes amplifiés בְּנִי-, בְּנָא-, שְׁנִי-, שְׁנָא-.

Pronoms. Parmi les pronoms personnels (§ 81), le féminin singulier et le masculin pluriel de la 2^e personne ont été *réellement constatés* sur les monuments

(coll. ph. 111, K. 142 *et passim*, *Prisme de Sardana-pale*), et dans les formes que nous avons proposées. La leçon *attunu* au masculin conduit naturellement à *attina* au féminin, et nous aurons :

אָט, « tu (homme), » אָטִי, « tu (femme). »

אָטֶנּוּ, אָטֶנּוּ, « vous (hommes), » אָטֶנּוּ, אָטֶנּוּ, « vous (femmes). »

Quant aux autres pronoms, il se pourrait que, contrairement à notre opinion (*E. M.* t. II, p. 162; *G. A.* § 87), mais conformément à celle de M. Hincks, le mot *mala* מַלָּא signifiât non pas « qui, ne pas, » mais « tout ce qui, » quelles que soient les raisons que nous puissions encore alléguer en notre faveur.

Noms de nombre. Parmi les nombres, nous constatons la présence du pluriel de *un* : אָחַרִּי — אָחַרִּי (W. A. I. pl. XIX, l. 81) « les uns, les autres; » puis la forme הָה, dans הָרִי, « un; » הָרִשׁ (adverbe), « seul. »

Dans les nombres dérivés, nous avons omis, à côté des formes אָשְׁשׁ (§ 99), celle de אָשׁוּ.

L'idée de réciprocité est exprimée, en assyrien, comme dans toutes les langues sémitiques, par une métaphore. Comme l'hébreu dit pour « moi-même » la parabole « mon os, » l'arabe « mon âme, mon souffle, » l'assyrien emploie « mon cœur, » לְבִי, ou « mes entrailles, » רֵהֶמֶי¹.

VERBES.

La classification des verbes est aussi complète qu'elle peut l'être; mais il resterait à insister davan-

¹ Nous reviendrons sur ce point à la discussion de la ligne 77.

tage sur l'article 114, qui parle des formes verbales développées de l'aoriste simple. La crainte de trop systématiser avait empêché l'auteur d'entrer plus avant dans le développement des aoristes *apocopé*, *antithétique en a*, et *paragogique en amma*, qu'on retrouve dans la Grammaire arabe.

Le progrès de nos études a démontré que cette réserve était exagérée, et qu'il faut au moins consacrer quelques mots à l'aoriste en *ma* ou *va*¹, qui paraît avoir donné naissance au *ma* si obscur, traité au § 244. Nous aurons donc, en conjuguant seulement le *kal*, l'aoriste paragogique sans revenir sur les autres voix :

	Singulier.	Pluriel.
1 ^{re} p.	אִזְכְּרָמָא	נִזְכְּרָמָא ²
2 ^o p. m.	תִּזְכְּרָמָא	תִּזְכְּרוּנָמָא
2 ^o p. f.	תִּזְכְּרִינָמָא	תִּזְכְּרָאנָמָא
3 ^o p. m.	יִזְכְּרָמָא	יִזְכְּרוּנָמָא
3 ^o p. f.	תִּזְכְּרָמָא	תִּזְכְּרָאנָמָא

Les formes comme *ibhurunumma* (Bisoutoun, *passim*), *issanumma*, font supposer, avec une certitude presque complète, des analogies comme *tabhuriamma* et *tabhuranamma*.

Toutes ces formes paragogiques, se plaçant à la

¹ Il rappelle les formes de la poésie hébraïque en *בו*, comme *יכסיומו*, *תבלעמו*, et tant d'autres.

² Les exemples, du reste peu nombreux, semblent donner *ni* au lieu de notre *na*; ainsi on dira, à la 1^{re} personne du pluriel, *nizkur* au lieu de *nazkur*; mais le *nu* de *nuzakkir* doit être maintenu.

fin des phrases, se lient avec ce qui suit, de sorte que dans le *ma* ou *va* de la fin, on peut réellement voir une sorte de copule.

Nous devons donc considérer comme vidée, dans le sens négatif, la question du נָמָּא . *numma* « ensemble, » dont il a encore été traité dans le commentaire. (*G. A.* § 201; *E. M.* t. II, p. 223.)

La paragoge *ma*, ajoutée aux suffixes, telle que *aksudassumma* (*Inscription*, l. 117), *liskunassumma* (*Caillou de Michaux*, col. IV, l. 18), appartient à la même classe de phénomènes grammaticaux.

Quant aux verbes défectifs, il y a peu de chose à ajouter; les verbes אָפ ont presque toujours *u* à l'aoriste, sauf אָכַל manger, qui forme אָכַלְתָּ .

Précatif. Depuis longtemps nous avons soupçonné que le précatif ne se bornait pas à la troisième personne, mais qu'il était, comme les formes analogues en arabe et en araméen, seulement formé par l'aoriste avec le ל préposé. M. Hincks avait déjà cru voir une première personne dans les formes לְפָעַל qui devaient être distinguées de la troisième לְפָעַל . Nous venons de trouver la preuve de cette supposition dans une prière (col. ph. 29, b. K. 43), où on lit *anaku lablut*¹, אָנְכוּ לְבַלְט ; ailleurs nous

¹ Tout en rendant hommage au mérite éclatant de M. Hincks, nous ne pouvons pas accéder à tous ses principes soi-disant grammaticaux qui manquent généralement de simplicité, et par cela même de justesse. Dans une note d'un écrit sur la polyphonie, M. Hincks veut bien reconnaître que dans les *Éléments de la Grammaire assyrienne* il se trouve plusieurs grands principes qu'il adopte; mais il dit qu'en dehors d'erreurs mineures qu'il ne signale

croyons voir la seconde dans *lūtapparraśu* (coll. ph. 2 1) לְתַפְרָא. Seulement la 3^e personne du féminin a disparu et s'est confondue avec la forme du masculin. Le § 164, G. A. est à rectifier dans ce sens.

pas, il y voit des *erreurs péniçieuses* (*sic*) qui pervadent tout l'ouvrage. M. Hincks, cette fois, veut bien spécifier nos aberrations, et, après l'avoir écouté, il faut avouer que la terreur qu'inspire son épithète diminue singulièrement. « Tout ce qui a la seconde radicale redoublée n'est pas un paël, et un paël peut ne pas avoir la seconde radicale redoublée. » Nous n'avons jamais dit le contraire. — « Les 'פ' hébreux ne deviennent pas, en assyrien, des 'א', mais des 'פ'. » Nous sommes fâché de persister dans l'impénitence finale; il n'y a pas de 'פ'. Aux mots hébraïques מוֹשִׁיב, יוֹשֵׁב, תוֹלְדָה, יוֹלְדָה, correspondent les assyriens *alid*, *talidat*, *asib*, *musesib*, et non pas *valid*, *vasib*; etc. Enfin, en dernier lieu, nous sommes accusé de ne pas distinguer entre les formes de l'aoriste *mutatives* et *permansives*. A cette occasion, M. Hincks ne s'explique pas, et nous ne le comprenons pas; toute la sagacité de nos amis ainsi que notre investigation n'ont pu trouver dans les écrits de M. Hincks même le moindre vestige qui pût nous éclairer sur sa découverte.

Espérons, toutefois, que cette découverte sera plus *permansive* que celle du prétérit assyrien, dont M. Hincks a essayé de donner les terminaisons; ce sont, singulier 1^{re} pers. *ku*, 2^e pers. *ka* et *ki* (comparable à l'éthiopien), 3^e pers. — et *at*, au pluriel, 1^{re} pers. *nu*, 2^e pers. *tun* et *tin*, 3^e pers. *u* et *a*. Mentionnons tout d'abord que pour la 2^e pers. masc. et fém. du singulier, pour la 1^{re} et la 2^e pers. du pluriel, M. Hincks n'essaye pas même de donner d'exemples. Il est réduit, pour la 3^e pers. du pluriel, à produire les pronoms *sunu* et *sina*! Pour la 3^e pers. du singulier, il substitue des participes. Quant à la 1^{re} pers. en *ku*, voici comme M. Hincks la trouve. Il allègue *anaku* « je, » et une forme *sarraku* « je suis roi. » Quand même on ne devrait pas lire *sarratus*, on conviendra que le mot « je » ne prouverait pas l'existence d'un prétérit verbal. Puis il nous présente une forme *usbaku*, selon lui la 1^{re} pers. de וָצַב. D'abord, on ne lit jamais *usbaku*, mais toujours *usbakuni*, dans les inscriptions de Sardanapale III, dans la phrase : « Pendant qu'ils me retinrent à Ninive, etc. » *Usbakuni* est la 3^e pers.

Formation des voix. L'assimilation du ה dans l'iph-teal et l'iphtaal (§§ 128, 143) a lieu, dans des cas très-rares, pour d'autres lettres que les suffixes. Nous citons, par exemple, יִלְקִי pour יִלְתְּקִי (K. 46).

Verbes quadrilitères. Nous avons déjà remarqué, dans le commentaire, que la *Grammaire* omet la mention du *shaphalel* et de l'*istaphalel* des verbes quadrilitères; le nombre des voix pour ces verbes s'élève donc à six.

Suffixes verbaux. A côté des formes ordinaires, comme יוֹבְרִשׁוּ, il faut noter יוֹבְרִשׁוּ, et avec le *ma* paragogique, יוֹבְרִשְׁמָא.

Adverbes. La classe des particules offre les plus grandes difficultés pour l'interprète; on peut même dire qu'elle est la partie la plus ardue de toute la grammaire, parce que les langues congénères ne fournissent que peu de points de comparaison, et il n'est accordé qu'à la sagacité du traducteur de se rendre compte de la valeur de ces mots qui donnent la vie à la langue.

Il est possible que (§ 201) il ne faille pas lire אֶפְקִי ,

du pluriel de סִבַּךְ à l'iph-teal avec le suffixe. Sans suffixe, ce serait *yuśabaku* יִסְבְּכוּ, ou même *yuśabaku* יִסְבְּכוּ (G. A. § 128), et contracté avec le suffixe (*Ibid.* § 197) יִסְבְּכוּנִי. Voilà à quoi se réduit la 1^{re} personne en *ku*. Et ce *seul* exemple, si même il était avéré, ne pourrait avoir une grande portée, quand on le compare aux milliers de formes des aoristes fournies par les textes.

La fin des prières de Nabuchodonosor est à modifier dans le sens indiqué. (Voir *E. M.* t. II, p. 284, t. I, p. 156.) — Le passage se traduira donc :

« Avec ton assistance, ô Mérodach, le sublime, j'ai bâti ce palais. Puissé-je, sans douleur, trôner à Babylone, y trouver du repos, y

mais אַרְכִי « après ¹, » quoique la première forme trouve bien son équivalent en syriaque; le mot אַרְכִי a sûrement la signification de « après, » surtout comme préposition.

Il faut rayer אֲרַא (voir plus haut), et ajouter אִי, « jusqu'à ce que, » avec la signification de « jamais, » (voir), אִימָא « jamais » (*unquam*), et puis parmi les prépositions adverbiales : אַרְכִי « derrière, après. »

Parmi les conjonctions, il y a différentes formations effectuées avec אַא, telles que אִתִּימָא « puisque, » אִתִּימָא « tout ce que; » mais il faut rayer אֲרַא « aussi, » qui repose sur une interprétation défectueuse.


REMARQUES RELATIVES À L'INSCRIPTION.

Après ces remarques qui se trouvent déjà en partie disséminées à divers endroits du commentaire, nous nous adressons aux points de l'interprétation sur lesquels nous croyons devoir revenir, soit qu'ils soient susceptibles de recevoir un supplément de preuves, soit qu'ils doivent être infirmés par des découvertes survenues depuis la rédaction du commentaire.






Le nom du roi Sargon, composé avec le mot *roi*, nous force à revenir sur la transcription de ce nom propre, qui aujourd'hui seulement se trouve décidément résolue, et dans le sens même de la substitution de ש à ש. (*Journ. asiat.* 1863, t. II, p. 484, note.) Nous croyions avoir une preuve directe pour

septupler ma race. Puisse, à cause de moi, mon peuple y dominer jusqu'aux jours les plus reculés!»

¹ L'incertitude provient de la double prononciation du signe.

la transcription de *šarru*; mais il est probable que ce mot n'est pas identique à celui de « roi. » On se souvient que M. de Sauley établit pour la première fois, dans son Mémoire autographié sur les inscriptions des Achéménides, la transcription *sar* pour la lecture du mot royal dans les légendes des chambranles de Persépolis, quand M. Rawlinson (*Beh.* p. 3) le lisait encore *melek*. Le mot étant , il s'agissait de savoir si le premier signe devait être *la sar* ou *šar*. Nous avons lu le nominatif jusqu'ici *šarru*, les Anglais ont adopté *sarru*; ils ont même écrit *sharru*, ce qui préjuge une question que nous ne saurions résoudre, celle de la prononciation du mot vivant dans la bouche des Assyriens. Pour parler plus scientifiquement, faut-il transcrire כר ou שר? Une constatation récente que nous avons faite prouve qu'il faut abandonner définitivement כר.

Nous avons trouvé, dans les planches (pl. VI, n° 2) que nous devons à notre ami regretté Loftus, un fragment que nous avons eu le tort de ne pas examiner, parce qu'il était trop fruste, et se composait à peine de quelques signes. Cependant ce petit reste de l'épigraphie achéménide de Suse, provenant d'Artaxerxès Mnémon, fournit, *seul de tous les monuments assyriens connus*, le mot « roi » en caractères phonétiques simples. Voici ce texte en entier :

Ligne 1.  |  -  -  -  |

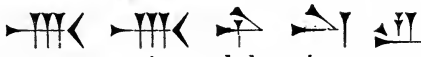
A - na - ku. * Ar - tak - sat - šu.

Ego Artaxerxes



sa ar - ri. rabu.

 rex magnus

Ligne 2.
 

sa ar - ri. hak - ha - ru.

 rex terræ



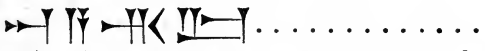
*habal. sa. * Da - ri - ya - vus.*

 filius Darii.

Ligne 3.
 

Ar - tak-sat - su . sarru. in. silli.


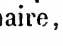
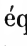
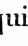
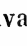
 Artaxerxes rex in tutela



** A - hu ur - ma az - da.*

 Oromazis

Or, dans ce document, le mot de « roi » est écrit *sarri*, sans équivoque aucune. On pourrait nous opposer que le monument ne date que d'Artaxerxès Mnémon, donc d'une époque assez récente; mais une preuve provenant de cette époque vaut toujours mieux que l'absence de toute démonstration. D'ailleurs, les inscriptions babyloniennes de ce règne nous montrent encore, ce qui n'a pas lieu pour l'idiome perse, la langue assyrienne dans toute sa pureté. Nous ajoutons que le fragment nous offre en outre une particularité d'orthographe qui lui est commune avec

les plus anciennes inscriptions assyriennes; ici seulement, dans le nom d'un texte trilingue, nous avons la preuve que le signe  a la valeur de *ār* (peut-être *ār*), et est, d'ordinaire, équivalent à     *ar*.

Le nom de Sargon se transcrit donc en caractères sémitiques שֶׁר-כִּנְגָא ou שֶׁר-בִּינָא. La prononciation de ce nom, entendue par des oreilles juives ou grecques, était ou *Sargān* ou *Sarkean*¹; car la leçon סרגון, un ἀπαξ λεγόμενον, n'est pas suffisamment sûre, quand nous pensons que les Massorètes ont souvent été obligés de remplacer un ו de l'écriture (כתיב) par un י de la lecture (קרי), (par exemple *Num.* xxvi, 9; *Jér.* xlviu, 4, et à chaque instant). Le ו s'est introduit dans le nom d'Assuérus אַחַשְׁוֵרֶשׁ, où le syriaque ne l'a pas, et probablement dans le nom de Sippara סַפְרוּיִם (voir *Rois*, II, 17, 31). Par toutes ces considérations, il est probable que notre prononciation de *Sargon* ne repose que sur une erreur d'écriture, et qu'elle était inconnue aux contemporains judaïques du monarque ninivite.

La locution si souvent répétée, *mal basū* ou *mala-basū* (ligne 7), se trouve à chaque instant dans les inscriptions quand on entend insister sur l'importance d'une province, d'un palais, d'un butin. La difficulté réside dans le mot *malā* מַלְאָ, aussi bien que dans la

¹ En effet, le מ hébraïque et araméen semble avoir eu une prononciation voisine de celle de l'assyrien מ. Le מ, dans le nom de Téglatphalasar, le prouve également, car l'assyrien a aussi un מ; et le nom assyrien *Mannu-ki-Arbail* est transcrit dans les inscriptions de Sir Henry Rawlinson par מַנְנַאֲרַבַּל (*Bilingual inscriptions*, p. 218).

signification de *basū* בַּשׁוּ. Nous l'avons interprétée par : « qui n'est pas à dédaigner. »

MM. Rawlinson et Hincks avaient, en premier lieu, vu dans *malā* un pronom indéfini « tout ce qui, » et, il faut le dire, quelques passages des inscriptions semblent indiquer cette signification. (Voir *R. Beh.* p. 94.) C'est surtout des inscriptions trilingues (*E* de Xerxès, l. 9) que semble se développer l'acception de « tout ce qui, » et non pas, comme nous l'avons cru, contrairement à l'idée de Sir Henry Rawlinson, l'idée de « ce qui ne pas. » (*E. M.* t. II, p. 162.) Nous avons cru pouvoir inférer la nécessité de cette traduction d'un passage de l'inscription de Bisoutoun (l. 43), où il est probablement question des Mèdes nomades, et où on lit les mots :

ukum sa Madai mala in bit
populus Mediæ qui non in domo.

Et la traduction médo-scythique semble militer en faveur de cette traduction. (Voir *E. M.* t. II, p. 221.) Néanmoins ici le manque de connaissance de la langue médique même pourrait nous faire opposer l'interprétation : « *populus Mediæ quisquis in domo.* » Ce passage ne prouve ni pour, ni contre.

Un passage bien souvent répété dans les textes de Sargon (*Inscription des Taureaux, Revers des plaques* et ailleurs, comparez aussi Ménant, *Revers des plaques*, l. 35) semblerait plus concluant en faveur de la traduction affirmative; on y parle des pays :

mati malā samsu irti'u
 terras quasquas sol aspicit¹.

מתי מלא שמשא ירהאו

Dans ce cas, la version négative serait beaucoup moins à sa place. D'autres passages (par exemple, *Caillou de Michaux*, col. iv, l. 22) sembleraient plutôt nous faire pencher pour le sens « qui ne... pas; » et parmi ces locutions, qui ne résolvent rien, se trouve aussi notre *mala basū*.

Il semble d'abord acquis que le verbe בשה veut dire « être mauvais, » et qu'il est allié au mot באש qui, avec ce même sens inhérent aux mots hébreux et araméens, se trouve dans les textes trilingues (par exemple *N. R. l. 33*). Dans le syllabaire K. 46 (publié *E. M. t. II*, p. 96), qui contient une liste d'adjectifs assyriens exprimés en regard par des mots touraniens, on lit après *tābu* « bon: » *basū*, comme on voit après *rabū* « grand, » *ṣi'ir* צִיר « petit. » *Basū*, expression du mot touranien *sara*, semble signifier « mauvais. » Tel est le sens résultant des formes verbales (par exemple *E. I. H. I. col. II*, l. 20).

A côté du mot touranien *sara*, *ikla* rend également *basū*, et le syll. K. 199 (coll. ph. 158 b.) nous démontre que, dans notre phrase *malabasū*, c'est le mot *ikla* qui traduit le sémitique *basū*. Ce mot *ikla*


¹ La plupart des copies de M. Botta portent à tort *satiu*, le *sa* et le *ir* n'étant distingués que par la longueur du clou horizontal inférieur; cette erreur nous avait pendant longtemps caché la vraie signification de ce passage, car *satiu* n'est pas un mot.

est retrouvé dans un mot touranien *ka ikla*, qu'un syllabaire traduit par les deux mots *bugurru* בּוּגּוּרּוּ et *rugummu* רּוּגּוּמּוּ, synonymes dont le sens nous échappe, mais qui, si nous admettons l'explication que nous fournit le dictionnaire arabe, pourraient s'interpréter par « des défauts corporels. »

Nulla part nous ne pourrions retrouver l'idée de « nombre, » que M. Hincks, nous croyons, avait proposée, de sorte que *mala basū* aurait le sens, très-plausible en lui-même, de « quisquis (sit) numerus, » « en entier, de quelque sorte que cela fût. » D'autres passages ne démontrent pas la possibilité d'un verbe בּשׁוּ « compter »; et, l. 13, le verbe *ibsu*, assez obscur du reste, s'y refuse. Nous avons en dehors d'autres preuves, par exemple, dans les inscriptions des Séleucides, le nom *La-basi-Bel*, לָא־בַשִּׁי־בַעַל, « Non sperne Belum, » qui confirme encore l'existence d'un verbe בּשׁוּ, avec la signification de dédaigner que nous lui avons primitivement reconnue.

Quoique nous ne puissions décider la question, nous avons soumis à nos lecteurs les éléments de la question relative à la phrase intercalaire *mala basū*, dont le sens, nous le répétons, pourrait parfaitement être « dans toute son étendue. »

Ligne 13. *Isrukunumma* est un seul mot.




Ligne 16. Le groupe idéographique  se classe, à l'heure qu'il est, encore parmi les questions difficiles. Il est sûr qu'il rend *tuklat* תּוּכְלַת, ét. emph. *tukulti*; telle est sa valeur incontestable dans le nom

de Téglathphalasar. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il désigne une espèce d'arme dans le texte de ce roi (par ex. col. v, l. 58 et *passim*) et son emploi, comme équivalent d'arme, ainsi que M. Hincks l'a supposé, semble assuré. Il se peut donc que, quand parfois nous le lisons au pluriel, nous devons le traduire ainsi sans le prononcer, surtout dans la phrase :

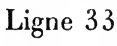
in IŠKUéya. *usamkit.*
cum armis meis vici.

Ce dernier groupe est masculin.



Aussi les phrases telles que l. 20, 46 se prêtent-elles mieux à la dernière interprétation.





Ligne 25. Le nom de Sebechus est lu *Sabhe*; la première lettre est . Le syllabaire K. 110 distingue  de , que les textes eux-mêmes confondent, et donne au premier la valeur de *šip*, au second celle de *sap*; dans ce cas le nom serait *šibhé*, ce qui, du reste, ne change rien à la question de l'identité avec le שׁוּא de la Bible.


Ligne 30. *Binti* signifie réellement « fille; » un fragment de K. 110 ainsi que des textes historiques nouvellement examinés le prouvent.

Ligne 33. Nous transcrivons  par *limnu*, et nous y sommes autorisé par de nombreux passages; mais nous n'oublions pas que la leçon *sinu* et *sineti* pourrait parfaitement se justifier par le mot שׁנַא « haïr, » de sorte qu'on pourrait l'exprimer par

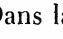
שָׁנָא et שָׁנָאָה. Le verbe פִּלְכָה veut dire « se brouiller; » le *shaphalel*, *uspalkit* שָׁפַלְכָה veut donc dire « brouiller quelqu'un avec un autre. » Il se construit avec *itti* אִתִּי, et la phrase signifie : « Il brouilla avec moi Arpad, Simyra, Damas et Samarie. »

Ligne 50. Le signe , au duel , a bien, en dehors de la valeur de *padan* et de *nir*, celle de *sep*, que nous traduisons par « jambe. » Cette transcription a été publiée par Sir Henry Rawlinson, dans le nouvel écrit sur les inscriptions araméennes, qu'il nomme partout à tort *phéniciennes*; nous la transcrivons par שָׁפַץ, et nous l'assimilons à l'hébreu סָפַץ, qui signifie « se bifurquer, se ramifier. » Mais dans le passage, ligne 50, il faut toujours transcrire *niriya*, quoique, comme substitution à *nir*, le mot *sep* lui-même soit devenu préposition. Nous lisons *sepūa* « au-dessous de moi » (par exemple Lay. pl. XXXVIII, l. 5; W. A. I. pl. XXXVII, l. 15).

Ligne 73. Le signe unique  a été transcrit par *kir*. Cette valeur semble être applicable à un caractère compliqué ainsi fait . D'autre part, le syllabaire K. 110 donne au signe  la valeur de *kir*. Un fragment du même texte donne pour  la valeur de *sum* ou *zum*, et cette prononciation se trouve applicable à un passage de Coll. phot. 21, l. 1, où le signe figure. Il s'agit de savoir si le signe de la ligne 73 est une variante de

◀  ; il faudrait alors lire *akšumma* אקשם « je décidai, » ou אקשם « je retranchai. »

Le signe se trouve encore dans la stèle de Samas (col. 1, l. 43. *W. A. I.* pl. XXXII), où l'on peut lire également *yusamkirva* et *yusamzuvva* (*E. I. H. I.* col. VIII, l. 30); mais nous avons un passage qui semble parler plus directement pour *yusamkir* (comparez le commentaire *ad* l. 123).

Dans la ligne 76 se trouve le signe  GA, que nous avons laissé en blanc, parce qu'il rend une valeur idéographique. Le caractère indiqué est évidemment un objet du culte, car si nous y substituons X, nous aurons : « Je pris Haldia et Baga-barta, ses dieux, et leur X (au singulier) nombreux. » Depuis la rédaction du commentaire, nous nous sommes souvenu que, dans un syllabaire, nous lisons le signe expliqué par *pasisu* פסיש. Ce mot provient d'une racine dont d'autres dérivations se voient souvent à la fin des inscriptions, parmi les recommandations faites par les rois à leurs successeurs. C'est le terme פסישל פסיש que nous avons parfois traduit par « qu'il nettoie les bas-reliefs. » On pourra croire qu'il faille dire : « qu'il érige des autels. » En tout cas, le sens de « bas-reliefs, » qui ne serait pas en désaccord avec le sens général de la formule, ne pourrait plus convenir ici; mais toutes les considérations semblent concourir à y faire admettre un objet en pierre.

Ligne 77. Le passage relatif à la mort d'Ursa exige une rectification très-importante, et qui prou-

vera de nouveau, par un exemple frappant, combien souvent les vérités les plus simples se dérobent longtemps à notre investigation. Il est dit qu'Ursa mourut *in katē ramanisu*, ce que nous avons traduit, selon un ancien précédent, par *in manibus centurionum suorum*, et nous avons fait remarquer que toute cette manière de rendre le sens que nous lui supposions était très-embarrassée. Mais rien n'était plus erroné que la traduction de *ramani* par « soldats, » traduction proposée en premier lieu par M. Rawlinson dans l'inscription de Bisoutoun, l. 42, et suivie par nous-mêmes (*E. M.* t. II, p. 220).

Or le mot *ramani*, sur l'étymologie duquel nous reviendrons, veut dire « même; » *in kate ramanisu* signifie *per manus suimetipsius* « de sa propre main. » La phrase entière se traduit : « Lorsque Ursa, roi d'Arménie, apprit la chute de Musasir et l'enlèvement de Haldia, son dieu, il s'ôta la vie *de sa propre main*, par l'épée de sa (?) ceinture. »

Or voici les preuves :

Le texte de l'inscription de Bisoutoun, l. 42, porte : *işşabtu ana Martiya agasū sa in elisun rabū in ramanisunu iddukusu*. Ce qu'il faut traduire :

« (Les Susiens effrayés) prirent ce Martiya, qui avait été élu chef, et le tuèrent *eux-mêmes* » (*in ramanisunu*, « d'eux-mêmes »).

Nous avons traduit : « parmi leurs grands. »

Le perse dit simplement : *utâsim avâzana* « et le tuèrent, » et le texte médo-scythique exprime la même idée par *irhalpis*.

Mais il y a plus, le récit de la mort de Cambyse cache ce mot, sans que nous nous en soyons aperçus. Le perse porte : *Kaṃbužiya uvāmarsiyus amaryatā* : « Cambyse mourut, se tuant lui-même. » Le texte assyrien a :

Kambuziyya mitutu ramannisu mīti.

Nous avons, comme M. Rawlinson (*R. Beh.* p. 63), séparé ainsi : *mitu tura mannisu mīti*, et dû admettre une préposition *man* qui, bien qu'hébraïque et arabe, ne se trouve pas ailleurs en assyrien. Il faut traduire :

« Cambyses morte suimet mortuus est. »

מִיתוּת רַמְנִישׁוּ מִיתָ 1

Le mot *ramani* se trouve souvent dans ce sens; nous avons fréquemment la phrase, quand il s'agit de faire d'une ville un dépôt de blé :

ir suatu ana ramaniya ašbat.
urbem illam pro memetipso cepi.

עַר שְׂאֵתָא אֲנִי רַמְנִי אֶצְבַּת

Assarhaddon dit (*W. A. I.* pl. XLIX, col. iv, l. 10):


kudurru ina kaḫḫadiya assi va
tiaram in verticem meum sustuli et
usazbil ² *ramani(ya).*
imposui mihimetipsi.

כְּדָרָא אֲנִי קִדְדִי אֶשִׁי וְאֶשְׂבַּל רַמְנִי

¹ La forme *ramanni* se trouve souvent dans les textes plus modernes, par exemple dans ceux de Sardanapale VI.

² Le mot hébreu et chaldaïque correspondant est סבל, et nous aurions accepté la transcription par un ס, si la locution des inscrip-

Dans le texte des *Taureaux*, où il est dit qu'Ursa « dans sa peur se tua » in *IS.KU. ramanisu*, il faut donc traduire : « par sa propre arme. »

Le mot *ramani* est exprimé par le signe idéographique , *im*, (par exemple, *Lay. pl. XIV, l. 14*); le syllabaire *K. 60, coll. ph. 46 a*, donne le mot touranien *imteo*.

Il nous reste encore à expliquer le mot *ramani* par les langues sémitiques. L'idée « même » est interprétée dans tous les idiomes de la branche de Sem par une idée concrète. Les Juifs emploient le mot *os עצם*, et, pour « moi-même, » on dit « mon os; » les Arabes y substituent « mon souffle, mon âme, » comme les Germains ont formé cette idée de corps, et disent « son corps » pour « lui-même » (*selb*). Les Assyriens ont également adopté une locution concrète qui, pour être un peu plus difficile à classer dans le dictionnaire, n'en est pas moins sûre. *Ramani*, avec le suffixe *ramaniya*, doit se transcrire *רהמני*, et veut dire « mes viscères, » correspondant à l'hébreu *רהמי*; c'est le pluriel de *raham*, et, comme en hébreu, un *pluralis tantum*.

On se rappellera, en effet, que la racine *רהם*, *misereri*, change en assyrien en *רהם*, comme de *רהק*, on fait *רהק*, de *הדש* : *הדש*. Nous avons lu dans ce texte même *רהם* « le pardon. » On devra donc transcrire le mot *ramani*, *רהמני*, moins exactement *רמני*.

tions *zabil kudurru*, « portans tiaram » pour « lieutenant, » ne nous forçait pas à rendre la sifflante par un *z* ou un *s*, en même temps qu'elle explique la voix factitive du passage d'Assarhaddon.

Le fait important pour nous, c'est le dégagement de la vraie signification de *ramani* : « même. »


La ligne 78 renferme des mots qui sont toujours une énigme, au point d'obscurcir le sens de la phrase entière. Seulement les mots *sa itti* (c'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de *ki*) *hullū yusabsi* commencent à sortir de leur obscurité première. Nous traduisons :

eli Urarṭi ana pat gimri sa itti hullū
 Supra Armeniam in omni parte quam cum nequitia
yusabsi (sc. Ursa) *nisi asib libbisa emida*
 rebellem reddiderat, homines habitantes in illa collocavi
sibittu au širḥa.
 ad castigandum eos (?) et invigilandum in eos (?).

Dans la stèle de Samas-Hou (col. I, l. 40) on lit *avat hulti yusabsi*, avec la même signification.

De même, les mots de la ligne 79, *Tarḥalara Miliddai tuḫuntu iḥsulḥ*, sont inexplicables, à cause des deux derniers mots, et surtout du dernier 𐤠𐤢𐤢 dont le sens nous échappe encore, quoiqu'une racine ainsi composée se trouve en chaldaïque. Nous supposons que sa signification est « chercher. »

La ligne 82, comme la ligne 116, contient le groupe 𐤠𐤠𐤠𐤠 , qui signifie « arc, » et qui est probablement équivalent au mot *kisti*, l'hébreu כֶּסֶט . Le signe anarien se fait en babylonien 𐤠𐤠𐤠 , et se trouve dans les textes des Séleucides; il y est question du dieu de l'arc, qui se trouve sur les mon-

naies à l'effigie de Séleucus. Or les médailles des Séleucides portent un Apollon assis. La forme babylonienne archaïque du signe est  (*Inscription de Londres*, col. II, l. 48). La valeur syllabique est *ban*.

Le mot « arc » est féminin, et finit en *t*. (Prisme de Téglatphalasar, col. VI, l. 59 et 65.)

Ligne 84. *Balam* n'est pas un mot allophone, comme nous l'avions cru, mais un terme parfaitement phonétique, et signifiant « sans, contrairement à. » Il se rattache à la racine בלה, d'où viennent les mots hébreux בל « non, » בלי, בלה, « sans. » Et comme on dit en hébreu בבלי, on trouve en assyrien *in balu*, par exemple dans la phrase relative à Ninip (*W. A. I.* pl. XVII, l. 3) :

Ilu sa in balusu esbare samie au iršitiv la

Deus sine quo orbes cœli et terræ non

reguntur.

Comparez l'inscription de Bélochus et de Sémiramis, l. 6. (*W. A. I.* pl. XXXV.)

La phrase qui se retrouve l. 85 et *passim* :


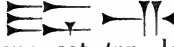
Sa asar šalmi idaī la ipparkū, n'a pas reçu d'autre solution. *Id* est une partie du corps; la locution *ana ide akharit* (non pas *aḫata*) *ittaklu*, « ils eurent confiance aux *id* d'*akharit*, » est obscure.

Ligne 87. *Sa niba la isū*, « dont le nombre n'a pas d'égal. » Le groupe *niba* est, malgré les doutes

que nous avons émis, phonétique. Ce fait est prouvé par l'orthographe incorrecte *ni i-bi*, et puis par la forme babylonienne *la ni-bie*. Le mot provient de la racine נבא « dire, annoncer, » et se transcrit : נבא נבא.

Ligne 112. Tout ce qui précède a été mal compris. Iaman fuit vers Méroë, où il croit être à l'abri; mais le roi d'Éthiopie noue des relations avec Sargon, jette le fugitif d'Asdod dans les fers, et l'envoie en Assyrie. Les mots sont à rétablir, l. 112 : *Ina šiṣṣi parzilli ina kasritav parzilli iddisuvva* « in vincula ferrea, in catenas ferreas conjecit illum (Iamanem). *Šiṣṣi* a du rapport avec l'hébreu ציץ (Ex. XXVIII, 36), et *kasrit* (au lieu de *birit*) avec רשק « lier. »

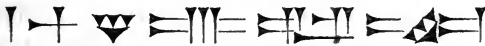
Lignes 112 et suivantes. Les deux expéditions contre Moutallou et les fils de Rita sont postérieures à la douzième campagne, puisque, dans ce récit, la capture de Dour-Iakin est mentionnée, l. 116, comme déjà accomplie. L'histoire de Nibia et d'Ispabara ne se trouve pas dans la grande inscription dite les *Annales*; il est à présumer qu'elle forme la quinzième campagne dont Sargon parle au commencement de notre texte.


Nous voyons, lignes 119 et suivantes, le même mot *turri* écrit par , et puis par . Le premier signe du premier groupe est *tur*, le premier du second, *tur*; c'est une preuve palpable de l'emploi souvent inexact des *homéophones*, ou signes à prononciation rapprochée.

Ligne 123. Le mot *uspalkit*, shaphel de פלכת, signifie « faire brouiller quelqu'un » (voy. I. 34). Sargon parle de l'alliance de Mérodachbaladan, conclue douze ans avant la défaite, avec Houmbanigas; les *Annales* mentionnaient ce fait, ainsi qu'on le voit par les fragments qui ont trait à la première campagne. En tout cas, Houmbanigas n'était plus sur le trône, car le monarque de Susiane régnant à cette époque était Soutrouk-Nakhounti, l'un des successeurs immédiats du roi cité. Soutrouk-Nakhounti se nomme lui-même fils de Halloudous.

Ligne 125. La traduction de *haramtu ramnisu imkutsu* ne peut plus subsister, d'après ce que nous avons dit de *ramani* à la ligne 77. Seulement le passage reste obscur, à cause des mots difficiles *haramtu* et *imkut*.

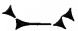
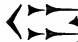
Ligne 128. Le passage traite des fossés entourant la ville de Dour-Iakin, que Mérodachbaladan mit en état de défense. Il est dit :



que nous avons transcrit : *istin barsa yusabni*, et traduit « unam barsam largam perfici jussit. » Nous nous demandons si nous ne devons pas lire le dernier signe , que coll. ph. 4 a rend par *pil*, transcrire *yusappil*, פשׁל, et traduire : *unam barsa profundam fecit*. Nous croyons que cette interprétation s'accorde mieux avec les nécessités de la situa-

tion; en outre, l'idée de la largeur aurait dû être exprimée expressément.

Le mot *barsa* est probablement identique au mot ברוש «genièvre;» le terme désigne aussi «le poids le plus petit.» (Voir la note dans la traduction que M. le duc de Blacas a faite de l'*Histoire de la monnaie romaine* de M. Mommsen, t. I, p. 410.)

Lignes 129, 131. *Zirkut* est à lire *kulkut*; le signe  *zir* et *kul*, s'échangeant dans ce mot avec , *sun* et *kul*, dans quelques passages des *Annales de Sargon* et dans la stèle de Samas-Hou (col. iv, l. 44). Ce résultat ne modifie en rien le sens du mot, et l'étymologie reste tout aussi obscure dans un cas que dans l'autre.

Ligne 130. Nous avons longuement discuté la phrase parabolique où entrent le mot *pagar*, «cadavre,» le verbe *şarab* ou *şarap* et le mot obscur *nabaş* ou *napaş*. Nous avons interprété ce dernier par «tronc d'arbre» ou par «feuille» tout en disant qu'en chaldaïque נבש signifiait «laine». Peut-être le verbe se rapporte-t-il à la racine צרף qui, dans les inscriptions (par exemple L. pl. LXVIII, pl. 1), se trouve à côté du pourpre et du bleu, et signifie colorer. Dans ce cas, nous modifions notre première traduction ainsi : «Les guerriers teignirent par les cadavres les eaux comme de la laine.» Qui ne pense pas alors à Isaïe (I, 18) : אב יאדרימו כהולע ? כצמר יהיו

Ligne 142. Lisez : *sa niba la isü*. *Vide supra*, l. 87.

Ligne 144. *Ukali* est le paël de קהל «assembler.»

Nous connaissons le nom *Assat-dur-kāli*, écrit dans les légendes araméennes du Musée britannique אשדרקל, ce qui confirme la leçon cunéiforme :



La période astronomique dont le terme est cité, lig. 110 et 146, finit probablement en 708 av. J. C.

Ligne 135. Depuis la rédaction de notre commentaire, Sir Henry Rawlinson a donné, dans ses *Bilingual readings*, une nouvelle valeur incontestable de l'idéogramme $\text{𐎶} \text{𐎶}$, qui se transcrit par *ekil*, et est traduit dans l'araméen par קהל, ce qui, en chaldaïque, en syriaque, comme en arabe, indique « un champ, une plaine rocailleuse. » Cette valeur a été corroborée depuis pour nous par un autre glossaire, où elle se rencontre également. Mais cet équivalent ne rend nullement illusoire l'identification avec le mot *haran*, résultant du passage cité de la grande inscription de Nabuchodonosor, col. 11, l. 21 et suivantes.

Nous croyons que, dans notre passage, l'idéogramme a réellement le sens de « champ. »

Si notre collaborateur s'était borné à établir cette valeur, tout le monde lui en saurait gré; mais quand il attaque la valeur du nom de Sargon que nous avons donnée selon le passage du *Baril*, il dépasse le but. Il veut bien convenir que le passage du *Baril* est difficile; mais si la traduction qu'il propose n'a pas le désavantage d'être de prime abord invraisem-

blable, elle froisse les sentiments grammaticaux les moins développés et les moins susceptibles.

Certes, *ekil* ou *ḥaran*, veut dire « plaine, la chose aplanie et le champ, » mais également « la surface aplanie, sur laquelle on écrit. » Sargon dit, selon notre première traduction qu'il faut probablement modifier :

« Je leur ai donné des statuts exempts d'injustice, qui sont contenus dans les commentaires sur la loi contre l'arbitraire, sur la loi de l'équité et sur la loi de la conduite à suivre. »

Les mots assyriens sont :

Ḥaran la šibū, ḥaran misar, ḥaran asar panusanu.

Sir Henry traduit :

« Le champ pour lequel on ne demande pas de prix, le champ en arrière, le champ en avant. »

Il lit *miḥar*, au lieu de *misar*, mot écrit ailleurs *misari*. Le second signe est *sar* et *hir*, il n'est jamais *ḥar*. Sir Henry Rawlinson a sans doute oublié le mot *ḥaranav isartav* (*I. L.* col. 1, l. 60) quand il rattache le *mikhar* imaginaire à la racine אחר. D'ailleurs « derrière » se dit en assyrien *arki* et non pas *aḥar*. Nous connaissons le passage de Nabouïmtouk (*W. A. I.* pl. LXIX, col. 11, l. 54), où le roi dit « qu'on avait cherché la pierre de fondation d'un temple, à droite et à gauche, par devant et par derrière : » *imnu sumilu pani u arki* : • יִמְנָא שְׁמַאלָא פְּנֵי וְאַרְכֵי •

Et qu'est-ce que le champ en arrière et le champ par devant? Sir Henry croit que le roi a donné aux propriétaires des champs qui ne voulaient pas se

laisser *exproprier* pour de l'argent, en échange, ou un champ en arrière, ou un champ par devant. Le sens paraît clair; nous soutenons qu'il ne l'est que trop. Il faudrait pour cela, d'abord, lire *mikhar* au lieu de *misar*, admettre le mot inconnu *mikhar*, donner aux mots *la šibū* אַרְבָּא אֲלֵי, « sine arbitrio, » toute cette exubérante interprétation, admettre plusieurs impossibilités grammaticales, et rayer le mot *asar*, qui deviendrait inutile et gênant.

On lit les phrases assyriennes suivantes dans les exercices de lecture que le roi de Ninive fait faire à ses sujets dans les tables si précieuses, rédigées en casdo-scythique, avec l'assyrien en regard. Nous citons, d'après M. Rawlinson, qui a eu le mérite de nous les faire connaître :

Tallik tassā ekil nakri.
 Ivisi, sustulisti tabulam alteratam.
Illik issā ekilka nakru.
 Ivit, sustulit tabulam tuam alteratam.

Il s'agit évidemment de l'enlèvement d'une borne, telle qu'est le Caillou de Michaux. M. Rawlinson comprend ainsi le passage :

« Tu vas et tu enlèves le champ de l'ennemi. »

« Il va et il enlève ton champ, l'ennemi. »

Le savant anglais explique « enlever, » par « enlever les récoltes! »

Il est pourtant clair pour quiconque est familiarisé tant soit peu avec la structure des langues sémitiques, que le mot *nakar*, qui s'emploie si sou-

vent en parlant de l'altération des tables, ne peut être qu'un adjectif. *Nakru*, après *ekilka*, « ton *ekil*, » ne pourra jamais être autre chose. Puis, pour admettre l'idée de « champ, » il faut donner à נשא l'idée de « dévaster (!). » Or cette racine veut dire « porter, » d'une lance, d'un casque qu'on porte (*Nakch. R., Khors.*); « élever, » de la couronne qu'on élève sur sa tête (*Assarhaddon*), de la main qu'on lève au ciel; « enlever, » de la royauté que Gomatès le Mage enlève aux Achéménides. Mais jamais nous n'avons constaté d'autres significations.

Cet idéogramme peut parfaitement désigner une borne, telle que le Caillou de Michaux. Voici ce que nous devons ajouter au sujet de l'idéogramme 𐤮𐤮 𐤌𐤮𐤮, *ḥaran* et *ekil*.

Ligne 136 se trouve la phrase *ramanussun yutirru*, que nous sommes maintenant en état d'expliquer avec sûreté. *Ramanussun* veut dire « eux-mêmes. » De là toute la phrase va obtenir une autre acception.

Le sens de la phrase entière, à partir d'*ukallim-sunuti*, se trouve modifié.

En effet il paraît évident que *nāru* peut se rapporter à נור, *arare*, et indiquer la récolte d'un champ nouvellement défriché; il provient de la racine qui forme, en hébreu, ניר et מנור. Nous pourrions donc chercher dans ce passage autre chose que ce que nous y avons lu, et rectifier ainsi notre traduction;

Nāru *ihlisunu* *sa ultu yumi ulluti*
Primitias camporum suorum qui inde a diebus remotis

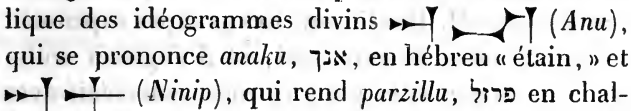

inu isiti suti ikimū ramanussun
 in possessione Suti (fuerant), ceperunt sibimetipsisque
yutirru.
 vindicarunt.

« Ils reprirent le produit de leurs champs défrichés, qui depuis l'antiquité avaient été dans la possession des Suti, et se l'approprièrent. »


Mais cette modification, par les raisons que nous avons données plus haut, n'emporte pas nécessairement celle du texte du Baril, ni même celle du Prisme d'Assarhaddon que nous avons cité¹.

Ligne 141. Nos doutes au sujet de notre traduction de *ibbu* par « ivoire » sont confirmés ; *ibbu* veut dire « pur, sans tache ; » ainsi on lit, *nikut ibbat* « des victimes sans taches. »

Ligne 155. *Kī nīm anma*. Nous avons pris *anma* comme renfermant l'idée de « dieu » *ilu*. Il paraît néanmoins que *anma* n'est autre chose qu'une expression allophone de la première personne. Ainsi on lit (*W. A. I.* col. xviii, l. 69) : *in limi annima* « dans ma propre éponymie. » Ainsi la phrase entière signifierait : « Secundum decretum meum, in voluntate cordis mei. »

Ligne 160. Nous avons prouvé la valeur métallique des idéogrammes divins  (*Anu*), qui se prononce *anaku*, אֲנִי, en hébreu « étain, » et  (*Ninip*), qui rend *parzillu*, פֶּרֶזֶל en chal-

¹ Nous soumettrons néanmoins tous ces passages à une nouvelle étude plus approfondie, et nous ne manquerons pas de signaler franchement le parti auquel les faits nous forceront de nous arrêter.

daïque « fer. » Il est possible que  (Hu) eût également une valeur analogue, telle que le plomb ou le mercure, si, ce qui est probable, ce métal était déjà connu des Chaldéens. Néanmoins le passage d'un syllabaire où la lumière, *nūru*, est exprimée par *SIR. GAL*, tend à nous faire identifier l'idéogramme divin au plomb, qui s'exprime par « pierre » *IŠ. SIR. GAL*. *Ao* est la lumière intelligible. Les idéogrammes désignant « or » et « argent, » commencent par le signe « sublime, » ce qui tend à en prouver le rapport avec une divinité. C'est de ce fait que paraît procéder le système qui attribue aux sept planètes les sept métaux principaux. Ces idées, pourtant, paraissent être plus récentes, car jusqu'ici rien ne prouve que Ninip désigne la planète de Mars, et Anou celle de Jupiter. Les assimilations, d'abord des faits isolés, semblent plus tard avoir été généralisées pour être érigées en système.

La ligne 167 répète la phrase « dans un mois propre, à un jour heureux; » mais l'inscription ne donne pas, comme le texte des *Taureaux* et des *Barrils*, les mois du calendrier que Sargon choisit pour accomplir ses différents travaux. Le signe « mois » est connu depuis la publication de l'inscription de Bisoutoun par M. Rawlinson. Les groupes exprimant les douze mois le sont aussi, et il s'agissait seulement de savoir si le premier mois coïncidait avec l'équinoxe du printemps ou avec celui de l'automne. Nous avons toujours, depuis la rédaction du second volume de l'*Expédition de Mésopotamie*, défendu la

première de ces deux alternatives, que nous laissait le texte publié à la ligne 144 dans le Commentaire, et qui établit que dans le *premier* mois l'un des équinoxes a lieu. M. Rawlinson semble être de notre avis; mais il dit que cette opinion a encore besoin d'être prouvée. Nous croyons avoir trouvé la preuve du commencement de l'année dans l'équinoxe vernal dans le texte de l'inscription de Sennachérib, dite *Inscription de Constantinople*. Le roi raconte comment, pendant son expédition dans les montagnes d'Élam, il fut obligé par les neiges de rebrousser chemin et de retourner à Ninive. Il dit (l. 42, *W. A. I.* pl. XLIII) :

Arah. AP. kuṣṣu dannu iksudavva sagabtuw
 Mense 10^m intemperies inmanis irrupit, et tempestas
laziztuw illik va salgu naḥalluw nadbak sadi adura
 horrida venit; et nivem vallis parietis montium vitavi,
utir va ana Assur aṣbata murrana.
 redii et versus Assyriam direxi passum.

Le Prisme a un passage parallèle (col. iv, l. 75) :

Arah. UT. HI. rienti¹ annu dannu erubavva
 Mense (Tebet) fragor nubis ingentis intravit et
saḡabtuw maadtuw yusaznin A. E. é sa; A. E. é.
 tempestas magna pluere fecit aquas cœlestes suas; imbres
au salgu naḥli nadbak sadē adura, etc.
 et nivem vallium parietis montium vitavi, etc.

¹ *Rienti* est רעמת, de רעם changement de *m* en *n* (*G. A.* § 12). L'idéogramme *A. E.* pourrait être *zunnu*, qui se trouve réellement

Nous n'insistons pas sur l'idéogramme du mois dans le Prisme, correspondant à Tebet; dans le texte de Constantinople, c'est clairement le 10^e mois¹. Le groupe qui l'exprime se trouve, de plus, à Bisoutoun, où il se substitue au mois perse *Anâmaka*. Avant même de connaître le texte assyrien, nous avons placé le mois *Anâmaka* au mois de décembre (*Inscriptions des Achéménides*, p. 52), guidé seulement par les exigences historiques. Ce mois, correspondant au 10^e mois babylonien, tomberait, selon l'un des systèmes, au mois de juin-juillet; selon le nôtre, en décembre-janvier. Les textes cités corroborent cette opinion, car, au mois de juillet, il n'y a pas de neige (*salgu*, אֲשַׁלְגָּ, hébreu שלג) dans les montagnes de l'Élymaïs et de la Susiane.

C'est ainsi que beaucoup de nos idées déjà anciennes ont été confirmées, quoique d'autres aient été résolues contrairement à nos opinions, quelquefois cependant dans un sens purement négatif, et sans mettre quelque chose à la place de ce qu'on doit éliminer. Nous ignorons ainsi encore la prononciation du mot « char » que, à la l. 24, nous avons dubitativement prononcé *rukub*. Jusqu'ici cette prononciation nous paraissait probable; mais

dans des passages comme celui-ci, où l'idée de tremblement de terre ne paraît pas être admissible. Il faudrait lire alors . . . *yusaznin zun-
nésa; zunni au salgu, etc.* Nous exprimons par *é* le signe du pluriel.

¹ Depuis que nous avons écrit ces lignes nous avons vu une liste des mois signalée par M. Rawlinson, et dont le premier nom est *Ni-
sânnu*, le dernier *Addaru*. Nous reviendrons sur ce document d'une grande importance.

un passage de Sardanapale VI, (*W. A. I.* pl. 7, E. l. 4) s'y oppose. Nous voyons que le « char du roi » est qualifié de *rukub¹ sarrutiya*, » le véhicule de ma royauté, » et cette même locution est employée ailleurs, comme épithète à d'autres idées analogues. Le char ne se dit donc pas *rukub*. Serait-ce *zumam*? (*Inscr. de Londres*, pl. II, 22.)

Nous avons laissé en dehors de nos explications les noms géographiques. Ce sujet extrêmement riche nécessitera des études spéciales, qui seront d'une très-grande importance pour l'antiquité asiatique. Quelquefois nous aurons des rectifications à faire aux lectures proposées; nous signalons celle du pays *Gallatu*, qu'une inscription nouvelle de Téglatphalasar IV nous enjoint de lire *Pillatu*. On sait que le premier signe du mot comporte les deux lectures; le texte cité écrit le peuple *Pi il-la-tu*.

Une grande quantité de noms est déjà identifiée à l'heure qu'il est, et peut nous guider pour reconstituer la carte de l'Asie au VIII^e siècle av. J. C. Parmi les assimilations fausses se trouve, nous croyons, celle de la ville de *Pappa* qui semble n'être pas Paphos de Chypre, mais la ville de Pappa en Pisidie, à moins qu'on ne la croie déjà trop éloignée. Le pays de *Tunna* (l. 29), *Tuna* et *Tuana* est, selon nous, Tyane en Cappadoce, la ville natale du célèbre thaumaturge. La ville de Milid est celle qui







¹ Par un oubli inexplicable, le catalogue de l'*Expédition en Mésopotamie* ne mentionne pas au n° 34 la valeur *kup*, qui pourtant est bien sûre.

dans le fameux vers d'Osée (x, 14) : כַּשֵׁר שְׁלֹמֹן בֵּית־ אַרְבַּאל , où בֵּית־אַרְבַּאל indique le temple de la déesse Arbel.

Ligne 187, *Asur abu ilāni*. Assour, le père des dieux, s'écrit, comme on sait, , ce que, il y a longtemps, nous avons traduit par « le dieu bon. » Mais ce que nous avons déjà indiqué dubitativement (*E. M.* t. II, p. 336, note 2) s'est confirmé; le nom d'Assour ne signifiait pas autre chose. La lettre , abréviation de l'allophone *higa* « bon, » s'exprime, en assyrien, par les racines sémitiques טוב (asher) et אִשֶׁר (יִשְׂרָאֵל). Le premier mot des Psaumes, אִשֶׁר־י , provient de la même racine que le nom de la divinité suprême de l'Assyrie. Ainsi l'idéogramme , qui termine le nom de Téglatphalasar, se compose du signe « demeure, » du signe « bon » (*asar*), et du complément phonétique *ra*; il se prononce *asar*, ou *asri* au génitif. Cette idée a écarté notre ancienne transcription de ce groupe par סהר. Aussi quand M. Rawlinson propose, pour les besoins de sa cause, la valeur *secondaire* de *zi* ou *thi* à , il est dans l'erreur. Il aurait dû abandonner, avec les progrès de l'assyriologie, cette fausse idée de la polyphonie multiforme, qui ne résulte que d'une méconnaissance complète¹ du caractère idéographique de l'écriture anarienne.

passage ou d'un nom, les valeurs principales par des soi-disant *valeurs secondaires*, qui, la plupart du temps, n'existent même pas.

¹ Ces principes, déjà établis et développés dans le second volume de *l'Expédition de Mésopotamie*, seront mis en lumière par des exemples dans le *Syllabaire* de M. Ménant..

Le אַשַׁר, *asar*, est donc une partie du ciel; nous y avons vu le zodiaque, ce qui peut être vrai (*E. M.* t. II, p. 336). Dans l'inscription de Sargon, publiée par nous, le    est distingué du    (voir p. 334). Ce terme se traduit sûrement par *domus verticis*. Nous avons voulu entendre la partie du ciel qui se trouve successivement au zénith de la Mésopotamie, et les étoiles qui se trouvent dans la bande formée entre le 36° et le 30° degré de déclinaison boréale. Mais si ce dernier idéogramme cité signifie l'endroit vertical, le *zénith*, il se pourrait que *asar* désignât justement le contraire, le *nadir*, la partie du ciel qui est cachée aux regards des Chaldéens, et qui correspond au segment compris entre le pôle antarctique et le 60° degré de déclinaison australe. Et si l'on n'admet pas que les Chaldéens aient supposé la forme sphérique du firmament, on pourrait y voir toute la partie du ciel qui se lève et qui se couche en Mésopotamie, c'est-à-dire la zone comprise entre le 60° degré de déclinaison boréale et le 60° degré de déclinaison australe.

Dans les deux cas, *asar* pourrait se comparer à ce que nous nommons « le monde inférieur. »

Quant aux interprétations que nous avons données du nom de Salmanassar, et à d'autres de cette classe : « Salman (est le) zodiaque », nous les avons abandonnées depuis longtemps. Le dernier élément, *asir* אַשִׁר, est le participe au masculin de אַשַׁר « être propice, être bon. » et correspond au féminin *asirat*, אַשְׁרָה, que

nous trouvons dans le nom d'*Arbaïl-asirat*. Ainsi les noms de *Nergal-asir*, *Nabū-asir*, *Marduk-asir*, s'expliquent très-rationnellement.

Nous n'aurions rien à ajouter au sujet des autres dieux, pour lesquels les inscriptions araméennes ne nous fournissent pas les renseignements que, dans un article de l'*Athenæum*, Sir Henry Rawlinson nous avait promis. La transcription en caractères sémitiques aurait été de la plus haute importance à l'endroit des dieux Ninip-Sandan, Hou, Salman; car quelque soutenables que nous paraissent les prononciations que nous avons adoptées, nous aurions été heureux de les voir corroborées par des preuves plus irréfragables encore que ne le peuvent être les raisons très-plausibles que nous avons jusqu'ici fait connaître.

La seule addition que nous puissions faire ici, c'est que nous croyons avoir trouvé la véritable forme originaire du dieu *Sin*, qui entre dans le nom de Sennachérib. Il se prononce *sin*, ainsi que l'attestent la glose d'Hésychius¹, les écrits des Sabéens et la transcription syriaque; mais nous trouvons une fois le dieu *Sinuv* 𐤰𐤍𐤅 dans les tablettes mythologiques, et nous ne doutons pas que nous n'ayons ici la forme phonétique du nom. *Sin*, le dieu de la lune, n'est autre que le dieu² qui change et se renouvelle; il

¹ *Σιν τὴν σελήνην Βαβυλώνιοι*, comme nous lisons, au lieu de *τὴν σεμνήν*, qui ne donne pas de sens.

² Le signe \lll «trente,» qui forme l'idéogramme du dieu *Sin* $\rightarrow\lll$ (aussi $\rightarrow\lll$ $\rightarrow\lll$ *deus mensis*), est rendu par *sī in*

provient de la racine שנה, qui, dans toutes les langues sémitiques, l'assyrien compris, a donné naissance aux idées, de « nouveau, changement, deux, année. »

Ce nom, en apparence si étrange, rentre dès lors complètement dans le domaine de la philologie sémitique.

Quant à Assour, nous lui avons définitivement restitué sa signification de *dieu bon*. Le mot, ainsi que l'idée, est sémitique; mais les autres nations de Sem semblent ne pas l'avoir connu. La diversité d'origine des Assyriens et des peuples qui adorent le bon principe est prouvée; mais il serait téméraire de vouloir nier les rapports qui ont relié, dès l'antiquité la plus reculée, les deux nations de l'Assyrie et de l'Iran, appartenant pourtant à des rameaux linguistiques distincts. Et comme, sur le domaine spécial des langues indo-européennes, l'influence des autres branches d'idiomes commence à être de plus en plus reconnue, ainsi cette simple remarque, déterminée strictement par les considérations de la philologie sémitique, peut avoir, pour l'histoire de la civilisation primordiale du genre humain, une importance plus grande que l'on ne saurait dès à présent supposer.

(*W. A. I.* col. XXI, l. 70); mais il est employé souvent pour exprimer le suffixe de la 3^e pers. au pluriel du féminin *sin*. Du reste, le satellite même de notre planète est exprimé par ce groupe divin; même pour indiquer une éclipse de lune, on écrit éclipse de Sin.

LE PAPYRUS JUDICIAIRE DE TURIN,

PUBLIÉ


ET TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS,

PAR M. T. DEVÉRIA.

III.

DATE DU PROCÈS.

Avant de récapituler les faits pour examiner en quoi pouvait consister, au fond, le délit des accusés, il importe de fixer autant que possible la date et le lieu où ces faits se passèrent.

Le manuscrit de Turin portait certainement, en tête de la première colonne, la date du règne et le protocole royal du pharaon qui prend lui-même la parole dans le texte¹, pour nommer la commission judiciaire, exhorter les magistrats à la sévérité, et enfin prononcer, de sa propre bouche, certains arrêts. Mais il ne nous reste de cette formule initiale que les signes hiéroglyphiques que je transcris en hiéroglyphes :  *h̄yq-ân*, «souverain d'On, ou «d'Héliopolis (?)» Ils se trouvent, comme on le sait, dans les cartouches de plusieurs rois. Ce titre

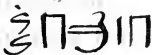
¹ : Ainsi que l'indique, en plusieurs endroits, l'emploi du pronom de majesté de la première personne.


Nous n'avons malheureusement aucune indication de l'année du règne, à moins qu'on n'admette la possibilité de reconnaître le Ramessès III des monuments dans le Séthos ou Ramessès de Flavius Josèphe, et de rattacher notre procès aux faits que cet historien, d'après Manéthon¹, attribue à son règne; il deviendrait évident, alors, qu'il aurait eu lieu immédiatement après son retour des campagnes d'Asie. C'est une question qui sera examinée plus loin. Le seul point acquis avec certitude, relativement à la date de notre document, est qu'elle se place dans le règne de Ramessès III, premier pharaon de la XX^e dynastie.

IV.

LE HAREM DE RAMESSÈS III.

Passons maintenant à l'examen de l'endroit où le texte de notre manuscrit indique que les délits furent principalement commis. Ce lieu, que j'appelle *harem*, répond au mot composé qui se présente dans le texte hiéroglyphique sous les formes suivantes :

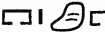
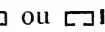
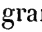
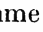

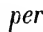
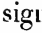






1^e forme (iv, 2) 

2^e forme (iv, 3, 5, 6) . . . 

3^e forme (v, 3) 




La première partie de ce groupe se transcrit sans


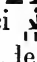
¹ Josèphe, *Contre Apion*, cap. xv.

difficulté, en hiéroglyphes, de la manière suivante :  ou . On y reconnaît : 1° l'idéogramme  *per*, « demeure, » 2° le nez , qui a plus habituellement la forme , souvent confondue avec la tête de veau , et 3° une seconde fois le signe  « demeure, » qui est ici l'un des déterminatifs du groupe entier. La fin du mot se compose d'autres déterminatifs, que j'ai d'abord été tenté de transcrire par les caractères , ainsi que l'a fait M. Chabas, pour la seconde forme, dans son interprétation du papyrus Lee n° 1¹. Mais j'ai acquis la certitude, par la comparaison de plusieurs autres mots qui devraient être déterminés par les mêmes signes, et, par exemple  (IV, 1, 2, 4, etc.), qu'il fallait chercher un autre déchiffrement, car ces mots sont accompagnés de formes hiératiques toujours différentes. En examinant d'autres groupes, j'ai reconnu : 1° que la ligature de la deuxième forme de notre mot était employée plusieurs fois, et, par erreur sans doute, à la place des signes hiéroglyphiques , dans le mot bien connu  *ret'-u* « hommes » (IV, 2 ; V, 3), où il ne diffère de la forme régulière que par l'adjonction d'un point qui sert ordinairement à distinguer la forme hiératique du signe de la femme  de celui de l'homme  ; et ce point est constant dans toutes

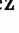
¹ Ligne 4. *Le Pap. mag. Harris*, p. 170, note 5. M. Chabas, qui n'avait pas à sa disposition les mêmes documents que nous, a traduit une variante du groupe entier par le mot « officine; » mais on va voir que cette interprétation doit être abandonnée.



les formes de notre groupe; 2° que la troisième forme, plus irrégulièrement abrégée, est employée dans le groupe *senû* (iv, 2), où il faut reconnaître le même mot qu'à la colonne v, ligne 3, c'est-à-dire



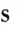

↓  -  *snû-t*, au lieu de ↓  *seni* «sœur,»











forme plus usitée, bien qu'elle ne soit pas régulière. Il résulte de là que la dernière forme de notre ligature doit être transcrite par les signes , et que les autres paraissent répondre à ceux-ci , ce qui nous donne, pour l'expression complète, les groupes






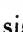



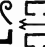








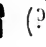





 |             

inscriptions, s'applique à un ordre religieux, tandis que rien d'analogue ne semble ressortir du texte de notre papyrus. On verra, tout au contraire, que ce lieu devait faire partie du palais pharaonique, et que les femmes qui l'habitaient devaient appartenir à la maison royale. Néanmoins, le mot est le même, et M. de Rougé avait été amené à le supposer par la permutation fréquente du nez  et du signe \leftarrow ou \uparrow , abusivement employé aux basses époques pour la consonne *m*.

Le titre sacerdotal que je viens de citer a pour variante  (Musée de Lyon, stèle 88, 2° reg. l. 4), qui nous donne la lecture du groupe entier *ûer-x'en-t-u*. Or la valeur *x'en* ou *x'ena'*, bien connue pour le signe \leftarrow ou \uparrow , est également admise aujourd'hui pour le nez , et elle s'accorde parfaitement avec une autre variante $\leftarrow = \text{lotus} \uparrow$, citée par M. de Rougé dans son cours au Collège de France. Ces diverses formes, et particulièrement la dernière, peuvent être comparées aux mots *x'en* « intérieur, » *x'enû* « sanctuaire, boîte, « coffre » (Chabas, *Le pap. mag. gloss.* n° 748 et 749) et *x'ena'* « prison? » (*Pap. Abbott*, v, 17; vi, 10). Le sens primitif de l'expression semble donc être celui de la reclusion : les recluses ou les cloîtrées. Et il est à noter que le signe du nez s'applique souvent comme déterminatif à l'idée de l'emprisonnement.



On sait que l'hieroglyphe du nez  et  (archaïque),  (bonnes époques),  (bas temps),

détermine ordinairement le mot  *wend* (Chab. *Gloss.* 272), ou  *wenti* (T. 42, 8), qui signifie certainement « narines, nez; » ce mot n'a pas laissé de trace en copte, mais on peut le rapprocher de l'hébreu פנים *facies*, *vultus*. Comme des variantes bien constatées prouvent que le signe  isolé pouvait être pris pour l'expression idéographique de ce mot *wend* ou *wenti* « nez, » on en avait conclu que ce caractère, employé comme signe phonétique, devait avoir la même valeur, c'est-à-dire celle de *wend* ou *wenti*, et sa fréquente permutation avec  ou  faisait nécessairement attribuer cette même valeur à ce dernier caractère. Mais si le signe  « nez » a été employé pour l'expression idéographique du mot *wend* ou *wenti* « nez, » rien ne prouve qu'employé comme caractère purement phonétique, il ait eu la valeur de ce mot, et, conséquemment, que cette valeur puisse être attribuée au signe . Au contraire, la constance de l'expression phonétique *wend*, *wendi* ou *wenti* dans le nom du troisième père, auquel le nez  sert de déterminatif (Todt. 125, 16), semble établir que sa valeur phonétique était différente, car, sans cela, on trouverait ce nom écrit quelquefois par le signe nez , sans autre expression phonétique, et même par le signe  son homophone évident. Or, cette dernière variante ne s'est rencontrée qu'une seule fois dans les exemples recueillis par M. E. de Rougé, et il est permis


d'y supposer une faute ou une confusion du scribe égyptien. D'un autre côté, les transcriptions démotiques donnent constamment *x'en*, *x'ent* et *x'entī*, pour les signes  et ; de plus, les listes grecques des décans, publiées par MM. Lepsius et Brugsch, s'accordent à les transcrire $\chi\omega\nu\tau$, toutes les fois qu'ils se présentent dans les noms hiéroglyphiques. Ajoutons enfin que la valeur *x'en*, *x'ent*, ou *x'entī*, s'accorde parfaitement avec le copte Ⲭⲏⲛⲧ *nasus*, *naris*, ⲬⲏⲛⲧⲈ *nares*, et l'on reconnaîtra qu'il faut adopter cette valeur, en principe *x'en*, plus tard *x'en-t* ou *x'en-tī*, pour les deux signes  et . Ceci explique l'équation des trois signes ,  et , et cette équation une fois bien établie, nous reconnaitrons facilement des variantes du groupe que nous étudions dans les titres d'un personnage nommé Amenmès sur le damier du Louvre. On y lit en effet qu'il était    ou      *denu (n) per-x'en-t*, « (musicien?) du harem. ¹ » Le même radical figure aussi dans ceux de quelques autres fonctionnaires, tels que     (?) *sx'a n x'en-t* (Sharpe, *id.*; Louvre, vase Anastasi, n° 949),    *sx'a x'en-t* « grammate du harem ou de la prison? » (Sharpe, *Eg. insc.* I, 108, 13.)   *mur-x'en-t* « intendant du harem ou de la prison? » (Statuette

¹ Cf. Pap. judic. v, 9.

Les prêtresses de l'ordre sacerdotal, dont nous avons parlé plus haut, s'intitulaient aussi « pallaci-
« des » de tel ou tel dieu, ordinairement d'Ammon. Ce titre exprimait leur entière dévotion, et l'on pourrait également le rendre par « esclave » de telle ou telle divinité; il n'avait rien que de très-honorable, tandis que la rareté de la mention des pallacides royales ou de celles des simples particuliers semble indiquer qu'il n'en était pas de même pour ces dernières.

Un très-ancien bas-relief¹ nous montre cependant que le terme *x'en-t*² s'appliquait aussi aux esclaves des simples particuliers, comme dans le passage que je viens de citer de la stèle traduite par M. Birch; on y voit quatre jeunes femmes vêtues d'une courte *chenti* et le corps ceint de bandelettes, dansant devant deux chanteuses (*h'es-t*) qui battent la mesure; auprès de chacune d'elles est inscrite cette légende hiéroglyphique :  *x'en-t n a'm-t* « pallacide de la tente, ou du campement, » ou bien « du harem, » si l'on doit rapprocher ce mot *a'm-t* de l'expression  *a'am* « favorite » (de Rougé, cours, 1863). Ces femmes appartenaient au personnage principal représenté dans le bas-relief, au même titre probablement que les esclaves du

¹ Lepsius, *Denkmäler*, II, 101, B.

² Le même radical était également employé dans le *Rituel funéraire*, chap. cXLVIII (Louvre, pap. 3074), dans le groupe 



qui désigne les « sept femelles du taureau sacré. »

harem musulman, et, comme ces dernières, elles pouvaient avoir la musique et la danse pour divertissements et pour talents particuliers.

Cette polygamie peut être illégale; mais, consacrée par l'usage dans l'organisation sociale de l'ancienne Égypte¹, elle est prouvée, pour les pharaons, par le passage déjà cité de Manéthon (Josèphe, *Contre Apion*, cap. 15), et par les listes des nombreux enfants royaux, qui, pour Ramessès II en particulier, s'élevaient à 111 fils et 59 filles; elle est expliquée pour les simples particuliers par Diodore de Sicile, qui s'exprime en ces termes (I, 80) : « Chez les « Égyptiens, les prêtres n'épousent qu'une seule « femme, mais les autres citoyens peuvent en choisir « autant qu'ils veulent. Les parents sont obligés de « nourrir tous leurs enfants, afin d'augmenter la « population, qui est regardée comme contribuant « le plus à la prospérité de l'État. Aucun enfant n'est « réputé illégitime, lors même qu'il est né d'une « mère esclave; car, selon la croyance commune; « le père est l'auteur unique de la naissance de l'en- « fant, auquel la mère n'a fourni que la nourriture « et la demeure. » (Traduction de M. Ferd. Hoefler.)

¹ On en trouve un curieux exemple sous la XII^e dynastie : un grand personnage nommé X'etī (ou X'eretī) était le « chef, décoré de « l'abeille (?), favori unique, surveillant des hommes et des femmes, « le (pourvoyeur?) du lit nuptial (ou du harem?). » Ce dernier titre est exprimé par deux caractères figuratifs dont je ne connais pas d'autres exemples. Dans une autre légende, peut-être funéraire, mais relative au même individu, il est question de « millions de femmes. » (Lepsius, *Denkmäler*, II, 143.)

C'est encore ce qui a lieu de nos jours en Égypte et chez la plupart des peuples musulmans.



On a vu par ce qui précède, d'une part, que ces esclaves dont parle Diodore, de même que les *pallacides* royales, étaient désignées par le terme *x'en-t*, et, d'autre part, que le lieu qu'elles habitaient, c'est-à-dire le gynécée ou harem, s'appelait *per-x'en-t-u* « demeure des *x'en-t-u* ou *pallacides*, » ainsi que l'indique dans notre manuscrit, et comme nous l'avons déjà fait observer, la mention fréquente de ses habitantes : « les femmes du harem » (iv, 2, 3, 5, 6; v, 7, 8, 9, 10; vi, 1).




Ces femmes y étaient probablement enfermées, mais elles recevaient la visite de leurs mères et de leurs sœurs, qui habitaient au dehors (iv, 2).

Les papyrus Lee et Rollin nous montrent que les abords de ce lieu n'étaient pas plus faciles que ceux du sérail d'un souverain musulman, puisque quelques accusés, parmi lesquels on remarque un grand personnage, « un intendant des troupeaux¹, » crurent avoir besoin d'opérations magiques pour tenter d'y pénétrer et pour y établir une correspondance.


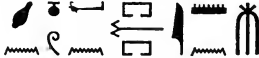

Dans ce lieu, cependant, un certain nombre de fonctionnaires avaient des offices à remplir, et nous y voyons, en première ligne, un intendant du gynécée royal au harem (iv, 4), et deux scribes du gynécée royal au harem (iv, 5; v, 10), tous trois en fonctions. Mais je dois dire ici que la lecture du

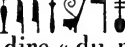
¹ Voyez, sur l'importance hiérarchique de ce titre, Chabas, *Mélanges*, vol. I. Arrestation d'esclaves.

que les caractères  et  aient eu deux valeurs différentes; s'il en était ainsi, le premier seulement répondrait au groupe hiératique de notre papyrus et la lecture *a'p* n'appartiendrait qu'au second. Quoiqu'il en soit, il est certain que les trois personnages nommés dans le manuscrit de Turin étaient des fonctionnaires *royaux* attachés au harem. Ce harem était donc bien celui du roi, et le roi régnant était Ramessès III, ainsi que nous l'avons démontré plus haut. C'est là ce qu'il importe de constater.

Nous trouvons encore en fonctions, dans ce lieu, plusieurs officiers et employés dont les attributions sont difficiles à déterminer; c'est premièrement un    *denû* ou *a'dnû* (v, 9).


Le personnage nommé Amen-mès, qui est représenté sur le damier du Louvre jouant seul à un jeu analogue aux dames ou aux échecs, portait ce même titre. Son costume indique un personnage important : il est coiffé d'une longue perruque, vêtu d'une ample tunique plissée, et des colliers ornent son cou; un homme, ayant la tête rasée, se tient debout devant lui et lui présente à boire. Sa légende se lit :


 ou 
 « le *denû* du harem Amen-mès,
 « de Memphis. » Dans une autre légende, il est qualifié :



 « grand chanteur du dieu bon, »
 c'est-à-dire « du roi. » Était-ce le « musicien, l'odiste

nages d'une famille pharaonique de la XXII^e dynastie, extrait de la Revue archéologique, p. 9.

« du harem? » — Nous savons qu'il y avait des *denú* des soldats, qui pouvaient être les musiciens de l'armée, car les troupes égyptiennes marchaient au son de la musique.

Des employés inférieurs sont appelés  *redúú* ou *rúdu*. Le manuscrit en mentionne six, tous en service dans le harem (iv, 6-11; cf. pap. Lee, n° 1). Ces personnages avaient un rang inférieur aux scribes, ainsi que semblent le démontrer certains textes où ils sont nommés après eux et après d'autres fonctionnaires plus importants (Lepsius, *Denkmäler*, III, 219, e, 16; Grand pap. hist. Harris, Mus. brit. pl. K.). C'étaient peut-être même de simples serviteurs.

Nous voyons encore dans l'habitation des femmes plusieurs  *úbú*¹ « officiers (?), » qui les approchent d'assez près pour entendre leurs paroles (v, 8) et même pour s'entretenir avec elles (iv, 3). Cela pourrait laisser supposer que ce sont des eunuques, ou plutôt ce que la Bible appelle les *saris* du pharaon, mais rien n'en donne la certitude; d'autres passages du manuscrit (iv, 3-12-14-15) montrent seulement qu'ils étaient en rapport avec le grand de maison ou majordome. Quoi qu'il en soit, ils figurent dans notre procès parmi les juges et

¹ Cette lecture est très-douteuse, mais je l'adopte provisoirement, faute de mieux; elle n'est donnée que par une seule variante qui m'a été signalée par M. J. de Horrack :  (hiérat.) pap. Sallier III, 8/9 =  (Brugsch, *Recueil*, I, pl. XXXI, col. 34).

parmi les accusés ; dans d'autres textes, ils sont appelés les *úbú* (?) royaux, ou les *úbú* du pharaon ; ils paraissent parfois chargés de missions importantes¹.

Il y avait aussi des *agentes*, auxquelles certaines surveillances étaient confiées (pap. Lee, 1, 5), et des femmes qui occupaient d'autres fonctions, parmi lesquelles était au moins une Éthiopienne (v, 3).


Enfin, la porte de ce lieu était gardée par des hommes², qui semblent y avoir été logés avec leur famille, car leurs femmes sont mentionnées (v, 1).

Une dernière remarque à faire, c'est que rien n'indique que le grand de maison ou majordome ait été attaché au harem ; ce personnage, fonctionnaire du palais (iv, 2), n'y fut peut-être introduit que par les manœuvres de l'intendant des troupeaux Pen-houï-ban, qui n'y entra pas lui-même.

L'importance du personnel attaché à ce lieu, et la difficulté qui paraît avoir existé pour y pénétrer, montrent, comme je viens de le dire, que c'était bien le harem du palais de Ramessès III.

Or le palais qu'habitait ordinairement Ramessès III était celui qui subsiste aujourd'hui à Médinet-Abou, presque entièrement construit et décoré par ce pharaon ; l'avant-corps de cet admirable monument contenait des appartements où nous voyons encore le lieu qu'habitaient ses femmes. Les bas-reliefs

¹ Voyez note philologique n° 5.

² La stèle du Louvre C 6 nous montre un  « portier du harem, ou peut-être de la prison. »

nous y montrent ce roi dans l'intimité du harem : tantôt il est assis, jouant aux échecs, avec une jeune fille nue, qui se tient debout et lui fait sentir le parfum d'une fleur¹; tantôt, dans la même occupation, il passe affectueusement son bras gauche autour du cou d'une autre esclave, ou bien il caresse son menton et échange des fruits avec elle. D'autres encore lui présentent des fleurs et des mets². Cinq jeunes filles debout, portant des chasse-mouches et d'autres objets, décorent aussi, au-dessous d'un voutour aux ailes éployées, l'intérieur d'une sorte d'enfoncement semblable à une alcôve et réservée dans l'une des parois de l'appartement. Dans toutes ces sculptures, les femmes sont nues, et l'on ne distingue, de l'ajustement du roi, que sa coiffure, ses sandales³ et ses bracelets.


Là était indubitablement le harem, la demeure des femmes, des *pallacides* royales, ainsi que les appelait Manéthon, dans le passage conservé par Flavius Josèphe, et que Champollion attribuait avec raison, je crois, au règne de Ramessès III⁴; c'était, en d'autres termes, l'habitation des *x'en-t-u* « recluses » et des *a'p-t-u* « favorites (?) » comme les appelle la stèle du roi Piankhi. Là, en un mot, le pharaon

¹ Lepsius, *Denkm.* III, 208; Rosellini, *Monumenti reali*, pl. 228; Lepsius, *Auswahl*, Taf. 23, d. etc.

² Lepsius, *ibid.*

³ Sandales dont la pointe relevée vient se rattacher sur le cou-de-pied. Cette chaussure était de mode sous la XIX^e et la XX^e dynastie.

⁴ Voyez Champollion-Figcac, *l'Égypte ancienne*, p. 345.

avait son harem, et il semble qu'il en poussa le luxe plus loin qu'aucun autre souverain. Ses mœurs voluptueuses prêtaient si bien à la critique de ses contemporains, que, malgré le respect dont l'autorité royale était entourée, des artistes satiriques de l'antiquité n'hésitèrent pas à en charger spirituellement les traits caractéristiques. Dans ces caricatures, ils figurèrent le roi par un lion, ses femmes par un troupeau de gazelles, ses enfants par un troupeau d'oies, car l'oie  veut dire *fils* et *filles* dans les hiéroglyphes; ses eunuques et le précepteur de ses enfants par des chiens et des chats conducteurs de ces troupeaux. On y remarque particulièrement la partie d'échecs, que nous venons de mentionner, et le lion s'approchant d'un lit sur lequel est couchée une gazelle, scène qui ne demande pas plus ample explication ¹.

Là probablement, enfin, eurent lieu les faits rapportés dans le papyrus judiciaire de Turin.

V.

MATIÈRE DU PROCÈS.

§ 1. DÉLIT PRINCIPAL.

Cherchons maintenant à nous éclairer sur le fond de l'affaire, sur la nature des délits qui motivèrent la mise en accusation et le jugement des

¹ Lepsius, *Auswahl*, Taf. XXIII, C-D, cf. d., et le travail de M. Champfleury sur la *Caricature dans l'antiquité*.

coupables, sur le but et les résultats de leurs crimes.

Comme je l'ai déjà dit, il est difficile de se former au premier abord une idée claire à cet égard, par suite de la perte de la première colonne du manuscrit, et aussi à cause de la répétition continue des formules qui viennent sans cesse embrouiller et noyer les faits. Je vais donc m'efforcer de les dégager l'un après l'autre, et, pour procéder méthodiquement, je les prendrai au fur et à mesure qu'ils se présentent dans le texte, sans en intervertir l'ordre.

Nous voyons par les restes de la dernière ligne de la colonne 1, et par la première de la colonne 2, que dans les crimes en question étaient *les exécutions de la terre*; cela rappelle la formule des papyrus Lee et Rollin dans laquelle il est dit, à propos de ce qui constitue la culpabilité des accusés, que c'est *ce qu'abominent tout dieu et toute déesse*¹.

Plus loin (col. 11, lig. 5) le roi adresse l'allocution suivante aux membres de la commission judiciaire qu'il vient de nommer pour la saisir de l'affaire : « *Les paroles que dirent ces hommes, — n'en ai-*

¹ Voyez *Pièces justificatives*. Ce rapprochement semble établir une différence de gravité entre les crimes produits par des moyens naturels, excrécés de l'humanité entière, et les crimes produits par des moyens surnaturels, comme ceux que mentionnent les pap. Lee et Rollin, qui, bien plus grands, émeuvent les dieux eux-mêmes. (Cf. Diodore de Sicile, I, 77 : « Le parjure était puni de mort comme étant la réunion des deux plus grands crimes qu'on puisse commettre, l'un contre les dieux, l'autre contre les hommes. »)

je pas connaissance? — Allez! — Jugez-les — Qu'ils avancent, qu'ils les jugent, et que ceux qui donnent la mort de leur main donnent la mort à leurs membres. — *N'en ai-je pas connaissance?* — Faites exécuter le châtement [de mort?] et les autres (aussi). — *N'en ai-je pas connaissance* actuellement? — Or, ils avancent! [Jugez-les suivant ce que vous] dicte notre cœur; soyez vigilants à faire exécuter le châtement, etc.

De ce passage il résulte que la mise en accusation des coupables est motivée sur certaines *paroles* connues du roi; mais ces paroles sont-elles des dénonciations, ou constituent-elles à elles seules les délits des accusés? — C'est ce qu'expliquera la suite de notre travail. Nous pouvons cependant observer dès à présent qu'aucun crime n'étant mentionné dans ces lignes, il est supposable que ces paroles ont pu être prononcées par les accusés eux-mêmes, et constituer au moins une partie de leur culpabilité.

§ 2. POPYRUS LEE ET ROLLIN.

Avant d'aller plus loin, il importe d'examiner ce que nous apprennent les papyrus Lee et Rollin¹, puisqu'on y trouve les noms et titres de deux des principaux accusés du papyrus de Turin. Ces précieux manuscrits nous présentent en effet les restes d'un autre procès relatif à des personnages

¹ Voyez *Appendice et pièces justificatives*.

qui ne sont pas jugés dans le papyrus de Turin, mais qui furent compromis dans la même affaire.

Nous trouvons d'abord dans le papyrus Lee n° 1, contenant le jugement d'un individu dont le nom a disparu, qu'un grand personnage appelé Penhouï-ban¹, qui était probablement nommé à la 1^{re} colonne du manuscrit de Turin (l. 4-5), comme à la colonne v (l. 2), avec l'épithète de *grand criminel*, ce qui n'a lieu pour aucun des autres noms cités dans le texte courant, est accusé: 1° d'avoir demandé et obtenu des écrits magiques² appartenant au roi Ramessès III, son maître; 2° d'avoir fait usage de la puissance suprême qu'ils communiquaient à leur possesseur pour atteindre, en fascinant les gens de service, un lieu grand et profond (un souterrain), à la proximité du harem (royal); 3° d'avoir fait³ des figures (magiques) de cire et des écrits de souhaits (ou talismans) qu'il fit emporter à l'intérieur (du harem) par l'employé Atirmâ, pour éloigner l'une des servantes, et pour agir magiquement sur les autres; 4° d'avoir porté *certaines paroles* à l'intérieur (du harem) et d'en avoir retourné d'autres (au dehors).

¹ Il était «intendant des troupeaux» titre très-important dans la hiérarchie administrative de l'ancienne Égypte, comme je l'ai déjà fait remarquer.

² La destruction du commencement du papyrus ne permet pas de savoir à qui il s'adressa pour les obtenir; mais il est supposable que c'est au personnage qui était préposé à leur garde dans la bibliothèque du roi, et que c'est à ce même individu que se rapporte le jugement.

³ Sans doute au moyen de ces mêmes écrits magiques.

Ce personnage parvint donc par des moyens particuliers, supposés surnaturels, à s'approcher du harem royal et au moins à y faire passer *certaines paroles*, si ce n'est à y pénétrer lui-même. Voici bien *les paroles* prononcées par les coupables et auxquelles le roi fait allusion dans la première partie du papyrus de Turin. On verra plus loin que ce même Pen-houï-ban est en effet l'un des principaux instigateurs des coupables, et le premier de tous, si notre interprétation des papyrus Lee et Rollin est exacte.

Nous avons à regretter que le papyrus Lee n° 2¹ ne nous présente plus que des lambeaux de l'acte d'accusation d'un autre personnage; après quelques signes séparés par des lacunes, on ne lit avec certitude que ces mots : « sa main paralysée », qui indiquent probablement l'action des talismans donnés par Pen-houï-ban à l'employé Atirmâ, pour s'en servir dans le harem. Le jugement qui suit peut donc être celui de cet Atirmâ.

Ce que nous possédons du papyrus Rollin est parfaitement conservé, mais le commencement manque entièrement. Le reste constitue la partie la plus importante de l'acte d'accusation d'un troisième personnage dont le nom a aussi disparu, et dans lequel je n'hésite pas à reconnaître Pen-houï-ban lui-même, le premier instigateur des coupables. On remarque en effet que ce personnage a recours à des opérations magiques, et c'est à

¹ Voyez *Appendice et pièces justificatives*.

Pen-houï-ban seulement qu'a été donné (pap. Leé, 1) le livre de magie au moyen duquel elles pouvaient être faites. Le texte s'exprime ainsi : « Il lui arriva de faire des écrits magiques pour repousser et pour forcer ; de faire *certaines dieux* de cire et *certaines figures* pour donner la paralysie au bras des hommes, et de les placer dans la main de Paï-baka-kamen¹ ; mais le dieu Soleil ne l'a pas fait agir (ce) majordome² (ni) les autres grands criminels en disant : Qu'ils pénètrent, et en les faisant pénétrer³. »

Si notre attribution n'est pas fausse, nous aurons donc à ajouter à la charge de Pen-houï-ban, qu'il fut l'instigateur de Paï-baka-kamen, comme celui d'Atirmâ, et qu'à l'aide des prétendus talismans dont le livre de la bibliothèque de Ramessès III lui avait révélé le secret, il avait essayé de faire entrer dans le gynécée plusieurs malfaiteurs, sans toutefois y parvenir, ni se hasarder à y pénétrer lui-même.

Après les sortilèges, sur lesquels pouvaient aussi porter en partie les jugements qui nous sont conservés par ces trois papyrus, on peut donc, en résumé, constater les faits suivants : 1° Pen-houï-ban parvient à s'approcher du harem ; 2° il y établit une correspondance ; 3° il y fait passer *certaines paroles* et en rapporte d'autres au dehors, avec l'aide de

¹ Voyez chap. VIII, *Noms propres et personnages*.

² Lit. grand de maison. (Voyez *Pap. judic. de Turin*, col. 4 et 5.)

³ C'est-à-dire : « Mais le dieu Soleil n'a fait agir ni (ce) majordome, ni les autres grands criminels ; il n'a pas dit : Qu'ils pénètrent, et il ne les a pas fait pénétrer. »

Paï-baka-kamen (vi, 2); 4° il a donné des talismans à Atirmâ et à Paï-baka-kamen, ses complices, pour agir dans l'intérieur du harem; ce dernier, d'après le papyrus de Turin, ourdit un complot avec les habitantes et les fonctionnaires du même lieu.

Ces faits une fois établis, nous comprendrons mieux les actes d'accusation du papyrus de Turin, auxquels j'arrive sans autre préambule.

§ 3. SUITE DES DÉLITS.

On lit colonne 4, ligne 1, du manuscrit judiciaire, une première rubrique relative à ce même Paï-baka-kamen et à tous ses complices, tous fonctionnaires du harem, à l'exception cependant des deux derniers; elle nous apprend seulement qu'ils sont amenés devant le tribunal pour «les grandes abominations qu'ils ont faites.»

En effet, le majordome Paï-baka-kamen comparait (iv, 2) pour le délit dont il se rendit coupable à cause de Taïï, avec les femmes du harem, pour avoir *fait un* avec elles, c'est-à-dire pour s'être uni à leur cause; puis il lui arriva de porter leurs paroles au dehors à leurs mères et à leurs sœurs, afin d'exciter certaines gens et de pousser les malfaiteurs à faire tort à leur seigneur.

Voici encore les paroles dont le roi a eu connaissance; elles avaient donc pour but de lui faire tort et d'exciter d'autres individus à lui nuire.

Nous retrouvons ici Paï-baka kamen, fonctionnaire du palais et agent de Pen-houï-ban, conspi-

rant avec les femmes du roi, ou tout au moins avec les femmes de sa maison, dans leur intérieur; nous observons de plus que ce personnage devient complice de la femme Taïï, déjà gagnée peut-être par Pen-houï ban, et que les premiers germes de la conspiration apportés du dehors, à l'instigation de Pen-houï-ban, sont maintenant reportés par Paï-baka-kamen aux parentes des femmes, à l'extérieur. C'est peut-être par cette voie aussi, et au moyen d'une dénonciation, que les paroles en question arrivèrent aux oreilles du roi.

L'(officier?) Mesdi-sou-râ (iv, 3), l'intendant du gynécée royal Pà-anouk (iv, 4), et le grammate du gynécée royal Pen-douaou, ces deux derniers étant en service dans la demeure des femmes au harem, s'unissent ensuite à leur cause, toujours dans le but de nuire, ou d'exciter les malfaiteurs à nuire à leur seigneur.

Les dix accusés suivants (iv, 6-15), occupant divers emplois dans le harem, ou simplement (officiers?), comparaissent successivement devant le tribunal, pour avoir entendu, sans les dénoncer, les paroles échangées entre les précédents personnages et les femmes du gynécée.

Après eux, viennent six femmes des gens de la porte du harem (v, 1), qui sont coupables de s'être entretenues aussi avec les quatre premiers accusés.

Puis, un intendant du trésor (v, 2), complice de Pen-houï-ban (pap. Lee, n° 1), qui s'unit à ce personnage également pour faire tort à leur seigneur.

Enfin, un (capitaine?) d'Éthiopie (v, 3), personnage assez important, auquel sa propre sœur, qui avait des fonctions dans le harem, envoya un message pour lui dire : « Excite les hommes à commettre des méfaits, et toi-même, viens pour faire tort à ton seigneur. » D'après la signification de son nom (Mal dans Thèbes), ce personnage devait être Éthiopien¹; c'est en Éthiopie qu'il exerçait ses fonctions et tout porte à croire que c'est aussi en Éthiopie que le message lui fut envoyé. Le complot, comme on le voit, pouvait étendre ses ramifications au delà des frontières de l'Égypte : c'est dire assez l'importance qu'il devait avoir.

La 2^e rubrique (v, 4) se rapporte à d'autres complices de Paï-baka-kamen que nous avons reconnu pour l'agent principal de Pen-houï-ban, et à ceux de deux autres des principaux conjurés, nommés Paï-as et Pen-ta-our (cf. v, 7). Ils sont au nombre de six, en tête desquels apparaît Paï-as lui-même, capitaine d'archers, qui pouvait certainement disposer de forces militaires, ce qui est aussi à noter (v, 5). Tous sont étrangers au harem, et ils paraissent avoir été graciés après condamnation; on voit cependant plus loin (v, 7 et vi, 1) que Pen-ta-our et Paï-as eurent chacun une peine à subir. Le texte ne donne pas le détail de la culpabilité de ces six personnages.

La 3^e rubrique (v, 6) est relative à quatre complices des femmes du harem, qui n'eurent d'autres

¹ Voyez *Noms propres*.

rapports avec les premiers instigateurs que de s'unir à leur cause. A leur tête se trouve Pen-ta-our (v, 7) qui nous est déjà connu comme l'un des chefs de la conspiration, associé à Paï-baka-kamen et à Paï-as (v, 4), et conséquemment personnage important qui doit attirer notre attention. Il est amené pour le délit qu'il commit (à cause) de Taïï, *sa mère*, lorsqu'elle s'entretint avec les femmes du harem dans le but de faire tort à son seigneur (littéralement au seigneur de lui).

Le texte s'exprime ainsi à son égard :



littéralement : « l'ayant été dit à lui l'autre nom, » celui qui fut appelé de l'autre nom, connu sous l'autre nom, et cet autre nom n'est pas écrit : il y avait donc probablement quelque raison pour qu'on dût le cacher (v, 7).

Ce personnage n'est qualifié d'aucun titre, tandis que les dignités et professions de *tous les autres accusés* sont soigneusement désignées; cependant sa condition, pas plus que son nom, ne pouvait être inconnue des magistrats, puisqu'il était fils de la femme appelée Taïï qu'on a vue dans le harem en rapport avec Paï-baka-kamen (iv, 2). Si le texte se tait à cet égard, c'est donc sans doute aussi pour la raison ignorée de nous qui le fit mentionner seulement sous un pseudonyme, et non sous son nom véritable. Il est, de plus, *le seul* des accusés dont

l'indication personnelle, dans l'acte d'accusation, ne soit pas précédée de l'épithète flétrissante de *x'eru àà* « grand criminel ». Or, rien n'autorisant à supposer trois omissions successives dans l'un des manuscrits les plus beaux et les plus soignés qui soient parvenus jusqu'à nous, ce dernier fait doit être expliqué comme les deux autres, c'est-à-dire par quelque raison qui s'opposait à la flétrissure de la personne, aussi bien que du véritable nom et du titre de cet individu. Il pouvait donc être puni judiciairement en vertu des lois, mais non déshonoré par une dégradation officielle, et ce n'est qu'une question de rang ou de naissance qui lui valut ce privilège. Sa mère s'appelait *Taïï* (v, 7); nous l'avons déjà vue conspirant avec *Paï-baka-kamen* et les femmes du harem royal (iv, 2; v, 7); elle semble être comprise dans l'expression collective qui désigne ces femmes (iv, 3; v, 8-10). Elle devait donc appartenir elle-même au harem pharaonique, c'est-à-dire que, si elle n'était pas esclave ou pallacide du roi, elle devait être une *validé* de la famille royale. Ces considérations nous amènent naturellement à penser que si *Pentaour* n'était pas un fils de *Ramessès III*, il pouvait appartenir de près ou de loin à sa famille, et cette conclusion très-probable de nos observations explique tous les faits que nous venons de constater, c'est-à-dire pour quel motif ce personnage est désigné d'une manière mystérieuse et tout à fait exceptionnelle.

M. E. de Rougé a effectivement signalé un fait ana-

logue en expliquant les textes relatifs à la grande expédition de l'an v de Ramessès II; quand ce pharaon adressa des reproches à ses généraux pour leur manque de vigilance et leur lâcheté, les fils du roi, qui étaient du nombre des officiers supérieurs, disparaissent de la scène et ne sont pas même mentionnés, afin d'éviter toute flétrissure officielle à des princes du sang.

Les trois autres accusés (v, 8-10), dont deux au moins étaient des fonctionnaires du gynécée, ne sont coupables que de n'avoir pas dénoncé les paroles des femmes du harem qu'ils avaient entendues. Il est à noter que tous les quatre sont condamnés à mort et exécutés.

Jusqu'ici, comme on le voit, les faits s'enchaînent avec une régularité parfaite : après les premiers instigateurs et leurs complices, en rapport avec les femmes du gynécée, à l'intérieur du *harem*, les meneurs secondaires de la conspiration, puis les complices de ces derniers, et enfin ceux des femmes, dont l'un, personnage important devenu chef à son tour, sont successivement amenés devant le tribunal, et jugés.

Mais nous arrivons au passage le plus curieux et peut-être le plus difficile à interpréter, à cause du double sens qu'on peut attribuer à quelques mots. Heureusement cette partie du texte est accessible, car nous venons de passer en revue tous les faits qui se rapportent directement au fond de l'affaire, c'est-à-dire à la conspiration.

C'est la 4^e rubrique (vi, 1); la formule judiciaire y disparaît ou se modifie considérablement, et l'emploi du pronom de majesté de la 1^{re} personne qu'on y rencontre prouve qu'ici, comme dans les premières colonnes du manuscrit, le roi parle lui-même.

Après une étude attentive de ce passage, voici comment je l'interprète : « Gens à qui l'on fit leur châtiment par la mutilation de leur nez et de leurs oreilles, pour avoir abandonné les bons témoignages (c'est-à-dire le résultat des interrogatoires constatant la culpabilité), je¹ leur ai dit, les femmes étant parties, de les rejoindre dans le lieu où elles sont, d'y faire un séjour de tourments² avec elles et avec Paï-as, et que leurs abominations seront enlevées. »

Cela veut dire, je crois, que les magistrats ou officiers de justice qui acquittèrent les coupables, ne les condamnèrent qu'à des peines secondaires, ou refusèrent leur exécution, au lieu de leur infliger la peine de mort, à cause de trop d'indulgence, par oubli des faits constatés dans les interrogatoires, ou plutôt par la crainte que pouvait leur inspirer le parti des conspirateurs qu'ils étaient chargés de juger, sont condamnés à leur tour, et par le roi lui-même, d'abord, à avoir le nez et les oreilles coupés, puis, avec les femmes coupables et Paï-as, l'un des

¹ C'est le roi qui reprend la parole.

² Ou jeûne, faim; c'était sans doute quelque lieu de déportation comme Rhinocolure.

chefs de la conspiration, à une déportation (?) accompagnée de tourments ou de privations, après quoi ils seront libérés.

Les noms qui suivent sont en effet ceux de deux membres de la commission judiciaire¹ et de deux autres officiers de justice (VI, 4-5). Mais il semble que cet arrêt ne fut pas jugé suffisant pour le premier de ces personnages, car il est dit qu'on exécuta son châtiment, qu'on disposa (ensuite?) de lui, et qu'il mourut lui-même, c'est-à-dire, qu'il subit la peine de mort (VI, 2).

Une dernière rubrique s'applique à tout individu ayant pu s'unir à ces hommes (aux coupables précédemment nommés) pour s'opposer par de mauvaises paroles à l'application la plus rigoureuse des lois. — On dispose de lui, dit le texte, et il n'est fait aucune exception en sa faveur. Un seul nom suit cette rubrique, c'est celui d'un officier des Aouâï, corps militaire qui était probablement chargé des exécutions judiciaires².

Ainsi se termine la liste des accusés et celle des jugements, la légende de ce personnage occupant la dernière ligne du manuscrit.

Pour résumer en quelques mots les faits que nous venons d'examiner, nous les récapitulerons dans l'ordre suivant :

1° La mise en accusation des principaux cou-

¹ (VI, 2 et 3). Voy. le chapitre intitulé *Le Tribunal*.

² Voy. notes philologiques, n° 8.

pables est motivée sur des paroles criminelles prononcées par eux, et connues du roi.

2° Ces paroles criminelles ont été introduites dans le harem royal par Pen-houï-ban, ou plutôt par son agent le majordome Paï-baka-kamen, qui obtint la complicité de plusieurs personnes attachées au harem.

3° Elles avaient pour but de faire tort et d'exciter certains gens à faire tort à la personne ou à l'autorité du roi.

4° La femme appelée Taïï a des intelligences avec Paï-baka-kamen et ses complices; elle est elle-même instigatrice à l'intérieur du harem.

5° Ces mêmes paroles sont portées par Paï-baka-kamen aux mères et aux sœurs de ces femmes, au dehors du harem, et c'est probablement par cette voie que le roi en eut connaissance.

6° Toutes les personnes qui avaient entendu ces paroles sont condamnées pour le seul fait de ne les avoir pas dénoncées; c'est donc bien d'un complot ou d'une conspiration qu'il s'agit.

7° Les gens de service, et jusqu'aux femmes des gardiens de la porte du harem se mêlent de la conspiration.

8° Le fils de la femme appelée Taïï, appartenant probablement à la famille royale, et à cause de cela sans doute désigné sous le pseudonyme de Penta-our, sans titre ou qualité, ni épithète flétrissante, est coupable comme sa mère, et, devenu l'un des

chefs de la conspiration, il est du nombre de ceux qui furent condamnés à mort et exécutés.

9° On remarque, parmi les complices de ce dernier et de deux autres meneurs, un capitaine d'archers, c'est-à-dire un personnage qui pouvait avoir à sa disposition des forces militaires.

10° Quelques-uns des magistrats et officiers de justice chargés de rendre ou d'exécuter les sentences contre les coupables sont à leur tour accusés d'indulgence et condamnés par le roi lui-même.

11° Tout individu s'unissant à la cause des coupables et s'opposant à l'application la plus rigoureuse des lois est également poursuivi et condamné.

Ces faits nous permettent de conclure : 1° que tous les jugements que nous trouvons enregistrés dans le manuscrit judiciaire de Turin et dans les papyrus Lee et Rollin, sont relatifs à une véritable conspiration contre la personne ou l'autorité souveraine de Ramessès III; 2° que cette conspiration, dans laquelle plusieurs des femmes et probablement même un proche parent du roi furent compromis, eut son siège principal dans le harem de ce pharaon, bien que ses premiers germes soient venus du dehors; 3° que cette conspiration eut assez d'importance pour motiver de nombreuses condamnations à mort, ainsi que le châtement de certains magistrats et officiers de justice, supposés coupables d'indulgence.

Voilà tout ce que nous pouvons déduire, au point de vue historique, de ce curieux document.

Quel était le but précis des conjurés? — Était-ce d'enlever la couronne à Ramessès III, pour la donner au personnage désigné, par les raisons que nous avons indiquées, sous le simple pseudonyme de Pen-ta-our, et qui semble avoir appartenu à la famille royale? — Ce serait, je l'avoue, une conjecture bien hardie, et nous ne pouvons constater qu'un seul fait, c'est que ce personnage mystérieux subit la peine de mort comme plusieurs autres coupables.

Quoi qu'il en soit donc du but véritable des conjurés, on doit reconnaître seulement que le papyrus judiciaire de Turin nous met sous les yeux le plus ancien exemple connu de ces conspirations de *harem*, auxquelles se mêlent si souvent des eunuques et des grands personnages, dans l'histoire de tout l'Orient, et qui ne manquaient jamais d'entraîner après elles de nombreuses condamnations à la peine capitale.

§ 4. COMPARAISON HISTORIQUE.

Ce que nous savons par les monuments de l'histoire de Ramessès III ne nous apprend rien que nous puissions rattacher aux faits que je viens d'indiquer; mais il est impossible de ne pas en rapprocher, au moins à titre de comparaison, un passage de Manéthon, conservé par Flavius Josèphe¹ et dans lequel nous lisons que le roi Séthosis ou Ramessès « assembla de grandes armées de terre et de mer, laissa Armaïs, son frère, son lieutenant général en Égypte

¹ *Contre Apion*, chap. v (ou xv, suivant l'édition).

avec un pouvoir absolu, et lui défendit seulement de prendre la qualité de roi, de rien faire au préjudice de sa femme et de ses enfants, et d'abuser de ses concubines. Il marcha ensuite contre l'île de Chypre, la Phénicie, les Assyriens et les Mèdes, vainquit les uns et assujettit les autres par la seule terreur de ses armes. Tant d'heureux succès lui enflant le cœur, il voulait pousser ses conquêtes encore plus loin dans l'Orient. Mais Armaïs, à qui il avait donné une si grande autorité, fit tout le contraire de ce qu'il lui avait ordonné. Il chassa la reine, abusa des concubines du roi son frère, et, se laissant persuader par ses flatteurs, mit la couronne sur sa tête. Le grand prêtre d'Égypte en donna avis à Séthosis. Il revint aussitôt, prit son chemin par Péluse, et se maintint dans son royaume. On tient que c'est ce prince qui a donné le nom à l'Égypte, parce qu'il s'appelait Égyptus, aussi bien que Séthosis, et Armaïs s'appelait autrement Danaüs¹. »

J'ai été fort tenté de considérer le procès que nous fait connaître le papyrus judiciaire de Turin comme celui du frère du roi et de ses complices. Le passage de Josèphe que je viens de citer doit en effet se rapporter à Ramessès III, comme le pensait Champollion, et non à Sési I^{er}, comme on le croit généralement aujourd'hui; je dirai tout à l'heure pourquoi. Mais je dois reconnaître que plusieurs difficultés s'opposent à ce rapprochement historique : la première et la plus importante, c'est que,

¹ Traduction du *Panthéon littéraire*, p. 831.

dans le récit de Manéthon, les femmes du roi ne paraissent pas volontairement coupables comme dans le procès du papyrus de Turin. On pourrait cependant répondre à cette objection que dans ce dernier document la reine n'apparaît pas et que les six femmes condamnées ne devaient former qu'une très-faible partie du harem royal. La seconde difficulté est qu'il faudrait identifier le personnage désigné sous le pseudonyme de Pen-ta-our, dans le manuscrit, avec l'Armaïs ou Danaüs de l'historien. Cela ne serait pas à la rigueur encore impossible, puisque c'est sous un *pseudonyme* que le papyrus désigne ce personnage, et que celui dont parle Josèphe ne peut avoir rien de commun avec Armaïs ou Danaüs, dernier roi de la XVIII^e dynastie, lequel répond exactement à l'Har-em-heb des monuments. Je démontrerai en effet qu'on ne peut trouver là qu'une confusion de nom. Mais il faudrait aussi que ce personnage, caché sous le nom de Pen-ta-our, fût un frère de Ramessès III, et conséquemment que Taïï, sa mère, fût une femme ou concubine du père de ce roi, restée dans son harem comme *validé*. J'ai déjà dit que cette dernière supposition n'était pas plus inadmissible que les autres; mais de toutes ces possibilités nous n'avons aucune preuve, et nous devons nous abstenir de toute conclusion.

§ 5. EXAMEN CHRONOLOGIQUE DU PASSAGE DE MANÉTHON.

J'ai dit que le récit de Manéthon que je viens de citer devait se rapporter au règne de Ramessès III

et non à celui de Sétî I^{er}; voici les motifs sur lesquels j'appuie cette assertion : Flavius Josèphe, dans son Éloge des antiquités contre Apion, cite un premier passage de Manéthon relatif à l'occupation de l'Égypte par les Pasteurs. Plus loin, il ajoute, comme relatif aux temps qui suivirent cette période, un autre passage du même auteur, dans lequel tous les rois de la XVIII^e dynastie sont d'abord énumérés avec la durée du règne de chacun d'eux. Cette liste s'accorde assez bien avec les monuments et avec l'extrait qu'en a conservé aussi l'Africain. On observe seulement quelques différences dans la durée des règnes, l'Africain comptant généralement pour un an les mois qui sont ajoutés aux années dans Josèphe. Peut-être aussi doit-on admettre deux erreurs.

L'avant-dernier roi de la XVIII^e dynastie de Manéthon est Ramessès I^{er}, dont le règne, fort court d'après les monuments, est indiqué d'un an seulement par l'Africain et d'un an et quatre mois par Josèphe. Après ce roi, la liste de Josèphe omet les deux noms suivants, dont le second commence la XIX^e dynastie de l'Africain et du Syncelle; ce sont ceux d'Aménôphath ou Aménôphis et de Séthôs¹; puis, elle mentionne Armessès-Miammou

¹ Ces deux noms doivent être réunis; ils répondent au Ménéptah-Sétî ou Sétî I^{er} des monuments, et se placent conséquemment l'un et l'autre dans la XIX^e dynastie, puisqu'ils appartiennent à un seul et même roi. Ce dédoublement fautif, qui a produit l'intercalation arbitraire d'un règne dans les listes, explique le désaccord qui existe dans la durée que les différentes versions lui attribuent; l'Afri-

dont le règne de 66 ans et 2 mois ne peut répondre qu'au Rampsès ou Rapsakès des autres listes et au Ramessès II, Meiamoun, des monuments; le successeur de ce dernier est indiqué sous le nom d'Aménôphis, l'Aménephtès de l'Africain, avec 19 ans et 6 mois de règne, dans lequel on reconnaît le Ménéptah-hotep-her-maa des monuments. L'Africain donne ensuite le nom d'un Ramessès, avec 7 ans de règne, à la place du Ménéptah-Séti II des textes hiéroglyphiques, qui n'est mentionné dans aucune des autres listes. Toutes les listes, à l'exception de celle de Josèphe, s'accordent après cela à donner Amménémès, 5 ans ou 26 ans, et Thouoris, 7 ans, pour les deux derniers règnes de la XIX^e dynastie; on reconnaît dans le premier l'Amennésou des inscriptions, et dans le second la reine Ta-ouser, épouse de Ménéptah-si-ptah. Les monuments semblent indiquer encore un ou deux règnes collatéraux ou illégitimes qui ne devaient pas figurer dans les listes officielles; mais nous n'avons pas à nous en occuper.

En résumé, le passage de Manéthon rapporté par Flavius Josèphe ne mentionne ni Séti I^{er}, ni Séti II, ni Amménémès, ni Thouoris; mais il donne pour

cain ne donne que 19 ans à ce roi supplémentaire (Aménôphath), tandis qu'Eusèbe; qui l'appelle Aménôphis, lui accorde 40 ans. Cette durée de règne de 19 ou de 40 ans est donc à retrancher entièrement des calculs chronologiques. C'est peut-être ce fait que Flavius Josèphe se rappelait quand il disait (*Contre Apion*, chap. ix) que Manéthon parle d'un roi Aménôphis, qui est un roi imaginaire, dont pour cette raison il n'a osé coter les années de règne.

successeur à Aménophis (Ménéptah-hotep-her-maa) le roi qu'il appelle Séthosis ou Ramessès surnommé *Ægyptus*. Or, ce dernier, nommé parmi les *successeurs*¹ de Ramessès II, Méiamoun, ne peut pas répondre, comme on l'admet généralement, à Ménéptah-Séti I^{er}, le *prédécesseur* immédiat de ce roi, omis, il est vrai, dans ce passage, mais cité par Josèphe autre part sous le nom de Séthon et appelé Aménophath ou Aménôphis-Séthon, jamais Ramessès, dans les autres documents. Josèphe fait effectivement plus loin² deux personnages de son Séthosis ou Ramessès, qu'il appelle alors Séthon et Rampsès, et il est évident, par la durée de leur règne, qu'il entend désigner ainsi les rois Séti I^{er} et Ramessès II des monuments. Mais le récit que nous avons enregistré ne peut se rapporter qu'à un seul

¹ On lit dans les annotations marginales d'un manuscrit la variante *μεθ' ὧν, après lui*, au lieu de *τοῦ δὲ (son fils)*. Bunsen, *Egypt's place*, vol. I, p. 649.

² *Contre Apion*, chap. IX, ou XXVI, suivant l'édition. L'auteur dit relativement à Manéthon : « Il parle ensuite du roi Aménôphis, qui est un nom imaginaire et dont pour cette raison il n'a osé coter les années de règne, quoiqu'il les ait marquées particulièrement lorsqu'il a parlé des autres rois. Il ajoute à ces fables d'autres fables sans se souvenir qu'il avait dit auparavant qu'il y avait 518 ans que les pasteurs étaient sortis d'Égypte pour aller vers Jérusalem. Car ce fut pendant la 4^e année de Thetmosis (Amosis) qu'ils en sortirent, et ses successeurs régnèrent 393 ans, jusqu'aux deux frères Séthon et Hermeus, dont il dit que le premier était surnommé Égyptien, et l'autre Danaüs, que Séthon chassa, et régna 59 ans : que Rampsès, fils aîné de Séthon, lui succéda et régna 66 ans. Ainsi, après avoir reconnu qu'il y avait si longtemps que nos ancêtres étaient sortis d'Égypte, il met au nombre de ces autres rois ce fabuleux Aménôphis, etc. » (Traduction du *Panthéon littéraire*.)

roi, et Ramessès II étant déjà désigné dans la liste que nous venons d'étudier, sous le nom d'Armessès-Miammou, reconnaissable à ses 66 ans de royauté, il est certain que Josèphe n'a fait que des confusions de noms, ce qui n'apporte aucune nouvelle difficulté à l'assimilation que j'ai proposée et dont je cherche les preuves.

Quant au Ménéptah-Séti II des monuments, qui ne figure dans aucune des listes manéthoniennes, si ce n'est dans celle de l'Africain, sous le nom de Ramessès, Josèphe le nomme bien Séthon ou Ramessès¹, mais les circonstances de son règne ne paraissent pas concorder avec celles que l'historien rapporte à Séthosis-Ramessès qui fit de grandes conquêtes en Asie. Les deux autres rois de la XIX^e dynastie sont, d'après les monuments, Ménéptah-si-phah et Set-nekht dont les noms n'ont plus de rapport avec ceux qui nous occupent. Or, le successeur de ces trois derniers fut Ramessès III, le premier roi de la XX^e dynastie, que les inscriptions appellent aussi *Sésou*² comme Ramessès II, et au règne duquel Champollion attribuait les faits rapportés par Manéthon au double nom de Séthosis ou

¹ Le roi Aménôphis, se souvenant de ce que le prêtre Aménôphis avait prédit, fut saisi d'une telle crainte, qu'après avoir tenu conseil avec les principaux de son État, il envoya devant les animaux qui passent pour sacrés en Égypte, commanda aux prêtres de cacher leurs simulacres, mit entre les mains d'un de ses amis Séthon, son fils, âgé seulement de cinq ans, autrement nommé Ramessès, du nom de son aïeul. (Traduction du *Panthéon littéraire*, p. 835.)

² Lepsius, *Denkm.* III, Bl. 208, c.

Ramessès. Le nom de Sésou peut très-bien être en effet altéré en grec sous la forme Σεθως ou Σεθωσις. Le Séthosis ou Ramessès de Josèphe, l'un des successeurs de Ramessès II, peut donc répondre au Sésou ou Ramessou III des monuments.

J'ai dit que rien n'indiquait, dans les extraits de Manéthon rapportés par Josèphe, qu'Armaïs frère de Séthos ou Ramessès, dont le règne illégitime dut être fort court, si tant est qu'il ait véritablement régné, et qui conséquemment ne dut pas figurer dans les listes officielles, soit le même que l'Armaïs successeur du dernier Akhenkérés mentionné plus haut avec un règne de 4 ans et 1 mois. On remarquera en effet que ce dernier est présenté comme un roi légitime de la XVIII^e dynastie, tandis que l'autre ne fut tout au plus qu'un usurpateur bientôt dépossédé du pouvoir. L'Africain appelle celui de la XVIII^e dynastie Armessès et non pas Armaïs, mais Eusèbe le confond avec Armaïs ou Danaus, et le Syncelle qui fait, il est vrai, la même confusion, donne cependant une confirmation à notre manière de voir, en appelant seulement Ramessès et non pas Séthos le frère d'Armaïs.

J'arrive à conclure de ces observations, qui ne forcent en rien le texte : 1^o que Flavius Josèphe, dans sa première liste extraite des livres de Manéthon, a omis Sési I^{er} et les trois derniers rois de la XIX^e dynastie; 2^o que son Séthosis ou Ramessès, mentionné parmi les successeurs de Ramessès II, ne peut être que le Sésou ou Ramessès III des monuments, pre-

mier roi de la XX^e dynastie; 3^o que l'Armaïs (ou Danaüs), dernier roi de la XVIII^e dynastie, l'Har-em-heb des inscriptions, ne peut avoir rien de commun avec l'Armaïs ou Danaüs frère de Séthosis ou Ramessès, puisque l'un est un roi légitime tandis que l'autre est un usurpateur, et que ces deux personnages doivent être séparés par toute la durée de la XIX^e dynastie.

Ces déductions sont, comme on le voit, simples et naturelles; l'identité de Ramessès III avec Séthosis ou Ramessès est encore confirmée d'une manière qui me paraît tout à fait probante par une circonstance du récit emprunté par Josèphe à Manéthon, c'est que Séthosis ou Ramessès, l'un des grands conquérants égyptiens de l'Asie, comme les monuments nous montrent Ramessès III, possédait, outre son armée de terre, des *forces maritimes* assez considérables pour que l'historien ait cru devoir en faire une mention spéciale ¹. Or la plus ancienne représentation d'un combat naval qu'on trouve dans les bas-reliefs égyptiens remonte précisément au règne de Ramessès III ², et ce pharaon, fier de sa flotte, la pre-

¹ Ἰππικὴν καὶ ναυτικὴν ἔχων δύναμιν. (Cf. S. Theophilus, in libro ad Autolyicum tertio, cap. XIX : ὃν Φασιν ἐσχηκέναι πολλὴν δύναμιν ἰππικῆς καὶ παράταξιν ναυτικῆς.)

² C'est dans les monuments du règne de Ramessès III qu'on rencontre, pour la première fois, la circonstance remarquable d'une bataille navale. (De Rougé, *Notice sommaire des monuments égyptiens du musée du Louvre*, 2^e édit. p. 18.) C'est le seul roi qui fit en même temps, ainsi que les monuments le montrent, la guerre par terre et par mer. (Brugsch, *Histoire d'Égypte*, I, p. 184; cf. Champollion-Figeac, *L'Égypte ancienne*, p. 345.)

mière qui ait été armée en Égypte, y attachait assez d'importance pour la décrire lui-même dans les inscriptions officielles du 2^e pylone de son palais de Médinet-abou : « Elle paraissait sur la mer, dit-il, comme un mur puissant; elle se composait de trois sortes de vaisseaux (les *Hâu*, les *Mens'*, et les *Bair*), qui étaient garnis, de la proue à la poupe, de braves guerriers, munis de leurs armes ¹. » D'autres inscriptions y font souvent aussi allusion ².

En appliquant les mêmes observations à un passage de Diodore de Sicile, on peut penser que le roi qu'il appelle *Sésoosis* est aussi le *Sésou* ou Ramesès III des monuments, car il lui attribue aussi (1, 55) la possession d'une flotte maritime, en indiquant qu'il fut le premier Égyptien qui construisit des vaisseaux longs. Cette circonstance pourrait nous faire reconnaître, dans le même auteur, la suite et le complément, peut-être altérés, du récit de Josèphe relatif à la trahison d'Armaïs, mais avec une variante qui transporterait auprès du roi la reine, chassée par Armaïs ou Danaüs. Diodore s'exprime ainsi ³ :

« A son retour en Égypte, après sa grande expédition, Sésoosis s'arrêta à Péluse, où il faillit périr, lui, sa femme et ses enfants, dans un repas donné par son frère ⁴. Pendant qu'ils étaient assoupis par

¹ Greene, *Fouilles*, pl. II, col. 20; de Rougé, *Notice de quelques textes hiéroglyphiques*, p. 8; Brugsch, *Histoire d'Égypte*, I, p. 187.

² Brugsch, *Histoire d'Égypte*, I, p. 186, 188, etc.

³ Livre I, chap. LVII.

⁴ M. Champollion-Figeac remarque que « selon quelques critiques, ce frère de Sésoosis serait le *Danaus* qui conduisit des colo-

la boisson, le frère de Sésoosis profita de la nuit pour mettre le feu à des roseaux secs accumulés d'avance autour de sa tente. Sésoosis se réveilla soudain à la clarté du feu; mais ses gardiens, enivrés, tardèrent à venir à son secours. Levant alors les mains, il implora les dieux pour le salut de ses enfants et de sa femme, et traversa les flammes. Après s'être ainsi sauvé comme par un miracle, il éleva, comme nous l'avons dit, des monuments à tous les dieux, mais particulièrement à Vulcain, auquel il devait surtout son salut¹. »

Quoi qu'il en soit des rapports qui peuvent exister entre ces deux récits, les observations précédentes nous amènent à établir, d'une manière que je crois certaine, que les faits rapportés par Flavius Josèphe, d'après Manéthon, se rapportent au règne de Ramessès III, comme la conspiration jugée dans le texte du papyrus judiciaire de Turin.

On sait, il est vrai, que des rois d'une époque antérieure avaient déjà porté leurs armes dans les îles de la Méditerranée; mais il ressort clairement des textes qui mentionnent leurs conquêtes, que ces souverains ne firent qu'y transporter des troupes de terre ou de débarquement, ce qui ne constitue pas des *forces maritimes* proprement dites, comme celles de Ramessès III. Quant aux listes monumentales des victoires de ce Pharaon, elles correspondent au récit

nies égyptiennes dans la Grèce au xv^e siècle avant notre ère. » (*L'Égypte ancienne*, p. 339.)

¹ Traduction de M. F. Hoefler, vol. I, p. 67.

de Josèphe, aussi bien et peut-être mieux que celles de Ménéptah-Séti I.

Aux faits que je viens de constater j'ajoute encore une indication; c'est que nous savons, par les monuments, que les principales campagnes de Ramesès III, en Asie, datent de l'an VIII et de l'an IX de son règne, et conséquemment que le récit rapporté par Josèphe doit être relatif à cette époque.

Voici, pour terminer cette digression, la concordance des listes manéthoniennes avec les monuments, telle que je la comprends pour les rois dont je viens de parler :

EUSEBE.	AFRICAIN.
ΑΡΜΑΙΣ ὁ καὶ Δαναός 5	ΑΡΜΕΣΣΗΣ
ΡΑΜΕΣΣΗΣ ὁ καὶ Αἴγυπτος 68	ΡΑΜΕΣΣΗΣ
ΑΜΕΝΩΦΙΣ [40] <i>Ἐννέα καὶ δεκάτη δυναστεία.</i>	ΑΜΕΝΩΦΑΘ <i>Ἐννέα καὶ δεκάτη δυναστεία.</i>
ΣΕΘΩΣ 55	ΣΕΘΩΣ
ΡΑΜΨΗΣ 66	ΡΑΨΑΚΗΣ
ΑΜΜΕΝΕΦΘΙΣ 40	ΑΜΕΝΕΦΘΗΣ
.....	ΡΑΜΕΣΣΗΣ
ΑΜΜΕΝΕΜΗΣ 26	ΑΜΜΕΝΕΜΗΣ
ΘΟΥΩΡΙΣ 7	ΘΟΥΩΡΙΣ
.....	<i>Εἰκοστὴ δυναστεία.</i>
.....

JOSËPHE. C. Ap. cap. xv ou v.	MONUMENTS.
ΑΡΜΑΙΣ 4,1	HOR-EM-HEB Mer en Amon (Râ-z'osor-x'eper-u-sotep-en-Ra).
	<i>XIX^e dynastie.</i>
ΡΑΜΕΣΣΗΣ 1,4	RÂ-MES-SOU I (Râ-men-pah'u-ti).
..... (Cap. xxvi ou ix. ΣΕΘΩ ou ΣΕΘΩΣ, 59)	MEI-EN-PTAH = SËTI I (Râ-men-maa).
ΑΡΜΕΣΣΗΣ ΜΙΑΜΜΟΥ 66,2 (Cap. xxvi ou ix. ΡΑΜΨΗΣ—66)	RAMESSOU (II), Meiammoun, (Râ-user-maa-sotep-en-Râ).
ΑΜΕΝΩΦΙΣ 19,6 (Cap. xxvi ou ix. ΑΜΕΝΩΦΙΣ η)	MAÏ-EN-PTAH hotep her mâa, (Ba-en-Râ-meï-Amon).
..... (Cap. xxvi ou ix. ΣΕΘΩΣ ὁ καὶ ΡΑΜΕΣΣΗΣ.)	MEÏ-EN-PTAH = SËTI II, (Râ-user-x'eper-u-meï-Amen).
.....	AMEN-MES-SOU h'yq-ouabou, (Men-ma-râ-sotep-en-Râ).
.....	MEÏ-EN-PTAH = Si-Ptah (X'ou-n-Râ-sotep-en-Râ). et la reine TA-USER. <i>XX^e dynastie.</i>
ΣΕΘΩΣΙΣ ὁ καὶ ΡΑΜΕΣΣΗΣ, ἐκαλ. Αἴγυπτος. Confondu par Josèphe avec Sèti I et Rames- sès II. (Contre Apion, cap. xxvi ou ix.)	SËSOU ou RÂ-MES-SOU-h'yq-Ân, (Râ-ouser-maa-meï-amon).

(La suite à un prochain cahier.)

QUELQUES CHAPITRES DE MÉDECINE ET DE THÉRAPEUTIQUE ARABES.

TEXTE ARABE, PUBLIÉ, TRADUIT, SUIVI D'UNE LISTE DE TERMES
TECHNIQUES ET AUTRES.

PAR M. LE DOCTEUR B. R. SANGUINETTI.

AVANT-PROPOS.

La Bibliothèque impériale de Paris possède deux exemplaires manuscrits d'un ouvrage arabe de thérapeutique médicale, intitulé : *Le livre des flambeaux resplendissants, au sujet de la médecine humaine*¹. C'est un traité complet, ou mieux une sorte de compilation, divisée en dix chapitres, dont le premier est consacré à l'exposition de la doctrine humorale. Les autres parlent du traitement des maladies des diverses parties du corps, en commençant par les affections de la tête. L'auteur de ce livre est appelé Chihâb Eddîn Ahmed Alkalyoûby², et il est mort vers la fin du dixième mois lunaire de l'année 1069 de l'hégire (juillet 1659 de J. C.).

On trouve des détails sur Alkalyoûby dans le *Dictionnaire bibliographique et encyclopédique* de Hâdji Khalfah, édition de M. Fluegel, notamment : t. V, p. 153, n° 10,505, où il est question d'un ouvrage théologique de notre auteur; t. VII, p. 856 et p. 899, d'après un assez long fragment du خلاصة الأثر, fol. 36 v°, fragment cité ainsi deux fois en arabe par le savant éditeur, M. Fluegel. Il y est dit en somme qu'Alkal-

¹ كتاب المصابيح السنّية في طبّ البريّة. Ancien fonds arabe, n° 1069, et supplément arabe, mis en ordre par M. Reinaud, n° 1040.

² Originaire de Kalyoûb, petite ville d'Égypte, près du Caire.

youby était un jurisconsulte distingué, auteur de plusieurs ouvrages de droit, de théologie, philosophie, grammaire, etc. et aussi d'un livre ou recueil de médecine, science qu'il connaissait bien. Ce dernier ouvrage est sans doute celui dont il est ici question. On ajoute que tous ses livres étaient estimés, qu'il est mort dans les derniers jours du mois de chawwâl de l'an 1069 de l'hégire (juillet 1659 de J. C.), et que Kalyoùb était une petite ville en Égypte, distante de deux ou trois parasanges du Caire¹. Je noterai encore que, parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque impériale, se trouvent d'autres ouvrages littéraires d'Alkalyoùby.

J'ai cru utile de publier le texte et de donner la traduction de plusieurs chapitres de ce livre de médecine; car, indépendamment de l'intérêt que quelques personnes peuvent prendre à ces sortes de matières, tous ceux qui s'occupent d'arabe rencontreront ici beaucoup de termes qui manquent dans nos lexiques, ou qui y sont mal expliqués. Ceux d'entre les arabisants qui ont la louable habitude d'écrire en marge de leur dictionnaire, soit Golius, soit Freytag ou autre, les mots qui y sont omis, ou les éclaircissements qui seraient nécessaires, trouveront dans ce travail de quoi augmenter leurs notes d'un bon nombre de termes de médecine, d'histoire naturelle, etc.

¹ Le *خلاصة الأثر*, dont il est parlé plus haut¹, est un ouvrage biographique, composé vers l'an 1133 de l'hégire (1720 de J. C.), dans le but de faire connaître les hommes remarquables du onzième siècle de la même hégire (xvii^e de J. C.); son auteur est Amin Eddin Mohammed Almohibby Acchâmy, et il est cité par Hâdji Khalfah, édition de M. Fluegel, t. VI, p. 615, n° 14,882, ainsi qu'il suit : *طبقات العلماء والشعراء والملوك* : *والوزراء عربى سماها خلاصة الأثر فى قرن حادى عشر*. (Voyez aussi t. VII, p. 965.) La Bibliothèque impériale de Paris renferme un exemplaire dudit *خلاصة الأثر*, supplément arabe, mis en ordre par M. Reinaud, n° 676. On peut y lire la biographie d'Alkalyoùby, p. 95 et 96, et l'on en verra la traduction ci-après.

Le texte et la version qui vont suivre comprennent : la préface de l'ouvrage; le premier chapitre, qui traite du pouls, etc. puis des maladies, des liquides du corps, des aliments, des boissons; et cela, d'après les principes de la doctrine humorale; le chapitre deuxième, où il s'agit du traitement des maladies de la tête; enfin, le troisième chapitre, consacré en entier à la cure des affections nombreuses des yeux. On y remarquera une grande variété, une vraie richesse de médicaments; mais aussi, on y verra quelques préjugés et des traces nombreuses de superstition. J'ai mis le plus grand soin pour que le texte soit correct, en prenant surtout pour guide le manuscrit n° 1069, qui m'a semblé le moins fautif des deux manuscrits déjà mentionnés de la Bibliothèque impériale. Lorsque la leçon de ces deux manuscrits m'a paru erronée, tantôt j'ai ajouté entre parenthèses la bonne leçon, ou, du moins, celle que je crois préférable; d'autres fois j'ai fait connaître la bonne leçon par une note, ou dans les variantes. Quant à la traduction, j'ose espérer qu'on la trouvera suffisamment exacte et fidèle. Quelques notes, d'ailleurs assez courtes, fourniront à mes lecteurs les explications que j'ai cru utile de leur donner. Parmi les manuscrits arabes de médecine, celui qui m'a le mieux servi pour vaincre quelques difficultés dans ce travail, c'est l'ouvrage du cheïkh Dâoud Alanthâky, dont le titre est : *Mémorial des hommes intelligents* ¹.

Il est maintenant de mon devoir de dire que, il y a quelques années, M. Cherbonneau, avec son obligeance habituelle, a pris la peine de m'envoyer spontanément, de Constantinople, un court extrait de cet ouvrage d'Aikalyouby, afin d'appeler mon attention sur ce livre de médecine. Je le connaissais déjà par les deux manuscrits plusieurs fois cités de la Bibliothèque impériale; mais dès ce moment j'ai pris avec moi-même l'engagement de le faire connaître aux lecteurs

¹ تذكرة اولى الالباب. Manuscrits de la Bibliothèque impériale, ancien fonds arabe, n° 1058.

du *Journal asiatique*. Différentes circonstances m'ont empêché jusqu'à ce jour de mettre à exécution mon projet.

Le petit extrait provenant de M. Cherbonneau, et dont il vient d'être parlé, se compose généralement de formules prises çà et là dans les trois premiers chapitres de l'ouvrage. Il fait par conséquent partie de la présente publication.

Enfin, l'abondance des médicaments, la polypharmacie, que j'ai annoncée ci-dessus, ne surprendra point mes lecteurs; car ils savent que les Arabes, par leur sol, et puis par leur commerce, surtout avec l'Inde, se trouvaient en possession d'un plus grand nombre de médicaments que les Grecs n'en avaient sous la main. De la sorte, leur pharmacie s'accrut, leur matière médicale s'enrichit. Ils en furent prodigues, et renchérèrent encore sur Galien dans l'emploi des remèdes.

Voici maintenant la biographie de notre auteur :

« Ahmed, fils d'Ahmed, fils de Salâmah, Almisry, Alkal-yôuby, Acchâfi'y, l'imâm très-instruit, le jurisconsulte, le traditionnel, un des principaux savants, universellement estimé et apprécié, à cause des grands services qu'il a rendus. Il a étudié le droit et les traditions sous Chams (Eddîn) Arramly, qu'il a suivi pendant trois années, vivant retiré dans sa maison. Il a aussi suivi les leçons de Nour (Eddîn) Azziyâdy, de Sâlim Acchebchîry, de 'Aly Alhaléby, d'Ahmed, fils de Khalil Assoubky, et d'autres docteurs célèbres. A son tour, il a donné des leçons à Mansouûr Atthoukhy, à Ibrâhîm Albirmâouy, à Cha'bân Alfayyôumy et à d'autres savants bien connus.

« On le redoutait beaucoup; nul n'osait parler en sa présence sans tenir la tête baissée, par crainte de lui et par frayeur. Il n'acceptait rien de personne, et on le voyait, la plupart du temps, faire l'aumône; il n'avait aucun traitement, ni aucune fortune connue, et pourtant il ne manquait de rien. Du reste, il ne mettait aucune recherche dans ses repas ni dans ses hâbits; il n'était occupé que d'œuvres pieuses, et ne quittait pas l'enseignement, qui embrassait

toutes les sciences légales. Il était instruit dans la géomancie, la science de la lettre (une sorte de cabale), et dans son application aux carrés magiques, à la *zâirdjah*¹, et autres stratagèmes. Il avait acquis en cela de la célébrité. Alkalyoûby était expérimenté et habile en médecine. De plus, il avait l'art de bien raconter, d'exposer clairement les choses. Au temps de son enseignement, ses auditeurs avaient un maintien fort grave et tout à fait silencieux².

« Notre savant est l'auteur de beaucoup d'ouvrages d'une utilité générale. Nous nous bornerons à citer ceux qui suivent :

« 1° Des gloses marginales sur le commentaire du *Minhádj* (ou *Voie*), par Djélâl (Eddîn) Almahally;

« 2° Des gloses marginales sur le commentaire du *Tahrîr* (*Revue* ou *Examen*), par le cheikh de l'islamisme;

« 3° Des gloses marginales sur le commentaire d'Abou Chodjâ', par Ibn Kâcim Alghazzy;

« 4° Des gloses marginales sur le commentaire de l'*Azharîyah* (ou *la Resplendissante*, ouvrage grammatical);

« 5° Des gloses marginales au commentaire du cheikh Khâlid sur l'*Adjorroûmiyah* (autre ouvrage de grammaire);

« 6° Des gloses marginales au commentaire que le cheikh de l'islamisme a écrit sur l'*Isagoge* (ou *Introduction* de Porphyre aux œuvres d'Aristote);

« 7° Une dissertation sur la manière de connaître la *kiblah*

¹ Ou *tableau circulaire* pour arriver à découvrir les choses occultes. — Ce passage du texte demande à être cité : *وله معرفة بعلم الرمل والحرف وتصرفه في الاوفاق والزايجة وغير ذلك من الفنون فهو مشهور*. Voyez sur ces matières les *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, dans les *Notices et Extraits des Manuscrits*, notamment, texte arabe, t. XVI, p. 203 à 220; traduction française, t. XIX, p. 232 à 254.

² Littéralement : A ses leçons, les hommes étaient comme s'ils avaient eu des oiseaux sur leurs têtes *والناس في درسه كأنَّ على رؤسهم الطير*.

(ou la direction du temple de la Mecque), sans le secours d'aucun instrument;

« 8° Un recueil de médecine;

« 9° Les cérémonies du pèlerinage.

« Outre cela, il a aussi composé d'autres dissertations et revues (*tahrîrât*), toutes fort utiles. — Sa mort a eu lieu dans les derniers jours du mois de chawwâl de l'an 1069 de l'hégire (juillet 1659 de J. C.). — Quant au mot *alkalyoûby*¹, qui s'écrit avec le *fath* du *kâf*, le *soucoûn* du *lâm*, le *dhamm* du *yâ*, lettre qui a deux points au-dessous, le *soucoûn* du *oudou*, et après cela un *bâ*, lettre qui porte un seul point au-dessous; le mot *alkalyoûby*, dis-je, est l'adjectif relatif d'une toute petite ville (*Kalyoûb*), dont la distance du Caire est de deux ou trois parasanges, et qui possède de nombreux jardins. »

TEXTE.

كتاب المصابيح السنبيّة في طبّ البريّة تأليف الشيخ الامام
والخبير الهمام العالم العامل شهاب الدين القليوبى الشافعيّ
تعمّده الله تعالى برحمته واعاد على المسلمين من بركته
ونفع الله به كاتبه قارئه امين وصلى الله على سيّدنا محمّد
وعلى آله وصحبه وسلم تسليمًا امين امين
بسم الله الرحمن الرحيم وبه ثقّتي للحمد لله الذي جعل
نوع الانسان اكل الانواع وميّزة بالنطق والادراك والاختراع
وجعل صحّة بدنه وعقله سببًا لوجود الانتفاع والصلاة
والسلام على سيّدنا محمّد الذي اعتدل في الجسم والاخلاق

¹ وَالْقَلْيُوبِيُّ

والطباع وبعد فهذا مؤلف لطيف لا يجهد به انسان ولا يحتاج في معرفته الى اعوان قد جمع ما تفرّق في غيره من التصانيف واغنى عن مراجعة ما سواه من التأليف جعله الله تعالى خالصاً لوجهه ونفع به من طلب النفع منه على وجهه انه قريب قدير وباجابة لمن دعاه جدير مرتّب على مقدمة وعشرة ابواب وخاتمة المقدمة في معرفة الطبّ وما يتعلّق به وهو علم يعرف به احوال الابدان صحّة وصدّها وموضوعه الابدان وغايته بقاء العجّة ودفع الامراض ومباحثه لا يمكن ضبطها فينبغي صرن العناية الى ما يمكن منها اعلم ان جميع الامراض اما تحدث عن فساد المزاج بفساد بعض الاخلاط المركّب منها الفاشيء ذلك عن التخليط في المتناولات والهواء والاماكن والصناعات والفصول والنوم واليقظة والحركة والسكون البدنيين والنفسيين والاحتباس والاستفراغ فاذا الطبيب عرن هذه ¹ فلا فساد الا بمشمة للحكيم الاقدس ومعرفة ذلك محصورة في العلامات والنبض والقارورة والله تعالى اعلم الباب الاول في معرفة اصول ² الامراض وما ينشأ عنها وما يتبعها وغير ذلك وفيه فصول اربعة الفصل الاول في

¹ Le ms. n° 1040 porte هذه الاشياء هذا احكم الطبيب هذه الاشياء، rédaction qui est peut-être préférable.

² La leçon du ms. n° 1069 est فصول .

معرفة الاخلاط من النبض او القارورة ^{أما النبض فهو إما}
 غليظ سريع الحركة وهو علامة للخلط الدموي الدال على
 كثرة الدم على غيره من الاخلاط وموضعه الكبد واصله
 من الشمس وإما دقيق سريع الحركة وهو علامة غلبة
 الصفراء وموضعها المرارة واصلها من الرياح وإما دقيق بطئ
 للحركة وهو علامة السوداء وموضعها الطحال واصلها من
 التراب وإما غليظ بطئ للحركة وهو علامة البلغم وموضعه
 الرئة واصله من الماء وإما متوسط في ذلك وهو علامة
 اعتدال الاخلاط والصحة والعافية وإما رقيق جدا
 وسريع جدا وهو علامة فناء الاخلاط وحصول الهلاك
 وأما القارورة اى لون البول فيها فالحمرة مع الغلظ علامة
 غلب الدم والبياض مع الغلظ علامة البلغم والصفرة مع
 الغلظ علامة السوداء والحمرة الخالصة دليل للحرارة والصفرة
 مع الرقة علامة الصفراء والرقة دليل لليبوسة والخضرة
 دليل البرودة والبياض دليل الرطوبة والصفرة الصافية
 علامة المرض والصفرة المعتدلة كلون الاترج وماء الجبن
 علامة الصحة والعافية والحمرة الصافية دليل الهم والحزن
 ووجع الكبد ¹ والنتن علامة عسر البول واختلاف الالوان

¹ Le ms. n° 1040 ajoute : والغبرة علامة للحمى وكلون الزعفران : علامة الصفراء.

علامة الهلاك الفصل الثاني فيما ينشأ من الامراض عن
 الاخلاط وقد استقرى فوجد أنه¹ خمسة وثلاثون الف
 مرض وقد ذكرنا بعض ما يحدث عن كل خلط منها فاما
 الدم فينشأ عنه نقصان الراس والدوار والصداع في
 مقدم الوجه وتقل العينين والرمدم مع الحرارة والدموع
 وعكس العينين كذلك وقروح للحدقة والانف والغشاوة
 والرعاف وبثور الاجفان ووجع الآذان مع الحرارة وكلف
 الوجه الاحمر وتأكل اللثة ورخاوة الاسنان وسلاق الغم
 مع رطوبة وحرارة وعدوثة وبحوكة الصوت والذبحة
 وورم الوريد والسعال الرطب والخنزير والطاعون المعروف
 بالكلبة والجذام والجدرى والحصبة والأكلة للمرآء
 والدماميل والقروح والدماميل² الكثيرة والنار الفارسي
 وذات الجنب³ والاستحاضة والبطن الذريع والدود فيها (فيه)
 والعدسة والوسواس والحُميات الدائمة وأما الصفرآء
 فينشأ عنها الحرارة في الراس والدوار والصداع في اليافوخ⁴

¹ La leçon du ms. n° 1040 est : وقد استقردناه ووجدناه : — En marge du ms. n° 1069, il y a, en cet endroit : أى تنبّع, sans doute pour أى تنبّع.

² Le ms. n° 1040 porte والبثور.

³ Le ms. n° 1040 donne في en place du و.

⁴ Le ms. n° 1069 porte النافوخ, terme plus vulgaire.

والماء الابيض في العين ويبس الانف وريح الأذان الحار
 وأكلف الاسود الغليظ ومرارة الريق وجفافه وسلاق الغم
 لحار وخشونة الخلق ويبسه وحرارة المعدة والعطش
 وجسأه للخاصرة اليمنى والقروح اليابسة والماء الاصفر
 والقولنج وحرارة المثانة ودآء الاسد والاكلة السوداء
 وحصر البول وللصا والشرا والتآليل وشقاق القدم في
 الصيف والوسواس وحجى الغبب¹ وأما السوداء فينشأ منها
 قوب الراس والبدن والصداع والشقيقة والدوار وريح
 السبل² والربو وشدة القيء والتخمة والنخ والغشيان
 وخفقان القلب والسهر والوسواس السكوني وحدة النفس
 وجسأه الطحال وحصاة الكلى وعسر البول والقولنج و(الم)
 للخاصرة ودود القرع³ وعرق النساء والابردة وشقاق القدم
 والجدرى والرغشة النقرس بلا ورم ودآء الحية والورم⁴
 والبواسير والدماميل اليابسة ويبس العصب ووجع
 الظهر وبرد الكلى ووجع الحوالب في المذاكير ونحو ذلك

¹ Le ms. n° 1069 paraît donner لحب وحجى للجب.

² Le ms. n° 1040 ajoute : والماء الاسود في العين والدوى والطنيين في الأذان والسعال اليابس.

³ Le ms. n° 1069 porte القرع. Ce serait alors le ténia.

⁴ Le ms. n° 1040 donne والبرص, ou « la lèpre. »

وأما البلغم فينشأ عنه الدوار والشقيقة اليمنى وغبارة¹
 العين وعموشها الرطب بلا حمرة والرمم كذلك والركام
 ووجع الأذان ووقرها ووجع الاسنان ودودها وضرسها وثقل
 اللسان والاعضاء وتعقد الكلام والسعال² الرطب وعسر
 النفس والخفقان وحديث النفس والوسواس السكوتي
 والسهر والمغص في المعدة والدبيلة فيها ودودها الصغار
 والبطن الذريع والجدرى والاختلاج واللقوة³ والفالج
 ورخاوة العصب والبهق الاسود ودآء الثعلب وتمرط الشعر
 والتورم وكثرة القمل والعرق ونخ القدم وحمى النافض
 فائدة ومما جرب ان هذا المعجون ينفع من جميع امراض
 البدن واوجاعه الظاهرة والباطنة من الراس الى القدم
 ويستعمل في كل زمن وشربته من درهمين الى اربعة مثاقيل
 بحسب القوى وصنعتة سنبل الطيب ومصطكى وزعفران
 وطباشير وقرفة واذخر⁴ واسارون وقسط حلو وغافق
 وقوة ولك منقى وهال وقزنفل وعود وحب بلسان وراوند
 وبزر كشوت وبزر كرفس وبزر هندبا اجزاء سووية ومثل

¹ Le ms. n° 1040 donne وغبار.

² Le ms. n° 1069 donne والسوال.

³ La leçon du ms. n° 1069 est اللقوة.

⁴ Le ms. n° 1069 porte واذفر. C'est la rue sauvage, ou *ruta sylvestris*.

أكلد من ورق الورد اليابس يُسحق للجميع ويُمجن بثلاثة
امثاله من العسل المنزوع والله الشافي الفصل الثالث فيما
ينفع من كل خلط على العموم فأمّا الدم فيخرجه نحو
الغصد والاسهال بنحو الفوة والاوزمالي (والأودورمالي)
والمازيون وبيردة نحو جُجار النخل مجرب العُتاب والخس
والبقلة للمفآء وعنب الثعلب وأمّا الصفراء فيخرجها
الاسهال بنحو البنفسج والسقمونيا المعروفة بالمحمودة
والاصفر ومآء اللبلاب والرمان بشحمه وبيردها نحو الشعير
والهندبا والخس ويلينها نحو الشيرخشك¹ ومآء الفواكه
والتمر هنديّ والاجاص ويقمعها كل حامض وقابض وأمّا
السودآء فيخرجها نحو الاسهال بنحو الهليلج والازورد
والافتيمون والغاريقون والشفاج (والمسفاج) والسنا
والاسطوخودس ويلينها نحو الاملج والاسارون وحبّ
بلسان والمُخيط والتين والقرفة والسكر ويسكنها حالاً مآء
النعناع وأمّا البلغم فيخرجه الاسهال بنحو شحم الخنظل
ولبّ القرطم وبزر الاجرة والسورجان والغاريقون والتريد
ويلينه حبّ النيل والاشقيل ومآء العسل ويقطعه القسط

¹ Le ms. n° 1040 ajoute والترجيبين. C'est probablement pour
بالترجيبين, ce qui signifie rosée miellée, ou manne.

والعود والهال ويسلط¹ الاخلاط الثلاثة نحو الصبر وحب
 النيل والرند وقتاء الحمار والنشا والقنطريون والشبم
 وللخرنق (والخربق) والاقحوان والملح الداراني واعلم ان
 تنقية البدن بالاسهال ونحوه سبب² اعانة الادوية على
 وصولها الى ما طلب منها فتجب المبادرة اليها فقد قال
 بعض الحكماء ان الدم عبد غير مقدور عليه فرمما قتل
 مولاه وان الصغراء كلب عقور في درياقة وان السوداء ارض
 كلما تحركت تحرك ما عليها وان البلغم ملك رئيس كلما
 اغلقت عليه بابا فتح غيره وان خلط الدم حار رطب وان
 خلط الصغراء حار يابس وان خلط السوداء بارد يابس
 وان خلط البلغم بارد رطب وكل خلط يداوى بما يصادة
 في صغتيه معاً او في احديهما والقانون في قوى الادوية
 يعلم من طعموها وكل حلو حار رطب الى الاعتدال وكل
 مر حرير حار يابس لكن حرارته اغلب وكل مالح كذلك لكن
 يبوسته اغلب وكل مزر³ بالزاي المعجمة كذلك لكن برودته
 (حرارته)⁴ اغلب⁵ وكل دسم بارد رطب باعندال وكل نغية

¹ La leçon du ms. n° 1040 est ويسهل.

² Le ms. n° 1040 ajoute في.

³ Le ms. n° 1069 paraît porter حز.

⁴ Le ms. n° 1040 donne حرارته, et ne contient pas وكل مالح
 الح.

⁵ Le même ms. n° 1040 ajoute : وكل حامض او غصص بارد
 يابس لكن يبوسته اغلب.

بان لم يغلب فيه طعم مما مرّ فرطب ان كان سيّالاً¹ والا
 فيابس كالجبين² وكلّ عذب معتدل وكلّ حبّ وبزر وقشر
 فهو كطبع اصله لكنّه اميل الى الحرارة واليبس وكلّ ما لم
 يكمل منها فرياحه وفساده وفضوله كثيرة وكلّ مقلو عكس
 ذلك لكنّه عسر الهضم وكلّ ما نعم سخفه كان اسرع نفوذا
 في البدن وكلّ حيوان فلحمة ردى في صغره وهرمه جيّد
 في نموّه متوسط في تناهيه والذكر³ خير من الاناث وافضلها
 ما شأنه السمن ثمّ ما صغرت جثته ثمّ مقاديمها ثمّ
 جوانبها واليمين افضل ثمّ بواطن قوائمها ثمّ ما يلي
 ظهورها ثمّ ما لاصق عظامها والاهلّ من الطيور افضل
 ثمّ الوحشيّ والاجنحة اولى ثمّ الصدور وافضل الاسماك
 المتناسك اللحم غير المفلس ثمّ الصغير ثمّ من ماء العذب
 ثمّ البحرى ثمّ البحرى ثمّ مؤخره وكلّ لين فهو تابع
 لحيوانه وكلّ ما كثرت مآثيته من الفواكه فهو ارطب او
 ابرد على ما مرّ الفصل الرابع فيما يوافق كلّ خلط من
 المطعومات اكلًا وشربًا فاماّ الدمويّ فيوافقّه من الاطعمة
 المأكولة لحم العجول السمينة ولحم الجدى او لحم القنابر

¹ La leçon du ms. n° 1040 est سَبَبًا لًا .

² La leçon du ms. n° 1069 est كالحبّ .

³ Le ms. n° 1040 offre الذكور .

وفراخ الحمام والعضافير والمزورة¹ من العدس او السلجم او
 الخيار او السمّاق مع زيت وملح او من الارز مع قليل شاهبلوط
 او من حبّ الرمان او من الكعك او الخبز غير الدسم ويجب
 في كلّ منها إضافة ما فيه جوضة من خَلّ او حصرم او
 نحوها ويوافقه من المشربة² اللبن الحامض ورُبّ السفرجل
 او الرمان او التمر هنديّ ويوافقه من الفواكه الكثيرى
 وشحم النخل ونحوها واما الصفراوى فيوافقه من المأكولات
 لحم الجدى او السمك الطرى والكشك والعدس والقرع
 والماش مع بعض دهن معها ومزورة الهندبا او الرجلة
 او الفالودج او اللوز مع بعض سكر او دهن ويوافقه من
 المشروبات اللبن الحامض الطرى ولو غير مخيض ونقيع
 التمر هنديّ والاجاص ونحوها ويوافقه من الفواكه الموس
 وقصب السكر وشحم الاترج او الخيار او اللفت او البطيخ
 او النّفّاح او نحوها واما السوداوى فيوافقه من المأكولات
 سمين الضأن او فراخ الحمام المشوية او عصيدة التمر او
 صفرة البيض مع سمن البقر او جوز الهند مع السكر
 الاجر او الدبس او نحو ذلك ويوافقه من المشروبات
 نبيذ التمر او الزبيب المنزوع او نحو ذلك ويوافقه من

¹ La leçon du ms. n° 1040 est *المزودة*.

² Le ms. n° 1040 porte *المشربة*.

الفواكه القصب والاترج والصنوبر والفستق والتين
 والرمّان الاملس والكرات والفجل والبصل ونحوها وامّا
 البلغمي فيوافقه من المأكولات ¹ سمين الضان المشوي مع
 الخردل او الفلفل او الكراوية ولخبز بالعسل ولجبن العتيق
 مع الزيت او لجبن الجريف الدسم او اكل الثوم الرطب
 او للجرجير او للجوز او التمر او للجزر ويوافقه من المشروبات
 السدر الممزوج بالماء او نقيع نحو القرنفل ² او نحو ذلك
 ويوافقه من الفواكه الزبيب والتمر ونحوها فاحرص على
 هذا الباب فانه قل ان يوجد في شيء من المؤلفات على
 هذا النمط والله تعالى اعلم الملهم للصواب الباب الثاني
 في ³ امراض الراس وفيه فصول خمسة الفصل الاول فيما
 ينفع من اوجاعه مطلقا من صداع او غيره ⁴ فينفع
 منها مطلقا حارة او باردة استعمال مثقال من بزر حنّاء
 مع ثلاث اواق من الماء والعسل او شرب زهر التفاح او زهر
 الكنتري او زهر السفرجل او السعوط بمرارة الدب او مرارة
 الرخم مع عصارة السلق فيهما او ان يؤخذ من الصبر

¹ Le ms. n° 1040 ajoute ici le mot لحم.

² Le même ms. n° 1040 ajoute القرفة.

³ Le ms. n° 1040 ajoute ici le mot معرفة.

⁴ Le ms. n° 1040 ajoute: وأنواعه وفي الصداع وأنواعه والشقيقة فاما اوجاعه.

السقطرى والبورق الاحمر الارمنى والشونيز من كل درهمان
وتجن بعد سحقها بدرهم من الزيت العتيق ويسعط منها
من اول الشهر واخرة ثلاثة ايام واما الصداع فان كان
عن حرارة فينفع منه المبرّدات كالاّصاص والعنّاب اّكلا
والسكّجيين شربا بماء الرجلة او مثقال من الحنّاء او
زهرها شربا مع العسل او ضمادا مع الخّل او ماء الورد
شّما او تحيق الورد ضمادا او شّما او دهن حبّ القرع
شّما او سعوطا او ضمادا او دهن البنفسج شّما او سعوطا
او ضمادا او شربا او عصارة عنب الثعلب او ماء القرع او
ماء الليمون او شرابه ضمادا او الكبابية الهندى او نوى
الخوخ بماء الورد فيهما طلاء على الجبهة او ماء الورد وماء
الكزبرة للخضراء او دهن اللوز بمجموعة طلاء مجرب او دهن
الورد او دهن الآس طلاء خصوصا مع الافيون فيهما فانه
يخلص من الصداع المؤدّى للموت وان كان عن برودة
فينفعه شراب السكّجيين¹ والافتيمون مع لبن اللقاح
او شرب تحيق خمسة قراريط من اللؤلؤ بماء النمام او شرب
ماء العسل مع نصف درهم من الغاريقون او الضماد
بمرارة العنز او باللوز المرّ او بدهنه او برماد شعر الانسان
او شعر الضان او بالحرمل او بالفلفل او بالبابونج او بالنمام

¹ La leçon du ms. n° 1040 est : فينفع منه شرب الترنجيين.

مع الخلد في الجميع أو التدهن بالادهان الحارة كدهن
البابونج أو القسط وأن كان بمشاركة المعدة فينفع منه
اكل السفرجل أو الكثرى أو شراب العنّاب أو الاجاص أو
الرمّان أو التوت أو الآس أو نحوها أو دهن المعدة والراس
بدهن الورد أو دهن الآس فاتراً أو ضماد الراس بالورد
أو الصندل أو الاثاقيا أو الخولان أو الطين مع الورد أو ماء
الآس أو ماء الكرم أو ماء الطلع في الجميع وأن كان عن
حرّ الشمس أو الدخان فالضماد بدهن اللوز أو دهن
الورد مع الخلد فيهما أو شَمّ الورد أو زهر القرع ومن أكثر من
شمّ المردقوش لم يصدع ابداً مجربّ وأعلم ان الصداع ان
اختص بجانب الراس الايمن فهو عن حرارة الكلى ويسعط فيه
بدهن البنفسج مع الافيون أو بالجانب الايسر فهو عن برد¹
ويسعط فيه بدهن نحو الورد أو بالهامة فيسعط فيه بدهن
اللوز للحو مع السكر أو الشمر أو بالجبهة فينفعه شرب
الكشك مع السكر أو في جهة اللق فضع الشونيز أو كان
مع دوىّ الراس فيسعط بدهن طحّ فيه لبن أو مع يمس
في الخياشيم فيسعط بقدر دانقين من الكندس أو كان يوجد
بعد النفاس فضماد الصدغين بقشر الرمان المجون بماء
الثجل أو كان يوجد ساعة بعد ساعة فليلازم النوم وأما

¹ La leçon du ms. n° 1040 est برودة.

الشقيقة فهي كالصداع المختصّ بأحد جانبي الراس لكنها أشدّ وجعا منه ويصل وجعها الى العين وينفع منها اذا كانت باردة المسك ودهن المشمش المرّ كيف استعملا والنسرين والياسمين والزعفران شمّا او ضمادا او السمس مع قشرة ومداد الكتابة ضمادا او ان كانت حارّة فالحم البقر* اكلا والتمر هندی شربا ونحو ماء عنب الثعلب والرجلة شربا وضمادا الفصل الثاني في النزلات وهي الامراض العامّة وأما ذكرت في امراض الراس لغلبتها فيها وتسمّى بمصر الحوادر وينفع منها مطلقا استعمال البابونج فانه يذهبها من الراس والبدن والعظم وكذا البسباسة والفوتنج والندهن بزيت قلى فيه بِنّ القهوة حتى يحترق وينفع من الحارة منها نحو الخشخاش اكلا وماء الشعير ونقيع التمر هندی شربا او العفص او الشبّيت او الكزبرة او الآس او الصندل او الاقاييا ضمادا ونطولا وذلكا والسكر السلجانيّ انتشاتا بماء الفارنج او الاترنج وينفع من البارد البندق مع الفلفل والكرنب مع السكر والإيارجات اكلا فيها ونحو الشونيز والكّون والثوم والسنا استنشاتا بها مع الماء او تدهنها بدهنها وجميع ما يذكر في الزكام نافع هنا ويحلل اورامها مطلقا الطلاء بماء الكزبرة مع دهن اللوز او الضماد بدقيق الشعير او قشر الخشخاش مع الخلّ فيهما

او شرب تمر الخنّاء مع العسل كما مرّ الفصل الثالث في
 الغالج والنسيان والسُّبات والسكّنة والهدر¹ والدوار والخدر
 والكلابوس والرعشة وكلّها ناشئة عن الرطوبة والبرودة
 وينفع منها مطلقا كلّ حارّ رطب او يابس وراس الارنب
 اكلا وكذا اكل ذُكران حمام الابرّاج بخاصّية فيها وكذا
 الثوم او الفلفل او عود القرح اكلا خصوصا مع العسل
 فيها او شرب الراوند او المقل او الصعتر² او الكرفس او
 المصطكى او الجندبادستر مجرّب او شرب درهم كلّ يوم من
 السداب او شرب مثقالين من الفوة مع الانيسون بماء
 القراطين (بمالقراطين) مجرّب او استعمال الادهان الحارّة
 شربا ودهنا وكذا شرب مثقال من محروق البلّور مع اوقية
 من لبن الاتان او استعمال مثقال كلّ يوم من هذا السفوف
 وهو³ قرنفل وقرفة وسنبل ووجّ وهال وزنجبيل وراسن
 ومغاث وانيسون سوآء وسكر طبرزد⁴ قدر الجميع او الطلاء

¹ La leçon du ms. n° 1040 est والسدّر. Le ms. n° 1069 donne
 والهدر, sans doute pour الهدر.

² Le ms. n° 1040 porte العصير.

³ Le ms. n° 1040 ajoute هذا.

⁴ Le ms. n° 1069 donne ici la note marginale suivante :
 حاشية : الراسن هو الجناح الشامى والهال هو الحبّ هان والوجّ هو الايكر
 والسكر هو الذى يطبخ بعشرة لبنا انتهى.

بحقوق اللوز مع لبن الاتان والغالج مجرب مثقال من معجون
 البلاذر بماء العسل كل اسبوع والتدهن بدهن القسط
 او بزيت حرق فيه الغلغل مجرب والنسيان ايضا الايارجات
 والهليلجات او مداومة مضغ الكندر او دهن موخر
 الراس بالزيت او شم بخار شعر الانسان ومن جد جناح
 الهدهد الايمن حفظ ما اراد ولم ينس شيئا ويعين على
 الحفظ والفهم اكل لحوم الضأن واكل النجل والسمن
 والنسرين او استعمال هذا السفون وهو كندر وسعد¹
 وطبرزد سواء يستف منها كل يوم خمسة دراهم ثلاثة ايام
 ويترك خمسة وهكذا مجرب ومن شم دخان قرن الماعز تذكر
 ما² نسي³ ويجلب النسيان ووجع الراس كثرة الكلام
 وكثرة الاكل وكثرة للجماع ونوم النهار واكل البصل او
 الكزبرة الخضراء او الثوم او الشبث ولو مطبوخة او التمر
 او الرطب او العدس او التوت الحلو او بزر الكتان او
 الباذنجان او الخردل او الحلبة ولو غير نية او الزعفران او بزر
 الكرفس او شم اظفار الطيب او الميعة والدوار المعروف في
 مصر بالدوخة استعمال تخيق الكزبرة اليابسة خصوصا

¹ Le ms. n° 1040 porte وسكر طبرزد.

² Le ms. n° 1040 ajoute كان.

³ Le même ms. n° 1040 porte ومما يجلب.

بعد نقيعها في الخَلِّ وتجفيفها مع السكر او مع الزبيب
 الاحمر المنزوع عند النوم او شراب الورد على الريق الفصل
 الرابع في الصرع والماليخوليا والوسواس ونحوها وينفع من
 جميعها السويطرا (السوطيرا) مجرب ومن صرع أم الصبيان
 المشهورة وعلاجه سهل قبل نبات العانة وعسر الى خمس
 وعشرين سنة ومعتذر¹ بعد ذلك ومما ينفع منه للثتيت
 او العود او السكبينج او العنبر او المسك او الغاريقون او
 حجر البقر او طبخ الافتيون او السداب او الوجج او اليرسا
 او زبد البكر او رماد العظام المحروقة خصوصا من
 الجماجم² او حوافر الحمير خصوصا مع العسل او دماغ
 الجمل او مرارة الدب او انثحة الارنب شربا في الجميع او
 الغاونيا وهو عود الصليب شربا او حلا او شرب قيراط من
 الزمرد باوقية من الشراب الابيض مجرب او الادهان الحارة
 طلاء او اظفار الطيب بخورا مجرب او دهن لب البنندق
 او السليط سعوطا او الحسا الذي يوجد في بطن الديك
 الابيض تعليقا او لحم الهدهد او القنفذ اكلا مجرب او
 الجاوشير شربا او الجندبادستر سعوطا لام الصبيان مجرب
 او لبس خاتم من حافر الحمار وخصوصا الايمن او اكل

¹ La leçon du ms. n° 1040 est *منتعذر*.

² Le ms. n° 1040 porte *العظام المحروقة من الحمام*.

الوطواط مقلّوا في الزيت واذا بخر المولود من المراءة¹ أمين من الصرع مجرب وكذا سم النرجس بخاصية فيه وينبغي لصاحب هذا المرض اجتناب المبخرات واستعمال ما يمنع صعود الاجرة الى الدماغ كاللزيرة والكثيرى والسفرجل واما المالىخوليا فينفع منها لحوم البازات والضفور مجرب او ماء الحبق مع ملبين كالاچاص شربا او الملازمة على شرب مثقال من الازورد مع مثله من الافتيمون في كل اسبوع² مرة بماء الحبق او بالسكنجبين مجرب او استعمال هذا المركب وهو افتيمون واقسننين من كل واحد جران اشنة جزو ونصف اصابع صفر جزو تسحق الادوية وتسنعمل بما تقدم او بالعسل او الاسعاط بلبن النساء مخلوطا بدهن اللوز او بدهن البنفسج او بدهن النوفر او بدهن القرع واما الوسواس السوداوى فينفع منه شراب³ السناء او اللزيرة الخضراء او لبن الماعز او الحنظل او سويق السلق ثلاثة ايام او البهمن الاحمر مرارا واعلم انه قد يحصل في الراس دماوية ينشأ عنها تخيلات ناسدة كروية نا، او قوم يريدون قتله او ضربه وقد

¹ Le ms. n° 1040 donne المراءة.

² Le même ms. n° 1040 porte الاسبوع.

³ Le ms. n° 1040 donne شرب.

يقطع ثيابه او يتعلق بمن حضرة او يشنّد صياحه
 ونحو ذلك وينفع منه دهن مسير القرع المعروف بان
 يدهن منه وسط راسه واصداغه وجبهته ويصعط منه
 أياماً تنبيه قد شهدت التجربة بان تريق الذهب الذى
 صن به النبلاء وكتمته الفضلاء ينفع من جميع امراض الدماغ
 المذكورة وغيرها ومن الاستسقاء واليرقان والسموم
 وامراض الصدر والمعدة والظهر وبقية البدن وصنعته
 ان يوخذ اللؤلؤ ويسقى بعشرة امثاله من حجاج الاترج
 مع السحق البالغ ثم يوضع فى قارورة وتسد بشمع وتودع
 الى رقبتهما فى الماء الحار ثلاثة اسابيع ثم يوخذ صبر سبعة
 دراهم سقمونيا خمسة افستيمون دار صيني قصب ذريرة
 (قصب الذريرة) من كل اربعة لازورد قرنفل عود هندي
 صندل احمر صمغ عربي كثيرآء ذهب من كل ثلاثة تسحق
 الادوية وتجن بالماء المحلول السابق وتحبب كالحمص
 والشربة منه مثقال فاكثر بحسب القوة والزمان ويلى
 هذا فى النفع معجون جامع الاسرار النافع من سائر
 الامراض فى الدماغ ويزيد فى الذهن والحفظ والعقل وينقى
 (وينقى) الرياح والبرد مجرب وصنعته كابلى جزؤ غاريقون
 زنجبيل كزبرة خردل اشنة بزر حناء بزر كرفس صبر من
 كل نصف جزء مصطكى ورد سنبل عود هندي من كل ربع

جزء زعفران قسط مسك عنبر لادن من كل ثمن جزء
 ويجل ما¹ يجل في ماء الورد ويسحق الباقي ويحجن الكلد
 بمثله من العسل المنزوع او ماء الهندبا او الكرفس ويحبب
 والشربة منه مثقالان وقد يسعط منه وقد يطل به
 الفصل الخامس في العشق وما يجلبه وما يتبع ذلك فيذهبه
 شرب غسالة طرف ثوب المعشوق او شرب اربع شعيرات
 من الحرمل او سبع شعيرات من النيدل الهندي بالماء او
 شرب تحيق رخام قبور الموتى او تراب قبور القتلى او النوم
 في المقابر ومن الخواص التمريغ البغل للذكر للذكر والانثى
 للانثى² او حمل عظم اللقلق من الطيور او ربط قراد الجمل
 في كم العاشق من غير علمه او شرب بليغ³ الحرمل او شرب
 ماء وضع فيه الحجر الموجود في جوف الدجاج او تعليقه
 وينبغي منع العاشق من⁴ كل ما يجلب العشق كاكل الطيور
 الفواخت والشكاير والجمام وما يستلذ بصوته او سماع
 اللحان المطربة او النظر الى الصور للسان او الفكر في ذلك
 وما يجلب السهر ثم الكافور او تعليق زغب الخفاش او قلبه

¹ Le ms. n° 1069 porte ما.

² La leçon du ms. n° 1040 est: التمريغ في محل تمريغ الذكر البغل للذكر والانثى للانثى.

³ Le ms. n° 1040 porte طبيغ.

⁴ Le ms. n° 1040 donne عن كل.

او راسه او ريش البوم او عينه على الراس او شعر الذيب
 خلف الاذن او الاكتحال بمرارة الغراب او حمل صرة فيها
 كبريت او زرنج مع بزر كتان على العضد الايسر او ذلك
 الانف بالقلند ولا يزيله إلا الزيت او ربط حصّ اسود في
 خرقة على رجل السرير ومما يضرّ بالدماغ والاعصاب اللبن
 والعدس والبادنجان ونحو البصل والتمر والزعفران وبزر
 الكرفس والعنب والتوت والحلبة ومما يجلب النوم طلاء
 الجبهة والاصداغ من تحيق بزر الخس او بزر البنج او من
 الحامما او من ماء اللقاح او من الشبث او من الاتخوان
 او من شقائق النعمان او من بزر الخشخاش مع الافيون في
 الجميع او شم الزعفران او العصفراو ضماد اليافوخ منه
 او اكل الكرنب او اللوز الحلو او الحلبة او الارز او تقطير
 دهن اللوز في الانف واذا وضع ضرس المييت او جناح
 الهدهد¹ تحت وسادة النائّم لم ينتبه حتى يزال
 وكذا شعر القرد وطلاء جبينه² بدرهم افيون مع مثله
 من بزر البنج معجوناً بماء الخس لم ينتبه ولو قطع لجه إلا
 ان شم الخلد الحاذق ومما يجلب الاحلام للسنة حمل الذهب
 الخالص او البلور او جلد الحمار او النوم على طهارة خالي

¹ Le ms. n° 1040 ajoute اليمين.

² Le ms. n° 1040 porte جبهته.

الدهن او وضع الشبب اليماني او البقلة للحمقاء تحت
 الوسادة ^{وَأَمَّا} مَا يُفِيْق مِنَ السُّكَّرِ شَرِبَ الرِّمَّانَ لِلْحَامِضِ او
 مَاءَ الْوَرْدِ او شَمَّةً او شَرِبَ بَوْلَ الْجَمَلِ ^{وَأَمَّا} الصَّلَعُ وَالْقِرَاعُ
 فَيُزِيلُهُ دَهْنُ الرَّاسِ بَعْدَ حَلْقِهَا بِسُحْقِ الْهَالُوكِ الْمُقْلَى
 فِي الزَّيْتِ او طَلَاوُهَا بِالنَّيْلَةِ الْمَبِيْتَةِ فِي الْفِرْنِ الْمُجَوَّنَةِ
 بِالزَّبْدِ او بِزَيْتٍ حَارًّا أُذِيبَ فِيهِ الْمَلْحُ او الطَّلَاءُ بِالصَّبْرِ
 وَدَقِيقِ الْكُرْسَنِ وَالْحَنَاءِ مَجْجُونَةٍ فِي لُحْدٍ مَرَارًا او الطَّلَاءُ
 بِمَحْرُوقِ ظَفْرِ الْمَعزِ وَالْبَقْرِ مَعَ الْحَنَاءِ وَمَحْرُوقِ الْخَنْفَسَاءِ وَالْبَرْدِيِّ
 وَوَرَقِ الْقَلْقَاسِ مَجْجُونَةٍ بِالْحَنَاءِ اَيْضًا الْبَابُ الثَّلَاثُ فِي امْرَاضِ
 الْعَيْنَيْنِ وَهِيَ كَثِيرَةٌ وَفِيهَا يَجُدُّ الْبَصْرَ وَيُقَوِّيه وَفِيهَا يَتَّبَعُ
 ذَلِكَ فَيَنْفَعُ مِنْ جَمِيعِ امْرَاضِهَا فِي جَمِيعِ طَبَقَاتِهَا الْاِكْتِمَالِ
 بِمَذَابِ شَعْرِ الْاِنْسَانِ او بِالْعَقِيقِ بِمَرُودِ الذَّهَبِ مَرَّتَيْنِ فِي
 كُلِّ شَهْرٍ او بِمَرَارَةِ الْبَقْرَةِ السُّودَاءِ اَرْبَعَةَ وَعِشْرِينَ يَوْمًا او
 بِسُحْقِ لِسَانِ الْغُرَالِ او بِمَرَارَةِ النَّيْسِ الْاَحْمَرِ مُضَافًا اِلَيْهَا
 نَصْفَ دَانِقٍ مِنَ النَّشَادِرِ خَمْسَةَ اَيَّامٍ او تَقْطِيرَ الصَّبْرِ او
 الْحَمِضِ ¹ او الْقَطْرَانَ او الْمَامِيْرَانَ ² خُصُوصًا مَعَ الزَّعْفَرَانِ
 وَالْاَوْجَاعِ فِيْهَا مُطْلَقًا الضَّمَادُ بِخُجِّ الْبَيْضِ الْمَسْلُوقِ مَعَ
 الزَّعْفَرَانِ او مَعَ دَهْنِ الْوَرْدِ او بِمَشْوَى التَّنْفَاحِ كَذَلِكَ او

¹ La leçon du ms. n° 1069 est الحَمِضُ.

² Les deux mss. n° 1040 et 1069 portent المَامِيْرَانَ.

بالجبن الطريّ او بالرجلة او بالبنفسج او بصغار البيض المشويّ مع الكون مجرب لزوال بردهما ومما جرب لازالة الزرّ الذي على العين والغشاوة وغالب امراضها ان يؤخذ من اللؤلؤ غير المثقوب والمرجان كذلك والعقيق والششم والمسك التركيّ سواءً وتسمح مفردة ومجموعة وتحلّ ويكتحل بها ومما يجدد البصر ايضاً الاكتحال بالحضض او بالزعفران او بالفلفل او بالزنجبيل او برماد نوى التمر او بماء عنب الثعلب او بماء الكرفس او بماء السداب او بمراة الديك او بدخان القطران وكذا اكل الكرنب او بزره او طبخ اللغت او الفطور عليه متماديا او اكل السلجم متماديا لما قيل انه يُعيد البصر وان قارب الذهب والاكثال بالزنجار المذاب في صغار البيض نافع من السّمات (السّلاق؟) والجرب والحكة والحمرة في الاجفان والدمعة والغشاوة بعد الرمّد مجرب وكذا بالششم مع الانزروت والسكر وقد ضعف بصر بعض الاولياء فرأى النبيّ صلّى الله عليه وسلّم فشكى اليه ذلك فامرّه بالاكتحال بحقوق قشر اللوز للحوم مع الاثمد ومن الخواصّ ان الاكتحال بدم الهدهد او بشيرج قليت فيه عينه يرى بالليل كالنهار واما الرمّد فينفع فيه زيادة على ما مرّ ان يطبخ الورد والخشخاش ويعقد مصفاة بالسكر

كالشراب ويكتحل¹ مجرب أو الأكتحال بحى العالم أو بالكزبرة
 الخضراء أو بنداء الشجر أو بلبين النساء أو بالزباد أو
 بالصمغ العربي مع ماء الورد مفردة أو بجموعة أو الطلاء
 بيح الضأن أو بصغار البيض أو بالزعفران مع ماء الورد
 فيها وتعليق الذباب على العضد أو الراس نافع وأما الجرب
 والحكة فالخولان أو الزعفران أو رماد ليف النخل أكتحالاً
 والمرائر وماء الكزبرة أو ماء الورد أو² الرمانين أو نقيع
 السمّاق تقطيرا أو العدس المطبوخ أو شحم الرمان للحامض
 أو الرحلة³ ضمادا أو الصبر أو الكندس أو الجندباد سنتر
 سعوطا وأما الطرفة فالزعفران ضمادا أو ماء الكرفس
 أو دم الحمام أو لبن الانثى مع ماء الورد أو⁴ اللبن أو ريق
 الصائم أو مضموغ الملح⁵ مع الكون تقطيرا أو الكندر مع
 اختاء البقر بخورا وأما الشعر الزائد فطلاء موضعه
 بعد قلعه بدم الضفدع أو بدم الهدهد أو بمراثة أو
 بمراة العنزمع النوشادر مجرب أو بالزباد أو برماد الصدف

¹ Le ms. n° 1040 ajoute منه.

² Le ms. n° 1069 porte الرحانيق. Le ms. n° 1040 porte أما
 أو ماء الح (sic), sans doute pour الح.

³ Les mss. portent الرحلة.

⁴ Le ms. n° 1040 ajoute ماء.

⁵ La leçon du ms. n° 1040 est اللحم.

مع القطران او بلبى النينى او بالزعفران او بالصمغ العربى
 او بالمُر مع ماء الورد او بعصارة الصبارة او بعصارة
 الشاهترج مع الصمغ العربى او بروماد الذباب المحروق فى
 قصبه ملبسة بحجين فى الفرن يجرب وملازمة قلعه بملقط
 من الطيلقان (الطالقون) يمنعه واما البردة والشعيرة
 فالضماد بالسكبينج او بالاشق مع الخلل او بلباب الخبز للحار
 مرارا او بالمرآثر او بالصبر او بعصارة القنطريون واما
 الالتصاق فالاحتكاح بالروشنايا¹ او وضع الاسفيداج او
 توبال النحاس او شىء من الادهان او الالبان او الالعبه
 واما انتشار (انتثار) الهدب فكل ما ينبت الشعر اكتحالا
 او اللادن او الازورد او نوى التمر مع شىء من الادهان
 فيها طلاء او اكتحالا او تمرجنا واما الوردنيج ولو مع الرمذ
 فالصبر او الخولان او الزعفران او عصارة الكزبرة او الكون
 او شحم الدب مع بياض البيض او الانزروت او البان
 النساء السمر اكتحالا او ضمادا او تقطيرا فى الجميع واما
 السلاق فدهن الورد او عصارة الهندبا او بياض البيض
 او ماء الحصرم او عصارة الرجلة او ماء الورد وقد نفع
 فيه السماق او الاهليلج الاصفر ضمادا او تقطيرا فى الجميع

¹ Le ms. n° 1069 donne بالروثنايا.

وامّا الشرناق فالماميثا او الاقيا او المرّ بدهن السورد او
 الآس او الزعفران او الحُضض او الكحل الاصفر او الاغبر او
 العزيزيّ واما التوتة فالمرّ مع عصارة عنب الثعلب او
 الزعفران مع سّي العالم او شيان الماميثا فان ازمنت حُكّت
 بالسكر او قُطعت وعُولجت بمزجهم الزنجار او التوتيا او
 المرّداسنج¹ او السكر او الشيايف² الاحمر واما الظفيرة
 فالاكتمال بسحيق مرآثر البقر الجتمعة مع الانزروت مجرّب
 او بسحيق الشونيز او بالصبر محلولاً بماء الآس او بدخان
 الكندر او المرّ او بالميعة او بالقطران او بالروسنج³ او
 بزعفران الحديّد او بالشبّ او بالملح المحرّق وجمعها او
 بعضها اجود واما السرطان فتقطير الكليل الملك او الزعفران
 مع بياض البيض او الماميثا او الشادنة او اللؤلؤ فان لم
 يذهب كفي وقوفه بلا علاج واما الغرب فيعالج قبل انجاره
 بضماد الزاج او الآس او للزون او الكندر او الصبر او
 الزعفران او المرّ وهو مجرّب فان ابطأ انجاره ضمّد بطبيخ
 العدس او الماش او بالزعفران او نحوها ويعالج بعد انجاره

¹ Le ms. n° 1069 porte المبرواشيج; le ms. n° 1040 donne المرّداسنج pour المرّداسنج.

² La leçon du ms. n° 1040 est (sic); او السكر الاشيايف الاحمر; le ms. n° 1069 porte الاشيايف en place de الشيايف.

³ La leçon du ms. n° 1040 est بالروسنج.

بالأس والشب والنظرون او البابونج مع للجوز العتيق او بالعلك او بماء لسان الجمل (الحَمَل) وجرب لزواله بغير انجاردوام ضماد محكوك الهندي وجرب لزواله وحيثاً شَب زفر وتوتيا هندي ورطوبة الخنفساء تجعل الصوفة عليها قدر نصف ساعة وتنزع والله اعلم واما الدمعة والسلاق فتقطير الزعفران مع الشراب مجرب او المر مع الخَل او الاهليلج الاصفر مع ماء الورد او طبخ العفص او الآس واما الانتفاخ فالاكتحال بالشيان الاحمر او الضماد بالاكليد او بصغار البيض مع الزعفران او بالشيان الابيض مع شيء من اللبان واما للجساء بالجيم فالضماد في الحار منه بدهن البنفسج خصوصاً مع الزنجار او العسل او المر و في اليابس منه بشحم الأوز او مخ ساق البقر او نحوها من كل دهن مَلين او بطبخ الحلبة او الشعير المقشور واما السَبَل فالاكتحال بهذا المركب وهو ان يغلى قشر البيض في الخَل الحاذق جيداً ويترك نحو العشرة ايام حتى ينكد ثم يجفف ويسحق ويستعمل مجرب فان اضيف اليه عصارة الرجلَة وقتاء الحمار الجفيفين فهو غاية او بهذا المركب وهو أُشَق وكندر¹ من كل جزء وزنجفر حرقوص زرنج

¹ La leçon du ms. n° 1040 est الشق وكندر; celle du ms. n° 1069 "أشق هندي" (sic).

احمر سكر من كل نصف جزء مر زعفران كركم من كل ربع
 جزء وتعمل اشيافا على الرسم مجرب ايضا او بهذا المركب
 وهو انزروت توتيا هندی زعفران سكر حوی مسك اذفر¹
 سواء يسحق على الرسم ويكتحل منه بكسة وعند الغروب
 مجرب ايضا او الغرغرة برّب العنب او التوت مع الوجّ او
 مع دهن البنفسج او السعوط بالكنديس مع دهن البنفسج
 او بالمرّ مع الخولان او بالعنبر او بالزعفران واما الودقة
 فتقطير المرّ مع لبن الانثى او طبع الافتيون او الغاريقون
 او التين او لباب² القرطم ونحو ذلك من كل حار في
 البارد او بالبارد في الحار واما الدبيلة والذمّة والسعفة
 فسياتي ما فيها وتزيد هنا تقطير بياض البيض كثيرا مع
 اللبن او تقطير لعاب الجلبة ممزوجا بالاسفيداج فاترا فان
 ازمنت فحرت³ وعولجت بما مرّ واما البياض فالاكتمال
 بالعسل او العويج سبعة ايام او بمرارة الضبع او انفة الارنب
 او بحكاكة الدهن على المسنّ او بعصارة القنطريون او
 بشقائق النعمان او بنداء القصب الفارسي او بزبد البحر
 او بالماميران⁴ او بالمرّ او بالانزروت او بالزعفران او بالسكر

¹ Le ms. n° 1040 porte ادخر.

² Le ms. n° 1040 donne البان.

³ La leçon du ms. n° 1069 est فحريت.

⁴ Les deux mss. portent بالماميزان.

او بالأشق او بالخولان بمجموعة او مفترقة¹ ومن المجرّب ان
 يخلط بياض البيض مع سحق لللبة ويضربان وتؤخذ
 رغوتها على قُطنة وتجعل بين الاجفان وجرب لازالة الفص
 مسك واثمد مصولين² بماء الورد اكتحالا وكذا نقيع
 بُرادة النحاس القبرصي في البول يوما فاكتر كحلا مجرب
 وكذا عصف واثاقيا سواء وقلغمند نصف احدها³ بماء
 المرسيين او بماء العوسج مجرب⁴ واما الكنة فعصارة القنطريون
 او دهن اللوز او دهن البنفسج او لبن النساء او الأتس⁵
 قطورا فيها او الصبر او الانيسون كحلا واما الغلظ والصلابة
 والخشونة والحرقه فالمرّ او السنبل او عكر الزيت او لبن
 النساء او الشب او العسل بمجموعة او فرادى واما الاتّسع
 فوضع القوابض او الحلتيت اكلا وشربا والبيض مع دهن
 الورد قطورا او الزعفران مع لبن النساء ضمادا واما
 الضيق فوضع المليّنات والاكتحال باشيان متّخذة من
 جزء من عاقر قرحا مع ربعة من الجاوشير مجرب او بالكحل

¹ Le ms. n° 1040 porte مفردة.

² Le ms. n° 1069 offre مصونين.

³ Le ms. n° 1040 ajoute ici كحلا.

⁴ Le même ms. ajoute أيضا.

⁵ Le même ms. ajoute ici الاثات (sic).

الاصفر وأما النتن فالطين المختوم أو الزعفران والبصل المشويّ أو صفار البيض أو ماء الكزبرة أو ماء عنب الثعلب أو البقلة لحمق أو القرع وأما الحول¹ فلاكتحال بدخان الصندروس مجبونا بدهن الورد السيريّ أو بالشيج أو بالسداب أو بالآثم المزوج بالبندق الهنديّ أو تقطير الالبان في اليابس وأما العشاء بالمهملة فلاكتحال ببرود للصرم أو بالروشنايا أو بالكبد المشويّ أو بالدار فلغل خصوصاً مع رغوّة الكبد المشويّ أو بالخولان أو بالنطرون أو من جوف الخنافس أو بوسخ الآذان مع الفلغل ثلاثة أيام أو بماء السداب خصوصاً مع ماء الكزبرة للضرآء أو بماء ورق العجل أو نحوه أو السعوط ثلاث ليال بثمان درهم من الطباشير مع دهن البنفسج مجرب وأما الجهر فطبخ نحو البابونج والخشخاش نطولاً ودهن نحو البنفسج والزبد والسيرج وكلّ مرطب شرباً وسعوطاً وأما الخيالات وتغيّر اللون فإن كانت تزيد تارة وتنقص أخرى أو توجد عند الجوع وتذهب عند الشبع أو زادت مدتها على ستة أشهر سواء كان يرى امام البصر مثل الذباب أم لا فليست من علامات نزول الماء ثمّ إن كانت تتصاعد الى الاعلى فهي من

¹ Ce passage manque dans le ms. n° 1069.

بخار المعدة او الى اسفل فهى من الدماغ او لا ولا فهى
 منها معاً¹ وينفع من الاول استعمال ما يمنع تصاعد البخار
 كالأهليلجات والسفرجل والكثيرى والمردقوش والنعناع
 والبرزقون مع الجلاب² والاسطوخودس وزهر البنفسج
 والمصطكى والقرفة واليانسون والكزبرة والصعتر ولو غير
 مغسول والبندق والزبيب والكرابيا والهندبا وبزر الخشخاش
 اكلا فى الجميع مع السكر ورماد رؤس الحمام او الانزروت او
 الزعفران او الشب³ او نحوها اكتحالا وينفع من الثانى ما
 يقوى الدماغ من المعاجين وغيرها كالقرنفل والوجّ والعنبر
 والمسك وينفع من الثالث ما تركب منها معاً ومنه ان
 يدقّ النعناع الاخضر ويجعل عليه قليل عسل ويجعل فى
 اناء واسع تحت النداء ليلة ثم يصقّى بخرقة ويقطر منه
 فى العين على الغطور كلّ يوم بحربّ ومنه شراب الخيالات
 الحجبّ فى ذلك وهو من اعجب التراكيب لتقوية الدماغ
 والمعدة وحبس البخار عن الرأس واصلاح سائر الامراض
 وتصفية الحواسّ وصنعتة سفرجل كثيرى من كلّ واحد جزؤ

¹ La leçon du ms. n° 1040 est بخارهما معاً او لا ولا فهى من بخارها معاً منها معاً.

² Le ms. n° 1069 paraît porter الجذاب.

³ Le ms. n° 1040 donne الشبّيت.

ونقيع المرسيين صعتر مرزنجوش اسطوخودس كزبرة يابسة
 من كل واحد نصف جزء وصندل انيسون من كل واحد
 ربع جزء وتطبخ بعشرة امثالها من الماء الى الربع ويعقد
 مصفاها بمثله من السكر وربعه من ماء الليمون ويذخر
 ومنه مرارة الماعز مع العسل أكتحالاً مجرب ومنه لمُطلق
 البخار ورق الاس وجوز السرو والصندل والافسننتين
 والعود مجونة بالزيت والعسل وقد يُزاد معها نعناع
 ونمام وسداب ويقال ان مداومة اكل القرصنة¹ تقطعه
 من اصله وجرب له ايضا مصطكى قرنفل عود كزبرة يابسة
 عاقر قرحا لادن صنوبر تسقى ثلاثة امثالها من ماء
 العسل ثم يعجن بالصمغ والنشا وتحبب ومن الماء² النازل
 في العين وقد عرفت علامته مما ذكر وهو رطوبة ماء³
 تحول بين الباصر والمبصرات وانواعه احد عشر نوعاً
 واضرّها الاسود ومن الناح فيه عند ابتدائه ان يغلى
 عشرون حبة من زبيب الجبل وسبعة من البسفانج وثلاثة
 من كل من الغنطوريون والتريد⁴ في مائة وخمسين درهما

¹ La leçon du ms. n° 1040 est القرصته; celle du ms. n° 1069, القرصفتة.

² Le ms. n° 1040 porte وأما الماء.

³ La leçon du ms. n° 1040 est رطوبة مائية.

⁴ Le ms. n° 1040 donne والتريد.

من الماء حتى يبقى الثلث ويشرب ومن الناجح فيه مُطلقا
 الاكتحال من بزر الكتم او الزيت العتيق او النقص او
 السكبيج او الخنتيت او شقائق النعمان او ماء البصل
 او ماء الفودنج او عصارة العرطنيتا او المسك او النوشادر
 او دماغ الخفاش مع ماء العسل¹ او اللؤلؤ الحمول او
 المرقشيتا المكلّسة كالجبر مجرب وتبرى من العمى او من
 هذا الكحل² من الزرنج الاحمر والشب والاشمد مجرب او
 من هذا الكحل وهو اقلجيا³ ذهبية ومرقشيتا ذهبية
 مكلّسة ودخان النحاس من محل سبكه⁴ سواء فلفل نصف
 احدها يسحق للجمع ويسقى بخد خمر ويجفف ثم بماء
 الشمر ويجفف ثم يسحق ويستعمل او الطلاء على الرأس
 من ورق النرجس⁵ اليابس المجنون بالحناء مجرب او
 الاستعاط من العنبر او من خرزة البقر بقدر عدسة مع
 ماء السلق او بدهن الايرسا مع الشونيز وقد جرب ان

¹ Le ms. n° 1040 ajoute ce qui suit : (الأجر) مجرب او دهن الاجرا (الأجر) او الصبر مع دماغ الديك او دماغ خروف او القطران مع العسل.

² Le même ms. n° 1040 ajoute ici : وهو ان يركب .

³ La leçon du ms. n° 1069 est أفثينا .

⁴ Le ms. n° 1040 ajoute اجرا .

⁵ Le même ms. n° 1040 porte السرخس , c'est-à-dire : « la fougère. »

مثقالاً من الصعتر عند النوم امان من نزول الماء وجرب
ايضاً ان الاكتحال من هذا الكحل نافع من جميع الامراض
السابقة وغيرها ظاهرة وباطنة معروفة ومجهولة ولا يحتاج
مستعمله الى طب¹ وهو من الخواص المكتومة وصفته² ان
يؤخذ توتيا هنديّ وفلفل ودار فلفل وماميران وموميا
واناقيا وزبد بحر وصمغ عربيّ من كلّ خمسة مثاقيل وذهب
محرق ولؤلؤ وياقوت وسنبل³ واقليمياء الذهب والفضة
من كلّ ثلاثة مثاقيل وسرطان صينيّ وغضار⁴ صينيّ
ومرجان وبعرضبّ وفلفل ابيض ومرقشيتا الذهب والفضة
من كلّ مثقالان وحرقوقس وتوبال وفولاد وحديد ومرّ
وزنجار وملح هنديّ ونوشادر من كلّ مثقال يسحق ويستعمل
على الرسم ويلى هذا⁵ كحل آخر ينفع حتّى ممّا ذكر⁶ ان
يؤخذ من توبال النكاس جزء وصبر وما ميران من كلّ واحد
نصف جزء زبد بحر قرنفل نشادر عنبر مسك من كلّ ربع
جزء ويستقى تلك الادوية بعد سحقها بماء العوسج اسبوعاً

¹ La leçon du ms. n° 1040 est طبيب.

² Le ms. n° 1040 porte وصنفته.

³ Le ms. n° 1069 donne ويسلة ou وسبلتة.

⁴ Le même ms. n° 1069 porte غفار (sic).

⁵ Le ms. n° 1040 ajoute في النفع.

⁶ Le ms. n° 1040 ajoute وهو.

ثمَّ تجفّف ويكتحلّ بها ومن الخواصّ ان شحم الغزال من
 اكتحلّ به رأى الجنّ وان سألهم اجابوه واما الشعر فباتي¹
 في محله تنبيه ينبغى لمن اراد ان تدوم له صحّة بصره ان
 يتوقّى من الحرّ الشديد والبرد الشديد والريح خصوصا
 الباردة والغبار والدخان والاكثر من الجماع او من البكا
 او من النوم او من السهر او من دخول الحمام او من النظر
 الى الاشياء الدقيقة او من النظر الى الاشياء الباردة او
 ذات البياض او من اكل المبخرات كالبصل والغول والعدس
 وكلّ ما يثقل الرأس كما تقدّم واكل كّف من الترمس
 الحكلى المملح بقشرة كلّ يوم ينور الباصرة بخاصية
 فيه ٤

TRADUCTION.

LE LIVRE DES FLAMBEAUX RESPLENDISSANTS, AU SUJET
 DE LA MÉDECINE HUMAINE.

C'est l'ouvrage du cheïkh imâm, et du docteur
 magnanime, le savant, le dévot, Chihâb Eddîn Al-
 kalyoûby Acchâfi'y. Que le Dieu très-haut le recouvre
 de sa miséricorde et concède aux musulmans une
 part de sa bénédiction! Qu'à cause de lui Dieu favo-
 rise quiconque transcrit ce livre, et quiconque le lit!
 Amen. Que Dieu bénisse notre maître Mahomet,

¹ Le ms. n° 1040 donne فسَيَاتِي.

sa famille et ses compaguons, sur lesquels soit le salut ! Amen. Amen.

Au nom du Dieu clément et miséricordieux, sur qui repose toute ma confiance. Louange à Dieu, qui a fait l'espèce humaine la plus parfaite de toutes les espèces, qui l'a distinguée par la parole, l'intelligence et la découverte; qui a voulu que la santé du corps et de l'esprit de l'homme soit la cause de l'invention de choses utiles. Bénédiction et salut sur notre maître Mahomet, qui fut bien proportionné dans le corps, les qualités et le naturel !

Or, voici un petit livre que chacun pourra comprendre, et sans avoir besoin pour cela de secours étrangers. Il réunit ce qui se trouve répandu dans les autres traités sur ces matières, et dispense ainsi de recourir à ces derniers. Que le Dieu suprême lui fasse atteindre son but sincère, et favorise celui qui désire tirer profit de cet ouvrage, dans de bonnes intentions ! Certes, Dieu est proche, puissant et maître d'exaucer la prière de celui qui l'invoque. Cet écrit est divisé en une préface, dix chapitres et une conclusion.

PRÉFACE.

SUR LA CONNAISSANCE DE LA MÉDECINE
ET DE CE QUI S'Y RATTACHE.

La médecine est une science qui fait connaître les états des corps, tant dans la santé que dans la maladie. Son sujet est l'étude des corps; son but, c'est la conservation de la santé et l'éloignement des

maladies. Les recherches qu'elle exige sont innombrables, et il faut employer les plus grands soins pour celles qui sont possibles.

Sachez donc que toutes les maladies sont le produit d'une altération du tempérament, suite de la corruption de quelqu'une des quatre humeurs fondamentales qui par leur mélange le constituent. Les causes de cette corruption se trouvent dans le mélange des aliments et des boissons, dans l'atmosphère, les lieux, les professions, les saisons, le sommeil, la veille, dans le mouvement et le repos, aussi bien du corps que de l'esprit, dans ce qu'on retient et dans ce qu'on rejette. Le médecin étant bien instruit sur toutes ces choses, nulle altération ne peut survenir que par la volonté du Savant et Très-Saint. Or, l'on reconnaît les affections par les symptômes, par l'inspection du pouls et des urines. Mais le Dieu très-haut est le plus savant.

CHAPITRE PREMIER.

SUR LA CONNAISSANCE DES ORIGINES DES MALADIES, DE CE QU'ELLES PRODUISENT, DE CE QUI LES SUIT, ETC.

Il y a ici quatre paragraphes.

§ I.

SUR LA CONNAISSANCE DES QUATRE HUMEURS FONDAMENTALES DU CORPS, AU MOYEN DU POULS OU DES URINES.

Le pouls peut être grand et accéléré, ce qui est le signe de l'humeur sanguine, et ce qui prouve que

le sang est en prédominance sur les autres humeurs. La place du sang est dans le foie, et son origine dans le soleil (ou le feu). Si le pouls est petit et accéléré, cela indique la prédominance de la bile. La place de la bile est dans la vésicule du fiel, et son origine dans les vents (ou l'air). Quand le pouls est petit et lent, c'est là le signe de l'atrabile. La place de celle-ci est dans la rate, et son origine est dans la terre. Le pouls étant grand et lent, c'est un indice de la pituite, ou du flegme. Sa place est dans le poumon, et son origine dans l'eau. Lorsque le pouls tient le milieu entre ces différents états, cela prouve les justes proportions dans les humeurs du corps de l'homme, sa santé et sa situation intègre. Si enfin le pouls est très-petit et très-accéléré, il indique l'épuisement des humeurs et l'imminence de la mort.

Quant aux urines, si elles sont rouges et épaisses, elles prouvent l'excès du sang; si elles sont blanches et épaisses, elles indiquent la pituite; jaunes et épaisses, elles dénotent l'atrabile; purement rouges, elles indiquent l'inflammation; jaunes et légères, elles prouvent la bile; légères seulement, elles sont un indice de la siccité du corps; vertes, elles prouvent la froideur; blanches, elles prouvent l'humidité; si elles sont d'un jaune clair, elles indiquent un état de maladie; d'un jaune tempéré, à la manière de la couleur du cédrat et du petit-lait, elles prouvent la santé et l'état intègre du corps; d'un rouge clair, elles indiquent les soucis, le chagrin, et la dou-

leur du foie¹; si elles sont fort puantes, elles dénotent la difficulté d'uriner; enfin, lorsque les urines varient beaucoup de couleur, c'est là un signe de mort.

§ II.

SUR LES MALADIES QUI SONT PRODUITES PAR LES HUMEURS DU CORPS.

D'après des recherches qui ont été faites avec soin et persévérance, on a trouvé que le nombre des affections engendrées par les humeurs se monte à trente-cinq mille. Nous allons mentionner ici quelques-unes des maladies produites par chacune des humeurs du corps.

Le sang donne lieu aux affections suivantes : la diminution de l'intelligence², le vertige, la céphalalgie au front, la pesanteur des yeux, la chassie, ou lippitude, avec chaleur et larmolement; l'ophtalmie des deux yeux, aussi avec chaleur et larmolement; les ulcères de la prunelle de l'œil, les ulcères du nez, l'affaiblissement de la vue, le saignement de nez, les pustules des paupières, la douleur des oreilles, accompagnée de chaleur; les taches rousses de la face ou lentigo; l'érosion des gencives, le ramollissement des dents, les pustules de la bouche, accompagnées d'humidité, de chaleur, et d'une saveur douce; la raucité de la voix, l'esquinancie, le gonflement de la veine jugulaire ex-

¹ Le manuscrit n° 1040 ajoute : la teinte grise des urines est un signe de fièvre; la couleur de safran est un signe de bile.

² Mot à mot : l'affaiblissement de la tête.

terne, la toux humide, les écrouelles, la peste, appelée (en Égypte) *coubbah*, ou bubon; la lèpre tuberculeuse, la variole, la rougeole, le prurigo, les furoncles, les ulcères, les clous nombreux, le charbon ou anthrax ¹, la pleurésie, la ménorrhagie, le cours de ventre et les vers intestinaux, la pustule maligne, la folie, et les fièvres continues.

Les maladies occasionnées par la bile sont : l'inflammation de la tête, le vertige, la douleur dans le sommet de la tête ou sinciput, la cataracte blanche ², la sécheresse du nez, l'air chaud des oreilles, les grandes taches brunes du visage, l'amertume et la sécheresse de la salive, les pustules chaudes de la bouche, l'âpreté ainsi que la sécheresse du gosier; l'inflammation de l'estomac, la soif, la dureté de l'hypochondre droit, les ulcères secs, la cataracte jaune ³, la colique, l'inflammation de la vessie, la léontiasis ⁴, la gangrène, la difficulté d'uriner ou dysurie, les calculs, ou pierres dans la vessie et les reins; les papules ou petit boutons; les verrues, les gerçures des pieds pendant l'été, l'aliénation mentale, et la fièvre tierce.

L'atrabile produit les affections qui suivent : les

¹ Littéralement : *le feu persan*. On l'appelle aussi *le feu sacré*, et quelquefois il sert à désigner une sorte d'érésipèle.

² Mot à mot : *l'eau blanche dans l'œil*. Cela indique une des variétés de la cataracte, ou la cataracte blanche.

³ C'est une autre variété de la cataracte. Littéralement : *l'eau jaune*.

⁴ C'est l'éléphantiasis des Grecs, ayant son siège à la face. A la lettre : *la maladie du lion*.

dartres dans la tête et dans le corps, la céphalalgie, la migraine, le vertige, l'air du nez ¹, l'asthme, le vomissement violent, l'indigestion, l'emphysème, la syncope, les palpitations du cœur, l'insomnie, la folie taciturne, la fréquence de la respiration, la dureté de la rate, les calculs rénaux, la difficulté d'uriner, la colique, (la douleur dans) la région hypochondriaque, les vers (qui ressemblent aux semences) des courges, ou les ascarides; la goutte ou névralgie sciatique; l'impuissance, les crevasses des pieds, la petite vérole, le tremblement, la goutte, (podagre ou arthrite), sans enflure; la calvitie ², l'enflure ou tumeur; les hémorrhoides, les furoncles secs, la sécheresse des tendons, la douleur du dos, la froideur des reins, la douleur des conduits déférents, dans les testicules, etc.

Les maladies engendrées par la pituite sont : le vertige, la migraine dans le côté droit, la sensation de poussière dans l'œil, l'ophtalmie humide et sans rougeur, la lippitude, aussi sans rougeur; le rhume de cerveau, la douleur d'oreilles, et la dureté de l'ouïe, la douleur et la carie des dents, ainsi que leur agacement, l'embaras de la langue, la pesanteur des membres, la difficulté de parler, la toux humide, la dyspnée, les palpitations, l'hallucination, la folie taciturne, l'insomnie, les dou-

¹. Le manuscrit n° 1040 ajoute : l'eau noire dans l'œil (autre variété de cataracte, ou cataracte noire), le bruit et le tintement dans les oreilles, la toux sèche.

² Littéralement, *la maladie du serpent*, ou ophiasis. C'est une espèce d'alopecie.

leurs aiguës de l'estomac, avec abcès et petits vers; le cours de ventre, la petite vérole, le tremblement des yeux, la contorsion du visage, l'hémiplégie, le relâchement des tendons, le lichen noir, l'alopecie, la chute des cheveux, l'enflure, l'abondance des poux, la grande sueur, le gonflement des pieds, et la fièvre accompagnée de frissons.

Remarque utile.

L'expérience a prouvé que l'électuaire ci-dessous est avantageux dans toutes les maladies et toutes les douleurs du corps, tant externes qu'internes, depuis la tête jusqu'aux pieds, et qu'on peut l'employer en tout temps. La dose est de deux à six gros (de huit à vingt-quatre grammes environ), suivant l'état des forces.

On le prépare avec les drogues qui suivent : le spicanard, ou lavande indienne ¹; le mastic ², le safran, l'antispede, ou spode des Arabes ³; la cannelle (*Winterania cannella*), le jonc odorant ⁴, l'asarum ou asaret ⁵, le costus doux ⁶, l'aigremoine ou eupatoire ⁷; la garance, la laque purifiée ⁸, la graine

¹ *Andropogon nardus*.

² Résine tirée du *terebinthus lentiscus*, etc.

³ *Spodium*, ou cendres du roseau des Indes; cendres de canne, sucre pétrifié, etc. On a dit aussi *tabaschir* et *tabaxir*.

⁴ *Andropogon shœnanthus*.

⁵ C'est le nard sauvage; on l'appelle aussi *oreillette*, *cabaret*, etc.

⁶ Appelé aussi *costus indien*.

⁷ *Agrimonia eupatoria*.

⁸ C'est-à-dire, fondue et coulée. La laque est une substance résineuse, qui exsude de plusieurs arbres des Indes.

de Paradis (*amomum granum paradisi*), les clous de girofle, le bois d'aloès, le carpobalsamum¹, la rhubarbe, la graine de la cuscute ou barbe-de-moine, la graine de céleri, et la graine de chicorée; parties égales de toutes ces substances. De plus, feuilles de roses sèches, comme le poids total de la masse. On pulvérisera le tout, et on le pétrira avec le triple de miel écumé. Dieu est celui qui guérit!

§ III.

SUR CE QUI EST AVANTAGEUX, EN GÉNÉRAL, CONTRE CHACUNE
DES HUMEURS DU CORPS.

Quant au sang, on lui donne issue au moyen de la saignée, ou de la purgation par la garance, l'hydromel², et le mézéréon³. On le rafraîchit, comme l'expérience le prouve, au moyen de la moelle du palmier, ainsi que par l'emploi des jujubes⁴, de la laitue, du pourpier, et de la morelle.

La bile est évacuée par la violette, la scammonée, appelée *mahmoûdah*⁵, l'asfar⁶, l'eau de liseron ou

¹ Fruit du balsamier de la Mecque, *amyris opobalsamum*.

² Les deux manuscrits portent *الأوزمالي* et *الأورمالي*; mais la vraie leçon est sans doute *الأودومالي*, du grec *ὕδρουμελι*.

³ C'est le bois gentil, ou la lauréole femelle. *Daphne mezereum*, *daphne oleoides*, garou, etc.

⁴ *Zizyphus sativus*, *zizypha rubra*, etc.

⁵ C'est-à-dire substance digne de louange. Il s'agit du *convolvulus scammonia*.

⁶ Ou jaune. C'est, dit-on, une herbe laxative, qui ressemble à la laitue, et qui croît dans les rivages sablonneux. Mais je pense qu'ici

liset¹, et les pommes grenades avec leur pulpe. Elle est rafraîchie par l'orge, la chicorée et la laitue; elle est adoucie par la manne, l'eau des fruits, le tamarin et les prunes; elle est domptée par toutes les substances acides et astringentes.

On expulse l'atrabile par la purgation, au moyen du myrobalan chébale, du lapis-lazuli, de l'épithyme, de l'agaric, du polypode², du séné, et de la lavande nommée *stéchas* (*lavandula stæchas*). On l'adoucit par l'usage du myrobalan emblic³, de l'asarum, du carpobalsamum, des sébestes⁴, des figues, de la cannelle et du sucre. On la calme à l'instant par l'emploi de l'eau de menthe.

La pituite est chassée au moyen de la purgation, par la pulpe de coloquinte, la moelle du safran bâtard, ou carthame; les graines des orties, le colchique, l'agaric, et le turbith végétal⁵. Elle est adoucie par les graines de l'indigo, la scille et l'hydromel, ou eau miellée. Elle est supprimée par le costus des Arabes, le bois d'aloès et la graine de Paradis.

Les trois humeurs ci-dessus nommées (bile,

الاصفر) est employé pour الالعليلج الاصفر et signifie, par conséquent, le myrobalan jaune, ou citrin.

¹ *Convolvulus, convolvulus arvensis.*

² Les deux manuscrits donnent شفايج et سفاج; mais je ne doute pas que la bonne leçon ne soit بسفايج.

³ *Phyllanthus emblica, emblica.*

⁴ Petites prunes, ou drupes noirâtres du sébestrier; *cordia sebestena, cordia mixa.*

⁵ *Convolvulus turpethum.* C'est une plante du genre liseron.

atrabile et flegme) sont dominées par l'aloès, les graines de l'indigo, le laurier, le concombre sauvage¹, l'amidon, la centaurée, l'euphorbe pithyuse, l'ellébore², la matricaire, et le sel gemme très-blanc, ou sel *dârâny*.

Il faut bien savoir que débarrasser le corps par un purgatif ou quelque chose d'analogue, c'est aider les médicaments à produire l'effet que l'on a en vue. Par conséquent, il convient de commencer par la purgation. Un médecin a dit à ce propos : « Le sang est un esclave qu'on ne saurait dominer, et qui souvent tue son maître; la bile est un chien qui mord sa thériaque³; l'atrabile est une terre qui, chaque fois qu'elle est remuée, tout ce qui est sur elle se met en mouvement; la pituite est un roi, un chef : toutes les fois qu'on lui ferme une porte, il en ouvre une autre. »

L'humeur sanguine est chaude et humide; l'humeur biliaire est chaude et sèche; l'humeur atrabilaire est froide et sèche; l'humeur pituitaire est froide et humide. Chacune de ces humeurs doit être traitée par les moyens qui sont en opposition avec elle, soit dans ses deux qualités ensemble, soit dans une seule.

La règle sur les propriétés des médicaments s'ap-

¹ *Momordica elaterium*.

² L'un des deux manuscrits donne الحرنق, et l'autre الحريق; mais il est probable que la bonne leçon est الحريق.

³ C'est-à-dire, qui rend inefficace le meilleur médicament qu'on dirige contre elle. De là la nécessité de l'évacuer.

prend par leur saveur. Ainsi, tout ce qui est doux est modérément chaud et humide; tout ce qui est amer, âcre, est chaud et sec, mais avec prédominance de la chaleur; tout ce qui est salé est aussi chaud et sec, mais avec prédominance de la sécheresse; tout ce qui offre un mélange de doux et d'acide (aigre-doux) est également chaud et sec, mais avec prédominance de chaleur¹. Ce qui est gras est modérément froid et humide; ce qui est fade, c'est-à-dire où ne domine aucune des saveurs ci-dessus mentionnées, est humide, s'il s'agit d'une substance liquide; sinon, il est sec, à l'exemple du fromage. Tout ce qui a un goût agréable est tempéré. Les graines, les semences, et les écorces, suivent la nature de leur origine; toutefois, avec une tendance à la chaleur et à la siccité. Mais celles qui ne sont pas en bon état donnent lieu à beaucoup de flatuosités, elles se corrompent, et laissent après elles d'abondants résidus. Au contraire, tout ce qui est frit offre des effets opposés, mais cela est de difficile digestion. Ce qui est bien broyé pénètre plus vite dans le corps.

La chair de tout animal est mauvaise dans son âge tendre, comme dans son extrême vieillesse; elle est excellente dans sa croissance, et médiocre dans sa maturité. Le mâle est toujours meilleur que la femelle. Il faut préférer l'animal gras, et celui

¹ Le manuscrit n° 1040 ajoute : tout ce qui est acide, ou d'une saveur fraîche, agréable, est froid et sec, mais avec prédominance de la sécheresse.

de petite taille. Les meilleures parties sont : d'abord celles du devant, puis celles des côtés, en donnant la préférence au côté droit sur le gauche; ensuite les parties internes des membres, puis les parties voisines du dos, et enfin celles qui adhèrent aux os. Quant aux oiseaux en particulier, les oiseaux domestiques, ou apprivoisés, sont préférables; viennent ensuite ceux qui sont sauvages. Leurs ailes sont les meilleurs morceaux, et après cela vient la poitrine. Pour les poissons, ceux qui ont la chair ferme et qui ne sont pas trop maigres sont les meilleurs. On préfère les poissons petits, puis ceux d'eau douce, ensuite ceux qui sont d'un gris rougeâtre, et enfin ceux de la mer. Leur moitié postérieure est la plus recherchée. Toutes les parties molles sont de la nature de l'animal qui les renferme. Tous les fruits, abondants en principes aqueux, sont plus humides ou plus froids, suivant ce qui a été dit plus haut.

S IV.

QUELS SONT LES ALIMENTS, SOLIDES ET LIQUIDES, QUI CONVIENNENT À CHACUNE DES QUATRE HUMEURS CARDINALES DU CORPS, POUR LE MANGER ET POUR LE BOIRE.

L'humeur sanguine se trouve bien de l'emploi des aliments qui suivent : la viande des veaux gras, celle des chevreaux, ou celle des alouettes, les jeunes pigeons, et les moineaux. Puis les mets aux lentilles, ou aux navets, ou aux concombres, ou au sumac, avec de l'huile d'olive et du sel. Ou bien : les plats au riz, avec un peu de châtaignes, les pommes gre-

nades, le biscuit, et le pain, sans aucune graisse. Il faut unir à ces substances quelque chose d'acide, comme le vinaigre, ou le verjus, ou autre ingrédient analogue. Voici les boissons et les fruits qui conviennent à l'humeur sanguine : le lait aigre, le suc de coings, ou de grenades, ou de tamarin, les poires, la pulpe de palmier, etc.

Les aliments qui conviennent à l'humeur biliaire sont : la viande de chevreau, les poissons frais, la bouillie, faite au lait ou au froment, les lentilles, les courges, le légume, ou haricot, appelé *mách*¹, avec addition de graisse. Ensuite les plats de chicorée, ou de pourpier, ou de l'espèce de gelée à l'amidon, à l'eau, au miel, etc. ou d'amandes unies à une petite quantité de sucre ou de graisse. Quant aux boissons : le lait aigre récent, bien que non écrémé, l'infusion de tamarin, de prunes, etc. Pour les fruits : la banane, la canne à sucre, la pulpe du cédrat, le concombre, la rave, le melon, la pomme, etc.

L'humeur atrabilaire demande, en fait d'aliments : les moutons gras, les pigeonneaux rôtis, la bouillie épaisse de dattes, les jaunes d'œufs avec la graisse de bœuf, la noix d'Inde avec le sucre rouge, ou cassonade; ou bien avec le raisiné, etc. Pour les boissons : le vin de dattes, ou de raisins secs privés des pepins, etc. En fait de fruits : la canne (à sucre), le cédrat, la pomme de pin, la pistache, la figue,

¹ *Phaseolus mungo*.

les grenades lisses, les poireaux, les radis, l'oignon, etc.

Enfin l'humeur pituitaire exige pour aliments : les moutons gras rôtis, avec addition de la graine de sénevé, ou de poivre, ou de carvi¹, le pain au miel, le fromage vieux avec l'huile, ou le fromage piquant et gras, l'ail frais, la roquette², les noix, les dattes, et les carottes. Pour boissons : l'eau sucrée, l'infusion de giroffes, de cannelle, etc. Pour fruits : les raisins secs, les dattes, etc.

Étudiez avec soin les matières traitées dans ce chapitre, car l'on trouve rarement dans les autres ouvrages des considérations de cette même nature. Le Dieu très-haut est le plus savant, et c'est lui qui inspire le bien.

CHAPITRE DEUXIÈME.

SUR LES MALADIES DE LA TÊTE.

Ce chapitre est divisé en cinq paragraphes.

§ I.

SUR CE QUI EST UTILE, D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, CONTRE LES MAUX DE LA TÊTE, SOIT LA CÉPHALALGIE, OU UNE AUTRE AFFECTION.

Maladies de la tête.

Les maladies de la tête, soit chaudes, soit froides, sont combattues généralement avec efficacité par l'emploi d'un *mithkâl* (un gros et demi ou six grammes)

¹ *Carum carvi*, ou cumin des prés.

² *Brassica eruca*; *eruca sativa*.

de graine de henné¹, avec trois onces d'eau et de miel; ou bien, en prenant pour boisson l'eau des fleurs de pommes, ou de poires, ou de coings, ou en introduisant dans le nez le fiel d'ours, ou le fiel de pélican, mêlés avec le suc de la poirée, ou bette. On peut aussi prendre de l'aloès socotrin, du borax rouge d'Arménie², de la nigelle, ou herbe aux épices; de chacune de ces substances deux gros. On les pulvérisera; puis, au moyen d'un gros de vieille huile d'olive, on en fera une pâte, à servir comme errhin, c'est-à-dire médicament destiné à être introduit dans les narines. Son emploi durera trois jours, soit au commencement ou à la fin du mois³.

Céphalalgie.

Si la céphalalgie est le produit de la chaleur, alors sont utiles les réfrigérants qui suivent : les prunes, les jujubes, pour manger; l'oxymel uni à l'eau de pourpier, pour boire; un gros et demi de henné, ou de ses fleurs, avec du miel, en boisson, ou bien avec du vinaigre, en application froide, ou épithème; ou avec de l'eau de roses, pour flairer, ou avec des roses pulvérisées, en épithème, ou pour flairer; l'huile des semences de courges, pour flairer, ou pour introduire dans le nez, ou pour être appli-

¹ *Hinná. Lawsonia inermis.*

² Nitre rouge d'Arménie, sorte de natron, ou azotate de potasse.

³ Il s'agit ici de mois lunaires, et l'auteur veut sans doute éviter l'emploi de ce médicament lors de la pleine lune.

quée en topique ou épithème; l'huile de violette, pour flairer, ou comme errhin, ou en topique, ou pour boire; le suc de la morelle noire, l'eau de courges, le suc ou le sirop de citron, en applications froides; le cubèbe indien et les noyaux de pêches, unis avec l'eau de roses, en frictions sur le front; l'eau de roses, l'eau de coriandre verte et l'huile d'amande, le tout en friction, comme il a été expérimenté; l'huile de roses, ou l'huile de myrte, aussi en friction, spécialement avec l'opium, car celui-ci délivre du mal de tête mortel.

Au contraire, si la céphalalgie est le produit du froid, on emploiera : l'oxymel et l'épithyme, avec le lait des fleurs mâles du palmier, en boisson; cinq carats (vingt grains ou un gramme) de perles pulvérisées unies à l'eau de serpolet, également en boisson; le breuvage à l'hydromel avec un demi-gros d'agaric. On appliquera comme topiques : le fiel de la chèvre, les amandes amères, ou leur huile, les cendres des poils humains, ou des poils des brebis, la rue sauvage, ou harmale; le poivre, la camomille et le serpolet; toutes ces substances étant unies au vinaigre. Et l'on fera usage, pour onction, des huiles chaudes, telles que l'huile de camomille et celle de costus.

Lorsque la céphalalgie est associée à la douleur d'estomac, on emploiera à l'intérieur : les coings, les poires, le sirop de jujubes, les prunes, les grenades, les mûres, le myrte, etc. On oindra l'estomac et la tête avec l'huile tiède de roses ou de myrte. L'on

peut aussi appliquer sur la tête : les roses, le sandal, l'acacia, ou le suc de son fruit; le cate, ou suc du lycium¹, et la terre sigillée, avec les roses ou l'eau de myrte, de vigne ou de fleurs de palmier.

Dans les cas où la céphalalgie est produite par l'ardeur du soleil ou par la fumée, l'on doit oindre la tête avec l'huile d'amandes ou de roses, avec addition de vinaigre. Il sera utile de flairer les roses, ou les fleurs de courges. L'expérience a prouvé que celui qui flaire souvent la marjolaine n'a jamais de mal de tête.

Il est bon de noter que, lorsque la céphalalgie a lieu dans le côté droit de la tête, elle provient de chaleur aux reins. Alors on doit introduire dans les narines l'huile de violettes, avec de l'opium. Si, au contraire, elle a lieu dans le côté gauche, elle provient de froid. On introduira dans les narines l'huile de roses, etc. Si c'est dans le sommet de la tête, on emploiera, comme errhin, l'huile d'amandes douces, avec le sucre, ou l'aneth². Quand c'est au front, il sera utile de boire la décoction d'orge sucrée. Si la céphalalgie se fixe du côté du gosier, on mâchera la nielle ou nigelle. Si elle est accompagnée de bruits dans la tête, l'on introduira dans les narines de l'huile, dans laquelle aura bouilli du lait. Si elle est associée à de la sécheresse dans les cartilages du nez, ou les fosses nasales, on emploiera comme

¹ *Rhamnus infectorius*.

² *Anethum; anethum fœniculum*.

errhin deux *dāniks*¹ de struthium, ou saponaire². Si elle a lieu après de la somnolence, on appliquera sur les tempes de l'écorce de grenade, réduite en pâte au moyen de l'eau de radis. Enfin si elle se manifeste de temps en temps, on doit faire en sorte de dormir beaucoup.

Migraine.

La migraine est analogue à la céphalalgie qui est bornée à l'une des moitiés de la tête. Seulement elle est plus douloureuse, et les souffrances qu'elle occasionne s'étendent jusqu'à l'œil. Quand la migraine est froide on mettra en usage : le musc et l'huile d'abricot à l'amande amère, n'importe le mode d'emploi; la rose musquée³, le jasmin⁴ et le safran, pour flairer, ou comme topique; le sésame avec son écorce, et l'encre à écrire (d'Orient), en topique. Si la migraine est chaude, alors on emploiera : la viande de bœuf pour nourriture, et le tamarin

¹ Le *dānik* contient trois carats, c'est-à-dire douze grains, ou soixante centigrammes.

² *Gypsophila struthium*. Saponaire à petites fleurs blanches, passerine, etc. Le terme arabe est كندس, synonyme de عود العطاس, ou herbe à éternuer. Actuellement, en Égypte, le mot كندس désigne l'achillée ptarmique (*achillea ptarmica*), et en Algérie l'ellébore. Du reste, pareil fait arrive pour plusieurs autres plantes, etc. J'avertis, à ce propos, que j'ai donné généralement la dénomination adoptée par M. le D^r Sontheimer, dans sa traduction allemande de l'ouvrage d'Ibn Baïthār.

³ Rose pâle, ou *rosa canina*.

⁴ Jasmin d'Arabie, ou sambac.

en boisson. On pourra aussi boire l'eau de morelle noire, de pourpier, etc. ou s'en servir en applications froides.

§ II.

SUR LES RHUMES OU LES CATARRHES.

Catarrhes.

Ce sont-là des affections générales, et si on les mentionne à l'occasion des maladies de la tête, c'est qu'elles sont le plus fréquentes dans ces cas. En Égypte elles sont nommées *alhaouâdir*, ou les *fluxions*. Sont utiles dans ces maladies, et d'une manière générale : la camomille, qui les chasse de la tête, du corps et des os¹; il en est de même de l'arille, ou du macis, et du pouliot; l'onction avec de l'huile, dans laquelle on a fait frire les grains du café, jusqu'à ce qu'il soit brûlé ou torréfié.

Les catarrhes chauds demandent les remèdes suivants : le pavot à l'intérieur, ainsi que l'eau d'orge et l'infusion de tamarin, pour boisson; la noix de galle, l'aneth odorant ou puant², la coriandre, le myrte, le sandal, l'acacia, comme épithème, embrocation et friction; le sucre *solaïmány*, ou très-pur, pour respirer par les narines, étant uni préalablement au suc de l'orange ou du cédrat.

Les catarrhes froids sont traités par les substances

¹ L'auteur veut probablement parler des cas dans lesquels ces maladies sont ou deviennent des rhumatismes.

² *Anethum graveolens*.

qui suivent : les noisettes unies au poivre, le chou ordinaire uni au sucre, pour manger, et l'emploi des *hiera*¹; la nigelle, le cumin, l'ail et le séné, en aspiration par les narines, avec de l'eau, ou en onction avec leurs huiles préparées.

En outre, tout ce que l'on dira à propos du coryza ou rhume de cerveau est utile ici. Pour dissiper, en général, les gonflements dans les catarrhes, on fera usage des frictions avec l'eau de coriandre unie à l'huile d'amandes; ou bien on appliquera sur la partie enflée la farine d'orge ou l'écorce de pavot unies au vinaigre. L'on pourra boire aussi le henné avec le miel, comme il a été dit ci-dessus.

§ III.

SUR L'HÉMIPLÉGIE, L'OUBLI OU PERTE DE LA MÉMOIRE, LA LÉTHARGIE, L'APOPLEXIE, LE DÉLIRE, LE VERTIGE, L'ENGOURDISSEMENT DES MEMBRES, L'INCUBE OU CAUCHEMAR ET LE TREMBLEMENT.

Hémiplégie, perte de la mémoire, etc.

Toutes ces affections sont le produit de l'humidité et du froid. Elles sont traitées d'une manière générale par tout ce qui est chaud et humide, ou chaud et sec. Par exemple, en nourriture : la tête de lièvre, les pigeons mâles des colombiers, à cause d'une qua-

¹ Du grec *ιερά*; sacrée ou sainte. Ce sont plusieurs médicaments composés, en général laxatifs, que les Arabes ont appelés *iyáradj*, et au pluriel, *iyáradjât*. Le plus usité était celui nommé *iyáradj fikra*, du grec *ιερά πικρά*, *hiera picra*, sacrée amère, ou sainte amère. C'était un électuaire amer et purgatif, dont l'aloès formait la base, car il en était le principal ingrédient.

lité particulière dont ils sont doués, l'ail, le poivre, la plante nommée *'oud alkarh* ou pyrèthre¹, surtout avec addition de miel. On prendra aussi : la rhubarbe, la (gomme résine) bdellium, l'origan, le céleri, la résine mastic, et le castoréum; tout cela a été expérimenté. L'on emploiera également : un gros de rue chaque jour, ou deux *mithkâls* (près de trois gros) de garance, avec de l'anis, et dans le mélicrat²; l'expérience en a prouvé l'efficacité. En outre, on fera usage des huiles chaudes à l'intérieur et en frictions. On administrera un *mithkâl* de cristal brûlé avec une once de lait d'ânesse; on administrera tous les jours la même dose de ce composé sec, savoir : clous de girofle, cannelle, nard indien³, iris faux acore, graine de paradis, gingembre, aunée, racine de grenadier sauvage et anis; parties égales de chacune de ces substances; sucre blanc et candi, du poids total de la masse. Enfin on se frotera avec des amandes brûlées unies au lait d'ânesse.

Hémiplégie.

Les médicaments qui suivent ont été trouvés particulièrement utiles dans l'hémiplégie. Ce sont : un *mithkâl* de l'électuaire de l'anacarde avec l'hydromel, une fois par semaine; l'onction avec l'huile de costus, ou avec l'huile d'olive, dans laquelle on aura brûlé du poivre.

¹ *Anthemis Pyrethrum.*

² *Melicratum* ou *apomeli*, espèce d'hydromel des anciens.

³ *Valeriana jatamansi.* Roxb.

Perte de la mémoire.

Dans la perte de la mémoire ont été trouvés utiles les médicaments suivants : les *hiera*¹, les myrobalans, l'encens, mâché habituellement, l'onction de l'occiput avec de l'huile d'olive, et l'odeur de la fumée des cheveux humains que l'on brûle. Ensuite, quiconque portera sur soi l'aile droite de l'oiseau nommé *huppe* se rappellera tout ce qu'il voudra, et n'oubliera rien.

Pour aider à la conservation de la mémoire et de l'intelligence, on fera usage des moyens suivants : la viande de mouton, le raifort, le beurre, la rose musquée, et le composé sec, formé d'encens, ou oliban, de souchet², de sucre blanc ; parties égales de chacun de ces ingrédients. On prendra de ce composé, en poudre, cinq gros par jour, pendant trois jours de suite, et l'on se reposera cinq jours. Après on recommencera, et ainsi successivement. C'est de cette manière que l'expérience en a indiqué le bon emploi. Celui qui respirera la fumée de la corne de chèvre que l'on brûle se rappellera les choses qu'il avait oubliées.

Voici ce qui provoque la perte de la mémoire et la douleur de tête : parler beaucoup, trop manger, abuser du coït, dormir pendant le jour, faire usage de l'oignon, de la coriandre verte, de l'ail, de l'aneth odorant, quand même ils seraient cuits ; des

¹ Voir ci-dessus, p. 437.

² *Cyperus, cyperus rotundus*.

dattes, soit sèches, soit fraîchement cueillies; des lentilles, des mûres douces, des semences de lin, de la mélongène, de la graine de sénevé ou moutarde, du fenugrec, quand bien même ce ne serait pas à l'état cru; du safran, de la graine de céleri; enfin respirer le parfum des ongles de senteur¹, et du storax.

Vertige.

Dans le vertige, maladie qu'en Égypte on appelle *daoukhah*, ou étourdissement, on prendra, au moment de se coucher, ou avant de s'endormir, la poudre de coriandre sèche, spécialement après qu'elle aura infusé dans le vinaigre, et qu'elle aura été séchée; on ajoutera du sucre, ou du raisin sec rouge, privé de ses pepins. Le sirop de roses, pris à jeun, est aussi fort utile dans ce cas.

§ IV.

SUR L'ÉPILEPSIE, LA MÉLANCOLIE, LA MANIE, ETC.

Épilepsie, mélancolie, etc.

Pour ces maladies, l'utilité de (la composition appelée) *southäira*² a été prouvée par l'expérience.

¹ C'est le nom qu'on donne à une coquille odorante, provenant du mollusque appelé *strombus lentiginosus*. Cette dénomination *d'ongles* vient sans doute de la forme de ladite coquille.

² C'est le nom donné à un médicament composé, dont la réputation approchait de celle de la thériaque. Ce mot *southäira* vient du grec *σώτηρα*, ou (la médecine) qui sauve, qui guérit, etc. autrement dire, le *grand sauveur*.

Épilepsie.-

Une espèce d'épilepsie est la maladie généralement connue sous le nom de *oumm assibiân*, ou épilepsie des enfants. La guérison de l'épilepsie est facile avant l'époque de la puberté¹, ensuite elle est difficile jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, et presque impossible plus tard. On combat cette maladie par les substances qui vont suivre : l'assa fœtida, le bois d'aloès, le sagapénium, l'ambre gris, le musc, l'agarcic, la pierre du taureau², la décoction de l'épithyme, la rue, l'iris faux acore, l'iris de Florence, l'écume de mer³, les cendres des os brûlés, notamment de ceux des crânes, la cendre des sabots des ânes, surtout mêlée au miel, la cervelle du chameau, la vésicule du fiel de l'ours, la présure du lièvre; le tout à l'intérieur, en boisson; la pïone, ou pivoine, nommée aussi *'oud assalib*, ou bois de la croix, prise à l'intérieur, ou bien simplement portée sur soi; un carat d'émeraudes, dans une once de vin blanc, en boisson, moyen dont l'utilité a été établie par l'expérience; les onctions avec les huiles chaudes; les fumigations avec les ongles de senteur⁴; et c'est un emploi que l'expérience a sanctionné aussi; l'huile de l'intérieur ou amande de la noisette, et l'huile de sésame, introduites dans les narines; les petites pierres que

¹ Littéralement : avant la sortie des poils dans le pubis.

² C'est une concrétion pierreuse qui se forme quelquefois dans la bile de cet animal.

³ *Alcyonion*, *spuma maris*.

⁴ Voyez ci-dessus, p. 440.

l'on trouve dans le ventre du coq blanc, portées suspendues sur soi; manger la chair de la huppe et du hérisson, comme cela a été expérimenté; prendre de l'opopanax en boisson, ou introduire du castoréum dans le nez; cela a été trouvé utile dans l'épilepsie des enfants; porter au doigt une bague faite avec le sabot de l'âne, notamment avec le sabot droit; enfin manger la chauve-souris en friture, avec l'huile d'olive.

On a appris par l'expérience que, lorsque l'enfant nouveau-né a reçu des fumigations de bile, il est garanti contre l'épilepsie. Flairer le narcisse est aussi un bon moyen prophylactique contre cette maladie, à cause d'une propriété inhérente à cette fleur. Il faut d'ailleurs que la personne atteinte d'épilepsie évite l'usage des substances vaporeuses, et emploie, au contraire, les moyens qui empêchent les vapeurs de monter au cerveau. Tels sont: la coriandre, les poires, les coings, etc.

Mélancolie.

La mélancolie est utilement traitée par les viandes de faucon et de sacre¹, par l'eau de la menthe pouliot, avec un lénitif, tel que les prunes, en boisson; par l'emploi constant, une fois par semaine et en boisson, d'un *mithkâl* de lapis-lazuli, et de la même quantité d'épithym, dans l'eau de pouliot, ou dans l'oxymel. On peut aussi administrer le médicament composé suivant: épithym et absinthe, deux par-

¹ *Falco nisus*.

ties de chacune de ces plantes; mousses, une partie et demie; racine dite *les doigts jaunes*¹, une partie. On pulvérisera ces substances, et on les donnera, unies avec quelques-uns des véhicules dont il a été parlé ci-dessus, ou bien incorporées avec le miel. Un autre moyen contre la mélancolie, c'est l'introduction dans les narines du lait de femme, mêlé à l'huile d'amandes, ou à l'huile de violettes, ou à celle de nénuphar, ou à celle de courge.

Manie.

Quant à la manie atrabilaire ou noire, on la traite par les remèdes ci-après : le séné, la coriandre verte, le lait de chèvre, la coloquinte, la tisane de bette, donnée pendant trois jours, et la racine de béhen rouge², administrée plusieurs fois.

C'est ici la place de noter que parfois ont lieu dans la tête des épanchements sanguins, qui occasionnent de fausses imaginations, autrement dit des hallucinations, telles que la vue d'un feu, ou de gens qui veulent tuer ou battre le malade. Alors celui-ci parfois déchire ses vêtements, ou se serre contre les personnes présentes, ou crie beaucoup, etc. Il est avantageux d'employer dans ces

¹ Cette racine a la forme d'une main; on l'appelle aussi *la main d'Aïchah*, femme de Mahomet, et plus souvent, *la main de Marie*, كَفِّ مَرْيَمَ. Il s'agit peut-être ici du *satyrium basilicum*. Plusieurs autres plantes sont nommées, comme celle-ci, كَفِّ مَرْيَمَ. Telles sont : *l'agnus-castus*, *la rose de Jéricho*, etc.

² *Salvia hæmatoides*, *statice limonium*

circonstances l'huile bien connue de ces courges que l'on coupe par tranches. On s'en frotera le milieu de la tête, les tempes et le front. Pendant plusieurs jours, on s'en servira également comme errhin.

Remarque.

J'ai connu par l'expérience que la *thériaque d'or*, de laquelle sont avares les hommes intelligents, et que tiennent cachée les hommes excellents, est utile dans toutes les maladies du cerveau susmentionnées, etc. Elle est utile aussi dans l'hydropisie, l'ictère, contre les poisons, dans les affections de la poitrine, de l'estomac, du dos et du reste du corps.

Voici comment on la prépare: on prend des perles, qu'on pulvérise avec grand soin, et qu'on arrose au moyen de dix fois leur poids de suc de cédrat. Ensuite on les introduit dans une fiole, que l'on bouche avec de la cire, et que l'on place, jusqu'au goulot, dans l'eau chaude, pendant trois semaines. Après cela, on prend ce qui suit: aloès, sept gros; scammonée, cinq gros; épithym, cannelle¹, roseau aromatique; de chacune de ces trois substances, quatre gros; lapis-lazuli, clous de girofle, bois indien ou aloès, sandal rouge, gomme arabique, gomme adragant et or; de chacune de ces substances, trois gros. On pulvérise le tout, et l'on en fait une pâte, au moyen de la solution ou *soluté* ci-dessus. On en fabrique des pilules, grosses comme

¹ *Laurus cinamomum*.

les pois chiches. La dose de ce médicament est d'un *mithkâl* et plus, suivant la force et l'âge (du malade).

L'électuaire qui suit est presque aussi utile que le précédent, et il s'appelle *l'électuaire qui renferme de grands secrets*. Il est avantageusement employé dans toutes les affections du cerveau; il augmente l'esprit, la mémoire et la raison; il chasse les vents et le froid. Ainsi l'expérience l'a fait connaître.

Pour le préparer on prend : myrobalan chébale, une portion; agaric, gingembre, coriandre, graine de moutarde, mousse, graine de henné, graine de céleri et aloès; de chacune de ces substances une demi-portion; mastic, roses, nard, bois d'aloès; de chacune de ces substances, un quart de portion; safran, costus, musc, ambre gris et ladanum ou labdanum¹; de chacun un huitième de portion. On dissoudra dans l'eau de roses celles parmi ces substances qui peuvent s'y dissoudre; on pulvérisera le reste, et l'on incorporera le tout dans une quantité égale de miel écumé, ou dans le suc de chicorée ou de céleri. Puis on réduira la masse en pilules. La dose est de deux *mithkâls*. Ce médicament peut aussi être employé comme errhin et en friction.

S V.

SUR L'AMOUR SEXUEL, SUR CE QUI LE PROVOQUE ET SUR SES SUITES.

Passion de l'amour.

On chasse l'amour, en buvant l'eau qui a servi

¹ Substance gomme-résineuse tirée du *cistus creticus*, etc.

à laver le bout du vêtement de l'objet aimé; en prenant quatre grains de harmale ¹, ou rue sauvage; ou sept grains d'indigo de l'Inde, dans de l'eau; ou le marbre blanc pulvérisé provenant de quelque tombe; la poussière des sépulcres de personnes tuées, et en dormant dans les cimetières.

Parmi les moyens particuliers d'éloigner l'amour, nous citerons les suivants: se rouler dans la même poussière où s'est roulé un mulet, s'il s'agit d'un homme, ou une mule, s'il s'agit d'une femme; porter sur soi des os de l'oiseau cigogne; lier dans la manche de l'amant, et à son insu, la tique, ou le ricin, qui tourmente le chameau; prendre beaucoup de harmale; boire l'eau où l'on a mis préalablement la pierre trouvée dans le ventre de la poule; ou bien, porter cette pierre suspendue sur soi.

Il est nécessaire de priver l'amant de toutes ces choses qui provoquent l'amour. Telles sont par exemple: manger les pigeons à collier, les merles, les ramiers; se complaire à entendre le son d'une voix; écouter les chants gais; regarder les jolies figures, ou seulement penser à ces dernières.

Insomnie, etc.

Parmi ce qui occasionne l'insomnie, nous citerons: l'action de flairer le camphre, de porter suspendu sur la tête le duvet de la chauve-souris, ou son cœur, ou sa tête; de porter également sur la tête des plumes ou un œil de hibou; de placer des

¹ *Peganum harmala*

poils de loup derrière l'oreille; de se servir, en guise de collyre, de fiel de corbeau; de porter au bras gauche une bourse contenant du soufre, ou de l'arsenic, uni à de la graine de lin; de se frotter le nez avec le vitriol vert.

L'insomnie cessera par l'emploi de l'huile d'olive, par l'acte d'attacher au pied du lit des pois chiches noirs, renfermés dans un chiffon.

Les substances suivantes sont nuisibles pour le cerveau et les nerfs : le lait aigre, les lentilles, les aubergines, l'oignon, les dattes sèches, le safran, la graine de céleri, le raisin, les mûres, et le fenugrec.

Voici ce qui provoque le sommeil : le frottement du front et des tempes, avec la graine de laitue pulvérisée, ou avec la graine de la jusquiame blanche, ou avec l'amome, ou l'eau des fleurs mâles du palmier, ou l'aneth, ou la matricaire, ou l'anémone, ou la graine de pavot, le tout uni à l'opium; flairer le safran, ou le carthame; appliquer cette dernière substance sur le sommet de la tête; manger des choux, ou des amandes douces, ou du fenugrec, ou du riz; instiller l'huile d'amandes dans le nez.

Si on place sous le traversin de l'homme qui dort une dent molaire de cadavre, ou une aile de la huppe, il ne se réveillera pas jusqu'à ce que ces objets aient été enlevés. Il en est ainsi des poils du singe. Quand on frotte le front du dormeur avec un gros d'opium, et un gros de graine de jusquiame blanche, réduits en pâte au moyen de l'eau de lai-

tue, il ne se réveillera pas, quand même on lui couperait les chairs. Il sera nécessaire alors de lui faire flairer du vinaigre très-fort.

Pour se procurer des rêves agréables on portera sur soi de l'or pur, ou du cristal, ou de la peau d'âne; on se couchera après s'être lavé, en état de pureté religieuse, ou légale, et avec l'esprit libre de tout souci; on placera sous son chevet de l'alun du Yamân, ou du pourpier.

Entre les choses qui servent à faire revenir de l'état d'ivresse, nous nommerons ce qui suit: avaler des pommes grenades acides; boire ou flairer de l'eau de roses; boire le pissat du chameau.

Calvitie.

On fait cesser la chauveté, soit accidentelle, soit effet de la teigne, en oignant la tête, après l'avoir préalablement rasée, avec l'orobanche pulvérisée, frite dans l'huile d'olive; en la frottant avec l'indigo, qu'on a laissé une nuit entière dans le four, et que l'on a pétri ensuite avec de la crème de lait, ou bien de l'huile chaude¹, dans laquelle on a fait dissoudre du sel; ou en faisant ces frictions à plusieurs reprises, au moyen de l'aloès, de la farine de lentille ers, et du henné, incorporés dans le vinaigre; ou bien encore en frottant la tête avec les ongles brûlés d'animaux de la race caprine ou de la race bovine,

¹ زيت حار. On entend quelquefois par ces mots l'huile de graine de lin.

mêlés au henné; ou avec le scarabée brûlé, le papyrus, et les feuilles de colocasie, incorporés aussi dans le henné.

CHAPITRE TROISIÈME.

SUR LES NOMBREUSES MALADIES DES YEUX; SUR CE QUI AIGUISE ET RENFORCE LA VUE; ET SUR CE QUI SE RATTACHE À CE SUJET.

Affections des yeux, en général.

Dans toutes les affections des yeux, quels que soient le genre de ces maladies et les membranes ou couches qui sont atteintes, il est avantageux d'employer, en collyre : la solution des cheveux de l'homme ou de ceux de l'enfant nouveau-né, au moyen d'un stylet d'or, deux fois par mois; le fiel de la vache noire, pendant vingt-quatre jours; la langue pilée de la gazelle, ou le fiel du bouc rouge, unis à un demi-*dānik*¹ de sel ammoniac, pendant cinq jours; et en instillation dans les yeux : l'aloès, le suc du lycium, la poix liquide ou goudron, la grande chélidoine ou éclairé, surtout unis au safran.

En général, dans tous les cas de douleurs des yeux, il convient d'employer, comme topiques, les substances suivantes : le jaune d'œuf cuit dans l'eau, avec le safran, ou avec l'huile de roses; les pommes rôties, le fromage tendre, le pourpier, la violette,

¹ C'est-à-dire un carat et demi, ou bien six grains, ou trente centigrammes.

le jaune d'œuf rôti avec le cumin. L'expérience a prouvé que tout cela fait cesser le froid dans les yeux.

Voici une composition fort utile contre la gêne ou l'irritation de l'œil, contre l'affaiblissement de la vue, et contre la plupart des maladies des yeux. On prendra des perles non percées, des coraux, comme ci-dessus, des cornalines, du *chichm*¹, du musc de Turquie ou de Tartarie, quantité égale de toutes ces substances. On les pilera séparément, puis ensemble, on les fera dissoudre, et l'on s'en servira comme collyre.

Pour aiguïser la vue, on emploiera en collyre : le suc du lycium, le safran, le poivre, le gingembre, les cendres des noyaux de dattes, l'eau de la morelle noire, l'eau de céleri, l'eau de rue, le fiel de coq, et la vapeur de la poix liquide, ou goudron. On mangera, dans le même but, des choux, ou des graines de choux, des raves bouillies, surtout pour déjeuner, et pendant longtemps; on mangera aussi pendant longtemps des navets, puisqu'on dit que les navets rétablissent la vue, quand bien même elle serait presque perdue.

Le collyre fait de vert-de-gris dissous dans le jaune d'œuf est utile dans la dépilation, les pustules, la démangeaison et la rougeur des paupières,

¹ C'est le nom qu'on donne aux graines du *cassia absus*. On les réduit en poudre, et on les emploie beaucoup, surtout en Afrique, contre les affections des yeux. Ce médicament, chez nous, est quelquefois appelé *absus*.

dans le larmolement et l'affaiblissement de la vue, ou amblyopie, suite de la lippitude. Nous en dirons autant d'un autre collyre, préparé avec les graines du *cassia absus* (espèce de petite casse), unies à la sarcocolle et au sucre.

Il arriva une fois que la vue d'un des saints de l'islamisme s'était affaiblie. Or, ce saint vit en songe le prophète Mahomet, sur qui soient la bénédiction de Dieu et le salut! auquel il se plaignit de cette infirmité. Mahomet lui ordonna de composer un collyre pour ses yeux, avec l'écorce brûlée d'amandes douces unie à l'antimoine,

Comme une d'entre les particularités, nous noterons que celui qui s'appliquera sur les yeux le sang de la huppe, ou l'huile de sésame, dans laquelle on a fait frire un œil dudit oiseau, voit la nuit de la même manière que le jour.

Lippitude.

Pour ce qui est de la lippitude, outre ce que nous avons dit plus haut, on la combat utilement, en faisant cuire des roses et des pavots, et coaguler leur colature, à l'instar du sirop, au moyen du sucre, pour l'employer en collyre. On peut aussi dans ce cas employer en collyre la joubarbe, la coriandre verte, la rosée des arbres, le lait de femme, la crème de lait, la gomme arabique avec l'eau de roses. Tout cela isolément, ou ensemble. Il est encore avantageux de se frotter les yeux avec la cervelle de mouton, les jaunes d'œufs, le safran,

mêlés à l'eau de roses. On se trouve bien enfin de suspendre des mouches au bras ou à la tête.

Pustules, démangeaison des paupières, etc.

Contre les pustules et la démangeaison (de l'œil ou des paupières), on emploiera en collyre: le suc du lycium, le safran, et les cendres des filaments de la tige du palmier; en instillation dans les yeux, les différents fiels d'animaux, l'eau de coriandre, l'eau de roses, celle des deux espèces de grenades (les douces et les acides), et l'infusion de sumac; comme topiques, les lentilles bouillies, la pulpe des grenades acides, et le pourpier; comme errhins, l'aloès, le struthium ou saponaire, et le castoréum.

Hyposphagme.

L'hyposphagme, ou ecchymose de l'œil, sera traité par le safran, en topique; par l'eau de céleri, le sang de pigeon, le lait de femme avec l'eau de roses, le petit-lait, la salive de l'homme qui jeûne, le sel mâché avec le cumin, le tout en instillation dans l'œil; l'oliban, uni à la fiente de bœuf, en fumigation.

Trichiasis.

Quant aux cils surabondants (*trichiasis, distichiasis, etc.*), on devra d'abord les arracher; ensuite, on frottera la place qu'ils occupaient avec le sang de grenouille, le sang ou le fiel de la huppe, et le fiel de la chèvre avec le sel ammoniac, comme il a été

expérimenté. On pourra employer aussi : la civette, la cendre des coquilles, unie à la poix liquide; le lait des figes, le safran, la gomme arabique, la myrrhe dans l'eau de roses, le suc de l'aloès d'Égypte¹, le suc de la fumeterre, avec la gomme arabique; la cendre de mouches brûlées dans le four, dans un roseau revêtu de pâte, ainsi que l'a indiqué l'expérience. Enfin, si l'on a soin d'arracher avec persévérance les cils trop longs au moyen d'une petite pince, faite avec une sorte de cuivre jaune², ils ne repousseront plus.

Grêlon et orgeolet.

Le tubercule dur de la paupière supérieure³ et l'orgeolet se traitent par l'application du sagapénium⁴, et de la gomme ammoniacque, unis au vinaigre; de la mie de pain chaude, à plusieurs reprises; des divers fiels, de l'aloès, et du suc de centaurée.

Adhérence.

On guérit l'adhérence (des paupières ou des cils), en s'enduisant les yeux avec les collyres nommés *roûchnâia*, ou brillants⁵. Il est aussi avantageux de

¹ *Aloe variegata*.

² Les deux manuscrits portent الطيلقان; mais je suppose que la bonne leçon doit être الطالقون, mot qui désigne une espèce particulière de cuivre jaune.

³ Appelé aussi *chalaze*, grêle ou grêlon, du grec χαλάζιον ou χαλάζα.

⁴ *Ferula persica*.

⁵ Ce sont des collyres composés qui donnent beaucoup d'éclat aux yeux.

placer sur les paupières : la céruse, les scories de cuivre, quelque huile, quelque lait et quelque mucilage.

Milphose.

Contre la simple chute des cils, ou milphose, on emploie en collyre toutes les substances qui font pousser les poils; en friction, en collyre, et en onction on fait aussi usage dans ce cas du ladanum, du lapis-lazuli, et des noyaux de dattes, mêlés à quelque huile.

Chémosis.

L'espèce d'ophtalmie appelée *chémosis*, quand même elle serait accompagnée de lippitude, sera traitée par l'aloès, le suc de lycium, le safran, le suc de coriandre, le cumin, la graisse d'ours avec le blanc d'œufs, la sarcocolle et le lait des femmes brunes, le tout soit en collyre, soit comme topique, soit en instillation dans les yeux.

Ptilose.

La ptilose, ou chute des cils, par suite d'une acrimonie corrosive, sera combattue par l'huile de roses, le suc de chicorée, le blanc d'œufs, le verjus, le suc de pourpier, l'eau de roses; de plus, sont avantageux dans cette affection, le cumin et le myrobalan jaune, ou citrin, le tout en application extérieure, ou en instillation dans les yeux.

Hydatis.

On traite la tumeur enkystée de la paupière supérieure, ou *hydatis*, par le glaucium (glaucier jaune ou pavot cornu), l'acacia, et la myrrhe, avec l'huile de roses; par le myrte, le safran, le suc du lycium, le collyre citrin, le collyre gris, et le collyre nommé *azízy*, ou précieux¹.

Verrue.

La verrue, ou mûre de la paupière, sera combattue par la myrrhe, unie au suc de la morelle noire; par le safran, uni à la joubarbe; et par le topique dur, ou collyre sec, du glaucium. Si la verrue est ancienne, on la frotera avec du sucre, ou bien on la coupera, et on la traitera avec l'onguent de vert-de-gris, la tuthie (calamine, ou oxyde de zinc), la litharge, le sucre, et le topique dur, ou collyre sec, rouge.

Ptérygion.

Pour le ptérygion, ou excroissance variqueuse de la conjonctive, on fera usage en collyre des fiels de bœuf pilés, avec la sarcocolle, moyen expérimenté; de la nigelle pulvérisée, de l'aloès, dissous dans

¹ Je dirai ici, une fois pour toutes, que je ne crois pas utile de donner la composition de ces collyres, etc. telle qu'on la trouve dans quelques manuscrits arabes de médecine, et notamment dans le manuscrit du traité de médecine du cheik Dâoud Alanthâky. Il en sera question plus tard, dans la liste des termes techniques.

l'eau de myrte, de la fumée de l'oliban, de la myrrhe, du storax, de la poix liquide ou goudron, du cuivre brûlé ¹, du safran de Mars (tritoxyde de fer), de l'alun, et du sel brûlé ou nitre : tous ces remèdes ensemble, ou bien seulement quelques-uns d'entre eux; ce qui vaut mieux.

Cancer.

Si l'on a affaire au cancer de la paupière, on instillera dans l'œil malade le mélilot, le safran unis au blanc d'œuf, le glaucium, l'hématite ² et les perles. Si le cancer ne disparaît pas, il suffira alors (pour qu'il s'arrête?) de l'abandonner à lui-même, sans autre traitement.

Tumeur lacrymale.

La tumeur lacrymale, si elle n'est pas encore ouverte, sera traitée en appliquant sur l'œil le vitriol vert (sulfate de fer), le myrte, le limaçon (brûlé, etc.), l'oliban, l'aloès, le safran, ou la myrrhe, comme cela est établi par l'expérience. Si la tumeur tarde à s'ouvrir, on appliquera sur elle la décoction des lentilles, ou celle des haricots nommés *mâch*, ou le safran; etc. Après son ouverture, on traitera ladite tumeur par le myrte, l'alun, le natron (nitrate de potasse), la camomille unie aux vieilles noix, la résine mastic, et l'eau de plantain (*arnoglossa*). On

¹ Cuivre calciné avec le soufre et un peu de sel marin.

² Pierre dure et ferrugineuse, appelée aussi *sanguine*. C'est un oxyde rouge de fer.

a expérimenté avec avantage, pour faire disparaître la tumeur sans qu'elle s'ouvre, l'application persévérante du (myrobalan) indien, râpé. On a aussi expérimenté dans ce but, par suite de l'inspiration divine, l'alun onctueux¹, la tuthie ou calamine de l'Inde, et l'humidité du scarabée noir. Pour recueillir cette dernière, on place, pendant une demi-heure, un peu de laine sur l'insecte, puis on la retire. Dieu est le plus savant!

Épiphora, etc.

Quant au larmolement ou épiphora, accompagné de rougeur et d'excoriation du bord libre des paupières, on le traite utilement par l'instillation du safran uni au vin, de la myrrhe avec le vinaigre, du myrobalan citrin dans l'eau de roses, et de la décoction de noix de galle ou de myrte.

Tuméfaction.

La tuméfaction des paupières guérit en mettant sur les yeux le topique ou collyre sec rouge; en appliquant sur ces organes le mélilot, le jaune d'œuf avec le safran ou le collyre sec et blanc, mêlé à un peu d'oliban.

Sclérophthalmie.

Dans l'induration des paupières ou sclérophthalmie avec chaleur, on se sert, comme épithèmes ou

¹ C'est une sorte d'alun, d'aspect sale et jaunâtre, que l'on a appelé aussi *beurre de montagne*.

topiques, de l'huile de violettes, notamment avec le vert-de-gris, le miel ou la myrrhe. Dans la sclérophthalmie sèche, on fait usage de la graisse d'oie, de la moelle de la jambe de bœuf ou de quelque huile lénitive, de la décoction de fenugrec ou d'orge mondé.

Pannicule.

Le pannicule¹ sera traité par le médicament composé suivant, employé en collyre : on fera bien bouillir des coquilles d'œufs dans le vinaigre fort, puis on les laissera reposer environ dix jours, afin qu'elles se déposent complètement. Alors on les fera sécher, on les pulvérisera et on les emploiera comme il a été dit. L'efficacité de ce remède a été constatée par l'expérience. Si l'on y ajoute le suc de pourpier et celui de concombre sauvage, desséchés, le collyre sera ce qu'il y aura de mieux.

On guérit encore le pannicule avec le médicament composé suivant : gomme ammoniaque et encens ; de chacune de ces substances une portion ; cinnabre², *horkoûs*, ou cuivre brûlé et calciné, arsenic rouge³ et sucre ; de chaque une demi-portion ; myrrhe, safran, curcuma ou safran des Indes ; de chaque un quart de portion. A réduire en collyre sec, suivant la règle ou l'art. Ce médicament a été aussi utilement expérimenté.

¹ Réunion de plusieurs ptérygions sur la cornée, etc.

² Oxyde de mercure sulfuré rouge ; sulfure rouge de mercure.

³ Réalgar ou sulfure rouge d'arsenic.

Un troisième médicament composé, pour la cure du pannicule, est celui qui suit : sarcocolle, tuthie ou calamine des Indes, safran et sucre pur de Hamâh, musc odoriférant; partie égale de chaque. On triturerà ces substances suivant l'art, et l'on en fera un collyre, à employer matin et soir. L'expérience a prouvé aussi l'utilité de ce remède.

On peut encore se gargariser avec le rob de raisiné¹, ou de mûres, uni à l'iris faux acôre, ou à l'huile de violettes. On peut enfin employer comme errhins : le struthium avec l'huile de violettes, la myrrhe, le suc du lycium, l'ambre gris et le safran.

Taches rouges, etc.

La tache ou taie rouge ou brune de la cornée transparente se traite par les substances ci-dessous, en instillation dans l'œil, savoir : la myrrhe unie au lait de femme, la décoction d'épithym, d'agaric ou de figes; la moelle de carthame et autres substances chaudes, si la nature de la maladie est froide, ou bien froides, si elle est chaude.

Petit apostème, etc.

Nous parlerons plus tard du petit apostème, de la petite pustule et de l'ulcère des paupières. Ici nous mentionnerons seulement l'instillation tiède, dans les yeux, du blanc d'œuf ordinairement uni au lait, et du mucilage de fenugrec mêlé à la cérose. Si lesdites affections sont anciennes, elles sont

¹ Suc épais de raisin, *sapa* ou *defrutum*.

chaudes¹ et doivent être traitées comme on vient de le dire.

Albugo.

La tache blanche de la cornée, ou albugo, sera traitée par un collyre fait avec les substances suivantes, unies ou séparées : le miel, le lycium européen, pendant sept jours; le fiel de l'hyène, la présure du lièvre, les parties qui tombent en frottant la malachite sur une pierre à aiguiser, le suc de centaurée, l'anémone, la rosée prise sur la canne à écrire², l'écume de mer, la grande chélidoine, la myrrhe, la sarcocolle, le safran, le sucre, la gomme ammoniacque et le suc de lycium.

Parmi les moyens acquis par l'expérience et avantageux dans l'albugo, se trouve le suivant : mêler le blanc d'œuf avec le fenugrec pulvérisé, et les battre ensemble, puis prendre leur écume sur un peu de coton que l'on placera entre les paupières.

On a aussi expérimenté que, pour faire cesser cette tache, il est utile d'employer en collyre le musc et l'antimoine, mélangés avec l'eau de roses. Il en est de même de l'infusion, pendant un jour et plus, de la limaille de cuivre de l'île de Chypre dans l'urine; et encore du collyre qui suit : noix de galle et acacia, parties égales; vitriol vert, la moitié

¹ Ou « galeuses, » suivant une autre leçon.

² Ou canne de Perse, القصب الفارسي. Ce roseau est commun en Égypte, et ses racines y sont employées dans la thérapeutique.

d'une desdites substances; le tout dans l'eau de myrte ou dans l'eau du lycium européen.

Rougeur.

La rougeur galeuse des yeux, avec obscurcissement de la vue, sera traitée par le suc de centaurée, l'huile d'amandes, l'huile de violettes, le lait de femme, le lait d'ânesse, en instillation dans l'œil; l'aloès, ou l'anis, en collyre.

Grosueur, dureté, etc.

La grosueur, la dureté et la rudesse des paupières, avec ardeur de l'œil, seront combattues par la myrrhe, le nard indien ou *sumbul*, la lie de l'huile, le lait de femme, l'alun et le miel, soit ensemble, soit séparément.

Dilatation.

Contre le développement ou la dilatation des paupières, on emploiera les astringents et l'assa fœtida, tant en aliments qu'en boissons; les œufs avec l'huile de roses, en instillation dans l'œil; le safran uni au lait de femme, comme topique.

Rétrécissement.

Dans le rétrécissement, au contraire, on mettra à contribution les lénitifs; on appliquera sur les yeux les collyres secs, faits avec une partie de camomille pyrèthre et un quart de partie d'opopanax. On pourra aussi employer le collyre jaune ou citrin.

Proéminence.

La proéminence de l'œil sera traitée par la terre sigillée, le safran, l'oignon rôti, le jaune d'œuf, l'eau de coriandre, l'eau de la morelle noire, de pourpier et de courges.

Strabisme.

Quant au strabisme, il sera traité, en collyre, par la fumée ou suie de la résine sandaraque, incorporée dans l'huile de roses, qui aura été préparée avec celle de sésame; l'armoise judaïque, la rue et l'antimoine mêlé à la noisette indienne. Dans le strabisme sec on fera usage des différents laits, en instillation dans l'œil.

Héméralopie.

L'héméralopie ou cécité nocturne est avantageusement traitée en s'appliquant sur les yeux le collyre réfrigérant du verjus, les collyres brillants¹, le foie rôti, le poivre long, notamment avec l'écume du foie rôti, le suc du lycium, le natron ou nitre, le ventre des scarabées, le cérumen avec le poivre, durant trois jours; l'eau de rue, surtout unie à l'eau de coriandre verte; l'eau des feuilles de radis, etc. On peut aussi employer, comme errhin, le spode des Arabes², à la dose d'un huitième de gros, avec l'huile de violette,

¹ Conférez ci-dessus, p. 453.

² Cendres de canne, antispede; *sacharum bambuse arundinaceæ*, etc. (Cf. ci-dessus, p. 424.)

et continué pendant trois nuits. Cela a été expérimenté.

Nyctalopie.

La nyctalopie ou cécité diurne sera combattue par le décocté de camomille et de pavot, en embrocation; par l'huile de violette, la crème de lait ou le beurre frais, l'huile de sésame et toute substance humectante, à l'intérieur, ou introduite dans les narines.

Visions.

Pour ce qui est des visions, ou hallucinations de la vue, et de la confusion des couleurs, s'il arrive que tantôt elles augmentent et tantôt diminuent, ou bien qu'elles se montrent quand on a faim et cessent quand on est rassasié, ou bien encore qu'elles se prolongent au delà de six mois, soit que le malade croie voir devant ses yeux des mouches ou non; dans ces cas, elles n'indiquent point un commencement de cataracte. Si les symptômes paraissent venir de bas en haut, alors l'affection est le produit des vapeurs de l'estomac. Si au contraire ils descendent, elle est le produit du cerveau. Si ni l'une ni l'autre de ces circonstances n'a lieu, alors l'affection est le produit tant de l'estomac que du cerveau.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si la maladie en question provient de l'estomac, il est avantageux d'employer les médicaments qui empêchent les

vapeurs de monter. Tels sont, par exemple, à l'intérieur : les myrobalans, les coings, les poires, la marjolaine, la menthe, les semences de plantain¹ unies au julep, la lavande stéchas², les fleurs de violette, la résine mastic, la cannelle, l'anis, la coriandre, l'origan, même non lavé, la noisette, le raisin sec, le carvi, la laitue et les semences de pavot. Tout cela à prendre avec le sucre. En collyre, on se servira de la cendre des têtes de pigeons, de la sarcocolle, du safran, de l'alun, etc.

Dans le second cas, celui où la maladie provient du cerveau, on mettra en usage les électuaires, et encore les autres substances qui donnent de la force à cet organe. Telles sont, en guise d'exemple, les clous de girofle, l'iris faux acore, l'ambre gris et le musc.

Dans le troisième cas, c'est-à-dire si la maladie provient en même temps de l'estomac et du cerveau, les médicaments à mettre en pratique doivent être composés de ceux des deux ordres qui viennent d'être mentionnés. Ainsi l'on pulvérisera la menthe verte, qu'on couvrira avec un peu de miel; ensuite on la placera dans un vase ample qui sera exposé à la rosée pendant toute une nuit; alors on la filtrera à travers un morceau d'étoffe, et on l'emploiera en instillation dans les yeux, tous les jours, au moment du déjeuner. L'utilité de ce moyen a été établie par l'expérience.

¹ Ou herbe aux puces, *plantago psyllium*.

² *Lavandula stæchas*.

Il en est de même du remède appelé le *sirop des visions*, ou des fantômes. C'est un des meilleurs médicaments composés que l'on connaisse; il sert à fortifier le cerveau et l'estomac, à empêcher les vapeurs de monter à la tête, à guérir un grand nombre de maladies, et à purifier tous les sens. On le prépare comme il suit : pommes coings, poires, de chaque une partie; infusion de myrte, origan, marjolaine, lavande stéchas, coriandres sèches, de chaque une demi-partie; bois de sandal, anis, de chaque un quart de partie. On fera bouillir le tout dans dix parties d'eau, jusqu'à réduction au quart; on condensera la colature au moyen de quantité égale de sucre et d'un quart de suc de citron, et l'on conservera le sirop.

Un autre excellent moyen pour guérir la maladie dont nous parlons, consiste dans le fiel de la chèvre uni au miel, et employé en collyre. L'expérience en a constaté l'avantage.

Pour chasser absolument les vapeurs on a conseillé l'électuaire suivant : feuilles de myrte, noix de cyprès, bois de sandal, absinthe et bois d'aloès, pétris avec de l'huile et du miel. On y a ajouté aussi de la menthe, du serpolet et de la rue.

On a dit que l'usage persévérant du panicaut¹ guérit radicalement ces hallucinations de la vue dont nous nous occupons.

Voici encore un composé, dont l'utilité dans cette affection est acquise par l'expérience : résine

¹ Chardon Roland ou roulant, chardon à cent têtes, etc.

mastic, clous de girofle, bois d'aloès, coriandres sèches, pyrèthre, ladanum et pommes de pin. On arrosera trois parties de ces substances au moyen d'une partie d'hydromel; puis on pétrira la masse avec gomme, amidon, et l'on en fera des pilules.

Cataracte, etc.

La cataracte, dont les signes sont connus par ce qui précède, est une sorte d'humeur aqueuse qui s'interpose entre l'organe visuel et les objets que l'on regarde. Il y en a onze espèces, et la plus grave de toutes est l'espèce nommée *cataracte noire*. Un traitement qui réussit bien dans les premiers temps de la maladie, c'est de faire bouillir vingt grains de staphisaigre¹, sept grains de polypode, trois grains de chaque espèce de centaurée, autant de turbith végétal, dans cent cinquante gros (cinq cent quatre-vingt-cinq grammes) d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un tiers, et de la boire.

Un autre traitement qui réussit bien, en général, dans la même affection, c'est de s'appliquer sur les yeux les graines de *catam*², la vieille huile, l'encre à écrire (d'Orient), le sagapénium, l'assa fœtida, l'anémone, l'eau d'oignon, l'eau de pouliot, le suc de la racine du cyclame³, le musc, le sel ammoniac, le cerveau de la chauve-souris, uni à l'hydromel⁴, les

¹ Herbe à la pituite, herbe aux poux, etc.

² *Buxus dioica*. Forsk.

³ *Cyclamen europeum*, pain-de-pourceau, arthanita, etc.

⁴ Le manuscrit n° 1040 ajoute ici ce qui suit: l'huile de briques,

perles dissoutes et la marcassite calcinée, comme on le pratique pour la chaux. C'est ainsi que l'a indiqué l'expérience, et de cette manière on guérit la cécité.

On peut aussi se servir, dans le même but, de ce collyre composé : arsenic rouge ou réalgar, alun et antimoine. Il a été avantageusement employé. On peut en dire autant de celui qui suit : cadmie d'or, marcassite d'or calcinée, et suie de cuivre, provenant du lieu où l'on fait fondre ce métal, parties égales de chacune; poivre, la moitié d'une de ces parties; on pilera le tout, on arrosera la masse avec le vinaigre de raisin, puis on la fera sécher; après cela on l'arrosera encore avec l'eau de fenouil, on la fera sécher de nouveau, on la triturerà et on l'emploiera.

Il est aussi avantageux dans la cataracte de se frotter la tête avec les feuilles sèches de narcisse, pétries avec le henné; ou bien, d'introduire dans les narines l'ambre gris, la pierre qui se forme dans le fiel du bœuf¹, et dont on mettra, gros comme une lentille, dans l'eau de bette; enfin l'huile d'iris avec la nigelle. On a expérimenté qu'un *mithkâl* d'origan, pris au moment de se coucher, ou avant de s'endormir, est une sauvegarde contre la cataracte. On a expérimenté encore que l'emploi du collyre dont nous allons parler est utile dans toutes les maladies qui ont été ci-dessus mentionnées, et autres,

l'aloès uni à la cervelle du coq, ou à celle de l'agneau, la poix liquide mêlée au miel.

¹ Sorte de bézoard, *lapis bezoardicus*.

tant externes qu'internes, tant connues (dans leur nature) qu'ignorées. Quiconque se sert de ce collyre n'a pas besoin de médecine ni de médecins. En un mot, ce composé est doué des propriétés les plus secrètes.

Voici comment on le prépare : tuthie de l'Inde, poivre noir, poivre long, grande chélidoine, pissasphalte¹, acacia, écume de mer et gomme arabique, de chaque cinq *mithkâls*; or brûlé, perles, rubis, nard indien, cadmie d'or et d'argent, de chaque trois *mithkâls*; écrevisse chinoise², terre ou argile de Chine, corail, excréments du lézard, poivre blanc, marcassite d'or et d'argent, de chaque deux *mithkâls*; cuivre brûlé et calciné (*horkoûs*), scorie³, acier, fer, myrrhe, vert-de-gris, sel gemme indien, sel ammoniac, de chaque un *mithkâl*. On triture le tout et on l'emploie suivant la règle.

Le collyre suivant est presque aussi avantageux que celui que nous venons de faire connaître : scorries de cuivre, une portion; aloès, grande chélidoine, de chaque une demi-portion; écume de mer, clous de girofle, sel ammoniac, ambre gris et musc; de chaque un quart de portion. On pilera ces drogues et l'on mouillera la masse pendant une semaine avec l'eau du lycium d'Europe; puis on la fera sécher, et on l'emploiera pour les yeux.

¹ Poix mêlée de bitume, poix minérale, goudron minéral, etc. *mumia*, *pissasphaltus*, *pittasphaltos*, etc.

² Écrevisse de mer, *cancer marinus*.

³ Scorries de fer, de cuivre, etc. *tobal*.

Une particularité remarquable, c'est que celui qui s'enduit les yeux avec la graisse de la gazelle voit les génies ou les esprits, et, s'il les interroge, il en reçoit une réponse. Quant aux poils (qui blessent l'œil ou les paupières, sorte de *trichiasis*, ou de *phalangosis*), nous en parlerons plus loin.

Avertissement.

Quiconque veut conserver pendant longtemps le bon état de sa vue doit se garantir contre la grande chaleur, contre l'excès du froid et la violence des vents, surtout du vent froid; contre la poussière et la fumée. Il doit éviter l'excès dans le coït, dans les pleurs, dans le sommeil, dans la veille, dans l'usage des bains, dans l'action de fixer les petits objets, les objets brillants, et ceux de couleur blanche. Il ne doit pas manger beaucoup de ces aliments vaporeux ou venteux, tels que les oignons, les haricots, les lentilles. Il doit s'abstenir des mets qui donnent de la pesanteur à la tête, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Enfin on a observé que l'habitude de manger tous les jours une poignée de lupins du pays de Mahallah (en Égypte), salés, et avec leurs gousses, donne de l'éclat et de la force à la vue. C'est là une particularité dont jouissent ces graines¹.

¹ La liste des termes techniques et autres suivra dans un numéro prochain. Elle sera précédée d'un *Avertissement*, dans lequel je donnerai à mes lecteurs des explications qui trouveront naturellement à leur place.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1865.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire-adjoint donne lecture de la correspondance.

M. de Khanikof présente à la Société une description de la côte méridionale de la mer Caspienne, par M. Melgounof, avec une carte détaillée de la côte, en langue russe.

M. Pilard écrit à la Société pour lui annoncer l'envoi de deux exemplaires d'un Traité d'arithmétique en arabe.

Lettre de M. G. d'Eichthal, annonçant l'envoi de ses Origines asiatico-bouddhiques de la civilisation américaine.

M. le Ministre de la marine écrit à la Société pour lui annoncer l'envoi d'un exemplaire du Code annamite du capitaine Aubaret.

M. Orlando remercie la Société de l'avoir admis parmi ses membres.

M. Léon de Rosny lit une note sur l'influence des migrations bouddhiques sur le développement de la littérature en Corée.

M. Drouin est chargé de faire un rapport sur l'ouvrage de M. le capitaine Aubaret.

M. Oppert rend compte de ses dernières études au Musée Britannique; il communique à la Société les noms des mois assyriens et quelques résultats historiques relatifs à l'Égypte.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par M. le Ministre de la marine. *Code annamite; lois et règlements du royaume d'Annam*. Traduit du texte chinois, par M. G. AUBARET. Paris, Imprimerie impériale, 1865, 2 vol. grand in-8°.

Par l'auteur. *Étude sur les origines bouddhiques*, 1^{re} partie, par M. G. D'EICHTHAL. Extrait de la Revue archéologique. Paris, 1865, in-8°.

Par l'éditeur. *Homonyma inter nomina relativa*, auctore Ibno 'l-Kāisarani, edidit D^r P. DE JONG. Leyde, 1865, in-8°.

Par l'éditeur. *Historia khalifatus Omari II, Jazidi et Hischami*, edidit M. J. DE GOEJE. Leyde, 1865, in-8°.

Par la Société. *Bibliotheca indica*, vol. IV, fasc. 3 : *A biographical Dictionary of persons who knew Mohammed*, edited in arabic by W. N. LEES. Calcutta, 1864, in-8°.

Par les éditeurs. *Journal des Savants*, juillet, août, septembre 1865, in-4°.

Par la Société. *Transactions de la Société américaine*, mai, décembre 1860. Paris, in-8°.

— *Bulletin de la Société de Géographie*, juin, juillet et août 1865 (2 livraisons).

— *Revue orientale*, n° 55. Paris, 1865, in-8°.

— *Actes de la Société d'ethnographie*, 2° livraison, 2° série. Paris, 1865, in-8°.

— *Traité d'arithmétique*, par M. PILARD, interprète de l'armée. Texte arabe. Paris, Imprimerie impériale, 1865, in-8°.

— *Actes du Comité d'archéologie américaine*, 3° livraison, tome I^{er}.

— *Bulletin et Annales du Conseil d'outre-mer*, n° 82, 83, 84, 85, 117. Lisbonne, Imprimerie nationale, 1865.

— *Distribution des prix au Collège arabe d'Alger*. Alger, 1865.

— *Moniteur de Pékin*.

HISTOIRE DES KHANS DE KASSIMOFF (en russe), par M. Wéliaminoff-Zernoff, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg (tome II, de xvi, 498 pages).

Dans un précédent article, nous avons rendu compte du premier volume de cet ouvrage, dû à l'un des savants académiciens russes qui se sont imposé la tâche d'étudier l'histoire des populations musulmanes du vaste empire des tzars. Le volume dont nous allons parler aujourd'hui ne le cède en rien, comme intérêt, au premier; il embrasse les annales du khanat de Kassimoff, depuis l'année 1567 jusqu'à 1610, c'est-à-dire un espace de quarante-trois ans, durant lesquels trois souverains occupèrent le trône : Saïne-Boulate, Moustapha-Ali et Onraz-Mohammed. Les deux premiers appartenaient à la famille des princes souverains d'Astrakhan, dont le khanat fut détruit, en 1557, par les Russes. Onraz-Mohammed était un prince kirghiz-kaissak qui était tombé aux mains des Russes pendant la conquête de la Sibérie, et que la faveur des tzars avait placé à la tête du khanat de Kassimoff. Jusqu'à présent, on ne savait que fort peu de chose de l'histoire de ces trois princes; leurs noms mêmes étaient à peine connus. M. Wéliaminoff-Zernoff a réussi, à force de recherches, à refaire entièrement leur biographie, et il est parvenu à mettre en relief la vie de ces trois khans, dont l'existence se lie intimement à l'histoire de l'une des époques les plus saillantes de la Russie, c'est-à-dire les règnes de Jean IV le Terrible, de son fils Théodore, de Boris Godounoff¹ et la période de trouble des faux Démétrius. Les documents contemporains, mis en lumière par M. Wéliaminoff-Zernoff, prouvent que les khans de Kassimoff prirent une part active à tous ces événements. C'est ainsi que Saïne-

¹ Il est curieux de noter, en passant, que les seuls représentants de la maison tzarienne des Godounoff sont actuellement les *Sabouroff* et les *Wéliaminoff-Zernoff*.

Boulate, après un court séjour à Kassimoff, se laissa baptiser sous le nom de Siméon, et, cédant sa place à Moustapha-Ali, devint plus tard, sinon de fait, du moins de nom, grand-duc de Twer. Onraz-Mohammed, de son côté, devint l'un des partisans les plus zélés d'un des faux Démétrius, qui le récompensa de son dévouement en le tuant de sa main, dans une partie de chasse, près de Kalouga, en 1810.

La partie principale du second volume de l'histoire de Kassimoff est, sans contredit, celle qui traite d'Onraz-Mohammed. M. Wéliaminoff-Zernoff s'est attaché surtout à établir la généalogie de ce prince kirghiz, et, dans cette vue, il a dû écrire presque entièrement l'histoire des Kirghiz-Kaissaks, depuis leur apparition jusqu'au commencement du xviii^e siècle. Cette partie du second volume des khans de Kassimoff est d'un intérêt capital, car elle renferme des détails inconnus jusqu'à présent sur un peuple dont on faisait remonter l'origine à une époque fort ancienne, et dont l'existence est, au contraire, toute récente. Les Kaissaks ne paraissent être qu'une agglomération de différentes tribus de l'Asie centrale qui, vers le milieu du xv^e siècle, au moment des troubles occasionnés par la mort du khan uzbek Abdoul-Khan, se réunirent dans les steppes de la Mongolie, sous les drapeaux de certains descendants de Djenghiz-Khan. Leurs premiers chefs étaient les frères Djani-Bek et Ghirai, fils de Barak-Khan et arrière-petits-fils d'Ourous-Khan, fondateur d'une nouvelle dynastie des khans de la Horde d'Or. M. Wéliaminoff-Zernoff a raconté en détail toutes les révolutions que le peuple kaissak a eues à subir pendant son existence jusqu'au commencement du xviii^e siècle. On voit les Kaissaks tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, mais se faisant toujours craindre de leurs voisins, et réussissant à occuper les terres sur lesquelles ils sont actuellement installés vers les frontières d'Orembourg et de la Sibérie, jusqu'au moment où ils durent se soumettre à la Russie. A côté de ces données toutes nouvelles, on trouve dans le livre du savant académicien russe la liste entière de tous les khans kaissaks, depuis

Djani Beg et Ghiraï jusqu'à Aboul-Khaïr qui se fit sujet russe. En Europe, nous ignorions la plupart des noms de ces souverains, et cependant plusieurs d'entre eux ont joui d'une grande réputation en Asie. Le célèbre Kassim, fils de Djani Beg, tint tête à Scheibani, émir de Boukhara; Schigaï fut l'allié d'Abdollah, émir de Boukhara, mort en 1598. Twekkel s'empara de Tachkend qu'il légua à ses descendants.

M. Wéliaminoff-Zernoff a tiré tous les renseignements qu'il a donnés dans son livre sur les Kaissaks de plusieurs sources orientales et occidentales inédites, notamment du *Tarichi-Raschid*, écrit par Mohammed-Haider, parent de Baber sultan, et dont les manuscrits se trouvent à l'université de Saint-Pétersbourg et au musée asiatique de l'Académie des sciences (ce dernier en dialecte kaschgar).

Outre l'histoire des Kaissaks et de Kassimoff, M. Wéliaminoff-Zernoff a donné des notices nouvelles sur le khanat de Sibérie, dont l'histoire se relie, à la fin du xvi^e siècle, à celle de Kassimoff, et un coup d'œil général sur l'organisation intérieure des khanats de Crimée, de Kazan, d'Astrakhan, etc.

Deux planches sont annexées à ce second volume. La planche II contient des *fac-simile* d'inscriptions tumulaires tatares, découvertes à Kassimoff. La planche I^{re} représente le mausolée de Schah-Ali, khan de Kassimoff. M. Wéliaminoff-Zernoff nous promet un troisième volume de l'Histoire des khans de Kassimoff, dont l'impression sera terminée dans le courant de cette année.

En dehors de cette importante publication, le savant académicien russe vient encore d'imprimer un grand recueil de documents tatares tirés des archives de Moscou, sous le titre de : *Matériaux pour servir à l'histoire du khanat de Crimée*, avec une préface en russe et en français, dont nous nous proposons de rendre compte dès que nous aurons reçu le volume.

Nous ne pouvons que féliciter M. Wéliaminoff-Zernoff de s'être engagé dans la voie peu tracée qu'il parcourt en ce

moment, et de faire connaître aux amis des études orientales des points d'histoire intéressants qui comblerent des lacunes importantes dans les annales des contrées asiatiques possédées actuellement par la Russie.

VICTOR LANGLOIS.

DIE HIMJARISCHE KASIDEH, herausgegeben und übersetzt von:
R. von KREMER. Leipzig, 1865 (VII et 33 pages).

Il se trouve dans la Bibliothèque impériale de Vienne un volume contenant un poëme arabe en cent trente-cinq distiques, accompagné d'un long commentaire grammatical et historique. Le poëme porte le titre de *Kasideh himyarite*, soit parce que l'auteur était un descendant des anciens princes des Himyarites, soit à cause de la manière dont il a traité son sujet. Ce sujet est l'incertitude des choses humaines, et l'auteur appuie sa thèse sur de nombreux exemples tirés de l'ancienne histoire himyarite. La brièveté de ces allusions historiques rendait un commentaire indispensable, et l'imperfection de nos connaissances de l'ancienne histoire du sud de l'Arabie rend les renseignements que doit contenir ce commentaire extrêmement précieux pour nous. M. de Kremer a commencé par publier le texte et la traduction du poëme, et promet des extraits du commentaire. L'exemplaire de la bibliothèque de Vienne est malheureusement trop défiguré par des fautes et par des lacunes, pour que M. de Kremer puisse entreprendre de le publier en entier, et il espère que l'impression du texte du poëme appellera l'attention sur l'ouvrage dont il s'occupe, et conduira à la découverte d'un nouveau manuscrit de ce commentaire. Dans tous les cas, il nous donnera ce qu'il pourra tirer du manuscrit de Vienne, et quand on voit le nombre de personnages himyarites cités dans ce poëme, qui nous sont tout à fait inconnus, on ne peut qu'attendre de ce travail des éclaircissements inespérés de cette partie de l'histoire de l'Arabie. — J. M.

LETTERS FROM EGYPT, 1863-1865, by Lady DUFF GORDON. Londres, 1865, in-8° (xii et 371 pages).

Lady Gordon fut envoyée en Égypte en 1863 par les médecins ; elle ne trouva, ni à Alexandrie, ni même au Caire, une température assez chaude, et finit par s'établir dans le village d'El-Uksur, près de Thèbes, dans une maison que M. Tastu, consul général de France, voulut bien mettre à sa disposition. Le volume qui vient de paraître contient la reproduction exacte de sa correspondance de famille, sans qu'on ait supprimé ou ajouté quelque chose. Ces lettres sont très-intéressantes. Lady Gordon, qui paraît être une personne pleine de sympathie pour ceux qui souffrent, s'intéressa aux Arabes et aux Coptes de ce village, apprit d'eux l'arabe, les visita familièrement, se fit au besoin leur médecin ou leur protectrice contre les oppressions des autorités subalternes, et raconte dans ses lettres tout ce qu'elle apprend de jour en jour. Elle observe curieusement les mœurs, les traits de caractère, les superstitions, tout l'état civil et moral de ces pauvres gens. L'impression que donne la lecture de ses lettres est très-favorable aux fellahs et très-défavorable au gouvernement égyptien, dont les procédés dans les parties éloignées du pays se ressentent peu du vernis de civilisation européenne dont on se vante au Caire et à Alexandrie. Il est fort à désirer que ce livre arrive aux mains de tous les Européens qui voyagent sur le Nil, pour combattre le dédain avec lequel ils traitent les Arabes, et pour leur inspirer un peu de sympathie pour une population très-digne d'un meilleur sort. Les lettres de Lady Gordon sont non-seulement d'une lecture instructive et attachante, mais elles sont une véritable bonne œuvre, et nous avons grand besoin de livres semblables sur toutes les parties de l'Orient. — J. M.

JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1865.

INTRODUCTION DU BUDDHISME

DANS LE KASHMIR,

PAR M. LÉON FEER.

Le premier livre buddhique¹ que la science contemporaine ait révélé à l'Europe, la Chronique cingalaise, rédigée en pâli, sous le titre de *Mahāvanso*, nous présente dans son XII^e chapitre un grand et solennel spectacle. On y voit tout un ensemble de missions organisées sous le règne du grand roi Dharma-Açôka pour porter de tous côtés dans les pays étrangers les doctrines et les institutions buddhiques.

« Le thérô, fils de Moggali, dit l'auteur de ce livre, celui qui fait briller l'enseignement du Jina, après avoir tenu l'assemblée (le 3^e concile), envisageant l'avenir, considéra que le moment était venu d'établir la loi dans les pays étrangers, et, dans le mois

¹ Parmi les lettres employées dans la transcription *u* = ou, *j* = dj, *ch* = tch, *sh* = ch, *x* = kch; le *g* est toujours dur; *ai* = aï, *au* = aou. Les autres lettres se prononcent comme en français. Ainsi *muni* se lit mouni; *Jalodbhava*, Djalodbhava; *Panchakô*, Pantchakô; *Kashmir*, Kachmir; *bhixu*, bhikchu; *dgé* dguè. Dans les mots tibétains, le *j* vaut notre j, et le son *dj* est rendu par dj.

de kattika, il envoya des thêrôs, les uns d'un côté, les autres d'un autre.

« A Kasmîra et Gandhâra, il envoya le thêrô Majjhantika; dans le Mahisamandala, le thêrô Mahâdêva; à Vanavasi, il envoya le thêrô nommé Rakkita, et à Aparantaka, celui qui s'appelait Yonadhammarakkita; dans le Mahâraṭṭha, il envoya le thêrô Mahâdhammarakkita; quant au thêrô Mahârakkita, il l'envoya dans la contrée de Yôna. Il envoya le thêrô Majjhima dans le territoire de l'Himavat, et dans la terre de Suvanṇa les deux thêrôs Sôna et Uttara. Il envoya le thêrô Mahâmahinda avec les autres disciples Itthiya, Vuttiya, Sambala, Bhaddasala, en tout cinq thêrôs, en leur disant : « Établissez dans la délicieuse île de Lanka la délicieuse doctrine du Jina. »

Ce tableau intéressant, que je ne me propose pas d'analyser dans son entier, frappe surtout par deux traits, celui du commencement et celui de la fin; la conversion des pays de Kasmîra et de Gandhâra, et celle de l'île de Lanka ou de Ceylan. Ce n'est pas seulement la vaste extension du buddhisme qui est indiquée dans cette simple énumération, c'est encore sa division en deux fractions: car, de même que la conversion de l'île de Ceylan a été l'origine du buddhisme du Sud, celle de la vallée de Kashmir a été le point de départ du buddhisme du Nord. Cette vallée est, sinon l'unique, au moins la principale voie de communication de l'Inde avec les contrées centrales de l'Asie; c'est le chemin du commerce; et, comme les idées suivent d'ordinaire le

même chemin que les marchandises (bien que parfois il leur arrive de suivre celui des armées), c'est par cette voie-là surtout que le buddhisme a été porté dans le pays limitrophe de l'Inde, qui est devenu le centre du buddhisme septentrional, le Tibet. Aussi peut-on dire que, sauf la conversion de Ceylan, il n'y a pas, dans l'histoire du buddhisme, depuis Çākya-muni, d'événement aussi considérable et aussi fécond en résultats que l'introduction du buddhisme dans le Kashmir.

Il existe, à notre connaissance quatre récits de cet événement : le XII^e chapitre du Mahāvanso en contient un qui fait immédiatement suite au texte cité tout à l'heure; le XI^e volume du Kandjur, consacré presque tout entier aux derniers événements de la vie de Çākya-muni, à sa mort, à ses premiers successeurs, à la compilation de sa doctrine, nous offre la version officielle des buddhistes du Nord. Enfin Hiouen-Thsang recueillit à Kashmir même la tradition locale sur cet événement, dont le récit se trouve aussi dans l'histoire du buddhisme de Târânâtha, auteur tibétain qui écrivait dans le premier quart du XVII^e siècle¹. Les renseignements fournis par Hiouen-Thsang nous sont connus par la traduction que nous devons à M. Stanislas Julien. Quant à Târânâtha, nous ne possédons pas son livre; mais M. Wassilief l'a traduit, et, en attendant

¹ On en trouve encore un résumé très-substantiel en six lignes dans l'ouvrage de M. A. Schiefner intitulé : *Eine tibetische Lebensbeschreibung Çākjamunī's, etc.* p. 79.

qu'il publie ce travail, il nous donne dans le premier volume de son ouvrage sur le buddhisme, le seul qui soit encore venu jusqu'à nous, une précieuse analyse du livre de Târânâtha. J'invoquerai sans les reproduire les récits de Hiouen-Thsang et de Târânâtha; mais je veux donner d'abord intégralement le récit du Mahâvanso et celui du Kandjur.

Voici d'abord le récit du Mahâvanso, depuis longtemps connu par la publication que G. Turnour a faite du texte pâli d'une portion de cet ouvrage en l'accompagnant d'une traduction anglaise :

« Alors dans les pays de Kasmîra et de Gandhâra, le redoutable Aravâlô, roi des Nâgas, doué d'une grande puissance surnaturelle, faisant tomber une pluie mêlée de grêle, submergea dans une véritable mer toutes les moissons mûres¹. Le thêrô Majjhantikô s'y rendit promptement à travers les airs, s'abattit sur le lac d'Aravâlô², et se tint à la surface de l'eau, marchant et absorbé dans la méditation. Les Nâgas, furieux à cette vue, le firent savoir au roi. Alors, le roi des Nâgas, furieux à son tour, em-

¹ Un traité du Kandjur (section *Rgyud*) intitulé *Nâga samaya* (serment des Nâgas) contient des descriptions des cérémonies et des mantras pour obtenir des Nâgas la pluie dans la saison des pluies, et un engagement des Nâgas de ne pas détruire les blés et autres grains. Ces données correspondent très-exactement à l'idée que le Mahâvanso nous donne de ces êtres fabuleux.

² Un des lacs du Kashmir porte encore le nom de *Vular* ou *Valler*, qui rappelle celui d'Aravâlô. Des étendues d'eau sont quelquefois qualifiées *rois des Nâgas*. Ainsi on retrouve le *roi des Nâgas*, l'Océan, (*rgya mts'ô*); le *roi des Nâgas*, *Anavatapta* (Ma-dros-pa, lac célèbre). (*Suvarna-prabhâsa*, éd. de la Biblioth. de l'Institut, folio 131.)

ploya tous les moyens d'épouvante : les nuages grondèrent, envoyèrent la pluie ; les Nâgas, prenant des formes hideuses, essayèrent de toutes parts de l'épouvanter. Lui-même (le roi) exhala de la fumée et du feu, lançant mille imprécations contre lui. Le thêrò ayant, par sa puissance surnaturelle, repoussé tous ces épouvantails, s'adressa au roi des Nâgas en lui manifestant sa force supérieure :

« Le monde avec tous les dieux aurait beau réunir
 « tous ses efforts, il ne serait pas capable de faire
 « naître en moi la crainte. Tu pourrais, ô grand
 « Nâga, lancer sur moi la terre avec ses mers et ses
 « montagnes, tu ne parviendrais pas à faire naître
 « en moi la crainte. Cesse donc, ô roi des serpents,
 « de causer la destruction des moissons. » Ces pa-
 roles l'ayant fait rentrer dans le calme, le thêrò lui
 enseigna la loi. Alors le roi des Nâgas fut établi dans
 la règle morale des (trois) refuges. Il en fut de même
 de quatre-vingt-quatre mille serpents et de bon
 nombre de Gandabbas, de Yakkas et de Kumbhan-
 dakas de l'Himavat.

« Un Yakka, nommé Panchakò, avec sa Yakkî
 Harîâ et leurs cinq cents fils, obtinrent le premier
 degré (çrôta-âpatti) : « Ne vous livrez plus désor-
 « mais comme autrefois à la colère et à l'orgueil ; ne
 « détruisez plus les moissons ; cherchez le bien-être
 « des créatures, soyez compatissants pour tous les
 « êtres ; que les hommes habitent en paix. » Telle
 fut l'exhortation qu'il leur adressa, et ils s'y confor-
 mèrent.

« Alors le roi des serpents, ayant établi le thêrô sur un trône de pierres précieuses, se tint tremblant (et respectueux) en sa présence.

« En ce temps-là, les hommes qui habitent Kasmîra et Gandhâra étaient venus rendre leurs hommages au roi des Nâgas. Ayant salué humblement le thêrô comme un thêrô doué d'une grande puissance surnaturelle, ils s'assirent à l'un de ses côtés ; le thêrô leur enseigna la loi intitulée *Asivisôpama*. Quatre-vingt mille personnes acceptèrent la loi; cent mille autres entrèrent dans la prêtrise en présence du thêrô.

« Depuis lors, dans les pays de Kasmîra et de Gandhâra, on vit briller les habits jaunes *des religieux*, et l'on fut adonné aux principes de la triple base. »

De ce récit, écrit en pâli pour les bouddhistes du Sud, je rapproche la narration tibétaine suivie par les bouddhistes du Nord : elle se trouve dans le XI^e volume de la 1^{re} partie du Kandjur intitulée *Dulva* ou *la discipline*, et fait partie d'une section du *Dulva* qui occupe les volumes X et XI, et porte le nom de *Vinaya-xudraka-vastu*, en tibétain *Hdul-va-phran-tsêgs-kyi-gji*, *recueil des minuties de la Discipline*. On ne voit pas bien en quoi cette section est plus minutieuse que les autres, car il y est question de choses graves et importantes, et il semble même qu'il y ait plus de minuties dans les livres dont le titre n'en annonce point; mais nous n'avons pas ici à discuter ces titres. Le *Vinaya-xudraka-vastu*, comme tout le reste du *Dulva* tibétain, est traduit

du sanscrit; on donne même le nom des traducteurs: ce sont les pandits indiens Vidya-kara-prabha, et Dharma-çri-prabha, et le lotsava (interprète) tibétain Ban-dhe-dpal-hbyor. L'épisode de la conversion du Kashmir n'a pas encore été traduit, que je sache; seulement Csoma de Körös en a fait¹ dans son analyse du Kandjur un résumé très-fidèle, mais très-bref. Je le donne intégralement, le faisant précéder du récit des derniers moments d'Ananda et le faisant suivre de la liste des chefs spirituels du buddhisme, pour rendre l'exposé plus complet et plus intelligible.

« Dans le temps où arriva pour le sthavira² Ananda le moment d'entrer dans le nirvâna complet (pari-nirvâna)³, cette grande terre trembla de six manières. En ce temps-là, quelques autres rishis⁴, s'étant réunis jusqu'à former un groupe de cinq cents personnes, se rendirent, au moyen de leur puissance surnaturelle, au lieu où était l'âyushmat⁵

¹ *Asiatic Researches*, vol. XX, p. 92.

² Ce mot, qui signifie *vieillard, prêtre*, sera l'objet d'une discussion. — Je reproduis la forme sanscrite de tous les noms propres et de tous les termes buddhiques traduits en tibétain dans le texte. J'ajoute d'ordinaire, entre parenthèses ou en note, l'expression tibétaine et l'interprétation en français, sans entrer dans aucune explication, parce que ces restitutions sont certaines. Les cas douteux ou difficiles seront l'objet soit d'une note, soit d'une discussion ultérieure.

³ On sait que les Tibétains disent : *d'être entièrement passé hors de la douleur*.

⁴ Saints personnages; en tibétain *drang-srong*, « ermite. »

⁵ En tibétain *ts'e-dang-ldan*, « doué d'une longue vie, » qualification fréquente des plus éminents disciples du Buddha.

Ananda, et, ayant réuni les paumes de leurs mains, ils dirent à l'âyushmat Ananda : « Pour apprendre « la loi et la discipline (*Dharma* et *Vinaya*)¹ bien enseignées, nous avons quitté notre demeure et « nous sommes devenus des upâsakas² (auditeurs « laïques) accomplis : nous demandons maintenant à « être élevés à l'état de bhixus (moines mendiants). » En tout autant de temps, l'âyushmat Ananda produisit cette pensée : « Disciples, venez ici tous ensemble près de moi. » Quand il eut produit cette pensée, incontinent, conformément à ce qu'il avait dit, les cinq cents disciples se rendirent près de lui.

« Le sthavira Ananda, ayant accompli des transformations surnaturelles sur la terre ferme, au milieu de l'eau, ferma tout accès jusqu'à lui³. En tout autant de temps, l'assemblée de rishis, composée de cinq cents personnes qui avaient adopté

¹ Division originelle et fondamentale des Écritures buddhiques.

² Les *upâ:akas* sont les individus, non encore reçus moines, qui suivent l'enseignement religieux et observent certains préceptes. On les appelle en tibétain *dge-bsñen* « voisin de la vertu. » Cependant notre texte porte *bsñen-par-rdzogs* « qui s'est parfaitement approché, » composé auquel le dictionnaire attribue le sens de *devenir religieux*; il se retrouve plus bas avec ce sens. Mais, ici, j'ai cru devoir traduire par *upâsaka* à cause du contexte; car si l'on dit, « nous sommes devenus des religieux, » la phrase qui suit n'a plus de raison d'être.

³ Sur la terre ferme, au milieu de l'eau, expression périphrastique, pour désigner une île du Gange. Csoma de Kőrös (*As. Res.* XX, p. 92) dit que cette île est imaginaire. Je crois que, dans tous les cas, en aurait de la peine à la retrouver. — Ferma tout accès auprès de lui, je traduis ainsi *lam med par byas só* (fit ou fut fait — à l'état de — sans chemin).

la vie religieuse, obtint la demande¹, faite par ceux qui la composaient, d'être reçus religieux; puis les membres de cette assemblée arrivèrent à l'état d'anâgami (qui ne revient pas à la vie), et, quand la troisième opération eut été exposée², ayant rejeté loin d'eux toute la corruption naturelle, ils obtinrent l'état d'arhat (digne, méritant). Ceux-là donc étant devenus religieux au milieu de la Gangâ (du Gange) et au milieu du jour: «L'un d'eux sera appelé «*Milieu de l'eau* (ou l'île, de l'île), l'autre sera appelé «*Milieu du jour* (midi, Ñi-ma-i gung, Madhyântika)³; » voilà ce qui fut proclamé.

¹ En tibétain, *gsól pa byas pa*, ce qui pourrait se traduire par «fit la demande.» Mais ce sens ne conviendrait pas à l'ensemble de la phrase. D'ailleurs le génie de la langue tibétaine exigerait, pour que ce sens fût attaché à cette phrase, *gsól.var* au lieu de *gsól.pa*.

² Les mots sont bien clairs (*las gsum-pa brd'jod pa*), la pensée l'est moins. Les trois opérations dont il s'agit sont sans doute: 1° devenir *bhixu* ou moine; — 2° devenir *anâgami*; — 3° devenir *arhat* «parfait.» Le passage à chacun de ces états aurait été précédé d'une instruction donnée par Ananda; le texte ne cite que la dernière. Les trois degrés susindiqués sont loin d'être les seuls qui existent: l'auteur eût facilement pu allonger la liste; il a su se borner.

³ Tout ce passage est assez obscur. S'agit-il de deux individus ou de deux collections d'hommes, dont l'une aurait pris une dénomination, l'autre une autre? Le texte tibétain a le singulier, il faut bien le conserver dans la traduction; mais le singulier a souvent la valeur d'un pluriel, cas qui paraît se présenter ici. Il semble donc que les disciples d'Ananda auraient été partagés en deux classes. Quelle peut être la valeur de cette division? Il est d'autant plus difficile de le dire, que, plus loin, les cinq cents disciples d'Ananda (du moins tout porte à croire qu'il s'agit d'eux) sont représentés comme agissant de concert avec *Madhyântika*, dont la personnalité, fortement mise en relief dans la suite du récit, se dessine assez faiblement ici. — On croit voir dans ces deux désignations, empruntées

« Ceux-là donc, ayant accompli ce qu'ils avaient à faire, ayant honoré avec la tête les pieds de l'âyushmat Ananda, dirent : « Puisque Bhagavat, « arrivé au terme de toutes ses bonnes actions, est « entré antérieurement dans le nirvâna complet, « que le précepteur donne une instruction, car nous « devons entrer les premiers¹ dans le nirvâna com- « plet, nous désirons ne point voir le précepteur « entrer dans le nirvâna complet. » — Le sthavira repartit : « Mon fils², Bhagavat, après avoir remis le « dépôt de son enseignement à l'âyushmat Mahâka- « çyapa, est entré dans le nirvâna complet. Le stha- « vira Mahâkaçyapa à son tour, me l'ayant remis, me « dit : Maintenant, quand je serai entré dans le nir- « vâna complet, surveille avec soin cet enseigne- « ment. — Bhagavat a dit : Le pays de Kashmir³

aux circonstances de temps et de lieu dans lesquelles s'accomplit la conversion des disciples d'Ananda, la trace obscure d'un schisme mal dissimulé.

¹ Il y a dans le texte *sngar* « premièrement. » On pourrait traduire *avant que nous entrions*, sens plus satisfaisant en lui-même, mais qui s'accorderait moins bien, soit avec la construction de la phrase tibétaine, soit avec le sens de celle qui suit. *Bhagavat* est le Buddha, et *Mahâkaçyapa*, son premier successeur.

² Le texte porte *bu*, à peine lisible. Cette expression *fils* (*bu*) qui ouvre le discours et est reproduite dans la conclusion nous prouve (comme l'ensemble le démontre) qu'il est adressé tout entier au seul Madhyantika, et cependant c'est la réponse d'Ananda aux cinq cents disciples. — Il y a un peu d'incohérence dans cette partie du récit.

³ En tibétain, *kha chhé* « grande bouche, » nom qui paraît être seulement la prononciation populaire du sanscrit *kaçmîra*, défiguré de manière à donner un sens plus ou moins conforme à l'idée qu'on se faisait du pays ou aux traditions dont il était le sujet.

« est le meilleur séjour pour le dhyâna (l'extase) et
 « le recueillement parfait (hthun-samagra)¹; tel a été
 « son oracle sur le pays de Kashmir. Et après le nir-
 « vâna complet de Bhagavat, après un laps de cent
 « ans, il existera un bhixu, nommé le *Milieu du*
 « *jour* (Ni-ma-i gung, Madhyântika), par lequel on
 « sera, ici², établi dans la doctrine. — Telle a été
 « sa prédiction. D'après cela, *mon* fils, à toi d'af-
 « fermir *ce* pays dans la doctrine. — Je le ferai
 « ainsi, » répondit-il.

« Ensuite l'âyushmat Ananda commença à mani-
 fester toutes sortes de transformations surnaturelles.
 Or, un habitant du *pays de Magadha*³, pleurant de
 tendresse, lui cria : « Maître, viens ici. » — Un
 habitant de Vriji⁴ (Spong-byed), pleurant de ten-

¹ *Dhyâna*, terme bien connu, en tibétain *bsam gtan*, que je tra-
 duis par *extase*; je rends par *recueillement parfait* le mot *hthun*
 (unus) en sanscrit *samagra* (totus). Ce mot semble désigner un
 esprit ramassé sur lui-même, dont toutes les facultés, toutes les
 énergies sont concentrées, rassemblées sur un point unique.

² Ce mot prouve que le texte sanscrit de ce récit a été arrêté
 dans le Kashmir; peut-être la traduction y a-t-elle été faite. Cette
 circonstance est spécifiée pour quelques ouvrages.

³ Le Bihar méridional, véritable berceau du buddhisme, et qui
 avait alors pour capitale Pataliputra et pour roi Ajâtaçatru.

⁴ C'est un habitant de *Vriji* qui demande à posséder le corps
 d'Ananda, et le don est fait à un habitant de Vaïçâli. Il s'ensuit
 que le pays de Vriji représente ici le territoire dont Vaïçâli est le
 chef-lieu; la même particularité se retrouve dans plusieurs textes
 (*Voy. des pèl. buddh.* III, 366). Cela vient de ce que le royaume de
 Vriji a été souvent réuni à celui de Vaïçâli; mais, du reste, c'était
 un État à part ayant sa capitale propre. (*Voy. des pèl. buddh. loco*
citato, et p. 402.) Ses frontières étaient à 500 li, environ 37 lieues,
 de Vaïçâli.

dresse, l'appela aussi, en disant : « Maître, viens ici. » Telle fut l'invitation que, de chacune des rives du fleuve, deux hommes lui adressèrent. Ayant entendu ces appels et agissant avec sagesse, il partagea son corps vieilli *en deux parties*.

« Puis l'âyushmat Ananda, ayant béni son corps, ayant fait apparaître des transformations merveilleuses de toute espèce, semblable à la *vapeur* produite par l'eau dans le feu¹, entra dans le nirvâna complet. Une moitié de son corps fut remise aux habitants de Vaïçâlî, l'autre moitié au roi Ajâtaçatru; ce qui fit dire : « Le prince, la tête de la science, ayant disposé des parties de son corps², en a donné une moitié à l'Indra des hommes (au

¹ Je ne veux pas entrer dans la question du nirvâna, qui n'est pas de mon sujet; mais je dois au lecteur de justifier la traduction de cette phrase qui s'y rapporte. On la retrouve plus loin avec une variante. Ici nous avons : *mé lu* (igni ou in ignem), *chhus* (aquâ), *gtong-va* (datum) ou *gtor-va* (sparsum, oblatum), *vjin-du* (sicut) : « comme ce qui est donné par l'eau au feu, » c'est-à-dire apparemment, « comme la vapeur d'eau. » L'autre phrase diffère uniquement par le verbe *vstab-pa* (donner, fournir), synonyme de *gtong*. Quant à *gtor*, très-semblable à *gtong* par la forme des lettres, il ne diffère pas essentiellement par le sens. La pensée paraît donc être « semblable à ce que donne l'eau mise en contact avec le feu. »

² Dans ce pada (car toute la phrase est une stance de quatre padas, dont chacun a sept syllabes) le texte est : *rang-gi lus-kyi i bchom-ste*, « ayant vaincu la montagne (?) de son propre corps. » Cette expression pour dire « ayant dompté son corps avec les efforts les plus pénibles » paraît bien exagérée. Je lis *ris* (partie) au lieu de *ri* (montagne), ce qui m'oblige à détourner un peu le sens de *bchom* (vaincre) et à lui donner celui de « disposer en vainqueur ou en maître souverain. »

« roi), l'autre moitié, il l'a donnée, ce muni¹, à « tout un peuple². » — Ensuite les Lichavyi, ayant bâti à Vaïçâlî un chaitya (ou stûpa)³, y mirent la moitié *du corps d'Ananda*, et le roi Ajâtaçatru aussi, ayant bâti un chaitya dans la ville de Pataliputra, y mit l'autre moitié.

« Ensuite, Madhyântika produisit cette pensée : Mon précepteur m'a donné cet ordre : Introduis la doctrine dans le pays de Kashmir, car Bhagavat a fait cette prédiction : Il y aura un bhixu du nom de Madhyântika (Ni-ma-i-gung « midi ») qui, après avoir vaincu le méchant Nâga Hu-lun-ta⁴, introduira la doctrine dans le pays de Kashmir. Eh bien ! je me

¹ Le mot *muni* se dit en tibétain *thub-pa* (fort, force) : nous avons *thub-pas* à l'instrumental, on pourrait traduire : « avec puissance ; » il paraît préférable de traduire par « ce muni. »

² Notre texte porte *ts'ogs rnams* « des troupes. » Ce mot, évidemment opposé à roi (Indra des hommes), justifierait l'opinion de Csoma que Vaïçâlî était un État républicain. Cette ville, où dominaient les Lichavyi, paraît avoir eu une constitution aristocratique ou oligarchique. Cependant, dans le récit de la mort d'Ananda, Hiouen-Tsang parle du *roi* de Vaïçâlî, qui aurait pris les armes pour disputer au roi de Magadha la personne d'Ananda. Afin d'empêcher une guerre entre les deux rois, Ananda, qui fuyait en bateau sur le Gange, disparut et entra dans le nirvâna. Le récit du voyageur chinois diffère notablement du récit tibétain.

³ Monument de forme généralement pyramidale, renfermant des reliques.

⁴ Ce nom sera étudié plus tard. Il est à remarquer que Hulunta n'est point ici désigné comme roi, il est seulement qualifié de *méchant*. Le texte porte *mi srun* ; il faut lire *mi bsrun*, que le dictionnaire tibétain-sanscrit traduit par *खल्ल* : « Malicieux, méchant, bas, vil. » Schmidt traduit dans son dictionnaire par « homme doux ; » mais le mot *mi* est à la fois la négation et le substantif *homme* ; il est évident que, ici, *mi bsrun* signifie : « qui n'est pas doux. »

pénétrerai à fond de l'esprit de la doctrine. C'est ainsi qu'il pensa. L'âyushmat Madhyântika se rendit donc dans le pays de Kashmir et s'assit les jambes croisées : puis Madhyântika fit cette réflexion : Pour triompher de ces Nâgas du pays de Kashmir, je mettrai ces Nâgas dans le trouble, et, par là, je les surmonterai. — Telles furent ses réflexions, puis il resta ainsi, absorbé dans la contemplation (samâdhi), plongé dans le recueillement complet. Ainsi, le pays de Kashmir trembla de six manières : pour lors, les Nâgas troublés soufflèrent avec violence, et, faisant tomber des pluies abondantes et impétueuses, commencèrent à maltraiter le sthavira. Mais le sthavira restait assis plongé dans la contemplation de mairêya (ou de l'amour, Mairêya ou Mairî samâdhi¹), et les Nâgas ne furent pas capables d'agiter même le bord de son vêtement de religieux. Ensuite, ces Nâgas firent tomber une pluie de flèches; mais le sthavira les fit arriver en fleurs éclatantes, en lotus, en lotus bleus, en lotus rouges², en lotus blancs. Ces Nâgas se mirent alors

¹ En tibétain *byams pa ting-ge hdzin*. *Ting-ge hdzin* est la samâdhi ou contemplation. *Byams-pa* signifie compassion ou compatissant, et correspond à mairî et à mairêya. *Mairî* est l'amour universel; Burnouf le traduit par charité : c'est l'amour étendu à tous les êtres. *Mairêya* est le nom du Buddha qui doit apparaître quand sera achevée la période assignée à Çâkyamuñi.

² Je tradnis ainsi le mot du texte *kun-mu* qui n'existe pas, et doit être corrigé en *ku-su-mu* (fleur) ou mieux *ku-mu-da*, qui se rencontre dans des passages semblables, et qui, entre autres significations, a celle de *lotus rouge*.

à lancer sur lui des amas¹ de pointes de rochers, de grandes flèches, des amas d'armes aiguës, des haches d'armes : le tout tomba près du sthavira en pluie de fleurs. Alors ils dirent : « Cet être semblable au « sommet d'une montagne couverte de neige, et « comme brillant de l'éclat du soleil, en restant ferme-
« ment assis, anéantit et rend invisibles, à mesure
« qu'elles arrivent, toutes ces pointes de rochers²;
« quand tombe une averse qui balaye tout, il la fait
« arriver en pluie de fleurs de toutes sortes; s'il
« tombe du ciel une pluie de flèches, ce ne sont
« que guirlandes de fleurs qui couvrent le sol. »

« Ensuite, comme il était assis dans un calme parfait, plongé dans la contemplation de Maitrêya, que le feu ne le brûlait pas, que ni les armes ni le poison ne pouvaient s'attacher à son corps et y pénétrer, les Nâgas furent émerveillés. Puis ces Nâgas, étant venus près du sthavira, lui dirent : « Véné-
« rable, qu'ordonnes-tu ? » — Le sthavira repartit :

¹ Cette énumération présente deux fois le groupe rtsegchig (རྗེག་ཅིག), dont la division, incertaine la première fois, est la deuxième fois assez bien indiquée sous la forme rtse-gchig (une seule pointe), mais *rtseg* signifiant « accumulation, » si l'on divise les lettres ainsi, rtseg-chig, on aura *rdo-rdje rtség-chig* (un amas de pierres, pierres sur pierres), *mts'ôn rtség-chig* (un amas d'armes, armes sur armes), ce qui est bien préférable. Il faut donc lire : རྗེག་ཅིག (rtség-chig), et non རྗེ་ག་ཅིག (rtsé-gchig).

² La phrase paraît assez claire; mais la construction en est embarrassée. Je traduis ainsi mot à mot en latin : « Nivei montis vertice illo quidem sub solis radiis firmiter sedente, montium vertices illi omnes certe haud (jam) esse, quum advenerunt, haud conspici (ou ita ut conspici possint). »

«Faites-moi don de ce lieu.» — Les Nâgas reprirent : «On ne peut présenter un rocher comme «offrande¹.» — Le sthavira répondit : «Bhagavat a «prédit que cette place serait mienne, parce que le «pays de Kashmir est un lieu favorable pour le «dhyâna et le recueillement parfait. Désormais «elle est à moi.» — Les Nâgas repartirent : «Sthavira, Bhagavat l'a-t-il ainsi déclaré? — Bhagavat «l'a ainsi déclaré,» répondit le sthavira. Les Nâgas dirent : «Sthavira, combien d'espace te donnerons-nous en offrande? — Autant que j'en occupe assis «les jambes croisées,» répondit le sthavira. — Les Nâgas reprirent : «Révérend, nous te l'offrons.» — Le sthavira s'assit les jambes croisées; les extrémités des vallées furent déprimées par cette action².

«Les Nâgas dirent : «Sthavira, à quel nombre

¹ Le texte tibétain est : *Dbul-var* (à offrir), *rdo* (une pierre), *mi* (non) *thôgé*. . . . ? *Thôgé* n'existe pas. *Thôg* signifie «toit d'une maison, foudre, production (moisson),» tous mots avec lesquels on ne peut faire un sens raisonnable et naturel. Je transpose les voyelles, et je lis *thégô* pour *thég-gô*. *Thég* signifie : «porter, enlever, voiturier.» L'emploi de ce terme ne paraîtra pas déplacé, si l'on songe que, en général, le mot *offrande* emporte l'idée d'un meuble. Les Nâgas ne comprennent pas l'oblation d'une chose immobilière. Des offrandes de cette nature se voient cependant plus d'une fois dans le Bouddhisme. — En lisant *thég-gô*, on pourrait traduire : un rocher n'est pas une offrande relevée, ou bien n'est pas une offrande productive.

² *Lung-pa dgu-hi mdo skyil-mô krung-gis-nôn-pa*. «Vallium novem os τῆ cruribus junctis sedere depressum fuit. — Je considère *dgu*, le nombre *neuf*, comme un simple signe du pluriel (ce qui n'est pas rare en tibétain), et je vois dans cette phrase cette idée que les eaux (dont les Nâgas sont l'emblème), renfermées jusqu'alors entre les montagnes, trouvèrent une issue par la dépression dont il s'agit. C'est le seul indice que nous ayons de l'inondation et du dessèchement

d'hommes s'élève l'assemblée de tes disciples?» — Le sthavira se dit en lui-même : combien de disciples rassemblerai-je ? — Et aussitôt le sthavira pensa : Ce sera cinq cents arhats ; et il dit aux Nâgas : « Elle « s'élève au chiffre de cinq cents arhats. — Qu'il en « soit ainsi, répondirent les Nâgas. — Quand bien « même il s'en faudrait d'un seul arhat ¹, reprit Ma- « dhyântika, je ravirai en ce temps-là le pays de « Kashmir. »

« Puis le sthavira Madhyântika dit aux Nâgas du de la vallée de Kashmir, si clairement énoncés dans les autres textes allégués ; mais combien il est encore faible et obscur ! Le Kandjur n'entre dans aucun détail qui ait trait aux choses naturelles, il est tout entier à la fantasmagorie bouddhique. Dans l'ouvrage de M. Schiefner (*Eine Lebensbeschreibung, u. s. w.* p. 79), ce fait est ainsi exprimé : « Umfasste er so sitzend die Ausgänge von 9 Thälern, worauf ihm die Nâgas das Land einräumten » (en s'asseyant ainsi, il embrassa les issues de neuf vallées, ce qui fit que les Nâgas lui cédèrent la place). Cette phrase répond assez bien au récit de Hiouen-Thsang. *Nôn-pa* devrait alors être traduit par : « embrasser, couvrir, soumettre. » Mais il serait nécessaire aussi de connaître le texte dont M. Schiefner a fait usage : il paraît identique au nôtre en cet endroit.

¹ Je ne crois pas qu'on puisse traduire cette phrase autrement, et cependant elle n'a guère de sens. Qu'importe qu'il manque un arhat sur cinq cents ? Et à quoi se rapporte l'expression *en ce temps-là* ? On est tenté de croire à une lacune que la forme extérieure du texte n'indique d'ailleurs en aucune manière. Mais la mention des interlocuteurs, énoncée constamment, fait ici défaut ; le premier membre de phrase est peut-être mis dans la bouche des Nâgas, le deuxième l'est certainement dans celle de Madhyântika : cependant rien n'indique qu'il prend la parole : et même, d'après la construction de la phrase, le tout se trouverait attribué aux Nâgas ; l'évidence du sens oblige seule à faire intervenir Madhyântika comme le personnage qui parle. Le mot tibétain *dbrôg* répond au français *ravir* dans sa double acception.

pays de Kashmir : « Voilà une affaire réglée; mais « ce n'est pas assez : là où demeurent des gens qui « donnent, là *seulement il peut* exister des gens qui « reçoivent ¹; en conséquence, je veux aussi établir « ici des maîtres de maison. — Qu'il en soit ainsi. » répondirent les Nâgas. — Incontinent, le sthavira se mit à créer lui-même des villages, des villes, des provinces, et il y installa des sociétés d'hommes. Ceux-ci dirent : « Sthavira, comment nous accroîtrez-vous ? » — Aussitôt le sthavira, emmenant avec lui des multitudes d'hommes, se rendit sur la montagne de Gandhamâdana ² (la montagne des parfums) et dit : Que le safran apparaisse ! — Aussitôt les Nâgas du mont Gandhamâdana se soulevèrent; mais le sthavira les dompta également; ils dirent alors : « Combien de temps doit durer l'enseignement de Bhagavat ? — Mille ans ³, » répondit

¹ Mot à mot en latin : « Re ita sese habente (ou rebus ita comparatis), attamen, quia, ubi donantes versantur, ibi sunt capientes. »

² En tibétain : *Spos. hyi ngad. ldang*; mais ce nom a diverses autres formes qui se rapprochent plus ou moins de celle-ci, et dont l'analyse, assez difficile, serait trop longue. Du reste il s'agit bien de la montagne des Parfums. On est étonné d'y trouver des Nâgas, ou serpents d'eau; peut-être ces Nâgas hantent-ils les nuages qui entourent le sommet de la montagne. Le mot *nâga* désigne aussi l'éléphant, et cette double acception a été la cause de plus d'une confusion. On serait tenté d'en soupçonner une, si la montagne fabuleuse de Gandhamâdana n'occupait une position septentrionale peu favorable à la propagation des éléphants. Le Mahâbhârata y place toutes sortes d'êtres.

³ C'est un des termes assignés à la période de Çâkyamuni; mais il y en a d'autres, en particulier celui de cinq mille ans, qui paraît plus généralement adopté.

le sthavira. — Ceux-ci reprirent : « Aussi longtemps que doit durer la doctrine de Bhagavat, aussi longtemps il faut la propager. » — Tel fut le vœu par lequel ils se lièrent. — « Qu'il en soit ainsi, » reprit le sthavira; et, sans plus tarder, le sthavira introduisit le safran dans le pays de Kashmir et *en bénit la culture*. Après un long temps employé à implanter et à propager au loin dans le pays de Kashmir l'enseignement de Bhagavat, le sthavira Madhyântika, après avoir, par toutes sortes de merveilles et de prodiges, réjoui le cœur de ceux qui donnent, et dont la vie est conforme à la pureté, semblable à la *vapeur* formée par l'eau dans le feu, entra dans le nirvâna. Son corps, brûlé avec du bois d'excellent sandal, du bois d'akara et de diverses autres espèces d'arbres, fut mis dans un *chaitya* (ou *stûpa*) construit pour cela même.

« Ensuite l'âyushmat Çânavâsika¹, ayant reçu prêtre l'âyushmat Upagupta (Vsñe-Sva, sous-garde²), puis ayant répandu au loin la doctrine, adressa ce discours à l'âyushmat Upagupta : « Ayushmat Upagupta, apprends bien ce que je vais te dire : Bhagavat a jadis remis l'enseignement à l'âyushmat Mahâkaçyapa, puis il est entré dans le nirvâna

¹ En tibétain *sha-nahi-gos-chan*, « vêtu de chanvre. »

² Upagupta était fils de Gupta (protégé). La préposition *upa* a ici la valeur de *fils*. Elle signifie « secondaire, en sous-ordre. » C'est comme si l'on disait : le petit Gupta, ou Gupta II, Gupta minor. C'est ainsi que Çâriputra, l'un des principaux disciples de Çâkyamuni, appelé de ce nom à cause de sa mère, tient de son père Tishya celui de Upa-Tishya.

« complet. L'âyushmat Mahâkaçyapa l'a remis à mon
 « précepteur, et mon précepteur, à son tour, m'ayant
 « confié (le dépôt de) l'enseignement, est entré dans
 « le nirvâna complet. Et maintenant que moi aussi ¹
 « je vais entrer dans le nirvâna complet, ce sera à
 « toi désormais à développer tout au long cet ensei-
 « gnement, à t'appliquer à faire connaître à tous en
 « quels termes Bhagavat a formulé sa doctrine. » —
 Puis, l'âyushmat Çânavâsika, après avoir réjoui le
 cœur de ceux qui donnent *beaucoup* et dont la ma-
 nière de vivre est conforme à la pureté, ayant fait
 apparaître des lueurs, des flammes, des pluies abon-
 dantes, des éclairs et toutes sortes de prodiges,
 entra dans le nirvâna complet au sein du milieu
 exempt de tout reste d'agrégat ².

¹ Les deux premières lettres de cette phrase sont méconnaissables. On peut lire *pung* ou *lung*. *Lung* signifiant *prédiction*, la phrase serait *lung. yang. yongs su. mya. ngan. las. hdas. ste*. L'annonce du nirvâna complet existant (pour moi). Mais il vaut mieux lire *da. nga* (maintenant moi, etc.), d'autant plus que le membre de phrase suivant commence par *da khyod* (maintenant toi), et qu'il y a ainsi une sorte de parallélisme.

² Cette phrase sur le nirvâna est bien connue : Burnouf l'a citée et discutée (*Introd. à l'hist. du Buddh. ind.*, p. 591). Je me bornerai à mettre en regard les mots tibétains et les termes sanscrits correspondants :

Pung-pô	llag.ma	med.pa	dbyings.su
Upadbi	Çéscha	ni:	dhâtau
Agrégat	reste	sans	milieu (région) dans
	yongs.su	mya ngan.las-hdas	
		parinirvrita	
		entré dans le nirvâna complet.	

Dans l'exemple cité par l'illustre indianiste, le mot *dbyings su*

« Le sthavira Upagupta, à son tour, enseigna à l'âyushmat Dhîtika (le penseur, ou chanteur d'hymnes) les parties essentielles et indispensables de la doctrine; l'âyushmat Dhîtika¹ les enseigna à l'âyushmat Kâla (*Nagpô*, le noir); l'âyushmat Kâla à l'âyushmat Sudarçana (*legs. mthong*, qui voit bien²). Voilà comment ces³ éléphants entrèrent dans le nirvâna complet⁴. »

Il est manifeste que le récit tibétain et le récit pâli, composés dans des pays si éloignés l'un de l'autre et dans des temps différents, dérivent d'une même source et reproduisent la même tradition. L'accord qu'ils présentent se trouve confirmé par les récits de Hiouen-Thsang et de Târânâtha, ainsi que le prouvera l'examen auquel nous allons nous livrer.

Deux personnages principaux sont en présence dans ces récits: un religieux bouddhiste et un roi des Nâgas du Kashmir. Le religieux bouddhiste est appelé en pâli *Majjhântika*, mot qui correspond au sanscrit *Madhyântika*, dont le sens, quelque peu obscur, paraît être, « qui est en présence du milieu, »

(dhâtau) est précédé du mot *mya.ngan.las.hdas* (nirvâna) que nous n'avons pas ici.

¹ Ce nom est transcrit dans le texte du Kandjur: c'est le seul nom propre qui ne soit pas traduit. Il est écrit avec le premier *i* bref: l'étymologie et l'orthographe constante exigent l'*i* long.

² Ce nom a probablement un sens mystique et religieux: il signifie « exempt d'erreur. »

³ Ces n'est pas dans le texte: il y a seulement *glang-pô-chhen-pô-dag*; il faut intercaler *dé* (ce) entre *chhen-pô* et *dag*, signe du pluriel.

⁴ *Hdul-va*, vol. XI, fol. 686-689.

ou tout simplement « au milieu. » Les Tibétains l'ont rendu par *Ñi-mai-gung* (le milieu du jour). Ce nom semblerait devoir être plutôt la traduction du sanscrit *Madhyāhna* (midi); car midi se dit en tibétain *ñi-mai gung* et *ñin-gung* (Dict. de Schmidt). Le dictionnaire tibétain-sanscrit de la Bibliothèque impériale donne pour équivalent du sanscrit *Madhyāhna* (midi) le composé *gung-mthun* (égal par la moitié, divisé en deux parties égales); il ne cite ni le composé tibétain *Ñi-mai-gung*, ni son équivalent sanscrit *Madhyāntika*. Il y a donc une certaine difficulté à saisir un rapport très-exact entre ces deux mots : un seul élément du composé, *milieu* (*madhya* en sanscrit, *gung* en tibétain) se trouve exprimé de part et d'autre. Hiouen-Thsang ne nous vient pas en aide dans cette difficulté parce qu'il transcrit toujours le nom de *Madhyāntika* sous la forme *Mo-tien-ti-kia*, et n'en donne point l'équivalent chinois : on n'en trouve pas la traduction dans les tables que M. Stanislas Julien a mises à la fin de son ouvrage.

Malgré ces difficultés, l'identité de *Madhyāntika* et de *Ñi-mai-gung* n'est point douteuse. Il est admis sans contestation que ces deux noms sont celui d'un seul et même personnage, celui qui porta le buddhisme à Kashmir.

Le rapprochement des noms donnés dans l'un et l'autre texte au roi des Nāgas présente des difficultés plus sérieuses. Ce personnage est appelé dans le Kandjur *Hulunta* et dans le Mahāvanso *Aravālo*. Le mot *hulunta* n'a une physionomie ni tibétaine ni

sanscrite, et il ne paraît pas qu'il appartienne à aucune de ces deux langues. Le dictionnaire sanscrit-tibétain intitulé *Mahāvīyutpatti* renferme une liste des rois des Nāgas. On trouve dans cette énumération très-longue le terme *Hulu-Hula*, avec le correspondant sanscrit *Hulura*, et les variantes *Huluda* et *Hulūṇḍa*. Il n'est pas douteux que ce nom est bien celui que nous avons dans le Kandjur. L'insertion de la nasale est facultative; le *ḍ* cérébral est connu pour se confondre avec la lettre *r*: *Hulanta*. *Ulata*, *Uluda*, *Ūlūṇḍa*, *Ulura* sont évidemment diverses formes d'un même mot. La signification en est fort douteuse, et c'est peut-être par ce motif que les Tibétains, au lieu de le traduire suivant leur habitude constante, se sont bornés à le transcrire. Il n'est pas probable qu'il soit sanscrit, et il pourrait bien être un mot local, propre au Kashmir. On s'expliquerait ainsi les diverses lectures qui en existent¹. Immédiatement après le nom de Hulu, notre dictionnaire donne le terme Huluka ou Uluka: on pourrait le considérer comme une variante du précédent, et essayer de l'y rattacher; mais comme il est accompagné d'une traduction tibétaine *Gsal.mthong* (clairvoyant ou regard brillant), on hésite à les rapprocher; car si l'on a bien trouvé une traduction pour l'un, par quelle raison l'autre en serait-il privé²?

¹ Le terme *Hulura* ou *Ulura* ne serait-il pas la forme primitive du nom *Vular* ou *Valer* que porte aujourd'hui un des lacs du Kashmir dans lequel on a cru reconnaître le lac d'Aravâlò (Aravâladaha) cité dans le Mâhāvanso (ch. XII, 11)?

² Il y a en sanscrit une racine *hūḍ* (hur), qui signifie « accumuler.

Le nom d'Aravâlô, le roi des Nâgas du Mahâvanso, se trouve aussi dans le Mahâvyutpatti, et vient immédiatement à la suite des précédents : il est traduit par le composé tibétain *brtségs-rgyas* (élevé, étendu, ou étendu en hauteur). Quant au mot sanscrit-pâli *Aravâlô*, sa signification est très-incertaine : on ne pourrait arriver, en cherchant à l'interpréter, qu'à des résultats fort douteux, et surtout il serait très-difficile de trouver le sens indiqué par le tibétain. L'identité des personnages appelés *Hulunta* et *Aravâlô* est donc très-peu certaine; et même, d'après le dictionnaire Mahâvyutpatti, qui cependant les rapproche l'un de l'autre, on devrait les considérer comme tout à fait distincts. Ils n'ont de commun que leur qualité de rois des Nâgas.

C'est seulement par cette qualité que Hiouen-Thsang désigne l'adversaire de Madhyântika : il n'en dit pas le nom. Autant en fait Târânâtha, à en ju-

être submergé;» cette dernière signification convient très-bien à un serpent d'eau; la première s'accorde avec le sens d'un des mots tibétains par lesquels on traduit le nom d'Aravâlô. Je ne sais si l'on peut faire venir de cette racine le nom de *Hul-unta* ou *Huluḍa*. Une autre racine *hul* signifie «aller, cacher, frapper, tuer :» ces significations ne répondent point à la traduction tibétaine du nom de *Huluka*. Cependant, si les mots *Huluta* et *Huluka* sont sanscrits (ce dont je ne suis pas persuadé), on ne peut pas les faire dériver d'une racine autre que *hul* et peut-être *hud*. Les sens de «amasser» (les eaux) «être plongé» (dans les eaux) «couvrir» (d'eau), «frapper, tuer» (par la pluie, la tempête et l'inondation), conviendraient très-bien à des Nâgas ou serpents d'eau, et rentrent dans l'ordre d'idées que comporte le récit du Mahâvanso. Le sens de «regard brillant» attribué par la traduction tibétaine à *Huluka* convient aussi très-bien à des serpents et rappelle le grec *δράκων*.

ger par l'analyse de M. Wassilief; mais le nom de Hulunta se retrouve dans l'ouvrage de M Schiefner. Il est à remarquer que la chronique kashmirienne *Rājataranginī* ne connaît ni Aravâlô, ni Hulunta. Ce n'est pas qu'elle ignore les Nâgas; bien au contraire, elle les présente comme les amis et les protecteurs du pays, des divinités, dont les rois de Kashmir, religieux et libérateurs, ont protégé le culte ou vaincu les ennemis. Mais elle donne au grand chef de ces Nâgas le nom de Nîla (le bleu)¹; il semble avoir été confondu avec Çiva. La même chronique cite deux autres chefs de Nâgas, Çankha et Padma². Ainsi il n'y a pas d'accord sur les noms entre les bouddhistes et les brahmanes, bien que les uns et les autres assignent aux Nâgas un rôle important.

Les Nâgas ou serpents d'eau sont, en effet, représentés dans les documents brahmaniques et bouddhiques comme les habitants primitifs du Kashmir. Il importe peu de rechercher ici si ce nom désigne un peuple, les premiers habitants du pays, ou s'il figure d'une manière allégorique les eaux qui l'auraient couvert entièrement et l'auraient rendu inhabitable dans des temps sans doute fort éloignés. Il paraît démontré que la vallée de Kashmir fut jadis un lac, et que les alluvions de la Vitastâ (le Jilun), aidées sans doute par l'industrie des hommes, y ont créé peu à peu un sol habitable. Quoi qu'il en soit, et quelque sens particulier qu'on doive attacher au mot

¹ *Rājataranginī*, I, çl. 28. (Éd. Troyer.)

² *Rājataranginī*, I, çl. 30.

Nâga, le récit du Kandjur nous présente bien clairement le Kashmir comme peuplé, ou tout au moins civilisé par les bouddhistes. Avant l'arrivée de Madhyântika le pays était entièrement désert, sans habitants, sans villes, sans culture, occupé tout entier par les eaux (c'est-à-dire par les Nâgas); ou, si l'on veut considérer les Nâgas comme une race d'hommes, c'était une population tellement sauvage et grossière qu'on a pu aisément la confondre avec des reptiles aquatiques. Hiouen-Thsang, qui séjourna deux ans dans le pays et eut tout le loisir d'y recueillir les traditions, cite une description du Kashmir d'origine évidemment bouddhique, qui dépeint d'une manière plus positive encore que ne fait le Kandjur cette contrée comme entièrement submergée. Il y est dit, en effet, « que le pays était primitivement un étang de dragons. Madhyântika, s'y étant rendu, obtint du roi des dragons un petit espace au milieu du lac; à peine eut-il occupé cet espace restreint qu'il agrandit démesurément son corps. A mesure que le nouveau venu prenait des dimensions plus vastes, le roi des Nâgas resserrait ses eaux, si bien que, à la fin, l'étang se trouva entièrement à sec. Le roi des Nâgas fut donc réduit à demander à Madhyântika la faveur d'un peu d'eau, et le religieux consentit à lui accorder pour lui et ses sujets un petit étang de 100 *li* de tour, environ 7 lieues. Depuis ce temps, les Nâgas furent attachés au bouddhisme et très-respectueux envers les religieux¹. » Târânâtha dit pareillement

¹ Hiouen-Thsang, I, 168. (Trad. de M. Stanislas Julien.)

que le pays de Kashmir était primitivement un lac ou une demeure de Nâgas, et que le premier soin de Madhyântika fut de les chasser et d'en nettoyer le pays¹.

Tel étant l'état du Kashmir avant le buddhisme, l'œuvre des disciples de Çâkyamuni aurait été d'abord de dessécher les marais, de régler le cours des eaux, de rendre le pays habitable, puis d'y attirer les gens du dehors pour le peupler. Une telle œuvre, si elle n'est pas historiquement vraie, est au moins très-vraisemblable. Les moines chrétiens n'en ont pas accompli d'autre du v^e au x^e siècle en Gaule, en Germanie et ailleurs². Le Kandjur et Hiouen-Thsang disent positivement que « Madhyântika fit venir des contrées voisines d'abord des religieux, puis des habitants, dans un pays primitivement désert, qu'il y bâtit des villes et des villages, et y introduisit la culture du safran. » Hiouen-Thsang ajoute que « à la mort de Madhyântika, les Kashmiriens se donnèrent un roi; » et il fait ainsi remonter jusqu'à

¹ Wassilief, I, 39, note.

² Je ne crois pourtant pas que les moines buddhistes aient jamais rendu des services de la nature de ceux par lesquels les Bénédictins se sont honorés dans l'époque barbare. Les religieux buddhistes ont exercé une immense influence morale; ils ont adouci le caractère des peuples les plus féroces du monde; mais ils n'ont pas donné l'exemple du travail, du développement des facultés et des énergies natives. Une telle tendance n'est pas dans la direction du buddhisme. Le rôle attribué à Madhyântika présente une exception remarquable et inattendue, à laquelle non-seulement les traits fabuleux du récit, mais même les prétentions évidemment exagérées des buddhistes ne doivent pas nous empêcher d'avoir égard.

Madhyântika et à la révolution opérée par lui l'origine même du royaume de Kashmir. Târânâtha est peut-être plus explicite encore; il raconte que, à la place des Nâgas expulsés, Madhyântika fit venir cinq cents religieux de sa suite, plus des brahmanes, des maîtres de maison de Bénarès, qu'il constitua ainsi une colonie, grossie depuis par les émigrations nouvelles parties des pays voisins, qu'il bâtit neuf villes, douze temples, nombre de villages, et prépara ainsi la richesse du pays par la culture du safran qu'il y introduisit et le vaste commerce dont cette culture fut la cause. Hiouen-Thsang, en effet, parmi les productions du Kashmir, cite les chevaux de la race des dragons, et le *kurkuma*, nom sanscrit du safran¹.

Les buddhistes, au moins ceux du Nord, ont donc la prétention d'avoir non-seulement converti, non-seulement civilisé, mais même peuplé et conquis sur une nature sauvage le pays de Kashmir. Est-il possible de leur faire cette concession? Les brahmanes, eux aussi, revendiquent cette gloire; ils la rattachent au nom de Kaçyapa, qui est appelé le fils de Marîchi, le petit-fils de Brahmâ, le Prajâpati, l'auteur de toutes les créatures, et par là ils reculent le dessèchement de la vallée de Kashmir jusque dans les temps antéhistoriques. Ils disent

¹ M. Stanislas Julien dit dans sa traduction : « le kurkuma (yò-kin-hiang). » Le texte tibétain donne pour le nom de la plante གུར་གུམ (gurgum) ou peut-être mieux གུར་གུམ (gun-gum) suivi du signe du pluriel; le mot sanscrit est कुंकुम (kunkuma).

que ce Kaçyapa, le créateur des êtres, après avoir tué le démon Jalodbhava, qui demeurait dans l'eau, forma dans le fond du lac le pays de Kashmir¹. Ce monstre Jalodbhava, dont le nom a un sens parfaitement clair : *né de l'eau* ou *dans l'eau* (aquâ oriundus), joue à l'égard de Kaçyapa le même rôle que Aravâlô ou Hulunta à l'égard de Madhyântika. Jalodbhava figure ici, pour les brahmanes, un élément destructeur qu'il fallait anéantir, l'inondation constante ou toujours menaçante, tandis que les Nâgas, représentant sans doute l'eau et la pluie fécondante, sont des êtres bienfaisants, qui deviennent accidentellement nuisibles, lorsque leur culte a été négligé. Telle est la conception brahmanique. Les bouddhistes ne distinguent point entre les bons et les mauvais Nâgas, ils les traitent tous en adversaires. Mais leurs procédés sont tout autres que ceux des brahmanes, et c'est ici qu'on peut apprécier la différence des deux religions. Kaçyapa, le civilisateur brahmanique, anéantit son adversaire, Jalodbhava; Madhyântika, le civilisateur bouddhiste, commence par essayer toutes les attaques les plus furieuses du sien; il finit par l'adoucir, le convertir, et en faire un fidèle disciple du Buddha.

La Râjataranginî, qui, d'accord avec le Kandjur et le Mahâvanso, rapporte l'établissement du bouddhisme dans le Kashmir au règne d'Açôka, est bien éloignée de faire dater de cet événement l'origine du royaume lui-même. Elle nous présente une série

¹ *Râjataranginî*, I, çl. 26-27.

de souverains qui auraient régné avant l'introduction du buddhisme, et dont l'ensemble ne comprend pas moins de quarante-six générations. Le Mahâbhârata, dans la description de la conquête du monde par les fils de Pandu, événement bien antérieur, de l'aveu même des buddhistes¹, à l'apparition de Çâkyamuni, dit que Arjuna vainquit dans le Nord, entre autres adversaires, les *Xatryas* héroïques de Kaçmîra². Le témoignage du Mahâbhârata peut, il est vrai, paraître suspect; car, même en admettant, ce qui semble certain, que les divers poèmes particuliers qui le composent sont bien antérieurs au buddhisme, la rédaction définitive peut en être plus récente, et il a dû s'y glisser des interpolations, surtout dans les épisodes qui contiennent des énumérations géographiques, comme celui des conquêtes exécutées par les fils de Pandu. Quoi qu'il en soit, nous voyons la chronique kashmirienne et le grand poème national des Aryens nous montrer la civilisation brahmanique établie à Kashmir bien avant la naissance du buddhisme. Du reste, les buddhistes du Sud eux-mêmes semblent, sur ce point historique, se rapprocher des brahmanes, et ils sont loin d'être aussi affirmatifs que leurs confrères du Nord sur l'étendue de l'œuvre civilisatrice accomplie dans le Kashmir

¹ Ils disent que le Buddha ne voulut pas naître dans la famille de Pandu à cause du désordre que les descendants de ce prince avaient mis dans leur généalogie. (*Lalitavistara*, trad. de M. Foucaux, p. 26.)

² «Kâçmîrikân virân Xattriyân.» (*Sabha Parva*, çl. 1025.)

par Madhyântika. Il est vrai que, avec leurs Nâgas, leurs Yakkas, leurs Gandhabbas et leurs Kumbhandakas de l'Himavat, ils nous transportent dans le monde imaginaire de la féerie indienne : les quatre-vingt-quatre mille serpents qui se font bouddhistes, et dont le nombre rappelle les quatre-vingt-quatre mille monuments élevés par le roi Açôka et les quatre-vingt-quatre mille subdivisions de la loi, peuvent être considérés comme des êtres tout à fait fantastiques. Il n'en est pas moins vrai que, à côté de ces êtres surhumains, le texte pâli place de véritables hommes dans le Kashmir. Il nous dit que les moissons y avaient été détruites par le fait des Nâgas : ces moissons ne peuvent avoir été que le produit du travail de l'homme. Madhyântika, dans son exhortation aux Yakkas, leur recommande de ne plus détruire les moissons, de laisser les *hommes* habiter en paix. Enfin le texte pâli dit de la manière la plus positive que les hommes (*manujâ*) qui habitent les pays de Kasmîra et de Gandhâra étaient venus pour honorer les Nâgas et les apaiser par des offrandes. Il est donc bien constant que le Mahâvanso considère le pays de Kashmir comme habité et cultivé avant l'arrivée des bouddhistes. Madhyântika, en s'y établissant, y prêcha avec succès les doctrines de sa secte, et substitua au culte des Nâgas les institutions monacales, les croyances et les pratiques religieuses du bouddhisme. C'est évidemment là ce que le texte signifie.

Cependant, s'il faut tenir compte de toutes les

circonstances indiquées par le texte pâli, on croit entrevoir que la période immédiatement antérieure à l'arrivée de Madhyântika aurait été une période malheureuse, signalée, soit par des calamités naturelles, inondations, tempêtes, etc. soit par un état d'anarchie et de désordre. Les bouddhistes auraient calmé ces maux : les maux physiques par de nouveaux procédés ou un plus grand soin dans la culture ; les maux politiques et sociaux, par l'enseignement d'une religion nouvelle. Cependant la Râjataranginî ne dit rien qui puisse faire supposer l'existence de cette époque de désordre : il est vrai qu'elle avait peut-être intérêt à la dissimuler ; mais les bouddhistes ont pu avoir intérêt à l'inventer ou du moins à l'exagérer. On voit seulement par la chronique brahmanique que les quatre rois qui précédèrent Açôka, l'introducteur du bouddhisme dans le pays, selon notre chronique, viennent après un roi mort sans postérité, et Açôka, leur successeur, ne descendait pas d'eux en ligne directe¹. Cette interruption dans la filiation de la dynastie kashmirienne est le seul fait qui pourrait être l'indice d'une époque troublée : du reste, ces quatre rois paraissent avoir été recommandables, religieux, généreux envers les brahmanes, et l'un d'eux aurait même fait exploiter une mine². Le pays était donc fort

¹ *Râjataranginî*, I, çl. 95-100.

² Ce roi est *Suvarna*, qui fit exploiter, dit la chronique, une mine (kulyâ) d'or et de pierres dans le Karâla. Le nom de ce roi signifie *or*, et il distribua aux nécessiteux une part du produit de la mine. Il paraît que, peu avant le règne d'Açôka, il y eut une émission

heureux, et les novateurs, dont la force s'accroît par la vie errante (c'est ainsi que l'auteur désigne les bouddhistes), n'avaient que faire de venir troubler l'ordre établi. Ainsi pensait probablement l'auteur de la Râjataranginî : l'introduction du bouddhisme dans le pays fut, selon lui, un mal; mais en général il le traite avec une certaine légèreté, ayant l'air de n'y attacher aucune importance et de ne pas même le tenir pour digne de sa colère. Malgré ce dédain des brahmanes, il n'est pas douteux que l'introduction du bouddhisme dans le Kashmir a eu les plus graves conséquences. Il a pu ne pas être étranger à la prospérité matérielle du pays, ainsi que le prétendent les bouddhistes du Nord. Je ne saurais affirmer si l'on doit faire dater de cette époque la culture du safran. Cette plante est connue pour être une des productions du pays; elle a même en sanscrit le nom de *kaçmîrajanman* (natif du Kashmir). Mais il serait bon de savoir s'il existe une tradition brahmanique qui puisse être opposée à celle des bouddhistes relativement à cette plante. Du reste, d'importants changements, que les brahmanes eux-mêmes ne contestent pas, prouvent que l'introduction du bouddhisme au Kashmir marque une ère nouvelle dans l'histoire

considérable de monnaie de cuivre (je tiens ce détail de M. de Longpérier); notre texte ne fait allusion qu'à l'exploitation d'une mine d'or; mais il a bien pu passer sous silence d'autres travaux du même genre, tels que l'exploitation de mines de cuivre, qui ont bien plus d'intérêt pour nous que pour les chroniqueurs indiens. La notice donnée par la Râjataranginî sur ces rois est fort brève, et se réduit à un çlôka pour chacun d'eux.

du pays. La Râjataranginî va jusqu'à attribuer au roi Açôka la fondation de Çrînagarî, la ville capitale. Ainsi les renseignements qui nous viennent de part et d'autre se confirment, se complètent et s'atténuent mutuellement. Le pays n'était point primitivement aussi sauvage que le veulent bien dire les buddhistes. L'arrivée de ceux-ci lui a bien communiqué quelque chose de la richesse et de la gloire qu'ils se vantent de lui avoir apportées. Il est bien permis de croire que la puissance royale d'Açôka a fait pour le moins autant en faveur de cette prospérité que la parole de Madhyântika. La part de l'influence religieuse n'en reste pas moins très-considérable. Il s'en faut, sans doute, que le buddhisme ait eu constamment cette prééminence souveraine, cet empire exclusif, que lui attribuent les buddhistes du Sud aussi bien que ceux du Nord : il lui a bien fallu compter avec le culte de Çiva. Le Kashmir n'en est pas moins devenu un des plus ardents foyers du buddhisme : il lui a dû la gloire et l'autorité morale qui s'attachent à tout peuple, si peu nombreux soit-il, qui représente une grande idée, ou se signale par quelque grand effort de l'intelligence, et l'exercice d'une véritable autorité spirituelle, depuis longtemps perdue, mais dont les effets subsistent encore aujourd'hui.

De la différence qui existe entre le Mahâvanso d'une part, le Kandjur et les autres auteurs buddhistes de l'autre, on peut tirer cette conclusion, que le récit pâli est le plus rapproché des événe-

ments. Malgré toute la fantaisie qui y règne, il suppose une notion plus exacte de l'état du pays. Il se borne à en retracer la conversion, et ne le présente pas seulement comme un désert hanté par des monstres. Le Kandjur, au contraire, paraît décrire un état plus récent, une civilisation buddhique, déjà avancée, implantée sur la civilisation primitive venue des brahmanes. Car cette culture du safran, ces fondations de villes, ce développement de la richesse du pays, tout cela est, dans la pensée même des auteurs buddhistes, plus récent que l'arrivée de Madhyântika, bien qu'ils réunissent tous ces faits comme s'ils étaient simultanés. On comprend aisément que, en présence d'une civilisation buddhique florissante, ils aient pu oublier l'œuvre antérieure des brahmanes, et, même sans calcul, la compter pour néant. La forme même des deux récits, et les circonstances spéciales par la mention desquelles ils se distinguent, prouvent l'antériorité, d'ailleurs attestée par l'ensemble des documents historiques, du récit pâli sur les récits tibétains et chinois. La preuve du même fait peut se tirer de la mention du pays de Gandhâra, qui se trouve dans le récit pâli et ne se rencontre dans aucun autre. Le Mahâvanso ne cite jamais le pays de Kasmîra tout seul; il lui associe constamment le Gandhâra. Cependant ces deux contrées ne sont pas limitrophes, un assez grand espace les sépare. La situation du Gandhâra, souvent cité par les historiens et les géographes grecs, et dont le nom se lit plusieurs

fois dans les inscriptions cunéiformes perses, est fixée maintenant d'une manière indubitable, grâce surtout aux données si précises fournies par Hiouen-Thsang : c'était le pays situé sur la rive droite de l'Indus, à l'extrémité de la vallée de Kabul, et la ville actuelle de Peïshaver représente l'antique Purushapura, capitale du pays de Gandhâra¹. On se demande donc quel motif a pu pousser l'auteur du Mahâvanso à unir ainsi Gandhâra et Kasmîra, d'autant que ces descriptions de lacs, de débordements, ces fables relatives aux Nâgas ou serpents d'eau, et aux génies habitants de l'Himavat (ou l'Himalaya), conviennent très-bien au Kashmir et n'ont plus de raison d'être s'il s'agit du Gandhâra. On est d'abord tenté de croire à un anachronisme, à une confusion entre Açôka et Kanishka, tous deux rois puissants, grands protecteurs du buddhisme, et qui réunirent chacun un concile. Kanishka régnait peu avant le commencement de notre ère. La Râjataranginî le cite comme roi du Kashmir, mais le qualifie d'*étranger*²; les *Pèlerins buddhistes* l'appellent *roi de Gandhâra*³. Le siège de sa puissance était en effet à l'ouest de l'Indus. La qualification de « roi de Gandhâra et de Kasmira » lui conviendrait donc par-

¹ Voir le mémoire de M. Vivien de Saint-Martin à la fin des Voyages de Hiouen-Thsang. Le nom de *Peishaver* (پیشاور) se trouve écrit quelquefois *Pershaver* (پرشاور) par un ر au lieu d'un ی, forme plus exacte et plus rapprochée de la forme primitive. (*Voy. des pèlerins buddhistes*, III.)

² *Râjataranginî*, I, çl. 160-170.

³ *Voy. des pèlerins buddh.* II, 172 et ailleurs.

faitement, comme celle de roi de France et de Navarre à nos anciens rois. Il n'est cependant pas probable que Mahânâma ait transporté à Açoka des faits concernant Kanishka : ce dernier, célèbre chez les buddhistes du Nord, qui cependant paraissent n'en point parler dans leurs livres canoniques, est inconnu aux buddhistes du Sud. La séparation des deux branches du buddhisme, postérieure à Açoka, sinon contemporaine de ce roi, est antérieure à Kanishka, et il ne paraît pas possible d'admettre un mélange dans les traditions qui peuvent se rapporter à ces deux personnages. Du reste, l'union des noms de Kasmîra et de Gandhâra s'explique suffisamment par le vaste développement de la puissance d'Açôka (puisque la ville de Taxaçilâ, capitale d'un royaume limitrophe du Gandhâra et situé entre ce royaume et celui de Kashmir, appartenait à Açôka) et par la prompte diffusion du buddhisme au delà de l'Indus. Car le Kashmir, une fois gagné au buddhisme, fut le point de départ d'une vaste et active propagande. Nous voyons Dhîtika, séparé de Madhyântika par l'intervalle d'une seule génération, peut-être même son successeur immédiat, porter déjà les doctrines de Çâkyamuni dans la Bactriane¹. La mention répétée du nom de Gandhâra dans le Mahâvanso marque la première étape dans la marche du buddhisme vers les contrées occidentales ; d'où l'on est en droit de conclure que le récit de Mahânâma, ou

¹ Dans le pays de Tukharâ, disent les livres buddhiques. (Wassilief, I, 44.)

du moins celui qui lui a servi de modèle, fut composé au commencement et lors des premiers succès de ce grand et magnifique mouvement. Mais, après des triomphes qu'on aurait pu croire définitifs, la décadence survint : au temps de Hiouen-Thsang, les buddhistes ne formaient plus dans le Gandhâra qu'une faible minorité : l'herbe poussait dans les couvents déserts et en ruines¹. Or le récit du Kandjur, dans sa rédaction dernière, date bien certainement de cette période de revers : il n'a pas célébré des conquêtes reprises par l'ennemi ; et si le texte original les racontait, comme il y a lieu de le penser, les traducteurs auront supprimé ces témoignages indirects, mais trop positifs, des défaites du buddhisme. La fin du volume dont est tiré notre récit contient des remarques d'un lama sur des fautes de traduction qui existeraient dans ce volume et dans le précédent. Peut-être ce reproche s'applique-t-il aussi à des réticences du genre de celles dont nous venons de signaler la possibilité.

On a pu remarquer que le Mahâvanso et la Râ-jataranginî sont d'accord pour rapporter au règne d'Açôka l'établissement du buddhisme dans le Kashmir. La chronique brahmanique ne parle ni de Madhyântika, ni d'aucun missionnaire buddhique ; à ses yeux, l'introduction de cette religion nouvelle ne fut qu'un effet du caprice, de l'égarement, de la tyrannie d'Açôka ; elle ne s'est donc point complu à

¹ *Voyages des pèlerins buddhistes*, II, 105.

en décrire les progrès et les triomphes. Mais dans son indication sommaire, elle établit un synchronisme remarquable avec l'auteur cingalais. On a soupçonné les bouddhistes d'avoir rassemblé et mis sous le nom d'Açôka toutes les conquêtes spirituelles de leur religion : voici un auteur brahmanique qui, certes, ne se soucie guère de la gloire d'Açôka, ni surtout des triomphes du bouddhisme, et qui, sur un point particulier, leur donne complètement raison.

On peut ajouter que le Kandjur est d'accord avec ces deux ouvrages ; il ne prononce pas, il est vrai, le nom d'Açôka, mais il fixe la conversion du Kashmir à la 100^e année après le Nirvâna. Or, la 100^e année du Nirvâna tombe sous le règne d'Açôka (d'après le Kandjur). La chose est fort connue ; mais il n'est pas inutile de citer un des textes les plus curieux parmi ceux qui l'établissent : Un jour, Çâkyamuni, accompagné de son disciple Ananda, mendiait dans les rues de Çrâvastî en Kôçala : un enfant qui jouait avec d'autres, le voyant venir de loin, monta sur les épaules d'un de ses camarades pour verser comme offrande, dans le vase aux aumônes du Buddha, un peu de la terre avec laquelle il jouait ; ce qui lui attira cette prédiction : « *Cent ans après mon Nirvâna, cet enfant sera le roi appelé Açôka, et l'autre enfant sera son (premier) ministre ; il régnera sur le Jambudvîpa, et, après avoir proclamé en tous lieux les qualités des trois joyaux, il élèvera sur une vaste étendue des stûpas à mes reliques, il*

répartira dans le Jambudvîpa quatre-vingt-quatre mille stûpas¹. »

Malgré cet accord apparent sur la date de l'introduction du buddhisme dans le Kashmir, le Mahâvanso et le Kandjur sont profondément divisés. Selon le Mahâvanso, en effet, l'événement se place à la 235^e année après le Nirvâna. Cette divergence vient de ce que les buddhistes du Nord ne reconnaissent qu'un seul Açôka, le grand roi qui réunit le deuxième concile à Vaïçâlî, cent dix ans après le Nirvâna, tandis que les buddhistes du Sud en reconnaissent deux : le premier Açôka surnommé *le Noir* (Kâla) qui réunit le deuxième concile à Vaïçâlî cent ans après le Nirvâna, et le second appelé *le pieux*, Dharma-Açôka, qui réunit un troisième concile à Pataliputra : il y a donc une différence de cent vingt-cinq années que les buddhistes du Nord ont effacées de l'histoire ou que les buddhistes du Sud y ont gratuitement ajoutées.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette difficulté, qui tient à l'ensemble de la chronologie indienne : aussi bien, notre sujet en renferme une qui lui est propre, qui peut se résoudre indépendamment de l'autre, et qui nous donnera assez d'embarras.

Si le Mahâvanso, la Râjataranginî et le Kandjur sont d'accord, nous n'en pouvons pas dire autant de Hiouen-Thsang qui assigne à l'événement une date différente, en quoi il paraît soutenu par Târânâtha;

¹ *Dzang-lun* (der Weise und der Thor), p. 176 du texte, 217 de la traduction allemande (édition Schmidt).

et il se trouve en outre que le Kandjur, partiellement d'accord avec Hiouen-Thsang, admet et combine les deux thèses opposées, d'où il résulte dans le texte canonique des bouddhistes du Nord une contradiction qu'il importe de faire ressortir.

Madhyântika est présenté par les bouddhistes du Nord comme un disciple immédiat d'Ananda. Le Kandjur, Hiouen-Thsang, Târânâtha sont unanimes sur ce point. Le Mahâvanso ne dit rien de pareil, et on en comprend la raison; les deux cent trente-cinq ans qu'il place entre le Nirvâna et le troisième concile le lui interdisaient. Le Kandjur ne place que cent ans entre le Nirvâna et la conversion du Kashmir, et c'est déjà beaucoup trop, comme on va le voir. Les dates précises de la vie d'Ananda sont sujettes à des difficultés : cependant il semble établi que ce cousin de Çâkyamuni, beaucoup plus jeune que lui, mourut à quatre-vingt-cinq ans¹ après avoir été chef de l'association bouddhique pendant quarante ans, ayant reçu cette dignité de Kaçyapa, qui l'avait exercée pendant dix ans. La vie d'Ananda peut donc se partager en trois périodes; trente-cinq ans pendant lesquels il est le contemporain et le disciple de Çâkyamuni; dix ans pendant lesquels il est soumis à Kaçyapa; quarante ans pendant lesquels il est à la tête du bouddhisme : sa mort se placerait donc en l'an 50^e du Nirvâna. Il semble impossible de reporter sa naissance et sa mort à des dates plus rappro-

¹ M. A. Schiefner, *Eine tibetische Lebensbeschreibung Çâkyamuni's*, etc. p. 79.

chées de nous : tout changement qu'on pourrait apporter à cette chronologie aurait plutôt pour effet de les reculer dans le passé. Quoi qu'il en soit, voilà les résultats : Ananda meurt cinquante ans après le Nirvâna; peut-on croire que son disciple Madhyântika ait attendu cinquante autres années pour aller, à l'âge de soixante et dix ans, instruire les peuples du Kashmir? car, d'après le Kandjur, on ne peut être reçu religieux avant l'âge de vingt ans. Le récit tibétain renferme évidemment deux assertions contradictoires et inconciliables. Ou Madhyântika a converti le Kashmir cent ans après le Nirvâna, et, alors, il ne peut être le disciple immédiat d'Ananda; ou il est effectivement le disciple d'Ananda, mais alors il a joué son rôle moins d'un siècle après la mort du Buddha. Une tradition kashmirienne recueillie par Hiouen-Thsang résout la question dans le deuxième sens. Nous avons vu que son récit reproduit les principales circonstances du récit tibétain; mais il place l'événement cinquante ans seulement après la mort du Buddha, et, par conséquent, à l'époque même de celle d'Ananda¹: dès lors on n'a plus aucune peine à concevoir que Madhyântika soit le disciple de ce dernier. Mais aussi on est fort embarrassé pour fixer l'époque de l'introduction du buddhisme dans le Kashmir en présence de trois dates différentes. Selon le pèlerin chinois, écho fidèle, on n'en saurait douter, d'une tradition kashmirienne, cet événement aurait eu lieu un demi-siècle après le

¹ *Mémoires de Hiouen-Thsang*, I, 168.

Nirvâna; le livre sacré des bouddhistes du Nord prétend que ce fut un siècle après; enfin le Mahâvanso le place à deux siècles et un tiers de distance.

Faut-il voir là un seul et même fait placé dans des temps différents par des écoles rivales, ou plusieurs faits distincts racontés d'une manière uniforme, mais dont les difficultés chronologiques font ressortir la diversité? C'est ce qui nous reste à examiner.

Le récit de Târânâtha, qui fait de Madhyântika un disciple d'Ananda, permet d'expliquer l'arrivée de ce personnage à Kashmir par une scission qui se serait produite au sein du bouddhisme. D'après cet historien, l'agglomération des bhixus à Bénarès était si grande après la mort d'Ananda, les habitants de la ville étaient tellement à l'étroit que, pour les mettre au large, Madhyântika, en bouddhiste compatissant qu'il était, s'enfuit à travers les airs avec dix mille arhats¹. Cela veut dire en langage ordinaire que Madhyântika et ses amis furent expulsés de Bénarès; et ils durent l'être par des bouddhistes, car cette ville était dévouée aux disciples de Çâkyamuni et soustraite à l'influence brahmanique. La fuite de Madhyântika s'explique par sa rivalité avec Çânavâsika. Ce personnage fut le chef de la société bouddhique après Ananda, et la succession de ces chefs présente la série suivante : Mahâkaçyapa, Ananda, Çânavâsika, Upagupta, etc. Mais Madhyântika y figure souvent entre Ananda son maître et Çânavâ-

¹ Wassilief, I, p. 39.

sika¹ son contemporain, et peut-être son concurrent, d'autres disent « son disciple. » Le rang attribué indûment peut-être à Madhyântika parmi les chefs du buddhisme peut s'expliquer par cette circonstance que les Kashmiriens et les buddhistes du Nord auraient tenu à donner une place d'honneur à celui qui leur avait apporté leur religion, ou auraient été entraînés à le faire d'une manière inconsciente; mais il s'expliquera encore bien mieux si l'on suppose que Madhyântika et Çânavāsika se disputèrent la primauté, et que Çânavāsika l'ayant emporté dans la lutte, Madhyântika n'eut d'autre ressource que d'aller se créer ailleurs une nouvelle société religieuse. L'école qu'il aurait fondée l'aurait maintenu sur la liste des grands chefs du buddhisme.

Cette interprétation est combattue par une assertion remarquable des buddhistes : ils prétendent unanimement que, dans les cent premières années qui suivirent le Nirvâna, il n'y eut aucune discussion, qu'un accord parfait régna dans la société buddhique. Aussi M. Wassilief, qui explique la fuite de Madhyântika par une lutte au sein du buddhisme,

¹ C'est ce que l'on voit dans une liste des patriarches que donne le *Sse. fung. phiao*. commentaire chinois du Vinaya (Wassilief, I, 224-5). D'un autre côté, nous savons par la Vie de Çâkyamuni de M. Schiefner (*Eine tib. Leb. des Çakj.* p. 79) que Madhyântika fut réputé le précepteur de Upagupta (successeur de Çânavāsika d'après le Kandjur, et, selon cette même biographie, successeur de Yaças, disciple lui-même de Madhyântika, et identique à Çânavāsika) : Madhyântika joue donc, d'après ce document, un rôle exceptionnel et affecte une véritable supériorité sur Çânavāsika, présenté comme son disciple.

considère le différend entre Madhyântika et Çânavâsika comme l'expression légendaire et anticipée d'un événement postérieur, la scission opérée entre les Mahâsangikas et les Sthaviras, qui arriva cinquante ans (ou plus) après l'époque supposée de la fuite de Madhyântika au Kashmir.

On comprend très-bien, si la fuite prétendue de Madhyântika est véritablement de beaucoup postérieure à la mort d'Ananda, que les Kashmiriens aient reculé cet événement dans le passé, soit pour lui donner le prestige de l'antiquité, soit pour s'attribuer le privilège d'avoir reçu le buddhisme de la bouche d'un disciple direct d'Ananda, du compagnon de Çâkyamuni, de celui qui passe, dans le buddhisme, pour avoir reproduit la parole du maître. Mais, dans tous les cas, ce serait s'appuyer sur une base fragile que d'invoquer contre cet anachronisme possible l'assertion des buddhistes sur l'unité qui signala le premier siècle du Nirvâna. Cette première centaine d'années fut-elle aussi calme qu'on le prétend? cet âge d'or est-il certain? et devons-nous croire les buddhistes sur ce point, quand nous nous méfions d'eux sur tant d'autres? Et d'abord, ne sait-on pas qu'ils font tous remonter leurs diverses écoles aux disciples immédiats, au fils de Çâkyamuni, faute de pouvoir les faire remonter à Çâkyamuni lui-même? Tout le monde reconnaît qu'une pareille prétention n'a aucune valeur historique; elle est cependant de nature à ébranler le préjugé qu'ils ont réussi à faire admettre en faveur de l'unité qu'ils

auraient observée pendant cent ans. Mais il y a plus : il existe un témoignage contre l'opinion reçue, témoignage douteux, il faut l'avouer, mais qu'il n'est pas permis de négliger. Le Mahāvanso, après avoir raconté le deuxième concile (tenu à Vaiçâlî sous Kâla-Açôka), commence l'énumération des sectes buddhiques par cette déclaration :

Ékô thêravâdô sô âdivassasatê ahu¹.

Una sthavororum discordia hæc primo sæculo fuit.

Cette seule division entre les thêrôs exista dans le premier siècle.

Burnouf, dans la liste qu'il a dressée des écoles selon les buddhistes du Sud, cite cette école comme réelle, quoique non désignée²; en quoi il se montre d'accord avec G. Turnour. M. Kœppen considère le texte de tout ce passage du Mahāvanso comme corrompu³, et, quant à la phrase ci-dessus, il propose de la traduire ainsi :

La seule école des Sthaviras exista dans le premier siècle⁴.

Ce qui nous ramènerait à l'assertion des buddhistes du Nord, et mettrait d'accord les deux branches du buddhisme. Cette explication de M. Kœppen est au moins très-ingénieuse; elle peut fort bien se défendre; elle a seulement contre elle l'autorité de Burnouf et celle de Turnour qui, sans doute, inter-

¹ *Mahāvanso*, ch. v, 2.

² *Lotus de la bonne loi*, p. 357 (appendice).

³ *Die Religion des Buddha*, I, p. 153, note 1.

⁴ *Ibid.* p. 156, note 1.

prétait le texte de la même manière que les docteurs cingalais. Si l'interprétation ancienne et, je puis le dire, traditionnelle est conservée, ne pourrait-on pas retrouver la scission à laquelle le Mahāvanso fait une allusion, du reste fort obscure, dans la lutte dont les bouddhistes du Nord semblent indiquer l'existence entre Çānavāsika et Madhyāntika? Ce serait aussi un moyen d'accorder le Nord et le Sud. Dans tous les cas, il paraît impossible d'admettre que tant de schismes aient éclaté dans le II^e siècle sans qu'aucun se soit manifesté dans le I^{er}; il en a certainement existé dans cette première période; ils ont été moins graves, plus promptement étouffés que ceux des âges suivants; mais rien n'empêche de croire que quelques-uns ont pu avoir un certain éclat, et entraîner d'assez graves conséquences, sans cependant diviser d'une manière profonde et irrévocable la société bouddhique.

Cependant, s'il est admis que, par erreur involontaire, ou par falsification, les faits ont été dénaturés dans leur forme et transposés dans le temps, il faut faire descendre l'introduction du bouddhisme à Kashmir de l'an 50 à l'an 110 du Nirvāna, et au deuxième concile tenu à Vaiçālî, à l'époque de la première scission avouée qui se produisit dans le bouddhisme.

Le concile tenu à Vaiçālî par l'ordre du roi Açôka, pour mettre un terme à des discussions dont le sujet paraît avoir été en général fort puéril, n'avait guère atteint son but. Les religieux disputaient plus que

jamais. Pour en finir, Açôka les fit voter; l'effet de cette opération fut de séparer nettement les éléments contraires; et il se forma deux écoles : l'une, composée des religieux les plus nombreux et, paraît-il, les plus jeunes, prit le nom de *Mahâsanghikas* (ceux de la grande assemblée); l'autre, composée de la minorité, mais des membres les plus âgés, prit le nom de *Sthaviras*. Ce fut, dit la tradition, la première scission du buddhisme, et toutes les autres en sont dérivées. De gré ou de force, les sthavirais ayant quitté la place auraient été chercher un nouveau théâtre pour leur activité religieuse : les contrées de l'Himalaya et spécialement le Kashmir leur auraient donné un asile; de là vient que le nom d'*Haimavatâ* (l'école des montagnes de neige) a été adopté par une de leurs subdivisions, et même semble avoir été appliqué dans l'origine à la secte tout entière¹.

Le Mahâvanso, dans la célèbre énumération qu'il donne des écoles buddhiques, ne parle pas de celle des sthaviras, quoiqu'il nomme les haimavatas. Mais il cite, et en premier lieu, l'école des mahâsanghikas dont il fait remonter l'origine au deuxième concile tenu à Vaiçâlî sous Kâla-Açôka, en quoi il est d'accord avec les buddhistes du Nord. Cependant, il y a une différence importante dans la manière dont la scission est envisagée de par et d'autre.

¹ *Samayavadhôparachanachakra* dans Wassilief, I, p. 230, note 2.
— *Liste des dix-huit écoles schismatiques, etc.* par M. Stanislas Julien.
(*Journal asiat.* oct.-nov. 1859, liste A, 38-39, page 339 et *passim.*)

Selon le Mahāvanso, les Mahāsaṅghikas furent la minorité condamnée par le concile, minorité imposante puisqu'elle est représentée par ce chiffre respectable de dix-mille bhikkus¹, bien suffisant pour lui mériter le titre de grande assemblée, mais enfin, minorité vaincue, condamnée, excommuniée par le concile : car c'est au sein même du concile que le schisme se produit d'après les bouddhistes du Sud. Ceux du Nord au contraire paraissent séparer la formation du schisme des opérations du concile, et surtout ils font des Mahāsaṅghikas une majorité victorieuse qui aurait, par son vote, maintenu l'ancien état de choses, tandis que la minorité, composée des plus âgés ou des plus dignes, aurait tenu ferme pour le progrès, préférant l'exil à l'abandon de la cause qu'elle soutenait². Les bouddhistes du Nord et ceux du Sud sont donc en désaccord complet au sujet des Mahāsaṅghikas : les premiers voient en eux une majorité conservatrice, les seconds une minorité factieuse et pervertie. Quant aux adversaires des Mahāsaṅghikas, les bouddhistes du Nord en font, sous le nom de *Sthaviras*, une secte particulière qui représente le mouvement au sein du bouddhisme; les bouddhistes du Sud ne leur donnent aucun nom, chose assez naturelle puisque la majorité, attachée aux mêmes

¹ *Mahāvanso*, ch. iv. 53; ch. v. 3.

² Wassilief, p. 55 et 224-225. Cependant certains indices, entre autres l'assertion que les *Sthaviras* étaient les Arhats les plus respectables, donneraient lieu de croire que les novateurs étaient les Mahāsaṅghikas, tandis que les *Sthaviras* auraient tenu pour le maintien de la tradition.

principes, reste ce qu'elle était, et qu'il suffit de donner un nom nouveau à la nouvelle école que la minorité vient d'inaugurer. Toutefois le nom de *thérôs*, correspondant du sanscrit *sthavira*, s'applique de lui-même à la majorité; car nous voyons ce mot désigner constamment la portion saine et respectable de la communauté buddhique; et sur ce point encore, il semble que l'accord entre les buddhistes du Nord et ceux du Sud ne soit pas très-bien établi; mais l'expression *thérô* ou *sthavira* paraît avoir eu différentes acceptions, et il importe de l'examiner.

Le mot *sthavira* (pâli *thérô*) signifie « vicillard; » il vient de la racine *sthâ* (se tenir debout), et indique soit la rigidité des membres que l'âge apporte en enlevant l'agilité, soit la fermeté de caractère et la ténacité d'habitudes qui succèdent ou sont censées succéder à la légèreté de la jeunesse. Ce terme s'emploie proprement pour désigner une portion des membres de l'association buddhique, les plus âgés, les plus dignes : c'est un terme de distinction qui, dans le Mahâvanso, semble parfois s'étendre à tous les religieux lorsque rien ne vient troubler l'ordre, mais qui, en cas de désaccord, est réservé aux seuls membres orthodoxes : ainsi les dix mille religieux excommuniés dans le deuxième concile ne sont appelés que *bhikku* (religieux), quelquefois avec la qualification de *méchants* (pâpabhikku), tandis que leurs adversaires sont les *thérôs*. *Bhikku* est le terme général : *thérô* désigne la meilleure partie, la fleur des *bhikkus*.

Cependant les Tibétains traduisent le mot *sthavira* par le composé *gnas-brtan*, qui, au premier abord, n'y correspond nullement. Ce composé tibétain a, dans les dictionnaires, le sens de *vicairer*, *lieutenant*, *remplaçant*, *successeur*. Il semble alors que le *sthavira* soit le lieutenant de Çâkyamuni et corresponde dans le buddhisme à ce qu'est le khalife dans l'islamisme, le pape dans l'Église catholique romaine. Mais alors le nombre des *sthaviras* est bien considérable pour que leur titre exprime une pareille idée; et si tel est le sens du mot *sthavira*, ou plutôt de *gnas-brtan*, il faut lui donner la plus grande extension possible, et considérer comme vicairer du Buddha tout docteur capable de reproduire ses enseignements : ainsi entendu, le mot *gnas-brtan* répond parfaitement à l'acception que les textes nous obligent à donner au mot *sthavira*.

Cependant les livres buddhiques, ceux du Nord surtout, nous présentent une succession de personnages chargés, directement, officiellement, d'enseigner la doctrine et de présider la communauté. Notre texte nous donne cette liste jusqu'à Kâla¹. Il semble que le terme *sthavira* ou plutôt son équivalent tibétain *gnas-brtan* devrait être appliqué spécialement et exclusivement à ces personnages, car ils sont investis d'un véritable vicariat; cependant il s'en faut bien que ce titre leur soit particulièrement applicable, et nous voyons dans notre

¹ Elle comprend les noms de Mahâkaçyapa, Ananda (Madhyântika), Çânâvâsika (ou Yaça), Upagupta, Dhîtika, Kâla.

texte le mot *sthavira* employé concurremment avec le mot *âyushmat*, qui signifie « doué d'une longue vie, » et qui peut être considéré comme le synonyme de *sthavira* dans l'acception de « vieillard, » mais non pas dans celle de « vicaire. » Il est même à remarquer que dans le texte du Kandjur, objet de notre étude, le titre d'âyushmat est appliqué seul aux personnages cités en dernier lieu ; Kaçyapa et Ananda sont désignés tantôt par le mot *sthavira*, tantôt par le mot *âyushmat*; Madhyântika seul est constamment appelé un *sthavira*. D'où vient cette particularité? Tient-elle à l'acception de « vicaire, lieutenant » attribuée au mot *sthavira*, et qu'on aurait maintenue, sur laquelle on aurait appuyé avec soin dans le Kashmir, pour donner une plus grande autorité au docteur qui y apporta le buddhisme, en vue de faire de lui un représentant officiel de la religion? Ou bien vient-elle de ce que Madhyântika aurait été véritablement le chef de l'école dite des *Sthaviras*, de ce que son nom figurerait en quelque sorte et personnifierait cette école?

Quoi que fassent et disent les buddhistes pour rattacher l'école des *Sthaviras* aux *sthaviras* du premier siècle, et dût-on même admettre leurs raisons, il est difficile de croire que le nom de l'école dite des *Sthaviras* soit le même que celui des anciens *sthaviras*. Aussi a-t-on proposé pour expliquer le nom de cette école des interprétations nouvelles : Burnouf a traduit : *Ceux qui ont des habitations fixes*¹. Il ne serait

¹ Introduction à l'Hist. du buddh. indien, 446-47. Cette interpré-

pas impossible que le sens de *vicair*e datât de l'époque du schisme, et que le mot *sthavira*, employé seulement pour désigner *les plus vieux*, pendant le premier siècle, servît dans le 1^{er} siècle à distinguer les *fermes*, les *persévérants*. M. Wassilief paraît être de cette opinion¹. Si l'on admet que l'école des Sthaviras fut fondée par des hommes qui refusèrent énergiquement de se rendre aux décisions de la majorité, on reconnaîtra que le nom appliqué à ces opposants a dû exprimer la force et la constance. Or ce sens est compris dans le mot *sthavira*, c'est même là sa signification première; il se trouve également dans le tibétain *gnas-brtan*; car *gnas* signifie « place, » *brtan* exprime la « fermeté, la durée, l'immobilité, l'immuabilité, » et je ne sais si la signification traditionnelle (et partant inattaquable) de « vicair, lieutenant » est fondée sur la juste valeur des mots, et si le composé a toujours eu cette acception. Il semble pouvoir très-bien se traduire par « restant ferme à sa place, qui ne bouge pas de place. » Cette idée est également bien rendue en sanscrit par le mot

tation diffère entièrement de l'explication donnée pages 288-89, 297 et 565 du même ouvrage, et fait du mot *sthavira* (nom de l'école) un terme tout différent du mot *sthavira* (nom d'une classe des membres de la société buddhique). Elle est fournie aussi par le dictionnaire tibétain-sanscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne pour le mot *gnas-brtan* les deux équivalents sanscrits, *sthavira* (vieillard) et *vásadhîra* (qui a des demeures fixes) — D'après un auteur chinois, cité par M. Wassilief (p. 225, note 3), le nom de *sthavira* aurait été donné aux membres de cette secte parce qu'ils occupaient les lieux les plus élevés, ou les plus hautes positions.

¹ Wassilief, I, p. 55.

sthâvara « ferme, immobile, » pris substantivement dans le sens de « montagne; » et je me demande si le mot *sthâvara* ne serait pas la désignation originare de l'école qui se sépara des Mahâsanghikas, soit que les fondateurs de cette école l'eussent adopté eux-mêmes, le prenant en bonne part avec le sens de « fermes, inébranlables; » soit qu'il leur eût été jeté comme un reproche par leurs adversaires avec la nuance de « entêtés, opiniâtres ¹. » L'emploi de ce nom, à supposer qu'on en eût fait usage, aurait été de peu de durée; on n'aurait pas tardé à le confondre avec le mot *sthavira*, à cause de la ressemblance de son et de sens, et aussi parce que cette école proscrite aura pris soin de se rattacher, à tort ou à raison, aux origines mêmes du buddhisme, et aura émis la prétention de continuer par une sorte de vicariat l'œuvre de Çâkyamuni et de ses premiers disciples. On conçoit donc très-bien que les traces

¹ Dans l'Amarakôsha tibétain le mot *sthâvirani* (vieillesse) et *sthavira* (vieillard) sont également rendus par *gnas brtan*, qui ici ne peut signifier « lieutenant. » L'auteur de l'Amarakôsha était buddhiste, d'une époque postérieure au premier siècle du Nirvâna, et d'ailleurs la traduction tibétaine est plus récente. Il est évident que ce dictionnaire nous donne le sens buddhique et ordinaire du mot *sthavira*, sans se préoccuper des sens différents que ce mot a pu avoir. *Brtan*, tout seul, dans le même dictionnaire, rend les mots *sthâsnu* (fixe, stable, permanent) et *dridhasandhi* (fortement lié). Quant au mot *sthâvara*, il est difficile de démêler le terme tibétain qui lui correspond dans l'Amarakôsha: ce terme répété deux ou trois fois, avec variante, paraît être : *bya byed* ou *bya spyod* (agenda agens) et *bya spyod byed pa spyod* (pratiquant ce qu'il faut pratiquer), ce qui suppose une acception toute morale et revient à dire : « ferme dans le devoir, fidèle au devoir. »

de cette confusion aient disparu; il en reste cependant quelque chose, la diversité des explications que l'on donne du nom des sthaviras. Ainsi les Chinois expliquent le mot *sthavira* par « vieillard, ancien » (chang-tso)¹, et par là ils remontent jusqu'au premier siècle de l'ère buddhique, aux premiers sthaviras. Les Tibétains, en l'interprétant par « lieutenant, vicaire, » paraissent remonter seulement au II^e siècle de l'ère buddhique, à la création de l'école des Sthaviras par laquelle surtout le buddhisme a pénétré dans le Kashmir, et de là dans le Tibet.

L'Himavat, nous dit-on, fut l'asile des Sthaviras exilés; cette expression *Himavat* désigne toute la bande de territoire qui longe la chaîne de l'Himalaya, ou la plus grande partie de cette bande; le Kashmir semble devoir y être compris; mais d'après le Mahāvanso, il serait en dehors, puisque cette chronique distingue soigneusement la conversion de l'Himavat de celle de Kasmîra et de Gandhâra. Kasmîra et Gandhâra désignent apparemment le point où cesse l'Himavat et où commence la région d'Occident; et, géographiquement, le Kashmir peut être considéré comme le point intermédiaire des deux contrées. Du reste Kasmîra n'est point tout à fait exclu de la désignation d'Himavat; car, dans le récit pâli de la conversion de ce pays, il est question de quatre-vingt-quatre mille serpents de l'Himavat persuadés par la parole de Madhyântika. Et cependant la conver-

¹ *Journ. asiat.* oct.-nov. 1859, art. de M. Stanislas Julien, p. 347, n° 1 et *passim*.

sion de l'Himavat proprement dit fut confiée à un autre personnage, Madhyama (en pâli Majjhama), qui, avec quatre autres thêrôs, établit le buddhisme dans les cinq divisions (pancha raṭṭhâni) de ce territoire. Je n'ai point à traiter ce sujet qui ne se présente à moi qu'incidemment, et je ne rechercherai pas si ces divisions du territoire correspondent à des divisions actuelles, telles que Gerwal, Népal, Sikkim, Boutan. Je ne veux pas même insister longuement sur un fait qui me frappe, mais que je ne puis me dispenser d'indiquer, la ressemblance de noms de Madhyântika et de Madhyama. Je ne prétends point nier la personnalité distincte de chacun de ces deux prédicateurs du buddhisme. Je remarque seulement que, si l'on fait de Madhyântika le chef de l'école des Sthaviras, et de Madhyama le missionnaire de l'Himavat, pays qui fut le refuge des sthaviras, il y a de fortes présomptions en faveur de l'identité de ces deux individus. Enfin je retrouve la trace de cette ressemblance des noms de ces deux hommes, Madhyântika et Madhyama, qui ont opéré dans le même temps, à si peu de distance l'un de l'autre, et dans des contrées si voisines, je la retrouve dans nos deux termes tibétains si obscurs, moins par eux-mêmes que par la manière dont ils sont présentés dans le récit du Kandjur : *Milieu de l'eau* (Chhu dbus) et *Milieu du jour* (Ni-mai-gung)¹. Dans ces deux mots, le terme *milieu*, exprimé par deux termes différents mais synonymes (*dbus* et *gung*), correspond également

¹ Voir ci-dessus, page 485.

bien au sanscrit *madhya*. Quant aux déterminatifs *chhu* (eau), *ñi-ma* (soleil ou jour), le second ne répond à aucun élément du mot sanscrit *Madhyântika*, dont *Ñi-mai-gung* est cependant l'équivalent reconnu; le premier, *chhu* (eau), est parfaitement clair, mais ne correspond à aucune partie du mot *Madhyama*, dans lequel il n'entre du reste aucun déterminatif, et qui se compose d'une simple racine augmentée d'un suffixe. On ne peut considérer *Chhu dbus* (milieu de l'eau) comme la traduction certaine de *Madhyama* (milieu); mais on doit reconnaître que ces deux mots correspondent l'un à l'autre, au moins aussi bien, si ce n'est mieux, que *Madhyântika* et *Ñi-mai-gung*. Et quand on voit dans deux textes qui, pour certaines parties au moins, ont une origine commune, d'un côté *Madhyântika* (en face du milieu, *medius*) et *Madhyama* (qui est au milieu, *medius*); de l'autre *Ñi-mai-gung* (milieu du jour), *Chhu dbus* (milieu de l'eau); quand il est reconnu que les deux premiers termes de chaque série désignent une seule et même chose, on se demande avec raison si les seconds ne désignent pas aussi une seule et même chose; et quand on observe d'une part la synonymie des termes sanscrits, et d'autre part la synonymie partielle des termes tibétains, et les particularités du récit qui permettent à peine de remarquer en eux une distinction bien profonde, on est porté à se demander si tous ces termes ne se rapportent pas au même objet, envisagé peut-être de deux manières un peu différentes. Ces rapprochements de mots, de sens et

de sons me paraissent, soit renfermer une difficulté, soit préparer les voies à une solution; mais je n'ai, quant à présent, les moyens ni de lever l'une, ni d'arriver à l'autre.

Puisque la fuite des sthaviras dans l'Himavat est un des éléments de la question qui nous occupe, je ne veux pas l'abandonner sans faire une dernière remarque. La querelle entre Madhyântika et Çânavâsika a paru n'être pas autre chose que la querelle élevée entre les Mahâsanghikas et les Sthaviras. Ce serait un de ces doublements dont d'autres histoires que celle du buddhisme offrent des exemples. Mais la querelle des Sthaviras et des Mahâsanghikas semble être mise aussi sous un autre nom qui se rapporterait à une époque plus moderne, celui de Mahâdêva. Ce Mahâdêva est un des plus grands schismatiques du buddhisme. Il se permit de changer le rituel, d'émettre des propositions téméraires et blessantes pour les arhats; il souleva ainsi contre lui de violentes colères, et fut obligé de se retirer; mais de nombreux disciples le suivirent et formèrent une école. On le place dans le III^e siècle du Nirvâna¹, et par conséquent plus de cent ans après Açôka, d'après le compte des buddhistes du Nord. Mais ce qui est remarquable, c'est que Hiouen-Thsang place Mahâdêva sous Açôka, et rattache ce nom à la conversion du Kashmir². Il raconte que Mahâdêva s'em-

¹ Wassilief, p. 58, *Liste des écoles bouddhiques* (*Journ. asiat.*, oct.-nov. 1859, page 334, article de M. Stanislas Julien).

² *Siyu-ki* (Mémoires de Hiouen-Thsang), I, 171.

para de l'esprit d'Açôka qui, ayant, à ce qu'il paraît, plus de zèle que de lumières, ne savait pas distinguer un bon religieux d'un mauvais, tellement que ce roi si juste, Dharma-Açôka, voulut faire périr et noyer dans le Gange cinq cents religieux et cinq cents arhats ¹. Les arhats s'enfuirent à travers les airs et se rendirent dans le Kashmir. Açôka, revenu de ses projets criminels, les rappela près de lui; mais ils refusèrent de se rendre à son appel, et le roi, bâtissant pour eux cinq cents couvents, donna tout ce royaume aux religieux. Cette légende reproduit quelques-uns des traits de celle de Madhyântika; elle rappelle, quoique de plus loin, ce que les bouddhistes disent communément du schisme provoqué par Mahâdêva. Ce Mahâdêva, contemporain d'Açôka, est-il le même que celui que d'autres documents plus dignes de foi, selon toutes les apparences, font vivre cent ans après lui? Je l'ignore; il est seulement digne de remarque que Mahâdêva est cité par le Mahâvanso comme un des contemporains et même des missionnaires d'Açôka. Son nom vient immédiatement après celui de Majjhantiko, et il fut envoyé, dit le texte pâli, dans le Mahisamandala, contrée dont la situation n'est pas bien déterminée.

Il serait sans doute possible de ramener à l'unité

¹ On ne voit pas bien si ces cinq cents arhats représentent l'assemblée des disciples ou des amis de Madhyântika, qui étaient réellement au nombre de cinq cents arhats. Si l'auteur chinois veut dire que Mahâdêva provoqua l'expulsion de Madhyântika (et il a l'air de le donner à entendre), Mahâdêva aurait joué à peu près le rôle que Çânavāsika paraît avoir joué d'après le récit de Târânâtha.

les traditions diverses qui ont cours sur Mahâdêva, si l'on n'était à peu près certain qu'il y a là un anachronisme ou peut-être même un mélange de souvenirs relatifs à deux personnages distincts. Du reste, il n'est guère possible que Madhyântika et Mahâdêva aient été confondus : trop de documents établissent leur indépendance mutuelle et leur individualité distincte. Mais il importe de noter la différence de ton qui existe entre le Mahâvanso et les bouddhistes du Nord sur tous ces personnages. Le livre pâli nous les présente comme des hommes d'une pureté parfaite, des missionnaires qui vont, d'un commun accord, prêcher la doctrine de leur maître : les documents du Nord nous obligent ou nous autorisent à voir en eux des hérétiques, ou du moins des proscrits. Je ne veux pas m'appesantir ici sur cette différence assez remarquable ; mais il suffit de signaler ce fait que, si le deuxième concile tenu par Kâla-Açôka a excommunié dix mille bhikkus, le troisième, tenu par Dharma-Açôka, en a excommunié soixante mille¹ (selon les bouddhistes du Sud). On peut douter que tous les excommuniés se soient soumis à la sentence qui les avait frappés, et se soient condamnés eux-mêmes au silence. Aussi, quel qu'ait pu être le calme majestueux avec lequel le roi Açôka a exercé son zèle pour la diffusion du bouddhisme, les renseignements fournis par les bouddhistes du Sud eux-mêmes sont un motif pour nous de tenir compte des effets nombreux et considé-

¹ *Mahâvanso*, ch. xi, 268.

rables que les bouddhistes du Nord attribuent aux dissensions religieuses.

Et maintenant que conclure de toutes ces discussions? Bien des points restent douteux : cependant il semble qu'on peut admettre non pas peut-être comme absolument certains, mais au moins comme probables, les résultats suivants :

Le bouddhisme commença à dominer dans le Kashmir sous le règne d'Açôka : quand les documents brahmaniques viennent confirmer sur ce point les assertions des bouddhistes, la question doit être regardée comme résolue, et il ne semble plus possible de conserver des doutes.

S'il y a eu, comme les bouddhistes du Sud le prétendent et comme cela paraît généralement admis, deux Açôka, c'est sous le second, Dharma-Açôka, que l'établissement triomphant du bouddhisme eut lieu dans le Kashmir; mais il faut admettre avec les bouddhistes du Nord que des tentatives plus ou moins fructueuses ont été faites avant Açôka pour porter le bouddhisme dans le Kashmir; et, puisque Hiouen-Thsang nous signale une tentative faite cinquante ans après le Nirvâna, et le Kandjur une autre qui daterait du commencement du 11^e siècle de l'ère bouddhique, rien n'empêche de croire que ces tentatives ont eu lieu. La première aurait eu un caractère tout privé, ce serait celle de Madhyântika, le disciple d'Ananda; la seconde aurait été faite, sans doute avec plus de succès que la première, par les proscrits de l'école dite des *Sthaviras*,

et le buddhisme, prêché, mais combattu, aurait fait peu à peu son chemin et préparé ainsi la victoire qu'Açôka II devait lui faire définitivement remporter. Quelques raisons que l'on puisse avoir de supposer des anachronismes et des erreurs ou des falsifications de toute espèce, on ne doit pas, ce me semble, rejeter les documents qui tendent à établir une série de tentatives d'introduction du buddhisme dans le Kashmir. Nulle part cette religion, qui s'est imposée avec tant de puissance aux peuples qui l'ont reçue, n'est entrée sans résistance. C'est par degrés, tour à tour triomphante et vaincue, qu'elle a pénétré en Chine, au Tibet, en Mongolie; et, d'autre part, le prosélytisme, favorisé par diverses circonstances, était tellement dans son esprit, qu'elle devait tenter de bonne heure de pénétrer partout. C'est peut-être à tort qu'on attribue presque exclusivement ses progrès, soit aux persécutions qu'elle aurait souffertes, soit aux divisions qui se seraient produites dans son sein. Répandre *la bonne loi* était l'un des préceptes du buddhisme; nous avons vu dans notre texte les Nâgas du Gandhâmâdana dire qu'il faut propager l'enseignement du Buddha aussi longtemps que cet enseignement doit durer, et une déclaration remarquable du *Lotus de la bonne loi* nous apprend qu'on est bien moins coupable pour avoir injurié grossièrement un Tathâgata (un Buddha) pendant un kalpa tout entier (c'est-à-dire pendant au moins seize millions d'années) que pour avoir dit une seule parole désobli-

geante à un simple docteur enseignant la loi à une créature quelle qu'elle soit¹. Prêcher la loi fut donc un besoin et un devoir pour les bouddhistes, et, s'il fallait des divisions entre eux pour les pousser à aller faire cette prédication au loin, elles n'ont manqué en aucun temps. On doit donc croire que le Kashmir a reçu de bonne heure la visite des disciples de Çâkyamuni. Çiva, Nila, les Nâgas, les vieilles divinités kashmiriennes ont dû résister énergiquement; mais la persévérance et l'ardeur des nouveaux venus finirent par triompher et par faire accorder une place et une place importante aux doctrines et au culte de Çâkyamuni. Cette lutte, les écrivains bouddhistes nous la retracent comme malgré eux, en nous laissant entrevoir, par leurs divergences de toute sorte, et surtout par leurs divergences chronologiques, que la conquête du Kashmir, au lieu d'avoir été exécutée d'un coup de baguette, ainsi qu'ils voudraient le faire croire, fut une assez longue et assez laborieuse entreprise.

Quant à la personnalité de Madhyântika et au rôle propre qu'il a joué, ils sont assez difficiles à établir. On ne doit pas, ce semble, le placer parmi les sthaviras; car, bien qu'il soit qualifié de sthavira, son nom ne paraît pas être attaché d'une manière spéciale à cette secte; d'ailleurs cette école des Sthaviras se présente avec un caractère collectif et non individuel. On ne peut guère non plus le faire descendre jusqu'à Açôka, car il n'aura

¹ *Lotus de la bonne loi*, page 138 de la traduction.

plus la gloire d'avoir converti le Kashmir, si l'on est forcé d'admettre que le buddhisme était déjà connu au Kashmir avant Açòka. Puisque l'introduction du buddhisme au Kashmir est mise sous son nom, il faut le considérer comme le premier prédicateur buddhique qui eut quelque succès dans la célèbre vallée. Il n'est pas étonnant que son nom se retrouve chaque fois qu'il est question de quelque tentative nouvelle, prétendue la première de toutes, pour amener au buddhisme le peuple de Kashmir. Les prédications des sthaviras, celles des missionnaires d'Açòka auront été attribuées à Madhyântika, qui, comme certains autres personnages du buddhisme, entre autres Nâgârjuna, se trouverait obligé d'étendre sa vie sur plusieurs siècles pour suffire à tout ce qu'on veut lui faire accomplir.

Je termine ici cette étude sur l'établissement du buddhisme dans le pays de Kashmir. Je me contente d'avoir exposé ce que la légende rapporte de ce grand événement et ce que la critique en peut dire avec un certain degré de certitude : je ne me propose pas en ce moment d'en suivre et d'en développer les vastes conséquences. Peu de faits historiques en ont eu d'aussi étendues. Le buddhisme a eu pour appui à Kashmir une des plus brillantes et des plus puissantes royautés que l'on connaisse, celle de Kanishka ; c'est à Kashmir que s'est tenu le grand concile définitif des buddhistes du Nord ; c'est de là que le buddhisme a rayonné dans les contrées septentrionales et occidentales. Si le mouvement vers l'Ouest

fut arrêté, et arrêté pour toujours, le mouvement vers le Nord ne s'en continua que plus profond et plus intense. C'est du Kashmir que les livres buddhiques ont été portés au Tibet. La plupart des pandits indiens qui ont travaillé à la traduction de ces livres étaient Kashmiriens; c'est même à Kashmir que plusieurs de ces traductions ont été faites. Le culte de Çiva, qui s'est maintenu dans le Kashmir en présence du buddhisme, et a fini par s'unir à lui, a laissé sa trace dans une portion considérable de la littérature buddhique du Tibet. Et si, en contemplant la vaste diffusion du buddhisme tibétain, cette autorité puissante qui retient sous la sujétion spirituelle du pontife de Lhassa tous les peuples mongols et une grande partie des habitants de la Chine, forçant le souverain du plus vaste empire qui existe à s'incliner devant le grand prêtre du Tibet, nous voulons nous rendre compte de cet état de choses et remonter d'effets en causes jusqu'à l'origine du mouvement dont les derniers résultats nous frappent d'étonnement, nous sommes ramenés aux légendes de Hiouen-Thsang, du Kândjur et du Mahâvanço, sur l'introduction du buddhisme dans le Kashmir, aux missions du grand roi Dharma-Açôka et aux prédications de Madhyântika.

TEXTE TIBÉTAIN DU KANDJUR.

TRADUIT, PAGES 483-497.

Mort d'Ananda. — Conversion du Kashmir, par Madhyântika. — Série des premiers patriarches buddhistes.

(Dalva, XI, fol. 686-690.)

(Je mets entre crochets [] les lettres que je propose d'ajouter au texte, entre parenthèses () celles que je propose d'en retrancher.)

རི་ཅོམ་ན་གནས་བརྟན་རྒྱན་དཔལ་པོ་ཡོངས་ལུ་ལྷ་རན་ལས་
 འདུལ་བའི་རུས་ཀྱི་ཚེ།ས་ཚེན་པོ་འདི་ནམ་པ་རུག་རུ་གཡོས།།དེའི་
 ཚེ་རུང་ལྡོང་གཞན་ཞིག་འཁོར་ལུ་ཤུས་བསྐྱོར་ནས།ཚེ་དང་རྟན་པ་རྒྱན་
 དཔལ་པོ་ག་ལ་བ་དེར་ལྷུ་ལྷུལ་ལྱིས་སོང་རྟེ།ཐལ་མོ་ལྷུར་ནས་
 གནས་བརྟན་རྒྱན་དཔལ་པོ་ལ་བདག་ཅག་གི་ལེགས་པར་གསུངས་
 བའི་ཚེས་འདུལ་བ་ལ་རབ་རུ་རུལ་ཞིང་བསྐྱེན་པར་ལོགས་ཏེ།
 དག་ལྡོང་གི་དོས་པོ་གསོལ་མོ་ཞེས་སྟེན་པ་དང་།རི་ཅོམ་ན་
 གནས་བརྟན་རྒྱན་དཔལ་པོས་སྟོབ་མ་ནམས་རྟེན་ཅིག་རུ་བདག་གི་
 རུང་རུ་ལྡོང་གིས་ཅེས་བསམ་པ་བསྐྱེད་ནས།དེས་བསམ་བ་དེ་
 བསྐྱེད་མ་ཐག་རུ་དེ་བཞིན་རུ་སྟོབ་མ་ལུ་ཤུ་དེར་འོངས་སོ།
 གནས་བརྟན་རྒྱན་དཔལ་པོས་ལྷའི་དཔལ་ས་གནིར་ལྷུལ་ནས།
 ལམ་མེད་པར་བྱས་སོ།།རི་ཅོམ་ན་རུང་ལྡོང་འཁོར་ལུ་ཤུ་པོ་
 རབ་རུ་རུལ་ནས་བསྐྱེན་པར་ལོགས་པར་གསོལ་བ་བྱས་པ་དང་།
 འཁོར་ལུ་ཤུ་པོས་ལྷུར་མ་འོང་པའི་འབྲས་བུ་ཚོལ་བོ།ལས་གསུངས་པ་
 བསྐྱོར་བ་དང་།རྟོན་སོངས་པ་ཐམས་ཅད་ལྷུར་ནས་རྒྱ་བསྐྱོར་བ

རྟེན་གྱི་འབྲས་བུ་མོ་སྟེ། དེ་དག་ཚུ་བོ་གང་གྲུ་འི་དབྱེས་དང་།
 རྟེན་མའི་གྲུང་ལ་རབ་ཏུ་བྱུང་ནས། །ཁ་ཅིག་ནི་ཚུ་དབྱེས་། །ཁ་ཅིག་
 རྟེན་མའི་གྲུང་ཞེས་བུ་བར་གྱུན་ཏུ་གྲགས་ཏེ། དེ་དག་གིས་བུ་བ་བུས་
 རས། །ཚེ་དང་ལྡན་པ་གྱུན་དགའ་བོའི་གང་པ་ལ་མགོ་བོས་ལྷག་ལྷག་
 ཏེ་སྒྲུབ་པ། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་རབ་བཟང་ཐམས་ཅད་ཀྱི་ཐ་
 མར་དབ་ཏུ་བྱུང་ན། དང་བོར་ཡོངས་སུ་ལྷ་ལྷ་རན་ལས་འདས་པས།
 མཁན་པོས་བཀའ་སྤྲོལ་ཅིག་དང་། བདག་ཅག་ནི་ལྟར་ཡོངས་སུ་ལྷ་ལྷ་རན་
 ལས་འདས་སྟེ། མཁན་པོ་ཡོངས་སུ་ལྷ་ལྷ་རན་ལས་འདས་པ་ལྟེ་
 བར་ནི་བདག་ཅག་མི་འཚལ་ལོ། །གནས་བརྟན་གྱིས་སྒྲུབ་པ། །ལྟེ་
 བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་ཚེ་དང་ལྡན་པ་འོར་སྒྲུང་ཚེན་པོ་ལ་བརྟན་པ་
 གཏང་ནས་ཡོངས་སུ་ལྷ་ལྷ་རན་ལས་འདས་ལོ། །གནས་བརྟན་འོར་སྒྲུང་ཚེན་པོས་
 གྲུང་ར་ལ་གཏང་དེ། ད་དེ་ཡོངས་སུ་ལྷ་ལྷ་རན་ལས་འདས་པས། བརྟན་པ་འདི་
 རྩོད་ཀྱིས་ཡོངས་སུ་སྒྲུངས་ཤིག། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་ཁ་ཚེའི་ལྷལ་
 རྟེན་བསམ་གཏན་དང་འབྲན་པ་དང་། གནས་མལ་གྱི་མཚོག་གོ་ཞེས་འདི་
 ལྟར་ཁ་ཚེའི་ལྷལ་ལྷུང་བརྟན་པ་དང་། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་ཡོངས་སུ་
 ལྷ་ལྷ་རན་ལས་འདས་ནས། །ལོ་བརྟན་པ་དང་། དགོ་སྟོང་ཉི་མའི་གྲུང་

1 Le texte porte གང་གྲུ་འི་. La correction du deuxième ག en གྲུ ne
 peut être douteuse.
 2 On pourrait lire རས་ au lieu de རྟེན་.
 3 On pourrait lire བུ་ལྷ་ en un mot : le texte sépare བ et ལྷ་ par un
 point.
 4 Ce mot ལྷ་ est peu reconnaissable dans le texte; mais comme il
 est répété à la fin du discours, la lecture ne saurait être douteuse.

NOUVELLES OBSERVATIONS

D'ÉPIGRAPHIE HÉBRAÏQUE,

PAR M. RENAN.

I.

Dans la séance du 28 janvier 1864, M. de Saulcy parla à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du sarcophage découvert par lui dans le monument appelé « Tombeaux des rois, » près de Jérusalem, et invita les hébraïsants à s'occuper de l'inscription qu'il présente. Le monument était, dès cette époque, exposé au Louvre.

Un estampage de l'inscription ayant été apporté un ou deux jours après par M. de Longpérier à la conférence de philologie hébraïque que je faisais alors chez moi, nous passâmes l'heure du cours à déchiffrer et à discuter ensemble ce texte curieux. Le 2 février, je lus à la Société des Antiquaires de France, dont j'avais l'honneur d'être président, une explication de ladite inscription. Le soir même, ou le lendemain matin, M. l'abbé Bargès publiait dans un journal quotidien une explication identique à la mienne et des réflexions qui concordait avec les miennes. A la séance de l'Académie des Inscriptions du 4 février, M. de Saulcy déclara qu'il voulait que rien ne fût publié sur cette inscription avant que

l'ouvrage qu'il préparait sur son voyage eût paru. J'arrêtai donc la publication de la note que j'avais lue à la Société des Antiquaires. Aujourd'hui l'ouvrage de M. de Saulcy est publié. Ce qu'il dit de l'inscription ne m'ayant pas semblé rendre inutile la note que je lus à la Société des Antiquaires, je donne ici le texte même de cette note. Les bois de M. de Saulcy ne m'ayant pas paru représenter les caractères avec toute la netteté désirable, je donne ici, également, un nouveau *fac-simile* de l'inscription.



« De tous les résultats du dernier voyage scientifique de notre savant confrère, M. de Saulcy, le plus intéressant est sans contredit la découverte, dans le monument dit « Tombeaux des rois, » près de Jérusalem, d'un sarcophage avec inscription. La vive curiosité qu'une telle inscription doit exciter m'excusera de venir sitôt vous communiquer le résultat de l'étude que j'en ai faite.

« L'inscription se compose de deux lignes, contenant chacune huit lettres. Elle est bilingue, ou, pour mieux dire, (pardonnez-moi le barbarisme) bigraphe, les deux lignes reproduisant le même texte en deux écritures différentes et avec de légères variétés de dialecte.

« Le caractère de la première ligne est le pur estranghelo

ou syrien antique, tel qu'on le trouve dans les plus anciens manuscrits syriaques, sur les monnaies d'Édesse et de Mésène et dans une inscription d'Édesse du temps de Justinien, dont je dois la copie à M. Texier. Il faut lire cette première ligne :



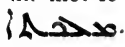

ܩܘܢܐܢܐ

« La deuxième ligne est en caractère hébreu carré analogue à celui de l'inscription du monument dit « Tombeau de saint Jacques, » à celui des anciennes inscriptions grecques juives où se trouvent quelques lettres hébraïques, à celui de l'inscription de Kefr-Bereim en Galilée. Il faut lire cette ligne :

צדה מלכתה

« La langue de la première ligne est le syriaque pur ; il faut traduire « La reine Saddane. »

« La langue de la seconde ligne est le chaldéen palestinien, à peine différent du syriaque. Il faut traduire « La reine Sadda. »

« La seule lettre de la première ligne qui offre quelque difficulté est la première. On peut être tenté un moment de la prendre pour un *olaph*. Mais, outre qu'on ne trouve à justifier cette supposition par aucune preuve paléographique satisfaisante, une raison décisive s'y oppose. La dernière lettre de la première ligne est certainement un *olaph*. Cette lettre a, dans l'alphabet estranghelo, une forme grande, large, très-constante, très-caractérisée. Impossible de supposer qu'à six lettres de distance le lapicide eût fait deux *olaph* si totalement différents l'un de l'autre. Qu'obtient-on, d'ailleurs, par la lecture  ? Une leçon impossible.  n'est pas un mot syriaque. En tous cas, ce n'est pas un mot féminin qui puisse être en rapport avec le féminin . Ajoutons que la valeur de  que nous attribuons à cette première lettre est en parfait accord avec les plus vieilles

formes de cette lettre en *estrahghelo*¹, et que la lettre correspondante de la seconde ligne, ligne qui, comme nous l'avons dit, n'est qu'une répétition de la première, est évidemment un γ .

« La seconde ligne n'offre pas de difficulté paléographique sérieuse. Le γ initial se retrouve dans l'inscription trilingue de Tortose (Espagne)² et dans l'inscription de Kefr-Bereim. Le \mathfrak{D} initial de מלכה se retrouve identiquement dans l'inscription de Kefr-Bereim.

« Comme on le voit, l'orthographe de la seconde ligne diffère de la première en deux points : 1° Le nom propre écrit צדן dans la première ligne est écrit צדה dans la seconde. Ce n'est pas là une différence bien importante. Les langues araméennes affectionnent la terminaison *on* ou *au*.

2° ܥܘܢ en syriaque est une terminaison de diminutif, qui change à peine le sens du mot³. On peut, si l'on veut, voir dans la première forme une sorte de *nunation*, comme שלמה = ܫܠܡܗܢ = سليمان. 2° Les habitudes juives se trahissent dans l'orthographe du second mot, écrit מלכה au lieu de מלכה. On sait que le chaldéen biblique substitue souvent l'orthographe hébraïque à l'orthographe araméenne, surtout en ce qui concerne l'emploi de ה pour א.

« Quelle est cette reine *Sadda* ou *Saddane* dont le corps a été sans aucun doute déposé dans le sarcophage rapporté par notre savant confrère ? Je n'ai pas trouvé dans toute l'histoire du peuple juif une seule personne qui répondit à ce nom. On ne peut pas même dire que ce soit là un nom hébraïque. Les noms hébreux en effet sont peu nombreux et peu variés. *Sadda* est un nom sémitique, puisqu'il renferme un γ ; ce n'est pas précisément un nom juif.

« Les caractères paléographiques et philologiques de l'ins-

¹ Voir les spécimens de paléographie syriaque donnés par M. Land à la suite du premier volume de ses *Anecdota syriaca* (Leyde, 1862).

² *Revue Archéol.* 1^{er} nov. 1860, p. 345 et suiv.

³ Uhlemann, *Elementarlehre der syr. Spr.* p. 101; Gesenius, *Lehrgeb. der hebr. Spr.* p. 513.

cription fournissent-ils du moins quelque lumière sur le siècle où elle fut tracée, et par conséquent sur l'époque où vécut la reine en question? Ici on peut s'exprimer avec plus d'assurance. Faisons complète abstraction des considérations archéologiques tirées du style du monument dit « Tombeau des rois, » et du sarcophage rapporté par M. de Saulcy. J'ose dire que si l'inscription qu'il a découverte se trouvait sur une pierre isolée, égarée hors de sa place au milieu de débris épars, d'abord il n'y aurait aucun doute sur ce point qu'elle est postérieure à la captivité de Babylone; en second lieu, on en fixerait la date par approximation vers l'époque du commencement de notre ère.

« J'établis d'abord le premier point :

« 1° Bien que l'usage du caractère carré soit plus ancien chez les Juifs qu'on ne le croyait autrefois, il est absolument impossible de le faire remonter au delà de la captivité. Cet alphabet est d'origine araméenne, comme le prouve son évidente similitude avec l'alphabet palmyrénien. Il n'a pu être employé par le peuple juif que quand celui-ci se trouva en contact avec les Araméens. Le nom même que porte le caractère carré, כתב אשורית « écriture assyrienne, » est à cet égard une démonstration presque suffisante. Personne, depuis Louis Cappel, n'a douté que jusqu'à la captivité les livres hébreux ne fussent écrits dans le caractère, analogue au phénicien, que les Samaritains ont conservé et qui se trouve sur les monnaies juives des Asmonéens¹. En supposant même, contre toute vraisemblance, que l'alphabet carré fût employé avant la captivité, comment admettre qu'on y pratiquât les ligatures et les séparations de mots dont notre inscription offre de si curieux exemples. Les ligatures sont un fait relativement moderne. L'écriture phénicienne, même la plus moderne, n'en offre pas de trace. L'écriture araméenne n'en offre pas non plus dans ses monuments les plus anciens.

« 2° La langue de la seconde inscription ne constitue pas

¹ Voir Gesenius, *Gesch. der hebr. Sprache und Schrift*, § 41.

une moindre difficulté contre l'hypothèse qui prêterait à l'inscription de Saddane une haute antiquité. Comment admettre une inscription en chaldéen à Jérusalem, sur le tombeau d'une reine juive de la famille de David ? Le chaldéen ne gagna du terrain chez les juifs qu'à partir de la captivité. Le verset chaldéen qu'on lit dans Jérémie (x, 11) est, de l'aveu de tous, le résultat d'une erreur de copiste, le targum s'étant substitué à cet endroit à l'original, ou bien une glose marginale s'étant introduite dans le texte¹.

« 3° Comment enfin admettre que le tombeau d'une reine de la famille de David ait pu porter à côté de l'inscription chaldéenne une inscription syriaque en caractère estranghelo ? Mettons que l'estranghelo remonte dans ses traits essentiels fort au delà de l'époque à laquelle appartiennent les plus vieux spécimens que nous en connaissons. On croira bien difficilement qu'il ait pu garder pendant six ou huit siècles une telle identité dans les traits les plus minutieux de sa physionomie. Et d'ailleurs, je le répète, comment expliquer la présence d'une inscription syriaque dans le tombeau des plus anciens rois de Jérusalem ?

« Obligés de chercher après la captivité une dynastie à laquelle ait appartenu notre reine Sadda, nous n'avons de choix qu'entre les Asmonéens, les Hérodes et la famille d'Hélène, reine de l'Adiabène, qui, comme on sait, embrassa le judaïsme, habita Jérusalem², et se fit bâtir au nord de la ville un superbe mausolée dont Josèphe, Pausanias, Eusèbe, saint Jérôme, Marin Sanuto parlent d'une façon plus ou moins circonstanciée³. On ne conçoit guère comment les Asmonéens, représentants si exclusifs du judaïsme, auraient fait tracer sur un de leurs tombeaux une inscription bilingue, une inscription où le texte étranger eût tenu la première place. Les légendes des monnaies de ces princes sont, comme on sait, en hébreu pur. Pourquoi ce premier texte syrien,

¹ Cf. Graff, *Der Prophet Jeremia*, p. 160.

² Jos. *Antiq.* XX, 11 et suiv.; *Bell. Jud.* V, 11, 2; IV, 2; VI, 1.

³ Voir les textes dans Robinson, *Bibl. researches in Palestine*, I, p. 362 et suiv. (2° édit.)

surtout dans un endroit qui n'était pas destiné à frapper les yeux? L'Osrhoène, la Mésène, l'Adiabène étaient des pays éloignés et étrangers pour les Hiérosolymites, au temps d'Alexandre Jannée et de Hyrcan.

« J'en dis autant, quoique avec plus de réserve, de la dynastie des Hérodes. Le texte estranghelo n'a guère de sens, si la personne ensevelie dans le cercueil rapporté par notre confrère a appartenu à cette dynastie. C'est le grec, ce semble, qu'on trouverait en pareil cas sur le cercueil à côté de l'écriture courante de Jérusalem. Sans doute, les Hérodes ont eu bien plus de liens que les Asmonéens avec la Syrie. MM. de Vogüé et Waddington ont entre les mains des inscriptions à la fois grecques et nabatéennes d'un des rois Agrippa, trouvées dans le Hauran. Mais l'alphabet de notre premier texte n'est nullement l'alphabet nabatéen. C'est l'alphabet de la Haute-Syrie, d'Édesse, de Nisibe. Les Hérodes n'avaient pas de raison d'aller prendre cet alphabet d'un pays éloigné, avec lequel ils n'avaient rien à faire, pour lui donner la première place sur leurs tombeaux.

« Reste la famille d'Hélène, reine de l'Adiabène, ou pour mieux dire d'Izatès, laquelle, l'an 46 de notre ère, élut en quelque sorte domicile à Jérusalem, y fit de grandes constructions, de grandes aumônes, et y jeta beaucoup d'éclat¹. En admettant que le sarcophage rapporté par M. de Saulcy ait contenu le cadavre d'une princesse de cette famille, tout s'explique dans la perfection. On sait qu'une opinion ancienne, dont M. de Châteaubriand vit la force avec sa pénétration ordinaire, et à laquelle Robinson a prêté l'appui d'un savoir très-solide et d'une forte argumentation², regardait le monument appelé « Tombeaux des rois » comme les tombeaux de la famille d'Hélène. Divers passages de Josèphe, d'Eusèbe, de saint Jérôme, surtout de Pausanias, donnaient à cette opinion une très-

¹ Jos. *loc. cit.* Le Talmud parle souvent de divers membres de cette famille, surtout de Monobaze, dans un sens parfaitement concordant avec ce que dit Josèphe.

² *Biblical researches in Palestine*, I, 361 et suiv. III, 251-52.

grande force. J'ose dire que l'inscription dont nous parlons, rapprochée de ces textes, lui donne presque la certitude. Admettons pour un moment l'hypothèse que le tombeau trouvé par notre savant confrère ait renfermé une princesse de la famille royale d'Adiabène : 1° nous apercevons la raison du nom de cette princesse, lequel est sémitique, mais non pas précisément juif; 2° nous comprenons à merveille la présence d'une inscription en langue et en caractère de l'Adiabène à Jérusalem, à côté d'une inscription en langue et en caractère palestiniens; 3° nous voyons pourquoi le caractère adiabénien occupe la première place, circonstance inexplicable dans un tombeau juif ordinaire; 4° les caractères paléographiques et philologiques de l'inscription sont tous expliqués. L'analogie du caractère carré de notre inscription avec celui du tombeau dit de saint Jacques, que M. de Vogüé rapporte, avec toute raison selon moi, aux temps asmonéens ou hérodiens; l'analogie moins forte, remarquable cependant en quelques points, du même caractère carré de notre inscription avec celui de l'inscription de Kefr-Bereim, laquelle est sûrement postérieure à notre ère; enfin la similitude de la partie estranghelo, surtout du mot **כחלבו** avec le mot **כחלבו** d'une monnaie de la Mésène, qui est du premier siècle de notre ère¹; tous ces faits, dis-je, trouvent leur pleine et entière justification dans l'hypothèse que nous proposons. La famille d'Izate était fort nombreuse². Il laissa vingt-quatre fils et vingt-quatre filles. Cinq de ses fils apprennent à la fois l'hébreu à Jérusalem³. Monobaze, son frère, et d'autres de ses parents⁴ embrassèrent le judaïsme comme lui. Monobaze fut très-connu à Jérusalem, et y laissa une grande réputation de charité⁵. Rien n'est donc plus facile que

¹ Langlois, *Numismatique des Arabes avant l'islam.* p. 76-77; pl. II, 8. — Cf. Lévy, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft*, 1858, p. 209, 210.

² Josèphe, *Antiq.* XX, IV, 3.

³ *Id. ibid.* III, 3.

⁴ *Id. ibid.* IV, 1; *B. J.* II, XIX, 2.

⁵ Voir un curieux passage, Talmud de Jérusalem, *Peah*, 15 b; Talmud de Babylone, *Baba bathra*, 11 a.

de peupler avec cette royale famille de prosélytes les vastes salles des « Tombeaux des rois. » Ce nom même se trouve n'être pas inexact. Jusqu'en plein moyen âge, on attacha à cet endroit le souvenir d'une reine (*regina Jabenorum, Helena regina*)¹; de là probablement le nom de *Kobour el-Moulouk*. Plusieurs femmes de la famille d'Izate ont pu porter le titre de reine², et certes il n'est pas surprenant que le nom qui s'offre à nous aujourd'hui soit nouveau dans l'histoire. Dans cette famille si nombreuse, nous ne connaissons qu'un seul nom de femme, celui d'Hélène elle-même. *Saddane* ou *Saddu* a pu être femme d'Izate ou de Monobaze. L'inscription, dans cette hypothèse, aurait été tracée vers le milieu du premier siècle après Jésus-Christ.

« En résumé, l'inscription rapportée par M. de Saulcy est l'épithaphe d'une reine; c'est l'épithaphe d'une Syrienne; c'est l'épithaphe d'une juive; cette épithaphe a été tracée vers l'époque de notre ère. Conclure de là qu'elle est l'épithaphe d'une princesse de la famille royale d'Adiabène convertie au judaïsme est une conséquence presque inévitable, surtout si l'on se rappelle qu'avant la découverte de notre inscription on était incliné par les raisons les plus fortes à voir dans les « Tombeaux des rois » le tombeau de la famille dont nous venons de parler.

« On ne peut donc placer trop haut l'importance de la découverte faite par notre confrère. Elle nous apprend des choses capitales : 1° elle résout à peu près le problème archéologique du curieux monument appelé les « Tombeaux des rois, » et elle donne ainsi une base chronologique solide à l'histoire de l'art juif; 2° elle nous donne le plus ancien spécimen que l'on possède de l'estranghelo, et elle enrichit la paléographie araméenne d'un texte important; 3° elle ajoute un numéro de plus à l'épigraphie hébraïque, malheureusement si limitée; elle prouve en particulier que, dès le premier siècle de notre ère, les ligatures et la séparation des mots existaient dans l'alphabet carré comme dans l'alphabet es-

¹ Marinus Sanutus, *Secreta fidel. Crucis*, III, xiv, 9.

² La polygamie régnait dans cette famille. (*Jos. Ant.* XX, II, 4.)

tranhelo; 4° elle prouve de plus en plus que la langue vulgaire de Jérusalem, à l'époque du commencement de notre ère, était le chaldéen, que l'on orthographiait selon les habitudes hébraïques. Bien d'autres conséquences seront sans doute tirées du texte rapporté par notre savant confrère. Mais celles-ci suffisent certainement pour en montrer déjà tout le prix. »




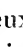
Les observations publiées par M. de Saulcy (*Voyage en Terre Sainte*, I, p. 384 et suiv.) ne m'ont fait modifier aucune de ces idées¹. M. de Saulcy inclinerait à préférer la lecture צרה et צרף à צרה et צרף. Cela serait admissible paléographiquement. Mais le nom de *Sadda* ou *Saddan* est plus satisfaisant, philologiquement. Le nom de ΣΑΔΔΑ se retrouve sur une inscription des environs de Damas, datée de l'an 159 de notre ère (*Corp. inscr. grec.* n° 4519). ΣΑΔΔΑΘΟΣ se trouve dans le Hauran (*Wetzstein, Ausgewählte griechische und lateinische Inschriften*. Berlin, 1864, n° 65)².

Je ne comprends pas les difficultés de M. de Saulcy (p. 389) sur le mot מלכתה. Ce mot est une forme

¹ M. Geiger, dans son *Journal (Jüdische Zeitschrift für Wissenschaft und Leben*, 111^e année, p. 227-228) a proposé, sur la lecture de cette inscription, quelques idées que je ne discute pas, car le savant rabbin les a conçues sur des renseignements insuffisants, et ne les défendra pas. M. Geiger a bien conclu, du reste, du caractère carré et des aramaismes de l'inscription, qu'elle ne pouvait être que des temps du second temple.

² L'explication شدة, que propose M. Wetzstein, me paraît peu satisfaisante. La forme arabe était probablement صدّة.

emphatique féminine conforme aux règles du chaldéen (voir Winer, *Grammatik des bibl. und targum. Chaldaismus*, p. 69, 70). L'orthographe araméenne pure serait מלכתא. Cette substitution du ת à l'א final est un hébraïsme qui n'est pas rare dans le chaldéen biblique. (*Ibid.* p. 67, etc.)

Les deux dernières lettres de la première ligne n'ont rien qui s'écarte de l'estranghelo pur; seulement il semble que le lapicide avait d'abord écrit , et qu'il a substitué le  dans l'intervalle des deux lettres. De la sorte, le  n'est pas lié à la lettre précédente, comme il devrait l'être. S'il se joint presque à l'א, ce n'est pas là une ligature comme le croit M. de Saulcy, mais un simple rapprochement, qui n'est même pas rigoureux. Que le  n'ait pas de petite boucle à gauche, ainsi qu'il l'a dans les manuscrits, c'est là une circonstance insignifiante. Cette boucle n'est pas essentielle à la lettre; c'est un trait de calligraphie propre aux manuscrits et qu'on ne devait pas s'attendre à trouver dans le caractère épigraphique. On sent d'ailleurs dans notre inscription un lapicide maladroit, peu maître de son outil, et qui certainement n'eût pu rendre sur la pierre un trait aussi difficile.

En ce qui concerne la question de la date de l'alphabet carré, je n'ai qu'à renvoyer à M. de Vogüé, qui l'a traitée à fond dans la *Revue archéologique*, avril 1865. Pour la question archéologique, il est essentiel de lire Robinson, *Biblical researches in Palestine*, I, 356 et suiv. (2^e édit.)

II.

Je saisis cette occasion pour revenir, selon une pratique que je crois utile, sur des inscriptions que j'ai publiées il y a quelque temps dans ce Journal¹, et dont plusieurs savants, M. Frankel², M. de Saulcy³, M. Lévy et M. Geiger⁴, se sont depuis occupés. Il s'agit des deux inscriptions de Kefr-Bereim.

La première de ces inscriptions est fort douteuse, et je n'en avais pas donné d'interprétation. M. de Saulcy propose de lire **בנו אלעזר בר יפון** : « Eléazar fils de Iefoun l'a bâti. » Mais quelque latitude de lecture que permettent les caractères qui précèdent **אלעזר**, un fait est certain, c'est qu'il y a là quatre lettres. **בניו**, qu'on pourrait être tenté de proposer, est une forme impossible, les verbes **ל"ה** supprimant totalement le **ה** final avant le pronom suffixe. D'ailleurs, la place de l'inscription, sous une fenêtre, et dans un endroit tout à fait accessoire, ne porte nullement à croire que son objet soit d'indiquer le nom du constructeur de l'édifice. C'est au-dessus de la porte qu'une telle indication aurait dû se trouver. L'architecture de cette synagogue est très-régulière; une telle anomalie ne se comprendrait pas.

M. Frankel ne propose non plus sur cette inscrip-

¹ Mars-avril 1864.

² *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums*, avril 1865.

³ *Revue archéologique*, juillet 1865.

⁴ *Jüdische Zeitschrift für Wissenschaft und Leben*, 111^e année, p. 230, 231.

tion rien de satisfaisant. Il veut qu'il y ait là deux inscriptions, d'époques différentes, le second écrivain ayant, par une sorte de jeu, voulu continuer, avec un sens différent, ce qu'il trouvait écrit. Il est très-vrai que deux ou trois endroits de l'inscription semblent offrir des retouches, dont notre gravure a tenu compte. Néanmoins l'hypothèse de M. Frankel est inadmissible. Un tel jeu se comprendrait tout au plus pour une inscription placée à la portée de la main. Mais faire apporter une échelle pour se donner le plaisir d'une sorte d'espièglerie sur un *graffito* antérieur, voilà ce qui est de la plus haute invraisemblance. Il faut donc rester encore dans le doute sur cette inscription. Ayant de nouveau comparé la gravure sur bois avec mon estampage, j'ai reconnu qu'on ne pouvait guère mieux rendre les traits de ce dernier. La petite séparation entre les caractères pénultième et antépénultième existe, et j'ai renoncé à voir là un π ou un η . Je tiens du reste mon estampage, lequel est l'équivalent du monument lui-même, à la disposition des hébraïsants qui voudront reprendre la question.

Pour la grande inscription, les quatre savants que j'ai nommés ne s'écartent de mon explication qu'en de légers détails. Je vais néanmoins suivre l'une après l'autre toutes leurs observations, et consigner ici quelques idées qui me sont venues depuis.

Les trois premières lettres, comme on se le rappelle, offraient quelque difficulté. L'allusion au passage d'Aggée, qui se trouve dans la première partie de l'inscription, me porta à y chercher la racine

נתן; je proposai de lire נתן, יתן ou יתן¹, en donnant une certaine préférence à יתן. Bien que plausible, cette explication n'offrait pas cependant le caractère absolument plan que présente le reste de l'inscription. M. Frankel a eu ici une idée singulière. Il veut lire יהו שלום במקום הזה : « Que Jehova, qui est la paix, [habite] en ce lieu, etc. . . » Cela est assurément bien peu naturel; je remercie toutefois M. Frankel d'être revenu sur ce passage, car c'est en lisant ses observations à ce sujet que je suis arrivé à une lecture et à une interprétation du passage en question, qui est sûrement la vraie. Il faut lire indubitablement יהי שלום : « Que la paix soit en ce lieu, etc. . . » Cela est si simple et si conforme aux habitudes de l'épigraphie hébraïque, que je ne conçois pas comment je ne suis pas arrivé de prime abord à cette idée. J'ai pour circonstance atténuante le passage d'Aggée, qui me préoccupait exclusivement, et la grandeur un peu insolite du second י. M. Lévy et M. Geiger sont arrivés de leur côté à la même idée.

M. Frankel croit pouvoir citer quelques exemples anciens de שלום, employé comme nom propre. Lors même que les exemples qu'il cite ou qu'il a en vue seraient démonstratifs (ce qui est douteux, la vraie lecture étant peut-être שלום), l'hypothèse que je propose sur le nom *Schalom ben-Levi* dans le

¹ M. Frankel veut voir une faute d'impression « évidente » dans יתן. Il n'a pas songé que la forme du futur hophal יתן est usitée. (V. Gesenius, *Thesaurus*, p. 928.)

voyage de Rabbi Samuel bar-Simson n'en garderait pas moins sa vraisemblance. Le nom de *Schalom* est porté aujourd'hui par beaucoup de juifs; mais c'est peut-être une altération de *Schalloum*.

La lecture du nom propre יוסה est approuvée par les trois savants israélites allemands, et en particulier confirmée par M. Frankel. M. de Saulcy élève ici des objections. Il doute d'abord que les noms de *José* et *Joseph* soient identiques. Mais c'est là un doute qu'il abandonnera, j'espère, devant les démonstrations données par M. Frankel. José est une altération palestinienne du nom de Joseph. Le même individu s'appelait *Joseph* à Babylone et *José* en Palestine. Dans les manuscrits anciens du Nouveau-Testament, les noms Ἰωσήs et Ἰωσήφ s'emploient indifféremment pour le même personnage ¹. Nous citerons bientôt un exemple du même genre tiré du *Pirké Avoth*. Enfin, on trouve dans les papiers de Peiresc l'épithaphe d'un Syrien chrétien, émigré en Gaule, du nom de ΙΩΧΗC ²; or un chrétien n'a pu prendre un tel nom que comme synonyme de *Joseph*. La lecture יוסה proposée par M. de Saulcy, outre qu'elle ne donne aucun sens, est paléographiquement bien moins satisfaisante que יוסה. En effet, la troisième lettre est sûrement un ס, comme le prouve la comparaison avec le nom יוסף dans

¹ Voir Winer, *Bibl. Realwörterbuch*, au mot *Joses*; J. C. M. Laurent, *Neutestamentliche Studien* (Gotha, 1866), p. 168-169; Lightfoot, *Horæ hebr. in Act. Apost.* 1, 23.

² Leblant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 521.

l'inscription du «Tombeau de saint Jacques¹.» Je sais que la forme יוסי est bien plus fréquente que יוסה. Cette deuxième forme cependant est employée dans le Talmud de Jérusalem. M. Frankel, talmudiste si exercé, déclare en connaître des exemples, aussi bien que de la forme ייסא et ייסה.

Quant à la date où l'on commença à employer cette forme écourtée du nom de *Joseph*, M. de Saulcy voudrait la reculer le plus possible. Il cite deux personnages du second siècle avant Jésus-Christ, qui sont désignés dans quelques textes rabbiniques par le nom de *José*. Mais il faut remarquer que de telles particularités d'orthographe n'ont de force probante que pour l'époque de la rédaction des textes où elles se trouvent. La preuve, c'est que les deux personnages cités par M. de Saulcy, Joseph ben-Joézer de Séréda et Joseph ben-Johanane de Jérusalem, sont indifféremment appelés *Joseph* (יוסף) ou *José* (יוסי) dans les meilleurs textes, en particulier dans le *Pirké Avoth* (ch. 1, § 4, p. 5, 6 de l'édition de Philippe d'Aquin).

En ce qui concerne le sens du mot שקוף, «lin-teau,» je ne peux admettre les observations de M. de Saulcy. משקוף ne signifie pas «fenêtre ou baie;» le sens radical de שקף n'est pas «regarder.» On peut s'en convaincre en consultant Gesenius, *Thesaurus*, p. 1477-1478, et Buxtorf, *Lex. chald. talm. et rabb.* col. 2517-2518.

¹ M. de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 45 et 130, et pl. xxxvii, fig. 1, et dans la *Revue archéologique*, avril 1865, p. 326-327.

L'explication que j'avais proposée, d'après M. Denbourg, des dernières lettres במעוֹש, n'a pas satisfait mes savants émules. M. Frankel, réservant la dernière lettre pour en faire une date, lit : הַבּא במעוֹ, « Veniat benedictio in viscera ejus. » Pour diminuer ce qu'une telle expression a de choquant, il suppose une allusion au Ps. cix, v. 18 : « Veniat (maledictio) sicut aqua in interiora ejus. » Mais l'allusion n'est pas suffisamment justifiée. L'hypothèse d'après laquelle מעוֹ serait pour מעוֹי בַּאֲצֵי, avec allusion à Isaïe, xlviii, 19, est encore plus forcée.

Enfin, pour rendre possibles de telles explications, M. Frankel est obligé de séparer le ש et d'en faire la date de l'inscription. Nous ne discuterons pas ses différentes suppositions à ce sujet, car elles vont toutes se briser contre un fait évident, c'est le style du monument, lequel exclut absolument les dates auxquelles M. Frankel est obligé de descendre pour soutenir ses suppositions.

Négligeant, en effet, ce que j'avais dit du style architectonique de la porte et des débris gisant alentour, M. Frankel s'est laissé aller à l'hypothèse la plus singulière. Il veut que la synagogue qui porte notre inscription soit de la fin du x^e ou du commencement du xi^e siècle. Je regrette de ne pouvoir donner encore de ces débris un dessin, qui sûrement mettrait fin à un pareil débat. Mais je le déclare, nulle confusion à cet égard n'est possible. La synagogue en question est en très-grands matériaux, en style romain de décadence; elle offre les par-

ticularités que présentent les édifices analogues du temps des seconds Antonins. Je ne connais pas en Syrie de synagogue du x^e ou du xi^e siècle. Mais, bien certainement, si on en a construit à cette époque, on ne les a pas construites en un style oublié depuis six cents ans et nullement approprié aux habitudes du temps. On ne peut donc pas tenir compte des observations de M. Frankel sur ce point.

M. Lévy s'était d'abord arrêté « faute de mieux, » à une hypothèse analogue à celle de M. Frankel. Mais c'est sûrement M. Geiger qui a eu ici l'idée la plus ingénieuse. Il pense que le lapicide a voulu écrire במעשי, qu'ayant omis par mégarde le ש après le ע, il l'a écrit à la fin du mot, en le faisant suivre du ך renversé, qui dans la Bible indique les transpositions. J'ai de très-grands doutes sur ce dernier point, d'autant plus que ce trait final de l'inscription est fort indécis. Mais je regarde comme probable, en effet, que l'on a voulu écrire במעשי, et qu'il faut simplement traduire : « Veniat benedictio in opera « ejus. » M. Geiger, cependant, a tort de repousser absolument l'explication de M. Derenbourg. Des abréviations de ce genre n'ont rien d'in vraisemblable, et la formule proposée par M. Derenbourg est très-usitée dans le rituel.

M. Lévy serait porté, par la paléographie, à supposer le monument un peu plus ancien que je ne l'ai fait. Il ne croit pas qu'il y ait deux siècles d'intervalle entre notre inscription et celle du « Tombeau de saint Jacques. »

M. de Saulcy, sur la question de la date du monument, apporte avec raison beaucoup de réserve. Il allègue cependant, pour fixer la date de la construction de la synagogue qui est dans l'intérieur du village, un passage de Rabbi Samuel bar-Simson, où ce pèlerin dit que la synagogue de Kefr-Bereim est une des vingt-quatre synagogues que fit bâtir Rabbi Siméon, fils de Jochai. M. de Saulcy prendrait volontiers ce passage comme historique. Mais ces vingt-quatre synagogues sont très-probablement une donnée légendaire dont on ne peut faire usage. Pour bâtir vingt-quatre synagogues aussi belles que celles de Kefr-Bereim, Siméon ben-Jochai aurait dû être un Rothschild. Samuel bar-Simson voyageait en Palestine vers 1210. Une telle tradition, à mille ans d'intervalle, a bien peu de poids. Les pèlerins juifs du moyen âge n'ont pas plus de critique que les pèlerins chrétiens. Qui ne sait combien ces sortes de relations établies entre les monuments de Palestine et les hommes célèbres de la tradition juive et chrétienne sont frêles, combien elles changent fréquemment ! Les guides de tous les temps ont été les mêmes. Quelquefois, ces traditions qu'on vous donne en un village comme immémoriales, n'ont pas cinquante ans de date; souvent même on peut toucher du doigt leur formation. Tous les tombeaux de Meïron ont ainsi des attributions à des célébrités talmudiques, qui paraissent gratuites.

Quant à l'identification de la synagogue qui porte notre inscription avec le monument qui passait pour

celui de Pinehas ben-Jaïr, elle est peu probable. Ce monument était, dit-on, situé au sud du village; le nôtre (j'aurais dû le dire dans mon premier article, ainsi que M. de Saulcy en a fait la remarque) est au nord-ouest. Du reste, quoique située maintenant hors du village, la synagogue en question peut très bien être l'une des deux synagogues que les pèlerins juifs placent « dans le village. » Le village pouvait être alors plus étendu; la distance des dernières maisons à la synagogue est très-peu considérable; les limites du village ne sont pas nettement tracées.

III.

Enfin, je reviendrai en quelques mots sur une inscription trilingue, hébraïque, latine et grecque, trouvée à Tortose, en Espagne, et publiée par M. Leblant et moi dans la *Revue archéologique* (novembre 1860). Tous deux nous nous trouvâmes amenés à attribuer cette inscription au vi^e siècle de notre ère. Le P. Garrucci a contredit cette opinion (*Cimitero degli antichi Ebrei scoperto recentemente in Vigna Randanini*. Rome, 1862, p. 27-28, et dans la *Civiltà cattolica*, série 5, vol. III, fasc. 295, p. 95), et voulu rapporter ladite inscription à la période qui s'écoule du x^e au xii^e siècle. Je ne puis me prêter à une telle supposition. Je laisse à M. Leblant le soin de montrer que le texte latin et le texte grec de l'inscription ne peuvent être d'une si basse époque. Mais comment admettre, en Espagne, aux xi^e et xii^e siècles, l'emploi du grec dans une inscription funéraire! Le

grec était en Espagne, à cette époque, une langue tout à fait inconnue. Les études classiques étaient perdues. D'un autre côté, les rapports avec les pays où l'on parlait grec étaient presque nuls. Sous les Visigoths, au contraire, l'érudition grecque était recherchée; on aimait à prouver qu'on en possédait quelque chose; les auteurs donnaient des titres grecs à leurs livres. C'est le temps d'Isidore de Séville, de Jean de Biclaro. J'ai recueilli là-dessus un grand nombre de faits dans mon Mémoire encore inédit sur l'étude du grec dans l'occident de l'Europe au moyen âge, couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1848. Je me contenterai ici d'inviter le lecteur à consulter Antonio, *Bibliotheca hispana Vetus*, I, p. 179, 184, 186, 193, 226, 244, 252, 287, 307, 308, 321. Dans aucun pays, au contraire, les études grecques et latines ne furent plus abandonnées qu'en Espagne, à partir du viii^e siècle. Je persiste donc à regarder l'inscription trilingue de Tortose comme antérieure à l'invasion arabe, et même à la rapprocher le plus possible des beaux temps de la dynastie des Visigoths.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1865.

La séance est ouverte à huit heures par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Est présenté et reçu membre de la Société :

M. WALDEMAR SCHMIDT, de Copenhague.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Ch. Durand, interprète militaire à l'armée d'Afrique, qui remercie le Conseil de sa nomination de membre de la Société.

M. Barbier de Meynard annonce l'achèvement du volume IV des *Prairies d'or* de Maçoudi. Le volume est dans ce moment au brochage et paraîtra sous peu de jours. Il rend compte de l'état d'avancement auquel est arrivé le volume V; il aura besoin prochainement des deux manuscrits de la bibliothèque de Leyde qui ont été prêtés à M. Derembourg, qui les a collationnés pour les quatre premiers volumes. M. Barbier de Meynard espère que le Conseil demandera de nouveau à la bibliothèque de Leyde le prêt de ces deux volumes, et que cette bibliothèque voudra bien donner une nouvelle preuve de sa libéralité bien connue.

M. de Khanikof rend compte de la réponse favorable qu'il a reçue de MM. Rieu et Birch sur la possibilité d'obtenir soit des empreintes, soit des photographies des tablettes assyriennes à écriture phénicienne. Le Conseil charge M. de

Khanikof de transmettre ses remerciements à MM. Rieu et Birch.

M. Feer lit la traduction d'un Soutra bouddhique traduit du tibétain.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Le langage, son histoire, ses lois*, par le comte D'ESCAVRAC DE LAUTURE. Paris, 1865, in-4°.

Par l'auteur. *Die orientalischen Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Gotha*, verzeichnet von D^r W. Pertsch. Vol. II. Manuscrits turcs. Vienne, 1865, in-8°.

Par les auteurs. *Catalogus codicum orientalium bibliothecæ academiciæ Lugduno-batavæ*, auctoribus P. DE JONG et M. J. DE GOEJE. Vol. III. Leyde, 1865, in-8°.

Par la Société. *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution*. Washington, 1865, in-8°.

Par l'auteur. *Indische Studien*, von D^r ALBRECHT WEBER. Vol. IX, cahiers 2 et 3. Leipzig, 1865, in-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, pour septembre. Paris, 1865, in-8°.

Par l'éditeur. *Actes de la Société d'ethnographie*, 3^e livraison (nouvelle série). Paris, 1865, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia for promoting useful knowledge*. Vol. IX, n^o 71 et 72. Philadelphia, 1865, in-8°.

Par l'auteur. *Annuaire philosophique, examen critique des travaux de physiologie, de métaphysique et de morale accomplis dans l'année*, par L. A. MARTIN. Vol. II, livr. 7-10. Paris, 1865, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. Index and Contents of vol. XXXIII. Calcutta, 1865, in-8°.

— (Même journal.) Partie 1, n^o 2. Partie 2, n^o 1 et 2. Calcutta, 1865, in-8°.

HOMONYMA INTER NOMINA RELATIVA, auctore Abul Fadhl Moham-med Ibn Tabir al-Makdisi, vulgo dicti Ibn el-Kaisarani, quæ cum appendice Abu Musæ Isfahanensis edidit D^r P. DE JONG. Leyde, 1865, in-8° (XIX et 229 pages).

L'habitude des Arabes de citer les auteurs plutôt par une épithète, qui devient un surnom, que par le nom propre, donne lieu à de nombreuses difficultés, surtout quand deux ou plusieurs auteurs portent le même surnom. L'auteur du traité dont je viens de donner le titre a voulu remédier à cet inconvénient par un dictionnaire de ces surnoms portés par plusieurs hommes. Il était né à Jérusalem en 448, et paraît avoir joui d'une grande réputation de savoir. Il place les surnoms dans leur ordre alphabétique, et procède, sous chacun, à donner les indications nécessaires pour distinguer les personnes notables qui l'ont porté. La plupart de ces notices sont fort brèves, et, comme il s'agit en général de traditionnistes, il indique leurs maîtres et quelquefois leurs disciples, mais non pas la date de leur naissance ou de leur mort, ce qui crée de nouvelles difficultés à des Européens qui ne sont pas aussi versés dans la généalogie spirituelle de ces docteurs qu'on l'est dans les écoles musulmanes. Néanmoins l'ouvrage sera incontestablement utile, et M. de Jong a très-bien fait de le publier. Il y a ajouté un supplément composé par un auteur du vi^e siècle de l'hégire, et la biographie de Kaisarani par Makrizi. L'éditeur n'a pas accompagné le texte d'une traduction, et, de fait, elle est à peine nécessaire pour un livre facile et destiné avant tout aux hommes du métier. — J. M.

ERRATA DU CAHIER DE MAI-JUIN 1865.

- Page 376, ligne 6, au lieu de गोप्य, lisez गोपिका :
- Ibid.* ligne 15, au lieu de प्रायोभाग्येन, lisez प्रायोभाग्ये.
- Page 379, le premier hémistiche de la stance 31 doit être complété ainsi :
- dhvajavajrâṅkuçâṅkâni rekhāvanty âli paçyata |*
- Page 379, stance 35 c, au lieu de °kṛita°, lisez °kṛita°.
- Ibid.* stance 36 a, devant samarthânyâ, mettez un ç.
- Page 381, stance 55 c, ajoutez une seconde fois kṛiṣṇeti.
- Ibid.* stance 59 d, séparez xapitâ de hitaḥ, et de même, dans la variante donnée en note, lisez xayitâ hitaḥ.
- Page 386, note, ligne 9, au lieu de °vinode na, lisez °vinodena.
- Ibid.* ligne 13, au lieu de nirvitti°, lisez nirvṛitti°.
- Page 398, stance 9 c, au lieu de परार्थभवका, lisez परार्थभवका.
- Page 399, stance 11 a, au lieu de °पन्त्युप°, lisez °पन्त्यप°.
- Page 400, stance 20 c, au lieu de इत्युत्कैकेन, lisez इत्युत्कैकेन.
- Page 401, stance 35 a, au lieu de तदामानं, lisez तदात्मानं.
- Page 402, stance 39 cd, au lieu de °श्लेषो°, lisez °श्लेषमो°.
- Page 406, avant-dernière ligne, au lieu de स्त, lisez °स्तु°.
- Page 407, après le च qui termine la stance 2, ajoutez :
- Page 416, ligne 7 et en d'autres passages, au lieu de Râma, lisez Ramâ.
- Page 432, note 4, au lieu de Phaṇi, lisez Phaṇin.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VI, VI^e SÉRIE.

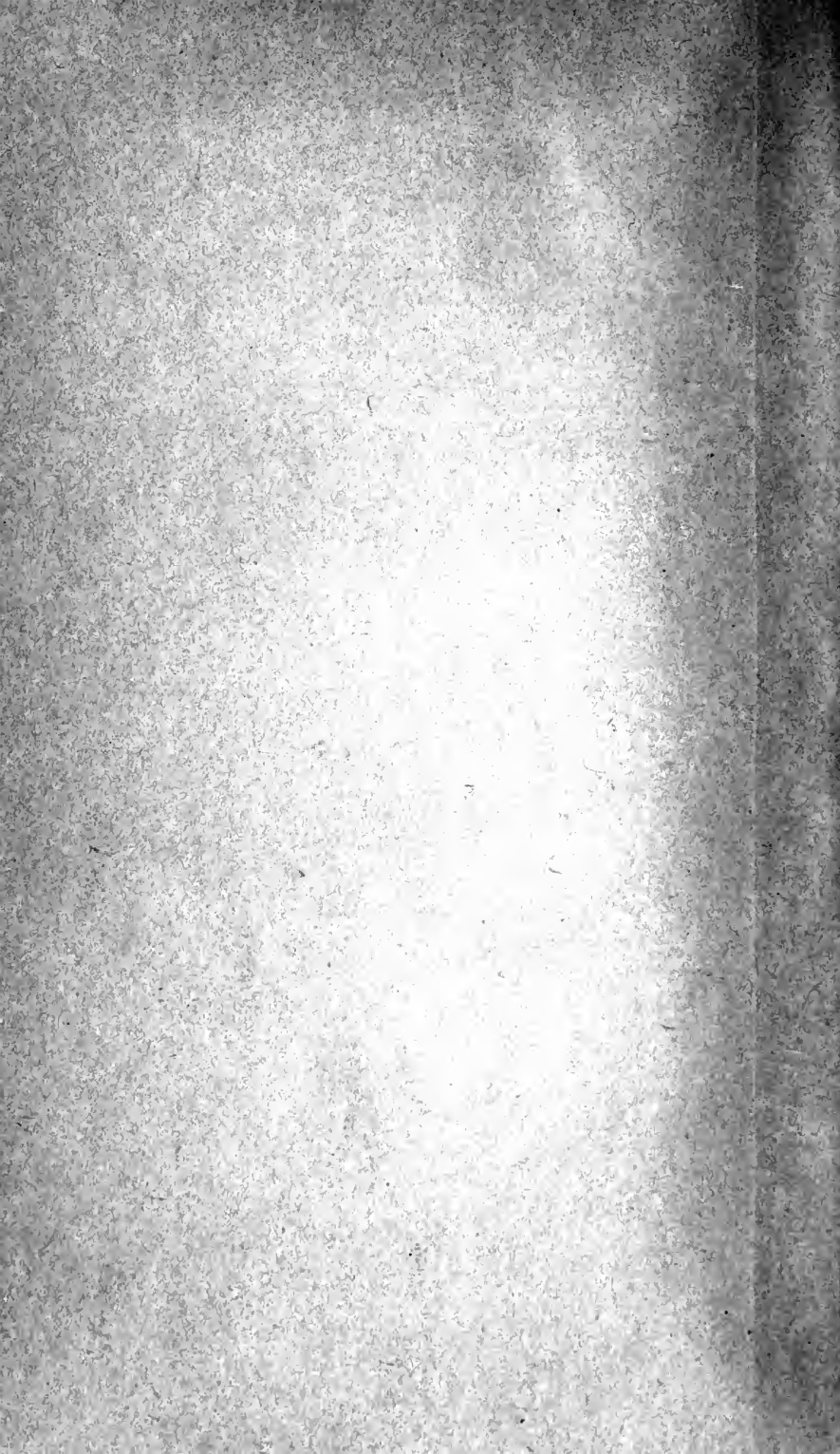
MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

	Pages.
Procès-verbal de la séance annuelle de la Société asiatique, tenue le 28 juin 1865.....	5
Tableau du Conseil d'administration, conformément aux nominations faites dans l'assemblée générale du 28 juin 1865.	9
Rapport sur les travaux du Conseil de la Société asiatique, pendant l'année 1864-1865, fait à la séance annuelle de la Société, le 28 juin 1865, par M. Jules MOHL.....	11
Liste des membres souscripteurs, par ordre alphabétique...	112
Liste des membres associés étrangers, suivant l'ordre des nominations.....	128
Liste des ouvrages publiés par la Société asiatique.....	129
Collection d'ouvrages orientaux.....	132
Grande inscription du palais de Khorsabad. (MM. OPPERT et MÉNANT.).....	133
Appendice, par M. OPPERT.....	283
Études paléographiques sur l'alphabet pehlevi, ses diverses variétés et son origine. (M. François LENORMANT.).....	180
Le papyrus judiciaire de Turin, publié et traduit pour la première fois, par M. DEVÉRIA.....	227
Suite.....	331
Quelques chapitres de médecine et de thérapeutique arabes. Texte arabe, publié, traduit, suivi d'une liste de termes techniques et autres. (M. le D ^r B. R. SANGUINETTI.).....	378
Introduction du Bouddhisme dans le Kashmir. (M. Léon FEER.)	477
Nouvelles observations d'épigraphie hébraïque. (M. RENAN.)..	550

NOUVELLES ET MÉLANGES.

	Pages.
Procès-verbal de la séance du 14 juillet 1865.	261
Publication de la Société de M'kitzé Nirdamin. (M. DERENBOURG.) — Poésies de l'époque des Thang, traduites du chinois par le marquis d'Hervey Saint-Denys. (Charles LABARTHE.)	
Procès-verbal de la séance du 13 octobre 1865.	470
Histoire des khans de Kassimoff (en russe), par M. Wéliaminoff-Zernoff. (V. LANGLOIS.) — Die Himjarische Kasidch, herausgegeben und übersetzt von R. von Kremer. (J. M.) — Letters from Egypt, 1863-1865, by Lady Duff Gordon (J. M.)	
Procès-verbal de la séance du 10 novembre 1865.	571
Homonyma, etc. par M. P. DE JONG. (J. M.) — Errata du cahier de mai-juin 1865.	

FIN DE LA TABLE.







PJ

4

55

Journal asiatique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

